This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171877 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

DIX-HUITIÈME ANNÉE

72

2e SERIE. — TOME SOIXANTE-DOUZIÈME

CENT SEPTIÈME DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

17, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 17

1869

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

ASTOR LIBRARY
DEC 18 1910
NEW-YORK

Digitized by Google

UNE

EXCURSION DANS LA MER NOIRE

ODESSA ET SÉBASTOPOL

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Nous connaissons la cause et le prétexte de la guerre de Crimée; nous savons sur qui doit tomber la responsabilité des nécessités cruelles qu'elle a entraînées; laissons maintenant les armées alliées prendre devant Sébastopol les positions indiquées par la science obsidionale, et poursuivons notre route sur le vapeur qui nous a conduits à quelques verstes de la ville. Nous filons rapidement; les officiers du bord assurent que dix minutes à peine nous séparent du port, et cependant mes yeux ne découvrent encore qu'une côte nue et rocheuse. Tout à coup une large échancrure s'ouvre à gauche, notre navire décrit un quart de cercle, et nous entrons dans une baie allongée pareille à l'embouchure d'un grand fleuve. Nous

[1] Voir la *Revue contemporaine* des 30 septembre et 15 octobre 1869.

Digitized by Google

sommes dans la rade de Sébastopol. Ce petit bras de mer se détache à angle droit de la mer Noire ; sa largeur est de huit cents mètres environ, et il se prolonge dans la direction de l'ouest à l'est.

La destination toute militaire de Sébastopol s'annonce dès l'abord par une batterie formidable qui s'élève à gauche de l'entrée et fait partie du système de fortifications qui couvre le côté septentrional de la rade. C'est le fort Constantin. Ses blanches murailles paraissent construites d'hier ; il ne porte aucune trace de dégradation, et les cent gueules de sa large façade semblent prêtes à vomir le fer et la mort. Le fort Michel le suit, puis le fort Soukaia, et je remarque avec étonnement que, tandis que forts et batteries se multiplient du côté nord, la côte sud de la rade n'offre aucune trace de fortification. Les Russes auraient donc relevé leurs forteresses ? Mais, dans ce cas, comment la rive du sud n'est-elle pas également armée ? Nous y reviendrons plus tard. Laissons-nous, pour l'instant, entraîner par notre vapeur ; il s'est approché de la côte sud, il fait un détour à droite, et pénètre dans une nouvelle baie, perpendiculaire à la première. Nous sommes cette fois à l'entrée du port principal de Sébastopol, la ville est sous nos yeux, et devant nous se déploie un magnifique tableau.

Arrêtons-nous un instant avant de débarquer. Tout ici captive le regard et la pensée ; on voudrait avoir cent yeux pour embrasser les mille objets intéressants qui se révèlent de toutes parts. Pareille à un immense décor d'opéra, se dresse, à cinq cents mètres de distance, sur un promontoire voisin du port, la façade d'un grand édifice à quatre étages percé de cent cinquante à deux cents ouvertures. De fenêtres, pas un vestige. L'azur d'un ciel splendide se montre seul à travers les baies de la vaste muraille, et un beau soleil matinal se précipite en gerbes étincelantes par les deux cents brèches ouvertes devant ses feux. Sur ce fond grandiose se détache la silhouette noirâtre d'un colosse qui domine tout ce qui l'entoure ; à l'horizon, s'arrondissent deux larges mamelons dont les flancs, savamment inclinés, semblent taillés de main d'homme. Ce tableau, c'est l'imposant frontispice de Sébastopol désarmée et vaincue ; il résume à grands traits sa grandeur passée, ses revers, ses espérances et les péripéties du grand drame qui s'est déroulé sous ses murs. La façade est le seul reste d'une immense caserne qui abritait douze mille marins ; le colosse est la statue du créateur de Sébastopol, l'amiral Lazareff ; les deux mamelons, ce sont le grand Redan et la tour Malakoff. Nous ne tarderons pas à interroger de près ces émouvantes reliques ; hâtons-nous de prendre pied sur ce sol où nous allons rencontrer à chaque pas le souvenir de la France et le témoignage de la bravoure de ses enfants.

Digitized by Google

Notre vapeur s'est arrêté à fleur de quai; une planche est jetée sur le pont et la poignée de touristes anglo-français que porte *le Grand-Duc-Michel*, s'élance sur la plage; *juvenum manus emicat ardens Littus in... sebastopolitanum.* La poignée de touristes, c'est le clergyman du bateau, son Télémaque et moi. Sébastopol est port franc; partant, point de formalités de douane ni de passe-port, et nous marchons d'un pied léger. La ville se présente avantageusement au nouveau débarqué, et l'on y sent, dès les premiers pas, le voisinage des palais d'Odessa. Un large escalier conduit de la rive à des propylées formés par un double rang de colonnes doriques. En face de ce souvenir de l'acropole d'Athènes, s'ouvre une grande place d'où partent les deux principales artères de Sébastopol : la rue Ekaterina et la rue Moiskaya. Nous suivons la première, et nous arrivons à l'hôtel Wetzell, tenu depuis soixante ans, de père en fils, par une honnête famille allemande.

« Vous me voyez désolé, nous dit tout d'abord le brave hôtelier, il ne me reste pas une seule chambre à vous donner. » Puis, remarquant que nous étions trois, il ajouta : « Tout ce que je puis faire, c'est de placer trois lits dans la salle à manger, et de vous y installer. » Nous n'avions pas prévu ce détail. Nous nous regardâmes avec inquiétude, les deux fils d'Albion et moi; mais le souvenir de l'alliance anglo-française vint promptement à notre secours. Nous pensâmes que sur cette terre, où nos compatriotes avaient subi en commun de si rudes épreuves, nous pouvions bien faire au confortable du *sweet home* un léger sacrifice, et nous demandâmes à jeter un coup d'œil sur l'asile qui nous était offert. La salle était assurément de taille à nous abriter tous trois; mais une large table en occupait le milieu, et les reliefs d'un repas récent prouvaient qu'elle n'était pas là uniquement pour compléter l'ameublement de la pièce. Je crus donc prudent de risquer une objection.

« Mais si nous acceptons cette salle, dis-je au père Wetzell, où dîneront vos hôtes?

— Oh! dans le jardin.

— A merveille. Mais s'il vient à pleuvoir?

— Il ne pleut jamais l'été à Sébastopol.

— Parfait. Va donc pour la salle à manger. »

La table fut débarrassée en un clin d'œil; trois lits de fer s'alignèrent contre la muraille du fond, et les nouveaux alliés prirent immédiatement possession de leur asile collectif. L'enlèvement de Malakoff, nous le verrons bientôt, avait coûté un peu plus de temps et de peine.

Je ne crus pas devoir pousser plus loin les conséquences de l'alliance anglaise. J'aime à voyager seul; notre siége était ait, et je

Digitized by Google

déclinai les offres obligeantes de mes camarades de chambrée. Ils prirent leurs dispositions, je pris les miennes, et, pendant les quelques jours que nous passâmes dans ce dortoir, nous nous bornâmes à échanger nos impressions quand le hasard ou nos lits nous rapprochaient.

II

« Ceux qui sont morts pour la patrie, disaient les Romains dans leur magnifique langage, vivent éternellement pour la gloire. » Laissons-nous guider par cette noble maxime du peuple-roi, et allons, avant tout, rendre visite à ces morts toujours vivants qui sont tombés en combattant pour l'honneur du drapeau de la France. Une voiture et des chevaux sont aussitôt obtenus que commandés, et deux heures après notre débarquement, je me dirigeais sur le cimetière français en compagnie du jeune Nicolas, le Benjamin de la tribu hospitalière des Wetzell. Mais avant de pénétrer dans les rues de Sébastopol, il me semble opportun de donner une idée de la position qu'elle occupe sur la mer Noire.

Née d'hier, bien que déjà ruinée, Sébastopol n'a pas d'histoire. C'est un défaut qu'elle partage avec Odessa et avec toutes les villes enfantées par des besoins nouveaux ou une décision souveraine. A la fin du siècle dernier, ce n'était qu'un village tartare dont les huttes se groupaient aux flancs blanchâtres d'une montagne désignée sous le nom d'Akhtiar (rocher blanc). La ville actuelle s'élève sur les versants de cette montagne, qui forme un promontoire saillant entre deux baies. L'une de ces baies est le port du Sud, à l'entrée duquel nous avons débarqué; l'autre a reçu le nom de baie de l'Artillerie. Le sol est partout aride et crayeux, et cette aridité révèle tout d'abord qu'une volonté puissante, seule, a pu faire de cette triste côte le centre d'une nombreuse population. Cette volonté, je me hâte de le dire, a eu une haute raison d'être, car, comme position de marine militaire, l'emplacement de Sébastopol est un des plus beaux qu'il y ait au monde. En avant de la vaste presqu'île de Crimée, se détache une autre presqu'île, qui en est comme la réduction, et a reçu le nom d'île de Kherson, ou Chersonèse. Une dépression du sol a fait pénétrer la mer dans son sein sur une longueur de huit kilomètres, et le golfe allongé qui en est résulté, subdivisé en baies et en criques, offre partout et en tout temps des abris sûrs et profonds aux navires du plus fort tonnage. Ces avantages avaient

Digitized by Google

été promptement reconnus par le gouvernement russe, et, dès 1786, des travaux de fortification avaient été élevés sur ce point destiné à acquérir un jour une si haute importance.

En 1831, l'empereur Nicolas avait cru apercevoir dans le mouvement qui agitait l'Europe le début d'une crise destinée à favoriser ses vues ambitieuses. Dans cette pensée, il résolut de compléter les fortifications de Sébastopol, et de faire de cette position une sorte de Gibraltar oriental d'où il pût, à un moment donné, lancer sur la Turquie et sur la Méditerranée ses soldats et ses flottes. Il trouva dans un de ses amiraux un homme capable de comprendre et d'exécuter ses plans, et, par son ordre, l'amiral Lazareff entreprit autour de Sébastopol une série de travaux ayant pour objet de convertir cette belle rade en une forteresse inexpugnable. Vingt années furent consacrées à cet immense armement. De nouveaux forts furent construits, une citadelle s'éleva sur la rive du Nord, des escadres sortirent des chantiers de Nicolaïef, les munitions s'accumulèrent, et du fond de ce vaste arsenal l'empereur Nicolas crut pouvoir défier toutes les forces maritimes de l'Europe. Mais en sa qualité de marin, l'amiral Lazareff n'avait songé qu'à une attaque par mer. Il ne lui était pas venu à l'esprit que Sébastopol pût être sérieusement attaquée par terre, et des travaux complémentaires allaient être exécutés lorsque éclata la guerre de 1854. On jugera de l'importance des travaux projetés par ce fait, que l'entrepreneur qui en avait été chargé reçut, par suite de leur non exécution, une indemnité d'un million.

Surprise par une attaque de terre, Sébastopol n'avait pour toute défense qu'un sol légèrement ondulé et une ceinture de ravins qui en commandaient toutes les approches. Un homme de génie sut tirer de cette disposition du sol un parti merveilleux ; et, par un tour de force unique peut-être dans l'histoire des siéges, c'est en notre présence et sous les yeux mêmes de l'assiégeant que furent élevées ces redoutes formidables qui nous arrêtèrent si longtemps et nous coûtèrent tant de sang.

Mais le moujik demandé m'attend sur le siége de son drosky, Nicolas s'y est déjà installé, et je me hâte d'aller les rejoindre. La rue Ekaterina, qui conduit par une pente douce du port au large plateau sur lequel a été établi le cimetière, était taillée dans le genre de nos boulevards. Elle offre encore l'aspect d'une large chaussée macadamisée, bordée de maisons, d'arbres, de trottoirs, et, suivant toute apparence, des boutiques nombreuses y entretenaient la vie et le mouvement. Quant à son état actuel, c'est assurément un des plus douloureux spectacles qui puissent se dérouler sous les yeux. Il n'est personne qui n'ait été frappé de l'aspect la-

Digitized by Google

mentable et originalement pittoresque offert par un groupe de maisons à demi démolies; mais que dire d'une rue d'un demi-kilomètre de longueur qui, d'une extrémité à l'autre, ne présente qu'un long tableau de ruines et de débris? Il y avait là de belles habitations en pierres de taille avec portiques, colonnades et balcons; elles ont du s'affaisser sous le niveau égalitaire du boulet, et leurs fragments informes gisent confondus avec ceux de la maison modeste qui s'abritait derrière elles. Rien n'a été épargné. Boulets et obus se sont abattus avec furie sur cette malheureuse cité et semblent s'être fait un jouet de tout ce qu'elle renfermait. Ici une façade renversée laisse pénétrer le regard dans l'intérieur saccagé d'un grand appartement; là une baie de porte miraculeusement conservée introduit au sein de décombres accumulés; ailleurs des caves défoncées ouvrent leur murailles étonnées à l'air et au soleil. Depuis longtemps abandonnée à elle-même, la chaussée sur laquelle nous roulons s'est creusée d'ornières et de trous; l'herbe pousse entre les dalles brisées des trottoirs, et les arbres alignés sur les bas côtés, malingres et sans verdure, semblent pleurer sur cette scène désolée du haut de leurs tiges mélancoliques. La solitude ajoute encore ses tristesses à ce navrant spectacle, et quand parfois un passant traverse la chaussée déserte, on croit apercevoir une ombre errant à travers des tombeaux dévastés.

Je ne me lassais pas de considérer cet étrange tableau. Je voyais les familles chassées de leurs foyers par les bombes et les boulets; je devinais leurs terreurs, je déplorais leur destinée, je trouvais un drame sous les débris de chaque habitation. Cependant, les ruines s'éclaircissent peu à peu et nous gagnons la campagne. Les environs de Sébastopol forment à la ville ruinée une ceinture en harmonie avec son aspect intérieur. Elle comptait autrefois quatre-vingt mille âmes; la Russie avait concentré sa marine de guerre dans ce vaste arsenal, et sa population avait pour noyau un état-major considérable. L'aisance régnait partout, il était peu d'officiers supérieurs qui n'eussent aux environs une habitation de plaisance, et ces champs, maintenant nus et desséchés, étaient alors couverts de villas, de parcs, de riants jardins. Mais Sébastopol, créée par ordre, était une ville essentiellement factice. L'eau y manque presque partout; l'art seul et le travail avaient pu arracher à son sol ingrat de la verdure et des fleurs. Les éléments de sa prospérité ont disparu avec les escadres qui faisaient son orgueil et sa fortune, et six à sept mille âmes, perdues dans ce dédale de ruines, sont aujourd'hui la seule population d'une cité qui n'a plus par elle-même aucun motif d'exister. Les villas ont été détruites

Digitized by Google

par la guerre, toute trace de culture est effacée, le désert et l'abandon règnent seuls sur ces vastes plaines.

Après trois quarts d'heure de cette triste route, nous arrivons devant une grille en fer qui ferme l'entrée d'un vaste enclos carré. La grille nous est ouverte et nous pénétrons dans le cimetière. La nécessité d'enterrer promptement les morts près des lieux où ils avaient succombé, avait forcément amené aux environs de la place la création de soixante-dix fosses où gisaient, sans surveillance et sans honneur, les restes mortels de nos soldats. Cet état de choses, peu digne d'une nation qui honore ses défenseurs, ne pouvait se prolonger longtemps. Le gouvernement français obtint bientôt de la Russie un terrain destiné à réunir tous les corps ensevelis dans ces fosses éparses, et les exhumations s'accomplirent sous la direction d'un officier spécialement envoyé sur les lieux. Au centre du cimetière s'élève une chapelle sépulcrale consacrée aux officiers généraux. Ils gisent à l'intérieur, dans des cercueils de pierre, et leurs noms brillent en lettres d'or sur des plaques de marbre encastrés dans les murs extérieurs. Je lus avec émotion, l'un après l'autre, les noms de tous ces braves, morts au champ d'honneur. Je connaissais leurs exploits, je m'inclinai devant leurs restes, et je payai de sincères regrets ces nobles victimes des passions qui déchirent l'humanité.

Les vingt mille cadavres retrouvés ont été répartis en dix-huit ossuaires construits autour du cimetière. Chaque division, chaque arme, a sa sépulture particulière. Les noms des officiers supérieurs sont inscrits sur des tablettes placées au-dessus de l'entrée, et un caveau surmonté d'une petite chapelle renferme les cadavres exhumés. Le chiffre des morts qui s'y trouvent déposés ne représente pas, il s'en faut, la totalité de nos pertes. Quelques fosses ont pu échapper aux recherches, les malades et les blessés étaient évacués sur Constantinople, et nous n'avons ici sous les yeux que les restes de ceux qui ont succombé sur le champ de bataille ou dans les ambulances.

Martyrs obscurs de la politique, braves soldats qui, jetés par un arrêt du sort sur une terre étrangère, gisez ensevelis loin de votre pays, loin de vos familles, honneur à vous ! Vos noms ne brillent pas en lettres d'or sur vos cercueils, le passant ne les connaît pas, la postérité les ignorera toujours ; mais la France a admiré vos exploits, le monde s'en est ému, et aussi longtemps que la terre conservera le souvenir de votre glorieuse expédition, tous les cœurs généreux honoreront vos mânes et rendront hommage à votre bravoure.

Tandis que la fière Angleterre délaisse, par un inconcevable

Digitized by Google

oubli, les restes mortels de ses soldats dans les cent soixante fosses où ils ont été ensevelis pendant la guerre, la nécropole française de Sébastopol atteint dignement par l'ensemble de ses dispositions le but que le gouvernement s'est proposé. La chapelle centrale domine les dix-huit ossuaires rangés autour d'elle, et ces asiles funèbres s'élèvent dans un vaste jardin coupé de larges allées plantées d'acacias. La garde de ce cimetière a été confiée à un de nos compatriotes qui habite sur les lieux et reçoit un traitement de trois mille francs. Mille francs sont en outre consacrés à l'entretien. Je constatai avec peine que ces derniers fonds ne sont pas employés comme ils devraient l'être. Les chapelles sépulcrales sont dégradées, les arbres dépérissent, l'herbe envahit les allées, et les carrés qu'elles entourent sont dans un état d'inculture à peu près complet. Cette négligence laisse une impression pénible. Le champ des morts consacré à nos soldats est religieusement visité par tous ceux qui mettent le pied sur le sol de la Crimée ; il renferme des dépouilles sacrées pour la France, et il est regrettable que sa tenue ne réponde pas à la pieuse pensée qui leur a assuré ce dernier asile.

En rentrant dans la ville, Nicolas nous fit revenir par un autre quartier afin de me donner une idée complète de son aspect. Nous primes une large rue située à notre gauche, et nous allâmes rejoindre la rue Moiscaya, la seconde des deux grandes artères qui sillonnent Sébastopol. Je retrouvai là, variés à l'infini, les tableaux que m'avait offerts la rue Ekaterina, et je pus contempler, sur une échelle plus grande encore, cet étrange amoncèlement de maisons capricieusement découpées et hachées par une artillerie implacable. Il ne faudrait pas croire toutefois que les boulets anglo-français sont seuls coupables de la dévastation qui frappe si douloureusement le regard. Lorsque les Russes, écrasés par le feu des alliés, se retirèrent sur la rive septentrionale de la rade, ils ne voulurent pas laisser aux vainqueurs le peu d'asiles oubliés par les canons. Le commandant militaire de la place évoqua les souvenirs de 1812 et de Moscou, et des incendiaires autorisés se répandirent de toutes parts la torche à la main. Le feu acheva la ruine commencée par le bombardement, et, après la paix, les habitants mirent le sceau à cette œuvre de destruction en arrachant, pour se les approprier, tous les restes de ferrures, de charpente et de menuiserie épargnés par les flammes.

C'est avec ces débris qu'ont été reconstruites les maisons qui, çà et là, s'efforcent de montrer leur modeste étage au-dessus de cette forêt de murailles ébréchées. Au lieu de se grouper dans un même quartier, sur des emplacements désormais abandonnés, ceux des

Digitized by Google

anciens habitants que leurs intérêts où un pieux souvenir attachait au sol qui les avait vus naître, ont relevé leurs maisons sur les fondations primitives, et la ville nouvelle, disséminée et noyée dans les décombres de l'ancienne, apparaît à peine au milieu des ruines qui l'enserrent de toutes parts.

Avant de rentrer à l'hôtel, je me fis descendre devant un élégant portique de style grec qui s'élève non loin du point de jonction de la rue Moiscaya avec la rue Ekaterina. C'est l'entrée du jardin public. J'y monte par un bel escalier à deux branches, et j'arrive à une large terrasse tracée sur la crête de la colline allongée qui porte Sébastopol. L'avenue principale est large, plantée d'arbres, garnie de bancs nombreux, et un joli pavillon, orné de statues de marbre et entouré de tables, met à la disposition des promeneurs ses rafraîchissements de toute sorte. C'était autrefois le rendez-vous de la belle société de Sébastopol. Chaque soir un orchestre militaire y exécutait des symphonies, et l'on venait, de toutes les parties de la ville, y jouir des fraîches brises de la mer Noire et du panorama splendide qui s'offre aux regards. Ce long plateau domine à la fois la ville elle-même, le port, la rade, la baie de l'Artillerie, les grands forts du nord, la pleine mer, et l'œil ne s'arrête, du côté de la terre, qu'aux lignes verdâtres des sombres forêts qui bordent au loin l'horizon. Cette admirable promenade est aujourd'hui déserte, et, sauf l'avenue principale, elle est laissée dans un état déplorable. Ses talus se dégradent, les hautes herbes l'envahissent, et il y a ici, comme dans tout ce qui ressort des services publics à Sébastopol, un incroyable parti-pris de négligence et d'oubli. Gouvernement et administration semblent avoir détourné les regards d'une cité déshonorée à leurs yeux, et ils voient avec indifférence l'abandon couronner l'œuvre destructive de la guerre.

Je suis revenu bien des fois sur ce merveilleux belvédère. J'y suis revenu lorsque le soleil, soulevant au-dessus des cimes du Taurus son front étincelant, inondait de ses feux carressants ciel, terre, mer, montagnes ; j'y suis revenu lorsque l'astre, après avoir accompli sa carrière diurne, plongeait au sein de l'Euxin son globe enflammé pareil à une bombe vomie par les batteries de la rade. Mais c'est le soir surtout que j'aimais à m'y rendre. Sous les pâles clartés de la lune, la ville ruinée prenaient des aspects fantastiques. Ici, un suaire maculé semblait recouvrir son cadavre ; ailleurs des pans de murailles figuraient des fantômes cherchant la trace de leurs anciennes demeures ; partout la solitude et le silence de la tombe. Un accès de mélancolie misanthropique envahissait alors mon esprit, et je revenais en maudissant la folie des hommes qui,

Digitized by Google

jetés pour quelques années sur la terre, consacrent d'un pôle à l'autre leur intelligence à s'entretuer et à détruire les œuvres de leurs semblables. Qui donc, me disais-je, préside à ses hécatombes humaines? Qui a soufflé dans le cœur humain cette fureur de tuer et de détruire qu'il porte jusque dans ses jeux ? L'homme ne serait-il qu'une bête féroce encore mal apprivoisée ? — Je rentrais alors dans ma chambre en lançant sur mes deux compagnons un regard de défiance, et je ne m'apaisais que lorsque l'honnête clergyman, l'air épanoui et bienveillant, me criait du fond de la salle : « *Well*, *sir*, êtes-vous content de votre journée ? »

J'étais curieux de voir comment notre hôtelier s'y prendrait pour remplacer par son jardin la salle à manger qu'il nous avait si obligeamment abandonnée. Mais je m'aperçus bientôt que les usages locaux lui donnaient pour cela plus de facilité que je ne l'avais pensé. Et d'abord, il n'y avait à l'hôtel, en fait d'étrangers, que les trois anglo-français ; les Russes, seuls, l'occupaient en totalité. Sébastopol et Odessa, situées toutes deux au bord de la mer, sur les points les plus méridionaux de l'empire, et pourvues de ressources de tout genre, étaient, il y a quinze ans, des stations d'été fort recherchées de la société russe. Les bains de mer y attiraient un grand nombre de familles, et ce nombre était d'autant plus considérable, que les Russes, à cette époque, n'obtenaient que très-difficilement l'autorisation de voyager à l'étranger. Les oisifs du grand monde moscovite venaient y dépenser leur temps et leurs revenus, et ces deux villes étaient à la Russie ce que sont à la France Dieppe, Boulogne, Trouville et Biarritz. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les Russes ont la liberté de semer leurs roubles dans toutes les capitales de l'Europe, et Odessa a heureusement remplacé par le commerce et l'industrie les profits suspects que lui apportait un monde exclusivement voué au plaisir. Les deux villes continuent néanmoins à recevoir les familles que leur fortune ou leurs goûts retiennent en Russie, et leur affluence à Sébastopol prouve qu'aux yeux des Russes cette ville n'a pas perdu tous ses attraits.

Quand j'arrivai, vers sept heures, dans la salle à manger improvisée, elle était à peu près remplie de monde. Des tables de différentes dimensions garnissaient un large espace réservé au milieu de massifs d'arbres, d'arbustes et de fleurs, et une élégante société composée d'officiers en uniforme, de dames et de jeunes filles, était groupée autour d'elles. En vérité, Wetzell avait eu une excellente idée ; rien n'était plus charmant que cette sorte de réunion champêtre, et je me figure que, loin de maudire les nouveaux en-

Digitized by Google

vahisseurs, les Russes, cette fois, leur adressèrent des actions de grâce. Je m'étais placés discrétement à une table où il n'y avait que des hommes, et je m'aperçus bientôt que, sauf cette table collective, on ne servait partout que du thé et des pâtisseries sèches. Les Russes dînent ordinairement à trois heures ; ils se font toujours servir dans leur appartement, et leur repas du soir se borne à une collation légère que ne pouvaient manquer de rendre plus agréable la verdure et les fleurs.

Bien que le jardin ne fût occupé que par des sujets du czar, je m'y serais cru facilement ailleurs qu'en Russie si je ne m'en étais rapporté qu'au témoignage de mes oreilles. Le français et l'anglais y faisaient seuls les frais de la conversation, et ces deux langues y étaient parlées avec une merveilleuse pureté. Le français, surtout, est en Russie un idiôme familier à ceux qui se piquent d'avoir reçu quelque éducation, et les Russes ne parlent guère d'autre langue entre eux, au grand scandale des Moscovites de l'ancien régime qui s'indignent de cet affront fait à la langue nationale. J'y trouve, quant à moi, un avantage précieux dont nous devrions bien savoir profiter. Cet usage entoure les familles russes, vis-à-vis de leurs gens de service, d'une barrière infranchissable ; rien ne transpire au dehors de leurs paroles et de leurs pensées, et ils se placent ainsi à l'abri d'indiscrétions dont nous n'avons que trop souvent à souffrir.

III

Plus d'une fois déjà, depuis ma récente arrivée, mes yeux étaient tombés sur la tour Malakoff et le grand Redan, et j'avais peine à en détacher mes regards. Le 8 septembre 1855, on se le rappelle, tandis que le second résistait avec succès aux énergiques attaques des Anglais, la première, enlevée d'assaut par les Français, donnait aux alliés les clefs de Sébastopol et mettait fin à la guerre. Impatient de poser le pied sur ces formidables remparts dont, il y a quinze ans, le nom était dans toutes les bouches, je priai Nicolas de prendre les dispositions nécessaires pour accomplir cette excursion, et, le lendemain, nous étions à cheval à cinq heures du matin.

Nous suivons de nouveau la rue Ekaterina ; mais avant de la quitter, je tiens à voir de près un édifice de forme grecque qui la domine et s'élève à la naissance du promontoire occupé par la ville.

Digitized by Google

Nous y parvenons par une rampe courte mais assez roide, et j'apprends, non sans quelque étonnement, que c'est l'ancienne cathédrale. Le style grec compte décidément de nombreux fidèles sur les côtes de la mer Noire. Il nous est apparu pour la première fois dans les palais d'Odessa; nous l'avons retrouvé à Sébastopol dans les propylées du port et le portique du jardin public; il se révèle ici de nouveau dans une église chrétienne, sous la forme de l'un des monuments les plus parfaits de l'art athénien, le temple de Thésée. Sauf son fronton triangulaire un peu ébréché, cet édifice, doublement grec par le style de son architecture et sa destination religieuse, a été scrupuleusement respecté par les boulets. Il présente quinze colonnes de côté sur six de front, et pas une d'elles ne fait défaut à son élégant péristyle dorique. Mais en en faisant le tour à travers les épaisses broussailles qui le dévorent déjà, je remarque que l'intérieur a été affreusement saccagé. Comme les livres, les édifices ont leur destinée, et par un singulier caprice du sort, cette église, qui remonte à trente ans à peine, est aujourd'hui plus dégradée que le temple élevé au héros grec cinq cents ans avant notre ère. La cathédrale n'a pas été restaurée; mais une haute armature de charpente qui se dresse non loin de là indique le lieu où se reconstruit en ce moment le centre de la piété sébastopolitaine.

Nous continuons notre route en doublant la pointe du port du Sud, et nous atteignons bientôt la colline sur laquelle reposent la statue de l'amiral Lazareff et la vaste caserne percée à jour qui a déjà frappé nos regards. Cette colline fait partie de l'important faubourg de Karabelnaia, qui se développe sur l'autre rive du port. La saillie qu'elle forme se prolongeait autrefois jusqu'à la mer; mais l'espace manquait à ses pieds, et ce promontoire dut disparaître en partie jusqu'à une hauteur de deux mètres au dessus du niveau des eaux. La large coupure qui en est résultée a formé un grand talus à pic sur le sommet duquel nous sommes en ce moment, et, de ce point élevé, nous pouvons embrasser l'ensemble des dispositions prises sur une vaste échelle pour protéger, contre une attaque par mer, le vaste refuge des escadres russes dans la mer Noire.

A l'entrée même de la rade, et sur la rive droite du nord, s'élève, sur une langue de terre avancée, le fort Constantin, dont les feux se croisaient avec ceux du fort de la Quarantaine et du fort Alexandre placés en face sur la rive du sud. Quelques centaines de mètres plus loin, le fort Michel croisait les volées de son artillerie avec celles du fort Nicolas; et, non loin de là, le fort Soukaia venait en aide au fort Saint-Paul, son partenaire de la rive du sud. Sept forts redoutables, armés de cinq cents pièces de canon, couvraient donc la rade

Digitized by Google

et laissaient peu de chance de succès à une flotte assez audacieuse pour essayer d'en forcer l'entrée.

Ce formidable armement n'effrayait pas les alliés. En rendant compte des débuts de l'expédition, j'ai laissé les flottes se préparant à cette périlleuse entreprise et l'armée de terre investissant de son côté le fort du nord pour placer entre deux feux cette puissante redoute. Des vapeurs envoyés en éclaireurs avaient constaté que sept gros vaisseaux de ligne étaient embossés devant la passe, entre le fort Constantin et le fort Alexandre; le reste de la flotte russe ne pouvait tarder à prendre les mêmes positions, et tout annonçait que les escadres alliées allaient avoir à soutenir une de ces luttes terribles où le génie de la destruction déploie tous ses efforts, prodigue toutes ses ressources. Il n'en était rien. Dans la matinée du 24 septembre, de sourdes détonations paraissant venir du côté de Sébastopol attirèrent l'attention des amiraux. Un bâtiment léger fut aussitôt expédié en reconnaissance, et il rapporta la nouvelle que les sept vaisseaux embossés à l'entrée de la rade avaient été coulés bas par les Russes. La coque des navires avait disparu; mais leur mâture s'élevait au-dessus des eaux, et cette barrière infranchissable coupait court à tout espoir de pénétrer de vive force dans la rade.

Cette nouvelle produisit au sein des alliés l'effet d'un coup de foudre. Projets et préparatifs, tout était bouleversé; les forces navales, réduites à l'impuissance, laissaient retomber sur l'armée de terre tous les périls d'une lutte déjà redoutable, et, pour la seconde fois depuis l'ouverture de la guerre, les alliés se trouvaient dans l'obligation de modifier leur plan de campagne. Les flottes durent se résigner à un rôle passif, et un mouvement tournant heureusement accompli conduisit l'armée de terre devant le front méridional des fortifications de Sébastopol.

On a taxé de pusillanimité avec une apparence de raison la résolution qui dérobait la flotte russe aux chances incertaines d'un combat naval; cependant il n'est pas douteux que ce sacrifice eut pour la Russie de salutaires conséquences. Il sauva le reste de ses vaisseaux d'une destruction probable, et, en arrêtant les escadres ennemies sur le seuil de la rade, il leur ferma le cœur de la place et contraignit les alliés à convertir leur double attaque en un simple siége de terre. La prolongation de la lutte et les pertes énormes qui en furent la suite réduisirent plus tard à néant cet avantage momentané; mais on n'a jamais contesté à un adversaire le droit de retarder sa défaite, et cette considération suffit, ce me semble, pour justifier la mesure extrême prise par la marine russe.

Quant au singulier contraste que présente la côte nord, encore

Digitized by Google

pourvue de ses forts, avec la côte sud, qui n'a plus les siens, il s'explique facilement. Après l'enlèvement de la tour Malakoff, lorsque les Russes reconnurent qu'il leur était impossible de tenir plus longtemps dans les fortifications qui couvraient la partie méridionale de la rade, ils les firent sauter, et se réfugièrent par un pont de bateaux sous la protection des forts du nord. A cette époque, l'empereur Nicolas était mort, et des espérances de paix, ardemment carressées par les nations belligérantes, commençaient à se faire jour dans les conseils des souverains. Ces forts furent mollement attaqués par notre artillerie; ils réparèrent immédiatement leurs brèches, et ils sont aujourd'hui dans l'état où les ont laissés les alliés lors de l'évacuation de Sébastopol. Réduits à leurs seules forces, les forts du nord sont désormais impuissants, et ils ne sauraient constituer ni une défense sérieuse pour la Russie, ni un péril pour l'Europe. Les matériaux provenant de la démolition des forts du sud servirent à construire les magasins, chantiers et ateliers de réparation qui entourent le port, et les anciens foyers de destruction, détruits par la main de leurs auteurs, ont disparu en laissant à peine quelques vestiges de leur existence.

IV

Retournons-nous maintenant et faisons face à l'est. Devant nous se dresse la statue colossale de l'amiral Lazareff sur sa base de granit. La grande façade de la caserne Alexandre s'élève derrière et forme au géant de bronze une vaste toile de fond qu'il domine de toute la tête. Une inscription nous apprend que l'amiral est mort en 1850 et que cette statue lui a été érigée en 1866. Ces deux dates ont leur signification. Nous voyons par la première que le destin s'est montré clément envers le créateur de Sébastopol. Il lui a épargné le chagrin de voir tomber l'œuvre de sa vie entière, et l'on peut croire que l'habile interprète des volontés de l'empereur Nicolas fut mort de désespoir à la vue de cette ville en ruines, de ces forts détruits, de cette rade déserte. La douleur n'est pourtant pas le sentiment que le sculpteur a imprimé sur le front de l'amiral. La statue tourne le dos au plateau de la Chersonèse, aux plaines immenses de la sainte Russie; mais elle fait face aux ports, à la ville, à la mer. Son attitude est hautaine, son geste est impérieux et violent. On dirait que le puissant empire qui s'étend derrière lui l'inspire et

Digitized by Google

parle par sa voix, et l'on croit entendre le géant du nord évoquer à son tour un vengeur du sein des ruines qui l'environnent :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor

Erigée il y a trois ans à peine au milieu d'une ville détruite et abandonnée, cette statue est-elle un hommage rendu à d'éminents services ou une protestation contre un état de choses imposé par la force ? Je n'ai pas le droit d'en savoir plus à ce sujet que n'en dit le piédestal, et je livre cette question aux méditations de ceux qui ont la haute mission de veiller sur la paix du monde. On peut remarquer toutefois que la Russie a renoncé par le traité de Paris à rétablir l'œuvre de l'amiral Lazareff, et l'on s'explique difficilement ce culte pour une mémoire qui ne peut plus rappeler aujourd'hui que des sacrifices considérables et des pertes inutiles d'hommes et d'argent.

La caserne Alexandre était divisée en deux immenses corps de bâtiments tous deux également ruinés. Il n'en reste plus que de grands pans de murailles ébréchées, et je retrouve ici l'aspect désolé que présente le reste de la ville. Après avoir détaché de la colline de Karabelnaia la partie qui obstruait les abords du port, l'amiral Lazareff en fit niveler le sommet, et l'on y construisit, à la suite l'un de l'autre, trois édifices dont la réunion, ici surtout, a une douloureuse signification : une caserne, un hôpital, une église. Ce sont là, en effet, trop souvent, les étapes du soldat en temps de guerre, et Dieu sait combien de fois, pendant le siége, elles furent parcourues par les innombrables victimes de cette longue et sanglante lutte. Le cimetière, quatrième et dernière étape, pourrait nous édifier à ce sujet; mais il est loin de nous, et s'étend de l'autre côté de la rade, sous la protection de la citadelle du Nord. Les asiles consacrés à la douleur et à la prière ont été respectés par les boulets; les dégradations qu'ils présentent sont l'œuvre des Russes, qui n'en ont laissé subsister que les murailles extérieures. Rien, au surplus, n'avait été oublié dans cette création grandiose. En prévision du manque d'eau, de vastes citernes avaient été creusées sous les casernes et sous l'hôpital, et la multiplicité des puits ouverts dans les cours intérieures annonce avec quel soin on s'était appliqué à pourvoir à toutes les éventualités.

Après avoir fait le tour des casernes, nous quittons le faubourg de Karabelnaia, et un chemin à l'état de sol naturel nous amène au pied du rempart dit « Tour Malakoff. » Ce n'est pas sans quelque peine que nos chevaux en gravissent les pentes. Ce sol a été maintes fois creusé, fouillé et retourné dans tous les sens par les habitants

Digitized by Google

pour en arracher les fragments de métal qui s'y trouvaient enfouis, et en dépit du nombre des visiteurs qui, depuis quinze ans, se sont frayé un chemin sur les flancs de l'héroïque mamelon, les anciennes tranchées et leurs parapets arrêtent à chaque instant notre marche. Le sommet offre une superficie d'un hectare environ, et tandis qu'à Sébastopol tout porte le sceau de la destruction et de la mort, la nature, reprenant ici ses droits, a couvert d'épais taillis cette terre labourée par les boulets et engraissée de sang humain. Cette riche végétation inspire une sorte d'horreur; on tressaille en songeant à l'origine des éléments qui fécondent ce sol, et l'on craindrait, en en détachant un rameau, de voir le sang suer par les pores de la blessure. Nous traversons les taillis en suivant un sentier qui serpente au milieu des massifs de verdure, et, quelques instants après, nous voyons se dresser devant nous une large demi-lune à demi démolie. C'est la tour Malakoff proprement dite, ce sont les restes de l'ouvrage bastionné qui a donné son nom à cette formidable redoute.

Le drame de Sébastopol, dont nous avons vu à l'Alma les premières scènes, se divise en une multitude de tableaux qui peuvent se résumer en cinq grands actes : Inkermann, le Mamelon-Vert, le 18 juin, Traktir et Malakoff. Sauf l'assaut infructueux du 18 juin qui coûta aux alliés, sans compensation, des pertes douloureuses, chacun de ces glorieux épisodes marque un pas de plus vers le dénoûment suprême qui devait livrer aux efforts combinés de la France et de l'Angleterre le redoutable rempart de la puissance russe. A Inkermann, dès le début des opérations du siége, le prince Menschikoff ne voulait rien moins que couper en deux les armées alliées et les jeter à la mer l'une après l'autre. Les préparatifs étaient considérables, le succès ne semblait pas douteux, et les fils de l'empereur, les grands ducs Michel et Constantin, étaient arrivés de Saint-Pétersbourg pour stimuler les courages et prendre leur part du triomphe. Les deux armées, prises au dépourvu, se trouvèrent un instant à deux doigts de leur perte; mais dans cette mémorable journée, la valeur des soldats, plus encore que l'énergie des chefs, assura la victoire aux drapeaux anglo-français. La grandeur de l'échec répondit à la présomptueuse confiance de l'ennemi, et les princes, consternés, s'éloignèrent, pour n'y plus revenir, d'un champ de bataille où ils avaient trouvé une si cruelle déception.

L'enlèvement du Mamelon-Vert inaugura d'une manière brillante la reprise de l'offensive par les alliés après les pénibles épreuves de l'hiver. Depuis Inkermann, l'assiégé refusait obstinément la lutte en rase campagne, et force avait été d'aller le chercher derrière ses

Digitized by Google

fortifications. Il fallut de longs jours de veilles et de combats pour l'atteindre sur ses formidables remparts ; il fallut ouvrir bien des tranchées, élever bien des parapets, entasser bien des gabions ; mais la valeur de nos soldats couronna dignement huit mois de constance et de patiente énergie. Le 7 juin 1855, tandis que les Anglais envahissaient froidement et enlevaient de haute lutte le poste des Carrières, le Mamelon-Vert cédait à l'élan irrésistible de nos troupes, et Malakoff, dernière étape des périls et de la gloire, montrait à leurs yeux impatients ses flancs hérissés de canons.

Au pont de Traktir, le successeur du prince Menschikoff se proposait de prendre une éclatante revanche de la défaite d'Inkermann. On était arrivé au milieu d'août : les Anglo-Français gagnaient chaque jour du terrain, un assaut prochain paraissait inévitable, et il fallait frapper un grand coup ou se résigner à une chute imminente. Secouru par un beau désespoir, le prince Gortschakoff descend à son tour dans l'arène à la tête de soixante-dix mille hommes et de soixante pièces de campagne. Les drapeaux russes ont été solennellement bénis par les popes ; tous les cœurs ont imploré au pied des autels le secours de la Panagia, le sol sacré de la Russie va enfin être purgé de la présence de l'étranger. Illusion excusable du patriotisme aux abois ! Les alliés sont sur leurs gardes ; ils reçoivent sans être ébranlés les attaques furieuses d'un ennemi trois fois supérieur en nombre, déconcertent tous les plans par leur impétuosité, déjouent tous les efforts par leur vigueur, et, au bout de quelques heures, les bataillons russes, repassant en hâte la Tchernaia, ne rapportent derrière leurs remparts que des espérances déçues et le pressentiment douloureux d'une prochaine et dernière défaite.

Vingt jours seulement devaient s'écouler entre cette tentative désespérée et le triomphe définitif qui couronna onze mois d'épreuves et de lutte acharnée. Certes, quand l'obscur entrepreneur des fortifications de Sébastopol, le sieur Malakoff, élevait à ses frais la tour qui porte son nom et en faisait hommage à son souverain, il était loin de se douter que le souvenir d'un grand fait d'armes resterait attaché à ce nom, et qu'un duc de l'empire français serait un jour fier de le porter. C'est cependant ce qui arriva. Six mois d'un bombardement à peu près infructueux avaient fait reconnaître aux chefs de l'armée française que le côté vulnérable de la place n'était ni le bastion du Mât, contre lequel s'évertuaient en vain leurs canons, ni même le Grand-Redan, sur lequel se portaient les efforts des Anglais. La direction du siége avait passé dans d'autres mains ; le nouveau commandant en chef apportait avec lui des plans neufs, des résolutions énergiques, et, dans sa pensée, le point sur lequel

Digitized by Google

devait se concentrer l'attaque était précisément le large tertre signalé depuis longtemps à l'attention des alliés par la tour qui en occupait le sommet. Ce point dominait en effet les immenses travaux accumulés devant Sébastopol ; il commandait à la fois la ville, la rade, le faubourg de Karabelnaia, et rien ne devait résister à un ennemi maître d'écraser sous ses feux plongeants toutes les défenses placées à la portée de son artillerie.

Mais, pour s'emparer de cette redoute, le général Pélissier avait un double siége à faire : avant de la conquérir sur les Russes, il fallait l'obtenir des Anglais. Au début des opérations, et lors de la distribution des rôles entre les deux armées assiégeantes, les Français s'étaient chargés d'agir contre le bastion du Mât ; les positions de Malakoff et du Mamelon-Vert, laissées alors sur le second plan, s'étaient trouvées comprises dans les lignes anglaises. Quand l'expérience eut révélé leur importance, la tâche de pousser activement les cheminements contre ces deux redoutes incomba tout entière à nos alliés, et il devint bientôt évident que l'insuffisance de leurs moyens d'action et la lenteur de leurs mouvements faisaient perdre aux armées alliées des instants précieux. Les Anglais, qui proclament avec une si haute raison que le temps est de l'argent, *time is money*, semblent ignorer qu'à la guerre le temps est du sang humain. Cette lenteur leur coûta cher pendant le cours de la campagne, et elle faillit plus d'une fois compromettre les avantages d'une mâle bravoure et d'une solidité à toute épreuve. Depuis le départ des flottes jusqu'à l'arrivée des armées sous les murs de Sébastopol, ce défaut endémique avait fait maintes fois le désespoir du maréchal Saint-Arnauld, et, cette fois encore, il menaçait de faire perdre aux deux armées le fruit de longs et pénibles travaux. Les Russes, de leur côté, n'étaient pas restés inactifs. Le colonel Totleben, que cette défense mémorable devait faire parvenir aux grades les plus élevés, était là, toujours sur la brèche, veillant à tout, songeant à tout; et les premiers travaux des Anglais lui avaient promptement révélé les dispositions nouvelles prises par l'assiégeant. Il n'eut pas de peine à gagner nos alliés de vitesse, et les parallèles anglaises étaient encore loin du rempart à enlever que déjà le Mamelon-Vert et Malakoff, pétris, remaniés et transformés par des milliers de bras au gré d'une merveilleuse intelligence, présentaient aux Anglo-Français un front redoutable.

Céder à leurs alliés ces points d'attaque, c'était, de la part des Anglais, une reconnaissance tacite de leur insuffisance. Ce sacrifice, nécessaire à l'intérêt commun, leur pesait vivement, et deux mois durant, ils s'étaient refusés à l'accomplir. L'arrivée du général Pélissier dénoua une situation qui n'était plus tenable. Le temps

Digitized by Google

des hésitations, des lenteurs, était passé : il fallait agir, agir avec promptitude et énergie, et montrer enfin à la France et au monde que les armées des deux premières nations de l'Europe n'entendaient pas se borner, devant Sébastopol, à une perpétuelle et dévorante défensive. Au mois de mai, les Anglais durent se résigner. Les opérations prirent dès lors une tournure nouvelle, les travaux avancèrent rapidement, et le Mamelon-Vert, brillamment enlevé, ramena dans les esprits la confiance et l'espoir.

Cette importante conquête acheva de déterminer nettement la tâche dévolue à chaque armée. Malakoff et le Grand-Redan, considérés comme les clefs de la place, devinrent l'objet de tous les efforts, et, tandis que les Anglais poursuivaient le défilement de leurs tranchées devant la seconde de ces redoutes, les Français redoublèrent d'activité dans leur marche devant la première.

V

Cet aperçu sommaire des principales phases du siége était peut-être nécessaire pour ramener un instant l'intérêt sur le théâtre où s'est accomplie cette longue et glorieuse épopée. Essayons maintenant de monter sur la tour érigée par le sieur Malakoff. Ruinée dans sa partie supérieure, elle a conservé sa voûte casematée, et l'escalier qui conduit au sommet est encore en bon état. Le panorama qui s'y déploie est émouvant et grandiose ; mais il est empreint d'une profonde tristesse, et sa grandeur est tout entière dans les souvenirs qu'il rappelle. Une cité pleurant sur ses ruines, le cimetière où sont entassés ses défenseurs, une rade veuve de ses escadres, une campagne nue et désolée, tels sont les premiers objets qui frappent la vue. Nous pouvons toutefois, du haut de cet observatoire, reconnaître la disposition des alentours de la ville, et quand nous en aurons pris une idée, nous comprendrons mieux comment une place complétement dépourvue de fortifications au commencement de la campagne, put braver pendant près d'une année les efforts réunis de deux grandes nations.

Les abords de Sébastopol ne se prêtaient pas moins aux fortifications de terre que sa rade aux défenses de mer. Le golfe qui a donné naissance à la rade pénètre dans le flanc de la Chersonèse, sur une longueur de huit kilomètres, et, sur son parcours, il s'est ouvert,

Digitized by Google

nous l'avons vu, cinq ou six baies dont la principale forme le port de la ville. Ces baies ne sont autre chose que le prolongement d'un nombre égal de ravins qui, descendant du plateau de la Chersonèse, font aboutir à la rive du sud, et par suite aux abords de la place, toutes les dépressions que présente le sol. Les ravins dits de la Quarantaine, du Port-du-Sud ou des Anglais, de Woronzoff, de Karabelnaia, d'Oupatanoff, d'Outchakoff et du Carénage, découpent ainsi la côte en une série de promontoires dont les deux principaux sont occupés par la ville et l'important faubourg de Karabelnaia. Par leur réunion sur une côte de médiocre étendue, ces ravins forment une ligne d'escarpements naturels éminemment favorables à la défense, et, à l'aide de l'artillerie enlevée aux flancs de leur flotte paralysée, les Russes avaient élevé sur les points culminants, élargis et nivelés, des batteries nombreuses, que rendaient plus redoutables encore la puissance des pièces dont elles étaient armées.

En avant de cette ligne de fortifications, une nouvelle série d'ouvrages avancés constituait une seconde ligne de défense destinée à protéger les approches de la première; et, en arrière, du côté de la ville, une double enceinte hérissée de canons complétait ces prodigieux travaux. Le bastion central, le bastion du Mât, le Grand-Redan et la tour Malakoff, reliés entre eux par des retranchements solidement construits, formaient les principales défenses de la première ligne; la seconde, un peu moins forte, se composait des ouvrages dits du Deux-Mai, des Carrières, du Mamelon-Vert, des Ouvrages-Blancs, établis à cinq cents mètres en avant. C'est en face de cette quadruple ligne de feux croisés que les alliés avaient dressé leurs tentes, et leur tâche, à eux, était de se frayer un chemin à travers ces obstacles formidables, qui, d'une extrémité à l'autre de la rive méridionale de la rade, présentaient un front de deux mille pièces d'artillerie.

Félicitons-nous que l'amiral Lazareff, dans ses préoccupations exclusives de marin, n'ait songé qu'à protéger Sébastopol contre une attaque par mer. S'il eût compris dans ses vastes plans la ligne de collines qui environne la ville; si l'empereur Nicolas, complétant son œuvre, eût eu le temps d'exécuter les travaux ordonnés dès les premiers bruits de guerre, je me demande avec effroi quel épouvantable sacrifice d'hommes et d'argent eût nécessité la prise de cette place redoutable. Les pertes cruelles qu'ont entraînés onze mois de siége devant des remparts élevés en notre présence sont de nature à faire réfléchir, et nul n'oserait affirmer que nos efforts les plus énergiques auraient eu un résultat plus satisfaisant que les stériles démonstrations opérées pendant deux ans par les escadres

Digitized by Google

anglaises devant les fortifications inexpugnables de Cronstadt.

Avant de quitter cet imposant tableau, donnons un dernier coup d'œil à cette belle rade, dont rien n'altère aujourd'hui l'éblouissante nappe d'azur. La Russie avait accumulé dans ces eaux plus de cent bâtiments de guerre. Le gros de la flotte se composait de quinze vaisseaux de haut bord, armés de pièces de 90; le surplus était formé de frégates, corvettes et avisos, soit à voile, soit à vapeur. Les sept gros navires coulés à la hâte à l'entrée de la rade avaient été ensevelis sous les eaux avec leurs canons et leurs agrès; on prit plus tard le temps de désarmer les autres, et leur immense artillerie couvrit Sébastopol d'une épaisse cuirasse de fonte et d'airain.

Quelques mois plus tard, lorsque les alliés, gagnant chaque jour du terrain, eurent poussé leurs approches sous les remparts mêmes de la place, des batteries bien dirigées purent atteindre le reste de la flotte jusque dans la baie étroite où elle s'était réfugiée; et dans ces navires serrés l'un contre l'autre, battus par notre artillerie et impuissants à se défendre, on eût eu peine à reconnaître l'escadre qui, une année auparavant, rentrait triomphalement à Sébastopol, couverte des faciles lauriers de Sinope et traînant à sa suite les vaisseaux turcs échappés au bombardement. Trois navires toutefois avaient conservé leur armement et soutinrent vaillamment la lutte jusqu'au dernier jour. Mais au moment de quitter la place, les Russes ne voulurent laisser aux vainqueurs aucun trophée de leur victoire. Détruire sans pitié, tel était le mot d'ordre immédiatement donné sur tous les points évacués, et, tandis que de sinistres détonations annonçaient les ravages accomplis par la mine sur les fortifications, tandis que l'incendie allumé par la main des vaincus dévorait les ruines de Sébastopol, tout ce qui restait de la puissante *armada* de la mer Noire s'engouffrait au sein de ces mêmes eaux naguère si fières de la porter.

Ce fut une perte immense. Sauf deux ou trois bateaux à vapeur assez promptement remis en état de service, tous les bâtiments immergés se trouvèrent à jamais sacrifiés. On parvint à en dépecer quelques-uns et à les retirer des eaux par fragments; les autres, les plus gros surtout, furent démâtés et abandonnés à l'action érosive des tarets.

On se figure facilement l'aspect que donnaient à la rade cent navires de guerre disséminés à sa surface et l'animation qu'ils répandaient autour d'eux. Solidement plantées au fond de leurs coques gigantesques, les hautes mâtures des grands vaisseaux déployaient dans les airs leurs longs bras et l'inextricable réseau de leurs agrès. De la pleine mer à la rade, du port à la ville, aux ateliers, aux divers points abordables du rivage, tout était vie et activité. Les ca-

Digitized by Google

nots des commandants, les vapeurs de service, les chaloupes des matelots, fatiguaient sans relâche une mer calme et limpide, et les mille bruits surgissant du sein de cette vaste fourmilière humaine, communiquaient à l'atmosphère elle-même le mouvement qui régnait sur la terre.

La vie est aujourd'hui éteinte sur ces plages désolées. La mer recouvre pour toujours de son glauque linceul les escadres qui faisaient son orgueil, et l'œil cherche vainement une barque sur ces eaux tant de fois labourées par de puissantes carènes. La triste flore des ruines a envahi Sébastopol; le désert l'enserre de toutes parts, le silence s'est assis sur ses rives. Cette vue navre le cœur, on songe à la belle strophe de Denne-Baron, et l'on redit involontairement avec lui :

Plus de flottes dans Tyr, plus de chants dans Ninive!...

Dérobons-nous à cette douloureuse contemplation, et reportons sur le glorieux théâtre de la lutte notre regard et nos pensées. Nous sommes ici au cœur même des lieux où se dénoua dans un suprême effort le drame aux cent tableaux qui se déroulait depuis onze mois au milieu du feu, du sang et de la boue, et de quelque côté que nous portions la vue, nous en retrouvons les traces profondément imprimées dans le sol. De tous côtés, courent à travers la campagne de longues tranchées qui se développent en lignes concentriques autour de la ville, l'enferment dans un cercle de plus en plus étroit, et vont se perdre dans les ondulations du terrain. Ces lignes sont reliées entre elles par des tranchées obliques, qui s'arrêtent, poursuivent leur marche, se replient sur elles-mêmes et semblent n'obéir qu'aux inspirations de la fantaisie, tandis que l'art le plus consommé a présidé à leur direction. Au delà des premières lignes, les tranchées se multiplient, s'étendent dans tous les sens, s'enchevêtrent les unes dans les autres, et forment à la surface du sol un vaste et inextricable labyrinthe. Suivons des yeux celle qui passe à nos pieds et s'arrête d'un côté au ravin de Karabelnaia, et de l'autre au ravin du Carénage. Celle-là est digne d'attention entre toutes. C'est la septième et dernière parallèle ouverte devant le front de la tour Malakoff; c'est de là que, le 8 septembre 1855, s'élancèrent les colonnes d'assaut qui plantèrent triomphalement sur son sommet l'étendard victorieux de la France.

Mais que de labeurs, de temps et de sang dépensés pour ouvrir ce simple fossé! Dans un siége réduit aux proportions ordinaires, trois parallèles suffisent généralement pour atteindre le but que se propose l'assiégeant. La première est ouverte à mille mètres envi-

Digitized by Google

ron de la place. C'est un long et large sillon dont la terre, rejetée en avant, forme une sorte de parapet destiné à protéger ceux qui en occupent l'intérieur. Bien que tracée à portée du feu de l'ennemi, cette première tranchée s'exécute sans trop de dangers et de pertes. Pendant la nuit, des hommes armés de pioches et de pelles et relevés de trois heures en trois heures, travaillent simultanément sur une même ligne, et quand le retour de la lumière révèle aux assiégés l'œuvre accomplie dans les ténèbres, la troupe de garde a déjà conquis un premier abri derrière la levée de terre qui borde le fossé. La seconde tranchée, ouverte parallèlement à la première, à six cents mètres en avant, présente déjà des difficultés plus sérieuses. Pour atteindre les points qu'elle doit occuper, il faut cheminer obliquement sous une grêle de projectiles, éviter à tout prix les feux d'enfilade, tenir un compte scrupuleux de la position des batteries ennemies, fortifier par des gabionnades les parapets sans cesse labourés par l'artillerie de la place ; il faut enfin disposer sur les points les plus avantageux l'emplacement de batteries destinées à contrebattre celles de l'assiégé. La troisième parallèle s'ouvre le plus près possible des remparts, aussi près du moins que le permettent la disposition du terrain et les ressources de l'attaque, et il est assez rare que l'assiégeant se trouve dans l'obligation de pousser plus loin ses travaux d'approche.

Ces tranchées parallèles, successivement tracées en avant l'une de l'autre, ont un but clairement déterminé : réduire autant que faire se peut l'espace que doivent franchir à découvert les colonnes d'assaut pour atteindre la brèche ouverte par l'artillerie. On comprend dès lors l'importance qu'attachent assiégeants et assiégés à ces travaux qui se présentent sous la simple apparence d'une œuvre de terrassement. Tandis que l'assiégeant s'applique avec ardeur à poursuivre la marche de ses sapes à travers les difficultés offertes par la nature du sol et le feu de l'ennemi, l'assiégé le harcelle sans relâche par un tir croisé ou convergent, et marque d'une longue traînée de sang le défilement d'approches de plus en plus menaçantes. Les sorties de la garnison et la destruction des travaux accomplis d'une part ; l'investissement de la place et les obstacles apportés à son ravitaillement d'autre part, complètent la série des opérations du siége ; sa durée et son dénoûment sont ensuite subordonnés au talent et aux ressources déployés par les deux adversaires dans l'application de ces procédés.

Le développement prodigieux donné par les Russes aux défenses de Sébastopol obligea les alliés à leur opposer des forces proportionnées à des moyens si puissamment organisés, et la nécessité d'augmenter sans cesse une armée et un matériel que les travaux

Digitized by Google

de l'ennemi et les immenses approvisionnements puisés dans sa flotte rendaient sans cesse insuffisants, ne fut pas une des moindres causes de la longueur de cette formidable lutte. Jusque-là, toutefois, nous ne sortons guère des conditions ordinaires des grandes opérations de ce genre ; mais ce qui donne à ce siége mémorable un caractère tout particulier, c'est que la ville ne fut jamais complétement investie. Depuis les premiers travaux d'attaque jusqu'à l'assaut final, les Russes, maîtres de leurs communications avec le dehors, et toujours soutenus par une armée de secours campée sous les murs de la place, purent, aussi librement et avec plus de facilité que les alliés, réparer leurs pertes en hommes et en matériel de guerre. A ce titre, la lutte engagée sur cette côte lointaine n'était pas seulement le siége d'une grande place puissamment défendue ; c'était aussi, c'était surtout, un duel gigantesque entre adversaires armés de toutes les ressources des empires au nom desquels ils combattaient. Ce n'est pas que cet investissement, prescrit par toutes les règles de l'art n'ait été réclamé presque jusqu'à la fin par les esprits les plus éclairés et le plus haut placés ; mais quand les alliés reconnurent que leur faiblesse numérique les obligeait de renoncer à ce moyen d'attaque, l'espérance d'en finir promptement par un coup de main, les obstacles apportés au ravitaillement par la saison et la distance, et, plus encore les illusions dont nous ne cessâmes de nous bercer, firent persévérer dans les premiers errements. Tous les efforts, toutes les ressources des belligérants se concentrèrent dès-lors sur Sébastopol ; et l'on ne saurait nier que cette circonscription de la lutte n'ait profité à l'humanité en réduisant à une seule le nombre de ces arènes sanglantes où les hommes, transformés en bêtes fauves, s'entretuent sans pitié comme sans remords.

Le large tertre artificiel qui, pareil à un vaste cône tronqué, s'élève devant nous à cinq cents mètres de distance est le Mamelon-Vert. Mais par suite des modifications profondes introduites dans l'assiette du siége pendant le cours de la campagne, c'est bien loin de ce point que se trouve la première parallèle ouverte par l'armée française dans la nuit du 8 au 9 octobre 1854. Pour en retrouver les traces, il faudrait aller les chercher sur notre droite, devant les ruines du bastion du Mât, au delà des ravins de Karabelnaia, de Woronzoff, du Port-du-Sud, c'est-à-dire à trois ou quatre kilomètres de l'observatoire sur lequel nous sommes placés. Cette tranchée, qui s'efface tous les jours sous l'action des vents et de la pluie, est le point de départ de la longue et douloureuse voie qui, après onze mois d'efforts héroïques, amena enfin les têtes de sape au pied de la tour Malakoff. Sept parallèles, soutenues par plus de

Digitized by Google

cent batteries d'artillerie, furent successivement tracées de la baie de la Quarantaine au mont Sapoun, devant le front des redoutes qui couvrent le côté méridional de la rade ; et telles furent les difficultés de toute nature accumulées sur les pas des alliés qu'au jour de l'assaut définitif, le vaste dédale ouvert par la pelle et la pioche ne comptait pas moins de cent kilomètres de développement.

Si de l'œuvre nous reportons notre pensée sur ses auteurs, nous trouvons sur cette plage éloquente bien d'autres sujets d'étonnement et d'admiration. Quelle plume retracera jamais dignement la constance, le courage et les mâles vertus déployés par nos soldats durant de longs mois de souffrances et de périls ? La poésie et l'histoire n'ont guère qu'une manière de présenter le tableau des luttes qui jettent l'un contre l'autre deux peuples ennemis. Les hauts faits sont l'œuvre exclusive des chefs ; la gloire les couronne, la renommée proclame leurs noms et leurs exploits. Quelques vaillants champions obtiennent parfois, il est vrai, une place à côté des élus de la victoire ; mais le soldat obscur, dont la valeur a puissamment secondé l'action des généraux ; la victime à l'avance sacrifiée sur laquelle retombent les mille dangers du combat, les fatigues des siéges, les suites de la défaite, nul ne s'en préoccupe, nul ne songe à sa détresse, à ses douleurs. La peinture a essayé, par des mains trop rares encore, de tirer d'un injuste oubli ces parias de la gloire militaire ; le roman contemporain, seul, abordant résolûment un domaine de l'art négligé jusqu'à nos jours, a trouvé dans les épreuves du soldat en campagne une source féconde d'impressions neuves et de récits émouvants. Il était digne, en effet, d'un siècle où l'homme, relevant la tête, commence à prendre conscience de sa dignité et où chaque individualité a sa part dans les conseils de la nation, de mettre en lumière les mérites cachés sous la capote du simple fantassin. Rendre à chacun, même à la guerre, la justice qui lui est due, est pour toute plume qui se respecte un impérieux devoir, et mes efforts, dans la suite de ce récit, tendront à ne pas rester trop au-dessous de cette tâche.

VI

Après le coup de tonnerre d'Inkermann, qui jeta un instant le trouble dans les armées alliées et faillit convertir en un éclatant revers les rapides succès qu'elles s'étaient flattées d'obtenir, les Russes se tinrent obstinément renfermés derrière leurs murailles. L'hiver ap-

Digitized by Google

prochait, et, l'esprit plein des souvenirs de 1812, l'empereur Nicolas comptait sur ce puissant allié pour triompher d'un ennemi que ses armes n'avaient pu abattre. Il manifestait ouvertement sa foi profonde dans « le général Décembre » et « le maréchal Janvier », et ces insaisissables auxiliaires devaient, en effet, soumettre les assiégeants à des épreuves bien autrement redoutables que le feu de son artillerie et la tactique de ses lieutenants. Décembre arriva bientôt, suivi de son cortége de frimas, et avec lui commencèrent les longues nuits de misère et de souffrance. Descendons par la pensée dans ces tranchées à demi comblées aujourd'hui et depuis longtemps désertes, et essayons de prendre une idée de la position où s'y trouvaient officiers et soldats lorsque leur tour de service les y appelait.

Et d'abord, avant de trouver un abri précaire au fond de ces longs fossés, il avait fallu les ouvrir sous un feu meurtrier et en pousser les cheminements à travers la mitraille et les boulets. Reportons-nous à quinze ans en arrière, et voyons un instant nos soldats à l'œuvre. Les ténèbres ont enveloppé le camp d'un voile protecteur, les pelotons désignés se glissent sans bruit à la tête des travaux *per amica silentia noctis*, et, au signal donné, six mille pioches, se levant à la fois, poursuivent avec une ardeur calme et mesurée l'œuvre des nuits précédentes. Cependant, la terre, déjà insuffisante, diminue au fur et à mesure que les sapes s'approchent de la place, et le roc affleure sur la plupart des points entamés. La nécessité du silence interdit l'emploi de la mine, et les parapets ne s'élèvent qu'à l'aide de fascines, de sacs à terre et d'un double rang de gabions. Les intempéries ne tardent pas à faire cause commune avec l'ennemi : une neige épaisse, mêlée de pluie, fouette le visage des travailleurs, engourdit leurs membres, ruisselle sur leurs épaules. Il faut avancer cependant, avancer sans relâche, et l'œuvre se poursuit en dépit de tous les obstacles. Mais l'assiégeant s'est vainement flatté de dérober sa marche à la vigilance de l'ennemi. Des réchauds allumés sur les remparts répandent au loin leur éclat sinistre, et soudain les balles et la mitraille se joignent aux flocons d'une neige aveuglante. Les boulets s'acharnent sur les parapets, bouleversent gabions et fascines, et le travailleur, mis à découvert, mêle son sang aux torrents glacés qui lui transpercent les os. Il faut pourtant refaire à tout prix cette œuvre de Pénélope. Des brancards débarrassent la tranchée des morts et des mourants, de nouveaux champions se mettent à l'œuvre, et les travaux continuent au prix de nouveaux labeurs et de nouveaux sacrifices.

Tout à coup, une vive fusillade retentit dans le voisinage. Les postes de garde, engourdis par l'inaction et le froid, se jettent sur leurs armes et s'élancent dans la direction du feu. A la faveur des

Digitized by Google

ténèbres, un corps de volontaires est sorti de la place par les ravins qui y aboutissent. Il se précipite dans les tranchées en poussant des hurlements sauvages et s'abat avec rage sur les travailleurs. Une lutte corps à corps s'engage alors dans les fossés. Le pionnier se défend bravement avec sa pioche et ses outils; mais l'ennemi le déborde, l'oblige à reculer, et aussitôt, terre, gabions et fascines, rejetés dans le fossé, anéantissent l'œuvre de la nuit. Cependant les bataillons de garde arrivent de tous côtés au pas de course. Ils cubutent cette troupe audacieuse, la fusillent à bout portant, et la poursuivent la baïonnette dans les reins aussi loin que le permettent les feux de la place. Un calme relatif s'établit alors dans les tranchées; le bastion du Mât, seul, gronde encore et décharge sur les travaux ses dernières colères. Malgré ce trouble momentané, la nuit ne sera pas entièrement perdue pour nous. La constance de l'assiégeant égale l'acharnement de l'assiégé; les fossés sont promptement déblayés, les gabionnades se relèvent, les parapets se fortifient, et aux premières lueurs du jour, les alliés ont gagné quelques mètres de terrain.

Tels sont les épisodes qui, presque chaque nuit, se reproduisent soit sur un point, soit sur un autre, toujours dans le même but, toujours avec le même résultat. Les assaillants ont laissé bon nombre des leurs sur le terrain, leurs pertes sont supérieures aux nôtres; mais les sacrifices d'hommes et de munitions leur coûtent peu. L'objet de ces agressions inopinées et incessantes, c'est de retarder la marche de nos approches, de harceler sans cesse les assiégeants, et de les obliger à rester sur un perpétuel qui-vive. Les Russes savent que les énergies les mieux trempées ont des limites et que la vie n'est pas tenable au fond de ces cloaques de boue et de sang où nos soldats sont condamnés à passer les jours et les nuits; ils espèrent qu'écrasées par les nécessités d'une vigilance de tous les instants, décimées par le feu et les maladies, épuisées par le froid, les privations et la fatigue, les armées alliées se fondront sous le poids d'épreuves surhumaines, et ne laisseront plus devant la place qu'une poignée d'hommes démoralisés et sans force.

« L'enfer de la tranchée, » tel est le nom donné au service des postes avancés, devant Séhastopol, et c'est le seul, en effet, qui puisse donner une idée de ce supplice oublié par le Dante dans les cercles de l'abîme où il précipite les damnés. On peut envier le sort du soldat qui, surexcité par l'ardeur de la lutte et électrisé par l'odeur de la poudre et les tonnerres de l'artillerie, succombe en pleine lumière, le fer à la main, au milieu des bataillons ennemis; mais qui pourrait envisager de sang-froid la condition imposée au garde des tranchées? Mille adversaires l'entourent et pas un ne lui fait face. L'ivresse du combat, les entraînements de la mêlée, lui refusent leurs faveurs, et

Digitized by Google

ces heures rapides qui décident promptement ailleurs de la victoire ou de la retraite, s'allongent indéfiniment devant lui par l'inaction, l'ennui et les souffrances. Le jour offre encore parfois quelques distractions avidement saisies; mais que dire de ces longues nuits d'hiver où, sans abri, les pieds dans la boue et grelottant sous les aigres rafales du vent et de la neige, il est réduit à attendre en silence la mort incessamment suspendue sur sa tête? Cette tranchée aujourd'hui si aride et qui poudroie sous les feux d'un soleil ardent, a vu plus d'un groupe tapi sur son sol glacé, raidi par un froid intense, et amené par la souffrance à un état voisin du désespoir et de la folie. Cependant la mort fauche au hasard et sans pitié. Ici, le boulet ricoche sur les parapets et décapite un passant; là, l'obus éclate et couvre le terrain de débris humains. Morne et résigné, le soldat n'a plus conscience de lui-même, le trépas de ses camarades le laisse indifférent, et le cri sinistre de gare la bombe! l'arrache à peine à la torpeur qui le cloue sur cette terre ensanglantée.

Aussi, quelle fête dans les tranchées pendant ces heureuses nuits où les colères de la place et l'abondance des munitions ont fait accorder aux commandants de batteries la faveur du « tir à volonté! » Les forces renaissent, les courages assoupis s'éveillent, tout se ranime et change d'aspect. Les harmonies les plus suaves n'ont pas alors de douceurs comparables aux mugissements de l'artillerie; l'ardeur de la lutte, les âcres senteurs de la poudre enivrent le soldat; les misères de l'inaction se sont effacées devant les émotions du combat. Mille éclairs brillent à la fois, les étoiles disparaissent sous la lueur rougeâtre des bombes, le plateau de la Chersonèse tremble, ébranlé par d'effroyables détonations. Au milieu de ce déluge de fer et de feu, les sinistres messagers de la mort volent et se croisent dans tous les sens. La carabine abat les servants sur leurs pièces, le boulet fauche dans les groupes, l'obus sème le carnage autour de lui, le pied des combattants glisse dans des mares de sang. Mais rien ne saurait arrêter l'ardeur fébrile qui transporte officiers et soldats. Les rangs éclaircis réparent leurs brèches, les morts s'entassent dans l'ombre, les détonations de l'artillerie couvrent les cris des blessés, et la lutte se poursuit sans trêve ni repos. Aux premières lueurs du jour, assiégeants et assiégés s'apaisent par un accord tacite, comme pour reprendre haleine. Une autre tâche commence; les infirmiers arrivent, un douloureux triage s'opère, et les brancards emportent au loin les cadavres des morts et les gémissements des mourants.

L'heure qui suit ces sanglantes orgies de la poudre et du boulet est un des instants les plus pénibles de la guerre de siége. Dans les combats en rase campagne, le soldat qui vient de voir tomber ses

Digitized by Google

camarades poursuit sa marche contre l'ennemi, et laisse derrière lui le témoignage des fureurs homicides déchaînées sous ses yeux ; il n'en saurait être de même des luttes renfermées dans l'enceinte des tranchées. L'aube apporte aux survivants le hideux spectacle des hécatombes de la nuit, et quand brancards et cacolets ont conduit au cimetière ou à l'ambulance les victimes qui jonchaient le sol, la terre, rougie de leur sang, révèle les lieux où elles sont tombées, et annonce à ceux qui la foulent le sort qui les attend.

O gloire, noble rêve des âmes bien placées, toi qui fais battre tant de cœurs et inspires de si héroïques dévouements, qu'es-tu donc pour que l'homme sacrifie ainsi en ton nom son repos, ses affections, sa vie? N'es-tu qu'un vain mot, comme on l'a dit de la vertu, ta sœur, et ne faut-il voir dans les élans que tu soulèves qu'un décevant reflet des folles passions qui agitent l'humanité? Gardons-nous de le penser. Le théâtre de tant d'exploits parle plus éloquemment que ne sauraient le faire les hautes spéculations de la philosophie, et sur ces lieux illustrés par tant d'actes d'abnégation, de bravoure et de constance, l'esprit se refuse à croire que l'homme n'a d'autres guides que ses intérêts et son instinct. La guerre a ses entraînements et pousse souvent la pire partie de notre nature à des extrémités que la conscience réprouve ; mais cet instant d'égarement passé, l'homme se relève, impose silence aux passions brutales, et rachète une heure d'oubli par des vertus qui ne se montrent nulle part avec plus d'éclat que sur les champs de bataille. L'honneur, le patriotisme, le sentiment du devoir enflamment alors son âme, et l'on reconnaît qu'au-dessus des passions vulgaires il y a dans le cœur humain des régions sereines où les aspirations généreuses se font jour à travers les préoccupations mesquines et les calculs de l'égoïsme.

VI

Les beaux jours sont enfin revenus, et avec eux la saison des victoires. En dépit des prédictions et des espérances de l'autocrate, le « général Décembre » et le « maréchal Janvier » n'ont pas été plus heureux que le prince Menschikoff, et désormais Sébastopol ne doit plus compter, pour sa défense, que sur la valeur de sa garnison et sa ceinture de fortifications. Les premières brises du printemps ont fondu le linceul de frimas sous lequel étouffaient les armées alliées ;

Digitized by Google

des renforts en hommes et en munitions sont arrivés de France et d'Angleterre. Le moral se relève ; on se retrouve heureux de vivre; on s'abandonne de nouveau aux rêves dorés et à l'espérance.

Mais, tandis que l'assiégeant cicatrise ses blessures et se prépare à reprendre l'offensive, l'assiégé complète ses moyens de défense et poursuit avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie la construction de retranchements chaque jour plus puissants et plus redoutables. Les rigueurs de l'hiver ont à peine interrompu ses travaux, et, dès que la saison l'a permis, les Russes, sous l'infatigable direction du général Totleben, se ruent en terrassements et accumulent remparts sur remparts. Une intuition merveilleuse vient en aide chez l'officier russe à la science de l'ingénieur ; il sait découvrir à propos les côtés faibles, les points avantageux ; et les plans de l'habile tacticien, aussitôt adoptés que conçus, s'accomplissent en quelques jours par les bras robustes de vingt mille pionniers. Rien n'égale parfois l'art consommé avec lequel il sait dissimuler l'établissement de nouvelles batteries. La hardiesse de la conception marche ici de pair avec la rapidité de l'exécution, et là où, la veille encore, les vigies ne signalaient que d'insignifiants mouvements de terrain, apparaissent soudain, aux premières clartés du jour, une série de retranchements nouveaux,

Comme des champignons éclos en une nuit.

La tâche des alliés est donc formidable ; mais leur honneur y est engagé, et ils n'y failliront pas. Dès le milieu de l'été, le Mamelon-Vert et tous les ouvrages composant la première ligne des fortifications sont tombés en leur pouvoir, et, tandis que l'armée anglaise s'avance sur le Grand-Redan avec cette lenteur dont elle n'a pu se départir, nos sapes font de rapides progrès vers Malakoff, au mépris des efforts désespérés d'un ennemi qui commence à pressentir sa chute. L'assaut infructueux du 18 juin a jeté un instant le découragement dans les esprits ; mais il a révélé en même temps les côtés faibles de l'attaque, les ressources imprévues de la défense, et, le lendemain même, les généraux en chef se sont occupés d'y pourvoir. Le télégraphe a réclamé en France et en Angleterre un complément indispensable d'hommes, d'artillerie, de munitions ; les ordres du jour demandent aux troupes la fermeté et la confiance, et bientôt la brillante victoire de Traktir ramène dans tous les cœurs l'assurance d'un triomphe prochain.

Les derniers jours d'août sont arrivés. Les combats de tranchée sont plus fréquents, plus acharnés, plus meurtriers ; l'ennemi re-

Digitized by Google

double d'énergie, et ne lâche prise nulle part. Battus sans relâche et écrasés par notre artillerie, blindages, épaulements et parapets renaissent comme par enchantement, et se relèvent avec une rapidité qui tient du prodige. Sérieusement inquiétés par la marche de plus en plus menaçante de nos approches, les Russes ont fait succéder aux terrassements à ciel ouvert le travail souterrain des mines, et sorties nocturnes, bombardements à outrance, explosions de fourneaux sous les pas de l'assiégeant, ils ne négligent rien pour conjurer leur défaite ou succomber avec honneur.

Du côté des alliés, l'ardeur s'est accrue de la grandeur des périls qui se multiplient devant eux et de leur confiance dans un succès prochain. Les sapes, dévorant le roc, ont franchi, sous un feu qui ne s'arrête jamais, les cinq cents mètres qui séparent le Mamelon-Vert de la tour Malakoff; les longs cheminements des tranchées forment, sur ce point seul, une traînée sanglante de vingt kilomètres de longueur : la septième et dernière parallèle est ouverte. A la redoutable ceinture de fortifications qui couvre Sébastopol, les Anglo-Français ont opposé un cercle de fer et de feu qui cerne la place, la presse de toutes parts, et l'étreint dans un étau qui se resserre sans cesse. Les tranchées anglaises sont encore à deux cents mètres du Grand-Redan; mais nos pionniers infatigables sont arrivés à vingt-cinq mètres du pied de Malakoff. Le soldat voit l'ennemi sous sa main; il est las de ces luttes de jour et de nuit qui le déciment au fond des tranchées; il brûle de franchir ces parapets, de faire face au canon, et appelle de tous ses vœux le jour de l'assaut.

Son impatience ne tardera pas à être satisfaite. Les munitions s'accumulent, les dernières batteries se démasquent, les ambulances s'agrandissent, et bientôt les armées alliées apprennent avec joie que, le 8 septembre, elles seront appelées à couronner par un effort suprême onze mois d'épreuves et de combats. Dès le 5, un bombardement destiné à ruiner définitivement les ouvrages russes s'engage sur un front de près de huit kilomètres, et, trois jours durant, les canons alliés foudroient la place de toute la puissance de leur artillerie. L'ennemi répond avec vigueur à ce feu infernal. Ses mille canons tiennent tête aux mille canons des assiégeants, la Chersonèse semble secouée par un tremblement de terre, et l'atmosphère, ébranlée par le mugissement de ces deux mille tonnerres, porte jusqu'aux rives du Bosphore l'écho sinistre de cette lutte de géants. Mais les jours de Sébastopol sont comptés : ses ouvrages souffrent, son tir languit, le boulet troue et bouleverse sans pitié ces prodigieux amoncellements de pierres, de madriers, de terre et de canons qui naguère encore faisaient l'orgueil de la place et semblaient défier tous les assauts.

Digitized by Google

L'aube du 8 septembre a blanchi l'horizon sans suspendre le formidable duel d'artillerie engagé depuis soixante-douze heures. Cependant, tout est en mouvement dans les camps alliés. A la faveur des nuages épais soulevés par le canon, les trois colonnes désignées pour l'assaut se glissent en silence, étendards baissés, à travers le long dédale des tranchées, et se groupent par masses épaisses sur les points d'où elles doivent s'élancer sur les parapets. Les troupes qui doivent les soutenir sont en arrière, viennent ensuite les corps de réserve. L'attaque de Malakoff a été confiée au général de Mac-Mahon; c'est le point le plus important et le plus périlleux à la fois, c'est le poste d'honneur remis à son sang-froid et à son héroïque bravoure. L'heure de l'action, jusque-là tenue secrète, est enfin annoncée aux troupes. L'assaut aura lieu pendant le jour, en pleine lumière, à midi précis. Nul signal extérieur ne sera donné : la veille au soir, après un dernier conseil de guerre, toutes les montres ont été réglées sur celle du commandant en chef. Les troupes sont en grande tenue; les drapeaux seuls n'ont pas fait de toilette. Noircies par la poudre et trouées par les balles, ces glorieuses reliques portent fièrement leurs nobles blessures, et, au premier signe, elles vont se redresser et guider les armées vers de nouveaux dangers et de nouvelles victoires.

C'est ainsi que, sans quitter mon observatoire de Malakoff, qui aidait si bien mes souvenirs, je venais de passer en revue toutes les phases du siége, et mon imagination se complaisait dans ces évocations qui ramenaient sur ces lieux tout un monde depuis longtemps disparu. Je songeais que, moins de quinze ans auparavant, ces longues lignes de fossés étaient remplies par des milliers d'hommes n'attendant qu'un mot, un geste, pour voler au-devant du trépas. Quelles étaient alors, me demandais-je, les pensées de ces créatures humaines vouées pour la plupart à une mort certaine? Que se disaient elles à voix basse pendant cette heure d'attente, où l'entraînement de la lutte n'avait pas encore enivré leurs sens? Ne faisons pas des âmes de bronze à ces jeunes soldats récemment arrachés à leurs villages, à leurs familles. Ils sont hommes comme nous; quelque chose bat sous leur sein gauche, et un simple retour sur nous-mêmes nous révèlera les sentiments qui se pressaient dans leur esprit. Le souvenir du pays, du toit paternel, d'une fiancée peut-être, soulevait sans doute plus d'une poitrine, et la nécessité d'une contenance inaccessible à la crainte arrêtait seule, chez ces hommes qui allaient se battre en héros, les larmes prêtes à s'échapper de leurs yeux.

Mais fermons nos cœurs à ces émotions inopportunes. L'instant fatal approche; les chefs des colonnes, la montre en main, comptent les minutes, les soldats attendent avec anxiété l'ordre suprême.

Digitized by Google

Il est midi : les officiers, le chapeau à la main et l'épée haute, donnent le signal au cri de *Vive l'Empereur!* l'armée entière le répète, et soudain, pareil à une marée montante, un flot irrésistible d'hommes et de baïonnettes s'élance sur les parapets et envahit le pied du rempart. Prompts comme la foudre, impétueux comme l'ouragan, les « premiers soldats du monde, » les zouaves, ont franchi les fossés et escaladé les parapets. Malakoff est envahi sur trois points à la fois. Officiers et soldats se cramponnent aux aspérités du sol, gravissent l'escarpe, passent sur le ventre des avant-postes, et hachent les gardes de service sur les épaulements. Cependant, la mitraille fait rage de toutes parts. Les obstacles croissent sous les pas des assaillants ; gabionnades et fossés se multiplient, soutenus par d'épaisses murailles de baïonnettes et un feu serré de mousquetterie. Une mêlée épouvantable s'engage alors. Les combattants luttent corps à corps, les armes brisées sont remplacées par des pierres, des éclats de projectiles, des outils ; et les larges flancs du talus se transforment en champ de carnage. Surpris par cette agression furieuse, culbutés par ce flot toujours montant qui les presse et les déborde, les Russes se replient en désordre vers le sommet du rempart, et bientôt le drapeau de la France, planté par une main audacieuse sur le rebord extérieur, enflamme les troupes d'une noble émulation et décuple leur énergie.

Parvenus sur le plateau qui couronne le mamelon, nos soldats y trouvent une tâche plus ardue encore. Au pied de la tour du haut de laquelle nous contemplons ce vaste champ de bataille, là où se balancent sous nos yeux les taillis verdoyants à travers lesquels nous nous sommes frayé un chemin, de nombreuses traverses blindées forment un redoutable labyrinthe qu'il faut enlever repli par repli sous un feu dévorant. Le sang coule en abondance; assiégeants et assiégés comblent les fossés de leurs cadavres et servent de ponts aux nouveaux assaillants. Mais rien ne saurait résister à l'ardeur qui transporte notre vaillante armée. Incapables de tenir tête à cette furie qui grandit devant chaque obstacle et successivement refoulés de traverse en traverse, les Russes lâchent pied la rage dans le cœur et s'enfuient par les ravins du voisinage, en poussant des hurlements sauvages. Le plateau de Malakoff est balayé, nos troupes s'y établissent, et les canons qui les foudroyaient tournés, contre l'ennemi, ne servent plus qu'à défendre leur conquête.

Deux heures avaient suffi pour obtenir cet important résultat; mais ce n'était encore que la première partie de la lutte. Les réserves ennemies s'avancent bientôt en masses profondes, se ruent sur le mamelon et s'acharnent à ses flancs. Les rôles sont changés. D'assiégés, les Russes sont devenus assiégeants, et ils s'élancent à leur

Digitized by Google

tour à l'assaut de la redoute qui vient de leur être arrachée. Mais le sang qui ruisselle de toutes parts a rendu leur tâche difficile. Leurs pieds glissent dans une fange épaisse et rouge, leur ardeur se consume en efforts impuissants. Les aigles françaises planent cette fois au-dessus de la tour même sur laquelle nous sommes assis; elles protégent de leurs ailes victorieuses la vaillante cohorte qui les a conduites en ces lieux, et nulle force humaine ne saurait les en arracher.

Quittons maintenant notre observatoire, et descendons dans le réduit casematé qui se trouve au-dessous. Nous y trouvons encore intact le poste où une centaine de Russes avaient pris position au moment de l'assaut. A la faveur des meurtrières ménagées dans la muraille, ils fusillaient à bout portant nos troupes maîtresses de la redoute, et dès que la première émotion de la lutte fut calmée, on les somma de se rendre. Sur leur refus, une ceinture de gabions et et de fascines entoura la demi-lune, et l'on y mit le feu. Mais les sourdes détonations qui commençaient à se faire entendre firent craindre au général de Mac-Mahon que cet incendie n'allumât quelque mine souterraine, et, sur son ordre, on se hâta de recouvrir de terre les broussailles embrasées. Un hasard providentiel voulut que la pioche d'un ouvrier mît à jour un fil électrique plongeant dans le sol. Plus de doute alors : Malakoff était miné et la division tout entière pouvait sauter d'un instant à l'autre. Une tranchée profonde fut aussitôt ouverte autour du rempart; un second fil fut découvert, puis un troisième, et les troupes, qui avaient suivi ce travail avec anxiété, se demandèrent avec terreur si quelque autre fil, échappé aux recherches, n'allait pas faire éclater le volcan préparé sous leurs pieds.

Quelques instants plus tard, les Russes enfermés dans la tour s'étaient rendus. La nuit commençait à couvrir de son voile le théâtre du carnage, les canons ne laissaient plus échapper que des décharges isolées. De tous les points attaqués, Malakoff seul était resté définitivement aux Français; mais des détonations sinistres annonçaient aux vainqueurs que tout était miné autour d'eux et que les fortifications de la place s'abîmaient sous l'effet de puissants fourneaux, pareils, suivant toute apparence, à celui dont la présence venait de leur être révélée. La situation était des plus critiques, et cependant pas un homme ne songea à s'éloigner de ce cratère menaçant. Le général de Mac-Mahon plaça une partie de ses troupes aux abords du rempart avec ordre d'en occuper immédiatement l'emplacement en cas d'explosion; il s'établit ensuite lui-même avec le reste de sa division sur le sommet du volcan pour parer à tout retour agressif des Russes.

Digitized by Google

Quelle plume peindra jamais les angoisses de la longue nuit qui suivit ces dispositions ? Debout depuis l'aube, épuisée par une journée de lutte acharnée, entourée de cadavres et de mourants et noyée dans d'épaisses ténèbres, cette troupe héroïque dut passer encore douze heures de veille entre la crainte d'une agression inopinée et la perspective d'une explosion qui devait l'engloutir. Mille adieux avaient été échangés ; les mains se serraient dans des étreintes convulsives; chefs et soldats, silencieux et résignés, attendaient le trépas dans un morne recueillement.

Ces mortelles heures s'écoulèrent enfin, et jamais peut-être les premières clartés du jour ne furent saluées avec des transports de joie plus vifs et plus légitimes. La place et ses abords étaient tombés dans un profond silence, les détonations des mines avaient cessé, tout danger d'explosion semblait évanoui. Du fort de la Quarantaine au mont Sapoun, les bastions écroulés étaient sans défenseurs, et les derniers bataillons ennemis se pressaient sur un pont de bateaux construit à travers la rade, pour aller se placer sous la protection des forts du nord. Aussi bien que les alliés, les Russes avaient compris que Malakoff était la clef de la place, et ce rempart une fois en notre pouvoir, la crainte d'être enveloppés et écrasés sous les feux dirigés la veille contre nous leur avait fait abandonner puis détruire toutes les fortifications de la rive méridionale. Cette vue convertit en ivresse les longues angoisses de la nuit. Tout avait sauté autour de Malakoff : la découverte providentielle des fils incendiaires avait laissé debout le seul rempart dont les alliés fussent parvenus à s'emparer, et pendant les jours qui suivirent, on retira de ses flancs quarante mille kilogrammes de poudre.

Merveilleuse magie de l'imagination et de la mémoire ! Quand je sortis du réduit casematé, mes regards se portèrent avec une nouvelle avidité sur cette rade solitaire qui, la première, avait annoncé à nos soldats l'heure si longtemps attendue du triomphe et de la délivrance. Je crus éprouver à sa vue quelque chose des sentiments qui les animaient alors : mon esprit s'émut, ma poitrine se gonfla, et je demeurai un instant écrasé sous le flux d'angoisse et d'ivresse qui débordait alors de tous les cœurs.

Que voir encore et à quoi s'intéresser lorsqu'on vient d'évoquer sur les lieux mêmes de si palpitants souvenirs ? J'aurais volontiers borné là mon excursion, pour cette journée du moins; mais mon jeune cicerone avait son plan. Notre retour devait s'effectuer par le Mamelon-Vert, le ravin de Karabelnaia et le Grand-Redan, et ces noms sonnaient trop bien à mon oreille pour que je ne me laissasse pas entraîner.

Le Mamelon-Vert n'est éloigné de la tour Malakoff que d'un demi-

Digitized by Google

kilomètre; mais c'est sur l'espace qui les sépare que s'étaient concentrés, à la fin du siége, tous nos travaux, et le sentier qui les relie aujourd'hui est très-accidenté. Lorsqu'on est parvenu au bas des talus de Malakoff, on trouve devant soi les longs et larges fossés ouverts par le génie pour le tracé des parallèles. Nos chevaux, heureusement, connaissent de longue date cet itinéraire traditionnel, et ils franchissent sans trop broncher les tranchées et les parapets qui se multiplient sous leurs pas. Le Mamelon-Vert a moins d'importance que la tour Malakoff. Comme ce dernier rempart, comme le Grand-Redan, il est de formation artificielle, et c'est ici surtout que la pioche, la pelle et la brouette, creusant des vallées et faisant surgir des montagnes, s'étaient appliquées à construire ces puissantes redoutes qui défièrent si longemps nos efforts. Le Mamelon-Vert est depuis longtemps dépouillé des gazons qui formaient son noyau primitif et avaient servi à le désigner. Il est nu, aride, et son aspect diffère peu de celui qu'il devait offrir le lendemain du jour où il fut enlevé par nos troupes.

Pour nous rendre au Grand-Redan, nous dûmes traverser le ravin de Karabelnaia si célèbre dans les annales du siége. Il est étroit, profond, sinueux, et facilitait singulièrement les sorties de la garnison. Ce ravin est aujourd'hui consacré à l'éternel repos : il est devenu le cimetière du faubourg de Karabelnaia, et le silence de la tombe y remplace le bruit et l'agitation qui le remplissaient pendant la guerre.

Le mamelon dit le Grand-Redan rappelle les vaillants mais infructueux efforts accomplis par nos alliés contre ce puissant bastion lors de l'assaut du 8 septembre. Justement jaloux du succès de nos armes devant Malakoff, les Anglais avaient résolu de prendre leur revanche le lendemain matin ; mais la disparition de l'ennemi leur enleva cette satisfaction, et c'est sans coup férir qu'ils purent s'emparer de ce redoutable ouvrage. Le Grand-Redan forme comme un bouquet de verdure destiné à cacher la plaine aride qui s'étend derrière lui. On est tenté de croire, au premier aspect, que le sang de nos alliés a été plus profitable que le nôtre au sol de la Chersonèse, et un poëte de l'antiquité n'eût pas manqué de voir dans les arbres qui couvrent ce mamelon les intrépides soldats foudroyés sur ses flancs. La culture s'est emparée de ce terrain. Les anciens glacis ont été entourés d'un mur en pierres sèches enlevées aux ruines du voisinage ; céréales et plantes potagères font aujourd'hui merveille sur cette terre fécondée par le sang généreux des Anglo-Saxons.

Après avoir fait le tour du Grand-Redan, nous descendons dans le ravin Woronzoff qui séparait en deux les attaques anglaises, et

Digitized by Google

nous revenons, en suivant ses sinuosités, à la pointe du port du Sud, où il fait sa jonction avec le ravin dit des Anglais. Notre retour à l'hôtel s'effectua par de nouveaux quartiers, à travers de nouvelles ruines, et ces derniers tableaux couronnèrent dignement une excursion consacrée à une arène où le génie de la destruction avait déployé pendant une année toutes ses ressources.

Je consacrai les jours suivants à parcourir les bords de la Tchernaïa, les coteaux d'Inkermann, les rivages de Kamiesh et de Balaklava. J'y trouvai d'intéressants souvenirs à glaner et des études topographiques à compléter. Mais ces lieux, que foulaient, il y a quinze ans, les pas de millions d'hommes, ne présentent plus que des champs incultes et déserts. Sébastopol n'est plus, et dans sa chute le puissant arsenal des czars a entraîné tout ce qui l'entourait. La ville est détruite, ses remparts sont rasés, ses flottes gisent au fond des eaux, et le fondateur de cette œuvre gigantesque, l'amiral Lazareff, seul, semble avoir survécu à cet immense désastre. Son image colossale domine cette scène désolée, et quand le crépuscule a enveloppé de sa pénombre les rivages auxquels il avait donné le mouvement et la vie, on croit voir son ombre planer au-dessus de cette morne solitude et veiller encore sur les ruines de l'œuvre à laquelle il avait consacré sa carrière.

VII

Battue sur le terrain des armes, et obligée de renoncer au protectorat envahissant qu'elle prétendait exercer sur les chrétiens de Turquie, la Russie a-t-elle renoncé à la lutte et abdiqué ces vues ambitieuses qui, sous un voile religieux, menaçaient l'indépendance d'un grand empire? C'est là, on ne saurait se le dissimuler, une question d'une haute gravité, et elle est digne, entre toutes, de l'attention de ceux qui interrogent le passé pour pénétrer les arcanes de l'avenir. Quelque temps après la signature du traité de Paris, qui mit fin à la guerre de Crimée et rétablit l'harmonie entre les grandes puissances, la Russie, passée aux mains éclairées et prudentes de l'empereur Alexandre II, fit savoir à l'Europe, dans un document célèbre, qu'elle « se recueillait. » Il est intéressant de chercher quels ont été, au sujet de ces mêmes Lieux-Saints, cause primordiale de la guerre, les fruits de ce recueillement. Nous examinerons ensuite s'il n'y a pas quelque enseignement à en tirer sur les dispositions qui animent aujourd'hui le gouvernement russe. Ce sera, si l'on veut, l'épilogue du récit qu'on vient de lire.

Digitized by Google

Le 10 mai 1859, c'est-à-dire trois ans après la conclusion de la paix, un grand mouvement régnait dans le port de Jaffa. D'importants préparatifs annonçaient que cette ville attendait des hôtes illustres, et quelques heures après, en effet, une flottille déposait sur la plage le grand duc Constantin, frère de l'empereur Alexandre II, la grande duchesse sa femme, et le jeune prince leur fils. Ces trois membres de la famille impériale de Russie se rendaient en pèlerinage à Jérusalem, accompagnés de savants, de théologiens et d'une suite nombreuse de fidèles. Accueillis dans la ville sainte avec toutes les sympathies réservées à d'aussi proches parents du chef de la religion orthodoxe, ils y demeurèrent dix jours, visitèrent à plusieurs reprises les Lieux-Saints, et édifièrent les communions grecques par leur piété et leur zèle pour les intérêts religieux. On eût pu soupçonner alors que ce voyage, entrepris peu de temps après la grande querelle engagée à l'occasion de ces lieux révérés, n'avait pas seulement pour objet une contemplation platonique des divins sanctuaires; mais on n'y vit qu'un éclatant témoignage de foi, un noble désir de continuer les traditions laissées par les héros des croisades; et c'est l'année suivante seulement que le monde chrétien fut fixé, sinon sur le but, du moins sur le résultat de cette pieuse et solennelle démarche.

Lorsque le pèlerin qui se rend à Jérusalem a franchi la vallée profonde de Kolonieh et atteint le plateau inégal sur lequel s'élève la ville sainte, ce qui frappe tout d'abord son œil impatient, ce n'est ni le dôme du Saint-Sépulcre, ni la tour de David, ni les coupoles des mosquées d'Omar et d'El-Aksa; son attention est exclusivement attirée et captivée par un groupe de constructions monumentales dont l'éclatante blancheur annonce des travaux à peine terminés. Il s'émerveille, s'informe, et apprend bientôt que ces constructions, qui se présentent avec des dehors si imposants, composent ce qu'on appelle « l'Etablissement russe. » Cet établissement est peu connu; je l'ai visité en détail, et peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt quelques renseignements sur une œuvre où la politique peut réclamer une large part.

Depuis quelques années, les nations chrétiennes font exécuter à Jérusalem d'importants travaux. La facilité des communications, en augmentant considérablement le nombre des pèlerins, a rendu insuffisants la plupart des asiles destinés à les recueillir, et la nécessité d'y pourvoir a ramené l'attention sur le berceau d'une religion qui a régénéré l'humanité. L'Autriche a reconstruit en partie sa maison hospitalière; l'Angleterre et la Prusse se sont unies pour fonder une grande école consacrée à l'éducation des jeunes filles; la France restaure l'église de Sainte-Anne, et, de concert avec la

Digitized by Google

Russie, elle vient de relever la coupole qui abrite les Lieux-Saints. Cette dernière puissance a fait plus et mieux encore. Au milieu d'un vaste plateau situé à la porte même de Jérusalem, la Russie a réuni dans une vaste enceinte toutes les fondations gréco-russes qui se trouvaient disséminées dans la ville; elle les a agrandies, complétées, et la cité russe, avec ses coupoles et ses constructions neuves, forme à côté de la ville sainte une sorte de Jérusalem nouvelle qui domine l'ancienne, l'efface, et frappe tout d'abord les nouveaux arrivants par son aspect monumental et imposant.

La première pierre de ce vaste établissement fut posée en 1860, c'est-à-dire une année après le pèlerinage du grand duc Constantin; il est aujourd'hui entièrement terminé, et la dépense n'en saurait être évaluée à moins de sept ou huit millions. Tandis que les fondations d'origine latine se perdent, inaperçues, dans le dédale des rues de Jérusalem, l'établissement russe, pareil à une citadelle religieuse, semble garder les abords de la cité sacrée, et sa situation jointe à son importance, lui donne, à l'égard des autres communautés chrétiennes, une supériorité qui se manifeste avec un incontestable éclat.

Dès qu'on a pénétré à l'intérieur, on demeure émerveillé de l'ampleur de ses dispositions et du caractère grandiose imprimé à toutes ses parties. Quatre corps de bâtiments séparés par de larges cours, et semblables à d'immenses casernes, sont consacrés aux pèlerins; un autre édifice, vaste et bien aéré, reçoit les malades. Grands vestibules, longues galeries, salles spacieuses, personnel nombreux, rien n'a été épargné pour assurer aux fidèles qui viennent s'abriter dans cet asile une large et confortable hospitalité. Le milieu d'une des façades est occupé par le consulat. Le drapeau russe se déploie sur le frontde, l'habitation, et l'aigle à deux têtes, planant au-dessus de la vaste enceinte, proclame du nord au sud, et de l'orient à l'occident, le nom du grand empire qui, pour la gloire du culte orthodoxe, a érigé cette pieuse et magnifique demeure.

Ce qui attire surtout le regard, au milieu de ces constructions d'aspect et de dimensions variées, c'est la cathédrale qui, placée au centre de la cité, s'élève en arrière de la principale porte d'entrée. L'intérieur n'en était pas achevé à l'époque de mon séjour à Jérusalem, et il ne me fut pas possible d'y pénétrer. Je pus toutefois remarquer du dehors l'élégance de ses proportions et la belle ordonnance de ses lignes. Construite dans le style byzantin le plus correct, elle présente de front un portique surmonté de deux coupoles. Un grand dôme, entouré de quatre coupoles de moindre dimension, indique la position des nefs et du transept. Deux corps de bâtiments l'avoisinent; ils sont consacrés au logement des prêtres chargés de

Digitized by Google

desservir l'église, et complètent l'ensemble de ce vaste établissement.

Lorsqu'on songe au point de départ de la guerre de Crimée et qu'on a vu la Russie glorifier à Sébastopol par un insigne honneur l'homme de guerre dont l'œuvre venait d'être détruite, on peut se demander, sans trop de scrupule, si le pèlerinage du grand duc Constantin et l'établissement que nous venons de visiter ne sont pas une nouvelle protestation contre l'attitude plus réservée que les puissances occidentales ont dû imposer à la Russie par le traité de Paris. Il est même permis de penser que, malaisément résignée à ne remplir désormais qu'un rôle purement passif dans la question qu'elle avait imprudemment soulevée, cette puissance a voulu frapper les regards par une création imposante, destinée à lui rendre, aux yeux de ses coreligionnaires d'Orient, le prestige que la guerre lui avait fait perdre. Tel est, si je ne me trompe, le sens de la fondation grandiose que la Russie vient de terminer, et tel me paraît être le résultat le plus clair du « recueillement » auquel elle s'est livrée depuis quinze ans. Est-ce une loi fatale qui la pousse, ou une ambition désordonnée qui l'entraîne? La Russie semble toujours avoir sous les yeux le testament de Pierre le Grand. Authentique ou non, cette pièce célèbre est un programme que ses successeurs paraissent avoir à tâche d'accomplir, et sous la dorure qui couvrira bientôt les coupoles de l'église grecque de Jérusalem, plus d'un esprit judicieux pourra lire, comme pendant des inscriptions placées en Crimée sur le passage de Catherine II : « Revanche de Sébastopol. »

Est-ce donc au surplus, pour Constantinople, une situation nouvelle que celle qui, depuis deux siècles, la place sous le coup des convoitises d'un puissant voisin? Est-ce de nos jours seulement que les maîtres du Bosphore, affaiblis et menacés dans leur indépendance, sont obligés de faire appel aux conseils et aux armes des nations occidentales? Un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire du Bas-Empire suffit pour répondre à ces questions, et on demeure interdit en présence de l'analogie frappante qui existe entre la Turquie de nos jours et l'empire Byzantin pendant les deux siècles qui précédèrent sa chute.

Lorsque Mahomet II arbora l'étendard du prophète sur les rives de la Corne-d'Or et remplaça la croix par le croissant sur le dôme de Sainte-Sophie, il y avait bien des années déjà que les futurs conquérants du Bosphore avaient fait leur première apparition dans ces belles contrées. Des immenses plateaux de l'Asie centrale, cette grande pépinière des peuples de l'Orient, s'écoulaient périodiquement des hordes sauvages, récemment converties au mahométisme

Digitized by Google

et chassées de leurs steppes par le prosélytisme religieux et l'appât du pillage. Animées par les mêmes passions et ardentes à la curée des dépouillés du vieux monde, elles ne tardèrent pas à se rencontrer sur un terrain où les attiraient des instincts semblables. Le choc de conquérants également avides et également redoutables ébranla un moment l'Asie, et les luttes sanglantes qui en furent la suite laissèrent maîtres des champs de bataille les hordes du Turkestan qui, sous le nom de Turcs, devaient occuper un jour les vastes états dont se composait l'empire d'Orient.

Le siége mis devant Constantinople par ces farouches peuplades ne dura pas moins de 200 ans. Elles avaient trouvé d'abord devant elles les vaillantes traditions de la tactique romaine, et leurs agressions, toujours repoussées, n'avaient laissé longtemps, dans l'esprit des successeurs de Constantin, que des préoccupations sans gravité. Mais lorsque l'empire d'Orient, miné par des dissensions intestines et assailli de toutes parts, se trouva forcé de disséminer ses défenseurs sur la vaste étendue de ses frontières, les Turcs, de plus en plus audacieux, s'emparèrent des provinces les plus éloignées, puis, refoulant devant eux les armées byzantines, s'avancèrent d'un pas lent mais sûr vers le but de leurs convoitises séculaires, Constantinople. A partir de ce moment, l'empire d'Orient n'a plus ni trêve ni repos. Pareil à cette peau sinistre qui, se rétrécissant chaque jour, emportait chaque jour avec elle un lambeau de l'existence qui s'y trouvait attachée, il voit peu à peu ses frontières se resserrer devant les hordes qui le pressent de toutes parts. C'est en vain que la Providence suscite de loin en loin quelques courages dignes des plus beaux temps de l'ancienne Rome; leurs efforts généreux ne rendent à l'empire qu'un éclat éphémère; les querelles religieuses, les guerres civiles le dévorent et l'épuisent; le trône de Théodose craque et chancelle sous des attaques sans cesse renouvelées.

Mais tandis que Rome agonise et que Constantinople se soutient à peine, un monde nouveau surgit en Occident sur les ruines de la civilisation latine. Régénérées par le christianisme et rajeunies par un sang plus pur, les populations gallo-romaines renaissent à la vie sociale et politique. Les tribus barbares de la Germanie, adoucies par leur contact avec les anciens maîtres du monde, cessent leurs invasions périodiques et se constituent en corps de nations : tout s'émeut et se transforme dans les vastes contrées qui s'étendent de l'Elbe à l'Océan atlantique. C'est de ce côté que se portent désormais l'intelligence, l'activité, la force; c'est de là, et de là seul, que peuvent venir les éléments de résistance qui sauveront l'empire d'Orient ou retarderont sa chute. Les empereurs de Constantinople l'ont appris par les croisades; dans leur détresse toujours croissante

Digitized by Google

ils font appel à leurs frères d'Occident, invoquent les liens qui les ont longtemps unis, et leur montrent leur honneur engagé, les intérêts de la religion menacés, la sécurité de l'Europe compromise par des périls toujours grossissants. La ville de Constantin, la sœur cadette de Rome, n'a pas encore perdu tout son prestige ; un dernier reflet de grandeur illumine son front meurtri et voile les vices irrémédiables qui rongent cette société gangrenée. Emus par des instances aussi vives que justifiées, les princes de l'Occident unissent leurs efforts et jettent sur les rives du Bosphore les secours dont leur permettent de disposer la distance et leurs ressources. Ces secours rendent un instant de repos à l'empire ébranlé ; il se flatte d'avoir éloigné les dangers qui le menaçaient, et s'abandonne de nouveau à l'espoir de vivre.

Pendant la période dont je viens de tracer une rapide esquisse, l'empire d'Orient a perdu, comme la Turquie de nos jours, la majeure partie des provinces qui faisaient sa force ; comme elle, il voit ses frontières serrées de près par un ennemi infatigable, qui rétrécit chaque jour la ceinture de fer dont il a entouré Constantinople. C'est vers ce point que le Turc a tourné ses ardentes aspirations, et il n'attend qu'un moment favorable pour fondre sur sa proie et planter définitivement sa tente sur ces rivages depuis longtemps convoités.

Je devrais m'arrêter ici, car ici s'arrête forcément le parallèle que j'ai voulu établir entre le passé des deux empires. Achevons cependant cet aperçu sommaire des derniers moments du Bas-Empire, et voyons, à titre de curiosité historique seulement, comment se termina cette lutte inégale entre le vieil empire défaillant et des peuplades barbares, nouvelles venues sur la scène du monde. Patients, mais implacables dans leur acharnement, les Turcs poursuivent sans relâche leur système d'agression et d'envahissement. La ruse et l'audace, les intrigues et la guerre, tout leur est bon pour miner sourdement ou abattre par la violence un ennemi de plus en plus incapable de se défendre. D'un autre côté, la honteuse mollesse des empereurs byzantins, leur politique artificieuse, l'anarchie qui désole l'empire, ont fait taire peu à peu l'intérêt qu'il inspirait. Les princes de l'Occident, engagés d'ailleurs eux-mêmes dans de longues et sanglantes querelles, oublient le soin de leur propre sécurité et restent sourds aux cris de détresse qui s'élèvent des rives du Bosphore. Abandonné à ses seules forces et réduit à quelques provinces, l'empire d'Orient, naguère vaste et puissant, n'est plus qu'un cadavre dont la tête seule a conservé un reste de vie. Le moment arrive bientôt où, traqués de tous côtés et à bout de ressources, ses souverains se voient assiégés dans les murs mêmes de Constantinople. Enfin, le 29 mai 1453, le dernier des empereurs byzantins

Digitized by Google

tombe les armes à la main en défendant les remparts de sa capitale ; la ville de Constantin est prise d'assaut, et Mahomet II pénètre à cheval et le cimeterre au poing sous les voûtes révérées du temple élevé par Justinien en l'honneur de sainte Sophie.

Les destins ont prononcé ; le but longtemps poursuivi par les hordes asiatiques est atteint, Constantinople et les belles provinces de l'empire d'Orient appartiennent définitivement aux sectateurs de l'islam. Depuis quatre siècles, les Turcs sont établis sur la terre d'Europe ; ils y ont gardé les habitudes, les intitutions, les mœurs de l'Asie, et sont aussi étrangers que le premier jour au courant d'idées qui vivifie les sociétés, constitue la force des Etats et forme le fond de la civilisation occidentale. Jadis la terreur de l'Europe, l'empire turc en est arrivé, d'échecs en échecs, à la position où se trouvait, au commencement du XVe siècle, l'empire byzantin : sa décadence est devenue irrémédiable, un voisin audacieux et puissant le presse et le menace, le concours actif des puissances occidentales peut seul le soustraire à une absorption imminente et fatale. La conclusion à tirer de ce rapprochement se présente d'elle-même à l'esprit, et elle n'est pas de nature à rassurer ceux qui se préoccupent des tendances ambitieuses de la Russie.

Toutefois, s'il faut en croire quelques personnes éclairées avec lesquelles j'ai eu occasion de m'entretenir à Sébastopol, tout parallèle entre la destinée des deux empires doit s'arrêter à notre époque, et il serait aussi injuste que téméraire d'assimiler aux farouches sectateurs de Mahomet un peuple policé, intelligent et imbu des doctines du christianisme. Ce n'est pas qu'il ne se trouve en Russie bon nombre d'hommes appelant de tous leurs vœux le moment où la puissante citadelle de la mer Noire, relevée et complétée, permettra de donner suite aux projets brusquement interrompus ; mais la génération nouvelle, pénétrée d'idées plus saines et plus en harmonie avec les aspirations modernes, réprouve hautement ce système d'absorption à outrance qui, depuis la fondation de l'empire des czars, n'a cessé de prévaloir dans leurs conseils.

« Qu'avons-nous besoin de Constantinople ? me disait un officier russe avec lequel je causais de la guerre de Crimée. Notre empire n'est-il pas assez vaste, assez riche en produits de toute sorte ? N'avons-nous pas des déserts à peupler, des populations sans nombre à instruire et à relever de leur abjection ? La force d'un Etat ne se mesure pas seulement sur l'étendue de son territoire, mais aussi sur le parti qu'il sait tirer de ses richesses naturelles, sur la culture de son sol, sur le développement de son industrie, sur les lumières de ses habitants. Qu'a gagné la Russie à la construction de cet

Digitized by Google

immense arsenal, objet pendant vingt-cinq ans des actives préoccupations de l'empereur Nicolas, et qui n'offre plus aujourd'hui que le navrant témoignage de notre impuissance à le conserver? Après avoir prodigué les millions pour l'élever, l'empereur a prodigué inutilement, pour le défendre, les millions et les hommes; et de cette œuvre colossale, caressée avec amour pendant un quart de siècle, il ne reste plus qu'un monceau de ruines et le souvenir de deuils sans nombre. Quelle ne serait pas aujourd'hui la prospérité de la Russie si les sacrifices qui lui ont été imposés avaient été consacrés à ces grands travaux qui contribuent si puissamment de nos jours à la richesse et à la puissance des Etats! De longues voies ferrées sillonneraient nos plaines, des routes de terre solidement construites relieraient nos villes, des ports spacieux abriteraient notre commerce maritime; l'aisance, les lumières et le bien-être commenceraient à pénétrer dans les couches les plus déshéritées de la société russe. Une volonté toute-puissante en a décidé autrement, et les funestes idées d'agrandissement territorial l'ont emporté sur les sages principes de l'économie politique. Mais Sébastopol pèsera longtemps sur la Russie, et tous les hommes chez lesquels un patriotisme dévoyé n'a pas oblitéré le sens politique feront des vœux pour que cette folie sacrilége ne se renouvelle pas. Une ère nouvelle a commencé pour notre pays, et la réforme sociale en voie d'accomplissement donnera à l'empire des czars une force bien autrement redoutable que l'annexion de la Turquie et la conquête d'une troisième capitale. Quelle que soit la puissance qui s'établisse à Constantinople, la Russie n'aura jamais rien à craindre d'un Etat qui ne saurait l'égaler ni en étendue, ni en population, ni en ressources, et elle verra d'un œil désintéressé la chute d'un empire aussi incapable d'accroître sa puissance que de lui porter ombrage. »

Sans se reposer d'une manière absolue sur des espérances toujours soumises aux éventualités de l'imprévu, on peut trouver du moins dans les considérations émises par l'officier russe quelques motifs de se rassurer contre les menaces de l'avenir. Le temps des guerres de conquête est passé, et l'on ne saurait confondre avec elles les luttes enfantées par la tendance qu'ont de nos jours les rameaux d'un même peuple à chercher dans l'unification de nouveaux éléments de prospérité et de force. Les nations ne combattent plus que pour des principes ou des intérêts, et dès que ceux-ci ne sont plus en jeu, l'intervention de plus en plus active des populations dans la gestion des affaires publiques interdit aux souverains ces agressions coupables, uniquement destinées à satisfaire des ressen-

Digitized by Google

timents privés ou les calculs de l'ambition personnelle. En entrant largement dans la voie des réformes intérieures, l'empereur Alexandre II a prouvé qu'il comprend mieux les intérêts de son vaste empire, et la résolution avec laquelle il en poursuit l'accomplissement, en dépit des réclamations et des plaintes du vieux parti moscovite, donne la mesure de la fermeté avec laquelle il sait vouloir le bien.

Il est difficile qu'un prince aussi judicieux, lorsqu'il s'agit des affaires intérieures de son empire se méprenne sur les principes qui doivent guider sa politique extérieure. Les sacrifices que nous lui avons vu faire aux idées en faveur sous le règne de l'empereur Nicolas, son père, peuvent être mis sur le compte de ces ménagements qu'un souverain prudent sait garder envers tous les partis, et ce serait peut-être leur donner une portée exagérée que d'y voir le programme d'une ligne de conduite. Tout en écartant des illusions peu dignes d'un esprit sérieux, nous pouvons avoir confiance dans un règne qui, depuis quinze ans, a donné sur quelques points à l'Europe des gages de modération et de dispositions pacifiques; et sans vouloir pénétrer les secrets de l'avenir, il est permis de croire que les successeurs d'Alexandre II, rompant avec des traditions surannées et instruits par les enseignements du passé, abandonneront Sébastopol à ses ruines et chercheront dans les améliorations que comporte leur empire une gloire plus solide et plus enviable que les satisfactions ruineuses offertes par la guerre et les conquêtes.

A. Fillemin.

Digitized by Google

TROIS FEMMES CÉLÈBRES

Parmi les femmes qui ont fait quelque bruit dans le monde, l'une des plus étranges est, sans contredit, Mme de Krudner, qui, non satisfaite des triomphes que peut ambitionner une femme jeune, belle, spirituelle, de haut rang, se donna pour mission de prêcher publiquement l'Evangile et de réformer la société tout entière, en lui ouvrant une nouvelle voie de perfection et de salut. Mais, avant d'en arriver à jouer le rôle d'une inspirée, voire d'une prophétesse, la baronne de Krudner avait fort occupé le monde de sa beauté, de ses aventures et de son talent littéraire. L'apparition de *Valérie*, cette œuvre charmante, où elle s'est peinte avec tant de grâce, produisit une vive sensation tant en France qu'en Allemagne, et valut à son auteur les succès les plus éclatants.

Digitized by Google

En prenant Mme de Krudner à cette époque de sa vie (1804), on la voit user largement de la liberté que lui donnait son récent divorce, faisant des conquêtes un peu partout; aimant à se vanter, (d'après Mme de Staël) du grand nombre d'adorateurs qui se tuaient pour elle, brillant dans toutes les cours du Nord, devenant l'intime amie de la belle reine Louise de Prusse, enfin résumant en sa personne tous les enivrements que peuvent donner la beauté, la fortune et la célébrité. « Oui, la vie m'a tout révélé, écrit-elle à Mlle Cochelet en 1809; j'ai tout possédé, et la langueur et l'ennui ont dévoré des jours enviés. J'ai assisté aux fêtes de la vie, et les ai vues frappées d'un deuil éternel. »

Ce passage résume en peu de mots les années de sa jeunesse qui laissèrent leur trace dans la plupart des *mémoires* et correspondances *du temps*; on la voit en Suisse, en Italie, en Allemagne, à Paris, où elle revient toujours, le but de tous les hommages, le charme de tous les salons, l'âme de tous les plaisirs, courant dans les chemins les plus fantasques de la vie, sans souci du passé, du moins en apparence, sans regret pour les années disparues et les liens brisés. Eh bien! ce fut au milieu même de cet éclat, de cette existence enivrée, que l'auteur de *Valérie* se jeta résolûment dans l'ardent quiétisme auquel elle fut fidèle jusqu'à la mort. Point de transition entre ces deux phases de sa destinée. Les uns ont attribué ce prodigieux changement au chagrin que lui causa la mort de la reine de Prusse; d'autres, à la rencontre qu'elle fit d'Henry Iung, qui écrivait des volumes sur le commerce des esprits bien avant que le spiritisme devînt dans les deux mondes une religion nouvelle. Mais peut-on savoir les orages intérieurs d'un cœur plein de poésie et de passion, qui avait tout épuisé, comme elle le dit elle-même? Qui sait combien de crises morales précédèrent ce moment où l'idéal reprit le dessus, et entraîna pour toujours Mme de Krudner dans une voie de sacrifices, de dévouement et peut-être d'expiation!

Quel qu'en eût été le motif, sa conversion fut éclatante et durable; la femme légère et romanesque, l'écrivain élégant, la grande dame habituée à tous les raffinements du luxe, se transforma soudain en une sœur de charité, un apôtre de l'Evangile, une prophétesse inspirée. On sait, surtout par les biographies que lui ont consacrées Sainte-Beuve et M. Marmier, quelle fut l'influence de Mme de Krudner sur l'empereur Alexandre Ier. C'est elle qui, en 1814, au moment où les princes alliés étaient à Paris, donna au czar l'idée de la sainte-alliance qui, au fond, n'était qu'une association des têtes couronnées contre l'indépendance des peuples.

De ce moment date son bizarre apostolat en compagnie d'un

Digitized by Google

jeune ecclésiastique génevois nommé Empeytas, qui la suivit dans toutes ses pérégrinations. Quelque bizarre que fût cette existence vagabonde, quiconque aime les sentiments élevés, l'exaltation mystique unie à la foi la plus vive et au désintéressement le plus complet ne pourra refuser son admiration à la femme qui ne demanda aux puissants de la terre que les moyens d'exercer sans entrave la charité, cette vertu évangélique dont elle se montra constamment l'un des plus fervents apôtres.

Il fallait en effet un amour bien profond de l'humanité, doublé d'un courage qui allait jusqu'à l'héroïsme, pour la faire persévérer dans une voie où elle ne recueillait que persécutions et railleries. La jeune ambassadrice russe, l'idole de la haute société parisienne, dont toutes les cours avaient envié la présence, allait passer des années entières à errer de contrée en contrée, escortée d'une foule de misérables; faisant des prédications publiques; campant parfois à la porte des villes, comme une bohémienne; sans cesse sous la surveillance de la police, qui la renvoyait d'une frontière à l'autre. L'empereur Alexandre lui-même, mettant en oubli des années d'intimité, lui refusa longtemps l'entrée de Saint-Pétersbourg, craignant avec quelque raison son esprit de prosélytisme.

Cependant cette rigueur eut un terme en 1820, époque où l'on voit Mme de Krudner établie dans cette ville, et continuant son rôle de providence des pauvres, qui lui valut bientôt une grande popularité. Matin et soir, sa maison était assiégée par une foule de moujiks, qui venaient chercher près d'elle la nourriture de l'âme et celle du corps.

Au bout de peu de temps, le czar finit par se repentir sérieusement de lui avoir donné l'hospitalité : non-seulement il avait à craindre son influence toujours croissante sur le peuple, mais il avait à la défendre contre les attaques des grands, qui l'accusaient d'avoir des tendances trop libérales, des idées religieuses extravagantes, une ardente ambition cachée sous le voile de la charité, enfin, trop de compassion pour les misérables dont elle encourageait les vices par une indulgence calculée. Mais son plus grand crime aux yeux de la cour fut de s'associer à deux femmes dont on pouvait, à plus d'un titre, suspecter la bonne foi religieuse. En effet, la princesse Serge Gallitzine et la comtesse Guacher ne pouvaient être prises au sérieux. La première était détestée à la cour, dont elle frondait trop ouvertement les travers et les vices. Intime amie du prince de Ligne, elle avait puisé dans le commerce de cet homme célèbre une indépendance d'opinions qu'elle ne se donnait guère la peine de dissimuler. Son salon, où peu de femmes étaient admises, réunis-

Digitized by Google

sait les gens d'esprit et les étrangers assez difficiles pour trouver que tout n'était pas pour le mieux dans la meilleure des cours possibles. Bref, on s'y mettait en pleine insurrection contre les us et coutumes de la cour, au grand amusement d'Alexandre, qui venait parfois y critiquer l'empereur de toutes les Russies : rien ne pouvait mieux convenir à la princesse, qu'un tel milieu où son haut rang, sa beauté, son humeur sardonique, l'éclat de son esprit lui constituaient une espèce de souveraineté, dont elle usait sans tenir compte des amours-propres froissés ni des mesquines jalousies.

Quant à la comtesse Guacher, sa position équivoque à la cour fournit une arme contre elle lorsque, sortant de la retraite où elle vivait, elle devint l'une des plus enthousiastes adeptes de Mme de Krudner. On l'avait vue arriver deux ans auparavant, accompagnée d'une suite assez nombreuse, et se donnant pour une des anciennes victimes de la révolution française, mais sans expliquer le motif qui l'amenait sur les bords de la Néva. On sut seulement qu'elle venait d'Angleterre, pays qui lui avait servi de refuge à l'époque de la révolution, et qui était devenu pour elle une seconde patrie. Son titre de Française la fit d'abord bien accueillir par la société russe. Alexandre, tout le premier, s'occupa assez d'elle pour la mettre complétement en évidence. Mais son nom déroutait toutes les conjectures, aucune famille tenant à l'aristocratie ne portait ce nom en Europe. On en vint bientôt à supposer qu'il était un pseudonyme, d'autant plus que la nouvelle venue semblait assez mystérieuse et montrait une certaine répugnance à fréquenter les quelques familles françaises reçues dans la haute société. Mais comment découvrir la vérité ? Toute la perspicacité des courtisans échoua contre la réserve hautaine de la comtesse, qui affectait de se renfermer dans un silence absolu dès qu'il était question de la France. En vrai champion des dames, Alexandre respecta avec une discrétion chevaleresque l'incognito de l'étrangère, et finit même par déclarer que toute tentative ayant pour but de le pénétrer lui déplairait souverainement. C'en fut assez pour guérir les courtisans de la fièvre de curiosité qui les travaillait depuis l'arrivée de la comtesse. Son nom ne fut plus prononcé qu'avec circonspection, et bientôt elle-même devint une espèce de rébus à la cour, où elle ne fit plus que de rares apparitions. Stimulé par le voile dont elle recouvrait le passé, et, sans doute charmé de sa société, le czar continua à la voir, mais en dehors des réunions officielles. Il allait chez elle sous l'uniforme d'un simple officier des gardes, heureux de déposer à sa porte l'étiquette impériale et son titre d'autocrate.

Ainsi faisait-il en 1814 à l'égard de Mme de Krudner, quand il

Digitized by Google

était l'hôte de l'Elysée Bourbon. Recouvert du grand manteau gris d'uniforme, il lui arrivait fréquemment de traverser plusieurs fois par jour, le jardin de l'hôtel pour gagner une petite porte s'ouvrant sur la rue qu'habitait cette dame. Un tel luxe de précautions pouvait cacher bien des mystères : mais cependant il est presque certain que la baronne de Krudner et plus tard la comtesse Guacher n'inspirèrent à l'empereur d'autres sentiments que ceux de la bienveillance et de la sympathie. A cette même époque, la belle Marie Antone Narischkine remplissait entièrement le cœur de ce prince, porté par sa nature aux sentiments tendres et exclusifs. Mais si son cœur n'avait qu'un seul amour, son imagination se laissait facilement séduire par l'esprit et l'excentricité.

Aimant beaucoup la princesse Gallitzine, il la mit tout naturellement en rapport avec Mme Guacher, déjà liée avec la baronne. De cette intimité résulta une association mystique ne tendant à rien moins qu'à régénérer le monde par une religion nouvelle. Là se retrouve l'opiniâtre volonté de Mme de Krudner, que des échecs multipliés n'avaient pu entamer. Quand on vit ces dames à l'œuvre, on crut à une plaisanterie de la princesse Gallitzine, capable de tout pour s'amuser. Mais quand on la vit réformer ses habitudes, sa toilette, son train de maison, et tenir des conciliabules humanitaires dans son palais, on la plaignit perfidement de se laisser capter par deux folles; puis on la blâma, et bientôt ce fut un tolle universel contre les doctrines incendiaires et l'absurde popularité de ces missionnaires en jupon. Les ennemis de la princesse eurent alors beau jeu pour prendre leur revanche. N'osant pas d'abord s'attaquer directement à elle, ils dressèrent leurs batteries contre ses compagnes. Mme Guacher ne fut plus traitée que d'aventurière, de cerveau fêlé. Quant à la baronne, on rappela à l'empereur sa vie errante, ses démêlés avec toutes les polices de l'Europe, ses prédications toujours suivies de désordres et de licence, enfin l'ostracisme dont elle était l'objet dans toutes les cours.

En face de ce déchaînement contre des femmes dont il savait apprécier les qualités supérieures, le czar ne savait à quel parti s'arrêter. Il ne pouvait oublier qu'à Mme de Krudner revenait l'idée de la sainte Alliance, et que longtemps il s'était montré son disciple; mais comment tolérer en pleine Russie des principes libéraux qui, en se propageant, pouvaient avoir de graves résultats ? Comment laisser toute liberté d'action à des femmes qui répandaient, en même temps que d'abondantes aumônes, l'instruction parmi des classe dont l'ignorance et la misère étaient indispensables à la tran-

Digitized by Google

quillité de l'empire ? N'était-ce pas Mme de Krudner qui écrivait l'année précédente au ministre de Bade : « Le Seigneur seul peut expliquer comment la voix d'une faible femme a retenti devant les peuples, a fait ployer les genoux aux puissants de ce monde, a parfois arrêté la rigueur des lois, a demandé et obtenu de quoi nourrir des milliers d'affamés. Il fallait une mère pour pleurer avec les orphelins ; il fallait une patricienne pour dire aux pauvres qu'elle était plus heureuse sur un banc de pierre, en les servant, qu'au milieu des palais. » Et maintenant, elles étaient trois à tenir ce langage, à prêcher ces doctrines, à mettre au service du peuple leur fortune, leur temps, leurs moyens de séduction ! Quel parti prendre en face d'un tel danger ?

Très à propos, un article d'un journal anglais vint trancher le nœud gordien par la façon caustique dont il se moquait de l'empereur et du trio féminin qui le tenait sous sa tutelle. L'amour-propre blessé rendit le czar impitoyable. Peu de jours après, un ukase apprit à tout Pétersbourg que ces dames étaient bannies de la cour et confinées, pour le reste de leur vie, au fond de la Tauride. Ce coup d'état contre des femmes eut un grand retentissement. Il était si opposé au caractère bienveillant d'Alexandre, qu'on ne pouvait en croire l'exécution possible. Peut-être, en effet, fût-il revenu sur une détermination qui atteignait une des plus grandes dames de la cour. Mais la belle Narischkine, en passant dans le camp des ennemis de la princesse, rendit le bannissement irrévocable.

Le trio féminin, s'il faut se servir de l'expression anglaise, ne vit dans cet exil qu'une manifestation de la volonté divine, qui le destinait à propager la foi chez les sectateurs de Mahomet, et, par esprit d'humilité chrétienne, les nobles exilées bornèrent leur escorte à un bas officier. On peut juger si leur départ fut un événement pour la ville ! Chacun voulait voir ces hautes et illustres dames vêtues, comme des pénitentes, de robes de bure qui s'en allaient, calmes et résignées, dans une contrée lointaine, considérée encore comme barbare. La cour ne leur ménagea pas les quolibets, mais le peuple, qui perdait dans Mme de Krudner une protectrice dévouée, les accompagna, avec force démonstrations de regrets et de respect, jusqu'au bord de la Néva, où elles s'embarquèrent, le 9 août 1820.

II

Un mois après cet excentrique départ, on vit arriver dans la rade de Taganrok une barque pontée appelée *Lodchka* dans le pays, dont

Digitized by Google

la proue, terminée en pointe, représentait la figure du grand saint Nicolas, patron vénéré des Russes. A l'arrière s'élevait une croix en bois noire, couverte de rubans et de branches de sapin, attestant la dévotion des mariniers. L'équipage, composé de cinq ou six hommes, différait complétement de ceux des bricks de commerce qui fréquentent la mer d'Azoff. On les reconnut promptement pour de Grands-Russiens à leur teint clair, à leur barbe rousse, à leurs traits réguliers, aux espadrilles retenues à leurs pieds par des lanières de cuir. L'arrangement particulier du pont et le soin avec lequel des ballots de marchandises avaient été placés le long des bastingages, firent supposer que la barque contenait provisoirement des passagers. Cette hypothèse, faite par les habitués du port, se trouva confirmée à la vue d'un bas officier. Mais on ne put en savoir davantage, car les passagers, s'il y en avait réellement à bord, restèrent invisibles.

Une seule personne, le consul anglais, fut initié au mystère de cette embarcation. Le bas officier, ayant demandé à lui parler, le prévint qu'une dame étrangère, venant de loin, avait l'intention de se présenter au consulat dans la soirée de ce même jour, et souhaitait savoir à quelle heure elle pourrait être reçue.

Ce fait, en apparence très-simple, intrigua fort le consul, peu habitué à de pareilles requêtes dans une ville comme Taganrok, où tout son ministère se bornait aux choses du commerce. Il attendit avec une certaine impatience la venue de la dame, en faisant force conjectures sur l'objet de sa visite. Il fut un peu déconcerté à la vue de sa visiteuse, qui se présenta avec une modeste robe grise à longue pèlerine, et une coiffe dont les barbes encadraient son visage, costume qui la faisait ressembler aux religieuses quêteuses. Telle fut l'opinion du consul désappointé, qui s'apprêtait à l'éconduire lestement, lorsque l'étrangère, lui adressant la parole en excellent anglais, raviva toute sa curiosité, et lui inspira bientôt un profond intérêt. Aussi à l'aise que si elle l'eût connu depuis longtemps, cette singulière visiteuse s'empara de la conversation avec une aisance, un aplomb qu'on trouve rarement sous une robe de bure, surtout en Russie. Longtemps, elle causa de l'Angleterre en personne habituée à voir le meilleur monde, citant des noms propres, distribuant l'éloge et la critique sous une forme très-spirituelle, comparant les Anglais aux Français, en réservant toute sa sympathie pour les premiers; enfin, effaçant complétement, par le charme de sa conversation, l'impression peu favorable qu'elle avait produite au premier abord.

D'elle-même, elle en vint à l'objet de sa visite, qui était d'obtenir du consul, en sa qualité de sujette anglaise, un podorochni qui lui

Digitized by Google

permit de prendre des chevaux de poste, afin de pouvoir continuer seule, et par terre, un voyage qu'elle avait fait jusqu'alors avec deux compagnes. Plus occupé à l'examiner qu'à lui répondre, le magistrat anglais ne savait que penser de l'élégance de son langage et de l'air de dignité qui perçait sous sa cornette. Les traits de la dame, encore bien conservés, offraient un type peu commun. Tout décelait en elle une femme de race : les lignes du visage, la fierté du regard, la main aristocratique, et, par-dessus tout, l'aisance des manières qui sauvait ce que sa situation pouvait avoir d'excentrique.

Toute femme, même la plus naïve, s'aperçoit vite de la sympathie qu'on lui accorde ; aussi, notre visiteuse, parfaitement rassurée à cet égard, et cédant à un moment d'expansion, finit-elle par confier au consul que ses compagnes de voyage étaient Mme Kruedner et la princesse Gallitzine, bannies comme elle de la cour pour avoir eu des idées religieuses trop avancées. « Mais, ajouta-t-elle, c'est moins l'empereur que la main de Dieu qui nous conduit chez les Tatars pour les convertir à la loi du Christ. Les temps sont venus où tous les yeux doivent s'ouvrir à la lumière, où tous les peuples doivent être frères par l'amour et la charité ! » Le consul croyait rêver en l'écoutant, se demandant sérieusement s'il n'avait pas affaire à une folle. N'ayant rien su de ce qui s'était passé à Pétersbourg, il ne pouvait admettre que deux grandes dames comme celles qu'elle avait nommées fussent assez déraisonnables pour aller faire de la propagande chrétienne en Crimée. Cependant, il l'assura que le podorochni serait tout à sa disposition, en lui exprimant sa surprise de la voir décidée à voyager seule.

» Il faut donc tout vous avouer? répondit-elle en souriant. Eh bien ! sachez qu'un voyage de six semaines ne peut manquer de troubler le bon accord qui doit exister entre amies. Je suis moins avancée que ces dames dans le chemin de la perfection, et ne puis me soumettre constamment à leurs habitudes austères, aux mortifications qu'elles s'imposent. La princesse Gallitzine, en sa qualité de Slave, n'a aucun mérite de coucher sur la dure et de subir de longs jeûnes ; mais tout cela à la longue révolte ma délicatesse de femme, et me donne un violent désir d'indépendance. Je suis donc bien décidée à faire le reste du voyage à ma fantaisie, et vous prie sérieusement de tenir prêt pour demain ce papier qui m'est indispensable. »

Dès qu'elle fut partie, le consul, obéissant à une curiosité invincible, se résolut, malgré l'heure avancée, à faire une visite aux voyageuses. Bravement, il s'achemina vers le port, se donnant à lui-même mille bonnes raisons pour justifier cette démarche nocturne. Mais une difficulté, qu'il n'avait pas d'abord prévue, faillit rendre sa

Digitized by Google

course inutile. Comment reconnaître la lodchka parmi tant de bâtiments plongés dans l'obscurité? Cependant, en regardant bien, il aperçut, à quelque distance des autres, un bateau éclairé; à coup sûr, c'était la lodchka. Heureux de sa découverte, il réveilla un pêcheur endormi au fond de sa barque, et lui ordonna de le conduire vers le point éclairé. A mesure qu'il approchait, un bourdonnement de voix féminines, devenant de plus en plus distinct, le guida près d'une écoutille ouverte, en face de laquelle quelques coups d'avirons l'eurent bientôt placé. De ce poste d'observation, il put parfaitement saisir le curieux tableau que présentait l'intérieur de la cabine.

Devant une table encombrée de papiers, se tenaient debout trois femmes lisant à demi-voix dans de gros livres, avec une gravité bien digne de leurs coiffes blanches et de leurs robes grises. Une chandelle plantée au milieu de la table les éclairait en plein, laissant le reste de la cabine dans l'ombre. La lecture se changea bientôt en une espèce de psalmodie d'un rhythme lent et monotone. A sa grande surprise, le consul reconnut Mme de Krudner, qu'il avait eu l'occasion de voir en Allemagne. Ainsi, tout ce que lui avait dit sa visiteuse était vrai! Ses yeux s'attachèrent ensuite sur la princesse Gallitzine, dont la taille élevée, la figure imposante, la bouche dédaigneuse révélaient suffisamment une origine patricienne. Le consul ne put s'empêcher, en la voyant hautaine et fière dans sa robe de bure, de supposer que son rôle actuel devait avoir sa source dans une excentricité de grande dame, qui veut jouer une comédie moins banale que celle des salons, et qui la continue un peu par amour-propre, un peu par désœuvrement. Quant à la troisième, elle lui parut encore plus énigmatique que dans leur récent tête-à-tête. Son pâle visage avait la rigidité du marbre. Quelques boucles argentées s'échappaient de sa coiffe, faisant un singulier contraste avec la fermeté des lignes et des contours de cette figure de sphinx. Sa contemplation dura aussi longtemps que le chant des pèlerines, car il se garda bien d'interrompre leur étrange mélopée, qu'accompagnait le bruit sourd des vagues. Aussi discrètement qu'il était venu, il se retira émerveillé de ce qu'il avait vu, et remettant au lendemain sa visite officielle.

Armé du podorochni, il reprit donc, le jour suivant, le chemin du port, bien décidé cette fois à pénétrer jusqu'auprès de ces dames. Mais la lodchka avait disparu, emportant vers la Tauride les voyageuses sans doute réconciliées; et de toute cette aventure, il ne resta au consul que le podorochni pour le convaincre qu'il n'avait pas été le jouet d'une hallucination, et qu'il y avait bien, de par les monde, trois femmes d'origines et de destinées différentes,

Digitized by Google

une Russe, une Allemande, une Française, qui, faisant abstraction de leurs goûts, de leurs opinions, de leurs préjugés et de leur orgueil national, s'étaient associées pour aller à l'aventure travailler à la conversion des infidèles, comme le faisaient jadis les premiers chrétiens.

III

L'apparition de ces dames en Crimée bouleversa toute la presqu'île. Ardentes à faire des prosélytes, on les vit dans leur costume de béguine, la croix et l'Evangile en main, gravir les montagnes, pénétrer au fond des vallées, parcourir les villages tatars, prêcher en plein vent les enfants du Coran, poursuivies activement par la police locale qui, sans doute, d'après les instructions envoyées de Pétersbourg, avait reçu pour consigne de contrarier tout ce qu'elles tenteraient dans l'intérêt de leur mission. Bref, tant d'ennuis leur furent suscités, qu'au bout de deux mois à peine, elles durent renoncer à faire de ces montagnes une nouvelle Thébaïde.

Mme de Krudner, depuis si longtemps en lutte avec tous les gouvernements, et qui retrouvait dans cette contrée éloignée le même système de persécutions dont elle avait déjà tant souffert, ne put résister à cette dernière épreuve. De ce moment, sa santé, déjà fort affaiblie, déclina rapidement. Elle mourut peu de mois après, dans les bras de sa fille [1], la baronne de Berckeim, à laquelle elle laissa beaucoup de documents sur sa vie si féconde en événements romanesques. Malheureusement, ces documents ne sont pas destinés à voir le jour. Ainsi s'éteignit dans l'exil cette nature d'élite, ce cœur embrasé du feu divin de la charité, qui se voua avec la plus admirable constance au service des malheureux après avoir offert en Russie le spectacle si rare d'une femme dominant le czar, non par les séductions de l'amour, mais par une foi vive, une adorable bonté, une exaltation religieuse que partagea longtemps son royal disciple.

Ses deux compagnes ne furent sans doute pas fâchées de rentrer dans les conditions ordinaires de la vie. La voie où elles s'étaient engagées un peu témérairement ne convenait ni à leur caractère, ni à leurs habitudes. Aussi la princesse s'empressa-t-elle d'aller s'installer à Koréïs, somptueuse habitation qu'elle possédait sur la

[1] A Gaspra, près de Salta.

Digitized by Google

côte méridionale, renonçant à jamais aux prédications et au costume de béguine. Mais celui qu'elle adopta n'était pas moins excentrique pour l'époque. Plusieurs portraits d'elle, qui ornent son grand salon de Koréïs, la représentent invariablement avec une robe d'amazone, une veste écarlate et un bonnet polonais garni de fourrure. Le singulier motif qui l'avait brouillée avec la cour, son nom, son esprit, sa grande fortune attirèrent promptement à Koréïs la noblesse du gouvernement. Elle eut bientôt une petite cour, qu'elle présidait avec son charme habituel; mais d'humeur fantasque, elle entremêlait sa vie mondaine de pratiques de dévotion qui la portaient à se séquestrer pendant des semaines entières.

Ce fut dans un de ces accès de ferveur religieuse qu'elle fit poser sur le Mégabi[1] une énorme sphère dorée, surmontée d'une croix, qui se voit de tous les alentours. Mais au fond, elle était revenue aux idées philosophiques et même voltairiennes qui avaient dominé sa première jeunesse. Morte en 1839, cette femme spirituelle a laissé dans la société russe un vide qui n'a point été comblé. Sans avoir écrit autre chose qu'une volumineuse correspondance, elle peut à bon droit passer pour célèbre en raison même de ses travers, qui lui donnèrent un incroyable relief : élevée à l'école du dix-huitième siècle, très-versée dans notre littérature et nos arts, maniant légèrement l'idiome français, mêlée aux événements ainsi qu'aux personnages de l'Empire, la princesse Gallitzine, homme par l'énergie du caractère et la variété des connaissances, femme par la grâce et la frivolité, a sa place marquée parmi les femmes illustres de notre temps.

Revenons maintenant à la comtesse Guacher, qui se résigna très-volontiers à abjurer son rôle de missionnaire. — Suivie d'une seule femme de chambre, elle alla s'installer dans une maisonnette située au bord de la mer, dont l'isolement convenait à son humeur morose, et s'empressa de suivre l'exemple de la princesse, en jetant sa robe de béguine aux orties, pour adopter un costume convenant à ses habitudes cavalières. Souvent invitée à Koréïs, elle n'y faisait que de rares apparitions, préférant de beaucoup les grèves désertes, les vallons ignorés, les sentiers à peine tracés le long des falaises; toujours à cheval, seule, elle passait des journées entières à errer à l'aventure, cherchant plutôt la fatigue que le plaisir dans ses excursions solitaires.

Mais, si cachée que fût sa retraite, si éloignée que fussent les voisins, il vint un moment où, sans s'en douter, elle fut épiée jour par jour, ou plutôt heure par heure, par un certain colonel Iwanoff,

1 Grand rocher isolé au pied duquel est une belle fontaine tatare.

Digitized by Google

qui, témoin de l'arrivée de ces dames en Crimée, de leurs prédications et de leur étrange conduite, s'était attaché aux pas de Mme Guacher, la suivant à distance dans ses promenades, avec l'espoir qu'un jour ou l'autre le hasard le rapprocherait d'elle. Bien mieux, il finit par louer, dans son voisinage, une maison tatare, qui lui servit de poste d'observation. Pour lui, cette femme était une énigme qu'il voulait à toute force déchiffrer. Plusieurs semaines s'écoulèrent sans lui offrir la moindre occasion de parler à sa voisine. En vain faisait-il seller son cheval dès qu'elle galopait sur la grève, en vain la suivait-il à travers bois et vallons, se croisant avec elle sur d'étroits sentiers, la saluant profondément, rien ne lui attirait un signe de l'intrépide amazone. Décidément, le sort lui tenait rigueur. Mais sa persévérance se trouva récompensée au moment où il s'y attendait le moins.

Un soir, découragé de son rôle d'observateur, il se tenait appuyé contre sa croisée, regardant avec intérêt le commencement d'un orage qui promettait de devenir menaçant ; de lourdes lames écumeuses venaient échouer sur le sable ; les goëlands rasaient la mer d'un vol effaré ; le ciel était sinistre, et tout un escadron de sombres nuées chassé par la rafale, vint coiffer le sommet des collines, finissant par se résoudre en une pluie diluvienne. Absorbé par la contemplation de ce grand spectacle, le colonel en fut soudainement distrait à la vue d'un cavalier qui se dirigeait à bride abattue du côté de la maison, avec l'intention évidente d'y chercher un refuge. N'ayant aucun voisin de campagne, notre officier se mit à considérer avec attention l'hôte que lui envoyait l'orage et reconnut, sans en croire ses yeux, la comtesse elle-même, avec son chapeau de feutre gris et sa robe d'amazone toute ruisselante. Arrivée en face du logis, elle remit d'un air de fort mauvaise humeur la bride de son cheval au domestique qui lui avait ouvert la porte, et, sans dire mot, entra dans la maison. Le colonel n'eut que le temps de quitter son poste pour aller la recevoir.

Elle entra dans ce qu'il appelait son salon, sans accorder un seul regard aux objets extérieurs, concentrant toute son attention sur une tortue à écailles vertes, qu'elle tenait à la main. L'eau ruisselait de ses vêtements, mais elle avait l'air de peu s'en soucier. Elle prit place sur le divan, comme si elle eût été chez elle, et resta immobile et préoccupée, les yeux toujours fixés sur sa tortue, ce qui permit à l'officier de la regarder bien à son aise. Jusqu'alors, il ne l'avait vue qu'à cheval, glissant devant lui comme une héroïne de ballade, et déjà loin quand il voulait saisir un détail de son visage ou de sa toilette. Mais, en ce moment, elle posait bien réellement devant son regard et cela dans des circonstances qui doublaient l'originalité de la rencontre.

Digitized by Google

Sans être ni jeune, ni très-belle, sa figure fit une vive impression sur l'officier ; elle portait l'empreinte d'une destinée exceptionnelle ; de son chapeau à larges bords s'échappaient des mèches grises, qui semblaient moins être le résultat des années que celui du malheur. Tout en elle décelait une existence dramatique et passionnée.

Sortant enfin de son immobilité, elle se mit à réchauffer la tortue de son haleine, en l'appelant du nom gracieux de *Dunchinka* (petite âme), alors seulement, elle leva les yeux et vit le colonel ; son premier mouvement trahit une vive surprise. Se croyant sans doute chez des Tatars, elle n'avait donné aucune attention à ce qui l'entourait, mais la vue de la chambre, des armes, des livres de l'officier russe, la frappa de stupéfaction : — Où suis-je, dit-elle, d'un ton de voix anxieux, en faisant mine de se lever ? — Vous êtes, madame, chez un homme qui vit depuis de longues années en ermite, se hâta-t-il de répondre, avec une parfaite gravité, chez un homme qui aime comme vous la solitude, la mer, la contemplation, qui fuit comme vous la société pour vivre à sa guise dans un coin de ce désert.

Ces paroles produisirent sur elle un effet surprenant, à en juger par le trouble de son regard et l'altération de sa voix.

— Comment savez-vous que j'aime la mer, la solitude, que je fuis la société ? — N'est-ce donc pas vous qui habitez Siméis, dont on voit la terrasse de ma croisée ? répondit-il d'un air parfaitement naturel. — Oui, oui, c'est moi, et je comprends qu'on m'appelle la solitaire. Mais je me croyais seule dans ce coin de la côte. — Eh ! n'avez-vous pas le droit de vous y croire seule ? Suis-je un voisin gênant ? — Non, jusqu'à présent ; puisque je vous vois pour la première fois.

Quelques tasses de thé, dont elle avait grand besoin, achevèrent de donner à la conversation un tour familier. Le colonel se permit de lui ôter son chapeau, ce qu'elle lui laissa faire de bonne grâce, mais il n'en fut pas de même lorsqu'il eut l'idée de la débarrasser de sa tortue : un geste significatif lui apprit qu'il était par trop officieux. C'est un don de l'empereur Alexandre dit-elle gravement ; j'ai fait vœu de ne jamais m'en séparer. Elle et mon cheval, c'est tout ce que j'aime en ce monde !

Il en vint à lui demander les motifs de son arrivée en Crimée, mais elle l'interrompit en lui disant qu'elle avait renoncé à faire des conversions depuis son installation chez les Tartars. — Ce sont des hommes pieux, à conscience pure, ajouta-t-elle d'un ton pénétré, pourquoi exiger d'eux qu'ils changent de dogme, quand ils vivent selon les principes de la morale et de la religion ? Qu'on adore Jésus-Christ, Mahomet ou le grand Lama, qu'importe, au fond, si

Digitized by Google

l'on est charitable, humble, hospitalier? — Vos paroles sentent l'hérésie d'une lieue, dit-il en riant, et si vous prêchez de pareilles doctrines, ne vous étonnez pas d'être un peu traitée en persécutée. — C'est depuis que je ne prêche plus, que toutes ces idées me sont venues. La solitude ouvre à l'âme des horizons complétement inconnus à ceux qui vivent dans le monde. La nature, qui est pour eux une lettre morte, me parle, par ses splendeurs infinies, un langage autre que celui de la Bible. Ce langage, je ne saurais le traduire, n'étant nullement faite pour les jouissances de la contemplation. Il faut un esprit moins troublé que le mien, un passé moins écrasant que celui sous lequel je me débats, pour apprécier dignement la nature et s'en rendre l'interprète. J'en subis l'influence sans être ni rêveuse, ni contemplative. Mais vous... pourquoi avez-vous divorcé avec le monde? Oui, pourquoi? ajouta-elle en s'animant. Quel abîme de désespoir ou d'infamie avez-vous traversé pour venir vous enterrer ici? Vivre seul, n'est-ce pas la plus grande punition que la destinée puisse nous infliger? Elle s'arrêta tout à coup et pria le colonel de faire seller son cheval, la pluie ayant complétement cessé; mais celui-ci ne la laissa partir qu'après avoir obtenu la faveur d'aller la voir, ce qu'il fit dès le jour suivant.

Il la trouva occupée à faire des verroteries : munie d'une lampe à émailleur et d'un chalumeau, elle continua son opération comme si elle eût été seule, et fabriqua en sa présence assez de perles pour en composer un collier; puis elle lui montra plusieurs boîtes remplies de celles qu'elle avait faites. — Si je rentre dans le monde, dit-elle avec un grand sérieux, je n'aurai désormais pour parure que ces perles. C'est une duperie d'en porter de véritables. Voyez quel éclat, quelle pureté, quelle grosseur! qui ne croirait qu'elles ont été pêchées dans la mer des Indes? Il en est ainsi de tout. A quoi bon le fond, quand la forme est belle et charme les yeux?

Son visiteur s'apprêtait à discuter cette étrange théorie, lorsque tout à coup elle décrocha une épée suspendue au chevet du lit, et la mit sur les genoux de son voisin. « Regardez cette arme, colonel, et lisez la date gravée sur la lame, dit-elle en tirant l'épée du fourreau. Eh bien! elle m'a été donnée par un chef vendéen, enthousiasmé de mon courage, car, toute femme que je suis, j'ai fait plus d'une fois le coup de fusil embusquée derrière les bruyères du Bocage. Oh! si vous connaissiez ma destinée, si vous saviez que, jeune encore, j'ai été bannie de la France après une de ces catastrophes qui brisent l'existence tout entière. Mais j'y suis rentrée, dans cette France impitoyable, j'y suis rentrée cachée sous le costume d'un matelot, pour tâcher d'effacer, même au prix de mon sang, une odieuse page du passé. Ne vous étonnez donc pas de mon goût pour

Digitized by Google

les armes. C'est une réminiscence de ma jeunesse. Vendéenne de cœur, j'ai suivi les bandes héroïques qui ont tenu tête aux armées républicaines. La vie de partisan, avec ses hasards, ses fatigues, ses dangers, ses brûlantes émotions, m'est aussi familière que la vie du monde avec l'enivrement de ses fêtes et la splendeur des cours. »

Sans y songer, elle venait de dévoiler ses secrètes pensées, ses souvenirs et ses regrets. Mille conjectures se pressaient en foule dans l'esprit du colonel. Etait-ce une victime de l'amour, de l'ambition, des passions politiques? Le seul moyen d'apprendre quelque chose était de prolonger la conversation.

— Avec un tel dévouement pour la cause royale, dit-il, comment ne retournez-vous pas en France, où les Bourbons règnent de nouveau? — Chut! fit-elle en baissant la voix. Laissons en paix le présent, tâchons d'oublier le passé. Demandez plutôt à l'arbrisseau frappé par la foudre pourquoi le souffle du printemps ne peut faire refleurir ses rameaux desséchés. Vous êtes-vous jamais trouvé en face avec l'*irréparable?* Savez-vous ce que ce mot exprime? Si vous l'ignorez, regardez-moi; je représente l'irréparable. » En vain voulut-il répondre, elle passa dans une autre pièce et ne reparut plus.

A part ces deux entretiens où, dans un moment de trouble, elle avait fait allusion à son mystérieux passé, nulle autre occasion ne s'offrit plus à Iwanoff pour obtenir quelque lumière sur cette étrange femme dont la société lui troublait presque la cervelle. Elle avait une façon de le regarder, quand il voulait aborder certaines questions, qui le déconcertait complétement. En désespoir de cause, il se mit à compulser l'histoire de la révolution française, cherchant parmi les héroïnes de l'époque un type qu'il pût lui appliquer; peine inutile. Sa seule ressource fut donc d'espérer de nouvelles confidences, produites par quelque incident imprévu. La fabrication des perles était toujours son occupation favorite. Elle passait des journées entières à choisir les plus belles pour former un collier dont le dessin l'occupait exclusivement. Alors, le colonel avait pleine liberté de la voir, et il faut lui rendre la justice qu'il en usait largement. L'attrait de l'inconnu, si puissant sur les vives imaginations, le ramenait sans cesse près d'elle, puis elle le tenait en haleine, comme l'aurait fait une coquette, par sa façon d'agir, toute de boutade et de caprice. Ainsi, sans aucun motif, sa porte restait fermée pendant plusieurs jours; puis elle s'ouvrait de nouveau; les promenades à cheval recommençaient; tout allait bien pendant un certain temps, jusqu'à une nouvelle séparation. Heureusement pour le colonel, un incident imprévu vint mettre un terme

Digitized by Google

à son excentrique situation, et le rendre aux réalités de la vie, qu'il avait comme oubliées près d'elle. En allant la voir un jour, il se trouva face à face avec un homme qu'elle lui présenta sous le nom du baron Roger. Nécessairement, il était lié au passé de la comtesse. A quel titre? personne ne l'a su. Toujours est-il qu'il se constitua le factotum de la dame, et découragea le colonel par sa continuelle présence et la froideur de ses manières. A partir de ce moment, toutes les habitudes de la comtesse furent modifiées, et l'incohérence de son esprit devint de plus en plus évidente.

Elle finit même par renoncer à ses promenades à cheval, les remplaçant par des pratiques superstitieuses qui altérèrent promptement le moral et le physique. Sur ces entrefaites, le colonel, dont le congé venait d'expirer, dut partir sans avoir eu le mot de l'énigme.

Le baron Roger resta en Crimée jusqu'à la mort de l'inconnue, qui eut lieu l'année suivante. Initié à toutes ses affaires, il en fut l'unique héritier, non peut-être légalement, mais de fait. Beaucoup de versions contradictoires coururent sur son compte.

En quittant la presqu'île, il partit pour l'Angleterre, où se trouvait la majeure partie des biens de la défunte, et alla ensuite s'établir à Pétersbourg, où il mena grand train.

Plus tard, on finit par connaître le vrai nom de cette femme mystérieuse. Mais cette lueur tardive jetée sur son étrange destinée ne trouva alors que des indifférents. Alexandre était mort, le colonel guerroyait dans le Caucase, la princesse Gallitzine vivait dans l'indifférence de toutes choses, personne n'était là pour recueillir ce nom et lui donner du moins le tribut de sympathie que l'on doit au malheur.

Enterrée dans un coin du jardin, cette femme mystérieuse n'eut pas même une pierre pour recouvrir sa tombe; pour indiquer au voyageur que là reposait, baignée par les flots de la mer Noire, Jeanne de Valois, *comtesse de Lamothe*, exilée de France après le scandaleux procès du collier de la reine.

ADÈLE HOMMAIRE DE HELL.

Digitized by Google

L'ASSASSINAT DE RASTATT

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Der Rastatter Gesandtenmord, von K. Mendelssohn-Bartholdy, Heidelberg, 1869. — *Der Rastatter Gesandtenmord*, von Th. Zandt und E. Zandt. — Carlsruhe, 1869. — *Der Rastatter Gesandtenmord*, von F. von Reichlin-Meldegg. — Heidelberg, 1869.

Près de la porte du Rhin à Rastatt [1], à l'endroit où la chaussée qui va vers Rheinau en suivant la rive droite de la Murg forme un angle et se trouve bordée par un petit bois, s'est accompli, il y a soixante-dix ans, un événement lugubre, entouré d'un mystère qui n'est pas complétement dissipé. C'est là que, par une nuit noire, furent assassinés les plénipotentiaires français du congrès de Rastatt. Deux périrent : Bonnier et Roberjot; Jean Debry, laissé pour mort, comme ses collègues, reparut le lendemain, couvert de blessures. Peu de crimes ont été plus diversement exploités par les passions politiques : les uns l'ont attribué à des émigrés français, les autres

[1] En écrivant *Rastatt*, nous nous rapprochons de l'orthographe la plus ancienne *Rasteten* (Charte de 1477, Crusius, *Ann. suev.* II, 467.

Digitized by Google

à des assassins soudoyés par le Directoire, qui aurait eu besoin d'une pareille atrocité pour stimuler le zèle de la défense nationale. La première version vient d'être reprise par M. Mendelsohn-Bartholdy, dans une brochure qui tient moins qu'elle ne promet et n'éclaircit guère une catastrophe si énigmatique. MM. Zandt et de Reichlin-Meldegg ont présenté au professeur de Fribourg des objections sérieuses et ajouté des détails et des témoignages qui tendent à confirmer les soupçons originels, et à montrer qu'en cette circonstance comme en d'autres, le premier mouvement était le bon.

I

Le congrès de Rastatt s'était ouvert en décembre 1797. Les plénipotentiaires français venaient proposer de céder à la France la rive gauche du Rhin et de faire, au moyen d'un plan de sécularisation et de partage, accorder sur la rive droite du fleuve des indemnités aux princes qui perdraient leurs Etats. Les négociations furent d'abord conduites par Bonaparte, Treilhard et Bonnier. Treilhard était un homme aimable en société, mais, dans les relations diplomatiques, il affectait une rusticité plus que républicaine. Bonnier d'Arco était, avant la révolution, président de la cour des aides, à Montpellier. Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, la mort sans sursis et sans appel. Les rapports autrichiens le dépeignent comme « tout imprégné de jacobinisme. » Il mit les envoyés badois dans l'embarras, par ses plaintes sur le manque de comfort du château où le margrave lui avait offert un logement, et son dédain des belles manières se manifestait même dans son aspect extérieur : « Les envoyés de France, écrivait le comte de Metternich indigné, se singularisent par leur habillement ; ils nous ont rendu visite en frac s et en pantalons, contrairement à l'usage, et, comme je suis chargé de soutenir la dignité de Votre Majesté Impériale et de l'Empire, selon la tradition, mais que, d'autre part, il semble impossible de faire adopter à ces messieurs un autre costume, j'ai pris le parti de procéder à leur réception, non dans mon logement, mais en maison tierce. Par ce moyen, il sera satisfait à nos susceptibilités, et le maintien étrange des plénipotentiaires français ne pourra plus être considéré comme un défi jeté à la majesté impériale. »

Dans un autre rapport, Metternich se plaint amèrement de ne

Digitized by Google

pouvoir amener ces Français opiniâtres à lui répondre en latin. Le manque de formes de Bonnier n'était surpassé que par son aversion pour les cérémonies de l'Eglise. Lorsque, pour la Fête-Dieu, on voulut établir un autel devant sa fenêtre, il s'emporta et n'eut pas de repos qu'on ne l'eût enlevé. Cette manière d'agir souleva contre lui les sentiments de tous les partisans de l'ancien état de choses, et il devint bientôt l'objet de la haine générale. Treilhard ayant été nommé directeur, fut remplacé par Jean Debry ; celui-ci parut au congrès vers la fin de prairial an II, et Roberjot vers celle de messidor même année.

Jean Debry était un petit homme noir et maigre, un mélange bizarre de sentimentalité doucereuse et de vanité puérile, qui tâchait de charmer les ennuis de Rastatt par la lecture des classiques de l'antiquité. Roberjot, ancien curé, était un homme instruit et clairvoyant, mais qui ne pouvait s'empêcher de sourire de temps en temps de « la barbarie germanique » et, en somme, il s'accordait avec ses collègues dans la pratique d'une simplicité voisine de la rudesse. Le secrétaire général de la légation était Rosenstiel, qui remplissait aussi les fonctions d'interprète des plénipotentaires, dont aucun ne savait l'allemand [1]. Le congrès durait depuis dix-sept mois sans produire de résultats, quand le comte de Metternich annonça, le 8 avril, aux plénipotentiaires qu'il avait reçu l'ordre de quitter Rastatt ; il partit le 12 et fit mettre dans la *Gazette de Carlsruhe* du 17, que la neutralité n'existait plus pour le siége du congrès. Rastatt fut alors entouré par les hussards impériaux qui, le 19 avril, coupèrent aussi le passage de Seltz à Pittersdorff, et firent prisonniers les hommes de service.

En même temps, certains envoyés, comme celui de Wurzbourg, comte de Stadion, celui de Prusse, baron de Jacobi et celui de Danemark, baron de Rosenkranz, furent arrêtés dans leur promenade par des patrouilles de hussards, interrogés et ramenés aux portes de Rastatt ; de plus les communications de la légation française avec la France furent interceptées. Les plénipotentiaires se convainquirent qu'ils étaient prisonniers et prièrent le ministre directorial de Mayence, baron d'Albini, d'envoyer le baron de Münch au colonel Barbaczy, commandant des avant-postes autrichiens à Gernsbach, pour lui demander quels étaient les ordres qu'il avait reçus pour la garantie de la sûreté personnelle des membres du congrès et de leur correspondance. Barbaczy, après avoir pris l'avis du général Gœrger, campé à Freudenstadt, répondit le 22 avril « qu'il regrettait beaucoup d'être, conformément à son devoir, obligé de

[1] Lang, *Memoiren*, I, 318 : Hormayr, *Geschichte der neuesten zeit*, IV, 57.

Digitized by Google

déclarer que, dans les circonstances présentes où la sûreté, tant du militaire que de la contrée, exigeait qu'il fût fait des patrouilles à Rastatt et dans les environs, il était impossible de faire aucune déclaration tranquillisante relativement à la sûreté du corps diplomatique qui s'y trouvait. » Barbaczy ajouta « que, depuis le rappel du plénipotentiaire impérial, on ne pouvait plus considérer la ville de Rastatt comme un lieu qui, par la présence d'un congrès, fût protégé contre des événements hostiles, et qu'elle devait, par conséquent, se conformer, comme tout autre endroit, aux lois de la guerre. »

Il finit sa lettre par assurer le ministre directorial « que, hors le cas d'une nécessité imposée par la guerre, sa troupe se ferait un devoir de regarder comme sacrée l'inviolabilité de toute personne appartenant aux légations. »

Cette réponse, ne donnant aucune sûreté au congrès, la députation déclara, dans sa séance du 23 avril, les négociations suspendues, et résolut d'en instruire la diète de l'Empire, les envoyés des Etats non députés ainsi que les ministres plénipotentiaires de France. A peine le résultat de cette séance fut-il connu, que la plupart des ministres se préparèrent à partir. Quant aux plénipotentiaires français, ils protestèrent, le 25 avril, contre la violation du droit des gens exercée à leur égard par les troupes autrichiennes et contre la réponse du colonel Barbaczy.

Le même jour, le courrier français Lemaire, de Strasbourg, qui avait quitté Rastatt à deux heures, avec des dépêches de la légation, fut arrêté près de Hittersdorf par des hussards autrichiens. Après lui avoir enlevé ses papiers, on le conduisit, prisonnier dans sa voiture, à Gernsbach. Dès que la nouvelle de cet incident inattendu parvint à la connaissance de la légation française, M. de Dohm, ministre de Prusse, et M. d'Albini, ministre de Mayence, s'empressèrent d'écrire, au nom de la députation de l'Empire, contre cette violation du droit des gens. Le comte de Bernstorff, secrétaire de la légation prussienne, qui fut chargé de porter les lettres, partit le lendemain 26 avril, de grand matin, pour Gernsbach, accompagné du baron d'Edelsheim, ministre du margrave de Bade, qui devait appuyer les réclamations écrites de ses protestations verbales. Barbaczy se contenta de répondre qu'il ferait parvenir ces réclamations à l'autorité militaire supérieure, ajoutant, quant à la demande de restitution des dépêches enlevées, qu'il était dans l'impossibilité d'y faire droit, les ayant déjà envoyées à l'autorité compétente.

Malgré ces incidents alarmants, les plénipotentiaires ne persistèrent pas moins à vouloir partir de Rastatt le 28 avril, à 8 heure

Digitized by Google

du matin. Déjà ils étaient prêts à monter dans leurs voitures placées dans la cour du château, attelées de chevaux des écuries du margrave, lorsque, sur les représentations réitérées faites par plusieurs ministres de la députation de l'Empire, qu'il serait plus prudent d'attendre la réponse du colonel avant de se mettre en route, ils se décidèrent à suivre cet avis. Comme la réponse n'était point arrivée vers onze heures, le baron d'Albini se décida à écrire de nouveau au colonel pour lui demander une réponse catégorique à la question de savoir si les ministres français avaient à craindre quelque empêchement dans leur voyage. Les heures se passaient, l'inquiétude et les pressentiments sinistres s'emparaient des esprits ; on se rappelle à Rastatt avoir vu, ce jour-là, Bonnier, le pied sur un tronc d'arbre, au bord de la Murg, la tête appuyée sur la main et jetant un regard pensif dans la direction de Seltz et de la France. Enfin, vers sept heures, un officier des hussards Szeckler[1] arriva chez M. d'Albini, chargé par le colonel Barbaczy de l'excuser de ce que ses occupations ne lui permettaient pas de répondre par écrit et de déclarer que les plénipotentiaires français pouvaient en toute sûreté entreprendre leur voyage, ajoutant toutefois qu'il leur était fixé un terme de 24 heures pour quitter la ville. Barbaczy n'agissait pas ici de son propre mouvement; un ordre de l'archiduc Charles, daté de Stockach le 25 avril, l'autorisait à expulser les ministres français. L'officier porteur de la lettre, le capitaine Burkhard, avait amené avec lui une cinquantaine de hussards, dont une partie s'établit à la porte d'Ettlingen, tandis que d'autres prirent position aux autres portes de la ville.

Bientôt le bruit se répandit qu'il n'était plus permis à aucun individu attaché au congrès d'entrer ni de sortir de la ville, et que le capitaine commandant les hussards avait demandé des factionnaires badois propres à désigner aux soldats autrichiens les personnes du corps diplomatique. M. de Rosenkranz, ministre de Danemark, qui avait l'intention de partir le soir même, ayant été instruit de cette mesure, se rendit chez le capitaine Burkhard pour en connaître le motif. Le capitaine se contenta de lui répondre qu'il agissait d'après des ordres supérieurs. L'ambassadeur ayant fait observer que le colonel Barbaczy avait signifié aux ministres français l'ordre de partir et qu'ils sortaient dans ce moment par la porte de Rheinau, le capitaine répondit qu'il n'avait pas l'ordre d'empêcher leur départ. M. de Rosenkranz lui ayant vivement remontré que l'honneur de la nation germanique exigeait de tout employer

[1] Le long de la frontière moldo-valaque, en Transylvanie, il y avait des régiments de Hongrois dits Sczeckler ou «gardiens», qui se sont dissous en 1848.

Digitized by Google

pour qu'il n'y eût aucun désordre en cette occasion, le capitaine lui dit de ne *se mettre en peine que de sa propre personne*, en ajoutant que le plénipotentiaire de l'empereur ayant quitté le congrès depuis longtemps, les députés de l'Allemagne avaient eu tout le temps de partir. Une demi-heure après l'arrivée de la lettre de Barbaczy, les ministres français partirent, en huit voitures, auxquelles se joignirent celles de M. de Boccardi, ministre de Gênes, et de son frère. Arrivés à la porte, ils la trouvèrent fermée. A l'instant, les trois ministres descendirent de leurs voitures, où ils laissèrent leurs familles et leurs suites, et se rendirent au château, chez le ministre de Mayence. Grâce à l'intervention de celui-ci, la difficulté fut levée; mais, dans la crainte d'en rencontrer de nouvelles, les ministres demandèrent une escorte. Le capitaine la leur refusa, en les assurant qu'ils *ne trouveraient aucun obstacle sur la route*. Entre neuf et dix heures, les ministres sortirent enfin de la ville : la nuit était noire, les voitures étaient accompagnées d'un porte-flambeau. A cent pas du faubourg, des hussards Szeckler, au nombre d'environ soixante, fondent sur la première voiture, dans laquelle se trouvait Jean Debry avec sa femme et ses filles. Croyant que c'était quelque patrouille chargée de visiter son passeport, le ministre le présente en déclinant son nom et sa qualité. Aussitôt on l'arrache de la voiture, on le frappe à coups de sabre sur la tête, les bras, les épaules. Couvert de sang, il tombe, et reste pour mort, pendant que les assassins se livraient au pillage. Après avoir fait descendre son secrétaire et son valet de chambre de la seconde voiture, ils s'approchent de la troisième et demandent à celui qu'elle renfermait s'il est Bonnier. Sur sa réponse affirmative, on l'entraîne dehors; on lui applique des coups de sabre, on lui tranche la tête, puis sa voiture est pillée. Le secrétaire de la légation Rosenstiel était dans la quatrième. Voyant à la lueur du seul flambeau que les assassins eussent laissé allumé ce qui se passait devant lui, et, cédant aux instances de son domestique que l'on avait déjà volé, il se sauva, se cacha dans le fossé et chercha les moyens de s'éloigner de cette scène d'horreur. Les papiers de la mission étaient dans sa voiture; les caisses et les malles furent ouvertes, et les hussards emportèrent ce qu'elles contenaient pour le remettre à leur chef. Dans la dernière voiture étaient le troisième plénipotentiaire et sa femme. Les hussards se présentent à la portière, en brisant les glaces à coups de sabre, et demandent : — Ministre Roberjot? Celui-ci répond oui et fait voir le passeport qui lui a été délivré; les hussards le déchirent, font sortir Roberjot de la voiture, et lui fendent la tête sous les yeux de sa femme.

L'ambassadeur ligurien Boccardi et son frère, qui s'étaient trouvés dans la dernière voiture, avaient pris la fuite, et ce fut d'eux

Digitized by Google

qu'on reçut les premiers rapports. La plupart des membres du corps diplomatique se trouvaient au Vauxhall, casino établi par le négociant Gœrger. Ils résolurent d'aller en corps chez le capitaine Burkhard, pour lui demander des éclaircissements, et surtout des secours. Burkhard avait son quartier à vingt pas hors la porte d'Ettlingen, au cabaret de la *Lanterne*. Les factionnaires refusèrent le passage, même après que les ministres eurent déclaré leurs qualités. Après de longs pourparlers, il fut accordé qu'au plus quatre ou six des diplomates entreraient chez le capitaine. Celui-ci parut enfin. Le comte de Gœrtz, ministre de Prusse, exprima le désir de savoir quelles mesures il avait prises après l'effrayante nouvelle dont sans doute on lui avait déjà fait le rapport. Il répondit qu'à la demande du baron d'Albini, il avait déjà envoyé un officier et deux hussards. Le comte de Gœrtz le conjura, « au nom de l'humanité, de la paix de l'Europe, de l'honneur de la nation allemande, qui serait entaché d'un crime sans exemple dans les annales des peuples civilisés, au nom de l'empereur, au nom de son propre honneur, de faire tout et au plus vite pour sauver ceux qui pourraient encore être sauvés. » Le capitaine répondit que c'était un malentendu, qu'en effet, il y avait des patrouilles de nuit aux abords de la ville, et que les ministres de France n'auraient pas dû partir pendant la nuit. On lui rappela qu'il avait refusé une escorte et assuré que la légation française n'avait rien à craindre. « Voulez-vous donc me faire subir un interrogatoire? » répondit-il. Enfin, les ministres obtinrent la promesse qu'il enverrait un officier et six hussards avec le major badois de Harrant et deux hussards de Bade, sur la chaussée, vers Rheinau. Le major de Harrant, accompagné d'un simple maréchal des logis, trouva les voitures sur la place où le crime venait d'être commis entourées d'environ cinquante hussards, parmi lesquels on ne remarquait pas d'officiers; cette troupe emmenait les voitures et les malheureuses femmes qui avaient assisté au massacre. Lorsque le major déclara aux hussards que les voitures devaient être reconduites à la ville, ils s'y opposèrent d'abord, disant que c'était leur butin. Ce ne fut qu'à force de menaces que le major leur fit comprendre qu'il était le maître de disposer des voitures. Il reconnut les cadavres de Bonnier et de Roberjot, le premier dévêtu jusqu'à la chemise, mais ne retrouva pas le corps de Jean Debry. En attendant il ramena en ville les voitures où se trouvaient la femme de J. Debry, celle de Roberjot, les filles du premier, les secrétaires et les domestiques. Les carrosses s'arrêtèrent devant le château; chacun s'empressait d'approcher les infortunés qui s'y trouvaient, mais on écarta tout le monde parce qu'on attendait des ordres. Il fut enfin permis de transporter Mme Roberjot dans les appartements du ministre du

Digitized by Google

roi de Prusse. Mme Debry et ses filles furent transportées dans la maison du ministre de Brunswick. On n'ignorait plus que le sort de J. Debry. A la pointe du jour, le major de Harrant, accompagné du comte de Solms-Laubach, et suivi d'une escorte, se mit à sa recherche, et parcourut le bois jusqu'à Steinmauern et Plittersdorf. Il ne l'y trouva pas, mais il apprit du prévôt de Rheinau que les hussards avaient déjà fait des perquisitions relativement à un Français blessé dont la découverte leur importait fort, et recommandé que si on venait à le découvrir, il ne fût pas emmené à Rastatt, mais conduit *en dehors de la ville*, par un chemin qu'ils désignaient, à leur quartier de Muckensturm, ou gardé soigneusement jusqu'à leur arrivée.

A sept heures du matin, J. Debry arriva chez le ministre de Prusse. Son apparition causa la joie la plus vive à tous ceux qui se trouvèrent présents. Ses habits étaient déchirés, il était blessé au bras gauche, à l'épaule; sa perruque et son chapeau l'avaient garanti d'un coup de sabre sur la tête. Il raconta qu'après que les hussards se furent éloignés, il avait grimpé sur un arbre où il était resté jusqu'au jour, moitié endormi de lassitude et d'épuisement. En approchant de la ville, il se mêla à la foule qui était sortie pour voir les cadavres, et sans être remarqué par les patrouilles ni par le corps-de-garde, il arriva heureusement. Le spectacle le plus déchirant pour lui fut celui de ses deux collègues, devant lesquels il était obligé de passer.

Maintenant le corps diplomatique s'adressa au capitaine commandant pour lui déclarer que l'intention de tous les membres du Congrès était que M. Debry, sa femme Mme Roberjot et toutes les autres personnes de la légation française qui avaient été épargnées fussent, sous une escorte militaire badoise et accompagnées de plusieurs ministres plénipotentiaires, ramenés sur le territoire français. On lui demanda de répondre sur son honneur et sur sa vie que ce cortége voyagerait en sûreté, escorté aussi par des soldats autrichiens. Après avoir fait quelques difficultés, le capitaine accorda la demande. Dans cet entretien, il lui échappa des expressions étranges : « C'était un malheur; mais à qui la faute ? on ne l'avait pas commandé. » On lui fit remarquer que cette parole pouvait donner lieu à de graves soupçons; il répondit : « A nous aussi on a tué des généraux. » On avait écrit au colonel Barbaczy, qui promit une escorte, mais déclara inutile et inconvenant pour les ministres allemands d'accompagner la légation française.

Le 29, à une heure de l'après-midi, le cortége se mit en route pour la troisième fois : « Nous allons à la mort, disaient tout bas les Français; nous serons assassinés. » C'était une pitié de les voir ainsi pâles et abattus des scènes de la nuit. J. Debry ne voulut pas monter

Digitized by Google

dans la même voiture que sa femme, qui était près d'accoucher; il se sépara d'elle et de ses deux filles, comme s'il n'avait jamais dû les revoir; comment n'auraient-elles pas éprouvé les plus cruelles inquiétudes en voyant l'escorte composée des meurtriers qui avaient voulu les massacrer quelques heures avant? M. de Jordan, secrétaire prussien, obtint la permission d'accompagner le convoi.

Après cinq quarts de lieue de route, le bac fut appelé par un trompette et tout le monde embarqué sur-le-champ. J. Debry remercia l'officier impérial de l'escorte en peu de mots, que M. de Harrant lui traduisit; il l'assura que si jamais le sort de la guerre faisait tomber des hommes de son régiment entre les mains des Français, il ferait son possible pour qu'on ne se rappelât que cette dernière action et que tout sentiment de vengeance fût étouffé. Il fit aussi un présent à l'escorte. En quittant Rastatt, sa femme avait remis au baron d'Edelsheim un rouleau de cent louis pour les pauvres de la ville [1].

J. Debry et les autres voyageurs arrivèrent dans la nuit à Strasbourg et logèrent à l'hôtel de la Maison-Rouge. Le lendemain, les autorités envoyèrent des députations au ministre et il reçut une garde d'honneur à pied et à cheval. Le secrétaire de Jean Debry, Belin, adressa au représentant Noblet la lettre suivante :

Strasbourg, le 11 Floréal an VII.

Citoyen Représentant,

Le 9 floréal, le droit des gens a été horriblement violé. Les ministres français ont été assassinés par 400 [2] hussards autrichiens chargés de les escorter jusqu'aux avant-postes français. Roberjot et Bonnier ne sont plus : le premier a été assassiné dans les bras de son épouse. Jean Debry est conservé pour la République; il a reçu quarante coups de sabre, il a treize blessures, aucune de ces blessures n'est mortelle. Nous sommes arrivés cette nuit à une heure presque morts; il s'est sauvé lorsque les brigands étaient occupés après les personnes contenues dans les autres voitures.

C'est à trente pas de Rastatt que cette horreur a été commise... Ils devaient les escorter, et ils les ont assassinés.

[1] M. Mendelssohn répète gravement un bruit qui aurait couru à Rastatt, savoir : Que J. Debry donna *cinq francs* au cordonnier Otto qui lui avait prêté ses vêtements pour rentrer en ville. Cette remarque donne une idée de l'esprit dont est animé M. Mendelssohn.

[2] Il y a sans doute un zéro de trop.

Digitized by Google

Jean Debry n'a pas de fièvre... Ses petits enfants vous écrivent... Les malheureux ! ils auraient vu assassiner leur père !

Signé BELIN.

P. S. Vous ne croirez pas tout ce que nous vous dirons ; nous avons vu assassiner, nous avons entendu les cris de rage autrichiens... Les monstres !

J. Debry écrivit, le 12 floréal (5 mai), à Talleyrand, ministre des relations extérieures, une lettre où il rendait compte de l'épouvantable événement : cette lettre mérite plus d'attention que le *narré* qu'il fit postérieurement, et où perce une fausse teinte de sensiblerie ; il y exprime la conviction que « tous les détails de l'exécrable forfait avaient été commandés et combinés à l'avance. » Il peint les hussards « qui semblaient le voir échappé à regret. » Il ajoute que la presque unanimité des habitants de Rastatt attribue la conception et la direction du crime à l'Autriche, « à l'Autriche, dont le ministre Lehrbach, aujourd'hui commissaire près l'armée de l'archiduc, a obtenu sans la moindre difficulté, à son départ de Rastatt, tous les passeports qu'il a demandés à la légation française; à l'Autriche, qui osa bien nous faire dire par le comte Metternich, que ce commissaire impérial ne pouvait plus rester à Rastatt, attendu le défaut de sûreté de correspondance ; à l'Autriche, enfin, qui, d'après toutes les probabilités, a donné l'ordre de l'égorgement des trois ministres, de l'enlèvement de nos papiers, et a promis le pillage pour récompense. »

Le 17 floréal, le Directoire, que présidait Barras, lança une proclamation qui dut être affichée dans toutes les communes de la République. Elle commençait ainsi :

Français,

Vos plénipotentiaires à Rastatt viennent d'être massacrés de sang-froid par les ordres et par les satellites de l'Autriche ; et ces illustres victimes, dont le caractère était sacré, n'ont été frappées que comme étant l'image et la représentation active d'une nation que votre féroce ennemi aurait voulu égorger tout entière, semblable à cet autre empereur qui, dans sa stupide férocité, désirait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête pour l'abattre d'un seul coup....

Le 18, le Directoire adressa un manifeste à tous les peuples et à

Digitized by Google

tous les gouvernements. On y lisait : « Ce serait en vain que la cour de Vienne chercherait à détourner le poids terrible de cette accusation ; toute sa conduite antérieure vient aujourd'hui déposer contre elle. On se rappelle qu'elle ouvrit la guerre en faisant arrêter sur le territoire des Ligues deux ambassadeurs français, jetés ensuite dans les cachots de Mantoue[1] ; on se rappelle que les prisons d'Olmutz reçurent également, et renfermèrent pendant trois années des représentants du peuple et un ministre que la trahison avait livrés[2] ; on se rappelle que l'Autriche ne fut pas étrangère aux assassinats commis à Rome sur les Français[3], qu'elle en recueillit et protégea les principaux auteurs ; on se rappelle enfin que le premier ambassadeur de la république à Vienne[4] n'y trouva que des outrages, et on demeure convaincu que l'assassinat qui vient d'être commis à Rastatt n'est que la conséquence et l'affreux complément de cette suite d'atrocités dont l'Autriche a étonné l'Europe depuis que Charles Quint lui donna l'exemple de se mettre au-dessus de toutes les lois sociales en faisant massacrer les ambassadeurs que François Ier envoyait à Venise et à Constantinople[5]. »

Le 21, une fête funèbre fut célébrée dans les temples décadaires. Des drapeaux noirs étaient suspendus à leurs portes ; une musique lugubre, les cris d'imprécation interrompaient par moments la lecture de la lettre de J. Debry, et de nombreux discours furent prononcés. La proclamation du Directoire fut publiée le lendemain avec une grande solennité. Les administrations municipales étaient accompagnées de détachements de garde nationale sédentaire, de cavalerie et d'infanterie. Les écharpes municipales, celles des drapeaux étaient couvertes d'un crêpe noir. Les officiers en portaient aussi à leurs bras.

Le 20 prairial, eut lieu une cérémonie funèbre dans toute la France. Le programme signé par François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, est curieux. Au milieu du Champ-de-Mars s'élèvera une pyramide couverte d'inscriptions ; au devant de la pyramide seront posées deux urnes de porphyre ; des cyprès se courberont sur les bases de ces urnes, et deux cèdres les couvriront de leurs ombres. L'autel de la patrie sera transformé en Elysée, planté de peupliers, d'acacias, etc. Du milieu d'un massif de

1 Maret et Sémonville, voy. dans la Revue : *Maret, duc de Bassano*, par M. Bravouf.
2 Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau de Pusy.
3 Meurtre de Duphot.
4 Bernadotte.
5 Antoine Rincon et César Frégose, massacrés, en 1541, par des bandits aux gages du gouverneur de Milan, Del Vasto.

Digitized by Google

chênes verts s'élèvera la statue de la Liberté ; à ses pieds, sur un autel de marbre, brûleront des bois odorants. De jeunes Français décorés des couleurs nationales, seront chargés du soin d'entretenir la flamme de ce foyer. A deux heures, fête générale et cortége. Sur un brancard porté par deux vieux militaires, on verra la figure en pied de la Justice des Nations, tenant d'une main un glaive levé et montrant de l'autre *les habits* dont J. Debry était revêtu le jour de l'attentat. Ces vêtements seront ornés de branches d'olivier. Un corps de musique exécutera une marche de Gossec. Un orateur s'avancera dans l'enceinte, une branche de cyprès à la main, et, se plaçant sur un socle de marbre noir, il prononcera l'éloge funèbre des victimes... Cet orateur fut Marie-Joseph Chénier; la poésie fut représentée par Daru, qui, sur la nouvelle de l'assassinat, composa d'indignation, une espèce d'hymne ou de chant de guerre, et l'adressa à François de Neufchâteau. « C'étaient là les distractions du commissaire ordonnateur en chef entre le combat de Saint-Gothard et la bataille de Zurich ». Ajoutons que Mme Roberjot reçut une pension de trois mille livres, et chacun des enfants de Bonnier une de quinze cents.

II

Pendant ce temps, les ministres allemands se réunissaient à Carlsruhe, et signaient un rapport rédigé par le ministre de Prusse, M. de Dohm, rapport qui laisse voir, relativement à l'attentat, la même conviction que la lettre de J. Debry. Ce récit *officiel et capital* fut présenté à l'archiduc Charles, au nom du corps diplomatique, par le secrétaire de la légation danoise, baron d'Eyben, et à l'empereur François, au nom du margrave de Bade, par le premier chambellan, baron de Geissau. Déjà, avant que le rapport lui fût parvenu, l'archiduc avait écrit, le 2 mai, au général Masséna : « les circonstances de cet événement ne me sont pas encore connues ; en attendant, j'ai fait arrêter le commandant des avant-postes, et nommé une commission pour faire les recherches les plus exactes. Je m'empresse de vous promettre qu'autant que mes postes avancés se seraient rendus le moins du monde coupables, j'en donnerai une satisfaction éclatante. Je ne puis assez vous exprimer combien je regrette qu'un tel désastre ait eu lieu... »

En effet, l'archiduc avait fait arrêter le colonel Barbaczy, et

Digitized by Google

chargé le feld-maréchal de Lospoth de former une commission d'enquête. Cette commission se réunit à Villingen, sous la présidence du lieutenant général comte de Spork, et elle avait commencé ses opérations lorsqu'arriva de Vienne l'avis qu'une enquête, poursuivie uniquement par l'autorité militaire autrichienne, ne suffisait pas [1], que par conséquent cette enquête devait être suspendue.

A la suite du rapport envoyé par le margrave de Bade, le ministre de Colloredo-Mannsfeld remit, le 6 juin, à la diète de Ratisbonne, un rescrit de l'empereur du 4 du même mois, dans lequel Sa Majesté, après avoir exprimé son indignation sur l'atrocité du forfait, déclara que cette affaire, qu'elle regardait comme intéressant toute la nation allemande, serait examinée avec la plus scrupuleuse impartialité, dans toutes les formes légales, et suivie de la plus éclatante satisfaction ; à cet effet, elle invitait la diète à choisir dans son sein une commission pour procéder à une enquête sévère.

La diète délibéra sur ce rescrit le 29 juillet, et, le 9 août, elle prit une résolution par laquelle elle exprimait la confiance que l'enquête ouverte immédiatement après l'attentat avait été conduite avec une parfaite impartialité et un plein respect du droit ; elle ajoutait que le moyen proposé pour donner plus d'autorité à la répression lui paraissait devoir ralentir le cours de la justice ; elle remerciait donc Sa Majesté de l'appel qu'elle avait daigné lui faire et croyait pouvoir laisser à la haute sagesse de l'Empereur le soin de terminer l'enquête !

Evidemment ce résultat était commandé ; en effet, la résolution de la diète ne fut suivie d'aucune mesure, et les pièces de l'enquête partirent pour Vienne [2]. Le contenu de ces pièces ne fut jamais publié, et le cabinet de Vienne ne se mit pas en peine de répondre à la confiance de la Diète. La révolution du 9 août clôt la série des actes officiels rendus publics, et, comme les pièces de l'enquête militaire ont disparu tout comme les autres, le récit proprement dit de l'attentat trouve son terme. Sans doute M. Mendelssohn croit avoir découvert « les pièces tenues cachées jusqu'ici. » En ce cas, il aurait dû en étayer sa narration. La perte des pièces probantes se compense d'ailleurs jusqu'à un certain point par les rapports des ministres allemands et les dépositions de témoins oculaires que le cours du temps a successivement fait connaître.

Parmi ces dernières, il faut relever le témoignage du doyen

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IX, 341.
[2] Heuss, *Staatskanzlei*, IV, 182-185. Haenisser, *Deutsche Geschichte*, II, 222.

Digitized by Google

Hitzig, mort à Lœrrach. Hitzig, comme il l'a raconté en présence de M. de Reichlin, se trouvait, à l'époque de l'attentat, au presbytère évangélique de Gernsbach, où étaient invitées plusieurs personnes, entre autres le colonel Barbaczy. Peu après, celui-ci reçut un écrit cacheté ; tout en le lisant, il s'anima visiblement, puis s'éloigna en alléguant des affaires pressantes et accompagné jusqu'à l'escalier par le pasteur, auquel il dit, en lui serrant la main : « Je n'ai reçu de ma vie ordre si désagréable. » Bientôt on apprit au presbytère qu'un fort détachement de hussards était parti avec Barbaczy de Gernsbach, dans la direction de Rastatt. Le lendemain, quand l'attentat fut connu, les hussards revinrent à Gernsbach et ne cachèrent pas qu'ils avaient sabré les ministres français. « Le 29, raconte aussi Th. Zandt, la propriétaire de l'*Hôtel du Bouc*, à Gernsbach, Mme Hennenhofer, dut changer, à un officier de hussards, beaucoup d'or contre de l'argent. »

Avec ce récit concorde celui du curé de Rothenfels, Dietz, chez equel Barbaczy établit, le 28, son quartier général. Barbaczy montrait une grande impatience, tenait des propos énigmatiques et offrait l'aspect d'un homme ivre ; il allait et venait dans sa chambre et s'écria, parlant à lui-même : « Barbaczy, que dira le monde de ta vieille tête ?[1] » D'après Th. Zandt, il quitta le presbytère, annonçant qu'il recevrait plusieurs estafettes dans la nuit, et qu'il se rendait à l'auberge pour ne pas gêner le curé. Le bruit courut qu'un ordre faux, avec la signature contrefaite de l'archiduc Charles, avait été introduit à Cannstatt, dans le paquet des dépêches militaires. Ces divers témoignages sont confirmés par une lettre du capitaine Burkhard, qui, écrivant au docteur Hehl à Kirchberg[2], quelques jours après l'attentat, en parle sans ambages et n'émet pas le moindre doute sur la légitimité de son action.

L'attitude de la presse de cette époque est aussi curieuse. Les journaux osèrent à peine annoncer, des événements du 28 avril, ce qui était généralement connu, et s'ingénièrent à tourner les soupçons partout, excepté du côté des vrais coupables. Ainsi les feuilles souabes imprimèrent que, lors de l'attentat, les flambeaux furent éteints et que des hommes masqués apparurent : rien n'avait été volé, et les papiers de l'ambassade étaient restés intacts. D'après d'autres journaux, c'étaient des émigrés ou des conscrits déserteurs qui avaient commis le meurtre, et il était déjà prouvé que les meurtriers parlaient français, qu'une patrouille de hussards les avait dispersés et sauvé les personnes appartenant à la légation.

[1] *Handbuch des Congresses zu Rastatt*, t. III, 139, Reuss, 174.
[2] *Hæberlin*, *Staatsarchiv*, Brunswick, 1799, t. IV

Digitized by Google

Lorsque les dépositions des cochers des ministres furent connues, on les publia avec des commentaires qui devaient en amoindrir la portée. Ainsi le journal de Kempten, qu'on lisait beaucoup et qui s'intitulait *Neueste Weltbegebeheinten des Jahres* 1799, fit la remarque que les cochers, qui étaient préoccupés du voisinage des hussards, prirent sans doute les meurtriers pour tels, par peur et à cause de l'obscurité.

En Hongrie, dans la patrie des Szeckler, le *Courrier magyar* fit le récit suivant : « Quand les ministres français quittèrent Rastatt, ils rencontrèrent une patrouille de hussards-Szeckler, qui leur demandèrent leurs passeports. Non-seulement on refusa ; mais on donna de faux noms. Les hussards voulurent alors conduire les ministres chez leur officier. Roberjot refusa d'aller avec eux, et, comme on essayait de le forcer, il tira un coup de pistolet à un hussard. Les soldats, excités par tant d'audace, sabrèrent les trois envoyés. »

Ces articles laissent voir quelle était la situation de la presse d'alors : les journaux qui disaient la vérité étaient poursuivis et opprimés. Même les efforts que fit M. de Dohm pour éclaircir les circonstances du forfait furent mal pris par les grandes cours, ainsi que par celle de Prusse, auprès de laquelle il tomba pour un temps en disgrâce. A peine son rapport eut-il paru, que la *Gazette d'Augsbourg* le contredit vivement[1]. M. de Reichlin cite d'autre part une lettre du président de la régence autrichienne de Fribourg, M. de Greifeneg, où ce fonctionnaire affirme avoir reçu la nouvelle que J. Debry attribuait son malheur à des émigrés français et son salut à une patrouille autrichienne, « ce qui semble confirmé aussi par ce fait que rien n'a été volé et que les meurtriers parlaient bien français. » Le même système de défense fut suivi au quartier général de Stockach : l'archiduc exprima ses soupçons contre les émigrés devant le baron d'Eyben, et M. Th. Zandt raconte encore l'histoire suivante : Lorsqu'à la fin d'avril 1799, l'armée autrichienne se fut portée en avant, des radeaux appartenant à la batellerie de Pforzheim furent arrêtés sur le Neckar près de Heilbronn. La batellerie résolut d'envoyer quelqu'un auprès de l'archiduc pour le prier de lever la saisie, attendu que ces radeaux n'avaient d'autre destination que d'être flottés en Hollande, et qu'il fallait pour cela profiter des basses eaux ; un plus long arrêt pouvait différer le flottage d'une année. Le notaire Metzger (mort secrétaire du cercle de Fribourg en 1837) fut chargé de la requête. Il partit à cheval et remonta la vallée de la Nagold ; à Freudenstadt, il rencontra un

1 *Schwæbische Chronik*, 19 mars 1869.

Digitized by Google

officier de hussards qui venait de Gernsbach par la vallée de la Murg. Cet officier était pressé d'avoir des chevaux de poste, et lorsqu'il fut reparti, le maître de poste dit à Metzger : Savez-vous la nouvelle qu'il apporte ? celle du meutre des ministres français à Rastatt. Metzger, arrivé à Stockach, tâcha d'avoir une audience de Fassbinder, personnage très-estimé de l'archiduc; il fut conduit dans une chambre où il y avait plusieurs coffrets le long des murs ; il vit des secrétaires en tirer des papiers, et les entendit exprimer leur surprise. Fassbinder parut enfin, mais lorsqu'il s'aperçut qu'un étranger avait été témoin de ces recherches, il lança aux secrétaires un regard courroucé, et fit entrer poliment Metzger dans une autre pièce; quelques jours après, celui-ci retourna à Pforzheim avec une réponse favorable. Le silence gardé par le gouvernement autrichien sur les résultats de l'enquête judiciaire n'est donc pas, comme le présume M. Mendelssohn, la preuve d'une innocence qui se renferme dans sa dignité et méprise la calomnie ou la marque d'égards témoignés aux Bourbons, dont on craignait de rendre la restauration plus difficile en publiant le nom des coupables ; la conduite de ce gouvernement donne bien plutôt à penser qu'on ne voulut pas informer sérieusement contre l'instigateur du crime, parce qu'il occupait une position qui lui donnait le droit de se faire obéir du colonel des hussards et le garantissait contre toute poursuite judiciaire.

L'opinion qui attribua l'assassinat de nos ministres au Directoire est la moins vraisemblable de toutes, et nous ne la mentionnons guère que pour proclamer la fausseté d'un des libelles où elle apparaît, le soi-disant *Rapport* de Barbaczy à l'archiduc Charles (en français, sans nom d'imprimeur) : « J'apprends à l'instant, y fait-on dire au colonel, par des déserteurs et des prisonniers français qu'on vient de m'amener, que J. Debry, en arrivant à Strasbourg, avait eu la lâcheté et la noirceur d'imputer à mes hussards son propre crime, à ces mêmes hussards dont il avait forcé ses malheureux collègues à refuser l'escorte, qui avaient accouru aux cris des victimes, dans l'espérance de les secourir, qui avaient témoigné tant d'intérêt à leurs veuves et à toute leur suite, qui enfin venaient de le reconduire lui-même en sûreté jusqu'aux bords du Rhin. »

Le *Moniteur* du 1er prairial fait allusion à ces soupçons calomnieux : « Le prince Charles veut maintenant faire croire que ce ne sont pas des Autrichiens, mais des émigrés français soudoyés et conduits par Danican, qui ont commis le meurtre ; personne ne se laissera tromper. On sait aujourd'hui positivement que le colonel Barbaczy lui-même, d'après les ordres qu'il a reçus du quartier général de Stockach, a été présent à l'assassinat et l'a commandé

Digitized by Google

de concert avec l'auditeur de son régiment, Italien de nation, et un capitaine. »

Cette dernière phrase s'explique par la déclaration de Jean Zabern, batelier de Strasboug, reçue par le juge de paix Marchand, le 29 floréal. Zabern venait de Mayence lorsqu'il fut arrêté à Pffezheim et conduit à Gernsbach ; le 9, dans la matinée, il avait vu des mouvements se manifester parmi les hussards ; le bruit courait qu'on avait pris des dispositions contre la légation française à Rastatt ; en effet, à deux heures, il vit un colonel, un lieutenant en pied, qualifié d'auditeur, et un sous-lieutenant, nommé Fontana, avec seize hussards monter à cheval, et se diriger sur Rastatt ; à l'instant, les habitants surent, d'après Zabern, que cette troupe s'était mise en marche pour massacrer les ministres, et se dirent entre eux que cette entreprise ne leur pronostiquait rien de bon ; le lendemain, les soldats rentrèrent à Gernsbach avec une carriole chargée de toutes sortes d'effets, et Zabern entendit, à l'auberge de l'*Aigle-Noir*, Fontana dire qu'il avait parlé aux ministres français et qu'il avait été obligé de faire ce qu'il avait fait; deux jours après, les trois officiers furent mandés au quartier général, d'où, huit jours plus tard, le lieutenant et le sous-lieutenant revinrent, mais sans leur colonel.

Parmi les brochures répandues alors, il en est une qui donna lieu aux deux lettres suivantes, écrites par Richert, commissaire du Directoire près l'administration départementale du Haut-Rhin, à Ritter, commissaire près le canton de Huningue :

Colmar, le 22 Messidor an VII.

Il m'a été remis, citoyen, un libelle infâme, intitulé : *la Nation allemande aux armées françaises, sur le Manifeste publié par le D. E. de la République française après l'assassinat de Roberjot et Bonnier*, commençant par ces mots : « Soldats français, le Directoire vous excite. » Et se terminant par ceux-ci : « S'il faut vaincre ou mourir, nous sommes prêts. »

Le soin que les auteurs de ce libelle ont eu de le faire imprimer dan les deux langues ; les efforts qu'ils font pour atténuer l'horreur que la violation du droit des gens dans la personne de nos ministres assassinés à Rastatt, a inspirée à toute la France et l'Europe entière; les conseils perfides donnés à nos braves armées, dont ils redoutent la constance et la valeur ; enfin, les diatribes lancées contre le gouvernement républicain sont la preuve que l'étranger met tout en œuvre pour corrompre l'esprit public et amener la dissolution de nos armées. Son attente criminelle sera trompée. Informé qu'il a été répandu dans ce département grand nombre d'exemplaires du libelle dont s'agit, je vous charge d'en arrêter la circula-

Digitized by Google

tion et de faire saisir tous ceux que vous pourrez découvrir. Vous vous concerterez à cet effet avec des hommes sûrs. Vous pouvez les prévenir d'avance qu'ils recevront une récompense proportionnée au nombre d'exemplaires qu'ils vous auront procurés. J'ai des fonds à ma disposition.

En m'accusant réception de la présente, vous m'informerez des dispositions que vous aurez faites pour en remplir le vœu.

RICHERT.

Colmar, le 27 Messidor, an VII

Je vous ai dénoncé, citoyen, par ma lettre du 22 du courant, un pamphlet répandu avec profusion dans ce département par les agents de l'étranger. Depuis, des renseignements que j'ai reçus m'ont fait présumer que cet écrit n'avait pas été envoyé par la poste, mais qu'on l'avait introduit par les diligences de Basle ou autres voitures publiques. Comme il faut enlever à nos ennemis tous les moyens de corrompre l'esprit public de notre département, je vous engage à vous faire représenter par les conducteurs de ces diligences toutes les lettres et paquets dont ils se chargent contrairement à la loi, et même, dans le cas où vous leur supposeriez de la mauvaise foi, de faire faire à cet effet toutes les visites nécessaires[1]...

RICHERT.

Dans une brochure parue à Nuremberg avec la devise : *is fecit cui prodest*, on raconte que J. Debry était publiquement accusé en France d'avoir massacré Roberjot de ses propres mains, et que les ministres des cours allemandes étaient désignés comme les complices du Directoire !

Aujourd'hui que la passion et l'esprit de parti ont fait place à la froide critique et au désir nu de la vérité, ces écrits ne servent qu'à montrer comment des faits qui, dès après l'attentat, étaient notoires et au-dessus de la contradiction, se sont enveloppés de doute et d'incertitude, en un mot, comment des hussards se transformèrent en émigrés.

III

Il faut cependant serrer de plus près l'argumentation de M. Mendelssohn. Le professeur de Fribourg s'est imposé une double tâche :

[1] Reuss, IV, 185.

Digitized by Google

celle d'innocenter Lehrbach, celle de faire suspecter les émigrés. Il commence par railler les opinions contraires à la sienne; nous croyons nécessaire de rappeler celles qui ont fixé l'attention publique.

M. d'Eggers, conseiller de la légation danoise au Congrès de Rastatt, publia, peu de temps après l'attentat, une relation[1] circonstanciée de cet événement, dans laquelle est rapporté un incident curieux : « Les corps des ministres Bonnier et Roberjot furent enterrés au cimetière de Rastatt, conformément au rite catholique, et avec les honneurs militaires. Les gardes impériales royales et celles du margrave de Bade, quinze ecclésiastiques et un grand nombre d'habitants assistèrent au convoi. Pendant ce temps, le hussard qui avait tué Roberjot était assis au coin d'une table de l'*Ange-d'Or;* ému par le convoi funèbre qui passait, il avoua tout, fondant en larmes et se tordant les mains. Il raconta qu'il se repentait amèrement d'avoir commis ce meurtre, quoiqu'il y eût été contraint par son officier; que celui-ci le lui avait commandé itérativement, et, comme il faisait voir de la répugnance, l'avait accablé d'injures et de menaces; alors, tout hors de lui et presque aveuglément, il hacha la victime indiquée. »

Schœll, dans l'*Histoire abrégée des Traités de paix*, de Koch[2], s'exprime ainsi : « Nous permettra-t-on d'énoncer ici l'opinion de quelqu'un qui a été à même d'observer ce qui s'est passé au Congrès de Rastatt? Cet observateur pense que l'assassinat des ministres de France pourrait n'avoir été ordonné par personne, mais avoir été l'effet d'un malentendu. Ne se pourrait-il pas, demande-t-il, qu'un homme d'un caractère énergique et violent, accoutumé aux entreprises hardies, ayant à venger des injures personnelles, et voulant en même temps procurer à sa cour la connaissance de papiers importants dont on pensait que les ministres de France étaient porteurs, eût chargé un officier subalterne de la commission d'enlever ces papiers, en se servant de termes qui pouvaient paraître à un soldat grossier une autorisation à faire plus qu'on ne lui demandait? Cette supposition expliquerait la conduite du gouvernement autrichien, qui, après avoir fait prendre sur cet événement des informations juridiques, en conséquence d'un conclusum de la diète du 9 août 1799, étouffa subitement l'affaire. »

Toulongeon, dans son *Histoire de France depuis la Révolution de 1789*[3], dit : « La cour de Vienne avait intérêt de rejeter sur tout

[1] Extrait des papiers de Ritter, collection de M. Sabourin de Nanton.

[2] Dans : *Briefe über die Auflœsung des Rastatter Congresses, etc.* Brunswick, 1809 2 vol.

[3] Paris, 1807, V, 187.

Digitized by Google

autre l'odieux de ce meurtre. Le silence qui suivit les informations pourrait tout au plus faire croire que cette cour, instruite, se trouva condamnée au silence par des intérêts plus chers encore que ceux de la politique, et que l'honneur lui commandait le secret. »

Lacretelle, dans son *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*[1], dit : « D'après le procès-verbal des ministres plénipotentiaires, le colonel Barbaczy est chargé de torts évidents; mais en le supposant coupable, de qui pouvait-il être l'instrument? C'est ce qu'il est impossible de comprendre. Ce colonel, après avoir donné l'ordre d'un départ précipité et nocturne, refusa une escorte aux ministres français d'un ton assez semblable à l'ironie; et c'étaient des hussards de son régiment, ou du moins des hommes habillés comme eux, qui avaient commis le crime; sa justification a été tardive, et paraît embarrassée. »

L'abbé Montgaillard, dans sa *Revue chronologique de l'Histoire de France*[2], dit : « le caractère du prince Charles est noble et magnanime; on regrette qu'un nom si justement révéré ait figuré, ait été prononcé dans cette horrible violation du droit des gens. Mais l'archiduc Charles ne saurait en être accusé : tout démontre que ce prince est demeuré dans une profonde ignorance de l'attentat. Il n'en est pas moins certain que l'ordre d'assassiner les plénipotentiaires français a été donné par un ministre autrichien; que des hussards autrichiens l'ont exécuté, et que leur colonel n'a permis aux ministres français de quitter Rastatt qu'à l'entrée de la nuit, puisqu'il ne leur a remis les passeports nécessaires qu'après le coucher du soleil. »

Dans les *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution*[3], par Dulaure, on lit : « Voici une opinion nouvelle sur l'auteur de l'attentat de Rastatt; elle a été transmise à une personne très-digne de foi, par M. Koch, conseiller aulique, résidant alors à Vienne; il ne craignait pas, auprès de ses amis, d'en garantir la vérité. Caroline, reine de Naples, chassée de ses Etats par les conquêtes des Français, se réfugia d'abord en Sicile, puis à la cour de l'Empereur. Désirant rompre les négociations de Rastatt et se venger des Français; elle eut une entrevue avec Barbaczy, colonel des hussards de Szekler, et le chargea, au nom de l'Empereur, de faire exterminer par ses hussards les plénipotentiaires de la France. Le colonel fit quelques difficultés, demanda un ordre signé de l'Empereur. La reine de Naples lui dit impérieusement que l'Empereur

1 Paris, 1808, VII, 167.
2 Paris, 1812, 3e édition.
3 Paris, 1820, in-8°.

Digitized by Google

l'avait chargée de lui transmettre cet ordre et qu'il devait obéir. Le colonel, qui n'avait pas assez d'élévation d'âme, assez de vertus pour désobéir à l'ordre qui lui prescrivait un crime, s'inclina devant le pouvoir, promit obéissance et tint sa promesse criminelle. Ce fait est confirmé par M. Gohier[1]. » A propos de cette version, M. de Barante nie que la reine de Naples eût quitté Palerme et la Sicile.

Jomini, que ses relations intimes avec de hauts personnages avaient mis à même de connaître parfaitement la vérité, nous donnera un récit plus sérieux. « Le cabinet de Vienne, dit-il[2], désirant connaître jusqu'à quel point les princes de l'Empire s'étaient avancés vis-à-vis du Directoire, chargea le comte de Lehrbach d'aviser aux moyens de se procurer leur correspondance avec les négociateurs républicains. Celui-ci n'en trouva pas de plus sûr que de faire enlever le caisson de la légation française au moment de la rupture du congrès, et fut autorisé par sa cour à requérir du prince Charles les troupes nécessaires à ce coup de main. L'archiduc refusa d'abord, objectant que ses soldats ne devaient pas se mêler d'affaires diplomatiques, mais le comte de Lehrbach ayant exhibé de nouveaux ordres, l'archiduc fut obligé de mettre à sa disposition un détachement des hussards de Szeckler. Le colonel de ce corps fut mis dans la confidence. L'officier chargé de l'expédition devait seulement enlever le caisson de la chancellerie, en extraire les papiers, et, par occasion, administrer quelques coups de plat de sabre à J. Debry et à Bonnier, en punition de la hauteur qu'ils avaient mise dans leurs relations diplomatiques. Roberjot, ancien condisciple du ministre autrichien, et lié d'amitié avec lui, avait été nominativement excepté de cette mesure... A peine étaient-ils sortis de Rastatt, que les hussards, à l'affût de leur proie, enveloppèrent les voitures; mais, oubliant leur consigne, ces soldats, ivres pour la plupart, frappèrent les envoyés, sans distinction de personnes, du tranchant de leurs sabres. »

Cette relation est corroborée et complétée par le morceau suivant, que nous empruntons aux charmants *Souvenirs d'un sexagénaire*, par Arnault[3] :

On accusait l'Autriche (du forfait), sans se rendre bien compte de l'intérêt qu'elle pouvait avoir, mais sur des apparences qui ne pouvaient pas être contestées, puisque les exécuteurs de l'attentat appartenaient à son armée; mais on puisait dans cette circonstance même un motif pour

[1] Paris, 1825-26, IV, 227.
[2] *Mémoires*, Paris, 1824, section 14, p. 58.
[3] *Vie politique et militaire de Napoléon*, 1827, I, 342.

Digitized by Google

douter, parce qu'elle supposait des ordres ou une autorisation de l'archiduc Charles, dont le caractère repoussait le soupçon d'une participation à une machination aussi lâche. C'est cependant là que se trouvait la vérité; et nous devons dire tout de suite que cette vérité n'accuse pas l'archiduc Charles, comme on pourrait d'abord le penser. Cette vérité a été révélée par une de ces circonstances fortuites sans lesquelles les causes de beaucoup d'événements demeureraient longtemps et même toujours inconnues. Voici les détails que nous avons recueillis de la bouche d'un homme d'Etat que ses rapports officiels ont mis dans le cas de pénétrer plus d'un secret :

Le commandeur Salabert était ministre de Bavière à Francfort. Homme d'un esprit pénétrant, il faisait usage de cette faculté dans le lieu le plus favorable à son exercice. On savait mieux à Francfort ce qui se passait au congrès qu'à Rastatt même. En même temps que le commandeur apprit la rupture des négociations, il eut vent de quelques projets sinistres, et, comme l'intérêt que l'Autriche pouvait y avoir ne lui échappait pas, en même temps qu'il fit prévenir Bonnier, il avertit son maître, dont les intérêts n'étaient pas étrangers à une conséquence possible. Il expédia donc à Munich le comte de ***, attaché à sa légation.

Le comte était descendu à l'hôtel du Cerf-d'Or[1]. Il y occupait une pièce qui, retranchée du grand appartement, n'en était séparée que par une porte à double battant, fort mince, contre lequel on avait placé un grand canapé. Le grand appartement, dès le lendemain, fut occupé par un personnage important, M. le comte de Lehrbach, qui était accompagné de son secrétaire, M. Hoppé.

Le comte de ***, revenu du spectacle, accompagné d'un employé des bureaux de la légation de Francfort, entendit quelques paroles relatives au congrès de Rastatt et aux ministres français. Il prêta l'oreille, et il apprit que M. de Lehrbach attendait à tout moment un courrier qui devait lui apprendre un événement fort impatiemment désiré.

Le lendemain, à la même heure, même conversation, dans le même lieu, sur le même sujet; impatience encore plus vive, s'exprimant avec plus d'abandon et de détail.

L'Autriche avait le plus grand intérêt à connaître les membres du corps germanique qui s'étaient mis en rapport avec le gouvernement de la république française; il lui importait d'être instruite avec exactitude de semblables relations, afin, non-seulement de démasquer les traîtres, mais de pouvoir se mettre en garde contre leurs mauvaises intentions. Un ordre du baron de Thugut avait prescrit à M. de Lehrbach de prendre tous les moyens d'arriver à ce but, et lui avait donné à cet égard toute l'autorité nécessaire. M. de Lehrbach imagina de faire arrêter les ministres sur la route de Rastatt à Seltz et enlever leurs papiers. Il demanda les moyens d'exécution à l'archiduc Charles, qui refusa d'abord nettement et qui ne consentit, après de longues hésitations, que quand des ordres péremptoires du baron de Thugut eurent été mis sous ses yeux. Ce fut comme contraint qu'il permit que M. Barbaczy, colonel des hussards de Sczeckler,

[1] Paris, 1833, IV, 417.

Digitized by Google

obéit aux réquisitions que pourrait lui faire M. de Lehrbach. Le retard de l'arrivée du courrier jetait M. de Lehrbach dans une grande perplexité. Il repassait, dans la conversation, toutes les circonstances de ses rapports avec l'archiduc Charles; il rappelait l'indignation que le prince avait d'abord témoignée, et ce souvenir lui donnait à craindre qu'une insigne faiblesse n'eût fait révoquer l'autorisation précédemment donnée. Cette conversation, qui fut longue, apprit au comte de ***, sur l'événement préparé, tout ce qu'il désirait en savoir; il en fit son rappert dans la nuit même au baron de Mongelas, ministre des affaires étrangères de l'électeur, qui lui recommanda d'employer jusqu'au bout le moyen d'information que le hasard lui avait livré.

Le lendemain, nouvelle conversation, anxiété plus vive. Cette vaine attente fait croire que l'affaire est manquée. Mais, à minuit, on entend le cor du postillon; les portes de l'hôtel s'ouvrent, un courrier monte rapidement l'escalier : « Qu'il entre, dit le comte de Lehrbach. » Hoppé d'ouvrir la dépêche et de la lire à haute voix. L'affaire a réussi, l'attentat est consommé. Bientôt des regrets d'homme se mêlent à la joie du diplomate. « J'avais dit à ce Barbaczy de faire houspiller un peu, par ses gens, cet insolent Bonnier, ils l'ont tué ! à la bonne heure ! Mais Roberjot, cet homme dont le caractère honnête et doux contrastait si fort avec celui de ses collègues, l'avoir massacré ! encore si c'était J. Debry ! » On entendait le comte de Lehrbach gémir, s'agiter sur son canapé. Ses exclamations, dans lesquelles il y avait quelques signes d'humanité, durèrent un bon quart-d'heure; le diplomate prit le dessus. « Enfin, dit-il, l'Autriche connaîtra ses ennemis. Allons nous coucher. » Le comte d'A... remit un nouveau rapport à M. de Mongelas, mais il n'a pas pu lui apprendre si le comte de Lehrbach avait dormi d'un sommeil tranquille.

Thibaudeau est encore plus explicite; dans son *Mémoire sur le congrès de Rastatt*[1], il dit :

Le gouvernement autrichien voulait connaître les instructions données par le Directoire à ses plénipotentiaires et les rapports qui existaient entre eux et les Etats allemands. Le moyen de se procurer ces documents parut fort simple. Le congrès de Rastatt allait être dissous; les plénipotentiaires français allaient partir; il ne s'agissait donc que de les arrêter en route et de leur enlever leurs papiers; il ne fallait pour cela qu'un détachement de troupes. Le comte de Lehrbach, qui, en quittant la ville de Rastatt, s'était rendu à l'armée autrichienne avec le titre de ministre dirigeant de S. M. l'empereur-roi, demanda ce détachement à l'archiduc Charles, qui le lui refusa d'abord et finit par l'accorder, sur la représentation que lui fit le comte de Lehrbach d'un ordre du premier ministre autrichien, baron de Thugut.

[1] M. Mendelssohn dit : *le Serpent d'or*. Martens (*Nouvelles causes célèbres du droit des gens*, Leipzig, 1843) cite Arnault avec des variantes qui étonnent.

Digitized by Google

Lehrbach en attendait l'exécution à Munich. Là, dans son auberge, il témoigna la plus vive impatience de ce qu'il ne recevait pas de nouvelles. Enfin, arriva un courrier, qui lui apporta celle de l'assassinat. Il manifesta la plus vive agitation de ce qu'on avait assassiné les plénipotentiaires, au lieu de les avoir tout simplement houspillés, ainsi que l'ordre en avait été donné. Il se consolait, du reste, de la mort de Bonnier; il regrettait même que ce fût J. Debry qui se fût sauvé, et il déplorait le sort de ce *pauvre* Roberjot. Tous ces faits furent recueillis des conversations du comte de Lehrbach avec son secrétaire, par un Allemand digne de foi, le *comte de Gravenreuth*, qui logeait dans une chambre voisine... »

Ce n'est donc plus un comte de*** ou d'A*** qui a recueilli les conversations de Lehrbach, c'est M. de Gravenreuth, et le même est cité, avec la qualité de commissaire bavarois au quartier général de Napoléon en 1806, par M. Ernouf rapportant une conversation de Bignon avec le duc de Bassano sur le même sujet[1]. M. Mendelssohn traite tous ces renseignements de fables « de bruits sourds auxquels le colportage des oisifs donne de la consistance et que le fier silence de l'inculpé élève à la hauteur d'une certitude. » Il avoua cependant que des historiens consciencieux comme Haeusser, Schlosser, Wachsmuth, se sont rendus les organes de semblables conjectures. Schlosser, par exemple[2], appelle Lehrbach le plus mauvais et le moins scrupuleux des diplomates, et il ajoute que Thugut et lui ont fait attaquer nos ministres non pour qu'on les tuât, mais pour qu'on s'emparât de papiers compromettants. M. Mendelssohn invoque ensuite les propres paroles et les assurances de Lehrbach : il cite une lettre du 4 mai où celui-ci se plaint que le comte Rechberg, envoyé bavarois, ait présenté l'attentat sous un jour défavorable à l'Autriche, et une autre du 9 mai à Thugut, où il reproche au comte de Gœrtz d'exploiter ce qui est arrivé contre le gouvernement autrichien; il se réfère à Zschokke et à Posselt, qui désignent Lehrbach comme « un fin observateur et un politique plein d'autorité. » Mais lui-même, à la fin de sa discussion, semble être pris d'un doute et se ménage une porte de derrière. Selon lui, Lehrbach n'était pas assez simple pour tramer le fait *tel qu'il se présente*. Qu'est-ce à dire ? Le fait tel qu'il se présente, c'est l'attaque accompagnée d'homicide. Mais ni Schlosser ni les autres n'accusent Lehrbach de ce double chef, la question est de savoir si c'est l'*attaque* qui fut tramée par Lehrbach, et sur ce point, l'argumentation de M. Mendelssohn est encore singulière. « Pour connaître la politique du Directoire,

1 Voy. *Mémoires de tous. Collection de souvenirs contemporains tendant à établir la vérité dans l'histoire*. Paris, 1834. II, 133.

2 *Nouvelles études sur la Révolution française*, Paris, Didot, 1854. p. 116.

Digitized by Google

dit-il, pas n'était besoin d'enlever les papiers des ministres français, il suffisait d'ouvrir *le Prince* de Machiavel. » A la bonne heure, voilà qui s'appelle s'en tirer à peu de frais ! Pour connaître la politique du Directoire, il n'était pas même nécessaire d'ouvrir *le Prince*, cette politique était connue de l'Europe et de Lehrbach; mais Machiavel aurait-il appris quelque chose des actes particuliers et des négociations secrètes du Directoire ? La preuve que les papiers des ministres intéressaient fort certains personnages, c'est l'arrestation du courrier Lemaire, le 25, trois jours avant l'attentat, et sa détention prolongée. L'attaque des plénipotentiaires fait suite à l'affaire du courrier, et doit être ramenée à la même cause. Mais les émigrés n'ont rien à voir dans l'affaire du courrier.

Avant d'examiner l'accusation portée par M. Mendelssohn contre ceux-ci, terminons notre revue des opinions de divers auteurs. Dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*,[1] on trouve une lettre du 12 mai 1799 adressée au ministre d'Etat de Sa Majesté prussienne, le comte, depuis prince d'Hardenberg, qui aurait été écrite par un des correspondants que ce ministre entretenait dans tous les lieux où ils pouvaient servir à éclairer sa politique. En voici un passage :

« Que dire de l'Autriche ? Certes, elle paraît avoir eu seule un puissant intérêt à commettre cette horrible action ; seule, elle avait à cacher des menées secrètes et basses ; seule, elle devait vouloir faire taire les négociateurs français et s'emparer de leurs papiers. Elle ne pouvait se disculper d'une terrible et publique accusation que par la recherche, le procès et la punition des assassins. Est-ce de cette manière qu'elle en agit ? Qui, maintenant, aurions-nous à désigner comme l'auteur du crime? Ce n'est assurément point l'empereur François II, le plus honnête homme d'un empire peuplé de gens très-honorables; non, ce n'est point cet auguste modèle de probité, de justice, d'humanité. Mais a-t-il jamais sondé toutes les profondeurs de la conscience de son ministre Thugut, comme les sales menées de l'agent révolutionnaire Poterat, sur les négociations entamées près du Directoire et de Bonaparte pour le partage des Etats pontificaux. Ce ne serait pas davantage le loyal archiduc Charles que nous oserions désigner ici. Mais avait-il découvert dans ses campagnes de Flandre les coupables intrigues de Fischer[2] ?...»

Il nous reste à faire mention d'un ouvrage anonyme[3] sorti de la plume du baron de Hormayr, ministre résidant de Bavière près les

[1] *Weltgeschichte für das deutsche Volk*, 1844-57, 19 vol. in-8°, XVII, 455.

[2] *Mémoires* tirés des papiers d'un homme d'État sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la Révolution. Paris, 1834, VII, 238.

[3] *Lebensbilder aus dem Befreiungskriege*, Iena, 1841, I, 158.

Digitized by Google

villes libres de Hambourg et de Brême, et qui, en parlant de l'assassinat des plénipotentiaires, s'est étendu sur les motifs de ce forfait politique :

L'opinion publique attribua l'attentat à Thugut et à Lehrbach. Que le lieutenant-colonel des hussards Sczeckler, Barbaczy, en eût connaissance, cela est prouvé par la réponse qu'il adressa de Gernsbach aux ministres du Congrès, quand même quelques *mouchards*[1] de Vienne et quelques Condéens enragés eussent été parmi les soldats. Lehrbach était le ministre de confiance de la maison impériale et le tout-puissant ministre des armées autrichiennes. Mais des personnes mêmes de la chancellerie secrète ou de l'état-major telles que Fassbinder, Bleul (plus tard chancelier de cour à Salzbourg), Floch, commissaire des guerres, Duca, Mayer, etc., ne peuvent pas se soustraire à une part de responsabilité. On ne voulait que s'emparer des papiers secrets, nullement attenter à la vie des ministres, de laquelle, toutefois, on ne pouvait répondre dès que l'on trouvait de la résistance. Il s'agissait d'un double secret dont Thugut et Lehrbach désiraient être instruits à tout prix. En 1798, l'empereur Paul voulait engager la Prusse dans la seconde coalition en faisant agir Panin et Repnin, et en menaçant la Prusse orientale par les corps de Korsakow et de Pahlen. Une alliance défensive fut effectivement signée à Pétersbourg, le 29 décembre 1798. Mais Thugut troubla singulièrement la satisfaction que l'empereur en éprouva en interceptant une dépêche qui, écrite peut être à dessein pour exciter de la méfiance, fit soupçonner qu'il s'agissait au même moment d'une alliance offensive et défensive entre le Directoire et la Prusse. L'empereur Paul fut hors de lui, et voulut connaître la vérité à tout prix.

Un autre souci tourmentait encore Lehrbach. L'œuvre de toute sa vie se trouvait en jeu ; l'ancienne Bavière tout entière, et non pas seulement l'*Innwinkel*, cédée par le traité de Campo-Formio à l'empereur, était occupée par les Autrichiens, et le quartier général établi à Friedberg, aux bords du Lech. Le Directoire, toutefois, ne voulut pas consentir à la prise de possession définitive de ce pays, et l'invasion par les armées françaises des Etats de l'Eglise, celles de la Suisse, de Malte, de l'Egypte, ainsi que les menaces contre le Piémont et Naples, qui ne se réalisèrent que trop tôt; l'émeute, enfin, qui eut lieu à l'occasion du drapeau tricolore arboré par Bernadotte à Vienne, donnèrent lieu à de graves complications. Dans les premiers jours de juillet 1798, François de Neufchâteau promit, à Seltz, la Bavière entière entre l'Inn et le Lech, le Tyrol, et le Danube avec Ingolstadt et Ratisbonne comme têtes de pont. Charles-Théodore devait recevoir en échange toute la Franconie, et conserver, au moyen de Mergentheim, une communication avec le Palatinat du Rhin et le Haut-Palatinat. La Prusse était indemnisée d'Ansbach et Bayreuth par Hildesheim, Paderborn et Munster. Hanovre même fut mis sur le tapis. Cobenzl se hâta de quitter Seltz pour se rendre à Pétersbourg par Berlin. Lehrbach trouva Charles-Théodore assez bien disposé pour ce projet d'échange, et il avait

[1] Ce mot est en français dans le texte.

Digitized by Google

tout préparé pour le faire réussir, quand Charles fut frappé d'apoplexie en jouant aux cartes, et que le trône passa (16 février 1799) à Max-Joseph, aimé de tout le monde, sauf de Lehrbach, et entouré de fils bien venus et de filles florissantes, comme la Bavière ne l'avait pas vu depuis un demi-siècle.

Le désespoir de Lehrbach, et aussi de Thugut peut se concevoir. Le premier, toutefois, n'avait pas renoncé à la partie. Dans ces négociations secrètes entre la France et la Prusse, on croyait compromis le coadjuteur Dalbug, ainsi que le ministre d'Edelsheim et le duc de Deux-Ponts, le nouvel électeur. On aurait donné des millions pour un seul papier qui eût constaté l'existence de négociations entre l'Electeur et l'*ennemi de l'Empire*... On pensait trouver le double secret dans les papiers de la légation française. Mais bien que Rastatt fourmillât d'espions, personne ne savait que les plénipotentiaires, la nuit avant leur départ, avaient brûlé les papiers les plus importants et déposé les autres à la légation prussienne. Le meurtre des ministres français fut donc non-seulement un crime atroce, mais une grosse faute.

Nous ne résistons pas à l'envie de citer encore le portrait de Lehrbach, par le même auteur :

Les familiers de Thugut s'étonnaient de le voir employer et mettre partout en avant le comte Louis Lehrbach, alors que ce personnage impétueux ne pouvait cacher la persuasion qu'il succéderait à Thugut. « A celui-là je n'ai pas besoin de casser le cou, dit Thugut à ses secrétaires Heidfeld et Hiibschlé, il s'en chargera lui-même. J'aime mettre en avant quelqu'un que je puis faire pendre à tout moment. » La tête de Lehrbach était chinoise par le haut, africaine par le bas, bohémienne de couleur, des boucles comme deux petits canons d'enfant, et la perruque mince et correcte aspirant vers les cieux comme un paratonnerre, la démarche semblable à une gigue perpétuelle, peu de connaissances, les formes anguleuses, désagréable même dans l'affabilité. Il était craintif intérieurement, arrogant en apparence, exprimant ce qu'un autre aurait enfermé au plus profond du cœur; un égoïste se privant de ses moyens d'action les plus précieux par de brutales compromissions, sans morale, sans une idée à lui. »

Tel était le personnage que M. Mendelssohn essaye de blanchir par un système d'hypothèses psychologiques (c'est son expression) pour accabler ensuite les émigrés français. Il commence par peindre ceux-ci dans toute leur indignité. C'était « une troupe de compagnons sauvages et frénétiques, des hommes qui souffraient la faim après avoir nagé dans l'opulence, qui mendiaient sur la route après avoir habité des palais et qui, dans leur désespoir, étaient capables de se porter à toutes les extrémités. » Ils importèrent la galanterie, le jeu, l'esprit d'intrigue, bref tous les vices de l'ancien régime, dans cette Allemagne aux mœurs si pures! Les conséquences s'en firent bientôt sentir : la police, grâce à eux, passa plus d'un mauvais quart-d'heure, d'autant plus qu'elle avait déjà beau-

Digitized by Google

coup à faire avec les diplomates. Et ici l'on s'étonne de la naïveté avec laquelle M. Mendelssohn rapporte que certains envoyés, nommément ceux d'Autriche, s'intéressaient vivement à ces compagnons frénétiques, si vivement que la police badoise était réduite à l'impuissance. Comme M. Mendelssohn n'y soupçonne point de mal, il faut croire que les diplomates autrichiens, en protégeant les émigrés, n'avaient d'autre but que de les ramener dans le chemin de la vertu. Quoi qu'il en soit, ce dont les émigrés étaient capables, nous allons l'apprendre par les déclarations d'un professeur de Fribourg, le docteur Gall. Celui-ci eut à traiter, en 1795, plusieurs républicains tombés au pouvoir de l'Autriche et atteints de fièvre; il rapporte qu'il était obligé d'assister à la préparation des médicaments dans la pharmacie, pour qu'on n'y mêlât pas de poison. Cela est aussi peu flatteur pour les émigrés que pour les pharmaciens de Fribourg, mais cela prouve seulement que les républicains, ainsi que le docteur Gall, ne se fiaient pas aux émigrés. Il est regrettable que M. Mendelssohn n'ait pas complété son récit par une historiette sur les pharmaciens de Rastatt.

Pour parler sérieusement, nous rappellerons que, dès l'année 1798, un décret du gouvernement badois, rendu sur les plaintes des ministres français, avait établi, relativement aux émigrés, autour de Rastatt, un cordon de quatre lieues, et que, le 22 avril 1799, l'archiduc Charles avait donné l'ordre à tous les émigrés de se tenir à plusieurs lieues derrière l'armée ; la sévère application du décret ci-dessus accrédita même l'opinion que les émigrés avaient été traités inhumainement et que les promoteurs de la mesure méritaient d'être châtiés[1].

M. Mendelssohn ne reste pas dans les généralités : il cite des noms propres : « Saint-Germain, qui mourut à Brünn en qualité de colonel autrichien, Dugravier, Vaugé, enfin un comte de Toulouse, qui se vantait d'être de sang royal et de descendre de Henri IV. Arrêtons-nous à celui-ci. L'ancienne et illustre famille des comtes de Toulouse s'éteignit au moyen âge. Bien plus tard, Louis XIV donna à un de ses fils naturels le titre de comte de Toulouse. Le comte de Toulouse, troisième fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, devint grand amiral de France, et eut pour fils unique le duc de Penthièvre. Des six enfants que le duc de Penthièvre eut de sa femme, un seul lui survécut, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, mère de Louis-Philippe. Le comte de Toulouse, l'émigré, avait donc les mêmes raisons de vouloir remonter à Henri IV que les sujets du roi d'Yvetot celles « de le nommer leur père. »

1 *Von Drais, Gemaelde aus dem Leben Carl-Friedrichs*, p. 149.

Digitized by Google

Ce comte de Toulouse écrit, le 11 avril, à un de ses compagnons d'infortune : « Dans peu, il va se passer quelque chose qui étonnera le monde. » A la même époque, il reçoit en payement une somme de six mille livres. A quelle fin? M. Mendelssohn répond : « Pour exécuter le coup médité depuis longtemps par le parti. » D'où le sait-il? » Il ne le dit pas, et nous ne pouvons le croire sur parole. Ses imputations restent gratuites, et la suspicion des émigrés ne repose sur rien. Au contraire, celle dont le gouvernement autrichien est l'objet ressort de toute la teneur de notre récit comme de l'opinion de la plupart des auteurs.

Elle sera encore fortifiée par un fait qui se passa à Schaffhouse, le 13 avril : En entrant dans cette ville, des hussards autrichiens massacrèrent le colonel Schwarz et son fils qui venaient à leur rencontre parce qu'ils les avaient pris pour des Français. Si les hussards impériaux se permirent de massacrer en plein jour deux personnes pleines d'intentions pacifiques, on pouvait prévoir le sort des ministres français, considérés comme des espions et non plus comme des personnes diplomatiques, et s'il n'a pas été pris de précautions pour la sûreté personnelle des plénipotentiaires lors de leur départ, il ne restait au gouvernement autrichien qu'à faire subir aux agresseurs une peine proportionnée au crime ou à se laisser accuser lui-même[1].

Jean Debry, le survivant de la catastrophe de Rastatt, n'opposa pas d'obstacle à l'établissement des gouvernements consulaire et impérial. En 1801, il fut nommé préfet du Doubs, il resta dans ce département jusqu'en 1814. Pendant les Cent-Jours, il fut appelé à la préfecture du Bas-Rhin. La seconde rentrée des Bourbons lui fit perdre cette place. Compris dans l'ordonnance d'exil rendue contre les conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, il se retira en Belgique. Il revint en 1830 et mourut en 1834, à Paris, sans fortune. Son fils, le baron Debry, a été préfet à Dijon.

Le lieu de l'attaque et du meurtre des plénipotentiaires est aujourd'hui difficilement reconnaissable. A la place où tombèrent Bonnier et Roberjot, s'élèvent les remparts du bastion n° 20. Le bois où Jean Debry entendit « le chant du rossignol » est presque entièrement défriché, les tombes des plénipotentiaires font partie de l'ancien cimetière, sur le terrain duquel a été construite la prison civile, et la terrible catastrophe ne vit plus que dans le souvenir de quelques vieillards causeurs et sententieux.

P. RISTELHUBER.

1 Nous croyons savoir que les recherches faites récemment par M. Silas dans les Archives de l'archiduc Albert, fils aîné de l'archiduc Charles, tournent à la justification de l'archiduc sans produire de charges contre les émigrés.

Digitized by Google

LA

CRISE RELIGIEUSE

Du concile général et de la paix de l'Église. 1re partie. La constitution de l'Église et la périodicité des conciles généraux. Mémoire soumis au prochain concile par Mgr Maret, évêque de Sura, chanoine-évêque de Saint-Denis, doyen de la faculté de théologie de Paris. — Paris, Henri Plon, 2 vol. in-8°.

Les Bénédictins de la congrégation de France. Mémoires du R. P. Dom Pierre-Marie Raphaël des Pilliers, moine profès de l'abbaye de Solesmes, fondateur et premier supérieur de l'abbaye d'Avey. — Paris et Genève, Joël Cherbuliez. 2 vol. in-8°.

Le quinzième siècle a vu brûler Jean Hus et naître Luther; le seizième, par la Réforme, a complété et accompli en partie l'œuvre commencée par le précédent. Au dix-septième siècle, en France, où le catholicisme a triomphé, il y a un temps d'arrêt : la société française se développe et s'organise sous quelques rapports, la civilisation se prépare pour l'avenir; car ce calme n'est qu'une relâche entre deux traversées, où les tourmentes ne manqueront pas plus à la seconde qu'à la première. Au dix-huitième siècle et au nôtre, l'es-

Digitized by Google

prit moderne a repris sa course vers ses destinées, mais sur les données d'un problème bien autrement large et compliqué. Il y a trois cents ans, la question religieuse dominait encore toutes les autres, c'était un frein ou un stimulant, suivant les circonstances; elle puisait sa force non-seulement dans la puissance de l'organisation catholique, mais aussi dans la prépondérance de l'élément religieux, qui ne laissait personne indifférent et qui stimulait toutes les consciences. Alors, on avait réellement une religion et un culte; on se battait pour son dogme, et, quel qu'il fût, on y croyait. Ceux qui accouraient à la suite de Luther et de Calvin n'étaient pas moins fervents que ceux qui marchaient sous la bannière de Rome; et, à côté de dissentiments sur quelques points fondamentaux, on trouvait une question de personnes. On discutait sur l'autorité du pape et sur celle des conciles; on repoussait l'une et l'autre dans le camp de la Réforme; mais, nulle part, on ne mettait en question l'essence même du christianisme; on n'écrivait pas ouvertement et partout, parmi les réformés comme chez les catholiques, contre la divinité du Christ. Aujourd'hui, la crise est plus sérieuse : plus générale dans le sens religieux, elle n'est elle même que pour une part dans l'ébranlement universel qui secoue les institutions et les hommes comme un tremblement de terre secoue les villes et leurs habitants. Le catholicisme en particulier reçoit le contre-coup d'un tel état de choses, et c'est lui qui se trouve le plus menacé dans la crise religieuse, par cela même qu'il a été durant une longue suite de siècles plus profondément engagé dans tous les faits de l'ordre civil et politique. Aussi longtemps qu'il a été le plus fort, il a regardé comme utile à ses intérêts d'être mêlé à tout pour tout maîtriser, et ses intérêts se sont quelquefois trouvés d'accord avec ceux de la société; mais ce qui, à certaines époques, a contribué à son élévation devait provoquer sa décadence; ce qui faisait sa force est maintenant pour lui une cause de faiblesse. En théorie et au nom de l'élément divin, dont il est un représentant, il se voit toujours à la tête de la société, mais en fait, il ne la conduit plus; elle marche et il résiste, lui, qui voudrait demeurer fixe comme le soleil, et comme lui ne se mouvoir que pour tourner sur lui-même. Mais les lois de l'humanité ne sont pas celles de la nature physique, et pour que l'harmonie règne entre les hommes, il faut l'accord des volontés et la satisfaction légitime de tous les éléments qui concourent au fait social. C'est, sans doute, ce que Pie IX a compris en convoquant le concile qui doit s'ouvrir au mois de décembre prochain.

Depuis le concile de Trente, la papauté a seule gouverné l'Eglise; si ce fut pour elle un avantage ou une cause de défaillance, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider; mais après ce long exercice

Digitized by Google

d'un pouvoir absolu, si elle sent la nécessité de revenir aux anciennes coutumes, c'est qu'elle a compris la gravité de la situation du catholicisme, et le besoin d'aviser au profond malaise qui le trouble à l'intérieur, et aux nouveaux rapports que tant de faits contemporains lui imposent pour l'avenir avec la société moderne. A toutes les époques, la réunion d'un concile œcuménique a été un grand fait dans l'existence du catholicisme, et l'histoire des conciles est celle de presque toutes les principales phases de sa vie, de sa formation, des hérésies qui l'ont troublé, de ses luttes au dehors, et enfin, de sa décadence; c'est aussi, pour une part notable, l'histoire de la société civile à ces diverses époques. Il est assez évident qu'il en est de même pour la nôtre. Le passé explique le présent, autant pour le catholicisme que pour d'autres institutions nécessaires à la vie des peuples; il ne sera donc pas inutile de suivre l'œuvre des principaux conciles œcuméniques depuis leur point de départ jusqu'au jour où la suprématie de la cour de Rome a été définitivement admise par le concile de Trente.

I

« Il y a dix-huit siècles, dit Mgr Maret, qu'une parole nouvelle retentit sur les rives du Jourdain et dans les plaines de la Judée et de la Galilée. Cette parole révélait les mystères de Dieu et ceux de l'homme; elle était accompagnée d'une efficacité merveilleuse qui pénétrait et subjuguait les cœurs. Tantôt s'élevant jusqu'aux hauteurs les plus sublimes de l'infini, elle en dévoilait les secrets avec une majesté, un calme, une simplicité inconnus à la terre; tantôt elle recourait aux images les plus familières pour s'insinuer dans les intelligences les plus incultes. Quelles impressions ne doit-elle pas faire sur les disciples de l'Homme-Dieu! Comme la semence de la parabole, elle jetait dans les âmes de profondes racines. En même temps que le son extérieur frappait leurs oreilles, le sens profond des paroles illuminait leur intelligence et faisait naître des sentiments dans leurs cœurs. Tout leur être était modifié par elle; ils se transformaient en hommes nouveaux. Ces ignorants connaissaient une philosophie plus sublime que celle de Platon; ces hommes grossiers s'élevaient aux vertus les plus difficiles. La parole de Jésus-Christ créait en eux une vie spéciale, une intelligence nouvelle, un amour nouveau, une nouvelle activité. Voilà la tradition chrétienne : c'est la doctrine même de Jésus-Christ passant dans l'esprit et dans le cœur

Digitized by Google

de ses disciples, de la société qu'il fonde; c'est cette doctrine réalisée dans les idées, les mœurs, les institutions chrétiennes, c'est cette doctrine assez vivante pour que la société chrétienne devienne comme un écho de la parole même de l'Homme-Dieu. »

Oui, voilà la tradition chrétienne et l'annonce d'une grande religion; mais le dogme n'est pas encore définivement arrêté, ni formulé nettement comme doit l'être une loi écrite; de là, ce qu'on a appelé les premières hérésies. Devant des interprétations diverses, inévitables au début, et des hésitations qui provenaient moins d'un sentiment d'hostilité que de l'incertitude des esprits devant les mystères de la religion nouvelle, les premiers conciles généraux eurent pour objet de mettre hors de discussion, s'il était possible, les bases fondamentales du christianisme. Que fit le premier concile de Nicée, où fut dressée la profession de foi dite le *Symbole de Nicée* ? Il condamna cette proposition d'Arius : que Jésus-Christ est une créature que Dieu, dans le temps, a tirée du néant comme toutes les autres créatures; que, par conséquent, il est inférieur au Père qui, à proprement parler, est le seul vrai Dieu. Le concile, en le répétant, posa comme article de foi, le dogme essentiel de la divinité du fondateur du christianisme, et en même temps de l'unité de la Trinité divine. Ce que les ariens avaient dit à l'égard du Fils, d'autres le répétèrent touchant le Saint-Esprit, ce qui donna lieu au second concile œcuménique, à Constantinople. Macédonius, évêque de cette ville, auteur de cette nouvelle hérésie, y fut condamné; on y proclama la divinité de la troisième personne de la Trinité, et on y confirma, en la complétant, la doctrine du symbole de Nicée. Il est à remarquer que les grandes hérésies qui agitèrent l'Eglise en ces temps, et qui donnèrent lieu aux quatre premiers conciles généraux se lient entre elles aussi logiquement que les dogmes eux-mêmes du catholicisme. Ceux qui l'attaquent aujourd'hui dans ces mêmes dogmes recommencent en quelque sorte l'œuvre des premiers opposants, et ce qu'il a fait autrefois pour se constituer, il doit le faire de nouveau pour se défendre. Ainsi, en proclamant la divinité de Jésus-Christ, le catholicisme avait besoin de l'incarnation du Verbe; mais c'était encore un mystère qu'il fallait admettre sans trop chercher à le comprendre, et il se trouva des esprits rebelles aux exigences de la foi. Ecoutant les scrupules d'une raison qui ne voulait pas s'élever à la hauteur des mystères chrétiens, Nestorius, patriarche de Constantinople, enseigna une nouvelle doctrine sur le dogme de l'incarnation du Verbe, qui n'admettait entre Dieu le Père et l'humanité du Christ qu'une union morale. Elle voyait dans le Fils deux personnes, l'une divine et l'autre humaine; il n'y avait donc plus l'Homme-Dieu, mais l'Homme et le Dieu. Cette grande

Digitized by Google

question nécessita un troisième concile général, qui se tint à Ephèse, dans lequel Nestorius fut condamné et traité de nouveau Judas.

Un des adversaires les plus ardents de Nestorius, Eutychès, répondit à un excès par un autre. Pour écarter toute idée de division dans l'Incarnation, il confondit la nature humaine avec la nature divine, et enseigna que, dans le Christ, il n'y avait qu'une seule nature. Condamné une première fois dans un concile réuni par le patriarche Flavien, il en appela aux assemblées de Rome, d'Égypte et de Jérusalem; dès, lors un nouveau concile œcuménique fut convoqué d'abord à Éphèse; mais, dans ce concile, qui fut depuis appelé un *brigandage*, tout se passa contrairement aux vues de l'orthodoxie et de la cour de Rome. Eutychès fut réhabilité, Flavien condamné et maltraité, le pape saint Léon excommunié à la demande de Dioscore, président du concile, soutenu par dix évêques, ses créatures. La suprématie entière et sans partage à laquelle tendait la cour de Rome était en cause aussi bien que le dogme; le concile d'Éphèse, qui avait réhabilité Eutychès fut déclaré un faux concile; le pape Léon demanda la convocation d'une nouvelle assemblée œcuménique à l'empereur Théodose, qui s'y refusa; mais son successeur Marcien yconsentit. Réuni à Chalcédoine, le concile anathématisa Eutychès, comme on l'avait fait sous le patriarche Flavien, et Dioscore fut dépouillé du sacerdoce.

On voit que,dans l'espace de cent vingt-six ans, depuis le premier concile de Nicée, en 325, jusqu'en 451, époque de celui de Chalcédoine, le catholicisme arrête définitivement ses principaux dogmes, réfute et condamne les solutions différentes proposées par ceux de ses membres qui cherchaient plutôt à s'éclairer qu'à se poser de parti pris comme ses adversaires. Il n'était pas facile à tous d'entrer, sans y regarder un peu, dans les exigences doctrinales de la nouvelle constitution religieuse; quelques-uns raisonnaient et discutaient sous l'influence du platonisme et surtout du néoplatonisme alexandrin, qui avait aussi sa doctrine de la Trinité, ce qui rendait inévitable le conflit des opinions; or, en fait de dogme, on touche vite à l'hérésie. D'un autre côté, le catholicisme avait besoin de procéder avec autorité et sans ménagements; il y allait de son existence, surtout en face de l'arianisme. Il est aisé, disait Grégoire de Nazianze, de vaincre ou d'éviter les autres hérésies; mais il n'y a rien de plus dangereux que les ariens, qui, n'ayant rien que de pur sur tous les autres articles de notre religion, corrompent, par une seule parole, comme par une goutte de poison, cette foi simple et véritable par laquelle nous croyons en Notre-Seigneur et ensuite à toute la tradition des apôtres. On sait d'ailleurs quelle fut la fortune de l'arianisme, qui vit des empereurs prendre sa défense, même

Digitized by Google

Constantin sur la fin de sa vie, lui qui avait convoqué et présidé le premier concile de Nicée. Cependant à partir de celui de Chalcédoine, le catholicisme est solidement constitué ; il n'a pas encore ce pouvoir temporel dont il sera redevable à Charlemagne, mais, au nom de l'autorité spirituelle, il parle en maître et devant lui s'ouvre un grand avenir : il est entré dans l'âge de la force. Cela est si vrai que le pape saint Grégoire disait que les quatre premiers conciles œcuméniques sont aussi importants que les quatre Evangiles, et que c'est sur eux que repose, comme sur quatre pierres fondamentales, tout l'édifice du christianisme, *velut in quadrato lapide, sanctæ fidei structura consurgit.*

Nous n'avons pas à le suivre dans les phases diverses de son développement ultérieur, ni à montrer comment il s'éleva dans le monde à une puissance rivale de celle des rois les plus absolus. Aucun souverain en Europe n'approcha aussi près que lui de cet empire universel, que lui seul aurait pu réaliser s'il eût été réalisable, parce que lui seul réunissait les deux pouvoirs qui régissent le monde. On sait que le jour vint où le pape Hildebrand, ôtant la couronne à l'empereur Henri IV, la donnait à Rodolphe, après y avoir fait graver ce vers :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rudolfo.

Comme homme, Henri IV ne méritait aucun ménagement, et son humiliation au château de Canossa ne fut qu'une expiation méritée ; mais cet homme était le chef de l'empire, et ce fut le pouvoir temporel qui vint nu-pieds chercher et attendre son pardon ; l'antagonisme entre les deux pouvoirs qui se partagent l'autorité en ce monde se révélait alors avec ses vicissitudes et ses périls. Quand ils avaient pour eux la force, les empereurs en abusaient plus ou moins ; la papauté à son tour tombait dans le même excès quand les circonstances lui étaient favorables. Grégoire VII n'est pas le seul exemple à citer, et si un gouvernement théocratique n'est point parvenu à s'abattre sur l'Europe, ce ne fut pas la faute de la cour de Rome. Mais pour juger comme elle doit l'être la conduite du pouvoir spirituel dans ses rapports avec la puissance temporelle, à cette époque, et en général dans tout le cours de l'âge féodal, il faut se rappeler ce qu'était cette puissance et l'état de la société sur laquelle elle exerçait son action ; c'est d'ailleurs le meilleur moyen de voir ce qu'a fait l'Eglise, ce qu'elle était, ce qu'elle est devenue, ou plutôt ce qu'est devenue la société par elle d'abord, puis sans elle et malgré elle. Cette société n'avait alors de vie morale que ce que lui en donnait le catholicisme, la civilisation qui se préparait

Digitized by Google

devait être en grande partie son œuvre. L'Eglise, à qui on a reproché depuis de s'immobiliser quand tout marchait autour d'elle, a donné l'impulsion et fait avancer la société moderne à ses débuts; elle l'a éclairée, fortifiée et préparée à ses conquêtes futures. Loin de redouter le progrès, elle le favorise par un enseignement donné dans un cercle restreint, il est vrai, mais qu'importe ? On ne fait pas sa part à l'intelligence plus qu'au scepticisme, et la lumière morale donnée sous forme religieuse éclaira les esprits pour leur découvrir un plus vaste horizon, et tout d'abord commença par mettre au jour les droits de la raison individuelle, qui n'est en matière de religion que la liberté de conscience.

Ainsi, à mesure que la société grandissait, grâce aux soins de sa nourrice, celle-ci voyait se tourner contre elle le résultat de ses efforts. Avec le temps, la science et la conscience ont de plus en plus affirmé leurs droits de pénétrer dans les secrets du monde physique et du monde moral. Ce que l'Eglise a fait, elle a dû le faire; c'était sa mission providentielle, mais non pas pour forcer l'humanité à s'arrêter avec elle et lui barrer le chemin. Si elle a commencé à le comprendre, elle ne l'a pas toujours admis, mais la théologie a eu beau se poser en institutrice unique et souveraine, la philosophie, la politique, l'histoire, toutes les sciences ont secoué le joug et l'ont laissée loin derrière elles; le pouvoir spirituel put voir combien ses prétentions allaient contre la nature des choses et contre la raison divine, qui est l'ordre et l'harmonie dans le développement des lois de l'humanité. Mais on peut le redire, il a droit à la reconnaissance pour ce qu'il a fait en faveur de la civilisation dans le passé. Il en a été de même pour la protection accordée aux peuples contre ceux qui les opprimaient. Tout le monde sait que le principal titre du pouvoir temporel, à tous les échelons de l'échelle féodale, était la force, et que, pendant longtemps, l'histoire de ce pouvoir est presque toujours celle du fait brutal, de ce qu'un historien philosophe appelle un brigandage intraitable. En sorte que, « lorsqu'un pape ou des évêques proclamaient qu'un souverain avait perdu ses droits, que ses sujets étaient déliés du serment de fidélité, cette intervention, sans doute sujette à de graves abus, était souvent, dans le cas particulier, légitime et salutaire[1]. » Il fallait un frein à l'arbitraire et à la force, et l'Eglise seule pouvait alors l'imposer. Mais l'abus suit de près l'emploi des meilleures choses, surtout dans l'exercice du pouvoir. L'Eglise avait défendu le faible contre le fort, elle voulut opprimer à son tour et remplacer à son profit l'indépendance par la domination. De là une cause de conflit entre les deux pouvoirs et

[1] Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe*, Ve leçon.

Digitized by Google

dont la guerre des investitures fut le principal épisode. Depuis, le conflit a continué sous différentes formes sans jamais aboutir à un résultat définitif et satisfaisant pour les deux adversaires. Chacun d'eux a eu sa journée, mais la dernière n'a pas été pour la papauté. Le moyen d'en finir utilement pour le bien général eût été de trouver un juste équilibre dans l'exercice des deux pouvoirs; mais cet équilibre, longtemps cherché, est impossible, les pragmatiques-sanctions et les concordats l'ont assez fait voir. Il y a un autre moyen, qui a été proposé sous cette formule : l'Eglise libre dans l'Etat libre et dont l'examen nous mènerait trop loin en ce moment. Si nous le mentionnons, c'est qu'il est une preuve de plus que le conflit, quoique moindre aujourd'hui, n'est pas éteint; on le voit d'ailleurs aux appréhensions qu'a fait naître chez les nations catholiques l'annonce du prochain concile. La crise religieuse n'est pas là tout entière, il s'en faut de beaucoup, mais ce qui tient aux rapports de l'Eglise avec la société telle qu'elle se dessine à notre époque s'y révèle et s'y trouve pour une large part. C'est en effet la partie du problème la plus difficile à résoudre par le nombre et la gravité des questions qu'elle embrasse. Doit-on craindre qu'au futur concile, où l'esprit nouveau et le passé vont se trouver en présence, le dernier seul ne trouve faveur dans l'auguste assemblée? On aime mieux espérer qu'elle comprendra que la société actuelle ne vit pas uniquement de souvenirs et qu'elle regarde devant soi. Le moyen âge n'est plus, et déjà il y a moins de différence entre lui et la renaissance qu'entre celle-ci et le temps présent. Les grands faits sociaux qui ont eu lieu s'imposent à tous, non-seulement parce qu'ils sont, ce qui n'est pas toujours une raison suffisante, mais parce qu'ils se sont produits selon le développement normal de l'humanité. Dire qu'ils ont été contre l'ordre naturel et divin, c'est tomber volontairement dans l'erreur ; il n'y a de tels que ceux qui vont ouvertement contre les lois de la nature et de la conscience. Ce qui est normal et conforme aux lois éternelles de la raison ne périt pas, malgré les sentences de mort si souvent prononcées au nom du catholicisme. Un homme n'est que l'enveloppe d'une idée, et, à un certain moment, la manifestation d'un principe : la sentence atteint l'homme, rien de plus. Le second concile de Latran en voulait au schisme de Pierre de Léon; il condamna les doctrines de Pierre de Brueys et d'Arnauld de Brescia, ce qui n'empêcha pas la venue de Jean Hus et de Jérôme de Prague ; ceux-ci furent envoyés au bûcher par le concile de Constance, et bientôt après se montraient Luther et Calvin. Celui-ci fit brûler Servet, en valait-il mieux pour cela ?

Dans ces deux derniers conciles, le catholicisme ne tend plus à se constituer, cette œuvre est accomplie depuis bien des siècles, et

Digitized by Google

déjà il a eu le temps de s'affaiblir et de se déconsidérer, non dans son essence, mais dans son organisation, par les dissensions intestines, les schismes et les efforts d'une ambition qui mettait à nu ce qu'il y avait en lui d'humain et de périssable. Nous ne disons rien des réformes si nécessaires dans la conduite du personnel de l'Église, réformes si souvent demandées et tentées, mais toujours en vain. Il faut compter pour beaucoup ce dernier fait dans l'explosion d'une autre réforme bien autrement radicale et qu'on n'avait pas su prévenir. Le catholicisme en est réduit à la défensive ; les hérésies anciennes l'attaquaient dans sa formation, discutaient sur ce qui devait être ; la nouvelle vient contester la valeur de ce qui est, sur le fond comme sur la forme, sur le dogme comme sur l'autorité de celui qui en est l'organe le plus haut placé ; la papauté est en jeu, et avec elle tout l'édifice catholique. A vrai dire, le concile de Constance avait été le premier acte de celui de Trente, mais quelle différence pour celui-ci dans la conduite, dans le résultat, et que les temps étaient changés, depuis les quatre premiers conciles et depuis Grégoire VII ! Le monde n'était plus tel que l'avait vu ce grand pape, ce n'était plus même celui des temps où parlaient en maîtres Innocent III et Boniface VIII ; les rapports entre les deux pouvoirs étaient différents, et seules les bandes de Charles-Quint outrageant la Ville Éternelle rappelaient quelques événements du passé. Le concile de Trente pouvait, au nom de la foi, et en vertu de son autorité, repousser et condamner l'hérésie, défendre et maintenir l'orthodoxie, c'était son droit et il sut en user ; mais il ne pouvait pas décréter et encore moins faire exécuter la répression de ce qu'il condamnait, l'extermination de ceux qui élevaient une Église en face du catholicisme. L'intolérance n'avait pas abdiqué, mais en fait elle perdait du terrain ; une dernière lutte aura lieu, il est vrai, mais elle ne servira qu'à montrer l'impuissance de l'esprit qui l'aura suscitée. Après bien des traverses causées par les guerres avec les protestants, et aussi bien des hésitations de la part de la cour de Rome, le dernier concile général parvint enfin à remplir l'objet de sa mission. L'entente avec les protestants n'était pas possible, les concessions proposées ne pouvaient satisfaire aucun des deux partis, et tout espoir de rapprochement fut à jamais perdu. Ce qui valait mieux qu'un tel résultat, ce fut le désir de réformer les mœurs du clergé et de procéder à une épuration dont il avait grand besoin ; on s'en occupa sérieusement, mais la cour de Rome, qui en comprenait la nécessité, rencontra de la part du clergé, et notamment de celui de France, dont les mœurs étaient fort déréglées, (V. *Archives curieuses*, VI, 138) des obstacles qui para-

Digitized by Google

lysèrent en partie ses bonnes intentions. Mais une question non moins importante à ses yeux appelait toute sa sollicitude.

Dans tous les conciles, ou tout au moins dans ceux qui eurent lieu après les quatre premiers, on vit se manifester, de la part de Rome, une prétention qui grandit de siècle en siècle jusqu'à son entière réalisation. Sur les dogmes et les hérésies, sur les affaires extérieures de l'Eglise, l'entente était facile, mais il n'en fut pas de même sur la question de suprématie ; Rome y visait, elle tendait obstinément à se mettre au-dessus des conciles et à faire de l'autorité spirituelle un pouvoir absolu à son profit. A voir l'ardeur qu'elle y apportait, on serait tenté de croire qu'elle subordonnait tout le reste à cette fin exclusivement personnelle. Ainsi Pie IV, qui vit la fin du concile de Trente, disait, à propos du mariage des prêtres, dont il fut encore question : à la tête d'un clergé qui aurait femmes, enfants et patrie, le pape serait réduit à être évêque de Rome ; c'était montrer le fond du sac. La Compagnie célèbre qui s'était particulièrement mise au service de la papauté lui montra à cette occasion ce qu'elle pouvait déjà, bien que toute récente encore. Trois de ses fondateurs, les Pères Lejay, Salmeron et Lainez figurèrent dans le concile en qualité de théologiens du pape, ils prirent une grande part aux débats, tant sur les questions de dogme que sur celle de la suprématie qu'ils soutinrent en faveur de la papauté. Celle-ci l'emporta, mais non sans une vive opposition, restée impuissante devant le parti romain, qui au besoin ne se refusait pas le petit mot pour rire. L'évêque de Verdun, Nicolas Psaume, parlant avec beaucoup de vivacité contre la prétention de la cour de Rome, l'évêque d'Orviéto s'écria sur le ton de l'ironie : *Gallus cantat*, (le *Coq* ou le *Gaulois* chante) ; plût à Dieu, s'écria l'évêque de Lavaur, qu'au chant du coq Pierre se repentît, *O utinam ad Galli cantum Petrus recipisceret !* Pierre ne se repentit point, et le concile termina ses travaux en abdiquant entre les mains du pape, lui demandant de confirmer ses canons et lui laissant le droit exclusif de les interpréter. La papauté avait atteint le but de son ambition, mais on se demande ce que le catholicisme devait y gagner : à mesure que la papauté augmentait sa puissance individuelle, il perdait en autorité et en étendue, comme si plus le pape s'élevait, plus l'homme apparaissait au détriment de l'Eglise. En suivant la marche du catholicisme, on voit que plus la suprématie papale prenait le dessus, plus il perdait de terrain dans le monde. Ainsi en 1552 était signé le traité de Passau, qui fut le préliminaire de la paix d'Ausbourg, en 1555, par lequel les protestants acquéraient la liberté de conscience. Mais avant cette époque

Digitized by Google

et dès 1527 la Suède et le Danemark avaient quitté le catholicisme pour embrasser la Réforme, et l'Eglise anglicane était définitivement assise en 1562 sous le règne d'Elisabeth. La Saint-Barthélemy en France, Marie Tudor en Angleterre et la guerre de trente ans en Allemagne ne firent que prouver l'impuissance de la force contre la liberté de conscience et les progrès de l'esprit moderne.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe a quitté le catholicisme, et si l'on excepte l'Autriche et une partie de l'Allemagne du Sud, les peuples de race latine sont seuls restés unis à l'Eglise dont Rome est la métropole. C'est sur eux que retombent les embarras de cette crise religieuse compliquée de tant d'intérêts différents, et dont la France a déjà eu tant à souffrir. Et ces peuples, dans quel état d'esprit sont-ils? Qu'on le demande à l'Espagne où les excès contre le catholicisme menacent d'égaler ceux commis en son nom ; à l'Italie, où la question romaine devient un grief de plus; à l'Autriche, en désaccord avec la cour de Rome, et où de la part des masses la désaffection se manifeste sans équivoque. La France, la plus fidèle, la plus dévouée, et que son dévouement met le plus en péril, la France compte par millions ceux de ses enfants qui sont catholiques de nom et de naissance, mais rien de plus. On pourrait, il est vrai citer la Pologne et l'Irlande, mais il est douteux qu'elles aient en réalité de bien meilleures dispositions. On sait qu'en Pologne il existe un parti démocratique dont les sympathies sont loin d'être acquises au catholicisme ; si elle était moins torturée par la Russie, on la verrait suivre le courant comme les autres peuples, la preuve en est que sur cinq grands journaux polonais, un seul est du parti romain, les quatre autres montrent, à des degrés divers, un esprit auquel on ne peut pas se tromper, et cependant le sentiment religieux se confond dans l'âme de la Pologne avec le sentiment de sa nationalité, il y puise une force que sa prospérité ne lui donnerait pas ; c'est aussi le cas de l'Irlande. Il est facile, pour expliquer un détachement si général, de crier à l'irréligion, au matérialisme, au socialisme ; il serait plus utile de remonter à toutes les causes pour en trouver le remède. Il y en a certes au dehors, et en grand nombre, qui concourent à éteindre le sentiment religieux, mais il y en a aussi et de plus d'une sorte, dans le sein du catholicisme. « Ayons seulement le courage de dire que si l'unité chrétienne a été déchirée, que si la science a voulu se séparer de la foi, que si la liberté a voulu régner sans la religion, une part terrible de responsabilité dans ces malheurs incombe aux hommes qui ont représenté, dans le monde chrétien, et l'unité, et la foi, et la religion. » Tel est le langage que tient le vénérable évêque de Sura, parce qu'il sait que la ligne droite est le meilleur chemin pour arriver au but, e que le temps

Digitized by Google

presse. Nous n'en sommes plus à Lamennais : il y a trente à quarante ans encore, l'indifférence était l'ennemi le plus à craindre pour le catholicisme, aujourd'hui c'est son plus ferme auxiliaire. Du jour où l'indifférence cessera dans les esprits, où dans les cœurs se fera sentir la chaleur vivifiante du sentiment religieux, le catholicisme, s'il n'y prend garde, sera plus que jamais en péril, parce que tel qu'il est aujourd'hui, tel que l'étreint et le garrotte un ultramontanisme inintelligent, il est fait pour repousser au lieu d'attirer, pour inspirer tout autre chose que la confiance et l'amour. Où iront les âmes? De quel côté se tourneront-elles? Personne aujourd'hui ne peut le dire. Comment prévoir ce qui peut sortir du chaos? En attendant, les adversaires ou les ennemis semblent chercher à prendre leurs précautions. Déjà on a vu s'élever une *Alliance religieuse universelle* qui, s'appuyant sur la liberté de conscience et l'exercice de la raison, admet tous les cultes, à cette seule condition de rester fidèle au monothéisme. Dans ces derniers temps vient de s'organiser une *Société civile des familles affranchies de toute pratique religieuse*, dont le but est l'organisation de la charité entre tous ses membres. Nous ne jugeons pas ces tentatives; mais en nous bornant à les constater, nous rappellerons ce vieux dicton populaire : Ne méprisez pas les petits ruisseaux, ils font quelquefois de grandes rivières. D'ailleurs ce n'est pas seulement dans un centre catholique que ces faits se produisent, on en voit de semblables remuer le protestantisme; ainsi l'*Emancipation, organe du libéralisme libéral*, à Neuchatel; son but est «l'organisation d'une société qui remplisse dans notre monde moderne la haute fonction civilisatrice des anciennes Eglises, sans faire aucune concession à aucun principe contraire à la pleine liberté de la conscience et de la raison humaines; » le *Reformverein*, de Berne, le *Protestantenverein*, de Berlin, qui tous deux aussi aspirent à «la rénovation de l'Eglise protestante dans l'esprit de la liberté évangélique. » La crise religieuse est universelle, mais c'est le catholicisme qui est le plus menacé. Qu'arriverait-il si les divers éléments qui lui sont hostiles venaient à se mettre d'accord pour former à leur manière cette unité qui a fait sa force pendant si longtemps et qui aujourd'hui devient pour lui un premier ferment de discorde?

II

Un concile œcuménique est convoqué pour le 8 décembre prochain. En présence de ce grand fait, deux questions se posent tout

Digitized by Google

d'abord : que fera le concile, et quels seront dans son sein l'autorité et le rôle des membres convoqués par le pape? Sur la première question, il est plus facile à chacun, selon ses sentiments personnels, ses désirs ou ses craintes, de dire ce qui devrait être que ce qui sera ; cependant le Saint-Père, dans la bulle de convocation, expose le but de cette réunion solennelle : « Ce concile œcuménique aura donc à examiner avec le plus grand soin et à déterminer ce qu'il convient le mieux de faire en ces temps si difficiles et si durs, pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour la beauté du culte divin, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline du clergé régulier et séculier, et son instruction salutaire et solide, pour l'observance des lois ecclésiastiques, pour la réformation des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix commune et la concorde universelle. Il faudra aussi travailler de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, à éloigner tout mal de l'église et de la société civile ; à ramener dans le droit sentier de la vérité, de la justice et du salut, les malheureux qui se sont égarés; à réprimer les vices et à repousser les erreurs, afin que notre auguste religion et sa doctrine salutaire acquièrent une vigueur nouvelle dans le monde entier, qu'elles se propagent chaque jour de plus en plus, qu'elles reprennent l'empire, et qu'ainsi la piété, l'honnêteté, la justice, la charité et toutes les vertus chrétiennes se fortifient et fleurissent pour le plus grand bien de l'humanité. Car l'influence de l'Eglise catholique et de sa doctrine s'exerce non-seulement pour le salut éternel des hommes, mais encore, et personne ne pourra jamais prouver le contraire, elle contribue au bien temporel des peuples, à leur véritable prospérité, au maintien de l'ordre et de la tranquillité, au progrès même de la solidité des sciences humaines, ainsi que les faits éclatants de l'histoire sacrée et de l'histoire profane le montrent clairement et le prouvent constamment de la manière la plus évidente. Et, comme Jésus-Christ notre Seigneur nous réconforte, nous ravive et nous console par ces paroles : là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, là je suis avec eux, nous ne pouvons pas douter qu'il ne veuille bien lui-même nous assister dans ce concile par l'abondance de sa grâce divine, afin que nous puissions régler toutes choses de manière à procurer le plus grand bien de sa sainte Eglise. C'est pourquoi, après avoir répandu nuit et jour, dans toute l'humilité de notre cœur, nos plus ferventes prières devant Dieu, père de lumière, nous avons pensé qu'il était nécessaire de réunir ce concile. » Dans ces lignes qu'on vient de lire, le Souverain Pontife tient sans doute le langage qu'il lui appartient de tenir ; mais il semble qu'il faudra une grande largeur d'interprétation pour entrer un peu avant dans

Digitized by Google

le vif de la société civile, selon l'expression de la bulle. Ce sera l'œuvre du concile, œuvre difficile assurément et dont tout le monde comprend la gravité par les résultats qu'elle peut donner. L'histoire nous dit ce qu'était le catholicisme et ce qu'il est devenu; elle montre aussi ce qu'a été le monde et ce qu'il est devenu; il y a là un double enseignement qui peut être utile à tous.

La seconde question, à en juger par les vifs débats qu'elle a déjà soulevés, paraît être la question principale dans l'esprit des intéressés; c'est à elle que Mgr Maret a conservé la première partie de son ouvrage. En réalité, elle intéresse l'Eglise dans son gouvernement intérieur, et les gouvernements catholiques, par suite de leurs rapports avec elle; c'est à ce dernier point de vue surtout qu'elle mérite de fixer l'attention.

Depuis trois siècles, le pape gouverne seul; il est l'autorité suprême et absolue dans l'Eglise. Après ce long espace de temps, la question se pose de nouveau; elle consiste à savoir si l'infaillibilité dogmatique est un privilége exclusivement personnel au pape; c'est-à-dire un privilége du pape, enseignant seul et sans aucun secours nécessaire de l'épiscopat; si, en d'autres termes, les membres du concile, appelés par le Souverain pontife, ne doivent former qu'une assemblée consultative, le pape ayant seul le droit de conclure et d'ordonner; si le gouvernement de l'Eglise est une monarchie absolue ou une monarchie tempérée efficacement d'aristocratie. Posée en ces termes, dit Mgr Maret, « la question acquiert une incomparable gravité. Ce sont les destinées de l'Eglise, de l'ordre moral et religieux, qui sont en jeu. » En effet, pour quiconque s'élève au-dessus d'un étroit débat de suprématie personnelle, la question n'est pas entre la papauté et les membres du concile, mais entre l'Eglise et la société laïque. Un pape, avec son infaillibité, n'est pas seul à voir, à connaître, à juger; il a besoin d'une lumière qui lui vienne du dehors et de plus loin que de l'enceinte de Rome; or, dans les circonstances présentes, quels meilleurs conseillers que des hommes qui viennent de tous les points de l'horizon catholique, qui ont entendu de près les voix amies et ennemies, qui ont appris par eux-mêmes ce qui se fait ou ce qui se trame, et qui, par là, peuvent mieux sentir la nécessité de ce qui doit être fait? Ces hommes ne sont plus de simples conseillers, ils sont des juges, parce qu'ils sont plus éclairés, plus imprégnés, pour ainsi dire, de l'esprit général, aussi dévoués, mais plus indépendants. La responsabilité est d'ailleurs assez grande, pour qu'un pape puisse désirer de la partager avec ceux qu'il a convoqués; aussi Mgr Maret émet-il, au sujet d'une périodicité conciliaire, une opinion sur laquelle nous reviendrons plus loin.

La question est donc d'une gravité inconstestable. Nous n'avons

Digitized by Google

pas la prétention de prononcer entre les deux parties; mais il nous semble que le savant doyen de la faculté de théologie de Paris a réuni en faveur des conciles des preuves d'une grande valeur. Il est vrai aussi que, dans le camp opposé, on ne manque pas d'argument. Ce qui est incontestable, c'est que, de bonne heure, l'évêque de Rome a visé à cette autorité absolue, et que depuis, la papauté a fait tous ses efforts pour y arriver. Ses historiens, qui lui étaient favorables comme ses partisans de nos jours, ont pris ce désir pour une réalité. Ils ont pour eux le concile de Trente, et il est naturel que l'école italienne et absolutiste cherche à s'en prévaloir. Mais si elle a cet antécédent pour elle, l'école opposée, le gallicanisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, en trouve d'autres dans bien des conciles antérieurs; il peut de plus en appeler aux tendances générales de notre siècle, et qui ne sont pas de celles qu'on pourrait lui reprocher. L'absolutisme est renversé partout, sauf en Russie; mais ce n'est pas le czar que le pape voudrait prendre pour modèle: la France, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, tous les Etats de l'Europe, en un mot, ont plus ou moins fait justice du pouvoir absolu. Si un régime parlementaire est préférable en politique, pourquoi ne le serait-il pas dans une religion dont l'organisation fut, pendant longtemps, essentiellement démocratique? L'unité du pouvoir spirituel serait-elle détruite? Pas plus qu'en Angleterre l'unité du pouvoir politique. Par l'issue de ce débat, comme pour tout le reste, il est possible que le concile produise un grand bien, mais il est également vrai qu'il peut faire beaucoup de mal: il ne lui faudrait, pour cette dernière alternative, que des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre, double infirmité à laquelle la cour pontificale est quelquefois sujette. Et par elle, il faut entendre l'ultramontanisme, car tous les Romains ne sont pas à Rome, et si la papauté faiblissait, c'est-à-dire si elle ouvrait les yeux et prêtait l'oreille, il est ailleurs plus d'un zélé qui dirait comme Sertorius :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

On en voit la preuve tous les jours, par exemple, dans la polémique soulevée par Mgr Plantier, évêque de Nîmes, qui ne trouve plus dans le vénérable évêque de Sura qu'un de « ces écrivains à *idées préconçues*, qui, pour le triomphe d'une *opinion dépourvue de consistance*, se livrant au *travail le plus triste et le plus ingrat*, s'en vont..... » Nous ne pousserons pas plus loin la citation, ces quelques lignes suffisent pour montrer avec quelle animosité le combat s'engage. Mgr Plantier a bien le droit d'accorder ses sympathies à ce qu'il préfère; mais un peu de mesure dans la

Digitized by Google

manière de les soutenir n'ôterait rien à la valeur de son opinion. Si, sur un champ de bataille, la victoire se range assez volontiers du côté des gros coups, il n'en est pas de même en faveur des gros mots, dans une discussion telle que celle-ci. Il nous paraît d'ailleurs que Mgr l'évêque de Nîmes est bien exigeant et difficile, puisqu'il ne voit dans la thèse soutenue par Mgr Maret qu'une idée préconçue, que des « allégations incohérentes et gratuites, des sophistications de l'histoire, de misérables subtilités d'un faux nationalisme, » ainsi qu'il s'exprime dans la même homélie. Mgr Maret n'est plus, à ses yeux, qu'un faux frère dont il se sépare avec bruit, dans une lettre publiée par l'*Univers*. « Il fut un temps, lui dit-il, où, sur les questions délicates abordées par votre *Mémoire*, nos idées se touchaient sans toutefois se confondre. Depuis cette époque, déjà lointaine, vous avez étudié, Monseigneur ; je l'ai fait aussi moi-même avec conscience. Mais ces études parallèles ont abouti pour l'un et l'autre à des résultats bien divers. »

Cependant, les raisons produites dans ce *Mémoire* contre le privilége personnel de l'infaillibilité absolue et séparée du pape sont d'une grande force au point de vue dogmatique et historique, et nullement le produit d'un faux nationalisme. Il est vrai que le gallicanisme est engagé dans le débat, et que, aux yeux de ses adversaires, il aurait tort d'avoir raison ; mais après tout, que demande l'auteur du *Mémoire* si amèrement incriminé ? La liberté de « démontrer que l'Eglise est une monarchie efficacement tempérée d'aristocratie, et que, par conséquent, la souveraineté spirituelle et l'infaillibilité dogmatique y sont composées de deux éléments essentiels, quoique le second soit subordonné au premier. Voilà, ajoute le vénérable prélat, le cœur de mon livre, auquel il ne sera pas facile de *toucher*, quoi qu'on en ait dit, et tant que mes grandes thèses n'auront pas été réfutées, j'oserai dire que mon livre restera debout.» Après cette déclaration si nette et si ferme, Mgr Maret ajoute, en forme de conseil, ces lignes, que ses adversaires feraient bien de méditer : « Dans ces discussions pacifiques et bienveillantes, surtout entre évêques, n'affligeons pas l'âme de nos frères par des jugements précipités, par des reproches immérités ; ne soulevons pas des nuages qui peuvent dérober aux yeux inattentifs le véritable aspect des choses et suscitent de regrettables scandales. »

Rien de plus convenable qu'un tel langage, et, en général, que la forme pleine de ménagements et de mesure sous laquelle l'auteur présente ses idées ; mais on ne lui en tient pas compte. Telle est la force de la conviction ou de l'esprit de parti dans les âmes imbues de certaines idées, qu'elles sont avec elles-mêmes et avec le monde entier comme s'il n'y avait sur la terre que les choses telles

Digitized by Google

qu'elles les conçoivent ou qu'elles les veulent ; le reste n'existe pas, ou il a tort d'exister. Ce fait est de tous les temps et de tous les pays ; le *laudator temporis acti* du poëte latin est vrai des générations comme des individus. Loin d'être contraire à la nature de l'homme, il montre la faiblesse de son esprit en même temps que la chaleur de ses sentiments et les fortes attaches de son cœur à ce qui a fait l'objet de ses affections. De là le respect dû aux opinions sincères, mais de là aussi cet attachement obstiné au passé de la part de certains esprits, et l'impossibilité, pour ainsi dire native, où ils sont de comprendre le présent et de pressentir l'avenir. Ils se posent en champions d'un ordre de choses qu'ils croient immuable, et qui se révèle comme désormais impossible aux yeux les moins clairvoyants : Don Quichotte du passé, avec une âme aussi loyale que celle du chevalier de la Triste-Figure, avec ses vues d'un bon sens supérieur sur d'autres questions, ils entrent comme lui dans la région des chimères, dès qu'il s'agit de l'objet de leur prédilection exclusive. Personne ne refusera à Joseph de Maistre les qualités d'un penseur éminent, d'un écrivain de génie, et qui a laissé après lui les traces ineffaçables d'un esprit supérieur à plusieurs égards ; mais dès qu'il aborde les questions à l'ordre du jour, dès qu'il parle philosophie, politique ou religion, il se tourne vers le passé : c'est l'homme du moyen âge. Tout ce qui tend à le battre en brèche est l'objet de son mépris ou de sa haine. Il ne veut rien voir, même dans ce qui est uniquement du domaine de la science. Ainsi, il entre si peu dans le mouvement scientifique dont Bacon est un des principaux moteurs, qu'il ne comprend pas même le titre du *Novum organum*, et qu'il ne trouve rien de mieux à dire que ceci : « J'honore la sagesse qui propose un nouvel organe tout autant que celle qui proposerait une nouvelle jambe. » Pourquoi cette énormité? Parce que les encyclopédistes s'étaient enrôlés sous la bannière du philosophe anglais, et que la Convention avait ordonné la traduction et la propagation de ses œuvres aux frais du Trésor public. En politique, c'était l'exécuteur testamentaire de Grégoire VII, et plus encore, s'il est possible : au-dessus des rois, le pape ; la monarchie absolue lui appartient de droit, et la théocratie est l'idéal de tout gouvernement sur la terre. Ainsi, dans le livre du *Pape*, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, pas la moindre intelligence des temps nouveaux, sinon pour les maudire ; l'auteur est utopiste à sa manière, et n'oublie pas le bourreau parmi les fonctionnaires publics qui doivent concourir au bonheur du genre humain. Cette réaction contre le présent, cette résistance en faveur d'un ordre de choses qui s'écroulait de toutes parts, et quand l'histoire inscrivait dans les annales du monde des faits d'un ordre bien différent, est un frap-

Digitized by Google

pant exemple de cette obstination à fermer les yeux et à vouloir ressusciter les morts. Cependant, si l'on en croit une publication posthume, cet esprit si rétrograde aurait jugé les hommes et les choses qu'il avait préconisés, avec une grande sévérité, au point qu'on a cru y voir une sorte de retour sur lui-même et de regrets d'avoir si mal placé ses sympathies. Quelle que soit la vérité à cet égard, il est douteux qu'il ait jamais songé à pactiser avec le présent, jamais il n'eût été un Lamennais; mais ce qu'il désirait, il a pu en reconnaître l'impossibilité, et son humeur contre les hommes et les choses de son choix en religion et en politique a dû n'être qu'un profond découragement, en voyant enfin que les temps étaient autres et que son idéal était moins qu'un rêve.

Il y aurait profit à tirer de là pour ceux qui ont hérité des sympathies de l'auteur du *Pape;* les de Maistre sont assez rares de nos jours, mais l'esprit qui l'animait ne s'est pas éteint avec lui. Depuis sa mort, cependant, bien des faits nouveaux se sont produits, qui n'ont pas fortifié l'édifice catholique ni à l'intérieur ni au dehors. A l'annonce de la réunion d'un concile, on ne s'est pas demandé, dans la masse des populations catholiques, quelle serait l'attitude de l'assemblée et du pape au point de vue de l'autorité; c'est une question de laquelle la grande majorité ne s'est jamais émue, et qu'elle ne s'est pas donné la peine d'élucider par l'étude des documents. Mais il en est une autre qui n'échappe à personne. On sent partout que la question capitale est ailleurs et plus haut placée. Quelle est, aujourd'hui, l'action du gouvernement de l'Eglise sur l'esprit des peuples auxquels il s'adresse; quelle est, en fait, sa puissance sur les âmes, en un mot, quelle est aujourd'hui son autorité dans le monde? Voilà ce qui, par-dessus tout, préoccupe les esprits. La forme du gouvernement importe beaucoup, mais pour quiconque veut être sincère et voir ce qui est, ce n'est pas seulement la forme qui est en cause, c'est le gouvernement lui-même; ce n'est pas seulement une question d'autorité entre le pape et les membres qu'il a convoqués, c'est une question d'avenir pour le catholicisme, et les décisions qui sortiront de l'assemblée qui se prépare, si elles allaient trop ouvertement contre le courant de notre époque, lui seraient aussi funestes que, dans un sens contraire, elles pourraient lui être favorables. Les amis les plus ardents, sinon les mieux inspirés, reconnaissent toute la gravité de la situation, puisque Monseigneur Plantier, interprète en cela d'un grand nombre, disait, il n'y a pas longtemps : « Le monde est malade. Bien des maux le travaillent et l'agitent. Mais celui qui donne le branle à tous les autres, c'est la rupture universelle des peuples et de ceux qui les conduisent avec la royauté publique et sociale de Jésus-Christ. Un

Digitized by Google

seul Etat avait fait exception jusqu'à ce jour : c'était l'Espagne... Mais la chaîne s'est brisée sous les coups et dans les hontes de sa dernière révolution, et, par ce divorce impie, l'apostasie générale des gouvernements et des peuples est maintenant consommée. » La réalité est frappante et l'illusion n'est plus permise. De cet aveu ressort une conséquence dont il faut également bien se pénétrer, et sur laquelle l'illusion n'est pas non plus permise : c'est que, pour remédier à cette apostasie des gouvernements et des peuples, on doit comprendre leurs besoins, leurs aspirations, et y faire droit dans les limites de ce qui est juste et nécessaire.

Le catholicisme compte dans ses rangs des hommes d'une haute intelligence, et dont les sentiments ne peuvent pas être mis en doute ; ils parlent, mais c'est en vain, et il est inutile de redire ici ce que personne n'ignore, et de rappeler que des hommes comme le P. de Ravignan et le P. Lacordaire ont été mis en suspicion. Evidemment, ce n'était pas à leur personne qu'on en voulait, mais aux idées dont ils étaient les organes. Cependant, quel langage plus orthodoxe que celui de ces deux éloquents orateurs de la chaire ; mais il semble que, pour un certain parti, il y ait une autre orthodoxie comme il y a un autre catholicisme. Il ne lui suffit pas qu'on soit catholique, il faut encore ne penser et ne dire que ce qu'il a permis de dire et de penser, il faut qu'on se résigne à ne faire entendre qu'une « parole faussée par un mot d'ordre ou mutilée par des réticences, » comme s'exprime le P. Hyacinthe dans sa lettre au général des Carmes déchaussés. C'est ainsi qu'on trouve le moyen de décourager les cœurs les plus fermes, les âmes les plus dévouées. « J'ai promis, dit-il encore dans la même lettre, l'obéissance monastique, mais dans les limites de l'honnêteté de ma conscience, de la dignité de ma personne et de mon ministère. Je l'ai promise sous le bénéfice de cette loi supérieure de justice et de royale liberté, qui est, selon l'apôtre saint Jacques, la propre loi du chrétien. C'est la pratique la plus parfaite de cette liberté sainte que je suis venu demander au cloître, voici plus de dix années, dans l'élan d'un enthousiasme pur de tout calcul humain, je n'ose pas ajouter dégagé de toute illusion de jeunesse. Si, en échange de mes sacrifices, on m'offre aujourd'hui des chaînes, je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir de les refuser. »

Cette liberté, il la demandera au futur concile, mais non sans douter un peu du succès de sa démarche : « J'en appelle au concile, qui va se réunir pour chercher des remèdes à l'excès de nos maux, et pour les appliquer avec autant de force que de douceur. Mais, si des craintes que je ne veux point partager venaient à se réaliser, si l'auguste assemblée n'avait pas plus de liberté dans ses délibéra-

Digitized by Google

tions qu'elle n'en a déjà dans sa préparation, si, en un mot, elle était privée des caractères essentiels à un concile œcuménique, je crierais vers Dieu et vers les hommes pour en réclamer un autre, véritablement réuni dans le Saint-Esprit, non dans l'esprit des partis, représentant réellement l'Eglise universelle, non le silence des uns et l'oppression des autres. »

L'histoire de ce religieux se jetant avec enthousiasme dans l'enceinte d'un cloître, avec l'espoir d'y trouver la pratique la plus parfaite d'une liberté sainte, ne serait-elle pas celle de bien des âmes sincèrement religieuses qui, elles non plus, n'ont pas trouvé sous la bure du moine ou la robe du prêtre ce qu'elles étaient venues chercher dans une illusion de jeunesse? Si l'illusion a cessé, si l'enthousiasme s'est refroidi, est-ce à l'homme qu'il faut s'en prendre ou aux déceptions réelles qu'il a éprouvées, aux répugnances d'une conscience droite, et aux exigences de ceux qui, au lieu d'une sage liberté, ne connaissent que l'intolérance de la parole et de la pensée?

Un fait analogue à celui du P. Hyacinthe, qui a eu moins d'éclat, mais qui, bien que d'une moindre importance, mérite également d'appeler l'attention, c'est la rupture qu'un autre religieux a cru devoir accomplir, en renonçant aussi à l'habit de son ordre. Nous voulons parler de Dom des Pilliers, moine profès de l'abbaye de Solesmes, fondateur et premier supérieur de l'abbaye d'Acey, et qui aujourd'hui signe tout simplement ex-bénédictin de Solesmes. Pourquoi cette rupture? Voici ce qu'il répond, en s'adressant au Saint-Père : « En embrassant l'état religieux nous avions cru et entendu bien formellement embrasser un état sublime de perfection chrétienne, et non point nous exposer à devenir un malhonnête homme ni nous réduire, par notre vœu d'obéissance et sous peine de vexations inouies, à dire le mensonge et à commettre l'iniquité. Non, mille fois non, jamais nous n'avons entendu abdiquer notre dignité d'homme, qui est inaliénable, ni faire abnégation de notre conscience individuelle, dont nous devrons rendre compte à Dieu, au profit des vues ambitieuses et cupides d'un supérieur qui ferait bon marché de la sienne. » A l'appui de cette déclaration, Dom des Pilliers a publié deux volumes de *Mémoires*, dirigés surtout contre Dom Guéranger, premier abbé crossé et mitré de Solesmes, restaurateur de l'ordre de Saint-Benoît, fondateur et premier supérieur de la Congrégation bénédictine de France. L'auteur en appelle aussi au concile, en terminant ses *Mémoires* par ces lignes : « Puisque l'Eglise va tenir ses assises générales, je lui découvrirai des blessures déchirant son propre sein et qui lui montreront, si elle veut sérieusement réformer le monde, la nécessité pour elle de commencer par réformer un certain nombre de ses membres crossés et

Digitized by Google

mitrés, lesquels, *dans le secret*, se sont révélés comme les dignes émules de Dom Guéranger, en astuces, mensonges, spoliations et iniquités. » Il ajoute que ce sera la matière d'un second ouvrage. Nous n'avons pas à prendre parti pour l'accusateur ni pour les accusés; le premier demande des juges, c'est à eux de connaître des faits et à prononcer. S'il n'y avait là qu'une affaire personnelle entre un religieux et son supérieur, on n'y verrait qu'un fait dont l'importance ne dépasserait pas les murs du couvent, mais il y a plus; et sans s'arrêter à la vivacité de la plainte et de l'accusation, ce débat entre deux religieux du même ordre, conduit à la question des ordres eux-mêmes, de l'esprit dans lequel ils sont gouvernés et de l'influence qu'ils ont au dehors. Il y aurait aussi quelque chose à dire sur l'opportunité de tant de réinstallations d'ordres religieux à notre époque. C'est un point dont le concile s'occupera peut-être, s'il tient un peu compte de l'opinion la plus générale; en attendant ce qui se fera ou ne se fera pas, il est impossible de ne pas voir dans tout ce qui se passe un symptôme assez significatif.

Il en est un bien autrement grave et qui devrait donner à réfléchir aux hommes de la *Civilta cattolica* et de l'*Univers*; c'est l'attitude qu'a prise l'Allemagne catholique au sujet de l'infaillibilité du pape. On ne peut pas admettre que cette question soit la raison déterminante de la réunion du concile, mais on a eu l'art de lui donner une telle importance qu'elle a suscité des craintes assez fondées; en outre, elle touche de si près à la politique et aux intérêts de la société, qu'il n'est pas étonnant qu'elle préoccupe les esprits les mieux disposés en faveur de l'orthodoxie. Les catholiques de Coblentz se sont émus, ils ont fait connaître leurs sentiments dans une adresse à l'évêque de Trèves, demandant « que l'Eglise renonce définitivement au désir de rétablir les formes théocratiques du moyen âge. » Voilà qui est clair; ceux de Bonn ont fait de même. Des membres du clergé se sont livrés à des travaux d'érudition et d'histoire ecclésiastique qui se résument dans le mandement des évêques réunis à Fulda. Ce manifeste, c'est le nom qu'il faut lui donner, est une preuve de l'action de l'opinion publique sur les évêques eux-mêmes. Dévoués aux Saint-Siége, ils s'efforcent de calmer les esprits, en manifestant l'espoir que le concile ne cherchera pas à établir « des dogmes nouveaux, » comme, par exemple, l'infaillibilité du pape, et qu'il respectera « les libertés légitimes et les justes prétentions de l'Etat, de la civilisation et de la science; » c'est tout un programme. Ces manifestations publiques en Allemagne méritent d'autant plus d'être prises au sérieux qu'elles sont exposées sous une forme qui n'a rien d'hostile, et qu'elles joignent à une grande modération de vues et de langage, les considérations les

Digitized by Google

plus sages sur tous les grands principes qui président au mouvement politique et intellectuel de la société moderne. Sont-elles comprises dans cet esprit par ceux à qui elles s'adressent particulièrement ? Qu'arrivera-t-il de ce programme évidemment dicté par un attachement non équivoque au catholicisme et le désir de le voir raffermi et associé à un ordre de choses qu'il a trop longtemps méconnu ? Personne ne peut le dire; mais si l'on en juge par l'accueil que le parti italien fait à tout ce qui lui ressemble de près ou de loin, il est à craindre que ce ne soit pas dans l'intérêt de l'Eglise le mieux entendu. Si les évêques d'Allemagne trouvent de la part de la majorité une résistance absolue, que feront-ils ? La question peut se poser. L'Allemagne ne voudrait sans doute pas donner au monde le spectacle qu'elle lui donna il y aura bientôt quatre cents ans ; il n'est pas inutile toutefois de se rappeler d'où sont sortis Luther et la Réforme. Loin donc de faire naître la moindre pensée de défection chez les uns, il serait plus habile de chercher à ramener les autres. C'est l'avis de Mgr l'évêque de Grenoble, quand il dit dans un écrit sur le concile : « L'un des objets principaux de cette assemblée nous semblerait devoir être de préparer, sinon de poser les bases de la réconciliation de la société moderne avec l'Eglise. Cette réconciliation, ajoute-t-il, est peut-être la condition préalable de celle des Eglises schismatiques et des communions séparées. » C'est là une belle et religieuse pensée, mais dont la réalisation paraît bien difficile devant les sentiments exprimés par les protestants réunis à Worms, en réponse à l'Encyclique du pape, qui invite tous les protestants à rentrer dans le sein de l'Eglise. Parmi les résolutions adoptées unanimement par les délégués, se trouvent les deux suivantes :

« Toujours très-disposés à nous unir avec les autres chrétiens sur les bases du pur Evangile, nous protestons aussi énergiquement que nos ancêtres, il y a trois siècles, contre toute tutelle hiérarchique et cléricale, contre tout asservissement de l'esprit et toute oppression de la conscience, notamment contre les principes destructeurs de l'Etat et de la civilisation, exposés dans l'Encyclique du 8 décembre 1864 et du Syllabus.

» Nous déclarons que la cause principale des divisions religieuses actuelles, que nous déplorons vivement, réside dans la hiérarchie cléricale et notamment dans l'esprit et la conduite des jésuites, qui oppriment la liberté spirituelle, faussent la culture moderne et deviennent de plus en plus maîtres de l'Eglise romaine. »

A part les principes qui ont toujours été ceux du protestantisme touchant la hiérarchie catholique, on trouve énoncés dans ces deux articles des motifs d'éloignement qui ne sont pas propres aux protestants seuls. Ce qui n'est que trop évident, c'est que l'Eglise

Digitized by Google

renferme dans son sein des éléments de discorde qui doivent être pour elle un grand sujet d'anxiété. Un moyen peut-être de remédier à cette plaie interne, de rendre à la cour de Rome l'autorité dont elle a besoin, est celui que propose Mgr Maret, qui d'ailleurs n'a fait que reproduire ce qui avait été arrêté et ordonné par le concile de Constance. Celui-ci, dans sa trente-neuvième session, avait arrêté qu'un concile œcuménique aurait lieu tous les dix ans, de là le nom de *Frequens* donné au décret qui a cette disposition pour objet. Cependant, après le concile de Trente, c'est-à-dire depuis environ trois cents ans, le monde n'a pas vu un seul concile général. Mgr Maret donne de ce fait plusieurs raisons, dont quelques-unes sont spécieuses, mais nous pensons qu'il ne donne pas la bonne, et nous le comprenons. En revanche, il fait toucher du doigt les avantages de la périodicité conciliaire. Qui ne voit, en effet, qu'elle placerait le gouvernement de l'Eglise dans les plus parfaites conditions de son exercice, manifestant clairement à tous le caractère de souveraine raison de sa constitution, parce que, tous les dix ans, en pleine possession d'elle-même, en plein exercice de tous ses droits, elle pourrait facilement corriger tous les abus, porter remède à tous les désordres, réformer tout ce qui doit l'être, introduire enfin toutes les améliorations dont le régime ecclésiastique est susceptible. Si tout cela est possible, ce n'est que par l'intervention des conciles œcuméniques et par l'application des principes de la politique moderne. La monarchie absolue de l'Etat, dit Mgr Maret, a succombé sous le poids de ses fautes. L'Eglise ne peut périr comme elle, mais elle peut souffrir d'une centralisation trop absolue de son gouvernement monarchique. Cette centralisation dangereuse est annoncée pour l'Eglise comme pour l'Etat, par l'abandon ou l'absence des assemblées délibérantes ou souveraines. Le pontife, d'ailleurs, ne peut pas porter seul les charges du gouvernement de l'Eglise; il a besoin de coopérateurs et d'aides; il les choisit naturellement autour de lui, parmi les Italiens ou les Romains. Ce choix tombe presqu'exclusivement sur les cardinaux, les prélats, les membres des diverses congrégations romaines, presque tous Italiens, qui forment les conseils du chef de l'Eglise, et deviennent ses ministres et ses instruments. On sent qu'ici le terrain est glissant et que l'écrivain se contente d'effleurer une matière qu'il pourrait creuser plus avant; mais il en dit assez pour être compris si l'on veut le comprendre.

Si la périodicité conciliaire ne rencontrait pas d'obstacles à Rome, elle ne devrait pas non plus en trouver de la part du pouvoir politique, sauf, bien entendu, le respect de ses droits et de ceux des peuples; mais en principe ce droit de réunion est acquis au pouvoir spirituel comme à tout autre, et, en cela, il ne fait que suivre les ten-

Digitized by Google

dances générales. « Cet esprit libéral, qui tempère les défiances et apaise les craintes, se manifeste aussi dans le monde par ce grand mouvement, par ce mouvement irrésistible qui porte les peuples à tempérer le pouvoir, à l'aider et à le contenir par des assemblées délibérantes. Et quand un mouvement analogue se produira dans l'Eglise, quel peuple, quel souverain pourrait lui être contraire? Qui pourrait trouver mauvais que l'Eglise, qui a inauguré dans le monde moderne les assemblées délibérantes, qui en a fourni le premier modèle, veuille les rendre régulières et périodiques dans son sein? » Rien donc ne paraît devoir entraver à l'extérieur la réalisation du projet mis en avant par Mgr Maret, l'industrie et la science viennent elles-mêmes en aide à l'Eglise en lui donnant toutes les facilités désirables de déplacements et de communications. Le progrès industriel a bien ses avantages et il vient donner un démenti de plus à Joseph de Maistre, qui disait que « le monde moderne est trop grand pour les conciles. » Cela était vrai dans le passé, il en est autrement aujourd'hui qu'il n'y a pour ainsi dire plus de distance. La science s'est emparée de l'espace et du temps, elle les a mis dans ses machines au service de l'homme. Si le décret du concile de Constance avait été observé, que serait-il advenu dans l'histoire du monde et dans celle du catholicisme? Faut-il croire avec Mgr Maret que les causes principales qui ont fait le succès du protestantisme auraient été écartées et que l'Europe aurait conservé son unité religieuse? Il est permis d'en douter, mais le jour est venu de mettre à l'épreuve l'efficacité du remède, et s'il est vrai qu'avec la décennalité conciliaire bien des fautes auraient été évitées, aujourd'hui peut-être le moyen aurait la même vertu contre les maux du présent. A une condition cependant, c'est qu'on soit bien persuadé que le règne de l'arbitraire et de l'intolérance est à jamais passé, et que si le pouvoir spirituel en était à ne pas comprendre sa propre situation, et à trop présumer de sa force, il perdrait encore plus en se trompant qu'il ne peut gagner en usant de modération et de prudence. A cette condition, nous comprendrons ce langage de Mgr Maret: « Advienne donc l'ère des conciles périodiques et décennaux. Ce sont eux qui, par le concours de toutes les forces de l'Eglise, par le concours de tous les évêques qui ont reçu la mission divine de gouverner l'Eglise de Dieu sous l'autorité du pontife souverain, apporteront à ce pontife les conseils désintéressés et indépendants, les lumières abondantes, les coopérations efficaces. Répandus sur toute la surface du globe, en rapport avec tous les degrés de civilisation et de culture, vivant sous les régimes politiques et sociaux les plus divers, témoins des besoins qui travaillent les populations, appréciant et l'état des esprits et l'état des sciences, ils pourraient au besoin ba-

Digitized by Google

lancer ce qu'il y aurait de trop exclusif, de trop local, peut-être, dans certaines vues, dans certaines habitudes du gouvernement ecclésiastique : et ce gouvernement pourrait s'améliorer, sans rien perdre de ce qu'il y a d'essentiel dans son organisation actuelle. » Ces vœux, si hautement exprimés et si bien justifiés seront-ils accueillis comme ils devraient l'être ? Nous ne savons pas si la papauté, dans la personne de Pie IX, y doit voir une atteinte portée à ses droits et à sa dignité ; mais à la manière dont on traite la question de l'autorité absolue et personnelle, on peut concevoir des doutes touchant celle de la périodicité conciliaire, et il est à craindre que d'une question de principe on ne fasse une question de parti. Car le catholicisme a encore cette mauvaise fortune qu'au moment où l'union lui est plus que jamais nécessaire, on cherche d'un certain côté, et, comme à plaisir, à le retenir de plus en plus, et à ne faire de ce qui est une grande religion qu'une petite Eglise. On veut dominer, mais le programme n'est pas engageant, car il n'oppose à ce qu'il juge mauvais que des excès en sens contraire. A Rome, ce parti a le pouvoir et il veut le garder, tandis qu'avec la décennalité conciliaire il faudrait y renoncer. Avec elle, « on n'aurait pas à craindre une centralisation trop absolue du pouvoir, ni la domination exclusive d'une école, d'un parti, d'une nationalité quelconque et de leurs intérêts étroits et souvent oppresseurs. » Ces paroles du sage auteur *du Concile général et de la Paix religieuse* sont, en effet, la condamnation du parti romain ; reste à savoir si le résultat répondra à ce qu'on est en droit d'attendre et d'espérer. On aime à croire cependant que cet appel sera entendu, et que le comité mettra les intérêts de l'Eglise et de toute la société catholique au-dessus de ceux d'un parti. Ce parti a la prétention de mener la société, de la guider et de l'éclairer, mais avec quel flambeau ? De quelle école sortent ces docteurs ? On en a vu dans ce passé qui leur est si cher, qui prêtaient au pape un pouvoir plus que surnaturel.

Ainsi, un pape se trompât-il au point de prescrire les vices ou de prohiber les vertus, l'Eglise serait tenue de voir le bien dans le vice et le mal dans la vertu. Il faut citer les textes : *Si papa erraret præcipiendo vitia vel prohibendo virtutes, teneretur Ecclesia credere vitia esse bona et virtutes malas.* » (Bellarmin, de Pont. Rom. IV, 5) ; d'un cercle le pape peut faire un carré, *Papa potest mutare quadrata rotundis ;* le pape peut tout au-dessus du droit, contre le droit, en dehors du droit ; *Papa supra jus, et contra jus et extra jus omnia potest.* (Prosper Pagnani, *Comm. in. decr.*) [1].

[1] v. *Rapide examen du dogme chrétien et respectueuses suggestions*, par Guérin de Itry.

Digitized by Google

Nous savons que le temps n'est plus où l'on professait de telles aberrations, et personne ne ferait aux retardataires d'aujourd'hui l'injure de croire qu'en aucun temps ils eussent pu y tomber ; mais quand on s'attelle par derrière au char de la civilisation, on ne doit pas s'étonner d'exciter quelque défiance. Il y a tant de choses d'ailleurs qui sans être à rapprocher des étranges maximes dont nous venons de donner un échantillon, peuvent encore aujourd'hui être conseillées, malgré tout ce qu'elles auraient de funeste pour l'Eglise elle-même, qu'il est bien permis à celle-ci de prendre ses précautions, et la périodicité conciliaire est la meilleure. Après tout, n'est-elle pas commandée par la nécessité ? Le concile qui va se réunir aura trop de questions à examiner pour qu'il lui soit possible de les résoudre toutes après une mûre délibération pour chacune. Il y en a même qui doivent attirer l'attention de l'assemblée non pour en donner la solution immédiatement, mais pour la préparer. L'Eglise est trop engagée dans le mouvement général pour n'avoir pas besoin de mesurer ses pas et de n'agir qu'avec circonspection et prudence. Le monde est en travail, une nouvelle ère se prépare, mais on ne sait si l'on peut dire, comme Virgile :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Nous savons, du moins, que nous ne sommes pas à la veille de voir cet heureux âge, si jamais il doit être. Quant à l'Eglise, ce qu'il lui faut avant tout, c'est l'union et l'accord entre ceux qui la représentent et qui parlent en son nom; son gouvernement, comme les gouvernements politiques, a sa crise intérieure, qui tend à lui ôter cette unité qui a tant contribué à sa force et à sa grandeur. L'élément religieux perd chaque jour du terrain, il recule devant ses rivaux; mais ce n'est pas dans l'absolutisme que se trouvera le remède au mal, c'est dans l'accord des volontés et des vœux entre le pape et les membres appelés à faire partie du concile, pour répondre aux besoins et aux nécessités de notre temps. Pour remédier au malaise du commerce et de l'industrie, on ne rétablit pas le régime des corporations et des jurandes; de même pour le catholicisme; mais il faut s'entendre. Il serait absurde de lui demander de rompre avec son passé, ce serait lui demander de signer sa déchéance, et exiger d'une religion plus que de toute autre institution où la part de l'homme est bien plus grande. En outre, ce serait vouloir que notre société, et la race latine en particulier, renonçât à elle-même, et donner un démenti à cette vérité énoncée par Machiavel, que pour conserver une société, il faut sans cesse la ramener vers ses origines; Tertullien, parlant dans le même sens du christianisme, prononce

Digitized by Google

des paroles qui semblent inspirées par les circonstances actuelles, tant elles ont d'à-propos : « Le christianisme se maintient par la sainte antiquité, et on ne réparera jamais mieux les ruines dont il peut être atteint ou menacé qu'en le ramenant à ses origines. » Rompre avec le passé, c'est à la fois renoncer à des principes ou à des mesures qui ne sont plus praticables, et renouer avec d'autres depuis longtemps oubliés; c'est modifier selon les besoins du présent et mettre en harmonie les institutions anciennes avec les lumières acquises, et les découvertes de la science qui ne sont que des chemins nouveaux ouverts dans le champ de la vérité. C'est aussi ne pas oublier que « ce ne sont point les discussions violentes, les âpres controverses qui rétabliront l'unité, c'est la charité, c'est l'amour! » Cette unité en quoi consiste-t-elle ? Qu'est-ce que l'Eglise ? Laissons encore parler le Père Hyacinthe dans une de ses conférences : « Il ne faudrait pas confondre, comme on ne le fait que trop souvent, l'Eglise avec le clergé en général, ni même avec l'épiscopat et la papauté, c'est toujours une grande erreur d'absorber une société dans son gouvernement. La famille n'est pas le père, et, quoi qu'en ait dit Louis XIV, l'Etat n'est pas le prince. Mais cette confusion ne serait nulle part aussi fausse et aussi funeste que par rapport à l'Eglise, où le gouvernement est un ministère et non une domination. L'Eglise est une fraternité divinement constituée dans la hiérarchie; la vie n'est pas seulement dans la tête, elle est dans tous les membres. Que les laïques ne se désintéressent donc pas de l'Eglise comme une institution qui leur soit étrangère et dont ils puissent tout au plus subir les contre-coups lointains. » Ainsi comprise, l'Eglise renoncerait, en effet, à un certain passé pour remonter à ses véritables sources; mais ceux qui voient dans son gouvernement plutôt une domination qu'un ministère goûtent peu cette manière de raisonner, et il est à croire que le concile ne sera pas disposé à y donner les mains. L'avenir montrera de quel côté est la véritable intelligence des intérêts de l'Eglise.

Malgré les apparences, la société moderne ne tend pas à méconnaître le sentiment religieux; elle serait plutôt disposée à croire qu'il n'est pas manifesté comme il devrait l'être; elle sent qu'un tel élément tient à la nature de l'homme, qu'il en fait partie et qu'il est indispensable à toute société qui veut vivre et prospérer. Dieu est aussi nécessaire que la liberté au peuple français, disait Mirabeau à la tribune; ce qui voulait dire qu'aucun peuple ne peut s'en passer, car le peuple français était le seul qui mît Dieu en question.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de ce qui regarde de plus près le gouvernement de l'Eglise, la constitution passée et présente

Digitized by Google

du catholicisme, et spécialement, avec Mgr Maret, les rapports de la papauté avec les conciles. Ce dernier point paraît devoir être une des principales préoccupations de l'assemblée; mais à nos yeux, elle n'est pas la plus importante. L'étude des rapports de l'Eglise avec la société, de la religion avec la liberté moderne viendra avec celle des rapports de la foi avec la science. Là surgiront des problèmes d'une incomparable gravité. Cette partie de l'œuvre du concile, Mgr Maret la traitera avec un jugement aussi droit, un esprit aussi éclairé que la précédente, on peut le présumer d'après les idées émises dans la préface des deux volumes qu'il vient de publier. Le concile, selon lui, cherchera à raffermir la raison humaine sur sa base ébranlée, par la conservation de toutes les grandes croyances de l'humanité; à payer un juste tribut de louange aux philosophes qui ont consacré les forces de leur génie à dégager et à démontrer les lois et l'autorité de la raison, depuis Aristote et Platon jusqu'à Descartes et Leibnitz; à faire l'inventaire de toutes les vérités utiles à la moralité, à la félicité humaines; à louer les hommes qui les ont découvertes ou proclamées, à quelque camp que ces hommes de bien appartiennent. Certes, il a raison de dire que c'est là une mission sublime; c'est ainsi, du moins, qu'il la comprend et qu'il se propose de la traiter avec le développement qu'elle comporte dans la seconde partie de son ouvrage; nous attendrons que le savant prélat l'ait mise au jour pour aborder un sujet si important.

Mais, avant de terminer, il est une question d'un intérêt trop majeur pour la passer entièrement sous silence, posons-la donc en deux mots sans chercher à la discuter et encore moins à la résoudre; on devine, sans doute, que nous voulons parler de la question romaine telle qu'elle est sortie de la guerre d'Italie. Le concile voudra-t-il la traiter et, s'il le fait, dans quel sens concluera-t-il ? Sur le premier point, il n'y a pas de doutes à concevoir; il serait par trop extraordinaire qu'il en fût autrement; mais ce n'est pas sans un douloureux étonnement qu'il se verra contraint de le faire. Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir, on comprend les sentiments qui devront agiter la grande assemblée catholique, obligée de se demander si la papauté, si l'Eglise doit quitter le siége où elle a grandi, d'où, au nom du Ciel, elle a si longtemps commandé à tant de peuples, et d'où, chaque année encore, elle croit parler au monde entier, *urbi et orbi*. Quelle marque plus frappante des changements inévitables en toutes choses, que d'en être arrivé là, ne serait-ce que pour dire non. On a vu des empereurs d'Allemagne entrer en ennemis dans la ville du Vatican et en chasser des papes; mais jamais la pensée n'est venue à aucun d'eux d'ôter à Rome sa couronne de reine du catholi-

Digitized by Google

cisme. Philippe le Bel déplaça le siége de la papauté, il est vrai, mais on sait par quels moyens, dans quel but et quel fut le résultat. Le décret de Napoléon Ier qui réunissait les Etats pontificaux au territoire de l'Empire fut plus funeste à son auteur qu'une bataille perdue, l'opinion publique était contre lui; maintenant tout est changé. Ce n'est pas l'ambition d'un homme, quoiqu'il n'y répugne pas, qui veut prendre la capitale du catholicisme pour en faire celle de l'Italie; c'est l'ambition d'un peuple, du peuple italien, élevé cependant dans l'atmosphère de la papauté. Ce n'est pas, dit-on, le pouvoir spirituel qui est menacé, c'est le pouvoir temporel; mais celui-ci a si longtemps servi d'enveloppe au premier, qu'il n'est pas possible de renverser l'un sans toucher à l'autre. Le catholicisme paye aujourd'hui bien cher l'immixtion de la papauté à tous les intérêts matériels, et cette ambition qui, trop souvent, a mis les intérêts temporels au-dessus de ceux de l'Eglise et du vrai christianisme, en faisant de celui-ci une institution politique autant que religieuse. L'Eglise aujourd'hui serait plus heureuse et plus à l'abri de tout naufrage si, au lieu de lancer la barque de saint Pierre sur le fleuve des intérêts humains, elle s'était placée, calme et désintéressée, sur la rive, prête à bénir et à secourir, respectée dans sa mission, admirée pour son désintéressement, aimée pour sa bienfaisante influence. Combien la papauté aurait plus d'autorité si, placée dans une région supérieure à celle où s'agitent les passions humaines, elle pouvait agir et parler sans être accusée d'être à la fois juge et partie; mais le catholicisme, engagé dans une autre voie, s'est exposé volontairement à toutes les vicissitudes de ce monde. Peut-être n'en pouvait-il pas être autrement, peut-être l'idéal religieux conçu par quelques âmes d'élite est-il trop au-dessus des conditions d'existence de l'humanité, pour que ceux-là mêmes qui se sont trouvés chargés de sa réalisation aient pu en approcher d'assez près pour le faire comprendre, et surtout pour le faire aimer. S'il en est ainsi, le catholicisme doit se résigner à subir les conséquences de sa position. L'occasion d'une épreuve se présente grande et solennelle; c'est à la sagesse du concile à décider quel sera le parti le plus utile aux intérêts qu'il est chargé de défendre.

Que le pape, se regardant comme le dépositaire et le gardien du patrimoine de Saint-Pierre, ait cru de son devoir de se refuser à toute concession, on le comprend; mais au sein du concile, sa responsabilité est dégagée en partie; ce n'est plus lui seul qui prononce, c'est l'Eglise tout entière par la bouche de ses représentants les plus illustres et les plus autorisés. Plus la décision peut avoir de gravité par les conséquences, plus se révèle la nécessité

Digitized by Google

d'une autorité se joignant à celle du pape pour en assumer la responsabilité ; c'est dans les cas extrêmes que se fait sentir le fardeau du pouvoir absolu. Si le concile se prononce contre toute cession et en faveur de la souveraineté temporelle de la papauté, celle-ci, dans l'avenir, n'aurait pas seule à répondre des conséquences, et tout le monde comprend qu'elles pourraient un jour devenir assez graves pour que la papauté dût se trouver heureuse de n'être pas seule à se les reprocher. Si, au contraire, il arrivait que le concile fût d'avis qu'il serait plus utile de sacrifier une ombre de souveraineté temporelle dans l'intérêt du pouvoir spirituel et par conséquent de la religion, personne ne pourrait reprocher à Pie IX d'en avoir tenu peu de compte. Quelle que soit la décision du concile, on peut regarder comme certain qu'il sera appelé à en donner une. La plus utile à l'Eglise, c'est du moins une opinion assez répandue, serait celle qui la dégagerait de tous ces débats touchant des intérêts qui l'entraveront toujours dans les tentatives de régénération qu'elle se propose. Quel moyen plus efficace et plus digne à la fois de se relever aux yeux des peuples, de fermer la bouche à ses ennemis, de secouer cette poussière des intérêts matériels qui ternit son éclat et qui entrave son action bienfaisante ! Quel spectacle donné au monde, et quelle leçon pour tous ! Parmi les membres du haut clergé, on est fondé à croire qu'il y en a plusieurs qui ne seraient pas opposés à une résolution de cette nature ; nous rappellerons, à ce propos, que Mgr de Grenoble, dans son écrit sur le *Concile œcuménique*, insiste sur la nécessité de prévoir les conséquences humainement inévitables, ce sont ses expressions, de la situation actuelle des Etats du Saint-Siége et de préparer la solution des problèmes redoutables qu'elle soulevera dans un avenir plus ou moins prochain. « Cette question, dit-il, a deux faces : l'une qui regarde les besoins matériels du Saint-Siége, et dont l'objet serait de lui assurer une existence digne et convenable ! et il est impossible qu'on ne s'en occupe pas. » Ajoutons que la première condition d'une telle existence est la sécurité, et que jamais le Saint-Siége ne la rencontrera dans l'état précaire où il se trouve depuis plusieurs années. Comme pouvoir temporel, sa vie n'est qu'une existence factice, et si le gouvernement de la France n'avait pas pris la tâche ingrate et périlleuse de le soutenir, il serait déjà tombé. De grands troubles auraient pu sortir de là, et si les populations catholiques et peut-être l'Europe entière n'ont pas eu à en subir les conséquences, c'est à la France qu'elles en sont redevables. Mais cette situation fausse n'est qu'un provisoire qui ne peut pas durer ; mieux vaudrait donc en appeler à la conciliation qu'à la violence, à une résignation digne et

Digitized by Google

profitable qu'à une obstination sans dignité et une résistance impossible. La religion n'a rien à y perdre et beaucoup à y gagner. C'était déjà l'avis d'un homme connu pour son dévouement au Saint-Siége et la persécution dont il fut l'objet de la part de Napoléon Ier, du cardinal Pacca, dont nous ne pouvons mieux faire en terminant que de citer les paroles. « Quelque douloureuse que fût la perte des Etats du Saint-Siége, dit-il dans ses *Mémoires* [1], je croyais que le Seigneur pouvait en retirer un grand bien pour son Eglise. Je pensais que la chute de la puissance temporelle des papes détruirait et affaiblirait du moins cette jalousie et cette antipathie aveugle qui existe presque partout contre le clergé et la cour de Rome, et que les souverains pontifes, délivrés du pesant fardeau des affaires temporelles, consacrer aient désormais tous leurs soins au bien spirituel de leur troupeau ; que l'Eglise privée de l'éclat des hommes et des richesses ne verrait plus rentrer dans son clergé que ceux qui *bonum opus desiderant*, et que les papes n'auraient plus tant d'égards à la naissance et aux recommandations des cours dans le choix de leurs conseillers, de leurs ministres et en général dans les promotions romaines dont on pourrait souvent dire : *Multiplicasti gentem sed non magnificasti lætitiam.* Enfin on n'aurait plus lieu de craindre que les décisions ecclésiastiques fussent jamais influencées par des considérations politiques et matérielles dont le poids jeté dans la balance aurait pu la faire pencher vers une condescendance excessive. »

JOSEPH KENENS.

[1] T. I, p. 22, 23.

Digitized by Google

SAINTE-BEUVE

ÉTUDE DE BIOGRAPHIE MORALE

PREMIÈRE PARTIE

L'ŒUVRE DU POËTE

Le dernier aspect sous lequel un homme célèbre apparaît à ses contemporains est, au sens élevé, le plus vrai, puisque les impressions antérieures viennent s'y résumer, s'y condenser; puisque les disparates et les dissonances inséparables de l'existence humaine la plus régulière s'y réconcilient en une harmonie définitive et suprême. Pourtant, dans cet aspect final comme dans tout ce qui fait tableau d'ensemble, il y a évidemment plusieurs plans, des teintes singulièrement variées, des nuances à peu près infinies. On peut dire, sans crainte de se tromper, de tout individu éminent qui a eu le bonheur de parcourir jusqu'au bout la carrière et d'accomplir sa destinée terrestre, qu'il a été successivement — souvent même à la fois — plusieurs hommes. C'est dans ces diversités, dans cette multiplicité compliquée, qu'il faut se reconnaître et s'orienter, si

Digitized by Google

l'on veut sortir des appréciations générales, toujours confuses et vagues. Les œuvres d'un écrivain qui a beaucoup et constamment produit s'offrent à nous en quelque sorte sur la même ligne, et s'il y a probabilité que quelques-unes d'entre elles nous frappent davantage, cette probabilité est en faveur de celles qui, couronnant sa vie littéraire, sont plus voisines de nous, partant nous sont plus familières. Mais lorsqu'on tient à rester juste, on doit résister à cet entraînement superficiel et s'appliquer à replacer chaque ouvrage, ou plutôt chaque série de compositions, à sa vraie distance, à son rang historique, dans sa naturelle perspective.

S'il est un littérateur à l'égard duquel il convienne surtout de procéder ainsi, c'est assurément Sainte-Beuve. Bien qu'il eût en lui une force de croissance continue et un principe de persistance dont nous aurons à constater, à déterminer les effets, nul écrivain n'a, dans le domaine intellectuel, tenté plus de voies différentes, obéi à plus de suggestions ; nul non plus, dans son développement original, ne s'est montré, si l'on peut risquer ce terme, plus successif. Aussi ceux qui ne l'ont vu, qui ne l'ont goûté et applaudi que sous sa forme dernière, ceux qui n'ont apprécié en lui que le plus lucide, le plus abondant, le plus charmant des maîtres de littérature ; le philosophe hardi, de bonne foi, radicalement émancipé ; l'homme public venu, ou à mieux dire, revenu tard aux doctrines de liberté (*sera tamen respexit*), mais fidèle, même sur le lit de mort, aux conséquences extrêmes et aux applications positives de sa pensée, ne le connaissent pas tout entier. Avant d'arriver à cette maturité, à cet épanouissement, il a eu ses tâtonnements, ses périodes d'essai et d'incubation, ses phases préparatoires.

Je n'en veux faire ni la revue complète, ni l'énumération détaillée. Il est deux de ces phases, cependant, que je dois rappeler au plus grand nombre des esprits, à la foule aisément oublieuse et distraite : la longue collaboration dans les revues (de 1830 à 1848), où Sainte-Beuve, portraitiste et historien littéraire plutôt que critique proprement dit, cherche et dégage les principes en vertu desquels il procédera si délibérément, avec tant de verve et de succès, dans les *Causeries du lundi ;* puis, en remontant tout à l'origine, ses débuts et ses luttes poétiques.

Sans l'avoir suivi très-assidûment, sans revenir fréquemment sur ses travaux de cette époque, le grand public n'a jamais perdu de vue tout à fait le Sainte-Beuve des revues. Quoique beaucoup moins lus que les *Causeries*, les *Portraits littéraires* et les *Portraits contemporains*, qui contiennent l'immense labeur de ces dix-huit années, sont dans bon nombre de bibliothèques. Quant à l'œuvre poétique, je ne crois pas, en bonne conscience, que l'on en puisse dire autant.

Digitized by Google

Hors quelques lettrés, quelques curieux, quelques raffinés, qui donc dans les générations actuelles connaît autrement que de nom, autrement que pour les avoir vues figurer sur des couvertures de livres ou sur des catalogues : *Les poésies et les pensées de Joseph Delorme, les Consolations, les Pensées d'août ?* Tout au plus répète-t-on avec cette malice routinière qui ne s'accommode pas trop mal d'une certaine paresse d'esprit, quelques vers devenus proverbiaux, quelques expressions discutables : *Les côteaux modérés, Dans mon lit un œil noir, Chapeau de paille au front, du côté de Saint-Leu,* ou encore *De grands tas au rebord des carrières de plâtre.* Si l'on en excepte ces fragments sans signification, qui sont devenus une sorte de jouet banal, l'œuvre a sombré quasi complétement.

Il est difficile de n'en pas être étonné pour plusieurs raisons : d'abord, on ne saurait admettre aisément qu'un écrivain qui, dans un certain ordre, a fait preuve d'un talent supérieur, en soit dans un autre genre de production entièrement dénué. Ensuite, pour peu que l'on ait noté avec quelque soin les jugements intimes de Sainte-Beuve sur lui-même, on est frappé de voir quelle importance, tout en y signalant avec franchise de graves imperfections, il a toujours attachée à ses compositions poétiques. Comment un amateur si fin, si expérimenté aurait-il pu se tromper à ce degré sur son propre compte? Une dernière considération se présente, qui n'est pas la moins sérieuse. Sainte-Beuve, d'après son témoigage formel, confirmé cette fois par tous les hommes de goût, n'a cessé d'affirmer que le critique chez lui procédait du poëte. Or, est-il admissible une minute que d'un poëte digne d'oubli puisse sortir un critique éminent? Voilà les questions qu'on se pose et qu'on ne peut éviter de résoudre. L'indifférence du public à l'égard de telle ou telle partie de l'œuvre d'un littérateur distingué ne suffit pas pour nous dispenser d'une étude approfondie. Dans tous les cas, il n'y a que profit à retirer d'un semblable examen, puisque nous cherchons non pas tant à nous édifier sur la valeur des poésies de Sainte-Beuve, qu'à saisir dans leur source première ses qualités et ses défauts, à bien connaître un élément qu'il a constamment regardé et désigné comme essentiel, comme pouvant fournir sur sa nature morale de précieuses indications.

I

« Au point de vue littéraire, *les Consolations* furent celui de mes recueils de poésies qui obtint auprès du public choisi ce qui ressemblait le plus à un succès véritable. » Voilà ce que nous assure

Digitized by Google

Sainte-Beuve dans un avertissement daté du 16 juin 1861, et placé en tête du second volume de ses *Poésies complètes*. Je tiens l'assertion pour exacte et ne suis pas embarrassé, en me reportant à l'époque, aux circonstances, d'expliquer ce succès relatif. *Joseph Delorme*, que *les Consolations* suivaient juste à un an de distance, avait beaucoup choqué la société polie de ce temps-là par l'âpreté du ton, la crudité des détails, le réalisme à outrance de quelques tableaux, la tendance très-marquée vers les doctrines matérialistes, et je ne sais quel souffle d'indépendance qui affectait par moments un air de révolte. *C'est Werther carabin et jacobin*, s'était écrié M. Guizot. La vertueuse duchesse de Broglie, dont les moindres paroles faisaient autorité dans le monde doctrinaire, avait murmuré d'une lèvre scandalisée le gros mot d'*immoralité*. Les amis et camarades du *Globe*, tout en lançant et soutenant le livre, avaient posé plus d'une restriction et ne s'étaient pas montrés très-édifiés. La surprise fut donc grande et la joie fort vive chez les timorés, les puritains, les dégoûtés, quand ils virent paraître un recueil tout trempé de religiosité, et où le mysticisme dominait. On crut à une conversion ou du moins à un assagissement définitif, on applaudit avec chaleur, on ne se ménagea pas sur la louange. Je comprends que Sainte-Beuve ait gardé de ces approbations un souvenir agréable et qu'il aimât à se reporter, comme il nous le dit, non sans bonhomie, vers cet instant unique dans sa vie de poëte. Je comprends même que le suffrage de tant de personnes distinguées ait pu l'abuser sur la fortune de l'œuvre et sur son degré de réussite. Ses illusions sont excusables. Ce ne sont toutefois, dans la rigueur du terme, que des illusions, et nous ne pouvons nous y associer.

On irait trop loin si l'on affirmait que ce qui mérita aux *Consolations* un si bon accueil dans les salons, est précisément ce qui leur a nui, ce qui les a perdues devant le public *non choisi*. Le mysticisme, quand il est sincère, facilement intelligible, qu'il procède par grandes lignes et s'exhale d'un souffle large, puissant, plaît à la foule, la séduit, la transporte d'admiration. Que d'effusions mystiques dans les *Méditations* de Lamartine, et quel applaudissement unanime elles lui ont valu ! La froideur du vrai public à l'égard des *Consolations* ne vint donc pas des sentiments que l'auteur y exprime ; elle tenait à la manière étrange dont ces sentiments étaient manifestés, et aussi à ce qu'ils avaient d'inexplicable, d'illogique, de déroutant sous la plume du poëte qui revendiquait hautement la paternité de *Joseph Delorme*. La transition était trop peu préparée, le démenti trop éclatant. On ne pouvait admettre qu'une transformation si complète se fût opérée en un clin d'œil. Le public, encore sous le coup des plaintes, des désespoirs, des imprécations

Digitized by Google

de Joseph Delorme, demeurait tout ébahi d'une volte-face si soudaine et refusait de s'y prêter. Ce qui, dans les salons, s'appelait conversion et commandait la bienveillance, aurait été volontiers, dans des régions sociales moins élevées, qualifié tout autrement et d'une manière peu flatteuse.

Est-ce à dire que l'écrivain doive rester étroitement fidèle, et en quelque sorte rivé aux façons de sentir, de penser, de parler, qui ont caractérisé sa première œuvre? Les lecteurs sévères et quelque peu moroses des *Consolations* manifestaient-ils une prétention semblable? Nous ne le croyons pas. Ils se rendaient fort bien compte que l'âme humaine, et particulièrement celle du poëte, est ondoyante, changeante, mais ils ne reconnaissaient à ces intimes évolutions, qu'une cause naturelle et légitime, — la plus absolue sincérité. Or il n'y a pas à s'y méprendre et ils ne s'y méprirent pas non plus, autant *Joseph Delorme*, dans les pièces principales et déterminantes du recueil, s'annonce comme une œuvre pleinement sincère, autant, presque d'un bout à l'autre, *les Consolations* sont marquées au cachet du factice, de l'artificiel.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de s'entendre sur le sens du mot sincérité. C'est spécialement et expressément de sincérité littéraire que je parle; je ne songe point à me hasarder sur le terrain de la conscience, à pénétrer dans le secret de l'âme. Sainte-Beuve, dévotieux et mystique dans *les Consolations*, ne joue point la comédie. Ce qu'il dit, il le sent ou, ce qui revient à peu près au même pour sa décharge morale, il s'imagine le sentir. Pourtant son second recueil, travaillé avec tant de soin et d'amour, sonne faux, tandis que dans le premier la vérité psychologique éclate et s'impose. C'est qu'il y a en nous des dispositions passagères, accidentelles, à côté de nos tendances strictement personnelles, foncières, indéracinables. Il y a des sentiments qui sont inséparables de notre être, qui en sont réellement constitutifs, et qui s'expriment d'eux-mêmes, sans que notre volonté ait le moindre effort à faire pour les solliciter, les provoquer. Mais à côté de ces sentiments qui sont nous-mêmes, il en est qu'on se donne, qu'on s'inocule, qu'on s'apprend. Ceux-là, toute l'énergie du vouloir n'est pas de trop pour les cultiver, les entretenir, les mettre en jeu; toutes les habiletés de main et de métier, si l'on est artiste, sont à peine suffisantes pour assurer leur expression, pour les revêtir de quelque éclat. Eh bien! dans *les Consolations*, Sainte-Beuve n'a exprimé que des dispositions passagères, que des sentiments non pas de commande, mais de surface. Formant dans l'ordre moral la conception de la symétrie artistique, il s'est dit que tout à côté, et en regard d'une œuvre de désolation, des chants rassérénants et consolateurs feraient

Digitized by Google

bon effet, que ces deux constructions littéraires, semblables aux deux ailes d'un bâtiment, formeraient pendant et seraient l'une à l'autre un excellent vis-à-vis. Il est parti de là pour chercher, pour ramasser tout ce qui lui tombait sous la main en fait de thèmes pacifiants, de motifs édifiants, d'inspirations saines, calmantes, et comme dans ce genre d'impressions, de sentiments, il ne trouvait pas grand'chose en lui-même, comme son fonds sceptique et matérialiste était absolument muet sur le chapitre des remèdes moraux, il se tourna vers le catholicisme, tâchant de lui emprunter ses vertus bienfaisantes, sans de près ni de loin recourir au dogme, effleurant et glissant dès qu'il le rencontrait.

Pour tenter une pareille entreprise, il fallait que Sainte-Beuve se trompât sur l'essence de la religion catholique et sur la façon dont il convient de l'aborder pour en retirer des consolations effectives. Le catholicisme ne se laisse pas prendre en détail et à petites doses. On l'accepte ou on le rejette en bloc, on n'y fourrage pas capricieusement et à sa fantaisie. Il ne souffre point qu'on le débite par tranches, par portions, ni qu'on fasse servir des bribes plus ou moins industrieusement dérobées à des placages littéraires. Il donne à ceux qui croient la justesse et la pénétration de l'accent ; voyez Eugénie de Guérin ; il la refuse à ceux qui essayent de croire sans y parvenir. Sainte-Beuve a fini par se convaincre de cette vérité ; mais malheureusement il n'est arrivé que bien tard à cette persuasion. Pendant longtemps il s'est appliqué, il s'est consumé à christianiser son style sans pouvoir christianiser son âme. La tentative était chimérique et il a dû, en fin de compte, y renoncer. Ses œuvres eussent beaucoup gagné à ce qu'il prît ce parti dès le commencement de sa carrière. Ce ne sont pas seulement *les Consolations* qui sont traversées et gâtées par cette religiosité parasite ; c'est aussi *Volupté*, ce sont les premiers volumes de *Port-Royal*. Lorsque, dans ces livres, on sent le curieux, le douteur, le chercheur, l'homme primitif et naturel, on est porté, entraîné par une force irrésistible, on suit un courant d'humanité, de vérité ; le chrétien artificiel et dévotieux vient-il au contraire à paraître, on tombe en pleine équivoque, on est saisi d'une vague méfiance, d'un indicible malaise.

Les Consolations sont la première œuvre de Sainte-Beuve où l'on rencontre ce mélange troublant. Il ne leur a pas porté bonheur. Sans doute, et nous n'hésitons pas à croire ici au témoignage du poëte, la société polie, qui a peu de goût pour le réel et que le factice n'offusque pas, a prodigué à ce volume des louanges assez délicates et assez vives, pour donner sur ce sujet un éblouissement durable à un homme qui d'habitude ne se laissait guère éblouir. Mais les connaisseurs, ceux surtout qui étaient sympathiques à

Digitized by Google

Sainte-Beuve et qui avaient fondé sur son talent de grandes espérances, furent attristés, choqués. Ils sentaient que *les Consolations* n'étaient point un progrès sur *Joseph Delorme ;* ils n'y voyaient même pas le prolongement, le perfectionnement normal d'une pensée maîtresse d'elle-même, qui travaille sur son propre fonds et se développe avec originalité. Une ardeur religieuse si subite et si peu justifiée les inquiétait sans les toucher. Cette impression est rendue à merveille dans une lettre de Béranger adressée à Sainte-Beuve et que celui-ci a pris soin de nous conserver. Après force compliments, sincères assurément, mais d'autant plus accentués que les réserves vont venir, le chansonnier aborde ainsi le chapitre des observations critiques :

« Il faut pourtant que je vous dise que *moi*, qui suis de ces poëtes tombés dans l'ivresse des sens dont vous parlez, mais qui sympathise même avec le mysticisme, parce que j'ai sauvé du naufrage une croyance inébranlable, je trouve la vôtre un peu affectée dans ses expressions. Quand vous vous servez du mot de *Seigneur*, vous me faites penser à ces cardinaux anciens qui remerciaient Jupiter et tous les dieux de l'Olympe de l'élection d'un nouveau pape. Si je vous pardonne ce lambeau de culte jeté sur votre foi de déiste, c'est qu'il me semble que c'est à quelque beauté tendrement superstitieuse que vous l'avez emprunté par condescendance amoureuse. Ne regardez pas cette observation comme un effet de critique impie. Je suis croyant, vous le savez, et de très bonne foi ; mais aussi je tâche d'être vrai en tout, et je voudrais que tout le monde le fût, même dans les moindres détails. C'est le seul moyen de persuader son auditoire. »

L'ironie est sensible et la leçon, pour être tempérée, voilée dans son expression, n'en est pas moins sévère. Le cri d'alarme est poussé par une voix amie, le défaut essentiel signalé d'un doigt judicieux. Toutes les objections que la critique peut faire aux *Consolations* sont parfaitement résumées dans ces quelques lignes de Béranger. De ce côté-là et de bien d'autres probablement, Sainte-Beuve a senti l'aiguillon. Sans entrer dans une discussion en règle, sans même paraître soupçonner qu'il pût y avoir lieu à débat, il a jeté çà et là quelques discrètes explications qui sont des réponses indirectes aux reproches qu'on lui adressait. Par exemple il représente *les Consolations* comme un accident, un heureux accident (*felix culpa*) dans sa vie poétique.

« L'impression même, dit-il, sous laquelle j'ai écrit *les Consolations* n'est jamais revenue et ne s'est plus renouvelée pour moi. « Ces six mois célestes de ma vie, » comme je les appelle, ce mélange de sentiments

Digitized by Google

tendres, fragiles et chrétiens, qui faisaient un charme, cela en effet ne pouvait durer; et ceux de mes amis (il en est) qui auraient voulu me fixer et comme m'immobiliser dans cette nuance, oubliaient trop que ce n'était réellement qu'une nuance, aussi passagère et changeante que le reflet de la lumière sur des nuages ou dans un étang, à une certaine heure du matin, à une certaine inclinaison du soir. »

Malgré ce que cette explication, fort spirituelle d'ailleurs, contient de vrai, elle ne me semble pas entièrement satisfaisante. Que la cause occasionnelle d'où sont nées *les Consolations* ne se soit pas reproduite, c'est très-possible, et puisque le poëte lui-même prend la peine de le déclarer, je n'ai pas à y contredire. Mais à côté de l'homme aussi facilement ému, aussi variable et mobile qu'il lui plaira de se peindre à nous, il y avait chez Sainte-Beuve un artiste très-réfléchi, qui systématisait ses inspirations. L'erreur commise par cet artiste a survécu aux dispositions passagères d'où elle resultait, et comme nous en trouvons incontestablement des traces dans *Volupté*, dans *les Pensées d'Août*, dans *Port-Royal*, nous sommes fondé à penser et à dire qu'en dehors et au-dessus de l'entraînement, de l'impression accidentelle, personnelle, qui a suggéré *les Consolations*, il y avait un système très-arrêté.

Dans l'Avertissement dont j'ai déjà parlé, je trouve une autre explication qu'il m'est encore plus difficile d'accepter et qui, soit dit sans malice, ressemble singulièrement à une défaite. « Nous avons presque tous en nous un homme double, écrit ingénieusement le poëte en tête de son recueil, saint Paul l'a dit, Racine l'a chanté. » « Je connais ces deux hommes en moi, » disait Louis XIV. Buffon les a admirablement décrits dans l'espèce de guerre morale qu'ils se livrent l'un à l'autre. «Moi aussi, me sentant double, je me suis dédoublé, et ce que j'ai donné dans *les Consolations* était comme une seconde moitié de moi-même et qui n'était pas la moins tendre. » S'il s'agissait en effet de tendresse, je prendrais mon parti de ce dédoublement, quoique, dans le premier recueil de Sainte-Beuve, il y ait plus de passion aride et brûlante que de vraie tendresse; mais il s'agit de mysticisme. Trouverai-je ce double, cette moitié mystique dans *Joseph Delorme?* Le héros de ce livre est, je le reconnais, un personnage complexe; il y a en lui des facultés très-diverses qui, reléguées au second plan et entravées par les circonstances, s'incarneront, se réaliseront un jour. Parmi ces facultés plus ou moins latentes, je ne puis, en dépit de ma bonne volonté, découvrir l'aptitude mystique.

Oui, deux hommes se rencontrent en Joseph Delorme, sans se combattre, mais aussi sans s'associer ni se fondre. Le premier est

Digitized by Google

un passionné, un douloureux, de qui les souffrances sont d'autant plus amères et poignantes que nul aspect d'au delà, nulle perspective religieuse, nulle vision céleste ne viennent les amortir, les adoucir. Il sent vivement le réel, le voit nettement, le rend avec une précision implacable. Le second est un lettré qui pousse la préoccupation de l'art jusqu'au goût et même jusqu'à l'engouement de la rhétorique. Cette bizarre dualité donne à l'ensemble du recueil une physionomie toute particulière. Au moment où l'on va compatir aux misères et aux chagrins du poëte, lorsque son accent est le plus âpre, sa plainte aussi pénétrante, aussi déchirante que possible, il s'arrête et vous fait remarquer que dans le passage qui vous frappe il a employé telle césure imitée de du Bellay, tel enjambement renouvelé de Ronsard. *Cela jette un froid*, comme on dirait aujourd'hui. Imaginez un peu Frédérick-Lemaître, ou plus simplement Bouffé, s'interrompant au milieu d'une tirade, brisant au beau milieu et à l'instant le plus inattendu une scène pathétique, dans l'intention, assurément fort louable, mais très-inopportune et surtout très anti artistique, de vous expliquer par le menu, au fur et à mesure, les secrets de son art, les raisons de son jeu. Demandez-vous, même en laissant de côté l'inévitable impression de surprise et de désappointement, quel effet un pareil procédé, se réitérant, se prolongeant pendant un drame ou une comédie en cinq actes, produirait sur le public. Tout charme évidemment disparaîtrait, la pièce fût-elle un chef-d'œuvre. Les spectateurs les plus sympathiques, les plus patients, ne pourraient s'empêcher de crier à l'acteur : « C'est bien ! nous vous tenons quitte de tant de dissertations, de tant de remarques agréables et fines, mais déplacées. Allez votre train et jouez votre rôle. Si le cœur vous en dit absolument, vous ferez demain une conférence et vous y suivra qui voudra. » On a de ces impatiences et de ces agacements en lisant *Joseph Delorme*; et, je dois le dire, on s'irrite contre ces interruptions et ces gloses perpétuelles, parce que le texte est saisissant, remarquable, et que l'on aimerait à n'en rien perdre. L'auteur est comme un virtuose qui, exécutant une mélodie aussi belle que compliquée, ferait un discours tout en jouant du violon et ne laisserait arriver aux oreilles que des notes détachées, des modulations sans enchaînement, sans suite.

Si l'on veut goûter quelque plaisir à la lecture de ce livre étrange, si l'on prétend en retirer quelque profit, si l'on aspire à recueillir une impression distincte, que l'on puisse plus tard formuler nettement, il faut prendre un parti héroïque : négliger provisoirement le lettré, quitte à le reprendre en temps et lieu, et ne s'attacher qu'au personnage fictif ou plutôt très-réel dont l'histoire et les

Digitized by Google

sensations se déroulent dans une série de compositions fort originales. Comme peinture d'une douleur strictement personnelle, spécialement propre et inhérente à un individu; comme manière de voir et de reproduire la nature (sans ombre d'interprétation, d'idéalisation). *Joseph Delorme* est, je le crois, une œuvre qui, dans notre littérature, n'a point sa pareille. *La Veillée*, *la Plaine*, sont des morceaux d'une beauté sombre et dans lesquels la sobriété savante, l'énergie contenue, la justesse d'impression, la sincérité d'accent conduisent et atteignent aux plus grands effets. J'en dirai autant de la fameuse pièce des *Rayons jaunes*, dont on s'est tant moqué et qu'on a si peu ou si mal lue. Du moment que vous entrez dans la disposition d'âme de celui qui écrit, que vous y participez (et c'est ainsi que doit procéder tout lecteur sérieux), vous ne vous révolterez pas contre l'expression de sensations qui résultent de cette disposition, qui, par conséquent, sont naturelles et logiques. Mais voilà le diable! en France nous ne voulons jamais nous mettre à la place des gens; leurs sentiments nous importent peu et, le cas échéant, nous aurions volontiers la prétention de leur imposer les nôtres. *Les Rayons jaunes*, comme l'a dit avec vivacité, et cette fois très-judicieusement, Sainte-Beuve, *sont* en effet *à prendre ou à laisser*. Et ceci, en y réfléchissant bien, s'applique au recueil lui-même. On peut, au point de vue de l'exécution, au point de vue du genre trop familier, pas assez idéal, écarter, repousser *Joseph Delorme* (et c'est ce qu'à la longue le public a fait); mais dès qu'on l'accepte, il ne faut pas chicaner sur les détails, faire le puritain ou le dégoûté. Avouons-le, Sainte-Beuve poëte n'a pas eu de chance; ses qualités ne lui ont pas moins nui que ses défauts. *Joseph Delorme* n'a pas réussi définitivement parce que l'inspiration en était trop sincère, parce que l'expression des sentiments a paru trop crue et trop rêche; *les Consolations*, au contraire, ont échoué parce qu'on a trouvé la forme entortillée et le fonds équivoque.

Nous ne répéterons pas à ce sujet le dicton italien *è sempre bene*, et sans vouloir nous égarer en des revendications et réhabilitations qui d'ailleurs courraient risque d'excéder notre pensée, nous ne cesserons jamais de reconnaître et de louer dans *Joseph Delorme* une œuvre d'un mérite réel, d'un mérite très-rare dans ce pays, où l'on se complaît et se berce trop aisément en fait de poésie dans le vague, dans le pompeux. Le mélange ou, à mieux parler, la coexistence de la rhétorique et de la réalité, de la crudité naïve et de la glose raffinée a indisposé, blessé les lecteurs. Cela ne m'étonne point et je viens tout-à-l'heure, pour mon compte, de marquer très-vivement cette impression; mais, d'un autre côté, je n'y saurais trop insister, il se rencontre dans le volume assez de pièces dégagées

Digitized by Google

de commentaire, pures de tout alliage, habilement exécutées, sérieusement belles, pour fléchir la sévérité d'un public qui n'a pas toujours été si rigide, pour gagner auprès des meilleurs esprits la cause du poëte. Il y a d'ailleurs insuccès et insuccès. La chute de *Joseph Delorme* n'a pas été immédiate et complète comme celle des *Consolations* et plus tard des *Pensées d'Août*. En 1829, lorsque parut cet ouvrage, il fut remarqué, même à côté de productions distinguées, et certes il en était digne. Si, avec les années et sous le poids d'une série de circonstances défavorables, le premier recueil de Sainte-Beuve s'est trouvé entraîné dans l'effacement général de ses poésies, on est en droit d'affirmer que c'est lui qui, au milieu d'une quasi-déroute, a le mieux soutenu la retraite. Après lui avoir rendu cette justice, il est temps de savoir pourquoi il a échoué, de contrôler l'arrêt du public, de juger, non-seulement l'auteur, mais les juges eux-mêmes.

En se plaçant au point de vue de l'art, il est impossible de ne pas reconnaître que, dans *Joseph Delorme*, Sainte-Beuve a parfaitement compris et pratiqué la manière dont certaines réalités doivent être peintes. Aujourd'hui encore, quoique le temps ait pu vieillir ou démoder quelques détails, un jury d'artistes consciencieux et de littérateurs experts n'hésiterait pas à honorer d'une récompense exceptionnelle cette œuvre sévèrement, austèrement exacte. Par malheur, le goût national se trouve sur ce point en complet désaccord avec la saine conception artistique. Nous n'admettons que la réalité transformée, épurée ; pour nous la faire accepter, on doit commencer par l'embellir, c'est-à-dire par la fausser. Ainsi que les Gaulois, nos ancêtres, nous sommes amoureux des riches couleurs, des mots sonores. Nous sommes par-dessus tout épris de la grandiloquence et nous pardonnons tout à nos poëtes quand ils possèdent cette faculté. On voit que Sainte-Beuve, en mettant tout son souci, toute son habileté, à conformer scrupuleusement sa diction à la nature des objets qu'il voulait peindre, tournait justement le dos aux tendances et aux exigences du goût français. Dernièrement, un homme qui avait infiniment de talent et d'esprit, Charles Baudelaire, est tombé dans la même erreur, et il n'a pas trouvé auprès de la majorité du public cultivé un meilleur accueil. Le scandale qui s'est fait autour des *Fleurs du mal*, une curiosité malsaine, l'espoir de trouver dans ce volume une saveur pimentée, capable de gratter et d'emporter le palais, ont triomphé un instant de l'indifférence et de la prévention. Ce n'a été toutefois qu'un succès de passage et de hasard. On est vite revenu à la routine traditionnelle en répétant sur tous les tons, comme on avait fait trente ans auparavant pour *Joseph Delorme* : Fi, c'est trop cru !

Digitized by Google

Vinet a remarqué quelque part, avec beaucoup de justesse et un peu de malice, en parlant de la religion, qu'en France une barrière séparera toujours, dans tous les genres, le sérieux du familier. « Le paganisme même, ajoute-t-il en suivant sa pensée, serait grave dans cette contrée, et il l'a été; la grâce et l'aménité ne dominaient pas dans la religion des légers et frivoles Gaulois. Chaque peuple donne à ses inclinations dominantes un contre-poids... » Appliquez cette observation à notre façon de comprendre, de goûter la poésie, et vous la trouverez tout aussi juste, tout aussi profonde. On dit que les Français n'ont pas la tête épique, on pourrait assurer également, en étendant cette négation, qu'ils n'ont pas l'âme très-réellement poétique. Nous ne saisissons ni facilement, ni promptement la poésie des choses. Nous avons besoin qu'on nous en avertisse, qu'on nous la signale, en l'exagérant bien entendu et en enflant la voix. Ce qui ne nous est pas présenté avec l'ampleur convenable, avec une harmonieuse gravité et, pour parler plus sans cérémonie, ce qui n'est pas accompagné de l'indispensable *ronron* lyrique ou dramatique n'existe pas pour nous.

Sainte-Beuve en a fait à ses dépens la rude épreuve. Il put voir, combien, sous ce rapport, il s'était trompé, combien il s'était mis, à son insu et pour n'avoir obéi qu'à sa conscience d'artiste, en contradiction avec l'aspiration intime et le secret penchant de tous, lorsqu'il vit, en 1836, éclater le succès prodigieux, fabuleux et de plus très-mérité, de *Jocelyn*. Qu'est-ce, en effet, que *Jocelyn*, malgré ses vastes proportions, sinon une œuvre de poésie familière, une peinture de la vie réelle ? Il est vrai que, sur toutes les particularités personnelles, sur tous les détails domestiques, Lamartine a jeté à flots l'éloquence, la couleur, les vapeurs dorées d'un style prestigieux. C'est par là qu'il a séduit les plus rebelles, conquis les plus prosaïques, réduit au silence les plus malveillants. Et puis, chose singulière, que je note ici parce que, dans une étude complète, on ne doit rien cacher, ce poëme, où les sentiments de l'auteur sont certainement moins profonds, d'une intensité moindre que ceux exprimés dans *Joseph Delorme*, ce poème excite bien autrement l'émotion que les élégies réalistes et navrantes de Sainte-Beuve.

Je touche à un point vulnérable et je tiens peut-être en ce moment la vraie cause de l'échec définitif essuyé par *Joseph Delorme*. La douleur du poëte, telle qu'il l'exprime dans ce premier recueil, est très-intense, très-sincère, très-poignante; mais elle n'est pas communicative. Elle affecte péniblement l'âme, elle l'assombrit sans la remuer ni l'attendrir. Le volume se lit avec intérêt; mais on peut aller d'un bout à l'autre sans verser une larme, sans même avoir le cœur gros ou la paupière gonflée. Devrons-nous

Digitized by Google

conclure, en paraphrasant indiscrètement le *si vis me flere. . .* que l'auteur n'a point souffert lui-même, n'a point pleuré, puisque nous restons tranquilles et maîtres de notre émotion ? Ce serait aller trop vite et généraliser imprudemment. Deux faits sont incontestables : le désespoir du poëte et la tranquillité relative où ce désespoir, admirablement exprimé, nous laisse. D'après ces données, une seule explication me paraît suffisante : dans les élégies de *Joseph Delorme*, la part du sentiment individuel est beaucoup plus grande que celle du sentiment humain. Qu'est-ce qui nous touche principalement, immédiatement dans le malheur du voisin ? C'est le prompt retour que nous faisons sur nous-mêmes. Il peut m'en arriver autant! telle est notre première pensée instinctive. En un mot, dans les larmes que nous accordons au malheur d'autrui, il y en a une bonne moitié que nous versons sur notre malheur possible. Mais quand il nous est parfaitement prouvé que ce malheur ne peut jamais nous atteindre, si notre intérêt ne se ralentit pas, notre sensibilité diminue d'autant. Un bourgeois de la rue Saint-Denis lit dans les journaux qu'à la Louisiane un nègre a été dévoré par un crocodile, cela n'excite en lui qu'une compassion modérée. Apprenez-lui qu'à deux pas de sa maison un homme a été mordu par un chien enragé et qu'il vient de mourir dans des convulsions terribles, voilà un homme ému, bouleversé, tout prêt à fondre en larmes. C'est que demain, en sortant, il est sûr de ne pas rencontrer de crocodile dans la rue; tandis qu'il est possible qu'un chien enragé se trouve sur son chemin.

L'expression du désespoir de Joseph Delorme est tellement particulière et précise, qu'en nous affligeant sur son compte, elle nous rassure sur le nôtre. « Ce pauvre garçon, sommes-nous portés à dire, est fort malheureux, mais nous ne le serons jamais autant que lui ni à sa façon. Ses souffrances tiennent évidemment à son organisation exceptionnelle. » Le mot décisif est lâché. Joseph Delorme est une exception. Nous avons sous les yeux le portrait d'un individu distingué; nous ne contemplons point un de ces types dans lesquels viennent se refléter, comme en un miroir, les traits généraux de l'humanité. Ceci explique et justifie notre insensibilité apparente. De plus, la loi du goût se trouve ici en accord avec les méfiances et les réserves de l'humanité, et il nous est permis de comprendre pourquoi, en dépit de tout le talent que l'auteur y a déployé, *Joseph Delorme* a vu l'ombre se faire autour de lui, l'oubli l'envahir progressivement et l'étouffer, tandis que *les Méditations*, *les Feuilles d'automne*, *les Poëmes antiques et modernes*, *les Iambes* ont été toujours grandissant, augmentant d'influence sur les âmes, conservant une inaltérable jeunesse. Dans ces belles et saines productions,

Digitized by Google

le sentiment humain domine le sentiment individuel. L'humanité s'y reconnaît, s'y console, s'y réjouit, s'y délecte et, dans sa gratitude elle les adopte : désormais et par sa volonté même, ces œuvres font partie de son patrimoine. Si *Joseph Delorme* n'a jamais connu les bénéfices ni les douceurs de cette adoption, c'est qu'il ne contient que l'expression d'une angoisse purement personnelle. Ce livre est indispensable à qui veut bien connaître Sainte-Beuve et, à ce titre, il sera quelquefois feuilleté; mais ceux qui désirent sonder à fond les mélancolies de l'âme humaine et s'y associer relliront avec plus de fruit *le Lac*, *la Tristesse d'Olympio*, *Moïse* et *les Nuits*.

Une individualité intéressante, sincère, parfois éloquente, mais étroite et ne dépassant pas, au point de vue du sentiment, l'horizon le plus restreint ; un goût vif pour l'humble réalité, une invincible tendance à l'étudier, à la reproduire : tels sont les éléments, en quelque sorte irréductibles, qu'une analyse attentive, impartiale, découvre et constate dans *Joseph Delorme*. Il en est un troisième que nous avons dû négliger, tout en le signalant au début, c'est la passion de l'art, de la forme, du style. Nous nous sommes borné à montrer que cet élément, en restant parallèle aux autres, en refusant de s'y marier, de s'y fondre, dérangeait, altérait l'unité de l'œuvre, lui enlevait de la force et de la vie. Toutefois, à cause même de ce parallélisme et de ce que, faute de mieux, nous appellerons son extériorité, nous avons pu le laisser de côté, ne pas le considérer comme essentiel. Quant au mysticisme, nous n'en avons trouvé ni une parcelle, ni un grain, ni un germe. L'hypothèse du dédoublement présentée par Sainte-Beuve en tête des *Consolations* ne peut donc se soutenir, et il faut chercher une autre explication.

Retrouvons-nous dans *les Consolations* l'individualité vivace, la tendance au réalisme à outrance que nous avons constatées dans le précédent recueil ? Nullement. En revanche, l'effort artistique s'y fait sentir à chaque page. Evidemment, le problème que le poëte s'est posé est celui-ci : donner, à force d'habileté, de science, dans le choix et l'arrangement des mots, de la consistance, de l'éclat, une apparence de vitalité à une croyance de transition et d'occasion, à un idéal d'emprunt. On conçoit que la sincérité absolue et la rigoureuse peinture du vrai n'avaient rien à faire là. C'était la pure rhétorique qui livrait la bataille ; c'était à elle seule d'en soutenir le poids, d'en retirer l'honneur, si quelque gloire devait résulter de cette tentative. S'il y eut dédoublement, ce ne fut pas assurément dans le sens indiqué par Sainte-Beuve. Le désespéré, le songeur, le réaliste âpre et sombre avaient tenu, qu'on me passe l'expression, le haut du pavé dans *Joseph Delorme* ; ils cédèrent la parole, dans

Digitized by Google

les Consolations, à l'artiste, au styliste. Le mysticisme fut la matière sur laquelle le talent eut à s'exercer, rien de plus.

Gustave Planche, parlant un jour d'un roman de M. Mérimée (*la Double méprise*, si je ne me trompe) a montré avec beaucoup de finesse et même de délicatesse, l'immense différence qui existe entre l'amour de tête et l'amour de cœur. On peut, non moins justement, établir une distinction semblable à propos de la dévotion (qui n'est en somme que l'amour s'appliquant au mystérieux, à l'indéfini) et prendre soin de ne pas confondre la dévotion de cœur avec la dévotion de tête. Il y a des gens qui croient indépendamment de tout raisonnement, de tout effort de la volonté, sans penser, soit aux convenances, soit aux motifs humains, soit aux résultats moraux, soit aux récompenses futures. Ils sentent, les uns pour le Rédempteur, les autres pour Marie, ceux-ci pour leur Ange gardien, ceux-là pour le Père céleste, une inexprimable et inépuisable tendresse. Leur foi est involontaire, fatale; mais aussi touchante, irrésistible, respectable comme l'amour. Ce sont les vrais, les meilleurs fidèles; ils possèdent et pratiquent la dévotion du cœur. D'autres veulent croire, ils en ont besoin. Les difficultés de leur carrière, les lacunes et les misères de leur organisation, les amertumes que laisse la lutte sociale, les sécheresses, les défaillances, les agonies de leur âme, tout les incite et les pousse, puisqu'ils ne trouvent ni soulagement ni lumière en eux-mêmes, à chercher au dehors, à s'adresser aux antiques formes religieuses, aux cultes constitués et révérés. Dans leur désir d'obtenir la foi, ils ne négligent aucune formule consacrée; ils s'éprennent de tous les rites, ils s'enthousiasment pour les simulacres et les cérémonies; ils useraient, au besoin, dans leur exaltation résolue et froide, le marbre des parvis sous leurs baisers anxieux et convulsifs. Ils ont la dévotion de tête. Sainte-Beuve n'en a jamais eu d'autre.

Lui qui fut le curieux par excellence, lui qu'on pourrait nommer le grand curieux du dix-neuvième siècle, fut, pendant une partie de sa vie, surtout de 1830 à 1840 (autant qu'on peut assigner des dates, même approximatives, à ces profondes et subtiles évolutions intérieures) curieux de la vérité religieuse, curieux de la foi. S'il s'attacha de bonne heure aux hommes de Port-Royal, s'il forma, dès sa jeunesse, le projet de les peindre, de les mettre en lumière, de raconter leur histoire, de les rendre sympathiques et vénérables aux mondains affairés et sceptiques, c'est qu'il avait trouvé, reconnu en eux le *nec plus ultrà* de la foi. Ils l'attiraient et le dominaient par ce côté d'extrême et inébranlable croyance qui donne à leur caractère tant de grandeur et de beauté morale. Mais le respect de la foi, le désir de la foi, n'est pas la foi elle-même, et n'y

Digitized by Google

peut suppléer. Voilà pourquoi Sainte-Beuve, dans les nombreux passages de ses écrits, où il parle — souvent avec effusion, avec une complaisance marquée — le langage religieux, n'a jamais atteint l'accent pénétrant de la véritable piété. Il n'a jamais pu sortir du cercle étouffant et infécond de la dévotion voulue, et comme il n'était pas homme à rester muré dans une enceinte quelconque, fût-ce dans le plus majestueux des sanctuaires, il a fini par s'éloigner, se détourner ; il est rentré dans le vrai de sa nature, le seul qu'il lui fût possible d'atteindre et de posséder.

Il n'en était point encore là, lorsqu'en 1837 il faisait une dernière tentative auprès du public, en publiant un recueil janséniste de ton et d'allure, les *Pensées d'Août*. L'élément individuel dominant dans *Joseph Delorme*, subalternisé et déguisé dans *les Consolations*, est peu sensible, peu marquant dans ce nouveau recueil. L'étude de la réalité y reparaît, non plus tant de la réalité visible et palpable, que de la réalité psychologique et morale. Malheureusement, cette louable application à l'observation sincère, à l'analyse élevée, est gâtée par la plus erronée, par la plus défectueuse des conceptions artistiques. Les *Pensées d'Août* ont été voilées, abîmées, submergées ; elles ont disparu et resteront ensevelies sous leur incroyable versification. Les ennemis de Sainte-Beuve (et il en a eu des nuées) ont cherché, ont trouvé dans ce malencontreux recueil des thèmes à raillerie, des sujets d'épigrammes : il leur a servi d'arsenal. Comprend-on qu'un poëte qui, lorsqu'il le voulait, savait tout aussi bien que Hugo ou Vigny jeter le vers, manier le rhythme, balancer la phrase, dessiner la strophe, qu'un poëte qui a écrit l'ode au statuaire David, si grandiose, et les stances exquises, ailées, aériennes sur l'*Enfant à la Grappe*, se soit opiniâtré, par je ne sais quel funeste caprice, par un entêtement de prosodiste systématique, à écrire des centaines de vers dans le genre de ceux-ci :

> A dater du départ, un long espace fuit.
> Monsieur Antoine meurt, la présidente suit;
> Madame de Cicé devient épouse et veuve ;
> Lui voyage toujours et mène son épreuve...

Et ce parti-pris de prosaïsme, de vulgarité sèche, n'est pas niable. Ce n'est pas une invention de la critique réduite aux abois, déconcertée par les inégalités d'un homme de talent, et cherchant à expliquer l'inexplicable. Sainte-Beuve a pris soin d'exposer tout au long sa théorie, en joignant, hélas! l'exemple à l'appui, dans cette curieuse épître à M. Villemain, où il tâche de gagner et de convertir à son système le plus circonspect et le plus châtié des écrivains

Digitized by Google

contemporains. Voici le passsage décisif et après lequel le doute n'est plus permis :

Plus est simple le vers et cotoyant la prose,
Plus pauvre de belle ombre et d'haleine de rose,
Et plus la forme étroite a lieu de le garder.
Si le sentier commun où chacun peut rôder
Longe par un long tour votre haie assez basse
Pour qu'on voie et bouvier et génisse qui passe,
Il faut doubler l'épine et le houx acéré,
Et joindre exprès d'un jonc chaque pied du fourré.
Si le fleuve ou le lac, si l'onde avec la vase
Menace incessamment notre plaine trop rase,
Il faut, sans avoir l'air, faute d'altier rocher,
Revêtir un fossé qui semble se cacher,
Et qui pourtant suffit, et bien souvent arrête,

Sauf un petit nombre de pièces, tout le recueil est écrit dans ce style-là. Une forte teinte de jansénisme répandue sur les principaux morceaux, et destinée dans l'intention de l'auteur à servir d'auxiliaire, au besoin de sanction, à la sévérité de ses observations morales, décourageait et glaçait ceux que les inégalités de la forme n'avaient pas rebutés. Quand on pense que de tels vers paraissaient un an après *Jocelyn*, avec la prétention plus ou moins avouée, mais très-réelle au fond, d'entrer en lice et de rivaliser dans le genre de la poésie familière avec l'œuvre de Lamartine, on reste confondu !

L'impression générale fut si nettement défavorable, que Sainte-Beuve se tint, sinon pour jugé, au moins pour battu. *Les Pensées d'Août* sont le dernier volume de vers qu'il ait publié. L'insuccès de cet ouvrage a rejailli certainement sur l'ensemble de son œuvre poétique. On s'est habitué à envelopper les trois recueils dans une même indifférence, à les considérer avec une même prévention. Il y a là, j'ose l'affirmer, un excès et un tort. *Joseph Delorme* ne mérite ni l'oubli, ni le dédain, et si le public a raison de ne pas le classer parmi les productions de premier ordre, il est injuste et aveugle orsqu'il refuse de voir les solides et précieuses qualités qui n'y manquent pas. On trouverait même par ci par là, dans les deux autres recueils, des détails agréables, de jolis vers, particulièrement quelques sonnets fort bien réussis. Dans une étude générale, où je dois me préoccuper surtout des traits caractéristiques et me contenter d'indiquer les grandes lignes, je me serais écarté de mon but en m'arrêtant aux accidents, à l'exception.

Il est certain qu'au début de sa carrière, et lorsqu'il écrivait les principales pièces de *Joseph Delorme*, Sainte-Beuve était dans le vrai, et avait raison contre les dégoûts injustes du public. Mais ce

Digitized by Google

n'est pas tout que d'avoir raison, il faut convaincre, persuader, toucher, séduire surtout ; c'est ce que Sainte-Beuve n'a pas su faire. Au lieu de mettre au service de sa hardiesse l'industrie et l'habileté, il s'est abandonné à des inspirations artificielles, il s'est complu en des procédés dont la défectuosité trop évidente devait masquer sa pensée et paralyser son essor. Par là, il s'est enlevé jusqu'au droit de maudire ses juges. Quelquefois, averti par la délicatesse de son goût, il se sentait dans le faux, il se lamentait, comme par exemple en ce fragment que j'emprunte encore à l'épître à M. Villemain :

Des vers naissant trop tard, quand la science même,
Unie au sentiment, leur ferait un baptême ;
Des vers à force d'art et de vouloir venus,
Que le ciel découvert n'aura jamais connus;
Que n'ont pas colorés le soleil et les pluies;
Que ne traversent pas les foules réjouies;
Que les maîtres d'un temps dans les genres divers
Ignorent volontiers; que ni Berryer, ni Thiers,
Ni Thierry, ne liront, qu'ils sentiraient à peine,
A cause des durs mots enchassés dans la chaîne;
Des vers tout inquiets et de leur sort chagrins,
Et qui n'auront pas eu de vrais contemporains,
Qu'est-ce que de tels vers ? j'en souffre et m'en irrite...

Il y avait de quoi s'irriter en effet, et nous partageons l'impatience, la mauvaise humeur du poëte, lorsque nous songeons que ces vers, inquiets et chagrins, comme il les appelle, il ne tenait qu'à lui de les faire larges, francs, étincelants, éclatants, et qu'un mauvais système de rhétorique l'en empêchait seul.

Après les *Pensées d'Août*, Sainte-Beuve, blessé, attristé, a gardé, comme poëte, un silence absolu. S'il faisait encore des vers, il ne les communiquait qu'à ses intimes. Au fond, l'artiste ne se soumettait pas et protestait. Voulez-vous savoir son mot final sur lui-même ou, du moins, sur cette partie de lui-même ? Je le trouve au second volume des *Poésies complètes*, à la fin d'une série de compositions assez faibles intitulées *Un dernier rêve*. « Toutes ces poésies qu'on vient de voir, écrit-il en guise de réclamation suprême et d'adieu, étant ainsi assemblées et la gerbe liée, ne suis-je pas autorisé à dire : « Aujourd'hui, on me croit seulement un critique; mais je n'ai pas quitté la poésie sans y avoir laissé tout mon aiguillon. » Ailleurs aussi, il a dit avec non moins de franchise : « Le poëte en moi a quelquefois souffert de toutes les indulgences mêmes qu'on avait pour le prosateur. »

Ce sentiment, ce besoin de sourde revendication et de protestation indirecte a toujours persisté chez lui. Lorsque, avant de le seconder pour mon humble part dans ses travaux, je fus admis dans

Digitized by Google

son intimité, le premier témoignage de confiance et d'amitié qu'il me donna fut de me lire des vers inédits. On ne lui faisait pas la cour et parfois, on l'impatientait en lui parlant avec l'admiration la plus vraie, la mieux sentie, de sa critique; mais, si fatigué ou si préoccupé qu'il pût être, on était sûr de le dérider en glissant, à propos de quelqu'une de ses pièces de vers, une louange adroite et bien tournée. Il prenait feu, interrompait le travail commencé, allait chercher le volume et lisait, d'une voix vibrante, l'élégie ou le sonnet auquel on avait fait allusion. Le désir de plaider sa cause, fût-ce devant le juge le plus obscur, le faisait quelquefois passer par-dessus une réminiscence désagréable. Un jour, nous lisions ensemble *Madame Bovary:* arrivés à cette fameuse course en fiacre qui avait tant effarouché la pudeur du parquet, Sainte-Beuve me dit tout à coup : « Mais, moi aussi, j'ai fait un fiacre; je m'en vais vous le lire. » Et il me lut, en effet, le sonnet qui commence par ces mots : *Laisse ta tête, amie, etc.*, sonnet qui, on s'en souvient, avait servi contre lui, comme arme de guerre, lors de sa querelle avec Alphonse Karr. Telle autre composition exprimant, sous une forme brève, savamment condensée, un sentiment très-vif, toujours présent, lui revenait souvent en mémoire et il aimait à citer ce sonnet, qui est à la fois l'un des plus beaux de son œuvre et l'un des meilleurs qu'on ait écrits dans notre langue.

J'étais un arbre en fleurs où chantait ma jeunesse,
Jeunesse, oiseau charmant mais trop vite envolé,
Et même, avant de fuir du bel arbre effeuillé,
Il avait tant chanté qu'il se plaignait sans cesse.

Mais sa plainte était douce, et telle en sa tristesse
Qu'à défaut de témoins et de groupe assemblé,
Le buisson attentif avec l'écho troublé
Et le cœur du vieux chêne en pleuraient de tendresse.

Tout se tait, tout est mort ! L'arbre, veuf de chansons,
Etend ses rameaux nus sous les mornes saisons,
Quelque craquement sourd s'entend par intervalle.

Debout, il se dévore, il se ride, il attend,
Jusqu'à l'heure où viendra la corneille fatale
Pour le suprême hiver chanter le dernier chant.

On a remarqué de tout temps que les parents s'attachent davantage, montrent volontiers plus de tendresse à ceux de leurs enfants qui ont quelque défaut ou quelque infirmité. Sainte-Beuve, instinctivement, agissait ainsi. Sa poésie lui était d'autant plus chère qu'elle n'avait pas reçu, selon lui, l'accueil qu'elle méritait. Il ne

Digitized by Google

laissait échapper aucune occasion de l'expliquer, de la justifier; il était positivement aux petits soins pour elle.

J'ai terminé, du moins en ce qui touche à l'analyse, à la discussion, à l'appréciation, la première et assurément la plus ingrate partie de ma tâche. Faire une part plus restreinte aux poésies de Sainte-Beuve n'était pas possible. Sans doute, j'aurais pu éluder, glisser, jeter rapidement quelques mots vagues, répéter quelques généralités communément acceptées, mais c'eût été enlever à cette étude toute base solide. Outre que, dans un examen complet, il convient de ne rien laisser en arrière que l'on n'ait, en quelque sorte, coulé à fond, je me serais ôté tout droit à parler de Sainte-Beuve critique, si j'avais passé légèrement sur Sainte-Beuve poëte. Entre l'un et l'autre, d'ailleurs, il existe les plus étroites affinités, et l'on donnerait une pauvre idée de son jugement si l'on s'avisait de les distinguer, de les séparer d'une manière absolue.

Le critique, en effet, chez Sainte-Beuve, n'a pas surgi un beau jour, à l'improviste, tout armé en guerre, tout prêt à exercer son contrôle souverain, à *juger*, comme disait Marie-Joseph Chénier parlant de La Harpe, *les vivants et les morts*. Ses origines sont plus naturelles, et c'est justement en remontant le cours de l'œuvre poétique du maître, qu'on peut les saisir et suivre les développements d'une faculté qui, subordonnée d'abord, traitée en auxiliaire, devait peu à peu dominer ses rivales et prendre le premier rang. S'il y a incontestablement dans *Joseph Delorme* une nature de vrai poëte, on ne saurait non plus y méconnaître, tout à côté, une vivace nature de critique. Et quand je dis à côté, elle ne s'y tient pas toujours. Parfois, le critique met la main sur le poëte pour le détourner de sa rêverie ou le distraire de sa douleur, pour l'entraîner vers des régions reposées et calmes. Témoin la pièce très-curieuse, très-caractéristique, intitulée *Mes livres*. Que penser d'un malade, d'un passionné, d'un désespéré qui, au plus fort d'une mélancolie dont je ne révoque pas en doute la sincérité, écrit tranquillement à l'un de ses amis :

. . . . . Alors, je prends un livre.
Non pas un seul, mais dix, mais vingt, mais cent;
Non les meilleurs, Byron le magnanime,
Le grand Milton ou Dante le puissant,
Mais tous *Anas*, de naissance anonyme
Semés de traits que je note en passant.
C'est mon bonheur. Sauriez-vous pas, de grâce,
En quel recoin et parmi quel fatras,
Il me serait possible d'avoir trace
Du long séjour que fit à Carpentras

Digitized by Google

Monsieur Malherbes ou de quel air Ménage,
Chez Sévigné, jouait son personnage ?
Monsieur Conrart savait-il le latin
Mieux que Jouy ? consommait-il en plumes
Moins que Suard ? le docteur Guy Patin
Avait-il plus de dix mille volumes ?

Il est de toute évidence qu'en ce désespéré il y a un curieux. C'est ce curieux qui, en se développant de plus en plus, et en conformant à certaines règles son avidité intellectuelle, sauvera le désespéré; je ne dis pas qu'il le consolera, mais il le distraira, et la nature de Joseph Delorme étant donnée, c'est beaucoup.

On a prétendu que, chez Sainte-Beuve, le critique avait tué le poëte. C'est une de ces assertions qui, au premier abord, ont un air de vraisemblance et séduisent par leur simplicité même. En y regardant bien, on peut se convaincre qu'elle n'est pas fondée. A ne prendre que la réalité extérieure, il est certain que le poëte s'est condamné au silence (ce qui est la déclaration de mort officielle) tandis que le critique s'est répandu, s'est accru, a multiplié les manifestations de son talent. Mais cela ne prouve pas du tout que le critique soit coupable ou seulement responsable de la disparition du poëte. Si l'on veut se reporter un instant aux précédentes analyses et en dégager l'enseignement qu'elles contiennent, on sera, comme moi, amené à cette conclusion : le poëte n'avait point besoin, pour mourir, que le critique lui donnât le coup de grâce. Un faux système d'art a, je le sais, irrémédiablement gâté *les Pensées d'Août;* mais si le souffle, si la puissance, si en un mot la fureur poétique avait dominé dans ce recueil, en avait fait l'essence et le fond, elle eût créé une sorte de courant qui aurait charrié dans ses flots larges et impétueux les intempestives finesses de la rhétorique. C'est ce qui arrive à chaque instant dans les recueils de Victor Hugo. Le grand poëte a quelquefois des caprices, des conceptions esthétiques bizarres, qui dépareraient ses plus belles œuvres, si la richesse de la verve ne les recouvrait et ne les emportait dans son torrent irrésistible

Lamartine ignorant, qui ne sait que son âme,

a dit Sainte-Beuve. Il a souvent cité ce vers comme rendant parfaitement sa pensée sur l'illustre poëte. Cette science-là en effet peut très-bien servir pendant des années, peut-être pendant une vie entière, lorsque l'âme est infiniment, inépuisablement poétique. En ce sens, il est très-vrai d'affirmer que des hommes de génie, comme Lamartine, comme Hugo, n'ont eu besoin pour charmer,

Digitized by Google

captiver, instruire bien des générations, que de regarder en eux-mêmes et de raconter leur existence intérieure. Chez Sainte-Beuve, cette existence, de laquelle, en somme, dépend l'intensité poétique, s'est arrêtée de très-bonne heure ; aussitôt après *Joseph Delorme*, cette source d'inspiration s'est à peu près complétement tarie. N'eût-il jamais écrit une ligne de critique, le poëte n'aurait plus chanté de verve et d'abondance à partir des *Pensées d'Août*.

Je passe, sans la discuter en ce moment, à côté d'une grande question : Est-il vrai que la faculté critique soit nécessairement hostile et fatale au don de poésie? Est-il vrai que la curiosité largement satisfaite doive infailliblement supprimer ou subalterniser la sincérité intime, la vivante personnalité ? Il me semble qu'en s'autorisant de plus d'un exemple illustre, on serait en mesure de répondre négativement à la question que nous venons de poser. Mais ceci pourrait donner lieu à un débat spécial. Bornons-nous à constater que la curiosité n'a exercé aucun maléfice, jeté aucun mauvais sort sur Sainte-Beuve. Au contraire, elle lui a donné des raisons, une possibilité de vivre en offrant, comme diversion et distraction à cette nature désolée, l'infinie variété des objets et des individus à étudier.

Voici deux fois qu'à dessein j'appuie sur cette idée de distraction. Sainte-Beuve, né désolé et inconsolable, ne pouvait être que distrait. L'analyse attentive de l'œuvre s'accorde ici avec ma connaissance personnelle de l'homme. La joie était inconnue à son âme. Je ne crois pas non plus qu'il ait éprouvé de ces douleurs violemment expansives qui rafraîchissent le cœur comme les abondantes ondées de l'orage. Il avait la douleur sèche, et ses blessures ne saignaient qu'en dedans. On ne dira jamais de lui qu'on l'a vu *rire à cœur joie* ou *pleurer à chaudes larmes*. Sa façon de sentir était exclusive de ces élans, de ces effusions. Son activité devait donc se tourner forcément vers l'extérieur, et personne plus que lui n'était fait pour appliquer le mot de Voltaire : « Il faut dévorer les choses pour ne pas nous dévorer nous-mêmes. »

Il a peint avec beaucoup de fidélité, avec une entière franchise, cet état de son âme dans quelques vers d'une épître adressée à l'un de ses amis d'enfance, l'abbé Eustache Barbe :

Je vais donc et j'essaye, et le but me déjoue,
Et je reprends toujours, et toujours, je t'avoue,
Il me plaît de reprendre et de tenter ailleurs,
Et de sonder au fond, même au prix des douleurs;
D'errer et de muer en mes métamorphoses,
De savoir plus au long plus d'hommes et de choses,

Digitized by Google

Dussé-je, au bout de tout, ne trouver presque rien :
C'est mon mal et ma peine, et mon charme aussi bien.
Pardonne, je m'en plains, souvent je m'en dévore,
Et j'en veux mal guérir..., plus tard, plus tard encore !

Je le crois bien ! Guérir pour lui, c'eût été tout simplement mourir. Juif errant du monde intellectuel et moral, il lui était, sous peine des plus terribles châtiments, interdit de s'arrêter.

Les qualités du poëte vont se retrouver dans le critique, ce qui suffirait à prouver qu'on ne doit jamais séparer l'un de l'autre. Elles vont se transformer, s'épurer, s'agrandir, devenir des mérites de premier ordre. L'aptitude à l'analyse psychologique et morale rendra les jugements plus décisifs et mieux motivés. Grâce à son goût pour la réalité, l'infatigable chercheur ne laissera aucune région inexplorée ; il s'inquiétera des coins les plus obscurs, des hommes les plus modestes, et nous lui devrons de connaître à fond des physionomies singulièrement intéressantes. L'expression poétique elle-même accourra sous sa plume, elle donnera du coloris, du charme à la critique et en déguisera l'inévitable aridité. Chose bizarre ! Sainte-Beuve, par instants, se montrera dans sa prose plus réellement poëte qu'il ne l'a été en vers, et telle page des *Portraits contemporains* fera l'effet d'une délicieuse élégie.

Nous connaissons maintenant les origines du critique, ses ressources intellectuelles, quelques-uns de ses procédés littéraires : il nous reste à étudier sa méthode, à la définir et à l'apprécier.

JULES LEVALLOIS.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

QUE LES ESPRITS

SE FORMENT A LA LIBERTE

PAR L'USAGE

On ne saurait nier de bonne foi que le gouvernement, depuis trois mois, n'ait, dans la pratique du moins et en certaines choses, ouvert, aussi large que possible, la carrière à la liberté. Le droit de manifester sa pensée a pu s'exercer presque sans contrôle et sans limite dans les réunions publiques et dans les journaux, à ce point, qu'on a cru y voir un piége et qu'on a soupçonné le gouvernement de ne laisser si pleine licence que pour justifier une répression méditée. On a pu tout dire, on a pu tout écrire sans être inquiété, et, pourvu que l'ordre public ne fût point menacé ou troublé, il a été loisible à quiconque tenait une plume ou savait se faire écouter d'attaquer les institutions, l'ordre social, la propriété, la famille, la religion, d'injurier les hommes et les femmes, de débiter des sottises et de faire appel aux passions haineuses et violentes. Au

Digitized by Google

moment où nous écrivons, cette ébullition, loin de s'apaiser, atteint son paroxysme; Paris est en pleine fièvre électorale : quatre siéges au Corps législatif étant devenus vacants, par suite de l'option de MM. Bancel, Gambetta, Ernest Picard et Jules Simon, pour les départements où ils ont été nommés en même temps qu'à Paris, et les électeurs des 1re, 3e, 4e et 8e circonscriptions ayant été convoqués en conséquence pour les 21 et 22 novembre, la période électorale se trouve coïncider avec la tolérance dont le gouvernement couvre en ce moment la liberté de la presse et le droit de réunion.

L'heure est donc excellente pour étudier les premiers effets de cette situation nouvelle et pour mesurer la portée de ses conséquences. Beaucoup d'esprits s'alarment, quelques-uns s'indignent, d'autres invoquent la rigueur des lois endormies; le gouvernement semble hésitant et penche tantôt à continuer l'expérience, tantôt à la faire cesser brusquement; ses irrésolutions augmentent la confusion où s'agitent gouvernants et gouvernés; le chaos a succédé au calme apparent et mystérieux des années précédentes; on se demande quel monde nouveau va sortir de cette crise et si le trouble commencé ne va pas aller grandissant, par la nonchalance des uns et l'audace des autres; si l'ineptie va prendre le dessus et s'imposer, comme en d'autres temps la haine et l'effroi; si enfin la France n'est pas vouée à une infaillible décadence, à un assujettissement successif de la liberté par le besoin d'ordre et par la licence.

Il importe avant tout de le constater, cette effervescence, dont on s'alarme trop vite, est toute partielle; elle n'existe guère avec un caractère d'exagération que dans Paris, et à Paris même elle n'est le fait ni des plus éclairés, ni du plus grand nombre. Les gens qui veulent tout renverser, tout détruire, et procéder, comme ils le disent dans un jargon qui leur vient de la Bourse, à « la grande liquidation sociale, » ces gens-là ne constituent en France qu'une infime minorité. Dans une ville où il existe, d'après les statistiques, trente-six mille repris de justice, comment veut-on qu'il ne s'en trouve pas au moins trois mille pour applaudir aux théories qui leur semblent justifier leur passé et réaliser leur idéal? Mais, dit-on, ces hommes hors la loi ne sont pas électeurs, et pourtant on a vu la majorité des électeurs embrasser les idées subversives en nommant des « irréconciliables, » et tout à l'heure peut-être des « insermentés. » Par là, disent les timorés, on peut voir l'influence que les esprits faux et les audacieux prennent sur les masses, et la facilité avec laquelle ils se rendent maîtres du suffrage universel.

Je ne le nie pas, le suffrage universel sans limites livre les pauvres d'esprit aux discoureurs ardents, aux ambitieux, aux comédiens, aux diseurs de mots sonores; et, pour cela, on a cru longtemps qu'il

Digitized by Google

était nécessaire de soustraire le peuple à leur action malfaisante, en imposant partout le silence. Ce système avait un double défaut : il n'empêchait pas l'action souterraine de s'étendre, mais il en cachait les progrès ; il n'étouffait pas l'erreur, il interdisait de la réfuter ; il ne refrénait pas les mauvaises passions, il désarmait ceux qui auraient pu les combattre. Il faisait plus, il inspirait le goût de la violence par l'impossibilité où elle était de s'épancher ; il préparait une explosion en réunissant et condensant les forces explosibles.

Le nouveau système, celui qui permet à tous de dire tout haut ce qu'ils pensent ou s'imaginent penser, présente les avantages opposés : il nous met en face du péril, si péril il y a, et nous donne la volonté et les moyens de le conjurer. Nous voyons au moins l'ennemi et nous pouvons nous mettre en défense. Je vais plus loin : à mon avis, le danger lui-même s'évanouit par le bruit qu'il fait et par la façon dont il se montre. Même à Paris, le corps électoral, non plus que la population, n'est pas composé en majorité d'imbéciles. Il se peut que les faibles d'intelligence se laissent prendre par des formules mystérieuses, tout le temps qu'elles restent inexpliquées et planent dans les nuages ; si ces formules tentent de descendre sur la terre et de se résumer en solutions pratiques, elles trahissent aussitôt leur infirmité, et le bon sens se refuse à les admettre. Il suffit quelquefois d'une question posée, d'une observation lancée au passage pour crever le ballon socialiste ou révolutionnaire ; il suffit à un orateur d'ouvrir la bouche pour laisser voir le creux de son cerveau. L'ignorance peut un moment surprendre la confiance par l'aplomb qu'elle affiche ; laissez aller, elle trébuchera. L'ignorance et l'erreur ne sont redoutables que lorsqu'elles se propagent dans l'ombre ; placez-les en plein soleil, vous les verrez se fondre.

Mais la violence n'est-elle pas à craindre ? Les audacieux, les impudents n'auront-ils pas le dessus dans leur lutte contre les modérés, contre les sages ? N'entraîneront-ils pas à leur suite les flottants et les faibles ? Encore ici, il nous semble que l'on s'exagère l'influence de la brute sur l'esprit. Les hommes qui se livrent à ces excès de langage dont les journaux nous ont quelquefois donné de si tristes échantillons obéissent à l'un ou l'autre de ces deux mobiles : à un entraînement de leur nature ou à un calcul d'ambition. Si c'est leur tempérament qui les pousse à la déclamation injurieuse, il faut les plaindre comme on plaint les épileptiques. La contagion n'est pas dangereuse ; la patience sera vite lassée, et l'on s'éloignera d'eux comme on s'écarte des bêtes malfaisantes. Je ne craindrais l'effet que si l'injure était méritée et la colère légitime. La calomnie calculée, le mensonge savant, l'invective éloquente sont plus dangereux ; ils peuvent exercer quelques ravages, mais il

Digitized by Google

leur faut un grand talent pour se faire accepter, et alors même, si la mesure est dépassée, l'esprit se révolte, le sentiment du juste et du vrai, qui réside dans les consciences, se soulève et proteste; l'ambition démasquée devient odieuse, et la popularité d'un jour s'évanouit. Supposez que, dans une réunion privée ou publique, on soulève la question de l'assassinat politique et que l'on présente ce genre de crime comme un acte de représailles légitime, quel est donc l'homme sensé qui ne sentira naître en lui un profond dégoût et quelque chose de plus encore contre l'instigateur d'une pareille doctrine? Mais que, poussant les choses plus loin, on songe à en imposer la pratique au candidat qui sollicite un mandat impératif, voilà qui devient bouffon et qui met l'imprudent candidat dans une situation difficile. Quel danger pour le souverain? Quel danger pour l'Etat? Aux hommes qui se sentent assez dépourvus d'esprit et de conscience pour accepter un mandat impératif, il suffit d'une question de cette nature posée à brûle-pourpoint pour les mettre en défaut et montrer leur faiblesse. On peut être un grand fanfaron et n'aller pas pourtant jusqu'à brûler la cervelle à son semblable. Et ceux qui acceptent inconsidérément la mission de mettre en accusation les ministres, de supprimer la misère, d'assurer l'existence de tous les paresseux, de jeter le gouvernement par les fenêtres, songent-ils au ridicule qu'ils vont assumer lorsqu'il sera démontré qu'ils ne tiennent pas mieux leurs promesses que leurs serments? Ils repousseront le budget, disent-ils, mais ils toucheront l'indemnité que ce budget leur attribue. Vit-on jamais pareille inconséquence!

Il existe dans la loi qui régit les réunions publiques des restrictions qui l'altèrent et l'empêchent de produire ses meilleurs effets : c'est d'abord la présence d'un magistrat pour apprécier le sens des paroles prononcées. Ce magistrat ne peut là que compromettre l'autorité. J'aimerais, je l'avoue, qu'on laissât les énergumènes professer la sottise en pleine liberté et se livrer entre eux à toutes les luttes où leur grossièreté les pousse. Je ne sais pas même si je voudrais que la police s'interposât lorsqu'ils en viendraient aux coups, ce qui ne saurait tarder, étant donnés les sentiments d'impartialité et de tolérance qui les animent. Vous verriez bientôt, — vous le voyez déjà, — la liberté dégénérer en licence, la licence tourner en despotisme, et ces réunions, dont on redoute les effets, ne seraient plus que le domaine étroit, exclusif de quelques tapageurs, l'exutoire et la sentine de la capitale, une sorte de carrière d'Amérique, où la lie de la population tiendrait ses grandes assises. Qui empêche les honnêtes gens d'avoir de leur côté leurs assemblées, dont ils sauraient défendre l'entrée, dont ils feraient eux-mêmes la

Digitized by Google

police? Ils en sentiraient promptement le besoin ; et peu à peu l'usage de la liberté entrerait dans les mœurs ; il passerait dans nos habitudes comme en Angleterre et réaliserait le vœu de tous les bons esprits. Loin de nous alarmer à la vue de ce qui se passe, sachons y puiser un enseignement ; devant le vertige des passions mauvaises, nouons le faisceau de la modération; à l'ineptie opposons la sagesse, et la vérité au mensonge. L'habitude que nous avons d'être protégés nous a ôté la pensée et la force de nous protéger nous-mêmes; nous devons les ressaisir comme un droit et les exercer comme un devoir.

Ce qui est vrai pour les réunions publiques l'est plus encore pour la presse. La liberté y est d'autant moins à redouter qu'elle est plus complète. Si les paroles ont des ailes, les écrits sont de plomb et ils pèsent sur ceux qui les ont laissés échapper. Il est bien plus aisé de combattre l'erreur imprimée et qui s'étale sous les yeux, que de réfuter au passage des paroles ambiguës et qui s'envolent. Les soldats de la vérité ne manqueront pas le jour où il y aura péril à braver et honneur à recueillir. Que dis-je! ils surgissent déjà de tous côtés, et ce n'est pas sans un vif sentiment d'orgueil que la France peut voir, depuis quelques jours, s'enrôler sous le drapeau de la vérité et de la loi, ces écrivains de talent, ces plumes vigoureuses qui ont réclamé les premiers la liberté, et qui, les premiers, ont posé la question du gouvernement du pays par le pays. Tout ce qui a de la valeur, tout ce qui pense et sait écrire, tout ce qui a le respect de soi-même et d'autrui, tous ceux qu'animent des sentiments d'indépendance et qui portent un cœur fier, tous ceux qui détestent la tyrannie et chérissent leur patrie, se sont, dans une pensée commune, élevés, avec l'énergie de la conscience outragée, contre ces fauteurs de troubles, contre ces insulteurs publics, ces bravi du radicalisme, ces trissotins du socialisme, ces pantins du collectivisme, contre ces pauvres flatteurs des bas instincts et des passions méchantes. Ils les ont écrasés du poids de leur suprême bon sens et de leur incommensurable mépris. Quelle preuve meilleure veut-on de l'efficacité du système nouveau, quelle démonstration plus claire du besoin de marcher en avant, de ne pas reculer dans la voie libérale où nous sommes entrés depuis les dernières élections, de ne pas nous laisser détourner de la route par les cris qui nous assaillent des deux côtés, à droite comme à gauche? Ces clameurs veulent nous arracher aux préoccupations de la liberté pour nous entraîner au despotisme. Le despotisme d'un seul, la tyrannie d'une minorité turbulente, nous avons le choix si nous ne prenons pas en nous la force de pousser jusqu'au but, qui doit être l'union de la liberté et de l'autorité, ou, pour mieux dire, l'autorité découlant de la liberté.

Digitized by Google

S'il était besoin de prendre un autre exemple, nous l'avons sous nos yeux, à quelques jours de distance. Quelles appréhensions n'avait pas fait naître chez les hommes éclairés cette étrange proposition adressée aux députés de se réunir, sans convocation, au Corps législatif, le 26 octobre? On prétendait violée une constitution que l'on n'avait pas étudiée, qu'on n'avait pas comprise; on voulait en tirer un motif de protestation et de scandale. La presse sérieuse se mit à discuter le projet; elle en démontra le peu de fondement, l'insanité, le danger : elle en dégoûta ses inventeurs en même temps que la presse révolutionnaire et bouffonne, ce qui est tout un, pressait les députés de Paris d'accomplir ce pieux pèlerinage et de se mettre à la tête du mouvement. Du choc des opinions, du frottement des idées, jaillit une étincelle qui éclaire soudain jusqu'aux aveugles. La démonstration est vaine, elle est dangereuse, elle ne trouve plus d'adhérents, et seul, un pauvre fou se trouvera au rendez-vous donné au pied de l'Obélisque. *Desinit in piscem.*

Il en serait toujours de même si l'on voulait abandonner au bon sens public et à l'indépendance des écrivains le soin de faire justice des propositions folles et des idées saugrenues. A qui peuvent nuire les plates injures et le grossier langage dont usent, depuis quelque temps, certains journaux, sinon à ceux qui s'en servent? D'eux-mêmes, ils se rayent du nombre des honnêtes gens. A la vérité, le niveau du sens moral et de l'urbanité semble fort abaissé en France, parmi quelques-uns. Une prétendue bonne société a pris pour langage l'argot des tapis-francs; le virus des intérêts matériels s'est glissé dans les veines, à la place du sang bleu de la chevalerie; on a négligé tout ce qui était propre à élever les âmes et à décorer l'esprit. Les publications frivoles ont pris une importance monumentale; l'esprit français s'est aiguisé à l'insinuation malhonnête et aux bons mots licencieux. Les jeunes intelligences ont été détournées des études élevées, et l'on a été, aux jours de démence, jusqu'à paralyser, jusqu'à persécuter les manifestations sérieuses de la pensée. Il s'est infiltré dans les mœurs, et même dans le commerce de la vie intime, je ne sais quel levain de jacobinisme qui nous a rendus grossiers, sous prétexte d'égalité, et nous a enlevé, en même temps que ce vernis qui nous rehaussait de tant d'éclat au milieu de l'Europe, cette fleur des nobles sentiments qui nous donnait en modèle au monde entier. Je ne dis pas que le fond n'ait conservé de précieuses qualités, mais on peut affirmer que les charmes qu'ils rendaient séduisantes ont sombré dans les fréquents naufrages de nos révolutions. Le débraillé démocratique a été pris pour une vertu, le cynisme pour de la franchise, la violence pour de la force.

Il appartient à la liberté de nous rendre nos anciennes vertus.

Digitized by Google

S'il est vrai qu'une fois perdues, elles puissent être reconquises, c'est par elle que nous pouvons les recouvrer. Le spectacle que la licence met sous nos yeux est fait pour fortifier les âmes délicates et bien données dans leurs sentiments, pour ramener aux mœurs polies celles qui seraient tentées de s'en éloigner. Les violents eux-mêmes, par l'excès de l'intolérance, seront obligés de revenir à l'impartialité. L'habitude de la contradiction émoussera les angles, la crainte de se voir dévoilée intimidera l'ignorance, et la raison finira par triompher. C'est du moins notre profonde conviction.

S'armant des faits qui se développent devant nous et de la violence de ceux qui s'intitulent les « hommes d'action, » quelques esprits timides reprennent le vieux thème dont on a tant usé depuis dix-sept ans contre la liberté. Ils disent que les Français ne sont point faits pour elle et ne sauront jamais s'en montrer dignes. Nous devons repousser de toutes nos forces une pareille calomnie. Il serait étrange que le peuple qui a le plus fait pour propager les idées libérales fût le seul qui fût incapable de les pratiquer. Sans doute, toutes les fois qu'on a ouvert en France la porte à la liberté, c'est la licence qui est entrée. La licence, c'est la gourme de la liberté. On n'a jamais eu ni la force ni la patience d'attendre que cette gourme fût jetée. La patience, c'est à nous de la prendre; la force, le gouvernement la possède; mais il faut, pour qu'il en puisse user utilement, qu'il la mette au service, non de ses idées personnelles, mais de ; sentiments du pays. Aucun peuple n'est parvenu d'emblée à pratiquer sans inconvénients la liberté. Toujours il a fallu traverser la période de l'exagération. L'Angleterre elle-même, que l'on cite à bon droit comme une autorité dans ces matières, l'Angleterre a eu ses heures mauvaises où l'on pouvait croire que la liberté allait succomber sous l'effort d'une licence effrénée. Elle s'est toujours relevée pourtant, et a donné ce spectacle bien digne d'être imité, que la licence a été toujours diminuant à mesure que les libertés se sont accrues.

Courage, dirons-nous donc, courage : si votre volonté est de fonder la liberté en France, ne lui laissez pas d'entraves, qui ne paralysent que les bons et ne retiennent pas les méchants : laissez aux cœurs fiers, aux esprits indépendants la force dont ils ont besoin pour s'unir et se défendre, et vous les verrez d'autant plus ardents à cette œuvre, qu'ils se sentiront seuls maîtres de l'accomplir.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

POÉSIE

VENISE

I

LES MARBRES ROSES.

Nos marbres, pierres de tombeaux,
Sont funèbres ou prosaïques.
Les marbres roses ne sont beaux
Que près de l'or des mosaïques.

Le ciel levant vient se poser
Sur leurs finesses d'aquarelles :
On dirait qu'il donne un baiser
A des gorges de tourterelles.

Digitized by Google

En des accords blonds et tremblant
Résumant la douceur des choses,
Le sang divin des marbres blancs
Vit aux veines des marbres roses.

Du côté que s'en va la mer,
Une mer fine et délicate,
Ils tendent vers l'espace amer
Leur radieuse clarté mate.

Ils ont des voix et des regards;
Et, lorsque monte la marée,
Ils cherchent si les étendards
Ne flottent pas vers la Morée.

II

LA STATUE DE COLLEONI.

L'aventurier, d'un sang plus pur qu'un sang royal,
Etant né de celui des belles républiques,
Appuie aux étriers d'airain ses pieds obliques,
Et, du bras gauche, enlève et retient son cheval.

Il ouvre l'autre bras dans un geste loyal,
Ayant choisi, d'un cœur dévot à ces reliques,
Dans les drapeaux empreints d'animaux symboliques,
Le vieux Lion plutôt que l'Aigle impérial.

Dardant parmi les rangs des globes sans prunelles,
Il les voit, du dernier soldat aux sentinelles,
Et laisse sûrement la bataille aboutir.

La bouche aux coins tombants, enclose par des rides,
Et que serre l'orgueil de deux lèvres arides,
Par mépris de parler ne daigne pas mentir.

Digitized by Google

III

MUSIQUE ORIENTALE.

La musique, au fond, n'est jamais savante,
Et j'ai bien compris, sous ce rhythme obscur,
Des frissons de palme à l'ombre d'un mur
Bercés aux doux bruits que le ciel invente.

C'est toujours le rêve et toujours l'amour,
L'amour d'une femme aux tempes d'ivoire,
Vers qui l'on s'en va docile, sans boire,
Par d'ardents chemins qui durent un jour.

Dans les orients, toutes les musiques
Ont en tons plus fins coupé les soupirs :
Ce sont des accords lointains, des désirs
Mêlés vaguement aux choses physiques.

Le désir blessé par un ciel fatal
Monte épanoui, fleur des lèvres closes,
Et le chant, comme un souffle sur des roses,
Court avec des sons aigus de cristal.

IV

CARPACCIO.

Parfois les Primitifs ont vu d'un œil obscur
La couleur qui gardait encore son mystère,
Car à peine le Beau rayonnait sur la terre :
Leur style a les tons plats qu'ont les fresques d'un mur.

Digitized by Google

Mantegna, le plus grand de tous et le plus sûr
De créer l'idéal exact et volontaire,
En ses sujets, malgré leur divin caractère,
Arrête le dessin par un trait un peu dur.

Venise, à l'orient qui sourit et qui rêve,
A les plus doux regards du soleil qui se lève;
La lumière de perle y berce les contours.

Carpaccio pouvait donc, sans être plus insigne,
D'un modelé plus chaud envelopper la ligne
Et mettre l'air du ciel au faîte de ses tours.

V

AU JARDIN PUBLIC.

Assise sur ses deux talons,
Charmante et maternelle pose,
Elle mêlait ses cheveux blonds
Aux blonds cheveux de l'enfant rose.

Les genoux servaient de coussin
Aux petits pieds nus de l'idole,
Et, belle, elle agaçait du sein
Sa fraîche lèvre de corolle.

L'enfant, rassasié d'amour,
D'un mouvement prompt et farouche,
Se détourna pour rire au jour
De tout le rire de sa bouche,

Voyant derrière le rideau
De son obscure raison d'ange
La maison blanche du Lido
Et des voiles couleur d'orange.

Digitized by Google

VI

LES VIERGES.

Les vierges n'ont rien du ciel;
Les choses du ciel sont vagues.
Leurs yeux sont du bleu des vagues,
Et leur sourire est réel.

Dans un songe de chimères.
Sur leur doux sein réchauffant,
Elles bercent leur enfant
Simplement, comme les mères.

Elles ont quinze ou seize ans
Et des chevelures blondes;
De leurs tendresses profondes
Coulent les mots apaisants.

Par une mélancolie
Belle comme une beauté,
D'un souci d'humanité
La joue exquise est pâlie.

Vierges, femmes au front doux,
Aussi pures qu'un saint vase,
Vous gardez dans votre extase
Un cœur souffrant, comme nous.

VII

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC.

Dans le malheur des temps, la bible de Holbein,
Où, sur les outremers, l'ange et le chérubin,
Près de la Vierge aux traits pareils aux ciselures,
Font couler les ruisseaux d'or de leurs chevelures,

Digitized by Google

Etait tombée aux mains d'un pape. Le conseil
Vota ceci : qu'avant le retour du soleil
Deux des siens partiraient et s'en iraient à Rome,
Bien qu'on dût être moins prodigue qu'économe
De sang, et qu'ils mettraient en demeure ce roi
De leur rendre le saint livre, faute de quoi
Ils le menaceraient, au nom d'un peuple libre,
De venir en soldats camper au bord du Tibre :
Et, parce que le pape était Italien,
Il fit rendre le livre à Venise, et fit bien.

Dans un autre malheur des temps plus près des nôtres,
Napoléon, ce dieu qui faisait ses apôtres
Princes, pour en finir, puis en ornait sa cour,
Dans la personne d'un général prit un jour,
(Ses généraux ayant ces choses pour consigne),
Au front du grand Saint-Marc l'œuvre par l'âge insigne,
Ses quatre chevaux grecs, aux flancs d'airain et d'or.
Il aimait les beaux-arts, mais il aimait encor
A grossir, aux dépens des autres, son musée.
Venise n'étant plus, l'insulte fut aisée.

Droit du fort, j'en conviens, mais droit du juste, non.
Un poëte, plus tard, dont vous savez le nom,
Pleura comme un enfant quand l'Europe alliée
A son tour dépouilla la France humiliée,
En ne lui reprenant que ce qu'elle avait pris.
Donc, les quatre chevaux envoyés à Paris,
Dignes d'être attelés au char géant d'Hercule,
Vinrent orner un arc blafard et ridicule,
Et compléter, au gré du froid regard d'acier
De l'empereur, le vain ouvrage de Percier.

Après avoir, au sein de nos ciels monotones,
Subi pendant quinze ans la honte des automnes,
Ils revinrent. Saint-Marc, de ses blancs chapiteaux,
A ses chevaux enfin refit des piédestaux,
Fier de restituer à leur splendeur antique
Sa chaude beauté, cadre aussi grand qu'un portique ;

Digitized by Google

A présent, ils sont là qui piaffent. L'airain,
Soufflant à pleins naseaux, n'a, parmi l'air serein,
Que la paix du soleil qui se lève ou se couche,
Comme un sourire dont le ciel serait la bouche
Et qui fait les vieux murs roses comme des chairs.
Les beaux soirs, les matins perdus, les rayons chers
Sont sur eux; et le vent qui laisse l'onde unie
Leur raconte en chantant des choses d'Ionie,
Dans le temps qu'Aspasie encourageait les arts
Et qu'ils frappaient le sol attelés à des chars.

VIII

LES JEUNES FEMMES.

La lumière fait le regard
Et dans les yeux des jeunes femmes
Met le bleu du ciel ou des flammes,
Selon leur grâce, sans hasard.

Son opulence aux chevelures
A donné tout l'or du soleil,
Et c'est un fin trésor vermeil
De délicates crespelures.

Leur teint, elle l'a composé
Des tons perlés de son aurore,
Pure finesse que colore
Le sang par les blancheurs rosé.

Elle éclate dans le sourire;
Le sourire, c'est le rayon :
On dirait une éclosion
Sur qui rien d'amer ne soupire.

Digitized by Google

La pensée est pleine de jour,
Du jour des étoiles heureuses
D'où nous viennent les amoureuses
Aux chères âmes sans détour.

IX

LES CIELS.

Légers, presque immatériels,
Couvrant les choses comme un faîte,
Je ne sais pas pourquoi les ciels
Me font ainsi lever la tête.

Sans automnes et sans hivers,
Elastiques et chargés d'aise,
Le soir à Venise ils sont verts,
Tels que les peignait Véronèse.

Horizon tranquille des yeux,
Dans la finesse de leurs voiles,
Comme un torrent harmonieux
Ils laissent filtrer les étoiles.

La lune en son nimbe nacré
Luit sur un fond teinté de perle ;
De cette candeur éclairé,
Le flot, âme douce, déferle,

Faisant trembler à petits plis,
Illusion de mer profonde,
Les blancs rayons ensevelis
Dans une transparence blonde.

Digitized by Google

X

VERS LE PASSÉ.

Les satins blancs, comme des flots heureux,
Par les beaux soirs et les nuits féodales,
Avec lenteur ont glissé sur ces dalles,
Traînants et longs, sur les corps amoureux.

Plus tard, ce fut le temps des satins roses,
Des dominos aux fêtes de Guardi,
Cachant la nuque et le sein arrondi,
Et chuchotant toutes sortes de choses.

Les roses-clairs et les molles blancheurs,
Ne sont non plus que les belles passées :
Eclairs éteints de jupes effacées,
Concert fini des suprêmes fraîcheurs.

XI

VENISE AU CRÉPUSCULE DU SOIR.

Elle a, pour éclairer son corps
Sorti des flots et qui s'y penche,
Une âme rose, une âme blanche,
Selon le ciel et ses accords.

C'est l'âme rose la première
Qui luit à son front transparent,
Dans une grâce qui ne prend
Rien que la fleur de la lumière.

Digitized by Google

Le soleil couché laisse au jour
Comme un répit de clarté brève ;
Alors l'âme blanche se lève,
Transfigurant chaque contour.

Le lait des dents et des opales,
La tiède neige des seins blancs,
Les duvets de cygne tremblants,
Les clairs de lune doux et pâles

Ont formé du lien charmant
De leurs limpidités insignes
Cette aube nocturne des lignes,
Candides idéalement.

Ceux-là pour qui Venise est nue
Savent cette dualité;
Et ce court poëme est sculpté
Pour quelques-uns qui l'ont connue.

ALBERT MÉRAT.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

La Révolution et l'Eglise, par M. ARNAUD DE L'ARIÉGE. — 2 vol. in-12. — Paris, Librairie internationale A. Lacroix, Verboeckoven et Cᵉ, éditeurs. 1869.

M. Arnaud de l'Ariége appartient à cette famille d'esprits de moins en moins nombreux qui allient à une foi sincère le culte de la liberté et du progrès, et prétendent, en dépit des leçons de l'histoire et des témoignages répétés de l'expérience, qu'on peut demeurer attaché à la Révolution et à ses conquêtes sans rompre avec l'Église. En vain il entend dire des deux côtés qu'on ne peut servir deux maîtres ; que les principes et les thèses soutenues par les deux partis sont inconciliables et contradictoires ; que l'hostilité qui les sépare est, dans le domaine des faits, une tradition plusieurs fois séculaire ; que l'union qu'il atteste a été parfois et est encore le rêve de quelques bonnes âmes d'Arcadie ; qu'il peut en effet y avoir tolérance, trêve, paix apparente et toute politique entre le libéralisme et le catholicisme, mais jamais entente parfaite et communion véritable ; que ceux qui spontanément et sans mission ont tenté l'alliance de la liberté et du catholicisme ont échoué misérablement, moqués des radicaux du clergé, désavoués par la cour de Rome; qu'avoir un pied dans les deux camps est le fait des habiles ou des dupes ; qu'il est peu sage de s'imaginer en savoir, sur l'esprit et les intérêts de l'Église, plus que l'Eglise elle-même ; que, par toutes ses voix, depuis celles des évêques jusqu'à celles des Souverains Pontifes, la liberté, le droit moderne, le progrès et la civilisation sont et

Digitized by Google

ont toujours été condamnés et excommuniés; qu'aux temps mêmes où l'Eglise faisait corps avec l'Etat, et où celui-ci mettait la force publique au service de l'Eglise, on sait trop qu'elle ne se contenta pas de haïr platoniquement la liberté; que plus le monde vieillit, plus la séparation se prononce et plus l'abîme se creuse entre l'esprit laïque et l'esprit clérical; que le fameux *Syllabus* de 1864, où la liberté, sous toutes ses formes et dans tous ses fruits légitimes, est si formellement réprouvée, a pour tout le clergé l'autorité d'un dogme. M. Arnaud de l'Ariége sait tout cela, mais il oppose la logique des idées à la logique des faits, et, avec une sincérité que nul ne saurait révoquer en doute et une hauteur de vues qui lui fait grand honneur, il maintient sa position de catholique et de démocrate et prétend la justifier. L'ouvrage qu'il vient de donner au public, la *Démocratie et l'Eglise*, n'a pas d'autre objet.

La première partie de cet ouvrage est un rapide résumé historique. Quelle est la situation que l'Eglise a prise en face de la démocratie? Les faits sont éclatants. M. Arnaud de l'Ariége ne songe pas à les dissimuler n à les atténuer. Avant la Révolution française, le clergé et le pouvoir politique en France marchent de concert. L'ordre politique et l'ordre religieux sont confondus. La liberté de conscience est partout violée par l'Etat, agissant sous l'inspiration de l'Eglise. Celle-ci met d'autre part son autorité et son influence au service du pouvoir et se fait le docile instrument du despotisme. Pendant la Révolution, le clergé recueille le fruit de son alliance avec le trône et partage les haines qu'on lui porte. Ces haines s'avivent à mesure que se marque davantage l'esprit de résistance de l'Eglise au mouvement général d'affranchissement politique et social. Pour faire cesser l'opposition et par ce goût inconsidéré de l'unité, qui est véritablement un mal français, l'Etat décrète et organise la Constitution civile du clergé. L'opposition se généralise et la persécution est inaugurée contre les opposants. Jusqu'à l'époque du Concordat, il y a en France un véritable schisme. Le Concordat remet l'ordre et la paix au sein de l'Eglise, mais un ordre artificiel et une paix administrative. Le clergé n'est pas rendu à lui-même. Il est subordonné à l'Etat et bientôt il trouve en Napoléon Ier le plus rude et les plus impérieux des maîtres. Après la chute de l'Empire, l'Eglise crut avoir retrouvé l'âge d'or, c'est-à-dire sa liberté d'autrefois, ses privilèges et son ancien pouvoir. Il n'en fut rien, malgré tout le bon vouloir du nouveau régime. On ne remonte pas le courant des âges. La Restauration ne pouvait songer à rendre à l'Eglise tout ce qu'elle avait perdu. Celle-ci vit cependant son autorité et son influence s'accroître singulièrement. La liberté commune en souffrit. La Révolution de 1830 montra quelles rancunes s'étaient amassées contre le clergé. Sous le gouvernement de Juillet, la situation de l'Eglise fut plus précaire. Le pouvoir nouveau, issu d'une Révolution faite en partie contre le clergé, n'était pas d'humeur à se faire le client d'un parti dont il connaissait les aspirations et les regrets. Ainsi « dans ses rapports avec la société moderne, l'hostilité s'est montrée d'un bout à l'autre; elle a été érigée en système; elle est devenue la grande préoccupation de la cour pontificale. L'Eglise s'est en quelque

Digitized by Google

sorte réorganisée pour en faire son œuvre capitale et persévérante depu trois siècles. Ses congrégations ont formé comme une milice compact animée de cet esprit d'hostilité contre les tendances modernes, charg de la généraliser et de l'infuser dans les mœurs par tous les genres d propagande. Enfin cette politique a été précisée, résumée et de nouvea solennellement affirmée par le même souverain Pontife, qui un momen avait essayé d'étendre la main pour bénir la liberté et la démocratie.

M. Arnaud de l'Ariége pose maintenant cette question : l'institutio catholique est-elle, par l'intimité de sa doctrine, opposée au droit moderne Et il la résout contre l'histoire et les faits, par la négative.

Qu'est-ce en soi que l'Eglise ! C'est une société de croyants, un group plus ou moins considérable d'esprits attachés à une commune doctrine c'est-à-dire pensant de la même manière sur Dieu, sur sa nature, sur so action créatrice, sur sa providence, et manifestant leur foi par de formules d'invocation, des prières dites en commun, autrement dit pa un culte. La société civile est autre chose. L'autorité sociale n'a pa l'objet doctrinal; elle ne dogmatise pas, n'enseigne et ne professe aucu dogme. Elle règle, prescrit et sanctionne des actes extérieurs, rien de plus. L'autorité spirituelle n'a d'autre moyen légitime d'action que la persuasion. L'adhésion de chacun est volontaire et libre et ne vaut que par là; le Christ n'a fondé et n'a voulu fonder que l'universelle société des âmes. L'esprit du christianisme, dans sa nature intime et à son origine, en fait est l'esprit d'union dans la liberté. Nulle place n'est laissée à la force et à la contrainte. Or, l'Eglise, en se constituant et en s'organisant, en fixant son symbole et sa hiérarchie, en affirmant son unité, son universalité, sa permanence, son infaillibilité même, pouvait rester fidèle à son principe, qui est la liberté.

Mais la pratique n'a pas répondu à la théorie. De bonne heure, soit au nom de la vérité absolue et de l'intérêt bien entendu des âmes, soit au nom de l'intérêt social et de la paix publique, l'oppression a remplacé l liberté. La confusion des deux sociétés, de la société temporelle et de l société spirituelle, d'où naît la religion d'Etat, a produit cet effet, suivan M. Arnaud. Dès lors, l'insubordination à recevoir un dogme ou à se sou mettre à l'autorité de l'Eglise, la dissidence, l'hérésie sont devenues de crimes. L'Eglise a désigné les nouveaux coupables, l'Etat, à son instigation les a frappés des plus cruels supplices. « Contrairement à l'esprit de l'Evangile, qui n'admet en matière religieuse d'autre moyen que la persuasion, l'Eglise a créé et pratiqué tout un droit social qui met le glaive a service de la religion. Quand nous disons qu'elle a créé ce droit social, c'est trop dire, car c'était le droit de toute l'antiquité. »

M. Arnaud de l'Ariége attribue à la non-séparation de l'Eglise et de l'Etat ou au principe de la religion d'Etat le système d'intolérance et d'oppression exercées par l'Eglise depuis les successeurs de Constantin jusqu'à la Révolution française. Et c'est le point capital de son ouvrage. Nous ne sommes en aucune manière partisan des religions d'Etat. Cependant il paraît difficile de soutenir que le principe ou le fait de l'union de la religion et de l'Etat eût dans l'antiquité produit les actes d'odieuse tyranni

Digitized by Google

et d'oppression systématique qu'on a vu dans les temps modernes. L'antiquité n'a rien connu de semblable au tribunal de l'inquisition; les massacres des Vaudois et les journées de la Saint-Barthélemy n'ont pas de pendant dans les temps anciens, ni en Grèce, ni à Rome. Dans l'histoire d'Athènes, on cite, il est vrai, un certain nombre d'exemples d'actes d'intolérance religieuse. Mais qu'est-ce que ces faits isolés, rares, plus complexes qu'on ne le croit généralement, qui ne sont pas des faits de *pure religion* (la condamnation de Socrate, par exemple), auprès de tant de bûchers allumés en Italie, en France et surtout en Espagne, au XVIIe siècle, pour la punition des mal pensants et des hérétiques? L'empire romain aussi a pratiqué l'intolérance. Mais les persécutions traditionnelles, depuis Néron jusqu'à Dioclétien, outre qu'elles ont été singulièrement exagérées, n'eurent jamais ce caractère de sombre fanatisme qu'on leur a vu parmi les nations chrétiennes. Elles ne furent pas exercées au nom d'un dogme religieux, le Polythéisme gréco-romain étant pour ainsi dire sans dogme. Ce ne fut pas un clergé qui les inspira et les provoqua pour sauver ou préserver une doctrine attaquée ou mal interprétée. La religion en Grèce laissa la philosophie se développer librement à côté d'elle, et prendre même parfois à son égard le ton du dédain ou de l'hostilité. On ne nous dit pas que l'auteur de l'*Euthyphron* et de la *République* ait été traduit devant l'Aréopage ou inquiété. Les Héliastes qui jugèrent Socrate ne ressemblent en rien à un tribunal religieux. La Rome impériale s'ouvrit largement à toutes les religions qui n'aspiraient pas ouvertement ou en secret à changer de fond en comble les conditions d'existence de l'Etat. Les empereurs, qui étaient en même temps souverains pontifes, ne s'avisèrent pas de défendre leurs dieux contre les railleries des Lucien et des Celse. Ils pensaient que c'était affaire aux dieux de venger leurs injures et ils leur laissaient le soin de punir leurs détracteurs. Nulle part, je crois, dans les lois romaines, depuis les XII Tables jusqu'aux Constitutions, aux édits et aux ordonnances portés par les prédécesseurs de Constantin, on ne saurait trouver rien qui ressemble, même de loin, au *Repertorium inquisitorum* cité par M. Arnaud de l'Ariége. Le principe de l'intolérance religieuse n'est donc pas seulement dans le mélange indiscret et fatal de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel, mais dans l'idée juive d'abord et plus tard chrétienne de la religion absolue, c'est-à-dire seule vraie, seule pure, seule parfaite, seule efficace, seule nécessaire et seule compatible avec l'ordre moral et civil tout à la fois. Les Grecs et les Romains ont connu et pratiqué la piété sans doute, mais leur piété, n'étant pas enfermée dans une formule fixe et dans un symbole doctrinal, ne fut pas pour cela intolérante. Je ne veux pas cependant confondre l'intolérance doctrinale, qui n'est rien de plus que l'affirmation de la vérité de ce qu'on croit à l'exclusion de toute autre chose, avec l'intolérance civile ou politique, qui commence lorsqu'à l'excommunication on ajoute des outrages, des violences et des peines légales. L'intolérance doctrinale est le droit d'une doctrine philosophique ou religieuse et se peut concilier avec le support des dissidents. Là où l'Etat ne se fait pas le serviteur d'une doctrine et ne lui prête pas sa force, et ose même, comme c'est son devoir, protéger les

Digitized by Google

adversaires et les dissidents contre les entreprises violentes de ses membres, nulle persécution n'est possible, et les droits de la conscience sont intacts. A vrai dire, la persécution religieuse est un fait juif ou chrétien. L'antiquité en général n'a pas condamné des opinions à cause de leur fausseté ou pour garantir et défendre l'unité des croyances publiques. Les chrétiens n'ont pas été persécutés à cause de leur doctrine métaphysique. On a poursuivi dans leurs personnes non des dissidents et des hétérodoxes, mais une société de sectaires dont les tendances et les paroles plus ou moins bien connues et comprises paraissaient manifestement hostiles à l'ordre établi.

Cette réserve faite en faveur de l'antiquité, pour laquelle M. Arnaud de l'Ariége me semble plus sévère que de justice, on ne peut qu'applaudir des deux mains aux thèses qu'il soutient au sujet des rapports de la religion et de l'Etat. Toute la critique qu'il fait du principe des religions d'Etat est à nos yeux irréfutable. Les croyances des individus importent sans doute grandement à l'ordre moral d'un pays et sont un des éléments principaux de sa civilisation. Mais il ne suit pas de là que l'Etat doive professer ou patronner une confession de foi quelconque. Non que l'Etat soit athée, comme on dit quelquefois, mais il est par sa nature étranger à ces questions ; il est incompétent, et les croyances individuelles ou communes ne relèvent pas de son autorité et sont hors de son domaine. La pleine liberté religieuse sous la loi commune qui règle les actes et non la foi ni le culte, appartient aux individus. Les théories de l'union, de la subordination ou de la protection, dans la question des rapports de la religion et de l'Etat, sont à la fois erronées et funestes aux deux parties.

Après avoir résolu avec une logique très-habile et très-ferme un certain nombre d'objections courantes faites à l'opinion qu'il défend, M. Arnaud de l'Ariége consacre la troisième partie de son ouvrage à discuter la question suivante, dont l'importance n'échappera à personne : « en plaçant l'Église dans ces conditions nouvelles. qui sont un démenti à son passé de dix siècles (la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat), ne portons-nous pas une atteinte mortelle à son autorité ? En un mot, sur la question qui nous occupe, l'Eglise peut-elle se déjuger sans se suicider ? »

M. Arnaud de l'Ariége démontre que la question qu'il agite n'a jamais été tranchée dogmatiquement par une décision irréformable, et que la position qu'il prend, pour être plus ou moins nouvelle et suspecte peut-être à l'Église, n'est pas contraire à la foi. Il établit ensuite que les questions politiques ou scientifiques ne sont pas du domaine de l'Eglise, que son autorité y est nulle, que proclamer l'incompétence de l'Eglise en ces matières, c'est interpréter sainement l'esprit même de son institution, qu'en fait elle a, sur l'un et l'autre terrain, reculé, changé de position, nié après avoir affirmé, sans qu'on puisse l'accuser justement d'avoir été infidèle à sa mission, ni perdu quoi que ce soit de son autorité véritable.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage porte sur ce point : le Catholicisme est-il inconciliable avec la démocratie ? M. Arnaud a subdivisé cette partie en trois livres : 1° La constitution de l'Eglise est-elle anti-démocratique ? 2° La doctrine de l'Eglise est-elle anti-démocratique ? Il

Digitized by Google

conclut, après un grand nombre de *distinguo* (lesquels prouvent à eux seuls que la chose ne va pas de soi), par affirmer la solidarité de l'Eglise et de la démocratie, et s'efforce de montrer dans un dernier chapitre « que la critique exégétique moderne n'infirme pas ses conclusions générales. »

Il y aurait fort à dire à ces trois livres et surtout au dernier. Sans entrer dans le détail, ce qui nous ferait dépasser de beaucoup les limites d'un simple *compte rendu*, on peut opposer à la thèse entière de M. Arnaud les faits et l'histoire. C'est aussi une parole évangélique « qu'il est juste de juger l'arbre à ses fruits. » M. Arnaud de l'Ariége connaît bien l'histoire assurément, mais il ne paraît pas s'en embarrasser. C'est de ce côté que son ouvrage prête le flanc à la critique. Il est fort douteux, je crois, que les évêques et les chefs autorisés de l'Eglise consentissent à signer les thèses qu'il a soutenues et se trouvassent satisfaits d'avoir été défendus de la sorte. Ceci, quoique déjà grave, est peu de chose encore. Mais n'est-il pas vrai que M. Arnaud, dans tout son livre, s'est placé en dehors de l'expérience, dans la pure théorie? Il est possible que, dans le système et l'institution catholiques tels que le progrès du temps les a faits, Jésus ne reconnût pas la Société qu'il a fondée; mais qu'importe? Le catholicisme n'est pas à établir, il a été et il est. Il a un passé déjà long, il est encore dans l'histoire. Peut-on négliger ce passé et ce présent? L'Eglise, il est vrai, a toujours su se plier et s'accommoder aux conditions sociales et politiques, comme la liqueur prend la forme du vase où elle est versée; mais elle a toujours penché vers le pouvoir absolu, soit exercé directement par elle, soir partagé avec l'autorité politique. L'Eglise est née de la liberté. Mais on ne voit pas qu'elle l'ait aimée constamment, qu'elle l'ait jamais proclamée le droit de tous. Le *Syllabus* de 1864 dont M. Arnaud tient si peu de compte est un manifeste qui témoigne bien hautement de ses tendances et de son esprit. Ce manifeste, qui déclare le divorce absolu entre l'Eglise et la liberté sous toutes ses formes, est-ce un coup de tête, un accident? Non; on ne fait pas de coups de tête dans la cour de Rome; c'est l'impression renouvelée d'une vieille tradition. Celui qui l'a écrit et ceux qui l'ont dicté ont rajeuni et répété de vieilles bulles ou d'anciens décrets. Certes, on pouvait, sans manquer à la foi, tenir un autre langage. Ozanam, s'il eût vécu, eût gémi sans doute de voir le Souverain Pontife condamner de la sorte le droit et la civilisation modernes. Mais il eût gardé le silence comme tant d'autres qui s'affligent en secret de voir maudire de la sorte ce qui fait l'âme et la vie des sociétés humaines. Est-il à croire cependant que le prochain concile œcuménique ramènera l'Eglise catholique à l'antique esprit apostolique, et la détachera de ces intérêts misérables et inférieurs, à la revendication desquels elle a apporté dans ces derniers temps tant de zèle et de passion? Rien n'est plus douteux. L'Eglise assemblée osera-t-elle d'autre part ériger en dogme le maintien du pouvoir temporel? Je ne sais. Ce serait une nouveauté et une imprudence. Il se peut que, quelque jour, l'Eglise, par la force des choses et le concours des événements, se trouve affranchie malgré elle et dégagée des liens qui l'attachent à l'Etat et qu'on arrive à faire descendre dans les faits la formule célèbre

Digitized by Google

de l'*Eglise libre dans l'Etat libre.* Ce n'est pas, on le sait, de ce côté que nous penchons. Mais si ce jour arrive, l'Eglise subira la liberté et considérera son affranchissement comme une violence. Elle sera libre à son corps défendant, surtout si la liberté n'est pas pour elle seule et si l'*erreur*, comme elle dit, a les mêmes droits que *la vérité*.

Très-solide donc, au point de vue de l'argumentation, de la logique des idées et de la pure théorie, l'ouvrage de M. Arnaud de l'Ariége me paraît, si j'ose le dire, bâti sur des nuages, comme la *cité du Soleil* de Campanella. Il est terrible, quand on entreprend de déterminer le rôle véritable et l'esprit de l'Eglise, de s'exposer à voir l'Eglise protester par son histoire tout entière, et opposer à vos raisonnements la pratique constante dans le passé, e les actes solennels signés d'hier et qui seront confirmés demain.

B. Aubé.

Origines des Basques de France et d'Espagne, par D.-J. Garat.

Paris, Hachette et Cie,]

Il est peu de questions qui préoccupent autant les esprits que les problèmes ethnologiques. On sait quel combat acharné se livrent, sur les principaux points du débat, les monogénistes et les polygénistes. La race basque est une de celles dont l'origine est jusqu'ici restée le plus incertaine. A quelle famille de l'humanité appartiennent-ils ? Cette question fort débattue, et depuis longtemps, M. Garat cherche à la résoudre. Les historiographes espagnols attribuent la paternité des Basques à Japhet et affirment que leur langue est restée celle que parlait Noé. M. Augustin Chaho croit qu'ils proviennent de l'Atlantide, cette île fameuse dont parlent Homère, Hésiode, Euripide, Solon, Platon, et dont l'existence est niée par la science moderne. MM. Alphonse Esquiros et H. de Charencey assurent qu'ils appartiennent à l'une des migrations, dans l'Europe occidentale, des peuplades ouraliennes et finnoises conduites par Attila, Gengis et Tamerlan. Selon MM. Humboldt, Depping, Amédée Thierry, de Quatrefages, Francisque Michel, Elisée Reclus, ils seraient un débris des Ibériens, le peuple primitif de l'Espagne anéanti par les Celtes. Enfin, MM. Arbanère et Joseph Garat (le sénateur) établissent qu'ils se rattachent aux migrations Phéniciennes qui peuplèrent de leurs colonies la Syrie, la France et l'Espagne. C'est à cette dernière hypothèse que se rallie M. J.-D. Garat, après avoir fait table rase de toutes les autres, dont il démontre l'invraisemblance au moyen d'une dialectique très-serrée et d'un faisceau de preuves des plus spécieuses.

Pour lui, les Basques sont une colonie fédérative de Sémiti-Phéniciens,

Digitized by Google

qui, après la ruine de Tyr, vécut isolée. Cette dualité originelle se retrouve dans le caractère des Basques ; ils doivent aux Phéniciens leur aptitude nautique, aux Sémites, leur aptitude pastorale. Leur type se retrouve chez les pêcheurs de certaines parties du littoral de la France (Boulogne, île de Bréhat, Granville), chez les Scots d'Irlande passés en Ecosse et chez les enfants de l'antique Hibernie. Ils vécurent près des populations de l'Aquitaime et de l'Ibérie, sans que celles-ci soupçonnassent leur existence, et les Romains, qui eurent tant de mal à les soumettre, ne les découvrirent qu'après s'être rendus maîtres de la majeure partie de l'Espagne. A l'époque de la conquête romaine, on les appelait Cantabres (du basque *Kanta-ber*, chanteur parfait). Plus tard, ils reçurent le nom de Vasci, Vascones (hommes), puis, par le changement du V en B, Basci, Basculi. Le mot Basque vient lui-même de Basacoa, qui signifie homme des forêts. Il est enfin un dernier nom que les Basques de France et d'Espagne se sont donné, celui de Escualdunac ou Escuaradunac (ceux qui parlent la langue naturelle), soit Eskuariens. C'est ce dernier nom que l'auteur applique indifféremment aux Basques, de même qu'il donne à leur idiôme le nom de langue eskuarienne.

Les preuves de l'origine sémiti-phénicienne des Basques, M. Garat les trouve dans leur histoire, dans leur idiôme et dans leurs aptitudes nautiques. A ce dernier propos, il est intéressant de faire observer que, d'après l'abbé Prévost, M. de Montglave et M. Duval, les Basques, au moyen âge, savaient seuls attaquer les baleines, que, plus tard, ils poursuivirent jusqu'au Groënland ; que c'est ainsi qu'au XVe siècle, ils arrivèrent au banc de Terre-Neuve, auquel ils appliquèrent le nom de Bacalhao, qui lui est resté dans les transactions commerciales des Antilles, et dont une transposition ou transformation de syllabes a fait Cabillaud, nom par lequel, dans le nord de la France, on désigne la morue fraîche ; que, les premiers, ils abordèrent au Labrador et au golfe Saint-Laurent, ce qui leur permettrait de revendiquer l'honneur de la découverte du continent américain.

Il ne m'est pas permis de suivre l'auteur dans les développements qu'il donne à sa thèse ; je craindrais, par la synthèse, d'affaiblir la force de ses raisonnements qui éclairent la question de la lueur la plus vive. Il faut lire d'un bout à l'autre et avec une religieuse attention ce livre d'un *chercheur convaincu* qui, répudiant les enseignements traditionnels, a voulu apporter son contingent à l'histoire de nos origines. Nous devons lui savoir gré d'avoir résolûment abordé une question ethnologique extrêmement difficile et d'avoir pris pour sujet d'étude l'un des peuples les plus remarquablement originaux de notre Europe. On comprend, du reste, qu'un esprit aussi mathématique se soit laissé séduire par la recherche du berceau d'une population qui, malgré ses continuelles relations avec les représentants de la langue latine l'enveloppant de toutes parts, a su garder précieusement ses mœurs et sa langue primitives, comme si elle avait tenu à s'isoler complétement du reste de l'humanité. L'auteur nous affirme, il est vrai, que le temps est venu où les Basques doivent finir et

Digitized by Google

où, grâce aux efforts de la civilisation moderne, leur physionomie s'effacera et deviendra insaisissable. A ce point de vue, le livre de M. Gara restera comme un monument élevé à la mémoire d'un peuple fatalement condamné à disparaître.

HIPPOLYTE VATTEMARE.

Le Personnel administratif sous l'ancien régime. Par M. le BARON DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE, 1 vol. in-4o.

Quel est le but de l'administration? « Concilier l'intérêt privé avec l'intérêt public; entretenir les relations de famille entre le gouvernement et les citoyens. » Telle est la définition, tel est l'objet de l'administration, selon M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne. Et il ajoute : « C'est elle qui, au nom de tous, demande à chacun certains sacrifices d'argent et de liberté en échange de certains avantages communs, directs, de bien-être et de sécurité. Son histoire est l'histoire de la vie privée des peuples. »

Cela est vrai, cela est exact.

L'administration est donc une institution nécessaire, puisqu'elle règle la marche générale du système gouvernemental quel qu'il soit, dans son ensemble comme dans ses plus petits détails. Mais par cette raison que les systèmes se modifient, se transforment selon les temps, les lieux et les circonstances, les rouages administratifs sont soumis à des combinaisons diverses. Ce qui était bon il y a mille ans est devenu impossible au temps présent, et le mécanisme jugé excellent aujourd'hui sera impraticable dans un siècle. Et pourtant, dans les temps futurs comme aux époques oubliées, c'est toujours le même moteur qui engendrera le mouvement : le principe d'autorité, qu'il réside dans les mains d'un seul, comme sous la monarchie absolue, ou qu'il soit disséminé entre plusieurs, comme sous les gouvernements oligarchiques. « Dans un état monarchique et démocratique, dit l'auteur, où domine la même race, où l'esprit public, les mœurs et les intérêts sont identiques, l'administration doit être tout à la fois centralisée et décentralisée. Centralisée au sommet, elle agit pour les intérêts généraux d'une manière uniforme et instantanée. Elle est plus égale, plus active, plus économique, et tire des forces naturelles une plus grande somme de sécurité et de bien-être au profit des individus; décentralisée à la base, elle confie aux citoyens la gestion directe des intérêts locaux, développant ainsi l'initiative individuelle, et maintenant l'esprit de clocher, qui est l'âme du patriotisme. »

Ce système, qui est le nôtre, et qui sera parfait le jour où les éléments de la centralisation et de la décentralisation seront combinés dans une

Digitized by Google

juste mesure, de manière à amener l'accord définitif de l'autorité et de la liberté, ce système, disons-nous, ne pouvait exister alors que chaque province avait son autonomie. L'administration, régie par la noblesse et la bourgeoisie, était forcément décentralisée, et l'on sait quels résultats suivirent peu à peu cette manière d'être, devenue d'autant plus déplorable, que l'unité du royaume tendait de plus en plus à se faire.

Richelieu, le grand agent de l'unité française, ne pouvait laisser subsister les administrations provinciales faisant échec à la royauté; il entreprit de centraliser l'administration autonome et créa à cet effet le personnel administratif dans les provinces, non plus indépendant, mais relevant de l'autorité royale représentée par le conseil des dépêches et le conseil privé, qui constituaient le pouvoir délibérant, et de quatre secrétaires d'Etat chargés de l'exécution.

Le conseil des dépêches examinait toutes les affaires de l'intérieur. Le conseil privé ou conseil d'Etat, composé de quarante-deux conseillers et de quatre-vingts maîtres des requêtes, jugeait des conflits administratifs, judiciaires et de toutes les affaires contentieuses. Les quatre secrétaires d'Etat avaient, outre les affaires spéciales à leur département, la guerre, la marine, les affaires étrangères, et la maison du roi, la police de Paris et les cultes, l'administration d'un certain nombre de provinces, où ils étaient représentés par un seul homme, l'intendant. Par suite de cette délégation, les intendants de police, de justice et de finances, souvent dénommés commissaires de partis pour l'exécution des ordres du roi, dit M. de Sainte-Suzanne, étaient donc les représentants directs de la royauté. Richelieu les créa à titre permanent en 1635, et ils eurent pour « mission d'affirmer l'autorité royale, de consolider l'unité nationale en établissant la centralisation administrative. » Les intendants, aux termes de leur brevet, devaient « empêcher l'oppression des faibles par la violence des puissants. »

Sans doute, plus d'un intendant n'accomplit pas sa tâche toujours dans ce sens et il y eut des exemples d'oppression, comme il s'en produit partou où le pouvoir est remis entre les mains d'un seul; mais c'était au nom du roi qu'on parlait, et chaque ordre était comme un coup de pioche donné dans le vieil édifice féodal, qui s'écroulait. La tâche des intendants fut rude; ils avaient contre eux le peuple, qui ne les comprenait pas assez, la magistrature, la noblesse, le clergé et les gens d'armes, qui les comprenaient trop. Quoi qu'il en soit, et en dépit des haines qu'ils soulevèrent, « les intendants remplirent leurs devoirs avec honneur, « dit avec raison l'auteur dont nous analysons le travail intéressant, et l'histoire dégagée des passions envieuses et jalouses qui, sous tous les régimes et dans tous les temps, dénigrent ceux qui ont le périlleux honneur de commander, l'histoire impartiale leur rendra justice.

Par ce qui précède, analyse et citations, on voit quel est le ton et le but de la publication dont nous nous occupons. C'est un résumé historique concis et complet de l'intendance; c'est un juste hommage rendu au

Digitized by Google

courage, à l'habileté, au dévouement de ces hommes qui ont organisé la plupart de nos institutions publiques, édifié nos principaux monuments, tracé nos grandes routes, encouragé le commerce et l'industrie, patronné les arts et les sciences en prenant une part active aux travaux des sociétés savantes et artistiques de leurs provinces. Et cependant ils sont oubliés, les Barillon, les de Bouville, les Pomereux, les Fenard, les d'Aube, les de La Galaizière, les Boucherat et tant d'autres. Un seul a vu son nom honoré, Tourny, à qui Bordeaux a élevé une statue.

M. de Sainte-Suzanne termine son étude par une liste générale et des plus curieuses des intendants de police, justice et finances depuis 1635 jusqu'à 1789. Cette liste ou nomenclature biographique donne les noms âges, nominations, titres et armes de chaque personnage par lettre alphabétique ; c'est un document très-curieux et des plus utiles à consulter pour les hommes en quête de renseignements authentiques.

Administrateur lui-même depuis de longues années, homme d'étude et homme pratique, M. le baron de Sainte-Suzanne peut s'appliquer ce qu'il dit de l'administrateur. « Il doit joindre à la connaissance des hommes la pratique des affaires. Cette double aptitude est nécessaire. Sans la connaissance des hommes l'administrateur n'est qu'un employé incapable de direction, comme sans la pratique des affaires, il ne peut être un homme politique influent. »

A entendre la profession de foi de M. de Sainte-Suzanne, on serait tenté de le croire absolu dans ses théories sur l'administration et partisan du principe de l'obéissance passive, entière, aveugle, de la part des administrateurs, suivant tous une règle invariable de conduite. Il n'en est rien ; écoutons ses dernières paroles : « Les idées systématiques sont incompatibles avec le devoir administratif, car, sauf le respect des grands principes qui sont immuables, la manière d'administrer doit varier, suivant les circonstances, suivant le temps, le lieu et les hommes. »

E. M. DE LYDEN.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 novembre 1869.

Ceux qui, dans les affaires présentes, peuvent garder le calme et la sérénité de l'esprit, doivent éprouver de grands contentements intérieurs ; ils assistent à un spectacle plus intéressant encore que terrible ; ils voient l'apparition successive et régulière de tous les phénomènes qu'entraîne toujours avec lui le retour imprévu de la liberté ; ils voient aussi les conceptions et les idées se classer suivant un ordre naturel, avec un certain tumulte, les plus creuses et les plus basses se mettre à leur rang ; les plus nobles prendre rapidement leur niveau. Le gouvernement supporte les conséquences des fautes qu'il a commises; l'opinion publique ne se préserve qu'avec peine des entraînements auxquels elle a toujours cédé. Il y a lutte entre les éléments divers dont toute société se compose et qui sont peut-être plus accusés chez nous qu'en aucun autre pays. Toutefois, il est à remarquer que, parmi les excès dont nous sommes témoins, quelques-uns, jusqu'à présent, n'avaient osé se produire que dans les périodes les plus troublées de notre histoire, au lendemain de quelque révolution, alors que le pouvoir de la veille avait disparu et que le pouvoir du lendemain n'était pas encore installé. Aujourd'hui, l'utopie violente et agressive n'a plus les mêmes pudeurs qu'autrefois ; elle se croit autorisée à relever la tête en face même des pouvoirs établis, à la faveur des libertés qu'elle tient de leur libre initiative. Cette audace révèle ou la plus grande faiblesse ou la plus grande force dans le gouvernement. Si c'est par faiblesse, parce qu'il ne se sent pas en état d'user de compression, que le gouvernement supporte qu'on discute librement et au grand jour le moyen de le renverser, on peut s'étonner qu'il soit encore debout. Ses ennemis, pour être plus à l'aise et plus près de la réalisation de leurs plans, auraient dû commencer par le renverser ; après la déroute de l'ennemi, ils auraient été plus libres de délibérer sur le partage du butin. S'ils n'ont point suivi cette règle logique et naturelle, c'est probablement parce qu'ils ont trouvé plus difficile de renverser le gouvernement que de l'insulter

Digitized by Google

et que, pour eux, la menace a été la compensation de l'impuissance. On ne s'amuse à jeter des pierres à un obstacle que lorsqu'on se sent incapable de le briser. De son côté, le gouvernement, s'il était faible, userait de rigueurs envers ses ennemis ; il essayerait de les accabler par l'application des lois dont il s'est armé ; il tomberait dans ces écarts de répression et d'arbitraire où sont tombés, avant lui, les régimes que nos précédentes révolutions ont emportés. S'il est calme, tolérant, dédaigneux, c'est qu'il sent en lui une force particulière et toute nouvelle. Il possède en effet le grand antidote du mal révolutionnaire, le spécifique souverain que n'avaient pas encore découvert les deux gouvernements auxquels il a succédé : le suffrage universel.

Il n'en est pas moins vrai que nous sommes dans la crise périodique que notre pays subit tous les quinze ans. Si les phénomènes sont moins alarmants, ils n'en sont pas moins faciles à reconnaître. Les choses se passent exactement comme en 1830 et comme en 1848, à cette différence près cependant que le pouvoir est encore debout, et que c'est lui qui a déterminé la crise. Il n'était nullement question, en effet, de faire une révolution, lorsqu'au 19 janvier 1867, l'Empire eut l'idée de modifier les conditions de son existence. Les hommes qui s'agitent tant aujourd'hui étaient bien tranquilles ; avec une résignation qui aurait pu durer encore bien longtemps, ils attendaient l'heure des représailles. Le gouvernement les a tirés de leur repos en leur offrant des armes pour le combattre ; il leur a rendu généreusement la liberté de la presse, le droit de réunion, le droit d'interpellation, tous les droits et toutes les libertés avec lesquels on le disait incompatible. Surpris d'abord et pleins de méfiance, les adversaires de l'Empire ont nié la liberté qu'on leur donnait; s'appuyant sur certaines réserves que le gouvernement avait eu le tort d'introduire dans les nouvelles lois, ils pensaient ou tout au moins ils disaient qu'on leur tendait un piége. Bientôt ils s'aguerrirent et ils furent étonnés eux-mêmes d'avoir en leur possession des instruments d'attaque dont ils ne s'étaient pas eux-mêmes emparés. Ils en usèrent d'abord avec prudence ; bientôt on les vit manier les libertés bénévolement restituées avec la même hardiesse que si elles eussent été arrachées par la force ; les divers partis opposés à l'Empire, ayant fait alliance, usèrent des droits acquis pour en solliciter et pour en obtenir de plus étendus. Peu à peu, ils arrivèrent à un état voisin du parlementarisme ; en moins de deux années le pouvoir s'était imposé à lui-même de tels changements qu'il en était méconnaissable. C'est alors que l'on vit sortir courageusement de leurs retraites les plus violents adversaires de l'Empire, ceux chez qui le souvenir du 2 décembre ne s'était pas éteint. Comme quelques-uns étaient encore en exil, d'autres en prison, et qu'il voulait les avoir tous devant lui, le gouvernement impérial proclama une nouvelle amnistie. Ce nouveau trait de hardiesse éleva la crise à son paroxysme. Trompés par le mirage des tolérances que l'on avait pour eux, les hommes de la révolution eurent une singulière illusion ; ils pensèrent que le pays les réclamait, que l'Empire avait fait son temps, et que toutes les facilités qu'ils avaient, soit pour rentrer en France, soit pour fonder des journaux ou des pamphlets, étaient conquises par eux. L'histoire dira qu'ils y étaient aussi étrangers

Digitized by Google

que le soldat en congé est étranger à la victoire que remporte son régiment.

Néanmoins, on les vit prendre possession des postes conquis et s'y prélasser avec des airs superbes. Au bout de peu de temps, ils avaient complétement oublié par quelle série de faits ils étaient là; ils se crurent les maîtres de la situation et, naturellement, ils se mirent à se quereller entre eux. Plus le gouvernement montrait de tolérance, plus leur illusion devenait complète et plus ils se faisaient la guerre les uns aux autres, sans s'apercevoir une seule fois que le pays restait étranger à leurs discordes et tout à fait hostile à leurs projets. La révolution suivait son cours. Elle rentra bientôt dans cette période prévue où les popularités de la première heure s'effacent et sont rejetées avec dédain; cette phase correspond à celle qu vit, en 1848, les promoteurs de la révolution préférés à des individualités d'un ordre secondaire, mais d'une nuance plus tranchée. M. Gambetta et M. Bancel après avoir eu, au mois de juin, une popularité analogue à celle dont jouit Lamartine de février en avril 1848, se voient disgrâciés de la populace; et, s'ils étaient à élire dans les circonscriptions de Paris, ils seraient mis de côté pour des ennemis encore plus irréconciliables qu'ils ne le sont eux-mêmes. C'est le moment où les clubs élèvent la voix et affichent des prétentions dominatrices; on serait déjà dans la rue, si la rue était praticable. Ne pouvant, d'ailleurs, y descendre et ne sachant pas trop ce qu'ils iraient y chercher, les meneurs font leurs manifestations traditionnelles sur le papier. On a des journées comme en 1848; mais ce sont des manifestations.

Après avoir eu la journée du 24 février, où la République a été proclamée, non à l'Hôtel de Ville, mais dans les clubs, nous avons eu les journées du 26 octobre, du 2 novembre, comme on avait, il y a vingt ans, les journées du 15 mai, du 24 juin 1848 et du 13 juin 1849. On voit que si les caractères du mal sont les mêmes, ils ont, en 1869, beaucoup moins de gravité qu'en 1848. Ce qui complète l'illusion, c'est de voir les mêmes hommes s'acharner les uns contre les autres et pousser l'illusion du succès jusqu'à se disputer le pouvoir qu'ils n'ont pas. Ceux qui semblent dominer aujourd'hui dans la république imaginaire sont les mêmes qui essayèrent de jeter bas le gouvernement provisoire : c'est la nuance, Raspail, Barbès et Blanqui cherchant à éteindre la nuance Crémieux Lamartine, Garnier-Pagès. Ne faut-il pas que la république ait son cours?

Ne perdons pas de vue cependant que toute cette parodie se concentre dans un coin de la France, et que, pendant que les immunités électorales laissent un libre cours à ces fantaisies révolutionnaires, la nation poursuit tranquillement le cours de ses destinées; l'Empereur chasse à Compiègne, les ministres sont dans leurs hôtels, se réunissent en conseil, contresignent des décrets. Il n'y a rien de changé, rien d'ébranlé dans un gouvernement que son origine met au-dessus des manœuvres républicaines et de qui l'on peut tout obtenir par les voies légales et constitutionnelles.

Il n'y a donc pas lieu de trop s'alarmer de la nouvelle épreuve électorale que le radicalisme nous prépare. Ce sera sans doute la dernière que le gouvernement et le pays auront à traverser. Il n'y a pas grand plaisir à suivre cette phase de la maladie dont nous souffrons; on y voit des

Digitized by Google

choses tristes, et l'on s'y heurte à des hommes dont l'aspect n'a rien de réjouissant. C'est tout à fait l'envers de la liberté qui apparaît par les déchirures du socialisme. Il faut néanmoins surmonter ces répugnances, et ne point fermer nos yeux ni nos oreilles au spectacle attristant des réunions publiques. C'est là que l'on voit la liberté opérer elle-même ses cures merveilleuses, et porter ses ravages dans les rangs des socialistes. Elle fait sortir de leurs bouches assez de menaces, assez de sottises pour détourner d'eux les honnêtes gens; il n'y a ni juges, ni procureurs, ni gendarmes qui vaillent; la liberté est le grand remède; elle a plus fait jusqu'à présent pour l'Empire que toutes les lois répressives du pouvoir personnel n'avaient fait en dix-huit ans; elle a montré ses ennemis dans leur vrai jour. Au mois de mai dernier, le mouvement électoral avait pris à Paris, et dans quelques centres importants, une allure menaçante; on voyait des majorités considérables se grouper autour de personnalités évidemment hostiles au régime actuel; le suffrage universel, cependant, ne s'était pas égaré sur des personnalités sans mérite. Les élections les plus tranchées ont été celles de M. Gambetta, de M. Bancel, de M. Raspail. L'ensemble des élections avait un caractère évidemment hostile au pouvoir personnel; il indiquait la nécessité de le faire cesser au plus vite. Il a cessé en effet; par les transformations radicales indiquées dans le message du 12 juillet, et confirmées par le sénatus-consulte du 10 septembre, nous sommes entrés en possession de tous les articles du programme libéral. C'est là précisément ce qui a exaspéré les républicains radicaux; ils ont profité de ce que le gouvernement avait prorogé la Chambre pour s'exalter entre eux; dans le but de mieux renverser la Constitution, ils se sont récriés contre un acte qu'il leur a plu de trouver inconstitutionnel. Mettant de côté toute logique, ils ont irrité les électeurs contre leurs députés, qui n'avaient pas su enfoncer les portes du Corps législatif; à force de crier, ils ont élevé le diapason des clubs, et l'opposition ouvrière organisée dans les faubourgs, dédaignant les irréconciliables, est allée chercher les « insermentés. » Pour trouver cette combinaison des insermentés, il a fallu se creuser l'esprit longtemps; elle n'est pas d'une simplicité antique. Si nous avons bien compris le plan de la démocratie radicale, il consiste à déposer dans l'urne des bulletins blancs sur lesquels, suivant la circonscription où l'on se trouvera, il faudra lire le nom d'un candidat convenu d'avance, et qui aura refusé de prêter serment. Pour la 3e circonscription, ce sera Ledru-Rollin, pour la 4e, Barbès, et pour la 8e, Félix Pyat. On peut encore, si l'on veut, inscrire ces noms sur des bulletins de vote; mais, dans ce cas, ces bulletins inconstitutionnels seront annulés; au dépouillement, on les déchirera sans plus de façon, et les électeurs qui les auront déposés n'auront pas même la satisfaction de pouvoir se compter. En un mot, il ne s'agit pas d'une élection, mais d'une démonstration; seulement la démonstration ne sera guère apparente que par le petit nombre de voix qu'obtiendront les candidats élus.

On fait figurer parmi les insermentés un personnage qui n'a rien de commun avec les trois notabilités républicaines auxquelles on l'accole; mais qui n'en est pas moins l'objet des plus vifs enthousiasmes populaires. On s'est fort engoué dans les faubourgs, sans trop savoir pourquoi, de

Digitized by Google

M. Henri Rochefort ; il est, de ceux qui sont mis en avant, le candidat auquel l'opposition radicale paraît le plus tenir. On connaît les aventures de cet ancien vaudevilliste ; il doit à son caractère frondeur un succès qui semblait d'abord ne pas devoir dépasser la mesure ordinaire de ceux que l'on obtient chez nous avec de l'esprit et de la verve. Mais on a commis l'imprudence de persécuter un peu ce journaliste ; on l'a tellement surchargé d'amendes et de prison qu'il s'est sauvé à l'étranger d'un air menaçant qui en a imposé aux badauds de la démocratie. Il a eu l'art de se rendre plus intéressant en fuyant la prison que d'autres en s'y faisant enfermer. De Bruxelles, où il s'était exilé, M. Rochefort entretenait des relations avec ses électeurs au moyen d'un journal, et lorsque vinrent les élections générales de mai, il empêcha M. Jules Favre d'être nommé au premier tour de scrutin. Lui-même, il échoua ; mais avec quatorze mille voix. M. Gambetta, en optant pour Marseille, laisse vacante la circonscription la plus incendiaire de Paris, M. Rochefort accourt, ou plutôt on l'appelle, car il n'a quitté qu'à regret sa douce retraite de Belgique. Il avait peut-être le secret espoir que l'autorité, se souvenant à propos qu'il avait quatre mois de prison à faire pour coups et blessures sur la personne d'un imprimeur, ne lui laisserait point franchir la frontière. D'autres que lui, sans doute, caressaient sans l'avouer cette espérance. Il y avait, en effet, dans la première circonscription, deux concurrents qui comptaient bien tirer parti de l'éloignement de M. Rochefort pour se faire élire ; c'était un ancien fouriériste bien connu dans les réunions publiques et un jeune avocat plein de verve. Les uns et les autres avaient compté sans l'autorité, qui décidément n'arrête jamais à propos ; elle a bien constaté l'identité du contumace à la frontière belge, mais elle l'a laissé passer. Le pire est que, pendant les quelques heures prises par le commissaire de police pour ses constatations, la nouvelle de l'arrestation de M. Rochefort ayant été apportée dans une réunion où il était attendu, ses deux concurrents ont vu éclater pour lui un tel enthousiasme qu'ils ont respectueusement retiré leur candidature. Le lendemain, ils apprenaient qu'il n'y avait point d'arrestation, mais le tour était joué : M. Rochefort restait seul maître du terrain.

Il est, depuis quelques jours, le héros de toutes les saturnales démocratiques ; le peuple s'exalte pour lui et lui fait connaître tous les inconvénients de la popularité. Il donne la mesure du degré d'enthousiasme qu'il aurait atteint si le pouvoir était venu ajouter une nouvelle persécution à l'auréole de cet enfant chéri des faubourgs. Pour conserver une popularité si peu justifiée par ses antécédents politiques, il se met entièrement à la discrétion du peuple ; il n'y a pas de servilité qu'il ne subisse. N'ayant à aucun degré le don de l'éloquence avec lequel on remue les masses et qui sert quelquefois à modifier leurs idées, le candidat de la 1re circonscription rachète ce défaut par toutes les condescendances imaginables. Non-seulement, il sollicite un mandat impératif, s'engageant à ne jamais rien entreprendre, à ne jamais parler, à ne jamais voter, sans avoir pris l'avis de ses électeurs, mais encore il adhère à toutes les idées saugrenues que l'on débite en sa présence. Mais, pendant qu'il gagnait les bonnes grâces de la populace, M. Rochefort baissait notoirement

Digitized by Google

dans l'estime des hommes de bon sens, qui ne le croient point assez sot pour avoir l'intention de tenir tous les engagements qu'il a pris. D'un autre côté, quelques démocrates commençaient à revenir un peu sur son compte ; il s'en est trouvé qui se sont montrés prêts à lui susciter une candidature rivale. Nous ne savons pas au juste où ils en sont de leurs projets. Ce détail, du reste, intéresse assez peu ceux qui, comme nous, n'entrent point dans les démêlés de la démocratie radicale et font aussi peu de cas d'un candidat que d'un autre, alors que tous les deux pensen pouvoir atteindre leur but en dehors des voies légales. Ce n'est pas à dire pour cela que nous soyons le moins du monde effrayé des projets que l'on concerte dans les clubs de la démocratie; nous avons encore assez de confiance dans l'opinion publique pour ne pas trop nous effaroucher des menaces que l'on y profère contre l'ordre public et contre les institutions impériales. Nous sommes loin de penser que l'on va bientôt supprimer la propriété, livrer le capital au pillage, élever les locataires au rang de propriétaires des immeubles qu'ils habitent, ne plus payer d'impôts, supprimer le budget des cultes et le budget de l'armée, confier le gouvernement à des gens sans aveu et faire justice sommaire de toutes les résistances. Nous disons qu'il eût été bien dommage que de si belles théories ne se fissent point jour, et que jamais on n'aurait trouvé un moyen plus sûr de consolider les institutions qui ont précisément pour mission de protéger tout ce que les amateurs de révolutions sociales se proposent d'abolir. Le gouvernement aurait eu grand tort d'étouffer la voix de ces apôtres ; il se serait privé de toutes les adhésions que doit lui attirer infailliblement la répugnance qu'ils inspirent. Il ne vient jamais plus de clients à une compagnie d'assurances que lorsque l'on voit éclater une longue suite de sinistres.

Il serait bien désirable aussi que, devant la propagande anarchique qui s'étend sur les quatre circonscriptions vacantes de Paris, les honnêtes gens formassent une ligue. Tout ce qu'ils aiment, tout ce qu'ils honorent est menacé. La liberté surtout nous semble courir de grands périls si on laisse le gouvernement actuel aux prises avec la révolution; ceux qui n'ont pas plus de goût pour l'anarchie que pour la dictature doivent se hâter d'intervenir. Nous savons bien qu'ils n'y sont pas encouragés par les procédés dont le gouvernement a usé à leur égard; à d'autres époques, il a combattu ces hommes dont le concours aujourd'hui lui serait si utile. Nous voulons parler des anciens parlementaires que l'on a si impitoyablement repoussés du scrutin et traités en ennemis. Ils venaient offrir un concours loyal au Gouvernement, lui prêter serment avec l'intention de le tenir, et n'apportaient au Corps législatif d'autre opposition que celle que provoquaient ses résistances au développement des libertés publiques. A force de les combattre, on les a découragés, et maintenant, en laissant l'Empire seul en tête-à-tête avec la démagogie, ils pensent entrer dans ses vues et lui faire plaisir. C'est ainsi que l'on explique l'éloignement des parlementaires de la lutte ardente qui se poursuit. Il est possible que le Gouvernement mérite qu'ils ne s'y mêlent point, mais le Gouvernement n'est pas seul en question. Il faut considérer d'ailleurs que, s'il a combattu des hommes qui venaient à lui de bonne foi, il leur a donné, dans ces der-

Digitized by Google

niers temps, de grandes satisfactions; il est arrivé à ce progrès qu'ils sollicitaient et dont tous les actes de leur vie publique réclamaient énergiquement la réalisation. Ce qui leur déplaisait dans l'Empire, c'est le pouvoir personnel, qui s'est aboli lui-même; maintenant, sans avoir au grand complet l'assortiment de toutes les libertés parlementaires, ils en ont, du moins, d'essentielles, qu'il importe de conserver. Il ne s'agit point, d'ailleurs, de faire campagne pour des principes politiques; les dangers qui surgissent exposent la moralité publique à de tristes échecs; il est urgent que tous les honnêtes gens, sans distinction de partis, forment une ligue salutaire contre l'envahissement des doctrines perverses. La presse libérale a déjà donné l'exemple de cet accord; elle profite de ce que l'autorité a la sagesse de ne pas intervenir pour combattre les offenses faites à la morale publique et les hérésies des démagogues; c'est elle qui se charge d'arracher leurs masques à ces faux réformateurs et de les appeler de leurs vrais noms. On voit ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, des polémistes de nuance opposée charger avec ensemble contre les charlatans des Folies-Belleville et du boulevard de Clichy; il y en a dont le gouvernement est tout surpris de voir les articles reproduits dans les feuilles les plus dévouées. Ce sont là les avantages de la liberté; l'Empire en tire un assezgrand profit pour n'être jamais plus tenté de recourir au système de la répression.

Ce concours spontané des journaux ne laisse pas que d'exercer une grande influence sur l'opinion publique ; elle stimule le zèle des électeurs, et même, dans une certaine mesure, celui des candidats. Tout fait espérer que, pendant les derniers jours de la période électorale, lorsque le bruit des clubs se sera éteint, le corps électoral trouvera devant lui d'autres hommes que les quatre insermentés qu'on lui présente. Il a déjà, dans la quatrième circonscription, en regard de M. Barbès, un homme d'un vrai talent et du plus pur libéralisme ; c'est M. Allou. Il tient un rang distingué dans le barreau de Paris. Sa profession de foi, sans montrer en M. Allou un admirateur des institutions impériales, nous dit très haut que son opposition ne sortira jamais des voies constitutionnelles ; elle accepte la ligne de M. Ernest Picard, qu'il est précisément question de remplacer. Un ancien membre du gouvernement provisoire se porte dans la troisième circonscription contre son ancien collègue, M. Ledru-Rollin; c'est M. Crémieux. M. Crémieux prête le serment que M. Ledru-Rollin refuse; il a donc sur son rival l'incontestable avantage de pouvoir profiter des voix qui lui seront données. On annonce aussi dans cette même circonscription M. Pouyer-Quertier, que des intérêts spéciaux poussent à venir solliciter les voix de Paris, et qui ne peut manquer de réunir, en effet, toutes celles que recruteront, dans le quartier le plus commerçant, les défenseurs du travail national. Dans la première circonscription, on avait songé à opposer M. Edouard Laboulaye à M. Rochefort : mais les hésitations de ce candidat, plusieurs fois vaincu dans le scrutin, ne laissent guère espérer qu'il voudra tenter de nouveau le sort. Les sollicitations dont M. Carnot a été l'objet ont eu un meilleur résultat; on peut donc espérer que l'autorité de ce nom sera suffisante pour enlever à M. Rochefort ses chances de succès. On n'a pas encore trouvé de rival sérieux à M. Félix Pyat dans

Digitized by Google

la huitième circonscription, celle-là même que M. Jules Simon a laissée vacante pour donner la préférence à la ville de Bordeaux. Ce qu'il faudrait, et ce qui, nous le pouvons espérer, va se produire, ce serait que l'on se mît d'accord pour arrêter une liste de quatre députés que la presse tout entière défendrait, non plus au nom de tel ou tel parti politique, mais au nom des intérêts sociaux menacés par les programmes des insermentés. Rien n'empêche, du reste, que l'élection se fasse sur le terrain du serment politique ; si l'opinion publique est dans ce courant, il n'y a pas de raison pour l'en détourner. L'abolition du serment électoral est une des réformes qui nous semblent tout à fait en situation, et que le gouvernement n'a guère plus de raison de refuser que certaines autres. Il y sera plutôt encouragé par une manifestation légale que par les moyens comminatoires et mal définis que les groupes démocratiques essayent d'employer. Pour montrer que l'on est ennemi du serment, il y a autre chose à faire que de le refuser; il faut le prêter d'abord, pour avoir ensuite le droit de le combattre. Cette tactique est celle de M. Crémieux, qui sans doute n'a pas, pour les institutions de l'Empire, plus de sympathie que M. Ledru-Rollin. Il a dit dans une réunion publique qu'il prêterait serment pour être mieux en position de le faire supprimer. C'est le langage d'un homme politique, qui n'aime pas plus à jouer avec sa parole qu'à transiger avec sa conscience ; s'il est bien loin de M. Ledru-Rollin, qui pense pouvoir rétablir la république en tâchant de violer les lois de l'Empire, il est dans les idées qui ont cours en ce moment en France, et qui sont les seules compatibles avec le règne du suffrage universel.

Dans le trouble de nos crises électorales, nous laissons passer inaperçus des actes d'un intérêt moins palpitant, mais tout aussi réel pour l'avenir du pays. Profitant des loisirs que lui fait sa tolérance envers les agitateurs des réunions publiques et les extravagances de quelques écrivains sans autorité, le gouvernement vaque à des soins plus utiles. Le ministre des finances vient, à la suite d'un rapport dont les conclusions ont été approuvées par l'Empereur, de saisir le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, de la question monétaire. Les travaux de M. de Parieu, de M. Alfred Darimon, de M. Charles Le Touzé, ont familiarisé les lecteurs de la *Revue* avec cette question qui, comme le dit avec tant de vérité M. Magne, préoccupe à juste titre les savants et les hommes d'Etat de tous les pays civilisés. On se rappelle que nos collaborateurs insistaient sur un double point : ils demandaient l'abrogation de la loi de germinal an XI, et par conséquent du système des deux étalons, lequel n'est pas seulement un non-sens économique, mais qui n'a plus de raison d'être depuis la convention du 21 décembre 1865, consacrant le billonnage de la monnaie divisionnaire d'argent. Nos savants collaborateurs demandaient aussi que l'on créât une pièce d'or de 25 francs équivalant à la livre anglaise et à la monnaie correspondante américaine. Cette innovation avait pour but de faciliter l'union monétaire avec les deux plus grandes nations commerçantes du globe : l'Angleterre et les Etats-Unis. Dans son rapport, le ministre des finances déclare « que la création de ce nouveau type, qui n'entraînerait aucune refonte des monnaies actuelles, ne causerait aucuns frais au Trésor, et pourrait nous rapprocher des usages

Digitized by Google

de certains pays, a été généralement peu contestée. » On peut donc espérer que les promoteurs de la réforme auront gain de cause sur un point important. C'est plutôt sur la question de savoir s'il faut abandonner l'étalon d'argent que M. le ministre des finances veut faire porter l'examen du conseil supérieur.

L'enquête faite en 1868 auprès des trésoriers payeurs généraux et des chambres de commerce, n'avait laissé aucun doute ; elle avait montré que les populations ne répugnaient nullement à ce que notre système monétaire reposât désormais uniquement sur la base de l'étalon d'or unique. Nous ne voyons néanmoins aucun inconvénient à ce que l'enquête soit poussée plus loin, surtout si elle est faite sans parti pris et avec une entière impartialité. Le ministre des finances a résolu de s'entourer des lumières des hommes pratiques. Il ne doit pas oublier, cependant, que c'est la France qui a convié les nations commerçantes à se rallier à l'idée d'une monnaie internationale, et qu'il serait indigne d'elle d'entraver par des hésitations rétrospective un mouvement qui a pris un développement considérable.

Le gouvernement se prépare par d'autres mesures à se présenter devant les Chambres. Il règne une grande activité en ce moment dans les ministères et dans le conseil d'État. La machine administrative broie des masses de projets de loi, aligne des quantités de rapports. Il ne paraît pas que M. Bourbeau ait été très-heureux avec son projet de constituer, dans les facultés, une chaire d'économie politique. Les membres du conseil d'Etat ne paraissent pas admettre que l'on puisse créer la chaire avant d'avoir créé la science. D'aucuns même sont d'avis que ce ne sera jamais une science. Le successeur de M. Duruy a mis la plus grande énergie à défendre sa thèse ; on dit que, s'il n'a pas réussi à faire entrer ses idées dans les têtes un peu endurcies de son auditoire, il lui a du moins prouvé que nos assemblées politiques venaient d'acquérir un orateur. D'autres discussions soutenues par M. Bourbeau ont établi ce même fait ; il a trouvé d'excellentes raisons à donner, sous une forme irréprochable, en faveur de l'enseignement obligatoire ; autre innovation dont le conseil d'Etat ne se montre pas fort épris et qui, avant d'avoir eu M. Bourbeau pour défenseur, avait échoué entre les mains de M. Duruy. On assure qu'entre les ministres et le conseil d'Etat, l'accord sera plus facile à établir sur les questions de l'ordre administratif. Cependant la réforme qui a trait à l'élection des maires n'est pas non plus unanimement acceptée ; on y voudrait glisser quelques-unes de ces réticences au moyen desquelles on a jusqu'à présent détruit l'économie de la plupart des mesures libérales. Ceux qui ne voudraient point modifier sur ce point la Constitution, prétendent que, dans l'état actuel des choses, les maires sont toujours pris au sein du conseil municipal ; sur 32,000 communes, on en cite tout au plus 800 où cette règle n'est pas observée. Ce qui est bien convenu, dans tous les cas, c'est que le pouvoir exécutif ne renonce pas au droit de nommer lui-même les magistrats municipaux. Dans le conseil d'Etat, on incline à vouloir que si, en principe, le gouvernement doit choisir le maire dans le conseil, il y ait des cas où il en soit dispensé. On ne peut

Digitized by Google

se défendre, en voyant se produire toutes ces réserves et ces nombreuses mesures de prudence, de la crainte de voir le gouvernement trop en retard sur la marche de l'opinion. Il est forcément retenu dans les voies libérales où il s'est assez résolûment engagé par les hommes dont il s'est entouré jadis avec la pensée d'en faire les auxiliaires du pouvoir personnel. Ces conseillers, ces maîtres des requêtes, tous ces fonctionnaires qui participent au travail préparatoire des lois, se voient tout d'un coup placés en face d'un pouvoir parlementaire. On ne peut pas attendre d'eux qu'ils le poussent en avant alors qu'ils ont été dressés à une continuelle résistance. Ce n'est pas que nous demandions le renouvellement du conseil d'Etat; ce sera bien assez d'obtenir, si nous l'obtenons, que l'Empereur se sépare de son vieux personnel ministériel. Quand il se verra devant des ministres nouveaux, le conseil d'Etat sera moins porté à se montrer réactionnaire; dans tous les cas, il ne sera pas armé de l'argument qui lui sert aujourd'hui sans doute devant les ministres anciens : ces tendances que nous avons, nous les partagions avec vous ; c'est vous qui avez changé.

En France, on a le défaut de changer trop facilement ses opinions politiques ou de n'en pas vouloir changer du tout; ce n'est point le défaut des Anglais. Parmi ceux qui ont passé du camp libéral au camp des conservateurs, on cite lord Derby, dont l'Angleterre porte le deuil récent. Lord Derby était entré aux Communes comme député libéral du bourg de Stockbridge, et plus tard comme député libéral de Preston. Il fit partie, avec lord Grey, d'un ministère réformateur. Après avoir, en qualité de secrétaire des colonies, proposé le bill pour l'émancipation des esclaves, lord Derby fut arrêté sur la question de l'église d'Irlande et refusa de suivre ses amis. A partir de ce moment, il devint conservateur aussi facilement que, chez nous, quelques-uns se font libéraux; avec cette différence, cependant, que la transformation de lord Derby lui fit perdre le pouvoir, tandis que la conversion de certains de nos personnages ministériels arrive juste à propos pour les y maintenir. Lorsque Robert Peel arriva aux affaires avec les tories, il fit des offres au comte Derby, qui les repoussa; son changement d'opinions datait de 1834; il n'accepta de portefeuille des mains des conservateurs qu'en 1841. Il ne s'appelait pas encore lord Derby, mais simplement M. Stanley et siégeait aux Communes. Il ne fut pas plus fidèle aux peelistes qu'il ne l'avait été aux libéraux; mais, cette fois, ce furent les peelistes qui changèrent; leur chef avait fait, sur les questions économiques, une volte-face que le comte Derby ne voulut pas imiter. Il s'éloigna pour jamais de sir Robert Peel et devint, dans la Chambre haute, le chef reconnu et la plus brillante personnification du parti conservateur, après la mort de lord Bentinck. M. Disraéli, dans la Chambre basse, représentait exactement les mêmes idées et les mêmes principes. Voilà l'homme que l'Angleterre vient de perdre : il laisse une réputation d'homme politique presque égale à celle qu'a laissée, avant lui, lord Palmerston. Il est certain qu'il est une des gloires de l'Angleterre et que nul ne sut allier mieux que lui la fermeté des principes avec la noble désinvolture qu'un gentilhomme anglais sait apporter dans sa conduite. La grande fortune du comte Derby, sa haute lignée, le mettaient en dehors

Digitized by Google

des ambitions vulgaires ; il traitait les choses de la politique avec plus de raideur que lord Palmerston, mais avec non moins d'élégance. Nous n'avons pas chez nous ces types-là; ils tiennent aux mœurs particulières de nos voisins, chez qui l'amour de la liberté est le lot de la noblesse plus encore que celui du peuple. Sans vouloir déprécier nos hommes d'Etat, on peut dire qu'il leur manque cette hauteur de caractère qui est le mérite dominant des grandes personnalités politiques de l'Angleterre. C'est le caractère plus encore que le talent qui donne l'autorité et qui sert à modérer les impatiences d'une nation turbulente. Nos voisins ne sauraient donner trop de regrets au comte Derby; ils perdent en lui le dernier représentant de ce parti aristocratique, dont le prestige tend à décroître, et un *nobleman* qui emporte en mourant l'estime de ceux-là mêmes qui l'avaient le plus vivement combattu. La mort leur a pris aussi, à peu de jours d'intervalle, l'honorable M. Peabody, qui avait aspiré à un autre genre de gloire. Avec cette patience et ce génie des affaires qui est particulier à la race britannique, M. Peabody avait porté le chiffre de sa fortune à un total fabuleux ; il avait réalisé le rêve enchanté des trésors inépuisables. Il les employait à des bonnes œuvres et n'avait d'autre souci que de faire participer à sa fortune les pauvres et les malheureux. La reine a fait ramener les restes de M. Peabody en Amérique sur un vaisseau de l'Etat. De son vivant, le bienfaisant nabab avait refusé tous les honneurs; il se croyait assez bien payé du bien qu'il faisait par la satisfaction intérieure qu'il trouvait à le faire.

Nous avons vu aussi, ces jours derniers, une vie précieuse mise en danger par un de ces accidents imprévus auxquels n'échappent point les tempéraments les plus robustes. Il y en a peu sur les trônes d'Europe qui aient meilleure apparence que le roi d'Italie. Il n'a fallu qu'un subit refroidissement pris au retour de la chasse pour mettre l'Italie entière en émoi, et la jeter dans les angoisses qui accompagnent toujours un changement de règne. La forte constitution de Victor Emmanuel a victorieusement lutté contre les atteintes d'une pneumonie ; au moment où les dépêches de San Rossore nous apportaient les bulletins les plus alarmants, alors que tous les membres de la famille royale, accourus de toutes parts, entouraient le lit du malade, et que l'Eglise, déposant ses colères, avait permis à un prêtre d'apporter ses dernières bénédictions au fils expirant de Charles-Albert, une heureuse réaction s'est produite. La mort vaincue a déserté ce chevet, et l'Italie s'est sentie rassurée. On a pu voir cependant, dans les passagères alarmes de cette crise, que la succession au trône de la péninsule se serait faite dans le plus grand calme. Humbert se serait assis le plus tranquillement du monde sur le trône de Victor Emmanuel, sans qu'il vînt à l'esprit d'aucun parti de s'opposer à cette prise de possession. Tous les pays ne sont pas faits comme le nôtre ; en Prusse, en Autriche, en Angleterre, la royauté, placée en dehors des institutions, ne subit aucune des vicissitudes auxquelles on la voit exposée dans d'autres pays ; elle est pour ainsi dire continue, et les fanatiques de république n'ont rien à attendre de la mort du souverain pour la réalisation de

Digitized by Google

leurs espérances. Dans peu de jours, l'Italie va reprendre son activité politique, les chambres vont s'ouvrir, et la lutte recommencer de plus belle entre les partisans du ministère et ses adversaires. Il faut bien le dire, ces antagonismes n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire; sans doute, il est difficile, quand la prospérité d'une nation nous tient à cœur, de ne pas lui souhaiter les hommes qui sont le mieux faits pour la lui donner. Mais le temps est passé où les petites divisions intestines de l'Italie nous occupaient presque autant que les nôtres, et où l'on voyait nos journaux faire campagne en faveur de tel ou tel cabinet. Ce qui nous touche le plus en ce moment, c'est la situation financière de la péninsule, non-seulement parce que nos capitaux y sont engagés, mais aussi parce qu'aujourd'hui c'est du bon état de ses finances que dépend son avenir. Nous serons heureux et rassurés en France lorsque nous verrons les Italiens faire tranquillement leur ménage. Ils ont fait preuve de courage et d'énergie; le moment est venu pour eux de faire preuve de sens pratique.

Sur ce point, la royauté, à laquelle ils viennent de prodiguer de nouvelles marques de respect, leur donne un bon exemple. Elle pense que, si elle accomplit ses devoirs envers la nation, et si elle la conduit au but de ses destinées, elle aura une part suffisante de gloire; voilà pourquoi la famille royale d'Italie résiste aux séductions de la couronne d'Espagne qu'une partie des Cortès a voulu placer sur la tête du jeune duc de Gênes. De ce refus, il résulte que l'Espagne est encore à la recherche d'un souverain, et que la division commence à se mettre parmi les hommes qui, depuis un an, font l'intérim de la royauté. L'amiral Topete, un des héros du pronunciamiento de Cadix, s'obstine à vouloir donner sa démission; ce qui montre que les progressistes et les libéraux qui avaient fourni les éléments du gouvernement provisoire veulent rompre leur pacte. Le plus étonnant dans la situation de l'Espagne, c'est qu'ayant des tendances monarchiques aussi prononcées, elle ait pu, depuis un an, ne pas aller chercher pour nouveau roi un prince de sang espagnol. Il faudra bien qu'elle en vienne là.

Le gouvernement prussien vient de donner un successeur au regretté comte de Goltz; c'est le baron de Werther, qui remplissait déjà les fonctions d'ambassadeur près la cour de Vienne. Il n'est pas indifférent de remarquer que le choix du cabinet de Berlin s'est arrêté sur le baron de Werther; c'est entre Paris, Vienne et Berlin que s'est concentré le débat diplomatique relatif à la dernière crise; M. de Werther se trouve être un des trois personnages qui y ont pris part et qui ont le plus contribué à son apaisement. Il y a donc lieu de penser que cette considération a été d'un poids décisif dans la préférence dont il a été l'objet. On pense qu'il a l'esprit assez conciliant pour prévenir de nouveaux froissements et faire accepter à Paris la politique de Berlin. Il a fourni ses preuves d'habileté en Autriche, non pas en essayant de prévenir, en 1866, un éclat inévitable et depuis longtemps attendu, mais en contribuant, pour sa bonne part, à abréger la guerre. A Vienne, même après la guerre, les adversaires

Digitized by Google

les plus ardents de la politique prussienne s'accordaient à rendre justice à la modération de son caractère et à l'équité de son jugement. Les débuts du baron de Werther dans la diplomatie remontent à l'époque où son père était ambassadeur de Prusse à Paris, ce qui nous reporte au temps de la Restauration. Aujourd'hui, le baron Charles de Werther a soixante ans. On lui connaît de beaux états de service. Il a été secrétaire à Munich, à La Haye, à Londres, et est revenu à Paris en 1840; il y resta quelque temps comme chargé d'affaires et fut en relations avec nos plus grandes notabilités politiques de ce temps-là, avec M. Guizot et avec M. Thiers. Sa destinée lui fait retrouver en France, en 1869, sinon les mêmes hommes, du moins à peu près le même régime qui était en vigueur en 1840. Depuis lors, le baron de Werther occupa les postes de ministre plénipotentiaire en Suisse, à Athènes, à Copenhague, à Saint-Pétersbourg et à Vienne. Il ne faut pas oublier qu'il est un des négociateurs du traité de Prague et que, dans sa nouvelle position, il ne sera pas moins exposé que dans celle qu'il abandonne à le voir quelquefois mis en discussion. Le gouvernement impérial ne doit point regretter d'avoir à traiter avec un homme de ce caractère et de cette valeur. Il aura, du moins, devant lui un homme sérieux, tout à fait à l'abri de certains petits accidents de la vie parisienne, dont tous les diplomates ne savent pas assez se préserver.

Il nous reste à peine assez d'espace pour signaler les embarras qu'éprouve l'Autriche à comprimer les troubles de Cattaro. Les montagnards insurgés tiennent tête aux régiments envoyés pour les contenir; ils défont l'infanterie, la cavalerie et même l'artillerie. Leurs voisins du Montenegro, un instant soupçonnés de vouloir leur porter secours, ont gardé jusqu'à présent la neutralité; les Turcs, du reste, surveillent leurs frontières et font bonne garde pour que le territoire ottoman ne soit point violé : un moment on les on a vus disposés à laisser les troupes autrichiennes traverser leur territoire pour aller combattre les rebelles; mais cette condescendance ne serait peut-être pas vue d'un bon œil par d'autres cabinets que la Porte a intérêt à ménager; les généraux autrichiens feront mieux assurément de se ravitailler par mer. Pendant que ce petit drame marche à son dénoûment dans les défilés de la Dalmatie, l'empereur François-Joseph reçoit, à Constantinople, l'hospitalité du sultan et se prépare lui aussi à honorer de sa présence l'inauguration du canal de Suez. Nous ne sommes, du reste, éloignés que de peu de jours de cette cérémonie à laquelle le sultan, après quelques hésitations, a résolu de ne pas assister. Le Khédive aurait peut-être lieu d'être satisfait si la détermination prise par son suzerain n'avait pour lui la plus menaçante signification. Il interpréterait mal sa pensée s'il croyait qu'en ne venant pas présider l'inauguration, le sultan veut lui en laisser tout l'honneur. Le pacha insoumis serait plutôt dans le vrai en se trouvant indigne de recevoir la visite du chef des croyants, qui ne veut pas venir, par sa présence, donner une approbation tacite à la conduite de son vassal. Il recule aussi devant la dure nécessité de le rappeler, comme il le devrait faire en venant visiter le pachalick, au sentiment de ses devoirs et au respect des

Digitized by Google

traités. Dans tous les cas, la conduite du sultan est des plus modérées; il montre une patience que d'autres souverains à sa place n'eussent point imitée et qui est une sorte d'hommage rendu aux augustes personnages que l'inauguration de l'isthme de Suez attire en Orient.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Dans notre dernière revue, nous recommandions aux impatients le calme et la prudence, aux gens raisonnables, l'abstention absolue ; les événements qui se sont produits nous donnent aujourd'hui mille fois raison. Nos prévisions les plus sombres sont complétement dépassées; et cependant, s'il est un fait étrange à constater, à expliquer, c'est assurément la fermeté relative dont la Bourse de Paris a fait preuve pendant cette quinzaine où tant d'incidents ont jeté dans les esprits le trouble et la crainte. L'impression mauvaise sous laquelle on est resté ne s'effacera pas facilement, et il est à craindre qu'elle n'exerce une fâcheuse influence sur la marche générale des affaires.

Ce serait faire injure au plus vulgaire bon sens que d'attribuer à l'intervention des détenteurs de capitaux la solidité relative du marché, la résistance des cours à la pression des faits, pression qu'augmente encore l'acharnement d'une spéculation à la baisse qui escompte audacieusement les embarras de l'avenir,

La vérité est qu'il existe des intérêts considérables condamnés à la hausse ; les émissions ~~en cours, celles qui se préparent,~~ permettent d'affirmer que c'est à leurs efforts intéressés et à des moyens de pure spéculation qu'il faut seulement attribuer cette bonne tenue du marché; la situation générale ne la justifie nullement.

A l'intérieur nous marchons à des complications qui ne sont en définitive que la conséquence naturelle de la marche des choses et de la trans-

Digitized by Google

formation laborieuse qui s'opère dans notre système gouvernemental ; les difficultés du présent, celles qu'il est permis d'entrevoir dans l'avenir, entretiennent et propagent l'inquiétude, et rendent impossible une reprise sérieuse des affaires. Les choses resteront en cet état de malaise et d'incertitude jusqu'à la réunion des chambres, jusqu'au jour enfin où il sera possible de se rendre exactement compte de la situation vraie du gouvernement vis-à-vis du pays, de la portée du programme politique qu'on se propose de présenter au corps législatif, jusqu'au jour où on pourra mieux apprécier la force et les moyens du parti révolutionnaire condamné, par ses propres exagérations, à tenter une aventure à la chambre ou dans la rue ; jusque-là les affaires resteront à la Bourse ce qu'elles sont aujourd'hui, dangereuses, restreintes aux opérations au jour le jour que seuls les casse-cous de la spéculation savent oser entreprendre.

La pénurie du trésor espagnol devient chaque jour plus grande, et les difficultés s'accumulent au point qu'on ne peut plus apercevoir les moyens qui pourraient être utilement appliqués pour conjurer la crise terrible qui menace l'Espagne.

En Italie, la nouvelle soudaine de la maladie grave qui avait frappé le roi Victor-Emmanuel est venue brutalement réveiller les inquiétudes des gouvernements, les espérances du parti révolutionnaire, et jeter l'alarme parmi les nombreux porteurs français de fonds italiens. Nous saurons bientôt si le choc de cette nouvelle a réellement compromis le succès de l'emprunt italien lancé dans le public sous le patronage de la Société générale, qui est décidément aujourd'hui le banquier officiel des gouvernements dans l'embarras.

En Autriche, l'insurrection Dalmate, un instant inquiétante, semble perdre de sa gravité. C'est un épisode de cette inextricable question d'Orient, destinée à troubler plus d'une fois encore le repos des chefs d'État et la quiétude des capitalistes. Les péripéties de la lutte des troupes autrichiennes contre les insurgés ont contribué puissamment à resserrer le mouvement des affaires aussi bien sur les places allemandes que sur le marché de Paris ; l'insurrection paraît dominée pour le moment, mais l'attention de la spéculation reste tournée de ce côté. Le temps seul engourdira les anxiétés que cette alerte est venue éveiller — Cet incident n'a pas été étranger non plus aux retards et aux difficultés qu'ont subies les négociations de l'emprunt ottoman.

Aujourd'hui, l'opération est, dit-on, conclue; elle serait prochainement présentée au public, sous le patronage du Comptoir d'escompte. MM. Erlanger et Bischoffsheim seraient au nombre des contractants. Cet emprunt est du nombre, bien restreint aujourd'hui, de ceux qu'on peut sans crainte recommander aux capitalistes.

Il existe donc une foule d'excellentes raisons pour le public de persister dans une abstention prudente vis-a-vis des nouvelles émissions, vis-à-vis des valeurs étrangères, vis-à-vis des valeurs françaises de pure spéculation. Il y aurait danger à se charger de valeurs autres que des valeurs de placement ayant depuis longtemps fait leurs preuves.

La Rente française, quoique largement à son prix, pourrait seule s'éle-

Digitized by Google

ver encore en raison même des défiances du capital. Contraint à chercher un emploi, mais redoutant les engagements de longue haleine et les opérations industrielles à long terme, il fait acte de prudence en se réfugiant dans la Rente française qui, dans les moments de crise comme celle que nous traversons, offre seule aux capitaux la sécurité dont ils ont besoin.

Il fut un temps, aujourd'hui éloigné, où les actions du Crédit foncier de France malgré leur très-haut prix, pouvaient ainsi que la Rente être considérées comme une valeur de repos, parfaitement sûre, à l'abri des atteintes de la spéculation, et capable de faire face aux vicissitudes des commotions politiques. Serrée dans les profonds portefeuilles des grandes fortunes, enrichie de dividendes dont le développement régulier des affaires sociales semblait être la source intarissable, l'action du Crédit foncier, jouissait du meilleur crédit, profitait de tous les priviléges du titre nominatif, sans éprouver aucun de ses inconvénients. Aujourd'hui la situation n'est plus la même, l'action du Crédit foncier est devenue l'instrument d'une ardente spéculation; l'augmentation de son capital aux yeux de beaucoup de gens peu sensés, doit être le point de départ d'une campagne de hausse qui s'appuierait uniquement sur le mouvement de transformation des titres anciens contre les titres nouveaux, la chose est possible, et si elle se réalise elle sera très-regrettable ; car, selon beaucoup de bons esprits , qui voient les choses comme elles sont, l'augmentation du capital du Crédit foncier doit au contraire être le point de départ d'un mouvement qui ramènera peu à peu les actioons à un prix plus en rapport avec la valeur vraie qu'assigne désormais au Crédit foncier la marche naturelle des affaires sociales par suite des modifications apportées aux statuts, à l'époque de l'augmentation du capital.

Il y a eu à la dernière liquidation de fin de mois d'assez importantes livraisons de titres : sont-ce des spéculateurs habiles qui se liquident, sont-ce au contraire des porteurs qui, après bien des années de fidélité et de prospérité, se séparent de titres qu'ils considèrent comme arrivés à l'apogée de leur fortune? Voilà ce qu'on ne saurait exactement dire, mais on peut constater chaque mois d'importantes livraisons, et cela suffit pour éveiller l'attention du petit porteur et de la spéculation. Il est difficile de parler du Crédit foncier, sans rien dire du Crédit agricole, son enfant terrible; nous attendrons la publication mensuelle des bilans du Crédit foncier pour nous occuper sérieusement de ces deux institutions, dont la prospérité est liée à tant de grands intérêts publics et privés.

ESMOND DE POZAR.

LPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Impr. de Dubuisson et Cᵉ rue Coq-Héron, 5

Digitized by Google

HOMMES D'ÉTAT

ET

JURISCONSULTES ANGLAIS

LORD CAMDEN

The lives of the lord-chancellors of England, by John lord CAMPBELL. — *The history of England, by lord* STANHOPE. — *The life of William Pitt, by lord* STANHOPE. — *Court and cabinets of George III, by the duke of* BUCKINGHAM and CHANDOS.

Nous voici en présence d'une figure plus noble et en même temps plus sympathique que celle de lord Thurlow, dont nous avons naguère placé le portrait sous les yeux de nos lecteurs[1]. Lord Camden, dont nous allons nous occuper aujourd'hui, appartient, bien plus que Thurlow, à la grande lignée de ces juriscon-

1 Voir la *Revue*, livraison du 15 février 1869, 2e série, t. LXVII, p. 634.

Digitized by Google

nérée de 1770, les ombres de ces barons qui arrachèrent la grande sultes anglais dont les plaidoiries ou les décisions n'ont pas moins contribué que les actes du Parlement à fonder et à consolider les libertés nationales. Il a laissé des traces durables de son passage dans le barreau, dans la magistrature et au pouvoir. Comme magistrat, il a rendu une des plus célèbres décisions sur lesquelles repose encore aujourd'hui la liberté individuelle en Angleterre. Comme ministre et membre d'un cabinet responsable, il a contribué à faire triompher les droits du jury en matière de presse; droits que, dans sa jeunesse, il avait été appelé à défendre comme avocat. Sa vie privée a été tout à la fois celle d'un homme aimable et d'un homme de bien ; et sa vie politique, en dépit de quelques taches que nous aurons l'occasion de relever en passant, a été, dans son ensemble, un rare modèle de dignité, d'élévation, de fidélité aux principes, aux amitiés et aux engagements.

I

Charles Pratt (c'est le nom sous lequel lord Camden entra dans la vie) était originaire d'une famille établie depuis longtemps dans le comté Devonshire, sur la côte méridionale de l'Angleterre. Son père, sir John Pratt, avocat distingué sous Guillaume III et sous la reine Anne, avait représenté le bourg de Midhurst dans la Chambre des communes. Il appartenait au parti whig. Il entra, comme juge, à la Cour du banc du roi, puis il en devint le président (chief-justice) à la mort de lord Macclesfield, en 1718. John Pratt, qui s'était marié deux fois, avait une famille nombreuse. Charles, celui de ses enfants dont nous allons raconter la vie, était né de sa seconde femme et n'était que son troisième fils. Il n'avait pas plus de dix ans lorsqu'il perdit son père. Sa modeste part de patrimoine pouvait à peine payer les frais de son éducation. Il eut le bonheur d'entrer comme boursier au célèbre collége d'Eton. Là, il se rencontra avec un autre écolier dont le nom devait un jour remplir le monde : William Pitt, plus tard comte de Chatham. Les deux condisciples commencèrent à former une amitié que l'âge devait consolider, et qui exerça une influence considérable sur la carrière de lord Camden. A la même époque, le collége d'Eton comptait parmi ses élèves plusieurs autres fils de l'aristocratie ou de la *gentry* anglaise, destinés à parvenir à la célébrité : entre autres lord Lyttleton, un de ceux auxquels on a cru pouvoir attribuer les lettres de Junius, et Horace Walpole, le fils du fameux ministre, le cor-

Digitized by Google

respondant de Mme du Deffand, et l'auteur des *Mémoires sur le règne de George II et sur le règne de George III.*

Du collége d'Eton, Charles Pratt passa à l'Université de Cambridge. C'était en octobre 1731. Il se destinait, dès cette époque, au barreau. Il s'était déjà fait inscrire à Inner-Temple, un des quatre *inns* qui ont, en Angleterre, le privilége de conférer le titre d'avocat [1]. Aussi, à Cambridge, négligeait-il un peu les mathématiques qui, on ne l'ignore pas, sont en grand honneur dans cette célèbre université. Il s'occupait de compléter ses études littéraires et, en même temps, il commençait à porter son attention sur les questions juridiques et constitutionnelles. En 1735, il quittait l'Université, pourvu du diplôme de bachelier ès arts, et commençait son droit. Au terme réglementaire, c'est-à-dire au bout de trois ans, il était reçu avocat.

Ses débuts, comme ceux de lord Thurlow, furent difficiles. Il avait compté, pour se faire bien venir des plaideurs et des juges, sur les souvenirs que son père avait pu laisser dans magistrature. Mais plus de quinze ans s'étaient écoulés depuis la mort de John Pratt. L'ancien *chief-justice* de la Cour du banc de la reine, malgré la haute position à laquelle il était arrivé, n'était pas un de ces hommes qui laissent une trace éclatante partout où ils passent. Charles Pratt ne tarda pas à s'apercevoir que le nom de son père était une recommandation insuffisante. Il n'avait pas l'esprit d'intrigue qui conquiert les hautes protections ou qui parfois même y supplée. Il exerça donc pendant huit ou neuf ans la triste et rebutante profession d'avocat sans causes. Profondément découragé, il allait entrer dans les ordres et se réfugier dans quelque cure ou quelque vicariat perdu au fond d'un comté quelconque. Toutefois, avant de prendre cette résolution, il crut devoir en faire part à l'un des chefs du barreau d'alors, à Henley, plus tard chancelier d'Angleterre, sous le nom de lord Northington. Henley fut pris de sympathie pour le jeune avocat; il l'engagea à persévérer encore pendant un an, et dans l'intervalle il saisit l'occasion de le prendre pour son second dans une cause importante. Au moment de plaider cette affaire, Henley se trouva subitement indisposé. Pratt ne sut jamais si cette indisposition inattendue avait été bien sérieuse, et si le grand avocat n'avait pas tout simplement usé d'un petit subterfuge pour obliger délicatement son jeune confrère en lui fournissant l'occasion de montrer ce qu'il pouvait valoir. Pratt plaida l'affaire; il eut du succès; et bientôt les causes lui vinrent en nombre suffisant pour le faire renoncer à toute visée ecclésiastique.

[1] Voir la biographie de lord Thurlow, 28 février 1869.

Digitized by Google

C'est en 1752 que Pratt se trouva, pour la première fois, appelé à plaider une cause politique. La liberté de la presse, en Angleterre, à cette époque, était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Les journaux étaient continuellement poursuivis. Les poursuites, bien entendu, avaient lieu devant le jury. Mais les droits du jury en matière de presse étaient, dans une certaine mesure, contestés par le gouvernement et ses légistes. Voici sur quoi portait le litige. Tout le monde était d'accord pour reconnaître que le jury devait décider du point de fait et la Cour du point de droit. Mais où finissait le point de fait? Où commençait le point de droit? Là était la question. Selon les légistes gouvernementaux, tout le rôle du jury devait se borner à déclarer si l'accusé était ou n'était pas l'auteur de l'écrit poursuivi à titre de *libelle*. Quant à la question de savoir si l'écrit lui-même était ou n'était pas un *libelle;* c'était une question de droit, dont la solution appartenait à la Cour. Si cette théorie avait prévalu définitivement, il est clair que le sort de la presse aurait été entre les mains de la magistrature, et non pas du jury. On aurait fait traduire en justice l'auteur de l'écrit le plus inoffensif; on aurait simplement fait constater par le jury que l'écrit était bien de celui auquel on l'attribuait; puis on aurait fait décider par la Cour que ce décret avait le caractère d'un libelle. Chose étrange, cette inadmissible théorie était acceptée, soutenue, défendue, dans l'Angleterre du dix-huitième siècle, par des jurisconsultes éminents, tels que lord Mansfield. Elle était mise en pratique par les grandes cours du royaume. Elle avait du reste un résultat qu'il eût été facile de prévoir. Toutes les fois qu'un jury voulait acquitter l'auteur d'un écrit poursuivi à titre de *libelle*, ne pouvant pas se prononcer sur la criminalité de l'écrit, il niait, fût-ce contre l'évidence, que cet écrit eût pour auteur l'accusé. C'est ce qui arriva dans la première affaire de presse plaidée par Charles Pratt. Il défendit les droits du jury. L'attorney-général, sir Dudley Ryder, les contesta. La Cour ne les admit pas; et le jury, voulant à tout prix faire acquitter l'accusé, rendit tout simplement un verdict de *not guilty* (non coupable), devant lequel les magistrats n'eurent qu'à s'incliner.

A partir de ce moment, Pratt fut très-recherché comme avocat d'affaires politiques. Les procès de presse et les procès électoraux lui venaient en foule. Sans être attaché dès cette époque à un parti politique, il était considéré comme un libéral et se liait peu à peu avec les chefs les plus importants du parti whig, parmi lesquels il avait retrouvé son ancien condisciple d'Eton, William Pitt.

En 1757, les amis de Pratt étaient au ministère. William Pitt forma sa première administration. Il disposa du poste d'attorney-général en

Digitized by Google

faveur de Pratt, malgré les réclamations d'un autre avocat d'un rare mérite, sir Charles Yorke, qui, se trouvant solicitor-general depuis quelques mois, croyait avoir des titres à monter au poste d'attorney-general. Ce Charles Yorke, avec des talents oratoires et littéraires tout à fait supérieurs, était appelé à une bien malheureuse destinée. Fils d'un ancien chancelier d'Angleterre, il semblait devoir remplir un jour avec éclat le poste qu'avait occupé son père. Sa carrière fut plus d'une fois entravée par des causes diverses. Enfin, dans un jour de faiblesse, désespérant d'arriver avec ses amis politiques et par leur appui à la haute situation qu'il avait rêvée, il accepta le poste de lord chancelier dans un ministère qui ne représentait pas ses opinions politiques et dont il avait été l'éloquent adversaire. Il ne put supporter ni le silence glacial de ses anciens amis, ni les reproches qu'il s'adressait à lui-même. Trois jours ne s'étaient pas écoulés depuis sa nomination, lorsqu'il se donna la mort; on trouva sur une table, à côté de lui, le grand sceau du royaume, cet objet fatal de sa longue et ardente convoitise.

En 1757, Charles Yorke n'était pas encore lassé et découragé par les mécomptes de sa carrière. Après s'être plaint assez vivement des arrangements pris par Pitt, il accepta de servir comme second sous Charles Pratt. Ce dernier, peu de temps après sa nomination au poste d'attorney-general, se fit envoyer dans la Chambre des communes par le bourg-pourri de Downton. Vers la même époque, il contracta avec une riche héritière une union qui se trouva être fort heureuse. Dans la Chambre des communes, il ne marqua point comme orateur. C'est à peine si l'on trouve son nom dans les rapports parlementaires de l'époque. En revanche, il joua un rôle important, comme jurisconsulte de la Couronne, dans les grands procès de l'époque. Il se trouva chargé de diriger plusieurs poursuites contre la presse. C'était une épreuve dangereuse pour l'avocat libéral devenu conseiller légal du gouvernement. Pratt s'en tira tout à fait à son honneur. On ne le vit pas, comme tant d'autres, déserter au pouvoir les principes qu'il avait défendus dans l'opposition. Il sut allier, dans une juste mesure, le respect des devoirs de sa charge avec la fidélité aux opinions qui avaient été celles de sa jeunesse et qui devaient être celles de sa vie tout entière. Ce fut lui qui porta la parole dans le procès du docteur Hensey, accusé d'avoir correspondu avec les ennemis du royaume. Il s'acquitta de sa tâche avec modération et dignité. Hensey fut condamné, mais le ministère lui accorda d'abord une commutation de peine et ensuite sa grâce complète. Ce fut encore Pratt qui di-

Digitized by Google

rigea les poursuites contre un docteur Shibbeare, auteur d'une *Lettre au peuple anglais*, qui était un appel direct à l'insurrection. Ce procès, comme le précédent, fut plaidé devant la cour du Banc-du-Roi, présidée alors par lord Mansfield. Ce dernier, comme nous l'avons dit plus haut, était partisan de la théorie qui restreignait les droit du jury en matière de presse. L'attorney-general n'en persista pas mois à défendre, sur ce point, la doctrine libérale ; mais il ne parvint pas à la faire sanctionner par la cour. Enfin, Charles Pratt dut porter la parole dans une affaire d'un tout autre ordre, qui eut, à cette époque, un grand retentissement. Il s'agissait d'une accusation d'assassinat contre un pair d'Angleterre, lord Ferrers. La cause fut portée devant la Chambre des lords. Charles Pratt et Charles Yorke soutinrent l'accusation. Lord Ferrers fut condamné.

La mort de George II et l'avénement de George III, en 1760, amenèrent bientôt un changement dans la direction de la politique anglaise. William Pitt ne quitta pas immédiatement le ministère. Mais bientôt il s'aperçut que son influence était plus que contre-balancée par celle d'un nouveau secrétaire d'Etat qu'on lui avait imposé. Lord Bute (c'était le nom de ce personnage) jouissait de toute la confiance de la princesse douairière de Galles, mère du nouveau roi. On médisait beaucoup de son intimité avec cette princesse. Bientôt il devint souverainement influent et souverainement impopulaire. Pitt, dégoûté et découragé, donna sa démission en 1761. Charles Pratt ne crut pas devoir suivre son illustre ami dans la retraite. Il n'avait pas joué jusque-là un rôle politique bien important. Le gouvernement d'ailleurs n'affichait pas ouvertement un changement de principes. La plupart des membres de l'ancien ministère étaient restés aux affaires. Pratt fit comme eux. Toutefois, pressentant qu'il ne tarderait pas à se trouver dans une situation délicate, en présence de la politique nouvelle à laquelle le cabinet se laissait peu à peu entraîner, il saisit la première occasion d'échanger son emploi d'attorney-general contre des fonctions moins militantes. Le poste de président de la Cour des Plaids communs vint à se trouver vacant par la mort du *chief-justice* Willis. On proposa la place à Pratt. Il accepta. La Cour des Plaids communs était peut-être celle devant laquelle venaient le moins d'affaires politiques. Pratt pouvait donc se considérer comme placé désormais en dehors des luttes et des passions du jour. C'est précisément à ce moment, c'est dans ce poste, que la fortune allait lui fournir l'occasion de devenir, en peu de jours, l'un des les hommes les plus populaires des trois royaumes, et d'associer indissolublement son nom à la cause de la liberté individuelle.

Digitized by Google

II

Le samedi 10 avril 1763, dans la matinée, des agents du ministère de l'intérieur se présentaient dans une maison de Londres pour y procéder à une perquisition et à une arrestation. Il s'agissait d'une affaire de presse. Depuis près d'un an, paraissait, tous les huit jours, une feuille intitulée le *North Briton*, dans laquelle lord Bute et ses collègues étaient l'objet des plus violentes attaques. Le quarante-cinquième numéro de ce journal venait d'être publié ; il déversait l'outrage et le mépris sur le discours prononcé par la Couronne à la clôture de la session, et dans lequel le gouvernement se félicitait d'avoir terminé la guerre de Sept-Ans par une paix honorable et glorieuse. Toutefois, strict observateur des règles constitutionnelles, le *North Briton* faisait retomber toute la responsabilité de ce document, non pas sur le roi, mais sur ses conseillers seulement. Les ministres perdirent patience. Ils attribuaient, non sans raison, la rédaction et la publication du journal qui leur faisait une guerre si acharnée à un personnage fort peu recommandable : John Wilkes, fils d'un riche brasseur de Londres, qui, après avoir dissipé une grande partie de son patrimoine dans les plus tristes débauches, avait sollicité du gouvernement un emploi lucratif, et n'ayant pu l'obtenir, s'était jeté dans l'opposition la plus ardente. Ils voulurent faire arrêter et traduire en justice l'écrivain dont les attaques les avaient poussés à bout. Mais, dans leur emportement, ils oublièrent les garanties protectrices dont la loi anglaise entoure la liberté individuelle. Wilkes représentait dans le Parlement le bourg d'Aylesbury ; il ne pouvait être mis en arrestation sans l'autorisation de la Chambre des communes, hormis dans certains cas d'une gravité exceptionnelle, spécialement déterminés par la loi. Les ministres passèrent par-dessus cette disposition. Un citoyen anglais, d'après les précédents les plus autorisés, ne pouvait être arrêté qu'en vertu d'un mandat spécialement dirigé contre sa personne ; les ministres, dans leur précipitation, oublièrent encore cette formalité : ils donnèrent tout simplement à leurs agents un mandat général, leur enjoignant d'arrêter « *les auteurs ou imprimeurs du North Briton.* » Par ces violations des formes légales, le gouvernement allait appeler l'intérêt et même la popularité sur un homme qui, par lui-même, en était bien peu digne.

Wilkes, en voyant entrer chez lui les agents chargés de l'arrêter, avait immédiatement fait avertir un de ses amis, avocat, et appar-

Digitized by Google

tenant, comme lui, à l'opposition la plus vive. L'avocat Glyn (c'est ainsi qu'il s'appelait) ne perdit pas de temps non plus. Dès le jour même, il se présenta devant la Cour des Plaids communs, et demanda à sir Charles Pratt un *writ d'habeas corpus*, c'est-à-dire une ordonnance enjoignant aux agents du ministère de l'intérieur de faire comparaître John Wilkes devant la Cour, à la première audience. Le *writ* fut accordé sans difficulté, mais le rédacteur du *North Briton* n'était déjà plus entre les mains des agents du ministère de l'intérieur. Ceux-ci l'avaient immédiatement conduit à la Cour de Londres. Le lendemain était un dimanche. Glyn ne pouvait plus agir. Mais le lundi, à l'ouverture de l'audience, il se présentait de nouveau devant le *chief-justice* de la Cour des Plaids communs, et se faisait délivrer un nouveau *writ d'habeas corpus* adressé, cette fois, au lieutenant de la Tour. Celui-ci n'avait qu'à s'incliner. Dès le mardi, Wilkes fut amené devant la Cour des Plaids communs.

Le bruit de cette arrestation et des circonstances dont elle était entourée s'était promptement répandu dans Londres. L'irritation était générale. On oubliait l'indignité du personnage qui se trouvait en cause, pour ne songer qu'à la violation des garanties sur lesquelles reposent, en Angleterre, la liberté du citoyen et l'inviolabilité de son foyer. Le ministère était d'ailleurs l'objet d'une si vive antipathie, qu'on était disposé à ne voir que ses torts et à oublier ceux de ses adversaires. Lorsque Wilkes comparut, le mardi 3 mai, devant sir Charles Pratt, sa cause semblait être devenue celle du pays lui-même contre un gouvernement impopulaire et décrié. L'avocat Glyn plaida la nullité de l'arrestation de son ami en se fondant sur trois motifs : 1° Absence de dépositions sous serment, pouvant servir de base à l'accusation dirigée contre Wilkes; 2° Absence de citations du libelle incriminé ; 3° Privilége de Wilkes comme membre du Parlement. Il avait négligé, comme on le voit, de poser la question des mandats généraux, qui était pourtant capitale dans l'espèce. La Cour mit la cause en délibéré, et ne prononça son arrêt que le vendredi suivant. Les deux premiers motifs invoqués pour l'annulation de l'arrestation furent écartés. Le troisième fut admis à l'unanimité. La mise en liberté de Wilkes fut immédiatement ordonnée. La foule qui entourait Westminster-Hall accueillit par des démonstrations non équivoques de joie cette décision judiciaire, qui est restée célèbre dans l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre. Wilkes était devenu en quelques jours l'homme le plus populaire des trois royaumes ; mais il y avait quelqu'un qui ne l'était guère moins que lui, c'était sir Charles Pratt.

Wilkes ne se contenta pas de ce premier succès. Son arrestation

Digitized by Google

étant illégale, il avait droit à une réparation du préjudice qu'elle lui avait causé. Il intenta une action en dommages et intérêts à lord Halifax, le secrétaire d'Etat qui avait signé le mandat illégal. La cause fut encore portée devant la Cour des Plaids communs. Sir Charles Pratt dirigea les débats de cette affaire avec une autorité et en même temps une impartialité qui furent remarquées. L'allocution qu'il adressa aux jurés, dans cette circonstance, est restée un modèle du genre. Wilkes gagna sa cause. La Cour lui alloua mille livres (25,000 francs) de dommages-intérêts.

Enfin la question des mandats généraux, que Glyn avait omis de soulever, fut portée devant la Cour des Plaids communs, à l'occasion d'autres arrestations arbitraires. Pratt contribua, par ses arrêts, à fixer définitivement la jurisprudence sur ce point. Chaque arrestation faite en vertu d'un mandat général fut annulée, et donna lieu à l'ouverture d'une action en dommages et intérêts. Une affaire du même genre fut portée, à cette époque, devant la Cour du Banc-du-Roi. La question ne fut pas aussi formellement tranchée que devant la Cour des Plaids communs. Toutefois, depuis cette époque, la jurisprudence a été considérée comme fixée, et aucune arrestation n'a plus jamais été faite en vertu d'un mandat général.

Ce fut un des plus beaux moments de la vie de Charles Pratt. En peu de jours, il avait passé de la demi-notoriété à la popularité la plus retentissante. Son nom était dans toutes les bouches. Ses bustes et ses portraits se vendaient dans toute l'Angleterre. Quand un étranger venait à Londres, on le conduisait à Westminster-Hall, à la barre de la cour des Plaids communs, pour lui faire voir le grand *lord-chief justice* Pratt, absolument comme on lui avait fait voir la tour de Londres ou l'Eglise de Saint-Paul. Enfin, le corps municipal de la Cité s'adressait au grand peintre de l'époque, à sir Joshuah Reynolds, pour immortaliser les traits du juge intègre, du magistrat courageux qui avait défendu les libertés anglaises contre un ministère détesté. Ce témoignage de la reconnaissance publique, qui est en même temps un beau morceau de peinture, orne encore aujourd'hui une des salles de Guildhall.

Dès cette époque, Charles Pratt fut considéré comme un des chefs du parti libéral, dont la popularité grandissait de jour en jour et qui, en dépit de la résistance de la cour, ne devait pas tarder à être ramené au pouvoir par la force de l'opinion publique. Déjà le ministère de lord Bute était tombé. Le cabinet Grenville, qui avait continué à peu près la même politique avec un personnel un peu différent, succomba à son tour. L'un des chefs du vieux parti whig, le marquis de Rockingham, de la grande maison des Wentworth, fut chargé de former un cabinet. On était en 1765. Dans les

Digitized by Google

arrangements ministériels qui furent faits à cette époque, il fut impossible de faire une place dans le cabinet à Charles Pratt. Mais on voulut, du moins, lui fournir l'occasion de rentrer dans la vie politique active. Comme président de la cour des Plaids communs, il avait dû quitter la Chambre des communes; mais rien ne l'empêchait de siéger dans la Chambre des lords. On l'éleva à la pairie, sous le titre de baron Camden. Il était là beaucoup mieux à sa place que dans la Chambre basse. Son éloquence grave, noble, peut-être un peu pompeuse, était tout à fait dans le ton de l'endroit. Il eut beaucoup de succès dans le premier discours qu'il prononça. Il s'agissait de la fameu·e question du droit de taxer les colonies, question qui devait provoquer, quelques années plus tard, la révolution américaine. Dans cette occasion, lord Camden se sépara du ministère. Dans la plupart des autres questions, il le défendit; mais en somme, il ne lui prêtait, comme on le voit, qu'un appui indépendant.

L'ancien condisciple de lord Camden, William Pitt, qui se trouvait séparé du gros du parti libéral par des dissentiments personnels plutôt que politiques, n'était pas entré dans la combinaison ministérielle à laquelle lord Rockingham avait présidé. Cette combinaison, sans l'appui du plus grand orateur et du membre le plus populaire de la Chambre des communes, avait peu de chances de durée. Au bout d'un an, elle était usée, et Pitt rentrait triomphalement au pouvoir. C'est à cette époque qu'il commit la maladresse de quitter la Chambre des communes, le théâtre de ses succès, et qu'il prit, en acceptant la pairie, le titre de comte Chatham. Dans le cabinet qu'il forma, il réserva spontanément une place à lord Camden. Celui-ci songeait si peu à entrer au ministère qu'il parcourait en ce moment un des *circuits* de l'Angleterre pour y tenir la session trimestrielle de juillet. Il fut rappelé à Londres pour apprendre qu'on lui avait réservé le poste de lord chancelier. Le grand sceau du royaume lui fut remis dans un conseil de cabinet tenu à Saint-James, le 30 juillet 1766.

III

Les arrangements ministériels pris par lord Chatham dans cette occasion n'étaient pas, en général, très-judicieusement entendus. Plusieurs des choix qu'avait faits le grand orateur ne furent pas ratifiés par l'opinion publique. Celui de lord Camden, toutefois, excita une satisfaction universelle. Le nouveau lord chancelier était seul

Digitized by Google

à se demander si, en effet, il était en état de bien remplir le poste difficile qui venait de lui être confié. Comme président de la cour de chancellerie, il soutint pleinement la réputation qu'il avait acquise à la cour des Plaids communs. Malheureusement, on manque de détails sur les décisions judiciaires qu'il eut l'occasion de rendre à cette époque. Comme président de la Chambre des lords, il ne pouvait que réussir. Il avait précisément toutes les qualités nécessaires pour diriger les débats d'une grave et paisible assemblée. Comme orateur, sa tâche était aisée, tant qu'il eut auprès de lui lord Chatham pour conduire les grandes discussions. Cependant, il intervint plusieurs fois avec bonheur dans les débats. Lord Chatham, au surplus, ne joua pas longtemps un rôle actif dans le ministère qu'il avait formé. Une indisposition, aggravée probablement par les préoccupations politiques, l'éloigna bientôt des affaires. Il resta nominalement membre du cabinet. Mais il finit par cesser peu à peu d'assister au conseil, et quand on venait le ponrsuivre chez lui pour lui parler d'affaires politiques, on le trouvait plongé dans une incurable et profonde mélancolie, et prêtant à peine une attention distraite aux sujets dont on l'entretenait. Le ministère, privé de celui qui avait été chargé de tenir le gouvernail au milieu de la passe difficile dans laquelle le pays était engagé, s'en alla bientôt à la dérive. C'est à cette époque que fut voté, en l'absence de lord Chatham, mais sur la proposition d'un ministère qui se couvrait encore de l'égide de ce grand nom, le fameux droit sur le thé, cause ou, du moins, occasion de la révolte des colonies américaines. Lord Camden n'aperçut probablement pas tout d'abord la gravité de cette mesure; car il la laissa passer sans protestation. Il s'était peu à peu lié très-intimement avec un homme fort aimable, mais fort médiocre, qui était devenu le chef réel du ministère depuis la retraite de lord Chatham et qui allait bientôt en devenir le chef nominal, le duc de Grafton, descendant des Stuarts par un des fils illégitimes de Charles II. L'influence du duc de Grafton, selon toute apparence, ne contribua pas médiocrement à la ligne de conduite que l'ancien président de la cour des Plaids communs suivit, à cette époque, pendant plusieurs années. Sans partager toutes les opinions de ses collègues sur les points les plus importants de la politique du jour, il consentit à rester membre du cabinet. Sans approuver quelques-unes des plus graves mesures que le gouvernement croyait devoir prendre ou proposer aux Chambres, il sembla prêter à ces mesures l'appui de son autorité morale. Il gardait le plus souvent le silence dans la Chambre des Lords. Parfois même, dans les conseils de cabinet, il combattait les mesures mises en délibération. Mais une fois la décision prise, et prise souvent contre son avis, il considérait sa

Digitized by Google

responsabilité comme à couvert. Cette période de sa vie politique marque un obscurcissement de sa réputation naguère si brillante et si pure.

Deux grosses affaires occupèrent principalement le cabinet Grafton : l'affaire de Wilkes et celle des colonies américaines. Le célèbre pamphlétaire, autrefois mis en liberté par une décision de lord Camden, venait de reparaître sur la scène. Il avait vécu pendant plusieurs années sur le continent, à la suite d'un vote de la Chambre des communes qui avait ordonné que le quarante-cinquième numéro du *North Briton* fût brûlé publiquement par la main du bourreau et d'un autre vote qui, en déclarant l'auteur de ce numéro déchu de son privilége de membre de la Chambre, l'avait renvoyé devant les tribunaux pour y être jugé. Le temps ayant passé sur cette affaire, et un nouveau ministère étant arrivé au pouvoir, Wilkes crut pouvoir rentrer sans danger en Angleterre. Aux élections générales de 1768, il se présenta comme candidat aux électeurs de la Cité de Londres. Sa présence réveilla une partie des sympathies populaires qu'il avait autrefois excitées. Néanmoins, il échoua dans la Cité. Mais il était en mesure de se présenter dans une des élections de comtés, ces dernières, en Angleterre, se faisant ordinairement après les élections des bourgs et des cités. Il transporta donc sa candidature dans le comté de Middlesex, c'est-à-dire dans la banlieue de Londres. Depuis longtemps, aucune élection n'avait excité de semblables passions. De graves excès furent commis. La liberté du vote fut violée, non par l'autorité, mais par les partisans de Wilkes. Ceux-ci, qui portaient à leur chapeau une cocarde bleue et le chiffre 45, en mémoire du fameux numéro du *North Briton*, fermaient l'accès du *poll* ou scrutin aux électeurs qui n'avaient pas arboré les mêmes signes de ralliement. L'élection se fit au cri de : *Wilkes et liberté pour toujours*. Le pamphlétaire fut nommé. Peu de jours après, il se constitua prisonnier et vint purger sa contumace devant la Cour du banc du roi, présidée par lord Mansfield. Il fut condamné à un an et dix mois de prison. Ce procès fut encore l'occasion de désordres populaires. Une collision eut lieu entre la troupe et la foule ; un certain nombre de personnes furent blessées.

Immédiatement après l'élection de Wilkes comme député du comté de Middlesex, un conseil de cabinet avait été tenu pour examiner ce qu'il y avait à faire en présence d'un incident de ce genre. Tous les ministres étaient tombés d'accord qu'il y avait lieu de demander à la Chambre l'annulation de l'élection, en se fondant sur ce que Wilkes n'avait pas encore purgé sa contumace, par suite de laquelle il avait été l'objet d'une décision du Parlement qui l'avait

Digitized by Google

mis hors la loi. C'est sur ces entrefaites que l'ancien rédacteur du *North Briton* se décida à se présenter devant la Cour du banc du roi. Le cabinet, de son côté, sur le conseil de lord Camden, résolut d'attendre la décision judiciaire qui interviendrait. Lord Mansfield, ainsi que nous l'avons vu plus haut, prononça contre l'accusé, à la suite du verdict affirmatif du jury, une condamnation à un an et dix mois de prison. Mais en même temps il le releva de la mise hors la loi (*outlawry*) dont il avait été frappé, la décision du Parlement, à cet égard, n'étant fondée que sur sa situation de contumax.

Par suite de cet arrêt, la question de savoir si Wilkes devait être admis comme membre de la Chambre des communes pour le comté de Middlesex devenait très-douteuse. Il se trouvait relevé de l'incapacité légale dont il avait été frappé; mais les actes de violence qui avaient marqué son élection étaient assez graves pour en motiver l'annulation. Légalement, on pouvait exclure Wilkes de la Chambre des communes; politiquement, on eût peut-être mieux fait de l'y laisser siéger. On savait qu'il ne prendrait jamais une grande influence sur ses collègues, tandis qu'en le renvoyant devant les électeurs on était certain d'accroître sa popularité et de soulever de nouveau en sa faveur les passions de la foule. C'est à ce dernier parti qu'on s'arrêta. L'annulation de l'élection de Middlesex, demandée par le ministère, fut prononcée par la Chambre. Cette décision, nous le répétons, était strictement légale. Mais il n'en fut pas de même de la nouvelle décision prise par la Chambre, à la suite d'une seconde élection de Wilkes par le même collége électoral. Cette fois, on ne se contenta pas d'exclure de la Chambre le célèbre pamphlétaire; on y admit son concurrent, le colonel Luttrell, qui n'avait obtenu qu'un nombre insignifiant de voix. Aucune loi, aucun précédent ne légitimaient cette mesure, qui souleva sur les bancs du parti libéral la plus vive et la plus légitime opposition. Lord Camden, nous le savons aujourd'hui par sa correspondance et par les témoignages de plusieurs de ses contemporains, était opposé à la marche adoptée, dans cette occasion, par ses collègues du ministère et par la majorité de la Chambre des communes. Il aurait dû évidemment donner sa démission à cette époque. Il crut faire assez pour sa conscience en s'abstenant désormais d'assister au conseil toutes les fois qu'on y discutait l'affaire de Wilkes. Il dut prendre bientôt le même parti pour la question américaine. La querelle entre les colonies et la métropole s'était envenimée. Une explosion devenait imminente. Toutefois, elle n'avait pas encore éclaté, et il eût été possible de la prévenir en abolissant les taxes dont on avait illégalement frappé les colonies. C'est ce que lord Camden conseillait.

Digitized by Google

Ses sages avis ne furent pas plus suivis dans cette affaire que dans celle de Wilkes.

Lord Camden n'était évidemment plus à sa place dans un cabinet avec lequel il se trouvait en désaccord sur les principales questions du jour. Déjà, quelques-uns de ses amis politiques et privés s'en etaient éloignés. Lord Chatham, après avoir continué pendant quelques années à faire nominalement partie du cabinet, avait fini par donner formellement sa démission. Lord Camden songea un instant à imiter cet exemple. Réflexion faite, il ne crut pas que cette résolution fût nécessaire, ou, du moins, il n'eut pas le courage de la prendre. Son amitié pour le duc de Grafton, peut-être aussi la conviction que sa rupture avec le ministère ne changerait rien à la marche des affaires, le décidèrent à rester. Bref, il capitula avec sa conscience. Pendant deux ans, on le vit, silencieux et réservé, triste au fond, remplissant, avec exactitude et avec impartialité les devoirs de sa charge de président de la Chambre des lords, mais ne prenant aucune part aux débats. Cependant, cette situation bizarre et fausse ne pouvait durer indéfiniment. Elle devait inévitablement cesser le jour où un incident quelconque viendrait mettre subitement en lumière le désaccord profond qui existait entre le lord-chancelier et ses collègues. L'incident, après s'être fait attendre deux ans, éclata enfin.

Le 9 janvier 1770, une scène émouvante se passait dans la Chambre des lords. Les membres de la noble assemblée étaient accourus en plus grand nombre que d'ordinaire pour entendre la voix éloquente qui, depuis plusieurs années, avait cessé de dominer les débats parlementaires. Lord Chatham, à peine remis d'une longue maladie, pâle, amaigri, enveloppé de flanelle de la tête aux pieds, mais soutenu par son énergique volonté et par le sentiment profond des dangers du pays, reparaissait dans la chambre, dès l'ouverture de la session, pour y combattre la politique d'un ministère qu'il avait naguère contribué à former, mais qui, depuis cette époque, avait si complétement dévié des principes qu'il était destiné à représenter. Dans un de ses plus mémorables discours, il passa en revue les principaux actes du cabinet pendant les deux années qui venaient de s'écouler. Il condamna la conduite du cabinet dans l'affaire de l'élection de Wilkes et sa politique oppressive et illégale à l'égard des colonies américaines. L'annulation de l'élection de Wilkes, et surtout son remplacement par le colonel Luttrell, lui paraissaient une violation formelle de la Constitution. Avec cette éloquence saisissante et vigoureuse, mais parfois un peu emphatique qui lui était habituelle, il évoqua, pour les faire paraître devant la pairie dégé-

Digitized by Google

charte à Jean sans Terre, comme Démosthène évoquait autrefois, devant les Athéniens de son temps, les ombres des guerriers morts à Marathon et à Salamine : « Ceux-là étaient des barons de fer, s'écria-t-il, et non pas des barons de soie. Ce ne fut pas pour eux seuls qu'ils arrachèrent au monarque la reconnaissance des droits de leur pays. Les conquêtes qu'ils faisaient, ils les faisaient pour le peuple entier; les libertés qu'ils obtenaient, ils les obtenaient pour les communes comme pour eux. » Il termina par un véritable cri d'alarme en faveur des libertés du pays et de son antique Constitution : « Une brèche a été faite à la Constitution, s'écria-t-il; les portes sont forcées; la place est ouverte au premier assaillant, elle n'est plus défendable. Qu'avons-nous à faire, si ce n'est de nous tenir fermes sur la brèche pour la réparer ou pour périr? »

Lord Mansfield, toujours président de la cour du banc du roi, mais en même temps membre de la Chambre des lords et l'un des défenseurs de la politique du cabinet dans cette assemblée, combattit l'amendement proposé à l'Adresse par lord Chatham. Il crut pouvoir invoquer, en faveur de la décision prise par la Chambre des communes, l'autorité du lord-chancelier. Il fit remarquer que si la décision attaquée avait été aussi inconstitutionnelle qu'on voulait bien le dire, elle n'aurait pas été proposée par un cabinet dans lequel siégeait un jurisconsulte qui avait consacré sa vie à l'étude et à la défense de la Constitution. Pour le coup, lord Camden n'y tint plus. Ses sentiments longtemps comprimés se firent jour. Il se leva, et, au milieu de l'émotion générale, il se sépara solennellement de ses collègues :

Il est vrai, mylords, dit-il, pendant longtemps, pendant trop longtemps peut-être, j'ai assisté avec un mécontentement silencieux aux mesures arbitraires proposées ou soutenues par mes collègues. Mais je manquerais à tous mes devoirs si je gardais plus longtemps un silence de nature à faire illusion sur mes sentiments. Je le déclare hautement, publiquement : mon avis sur la politique du ministère est entièrement conforme à celui de mon noble ami, dont la présence parmi nous ranime nos espérances et nous donne plus de courage pour attaquer le vote inconstitutionnel de la Chambre des communes.

Par leur conduite arbitraire et oppressive, les ministres ont fait perdre, non-seulement au gouvernement de Sa Majesté, mais je dirai presque à Sa Majesté elle-même, l'affection de son peuple. Ce mécontentement général va croissant de jour en jour. Craignez, mylords, craignez, si quelque remède n'est adopté pour obvier à cet état de choses, que le peuple anglais ne prenne lui-même en main la défense de ses droits.

L'amendement proposé par lord Chatham fut repoussé. Mais le

Digitized by Google

discours prononcé par lord Camden avait plus d'importance que le vote rendu par l'assemblée. Le lord chancelier avait été jusqu'à déclarer que si, en sa qualité de juge, il respectait une décision semblable à celle que la Chambre des communes avait prise dans l'affaire de Wilkes, « il se regarderait comme infidèle à son devoir et traître à son pays. » Après une pareille déclaration, il n'avait plus qu'à donner sa démission ou à attendre sa destitution. C'est ce dernier parti qu'il adopta, sur l'avis de ses amis. Le ministère chercha un nouveau chancelier. Pendant huit jours, il ne réussit pas à en trouver un. Les libéraux, ralliés sous la conduite de lord Chatham et du marquis de Rockingham, s'étaient engagés les uns envers les autres à ne point entrer dans le cabinet Grafton. Un seul d'entre eux, sir Charles Yorke, trahit cet engagement. Nous avons vu déjà comment il se punit de cette coupable faiblesse. Il n'avait été lord chancelier que pendant trois jours. Sa mort tragique rouvrit la crise ministérielle un instant suspendue. Le ministère ne parvenait pas à se reconstituer. Il n'avait plus aucun prestige ni aucune autorité. Il finit par succomber, sur la simple proposition faite par lord Rockingham, d'une enquête sur la conduite du gouvernement, proposition soutenue par lord Chatham. Le parti libéral, toutefois, ne recueillit pas la succession qu'il venait d'ouvrir. Avec une partie des éléments de l'ancien ministère, on constitua un cabinet nouveau, qui, sous la direction de lord North, resta treize ans aux affaires. Seulement, lors de la formation de ce cabinet, on ne réussit pas encore à trouver un lord-chancelier. On fut obligé de mettre le grand sceau *en commission*.

Lord Camden, en quittant le sac de laine, laissait les meilleurs et les plus honorables souvenirs. On sait que les fonctions de lord-chancelier sont très-lourdes et très-complexes. La Chambre des lords, qu'il préside, n'est pas seulement une assemblée politique ; elle n'est pas seulement un tribunal exceptionnel pour les accusés d'un certain rang ; elle est aussi le tribunal d'appel le plus élevé de la Grande-Bretagne. Les procès les plus importants jugés par les différentes cours du royaume peuvent revenir devant elle ; et comme un grand nombre de ses membres sont étrangers aux questions de droit, le lord chancelier et les autres lords, qui ont passé par le barreau ou par les fonctions judiciaires, exercent naturellement une grande influence sur les décisions de l'assemblée en cette matière. A l'époque dont nous parlons, la Chambre des lords avait le bonheur de posséder à la fois deux jurisconsultes de premier ordre : lord Camden et lord Mansfield. Adversaires en politique, ils se trouvaient presque toujours d'accord dans les questions de droit pur, et les dé-

Digitized by Google

cisions inspirées à la Chambre des lords par leur double influence ont marqué dans la jurisprudence anglaise.

L'une des causes les plus célèbres que la Chambre eut à juger en appel pendant que lord Camden occupait le sac de laine fut la fameuse affaire Douglas contre Hamilton. Nous avons déjà parlé de ce procès dans notre étude sur lord Thurlow. Les plus grands avocats de l'époque figurèrent dans ce procès : Charles Yorke, Wedderburn (plus tard lord chancelier sous le nom de lord Loughborough) et enfin Thurlow, dont ce fut le premier grand succès. Lord Camden et lord Mansfield se prononcèrent tous les deux en faveur des Douglas, et la majorité de la Chambre des Lords se rangea à leur opinion. Cette décision, toutefois, ne fut pas admise sans difficulté par tout le monde. Cinq membres de la Chambre des Lords rédigèrent, séance tenante, une protestation. Les passions qu'exitait cette affaire, surtout dans le monde aristocratique, se comprennent aisément. Il s'agissait d'une accusation de subtitution d'enfant, qui mettait en présence les deux plus grandes familles de l'Ecosse.

Enfin, lord Camden marqua son passage à la chancellerie par plusieurs réformes législatives, et entr'autres par l'abolition de l'Acte dit de *nullum tempus* qui déclarait qu'on ne pouvait prescrire contre la couronne par aucun délai, si long qu'il fût. On comprend les inconvénients d'une pareille disposition législative, qui autorisait le fisc à venir après des années et des siècles, peut-être, troubler les particuliers par des revendications inattendues. Depuis l'Acte de lord Camden, on peut prescrire contre la couronne par un délai de soixante ans.

IV

Le cabinet de lord North, que tout le monde croyait destiné à une courte existence, vécut treize ans. Pendant treize ans, lord Camden siégea sur les bancs de l'opposition, luttant vigoureusement en faveur des principes qu'il avait défendus pendant toute sa vie, mais tombant parfois dans des accès de découragement en voyant l'inutilité de ses efforts et de ceux que faisaient avec lui ses amis des deux Chambres. Il soutint le bill présenté par lord Chatham pour casser la décision de la Chambre des Communes qui avait admis le colonel Luttrell comme membre de la Chambre des Communes à la place de Wilkes. Il essaya de faire consacrer par la Chambre des Lords le principe qu'en matière de presse l'apprécia-

Digitized by Google

tion du point de fait, réservée au jury, comprend, non-seulement la question de savoir si l'accusé est bien l'auteur de l'écrit incriminé, mais aussi cette autre question de savoir si l'écrit dont il s'agit est un écrit coupable, un *libelle*, selon l'expression anglaise. Une brillante passe d'armes oratoire eut lieu à cette occasion, entre lui et lord Mansfield, mais sans amener aucun résulat. Il appuya lord Chatham dans ses efforts infructueux pour réconcilier les colonies américaines avec la métropole, avant que le divorce fût devenu irréparable. Il prononça à cette occasion quelques-uns de ses plus éloquents discours.

Bientôt l'opposition fit une grande perte. Lord Chatham, à la suite d'une chute de cheval, survenue en septembre 1777, avait été sérieusement en danger. Il parut se rétablir cependant et reparut à la Chambre des Communes dans la session de 1778. Mais cette organisation autrefois si vigoureuse était épuisée. Les efforts suprêmes faits par le grand orateur pour prendre part encore une fois aux débats parlementaires relatifs à la question américaine hâtèrent sa fin. Le mercredi 7 avril 1778, à la suite d'une scène douloureuse racontée par tous les historiens et notamment par M. de Rémusat, dans ses *Etudes sur l'Angleterre au XVIIIe siècle*, on l'emporta évanoui de la Chambre des Lords. Quelques jours après, il avait cessé de vivre. Lord Camden, lié depuis l'enfance avec le grand homme d'Etat que l'Angleterre venait de perdre, devait ressentir plus que personne le vide immense créé par cette mort. Son découragement, déjà bien grand, s'accrut encore. A partir de ce moment, il n'ouvrit pour ainsi dire plus la bouche sur les affaires d'Amérique. Convaincu que personne, depuis la mort de son ami, n'était plus en état d'arrêter le cours des événements, il voyait avec une tristesse silencieuse approcher le dénoûment d'une lutte qui ne pouvait être que fatale pour l'Angleterre. Il se borna, pendant près de quatre ans, à intervenir dans quelques questions de moindre importance. Il s'efforça vainement d'obtenir quelques mesures libérales en faveur de l'Irlande, alors tenue sous un joug de fer. Il prit la parole lors de la discussion du bill ayant pour but de récompenser les services de lord Chatham par le payement des dettes qu'il avait contractées en négligeant ses affaires pour s'occuper de celles du pays. Enfin, dans une pensée de moralité publique, il appuya vivement un bill interdisant le mandat de député aux entrepreneurs de travaux publics ou autres personnes qui contracteraient des marchés avec l'Etat. La proposition fut combattue par Thurlow, devenu lord chancelier dans le cabinet de lord North. Elle échoua à cette époque. Mais elle devait être reprise plus tard avec plus de succès.

Digitized by Google

Enfin, après une dernière tentative faite en 1781, pour combattre la politique du ministère dans la question américaine, lord Camden, désespérant de voir les efforts de l'opposition aboutir à aucun résultat, songeait à quitter la vie politique active. Il avait même annoncé à ses amis son intention de ne plus assister aux séances de la Chambre des Lords. C'est à ce moment même, ou du moins c'est peu de temps après, qu'un revirement s'opéra peu à peu dans les dispositions des deux Chambres et que la majorité, qui avait soutenu depuis douze ans le cabinet au milieu de ses fautes et de ses mécomptes, commença à se détacher de lui. Dès les premiers jours de la session de 1781-1782, il fut visible que l'administration dirigée par lord North sentait le terrain se dérober sous ses pieds. L'opposition retrouva dans l'espoir du succès une nouvelle énergie. Les débats parlementaires reprirent de l'animation. Mais c'est surtout dans la Chambre des Communes que se portèrent les coups décisifs. Le 20 mars 1782, à la suite de plusieurs motions de blâme, dans lesquelles la majorité ministérielle avait toujours été en décroissant, lord North, sans attendre un vote nouveau, qui l'aurait mis en minorité, annonça qu'il venait de donner sa démission. Le parti libéral, conduit par le marquis de Rockingham, par lord Shelburne et par Fox, rentra aux affaires. On croyait généralement que, dans le nouveau ministère, le grand sceau serait rendu à lord Camden. Mais l'ancien lord chancelier, pendant les treize années qu'il avait passées hors du pouvoir, était arrivé de l'âge mûr à la vieillesse. Il avait soixante-dix ans. Au poste si occupé et si fatigant de lord-chancelier, il préféra les fonctions plus paisibles de président du Conseil privé. Ce fut un malheur pour le nouveau cabinet. Les libéraux, divisés dès cette époque en deux groupes qui ne devaient pas tarder à se mettre en hostilité ouverte l'un contre l'autre, ne parvinrent pas à s'entendre sur le choix d'un lord-chancelier. Le nom de lord Camden aurait fait taire tous les dissentiments. Faute d'avoir pu se mettre d'accord sur un autre candidat appartenant au parti libéral, on finit par accepter le candidat de la Cour, lord Thurlow, le chancelier du précédent ministère. C'était la plus fâcheuse de toutes les combinaisons. Thurlow, dès le premier jour, fit de l'opposition au cabinet nouveau dans lequel on avait consenti à le garder.

Le ministère libéral, dans sa courte existence, prit quelques bonnes mesures. Il fit passer le bill sur les entrepreneurs de marchés avec l'Etat, déjà précédemment soutenu par lord Camden. Il fit voter aussi un acte qui établissait l'indépendance législative de l'Irlande. La mesure était peu conforme aux principes généraux de

Digitized by Google

gouvernement. Elle créait un Etat dans l'Etat. Elle établissait un système bâtard, analogue au dualisme actuel de l'empire austro-hongrois. Mais elle avait le mérite de calmer l'irritation alors presque générale en Irlande. A ce titre, elle pouvait passer pour un bon expédient. Elle ouvrit en effet pour l'Irlande une ère d'apaisement que la Révolution française seule vint interrompre.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis que les whigs étaient aux affaires, et déjà les divisions qui existaient entre eux allaient aboutir à une rupture complète. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que lord Chatham, dans le cours de sa vie politique, n'avait pas toujours marché complétement d'accord avec le gros du parti libéral. Après sa mort, ses amis politiques continuèrent à former dans l'opposition un groupe spécial, sous la direction de lord Shelburne. Pendant ce temps, la fraction la plus considérable du parti reconnaissait toujours pour chef nominal le marquis de Rockingham, et avait trouvé ses chefs véritables dans deux membres de la Chambre des Communes longtemps unis par une étroite amitié, Edmond Burke et Charles Fox. Lors de la formation du nouveau ministère, on eut un peu de peine à répartir les places entre les deux fractions du parti. Le marquis de Rockingham fut premier lord de la Trésorerie et chef du ministère. Fox fut l'un des secrétaires d'Etat; mais l'autre secrétaire fut Shelburne, et quant à la présidence du conseil, elle fut donnée, comme nous l'avons vu, à lord Camden, qui, par ses antécédents et ses relations, se rattachait plutôt à la fraction Shelburne qu'à la fraction Rockingham. Les autres places furent réparties d'après le même système d'équilibre et de compensation. La mort inopinée du marquis de Rockingham vint troubler ces arrangements si péniblement élaborés. Georges III s'empressa d'offrir le poste de premier lord de la Trésorerie à lord Shelburne, et celui-ci accepta un peu vite, sans avoir seulement pris l'avis de ses collègues. Les anciens amis du marquis de Rockingham, blessés de ce procédé, se retirèrent du ministère avec Fox et Burke à leur tête. Lord Camden resta avec lord Shelburne.

La situation du cabinet ainsi reconstitué était périlleuse. Il avait à lutter contre deux oppositions, l'une dirigée par Fox et Burke, l'autre par lord North. Bientôt la lutte devint encore plus difficile pour lui, par suite de la coalition qui se forma entre les deux groupes opposants. Pendant ce temps, le ministère continuait à être intérieurement travaillé par des dissentiments personnels. Le duc de Grafton, qui avait accepté le poste de lord du sceau privé, commençait à le regretter. Ancien chef d'un ministère, il trouvait sa situation bien effacée dans le cabinet de lord Shelburne. Lord Camden, son

Digitized by Google

ami d'ancienne date, faisait toute sorte d'efforts pour apaiser sa vanité froissée. Il réussit une première fois à empêcher une démission que Grafton était sur le point de donner. Mais quelques mois plus tard le duc revint à la charge : cette fois, les conseils de lord Camden n'eurent aucune influence sur lui. Il se démit de ses fonctions. C'était la décomposition du ministère qui commençait. Lord Camden le comprit et conseilla à lord Shelburne de se retirer sans attendre qu'il y fût forcé et d'engager le roi à former une nouvelle administration whig, constituée sur de larges bases. Mais lord Shelburne ne désespérait pas encore du succès. Il avait pris dans son cabinet, comme chancelier de l'Echiquier, un jeune homme de vingt-trois ans, dont le talent et la résolution lui inspiraient une confiance que l'avenir devait justifier : William Pitt, second fils de lord Chatham. Il se flattait de pouvoir diviser ses adversaires et peut-être même de contracter une alliance avec lord North. Lord Camden, qui ne partageait pas cette illusion, ne tarda pas à s'éloigner à son tour du ministère. Lord Shelburne finit par s'apercevoir que la lutte était impossible et il céda le pouvoir à la coalition triomphante. Il ne garda même pas la direction de son parti, qui, en quittant le pouvoir et en rentrant dans l'opposition, prit désormais pour chef le jeune Pitt.

Nous avons déjà raconté, dans notre étude sur lord Thurlow, les événements qui suivirent : la rentrée simultanée de Fox et de lord North au pouvoir ; l'hostilité de George III contre le cabinet formé par les deux chefs de la coalition ; le bill sur la réorganisation de l'Inde présenté par les ministres, adopté par la Chambre des Communes après de mémorables débats, et repoussé par la Chambre haute, à l'instigation du roi ; Fox et lord North obligés de donner leur démission ; le jeune Pitt, chargé, à vingt-quatre ans, de former un cabinet. Aucune place ne fut faite à lord Camden dans la nouvelle combinaison ministérielle. La présidence du conseil privé, qu'il aurait sans doute acceptée, avait été réservée à lord Gower, plus tard marquis de Stafford. Mais le caractère de lord Camden était trop élevé pour que cette circonstance exerçât la moindre influence sur sa ligne de conduite à l'égard d'un ministère qui avait ses sympathies politiques et personnelles. Il fut, dans la Chambre haute, un des plus persévérants et des plus éloquents défenseurs du jeune premier ministre. Un an après, par suite d'un remaniement ministériel, le poste de président du conseil se trouva vacant. Il fut offert à lord Camden, qui l'accepta, non sans avoir fait quelques efforts, qui demeurèrent stériles, pour faire entrer dans le ministère, en même temps que lui, son vieil ami le duc de Grafton.

Digitized by Google

V

Lorsque lord Camden rentra au pouvoir, le ministère, dirigé par le second Pitt, était déjà sorti de la période la plus difficile de son existence. La coalition formée par Fox et par lord North avait été définitivement vaincue. Les élections générales avaient donné au jeune premier ministre une majorité considérable dans la Chambre des Communes. L'appui de la Chambre des Lords lui avait été acquis de tout temps, ainsi que la confiance et la faveur de la Couronne. Jamais chef d'un cabinet responsable ne s'était trouvé dans une situation aussi favorable et aussi solide. Le ministère était l'abri de toute inquiétude. La tâche de ses défenseurs, dans les deux Chambres, et surtout dans la Chambre haute, était facile. Trois années s'écoulèrent ainsi, de 1785 à 1788, trois années les plus belles et les plus paisibles de l'administration de Pitt. Il n'avait pas encore abandonné les idées libérales qu'il avait défendues à son entrée dans la vie politique. Il essayait d'appliquer les principes de berté commerciale récemment enseignés par Adam Smith. Il proposait à la Chambre des Communes un projet de réforme électorale qui, malheureusement, ne fut pas adopté. Lord Camden le suivait avec satisfaction dans cette voie. Il était heureux de voir défendre et mettre en pratique, par le fils de lord Chatham, les principes qu'il avait naguère soutenus de concert avec son ami d'enfance.

En 1788, un nuage vint assombrir cet horizon jusque-là si pur. Le roi George III éprouva la première atteinte de sa maladie mentale. C'était une circonstance tout à fait exceptionnelle, que les lois et les précédents n'avaient point prévue et à laquelle cependant il fallait pourvoir au plus tôt. La situation des ministres était d'autant plus difficile que le fils aîné du roi, l'héritier présomptif du trône, entretenait des relations étroites avec leurs adversaires les plus décidés, avec Fox et Sheridan. Pitt voulait donc ne lui confier la régence qu'avec des restrictions et des précautions toutes spéciales. Il y eut, à cette occasion, dans les deux Chambres, une série de discussions fort graves. Le lord-chancelier Thurlow n'inspirait pas grande confiance à Pitt, qui le soupçonnait, non sans raison, d'avoir noué des intelligences avec le prince de Galles, pour garder sa place en tout état de cause. On ne pouvait donc pas lui confier, d'une manière absolue, la conduite de cette affaire dans la Chambre des Lords. Au contraire, la loyauté bie connue du caractère de *lord*

Digitized by Google

Camden et son dévoûment sincère au jeune Pitt étaient à l'abri de toute espèce de doute. Ce fut donc dans le président du conseil privé, et non pas dans le lord chancelier, que le premier ministre mit sa confiance en cette occasion. Le plan proposé par Pitt triompha devant les Chambres. Mais George III, on ne l'ignore pas, se rétablit avant que la régence eût été transférée à son fils.

Bientôt des préoccupations plus graves encore vinrent s'imposer au ministère. La Révolution française commençait. Accueillie d'abord avec sympathie en Angleterre, elle ne tarda pas à effrayer un grand nombre d'esprits, même libéraux, par les violences et les excès auxquels elle donna lieu. Un mouvement d'opinion très-vif se fit en Angleterre contre la Révolution française, ses principes et ses défenseurs. Burke prit la tête de ce mouvement, que le ministère ne tarda pas à suivre. Le fils de lord Chatham, l'homme qui avait été élevé dans les principes du *whiggisme* anglais, qui, à ses débuts dans la vie politique, avait plaidé la cause de la réforme parlementaire, allait devenir l'instrument, sinon l'autenr, d'une réaction véritable en Angleterre et en Europe. Lord Camden ne se sépara point de Pitt dans ces circonstances. Il était retenu, il faut bien le dire, par des motifs d'une nature avouable. Si libéral qu'il fût, il était libéral à la façon anglaise. Il était troublé par la manière brusque et violente dont la France procédait à la démolition de l'ancien ordre de choses. Il ne voyait, dans les révolutionnaires de 1792, et surtout dans ceux de 1793, rien qui ressemblât aux whigs anglais. Il éprouvait, en présence de ce qui se passait de ce côté-ci de la Manche, un peu d'effroi et surtout beaucoup de surprise. On trouve la trace de ces sentiments dans sa correspondance de cette époque.

Il est juste aussi de dire que le ministère, en dépit des tendances qui commençaient à s'y manifester, n'était point encore entré dans la voie où il s'engagea plus tard. Il n'avait pas encore fait payer aux libéraux anglais les folies des révolutionnaires français. Il n'avait pas encore suspendu l'*habeas corpus*, entamé une lutte contre la liberté de la presse, des réunions et des associations. Pitt et ses collègues se disaient encore libéraux, et l'étaient en effet jusqu'à un certain point : c'est un peu plus tard qu'ils rompirent complétement avec la liberté. En 1791, lord Camden, particulièrement, sut montrer que, s'il n'était pas séduit par les idées nouvelles qui avaient fait explosion de l'autre côté de la Manche, il restait fidèle du moins aux principes que, d'accord avec les whigs, il avait défendus depuis sa jeunesse. Il eut l'honneur de concourir à régler cette fameuse question des droits du jury en matière de presse, question qui lui avait fourni l'occasion de son début politique, près d'un demi-siècle auparavant. Il avait été convenu entre les membres du cabinet que

Digitized by Google

la question dont il s'agit resterait *une question ouverte*, c'est-à-dire une question sur laquelle les membres du ministère et ses partisans adopteraient chacun la ligne de conduite qui lui conviendrait, sans avoir à se préoccuper de la discipline du parti. Fox, alors chef de l'opposition, se disposait à présenter un bill pour fixer d'une manière définitive l interprétation de la loi et des précédents à cet égard. Lord Camden et Pitt, qui faisaient partie de la fraction libérale du cabinet, ne laissèrent pas ignorer à leur adversaire habituel que, dans cette occasion, ils lui prêteraient leur concours. Fox présenta en effet son bill, qui est connu dans l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne sous le nom de bill des libelles. La Chambre des Communes le vota sans difficulté. Mais lorsqu'il arriva devant la Chambre des Lords, la session tirait à sa fin. Le lord-chancelier Thurlow, qui ne perdait jamais une occasion de combattre une mesure libérale, profita de cette circonstance pour faire décider par la Chambre haute qu'il était trop tard pour examiner le bill. Toutefois, lord Camden put prononcer un discours en faveur de la mesure législative proposée par Fox.

Les promoteurs de cette réforme ne se découragèrent pas. A la session suivante, le bill reparut devant la Chambre des Communes d'abord, devant la Chambre des Lords ensuite. Thurlow se mit de nouveau à la tête des adversaires de la mesure. Il fut soutenu dans cette occasion par plusieurs des jurisconsultes qui siégeaient dans la Chambre des Lords. Ce n'était pas un orateur sans mérite que Thurlow. Mais l'avantage, dans cette lutte, resta sans conteste à lord Camden, qui, âgé de près de quatre-vingts ans, retrouva tout le feu de sa jeunesse pour défendre la liberté de la presse et les droits du jury. Aujourd'hui encore, on ne peut pas lire sans quelque émotion le discours qu'il prononça dans cette occasion. :

C'est sans doute la dernière fois, Mylords, dit-il en commençant, que je viens réclamer votre attention. Je suis arrivé aux dernières limites de l'âge, et depuis quelque temps déjà je m'abstiens de prendre part à vos délibérations. Dans la circonstance présente, toutefois, je me considère comme personnellement obligé, en quelque sorte, de prendre la parole dvant vous. Mon opinion sur le sujet qui vous occupe est connue depuis longtemps. Elle est inscrite dans les procès-verbaux de cette Chambre. J'y suis demeuré fidèle, et j'espère vous démontrer qu'elle est d'accord avec les lois et avec la Constitution.

Sa voix, faible d'abord, s'était échauffée peu à peu, et ses facultés physiques semblèrent, pour un instant, reprendre toute leur puissance. Il continua avec plus d'énergie et d'animation, et, entrant

Digitized by Google

ns le cœur du sujet, montra, avec une rare lucidité, le point précis r lequel portait le débat. Pour cela, il eut recours à une compaison familière qu'il avait déjà employée à propos du même sujet.

Un homme, dit-il, peut en tuer un autre dans le cas de légitime défense dans des circonstances, telles que le meurtre dont il s'agit ne doive pas re regardé comme un assassinat. Que faudra-t-il examiner pour être fixé r le caractère d'un acte de ce genre? L'intention de celui qui l'a commis, videmment. Et qui sera juge de cette intention? Les magistrats? Non, le ry et le jury seul. Ainsi, le jury est juge de l'intention quand il s'agit un meurtre. Comment ne le serait-il pas quand il s'agit d'un libelle?

... La nécessité d'attribuer au jury l'appréciation de l'intention en maère de libelle est tellement évidente pour moi, que quand même toutes s cours du royaume, quand même le barreau, quand même le Parlement out entier, adopteraient une autre opinion, la mienne ne changerait pas.

La doctrine que je combats aurait été précieuse sous les règnes de Charles II et de Jacques II. Elle aurait fourni des armes redoutables à leur despotisme. Je vous le demande, Mylords. A qui est confiée la garde de a liberté de la presse? Aux magistrats ou à la nation? Eh bien! le jury, c'est la nation elle-même.

Les magistrats, me dit-on, sont indépendants. Je l'admets volontiers. Mais êtes-vous sûrs qu'ils le seront toujours? Sont-ils absolument à l'abri de l'influence de la Couronne? Ne seront-ils pas disposés à pencher du côté du pouvoir plutôt que du côté de l'opposition?

Charger les magistrats du contrôle de la presse, c'est décider qu'il ne pourra rien paraître qui ne soit agréable au gouvernement. Autant vaudrait passer un acte du parlement pour défendre qu'il soit rien imprimé, rien publié, hormis le panégyrique des ministres. Si de pareilles doctrines s'établissaient, nous aurions perdu, non-seulement l'usage, mais même le sentiment de la liberté.

La seconde lecture du bill fut votée par 57 voix contre 32. Ordinairement, après un semblable vote, le sort d'une mesure est décidé. Mais les adversaires du bill revinrent encore une fois à la charge, avant la troisième lecture. Enfin, même après le vote définitif, les lords Thurlow, Bathurst et Kenyon émirent une protestation qu'ils firent inscrire sur les registres de la Chambre. L'acharnement de leur résistance montre l'importance de la réforme proposée par Fox et soutenue par lord Camden. Le mot de réforme dont nous nous servons n'est peut-être pas très-exact. Le bill, en effet, ne se donnait pas comme introduisant dans la législation un principe nouveau, mais comme fixant la jurisprudence sur un point contesté. Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, la liberté de la presse fut établie. A partir de ce moment, il ne dépendit plus des magistrats de frapper de peines arbitraires les écrivains traduits devant eux. L'apprécia-

Digitized by Google

tion de la criminalité des écrits poursuivis se trouva réservée au jury, et dès lors, on eut, selon le mot de lord Campbell, la seule définition acceptable du libelle. « Le libelle est un écrit qui est considéré comme tel par douze citoyens choisis au hasard. »

Lord Camden survécut encore deux ans à ce dernier triomphe. Il sentait que les forces allaient lui manquer. Il croyait avec raison avoir honorablement et complétement rempli la tâche qui lui était dévolue ici-bas. Il voulait se retirer complétement de la vie politique. On insista pour qu'il gardât le poste peu fatigant de président du conseil. Ses collègues considéraient comme un honneur de conserver parmi eux un homme aussi universellement et aussi justement considéré. Il céda à leurs flatteuses instances et continua de paraître régulièrement aux conseils de cabinet. Mais il cessa dès lors de prendre part aux débats de la Chambre haute.

Au commencement de l'année 1794, voyant sa santé altérée, il quitta sa résidence de Camden-Place, dans le comté de Kent, et vint s'établir dans son hôtel, à Londres. Là, il s'affaiblit graduellement et enfin s'éteignit doucement, le 13 avril 1794, dans sa 81e année. Lord Mansfield, son grand rival, l'avait précédé d'un an dans le tombeau.

Il est peu d'hommes de cette époque dont les qualités, à la fois aimables et solides, aient été plus universellement célébrées. Comme magistrat, il a laissé de grands souvenirs, et ses décisions, plus sérieusement étudiées que celles de son contemporain Thurlow, ont conservé une incontestable autorité. En politique, il a montré, sauf pendant une courte période de sa vie, une fermeté et une constance dignes de toute l'estime de la postérité. Sans être un de ces hommes qui se placent à la tête d'une époque et d'un pays, il a joué un rôle toujours important, souvent brillant, et il a eu l'honneur d'associer son nom à quelques-unes des grandes victoires de la liberté anglaise. Son éloquence, sans être complétement exempte de ces défauts de goût dont la plupart de ses contemporains lui donnaient l'exemple, était vigoureuse et élevée. Dans sa vie privée, il était plein de charme et d'affabilité. Il recevait avec beaucoup de bonne grâce et un *confortable* qui était très-remarqué. On l'accusait doucement d'un peu d'épicurisme. Mais on lui pardonnait volontiers ce léger défaut en considération de tant d'aimables qualités. Il était de ceux qui ont des adversaires, mais point d'ennemis.

EDOUARD HERVÉ.

Digitized by Google

CHRYSEIS

PREMIÈRE PARTIE

I

EN MER

Les trois galères du riche marchand Tharès étaient à l'ancre dans le port de Carthage. Sur la foi de son compatriote Hannon, qui, trois cents ans auparavant, côtoyait les rives de l'Afrique et découvrait des îles nombreuses, Tharès osait affronter les mystères de la mer Atlantique; il allait à la recherche d'un rivage inconnu, avec l'espoir de devenir fondateur de colonie. Le projet semblait insensé; mais Tharès descendait d'une famille de marins qui, depuis deux siècles, couvraient la Méditerranée de leurs vaisseaux, abordant tour à tour l'Asie, l'Europe et l'Afrique; portant à Massilia les produits de l'Euxin, et à Sagonte les richesses de Tyr. La mer était sa patrie, et il commençait à se trouver à l'étroit dans les murs de Carthage, où ses immenses trésors le rendaient suspect. Ses équipages se composaient, à dire vrai, de plus d'aventuriers que de sages spéculateurs : quelques marchands moins opulents que Tharès et séduits par l'idée de posséder des villes, des ports de mer dans de vastes domaines où personne n'aurait rien à réclamer sur leurs bénéfices;

Digitized by Google

force gens ruinés, qui voyaient dans l'expédition tout à gagner et la vie seulement à perdre; de jeunes marins, insouciants du péril, avides d'indépendance, formaient cette troupe d'émigrants intrépides, sur laquelle Tharès exerçait un plein ascendant, grâce à son sang-froid, à sa subtilité d'esprit, aux ressources de ses coffres et à celles de son éloquence. Quant aux esclaves, ils avaient failli retarder le départ des galères. Les bruits les plus effrayants circulaient parmi eux : il n'était question que de mer ténébreuse, de dragons, de pluies de feu, de géants hideux défendant les approches des îles Fortunées, de monstres marins prêts à dévorer les imprudents qui franchissaient les limites posées par un Dieu. Pendant la nuit même qui précéda le départ, quarante esclaves disparurent sans qu'on pût savoir s'ils étaient allés chercher un refuge dans le désert ou s'ils avaient fui sur des radeaux improvisés.

Courir à leur poursuite, choisir, dans les marchés, quarante nouveaux esclaves, c'était perdre un temps précieux, et Tharès ne voulait pas laisser refroidir l'enthousiasme de ses compagnons. Son parti fut bientôt pris. Aussi expert dans le métier de pirate que dans celui de marchand il savait comment se procurer des bras sans vider sa bourse. Il ne s'agissait que de faire la chasse aux petits bâtiments qu'on rencontrait, de capturer les hommes robustes, de jeter à la mer les inutiles et de couler l'embarcation, afin qu'on ignorât toujours si elle avait péri dans un naufrage ou dans un combat. On pouvait encore espérer, en usant de ce procédé, la prise de quelques femmes, et ce point tenait au cœur de Tharès. Depuis le port de Carthage jusqu'au voisinage des îles Baléares, il attaqua donc, tour à tour, six bâtiments de peu d'importance, qui lui fournirent son contingent d'esclaves et de compagnes d'exil. Deux seulement donnèrent quelque souci à leur agresseur : l'un monté par des pêcheurs ligures, l'autre par des matelots de Thuris qui ramenaient, par mer, au port d'Ostie quelques soldats romains.

Les prisonniers de guerre étaient, surtout dans les premiers temps, des serviteurs beaucoup moins dociles que les esclaves de naissance; aussi Tharès réserva-t-il les captifs pour sa propre galère afin de pouvoir exercer sur eux une plus stricte surveillance. Il commença, c'était sa méthode, par les mettre aux fers et les laisser jeûner. Rien, disait-il, ne les assouplissait davantage et, cette première période de sévérité passée, un bon repas les réconciliait avec leur sort.

Après deux jours de fers, on rendit aux nouveaux esclaves la liberté de marcher et d'agir. Les uns se courbaient sur les rames, les autres préparaient le repas de leurs maîtres et, soit avec un

Digitized by Google

abattement profond, soit avec une rage contenue, soit encore avec une sorte d'insouciance, tous semblaient prendre leur parti de l'infortune que la fatalité leur envoyait. Un grand Nubien, qui n'avait fait que changer de maître, chantait, sur son banc, avec la plus franche gaîté; à peine si le coup qui tombait sur ses épaules, lorsqu'il s'oubliait en regardant passer un nuage ou voler un oiseau de mer, interrompait son chant bizarre et monotone. Un beau Syracusain, à la mine altière, à la barbe soyeuse, encore à demi frisée, aux mains effilées et blanches, mordait jusqu'au sang ses lèvres pâlies, chaque fois qu'un des vainqueurs lui imposait, avec une apostrophe dédaigneuse, quelque service humiliant ou pénible; mais lui aussi courbait la tête et obéissait. Un pêcheur de Savona, mis en réserve après le combat acharné de ses compatriotes contre les galères carthaginoises, se montrait le plus faible. Irrité d'une résistance qu'il n'attendait pas, Tharès, oubliant un moment son but principal, celui de se procurer des esclaves, avait fait jeter pêle-mêle, à la mer, les blessés, les femmes, les enfants et même deux ou trois hommes valides qui se débattaient trop vigoureusement contre les assaillants. Depuis que le Ligure avait vu disparaître ainsi sous les flots ses deux fils, sa belle-fille et un petit enfant que cette dernière essayait vainement de lui glisser dans les bras, il demeurait dans une profonde stupeur et laissait pendre à ses côtés ses bras musculeux, qui promettaient un bon rameur. Il ne parlait pas, il ne résistait à rien; les larmes coulaient sans cesse sur ses joues brunes et sur sa barbe grise; il ne paraissait sentir ni la faim, ni la soif, ni la chaleur, ni les coups. Les uns en avaient pitié et l'épargnaient; d'autres se plaignaient de la présence de cette bouche inutile et demandaient pourquoi on ne l'envoyait pas rejoindre, au fond de la Méditerranée, les enfants qu'il pleurait.

Le seul prisonnier dont on n'eût pas détaché les liens était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, robuste, de haute taille, à l'épaisse chevelure rousse, au nez aquilin, aux yeux d'un gris clair. Celui là était Romain. Blessé deux fois, mais toujours debout et indomptable, il se fût très-certainement fait tuer si un coup terrible à la tête ne l'eût étourdi. Deux Carthaginois profitèrent de son évanouissement pour lui garrotter les pieds et les mains, et la précaution était bonne, car, en revenant à lui, du premier effort de ses poignets musculeux, le Romain faillit briser ses liens comme Samson brisa les cordes neuves et les brins d'osier des Philistins. Il y gagna de faire resserer les nœuds au point que les cordes entraient dans sa chair. Tharès, qui parlait un peu toutes les langues du monde, en véritable pirate lévantin, essaya de parlementer avec le rebelle; il ne put obtenir un seul mot de réponse. Le Romain attachait

Digitized by Google

sur lui ses prunelles étincelantes qui semblaient vouloir le tuer du regard, et quand un sourire nerveux relevait sa lèvre supérieure, on voyait grincer ses dents blanches comme celles d'un jeune loup. Rien ne put adoucir ce farouche prisonnier, ni les menaces de mort, ni quelques bons traitements dont Tharès essaya en désespoir de cause. On le plaça sur un banc ; on délia un instant ses mains, non sans les surveiller attentivement ; on mit une rame entre ses doigts ; il ne fit pas un mouvement. Tharès, impatienté, saisit une hache et cria :

— Rame, ou je te coupe les poignets !

Le Romain demeura immobile, et son regard menaçant ne s'abaissa même pas. Tharès jeta sa hache en haussant les épaules. Il était de sang-froid ce jour-là, et le marchand l'emportait sur le guerrier.

— Pourquoi ne te débarrasses-tu pas de ce mauvais bétail ? demanda un des passagers.

— Ce serait dommage. Nous avons besoin d'hommes vigoureux, et celui-là ressemble à Melkarth lui-même. On le réduira par la faim. Qu'on le jette à l'arrière ; ici, il embarrasse la manœuvre.

L'ordre fut exécuté : on étendit le Romain près de la tente qu'habitaient les captives, et on attendit, pour s'occuper de lui, qu'il fût dompté et demandât du secours.

Comme leurs compagnons de malheur, ramassés au passage par les galères carthaginoises, les femmes appartenaient à des nations diverses. Il y avait des Siciliennes, des Lydiennes, des Illyriennes, des Crétoises, presque toutes jeunes, car on s'était défait sur-le-champ des vieilles, à l'exception d'une demi-douzaine, destinées aux plus humbles travaux de la servitude. Les prisonnières devaient faire partie de la future colonie. Tharès les promettait, à titre de récompense, aux plus intrépides et aux plus dévoués, et lui-même avait fait un choix parmi ce troupeau féminin. Sur son ordre, on laissait aux jeunes filles leurs parures, leurs bijoux, et on les exemptait de tout labeur pénible. Elles formaient son chargement de luxe. Pour prévenir les querelles et l'amollissement, il ne laissait pas les captives se mêler au reste de l'équipage. Il ne voulait les distribuer aux plus méritants qu'au terme du voyage et les faisait soigneusement garder à l'arrière, en attendant le jour de l'arrivée. Vers le soir seulement, on leur permettait de sortir de leur tente et de respirer la brise fraîche, mais à distance des passagers et sans qu'on leur adressât jamais une parole ; car la volonté de Tharès avait force de loi sur ses trois galères.

Quand le soleil s'abaissa vers l'horizon et sembla toucher ce détroit de Gadès que les hardis aventuriers se préparaient à franchir,

Digitized by Google

le Romain, couché sur les planches brûlantes à quelques pas de la retraite des femmes, vit la tenture se soulever et la troupe des captives sortir à la hâte de sa prison. Ses deux blessures s'étaient fermées d'elles-mêmes après avoir laissé échapper des flots de sang, mais le moindre mouvement pouvait les rouvrir. Sa blessure à la tête lui causait d'atroces douleurs ; ses poignets et ses chevilles se gonflaient sous la pression des cordes, et, tourment suprême, il mourait de soif; mais il ne pouvait se résoudre à implorer une goutte d'eau de ses ennemis, et se laissait mourir silencieusement, épuisant, de minute en minute, le reste de ses forces, sans que rien affaiblît sa haine ni son orgueil. Au bruit des voix, il leva machinalement la tête et regarda passer les femmes. Quelques-unes pleuraient et se lamentaient ; une jeune femme souffrait d'une fièvre ardente; on lui avait arraché du sein et tué son enfant qu'elle allaitait. Celle-là devait mourir avant d'être livrée à un maître carthaginois. La plupart étaient calmes : pour elles, l'esclavage n'amenait pas un grand changement de destinée. Ne devaient-elles pas appartenir à un homme étranger ou compatriote? Deux jeunes filles regardaient déjà de loin les passagers en se demandant auxquels elles souhaitaient d'être données, et en se promettant de plaire pour obtenir de doux traitements.

La dernière qui sortit fit tressaillir le Romain au milieu de sa torture, tant elle était admirablement belle. On eût dit une reine déchue à voir sa démarche grave et souple, son port de tête d'une grâce inimitable et pourtant sans apprêt, car on devinait en elle une tristesse poignante. Chacun de ses pas et de ses mouvements pleins d'harmonie révélait un charme nouveau, une nouvelle perfection de formes. Elle portait une robe blanche et un manteau de pourpre, orné d'une légère broderie d'or. Un filet, rouge comme le manteau, enfermait ses cheveux noirs ; elle avait aux poignets deux bracelets d'or du travail le plus exquis, et sur l'épaule gauche une agrafe aussi merveilleusement ouvrée que les bracelets. Cette jeune fille était la part de butin que se réservait Tharès. Son regard distrait se porta d'abord vers la mer, tout embrasée par le soleil couchant, puis elle abaissa lentement ses yeux noirs et aperçut le romain captif. Son visage exprima l'étonnement et la pitié. Elle s'adressa à une vieille esclave qui, chargée d'un vase d'eau fraîche circulait librement d'un bout à l'autre de la galère, grâce à ses rides, à ses yeux éraillés et à son dos voûté. Le Romain comprit que la prisonnière demandait qui il était et pourquoi il se trouvait là. Quand la vieille eut répondu avec de longs commentaires, la jeune fille s'approcha du blessé, et d'une voix très-douce, qui faisait aisément pardonner son accent étranger, elle lui dit en latin :

Digitized by Google

— Romain, tu dois souffrir beaucoup.

— J'ai soif, répondit-il d'une voix brève.

Elle rentra vivement dans la tente, revint presque aussitôt, tenant un vase plein d'eau fraîche et l'approcha des lèvres du blessé. Celui-ci, embarrassé par ses liens, ne pouvant s'appuyer sur un de ses bras, avait grand'peine à boire, la jeune fille le souleva doucement et il épuisa jusqu'à la dernière goutte l'eau qu'elle lui présentait.

— Pourquoi tes blessures ne sont-elles pas bandées? demanda-t-elle encore.

— J'ai les mains liées, je ne puis me secourir moi-même, et les Carthaginois se soucient peu de voir couler mon sang.

Pour la seconde fois, elle entra dans la tente, puis reparut avec de larges bandelettes et une nouvelle provision d'eau. Agenouillée près du Romain, elle se mit en devoir de laver le sang desséché qui couvrait ses bras et sa poitrine, mais d'une main si légère qu'elle ne rouvrit pas les lèvres de ses deux blessures. La fraîcheur de l'eau sembla faire revivre le prisonnier; ses yeux irrités prirent une expression plus douce.

— Quel est ton nom, demanda-t-il à la belle esclave, d'une voix moins stridente.

— Chryseïs.

— Viens-tu de la grande Grèce? Ton accent ressemble à celui des femmes de la Campanie.

— Non, je viens de Lesbos. Je suis née à Mitylène. Et toi, comment t'appelles-tu?

— Je m'appelais Flavius Valensius. Aujourd'hui, je suis l'esclave du Carthaginois Tharès. Mais qui t'a appris le latin à Lesbos?

— Ce n'est pas dans mon pays que je l'ai appris, répondit tristement la jeune Grecque. Depuis une année entière, je suis esclave, et et l'une de mes compagnes était une fille de ton pays. Des pirates de Lydie m'ont vendue à Meona, la femme de Tharès... C'était une maîtresse hautaine et violente, et pourtant je voudrais être encore en son pouvoir. La veille de son départ, Tharès, après m'avoir inutilement demandée à Meona, me fit saisir pendant la nuit et porter sur cette galère. S'il touche jamais la terre inconnue qu'il poursuit au delà des colonnes d'Héraklès, il voudra me forcer à subir ses embrassements, et je n'aurai plus qu'à mourir.

— De quelle terre inconnue parles-tu donc? N'allons-nous pas aborder dans quelque port de la Mauritanie ou de l'Ibérie?

— Non, nous allons franchir le détroit de Gadès, et chercher, à travers l'Océan, les îles que le vieil Hannon a vues de loin il y a plus de trois siècles.

Digitized by Google

— Et pourquoi faudra-t-il que tu meures si notre course atteint son but ?

— Parce que je suis née libre, et que je ne veux pas entrer en esclave dans le lit d'un maître.

— Qui t'empêche de mourir à présent? Tu peux t'élancer dans la mer ou refuser toute nourriture. Imite-moi, et nous serons bientôt délivrés tous les deux.

— A quoi bon ? Une tempête nous engloutira peut-être demain ; nous pouvons errer sur les mers sans trouver le terme du voyage ; la foudre peut nous frapper. Nul ne doit devancer l'heure marquée par le destin, lorsque l'infortune n'est pas arrivée à son comble. Quand le malheur sera plus fort que moi, il sera temps de fuir la vie et je la fuirai. Je ne suis pas une élève du Portique, mais du divin Platon, comme mon père, le sage Chrysès. Crois-moi, Romain, tant qu'il reste une goutte dans la coupe de l'espérance, il faut souffrir et attendre.

— Mais, pour moi, la coupe est épuisée. Que puis-je espérer encore ?

— Connais-tu l'avenir ? Les esclaves ne sont pas en grand nombre sur notre galère, mais le courage et le désespoir peuvent un jour doubler leurs forces. (Chryseïs baissait la voix en parlant ainsi). Soit pendant le voyage, soit en abordant ces îles lointaines que nous promet Tharès, ne sauraient-ils secouer le joug ? Carthage est trop loin maintenant pour envoyer du secours à ce pirate. Et si tu tombais dans une pareille lutte, tu tomberais du moins en frappant tes ennemis, en leur faisant payer cher ta défaite.

— Tu dis vrai, murmura Flavius, qui semblait se transfigurer à mesure que la Lesbienne parlait, je me vengerais du moins!

— Et tu reverrais ta patrie. As-tu un père, une mère, des frères ?

— Oui, j'ai un père et une mère qui me pleurent amèrement; j'ai une sœur que j'ai bercée dans mes bras et que j'aime comme une fille, parce qu'elle est née seize ans après moi.

— Tu peux les embrasser encore. Moi, je n'avais pour toute famille que mon père, et mon père est mort en me défendant. Son corps roule à la merci des vagues. Je n'ai pu lui rendre les derniers honneurs...

Et deux larmes jaillirent des yeux de la jeune Grecque.

— Chryseïs, reprit Flavius après un instant de réflexion, nous voici bien loin de notre pays, à la merci de l'Océan. Comment retrouverons-nous notre route ?

— Regarde les étoiles.

— Je ne suis ni augure ni pilote, et je ne connais pas le cours des astres.

Digitized by Google

— Tu ne connais pas la constellation d'Orion, qui commence à briller là-haut et dont le lever est peut-être le signal d'une tourmente? Tu ne sais pas que le Beau Chasseur disparaîtra quand le Scorpion, son ennemi, montera sur l'horizon? Tu ne sais pas qu'au près des sept étoiles de Callisto, voici Arcturos? Tu ignores quel est le signe du Zodiaque qui règne à présent dans le ciel?

— Je suis soldat et n'ai pas eu le loisir d'étudier ce qui regarde les prêtres, répondit le Romain, mécontent de recevoir une leçon de la bouche d'une esclave grecque; comment sais-tu toutes ces choses? Est-ce que les femmes de Lesbos tiennent des écoles, au lieu de manier le fuseau et l'aiguille?

Une vive rougeur monta au visage de Chryseïs. Elle fit un mouvement pour se lever et s'éloigner; presque aussitôt cependant, elle reprit doucement, en achevant d'assujettir une bandelette autour du bras de Flavius :

— Mon père Chrysès a été soldat comme toi. Je sais broder et filer; mais, quand la guerre laisse aux hommes des jours de loisir et que les femmes ont terminé leurs travaux, il est bon que tous deux apprennent à secourir les blessés, à trouver leur chemin vers la patrie et à réconforter les âmes abattues qui perdent toute espérance.

— Je te prouverai bientôt, dit le Romain en rougissant à son tour, qu'on ne me surprend pas deux fois à perdre courage.

— C'est bien; sois d'abord patient et prudent. Soumets-toi pendant quelques jours. Assure-toi l'aide de tes compagnons, et que ta colère n'éclate qu'au moment où elle frappera.

— Demain matin, je ramerai.

— Chryseïs desserra furtivement les cordes qui sciaient les membres de Flavius et s'éloigna de peur qu'un trop long entretien n'éveillât les soupçons de ses maîtres.

Le lendemain, Flavius, qui s'était endormi, en dépit de son agitation et de ses souffrances, fut réveillé par la rude main du patron des rameurs.

— Eh bien, disait celui-ci en secouant brutalement le Romain, la nuit a-t-elle porté conseil? Faut-il te faire sauter par-dessus le bord ou te jeter une portion?

— Donne-moi à manger, répondit Flavius; je consens à travailler.

— A la bonne heure, fit le patron, Tharès a grande raison de dire qu'on apprivoise l'animal le plus sauvage par la faim et la soif. Je vais délier tes mains et songe à en faire bon usage... Ah! ah! tes blessures ont été pansées!... par quelque femme, je gage. On aurait dû te placer moins près de la tente. Allons, marche. Je vais t'assigner ton poste.

Digitized by Google

En conduisant le Romain vers le banc des rameurs, le patron rencontra Tharès qui se promenait à pas lents, examinant tout avec l'œil du maître.

— Notre aiglon est devenu docile, dit le Carthaginois en grimaçant un sourire. A merveille !... Ecoute, n'était-il pas blessé au bras ou à l'épaule ?

— Oui. Pendant les premiers jours, il fera peu de besogne.

— Je n'entends pas qu'on me gâte un pareil homme. Qu'on le nourrisse et qu'on lui accorde deux jours de repos. Après cela, malheur à lui s'il s'avise d'être paresseux.

Le patron, tout en murmurant contre l'excessive mansuétude de Tharès, conduisit Flavius vers le cercle des esclaves qui prenaient en commun leur repas. Flavius examina, l'un après l'autre, ces hommes dont les forces et la volonté pouvaient tout pour son salut. Il s'assombrit en lisant sur la plupart des visages une habitude de servilité qui ne promettait que lâcheté ou trahison. On ne pouvait rien attendre des Nubiens ni d'une douzaine d'esclaves Messéniens, qui se souciaient peu de ramer pour Carthage ou pour la Macédoine ; mais il y avait là quelques Illyriens à mine indomptée, et des pirates des environs d'Agrigente qui ne subissaient pas avec une résignation sincère un sort qu'ils imposaient ordinairement à autrui. Flavius prit confiance dans ceux-là : il essaya d'échanger avec eux quelques paroles. Ses expéditions dans le Samnium et la Campanie lui avaient appris des bribes d'un idiome grec sinon correct, du moins à peu près intelligible pour des Siciliens ; mais, aux phrases qu'il hasardait à demi voix, nul ne répondit, et son voisin le plus proche affecta même de se détourner pour regarder les voiles, gonflées par un vent favorable. Flavius, attribuant cette inattention à l'obscurité de son langage, allait recommencer en s'efforçant de polir son mauvais grec campanien, lorsqu'un souffle, léger comme le bruissement d'ailes d'un insecte, effleura son oreille et lui glissa ces mots dans le plus pur latin :

— Tais-toi. Tu parles trop haut, et le patron des esclaves comprend le grec.

Flavius se retourna vivement. Plusieurs esclaves étaient groupés autour de lui. Il profita de l'avis sans pouvoir deviner qui l'avait donné, et n'eut garde de penser que ce fût l'élégant Syracusaint étendu près de lui et profondément assoupi, à en juger par sa pose abandonnée, ses yeux fermés et la cadence de sa respiration.

Ce jour-là, on franchit le détroit de Gadès. Quand, le soir, les côtes de l'Europe et celles de l'Afrique se perdirent dans la brume pour ne plus reparaître le lendemain, il y eut parmi les maîtres comme parmi les esclaves un long silence, que Tharès vint rompre

Digitized by Google

par des exhortations, des plaisanteries et des promesses merveilleuses.

Flavius chercha à s'approcher de la tente des femmes. Il voulait revoir la belle Grecque ; on ne le laissa pas avancer à portée de la voix, mais ses yeux perçants reconnurent bien vite Chryseïs au milieu de ses compagnes. Il souhaitait ardemment qu'elle tournât les yeux vers lui ; soit hasard, soit crainte d'être surveillée, elle ne jetait pas un seul coup d'œil de son côté. Enfin, comme Tharès donnait le signal de la retraite, Flavius saisit au vol un regard furtif de la Lesbienne et un geste de sa main, levée vers les étoiles. Il en eut le cœur réconforté, et dormit cette nuit-là d'un véritable sommeil. Le lendemain, il erra encore pendant tout le jour sans avoir d'autre tâche à remplir que celle de transporter des vases pleins d'eau fraîche. Il fit une nouvelle tentative, le soir, pour échanger un signe d'intelligence avec la Lesbienne ; il savait déjà, grâce à cette intuition qui ne fait jamais défaut aux prisonniers, que, si elle voulait lui envoyer un salut et un encouragement, elle lèverait la main vers les étoiles. Le signe attendu lui fut accordé, et Flavius était encore immobile, le cœur épanoui, le regard avidement fixé sur Chryseïs, lorsqu'un coup violent sur l'épaule l'envoya rouler à cinq ou six pas. Le Romain se releva, prêt à bondir sur l'agresseur, et reconnut Tharès, Tharès les yeux enflammés de colère et le bâton encore levé.

« Qu'on emporte ce chien à l'avant de la galère, dit le Carthaginois d'une voix sifflante, et qu'à l'avenir il soit mieux surveillé. Si je le vois jamais se tourner du côté de la tente, je lui ferai crever les deux yeux ; il n'en ramera pas plus mal. Et quant à l'effrontée lesbienne !... »

Le reste de la menace se perdit entre ses dents serrées par la colère.

Malgré toutes ses bonnes résolutions, Flavius s'élançait sur son maître avec la ferme volonté de l'étrangler sur la place ; mais déjà quatre ou cinq esclaves s'étaient jetés sur lui et l'entraînaient loin de Tharès. Il se débattait avec rage, surtout contre Bathylle, le Syracusain, qui lui serrait les poignets comme dans des tenailles. Flavius avait conçu à première vue une antipathie méprisante pour cet homme dont le visage n'était pas bronzé par le soleil, dont la barbe gardait encore l'odeur des parfums, dont les oreilles percées portaient jadis des perles, et les doigts des bagues, et dont les mains blanches devenaient toutes-puissantes, juste à temps pour l'empêcher de venger un outrage.

« Laisse-moi, criait-il, sans se rappeler que peut-être son langage n'était pas compris, laisse-moi, visage de femme, moitié de

Digitized by Google

Grec, fait pour baiser les verges qui te frapperont, laisse-moi te montrer comment se venge un Romain!

— Enfant, insensé que tu es, murmura à son oreille la même voix qui l'avait averti le jour précédent, si tu veux réellement te venger, sois patient. »

Cette fois, plus de doute : c'était Bathylle qui parlait. Le Romain le regarda avec un mélange de surprise et de défiance. Son visage n'exprimait aucune pitié, et il continuait de secouer les bras de Flavius, bien que celui-ci, dans son étonnement, eût cessé de se défendre. Tous deux allaient passer devant le patron des esclaves, qui observait chacun de leurs mouvements.

« Ne me regarde pas avec ces yeux fixes, reprit le Syracusain du même ton rapide, et débats-toi encore quelques instants. On devinerait que je t'ai parlé. »

Flavius ne put adresser aucune question à Bathylle ce soir-là. Il fut soigneusement gardé à l'écart de ses compagnons pendant toute la nuit, et, à partir de ce moment, on ne le laissa plus se diriger vers l'arrière du navire. D'ailleurs Chryseïs était devenue invisible : un ordre spécial de Tharès la confinait dans la tente, à l'heure où ses compagnes respiraient la fraîcheur du soir. Il lui tardait de se voir sur le banc des rameurs pour parler sans danger à ses compagnons, mais là encore la surveillance était stricte, et le patron, l'oreille tendue, un nerf de bœuf à la main, ne souffrait pas de distractions parmi les rameurs. Lorsqu'on assigna une place à Flavius, il vit qu'il avait pour voisins : devant lui, Bathylle, derrière lui, un Nubien à figure stupide et riante. Un mouvement régulier penchait et relevait à la fois tous les rameurs comme des épis, dans leur sillon, se penchent et se relèvent sous un même coup de vent. Tantôt Flavius se renversait sur le Nubien, tantôt il touchait presque du visage les épaules de Bathylle. Il se trouvait dans cette dernière position, quand la voix quasi imperceptible du Syracusain lui parvint, si merveilleusement calculée pour ne pas aller au delà de son but, que le Nubien ne l'entendit pas.

« Tu es brave et fort, disait Bathylle, mais tu n'as pas d'empire sur toi-même. Si tu veux te conduire en homme, tu trouveras des compagnons pour t'aider en s'aidant eux-mêmes. »

Flavius resta stupéfait de s'entendre proposer une alliance que lui-même se préparait à offrir. L'opinion qu'il s'était faite du Syracusain efféminé commença à se modifier singulièrement. Il prit en même temps une leçon de finesse qu'il mit sur-le-champ en pratique, en répondant aussi bas que son maître :

« Je serai calme à l'avenir. Combien sommes-nous?

— Vingt-huit. Les dix hommes d'Agrigente, les quatorze Illy-

Digitized by Google

riens, les deux Crétois et les deux Ligures. Pas un mot, pas un signe aux autres.

— Quand nous levons-nous?

— La cinquième nuit, à partir de celle qui s'approche. La nuit de la nouvelle lune.

— Et des armes?

— Nous en avons.

— Je n'en ai pas.

— Tu en auras une ce soir. Quand la vieille apportera à boire, le patron boira le premier. Choisis le moment où il aura la tête penchée sur le vase, pour étendre la main sous mon banc. »

Flavius eût volontiers serré Bathylle dans ses bras.

« D'ici là, reprit le Syracusain, sois muet et docile. Prends garde au Nubien. Si j'ai besoin de te parler, je pencherai ainsi la tête sur l'épaule droite; si tu as quelque chose à me dire, tu me toucheras du front en te baissant, mais sois sobre de paroles. »

Tout cela avait été dit avec mille interruptions, sans que le balancement monotone des rames se fût arrêté un instant. Pourtant, soit que Bathylle eût ralenti son mouvement, soit que, par habitude et pour l'exemple, le patron voulût distribuer de temps à autre des témoignages de sa vigilance, une voix grondeuse s'écria : « Allons, beau paresseux, voici que tu t'endors, je vais t'éveiller. »

Et le nerf de bœuf s'abattit sur l'épaule du Syracusain, où il laissa un large sillon rougeâtre.

Flavius tressaillit, Bathylle ne sourcilla pas, et, au bout d'une minute, il détourna nonchalamment la tête, de manière à ce que le Romain pût voir son visage : il était impassible comme celui d'une statue.

A l'heure habituelle, une vieille esclave apporta aux rameurs leur ration d'eau. Elle commença par s'arrêter devant le patron et lui offrir à boire. Flavius, qui attendait ce moment depuis six heures, en comptant chaque minute, étendit la main sous le banc de Bathylle. Heureusement, le Nubien regardait alors le vase plein d'eau avec les prunelles sanglantes et les lèvres avides d'une bête fauve qui a soif. Flavius eut le temps de recevoir et de cacher dans son sein une arme dont il ne put s'expliquer la singulière fabrication. C'était une sorte de poignard large et court, emmanché grossièrement dans un morceau de bois mal arrondi. Quelque réservé qu'il fût devenu, le Romain profita du léger désordre que causait la distribution de l'eau fraîche pour demander à Bathylle :

« D'où vient cette arme?

— Chaque banc est rivé à la paroi de la galère par deux solides crampons. Nous avons arraché vingt-six de ces crampons, qui sont

Digitized by Google

remplacés par des chevilles de bois. Il nous a fallu du temps et des précautions pour aiguiser ces lames informes. Ton banc a encore ses deux soutiens. Demain, il n'en aura plus qu'un en métal. Je m'en charge.

— Ne puis-je t'aider dans ce travail?

— Non, tu ferais du bruit. Tais-toi maintenant. »

Il y avait de terribles chances à courir dans l'entreprise des captifs. Bien que la galère montée par Tharès fût la plus vaste, la plus solide et la mieux défendue, les deux autres qui suivaient à une faible distance étaient de redoutables arrière-gardes. Il fallait agir assez rapidement pour ne pas leur donner le temps d'arriver au secours de Tharès, et pour prendre ensuite de l'avance sur elles.

Quatre jours s'écoulèrent sans amener aucun événement. On voguait sous un ciel d'une admirable pureté; presque chaque soir, la mer devenait phosphorescente, mais les nuits allaient toujours s'obscurcissant, grâce au déclin de la lune. Le vent contrariait Tharès en le faisant un peu dériver vers l'Occident, et les rameurs avaient un rude labeur à supporter. Flavius et Bathylle échangèrent à peine quelques mots pendant ce temps, mais le matin de la cinquième journée, Flavius se hasarda à murmurer :

« C'est pour ce soir?

— Oui.

— Qui donnera le signal?

— Moi. Sois prêt au moment où on nous détachera de nos bancs. »

Tharès partageait ses rameurs en deux troupes : l'une, composée des plus robustes, supportait le travail du jour; l'autre ramait pendant la nuit. Chaque esclave était attaché à sa place par un anneau passé au pied droit, et qu'une chaîne réunissait à un autre anneau, solidement fixé à la paroi intérieure du bâtiment. Le soir, on détachait les fers, et pendant dix minutes tout au plus nul rameur ne se trouvait enchaîné. Cet intervalle de dix minutes devait favoriser la révolte.

Dès le lever du soleil, l'horizon s'était enveloppé de brume; le vent du midi apportait des bouffées de chaleur étouffantes et des nuages sombres qui se succédaient rapidement; la mer devenait houleuse, et Tharès fronçait le sourcil à chaque rafale qui repoussait les galères vers le nord. Plusieurs de ses compatriotes venaient lui demander avec inquiétude à quelle distance il espérait rencontrer les îles délicieuses où la colonie devait s'établir.

« La menace d'un orage vous fait peur, disait Tharès d'une voix sardonique aux questionneurs les plus pressants; eh bien, elle me

Digitized by Google

réjouit, moi, car elle m'apporte une nouvelle preuve du voisinage des îles. Regardez cette bande d'oiseaux qui fuit à tire d'ailes : elle ne vient pas du continent, que nous avons laissé derrière nous; car cette espèce d'oiseaux ne se hasarde pas aussi loin de la terre, et, d'ailleurs, ce n'est pas vers l'orient qu'elle va chercher un asile, mais vers l'occident. C'est là que sont les îles; nous approchons et peut-être, sans cette brume épaisse, distinguerions-nous le rivage. »

Le soir, le temps devint si menaçant qu'il fallut plier toutes les voiles. Flavius éprouvait parfois un sentiment de honte en s'avouant que son cœur battait à coups plus précipités qu'un jour de bataille. Le courage le plus éprouvé a une sorte de préférence pour le péril qu'il brave tous les jours, et vacille en présence de l'inconnu. Or, jusqu'à son premier et malheureux voyage en mer, Flavius n'avait navigué que sur le Tibre; la mer lui était apparue comme un immense lac bleu, aussi uni que le métal d'un miroir. Pour la première fois, il la voyait sombre, hérissée d'écume, sanglante du côté du couchant, et il se disait intérieurement, en humble prose latine, ce que devait dire plus tard, en vers élégants, un de ses compatriotes : « Le premier qui affronta de tels périls eut le cœur cuirassé d'un triple airain ! »

Cependant, Bathylle regardait d'un œil satisfait les deux galères de second rang, battues par la tourmente et souvent écartées, malgré elles, du vaisseau de Tharès.

« Rien à craindre de ce côté,» dit-il en les montrant du regard à Flavius.

A mesure que l'heure approchait, la fièvre du combat, l'espoir de la délivrance faisaient oublier à celui-ci le terrible aspect de l'Océan. Sans s'en apercevoir, il étreignait la rame avec tant de force, que ses ongles y marquaient leur place, et il lui semblait que le soleil n'avait jamais tant tardé à s'éteindre dans les flots. La nuit vint pourtant, une nuit noire, qui semblait prêter à la grande voix de la mer un accent plus lugubre; les fanaux suffisaient à peine pour dissiper ces épaisses ténèbres sur la galère de Tharès, et, quant aux signaux des deux autres galères, on les voyait à tout moment disparaître derrière les hautes vagues. Bientôt, à travers le fracas de la mer, l'oreille expérimentée des marins put distinguer un roulement sourd, et, vers le midi, une lueur rapide éclaira le ciel; Flavius ne s'en aperçut même pas ; il venait d'entendre la voix du patron crier : Changez les rameurs.

« Qui frapper d'abord? demanda-t-il d'une voix haletante au Syracusain.

— Le patron, qui est plus près de toi que de moi, Surtout, pas

Digitized by Google

un cri, pas une imprécation. Prends-le d'abord à la gorge pour qu'il n'appelle pas et fais-le passer par-dessus le bord sans t'amuser à le poignarder. Saisis-le dès que tu me verras porter la main sur celui qui m'aura détaché. »

Les gardiens des esclaves se hâtaient de faire sortir chaque pied de son anneau, non sans que le balancement de la galère rendît leur tâche plus difficile et leur arrachât quelques malédictions. Le Syracusain était le dernier de son rang. A peine son pied droit fut-il dégagé qu'il jeta un regard sur la longue file de ses compagnons pour s'assurer que tous se trouvaient comme lui libres des fers; puis, d'une main, serrant le cou du gardien, qui restait encore baissé devant lui, il le poussa de l'autre main contre le bord, le souleva vigoureusement et le lança à la mer. La chute du patron se confondit avec celle du gardien, grâce à Flavius, qui exécutait ponctuellement sa consigne. Dix hommes tombèrent avant qu'on entendît un ou deux cris étouffés, tant les révoltés suivaient à la lettre cet ordre de Bathylle : agir sans parler et empêcher les premières victimes de donner l'alarme. La manœuvre réussit : les Carthaginois ne se doutaient pas encore, à vingt pas de là, du danger qui les menaçait, et déjà leurs captifs s'avançaient, frappant sans pitié tous ceux qui leur barraient le passage. Un jeune homme, blessé d'un coup de poignard et foulé aux pieds par cette bande furieuse, jeta enfin un cri si terrible que Tharès devina en partie la vérité. Il tira l'épée et, d'une voix retentissante, ordonna à ses compagnons de se serrer autour de lui; mais le désordre gagnait déjà les siens, et le coup de mer qui ballottait au hasard la galère, dont la manœuvre restait à peu près abandonnée, ajoutait à l'épouvante de ces hommes surpris à l'improviste. Quelquefois, une lame inondait en passant les combattants; quelquefois, ils se cherchaient et se frappaient dans l'obscurité; puis un éclair illuminait le champ de bataille pendant un quart de seconde, et les captifs redoublaient de vigueur en voyant combien de Carthaginois jonchaient déjà le plancher.

Tout à coup, la galère s'inclina si fortement sur le côté que plusieurs hommes roulèrent à la mer et que les autres eurent grand' peine à se retenir aux cordages ou aux mâts. Bathylle courut vers les esclaves qui n'avaient pas pris part au complot et demeuraient, terrifiés à leur place, sans aider leurs compagnons, sans défendre leurs maîtres.

« Au travail, leur cria-t-il, au travail, lâches, ou nous coulons. »

L'eau pénétrait du côté de la proue, et le pilote, par une maladresse, due sans doute à l'obscurité, venait d'être tué près du gou-

Digitized by Google

vernail. Un ancien pilote d'Agrigente prit sa place, tandis que Bathylle obligeait, moitié par des coups et des menaces, moitié par des encouragements, une partie des esclaves à vider l'eau qui se ruait dans la cale.

Sans souci ni de la foudre ni des flots, Flavius, enivré par la lutte, courait, frappait, criait à l'aise et cherchait Tharès, qu'il ne voulait pas laisser immoler par une autre main que la sienne. Un instant, il l'aperçut fuyant du côté de la tente des femmes, et il s'élança à sa poursuite ; mais un cri plus formidable que tous les autres retentit d'un bout à l'autre du navire : « Terre ! »

La catastrophe fut rapide comme un des éclairs qui passaient sur cette scène de carnage. Une secousse violente ouvrit la proue de la galère, qui tournoya d'abord, puis s'engloutit, en formant dans l'onde un tourbillon bientôt effacé par de nouvelles vagues. Flavius fut entraîné, comme tous les autres, au fond du gouffre, puis repoussé à la surface et ballotté comme une paille, sans que, d'abord, il essayât même de nager. Il était aveuglé, il étouffait, et il allait s'enfoncer pour la seconde fois, quand un éclair lui montra la pointe d'un rocher à quelques brasses de distance. La présence d'esprit lui revint alors, et il s'efforça d'atteindre la rive vers laquelle le vent et les vagues ne le poussaient que trop rapidement, car il faillit être brisé en touchant un angle de roc. Par bonheur, son intrépidité renaissait en même temps que l'espoir du salut. Il commença une lutte énergique avec le sol glissant qui lui refusait son appui ou dont les aspérités lui déchiraient les pieds et les mains, avec le vent qui le renversait à chaque pas, avec les vagues qui tourbillonnaient autour de lui, tantôt le jetant si rudement contre le roc, qu'elles semblaient vouloir l'écraser, tantôt l'attirant dans leur fuite et l'arrachant presque de son asile. Quelquefois, il franchissait d'un bond de larges espaces entre lesquels la mer tourbillonnait, moins furieuse encore au large qu'entre les blocs de rochers qui formaient une ceinture au rivage ; quelquefois, il s'attachait d'une main désespérée à des plantes marines qui cédaient sous son poids, ou bien une pluie de cailloux, arrachés de la grève, tombait sur lui pêle-mêle avec les lames. Enfin, sa persévérance sembla fléchir la mort, qui l'assiégeait de toutes parts ; il gravit une dernière pente que les vagues tentaient vainement d'escalader, fit quelques pas sur la terre ferme, et se laissa tomber, non pas évanoui, mais épuisé par la lassitude et par la perte de son sang, car tant d'efforts rouvraient sa blessure à l'épaule. On peut dire que, jusqu'à ce moment de répit, il n'avait pas eu le loisir de penser. Tout à coup, il se releva et se tourna vers la mer, en appelant : « Chryseïs ! » Une douleur plus aiguë que la pointe du glaive le saisit, à l'idée

Digitized by Google

que cette belle et douce fille qui lui avait sauvé la vie par ses soins, et surtout par ses encouragements, se débattait au fond de l'abîme. Il regarda avec anxiété : l'orage, déployant alors toute sa furie, les éclairs se succédaient de telle sorte que la mer et le rivage étaient presque constamment illuminés. Un vêtement flottant à la surface des vagues, un appel, le moindre vestige de la présence d'une créature humaine, et Flavius se fût élancé à tous risques, dans l'espoir de sauver Chryseïs ; mais bien des minutes s'étaient écoulées pendant que le Romain gagnait la rive, et combien de minutes avait-il fallu pour disperser les débris du naufrage ? Flavius ne pouvait même plus deviner à quelle place s'était engloutie la galère de Tharès. Quant aux deux autres galères, que devenaient-elles ? Il crut voir une fois un fanal briller dans le lointain ; mais ce fut une lueur si fugitive qu'il douta même de sa réalité. Il se mit à marcher sur le rivage, ne sachant ce qu'il attendait, ce qu'il cherchait, répétant à haute voix le nom de Chryseïs, prenant quelquefois un bloc de pierre pour un corps humain étendu sur la grève, et courant alors, de toute sa force, pour relever cette épave, toujours déçu dans sa folle espérance et sentant, à chaque déception, une angoisse plus poignante lui serrer le cœur. Rien ne pouvait lui donner la mesure exacte du temps ; aussi, la nuit lui parut-elle si longue qu'il finit par se demander si le chaos ne revenait pas s'emparer de la terre, si l'ombre n'allait pas durer éternellement et s'il ne demeurait pas seul, vivant, dans le monde. Il en conçut un si profond sentiment d'horreur qu'il regretta de n'avoir pas partagé le sort de ses compagnons. Lorsque l'Orient s'illumina d'une faible teinte rose, il poussa un cri de joyeux étonnement. Le jour, oui, le jour renaissait sur ce lieu de destruction ! Les formes sinistres et menaçantes, entrevues à la lueur des éclairs, prenaient un aspect de plus en plus riant : les rochers noirs et déchiquetés se paraient d'algues et d'étoiles de mer aux tons orangés ; le sable de la rive revêtait une couleur d'or pâle ; de légers gazouillements couraient dans l'air ; les grands arbres n'étaient plus des géants courroucés, mais de magnifiques colonnes de verdure ; la mer elle-même s'apaisait sous le premier rayon du soleil, et les grandes vagues, transparentes comme l'émeraude, se couronnaient de franges d'argent, en venant mourir sur ces récifs qu'elles battaient la veille avec tant de rage. Tout était splendeur, gaieté, parfums, joyeuses rumeurs. Flavius, après avoir cru à la ruine de l'univers, s'étonna de ne voir personne sur cette terre fertile et séduisante. Il songea à chercher les habitants de l'île, une ville, un port, ou du moins quelques cabanes de pêcheurs ; mais il ne pouvait s'arracher du rivage ; l'éclat du spectacle semblait nier la possibilité de la mort, et il s'attendait,

Digitized by Google

à toute minute, à voir quelqu'un venir à sa rencontre. Il allait au hasard, devant lui, depuis une demi-heure environ, toujours suivant les contours capricieux de la rive, qui s'élevait de plus en plus, lorsqu'il fut brusquement arrêté par une pente presque aussi escarpée qu'un mur à pic. Il lui fallait descendre par ce chemin périlleux ou retourner sur ses pas. Comme il hésitait et interrogeait du regard la grève douce et sablonneuse qui s'étendait à ses pieds, un cri de détresse, un cri féminin, monta jusqu'à lui. Il s'arrêta, immobile comme une statue. Presque aussitôt, une femme passa, en courant sur la plage : un homme la suivait de près, et il fallut moins d'une seconde à Flavius pour reconnaître Tharès et Chryseïs. Il ne sut jamais bien comment il était descendu du sommet de la colline; il ne voyait que le Carthaginois; il ne songeait qu'à une chose : l'atteindre, et en même temps il éprouvait une joie ineffable, en songeant que Chryseïs vivait, là, tout près de lui. Déjà, il n'était plus séparé de Tharès que par une dizaine de pas, quand la Lesbienne, qui se retournait malgré elle, comme un oiseau fasciné, l'aperçut, le reconnut et s'arrêta au milieu de sa fuite. Tharès, étonné, suivit la direction de son regard, et lui aussi reconnut le Romain.

Le visage des deux hommes exprimait la même haine et la même résolution. Sans échanger ni provocations ni menaces, ils se précipitèrent l'un sur l'autre; mais la partie n'était pas égale : le poignard de Tharès se trouvait encore passé dans sa ceinture au moment du naufrage, tandis que Flavius avait abandonné le sien en se cramponnant aux rochers; il n'en saisit pas moins son ennemi corps à corps, essayant de paralyser ses mouvements et de le renverser avant qu'il fît usage de son arme; le Romain était vigoureux, le Carthaginois était souple. Sentant sa main droite trop fortement serrée pour se soustraire à l'étreinte de Flavius, Tharès glissa sa main gauche jusqu'au manche du poignard; il l'avait tiré à demi quand la Lesbienne, spectatrice effarée, mais non pas indifférente, de la lutte, ouvrit sa robe, fit jaillir au soleil une fine lame, son héroïque et dernière ressource pour l'heure de la honte, et la glissa entre les doigts de Flavius. Saisir la poignée de l'arme libératrice, la plonger deux fois dans la gorge du Carthaginois, ce fut pour le Romain l'affaire d'un instant. Il se releva, triomphant et dédaigneux, le pied posé sur le corps du vaincu. Des deux hommes échappés seuls au désastre de la nuit, l'un était mort !

Chryseïs, tremblante comme une feuille, cachait son visage dans ses mains. Flavius, la voyant défaillir, se hâta d'arracher du fourreau le poignard de Tharès et de pousser le cadavre dans la mer, puis il revint à Chryseïs, la soutint, l'emmena, aussi vite que le permettait l'émotion de la jeune fille, vers un bouquet d'arbres

Digitized by Google

qu'arrosait un filet d'eau douce, et la fit asseoir à l'ombre, en lui prodiguant des encouragements dans le plus rude patois qui ait jamais offensé l'oreille d'une Hellène. Chryseïs parvint à reprendre un peu de sang-froid, et ce fut alors un échange de questions, d'explications, de récits, de conjectures qui se croisaient le plus souvent sans attendre de réponse. Flavius racontait à la Lesbienne comment il l'avait cherchée toute la nuit, comment il la croyait morte et quelle joie il éprouvait en la retrouvant saine et sauve. Chryseïs parlait de son émoi pendant le combat et le naufrage de la veille : elle avait cru, au moment où la galère s'abîmait, que son âme allait rejoindre celle de son père, et elle ne se rappelait pas comment elle avait pu échapper aux vagues, mais elle s'était retrouvée couchée sur le sable. A quelques pas d'elle, Tharès suivait des yeux, avec anxiété, les mouvements d'une de ses galères de second ordre. Il espérait que celle-là l'apercevrait et le recueillerait. Vaine attente ! Poussé par l'impitoyable vent du midi, le frêle bâtiment vint échouer et sombrer près de la côte. Quant à la troisième galère, emportée au loin, qui pouvait deviner son sort ? Après une nuit passée en spasmes de rage, en lâches démonstrations de douleur, Tharès avait voulu, le matin, forcer Chryseïs à le suivre dans l'intérieur de l'île; elle, résolue à lui échapper à tout prix, s'était mise à courir vers la mer pour s'y précipiter, en se frappant de son poignard; car elle ne voulait pas que, même après sa mort, la main de Tharès la touchât.

Quand ils eurent causé longtemps, Flavius lui demanda si elle ne souffrait pas de la faim. Lui-même commençait à s'apercevoir qu'il était à jeun depuis la veille. Il cueillit des fruits aux branches d'alentour qui pliaient sous le faix. Il puisa avec une coquille de l'eau pure dans le ruisseau, servant sa compagne la première et souriant à à mesure qu'il voyait une faible teinte rose monter à ses joues brunes.

« Est-ce que tu n'as pas entendu parler des habitants de cette île ? demanda-t-il à sa compagne, je ne vois de ce côté ni hommes ni habitations.

— On faisait bien des récits divers, répondit Chryseïs ; les uns parlaient de monstres, les autres de dieux toujours beaux et jeunes. Qu'allons-nous rencontrer ?

— Si ce sont des êtres malfaisants, répondit Flavius, je te défendrai contre eux. Si ce sont des dieux, nous leur offrirons un sacrifice et nous nous mettrons sous leur protection. Je voudrais aller à la découverte, mais je n'ose te laisser seule.

— Je suis assez forte maintenant pour te suivre, si tu veux bien ne pas marcher trop vite. »

Flavius coupa une branche avec laquelle il se mit en devoir de

Digitized by Google

battre les grandes herbes devant lui, et, songeant que les villes, les hameaux, les moindres maisons se rapprochent toujours des eaux courantes, il remonta le cours du ruisseau. Il marcha, suivi de Chryséïs, jusqu'à ce que l'ardeur du soleil de midi les forçât de s'arrêter. Chaque pas semblait leur fournir une nouvelle preuve qu'ils cheminaient à travers un pays enchanté. Une profusion de fleurs aux couleurs éclatantes, des oiseaux au brillant plumage, de grands papillons bigarrés, des eaux, des bois, des prairies d'un aspect à la fois étrange et séduisant, leur arrachaient à toute minute des exclamations de surprise; parfois une chèvre sauvage s'enfuyait à leur approche; parfois des bandes de poissons, avertis par le bruit de leurs pas, plongeaient au plus profond du ruisseau, laissant derrière elles un sillon argenté; mais ce sol fertile n'offrait nulle part la trace d'un pied humain.

« Faisons halte un moment, dit Chryseïs, nous gravirons ensuite cette hauteur à notre gauche. Depuis que nous avons quitté le bord de la mer, le terrain a toujours été s'élevant et, là-haut, nous découvrirons sans doute une grande étendue de pays.

— Oui, murmura Flavius, il me tarde de savoir de quel côté nous devons nous diriger. Peut-être, en marchant au hasard, nous éloignons-nous du but de nos recherches. »

En dépit de la chaleur, les deux exilés tentèrent donc, après une heure de repos, l'ascension de la hauteur au sommet de laquelle leurs yeux ne devaient plus rencontrer d'obstacles.

Lorsque, brisés de fatigue, ils atteignirent leur but, presque toute l'étendue de l'île se déroula sous leurs pieds. Des cratères éteints, tapissés de la plus riche verdure, et servant parfois d'encadrement à des lacs qui brillaient au soleil comme de grands boucliers polis, rappelaient à Flavius les environs d'Albe-la-Longue, et d'Aricia, le mont Algide et le lac circulaire de Nemi. Au delà des bois et des collines, à plusieurs lieues de distance, reparaissait la mer, et bien loin, à l'horizon, on distinguait les silhouettes bleuâtres de deux îles capricieusement découpées. Mais aussi loin que la vue pouvait s'étendre, ni bâtiments, ni champs cultivés, ni routes, ni voiles, ni hommes : partout la solitude.

Chryseïs et Flavius se regardèrent interdits. Ils s'étaient préparés de leur mieux à la rencontre d'habitants inhospitaliers, ils ne s'attendaient pas à se voir abandonnés dans un désert. Ils restèrent longtemps silencieux, puis Flavius dit, avec un profond soupir :

« Nous ne reverrons jamais la patrie. Nous voilà séparés du monde des vivants. »

Ils redescendirent lentement dans la vallée, sans oser échanger une parole. Enfin, le Romain, honteux de son abattement, dit Chryseïs :

Digitized by Google

« Je vais faire une fronde de ma ceinture, et tuer quelqu'oiseau à coups de pierre pour notre repas du soir ; puis, je chercherai une grotte abritée du vent pour y passer la nuit, et demain je fabriquerai un arc et des flèches. Je suis un bon chasseur, tu le verras.

— Moi, répondit Chryseïs, avec des roseaux fins et souples, je tresserai une nasse pour pêcher dans le ruisseau. Courage, Flavius, les dieux nous donnent cette belle terre comme ils donnèrent aux premiers hommes les champs de l'Asie et de l'Europe.

— Oui, dit tristement Flavius, mais les premiers hommes n'avaient pas le souvenir d'un pays natal d'où on les exilait ; ils n'étaient pas séparés pour toujours d'un père et d'une mère. »

Cependant la nuit approchait. Flavius, ainsi qu'il l'avait promis, choisit une pierre, détacha sa ceinture, et chercha des yeux un oiseau qu'il pût abattre ; le gibier ne lui faisait pas défaut : à toute minute des bandes ailées s'élevaient en tournoyant des massifs d'arbres. Flavius réussit du premier coup, et il en rougit de plaisir ; il tenait à signaler son adresse devant Chryseïs. Quand il eut allumé un feu de branches sèches, destiné aux préparatifs du repas, il s'éloigna pour chercher un abri, en promettant à la jeune Grecque de ne pas s'écarter au delà de la portée de la voix, et une demi-heure ne s'était pas écoulée, qu'il revenait satisfait de sa découverte.

« Il y a, dit-il, derrière ce monticule, une grotte spacieuse dont l'entrée est assez étroite pour que je la ferme avec des branchages entrelacés. J'y ai pénétré, mon poignard à la main, car elle pouvait servir de tanière à quelque bête féroce, et je n'ai fait fuir que des tourbillons d'oiseaux de nuit. »

Le soleil colorait des teintes les plus riches un ciel redevenu pur et transparent ; une brise légère faisait murmurer les grands dômes de verdure et balançait comme des tapisseries capricieusement brodées, les rideaux de lianes, émaillées de larges fleurs, qui pendaient çà et là entre les arbres, quand Flavius et Chryseïs s'assirent l'un près de l'autre, pour prendre leur repas du soir. En dépit de sa tristesse et peut-être sans s'en rendre compte, la Grecque donnait à tout ce que touchaient ses mains je ne sais quelle grâce et quelle élégance. Les deux coquilles nacrées, ramassées le matin près de la mer, pour servir de coupes, et apportées dans un pan de manteau, les beaux fruits disposés sur des feuilles d'un vert lustré, le siége de ramée au bord du ruisseau, et surtout le geste, l'accent qui invitaient Flavius à faire honneur à ces préparatifs, eurent, pour le Romain, un charme inattendu. Il retrouva un moment de gaieté ; il parla avec animation, riant le premier des offenses à la pro-

Digitized by Google

sodie grecque dont Chryseïs le reprenait, et se faisant à son tour le critique de son accent étranger. Mais quand il eut mangé un dernier fruit et bu une dernière gorgée d'eau, il devint tout à coup silencieux. Un singulier désaccord régnait entre ses instincts et ses préjugés de race. Depuis qu'il avait aperçu Chryseïs, un vif désir de la posséder s'était emparé de lui. Si fière, si chaste, si courageuse qu'elle lui parût, il ne pouvait voir en elle que l'esclave d'un Carthaginois, et son orgueil de citoyen romain ne lui permettait pas de réfléchir qu'ayant subi, pendant quelques jours, le même abaissement, il n'avait pas le droit de regarder l'esclavage comme une dégradation ineffaçable. Il venait de sauver Chryseïs des mains de Tharès et cela au péril de sa vie ; il l'avait gagnée; elle était bien à lui, et il s'indignait de se sentir intimidé devant une femme dont il se croyait le maître. Longtemps il lui fut impossible de dominer son embarras. Il ouvrait la bouche pour parler et ne trouvait pas un mot ; il regardait Chryseïs à la dérobée ; elle, les yeux baissés, semblait absorbée par quelque rêve lointain. Enfin, hors de lui, il débuta comme ceux qui ont peine à lutter contre leur propre faiblesse, par un acte de brutalité. Sans rien dire, il se pencha vers Chryseïs, serra sa taille d'une main, et de l'autre main, s'efforça d'écarter les plis qui couvraient son sein. La jeune fille se leva précipitamment, surprise et indignée de cette attaque si peu prévue; elle regarda Flavius d'un air de reproche douloureux, puis fondit en larmes. Flavius, ne voulant pas renoncer aux bénéfices d'une première audace, essaya de la ramener de force jusqu'à lui en saisissant sa robe ; elle réussit à se dégager et fit quelques pas en courant, son pied s'embarrassa dans une racine; elle tomba, et l'angle d'une pierre qui avait servi de foyer lui fit une si profonde entaille au front, que le sang jaillit avec abondance.

Flavius fut d'un bond auprès d'elle; son visage, enflammé par le désir un instant auparavant, n'exprimait plus que la terreur et la honte. Il releva Chryseïs, qui palpitait comme un oiseau pris au piége, la porta sur le banc de ramée et se mit en devoir d'étancher le sang qui lui couvrait le visage.

« Pardonne-moi, disait-il d'une voix entrecoupée ; je ne te ferai pas de mal. N'aie pas peur de moi, je t'en prie.

— Je n'ai plus d'autre recours que ta bonté, répondit Chryseïs à travers ses pleurs, maintenant que, pour te sauver la vie, je t'ai donné cette arme, ma seule défense. »

Une nouvelle bouffée de rougeur monta au visage du romain. Il se trouva lâche et odieux.

« Pourquoi m'as-tu traitée ainsi? reprit Chryseïs ; j'étais près de t'aimer et tu sembles vouloir que je te haïsse.

Digitized by Google

— J'ai cru que tu me préférais à Tharès, murmura Flavius.

— Pour que je te préfère à lui, ne l'imite donc pas. En nous sauvant de la furie de la mer et des mains de nos persécuteurs, les dieux nous ont rendu le bien que nous possédions le jour de notre naissance : la liberté. N'est-ce pas les outrager que de me traiter encore en esclave ?

— Eh bien, dit Flavius, reprends ce poignard et si je t'offense, je veux que tu t'en serves non pas contre toi-même, mais contre moi.

— Non, dit-elle, j'aime mieux m'en remettre à ta foi. Je lis dans tes yeux que tu ne mens pas.

— Alors, laisse-moi te conduire à la grotte. Voici la nuit qui s'approche, je te ferai un lit de feuilles où tu pourras reposer en paix. »

La Grecque, bien que très-étourdie par sa chute, fit un effort pour se lever. Flavius la soutint, et, fier de voir qu'elle ne lui témoignait aucune défiance, il mit à l'aider une réserve presque religieuse. On eût dit un des jeunes soldats de Camille qui posaient une main respectueuse sur la Junon de Veïes en lui demandant si elle daignerait les suivre à Rome.

Arrivé dans la grotte, Flavius se hâta d'apporter des brassées de feuilles, et d'étendre sur ce lit agreste le manteau de Chryseïs, puis il sortit, et, à l'aide de sa lame de métal et d'un caillou, alluma un nouveau brasier pour éloigner les animaux sauvages qui pourraient rôder aux alentours pendant la nuit. Il emprunta au foyer une branche résineuse qu'il porta dans la grotte et la planta debout, en l'entourant d'un monticule de terre; il ne voulait pas que Chryseis restât dans les ténèbres. Quand il s'approcha de la jeune fille étendue sur son manteau, dont l'eau de mer avait terni la couleur de pourpre, il lui trouva les yeux brillants d'un éclat singulier, et deux taches d'un rouge vif sur les joues. Un tremblement convulsif agitait tout son corps.

« Que crains-tu, demanda Flavius en s'agenouillant auprès d'elle, et d'une voix presque aussi douce que celle du plus civilisé des Ioniens, rien ne te menace. Tu n'as donc plus confiance en moi ?

— Si... mais, mais, j'ai peur de Tharès !... murmura Chryseïs, en regardant autour d'elle d'un air soupçonneux.

— Tharès ? Il est mort... Tu sais bien que je l'ai tué et jeté dans la mer.

— Oui... c'est vrai; tu l'as tué... je ne m'en souvenais plus; et la mer qui gronde et qui monte autour de nous... est-ce que tu ne l'entends pas ?

— La mer est bien loin, Chryseïs. Nous avons marché toute la journée le long du ruisseau. »

Digitized by Google

Elle s'apaisa pendant quelques instants. Flavius aurait bien voulu la bercer dans ses bras, comme un enfant; mais il craignait de l'effrayer en la touchant. Ce fut elle qui lui prit le bras et le serra de toutes ses forces, en disant :

« Ne me quitte pas; reste là... j'ai peur! »

Flavius demeura longtemps près d'elle, sans rien dire, car elle paraissait quelquefois s'assoupir, et il tremblait de faire fuir le sommeil; mais toujours Chryseïs se réveillait en sursaut et interrogeait de ses grands yeux noirs, effarés, les parois de la grotte, peuplées d'ombres dansantes et bizarres et de reflets rouges qu'envoyait la flamme vacillante de la branche à demi consumée.

« Comme ta main brûle! dit Flavius; tu dois avoir soif; c'est à mon tour de te donner à boire. Veux-tu que j'aille te chercher de l'eau?

— Non, non, le ruisseau est trop loin; tu me laisserais seule.

— Je n'ai pas besoin d'aller jusqu'au ruisseau. Il y a une source à quelques pas. Tu vois que j'ai passé dans ma ceinture cette coquille que tu m'as donnée en guise de coupe. Laisse-moi sortir un moment.

— Oui, va, dit-elle. »

Puis, comme il allait disparaître, elle le rappela.

« J'aime mieux avoir soif. »

Il s'arrêta indécis, et, comme elle se mit à parler tout bas, sans le regarder, il profita de sa distraction pour s'élancer dehors et courir à la source. Lorsqu'il revint, la jeune fille était assise sur son lit de feuilles, regardant avec anxiété l'entrée de la grotte. Elle but avidement et parut ensuite un peu plus calme; d'heure en heure, les crises de fièvre revenaient : elle parlait alors avec volubilité, et Flavius n'entendait pas tout ce qu'elle disait; d'ailleurs, il s'agissait de bien des choses qu'il n'eût pas comprises. La Grecque s'adressait à des compagnes d'enfance, à son père; elle citait des passages de Théophraste, des vers d'Euripide et, quelquefois, chantait, très-bas, un air monotone, toujours le même, que Flavius sut, plus tard, être un chant de funérailles. De temps en temps, il sortait pour aller puiser de l'eau ou chercher un nouveau brandon. Vers le matin, le délire de Chryseïs s'apaisa; elle s'endormit enfin. Flavius sentit que l'air froid qui, même dans les plus beaux climats, accompagne l'approche du jour, glaçait les pieds de la jeune fille, il les enlaça doucement de ses deux mains, y appuya sa tête et, vaincu par la fatigue des jours précédents, s'endormit à son tour pendant que les braises rouges de son flambeau rustique pétillaient, avant de s'éteindre, sur un monceau de cendres.

Au réveil, Chryseïs était encore faible, mais la fièvre avait dis-

Digitized by Google

paru. Elle put sortir et s'asseoir à l'ombre, sur les blocs de lave recouverts de mousse qui entouraient le bassin de la source. Pendant quatre jours encore, elle demeura languissante, et quelquefois son agitation reparut pendant les nuits. Flavius la servait, la gardait, la couvait des yeux; il devinait toujours ce qu'elle désirait avant qu'elle eût parlé. Quelquefois il restait assis un peu loin d'elle, cherchant à dissimuler sa présence et suivant chacun de ses mouvements avec une expression tendre et soumise. Quand ses yeux tombaient sur la cicatrice que la Lesbienne gardait au front, il poussait un profond soupir et baissait la tête.

Une fois qu'il restait ainsi depuis une heure, taciturne et abattu, Chryseïs, après avoir hésité un moment, l'appela à demi-voix. Il accourut.

« Que me veux-tu? demanda-t-il, heureux seulement de l'avoir entendue parler.

— Pourquoi donc te tiens-tu ainsi à l'écart?

— Tu te sentais disposée à m'aimer, m'as-tu dit, et ma violence t'a forcée de me haïr. Est-ce que je ne te fais pas horreur?

— Non, répondit Chryseïs, dont les joues, le cou et les épaules devinrent roses comme un nuage au soleil levant.

— Non! Alors, tu oublies le mal que je t'ai fait. Je vois bien que tu dois être traitée comme une femme libre et te donner de ton plein gré, qu'il faut, non pas te prendre, mais t'aimer. Comment veux-tu que je t'aime? dis-le-moi.

— Comme tu m'aimes en ce moment, répondit-elle.»

II

L'ÎLE

Tout le monde convient de cette vérité que les langues humaines sont trop pauvres pour décrire les joies du paradis, et rien ne ressemblait au paradis terrestre comme cette île inconnue où vivaient seuls, loin des guerres, des querelles, des haines, des misères du monde, Flavius le soldat et Chryseïs la platonicienne. Tout semblait s'accorder pour leur faire une vie de délices : un ciel d'une pureté presque inaltérable, une abondance de fruits, de gibier, de poisson,

Digitized by Google

qui demandait à peine, pour se laisser cueillir ou prendre, quelques heures de travail dans la journée; partout des eaux courantes, de frais ombrages; tout ce que les poésies grecques, dont Chryseïs était nourrie, racontaient de la vallée de Tempé et du jardin des Hespérides, se réalisait autour d'elle. L'égalité du climat et la profusion de tout ce qui soutient les forces ou charme les sens portaient si naturellement à la langueur, qu'en dépit de ses joies d'amour, Flavius regrettait parfois de ne plus subir la nécessité du travail. L'inaction le faisait souffrir, et pourtant il ne savait pas s'imposer une tâche. Heureusement Chryseïs lui venait en aide. Parfois, elle entreprenait avec lui de longues promenades, pendant lesquelles la moindre pierre, la moindre feuille devenait le sujet d'un entretien animé. Elle ramassait avec lui les plus brillants coquillages, et riait en découvrant des perles qui eussent fait envie à une princesse d'Orient, mais qui, dans ce coin du monde, ne valaient pas la pulpe d'un fruit. Le père de Chryseïs, un des plus savants Lesbiens de son siècle, avait tenté d'embrasser, comme tous ceux qui aspiraient alors au titre de philosophe, le cycle entier des connaissances humaines, et Chryseïs vivait dans une grande familiarité avec Aristote, Anaxagore, ou même avec quelques pythagoriciens, que l'école de Platon ne bannissait pas de ses rangs. Flavius s'émerveillait d'entendre tomber des mêmes lèvres vermeilles qui lui prodiguaient les baisers, des enseignements aussi nouveaux pour lui que la terre sur laquelle il marchait. Quand la Grecque avait entraîné son compagnon à travers les chœurs harmonieux des astres, quand elle cessait de l'entretenir des destinées de l'âme immortelle ou de solliciter son admiration pour un bouton de fleur ou un brillant insecte, elle chantait de sa belle voix pure et un peu grave. C'était presque toujours le soir, quand les oiseaux se taisaient, qu'elle donnait ce genre de fête à son amant. Elle chantait avec l'abandon, l'expression, l'inexprimable charme d'une femme qui se sent aimée et dont nulle oreille indiscrète ne peut venir profaner les confidences. Elle avait des élans de passion en face de toute beauté et parlait avec enthousiasme à Flavius des chefs-d'œuvre de l'art grec, de ces statues qui élevaient jusqu'à la divinité la beauté humaine. Elle lui récitait souvent les plus beaux vers qui remplissaient sa mémoire, et plus d'une fois, les yeux de Flavius brillèrent de plaisir et d'ardeur martiale aux récits d'Homère, d'Eschyle et de Sophocle. Les faits d'armes le charmaient par-dessus tout, et c'étaient ceux-là qu'il redemandait toujours à Chryseïs. Bien qu'il finît par savoir à son tour ce qu'elle lui répétait sans cesse, son cœur battait,

Digitized by Google

à certains passages, comme celui d'un enfant qui demande pour la vingtième fois la même histoire à sa nourrice et s'émeut toujours à la même péripétie. On aurait pu suivre sur son visage la marche du poëme que lui disait Chryseïs; s'agissait-il d'un exploit d'Akhilleus, les joues du Romain s'enflammaient; ses mains, presque tremblantes, semblaient chercher des armes, et il poussait de bruyantes exclamations. Sa prédilection se partageait entre Hektor et Ajas; certaines lenteurs d'Odysseus lui causaient de l'impatience; il respectait le vieux Nestor, le roi Priam, et peu s'en fallait qu'il ne se levât pour les aller recevoir. Il se faisait aussi raconter par la Grecque les jeux olympiques, les assauts du pugilat, les prodiges d'adresse des vainqueurs du ceste, le passage des chars rapides, les couronnes distribuées aux triomphateurs, les acclamations de la foule, les poëmes en l'honneur des dieux et des braves, qu'on accompagneit avec la lyre. Il lui fallait alors une ode du sublime Pindare, et souvent, presque sans s'en apercevoir, il joignait sa voix puissante à celle de Chryseïs. Il chantait juste; mais, dans son exaltation, il emplissait les bois et les grottes d'une si formidable clameur, que la jeune fille entreprit, non sans peine, de lui persuader que le rhythme, la netteté de la prononciation, les alternances de douceur et d'éclat, dans des phrases d'un sens tout différent, auraient plus de prix que ses explosions toujours pareilles et toujours terribles, comme le son du clairon.

Bien que son pays fût asservi, la Grecque gardait encore un fier souvenir des exploits de ses ancêtres; elle disait à Flavius leur lutte héroïque contre les Perses, et lui, jaloux de l'honneur des siens, lui contait les victoires remportées sur les Véïens, sur les Volsques, sur les Samnites ou sur les géants gaulois. Aux Thermopyles, il répondait par Sutrium, à Marathon, par le lac Régille, aux louanges de Miltiade, par celles de Camille. Chryseïs décrivait les merveilles d'Athènes et de Corinthe, qu'elle avait vues de ses propres yeux ou que son père lui dépeignait jadis, et Flavius lui répétait : Si tu voyais Rome! Puis, abandonnant cette lutte d'orgueil patriotique, la jeune fille parlait de Mitylène, de la maison où elle était née, de la mer bleue et des rives de l'Asie, qu'elle apercevait à l'horizon; des figuiers, des orangers, des vignes, des roses de son jardin, et, la voyant s'attendrir à ce souvenir, Flavius se rappelait à son tour la maison paternelle sur le Quirinal, ses champs dans l'âpre Sabine; son père Valensius, l'austère, le brave, qui avait tué dix Samnites en un jour; sa mère Terentia, chaste entre les plus chastes matrones, et surtout sa petite sœur Flavie, qui avait des cheveux d'or tout pareils aux siens, qui s'asseyait le soir sur ses genoux et venait se ca-

Digitized by Google

cher derrière lui quand elle redoutait la punition de quelque faute.

Mais Chryseïs ne laissait pas Flavius rêver longtemps en face de cette vision du foyer domestique, car le souvenir de la patrie et de la famille finissait toujours par le jeter dans une tristesse profonde. Le mal du pays se glissait dans ses veines, et il fallait alors mille caresses pour lui rendre un joyeux sourire.

Un jour vint cependant où Flavius parut oublier tout l'univers et enfermer ses désirs dans l'étroite enceinte de son île. Chryseïs lui donna un fils. Ce fut le plus beau moment de ces deux existences si doucement unies dans un riant désert. Flavius construisit avec amour le berceau du nouveau-né. Il entreprit de l'orner d'une guirlande de pampres. Depuis longtemps, il s'essayait à sculpter le bois avec le mince poignard de Chryseïs, et elle applaudissait à ses tentatives, d'abord maladroites, puis de plus en plus perfectionnées. Le modèle favori de Flavius était une guirlande de feuilles de vigne ciselée sur les bracelets de la Lesbienne, un chef-d'œuvre de goût et d'exécution. Après bien des essais infructueux et livrés aux flammes, il parvint à se surpasser pour le cher berceau, et, malgré sa rudesse, son œuvre naïve, fouillée hardiment, eût fait sourire de plaisir un artiste expérimenté. Pendant quelques mois, le jeune couple fut absorbé dans son bonheur, mais quelques longs jours de pluie qui enfermèrent Flavius dans la grotte, ramenèrent aussi les pensées soucieuses. La vue même de l'enfant semblait assombrir le front du père. Que deviendrait-il un jour sur cette rive ignorée? Il ne connaîtrait donc jamais le pays de ses ancêtres, leurs dieux, leur gloire, leurs exploits? Valensius et Terentia eussent été si fiers de voir le fils de leur fils! Chryseïs devinait ces regrets et s'efforçait de les écarter; elle en triomphait quelquefois, mais le temps, loin de fermer la plaie, devait l'irriter. Ni danger pressant ni travail assidu ne distrayaient Flavius de ses pensées : ses chasses lui paraissaient des jeux, ses plus longues courses, des promenades oisives. Il parlait sans cesse à Chryseïs du Champ de Mars, des rives du Tibre, du Forum, des solennités de la toute-puissante Rome. « Que font maintenant nos citoyens, disait-il, quel pays ont-ils conquis? quels ennemis ont-ils vaincus? Mon père combat sans que je sois à ses côtés, et si nos murs sont menacés, comme autrefois, par des Gaulois et par des Volsques, je n'aurai ma part ni du péril ni de la défense. Je ne dormirai pas du dernier sommeil dans le tombeau des Valensius, sur la terre qui m'a vu naître. »

Peu à peu, les accès de nostalgie de Flavius se rapprochaient et duraient plus longtemps. Chryseïs ne lui était pas moins chère; il l'écoutait toujours avec une sorte de recueillement, quand elle lui

Digitized by Google

redisait les leçons du sage Chrysès ou les gracieuses métamorphoses qui peuplaient de divinités, de nymphes, de naïades, de héros toutes les fontaines, toutes les forêts, toutes les plantes embaumées de la Grèce. Toutefois ces éléments de science, ces fragments de poésie ne pouvaient occuper toutes ses pensées ni toutes ses heures. Il eût voulu en jouir à Rome, dans les périodes de repos que la guerre et les luttes du Forum ou des Ovilies laissaient à ses concitoyens. Dans de longs et tendres entretiens avec Chryseïs, il s'élevait parfois jusqu'à la pensée d'un Dieu unique dont les dieux subalternes ne représentaient que les symboles ou les attributs, car la Lesbienne, digne élève de son père, méritait bien une goutte de la ciguë de Socrate, et initiait le Romain à ses plus nobles croyances. Si Flavius consentait à regarder avec elle les divinités grecques comme des mythes au sens profond ou ingénieux, son audace s'arrêtait en face des dieux de son pays, et il ne voulait douter ni de Quirinus ni de Vesta.

Souvent, il s'exerçait à nager le long de la côte et, comme malgré lui, c'était toujours vers l'Orient qu'il se dirigeait. Il allait aussi loin que ses forces le lui permettaient; puis il revenait lentement, lentement, et, sur le rivage, encore jonché des débris de la galère carthaginoise, il s'asseyait, les yeux toujours fixés vers le même point de l'horizon,

La troisième année de son exil allait s'achever quand il vit naître une fille qu'il nomma Chryseïs, comme il avait nommé son fils Flavius. L'enfant fut accueillie avec des baisers et des actions de grâce, mais non plus avec les transports de joie qui avaient signalé la naissance de son frère. Flavius s'inquiétait déjà de son avenir en la recevant dans ses bras. Il était abattu; son teint, naguère brillant de santé, commençait à pâlir; il restait constamment près de Chryseïs et semblait ne plus oser lui parler de Rome. Parfois, il essayait de reprendre ses travaux de sculpture; au bout de quelques instants, l'outil lui tombait des mains; il restait immobile, et la voix de Chryseïs le faisait tressaillir comme un homme endormi qui s'éveille en sursaut. Quand la Lesbienne lui tendait son fils, il le caressait doucement, silencieusement; il ne se plaignait pas, il dépérissait sans bien comprendre la cause de son mal. Chryseïs elle-même l'engagea à sortir, à chasser, à pêcher : il sortit, il chassa, il pêcha, et ne revint pas plus joyeux. Pendant un mois environ après la naissance de sa fille, il s'abstint, comme d'une mauvaise pensée, de ses courses habituelles vers la côte orientale de l'île; puis un invincible attrait le ramena vers le même endroit; il recommença à nager et à faire de longues stations sur la plage. Un jour qu'il

Digitized by Google

était assis à sa place accoutumée, ne pouvant s'arracher du bord de la mer et se reprochant de rester si longtemps loin de Chryseïs, une main se posa doucement sur son épaule; il se retourna et vit Chryseïs qui tenait sa fille sur son sein. Elle sortait pour la première fois; le contour pur de son visage, légèrement amaigri, et ses joues encore pâles attestaient ses souffrances; quelque chose de plus qu'une douleur physique attristait son regard, et Flavius en demeura comme frappé au cœur,

« Tu souffres, Chryseïs, murmura-t-il en la faisant asseoir à sa place ; tu es venue me chercher. Je suis resté trop longtemps éloigné de toi, n'est-il pas vrai?

— Non, mon Flavius. D'ailleurs, je suis avec toi partout où tu vas, et je sais toujours à quoi tu penses. Veux-tu que je te dise quel songe t'occupait quand je suis arrivée ? »

Flavius baissa les yeux.

« Tu te disais : Si je voyais là-bas, du côté où le soleil se lève en été, une voile apparaître à l'horizon, un vaisseau s'approcher, aborder devant moi !... si je reconnaissais parmi les passagers des enfants du Latium, si j'entendais encore parler le langage de mon pays, si je me sentais voguer vers l'Europe, vers l'Italie !... je traverserais comme autrefois ces rues, ces places, que je retrouve toutes les nuits en rêve, je verrais pleurer de joie, à mon retour, ma vieille mère et ma blonde Flavie...

— Tais-toi, dit le Romain hors de lui, tu vas me rendre faible. A quoi bon songer au bonheur évanoui ? Je suis heureux, ici, près de toi ; je veux l'être. Ne parlons jamais de Rome.

— Parlons-en aujourd'hui, Flavius, c'est moi qui t'en prie. Depuis longtemps déjà, en te voyant souffrir, j'ai conçu un dessein dont je ne voulais pas te parler tant que notre enfant n'avait pas vu le jour. A présent, mes forces vont revenir... Ecoute-moi. Te souviens-tu que, sur la galère de Tharès, je te disais, le jour où je t'ai vu blessé et désespéré : Tu retourneras peut-être libre dans ton pays ; pour te guider alors, regarde les étoiles. Moi, je les ai contemplées toutes les nuits, et il me semble que, par un temps serein, je retrouverais ma route. Depuis trois années que nous vivons dans cette île, nous savons à quelle époque la mer est belle presque constamment. Flavius, voici des débris épars autour de toi, des planches solides et déjà toutes travaillées ; la forêt est là pour te fournir un mât et des rames ; je tisserai une voile avec du fil d'écorce, et toi, tu construiras une barque dont tu feras d'abord l'essai en côtoyant notre île. Il te faudra beaucoup de temps pour accomplir un

Digitized by Google

pareil travail ; mais, avec l'espérance, tu seras patient, et nous nous confierons ensuite à celui qui règle les destinées.

Flavius regardait Chryseïs comme un prisonnier regarde le libérateur qui entr'ouvre pour lui une porte longtemps fermée, et lui montre du doigt le ciel, les champs, le libre espace.

« Tu es plus qu'une femme, dit-il, je serais mort sans te révéler mon ardent désir de retourner dans ma patrie, mais je n'ai pas besoin de parler ; tu me devines comme le ferait une divinité... Revoir Rome! La revoir avec toi ! Y conduire nos enfants !

— Nos enfants ! Oui, il faudra les confier à la mer, répondit Chryseïs, fondant en larmes et serrant sa petite fille dans ses bras. »

Tout l'emportement de Flavius tomba à la vue de ces larmes. Le retour entrevu comme une vision lumineuse, lui sembla douteux et acheté à trop grand prix. Exposer Chryseïs à de nouvelles tempêtes dans une barque, mille fois plus frêle qu'une galère Carthaginoise, se perdre peut-être dans l'immensité de l'Océan ; quitter cette île paisible, en arracher deux enfants comme on arrache deux oiseaux de leur nid, pour affronter les vagues, les vents, la faim, peut-être la rencontre d'un ennemi qui mettrait la famille errante au nombre de ses esclaves, tout cela se présenta à l'esprit du Romain sous un aspect si terrible que, pendant un moment, il s'accusa de folie pour avoir conçu un tel projet.

« Non, reprit-il, en couvrant de baisers les cheveux noirs de Chryseïs, dont il ne pouvait plus voir le visage, je suis un mauvais père, je ne songeais pas au péril de mes enfants. Restons ici, Chryseïs. N'y sommes-nous pas heureux ? Nous ne manquons de rien. L'air est plus doux que dans mon pays, le ciel moins orageux... Tu es si belle, si tendre. Notre union est bénie puisque nous avons une famille. Voilà notre patrie et il n'y a plus rien au delà. Nous ne partirons jamais. Es-tu contente?

— Mes larmes sont séchées, répondit Chryseïs en secouant la tête, et désormais je n'aurai plus de pareilles faiblesses. Occupe-toi du départ, Flavius, car ta vie deviendrait un supplice si tu cherchais à étouffer le désir invincible qui te rappelle vers Rome, et moi, je souffrirais mille morts en te voyant dépérir... Je t'en prie, je le veux, à l'œuvre ! Commence dès demain, et je t'aiderai de toutes mes forces. »

Flavius se débattit encore, comme on se débat contre une irrésistible tentation. Le lendemain, Chryseïs acheva de remporter une facile victoire et, bien qu'il sentît s'élever mille scrupules au fond de son cœur, il commença à réunir les planches éparses sur le

Digitized by Google

rivage. Il en avait déjà arraché avec soin des clous et des pièces de métal qui lui fournissaient des instruments de travail. Pendant les premiers jours, il fut inquiet, distrait; parfois il s'interrompait pour regarder avec défiance cette mer qui le fascinait quelques jours auparavant; des visions menaçantes passaient alors devant ses yeux. Le soir, quand une nuée d'orage s'abattait sur son île et qu'il entendait siffler le vent, il serrait tout à coup ses enfants contre lui, et disait avec terreur en regardant Chryseïs.

« Si nous étions en mer à cette heure?

— Nous choisirons la plus belle saison, » répondait Chryseïs avec un effort pour affermir sa voix. »

Peu à peu, Flavius s'anima au travail; il resta plus longtemps dehors; toute son activité renaissait; son teint se colorait, ses yeux reprenaient leur éclat; la nuit, à la lueur des branches de pin enflammées, il fabriquait des pointes, des marteaux ou des hachettes en pierre dure avec l'adresse d'un sauvage. Souvent, Chryseïs l'entendait chanter à pleine voix en allant et venant de la plage à la forêt. Elle lui souriait, l'encourageait, allait visiter son œuvre ébauchée, lui faisait expliquer tous ses projets, et lui montrait à tracer sur le sable des figures géométriques. Elle s'occupait, de son côté, à tresser le fil d'écorce pour la voile et les cordages. La saison pluvieuse ralentit un peu ces grands préparatifs; mais, avec le soleil de printemps, Flavius se remit corps et âme à son travail. Chaque jour il inventait quelque modification, quelque perfectionnement. Son ardeur allait jusqu'à la fièvre; lorsque, pendant des journées brûlantes, Chryseïs l'obligeait à prendre un peu de repos, il se dédommageait en retournant sur la grève, au lever de la lune, et en rachetant la sieste de midi par un labeur acharné.

Le chef-d'œuvre du Romain était, à coup sûr, très-imparfait; mais Flavius sut profiter de ses fautes : il passa une revue sévère de la barque; il corrigea les parties les plus défectueuses, essaya vingt fois le gouvernail, haussa, puis abaissa le mât, s'exerça à ployer la voile et à la tendre dans toutes les directions, mit à l'épreuve la solidité des cordages, enduisit l'intérieur de la barque, boucha les moindres fentes, et se hasarda enfin à voguer le long du rivage, sous les yeux de Chryseïs, qu'il appela pour assister à ce premier essai. Le petit Flavius, émerveillé, battait des mains et poussait des cris de joie en essayant de suivre à la course sur la rive, le frêle esquif dont une brise légère enflait la voile. Il pleura le lendemain pour que son père le prît avec lui, mais Flavius trop peu familiarisé encore avec son bâtiment se garda de céder à ses prières Pendant huit jours, il s'exerça à une faible distance de l'île

Digitized by Google

et trouva encore plus d'un motif de reprendre la hache ou le marteau. Il tenait à pousser une excursion jusqu'à l'île voisine, pour être sûr que la barque se comporterait bien en pleine mer. Ce petit voyage lui demanda quarante huit heures, et qui pourrait dépeindre l'angoisse de Chryseïs lorsqu'elle vit la barque s'éloigner, poussée par un vent assez vif, lorsque, pour la première fois, elle passa la nuit, seule, dans la grotte, entre ses deux enfants! Elle ne pleura cependant pas, car le petit Flavius aurait pu parler à son père des larmes versées en son absence, et Chryseïs s'était juré de ne pas ébranler une seconde fois la confiance du Romain, maintenant que la résolution de partir était arrêtée.

Flavius revint sans avoir éprouvé le moindre échec; il rayonnait de joie et d'espérance, et, pour aguerrir son fils à la mer, il lui promit de l'emmener le lendemain dans une course nouvelle. Chryseïs voulut aussi prendre part aux promenades en mer, afin d'apprendre à tenir le gouvernail, à manier au besoin la rame, pendant quelques instants, ou bien à aider Flavius dans la manœuvre de la voile.

On arrivait au commencement de l'automne, et Flavius observait avec transport l'admirable pureté du ciel, et le calme de l'atmosphère. Il n'attendait plus qu'une brise favorable; Chryseïs se tenait prête.

Un matin, Flavius, qui se hâtait, dès qu'il était éveillé, de courir au bord de la mer et de chercher des yeux, avec un battement de cœur, sa barque, soigneusement abritée dans un petit havre naturel, revint en courant vers la grotte et s'écria, du plus loin qu'il put se faire entendre :

« La brise souffle du couchant! »

C'était le signal.

Chryseïs et Flavius s'empressèrent de transporter dans la barque les provisions de voyage. Dans une ouverture pratiquée à l'arrière, et qu'un amas de larges feuilles devait défendre de l'ardeur du soleil, furent placés les grands vases en bois que le Romain avait fabriqués pendant les soirées d'hiver, et qui contenaient de l'eau douce. Des fruits et des racines séchés au soleil, une pièce de gibier, préparée avec du sel marin, du poisson frais pour les deux premiers jours du voyage, c'étaient toutes les ressources dont ils pouvaient disposer. Flavius prit son arc, ses flèches et les plus belles perles recueillies sur le rivage. Quand tout fut en ordre, le Romain et sa compagne retournèrent encore une fois à la grotte pour y chercher la petite fille endormie. Flavius l'enleva avec le berceau orné de pampres sculptés qui servait d'abord à son frère; le petit garçon

Digitized by Google

bondissait autour de lui avec une joie folle; un voyage en mer lui semblait le comble du bonheur; mais, en s'acheminant vers le rivage, en passant pour la dernière fois dans ces sentiers frayés par ses pieds et ceux de Chryseïs, entre ces beaux arbres, entre ces roches dont la vue lui était si familière, Flavius ralentissait le pas et tournait souvent la tête; sa poitrine se gonflait, ses mains tremblaient en pressant le berceau. Chryseïs, les lèvres, serrées ne regardait pas derrière elle. Préparée depuis longtemps aux déchirements et aux terreurs de ce jour, elle paraissait plus vaillante que Flavius lui-même. Le jeune homme monta le premier dans la barque; Chryseïs lui confia son fils, puis, avant de prendre la main qu'il lui tendait pour l'aider à monter à son tour, elle s'agenouilla et pressa de ses lèvres le sable de la rive. Lorsque, sans dire un mot, elle s'élança près de Flavius, celui-ci fut pris d'une soudaine défaillance; il s'arrêta au moment de détacher la voile et dit tout bas à Chryseïs : « Veux-tu retourner à notre grotte? Je mettrai le feu à cette barque et je n'en construirai jamais une autre.

— Déroule la voile et partons, répondit Chryseïs. »

Flavius obéit et s'assit au gouvernail, car le vent, qui gonflait la voile, le dispensait de toucher aux rames. Et les grands bois, les lianes fleuries, le sable doré, les rochers aux formes bizarres s'enfuirent vers l'occident et, tant qu'on put les distinguer ou seulement les deviner à l'horizon, Flavius et Chryseïs fixèrent leurs regards sur cette seconde patrie abandonnée.

PAULINE BEAUCHET.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE

SOUS LA

RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER EMPIRE

MARET, DUC DE BASSANO

CINQUIÈME PARTIE[1]

Malgré l'ovation faite par les Cinq-Cents au prisonnier de Kufstein, et l'arrêté directorial proclamant qu'il avait honoré le nom français par son courage, il demeura sans emploi jusqu'aux élections de l'an V. » Le Directoire, encore sous l'influence de la journée du 13 vendémiaire, ne pouvait accueillir des hommes dont l'opinion et les principes contrastaient avec ceux du parti qui avait triomphé[2]. » Il se résigna de bonne grâce à cette inaction momentanée, fréquenta les salons qui se rouvraient de toutes parts, notamment celui de

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 août, des 15 et 30 septembre et 15 octobre 1869.
[2] Note de Maret.

Digitized by Google

Barras, sorte de terrain neutre où, pour la première fois, il se rencontra avec Bonaparte. En 1796, comme au début de la Révolution, les aspirations de Maret furent conformes à celles de l'immense majorité des citoyens honnêtes. Il applaudit avec eux aux triomphes éclatants du jeune chef de l'armée d'Italie, et saisit avec empressement l'occasion qui lui fut alors offerte de rentrer dans la carrière politique et de contribuer à l'œuvre de la pacification générale, dont la signature des préliminaires de Léoben autorisait l'espérance.

On arrivait précisément au terme assigné par le gouvernement lui-même pour entrer enfin dans l'ordre constitutionnel, en procédant au renouvellement partiel des Conseils par voie d'élection (mai 1797). On sait quel fut le résultat de ces élections de l'an V; elles éliminèrent une partie des anciens conventionnels qui s'étaient attribué la mission « d'accompagner dans l'Etat la nouvelle constitution ». La majorité se trouva intervertie, et l'entrée de Barthélemy au Directoire y fit prévaloir momentanément un retour à la modération. Le Directoire espérait s'entendre avec la nouvelle majorité des Conseils moyennant certaines concessions, et notamment en remplaçant quelques fonctionnaires dont le principal mérite consistait en un patriotisme ardent, par des hommes d'une capacité éprouvée, mais d'un républicanisme moins prononcé. De ce nombre furent Maret et aussi Talleyrand, qui venait de rentrer en France. Parmi les fonctionnaires dont le remplacement semblait inévitable, figurait le ministre des relations extérieures, Charles Delacroix. Deux des directeurs, Carnot et Barthélemy, connaissant et estimant Maret de longue date, avaient songé à lui pour ce poste, qu'ambitionnait vivement M. de Talleyrand. Maret s'abstint de lui faire concurrence, et préféra une mission presque aussi importante, pour laquelle il était naturellement indiqué par ses antécédents. Il fut du nombre des plénipotentiaires désignés pour aller traiter à Lille de la paix avec l'Angleterre. Cette nomination fut, dans le sein du Directoire, l'objet d'une vive discussion, que Barras trancha, en joignant son suffrage à ceux de Berthélemy et de Carnot, en faveur de Maret[1].

Nous empruntons à un travail inédit de M. Bignon le récit des conférences de Lille, rédigé d'après la correspondance des plénipotentiaires et les communications particulières du duc de Bassano[2].

[1] Maret à Barras, 8 thermidor an V.

[2] Ce travail, malheureusement interrompu par la mort du baron Bignon, n'était rien moins qu'une histoire diplomatique de la France pendant la Révolution, destinée à servir d'introduction à celle de la France pendant le règne de Napoléon. Cet ouvrage, dont l'auteur a laissé plusieurs parties à l'état d'ébauche fort avancée, aurait été le complément du mandat qu'il avait reçu dans les Cent Jours, par l'intermédiaire du duc de

Digitized by Google

I

Depuis la dernière mission de Maret à Londres (janvier 1793), quatre années de guerre avaient amené en Europe d'immenses changements, tous à notre profit. La Belgique, un moment perdue, avait été bientôt reprise, et sa réunion à la France, consentie à Léoben par l'Autriche elle-même, semblait un fait désormais indestructible. Depuis 1795, l'Espagne et la Hollande faisaient cause commune avec la République française. La Prusse, depuis longtemps neutre de fait, s'était officiellement retirée de la coalition. La campagne de 1796 en Italie avait mis l'Autriche, pour le moment, hors de combat, en même temps que la soumission des départements de l'Ouest portait un rude coup aux espérances que le cabinet de Londres avait fondées longtemps sur l'appui de nos discordes civiles.

De tant d'ennemis ligués contre la France, l'Angleterre seule n'avait pas posé les armes, parce que, seule, elle était hors de la portée des armes françaises. L'Océan, fidèle aux Anglais, les protégeait, et contre la France surtout. Celle-ci, fortifiée des flottes de l'Espagne et de la Hollande, avait pu un moment espérer de disputer la souveraineté des mers. Les victoires remportées par les amiraux Jervis et Duncan sur nos alliés détruisirent cette espérance. En échange des pertes que faisaient les puissances continentales, la mer donnait au gouvernement anglais des compensations dont il était seul à profiter. C'était pour lui seul qu'il avait conquis nos colonies, l'île de la Trinité sur l'Espagne et la plupart des colonies hollandaises. Malgré ces succès, tant de caalmités domestiques désolaient l'Angleterre, qu'il fallait toute la fermeté de M. Pitt pour résister à de telles épreuves. La guerre civile désolait l'Irlande; des révoltes avaient éclaté sur des escadres anglaises, la Banque avait été forcée de suspendre ses payements en espèces.

Enfin, après la signature des préliminaires de Léoben, le ministre britannique, ayant acquis la conviction que ce premier acte de rapprochement serait suivi de la paix continentale, crut devoir entrer aussi en négociations avec la France[1]. Le 1er juin, lord Grenville proposa au gouver-

Bassano, et que l'Empereur lui réitéra dans son testament, celui d'écrire l'histoire diplomatique de la France, *depuis 1792 jusqu'en 1815*, Bignon avait même cru devoir remonter, pour son point de départ, à la reconnaissance des Etats-Unis par la France, date d'une ère nouvelle dans la diplomatie européenne.

[1] Il y avait eu, dès le mois d'octobre de l'année précédente, une première proposition d'arrangement, et le diplomate anglais chargé de la suivre était précisément ce même lord Malmesbury que nous allons retrouver à Lille. Mais cette fois, les conférences

Digitized by Google

nement français d'entrer en discussion sur les vues respectives de la France et de l'Angleterre, dans le but de signer aussi des préliminaires, qui se changeraient en paix définitive au futur congrès. Cette forme de négociation ne pouvait convenir à la France. On écarta la proposition d'un congrès et la formalité de préliminaires, qui pouvaient laisser matière à contestation. On voulait une paix séparée et définitive. Lille fut désigné pour point de réunion des plénipotentiaires, et, en transmettant les passeports demandés, le Directoire ne dissimula pas que le choix de lord Malmesbury ne lui paraissait pas d'un heureux augure pour le succès de la négociation. Les précédents de ce personnage inspiraient peu de confiance. A tort ou à raison, on n'était guère disposé à voir en lui autre chose qu'un observateur habile; mais, comme il était nommé, l'amour-propre national ne permettait pas au cabinet de Londres d'avoir égard à l'observation de la France. Cette observation était donc déplacée; il aurait fallu la réserver pour plus tard. Quoi qu'il en soit, les plénipotentiaires respectifs, rendus à Lille dans les premiers jours de juillet, firent, le 6, l'échange de leurs pleins pouvoirs, qui, de part et d'autre, furent communiqués aux deux gouvernements et admis alors comme valides. Il importe de noter cette circonstance, parce que, plus tard, le Directoire revint là-dessus et critiqua, comme insuffisants, les pouvoirs anglais. On remarqua tout d'abord que, par ces pouvoirs, le plénipotentiaire anglais était autorisé à traiter avec le ministre ou les ministres de la *République française*. Pour la première fois depuis 1793, le cabinet de Londres sortait du vague de la particule.

Les plénipotentiaires de la République étaient Letourneur, Pléville le Peley, Maret et Colchen. Le premier, membre sortant du Directoire, avait le titre de président de la légation. Le second, appelé peu de temps après au ministère de la marine, ne fit à Lille qu'une courte apparition. Tous quatre apportaient dans leur mission un sincère désir de parvenir au rétablissement de la paix; mais le fardeau de la négociation reposait principalement sur Maret et Colchen, seuls initiés au maniement des affaires diplomatiques. Le dernier remplissait les fonctions de secrétaire.

Du côté des Anglais, lord Malmesbury était seul plénipotentiaire. Il présenta à la légation française, comme ses secrétaires, lord Morpeth, lord G. Lewisson Gower et M. Ellis. Il dit en particulier à Maret que M. Pitt était fort satisfait de le retrouver chargé de cette nouvelle négociation, ayant conservé un excellent souvenir de leur trop courtes relations en 1793.

Dans la réunion qui eut lieu le lendemain de l'échange des pleins pouvoirs (7 juillet), à la suite de protestations réciproques du désir de la

ouvertes à Paris avaient été rompues, pour ainsi dire, au premier mot, le plénipotentiaire anglais ayant posé comme préliminaire indispensable l'indépendance de la Belgique. Toutefois, comme on ne jugeait pas convenable que le public fût instruit du motif véritable de la rupture, on fit courir le bruit que le plénipotentiaire anglais n'était venu que pour *observer*. Le public français accueillit d'autant plus volontiers cette interprétation peu flatteuse pour Malmesbury, que ce personnage avait pris l'habitude d'expédier des courriers à toute heure et sous les moindres prétextes.

Digitized by Google

paix, le président de la légation française rappela au plénipotentiaire anglais que la rupture des négociations commencées à Paris l'année précédente avait eu lieu, par suite de la nécessité où se trouvait le Directoire de rejeter toute proposition contraire à la constitution et aux lois de la République et aux traités qui liaient son gouvernement. Lord Malmesbury répondit qu'il n'y avait pas de difficultés à prévoir sur ce point; que, du moins, à sa connaissance, aucune difficulté de ce genre ne pouvait empêcher l'adoption des articles qu'il avait à proposer.

Le 8, il remit un projet de traité sous le nom de note confidentielle, de note verbale même. C'était une longue élucubration en vingt articles, où il ne manquait que les spécifications qui devaient faire le fond de la difficulté. Le projet posait comme principe fondamental le rétablissement de l'état existant avant la guerre; mais avec des exceptions au profit de S. M. Britannique, et les exceptions étaient laissées en blanc. La réponse naturelle des plénipotentiaires français fut d'inviter lord Malmesbury à remplir ces lacunes. Il répondit qu'il avait craint de proposer, par erreur, quelqu'une de ces dispositions contraires à la Constitution et aux traités de la République, que ses envoyés ne devaient même pas entendre. On lui fournit aussitôt les explications qu'il paraisait attendre, en lui donnant lecture de l'article de la Constitution qui déterminait les territoires composant les départements de la République. On y ajouta la nomenclature des pays qui avaient été réunis à la France et érigés en départements par des lois particulières. Quant aux traités, on se borna à lui dire qu'il connaissait, autant que la légation française, ceux qui liaient la République. La légation avait ses motifs pour se montrer si réservée sur ce point. Ses instructions avaient été rédigées avec tant de précipitation et de négligence, qu'elle n'avait qu'une connaissance fort imparfaite de ces traités, sur lesquels allait principalement porter la discussion. En effet, lord Malmesbury répondit que, d'après ces explications, il comprenait fort bien que les dédommagements réclamés par l'Angleterre ne pourraient porter sur les possessions enlevées à la République, mais seulement sur celles de ses alliés; qu'en conséquence, il allait remettre, *le même jour*, une note qui, sans être officielle, vaudrait comme éclaircissement sur les lacunes que contenait son projet de traité. Le soir, en effet, il envoya cette note complémentaire. Dans l'article 13, relatif à l'Espagne, il proposait d'insérer, après les mots *status ante bellum*, une réserve pour l'île de la Trinité; et dans l'article suivant qui concernait la Hollande, une autre réserve portant sur le Cap Ceylan et le fort de Cochin, qui seraient cédés à S. M. Britannique en échange de Négapatam.

A l'égard de l'Espagne, la Trinité était la seule possession de cette puissance dont se fussent emparés les Anglais. Ainsi, d'après les termes du projet, ils restituaient à l'Espagne tout ce qu'ils lui avaient pris, à l'exception de... tout ce qu'ils lui avaient pris. Ils entendaient de même garder ce qu'il y avait de plus précieux dans leurs conquêtes sur la Hollande, de manière que le principe qu'ils avaient posé du *status ante bellum*, était véritablement le *status post bellum*. Avant, dans leur langue, voulait dire *après*. Ces prétentions étaient d'une nature trop grave pour

Digitized by Google

que la légation française se permît de les discuter avant d'en avoir référé au Directoire. En attendant des ordres, elle adressa au plénipotentiaire anglais trois demandes spéciales, susceptibles d'être discutées à part.

La première avait pour objet la renonciation du roi d'Angleterre au titre de roi de France;

La seconde, la restitution à la France des vaisseaux et frégates et du matériel pris à Toulon, ou une indemnité équivalente. On fondait cette demande sur la déclaration faite jadis par l'Angleterre, qu'elle ne prenait ces vaisseaux que comme un dépôt pour le roi de France. On en concluait que ce dépôt devait être remis à la République, dont l'Angleterre, en traitant présentement avec elle, reconnaissait la souveraineté.

La troisième demande était celle de la renonciation du gouvernement anglais à toute hypothèque sur les ci-devant Pays-Bas autrichiens, pour des prêts d'argent faits à l'empereur. On voit par là que, même avant la signature de la paix avec l'Autriche, la cession de la Belgique à la France était admise comme certitude. La condition *sine quâ non* de l'Angleterre, qui avait fait rompre la négociation de l'année précédente, était ainsi tout à fait abandonnée.

Ces demandes, prises *ad referendum* par lord Malmesbury, donnèrent lieu à des discussions d'un médiocre intérêt[1]. Le gouvernement anglais ne fit pas de concessions sur les deux premières; mais ce n'étaient là que des accessoires qui n'auraient pas fait obstacle, si l'on s'était entendu sur le reste.

Du 6 au 11 juillet, on s'était réuni tous les jours. Une nouvelle conférence eut lieu le 14; pour ne pas rester dans une entière inaction, en attendant les ordres de Paris, on débattit l'article 11 du projet anglais, qui ne tenait pas non plus au fond de la difficulté. Cet article rappelait et maintenait, dans tous les points auxquels il ne serait pas dérogé, les nombreux traités conclus depuis la paix de Nimègue inclusivement, jusqu'à celui de 1783. On dit au plénipotentiaire anglais que l'intention du Directoire était au contraire de ne reconnaître, dans le traité à conclure, d'autres bases que celles qui y seraient formellement stipulées; qu'en conséquence, la légation française allait s'occuper de rechercher dans les anciens traités les clauses qui mériteraient d'être reproduites. On l'invita à s'occuper pareillement de cette recherche, et il y consentit. La légation française jeta aussi en avant quelques propositions sur la navigation des neutres en temps de guerre, propositions d'une nature délicate et capables d'amener de sérieux débats, mais que lord Malmesbury eut soin d'écarter et qui ne furent pas poussées plus loin.

Le lendemain (15 juillet). les ordres du Directoire arrivèrent, mais ils n'étaient pas propres à faire avancer la négociation. Le ministre des relations extérieures (c'était encore Delacroix) envoyait à la légation fran-

1. Lord Malmesbury avait proposé provisoirement l'article d'usage, « Que les titres pris ou omis ne tirent point à conséquence. » La légation française était chargée, par ses instructions, d'écarter cette clause comme insuffisante. On ne devait plus prendre aucune part le titre de roi de France, ce royaume n'existant plus. (*Note de M. B.*).

Digitized by Google

çaise les renseignements qu'il aurait dû lui fournir dès l'origine. Ces renseignements étaient :

1° L'article 13 du traité d'alliance entre la République française et l'Espagne, du 22 fructidor an IV, portant que, dans le cas où les parties contractantes se détermineraient à déclarer la guerre, d'un commun accord, à une ou plusieurs puissances, elles s'obligeaient à ne traiter de la paix que de concert et de manière que chacune d'elles obtînt la satisfaction qui lui serait due ;

2° L'article VI et secret du traité entre les républiques française et batave, portant qu'elles se garantissaient mutuellement les possessions qu'elles avaient avant la guerre, dans les deux Indes et sur les côtes d'Afrique.

3° L'expédition d'une résolution que venait de prendre le Directoire, en conséquence de ces engagements *dont il ne pouvait se délier*. On aurait dit qu'il venait seulement d'en prendre connaissance, ou de s'en souvenir.

Quoi qu'il en soit, ses injonctions étaient formelles, et la légation française dut déclarer à lord Malmesbury, verbalement et par écrit, que la France, la Hollande et l'Espagne, étant liées entre elles par des traités qui portaient la garantie de leurs possessions réciproques, le préliminaire indispensable de toute négociation de paix devait être le consentement de Sa Majesté Britannique à la restitution, non-seulement de toutes les possessions de la France, mais de toutes celles qui avaient été prises sur la Hollande et l'Espagne ; que si lord Malmesbury ne se croyait pas autorisé à consentir cette restitution, il devait envoyer un courrier à sa cour[1]. Lord Malmesbury, dans cette circonstance, agit de manière à donner une opinion favorable de sa sincérité. Tout en déclarant que ses instructions ne l'autorisaient nullement à admettre un semblable préliminaire, il ne voulut expédier son courrier qu'après une nouvelle conférence.

Maret, le véritable directeur de la négociation, comprenait bien la portée fâcheuse de la déclaration qu'on avait été forcé de faire, et tenta de l'atténuer. En conséquence, et d'après son conseil, le président de la légation (Letourneur) déclara au début de la conférence du 28 messidor que la légation n'avait nullement voulu dissimuler les engagements pris par le gouvernement français à l'égard de ses alliés ; *qu'elle les ignorait*. Il ajouta que lui personnellement, comme ancien membre du Directoire, devait être censé les connaître, mais qu'un simple souvenir de sa part ne pouvait ni ne devait suppléer le silence des instructions sur ce point. Lord Malmesbury témoigna qu'il était convaincu de la loyauté de la légation, mais il n'eut pas de peine à faire ressortir tout ce qu'il y avait d'exorbitant dans les nouvelles prétentions du Directoire, lesquelles em-

[1] Dans la dépêche qui prescrivait cette déclaration, le ministre ajoutait : « Quel l'intention du Directoire était si prononcée à cet égard, qu'il sacrifierait à l'exécution de cette condition préliminaire quelques-uns des avantages nouveaux qu'il était en droit d'attendre de la position respective de la République et de la Grande-Bretagne. » Maret et ses collègues, ne devinant pas quels pouvaient être ces avantages, prirent le sage parti de n'en pas parler.

Digitized by Google

brassaient, dans leurs conséquences, tous les points sur lesquels pouvait porter la négociation. Souscrire à ces prétentions, c'était consentir d'abord, et en première instance, tout ce que l'Angleterre aurait pu prévoir de plus fâcheux dans l'hypothèse des plus grands revers. Exiger un préliminaire semblable, c'était finir la négociation avant qu'elle fût commencée, c'était détruire de nouveau le principe des compensations qui avait été précédemment admis [1] et par conséquent rendre la paix impossible. De part et d'autre, on convint d'envoyer des courriers ; c'était l'unique chose qu'on pût faire. La légation française se plaignit au ministre de la position embarrassante dans laquelle on l'avait mise, en lui laissant ignorer les engagements pris avec l'Espagne, et surtout le sixième article secret du traité avec la Hollande. Elle demandait avec raison pourquoi l'on avait laissé entrevoir dans ses instructions la possibilité d'abandonner le Cap aux Anglais, si le Directoire avait une intention si précise d'exiger la restitution complète des possessions hollandaises.

A partir de cette date, la négociation traîna forcément en longueur. L'arrivée de M. de Talleyrand au ministère (7 thermidor) fit concevoir quelques espérances qui ne se réalisèrent pas. Deux jours auparavant, Malmesbury avait remis une note constatant la fâcheuse impression produite sur sa cour par la dernière déclaration française. Il ajoutait que l'Espagne et la Hollande, en autorisant la République française à traiter en leur nom, semblaient lui avoir donné le droit de modifier, avec leur consentement, les engagements partiels qu'elle avait contractés avec ces deux puissances. Or, il devait être facile, à cette époque, au gouvernement français d'obtenir ce consentement, surtout celui de la Hollande.

Ajoutons que si la négociation se trouvait ainsi arrêtée au début, et, pour ainsi dire, condamnée d'avance, ce n'était pas la faute de Maret. Le 8 thermidor, il adressa à Barras une longue lettre confidentielle, dans laquelle il insistait énergiquement sur toutes les considérations qui auraient dû déterminer le Directoire à se relâcher d'une partie de ses exigences préalables, pour peu qu'il eût le désir d'arriver à un arrangement. Nous croyons devoir citer les principaux passages de ce document absolument inédit, qui fait le plus grand honneur à la capacité et à la loyauté du négociateur français :

Lille, 8 thermidor an V.

La confiance dont vous m'avez donné un témoignage précieux, en décidant en ma faveur, par votre suffrage, le choix du Directoire, me fait

[1] Lors des négociations qui avaient eu lieu au mois d'octobre précédent. Nous aurons ultérieurement l'occasion de faire ressortir l'analogie frappante que présentent ces exigences du Directoire, lors des conférences de Lille, avec celles du gouvernement russe, vis-à-vis de la France, en avril 1812.

Digitized by Google

un devoir de vous entretenir de l'état actuel des négociations. Ma gratitude doit parler avec franchise à votre loyauté.

Le gouvernement britannique refuse de consentir préalablement à la restitution totale des possessions de nos alliés. Tout annonce qu'il est aussi décidé à refuser ce préliminaire que le Directoire à l'exiger... L'état politique des pouvoirs en France et, je dois le dire, la marche peu réfléchie que le ministre Delacroix nous avait prescrite, peuvent faire entrevoir au ministère britannique plus d'avantages que de dangers dans cette détermination. Dans cet état, il ne s'agirait plus de savoir s'il est possible de ramener ce gouvernement, mais si le Directoire prendra immédiatement l'initiative de la rupture.

Il s'efforçait de prouver que les propositions faites au début par lord Malmesbury, laissant après elles une latitude considérable, ne préjugeaient aucunement, de la part de l'Angleterre, l'intention arrêtée d'avance de n'accéder à aucun arrangement... Puis il entrait dans le vif de la question, montrait que cette sollicitude exagérée, dérisoire, pour nos alliés, leur serait plus nuisible qu'utile :

Lorsqu'aucune des propositions anglaises ne blesse nos intérêts directs et particuliers, est-il possible au gouvernement républicain de les rejeter, sans avoir au moins dit à ses alliés ce que sa fidélité a fait pour eux, sans les inviter à s'expliquer sur les sacrifices par lesquels il pourrait leur convenir d'acheter la paix, sans leur laisser la faculté de réclamer contre notre respect même pour leur liberté... Nous avons promis à l'Espagne de ne traiter que d'un commun accord, et de manière à ce qu'elle obtînt a satisfaction qui lui était due. En conséquence de cet engagement, irons-nous rompre de suite sans la consulter? Cette rupture ne lui sera-t-elle pas plutôt nuisible? Est-ce ainsi que, dans son propre intérêt, nous devons interpréter l'engagement? La rupture précédente lui a valu la perte de la Trinité; aujourd'hui, ne peut-elle pas penser à Cadix, à la Havane, au Mexique et autres points menacés? Quant à la Hollande... la précédente rupture lui a coûté les Moluques, la seconde lui coûtera très-probablement la Guyane. Peut-elle espérer que les Anglais, en augmentant leurs conquêtes, diminueront leurs prétentions? Si nos alliés sont destinés à de tels malheurs, *qu'ils ne puissent du moins s'en prendre qu'à eux* !

En résumé, l'Angleterre offre de restituer toutes les propriétés françaises; c'est trop peu pour l'honneur national. Nous avons rempli un devoir en déclarant préalablement que nous ne pouvions traiter sans obtenir la restitution des propriétés de nos alliés. L'Angleterre répond qu'*elle ne peut adopter une base après laquelle il ne reste plus rien à négocier*[1]. Devons-nous supposer que nos alliés seront aussi difficiles que nous

[1] C'est identiquement la réponse que fera, quinze ans plus tard, le duc de Bassano, ministre des relations extérieures, à la sommation russe d'évacuer entièrement l'Allemagne préalablement à toute négociation.

Digitized by Google

et prendre sur nous, sans les consulter, de les vouer aux nouveaux malheurs que présage leur faiblesse ?

Le gouvernement peut donc, donnant un grand exemple aux nations, se conformant au vœu pacifique de la France, inviter ses alliés à s'expliquer en face des négociateurs, à faire dépendre ainsi d'eux-mêmes la durée des calamités de la guerre. D'après les circonstances qu'a fait naître la direction mal calculée qui nous a été constamment donnée dans cette négociation, si le Directoire croit devoir interrompre immédiatement les conférences, les deux parts de l'alternative que nous nous proposions (fixer les destinées de la République ou renverser le ministère anglais[1]) sont également manquées. Peut-être même aurons-nous mieux servi la haine de nos ennemis que les intérêts de nos alliés et de notre patrie.

Maret, dans cette circonstance, comptait sur l'appui du nouveau ministre des affaires étrangères ; c'était bien mal connaître M. de Talleyrand. Celui-ci, voulant avant tout rester en place, savait que la fraction du Directoire qui aspirait à renverser l'autre, et pour laquelle étaient les plus grandes chances, ne voulait pas de la paix, et il manœuvrait en conséquence. Maret, qui n'avait pas, qui n'eut jamais de ces finesses, et qui avait pris sa mission au sérieux, Maret, le protégé de Carnot et de Barthélemy, était d'avance sacrifié comme eux. Cependant sa lettre du 8 thermidor produisit un certain effet : on comprit qu'il serait par trop dérisoire de ne pas faire intervenir, au moins pour la forme, les Hollandais et les Espagnols. Mais comme on n'aspirait, en réalité, qu'à faire surgir des prétextes plausibles de rupture, on ne mit ces alliés en scène que pour leur laisser émettre, peut-être même pour leur souffler, les prétentions les plus exorbitantes.

Le 15 thermidor, MM. Cabarrus et del Campo, plénipotentiaires espagnols, arrivèrent à Lille. La négociation était alors provisoirement suspendue; mais ils manifestèrent en particulier des dispositions peu propres à faciliter la paix. Ils entendaient réclamer, non-seulement tout ce qui avait été pris à l'Espagne dans la présente guerre, mais ce qu'elle avait perdu antérieurement : la baie de Nootka, Gibraltar, plus la cession gratuite d'une partie de Terre-Neuve et d'autres choses encore. Les commissaires bataves, Van Marsalis et Van der Goes, n'étaient pas plus raisonnables. Ils n'admettaient le sacrifice éventuel d'une partie des territoires conquis sur la Hollande qu'au moyen de *dédommagements équivalents*, résultant d'arrangements à prendre entre les trois puissances alliées. Maret et ses collègues se gardèrent bien de faire connaître au lord Malmesbury

[1] En mettant en évidence aux yeux de la nation anglaise, fatiguée de la guerre, l'obstination de Pitt à refuser des conditions raisonnables d'arrangement.

Digitized by Google

cette disposition des Hollandais à accepter des équivalents. Il n'aurait pas manqué d'en conclure que le Directoire se déciderait à faire supporter le poids de ces équivalents, soit à la République française, ce qu'il ne voudrait jamais faire, car ce serait violer la Constitution; soit à l'Espagne, qui, loin de vouloir faire quelque sacrifice à la paix, prétendait y gagner quelque chose[1]. Maret avait donc raison d'écrire que la continuation de la guerre était inévitable si la Hollande persistait dans ses exigences.

En attendant, le temps s'écoulait sans résultat. Lord Malmesbury ne cessait de représenter que la nouvelle forme de négociation adoptée par la France était inouïe; qu'au lieu de faire des déclarations péremptoires qui ne pouvaient pas être acceptées, ou de produire isolément des points successifs de discussion, il serait beaucoup plus convenable et plus juste que le gouvernement français remît, de son côté, un contre-projet dans lequel il exposerait franchement, comme l'avait fait l'Angleterre, l'ensemble de ses prétentions.

Mais les événements intérieurs absorbaient la principale attention du Directoire. La majorité des directeurs, qui méditait un coup d'Etat, subordonnait à l'issue de cette entreprise le mouvement de la négociation avec l'Angleterre, et la principale instruction de ses plénipotentiaires à Lille était de gagner du temps. Ceux-ci laissaient croire et croyaient eux-mêmes qu'ils seraient incessamment en mesure de continuer la négociation comme l'entendait lord Malmesbury; ils attendaient chaque jour un contre-projet qui n'arrivait pas, et, quand ce ministre accusait les lenteurs du gouvernement français, ils répondaient que le temps qui semblait perdu était peut-être le mieux employé, le Directoire étant occupé à s'entendre sur les points litigieux avec ses deux alliés, la Hollande et l'Espagne. Ce langage était sincère de la part de Maret et de ses collègues. Moins de huit jours avant le Coup d'Etat, M. de Talleyrand leur écrivait encore qu'il sentait comme eux la nécessité de faire fléchir l'obstination des Hollandais; «qu'il avait témoigné son mécontentement à leurs commissaires, et les engageait à demander des pouvoirs plus étendus.» Cette lettre est du *11 fructidor*[2].

Le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre) fut connu dès le lendemain par le télégraphe. Letourneur, Maret et Colchen furent immédiatement rappelés et remplacés par Bonnier et Treilhard. Lord Malmesbury fut très-affecté de ce changement, et considéra dès lors le succès de la négociation comme tout à fait compromis. Ce pressentiment ne tarda pas à se vérifier.

[1] Dépêche du 5 *fructidor*, an V.

[2] Dans les dernières conversations qui eurent lieu entre les négociateurs, on recherchait quelle pouvait être la cause de cette fière attitude des Hollandais. On s'accordait à l'attribuer aux manœuvres des *orangistes*, suivant lesquels la continuation de la guerre ne pouvait être qu'avantageuse pour la Hollande. « Si les Français sont vainqueurs, disaient-ils, nous obtiendrons la restitution entière des possessions dont on ne veut aujourd'hui rendre qu'une partie; si ce sont les Anglais, ils nous rendront le stathouder. » (*Note de M. B.*). Il est trop évident qu'à cette époque le gouvernement républicain aurait fait passer ses alliés par où il aurait voulu, et que les plénipotentiaires étaient joués par M. de Talleyrand, confident des projets de la majorité du Directoire.

Digitized by Google

Dès le 14 septembre, la nouvelle légation demanda à lord Malmesbury s'il avait des pouvoirs suffisants pour consentir à traiter sur la base des lois et des engagements qui liaient la République, c'est-à-dire à consentir à la restitution de toutes les possessions conquises sur la France et ses deux alliés. Une démarche ainsi posée était contraire à toutes les règles et à tous les usages. Lord Malmesbury répondait que ses pouvoirs, déjà connus et agréés par le Directoire lui-même, étaient conçus dans la forme la plus ample; qu'exiger de lui, comme préliminaire de toute négociation, qu'il déclarât jusqu'à quel degré de concessions il pouvait aller, ce n'était pas l'interroger sur ses pleins pouvoirs, mais sur la nature même de ses instructions... L'un des ministres français faisait observer qu'être investi de pouvoirs suffisants pour consentir à telle ou telle concession n'emportait pas l'obligation de faire usage de toute l'étendue de ces pouvoirs, distinction vraie pour l'homme qui a seul connaissance de la latitude qui lui est accordée, fausse, si on l'oblige à révéler le secret de cette latitude. Pour en finir, les plénipotentiaires français notifièrent à lord Malmesbury que, puisqu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires, il était requis de partir dans les vingt-quatre heures pour aller les chercher. Quant à eux, ils restaient à Lille, le mode adopté par le gouvernement français n'ayant pour objet que d'activer la négociation et d'en faciliter le succès (!). Quelques notes furent encore échangées entre Lille et Londres, mais sans utilité. La dernière, de lord Malmesbury, en date du 5 octobre, portait que, quant à la continuation de la négociation, l'Angleterre s'en tenait aux propositions franches et claires qu'elle avait faites, et que, relativement au lieu où elle pourrait être reprise, Sa Majesté Britannique ne pouvait permettre davantage de traiter sur le territoire de l'ennemi, sans avoir l'assurance que l'on respecterait à l'avenir, dans la personne d'un plénipotentiaire, les usages observés par toutes les nations civilisées envers les ministres publics, et particulièrement envers ceux qui sont chargés de travailler au rétablissement de la paix.

La conduite du gouvernement français méritait ce reproche. Les conférences de Lille avaient fini sous la direction de M. de Talleyrand; s donc les formes habituelles furent violées en cette occasion, ce n'était point par ignorance, mais par calcul. On a pu douter que l'Angleterre voulût sincèrement la paix, mais il est manifeste qu'au dernier moment la paix ne convenait plus à la majorité du Directoire, aux hommes de fructidor. Se méfiant, à tort ou à raison, des vues ultérieures du gouvernement anglais, ils jugèrent que mieux valait le combattre ouvertement que de faire tomber, au milieu d'une telle crise, les barrières qui séparaient les deux pays, et de donner à la politique anglaise plus de facilités pour renouer ses trames rompues, et remettre en question ce qui venait d'être décidé[1]. Dans ce système, comme il importait au Directoire *fructidorien* de faire illusion en France à l'opinion du plus grand nombre, et de persuader que si les négociations avaient été infructueuses, ce n'était point par sa faute,

[1] Cette considération a pu exercer une certaine influence sur les déterminations du directoire *épuré*, mais il avait d'autres motifs que nous indiquerons plus bas.

Digitized by Google

il dut de préférence élever des contestations sur la question des pouvoirs, afin de faire supposer que le ministère anglais n'avait pas voulu même permettre à la négociation de prendre un libre cours.

II

Après avoir exposé les négociations de Lille, M. Bignon s'efforce de résoudre, en concluant, les deux questions qui se présentent naturellement à l'esprit du lecteur. Les dispositions du gouvernement anglais étaient-elles alors réellement pacifiques? Et si elles l'étaient, que faut-il penser de la conduite du Directoire?

Les intentions de l'Angleterre étaient-elles pacifiques? M. Pitt a, plus tard, formellement déclaré qu'il n'avait alors simulé le désir de la paix, que pour calmer l'impatience de la nation anglaise et assurer le succès des mesures financières du gouvernement. Par cet étrange aveu, ce ministre se calomniait lui-même[1]. La justice nous fait un devoir de reconnaître qu'à Lille, lord Malmesbury avait montré une disposition franche à chercher les moyens de conciliation et à écarter les difficultés. Il est bien peu vraisemblable que ce ministre, après avoir parcouru une longue carrière, qui n'était pas sans illustration, se fût prêté à une de ces démonstrations vaines auxquelles on emploie d'ordinaire des hommes nouveaux et sans consistance. Toutefois, il est incontestable que l'Angleterre n'eût pas fait alors la paix sans qu'il en eût coûté de grands sacrifices, surtout à la Hollande. La France, victorieuse sur le continent, n'ayant plus qu'un seul ennemi, devait-elle se croire obligée d'acheter la paix par une spoliation considérable de ses alliés?

Cependant l'empereur Napoléon, dans ses Mémoires, a accusé le Directoire d'esprit de vertige pour n'avoir pas conclu la paix à Lille, à *quelque prix que ce fût*. « Le cabinet de Saint-James, dit-il, qui avait été au moment de signer la paix avec le Directoire, gouvernement faible et débonnaire, se refusa constamment à toutes les ouvertures de Napoléon, parce que son gouvernement était fort et héréditaire. » Je suis porté à croire que le Directoire a pu désirer la paix comme moyen d'action sur la France avant le 18 fructidor[2], mais rien ne prouve qu'après cet événement il l'ait voulue encore avec sincérité. Le gouvernement qui venait de frapper un tel coup avait cessé d'être très-débonnaire; mais si l'Angleterre

[1] Pitt a dit textuellement qu'il avait *tremblé* que ses propositions ne fussent acceptées. C'était reconnaître implicitement qu'il se serait trouvé dans l'impossibilité de ne pas faire la paix.

[2] Il serait plus exact de dire : avant que la minorité violente du Directoire, devenue majorité par l'accession de Barras, eût résolu le coup d'État.

Digitized by Google

se déterminait à conclure la paix avec lui, seulement parce qu'elle le considérait comme « débonnaire et faible » la durée de la paix eût donc dépendu de la durée de sa faiblesse ? Qui doute qu'après, comme avant la paix, l'Angleterre n'eût mis tous ses soins à semer des divisions dans l'intérieur et à aiguiser les armes de tous les partis ? La vraie question, pour le Directoire, était de juger quelle situation était à cette époque la moins dangereuse pour l'affermissement du gouvernement républicain, de l'Angleterre amie ou de l'Angleterre ennemie, Napoléon, consul, s'est sentit assez fort pour supporter une telle récouciliation. Aussi alors, elle n'en voulait pas; elle ne s'y résolut un moment que sous l'empire d'une nécessité absolue. Je ne sais trop si ce même passage des Mémoires de Sainte-Hélène qui accuse le Directoire, ne renferme pas en même temps sa justification.

Nous avons dû reproduire cette conclusion ; mais il convient d'ajouter que, sur ce dernier point, elle n'était pas définitive dans la pensée de l'auteur. Plusieurs notes de sa main prouvent qu'il se proposait de la remanier, d'après les communications ultérieures du duc de Bassano. Celui-ci a toujours soutenu que le gouvernement anglais, sur lequel les exploits de Bonaparte en Italie avaient produit une profonde impression, était sincèrement disposé à traiter, en juillet 1797, moyennant qu'on lui laissât Ceylan et le Cap, anciennes possessions hollandaises qu'on ne pouvait guère espérer de lui reprendre et qu'il a fini par garder. Cette bonne volonté du cabinet de Londres était parfaitement connue de Bonaparte, pendant qu'il traitait de son côté de la paix définitive avec l'Autriche.

Ce fut à cette époque, nous l'avons déjà dit, que Bonaparte eut pour la première fois avec Maret des relations suivies. Les plénipotentiaires d'Udine et de Lille correspondaient ensemble par l'intermédiaire de Clarke, et se tenaient respectivement au courant de la marche des deux négociations. Ces rapports directs auraient, selon toute apparence, exercé une influence décisive sur les événements, si le Directoire avait donné des instructions convenables aux plénipotentiaires chargés de traiter avec l'Angleterre, et mis en même temps un terme aux hésitations calculées de l'Autriche en prenant des mesures vigoureuses à Paris, mais seulement contre les royalistes. Le coup d'Etat de fructidor, par sa violence, qui dépassa de beaucoup les conseils et les prévisions de Bonaparte, renversa la grande combinaison des négociations de Lille et de Campo-Formio. Aussi quand Bonaparte, pour sauver au moins quelque chose du naufrage, conclut d'autorité la paix autrichienne, il allégua comme

Digitized by Google

un des principaux motifs de sa conduite la rupture des négociations de Lille[1].

Mais un tel arrangement ne pouvait plus être qu'une trêve, du moment où nous restions en guerre contre l'Angleterre. Maret a donc eu raison de dire que « le fruit de la conquête de l'Italie fut perdu par la rupture des négociations de Lille. »

III

La nouvelle du coup d'État du 18 fructidor, et l'ordre du rappel des plénipotentiaires arrivèrent ensemble à Lille par le télégraphe, dans la matinée du 19. Maret et ses collègues partirent immédiatement, et, dès le lendemain 6 septembre, ils rendirent compte au Directoire des dernières circonstances de leur mission et des dépenses de toute nature faites par la légation depuis l'ouverture des conférences. D'après une note du duc de Bassano, que nous avons sous les yeux, le total de ces dépenses s'élevait à 55,075 fr. Les plénipotentiaires en avaient reçu 16,000 au départ, et ensuite 18,000; ils étaient en avance du reste. On les avait évidemment oubliés dans les dernières semaines qui précédèrent le coup d'État. Pendant toute la durée de leur séjour à Lille, ils dînaient ensemble à six francs par tête. Jamais on n'avait vu, toute proportion gardée, pareille frugalité diplomatique depuis l'exemple fameux des plénipotentiaires hollandais à Munster, mangeant républicainement leur fromage national dans l'intervalle des conférences. Vingt ans plus tard, sous le gouvernement de la Restauration, le duc de Richelieu reçut 600,000 fr. en partant pour le Congrès d'Aix-la-Chapelle, et on ne lui demanda pas de compte au retour. La proscription de Carnot et de Barthélemy, ses protecteurs déclarés, et le rétablissement de la dictature révolutionnaire rejetaient le négociateur de Lille en pleine disgrâce. Il ne fit rien pour en sortir, étant

1 Lettre du 10 octobre au Directoire. Nous avons déjà présenté ces faits sous leur véritable jour avec de plus grands détails. Il nous suffira de rappeler ici que, dès la fin de juin, le coup d'État avait été combiné par la majorité du Directoire avec Hoche, nommé ministre de la guerre à cet effet; qu'il fut ajourné par suite de la dénonciation qui fut faite d'un mouvement de troupes *inconstitutionnel*, mouvement qui avait été fait le 8 juillet, et que la première et seule lettre dans laquelle Bonaparte ait conseillé des violences contre *quelques* députés et *quelques* journaux, est postérieure de neuf jours à cette date (17 juillet). Si Bonaparte eut le tort de se faire l'auxiliaire de cette mesure, du moins il n'en fut pas le premier instigateur.

Digitized by Google

plutôt fier qu'humilié d'être tenu pour suspect par un tel pouvoir.

Dans l'espace de temps compris entre le retour d'Italie et le départ pour l'Egypte, Bonaparte ne vit Maret que rarement. Mais les correspondances de Lille avaient suffi pour lui révéler les aptitudes et la loyauté du jeune négociateur, et l'on peut dire que, dès cette époque, il le tenait en réserve pour l'avenir. Il voyait en lui un de ces hommes dont les facultés ne pourraient trouver leur application utile que sous un gouvernement stable et fortement organisé.

L'établissement de ce régime réparateur devait se faire attendre encore plus de deux ans.

Pendant cet intervalle, que tant de calamités firent paraître si long; Maret, d'autant plus suspect aux hommes de fructidor qu'il avait le droit de se plaindre d'eux, s'appliqua d'abord à détourner leurs soupçons, en affectant de s'absorber dans des travaux purement littéraires. Il lut dans différents salons les trois pièces de théâtre qu'il avait composées à Kufstein. Il mit même à profit ses anciennes relations dans le monde dramatique pour faire recevoir au Théâtre-Français sa comédie de l'*Infaillible*, et fit ostensiblement des démarches actives pour en hâter les répétitions. Néanmoins des renseignements particuliers lui donnèrent à penser qu'il y aurait inconvénient pour lui à prolonger plus longtemps son séjour à Paris. Il se retira donc à la campagne, et il y était encore, quand le général Bonaparte revint d'Egypte.

Maret ne retourna à Paris que peu de jours avant le 18 brumaire. Il ne fut initié à ce qui se préparait qu'au moment même de l'exécution. Il n'assista à aucune conférence; aucun rôle particulier ne lui fut assigné; mais ses amis ne pouvaient lui dissimuler plus longtemps ce qui n'était un secret que pour le Directoire. Le 19 brumaire, sans avoir fait aucune démarche, sans avoir même approché du général Bonaparte depuis son retour d'Egypte, Maret fut nommé secrétaire général des Consuls [1].

Maret n'a donc pas tenu la plume, comme on l'a prétendu, dans les conférences préparatoires du coup d'Etat de brumaire, et n'a pas concouru à son exécution; mais il en avait eu connaissance, et le considérait comme indispensable. Après huit ans d'essais désastreux, on en était encore à chercher une garantie de réformes sociales de la Constituante. Maret fut de ceux qui pensèrent que, dans la situation présente des esprits, cette garantie ne pouvait résulter que d'un nouveau pacte constitutionnel, fortifiant les prérogatives du pouvoir exécutif. A tort ou à raison, cette manière de voir était celle du plus grand nombre, puisque la Constitution de l'an VIII

[1] Notes inédites de Maret.

Digitized by Google

fut approuvée par plus de trois millions de suffrages, tandis que la précédente n'en avait obtenu qu'un peu plus d'un million.

L'emploi de secrétaire général des consuls, dévolu à Maret dès le 19 brumaire, ne tarda pas à subir une modification purement nominale. On avait d'abord nommé secrétaire adjoint Lagarde, homme laborieux et d'une dextérité remarquable. Secrétaire du Directoire, dès l'origine, il avait réussi à conserver sa place tant que cette forme de gouvernement avait duré ; dans la dernière crise, il avait encore eu l'habileté de se mettre, en temps utile, du côté des vainqueurs. Un homme si fidèle au poste méritait des égards ; comme son nouveau titre de secrétaire adjoint semblait impliquer une déchéance, on lui donna, le 6 nivôse, celui de secrétaire des consuls, qu'avait eu d'abord Maret. Mais celui-ci gagna bien plus qu'il ne perdit à ce changement. Toutes les attributions essentielles de l'ancien secrétariat du Directoire lui furent réservées, avec le titre de secrétaire d'Etat. On comprend que le privilége du travail direct avec Bonaparte, attribué à Maret, faisait du secrétariat des consuls une vraie sinécure. Aussi, il fut supprimé, moins de deux ans après, comme un rouage inutile, et son titulaire dut s'estimer heureux d'obtenir, comme indemnité, une préfecture.

Suivant M. Thiers, Maret apporta dans l'exercice de ses fonctions *quelques-unes* des qualités dont firent preuve d'autres fonctionnaires tareillement honorés de la confiance du chef du gouvernement. Et parmi ces capacités supérieures, l'illustre historien cite le général Clarke ! A cette appréciation plus que sévère, nous opposerons celle de deux écrivains qui avaient vu de près les hommes et les choses du temps. « Le poste important de secrétaire d'Etat, a écrit Jomini, servait en quelque sorte de centre à toutes les branches du gouvernement. Il fut donné à Maret, qui réunissait les talents d'un homme d'Etat aux connaissances de la diplomatie, et qui avait traversé sans tache la Révolution. » Le témoignage de Bignon n'est pas moins explicite.

A côté des ministres se trouvait un personnage qui, sans en avoir d'abord le titre, en avait du moins l'influence ; c'était un secrétaire d'Etat, M. Maret, depuis duc de Bassano. Souvent ce secrétaire, devenu ministre secrétaire d'Etat, contresigna des actes qui, suivant les règles d'une responsabilité ministérielle bien entendue, auraient dû avoir la garantie des chefs des départements auxquels ils se rapportaient. Placé fréquemment entre le premier Consul ou l'Empereur et les ministres à portefeuille, il lui fallait un grand fonds de modération et de réserve pour se faire pardonner par ceux-ci quelques empiétements presque forcés sur leurs attri-

Digitized by Google

butions. Ce poste exigeait en même temps beaucoup de flexibilité dans l'esprit, des connaissances très-variées et une grande facilité de travail. Depuis le premier jour du Consulat jusqu'au dernier de l'Empire, le dévouement fut sans bornes d'un côté, comme la confiance de l'autre[1].

IV

Nous arrivons à l'époque où l'histoire de Maret semble se confondre avec celle du Consulat et du premier Empire. Ici, la modestie, l'abnégation du secrétaire d'Etat vont rendre notre tâche difficile. Dans la vie active comme dans la retraite, une modestie excessive est rarement le défaut dominant des hommes d'une certaine valeur. Ils ne sont que trop portés à exagérer leur importance personnelle, à n'approuver que ce qu'ils ont fait, à remanier l'histoire pour s'attribuer le beau rôle partout où ils ont passé. Parmi les personnages de l'Empire, le duc de Raguse est le type le plus complet de ce genre d'infatuation. Alors que tant d'autres se consolaient par de telles hyperboles, des disgrâces de l'âge, de la fortune, le duc de Bassano, au contraire, paraît avoir voulu conserver jusque devant la postérité l'attitude réservée, impénétrable d'un ancien secrétaire d'Etat. Le motif de cet effacement calculé se devine aisément, et fait honneur au caractère du ministre. Courtisan dévoué du malheur, il n'a voulu établir à son profit aucune distinction entre les actes auxquels il avait attaché son nom; il s'est sacrifié autant qu'il l'a pu à la mémoire de son maître, dissimulant son individualité avec le même soin jaloux que d'autres mettaient à faire ressortir la leur, s'abstenant de revendiquer le mérite du bien qu'il avait provoqué, acceptant la responsabilité de mesures qu'il avait secrètement combattues. C'est ce qu'il a lui-même indiqué dans les lignes suivantes :

On a prétendu que l'Empereur trouvait toujours dans son ministre un admirateur enthousiaste, un instrument docile, et rarement un conseiller indifférent à la crainte de déplaire. Les ennemis de Maret ont propagé cette accusation et avancé que Napoléon se plaignait de son *zèle malencontreux* [2]. Mais personne n'a pu se flatter, si ce n'est Maret lui-même, d'avoir connu les secrets intimes du cabinet impérial. Personne n'ignore que, par sa position particulière, le duc de Bassano était obligé de pa-

[1] Bignon, *Histoire de France*, I, 9.

[2] Ceci était notamment énoncé dans les Mémoires si suspects de Bourriesne. On y accuse aussi Maret d'avoir trempé dans la disgrâce de cet homme, qui n'eut jamais de pire ennemi que lui-même. « M. de Meneval, secrétaire particulier de Joseph Bonaparte, fu

Digitized by Google

raître ne pas désapprouver au dehors les projets qu'il pouvait avoir le plus vivement combattus dans le secret de ses discussions avec l'Empereur.

Par une contradiction singulière, les mêmes hommes qui reprochaient à Maret une complaisance servile ajoutaient qu'il avait fréquemment à essuyer des boutades désagréables et humiliantes, tout comme s'il eût osé résister. Voici, sur ce sujet délicat, les explications fournies par Maret lui-même.

Les rapports de tous les instants avec l'Empereur n'avaient aucun témoin : aucun ministre, aucun secrétaire n'y est jamais intervenu. De qui donc a-t-on appris que M. Maret ne combattait jamais les caprices d'un maître? Les Mémoires dictés par Napoléon à Sainte-Hélène ont fait connaître que, dans plusieurs circonstances fort graves, le ministre avait résisté.

Napoléon lui avait dit, dès les premiers temps de sa puissance : « *Je suis un homme à qui l'on peut tout dire* ; » et en effet, son ministre lui disait tout, mais avec les formes qui convenaient pour ne pas rendre la vérité odieuse. De qui a-t-on appris ces scènes « vives et désagréables » qui n'existèrent jamais? Ce qui est vrai, au contraire, et ce qui fut souvent remarqué, c'est que l'Empereur traitait toujours son ministre avec bienveillance, et que celui-ci se rendait avec une confiance et une sérénité joyeuse aux ordres qui, à tous les moments du jour et de la nuit l'appelaient auprès de l'Empereur.

On a souvent parlé aussi d'un répertoire secret tenu par Maret, et contenant des notes sur tous les hommes que la Révolution avait tirés de l'obscurité.

Ce registre, dit Maret, n'a jamais existé... Par ses anciennes relations. le secrétaire d'Etat avait appris à connnaître les hommes qui avaient marqué dans les affaires. Ce registre vivant rendait le registre secret inutile. Consulté sur bien des choix, le secrétaire d'Etat a rendu de nombreux services, et n'a pas toujours trouvé des ingrats... L'on convient généralement qu'il ne nuisit jamais à personne, et qu'aucune prévention ne le portait à induire en erreur le chef du gouvernement,

Nous croyons devoir placer ici un fait des premiers temps du Consulat qui prouve que le secrétaire d'Etat conservait la mémoire

donné par lui au premier consul, dont il devint le secrétaire confidentiel à la place de Bourrienne. Depuis, l'Empereur reçut de la main de M. Maret presque tous les secrétaires, mais les détails du travail confidentiel du cabinet furent toujours étrangers au secrétaire d'Etat. » (*Note de Maret.*)

Digitized by Google

des services rendus à une autre époque, et ne craignait pas d'en témoigner hautement sa reconnaissance, même à ceux qui désapprouvaient les changements accomplis ou en voie de s'accomplir. A l'époque où Carnot, comprenant enfin la situation, quitta brusquement le ministère de la guerre, Maret joignit à l'avis officiel que sa démission était acceptée, le billet suivant, que l'histoire a justement recueilli.

« J'ai l'honneur, mon cher compatriote, de vous envoyer officiellement une lettre que vous recevrez avec joie. Il n'est point en moi d'éprouver ce sentiment. Les fonctions de votre place me rapprochaient souvent de vous; l'obsession de mes devoirs me laissera peu de moments à donner à l'amitié; mais, si je suis privé du plaisir de vous voir autant que je le désirerais, je n'oublierai pas pour cela tant de témoignages de bienveillance que j'ai reçus de vous[1].

C'est encore à des notes de Maret que nous empruntons quelques détails propres à faire comprendre l'importance des fonctions qu'il remplit pendant les dix premières années de ce siècle. Bien qu'il n'ait reçu officiellement le titre de ministre qu'en 1804, elles constituaient en fait, dès le principe, un vrai « ministère central », auquel venaient aboutir et d'où se distribuaient toutes les affaires des différents départements.

Selon l'ordre qui fut établi dès le Consulat, les ministres présentaient, chaque semaine, dans le conseil, leurs rapports sur les affaires, et remettaient leurs portefeuilles au secrétaire d'Etat, qui, après en avoir pris connaissance, en rendait un compte verbal dans le travail de la signature qu'il fournit seul avec Bonaparte.

La rédaction de ces analyses quotidiennes était alors la partie la plus importante des fonctions de Maret. Il avait été préparé à cette tâche par ses premiers travaux pour l'Académie de Dijon, par ceux du Bulletin, par l'office de secrétaire qu'il avait rempli près de Mirabeau. Tous les contemporains sont d'accord sur la façon supérieure dont il s'acquittait de cet immense travail, qui embrassait tous les objets de gouvernement. Nous pouvons citer à ce sujet le témoignage du duc de Rovigo, peu suspect de partialité à l'égard de Maret. « L'Empereur le chargeait, sans parvenir à le surcharger. Rien ne restait en souffrance; il distinguait ce qui était urgent, pressé et ce

[1] Thibaudeau, II, 13.

Digitized by Google

qui pouvait attendre; le tout était fait avec ordre et à point nommé.»

A moins de circonstances extraordinaires, le travail de signature était présenté par le secrétaire d'Etat, vers quatre heures après midi[1]. Les minutes de tous les décrets restaient entre ses mains, et l'exécution s'opérait sur les expéditions que les ministres recevaient de lui. Il assistait à tous les conseils, soit d'administration, soit privés, soit extraordinaires, où se traitaient les grandes affaires de l'Etat, et se trouvait ainsi l'intermédiaire entre le gouvernement et tous les ministères. Ces attributions officielles n'étaient pas les seules dont il fût investi; il en recevait de non moins étendues de l'entière confiance de Bonaparte.

V

Nous allons maintenant indiquer, par ordre de dates, certaines mesures, dans lesquelles l'influence de Maret est plus particulièrement visible pendant le Consulat.

La première concerne le *Moniteur*, auquel le décret du 1er nivôse an VIII conféra l'attache officielle. Cet acte du nouveau gouvernement achevait de réaliser la pensée intime du fondateur de ce journal, de Panckouke 1er, qui ne vécut pas assez pour jouir de son triomphe. « Placée sous la haute surveillance de Maret, cette feuille fut chaque jour divisée en deux parties. La première, intitulée : Actes du gouvernement, était officielle; son contenu émanait directement du cabinet consulaire et ensuite impérial. Tous les soirs, les épreuves des articles politiques, des nouvelles du dedans et du dehors, étaient soumises à la révision du secrétaire d'Etat... Du reste, nulle subvention, nulle indemnité; 200 exemplaires au plus étaient envoyés, aux frais du gouvernement, aux ministres, aux préfets, etc. » (Hatin, V, 121.). A cette époque, il est vrai, les frais du journal étaient bien moindres, le prix en était plus élevé, la concurrence à peu près nulle. Enfin, pour d'excellentes raisons, le compte rendu des débats législatifs n'entraînait pas de grosses dépenses. Cette faveur accordée au *Moniteur* était la rémunération des services que ce journal avait rendus en se constituant, avec

[1] Ce fut dans une de ces conférences quotidiennes, pendant les premiers mois du Consulat, que Bonaparte, tout en signant, dit à Maret : « Etes-vous riche ? — Non, général. — Tant pis, il faut être indépendant. — Général, je ne veux désormais dépendre que de vous. » Cette anecdote, bien que rapportée par Bourrienne, n'a rien d'invraisemblable.

Digitized by Google

une audace d'initiative qui ne lui était pas ordinaire, l'organe officieux des partisans de Bonaparte dans les derniers mois de 1799. On sait que celui-ci, pendant toute la durée de son règne, fut un des collaborateurs les plus actifs du journal officiel. Plusieurs des lettres adressées à Maret contiennent des indications de faits à reproduire ou à passer sous silence, de sujets à traiter, parfois des canevas d'articles. En les comparant à la rédaction définitive, on remarque parfois, dans la forme, des adoucissements dont le mérite revient au secrétaire d'Etat[1].

Bonaparte avait sur le journalisme des idées peu conformes aux tendances actuelles, mais qui n'en sont pas moins curieuses à connaître. Estimant que « le bavardage des journaux, s'il a ses dangers, peut avoir aussi ses avantages, » il avait conçu de très-bonne heure la pensée de mettre la propriété des principaux organes de publicité « dans les mains d'hommes d'esprit attachés au gouvernement. » Par application de ce système, dès la première année du Consulat, il conseillait à Maret, et lui facilitait les moyens d'acheter la moitié du *Journal de Paris*, auquel Rœderer, propriétaire de l'autre moitié et rédacteur principal, avait su donner une grande importance sous le Directoire. Rœderer, pendant tout le cours de la Révolution, avait plus d'une fois risqué sa fortune et sa vie pour dire des vérités aux démagogues. Partisan sincère de la liberté de la presse, mais convaincu qu'en 1799 le premier besoin était celui d'un pouvoir fort, il avait rendu, lors du 18 brumaire, des services qui ne permettaient ni de douter de lui, ni de laisser son dévouement inutile. Toutefois, Bonaparte se méfiait un peu du tempérament *métaphysicien* de cet auxiliaire. Jugeant que la situation intérieure et extérieure exigeait qu'on le secondât sans le contredire jusqu'à nouvel ordre (un nouvel ordre qu'on risquait d'attendre longtemps), il avait pris ses précautions à l'égard de Rœderer, en lui adjoignant comme copropriétaire et surveillant au *Journal de Paris* le secrétaire d'Etat, dont la liaison avec Rœderer remontait au temps de la Constituante. Un prospectus nouveau, du 1er vendémiaire an IX, annonça que : « Les citoyens *Maret* et *Rœderer*, propriétaires du *Journal de Paris*, répondaient de ses principes et de sa décence au gouvernement et au public. » Cette inauguration d'un organe officieux avait au moins le mérite de la franchise. Mais l'insertion de quelques articles, regardés en haut lieu comme inconsidérés,

1 Il eut aussi une part importante à la fortune de plusieurs de ses anciens collaborateurs. Trouvé fut membre du Tribunat, et ensuite préfet; David, consul général en Bosnie; Jourdan, directeur général des contributions. L'un des plus jeunes, Sauvo, promu aux fonctions de rédacteur en chef du *Moniteur* dès les premiers jours du Consulat, les remplissait encore en 1830.

Digitized by Google

ne tarda pas à dégoûter de cette combinaison. Au bout de trois mois, l'*explosion*, suivant l'expression de Maret, fut déterminée par la reproduction, effectivement peu réfléchie, d'une correspondance étrangère, contenant le récit d'une entrevue du premier Consul avec quelques ecclésiastiques du diocèse de Paris, à propos de la grande affaire alors pendante, la réconciliation avec Rome. Ce récit attribuait à l'entretien un caractère solennel qu'il n'avait point eu, à Bonaparte des paroles qu'il n'avait pas ou ne voulait plus avoir prononcées. Sa reproduction dans un journal publié sous la garantie du secrétaire d'Etat semblait engager le gouvernement, et pouvait lui créer des embarras dans la négociation définitive avec Rome. Aussi l'irritation de Bonaparte fut extrême : Maret dut écrire immédiatement à Rœderer « que le premier Consul *exigeait* que le nom du secrétaire d'Etat fût retiré de l'annonce du journal, *désirait* qu'un second article fît sentir que le précédent n'avait été inséré sans réflexions que parce qu'on avait lieu de croire que l'énoncé du fait suffirait pour en montrer l'absurdité. » Rœderer obéit, et bientôt après, par suite de considérations analogues, son propre nom disparut aussi de l'annonce. Cette docilité n'empêcha pas Bonaparte de lui attribuer un peu plus tard une honorable sinécure au Sénat, en remplacement de la position active de conseiller d'Etat, dont Rœderer n'était aucunement fatigué. Il disait au premier Consul lui-même, à cette occasion : « Vous m'avez envoyé *ad patres.* » Maret et lui conservèrent néanmoins leurs parts de propriété dans le *Journal de Paris* jusqu'en février 1811. Ils en furent dépouillés à cette époque, ainsi que leurs copropriétaires, par une décision arbitraire, qui sûrement ne fut ni conseillée, ni approuvée par Maret.

On doit attribuer en partie au secrétaire d'Etat le mérite des aspirations libérales dont on retrouve quelques traces dans les constitutions qu'il rédigea, à différentes époques, pour les peuples soumis à l'influence française. La première, par ordre de date, est celle qui fut donnée à la république batave (1801), pour remplacer l'ancienne organisation directoriale, condamnée par l'expérience. Dans cette nouvelle constitution, le pouvoir législatif était exercé par trente-cinq députés, le pouvoir exécutif, par une régence d'Etat composée de douze membres. Cette forme de gouvernement était plus conforme aux mœurs des populations bataves. On s'était abstenu de toute imitation servile des nouvelles institutions françaises; mais on avait reproduit avec raison la plupart des mesures réparatrices adoptées chez nous après le 18 brumaire. La confiscation était abolie, les séquestres levés, les listes d'émigration soumises à un nouvel examen.

Digitized by Google

Le projet d'une constitution italienne (1801-1802) attribué, par quelques historiens, à M. de Talleyrand, était également l'œuvre de Maret. La tâche du ministre des relations extérieures, dans cette circonstance, se réduisit à proposer aux membres de la Consulte réunis à Lyon, l'acceptation du projet tout préparé que lui avait remis le premier Consul. Mieux appropriée que les précédentes à la situation du pays, cette nouvelle constitution offrait une organisation ingénieuse, dont on eût pu espérer de bons résultats, si les entreprises incessantes de l'Angleterre et des puissances qu'elle soudoyait n'eussent constamment paralysé, là comme dans tous les pays associés aux destinées de la France, le développement des institutions intérieures. Le caractère neuf et original du corps établi sous le nom de *Censure*, la division des colléges, organes de la souveraineté publique, en colléges des propriétaires, des commerçants et des savants, étaient des innovations sincèrement libérales. Elles ont obtenu le suffrage de l'historien Botta, peu suspect de partialité pour tout ce qui venait des Français. C'était une pensée heureuse et libérale d'adjoindre aux deux colléges censitaires ce troisième collége des *Dotti*, exempt de l'obligation d'impôt, et composé de deux cents citoyens choisis parmi les hommes les plus distingués dans tous les genres de sciences et d'arts. Ce n'est pas sans étonnement qu'on retrouve, dans une constitution octroyée par le premier consul, le principe de l'adjonction des capacités, dont l'écartement opiniâtre devait être, un demi-siècle plus tard, l'une des plus grandes fautes de la monarchie tempérée de Juillet.

L'honneur de la loi d'amnistie revient tout entier au premier Consul. Mais il est juste aussi de rappeler que Maret applaudit avec enthousiasme à ce grand acte de pardon national. Jamais il ne mit un empressement plus vif, plus joyeux, à s'acquitter de ses fonctions habituelles, qu'en rédigeant le sénatus-consulte qui édicta cette mesure « d'une si vaste, d'une si courageuse indulgence. » Cent cinquante mille proscrits étaient privés de l'espérance de revoir leur patrie. Les triomphes récents du premier consul semblaient assurer l'éternité de leur exil. En France, à l'étranger même, les hommes les plus modérés s'effrayaient, non sans raison, de la témérité d'un pardon si général. Néanmoins, le sénatus-consulte du 29 avril 1802, date aussi glorieuse qu'aucune des victoires du règne, réduisit à mille le nombre des bannis. Ce nombre s'abaissa encore bientôt de plus de moitié, grâce aux sollicitations de quelques hommes de

[1] A l'époque de la transformation de la République italienne en monarchie (1804) aucun changement ne fut fait à ce système électoral. Il a subsisté jusqu'à la chute de l'Empire et du royaume d'Italie.

Digitized by Google

cœur, parmi lesquels il faut placer, en première ligne, Maret et Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Maret s'employa avec le même zèle pour faire restituer des biens non vendus ; grâce à lui, de nombreux bannis repassèrent en un moment de la misère à l'aisance. Sa modestie n'a pu complétement dérober à l'histoire ces honorables souvenirs, car heureusement il ne fit pas que des ingrats. Dans ses rares moments de loisir, il allait lui-même, de mansarde en mansarde, annoncer tantôt une radiation, tantôt une levée de séquestre. Suivant le témoignage d'un de ses obligés, il paraissait aussi ému que ceux auxquels il apportait ces heureuses nouvelles; sa récompense était d'assister aux premières effusions de leur bonheur.

Il n'est pas facile de déterminer la part réelle d'influence de Maret dans les constitutions de l'Empire. Celle de l'an VIII était, comme on sait, l'œuvre des longues méditations de Sieyès, profondément remaniée par Bonaparte en ce qui concernait l'organisation du pouvoir exécutif. Quant à l'emploi des sénatus-consultes pour déroger aux lois existantes, la première idée de ce procédé venait de M. de Talleyrand. C'était ainsi qu'on avait pu faire la loi d'amnistie nonobstant l'article 93 de la Constitution, et ce système serait trop facile à justifier, si l'on ne s'en était jamais servi que pour de semblables mesures. Ceux du 4 août 1802 (Consulat à vie) et du 18 mai 1804 (Empire) furent préparés par le secrétaire d'Etat, sous la direction du consul. C'était le temps où celui-ci prenait encore moins de pouvoirs qu'on ne l'invitait à en prendre, comme lui-même le disait, en 1815, à Benjamin Constant. Pourtant certains détails de ces lois organiques trahissaient la collaboration d'un ancien disciple de la Constituante. Plus libéral que l'œuvre de Sieyès, le sénatus-consulte de 1802 admettait des colléges électoraux de département, d'arrondissement, des assemblées de canton. Il est vrai que les attributions de ces colléges étaient fort restreintes, qu'elles se bornaient au droit de présenter deux citoyens pour les fonctions communales, départementales et nationales. Mais cette organisation offrait au moins un commencement de retour au principe du droit direct des citoyens à l'élection, droit complétement annulé par le système des notabilités qu'avait imaginé Sieyès, par ses présentations dérisoires de cinq cent mille, cinquante mille et cinq mille candidats. Cette combinaison de Sieyès était l'œuvre d'un homme aussi timide qu'ingénieux, employant toutes les ressources de son esprit pour prévenir le retour d'un danger dont l'impression lui demeurait toujours présente ; murant pour ainsi dire les fenêtres et les portes, afin d'empêcher, même au prix de ténèbres in-

Digitized by Google

cessantes, une nouvelle irruption de brigands[1]. Comme l'a fait observer avec raison un historien, la restitution, si incomplète qu'elle fût, du droit d'élection directe, devait être ultérieurement très-importante pour la France. « Supposons, dit M. Bignon, que la restauration de l'ancienne dynastie se fût opérée pendant l'existence du système des notabilités. Est-il bien sûr que la royauté qui, en 1814, sentira le besoin d'*améliorer* la composition des colléges électoraux, n'eût pas trouvé commode de s'en tenir au système existant, de présenter même, comme un acte de condescendance démocratique, son respect pour l'ouvrage de l'un des coryphées de l'assemblée constituante, de la Convention et du Directoire ?

Nous n'avons à justifier ici ni l'établissement du Consulat à vie, ni celui de la dignité impériale héréditaire. Aux yeux des hommes impartiaux de tous les temps, la responsabilité de ceux qui prirent part à ces actes est suffisamment couverte par la ratification nationale. Au moment où l'opinion publique, dominée, égarée si l'on veut par les souvenirs trop récents de l'anarchie démagogique, se prononçait si énergiquement pour la dictature, il faut tenir compte à Maret du libéralisme relatif dont il fit preuve, en stipulant l'établissement de commissions sénatoriales de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Si ces stipulations, qui décelaient ses tendances personnelles, demeurèrent une lettre morte, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre.

Après la chute de Napoléon, quelques écrivains avaient découvert « que le régime impérial, prévu par les républicains lors des événements de Saint-Cloud, avait été préparé par les courtisans de l'époque consulaire. » La reproduction récente de ces assertions dans quelques ouvrages donne un intérêt particulier d'actualité à leur réfutation, que nous empruntons aux fragments inédits du duc de Bassano :

Les républicains n'ont pas prévu l'*époque impériale*. Ils ont prévu qu'un grand homme établirait dans sa patrie un gouvernement qui ne serait pas la république. Ils l'ont prévu bien avant le 18 brumaire, et dès le moment où le jeune général de l'armée d'Italie les étonnait encore plus par ses proclamations que par ses succès. Prévoir, à la journée de Saint-Cloud, ce serait avoir prévu l'événement au milieu de l'événement. Pour l'his-

[1] Sieyès conserva tout le reste de sa vie l'impression de l'état de transe continuelle dans lequel il avait vécu sous la Terreur. Dans ses dernières années, cette préoccupation rétrospective se trahissait par d'étranges hallucinations. Il se croyait incessamment sous le coup d'une visite de « M. de Robespierre, » et recommandait d'éconduire, sous un prétexte ou sous un autre, ce terrible visiteur.

Digitized by Google

toire, la monarchie bonapartiste ou napoléonienne a commencé le 20 brumaire. Depuis, elle n'a fait que subir des modifications. D'abord élective à temps, puis à vie, puis héréditaire. Cette dernière phase fut préparée par les conspirations sans cesse renaissantes, et bien autrement efficaces que l'influence des courtisans. La nature des choses tendait à l'hérédité. Les attentats contre la vie du chef en précipitèrent la déclaration. Consul à temps, un coup de main pouvait le chasser à son tour. Consul à vie, il suffisait d'un assassin... Il prit l'hérédité comme un bouclier. Il ne s'agissait plus seulement de le tuer; il fallait renverser l'Etat. Voilà la vérité, voilà le fond des choses, voilà ce que dira l'histoire, quand il y aura un historien[1].

De tous les hauts fonctionnaires, Maret était celui que les devoirs de sa charge mettaient en plus intime contact avec le chef de l'Etat. Il était donc plus que tout autre en butte à la fascination irrésistible que Bonaparte savait exercer sur ceux qui l'approchaient de près. « Avant peu, il vous aura rendu imbécile *comme nous*, » disait Talleyrand à un émigré converti et muni d'un emploi à la cour. L'assimilation était du moins consolante. Parmi ceux qui, après la chute de l'idole, accusèrent Maret de l'avoir trop encensée, plus d'un ressentait encore un dépit secret de n'avoir pas été jadis admis aussi fréquemment à manier l'encensoir. La vérité est que Maret avait subi cette fascination, mais la suite de ce récit prouvera qu'elle agit sur son cœur plutôt que sur son jugement.

Ces reproches d'adulation, de dévouement fatal, de servilisme, répétés de confiance d'après quelques contemporains trompeurs ou trompés, étaient singulièrement pénibles au duc de Bassano. Il y revient fréquemment dans ses notes, où l'indignation légitime de l'homme de bien calomnié s'élève souvent jusqu'à l'éloquence.

Il a fallu trouver des motifs de cette faveur presque invariable dont M. Maret avait joui, et lorsqu'à la fin de 1813 les ennemis de Napoléon ayant intérêt à perdre un ministre qu'ils ne pouvaient séduire, l'ont accusé d'une servile dépendance aux volontés d'un maître, on a cru trouver l'explication d'un phénomène jusqu'alors inexplicable. Avec un peu de réflexion et de justice, on aurait compris qu'un ministre doué d'une activité infatigable, et au courant des hommes et des choses dans toutes les parties de l'administration, était un instrument précieux pour le souverain qui a le plus travaillé dans sa vie, et qui a pénétré le plus avant dans les détails du gouvernement. On aurait compris comment le secrétaire d'État qui suffisait à tout ce que le souverain le plus laborieux attendait de lui, de-

[1] Ecrit en 1824. M. Thiers a dit aussi, à propos de la conspiration de Georges : « Cette triste et odieuse échauffourée, qui avait pour but d'anéantir Napoléon, le fit monter au trône. »

Digitized by Google

vait être l'objet de sa faveur autant que de sa confiance. On n'a pas voulu voir que cette faveur ainsi méritée était d'une noble origine, puisqu'elle ne fut récompensée que par cette confiance même... Maret a beaucoup obtenu pour les autres, et, lorsque le règne impérial a fini..., sous le rapport des grâces personnelles et de la fortune, il se trouvait en arrière de tout ce qui avait été sur la même ligne que lui [1].

L'histoire impartiale du règne de Napoléon, histoire qui, sur bien des points, reste encore à faire, dira, en effet, que Maret dut cette faveur persévérante à son travail aussi intelligent qu'opiniâtre, à sa probité éprouvée, et surtout à cette impénétrabilité qui, sans doute, était un devoir de sa charge, mais qui lui fit de cruels ennemis.

VI

Maret avait épousé, dans les premières années du Consulat, l'une de ses cousines, fille de Lejéas, maire de Dijon. Il eut de ce mariage deux fils et deux filles. Mme Maret fut une des femmes les plus remarquables de la cour impériale par l'esprit et les manières; aucune n'y porta de meilleur air le titre de duchesse. Affable et bienfaisante dans la prospérité, noblement résignée dans l'infortune, elle fut tour à tour l'orgueil et la consolation de son époux. Par sa haute position, elle avait été longtemps le point de mire de bien des adulations, de bien des jalousies, et pourtant sa réputation a subi victorieusement l'épreuve de l'adversité. Elle a été respectée par les ennemis les plus acharnés de l'Empire, par ceux, du moins, qui avaient gardé quelque respect d'eux-mêmes et de la vérité. Il ne s'est trouvé qu'un abbé de Pradt pour dénoncer de prétendus abus d'influence de Mme de Bassano, pour raconter « que son petit chien était le dispensateur des meilleures places d'auditeurs et de préfets. » Mais cet abbé, que la suite de notre récit fera mieux connaître, était de ces hommes dont les injures honorent.

Le secrétaire d'Etat avait suivi Bonaparte aux Tuileries, et habité d'abord un modeste appartement à l'étage supérieur du pavillon Marsan. Après son mariage, il s'installa dans l'hôtel de Brionne, propriété de l'Etat. Cet hôtel et ses dépendances couvraient une partie de l'emplacement actuel de la cour intérieure des Tuileries et de la galerie qui se rattache au pavillon Marsan. Cette installation

[1] Nous en donnerons des preuves irrécusables dans la dernière partie de cette étude.

Digitized by Google

n'était que provisoire; le projet de Napoléon était d'établir définitivement la secrétairerie d'Etat dans les constructions qui devaient relier le Louvre aux Tuileries. Dans une lettre du 10 mars 1808, il recommandait d'étudier les distributions de la nouvelle galerie, « pour que M. Maret et le Trésor fussent bien logés, » Il entrait à ce sujet dans de grands détails. « Au 1er janvier, M. Maret délogera et se logera chez l'archichancelier, mais sans dépenses. Les tentures, les glaces resteront. M. Maret n'aura à porter que ses meubles. D'ici au 1er juin, l'archichancelier (Cambacérès) sera dans sa nouvelle maison; *on démolira alors M. Maret*, et l'année prochaine, M. Maret prendra son logement dans la galerie. » Les événements dérangèrent fort ces projets. En juin 1809, Maret était provisoirement emménagé à Vienne au lieu des Tuileries où son logement n'était pas même commencé, et, dans l'intervalle, il avait fait une étape à Madrid. Après la campagne de 1809, il alla occuper effectivement l'ancienne résidence de Cambacérès, l'hôtel d'Elbeuf, vaste construction située entre les Tuileries et le Louvre, et qui, depuis, servit de caserne aux gardes suisses sous la Restauration. En 1811, devenu ministre des relations extérieures, il habita l'hôtel alors affecté à ce ministère, dans la rue du Bac. Enfin, quand il quitta ce poste, au mois de novembre 1813, il occupa l'hôtel Thélusson, dont l'emplacement est couvert aujourd'hui par une grande partie des rues Laffitte, Taitbout et du Helder [1].

Le rang et la qualification de ministre furent attribués au secrétaire d'Etat après la promulgation du sénatus-consulte qui conférait à Napoléon la dignité impériale. Dans la relation historique du sacre, publication officielle, son nom figure parmi les ministres dans le cortége impérial se rendant de l'Archevêché à Notre-Dame. Les autres étaient Regnier (justice), Champagny (intérieur), Decrès (marine), Gaudin (finances), Barbé-Marbois (trésor), Dejean (guerre), Portalis (cultes), Fouché (police), et Marescalchi, ministre des relations extérieures d'Italie. Le ministre des relations extérieures de France, M. de Talleyrand, n'était pas avec ses collègues. En sa qualité de grand chambellan, il marchait immédiatement devant l'Empereur, portant majestueusement la corbeille destinée à recevoir le manteau impérial. Un autre serviteur, non moins fidèle jusqu'à nouvel ordre, l'abbé de Pradt, alors aumônier ordinaire de Napoléon, remplissait les fonctions de maître des cérémonies du clergé. Tandis que retentissaient les acclamations et le tonnerre de l'artillerie, saluant le couronnement et l'intronisation, « le ministre

1 Cet hôtel avait été habité, jusqu'au mois de mai 1812, par le prince Kourakin, ambassadeur de Russie.

Digitized by Google

secrétaire d'Etat rédigeait le procès-verbal de la prestation de serment constitutionnel, dernière formalité que l'Empereur venait d'accomplir à l'issue de la messe du sacre[1]. » Le *Moniteur* du 14 décembre annonça « qu'on se portait en foule chez le *ministre secrétaire d'Etat* pour signer ce procès-verbal. » Néanmoins, la qualification de ministre ne fut ajoutée au contre-seing des décrets impériaux que pendant le voyage de l'Empereur en Italie, au printemps de 1805. (V. *Moniteur* du 17 juillet 1805.)

Maret fut nommé comte en 1807, et duc de Bassano deux ans après. Ce duché était l'un des fiefs de l'Empire, qui portaient des noms d'anciennes villes lombardes et vénitiennes. La dotation était de 180,000 fr. de rente, dont un tiers sur le mont Napoléon de Milan, et le reste en biens polonais, westphaliens, hanovriens, hollandais. Sur ces derniers, qui constituaient la plus forte part de son revenu, Maret avait fait des dépenses considérables en bâtisses et plantations. A la chute de l'Empire, ces biens, qui avaient appartenu à la maison d'Orange, furent repris par elle sans indemnité, bien qu'elle eût reçu en échange d'autres propriétés foncières, dont elle ne se dessaisit aucunement. On proposa au duc de Bassano de ratifier cette spoliation moyennant une indemnité dérisoire, qu'il s'empressa de refuser.

Napoléon, comme on sait, tenait à ce qu'il fût fait l'emploi le plus libéral du revenu de ses dotations. Il y regardait même d'assez près, et nous pourrions citer tel fonctionnaire, d'ailleurs capable, que l'Empereur traitait froidement, parce qu'il passait pour avare. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, il n'eut pas à se plaindre de Maret. Jusqu'à la fin, ce ministre se fit un point d'honneur d'agir comme s'il n'eût pas eu le plus léger doute sur la stabilité du régime impérial, de la prépondérance française. Il conserva ces biens tels qu'il les avait reçus, tandis que d'autres fonctionnaires civils et militaires, moins confiants, s'empressaient de profiter de la faculté qui leur avait été laissée d'aliéner leurs dotations immobilières dans les pays réunis pour en opérer le remploi en biens situés dans l'ancienne France[2].

La cour du premier Empire a été, comme on devait s'y attendre,

[1] *Le couronnement de Napoléon premier, Empereur des Français* (1806), p. 246. Napoléon jurait de faire respecter et de respecter la liberté des cultes, l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrévocabilité des ventes de biens nationaux...

[2] Voici les chiffres exacts et authentiques des revenus qui avaient été affectés au duché de Bassano : Westphalie, Hanovre, Gallicie, chacun 20,000 fr.; Ost-Frise, 60,000 fr.; mont de Milan, id.

Digitized by Google

raillée sans ménagements par les partis extrêmes, surtout après les événements de 1814. Il est vrai que les titres nobiliaires et les habits brodés de certains fonctionnaires ne cadraient guère avec leurs antécédents. Fouché et Merlin, par exemple, ainsi brodés et empanachés, devaient se paraître suspects à eux-mêmes. Quelques-uns, fils de leurs œuvres, dissimulaient assez mal le défaut d'éducation première ; mais il en était d'autres qui joignaient à des mérites plus sérieux la distinction des manières et l'urbanité. Tels étaient MM. de Bassano, de Vicence, de Cadore, Portalis, Chaptal. Nous omettons à dessein M. de Talleyrand, hors de concours pour l'esprit, dont il avait trop, comme pour le sens moral, qui lui manquait absolument.

Baron ERNOUF.

La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

L'AFRIQUE EQUATORIALE

LES SOURCES DU NIL

ET

L'EXPÉDITION MILITAIRE ET SCIENTIFIQUE

DIRIGÉE PAR SIR SAMUEL BAKER.

Il y a quelques années, les capitaines Speke et Grant, partis de Zanzibar pour traverser l'Afrique du Sud-Est au Nord, découvrirent dans la région équatoriale l'une des principales sources du Nil, le lac de Kéréoué, appelé par eux lac Victoria. Peu après, sir Samuel Baker, se guidant sur les indications de ses hardis compatriotes, parvint, en venant du Nord, jusqu'à un autre grand lac, l'Albert N'Yanza, qui est aussi un réservoir du Nil. L'ignorance dans laquelle on était demeuré de tout temps sur le centre de l'Afrique avait cessé d'exister, grâce à ces deux explorations successives. Le problème des sources du Nil était résolu ou semblait bien près de l'être, même aux yeux des plus exigeants. Mais déjà les voyageurs qui avaient ouvert l'Afrique se préoccupaient de mettre l'ancien monde en communication avec une contrée si différente de ce qu'on l'avait supposée jusque-là. L'Afrique équatoriale n'est pas un désert brûlé, stérile, inhabitable; elle jouit d'un climat presque

Digitized by Google

tempéré ; son sol est fertile; sa population relativement nombreuse. Quels moyens s'offraient d'utiliser cette découverte si tardive et si surprenante? Que pouvait-on faire aussi en faveur de cette race d'hommes universellement ignorée? Voilà les questions qui venaient à leur tour se poser au moment où l'on touchait à la solution de la question antique des sources du Nil. Et d'ailleurs, ces sources n'étaient pas, selon quelques-uns, suffisamment explorées ; il reste, à les entendre, à trouver, plus au sud encore, dans un autre vaste réservoir d'eau douce, l'origine véritable du grand fleuve africain. Comment parvenir sûrement à compléter les notions scientifiques déjà recueillies au profit de la science, au milieu des périls et des fatigues créés aux explorateurs par l'esprit défiant et les mœurs sauvages des populations qui vivent dans cette région d'un si difficile accès? Désormais le problème géographique se trouvait donc lié intimement aux questions économiques qu'il avait soulevées.

De ces aspects inattendus de la question des sources du Nil est né le projet grandiose qui s'exécute en ce moment. Sir Samuel Baker a été chargé par le vice-roi d'Egypte de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, aussi avant qu'il le jugerait utile ; et le vice-roi lui a donné, pour le suivre, une petite armée, une flottille, un matériel considérable. L'expédition est faite aux frais d'Ismaïl-Pacha, qui est appelé à en recueillir les premiers bénéfices. Il s'agit pour lui d'annexer à ses Etats d'immenses territoires; de souder une vaste oasis aux plaines sablonneuses de la Nubie et du Soudan ; de faire du Nil, dans toute son étendue, un fleuve égyptien. Sir Samuel Baker, revêtu du titre de pacha qui lui a été conféré par la Porte, avec empressement, — circonstance bien remarquable, — et tenant du khédive de pleins pouvoirs militaires et politiques, doit avoir le gouvernement des futures provinces dont l'Egypte s'agrandira.

Quels peuples sir Samuel Baker va-t-il soumettre? Quel est le programme du conquérant et du civilisateur, et quels sont ses moyens d'action? Enfin, au milieu des actes de prise de possession, jusqu'à quel point peut-on espérer de voir se dissiper pour jamais, quant aux sources du Nil, le mystère que depuis deux mille ans on s'est en vain efforcé d'éclaircir? C'est là ce que nous allons examiner.

I

La partie équatoriale de l'Afrique, dans la région des grands lacs d'où sort le Nil, a une hauteur moyenne de mille mètres au-dessus

Digitized by Google

du niveau de la mer. Cette portion du globe, composée principalement de roches granitiques, n'a jamais été submergée, ni bouleversée par des volcans, et semble n'avoir subi aucune modification dans son état primitif.

Les campagnes sont, pendant une longue saison, arrosées par des pluies qui, dans une zone de six degrés, dont l'équateur occupe le centre, tombent depuis février jusqu'à la fin de novembre, mais sont surtout abondantes d'avril à août. Ces pluies renouvellent les approvisionnements des lacs qui servent de réservoir au Nil et fertilisent les terres. Le climat de la région des lacs est assez tempéré. Les ardeurs du soleil y sont rafraîchies par des brises qui soufflent de l'est. Mais, faute d'une suffisante exploitation des terres, l'air est insalubre. Plusieurs races d'hommes ou familles de même race vivent dans un état voisin de la sauvagerie, et les premiers explorateurs ont été bien surpris en trouvant sous l'équateur des royaumes peuplés qui paraissent constitués depuis bien des siècles, malgré leur état d'enfance apparent, et qui, peut-être, à de certaines époques, ont joui d'une civilisation relative.

Quand on a traversé ou longé le pays des Behrs et celui des Berrys, puis le Médi et le Kochi, on arrive aux principaux des royaumes africains. Ce sont le Nyoro, le Ganda et le Caragoué, débris de l'ancien empire Wahuma. Le Nyoro est composé du Nyoro proprement dit, du Guémi, du Kidi, du Tchopi, du Soga et de l'Ouléga. Le Ganda, ancien Ouddou, c'est-à-dire « pays des esclaves » se détacha du Nyoro, il y a de cela huit générations, et eut pour fondateur, comme état distinct, un aventurier nommé Ganda, qui régna sous le nom de Kiméra et s'appliqua, paraît-il, à civiliser ses sujets. Le Caragoué présente une population partagée, d'après Burton, en deux ordres : les Houmas, qui sont les propriétaires du bétail et qui fournissent les guerriers; et les Nyambos, réduits à la condition servile. Les houmas semblent appartenir à la race abyssinienne. Les trois royaumes sont établis entre le lac Victoria, le lac Albert et les montagnes de la Lune. Plus au sud, on trouve l'Ounyamouési ou Pays de la Lune, qui paraît avoir été un État très-considérable, et qui est encore fameux dans toute l'Afrique centrale et orientale. Speke [1] y a compté onze districts entre lesquels existent des rapports hiérarchiques que le voyageur anglais compare aux relations féodales du moyen âge. On trouve, à l'orient de cet État, le pays des

[1] *Journal de la Découverte des Sources du Nil*, par le capitaine Speke. Traduit de l'anglais, par E.-D. Forgues. Gr. in-8. Paris, Hachette, 1868. *Les Sources du Nil*, abrégé du même ouvrage, par J. Belin de Launay. In-18, 1868.

Digitized by Google

Masais, fort peu connu encore, mais, selon toute apparence, médiocrement peuplé et mal cultivé.

A mesure que l'on approche de l'équateur en venant du nord, la végétation se développe de plus en plus. Jusqu'à Gondokoro, la navigation sur le Nil ne laisse apercevoir que des marécages sans fin, s'étendant à perte de vue, habités par les hippopotames et infestés de moustiques. Le fleuve, dont les eaux sont grises, charrie des herbes, des roseaux, des troncs d'arbres, sur lesquels sont perchées des cigognes et des grues. Mais, après avoir dépassé Gondokoro, l'aspect du pays se modifie sensiblement. Bientôt on trouve des campagnes magnifiques, où les plaines gazonnées alternent avec les bois, et rappellent, en les écrasant de leur supériorité, les créations des jardiniers paysagistes. Le pays de Médi offre dans son entier l'image d'un véritable parc naturel. Le vert des prairies y est piqué de bouquets de tamarins gigantesques au feuillage sombre. De jolis pigeons à gorge jaune ont élu leur demeure dans cet endroit.

Le Nyoro se présente ensuite avec ses vastes plaines, basses et marécageuses, rendues impénétrables par d'interminables forêts de menus arbres, de broussailles et de hautes herbes. Quelques rares collines, d'une forme conique, ne suffisent pas à rompre la monotonie des sites. Les bananes, les patates douces, le sésame et le millet forment la maigre culture des terres. Les habitants sont à l'unisson du pays; ils se couvrent d'une façon sordide de peaux de bêtes, et se réunissent dans de misérables villages, aux huttes étroites et malsaines. En fait de bétail, ils ne possèdent guère que des chèvres; rarement des vaches. Mais dans ces latitudes, les extrêmes se touchent. Au cœur du Nyoro même, à Rondogani, sur les bords du Nil, les plus riantes perspectives s'offrent à la vue. Le fleuve coule largement entre deux rives verdoyantes, distantes l'une de l'autre de six à sept cents mètres. Du milieu de son lit, s'élèvent des îlots habités par les pêcheurs, ou des récifs sur lesquels s'abattent hirondelles de mer, floricans et pintades, et où les crocodiles se chauffent au soleil, tandis que les hippopotames bruissent à travers les roseaux. Au delà des berges, errent de nombreux troupeaux d'antilopes. Le Soga, qui est une province du Nyoro, semble appartenir aux bêtes sauvages. Les éléphants s'y rencontrent par bandes. Les jardins de bananiers y sont remplis d'hippopotames et les jungles d'antilopes. Les lions s'y montrent fréquemment et sont d'une très-grande férocité. Il y a des régions d'une fertilité exceptionnelle, aux environs des chutes de Ripon, situées non loin du point où une branche du Nil sort du lac Victoria. Selon Speke, des missionnaires pourraient avec profit établir là des écoles d'agriculture.

Digitized by Google

Plus au sud encore, le royaume du Ganda occupe une région mollement ondulée. Des montagnes s'y dressent couronnées de la végétation la plus variée. Les jardins sont cultivés avec soin. Des chemins larges et bien entretenus relient entre eux des villages dont les huttes sont d'une remarquable propreté. Le Ganda est borné au sud par le lac Victoria, dont les rivages, au rapport de Speke, offrent de grandes beautés de paysage surpassant de beaucoup tout ce que l'explorateur anglais avait pu admirer jusque-là, soit pendant son voyage, soit à Zanzibar ou sur le littoral de la mer.

Le Caragoué contourne le lac Victoria à l'occident. Ce royaume est adossé aux montagnes de la Lune et traversé par la rivière Kitangoulé. Sur de hautes pentes couronnées de fourrés d'acacias naît une épaisse végétation. L'opulente vallée d'Ouzenga, entourée de montagnes tapissées d'herbages, et s'élevant à plus de trois cents mètres, est plantée de grands et beaux arbres partout où ne s'étend pas la culture du bananier. Les moineaux sont si nombreux dans ce pays, que les indigènes, pour ne pas voir toutes leurs récoltes dévorées, sont obligés de semer une espèce de blé que son amertume soustrait à la voracité de ces oiseaux.

Le Soui, le Zinza et le Khanga séparent le Caragoué de l'Ounyamouési. On trouve dans le Soui des vallées d'une végétation luxuriante. Là, se voient une sorte de palmier appelé *pandana*, des bananiers en grand nombre, d'énormes plants d'indigo sauvage et de chardons. Il y a quelques montagnes rougeâtres, aux sommets dénudés, sillonnées du haut en bas par de longues traînées blanches, qui ressemblent, a dit Speke, à des volcans récemment ouverts; et, plus loin, du milieu des terres cultivées, s'élèvent des collines aux croupes rondes, en partie défrichées, en partie recouvertes de broussailles. De petits villages à huttes gazonnées se distinguent à peine, cachés dans de vastes plantations de bananiers. Le bétail abonde dans cette riche contrée.

Après avoir traversé le Zinza, aux pentes sablonneuses, revêtues d'une mesquine végétation forestière, on atteint les territoires étendus de l'Ounyamouési, formés de vallons séparés l'un de l'autre par une suite d'éminences granitiques qui s'élancent, avec des formes pittoresques en vastes dômes, en blocs puissants et bizarrement entassés. *Ounya-Mouési* signifie, dans la langue indigène, Terre de la Lune; on appelle aussi ce pays le Paradis, le Jardin de l'Afrique intertropicale [1].

Le pays des Massaïs occupe un vaste plateau, offrant çà et là quel-

[1] *L'Afrique nouvelle*, par Alfred Jacobs. In-18. Paris, Didier, 1862.

Digitized by Google

ques dépôts salins et de petits lacs dont les eaux sont saumâtres. Il est terminé à l'occident par une chaîne de montagnes qui y déroule ses anneaux en face des monts de la Lune, et borne à l'orient, le bassin dont les eaux alimentent les lacs, qui servent à la formation du Nil. Les monts Kénia et Kilimandjaro se détachent par leur hauteur de cette longue chaîne.

Il est difficile de s'arrêter à l'idée qu'un sol aussi favorisé et d'une étendue immense soit destiné à être habité toujours par des populations à peu près sauvages. Les découvertes de Speke et de Baker devaient changer la situation des régions de l'Afrique équatoriale. Du moins on pouvait l'espérer : l'expédition actuellement entreprise sous les auspices du gouvernement égyptien promet une transformation prochaine.

Nous disons que les populations du centre de l'Afrique ne sont point sorties de l'état sauvage. On s'en convaincra par l'esprit et les mœurs de ces populations, et surtout par la singulière constitution des Etats. Le Nyoro, le Ganda et le Caragoué sont gouvernés par des rois que Speke, Grant et Baker ont visités, auprès de qui ils ont séjourné. Ce sont de bien curieuses figures que celles de ces rois, et on ne saurait les laisser dans l'ombre. L'étude de ces types en peut apprendre beaucoup.

Kamrasi règne sur le Nyoro. Il réside à Chagouzi. Ce n'est pas un noir. Comme beaucoup d'habitants du Nyoro sa peau est seulement d'un brun foncé. Il n'a rien de la grandeur royale à laquelle néanmoins il vise. Il est craintif, méticuleux et mendiant. Il vit dans la peur de ses voisins. Il tint Speke et Grant au secret, presque en captivité, et sir Samuel Baker fut obligé d'employer les menaces pour obtenir congé de lui. Il est, de sa nature, tellement défiant, que longtemps il fit donner audience en son nom à sir S. Baker par son frère en qui le voyageur anglais croyait voir le « père de tous les rois. » « Jamais, a écrit ce dernier[1], il n'y eut un despote plus absolu que Kamrasi ; non-seulement les biens, mais les personnes lui appartiennent ; il se vante d'avoir tout à sa disposition ; aussi dans ses accès de libéralité le voit-on distribuer entre ses favoris ce qu'il prend à ses sujets. » Ses Etats sont partagés en un grand nombre de districts ayant chacun leur gouverneur responsable. Kamrasi assure son autorité sur ses provinces en les parcourant, suivi d'une sorte de garde prétorienne, forte de cinq cents hommes. Ce corps a le privilége de piller sur le chemin du roi et

[1] *Découverte de l'Albert N'Yanza. Nouvelles Explorations des Sources du Nil*, par sir Samuel White Baker. Traduit de l'anglais, par Gust. Masson. Gr. in-8. Paris, Hachette et Cie, 1868.

Digitized by Google

ne se fait pas faute d'en user. C'est ainsi qu'une timide population est soumise à la tyrannie d'un chef indigne qui ne sait la gouverner que par la violence. Une simple faute commise par l'un de ses sujets est punie de mort, après un jugement des plus sommaires, et le criminel, pieds et poings liés, est tué sans délai à coups de bâton. Une pareille exécution dure plusieurs minutes. Il est vrai que les condamnés peuvent se racheter par une forte rançon. Ce rachat des peines forme même une partie importante des revenus de la couronne. Aussi le roi a-t-il souvent la prudence d'infliger d'abord la torture. Il a imaginé une sorte d'entrave qu'il appelle son *soulier*. C'est une pièce de bois de quatre pieds de long, percée d'un trou dans lequel on fait passer le pied du patient et on l'y maintient avec un coin. Il peut languir là jusqu'à ce que la mort vienne le délivrer de ses souffrances, à moins qu'il ne préfère réfléchir aux moyens de toucher la sensibilité de son royal bourreau, en lui abandonnant ceux de ses biens qui peuvent lui faire envie.

Le Ganda a pour roi un jeune homme élégant, très-cruel aussi, mais d'un caractère plus ouvert. Suivant la légende du pays, il est le septième successeur de Kiméra, chasseur heureux, « le premier qui fut roi » de la dynastie actuelle. Kiméra, nous l'avons dit, tenta de civiliser ses sujets. Il édicta des lois civiles et somptuaires d'une rigueur extrême et fit tracer des routes et construire des ponts. Le souverain du Ganda porte le nom de Mtésa. Il avait vingt-cinq ans lorsque Speke parut à sa cour (en 1861). Le voyageur anglais fut séduit par sa haute mine et sa physionomie avenante. Il porte les cheveux coupés de fort près, sauf au sommet de la tête, où ils dessinent du front à la nuque un relief pareil à une crête de coq. Ses vêtements ordinaires sont des toges taillées dans une curieuse étoffe d'écorce ou dans des peaux d'antilope. Ses jambes sont couvertes de guêtres en verroterie. Il porte volontiers collier et bracelets, et, aux doigts des mains et des pieds, des anneaux en métal ou en peau de serpent. Il mange à l'aide de ses dix doigts avec la voracité d'un chien. De jeunes négrillons, ses pages, rangés autour de lui, achèvent les morceaux trop durs qu'il retire de sa bouche et qu'il leur ette généreusement.

Mtésa frise le grotesque avant d'apparaître terrible. Il a adopté une démarche singulière consistant à lancer les jambes à droite et à gauche, ce qui, selon ses flatteurs, lui donne l'air d'un lion. Sa distraction favorite consiste à diriger un orchestre, ou *mazagouzo*, composé d'une quinzaine de tambours de diverses grandeurs. Jusqu'ici voilà bien le nègre. Mais comment concilier avec ce caractère

Digitized by Google

passablement fantasque et léger l'extrême férocité des actes du roi du Ganda ?

Auprès de lui, la vie des gouverneurs de province, des commandants supérieurs, de ses officiers les plus dévoués, ne tient qu'à un caprice. Le moindre soupçon, un rêve fâcheux, peut entraîner leur mort. « Il m'est arrivé, disait Mtésa à Speke, de faire tuer jusqu'à cent courtisans dans la même journée. » Et il manifestait l'intention de punir d'une manière semblable la négligence dont les serviteurs pourraient se rendre coupables envers son hôte « car il savait comment on guérit la désobéissance. » Mtésa, comme Kamrasi, s'applique à équilibrer son budget, en prononçant à tout moment des sentences de mort que le moindre délit justifie suffisamment à ses yeux. Mais cette cruelle sévérité a surtout pour objet de faire affluer à lui les richesses de ses sujets, en les forçant à se racheter des peines encourues. Le roi reçoit de cette façon toutes sortes de valeurs : du fil de laiton, des esclaves, des vêtements d'écorce, des vaches, des chèvres, du beurre, du café, du tabac. Speke vit un gouverneur de province vivement interpellé par Mtésa sur une faute commise par ses subordonnés, offrir de payer son pardon par de nombreux esclaves, des troupeaux de bétail et de grandes quantités de denrées.

Le même voyageur nous a appris que, lorsque le roi se tient debout ou assis, tous doivent s'agenouiller ou s'accroupir autour de lui, et ne l'approcher qu'en rampant et le regard baissé. « Toucher au trône, aux vêtements du roi, même par mégarde, ou lever les yeux sur ses femmes, entraîne de soi la peine capitale.» A la cour du Ganda, les hommes doivent être très-correctement vêtus, — tandis que les femmes sont entièrement nues, — et cela sous peine de mort. On conçoit qu'avec un pareil régime, les courtisans soient pliés à la plus humble sujétion. Ils applaudissent à toutes les actions du roi, même à la plus insignifiante, comme un changement d'habit, par exemple ; la moindre faveur royale est pour eux une obligation de se prosterner, de se rouler même aux pieds de leur maître, en poussant de petits cris de joie semblables à ceux d'un jeune chien, et en répétant à satiété le mot *nyanzig*, qui est un terme de gratitude ; lorsque le roi leur parle, c'est encore une marque de grande condescendance qui réclame d'énergiques *nyanzigs*.

Mtésa ne quitte jamais son palais, pour une promenade ou une chasse, sans se faire accompagner par sa maison tout entière. Il pousse devant lui ses courtisans comme un vil troupeau, indiquant sa route de la voix et du geste. Ses femmes le suivent. Telle est l'étiquette. Mais dans cette marche, celui qui, empêché par quel-

Digitized by Google

que obstacle, n'avance pas assez vite, reçoit du prince un bon coup de poing dans les reins, qu'en courtisan bien appris il considère comme une familiarité dont il ne manque pas de se montrer reconnaissant par de rapides *nyanzigs* qu'il exécute tout en changeant d'allure.

Nous avons dit que les femmes du Ganda usent largement de la liberté de se passer de tout vêtement. Un jour, le capitaine Speke vit défiler devant Mtésa « une vingtaine de demoiselles dans le costume de notre mère Eve, chacune portant, en guise de feuille de figuier, un très-insuffisant napperon d'étoffe. Ces filles de courtisans, toutes frottées de graisse et reluisantes comme des miroirs, allaient prendre place dans le harem, tandis que leurs pères, se roulant aux pieds du roi, manifestaient par des *nyanzigs* insensés leur reconnaissance et leur bonheur. » La crainte d'être accusé de lever des regards indiscrets sur les femmes du roi est telle, que lorsqu'on les embarque pour une promenade sur le lac Victoria, une chasse à l'hippopotame ou un petit voyage, les marins des bateaux se lancent à l'eau par-dessus le bord, et y cachent leur tête, jusqu'à ce que toutes les dispositions intérieures aient été prises.

Le nombre des femmes de Mtésa est considérable. Il en reçoit en présents ; il en demande en mariage aux chefs en contractant des alliances ; il en achète, il a enfin des prisonnières que la guerre fait tomber entre ses mains. Des unes il fait ses épouses et des autres des servantes, et il passe la plus grande partie de son temps au milieu d'elles à causer et à plaisanter, tandis qu'elles sont accroupies à ses pieds dans une attitude soumise et respectueuse. La vie de ces malheureuses créatures est attachée à l'observation minutieuse des lois d'une étiquette bizarre comme les tyrans seuls en savent imaginer. La moindre intempérance de langue, un geste involontaire, un acte quelconque, qui n'a point été prévu et voulu par un maître fantasque et jaloux de son pouvoir, peut les faire sans délai traîner à une mort ignominieuse. Ce sont les jeunes pages du roi qui remplissent à leur égard l'office du bourreau. « Il ne s'est point passé de jour, a écrit le capitaine Speke, que je n'aie vu conduire au supplice quelquefois une, quelquefois deux et jusqu'à trois ou quatre des femmes qui composent le harem de Mtésa. »

En voyant combien est nul le respect de la vie humaine chez Mtésa, et sans doute aussi parmi ses sujets, faut-il s'étonner qu'il vienne à l'esprit de ce tyran de décharger une carabine sur un homme inoffensif, uniquement pour s'assurer que l'arme a été régulièrement chargée ? Speke vit cela à la cour de Mtésa : la carabine était un présent qu'il avait fait au roi.

Digitized by Google

Le capitaine Speke nous apprend qu'à défaut d'affaires plus importantes, « la cour se transforme en une sorte de tribunal d'assises. Les officiers amènent les accusés et font leur rapport. La sentence est immédiatement rendue, sentence de mort impliquant peut-être les tortures les plus atroces, sans autre forme de procès, sans investigations préalables, et probablement à l'instigation de quelque personnage en crédit animé de passions plus ou moins malveillantes. Si le prévenu essaye de se justifier, sa voix est couverte aussitôt par une clameur réprobatrice, et la misérable victime est entraînée par ces mêmes officiers, empressés de montrer leur zèle... Tel ou tel officier, de ceux à qui sont confiées les arrestations, reçoit l'ordre de traquer certains de ses collègues, coupables de quelque délit, et de confisquer leurs terres, leurs femmes, leurs enfants, en un mot tout ce qu'ils possèdent. Tel autre, dont le salut n'est pas absolument régulier, est désigné comme devant être livré au bourreau. Chacun de ceux qui l'entourent se lève à l'instant même. Les tambours battent pour couvrir ses cris, et le malheureux, garrotté en quelques secondes, est emporté par une douzaine d'assistants. Un troisième subira bientôt après le même sort pour avoir, en s'asseyant à terre, exposé aux regards un ou deux pouces de sa jambe nue, ou parce que son vêtement d'écorce n'est pas noué tout à fait selon l'ordonnance. Chèvres, vaches, volailles, arrivent à la file; ce sont des amendes qui rentrent au Trésor. Celui qui s'acquitte caresse ces bêtes d'abord du plat de la main, qu'il applique ensuite à son visage pour montrer que la livraison qu'il fait ne recèle aucun principe malfaisant; il remercie en même temps le roi de le tenir quitte à si bon compte, et se retire en souriant, heureux et pardonné, dans les rangs des courtisans accroupis. Parfois ce sont d'immenses troupeaux, de longues chaînes de femmes et d'enfants, produits d'une razzia victorieuse, ou de plusieurs saisies pratiquées coup sur coup au détriment des rebelles. En effet, pour apaiser la colère du monarque, nul don n'est aussi efficace que celui de jeunes beautés, qui, après avoir habité le harem, sont distribuées comme récompense de quelques services éclatants, à des officiers fidèles. »

Dans d'autres séances du même genre, le voyageur anglais vit Mtésa distribuer des récompenses et infliger des châtiments : « Aux bons et vaillants soldats, des gourdes pleines de pombé (sorte de bière) puisé dans de grosses jarres de terre cuite; elles étaient reçues avec les *nyanzigs* les plus véhéments ; pour les lâches, un arrêt de mort. »

Voici quel est l'ordre hiérarchique des hauts dignitaires — hommes et femmes — de la cour du Ganda : La femme qui a assisté la

Digitized by Google

reine-mère à la naissance du prince ; la sœur de la reine, dont le roi a fait son barbier ; les gouverneurs des provinces ; le grand amiral de la flotte ; le tuteur des sœurs du roi ; le facteur ; les deux bourreaux ; l'inspecteur des tombeaux ; le brasseur de pombé ; le cuisinier ; les pages porteurs de messages et surveillants des femmes. Puis, il y a des centaines d'officiers subalternes ; les musiciens ; un chef des gardes du corps ; un officier chargé d'arrêter les rebelles, et un chef, quelque peu sorcier, qui a pour fonctions d'interpréter les volontés de l'esprit marin habitant les profondeurs du N'Yanza de Kéréoué. Des toupets de cheveux, habilement conservés dans une chevelure coupée très-ras, indiquent, par la place qu'ils occupent, le rang et les fonctions des officiers de la couronne. La reine douairière a aussi sa cour et sa maison, sans oublier le premier ministre, les chambellans et les bourreaux. Elle possède à ses gages des musiciens ou plutôt des joueurs de tambourins et aussi des danseurs. Speke la vit entourée de ses officiers, ayant devant elle une grande auge de bois remplie d'une sorte de bière, plongeant la tête dans l'auge et s'abreuvant « à la façon des animaux immondes » ; ce que ses grands officiers ne manquent pas d'imiter en lui succédant à tour de rôle. D'après les usages, la reine-mère s'occupe des affaires publiques jusqu'à la majorité du roi.

Avec les souverains du Nyoro et du Ganda, celui du Caragoué est le plus remarquable parmi les chefs des Etats situés sous l'équateur. Il s'appelle Roumanica. C'est un homme de haute taille et de noble aspect. Son visage est d'un ovale régulier, son nez a cette forte courbure qui est le signe des belles races abyssiniennes. Ses yeux sont grands, doux et intelligents. Il sourit volontiers, et distribue loyalement de vigoureuses poignées de main. Roumanica inspire le respect, sans avoir besoin d'user de la force. Speke et Grant furent reçus par lui avec affabilité et traités parfaitement. Loin d'exiger des voyageurs anglais plus de présents qu'ils n'en pouvaient raisonnablement offrir, comme le firent plus tard Mtésa et Kamrasi, qui dévalisèrent leurs hôtes, Roumanica se montrait fort reconnaissant des cadeaux qu'il recevait en drap, en perles de porcelaine, en paquets de verroteries roses, bleues et blanches, ne cachant pas une préférence décidée pour les jouets d'enfants, tels que boîtes à surprises, soldats de plomb, marionnettes, etc. Les voyageurs le trouvèrent plein de curiosité pour toutes les merveilles que produit la civilisation, et avide de s'instruire sur des Etats du globe dont il n'avait jamais soupçonné la constitution politique et les mœurs sociales. Roumanica a cinq femmes.

Les dynasties qui règnent dans l'Afrique équatoriale ne sont pas à l'abri des révolutions, surtout à la mort d'un souverain. Il y a

Digitized by Google

néanmoins des lois qui règlent l'ordre de la succession au trône. Dans le Caragoué, c'est l'ordre de primogéniture qui sert de base à ces lois. Elle ne s'applique qu'à ceux des fils du roi qui sont nés depuis son avénement. Dans le Ganda, au moment du couronnement d'un nouveau roi, on fait périr ses frères sur le bûcher. Deux sont exceptés de cette atroce mesure de précaution, et conservent la vie pour fournir au besoin des rejetons de souche royale. Speke vit les frères de Mtésa, au nombre de trente, attendant avec résignation, dans une demi-captivité, l'accomplissement des lois cruelles de leur pays. Quant aux Etats de moindre importance, le pouvoir des chefs y est plus incertain dans sa perpétuité, et il est rare qu'il demeure dans la même famille pendant plusieurs générations. Parfois, à la mort d'un chef, ses nombreux fils se disputent le droit de lui succéder. La guerre éclate ; mais, comme elle n'amène point de solution immédiate, chacun des prétendants s'empare d'une partie des biens du défunt, consistant principalement en bestiaux, et se déclare indépendant en détachant de l'Etat une ou plusieurs de ses provinces. Le pays est ruiné par des discordes éternelles. Les Etats vont se démembrant de plus en plus, jusqu'à ce qu'un chef plus hardi que ses prédécesseurs réunisse de nouveau sous sa domination les provinces divisées.

Les chefs, du reste, se font la guerre par habitude, et l'on peut dire qu'il n'y a pas deux tribus, voisines l'une de l'autre, vivant en paix. Les territoires sont sans cesse ravagés. On massacre les hommes, on brûle les habitations et on emmène les troupeaux, les enfants et les jeunes femmes. Quant aux vieilles, qui n'ont plus ni agrément ni utilité, si elles ne marchent pas assez vite, elles sont abandonnées le long de la route ou tuées à coups de massue sur la tête.

Comme on le voit, il existe sur le plateau de l'Afrique équatoriale plusieurs races d'hommes qui sont demeurées longtemps tout à fait inconnues, et dont l'apparition sur la scène du monde se fait tardivement. Les Africains des régions où se trouvent les sources du Nil prouvent une fois de plus que le progrès de la civilisation dépend autant de la situation géographique et du plus ou moins de facilité dans les moyens de communication, que des aptitudes des races. On a remarqué l'infériorité de la race noire. En effet, les nègres sont restés stationnaires, tandis que des civilisations successives se développaient au sein des autres races qui couvrent l'Asie et l'Europe. Les nègres, abandonnés à eux-mêmes, paraissent susceptibles de moins de progrès que les Peaux-Rouges de l'Amérique, et peut-être que les peuplades de la Polynésie.

Si l'on voulait établir de rigoureuses classifications de races par-

Digitized by Google

mi les peuples des régions dont nous esquissons les caractères principaux, on serait arrêté par l'insuffisance des renseign ements jusqu'ici recueillis par les explorateurs. Déjà, dans les territoires que traverse le Nil et que l'on visite en quittant la Nubie, se trouve une variété extrême de types : les Nouers d'abord, grands et forts, dont les femmes, affreusement laides, portent en guise d'ornement, à la lèvre supérieure, une sorte de corne faite de fil de fer et de perles; ensuite, les Kytchs, population affamée, qui n'a réellement que les os et la peau et qui est réduite à vivre de reptiles et de bétail mort de maladie ; ce sont les Kytchs qui, lorsqu'ils veulent exprimer leur gratitude à quelqu'un, lui prennent la main et font semblant d'expectorer dessus.

On trouve ensuite sur le territoire de Gondokoro et autour de Belenia les nègres Behrs ou Barys, d'une exceptionnelle férocité. Les hommes y sont bien faits, mais les femmes manquent absolument d'attraits. Ils rasent leurs cheveux, sauf une mèche au sommet de la tête, conservée par les hommes pour y fixer une plume. Ils vont tout nus, le corps frotté d'ocre rouge. Sur le Saubat, affluent de la rive droite, sont établis les Berrys, qui, au dire de M. Brun, sont les nègres les plus intelligents des rives du Nil. On remarque ensuite les habitants d'Ellyria, physiquement semblables aux Behrs et d'une brutalité extrême. Le pays des Latoukas, un peu à l'est du territoire d'Ellyria, présente une population belle, brave et enjouée. Il y a cependant une exception à faire pour les femmes, qui sont très-grandes et laides. « Les Latoukas, » écrit sir S. Baker, portent des casques du travail le plus exquis, entièrement faits de leurs propres cheveux et, par conséquent, fixés sur la tête » Il faut plusieurs années pour achever cette œuvre d'art. En cheminant vers le sud, on arrive chez les indigènes de l'Obbo, qui appartiennent à une race intelligente. Ils se couvrent le corps de peaux d'antilopes ou de chèvres et ne vont nus qu'à la guerre : alors, ils se bariolent de rouge et de jaune. Plus loin, on rencontre la tribu des Liras, singularisés par de véritables perruques à marteau et à queue, laborieusement édifiées avec leur chevelure naturelle, à l'aide d'un mélange d'argile et de terre de pipe. « Je ne sache pas, dit M. Baker dans sa relation, que le lord chancelier d'Angleterre ou aucun des membres du barreau anglais, aient jamais pénétré dans l'intérieur de l'Afrique; il est donc difficile d'expliquer l'origine et la coupe africaine de leurs perruques; mais je puis assurer qu'un avocat passé au cirage et portant pour tout vêtement sa perruque officielle donnerait une idée parfaite d'un membre de la tribu des Liras. La population des grands royaumes situés plus au sud est un composé d'Houmas, qui semblent avoir conquis le pays à une épo-

Digitized by Google

que éloignée déjà, et de véritables nègres plus ou moins asservis.

Les aptitudes sont diverses comme les caractères physiques Parmi ces peuples, les uns se font redouter à la guerre de surprise et de maraude. Tels sont les M'ouas du Ganda; d'autres se montrent artisans habiles. Les habitants de l'Ounyamouési travaillent assez bien le fer et fabriquent des instruments d'agriculture, des couteaux, des ciseaux, des bracelets, des boucles d'oreilles.

Mais ce qui semble commun à tous les Africains des régions du Nil, c'est leur penchant à jaser, rire, se livrer avec frénésie à des danses entremêlées de mascarades grotesques, et à s'enivrer de pombé, boisson fermentée faite avec le grain du sorgho ou blé cafre, ou de mérissa, sorte de bière obtenue par le *dhoura* ou variété de millet. La guerre et le pillage — une guerre sans miséricorde suivie de supplices pour les prisonniers — remplit le reste de leur temps en dépit des soins que réclamerait l'agriculture. Ajoutons-y les exercices militaires pendant lesquels, courant les uns sur les autres, la lance au poing, la tête surmontée de cornes menaçantes, les guerriers font semblant d'en venir hardiment aux mains entre eux. Mais c'est forfanterie pure, comme on s'en aperçoit vite lorsqu'ils sont en présence de l'ennemi. Ils logent dans des huttes légères, et il n'est pas rare que toutes celles d'un village ou d'un campement soient détruites par l'incendie. En général, ce sont les femmes qui se livrent aux travaux des champs.

Quant aux coutumes, elles sont des plus diverses et changent d'un village à l'autre. La manière de se vêtir varie beaucoup, — pour les hommes. Dans le Ganda, les nobles se couvrent de peaux de chat-pard et portent une dague à la ceinture; les plébéiens ont des vêtements d'écorce bariolés et des manteaux de cuir de vache ou d'antilope. Les uns et les autres se peignent le visage et les bras en rouge ou en noir. Les étoffes d'écorce sont d'une extrême finesse et rappellent nos lainages. Elles sont formées des filaments intérieurs des écorces de certaines essences qu'on fait macérer. Les parties de costume faites de peaux d'antilopes jointes ensemble sont d'un travail de couture des plus habiles. Les officiers du roi ceignent leur tête d'une sorte de turban ou de couronne en tiges d'arbres tressées « décorées de défenses de sanglier polies avec soin, de baguettes à talismans, de graines colorées, de verroteries ou de coquillages. » Ils entourent leur cou et portent autour des bras et aux chevilles des pieds « soit des ouvrages de bois qui représentent des charmes, soit de petites cornes garnies de poudre magique et retenues par des ficelles ordinairement revêtues de peau de serpent. » Des boucliers à houppe, de longues lances au fer large, achèvent de leur donner un assez bon air. On voit par ces détails du costume que les habi-

Digitized by Google

tants du Ganda ont quelque idée du luxe. On peut en dire autant de ceux du Caragoué. Le Nyoro est plus pauvre et sa population étrangère à tous soins de toilette. Dans le Soui, les indigènes fixent autour de leur ceinture un jupon en peaux de bêtes élégamment façonnées. Les riverains du Nil, nous l'avons dit, ne se préoccupent point de vêtements : ils vont nus et se bornent à orner leurs têtes de perruques et de casques composés de leurs propres cheveux.

Les voyageurs anglais à qui nous sommes redevables de toutes les particularités curieuses qui concernent le pays, dont nous traçons un rapide aperçu, ont été vivement frappés d'une bien singulière manière d'y concevoir la distinction et la beauté chez la femme.

Ils l'ont trouvée assez répandue sur leur route, mais surtout dans le Caragoué. Cette distinction et cette beauté résident dans un embonpoint extrême. Pour l'obtenir, on soumet les femmes qui sont d'un rang élevé à un engraissement méthodique à l'aide de grandes quantités de lait. On s'y prend de bonne heure, et l'éducation de la jeune fille consiste principalement à s'habituer à absorber le plus de lait possible. Les femmes atteignent la puberté en même temps qu'un ample développement des formes ; bientôt, elles deviennent obèses ; en continuant leurs soins, elles doivent arriver au point de ne plus se mouvoir qu'avec le secours des mains. Les bras surtout sont énormes, et leur poids entraîne le corps. Speke réussit à obtenir les mesures d'une des princesses de la famille de Romanica. Il les a consignées dans sa relation, et les déclare d'une exactitude rigoureuse. Les voici : Tour du bras, 0 m. 58; Buste, 1 m. 32; Cuisse, 0 m. 68; Mollet, 0 m. 51 ; Hauteur, 1 m. 72,

On observe une extrême variété d'idiomes parmi ces peuples de l'Afrique intertropicale ; ainsi, au nord du lac Victoria, le Dinka, le Latouka, le Béri, le Tchopi, le Nyoro, ont des idiomes particuliers. Par induction on est amené à penser que ces variétés d'idiomes et de dialectes sont plus nombreux encore. Mais il y a surtout deux familles distinctes de langues : le Béri ou Médi et le Kingoro. Quand on les possède il est très-facile d'entendre tous les autres idiomes, qui ne sont à proprement parler que des dialectes de l'une ou l'autre des deux langues principales.

Les Africains des mêmes régions n'ont pas d'idées précises de la divinité. Mais ils sont superstitieux : ils croient à des sorts défavorables qu'on peut leur jeter ; ils redoutent « le mauvais œil. » Ainsi les Houmas du Caragoué refusaient de vendre du lait aux voyageurs anglais, sachant que ceux-ci faisaient usage de porc, de poisson, de volaille et d'une espèce de fève appelée *maharagoué*, et craignant, par suite, pour leurs troupeaux, des influences funestes. Les populations, quand elles échappent à la tyrannie des chefs mi-

Digitized by Google

litaires, tombent sous celle de grands magiciens qui exercent une réelle autorité dans certaines provinces. Devins et sorcières s'imposent à la simplicité du commun de leur race. Kamrasi retient des sorcières à sa cour. On les voit autour de lui, dans les cérémonies, la tête couronnée de racines entremêlées de lézards desséchés, de dents de crocodiles, de griffes de lion, de petites carapaces de tortues. Ces sorcières confectionnent les baguettes charmées. Le roi du Ganda a aussi les siennes, rusées commères qui affectent de parler avec des intonations aiguës. Elles ceignent leurs reins de tabliers de peaux de chèvre très-petits, bordés de clochettes, et sont armées de petits boucliers et de lances décorées d'une houpe de filasse. La reine douairière daigne faire des visites à la principale des sorcières.

Un voyageur européen, avec les moyens dont il dispose, fusils, révolvers, montres, boussoles, est pris par les indigènes pour un habile magicien. Le roi Roumanica n'eut rien de plus pressé que de prier Speke d'user de sa puissance occulte pour tuer son frère Rogéro, qui était pour lui un compétiteur embarrassant.

Le lac Victoria est habité par un Mgussa ou esprit, lequel a pour interprète un sorcier respecté qui a établi son domicile dans une île du lac. C'est là que sont données les consultations, au milieu d'un appareil qui rappelle celui des sorcières de la cour, mais avec cette particularité que le sorcier et sa femme se donnent les airs cassés de vieillards, toussant, parlant en tremblotant et se traînant avec peine. On questionne l'esprit du lac sur les affaires de la politique; ses oracles sont recueillis avec soin, et on y obéit comme à autant d'ordres. La volaille, qui abonde dans certains royaumes, est dédaignée par les indigènes pour leur nourriture. Mais elle leur est d'une grande utilité pour des consultations augurales, par l'inspection du sang et des os ou celle des mouvements de leur bec au moment du sacrifice.

Les tribus des Masaïs, qui occupent les territoires situés au sud-est du lac Victoria, et plusieurs autres tribus de la région des lacs, sous l'influence du mahométisme, qui se fait sentir jusque chez elles par les caravanes d'Arabes qui viennent du Zanguebar, se soumettent à la circoncision.

II

Voilà donc les régions que Burton avait entrevues, que peu après Speke et Grant visitèrent, dans lesquelles Baker a pénétré assez

Digitized by Google

avant, et où ce dernier retourne à la tête d'une armée, soutenu par les trésors du vice-roi d'Egypte et encouragé par l'attention du monde civilisé. La science a ses droits dans cette nouvelle entreprise, aussi bien que l'humanité et la politique : elle réclame l'achèvement de la découverte des sources du Nil.

Où en est-on de la recherche des origines de ce fleuve, mystérieux comme les sphynx de la mystérieuse Egypte ?

Burton avait reconnu le lac Tanganiyca, qui s'étend du sud au nord sur cinq degrés de latitude, lorsque Speke, son compagnon, eut connaissance, dans ce premier voyage, du lac Victoria, et se flatta, dès lors, de l'espoir d'avoir trouvé la solution du problème si longtemps cherché. Il vint en Angleterre proclamer sa découverte et retourna bientôt au sud de l'Afrique, cette fois suivi du capitaine Grant, » Partant de Zanzibar et se dirigeant vers le nord-ouest, les explorateurs arrivent au lac Vlctoria ou N'yanza de Kéréoué. Ils constatent qu'un grand cours d'eau s'échappe de ce réservoir, monte vers le nord, se jette dans un autre lac vers l'extrémité septentrionale de ce lac et en sort large et profond. Ce fleuve descendait vers l'Egypte : c'était le Nil, dont on avait, depuis deux mille ans, vainement tenté de remonter le cours jusqu'au point où il se forme, mais dont les explorateurs du temps de Néron avaient reconnu déjà les grands marais, qui sont en amont de Gondokoro. L'expédition faite en 1840 par Méhémet-Ali s'était avancée sur le Nil jusqu'à Gondokoro, station qu'après M. Brun, visitèrent dom Knoblecher, missionnaire autrichien, et le comte d'Escayrac de Lauture, et que le Vénitien Miani dépassa en 1860, mais sans avoir le courage d'effectuer la faible partie du trajet qui restait à accomplir pour parvenir au premier lac. Miani s'arrêta au point où l'Un-y-Amé vient apporter au Nil le tribut de ses eaux, et un tamarin, dont l'écorce porte une inscription, marque la limite de son voyage. C'est donc aux capitaines Speke et Grant d'abord, puis à sir Samuel Baker, qui, le premier, parvint jusqu'au lac Albert, qu'appartient, sans conteste, l'honneur d'avoir fait faire au problème des sources du Nil le plus grand pas vers sa solution. Grâce à eux, la théorie de l'existence d'une réunion de lacs sur le vaste plateau de l'Afrique équatoriale, émise dès 1852, par sir Rod Murchisson, le célèbre géologue anglais, fortifiée par les découvertes successives de Livingstone, du docteur Kirk, son compagnon, et de Burton [1], est aujourd'hui devenue une donnée scientifique exacte.

Il est certain qu'en étudiant le cours du fleuve qui vient de si loin

[1] Voyez, sur les *Voyages* de Burton, Speke et Grant, l'article de M. E. Delaplace, intitulé : *Les Sources du Nil.* (*Revue contemporaine*, livraison du 15 novembre 1863.

Digitized by Google

apporter la vie dans les sables brûlés de la Nubie et de la Basse-Egypte, sous un ciel où il ne pleut point, et en remarquant combien est petit le nombre de ses affluents, et combien sont puissantes ses inondations périodiques, aux mois de juillet et d'août (époque de l'année où partout les chaleurs font baisser les eaux fluviales), on ne pouvait guère s'arrêter à la supposition de commencements modestes pour le Nil — comme pour tant de fleuves — ; l'on ne pouvait penser qu'il sort, mince filet d'eau, du creux d'un rocher. Il ne faut, en effet, rien moins que plusieurs grands réservoirs recueillant les eaux tombées sur la surface de vastes bassins, à l'époque des abondantes pluies équatoriales, pour remplir largement, dès sa naissance, le lit d'un fleuve si imposant.

Les sources du Nil, jusqu'à présent connues, sont deux grands lacs situés aux pieds des montagnes de la Lune. Ainsi se trouve vérifiée l'exactitude des indications essentielles données par Ptolémée, qui parle de ces montagnes et de deux lacs parallèles, bien que le géographe d'Alexandrie se soit trompé sur beaucoup de détails accessoires et surtout qu'il ait fait d'énormes erreurs de latitude. Les eaux du lac Victoria se déversent dans le lac Albert par un canal qui traverse le Nyoro et qu'on appelle canal Napoléon ou branche Somerset du Nil. Elles tombent dans l'Albert N'yanza en formant une chute de 120 pieds, qui a reçu le nom de Murchison. Le Nil sort du lac Albert un peu plus au nord.

Toutefois, pour la plénitude des investigations, si le lac Albert, dont la pointe méridionale n'a pas été reconnue, se trouvait en communication avec les lacs situés plus au sud, il faudrait reconnaître que les réservoirs d'où se déverse le Nil sont bien plus nombreux que, tout d'abord, on ne l'avait cru. Or, il est permis de supposer que le lac Tanganiyca, situé au sud des montagnes de la Lune, communique avec le lac Albert. Burton a recueilli à cet égard des renseignements d'origine portugaise qui ne manquent point de valeur. Il y a plus encore. Les eaux de la région de Cazembé forment une rivière, la Loapoula, qui traverse trois lacs, le Bemba, le Moelo et le Mofoué, qu'on ne trouve que sur les cartes les plus récentes de l'Afrique, et cette rivière se rend ensuite au lac Tanganiyca.

De proche en proche, à mesure que le sud de l'Afrique est mieux connu (et les dernières explorations du Dr Livingstone sont de nature à apporter de nouveaux éclaircissements), nous trouvons la clef du système d'ensemble des lacs auxquels le Nil doit son existence. Mais est-ce à dire que le cours d'eau qui s'échappe du réservoir le plus éloigné de l'embouchure du fleuve puisse être considéré comme le véritable Nil ? Au risque d'être, sur ce point, en désac-

Digitized by Google

cord avec la plupart des géographes, nous croyons que le Nil commence, en réalité, à l'endroit même où, lorsqu'on remonte ce fleuve, on le quitte pour entrer dans le lac Albert. Ce lac est le réservoir principal qui alimente le Nil. Les autres lacs, reliés entre eux par des canaux, ne font qu'apporter le contingent des eaux qu'ils recueillent. Speke, en négligeant trop cette vérité, a laissé à sir Samuel Baker la plus grande part d'honneur dans les recherches qu'ils ont faites en associant leurs efforts.

III

L'expédition militaire et scientifique qui s'exécute en ce moment fut résolue lors du séjour que le prince de Galles fit l'année dernière auprès d'Ismaïl-Pacha. Sir S. Baker se trouvait spécialement désigné pour en avoir la direction.

Lui seul, peut-être, pouvait prendre, avec l'autorité nécessaire, le commandement de la petite armée que le vice-roi envoie au sud de de son gouvernement héréditaire. Déjà il avait fait librement, et avec ses seules ressources, un premier voyage dans l'Afrique équatoriale. Ce n'était même pas le début de ses aventureuses excursions ; il s'était formé, par la vie de chasseur dans les jungles du Gange, à de plus pénibles travaux. En Afrique, sir S. Baker se montra à la hauteur du rôle qu'il s'était donné. Il se prépara à son exploration par l'étude de plusieurs idiomes parlés dans l'Abyssinie. Puis, bravant les ardeurs du climat, les fièvres paludéennes et l'animosité des trafiquants du désert, jaloux de voir les Européens pénétrer dans les pays qu'ils exploitent; retenant dans l'obéissance les hommes indisciplinés de son escorte, et sachant réprimer les tentatives de rebellion ; imposant à sa forte constitution des fatigues et des privations de toutes sortes, il surmonta les obstacles et les périls d'une tentative pleine d'imprévu. Sa jeune femme avait voulu l'accompagner; mais sa présence, quelque réconfortante qu'elle pût être, lui créait des obligations nouvelles, un surcroît de soucis. Il s'est tiré de toutes les difficultés en fournissant des preuves non équivoques de fermeté de caractère, de justesse de coup-d'œil et d'un dévouement absolu à la science et à l'humanité.

Pour assurer son autorité sur les administrateurs égyptiens avec lesquels il doit se trouver en rapports, et nullement par vanité, sir Samuel Baker fit solliciter le titre de pacha. Appuyé par le gouvernement anglais dans sa démarche auprès du sultan, il obtint ce

Digitized by Google

qu'il soubaitait, nous l'avons dit, avec un empressement si marqué, que le vice-roi d'Egypte en conçut un dépit passager. C'est le 6 mai dernier que sir Samuel Baker a quitté Londres précipitamment, appelé en Egypte par un télégramme. Le vice-roi désirait, avant de sortir de ses Etats pour faire un voyage en Europe, voir l'expédition projetée recevoir un commencement d'exécution.

Sir Samuel Baker possède les pouvoirs les plus étendus. Il peut exercer le droit de vie et de mort. Il a la faculté de faire des traités d'alliance avec les souverains barbares et les chefs de tribus de l'Afrique équatoriale, dont il augmentera ou restreindra l'autorité suivant ses vues intelligentes. Il aura le gouvernement de toutes les provinces conquises au sud de Gondokoro, c'est-à-dire au delà du cinquième degré cinquante-cinq minutes de latitude nord, le vice-roi considérant que les limites actuelles de ses Etats s'étendent jusqu'à cette latitude.

Les troupes en marche, formées d'Arabes et de Nubiens, se composent de 1,300 fusiliers, de 200 cavaliers et d'un corps d'artilleurs qui possède 14 pièces de montagne. Les navires destinés au transport des troupes, du matériel et des marchandises, sont au nombre de soixante-cinq, dont dix à vapeur. Trois steamer senfer, sortant des ateliers de MM. Samuda, de Londres, ont été construits de façon à pouvoir être démontés et acheminés pièce par pièce. Le plus grand mesure 130 pieds de longueur, 20 de largeur, et jauge 251 tonneaux ; le second mesure 80 pieds dans un sens et 17 dans l'autre, et il est de 107 tonneaux ; le troisième n'a que 50 pieds de long et 13 de large. Cinquante charpentiers et des ingénieurs de marine, suivent l'expédition pour construire et lancer sur l'Albert-N'Yanza les navires qui doivent former la flottille avec laquelle il sera possible d'explorer complétement le littoral de ce grand réservoir d'eau douce. Beaucoup de marchandises achetées à Manchester et devant servir aux échanges par lesquels on entamera les opérations de négoce avec les populations de l'équateur, sont arrivées à Alexandrie au commencement de juillet dernier et ont été dirigées dans l'intérieur par deux voies différentes : les articles les plus lourds et les plus encombrants, par le Nil, du Caire à Korosko, puis à dos de chameaux à travers le grand désert de Nubie ; les articles légers, emballés dans des caisses, par Suez et la mer Rouge jusqu'à Souakim, et de là à Berber par les chameaux. De Berber à Khartoum, le transport de toutes les marchandises, du matériel et des approvisionnements devait être effectué en bateaux. L'expédition a atteint Kharthoum vers le 20 octobre. De la capitale du Soudan à Gondokoro, dernière possession égyptienne, le trajet peut encore être fait sur le fleuve en une quarantaine de jours. Le chef de l'ex-

Digitized by Google

pédition, sir Samuel Baker, ou si l'on aime mieux, Baker-Pacha, parti d'Alexandrie dans la première quinzaine d'octobre, devait passer par Suez et rejoindre l'expédition à Khartoum. Il est accompagné de lady Baker, sa femme, du lieutenant Julien A. Baker, appartenant à la marine royale, dont il a fait son aide de camp, du vicomte de Richemont, de la marine française; de M. M. Edwin Higginbotham, ingénieur au service de l'Egypte, du docteur Joseph Gedge, et de Michel Marco-Polo, chef du matériel. A ces personnes, il faut ajouter six ingénieurs et constructeurs de machines des ateliers de MM, Samuda et Penn; le domestique de sir Samuel et la servante de ses femmes, en tout quinze Européens. Le personnel de l'expédition s'élève, en totalité, à mille personnes environ.

C'est à quinze milles au sud de Gondokoro, que sir Samuel Baker se propose de placer sa base d'opérations et son premier grand dépôt. Le second dépôt sera établi à quatre-vingt-dix milles de ce point. Le Nil présentant, dans cette partie des difficultés à la navigation, les deux dépôts seront reliés entre eux par une bonne route construite parallèlement au Nil. Elle atteindra la dernière cataracte, située par trois degrés trente-deux minutes de latitude nord. En amont de cette cataracte, le fleuve redevient navigable, jusqu'au lac Albert, sur lequel flottera bientôt le pavillon égyptien. Des stations militaires, établies à une distance de trois journées de marche l'une de l'autre, protégeront les transactions commerciales sur lesquelles on compte pour couvrir tout d'abord une partie des frais de l'expédition. Ces postes de troupes maintiendront la liberté des communications.

L'une des premières mesures que sir Samuel Baker se propose de prendre est d'exiger que les chefs fassent semer en blé une certaine étendue de terre, proportionnée au chiffre de la population qui leur est soumise. Ce sera une garantie contre les retours périodiques de disettes qui ruinent des régions où le sol, bien que fertile, n'est pas suffisamment cultivé.

Un autre projet concourra en partie au même but. Les soldats de l'expédition, qui sont pour la plupart des fellahs arrachés à leurs champs, seront établis dans les provinces annexées, ou ils formeront des colonies militaires et agricoles. Les fellahs sont des travailleurs infatigables. Les terres qu'on leur partagera, abondamment arrosées par les pluies annuelles, les dispenseront des laborieuses irrigations artificielles de l'Egypte, exécutées au moyen de roues qui élèvent l'eau, ou plus simplement, mais avec plus de peine, en puisant l'eau avec un seau fixé au bout d'une perche mobile et faisant bascule à l'aide d'un contre-poids. Au besoin, les

Digitized by Google

colons quitteraient la charrue pour les armes. Mais cette éventualité ne se présentera sans doute point.

Voilà les dispositions relatives à la prise de possession du pays. Il y en a d'autres qui sont dictées par l'intérêt qu'inspire le sort des populations. On veut libérer les noirs, esclaves sur leur sol, et délivrer ceux qu'on pourra reprendre aux trafiquants; et l'on se propose de les établir à demeure sur les rives du Nil.

Le commerce des noirs africains est le plus odieux de tous les trafics. On vient les arracher à leur pays et, pour s'emparer d'eux, on tue leurs familles. Ce sont de prétendus marchands d'ivoire qui, pénétrant assez avant dans les terres s'approvisionnent, par l'astuce et la violence, de cette chair noire, dont la vente est si lucrative dans diverses contrées de l'Orient. Le commerce de l'ivoire, tout profitable qu'il est pour les caravanes, ne saurait couvrir leurs frais de campagne et ne sert qu'à sauver les apparences. Les trafiquants du Nil Blanc ne sont, en réalité, que des chasseurs d'esclaves. Sir Samuel Baker les a vus à l'œuvre. C'est un ramassis de ce que l'Egypte peut fournir de gens sans aveu. Armés comme il convient à des forbans, ils partent par bandes de deux ou trois cents, sous la conduite du chef qui leur a fourni fusils et pistolets. Entassés dans des barques, qui s'avancent silencieuses sur le Nil, ils guettent de loin leur proie. La faiblesse des populations au milieu desquelles ils se rendent et leur état permanent d'hostilités les servent à merveille. Il s'agit pour eux d'exploiter la situation en intervenant dans les querelles des tribus. Ils se font donc accepter sans peine comme auxiliaires par l'un ou l'autre des chefs ennemis, et deviennent les exécuteurs de leurs coupables projets. A la faveur de la nuit ou par trahison, ils se rendent maîtres d'un village, incendient les huttes, massacrent une partie des habitants et s'emparent de l'autre par « droit de conquête ». Ils épargnent la vie des femmes, des jeunes filles et des enfants, parce qu'il leur est plus aisé de les emmener sans résistance, et que ces pauvres créatures sont aussi d'un écoulement plus avantageux. Ces malheureuses victimes de la cupidité sont, de la part de leurs ravisseurs, l'objet de toutes sortes de violences et de mauvais traitements. Les esclaves passent, du reste, de main en main sans que leur sort reçoive aucune amélioration. Entraînés vers la Basse-Egypte, ils sont vendus à des marchands dont les caravanes trop faibles n'osent pas s'aventurer au loin. Ceux-ci les cèdent ensuite aux agents arabes échelonnés de Khartoum à la mer Rouge. On les embarque à Souakim ou à Masoua pour être dirigés sur le Caire, vers l'Arabie ou la Perse, partout enfin où l'esclavage des races inférieures est maintenu et où l'homme est un objet de spéculation de la part de son semblable. Ce n'est qu'après s'être débarrassés

Digitized by Google

de leurs esclaves, qui peuvent valoir, en moyenne, de 100 à 125 fr., que les honnêtes négociants du Soudan viennent vendre à Khartoum l'ivoire qu'ils ont obtenu par des moyens au nombre desquels on peut, sans leur faire tort, compter la fraude et le pillage. Mais l'ivoire, nous l'avons dit, n'est qu'un accessoire dans les opérations des caravanes. Tout ce qui est apporté à Khartoum ne s'élève pas annuellement à plus d'un million de francs. Aussi, est-ce le trafic des esclaves qui fait vivre la capitale du Soudan.

Les consuls européens qui résident à Khartoum sont impuissants à s'opposer à la traite des noirs. Quand ils adressent des rapports à leurs gouvernements respectifs, il est rare que l'on puisse y donner suite, tant la question d'Orient éveille de susceptibilités ! Il fallait jusqu'ici réclamer une action efficace de la part de l'Egypte, mais il y avait là une immixtion grosse de difficultés. Il est arrivé de la sorte que les mesures prises par l'administration égyptienne ne l'ont jamais été que temporairement, et que, partant, elles sont demeurées inefficaces. Sir Samuel Baker trouva réunis, lors de son passage à Gondokoro, environ trois mille esclaves noirs, dans le moment où le gouvernement du Soudan, se montrant assez énergique dans la répression de la traite, faisait remonter le Nil Blanc par des steamers pour s'emparer des bateaux chargés d'esclaves. On voyait qu'il était devenu difficile aux caravanes de Gondokoro de transporter leurs nègres dans le Soudan. Mais ce n'était là qu'une affaire de temps, une obligation pour les trafiquants d'user momentanément de quelque prudence. Sir Samuel Baker a raconté que deux bateaux chargés d'esclaves ayant été saisis par les agents du vice-roi et conduits à Khartoum, il fallut, au débarquement, séparer les vivants d'avec les morts, auxquels ils étaient enchaînés. Le typhus s'était déclaré parmi ces malheureux, et faisait de nombreuses victimes. Les femmes furent distribuées entre les soldats arabes et nubiens de la garnison, et introduisirent ainsi le fléau dans la ville.

A l'avenir — et nous revenons ici aux projets humains de sir Samuel Baker — les esclaves qu'on retirera des mains des hommes qui font de si honteux trafics verront leur condition s'améliorer sensiblement. Un territoire propre à la culture, situé dans les environs de Khartoum, leur sera réservé. Ils y recevront à leur arrivée un lot de terre affranchi de tout impôt, des instruments aratoires et des notions sur la manière de les employer ; enfin, les objets nécessaires à un premier établissement. Cette colonie de noirs libres, qui rappelle la République de Libéria placée sous les mêmes latitudes, sur les rives africaines de l'Atlantique, sera surveillée par des officiers qui tiendront registre des arrivants, hommes ou femmes, et relate-

Digitized by Google

ront, avec leurs noms, la date et les circonstances de leur délivrance. Les Africains seront retenus sur leur sol par les profits qu'on les mettra à même d'en tirer, en s'adonnant à certaines cultures, et spécialement à celle du coton.

L'idée de faire des rives du Nil de vastes champs préparés pour la production du coton, n'est pas une idée nouvelle. Lorsqu'à la suite de la guerre civile aux Etats-Unis, les filateurs de l'Angleterre et de la France furent menacés de manquer du précieux textile dont l'Amérique avait jusque-là fourni la majeure partie de l'approvisionnement, c'est à l'Afrique, et en particulier à l'Egypte, que l'on s'adressa. Les récoltes annuelles du coton ne dépassaient pas, dans ce dernier pays, 580,000 quintaux (de 45 kilogrammes au quintal). Les demandes pressantes faites aux campagnes et les offres d'un bon prix firent successivement monter la production à 800,000 quintaux, puis à 1 million de quintaux et même à 1 million 800,000 quintaux. Le prix brut du coton avait plus que triplé en quelques années, et c'est ce qui explique comment toute autre culture fut abandonnée par les fellahs et les grands propriétaires égyptiens. Le coton absorba toute l'activité ; à ce point que le pays se trouva menacé de la famine et qu'on dut faire venir du dehors, à grands frais, les grains, les farines et les fourrages. Il s'ensuivit une épizootie. Enfin, malgré le placement avantageux du coton, sa culture perdit de son excessive faveur et rentra à peu près dans ses anciennes limites. Les Egyptiens, trop abandonnés à eux-mêmes et aveuglés par les énormes profits réalisés, n'avaient rien fait pour perpétuer sur leur sol cette lucrative exploitation agricole.

De nouveaux projets ont été conçus, et, cette fois, en profitant de l'expérience acquise. Leur mise à exécution sera la conséquence immédiate de la réussite de l'entreprise de sir Samuel Baker. Ils offrent des chances d'un succès bien autrement durable. La Nubie supérieure tout entière et les royaumes de l'équateur peuvent devenir une immense plantation de coton. Les plus belles espèces y seront cultivées. Si le rendement répondait aux espérances, un chemin de fer serait construit entre Souakim, sur la mer Rouge, et Khartoum. Les produits, dirigés par diverses voies vers la capitale du Soudan, pourraient être ainsi transportés par wagons à Souakim. De ce port, les chargements parviendraient en cinq jours dans la Méditerranée, en bénéficiant de l'ouverture du canal de Suez.

Et maintenant, l'expédition rencontrera-t-elle des difficultés de nature à rendre son succès douteux ? Nous ne le pensons pas. Il y a, en fait d'obstacles, ceux que peuvent opposer le territoire, le climat, les maladies, la barbarie des populations, la résistance des chefs

Digitized by Google

alarmés pour leur pouvoir, et surtout la jalousie intéressée des trafiquants du désert.

Avec les moyens dont sir S. Baker dispose, les fatigues qui résultent des grandes distances à franchir avant d'arriver aux régions des sources du Nil seront sensiblement diminuées. Le Nil se remonte du Caire à Korosko en vingt et quelques jours. Là, nous l'avons dit déjà, pour éviter l'énorme courbe que décrit le fleuve vers l'Occident et aussi les cataractes, les transports devaient être continués à l'aide de chameaux. On rejoint le Nil à Abou-Hamed, après huit ou dix jours de marche à travers le désert. Le voyage par terre se continue en vue du fleuve jusqu'à Berber, ville importante, située sur le Nil, à huit journées de caravane de Khartoum. De la capitale des provinces du Soudan, qui est, on le sait, assise, à la jonction du Nil Banc et du Nil Bleu, pour atteindre Gondokoro, il faut passer une quarantaine de jours sur le fleuve. A Gondokoro, le Nil cesse de nouveau d'être navigable. Mais la plus grande partie du trajet est accomplie. N'oublions pas de dire que Gondokoro, à qui sa position donne actuellement une réelle importance, n'est qu'un groupe d'une dizaine de huttes placées sur un sol élevé de vingt pieds au-dessus du fleuve. C'est une station de marchands d'ivoire (lisez d'esclaves), après avoir été jadis un établissement de missionnaires, qui n'a point prospéré. Il y a un enseignement dans le passé et le présent de ce poste avancé de la civilisation de l'ancien monde. Espérons qu'avant peu un aspect nouveau de cette localité permettra d'apprécier les bons côtés de cette civilisation.

Le climat est rendu insalubre par les fortes chaleurs des basses régions, puis par les marécages qui bordent le Nil dans une grande partie de son cours. Mais à mesure qu'on approche du plateau équatorial, l'air se rafraîchit, le soleil est moins ardent; les pluies qui tombent à torrents, chaque jour, vers le soir, pendant une longue saison, achèvent de rendre la température très-supportable. N'oublions pas que le commandant de l'expédition a déjà une fois bravé le climat de l'Afrique centrale, et que la plupart des hommes qui le suivent sont nés sur le sol africain. Quant aux maladies, les plus redoutables peuvent être les épidémies qu'une réunion d'hommes entraîne souvent avec elle. Les fièvres des marais doivent aussi être comptées. Néanmoins des mesures hygiéniques, une bonne nourriture et la rapidité des mouvements du corps expéditionnaire sont des moyens capables de mettre son contingent hors de toute atteinte sérieuse.

L'hostilité des populations n'est pas beaucoup à craindre. Il se peut que l'on rencontre des indigènes qui disputent le passage à travers leur territoire, comme le firent ceux de la tribu de Badi pour

Digitized by Google

Baker, à son retour. Mais le voyageur anglais n'était pas en force, et encore n'eut-il qu'à faire mine de résister pour empêcher toute attaque inquiétante. L'un des assaillants fut tué, et la troupe se borna dès lors à suivre de loin la colonne, lançant des flèches barbelées et assurément meurtrières, mais avec des arcs dont le défaut d'élasticité nuisait à la justesse du tir. Dans tous les cas, il n'y a nullement à redouter une guerre de race, car les nègres n'auront jamais l'intelligence de coaliser leurs forces. Sir Samuel Baker observa que le pavillon anglais flottant au-dessus des arbres, suffisait à éloigner maraudeurs ou ennemis; non par un respect pour les couleurs du gouvernement britannique, ce qui étonnerait de la part de sauvages qui ne savent rien du reste du monde, mais dans la supposition réfléchie que ce pavillon attestait la présence de gens armés de fusils. Le croissant égyptien aura, il faut l'espérer, le même prestige que les couleurs de l'Angleterre.

Les Africains prennent la fuite à la vue d'armes à feu, et toute victoire sur eux est assurée, grâce à la possession de quelques fusils. Mais quand ils parviennent à se procurer des armes européennes, ils ne sont pas trop maladroits à s'en servir, et le courage leur revient avec la confiance qu'ils possèdent le moyen de faire une bonne résistance. Ainsi, sir S. Baker vit, presque sous ses yeux, Ouerdella, chef de Faloro, qui, réfugié sur des hauteurs, soutint à lui seul l'attaque des soldats turcs d'une caravane qui, croyant avoir aisément raison de leurs adversaires, s'étaient avancés au nombre de trois cents bien armés, s'apprêtant à faire une fructueuse razzia. Ouerdella, posté avec une carabine derrière une roche, leur eut, en un moment, tué cinq hommes, et les trafiquants, peu habitués à rencontrer une pareille réception, battirent prudemment en retraite. Mais le moment est loin où les indigènes seront en mesure de battre les Européens avec leurs propres armes.

En définitive, les plus sérieux obstacles ne peuvent être suscités que par les forbans du désert et du haut Nil. On conçoit que les Européens qui veulent tenter de pénétrer à travers les pays que les traitants exploitent soient fort mal vus par eux, et qu'ils leur suscitent toutes sortes d'embarras pour les empêcher d'avancer. Ils peuvent avoir raison d'un explorateur isolé, mais ils ne sauraient résister longtemps aux forces du vice-roi. Et à propos de marchands d'esclaves et d'ivoire, disons un mot des Arabes qui viennent de Zanzibar visiter dans le sud de l'Afrique les pays où ne peuvent atteindre les trafiquants venus du Nord. Leurs procédés sont les mêmes. Comme ces derniers, les Arabes s'appliquent, par la ruse et la force, à empêcher les Européens de pénétrer dans l'intérieur des terres. Ils fréquentent Cazé, dont ils ont fait un marché important

Digitized by Google

pour les esclaves et l'ivoire, et ils voudraient obtenir pour leur commerce une sorte de liberté, qui les affranchirait de tous droits ; mais ils ne travaillent qu'à la dépopulation du pays par la traite, et sont souvent aux prises avec les indigènes. Parfois, cependant, les trafiquants arabes s'établissent à demeure dans le pays. Speke a raconté l'histoire de l'un d'eux, nommé Sirboco, qui, récoltant de l'ivoire pour le compte de marchands de Zanzibar, était allé jusqu'au Ganda. Comme il revenait du Nord, l'incendie d'un village, où il s'était arrêté, détruisit les objets de son négoce. Mais Sirboco eut la bonne fortune de pouvoir aider le chef du district, assiégé par les Vouatoutas, terreur de la contrée. Il le mit en l'état de repousser les ravageurs, et reçut en récompense une concession de terres. Craignant, s'il retournait à Zanzibar, d'être emprisonné pour dettes, il s'établit dans le pays, et se mit à cultiver ses propriétés en se servant de bandes d'esclaves enchaînés l'un à l'autre. Ajoutons que les Arabes, qui, de même que Sirboco, cultivent leurs terres, obtiennent des résultats bien supérieurs à ceux des indigènes au milieu desquels ils vivent.

Il reste enfin les souverains, grands et petits. Ils sont trop désunis pour organiser une résistance quelconque. Les plus puissants, comme le roi du Nyoro ou celui du Ganda, ne peuvent pas mettre sur pied plus de cinq ou six mille guerriers. Mais leurs troupes, munies d'arcs et de lances, ne tiendraient pas en présence de soldats armés à l'européenne, pouvant même faire tonner le canon. Il faudra donc que ces souverains se résignent à devenir, avec l'agrément de Baker-Pacha, de simples gouverneurs responsables. Les mieux partagés seront liés par des traités qui les tiendront dans une dépendance absolue du gouvernement égyptien.

Ces souverains vont voir tout de suite que les choses sont changées pour eux du tout au tout. Il est probable que le commandant de l'expédition ne se soumettra point à payer aux chefs des populations les droits de passage accoutumés. Ce droit appelé *hongo* est une sorte de dîme que les souverains, conformément à leurs habitudes d'exaction, étendent aux récoltes, aux boissons fermentées, au gibier, et qu'ils prélèvent avec une satisfaction plus grande encore sur les marchandises qui traversent leurs états. Ce droit s'acquitte cérémonieusement. Aussitôt qu'il a été débattu contradictoirement, les tambours battent et le voyageur peut poursuivre sa route. Il faudra bien cette fois que les despotes noirs se contentent des cadeaux qu'ils pourront obtenir de la libéralité de sir Samuel Baker en retour de leur concours sincère.

Digitized by Google

IV

« Le centre de l'Afrique, a écrit sir Samuel Baker, est si séparé du reste du monde, et les moyens de communication sont si difficiles, qu'en dépit de sa fertilité, ce vaste pays s'est trouvé, par sa position géographique, sevré de tout progrès. Eloigné des foyers de civilisation, il est devenu un théâtre d'atrocités inouïes, telles que les négociants en ivoire savent les commettre. » Il a fallu la rare énergie de quelques hommes déterminés pour réaliser enfin l'exploration des contrées fermées du plateau de l'Afrique équatoriale.

C'est en se faisant suivre d'un nombreux cortége d'hommes armés et de porteurs que les voyageurs se sont aventurés au milieu de populations toujours en guerre et à travers des pays où il est indispensable d'avoir avec soi les approvisionnements les plus indispensables. La caravane de Speke et de Grant se composait, en quittant Zanzibar, de 220 hommes. Sir Samuel Baker, en venant d'un point opposé, se fit accompagner par une troupe de maraudeurs turcs qu'il retint tant bien que mal sous ses ordres. N'oublions pas que la difficulté du transport des marchandises au milieu des déserts est excessive, que les cataractes du Nil entre Assouan et Khartoum rendent la navigation à peu près impraticable, et qu'il n'est pas facile de se procurer des chameaux lorsque les pâturages ont été détruits par la sécheresse. Par la voie de Zanzibar on peut se servir de mules et d'ânes.

Il faut noter que ces gens gagés ne sont pas aisés à maintenir dans l'obéissance. Speke n'eut pas à se louer de la bonne foi de ceux qu'il prit à son service. Il n'est pas rare de voir les porteurs, après s'être fait payer d'avance un salaire élevé, décamper la nuit suivante. La précaution de détenir leurs armes et leurs boucliers est loin d'être suffisante, comme nos voyageurs en ont fait la désagréable expérience. Sir S. Baker ne fut pas beaucoup plus heureux que Speke et son compagnon. A un moment, les hommes de peine de son convoi imaginèrent de refuser la verroterie en payement, et d'exiger d'avance quatre vaches par porteur, pour prix d'un trajet relativement assez court. Comme, dans ce moment-là, il ne fallait pas à l'explorateur moins de mille hommes pour ses approvisionnements et ses marchandises, c'était donc quatre mille vaches qu'il s'agissait de se procurer, si l'on ne voulait demeurer sur place. Les Turcs de l'escorte, en diverses razzias, pu-

Digitized by Google

rent à peine en réunir la moitié. Si l'on ajoute que chacun des chefs retient auprès de lui les voyageurs qui le visitent, soit pour en obtenir des présents nombreux, soit pour se servir d'eux contre ses ennemis, on se fera une idée du mérite qu'il peut y avoir à diriger jusqu'au bout, et avec succès, un voyage d'exploration.

Ce n'était pas tout que de pénétrer jusqu'aux lacs équatoriaux. Ces explorations pouvaient, en dehors des bénéfices acquis à la science, demeurer stériles. Il ne fallait rien moins, en effet, que l'expédition entreprise aux frais et sous la responsabilité du vice-roi d'Egypte pour changer les conditions désavantageuses faites à des contrées situées à une si grande distance de tout port maritime, et entourées de toutes parts de déserts immenses. La difficulté des moyens de transport est de nature à rendre toute affaire de spéculation commerciale impossible. Seules, des marchandises d'une valeur extrême pourraient supporter les frais considérables dont le transit doit grever les objets de négoce. Ce qui précède montre assez l'importance des changements que doit avoir pour conséquence la prise de possession par l'Egypte de la région des sources du Nil; car l'Egypte ne recule pas devant l'établissement d'un chemin de fer et d'un télégraphe électrique.

Le commerce ayant eu jusqu'ici peu de chances de se développer, comment eût-on pu infuser la civilisation jusqu'au cœur de l'Afrique? La propagande religieuse n'a point réussi. La mission de Gondokoro a été abandonnée. Il existait naguère encore une mission autrichienne à Sainte-Croix sur le Nil : elle s'est retirée après avoir constaté avec douleur que pas un seul nègre n'avait profité de ses enseignements. Ce ne sont donc point les missionnaires évangéliques qui peuvent arracher l'Afrique à sa barbarie séculaire. Tel est, du reste, l'opinion de sir Samuel Baker : « Si l'Afrique doit être civilisée, a-t-il dit, ce sera seulement par le commerce. Une fois établi, il ouvrira la route aux missionnaires; mais, jusqu'à ce que la traite des esclaves soit abolie, il faut renoncer à toutes les théories d'amélioration et de progrès que la philanthropie peut former. » M. Baker, lorsqu'il écrivait ces lignes, ne pensait pas qu'il lui était réservé, dans un avenir peu éloigné, d'être le premier ouvrier de cette réforme ou plutôt de cette transformation.

Le sol de l'Afrique équatoriale, on l'a vu, est généralement fertile; le climat y est favorable à la culture de toutes les plantes des tropiques : le café, la canne à sucre, le lin, le coton y sont indigènes. Parmi les cotons, une variété, dont la capsule rouge est assez grosse, donne des produits d'une très-belle qualité. Mais, malgré les bonnes conditions du sol et du climat, on ne pouvait songer jusqu'ici à développer aucun genre de culture réellement profitable, avec une

Digitized by Google

population clair-semée, abandonnée à la paresse et aux vices qu'elle engendre, ou encore, engagée dans des guerres sans fin. D'autre part, l'air rendu insalubre par les lacunes de la culture dans les terrains bas et humides, rend périlleuse la colonisation par les Européens. Ce qu'il fallait, c'était de travailler d'une façon permanente et suivie au changement de mœurs des indigènes; leur donner le goût du travail en leur faisant apprécier les avantages qu'il procure aux peuples qui sont dans la voie de la civilisation; et, pour parvenir à ces choses, on devait, avant tout, trouver le moyen d'élever le niveau moral de ces malheureuses populations, en les soustrayant aux despotes qui les dépravent et les déciment, et aux marchands d'esclaves qui les privent de leur liberté. « L'esclavage, dit sir S. Baker, est la plaie qui ronge l'Afrique centrale, parce que le maître ainsi que l'esclave en ont le cœur vicié et atrophié comme un membre desséché et incapable d'action. L'amour de sa propre progéniture, que la race humaine partage avec les animaux les plus féroces, cesse d'animer le cœur de ces malheureux. Pourquoi une mère aimerait-elle son enfant, s'il doit devenir la propriété d'un autre; si son sort est d'être vendu dès qu'il peut se passer des soins de celle qui lui a donné le jour ? Pourquoi une jeune fille serait-elle modeste, quand elle sait qu'elle est *la propriété*, *la chose* du premier acheteur venu ? » Ce qui presse donc le plus, c'est de détruire la traite. Tout le reste se fera ensuite nécessairement.

Nous avons donné un aperçu de la constitution physique du plateau de l'Afrique équatoriale et de la condition sociale de ses habitants. Nous avons montré ce qui pouvait être fait pour que de vastes régions de ce continent ne soient pas privées plus longtemps des bénéfices du progrès moral et matériel qui se fait sentir aujourd'hui sur tous les points du globe. Nous avons dit enfin quel était le programme en cours d'exécution. On ne saurait affirmer qu'il n'y sera point apporté de changements; les circonstances peuvent en exiger d'indispensables. On s'avisera peut-être aussi d'améliorations nouvelles à mesure que les projets se réaliseront. Il ne nous reste plus qu'à former des vœux pour que rien ne s'oppose à l'achèvement de la glorieuse et utile entreprise qui doit tant ajouter encore à l'illustration que sir Samuel Baker s'est acquise dans la recherche des sources du Nil.

CONSTANT AMÉRO.

Digitized by Google

BARBARES ET SAUVAGES

NOTES DE VOYAGE

—

D'ALEXANDRIE AU CAIRE

Au départ, toute notre attention est pour le paysage. A droite de la voie ferrée, apparaissent çà et là, derrière un talus qui cache le canal Mahmoudiéh, les hautes voiles des Canges. A gauche, le lac Maréotis, que sillonnent des vols innombrables de canards et de bécassines, s'étend au loin et se perd dans le brouillard.

Bientôt le train s'arrête. Le décor a changé. A cinquante pas, on aperçoit quelques huttes en terre ; sur le second plan, quelques murs gris de maisons qui ne sont que des huttes plus grandes ; dans le fond, un minaret honteux. Le cri répété de *Damanhour* éveille chez tous un souvenir, car c'est en l'entendant qu'on se précipite aux portières. Aucun « lis pâle » sur le quai ; mais la voie encombrée de balles de coton, de guenilles de tout sexe et de tout âge, d'enfants dont les mouches mangent les yeux. L'Egypte commence;

Digitized by Google

nous retrouverons cette mise en scène jusqu'en Nubie. A cette vue, la même exclamation échappe à tous les nouveaux venus : « C'est une tribu de sauvages.»

Au même instant passe un chauffeur anglais en tenue de service. C'est un grand gaillard, haut en couleur, et tout à fait fruste. Il est moins pittoresque que les Orientaux ; son masque n'annonce pas plus d'intelligence que le leur ; le comparer à eux serait cependant lui faire injure ; tout au plus représente-t-il le *barbare* de nos souvenirs classiques.

Pourquoi les uns *sauvages ?* Pourquoi celui-ci *barbare ?* L'absence de culture leur est évidemment une condition commune ; mais en quoi consistent les différences ? Ont-elles été nettement définies ? Si elles ne l'ont pas été, comment tout le monde est-il d'accord pour ne pas employer indifféremment l'un ou l'autre de ces mots ?

Le train reparti, j'essayai de répondre à ces questions. La réponse se fit tellement attendre que je vis l'Egypte, l'Italie, et revis la France, sans y chercher guère autre choseque la solution de cette difficulté bien accidentellement soulevée. Cette rumination d'une préoccupation qui m'obsédait à la manière de ces airs de musique qu'on fredonne involontairement pendant des semaines, m'a laissé l'opinion que les questions d'histoire naturelle ont jusqu'ici tenu trop peu de place dans les spéculations relatives à l'espèce humaine, et que l'élément zoologique a été trop négligé par les historiens, les philosophes, les législateurs. Me suis-je laissé entraîner à l'excès contraire, en essayant de résoudre, sans moyens d'information suffisants, une difficulté qui semblait d'abord purement grammaticale ?

I

En consultant les dictionnaires, on voit immédiatement que les caractères distinctifs des barbares et des sauvages n'ont pas été définis. Cherchons donc autre part les raisons de l'accord tacite qui fait que, dans les habitudes du langage, les deux mots ne sont jamais acceptés comme synonymes.

Chez les anciens, les barbares étaient surtout les peuples qui, venant du Nord, préludaient de temps en temps par des incursions à la grande invasion qui acheva la dissolution du monde Romain. Ce n'est que plus tard que le nom de sauvages fut étendu des animaux à des représentants de l'espèce humaine. Il a été surtout employé

Digitized by Google

par les voyageurs pour désigner les peuplades incultes qu'ils rencontraient dans des expéditions dirigées vers le Sud.

Si l'absence de culture constitue aux barbares et aux sauvages une condition commune, l'origine seule de ces appellations indique déjà entre elles des nuances qu'un examen un peu attentif accuse de plus en plus.

A l'époque où les barbares apparaissent dans l'histoire, les Grecs et les Romains jouissaient d'une culture dont on a, je crois, beaucoup exagéré la portée. On ne peut cependant se refuser à reconnaître que chez eux, surtout chez les Grecs, les arts plastiques et les lettres avaient atteint un haut degré de perfection ; que les sciences d'observation étaient cultivées avec éclat ; que les spéculations de la métaphysique préludaient heureusement à l'avénement des sciences positives ; enfin, que des aptitudes politiques sur lesquelles j'aurai à revenir se traduisaient par des tentatives de constitution sociale qui ont pu paraître heureuses. On s'explique aisément, dès lors, leur mépris pour les peuplades incultes qu'ils se trouvèrent amenés à combattre. L'observation justifie même dans une certaine mesure leur opinion, que les individus appartenant aux races du Nord n'étaient pas ou étaient peu perfectibles. Nous constatons, en effet, tous les jours, combien la rudesse native de ceux-ci résiste au travail de la première culture quand elle ne prend pas le sujet au berceau.

Le nom de barbares, donné par les anciens aux représentants des races blondes, prétendait exprimer la grossièreté, la rudesse, la résistance à la culture ; je ne crois pas qu'il allât plus loin. Celui de sauvages, donné plus tard aux peuplades colorées, dit plus et moins à la fois : sans viser en particulier aucune qualité ni aucun défaut, il traduit simplement une comparaison avec les animaux.

Or les incultes des races blondes et ceux des races brunes sont perfectibles ; ils le sont seulement dans des limites et dans des directions toutes différentes. Doués de facultés d'imitation extrêmement marquées, les sauvages sont facilement éducables ; ils s'assimilent les langues et la manière d'être des sujets cultivés avec une promptitude qui les fait tous les jours déclarer plus intelligents que les barbares. Doués à un degré bien moindre de la faculté d'imitation, les barbares sont, par là, plus difficiles à dégrossir. Les incultes des races colorées, les sauvages, présentent donc, au premier abord, au moins un semblant de supériorité. Ce point une fois accepté, il nous reste à constater comment ces aptitudes brillantes sont limitées, comment des sujets si facilement éducables, si capables de *civilité*, sont incapables de *civilisation*, comment enfin, dans l'ordre des idées sociales, on les trouve doués du tempérament

Digitized by Google

démocratique, mais absolument réfractaires à la notion de la *liberté*.

Mais avant de poursuivre une comparaison qui devra porter sur des caractères multiples et tenir compte de nuances quelquefois délicates, il est nécessaire de signaler les complications possibles qu'introduit dans les conditions de l'observation la multiplicité des races et l'influence des croisements. La multiplicité des races nous met en présence d'une grande variété de types originels ; les croisements peuvent tendre à les fondre. Dans quelle mesure cette dernière influence se fait-elle sentir ? Vient-elle compliquer le problème d'éléments nouveaux ? L'influence des migrations collectives dont l'histoire nous a gardé le souvenir, celle des migrations individuelles, qui se sont prodigieusement multipliées à notre époque, ne pouvaient être convenablement appréciées faute de données exactes sur l'influence possible des croisements entre individus de races différentes. De nos jours, seulement, l'expérimentation sur les animaux a apporté au débat des éléments d'information suffisants pour résoudre certaines questions, et pour en poser nettement quelques autres.

On sait que c'est en vue d'améliorer les races, ou plutôt de les approprier à des usages déterminés, qu'on a cessé d'abandonner au hasard les accouplements des animaux domestiques. Tantôt on s'est proposé de communiquer en masse à une race les caractères d'une autre race, ce qu'on a essayé en faisant couvrir les femelles de la première par des reproducteurs de la seconde. C'est ce procédé qui est connu sous le nom de *croisement*. Lorsque les accouplements se poursuivent entre les métis ainsi obtenus et les reproducteurs de race pure employés d'abord, on opère ce qu'on appelle le *croisement continu*.. Tantôt, lorsque chez des sujets d'une race, apparaissent accidentellement et d'une façon un peu accusée certains caractères accessoires jugés utiles, on essaye de fixer et d'exagérer ces caractères en accouplant entre eux les sujets qui les présentent au plus haut degré. C'est à cette pratique qu'on a donné le nom de *sélection*.

Il s'en faut de beaucoup que la culture humaine soit aussi soignée que celle des animaux domestiques. Les exemples de sélection n'y sont pas rares, mais aucune préoccupation systématique n'y préside ; ils ont presque constamment pour effet d'asseoir ou de consolider des aptitudes fâcheuses, et c'est surtout au point de vue médical qu'ils présentent de l'intérêt. Quant aux croisements, ils sont souvent réalisés par les migrations. Le croisement continu même

Digitized by Google

est très-commun ; et il est intéressant de rechercher quels en ont p être les effets.

La discussion des exemples de croisement, poursuivis chez le races domestiques en vue d'en varier les types, établit que les me difications anatomiques résultant du métissage sont transitoires et qu'accouplés entre eux, les métis donnent des produits qui re prennent les caractères fondamentaux de l'une des races d'où il procèdent. Les caractères des races sont donc permanents, et la création de races mixtes, la fusion définitive entre deux races, im possible, puisque le temps, loin de la favoriser, tend, au contraire à amener, par la succession des générations, le retour des types ori ginels.

Dans les observations sur lesquelles s'est fondée la doctrine de l'instabilité du type des métis, on a dû s'attacher exclusivemen aux caractères anatomiques fondamentaux des races pures, à ceu que ne modifient ni le climat ni l'éducation physique, à ceu qu'une même race présente partout, et qui la caractérisent organiquement. On a vu ainsi que l'influence d'un croisement non continué s'atténue dans les générations successives, et finit par n'être plus appréciable.

Mais cette influence peut-elle s'annuler complétement? — La plupart des hippologues prétendent que non, et que la tache originelle du métis ne s'efface jamais. Cette opinion, émise à l'occasion des chevaux, peut passer pour une vue sentimentale et être regardée comme sans valeur; un moment arrive, en effet, où cette tache originelle cesse d'être apparente, et où l'affirmation de son existence doit paraître gratuite.

L'espèce humaine, cependant, se prête à des observations qui donnent un grand poids à l'opinion des hippologues. Chez elle, les facultés d'expression traduisent toutes les nuances d'un état cérébral dont, chez les animaux, on néglige forcément de tenir compte. Les migrations colonisatrices modernes ont, d'autre part, réalisé de véritables épreuves de croisement continu dont les produits sont fort curieux à étudier. La race anglo-saxonne s'est, jusqu'ici, peu mélangée dans ses colonies; le croisement, chez elle, est un accident qui ne commence à prendre quelque gravité qu'aux Etats-Unis d'Amérique ; partout ailleurs, quand il se présente, on ne le continue pas. Mais les races latines sont loin d'avoir le même respect de leur sang : elles se sont largement croisées dans leurs colonies. Les Espagnols, les Portugais, les Français ont donné avec les Indiens rouges et avec les Noirs de nombreux métis. Un de mes amis, qui, né dans une de nos colonies, et les ayant toutes habitées, présente ce degré de métissage dont les produits se donnent le nom de

Digitized by Google

Créoles, me disait que, depuis quelque temps, les familles blanches qui émigrent dans les possessions françaises y évitent avec grand soin le croisement avec les mulâtres de tous les degrés, avec les créoles, par conséquent, mais que pas une des familles qui y étaient établies il y a une trentaine d'années n'était pure de mélange, soit avec les races indigènes, soit avec les races esclaves. Or, déjà, l'examen des aptitudes morales et intellectuelles d'un assez grand nombre de ces mulâtres, sur les ancêtres desquels on a opéré le croisement blanc continu, et qu'on désigne sous le nom de Créoles, m'avait conduit à la même conclusion. Chez beaucoup de créoles, la tare physique est encore appréciable; mais il en est chez lesquels elle semble avoir entièrement disparu; les aptitudes cérébrales les rattachent néanmoins d'une façon irrécusable à la race croisée. Certaines familles historiques nous fournissent des sujets dont l'aïeul de couleur appartenait forcément à une génération depuis longtemps disparue; plusieurs générations de la même famille se sont succédées en Europe, toujours croisées de blanc; l'influence du climat, de l'éducation aurait dû arriver, si le pouvoir du milieu allait jusque-là, à déraciner le nègre; il n'en a rien été. Le sang inférieur reparaît dans la plupart des actes de la vie: c'est de lui que procèdent les instincts, les goûts, les aptitudes. La culture la plus soignée arrive tout au plus à constituer une raison acquise en lutte perpétuelle avec le naturel; de là de continuelles hésitations et contradictions, à la suite desquelles l'homme de couleur l'emporte trop souvent. Que les bons effets de l'éducation soient atténués par une trop grande latitude donnée à la volonté, par la liberté d'allures que procure une grande fortune, par la conscience de l'impunité que donne l'exercice du pouvoir, le nègre l'emportera toujours.

Si, dans l'espèce humaine, le croisement continu peut effacer les caractères physiques apparents des races inférieures, leur caractère moral et intellectuel se modifie donc plus difficilement; et une expérience de plus d'un siècle doit nous faire craindre qu'à ce point de vue au moins la tache soit indélébile.

Cette vérité paraît, d'ailleurs, être enfin comprise dans nos colonies où, depuis quelques années, les familles blanches évitent les alliances avec celles qui sont fixées dans le pays depuis longtemps. Le nombre croît tous les jours des créoles qui sont obligés de venir sur le continent contracter des alliances devenues de plus en plus difficiles dans les pays où a dû se poser la question de l'inégalité des races.

Malgré l'énergie de leurs revendications, bien qu'ils mettent sur le compte du climat les signes d'infériorité qu'ils présentent, les créoles ont parfaitement conscience de celle-ci, et ne se trompent

Digitized by Google

pas sur son origine. On en a la preuve dans l'aversion spéciale qu'ils ont pour les nègres et surtout pour les mulâtres colorés. Aux Etats-Unis du Nord, les hommes de couleur sont méprisés; dans nos colonies, ils sont haïs.

A cette donnée générale de l'instabilité du type des métis, compliquée de la permanence de certains caractères résultant de croisements, se rattachent un certain nombre de questions, moins étudiées, regardées comme accessoires, et dont l'importance est considérable, surtout lorsqu'on opère sur l'espèce humaine. Je les indiquerai brièvement, en appelant sur elles l'attention des observateurs.

On admet, dans la détermination du type des métis, l'influence prépondérante du mâle. Cette vue, qu'on n'a pas, que je sache, établie sur des expériences instituées immédiatement en vue de la vérifier, me paraît plutôt reposer sur la constante pratique des éleveurs : c'est à la race croissante qu'on emprunte les mâles; à la race croisée les femelles. La pratique des éleveurs s'explique, indépendamment des préoccupations relatives à l'influence du sexe des parents sur la détermination du type, par la préoccupation économique. La polygamie est la loi de nature; et l'intérêt commande de la respecter, sous peine d'avoir à doubler, ou à peu près, l'effectif des troupeaux sans en augmenter le rendement.

L'influence des femelles est donc peu étudiée; mais elle est considérable. S'il est difficile d'en faire la part dans les expériences zootechniques instituées jusqu'à présent, expériences qui visaient un autre objet, on ne saurait méconnaître qu'elle a joué un grand rôle dans les déterminations psychiques dont il a été question plus haut. On pourrait d'ailleurs arriver à en tenir plus complétement compte, en observant avec soin ce que deviennent, au point de vue intellectuel aussi bien qu'au point de vue physique, les métis accouplés entre eux. On sait que dans les troupeaux où la pratique du croisement continu a été négligée, les produits retournent aux types originels; mais on n'a pas assez étudié la loi de ce retour.

A défaut de cette notion, on admet que, dans l'espèce humaine, l'influence prépondérante est celle de la race supérieure; que les métis à degré égal de blanc et de noir feraient, accouplés entre eux, retour au blanc; mais c'est là une opinion populaire dont il n'a été fourni aucune démonstration authentique.

Quant à la sélection, son but ne peut être que restreint; on ne lui demandera ni de perfectionner une race, ni de la renouveler; appelée à développer, chez un nombre limité de sujets, des aptitudes déterminées, elle reste, au point de vue de la zootechnie humaine,

Digitized by Google

ce qu'on appelle une expérience de laboratoire. On conçoit que non dirigée ou mal dirigée, elle devienne une cause d'abâtardissement. C'est à ce point de vue qu'il faut envisager l'inconvénient des mariages entre *consanguins*. On les a donnés comme exemples des inconvénients du *défaut de croisement* ; c'est comme exemples de *sélection vicieuse* qu'il faut les envisager. Si les contractants étaient parfaitement sains, chose aujourd'hui infiniment rare, l'accouplement serait sans inconvénients. Dans la pratique, ces mariages ont le défaut de constituer une sélection qui entretient et accroit les infirmités de famille. Les préoccupations hygiéniques ne tenant aucune place dans l'économie des accouplements, le nombre des sélections vicieuses est prodigieux. Mais c'est là une question médicale qui sort de mon sujet : je n'ai en vue ici que les aptitudes intellectuelles.

II

Les races ne peuvent donc se fondre d'une manière permanente et définitive. L'influence modificatrice la plus puissante, celle des croisements, n'altère que passagèrement les caractères typiques, fondamentaux, et ceux-ci font retour dès que le croisement est discontinué. Cependant, les croisements introduisent des caractères nouveaux, accessoires chez les animaux, plus importants dans l'espèce humaine, et extrêmement tenaces, si tenaces qu'on a pu les déclarer indélébiles.

Il est un autre ordre d'influences modificatrices de la race dont il faut tenir compte. On a sans doute exagéré le pouvoir des conditions de milieu, en expliquant par elles toutes les transformations observées chez les habitants de pays peuplés ou repeuplés par des migrations; cependant, quelques-unes de ces conditions, celles du climat notamment, ne sauraient être regardées comme susceptibles d'être négligées. Ici encore, il y a lieu de distinguer : tandis que la souillure d'un croisement inférieur discontinué tend à s'effacer des appareils extérieurs, persistant dans l'appareil intellectuel, les attributs de ce dernier résistent à l'influence des climats, qui atteint surtout l'appareil tégumentaire.

Les faits d'altération du type d'une race par suite de sa transplantation sont, d'ailleurs, moins communs qu'on ne paraît le croire. Une race transplantée dans un climat très-différent de celui de son sol d'origine périt ou se stérilise, à moins que des croisements ne

Digitized by Google

viennent la maintenir, en la dénaturant d'abord, en l'absorbant enfin.

Voyons maintenant comment ces données conduisent à interpréter les versions par lesquelles on a cherché à expliquer la distribution des diverses races dans l'ancien monde.

La légende biblique peuple l'Europe avec la descendance de Japhet, l'Asie occidentale et l'Europe orientale avec celle de Sem.

Plus tard, on reconnaît l'insuffisance de cette tradition, mais on s'en écarte le moins possible. Au lieu de familles on prend des races : à la descendance de Japhet on substitue la race Aryane, à celle de Sem, la race Araméenne. Toutes deux viennent d'Asie et peuplent l'Europe. On fixe à 2,000 ans environ avant notre ère la date de la première invasion Aryane, et ce semblant d'exactitude fait accepter des conclusions qui n'ont d'ailleurs aucun rapport avec les faits établis.

Limitant arbitrairement le nombre des races primitives, on a fait intervenir non moins arbitrairement les conditions de milieu pour rendre compte d'une diversité qu'on ne pouvait nier. Or, nous savons aujourd'hui combien est limitée cette influence du milieu, et, de plus, que le *temps*, qu'on a également invoqué comme élément modificateur, tend, au contraire, à opérer le retour aux types originels.

D'après la légende biblique et ses variantes, l'Europe aurait été inhabitée à une époque où l'Asie était déjà assez peuplée pour fournir de nombreuses émigrations. C'est là une supposition tout à fait gratuite, que viennent d'ailleurs ruiner complétement les découvertes modernes. De ce que l'Europe antérieure aux invasions asiatiques n'a pas d'histoire, de ce qu'elle n'a laissé ni monuments, ni traces ineffaçables de son existence, on ne doit pas nécessairement arriver à la négation de celle-ci. Nous avons établi plus haut, sur l'observation contemporaine, la résistance des races *barbares* à un premier dégrossissement, à la culture artistique et littéraire, à la culture qui, avant l'avénement des sciences, était seule de nature à laisser des traces. Alors que les conditions de milieu, que le défaut d'acquisitions antérieures, mettaient obstacle à la manifestation des aptitudes de ces races, elles demeuraient à l'état de nature, n'ayant encore aucun moyen de témoigner de facultés qui restaient à l'état virtuel. C'est d'Orient que leur est venue la première culture : des témoignages authentiques l'affirment; mais on ne saurait aller au delà et conclure de l'absence d'histoire à la non-existence.

Des invasions ont donc eu lieu d'Asie en Europe, et ces invasions y ont ou apporté des langues, ou modifié profondément les langues existantes. Voilà ce qui est acquis. Pour le reste, nous en somme

Digitized by Google

réduits aux conjectures, quittes, ensuite, à en vérifier, quand faire se pourra, l'exactitude ou seulement la vraisemblance.

Sur quelles conditions peuvent porter celles-ci ? — Sur les conséquences possibles des invasions.

Deux mobiles distincts président aux migrations un peu importantes : la conquête et la colonisation. Bien que tous deux interviennent le plus souvent à la fois, leurs conséquences doivent cependant être examinées séparément, les migrations colonisatrices exerçant, au point de vue des perturbations ethnologiques, une influence bien plus considérable quand elles peuvent s'effectuer pacifiquement. Lorsque la conquête doit précéder la colonisation, les envahisseurs arrivent sans femmes dans un pays peuplé; s'ils parviennent à s'y établir, ils doivent, au bout d'un certain temps, être absorbés par la race envahie et disparaître. Lorsque, au contraire, la conquête n'est pas nécessaire, les envahisseurs arrivent avec leurs femmes. La possibilité de cette invasion pacifique suppose, d'autre part, la région peu peuplée. Dans ces conditions, toutes les chances sont pour l'absorption des indigènes par les nouveaux venus.

C'est dans ces dernières conditions que la race anglo-saxonne a pris possession de la plus grande partie de l'Amérique du Nord. C'est dans des conditions intermédiaires que s'est effectuée l'introduction des races Ibères dans l'Amérique du Sud, où elles se sont mêlées aux races indigènes, de manière à donner, au bout de trois siècles, les races mixtes actuelles de la grande Colombie, races instables qui tendent manifestement aujourd'hui à faire retour aux Ibères. Quant aux invasions anciennes en Europe, on doit admettre qu'elles furent avant tout belliqueuses, surtout en Occident, et que les envahisseurs ont émigré de nouveau ou ont fondu dans la masse des envahis sans laisser de traces ou ne laissant que des traces accidentelles et périssables. Dans le cas, en effet, où l'Europe aurait été repeuplée par les immigrations asiatiques, ce repeuplement ne pourrait avoir été le fait que d'un excédant de population ; et on devrait retrouver en Asie des échantillons en nombre des races originelles, ce qui n'est pas. Il n'est guère admissible que celles-ci aient péri dans leur berceau, et n'aient prospéré que sous des climats qui leur étaient d'abord étrangers.

Les races qui peuplent aujourd'hui l'Europe nous représentent donc, sinon les races indigènes dans toute leur pureté, du moins des races qui s'en éloignent peu, et y font de plus en plus retour. Les invasions conquérantes n'ont pu y implanter des races nouvelles. Quant aux immigrations colonisatrices qui auraient pu ame-

Digitized by Google

ner la destruction de la race indigène ou son absorption par des croisements continus, elles n'ont jamais eu en Europe une importance numérique suffisante pour exercer une influence de cet ordre.

III

A la question de la distribution et de l'altération possible des races se rattache celle de *l'esclavage*, dont le rôle a varié suivant les lieux et les époques.

L'Egypte offre, à ce point de vue, un champ d'observation extrêmement curieux. L'esclavage y est officiellement aboli, mais y persiste en réalité. Quand les Circassiens, dépossédés par la Russie, sont arrivés au Caire, ils ont pu trouver à vendre aux cours du jour leurs femmes et leurs filles. Le patron du bateau sur lequel nous avons fait l'excursion de la haute Egypte sortit d'une soute, au retour, deux beaux enfants qu'il avait achetés à Assouan et qu'il espérait nous vendre. Ce commerce n'a cependant pas une grande importance : il sert, dans les villes, au recrutement partiel de la domesticité des gens riches, mais ne va pas et n'a jamais, je crois, été au delà.

Il faut se garder, en effet, de confondre ici le fond et la forme. Dans aucun pays, assurément, la condition relative des déshérités n'est pire que dans la vallée du Nil. Mais s'ils vivent dans la plus dure des servitudes, les Fellahs ne sont pas pour cela des esclaves. L'esclavage est, avant tout, une question de forme sur laquelle il est d'autant plus opportun de s'expliquer que l'agitation abolitionniste de notre époque a été une affaire de sentiment, que le raisonnement n'a rien eu à y voir. et qu'elle aura pour effet d'accélérer la destruction d'une race inférieure, résultat heureux peut-être, en ce qu'il garantira dans une certaine mesure les races dominantes de croisements fâcheux ; mais ce résultat n'a pas été soupçonné de ceux qui le poursuivaient au nom de la philanthropie. Partout où les barbares et les sauvages se rencontrent sur le même sol, les premiers arrivent inévitablement à asservir les autres ou à les détruire. Là où les progrès des mœurs empêchent d'accomplir cette œuvre de destruction, les sauvages meurent de misère si on leur a retiré la ressource d'entrer en servitude. Nous voyons aujourd'hui en Algérie se produire ce mode de dépopulation : la race inférieure, race nuisible plutôt que servile, tend à disparaître assez promptement ;

Digitized by Google

l'institution de l'esclavage eût prolongé son existence, en nous exposant, il est vrai, à des croisements regrettables au point de vue de l'économie générale.

Revenons à l'Egypte.

La race autochtone est une race inférieure. Les historiens nous ont entretenus de ses prospérités, de sa puissance, de sa civilisation. Je ne veux pas examiner ici quelle a été, dans ces relations, la part de l'exagération : elle est énorme. Mais une méprise importante me paraît devoir être relevée : de ce que l'esclavage n'a jamais représenté la condition officielle du peuple Egyptien, les historiens se sont laissés aller à croire que ce peuple avait été, quelquefois au moins, maître chez lui, et lui ont fait honneur des monuments laissés par des dominateurs dont le passage a seul laissé des traces. Sans doute, les Egyptiens n'ont jamais été *esclaves ;* j'admets même volontiers qu'ils ne l'ont jamais été plus qu'aujourd'hui. Mais cela tient à ce que le mot *esclavage* ne s'est jamais appliqué indifféremment à tous les genres de servitude ; il répond plus spécialement au fait de la possession de l'homme, quelle que soit d'ailleurs la condition du possédé. Les Mamelucks, qui étaient des esclaves dans le sens littéral du mot, ont gouverné l'Egypte pendant longtemps ; le peuple, réduit en servitude, passait pour *libre.* Les esclaves sont et ont toujours été des gens *transplantés.* Quand des conquérants arrivaient en Egypte et s'y établissaient, ils trouvaient une population indigène merveilleusement douée pour la servitude, et ils l'utilisaient. Si la domination du maître sur son esclave peut présenter au premier des avantages, en revanche, le fait de la possession lui crée des charges qu'il a toujours évitées quand il a pu le faire. A quoi bon nourrir, vêtir, loger, soigner une population dense qui vit à peu près sur son sol ? On s'est servi des Egyptiens sans s'en embarrasser. Telle est aujourd'hui la situation, et telle elle a toujours été. A défaut d'autres raisons, je dirais, en présence de cette race douce, laborieuse sous le bâton, essentiellement domestique, qu'il en a toujours été ainsi, parce qu'il n'en pouvait être autrement.

Partout où la population est rare, l'esclavage survit ou est regretté. Pour prendre possession du sol, il faut des bras, et ces bras, on va les chercher en Afrique. Les abolitionnistes ont cru émettre un argument sans réplique en établissant que le travail libre était moins coûteux que le travail par les esclaves; les possesseurs d'esclaves le savaient parfaitement, mais ce travail coûteux valait, pour eux, mieux que le chômage. Quand la population devient plus dense, l'esclavage disparaît de lui-même : la force des choses livre aux possesseurs du sol les bras d'un nombre suffisant d'indigènes ou d'immigrés. Les Américains du nord n'ont plus eu besoin d'esclaves le jour où leur pays a été assez peuplé.

Digitized by Google

L'institution de l'esclavage, généralement envisagée par les théoriciens à un point de vue purement sentimental, offre matière à des considérations économiques que je ne pouvais tout à fait négliger, en raison des liens qui les rattachent à la question zootechnique, que j'ai surtout en vue. Lorsque les races supérieures prennent possession d'un sol sur lequel elles peuvent vivre, sinon se perpétuer, elles asservissent la population indigène, si elle est dense, sans la réduire en esclavage; si elle est rare, elles la détruisent ou la laissent périr. Au point de vue des mélanges de sang, l'esclavage est la condition la plus favorable aux mésalliances; l'exemple de l'Egypte nous montre que le servage l'est déjà beaucoup moins; celui de l'Algérie, que le régime libre l'est moins encore, et qu'il est, d'autre part, celui qui favorise le mieux l'extinction de la race inférieure.

Parmi les races sauvages, races incapables et paresseuses, il est enfin une distinction à faire entre les races domestiques ou domesticables (Fellahs, quelques races noires) et les races nuisibles (Indiens Rouges, Arabes, Noirs de l'Archipel Indien), qu'on ne peut songer que très-accidentellement à utiliser et qu'on se trouve dans la nécessité de détruire.

IV

Nous avons vu que dans les tentatives ayant pour but de modifier les caractères des races d'animaux domestiques, on opère le croisement par les mâles. La constance de cette pratique, en faveur de laquelle militent d'ailleurs les raisons économiques, n'a pas permis d'apprécier l'influence propre des femelles dans la détermination du type des métis. Les renseignements qu'eût pu fournir sur ce point l'observation des troupeaux de métis faisant, par abandon du croisement, retour aux types originels, nous font également défaut. Nous savons seulement, par l'observation des croisements continus dans l'espèce humaine, que la part des femmes est considérable, e qu'une aïeule de race inférieure imprime fortement à sa descendance les caractères de sa race, notamment les aptitudes cérébrales. Quelque incomplète qu'elle soit, cette donnée a cependant une importance sociale qu'il est dès à présent impossible de méconnaître.

La zootechnie humaine est dans l'enfance; et je ne saurais avoir la prétention de prendre à son endroit des conclusions qui po ur

Digitized by Google

raient trop souvent dépasser la portée des faits acquis. Je crois devoir signaler toutefois les points sur lesquels il serait intéressant de provoquer des observations rigoureuses, les opinions populaires qui appellent un contrôle. Que doit-on penser notamment de celle qui attribue à la race anglo-saxonne un notable excédant de naissances féminines, tandis que les naissances masculines seraient plus nombreuses dans les races inférieures, et que les chiffres des naissances masculines et féminines se balanceraient dans les races intermédiaires ? Si cette opinion était fondée, on voit de suite quels éléments de perfectionnement offriraient aux races intermédiaires la fécondité des Anglo-Saxonnes. Tandis que, dans nos espèces domestiques, l'appropriation des races aux divers usages se demande au croisement par les mâles, nous voyons, dans l'espèce humaine, les croisements continus s'opérer plus généralement par les femmes : un progrès considérable serait réalisé le jour où ces croisements, jusqu'ici accidentels, seraient poursuivis systématiquement.

Une autre opinion populaire, qu'il ne faudrait pas, je crois, accepter sans discussion, est celle qui attribue l'abâtardissement de certaines races à la polygamie. Outre que rien ne démontre que les races polygames soient inférieures à ce qu'elles ont été de tout temps, que la décadence des nations musulmanes soit plutôt l'effet d'une tare organique que des conditions de milieu, du voisinage des races supérieures, par exemple, on ne voit pas, *a priori*, comment la polygamie, loi de nature chez les animaux vivant à l'état de liberté aussi bien que chez les animaux domestiques, deviendrait une cause de détérioration de l'espèce humaine. La monogamie est le résultat d'une convention sociale dont je ne veux pas ici mettre en doute l'utilité ; mais il faut se garder, dans un procès tout scientifique, d'en déplacer la moralité, et, parce qu'on lui a reconnu une raison d'être, de les lui attribuer toutes. La polygamie, d'ailleurs, n'existe pas plus chez les peuples qui la pratiquent officiellement que chez ceux qui la repoussent. Le contraire serait, je crois, plus exact. Le musulman n'a des femmes qu'autant qu'il en peut nourrir ; cette conséquence inévitable de la polygamie légale restreint déjà beaucoup le nombre des polygames. L'accaparement d'un grand nombre de femmes par un seul individu, pour lequel d'ailleurs la possession d'un harem n'est le plus souvent qu'une question de luxe, n'a d'autre effet que de diminuer le chiffre de la fécondité générale. La monogamie a-t-elle l'avantage de remédier à cette cause d'accroissement insuffisant du chiffre de la population ? — Cela ne me paraît guère admissible. Notre monogamie, en effet, n'est qu'apparente ; légale, non effective. Le vœu de la nature est atteint, chez nous, par une polygamie erratique entraî-

Digitized by Google

nant une polyandrie bien plus préjudiciable à la fécondité générale que la polygamie musulmane.

Nos institutions sont, il faut en convenir, peu faites pour atténuer cet inconvénient, qu'elles exagèrent bien plutôt par les excès d'une réglementation maladroite. La loi française, par exemple, en enlevant ses droits civils à la femme, qu'elle lie par un contrat perpétuel, reconstitue l'esclavage de la femme. Je ne veux pas examiner ici si c'est au détriment ou au profit de celle-ci; il me suffit de constater qu'on a créé une légalité à laquelle, pour des raisons différentes, hommes et femmes tendent de plus en plus à se soustraire. Il est possible que les avantages et les inconvénients de cette légalité se compensent en bloc; mais ils se balancent sans se correspondre; le remède est toujours éloigné du mal, d'où un puissant élément de désordre social. A ce point de vue, comme aux autres, un régime libéral, avec la responsabilité qu'il entraîne, offrirait seul les garanties de sécurité qu'on demande vainement à la réglementation démocratique. Le divorce est rare dans les pays où les femmes trouvent au moins quelques-unes des garanties du droit commun; la séparation légale est commune chez nous; la séparation effective, plus commune encore; sans compter le terrain que gagne tous les jours l'abstention. C'est dans l'incapacité de notre législation civile, plus encore que dans l'étrange impôt de la conscription, qu'il faut chercher les causes de l'arrêt que présente actuellement l'accroissement de la population.

Quant à l'infirmité de la législation, elle ne fait que traduire l'infériorité de nos mœurs : le déni de justice qu'elle consacre est involontaire et inconscient; notre tempérament philosophique est illibéral; celui de nos femmes, absolument autoritaire. Et ce n'est pas là une conséquence d'habitudes prises, du long règne d'un ordre de choses donné ? — Non; ce qui s'observe chez nous se rencontre partout, même chez les Anglo-Saxons : dans une race quelconque, l'homme est relativement barbare; la femme, sauvage. Le besoin d'autonomie fait bien plus complétement défaut à la femme qu'à l'homme. Peu accessible aux notions abstraites d'équité pure, e sens de l'absolu lui manquant entièrement, la femme arrive à remplacer l'ensemble des idées de cet ordre par les notions quelconques que fournit à son entendement le spectacle des relativités effectives. On rencontre enfin, chez elles, développées à un plus haut degré que chez l'homme, les facultés secondaires auxquelles les races sauvages doivent d'exercer souvent une véritable séduction : don d'imitation, vivacité d'imagination, première culture facile. Il est moins aisé de faire un gentleman d'un rustre qu'une grande dame d'une gardeuse de dindons; mais, aussi, l'opération achevée, nous

Digitized by Google

voyons survivre chez la femme la croyance au merveilleux, le goût du clinquant, les aberrations de l'amour-propre, toutes les curiosités et ambitions de mauvais aloi que l'argot parisien a caractérisées d'un mot : le cabotinage.

La législation est donc d'accord avec les mœurs et peut paraître irréprochable à ceux qui pensent que les lois n'ont en vue que la tutelle des majorités et n'ont aucun compte à tenir des droits des minorités. Mais voici que la force des choses tend à rendre vaines les précautions légales ; et nous sommes à la veille de renoncer à une autorité dont l'exercice pénible et onéreux ne conduit qu'à des résultats illusoires. L'admission inévitable des femmes aux bénéfices de l'égalité civile ne peut manquer d'exercer, et c'est par ce côté surtout qu'elle nous intéresse, une influence salutaire sur la qualité physique et intellectuelle des produits des unions contractées sous un régime plus libéral. D'autre part, sans croire à une modification appréciable des instincts fondamentaux de la femme par son émancipation, nous devons admettre que le changement des conditions de milieu équivaudra pour elle à la plus profitable des éducations. Chez nous, même, on trouve plus de dignité dans les femmes de la classe bourgeoise, à qui, à défaut d'une responsabilité sociale qu'on doit leur refuser, et à défaut d'une responsabilité civile qu'on ne leur accorde pas encore, leur collaboration à l'édification de la fortune commune fait, du moins, une responsabilité domestique.

Dr A. TRIPIER.

Digitized by Google

LES OISEAUX CHANTEURS[1]

I

LA PETITE GRIVE.

(*Turdus musicus, L.*)

Quoique la petite grive (en allemand *Singdrossel.* ou grive chantante), occupe, en effet, un rang assez distingué parmi les oiseaux chanteurs, son nom éveille plutôt, chez les Français, des idées de gourmandise que des réminiscences musicales. Ils peuvent, il est vrai, s'excuser par l'exemple des anciens habitants de Rome, au moins de ceux qui vivaient sous Auguste et ses successeurs. Les grives figuraient pour une part considérable dans la population de ces volières immenses qu'on rencontrait à chaque pas autour de la ville impériale. Elles étaient une des dépendances obligées de ces somptueuses villas, où les Romains de la décadence s'étourdissaient sur la honte de leur servitude par la recherche des jouissances matérielles. Par une nourriture abondante et choisie, ils s'attachaient à faire oublier à leurs prisonnières le malheur suprême

[1] Ces esquisses font partie d'une récente ***Monographie des Oiseaux chanteurs***, qui a obtenu un succès de vogue en Allemagne, et dont il paraîtra prochainement une traduction libre en Français. C'est l'œuvre de deux naturalistes, MM. Ad. et Ch. Müller, doublement unis par les liens du sang et la communauté d'études scientifiques et artistiques. Ce travail, qui joint au mérite de la finesse d'observation celui d'un profond sentiment poétique, est un spécimen aussi gracieux qu'intéressant de l'***Ornithologie allemande.***

Digitized by Google

qu'ils tâchaient d'oublier pour leur propre compte, la perte de la liberté.

Les Allemands ne sont pas moins gourmets que les Français, mais ils sont généralement plus poétiques, et les Français se font scrupule, comme le cuisinier de La Fontaine, de couper la gorge à qui s'en sert si bien. Les accents sonores et vibrants de la petite grive produisent une impression toute particulière dans les régions montagneuses, où elle fait, de même qu'en Bourgogne, une première apparition dès le mois de mars. Dans la contrée pittoresque du Hartz, ce chant, éveillant joyeusement les échos des forêts, annonce à la fois deux bonnes nouvelles, le prochain retour du printemps et la *passée des bécasses*. Aussi, ce sont surtout les chasseurs qui accueillent avec enthousiasme cette *prima donna* des montagnes boisées. Ils trouvent quelque analogie entre les allures variées de son chant et les différents bruits des forêts. Les notes graves de contralto que ce petit oiseau fait résonner de temps à autre avec tant de puissance leur rappellent l'obscurité mystérieuse des futaies; ses alternatives de gazouillements *mezzo voce* et de fusées chromatiques, enlevées sans effort jusqu'aux notes de soprano les plus aiguës, font penser à ces contrastes si rapides d'obscurité et de lumière, si attrayants en forêt, à ces rayons de soleil que la voûte mobile des bois, s'entr'ouvrant sous l'effort de la brise, fait jaillir parfois dans l'ombre comme des éclairs.

Parmi les familles congénères de la petite grive, deux sont également remarquables au point de vue du chant : ce sont la draine ou grosse grive (*Turdus viscivorus*, L.), et le merle (*Turdus merula*, L.), dont Buffon a cru devoir faire un article à part. La grosse grive est un oiseau mélancolique et farouche, qui habite de préférence les hauteurs boisées. Le cri d'alarme qu'elle fait entendre fréquemment, *tré*, *tré*, *tré*, lui a valu le nom de *draine*, sous lequel elle est connue en Bourgogne de temps immémorial. Les chasseurs du Jura, de la Forêt-Noire, du Taunus, entendent souvent la draine dans les matinées ou les soirées de printemps. C'est un chant lourd et triste, qui s'harmonise bien avec le bruissement mélancolique des jeunes sapinières, où niche ordinairement cet oiseau. Souvent aussi, l'*andantino* du merle, qu'un poëte allemand a comparé aux plaintes d'une religieuse pleurant au fond d'un cloître quelque rêve d'amour évanoui, alterne avec les joyeux *allegro* de la petite grive.

Cet oiseau mélodieux et savoureux déploie beaucoup d'art, et en même temps une activité singulière, dans la construction de son nid. Installé sur les branches inférieures des arbres ou dans les buissons, ce nid est revêtu à l'extérieur de mousse, de lichen, de racines filandreuses, etc. Le dedans est une sorte de carton-pâte lisse et assez

Digitized by Google

solide, que l'oiseau fabrique avec de l'argile, de la bouse de vache ou de la terre glaise, des brins de paille et des éclats de bois pourri. L'emploi de ces derniers matériaux, de nature phosphorescente, a donné lieu, de la part de quelques naturalistes, à la supposition bizarre que la vieille tradition romaine, *de ave hercyniâ noctu lucente*, pouvait bien se rapporter aux nids des grives. Les auteurs de cette conjecture n'ont pas remarqué que cette tradition indique non pas un nid, mais un oiseau jetant une certaine lueur dans les ténèbres, et que, selon toute apparence, elle a trait aux grands oiseaux de proie nocturnes à prunelles phosphorescentes.

Dans ce nid, hémisphère creux d'environ quatre pouces de diamètre, la petite grive dépose quatre ou cinq œufs d'un vert bleuâtre piqueté de brun. Les parents couvent alternativement ces œufs durant seize jours, terme de l'éclosion, et, dès la fin d'avril, les petits prennent leur volée. Les grives font ordinairement deux pontes par an. Au printemps, elles mangent des vers et des limaces; mais l'automne, elles ont une nourriture plus variée, plus succulente, dont la qualité de leur chair se ressent : la faîne, les baies de genièvre, les graines de sureau, de lierre; dans le Nord, celles du sorbier, et dans les pays chauds, les figues et surtout les raisins. Ce dernier fruit est évidemment leur mets favori; elles en abusent au point de se plonger dans un état d'ébriété qui les met complétement à la merci de l'oiseleur.

Quoique la grive à jeun ait l'œil perçant, elle se laisse prendre avec assez de facilité, soit à la pipée, soit au lacet, surtout à l'époque de l'accouplement. « Pour moi, disait à ce sujet un chasseur *dilettante*, le cœur me saigne de voir détruire ces gentils chanteurs pour la satisfaction de vulgaires appétits, et l'un de mes plus grands plaisirs est de rendre la liberté à celles que je trouve prises à la trappe. J'éprouve alors une double satisfaction en les voyant reprendre joyeusement leur volée et en pensant qu'une autre fois elles ne se laisseront pas attraper si facilement. » Seulement, en ceci comme en toute chose, il faut se garder de « trop de zèle », et ne pas confondre avec la grive chanteuse le *mauvis* (*Turdus iliacus*, L.), espèce dépourvue de tout talent musical, et qui n'est absolument bonne qu'à être mangée. Son cri ordinaire est *tan*, *tan*. *can*, *can*, et ne vaut pas la peine qu'on se prive d'un rôti qui passe à bon droit pour des plus savoureux, bien qu'un vieil oiseleur, ami du jus de la treille, prétendit que « ce qu'il y avait de meilleur dans la mauviette c'était le vin ! » Les chasseurs exercés distinguent aisément cette variété à sa taille plus petite, au bec et aux yeux plus noirs, à la teinte orange foncé du dessous des ailes, aux taches jaune foncé sur les côtés du cou.

Digitized by Google

La vraie musicienne a la tête relativement large et grosse, le bec légèrement recourbé. De sa racine partent deux raies, plus larges et plus noires chez le mâle, qui descendent des deux côtés du gosier. Le dessous des ailes est d'une nuance orange *clair;* sur le fond jaune rougeâtre de la poitrine on remarque des taches d'un brun foncé, en forme de cœur, avec la pointe en l'air. Le ventre est blanc, pointillé de brun, la gorge d'un jaune blanchâtre, le dessous du corps d'un brun olivâtre avec un reflet soyeux très-caractérisé. Le cri d'appel ordinaire de cet oiseau est *zipp*, d'où lui est venu le nom de *zippe* et *zippdrossel* dans quelques parties de l'Allemagne. Dans le temps des amours, l'intonation de cet appel s'adoucit, et ressemble plutôt à *bick*. Le son *dack*, articulé *mezzo voce*, dénonce l'apparition d'un danger; si ce danger devient pressant, on entend succéder à ce signal d'alarme des *sih!* craintifs, murmurés d'une voix étouffée et traînante. Ce cri d'angoisse signale ordinairement l'approche menaçante d'un oiseau de proie. Ces tyrans de l'air, peu sensibles à la musique, se livrent à un terrible carnage des pauvres chanteuses des montagnes, comme en font foi les nombreuses plumes de grives que l'on trouve en forêt.

II

LE MERLE.

Le merle noir (*Turdus merula*, L.), mérite une attention particulière, non-seulement par son chant, mais par son extérieur et ses mœurs. Cet oiseau, foncièrement indigène, ne déserte jamais son pays natal; les froids les plus vifs, les plus furieuses avalanches de neige ne peuvent l'en expulser. Bien avant la fin de l'hiver, il nous réjouit déjà de ses sons flûtés. On rencontre souvent dans son chant naturel des passages fort agréables et d'un rhythme bien accentué.

Plus robuste que la plupart de nos autres oiseaux indigènes, le merle, bien avant la fin de l'hiver, commence à préparer les matériaux de son nid, qu'il installe d'ordinaire dans les buissons ou sur des branches de hauteur médiocre. La première ponte a lieu de si bonne heure, que l'éclosion manque assez fréquemment, par suite de la persistance du froid. Ce nid ressemble beaucoup, au premier coup d'œil, à celui de la grive, mais les connaisseurs les distinguent aisément. Celui du merle est plus grand, plus épais, l'intérieur n'est

Digitized by Google

pas lisse comme l'autre, mais matelassé avec des matériaux plus mous, des racines de bruyère par exemple. La couleur des œufs présente aussi d'assez notables différences ; le fond de ceux du merle est d'un vert grisâtre ; les taches sont plus serrées, d'une couleur moins foncée que ceux de la petite grive, et offrent plutôt l'apparence d'une sorte de marbrure.

Quelques naturalistes allemands ont cru pouvoir distinguer dans l'espèce commune un sous-genre auquel ils ont affecté le nom spécial de « merle de montagne. » Suivant eux, les individus de ce sous-genre chanteraient mieux que le merle ordinaire, et nicheraient de préférence sur des troncs d'arbres étêtés. Les habitants des contrées montagneuses de l'Allemagne rhénane repoussent cette distinction comme chimérique. Ce n'est pas qu'il soit rare de trouver dans ces parages des merles installés dans les creux ou sur les moignons de vieux arbres ébranchés, gîtes qui se rencontrent plus fréquemment qu'ailleurs sur les collines boisées; mais ces individus ne diffèrent aucunement du type commun. Ce qui est vrai seulement, c'est qu'en général les merles qu'on trouve dans la montagne ont la voix plus agréable et sont plus faciles à instruire que ceux des plaines. Ce fait semble dériver d'une loi commune, dont il faudrait peut-être chercher le principe, soit dans la pureté de l'air, soit dans de meilleures conditions de quiétude ou d'isolement. « Le talent, suivant l'expression de Gœthe, se forme surtout dans la solitude, » et l'aptitude musicale est supérieure, en moyenne, chez les chanteurs des montagnes. Cette loi paraît même s'étendre à l'espèce humaine. Beethoven et Mozart ne nous sont-ils pas venus, l'un des montagnes des bords du Rhin, l'autre de celles du Tyrol ?

Sans doute, la nature ne garde nulle part cette immobilité pédantesque dont s'arrangerait si bien l'amour-propre des classificateurs. Ce qu'a dit Leibnitz du règne végétal, qu'il n'existe pas deux feuilles absolument pareilles, est également applicable aux oiseaux. Mais les différences secondaires qu'elle se plaît à multiplier, souvent entre les individus d'une même famille, d'une même couvée, n'autorisent pas ces subdivisions indéfinies, qui n'ont d'autre résultat que de compliquer les séries de nomenclatures, et de rendre singulièrement aride l'étude d'une des sciences les plus aimables. Il n'est pas rare, par exemple, que les procédés de nidification offrent des variantes sensibles chez les mêmes individus et dans la même saison. Ainsi, l'on a vu des fauvettes dont les couvées avaient été plusieurs fois détruites par les chats, renoncer, par exception, à l'habitude générique de placer le nid très-bas, installer un nouveau domicile sur le sommet de jeunes arbres ou sur les branches

Digitized by Google

avancées d'arbres plus hauts encore. Nous avons vu même, en pareille circonstance, des fauvettes à tête noire s'établir dans une treille adossée à un mur. On remarque aussi en forêt que les rossignols et autres oiseaux abandonnent les parties de bois mises trop à découvert par l'exploitation. En général, dans une certaine circonférence de terrain, l'oiseau se règle, pour son séjour et sa nidification, d'après les circonstances locales ; et, en ceci, sa conduite dépasse bien évidemment la sphère de l'instinct machinal, pour entrer dans celle de l'action réfléchie.

Nous avons eu l'occasion d'observer une femelle de rouge-gorge qui, ayant été prise toute jeune et relâchée ensuite, se laissait approcher sans difficulté sous bois. Elle avait à la queue une plume blanche qui la faisait reconnaître facilement. Une première fois, elle s'établit dans la brèche d'une cabane de bûcherons, et y bâtit un nid ouvert par en haut; une autre fois, elle installa sa demeure dans le creux d'une racine avec une entrée latérale tout près du sol.

Le merle mâle adulte est, de la tête aux pieds, d'un noir de velours qui ne manque pas de distinction. Tout en lui est noir, sauf la coloration jaune du bec et du tour des yeux. Ces parties, d'abord noirâtres chez les jeunes, prennent insensiblement la teinte jaune, mais cette coloration n'est complète que l'année suivante. La femelle, au contraire, n'a point de noir franc dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris, qui lui donnent pendant toute sa vie l'apparence d'une religieuse pénitente revêtue d'un sac. La belle teinte jaune du bec et du tour des yeux est remplacée, chez ces ménagères si peu coquettes, par le brun noirâtre, symbole d'humilité. Les petits des premières couvées, qui souvent commencent à voleter avant la fin de l'hiver, n'ayant pas encore toutes leurs plumes, ressemblent alors beaucoup à la mère ; on les désigne en Allemagne sous le nom populaire de *Marzamsel* (merles de mars). Plus d'une fois, lors de la passée des bécasses, l'arrêt d'un chien nous a fait découvrir de ces premières nichées de merles installées presque à fleur de terre, sur de vieilles souches rabougries. L'ensemble du nid, bourré d'oisillons, présente au premier coup-d'œil l'aspect d'une éponge très-luisante; ces petits corps tassés disparaissent sous une mosaïque de becs jaunes tout grands ouverts, qu'on dirait soudés ensemble.

La couvée court de grands dangers quand le nid est placé aussi bas. Elle a pour ennemis, parmi les mammifères, tous les rongeurs et carnivores, surtout le renard et la petite belette ; puis la cohorte vorace des oiseaux de proie, notamment le corbeau, le hibou, la pie-grièche grise. Tous en veulent aux merles jeunes et vieux; sou-

Digitized by Google

vent, la femelle et sa couvée sont victimes de ces larrons quadrupèdes ou emplumés. Le mâle adulte, au contraire, échappe presque toujours aux embûches, grâce à son naturel circonspect et même farouche. Sa vigilance, incessamment en éveil, fait de lui, en quelque sorte, la sentinelle des autres oiseaux. Dès que son œil perçant distingue quelque objet suspect, il donne un premier avertissement par un *tac-tac* articulé *piano*. Puis, quand l'ennemi signalé se rapproche, il lui lance un cri perçant de colère ; vient ensuite la strophe d'alarme qui semble tourbillonner en un bruyant *crescendo*. Alors il prend d'habitude sa volée ; mais l'inquiétude, l'agitation, persistent encore dans son nouveau refuge. Pendant un temps assez long, il continue de manifester ses craintes par des *tac* et des *bic* articulés précipitamment, remue sa longue queue et bat des ailes.

Souvent, lors des belles soirées d'été, on entend, à une heure très-avancée, de ces alertes causées par le bruit des pas d'un promeneur attardé ou la sinistre apparition d'un oiseau de proie nocturne.

Dans les hivers rigoureux et neigeux, le merle déserte les forêts, et vient s'établir sur la lisière des bois, à l'intérieur des haies des champs et des jardins. Là, suivant sa constante habitude, il se tient soigneusement tapi, n'ignorant pas que l'immobilité dans ces cachettes est son meilleur moyen de salut. Il lui est bien difficile, effectivement, d'échapper en plein air à l'oiseau de proie. Ses ailes, étant proportionnellement trop courtes, il vole lourdement et ne peut ni s'élever au-delà d'une hauteur moyenne, ni fendre l'air autrement qu'en ligne droite et pendant quelques moments. Aussi n'est-ce qu'à la dernière extrémité qu'il prend le parti désespéré de fuir, et qu'on le voit, comme une ombre noire, passer rapidement d'un fourré à un autre. On dirait une religieuse ayant déserté à regret l'ombre du cloître, et n'aspirant qu'à s'y replonger. C'est seulement de grand matin, ou bien avant dans la soirée, que le merle craintif se hasarde dans les clairières et dans les champs situés sur la lisière des bois. Là, malgré toute sa prudence, il devient souvent la victime d'oiseaux de proie, dont quelques-uns sont même bien moins gros que lui ; de la pie-grièche, par exemple, qui s'acharne après lui, l'étourdit de coups de bec multipliés, et finit par le déchirer.

On sait avec quelle facilité le merle captif apprend à imiter le chant d'autres oiseaux, même celui du rossignol, le son de divers instruments et la voix humaine. Cette éducation est, dans bien des contrées de l'Allemagne, une des distractions favorites de la classe populaire. Nous ne savons ce qui a pu faire croire au naturaliste

Digitized by Google

Oken que la fameuse grive savante d'Agrippine était une *litorne* (*Turdus pilaris*, L.), sorte de grive assez grosse, moins pourtant que la draine, qui niche dans des pays plus septentrionaux que les nôtres, et n'est chez nous qu'un oiseau de passage. Ce n'est pas que cette variété ne soit susceptible de s'apprivoiser, car Linnée en cite une qu'il avait vue chez un marchand de vin et qui avait pris l'habitude de se griser en buvant ce qui restait dans les verres. Mais, ivre ou à jeun, la litorne n'a d'autre voix qu'un croassement assez désagréable, et n'a jamais manifesté d'aptitude musicale. L'oiseau d'Agrippine devait être un de nos merles ordinaires, si ce n'était toutefois un merle bleu ou un merle de roche (voyez ci-dessous), variétés essentiellement méridionales.

Le merle et la grive chanteuse sont des oiseaux philosophes, qui supportent gaiement l'esclavage, moins difficiles à nourrir que le rossignol, qui ne vit que de chair et d'insectes, tandis que les merles et les grives se régalent sans difficulté de miettes de pain, d'orge égrugée, etc. Notre impartialité d'historien nous oblige d'ajouter que le merle exhale une odeur *sui generis*, qui n'est pas précisément un parfum de petite maîtresse.

Le prétendu *merle de montagne* de Bechstein (voyez ci-dessus) était sans doute un individu appartenant à la variété méridionale du merle de roche (*Turdus saxatilis*, L.). Cet oiseau traverse quelquefois les Alpes et vient alors nicher dans les ramifications secondaires des montagnes qui se prolongent en Allemagne et en France. Cette variété, qu'il ne faut pas confondre avec le « Merle solitaire, » est sensiblement plus petite que notre merle indigène ; elle en diffère aussi beaucoup par le plumage, par le timbre de la voix, qu'elle a naturellement plus agréable, et surtout par les procédés de nidification. Ses habitudes rappellent celles des plus sombres époques du moyen âge. Au lieu d'installer sa famille près de terre, à la merci de tous les dangers, le merle de roche va s'établir dans des lieux inaccessibles. Souvent il fait son nid dans les fissures profondes des donjons ruinés du Rhin et du Tyrol, qui jadis abritaient des hôtes moins inoffensifs. Le merle de roche mâle a la tête et le cou d'un bleu d'ardoise, le dos brun, le croupion blanc ; le dos est d'un jaune rougeâtre, ainsi que la queue, qui se distingue par une extrême mobilité. Il a les ailes relativement plus longues, et, par conséquent, vole mieux que notre merle indigène. Son chant naturel offre quelque analogie avec celui des fauvettes. Il est à peu près impossible d'attraper de ces oiseaux adultes, et d'ailleurs on n'y gagnerait rien, car ils cessent d'être susceptibles d'éducation dès qu'ils ont pris leur volée. Il faut donc aller les saisir dans le nid, ce qui ne peut se faire que moyennant des ascensions souvent très-

Digitized by Google

périlleuses. Cette chasse offre d'autant plus de difficultés, que les merles de roche, moins timides que les autres, défendent leur couvée en se jetant aux yeux du ravisseur. Les petits merles ainsi conquis ne font encore que gazouiller, et c'est seulement quand ils ont été pris au premier âge qu'ils sont susceptibles d'éducation. On a remarqué que cet oiseau, dans l'état de captivité, restait de préférence accroupi sur le plancher de sa cage, immobile et comme rêvant à la liberté perdue. Cependant, il est assez facile à instruire, et répète volontiers sa leçon, surtout aux lumières.

Le merle solitaire (*Turdus solitarius*. L.) est d'un naturel plus farouche encore et plus mélancolique que le précédent. Son plumage est brun, moucheté de blanc : le mâle a de plus, sur certaines parties, des reflets bleus et pourpres.

Cet oiseau ermite, qui vit ordinairement seul dans les lieux les plus écartés, se rapproche des habitations humaines dans le temps des amours. En Bourgogne, où Buffon l'a souvent observé, il niche au chaut des cheminées ou sur la cime de grands arbres, presque toujours a peu de distance de quelque point culminant, où le mâle s'installe et reste à chanter pendant des journées entières. Les petits, pris sur le nid, sont aussi capables d'instruction que ceux des merles ordinaires. Le chant naturel des individus de cette variété est, dit-on, plus agréable que celui d'aucun autre merle.

Suivant une ancienne tradition, François Ier affectionnait singulièrement le chant du merle solitaire. C'était une de ses distractions favorites, et, à coup sûr, la plus innocente.

III

LE LORIOT

(*Oriolus galbula*, L.)

Buffon, qui pourtant était poëte à ses heures, apprécie d'une façon sévère et peu exacte le chant du loriot, qu'il appelle irrévérencieusement un cri. D'après lui, les loriots adultes « disent *yo*, *yo*, *yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement, comme celui du chat. Indépendamment de ce cri, *que chacun entend à sa manière*, ils ont encore une espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir, si toutefois ce sifflement est autre chose que

Digitized by Google

le miaulement dont je viens de parler. » Cette réserve semblerait prouver que le grand naturaliste français n'a prêté qu'une oreille distraite et prévenue à la voix du loriot. Il l'a écoutée à peu près comme les *dilettanti* rossiniens écoutent la musique de Wagner. Cette description sommaire suffit pour démontrer que Buffon a confondu les accents sonores, sympathiques, que fait entendre le loriot mâle sous la voûte des futaies, dans la saison des amours, avec les répliques disgracieuses de la femelle, dont « la voix criarde et enrouée, dit M. Hœfer, dans le *Monde des Bois*, ressemble à celle d'un chat qu'on étrangle. » Il est certain que la nature n'offre guère de contrastes plus frappants entre les timbres mâle et femelle d'une même espèce, que celui qui se révèle dans les conversations amoureuses du loriot. On dirait un brillant virtuose aux prises avec une ménagère acariâtre.

Si la souplesse du gosier et la variété du chant répondaient, chez le loriot mâle, à la puissance et à la beauté de l'organe, cet oiseau mériterait peut-être la première place parmi nos artistes emplumés.

Le son de sa voix rappelle celui de la flûte traversière, ou, mieux encore, celui des plus belles voix de *contralto*. On peut signaler trois phrases ou strophes distinctes, bien nettement caractérisées. La première commence dans le médium et descend, par trois tons successifs, en s'arrêtant davantage sur le premier et le troisième. L'effet de ce mouvement peut s'interpréter par les syllabes : *Hi-de-lu*, la première et la dernière longues, celle du milieu brève. L'oiseau fait entendre ensuite une note beaucoup plus basse, puis, tout à coup, par une rapide progression chromatique, il s'élève à une quinte au-dessus de la note de début ou tonique, et redescend de même. On croit pouvoir donner une idée assez exacte de cet ensemble par la série de syllabes suivantes : *Hi-de-lu-a-ï-a.*

La deuxième pièce de ce singulier répertoire se compose de quatre ou cinq intonations, qui montent et descendent brusquement par quintes et par tierces. Enfin, la troisième, qui n'est, à proprement parler, qu'un cri d'appel ou d'alarme, se compose de trois sons, dont le second donne la tierce au-dessus et le dernier la tierce au-dessous de la note de début. En y mettant quelque bonne volonté, on croit reconnaître dans la première phrase une certaine majesté; dans la seconde, une allure comique, tempérée par une sorte de familiarité gracieuse; la troisième, au contraire, aurait un accent marqué de raillerie. C'est celle que l'oiseau lance dans ses moments d'émotion, quand il vole précipitamment d'un endroit à l'autre, se dérobant avec une prestesse extrême aux regards indiscrets.

Outre ces trois séries de notes caractérisques, le loriot emploie

Digitized by Google

une sorte de gazouillement entremêlé d'un cri, tantôt bref, tantôt traînant : *krêh-krêêêh !* qui n'a absolument rien d'agréable. Les intonations particulières varient, dit-on, d'une contrée à l'autre, mais le principe fondamental subsiste toujours.

Le loriot, auquel l'époque de son apparition a fait donner, en Allemagne, le surnom populaire d'oiseau de Pentecôte (*Pfingstvogel*), est une des rarissimes espèces qui joignent à un chant assez remarqnable la beauté du plumage. Bien qu'il vienne souvent très-près des habitations humaines, il n'est pas d'oiseau plus farouche, plus difficile à approcher.

La série de trois appels qui accompagne d'habitude ses évolutions parmi les futaies de hêtres, son séjour favori, semble une provocation railleuse à la poursuite, qu'il élude toujours. Tandis que l'observateur novice s'avance avec précaution vers l'endroit d'où la voix est partie, soudain il l'entend retentir dans une direction tout opposée, quelquefois à la place que lui-même vient de quitter.

C'est grand hasard si l'on parvient à entrevoir, de temps à autre, la brillante silhouette du chanteur dans quelque percée, qu'il franchit avec la rapidité de l'éclair. Pour avoir quelque chance de le voir de près, d'étudier à l'aise ses mouvements, ses allures, il faut se cacher soigneusement derrière un gros arbre, et bien imiter le cri du loriot. Il y répond, se rapproche graduellement, et alors, si l'on est bien favorisé par la disposition des branches, on peut admirer en détail ce bel oiseau, dont le plumage brille comme de l'or aux rayons du soleil de mai.

Les observations que nous avons été en mesure de faire nous ont permis de constater que les plumes des jeunes loriots mâles, longtemps semblables à celles de la mère, ne passent du vert au jaune que dans le courant du troisième été de la vie de l'oiseau. Elles sont alors d'un jaune plutôt rougeâtre, et ce n'est que l'été suivant qu'elles prennent décidément cette belle teinte jaune d'or, qui devient ensuite, à ce qu'il paraît, plus vive encore d'année en année. Nous arrivons ici à la dernière limite de l'observation possible ; car il est infiniment rare que cet oiseau, amoureux et fier de sa liberté, supporte l'esclavage deux années de suite, sans compter que ce travail de coloration pourrait bien ne pas s'opérer dans la cage comme en plein air.

Le loriot mâle, pleinement adulte, est donc d'un beau jaune d'or sur tout le corps, le cou et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, sauf les extrémités de la plupart des grandes pennes et de quelques-unes des couvertures, lesquelles extrémités sont tachées de jaune et tendent, par leur réunion, à former sur chaque aile une seule

Digitized by Google

marque de cette couleur. Le bec, d'un rouge tirant sur le brun, s'ouvre très-grand pendant l'opération du chant, comme il arrive chez tous les oiseaux à voix puissante. La taille du loriot est svelte, son allure souple et légère; son regard, même dans les moments de plus grande tranquillité, conserve une expression farouche. Dans le travail qui prépare l'émission du son, le gosier se contracte avec un effort violent, visible même à une certaine distance.

Quand l'observateur, par une imitation habile, a fait venir et retient à sa portée un de ces oiseaux, souvent cet échange de voix attire un deuxième loriot véritable. Alors le premier prend sur sa branche une pose belliqueuse, redouble, mais plus *piano*, ses *krêh... krêêh!* soulève ses ailes, étale la queue en éventail, penche le cou en avant et entr'ouvre le bec. D'ordinaire, l'autre arrive en l'effleurant avec la rapidité d'une flèche, et s'en va tomber en regard sur une branche voisine, où il se met également en posture de combat. Tous deux ne tardent pas à reprendre leur vol, et, se heurtant, se poursuivant l'un l'autre, disparaissent dans les profondeurs du bois. L'engagement toutefois n'est pas long; peut-être même ne s'agissait-il que d'une *fantasia*, car, un moment après, on entend résonner de nouveau leur voix dans deux directions différentes (1).

L'examen de la construction du nid est une observation encore plus délicate, tant ces oiseaux sont d'un naturel vigilant et farouche. Embusqué dans les buissons, à une distance d'environ cinquante pas, M. Muller avait pu suivre les premiers détails d'installation d'un de ces nids à la bifurcation d'une branche de chêne. Dans le mâle, il avait reconnu l'oiseau jaune clair qui venait de mettre en fuite un jeune rival. Perché sur la branche fourchue, ce mâle faisait, au début, l'office de maître maçon. C'était la femelle, manœuvre docile, qui charriait les matériaux. Comme on n'en était encore qu'aux travaux de l'extérieur, ces matériaux étaient des fils de laine, des lanières d'aubier, des brins de paille et de chanvre. Les deux oiseaux travaillaient ensemble à enlacer, à fixer ces divers ligaments, enveloppe extérieure du nid, qui le relie solidement à la bifurcation d'une branche avancée, et l'y tient suspendu comme un berceau flottant. Mais leurs yeux perçants, toujours en éveil, ne tardèrent pas à découvrir l'indiscret observateur; ils s'interrompirent aussitôt pour venir tournoyer autour de lui avec des cris réitérés de colère

(1) C'est en guettant les ébats de deux loriots que nous avons constaté, sur l'un de ces individus, la teinte d'un jaune rougeâtre dont il a été question ci-dessus, teinte que nous attribuons à l'âge moins avancé de l'oiseau, au lieu de nous en autoriser pour former un sous-genre.

Digitized by Google

et d'effroi, si bien que M. Muller, ne voulant pas déranger cette nidification, prit le parti de s'éloigner. L'observation ne put être reprise qu'au bout de quelques jours. On en était alors aux installations d'intérieur, à la confection du matelas, tissu de brins d'herbes sur lequel reposent les œufs, et la seule femelle s'occupait de cette dernière et délicate portion du travail.

Cette femelle semble bien terne auprès de son époux. « Presque tout ce qui est d'un noir si franc dans celui-ci n'est que brun dans celle-là ; et presque tout ce qui est d'un si beau jaune chez le mâle est dans celle-ci olivâtre, ou jaune pâle, ou blanc sale ; il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue et sur ses couvertures inférieures. » La femelle rachète cette laideur et le désagrément de son organe par son industrie et son dévouement à ses petits. « Lorsqu'ils sont éclos, dit Buffon, non-seulement elle leur continue ses soins affectionnés pendant très-longtemps, mais elle les défend contre leurs ennemis et même contre l'homme... On a vu la mère prise sur le nid continuer de couver en cage, et mourir sur ses œufs ! »

Le mâle et la femelle se partagent, mais dans des proportions fort différentes, le travail de l'incubation. Les œufs, communément au nombre de trois à cinq, sont d'un blanc sale, avec des taches d'un brun presque noir. Les petits, très-avides de nourriture, sont fort sujets à quitter prématurément le nid, ce qui force les parents à venir leur donner la becquée par terre, dans l'herbe ou dans les feuilles sèches. Toutefois, le mâle, plus égoïste et plus farouche, ne se prête à cette tâche qu'avec beaucoup de circonspection.

Ces oiseaux commencent leur migration dès le mois d'août, et l'accomplissent sans se presser. Dans les derniers temps de leur séjour, ils se rapprochent beaucoup des habitations, et surtout beaucoup trop des cerisiers, où ils font, comme on sait, de terribles dégâts. Ils vont prendre leurs quartiers d'hiver assez avant en Afrique ; car on les voit, dans la vallée du Nil aussi bien qu'à Malte, passer dans le courant de septembre et remonter vers le nord, au printemps. Les couleurs brillantes de leur plumage indiquent assez que le travail de la mue s'accomplit pour eux dans les régions tropicales.

IV

L'ALOUETTE.

Le chant de l'alouette est un des grands charmes de nos campagnes ; les organisations les plus prosaïques en sont instinctive-

Digitized by Google

ment émues. Récréation permanente du laboureur, cette mélopée ne ravit pas moins l'habitant des villes qui s'échappe pour venir respirer un peu d'air pur. Ce chant n'est pas, comme celui du rossignol, consacré uniquement à l'amour; son inspiration lyrique embrasse et vivifie la nature entière. A toute heure du jour, dans les vallées comme sur les montagnes, on est délicieusement bercé de cette symphonie des alouettes, dont les accents croisés montent à la fois des sillons, descendent du haut des airs, et semblent les ondes sonores d'un orgue immense.

L'instinct lyrique, si fort chez ce faible oiseau, perce, pour ainsi dire, dans chacun de ses mouvements, s'harmonise avec toutes ses allures. Son chant, commencé tout contre terre en trilles *mezzo voce*, monte, éclate en tourbillons mélodieux, tandis qu'elle-même s'élève, tournoyant en spirales jusqu'à une grande hauteur, où elle déploie ses moyens dans toute leur magnificence. Puis, à mesure que l'oiseau redescend, les strophes se ralentissent, s'espacent, s'éteignent dans un *diminuendo* graduel, et se perdent en gazouillements quand l'alouette disparaît dans la mer ondoyante des blés.

Etudions-la au retour, blottie dans son sillon, l'infatigable et gracieuse cantatrice. Au premier aspect, tout paraît ordinaire, prosaïque même, chez ce petit oiseau, immobile sous sa modeste robe ponctuée de brun comme celle du moineau. Rien ne trahit en lui l'intrépide virtuose qui semblait, une minute avant, sonner l'escalade du ciel; rien, si ce n'est peut-être, en y regardant de plus près, cette petite aigrette de plumes qui parent sa tête, et qu'un souffle d'inspiration lyrique semble avoir relevées dans son récent passage. Mais soudain l'alouette se redresse, soulève sa poitrine, allonge son cou mince et svelte; la tête haute, elle court gracieusement dans le sillon : *Vera incessu patuit Dea.* Non, ce n'est pas là un être vulgaire. Considérez cette poitrine si largement développée, une locomotive aérienne en miniature; ce cou délicat et dégagé, cette tête mignonne et néanmoins relativement forte, marquée de brun foncé aux tempes; ces ailes dont le large développement permet un vol rapide. De tels organes ne trahissent-ils pas un instinct d'élite? La nature vive, passionnée de l'oiseau se trahit dans la mobilité de l'aigrette, dans le caprice de la démarche.

Malgré toute la vigueur, toute la flexibilité de son vol, ce n'est pas sans peine que l'alouette se dérobe à ses ennemis acharnés, l'épervier et le milan. Ce dernier surtout, au crépuscule, s'en vient raser la terre et relancer l'inoffensive chanteuse jusque dans les sillons et les broussailles. Dès qu'elle l'aperçoit, elle se blottit précipitamment contre une motte de terre, et de là se coule dans les blés. Quand c'est dans les airs qu'elle se voit menacée, elle tente de

Digitized by Google

s'échapper, et souvent y réussit, tantôt en pointant plus haut encore, tantôt en se précipitant à terre « comme une pierre qui tombe, » suivant la juste expression de Buffon. Mais il est rare qu'elle se dérobe à l'étreinte d'un autre ennemi, plus redoutable parce qu'il est le mieux doué de tous sous le rapport du vol, le faucon, qui souvent la saisit en pleine ascension, au moment où, confiante, elle lance ses trilles les plus brillants.

Quant à l'homme, elle ne paraît pas le redouter beaucoup, et s'en laisse approcher d'assez près avant de changer de place ou de s'envoler. On dirait qu'elle compte sur sa reconnaissance. Cette familiarité est surtout sensible à l'époque de l'accouplement, ou tandis qu'elle fait ses ablutions de sable quotidiennes au soleil. L'alouette est, comme la poule, un oiseau essentiellement *pulvérateur*.

Dans cette espèce, il est assez malaisé de distinguer à première vue le mâle de la femelle. Pourtant, en y regardant de près, on reconnaît celle-ci, d'abord à la plaque nue du bas-ventre, dite tache d'incubation ; à la taille un peu moindre, à la couleur un peu moins foncée du plumage, dans lequel, suivant Bechstein, il entre plus de jaune et de blanc.

Certains vieux chasseurs d'alouettes, par une sorte d'intuition, savent distinguer les mâles du premier coup-d'œil.

L'alouette adulte vit principalement de graines et d'herbes ; elle ne dédaigne pas non plus les insectes, dont elle nourrit ses petits. On a remarqué aussi qu'elle avalait des grains de sable pour activer la digestion. Elle niche dans les blés, les herbages, les trèfles ou autres plantations semblables. Ce nid, qu'elle prend plus de soin à cacher qu'à construire, consiste en une simple excavation recouverte de paille ou de racines. Elle y dépose ordinairement cinq œufs d'un blanc pâle, ponctués de brun. La femelle couve quinze jours, pendant lesquels le mâle pourvoit à sa nourriture avec une assiduité touchante. C'est de ce pauvre nid que sortent ces petits êtres si richement doués, à la voix sonore et consolatrice. Ainsi, dans l'humanité, c'est souvent parmi les individus de la classe la plus humble qu'il faut chercher les aptitudes les plus brillantes et les plus grandes vertus.

Nous commençons à les entendre dès le mois de février, et ce n'est que dans les premiers jours d'octobre qu'elles se résignent à nous quitter. Beaucoup succombent en route, victimes d'un fléau plus meurtrier que l'intempérie des saisons, la gourmandise humaine. Nous le constatons à regret, il se trouve peut-être, dans la blonde Allemagne, moins d'artistes pour savourer le charme musical de l'alouette que de gourmets pour savourer sa chair, malheureusement trop délicate à l'époque où les migrations commencent.

Digitized by Google

Il se fait, surtout au commencement d'octobre, de véritables hétacombes de ces oiseaux aux environs de Leipzig. Plût à Dieu que, dans ces plaines trop historiques qu'arrose l'Elster, il n'eût jamais péri que des alouettes !

L'Alouette des bois et des bruyères, vel. Alouette *lulu*, ou Cujelier. (*Alauda arbora vel nemorosa*. L., *Huidelerche*, *all.*, etc.) Le chant de cet oiseau, bien qu'inférieur sous plus d'un rapport à celui de l'alouette ordinaire, n'est nullement à dédaigner. Son caractère doux, mélancolique, s'harmonise avec les sites hantés de préférence par la chanteuse. Si l'autre, par son babil joyeux et brillant, égaye le cultivateur des grandes plaines, celle-ci remplit le même office consolateur auprès du montagnard voué à une tâche plus rude encore. Sa douce voix encourage ces enfants perdus de l'agriculture dans les landes arides dont ils disputent péniblement quelques parcelles à la stérilité, sur les coteaux pierreux qu'ils transforment en terrasses pour y récolter à grand'peine quelques maigres produits.

Dans ces postes avancés, la culture est une guerre ; il faut lutter sans relâche contre tous les retours offensifs de la montagne rebelle au joug, contre les avalanches torrentielles jaillissant des cimes abruptes, contre l'envahissement obstiné des romarins, des valérianes, des genêts, des baumes, des bruyères, des euphorbes, de toutes ces plantes sauvages filles de la solitude, impatientes de reconquérir leur ancien domaine.

Vaillant éclaireur du printemps, plus hâtif que la primevère, ce petit oiseau se fait déjà entendre en février, avant la fonte des dernières neiges, dans les bruyères qui couvrent les cimes du Hartz, du Taunus, les pentes inférieures de la Suisse et du Bugey. Dès cette époque, il chante non-seulement le jour, mais bien avant dans la nuit ; et c'est alors surtout que sa voix, assez semblable à celle du rossignol, produit l'impression la plus pénétrante, et semble arracher à la nature encore en deuil un premier sourire. Ce chant si calme et comme doucement résigné, entendu par une sombre matinée de fin d'hiver, fait penser à ces créatures heureusement douées auxquelles les cruels caprices de la fortune ne sauraient ravir la paix de l'âme.

Aux premières effluves d'une saison moins rigoureuse, l'alerte montagnarde s'empresse de construire son nid. Sur les pentes abritées du Bugey, « les petits sont quelquefois en état de voler dès le mois de mars. » (Buffon.) Mais sur les collines allemandes, où l'hiver ne cède pas si promptement la place, ce n'est guère qu'au mois d'avril que l'on rencontre dans les landes un petit nid, plus artistement construit que celui de l'alouette des plaines, mais également

Digitized by Google

dissimulé avec soin sous des touffes de gazon ou de bruyères. On y trouve d'ordinaire cinq œufs tachetés de brun grisâtre, dont l'éclosion a lieu au bout de quinze jours, ainsi que dans la variété précédente. Le plumage de ses petits est foncé et ponctué de rouille, avec de nombreuses plumes de duvet noir, que les jeunes alouettes nées au printemps conservent jusqu'à l'époque de la migration.

V

LE ROITELET TROGLODYTE.

Il s'agit ici du troglodyte, vulgairement et improprement nommé roitelet, et non du roitelet véritable, à la couronne aurore bordée de noir. Cet oiselet est plus joli et encore un peu plus petit que le troglodyte, car celui-ci, quand il rabat sa petite queue, atteint encore à la majestueuse longueur de deux centimètres et demi, tandis que son concurrent microscopique reste victorieusement en deçà de deux centimètres. Mais le vrai roitelet, n'ayant qu'un cri perçant et désagréable, analogue à celui de la sauterelle, presque aussi grosse que lui, n'a aucun droit à figurer dans une galerie d'oiseaux chanteurs, où le troglodyte tient honorablement sa toute petite place avec son gracieux *sidiriti* !

Bien que les deux mirmidons emplumés diffèrent essentiellement sous le rapport du chant, du costume et des habitudes, leur taille microscopique et leur vivacité établissent entre eux une certaine analogie qui explique la confusion faite entre eux par quelques anciens naturalistes.

Ainsi que le roitelet, le troglodyte est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires. Tous deux sont aussi difficiles à aborder que de vrais souverains, mais par un motif tout opposé : les autres sont trop grands, eux trop minimes. Quand on réussit à en saisir un aux gluaux ou avec le trébuchet des mésanges, on craint d'étouffer un oiseau si délicat par trop de pression; il en profite pour vous glisser dans les doigts, et il est déjà loin quand on croit le tenir encore. Si l'on a pu le retenir, il s'échappera bientôt de n'importe quelle cage. Quand on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparaît au bout d'un certain temps; une issue presque invisible lui a suffi.

La nature, par un de ces contrastes capricieux qu'on rencontre à tous les degrés de l'échelle des êtres, s'est plu à douer du tempé-

Digitized by Google

rament le plus robuste ces oiselets, qu'un enfant tuerait d'une chiquenaude. On voit jusqu'en Suède et en Laponie des roitelets et même des troglodytes. Bien que ceux-ci soient un peu plus délicats, ils supportent gaillardement nos hivers de France et d'Allemagne, dont les seules approches mettent en déroute rossignols et fauvettes. C'est justement dans les plus tristes jours que l'intrépide oisillon semble redoubler de gaieté, comme s'il était chargé d'apprendre aux gens maltraités par le sort comment on fait bonne mine à mauvais jeu. Surtout dans les soirées de grandes gelées, quand le froid doit redoubler dans la nuit, ou à la suite d'une neige abondante, on entend retentir, plus haut et plus clair que jamais, ce chant, qui semble une vive protestation contre l'engourdissement de la nature, *sidiriti*, *sidiriti* ! Il se compose de quatre notes brèves et rapides, exécutées *prestissimo*, et reprises après un intervalle de quelques secondes. Cette voix légère et gracieuse est la seule qui fasse alors diversion au croassement lugubre des corbeaux. C'est en aspirant à pleins poumons l'air glacé qui tue les lions transplantés dans nos climats, que ce robuste chanteur en miniature lance sa chanson, qui s'harmonise au mieux avec toutes ses allures, et semble narguer les frimas. Une telle puissance de moyens, relativement prodigieuse, une vitalité si puissante dans un corps de pygmée, ont frappé de tout temps l'imagination populaire. Elles ont valu au petit être si heureusement doué le sobriquet de *roi de froidure* dans quelques parties de la France, et en Allemagne celui de *roi des neiges* (Schneekœnig).

L'hiver, il se faufile dans les villages, dans les faubourgs des villes pour y quêter sa nourriture. La vélocité avec laquelle il se coule et court presque à fleur de terre, dans les haies les plus épaisses pour y récolter des chrysalides, l'a fait surnommer, dans l'Orléanais, *ratereau* ou *ratillon*. Il recherche par la même raison les amas de fagots et y circule avec la même prestesse. Le bûcheron, tout en tassant ses bourrées, entend déjà sortir de celle qu'il quitte à peine le joyeux *sidiriti* ! qui semble l'encourager au travail. Parfois le petit oiseau surgit vivement au bord du fagot. Il regarde l'homme bien en face une seconde, et se replonge soudain dans le labyrinthe où lui seul peut circuler. D'autres fois, il apparaît sur l'avance d'un toit, à la vitre d'une fenêtre où il lance un regard curieux ; mais ce n'est pas pour y demander le vivre et le couvert comme un mendiant frileux : chasseur infatigable, il ne compte que sur lui-même. On devine d'où lui vient son nom de troglodyte. Dans les chantiers, sous les toits, sous les gerçures des écorces, dans les parois des puits, il n'est pas de recoins, de fissure où l'oiselet ne se glisse pour récolter son petit gibier, larves, chrysalides, insectes

Digitized by Google

morts ou engourdis, notamment les vieilles araignées, qu'il relance sans merci au fin fond de leurs retraites. Il est ainsi le symbole du monarque vraiment populaire, qui veut tout voir, tout explorer par lui-même, bien différent de l'aigle, qui n'envisage les choses que de haut et de loin.

Ce petit roi, qui, à la différence de bien d'autres, ne pèse pas le quart d'une once, est zébré en dessus, depuis la tête jusqu'à la queue inclusivement, de petites bandes ondées de brun foncé et de noirâtre ; le dessous du corps est mi-partie blanchâtre et gris. Il vole par saccades en tournoyant, et bat des ailes sans relâche d'un mouvement si vif que leur vibration se dérobe à la vue.

Si le vrai roitelet a une couronne, le troglodyte, son concurrent, s'improvise un cimier avec sa petite queue incessamment relevée en forme de gouvernail. Cet appendice est chez lui d'une mobilité, d'une élasticité exceptionnelles. Il ne le rabat qu'en cas de nécessité absolue, en présence de fissures trop étroites pour pouvoir s'y introduire en grand appareil ; mais dès qu'il a le champ libre, il la relève comme par un ressort, et il n'est pas de tempête capable de lui faire baisser pavillon en plein air.

Dans la belle saison, le troglodyte habite ordinairement les bois ; cependant quelques-uns fréquentent encore le voisinage des habitations, les jardins, et y nichent même quelquefois. Ils obtiennent de grands succès, surtout auprès des dames. Il faudrait être bien cruel pour chercher à tuer ou à priver de leur liberté ces gentils petits chanteurs si inoffensifs, qui ne peuvent vivre et n'ont de charme que par la liberté. L'excessive souplesse de leurs mouvements leur permet d'ailleurs d'être curieux et familiers sans péril. Nous avons vu de ces oisillons venir faire impunément leur petit ramage de défi sous la moustache des chats.

Le troglodyte diffère encore essentiellement du roitelet au point de vue de la nidification. Tandis que ce dernier choisit les arbres élevés, l'autre s'établit près de terre ou même tout à fait par terre, sous de vieilles racines, au pied d'une roche, sous la berge de quelque ruisseau, ou même tout simplement dans l'herbe. Ce nid, très-gros relativement, bien garni de plumes au dedans, avec une entrée sur le côté, assortie à la taille de ses habitants, semble être composé exprès de manière à dépister les dénicheurs ; il a tout l'air d'un paquet de mousse informe. La femelle y pond une dizaine d'œufs pas beaucoup plus gros que des pois, ponctués au gros bout de brun foncé en forme de couronne. Hardi prolétaire, le troglodyte n'aspire qu'à mettre au monde le plus d'enfants possible, sans s'inquiéter si dans l'état critique de la société actuelle ils trouveront aisément de quo

Digitized by Google

vivre. La Providence est grande, les tyrans s'en vont, et les insectes ne sont pas près de finir !

Ce nid, si bien dissimulé qu'il soit, est parfois découvert et pris d'assaut, soit par des couleuvres, qui dévorent les œufs ou les petits, et la pauvre mère avec eux quand elle s'acharne trop à les défendre, soit par des mulots, qui s'installent sans façon dans ce domicile commode, après en avoir détruit ou expulsé les habitants. On dirait que les jeunes, à peine éclos, ont le pressentiment du danger qui les menace ; ils se hâtent de quitter le nid avant d'être en état de voler, et on les voit courir çà et là sous les buissons, comme des rats minuscules.

Dans la belle saison, le troglodyte pourchasse les insectes dont il recherche l'hiver les chrysalides : son instinct de fureteur infatigable dans tous les coins et recoins fait surtout de lui le Nemrod des araignées. L'instinct musical s'éveille de bonne heure chez les petits. Dès les premiers jours de l'automne, on voit le troglodyte de l'année, installé sur une branche, car il vole encore à peine, mais déjà battant des ailes et le soupçon de queue au vent, balbutier, d'une voix à peine formée, le chant paternel. Il ne tarde pas à se perfectionner, et comme nous l'avons déjà dit, il n'est ni froid ni tempête qui puissent imposer silence à ce chanteur intrépide. Ce n'est que bien rarement, par des temps de neige et de gelées tout à fait exceptionnelles, qu'on a vu des roitelets démoralisés, sautillant péniblement, le plumage tout hérissé et la queue basse, se mêler, dans quelque cour de ferme hospitalière, à la cohue mendiante des moineaux, des friquets, etc. L'extrême misère dégrade ainsi les plus nobles natures, et la fortune, parfois si impitoyable pour les rois, ne respecte pas toujours les roitelets.

Il faut bien, en finissant, constater les faiblesses de ce petit oiseau. Toutes ses passions sont vives ; il est surtout jaloux et amoureux à l'excès. Au printemps, la possession de chaque femelle donne lieu à de furieuses mêlées ; puis le mâle vainqueur s'élance après sa conquête, qui feint de se dérober à lui. Il relance cette Galatée à travers les haies et les buissons, décrit autour d'elle des cercles multipliés, la fascine par les courbettes les plus excentriques. Mais que d'hommes, et non pires, en revendraient aux roitelets en fait d'extravagances amoureuses !

AD. et CH. MULLER.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Quelques mots sur *Froufrou*. — VAUDEVILLE : *La Fièvre du jour*, comédie en 4 actes, par MM. E. Nus et Adolphe Belot. — PALAIS-ROYAL : *La Vie de Château*, scènes de *High-Life* en trois actes, par MM. Chivot et Duru. — PORTE-SAINT-MARTIN : Reprise du *Chevalier de Maison Rouge*. — ODÉON : *La Grève des Forgerons*, poëme, par M. F. Coppée.

Nous n'essayerons pas de raconter une pièce que tout Paris a vue ; il vaut mieux rechercher les causes du succès de *Froufrou*, le plus complet peut-être et le plus sincère de ces dernières années. Elles sont nombreuses : en première ligne, un esprit de subtile analyse, d'observation délicate, parfois un peu menue ; ensuite, l'interprétation très-remarquable du rôle principal ; puis (nous reviendrons sur ce point) le mélange traditionnel de la comédie et du drame ; enfin, l'opportunité. Qu'on permette à notre critique un peu posthume d'insister spécialement sur cette dernière cause. Le public n'est point si mauvais juge en matière de théâtre que le disent les auteurs malheureux ; la critique lui reproche trop volontiers des enthousiasmes irréfléchis ou d'injustes condamnations ; le public n'analyse pas, ne discute pas, ne raffine pas ; il se reconnaît ou ne se reconnaît point dans le tableau qu'on lui a mis sous les yeux. Offrez-lui une image fidèle de lui-même, de son monde, de son milieu ; il vous en saura gré, il vous applaudira, non qu'il veuille se corriger, — nous ne croyons guère au *Castigat ridendo mores*, — mais parce que vous lui aurez procuré le plaisir banal que chacun de nous éprouve à se regarder dans une glace. Eh bien ! le public s'est reconnu dans *Froufrou* ; la pièce de MM. Meilhac

Digitized by Google

et Halévy est venue à son heure, à sa minute; elle est tombée, comme chez elle, au beau milieu de notre frivolité. Froufrou, dit un des personnages de la comédie, c'est « une porte qui s'ouvre et, tout le long de l'escalier, un bruit de jupes qui glisse et descend comme un tourbillon..., Vous entrez, tournez, cherchez, furetez, rangez, dérangez, bavardez. boudez, riez, parlez, chantez, pianotez, sautez, dansez et vous vous en allez, Froufrou, toujours Froufrou, et je suis bien sûr que, pendant que vous dormez, l'ange qui vous garde agite doucement ses ailes, avec ce joli bruit : Froufrou ! » Et l'on pourrait ajouter, après cette poétique évocation de l'ange gardien : Froufrou, c'est notre vie au jour le jour, sans souci du lendemain, occupée et stérile, remuante et vide, vie du théâtre, des courses, de la Bourse, de tout enfin, excepté de la famille ; c'est l'étourdissement perpétuel, le besoin d'oublier et la crainte de prévoir, le raccourci du mot de Louis XV : Après moi la fin dn monde. Cette légèreté de nos mœurs, ce gaspillage de l'existence, ces futilités laborieuses, tout cela est bien rendu par MM. Meilhac et Halévy ; leur héroïne résume fidèlement cette dissipation effrénée qui est un des traits de notre société : elle épouse M. de Sartorys au pied levé, comme elle eût épousé M. de Valréas ; elle compromet l'avenir de son mari pour une fantaisie puérile ; elle quitte son enfant malade pour endosser un costume de débardeur et jouer *Indiana et Charlemagne*. « Comme je m'amuse, comme je suis heureuse ! » s'écrie-t-elle ; pour elle, tout est là : s'amuser, briller, être applaudie ; elle a beaucoup de ce qui fait la femme, rien de ce qui fait l'épouse et la mère. A-t-elle un cœur ? On le lui demande, et elle ne sait trop que répondre.

Le portrait est exact : Froufrou est la Parisienne d'aujourd'hui, un peu celle de demain. Très-exact aussi, ce Brigard, ce père *léger*, qui veut le bonheur de sa fille, pour être tranquille lui-même et remplir à l'aise ses missions chorégraphiques. « Sais-tu bien que si tu t'avisais d'être malheureuse, je serais, moi, un père abominable... Tu ne le voudras pas, tu m'aimes trop, tu seras heureuse... Si ce n'est pas pour toi, ce sera pour ton père. » Ce dernier trait est du meilleur comique et tout le rôle de Brigard est excellent ; il est interprété par M. Ravel avec du naturel, de la verve et quelque vulgarité. Les personnages de Sartorys et de Valréas sont suffisants, quoique un peu incolores. La sœur raisonnable, l'antithèse de Froufrou, Louise, est un de ces types de fille modèle, faite de sacrifice et de résignation, dont le théâtre contemporain abuse volontiers. En somme, malgré quelques critiques de détail, les trois premiers actes de *Froufrou* sont une vive esquisse des mœurs d'une portion de notre société et l'on y retrouve, en constatant un progrès sensible, l'auteur des *Petits-fils de Mascarille*, de *l'Autographe* et des *Curieuses*.

Aussi pouvons-nous, avec d'autant plus de raison, reprocher aux auteurs d'avoir déserté leur sujet à la fin du troisième acte et d'avoir brusquement substitué, à une comédie alerte et vivant, une ébauche de drame tout à fait inattendue. Peu nous importe si le quatrième acte rappelle *Diane de Lys*, et le cinquième la *Dame aux Camélias* ; le plus clair de la ressemblance, c'est qu'il y a, ici et là, un mari qui se venge et une

Digitized by Google

femme qui meurt. Nous ne chercherons pas pour si peu chicane à MM. Meilhac et Halévy. Mais le pire est, selon nous, qu'ils se donnent à eux-mêmes un démenti formel. Froufrou, héroïne de drame ! Quoi ! Gilberte qui n'a pas voulu suivre à Carlsrühe un mari qu'elle aime, suivra, Dieu sait où, un amant qu'elle n'aime pas ! Et cela pour un accès d'humeur, pour un mouvement de colère. Elle prendra le chemin de fer, soit ; mais elle descendra à la première station, pour regagner son cher Paris, ses comédies de salon et tout ce qui fait sa vie. On ne conçoit pas Froufrou sans Paris. Certes, si l'on pressait un peu fort MM. Meilhac et Halévy, ils ne feraient pas difficulté de reconnaître qu'ils n'avaient point, en commençant leur pièce, projeté un pareil dénouement. Ils diraient, pour leur défense, qu'ils ont fait une concession au goût du jour, que le public veut pleurer après avoir ri et qu'ils ont voulu plaire à ce maître tout-puissant. Et c'est précisément cette condescendance qui nous irrite. Ne sommes-nous donc pas de force à supporter cinq actes de bonne comédie ? Faut-il qu'on nous attendrisse, qu'on nous efféminе ainsi ? Nous savons bien que le premier coupable n'est pas M. Meilhac et que le *crime* remonte jusqu'à La Chaussée, jusqu'à Sedaine et Diderot, ces pères trop sensibles de la comédie larmoyante. Nous savons aussi que M. Sardou a repris leur fonds de sanglots et de larmes, et l'a très-utilement exploité. C'est lui qui de nos jours a le plus mis à la mode ce compromis entre le drame et la comédie et qui, comme on eût dit au siècle dernier, a collé avec des pleurs le masque comique au visage de Thalie ; il a appliqué ce procédé hybride dans les *Ganaches*, dans les *Vieux garçons*, et dans *Nos bons Villageois*, en un mot, presque partout, et l'engouement public lui a donné raison. Mais nous n'en attendons pas moins avec impatience une œuvre un peu virile, qui proteste contre ces tendances à l'énervement, à la sensiblerie, et qui rejette franchement ce mélange d'éclats de rire et de mouchoirs trempés. Les auteurs de *Froufrou* n'ont point eu ce courage, et nous le regrettons ; ils n'y auraient rien perdu, tout au contraire; ils ont plus de verve comique que de puissance dramatique ; leur Gilberte pouvait glisser sur la pente de l'adultère, mais par désœuvrement, par une conséquence naturelle de sa vie évaporée, pour tuer le temps; « Cela fait passer une heure ou deux ; » la transformer en une amante passionnée, presque tragique, une sorte de Clytemnestre ou de Phèdre bourgeoise, cela est faux, ne craignons pas de le répéter ; la Froufrou des trois premiers actes et celle des deux derniers hurlent de se voir accouplées. Voilà où mène ce parti pris de complaire à l'esthétique maladive de notre temps ; les auteurs eux-mêmes ne savent plus quel titre donner à leur œuvre ; ils n'osent l'appeler comédie — on pleure trop — ni drame — on ne rit pas moins ; ils se tirent d'affaire en mettant sur l'affiche : *pièce* en cinq actes. Pièce, c'est le mot juste, et souvent même, il y en a plusieurs, bien ou mal fondues.

La Fièvre du jour, joli titre et plein de promesses ! Nous sommes en effet dans un temps de fièvre, fièvre d'argent, fièvre de pouvoir, fièvre électorale et autres ; il semble que la vieille Europe ait pris la devise de la jeune Amérique : *Away*, en avant ; arriver qnand même, arriver vite,

Digitized by Google

à grand renfort d'express, dût la machine éclater. Sur la foi du titre, nous croyions voir réunis dans la comédie de MM. Nus et Belot tous ces types de *fiévreux* que nous coudoyons tous les jours : ici, le spéculateur ardent, le Mercadet contemporain, jonglant avec les millions, s'avançant à propos, se retirant à temps, connaissant tous les détours de la Bourse et maniant l'actionnaire avec autorité; là, l'ambitieux, l'affamé d'honneurs, expert en l'art de parvenir et marchant droit à son but; un peu de chasse au portefeuille, si la censure l'eût permis, ne nous aurait point déplu ; c'est encore un des signes du temps. Au lieu de cette lutte acharnée des ambitions rivales, que nous montrent les auteurs de *la Fièvre du jour*? Un caissier qui vole piteusement deux cent mille francs à son patron. Encore n'a-t-il aucune excuse; il vole froidement, sans passion, par calcul; rien ne l'y pousse, ni la misère, ni l'excitation des mauvais conseils; aimé de sa femme, aimé de ses enfants, presque riche, que peut-il souhaiter de mieux? Il y a des fautes, des crimes même qui n'excluent point une sorte d'intérêt; mais M. André n'est point du nombre des criminels sympathiques; le théâtre veut d'autres héros; la place de ce caissier infidèle est à la Cour d'assises. Aussi les auteurs l'ont-ils impitoyablement sacrifié; il ne s'agit plus que de sauver le malheureux; Clémence, sa femme, une Césarine Birotteau, lui arrache l'aveu de son crime; il a voulu se tuer, elle a détourné l'arme, elle essayera de cacher la honte commune. Il faut gagner du temps; il faut tromper M. Mercier, un agent de change crédule qui accepte toutes les explications; il faut obtenir de M. Savard un délai pour le remboursement d'un dépôt de deux cent mille francs. Savard est un fanfaron de vice, un don Juan bourgeois, qui sait la cote de toutes les vertus, même des plus rebelles; fort impertinent avec toutes les femmes, même avec sa sœur, Mme Mercier, qu'il soupçonnerait volontiers de quelque peccadille. Mais toute sa stratégie amoureuse a échoué devant la calme vertu de Mme André; il va partir, Clémence le retient; entre l'honneur de la femme et celui du mari, son choix est fait; elle sauvera André, comme Marion de Lorme sauve Didier, à cette différence près que Marion sait comment on se vend et que Clémence l'ignore. Savard, le machiavélique Savard, tout étonné de son triomphe, ménage toutes les délicatesses de sa victime :

Qui sait sous quel fardeau sa pauvre âme succombe!

Elle viendra au rendez-vous de l'avenue Gabriel, mais elle y sera reçue comme une sœur par un frère. Nous arrivons enfin à la grande scène prévue et attendue depuis la fin du premier acte; Clémence paraît dans le boudoir de Savard (oh! quel boudoir et quels rideaux rouges!). Elle ne sait comment fixer le prix de son sacrifice; il lui faut deux cent mille francs, on les lui donne sans marchander; alors — et ici la scène est vraiment dramatique et fort bien jouée par Mlle Fargueil — elle veut balbutier un remerciement, un « je vous aime »; elle ne peut, elle ne sait et tombe à demi morte. Savard, en galant homme, a tout deviné; il épousera Berthe, la sœur de Clémence; André gagnera l'Amérique, cette terre pro-

Digitized by Google

mise des caissiers peu délicats; M. Mercier continuera à n'y voir goutte et *All is well that ends well.* Nous n'avons point parlé d'un bonhomme de beau-père qui est allé, avec cinq mille francs, tenter la fortune à Spa; il y est resté, la roulette lui a été inclémente, et tout le monde, même ses deux filles, l'oublie avec un sans-façon qui nous a contristé.

On devine les deux défauts capitaux de la nouvelle pièce de MM. Nus et Belot; André est repoussant et le dénouement est trop prévu, trop inévitable et surtout trop longtemps différé. Il ne suffit point de l'infidélité d'un caissier pour remplir quatre actes, ou tout au moins fallait-il l'expliquer, décrire ces longues luttes entre le devoir et la soif d'argent, les hésitations, les retours au bien, enfin la chute irréparable. Il y avait là peut-être, malgré la vulgarité du crime, une donnée dramatique; mais André coupable, flétri, perdu dès la fin du premier acte est le plus antipathique des personnages, et sa plate infamie rejaillit sur toute la pièce. Il n'en reste que deux scènes très-habilement conduites, entre Clémence et Savard; dans l'une et l'autre, la situation est des plus délicates et MM. Nus et Belot y ont déployé une dextérité à laquelle rendrait justice M. Sardou lui-même, le maître en ces choses scabreuses.

Il en est de la bouffonnerie comme de la langue, ce mets favori d'Esope le Phrygien: rien ne vaut une bonne bouffonnerie, rien n'est pire qu'une mauvaise. Ce n'est point chose si facile, Molière l'a dit. que de faire rire les honnêtes gens.... et même les autres; il y faut plus d'art qu'on ne le croit; ce n'est pas assez de quelques scènes décousues, de quelques charges grotesques pour dérider le public le plus bienveillant. MM. Chivot et Duru viennent d'en faire l'expérience: ni les inflexions vocales de M. Gil-Perez, ni les « avantages » physiques de M. Hyacinthe, ni le talent négligé de Mlle Blanche d'Antigny ne feront à la *Vie de Château* un succès de quelque durée, il y manque l'important, une idée comique. Qu'on ne s'y trompe pas: même dans la charge, même dans la grosse gaieté, il faut quelque unité. Etudiez plutôt M. Labiche, l'auteur qui a le plus de cette *vis comica* que César regrettait de ne point trouver dans Térence. Croyez-vous qu'il s'avance au hasard, sans plan déterminé, sans but fixe? Il a sa poétique tout comme un autre; le *Chapeau de paille d'Italie* et la *Cagnotte*, ces deux éclats de rire en cinq actes, ces deux modèles de genre, reposent sur une idée essentiellement comique. A notre avis, la cause principale du rire n'est point dans le développement scénique, elle est dans la donnée première; rien de plus désopilant que ce nouveau marié poursuivi par « toute la noce », que cette émigration à Paris des habitants de la Ferté-sous-Jouarre.

La direction de la Porte-Saint-Martin n'a point été heureusement inspirée en reprenant le *Chevalier de Maison-Rouge*. Le citoyen Maurice Lindey, le citoyen et la citoyenne Dixmer, le citoyen Rocher (le type le plus vrai, peut-être, de toute la pièce) pouvaient avoir quelque originalité en 1847. Aujourd'hui, nous sommes revenus de toutes ces saturnales et, si quelque chose nous étonne, c'est que la police ait pu craindre une manifestation à propos de ce drame vieilli; il n'en est résulté qu'une ovation à M. Capoul et un succès de tragédienne pour Mme Cornélie. Qu'on exhume

Digitized by Google

encore un ou deux drames, s'il y en a, de la même époque, et il n'en faudra pas plus pour nous dégoûter pendant longtemps de la friperie républicaine.

L'Odéon vient de nous donner une petite fête, un poëme de M. Coppée. Voici l'histoire : les forgerons se sont mis en grève ; leur doyen, le père Jean, aimerait mieux continuer son travail, mais il faut faire comme les camarades ; la misère vient :

Au bout de quinze jours, nous étions sans un sou.
J'avais passé ce temps à marcher comme un fou,
Seul, allant devant moi, tout droit, parmi la foule,
Car le bruit des cités vous endort et vous soûle,
Et mieux que l'alcool fait oublier la faim.
Mais comme je rentrais une fois, vers la fin
D'une après-midi grise et froide de novembre,
Je vis ma femme assise en un coin de la chambre,
Avec les deux petits serrés contre son sein.
Et je pensai : c'est moi qui suis leur assassin,

Alors, il n'y tient plus, il va voir les *grévistes* (il a fallu inventer un mot pour la chose); il leur conte sa misère :

Je vous prie à deux mains. Ce n'est pas trop injuste
Que ce soit le plus vieux qui cède le premier.
Laissez-moi retourner tout seul à l'atelier.
Voilà tout. Maintenant dites-moi si ça vous fâche.
Un d'entre eux vers moi fit trois pas et me dit : Lâche

Le vieux forgeron a saisi un marteau et tué le misérable ; maintenant, le voilà devant ses juges. Que lui importe ? Sa femme est morte de faim et de douleur, ses petits-enfants sont à l'hôpital.

Donc que pour moi ce soit la prison ou le bagne,
Ou même le pardon, je n'en ai plus souci ;
Et si vous m'envoyez à l'échafaud, merci.

C'est tout, et c'est navrant. Ce petit poëme a eu un succès très-vif et très-mérité ; c'est une protestation fort opportune contre la tyrannie des coalitions. Félicitons M. Coppée d'avoir pris son sujet dans la vie de travail ; l'atelier, la ferme sont les meilleures sources d'inspiration. Tennyson, le *poët-laureate*, excelle dans ces tableaux de genre ; M. Coppée nous a un peu rappelé sa manière, quoiqu'il ait le vers plus rude, moins de naturel et une sensibilité plus travaillée.

E. Delaplace.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

***Fidelio*, de Beethoven. — Mlle Krauss; — le ténor Wachtel; — l'*Eclair*; Les grands concerts.**

L'opéra de *Fidelio* aurait-il acquis enfin droit de cité dans notre capitale? Notre génération frivole serait-elle destinée à venger cette œuvre fameuse des dédains de la génération plus grave qui l'a précédée? La dernière fois qu'on nous joua *Fidelio* au Théâtre-Italien, c'était du temps de la Cruvelli. La célèbre cantatrice, en sa qualité d'Allemande, crut pouvoir aborder ce rôle où Mme Schrœder Devrient était, dit-on, incomparable. Elle y échoua complétement, et la partition de Beethoven, plus que froidement accueillie, ne put être donnée que deux ou trois fois, malgré les beautés grandes qu'elle renferme. Ces beautés sont de tel ordre qu'il y faut une exécution non pas seulement irréprochable, mais supérieure. Le passable n'y est point permis, l'à peu près y conduit tout de suite à l'insupportable, et pour peu qu'on ne s'y intéresse pas très-vivement, on y meurt d'ennui. C'est l'inconvénient du genre. Un opéra italien, si mal chanté qu'il soit, se tire encore du bourbier par sa légèreté, l'opéra allemand, l'opéra de *Fidelio* particulièrement, s'il n'est pas enlevé par des épaules robustes, s'affaisse et vous écrase; s'il n'est pas œuvre céleste, il est masse de plomb. La difficulté de l'exécution ne contribue pas à diminuer les chances de danger. Rien n'est difficile à chanter comme cette musique instrumentale, rien n'est plus propre à déconcerter les virtuoses qui s'y hasardent : rien ne s'éloigne autant du chant naturel et des traditions de l'art de chanter, qui en sont les lois codifiées, que certains passages de cette musique forte, puissante, tendre à ses heures, enchevêtrée toujours et faisant jaillir ses éclairs dans la tourmente et la convulsion. Je défie aucune cantatrice de dire correctement la strette de l'air du premier acte. Je la défie de chanter sans faute son duo du second acte avec le ténor, et en réalité cela ne s'est jamais vu ni entendu. La plus grande cantatrice et la voix la plus sûre n'y sauraient parvenir. L'attention de l'artiste, tout entière à la difficulté, se lasse et s'épuise; la partie mécanique du chant absorbe ses facultés, détruit l'expression ou l'exagère. Il faut, pour vaincre dans ce combat, une assimilation

Digitized by Google

complète de la note, une étude approfondie de la pensée qu'elle représente, une absolue domination de l'instrument, ce qui suppose avant tout l'existence de cet instrument, il faut enfin des dons naturels, un grand savoir et une âme d'artiste. Qu'on s'étonne dès lors qu'il se rencontre si peu de cantatrices capables de chanter le rôle de Léonore! On n'en trouve pas en France, on n'en trouve pas en Italie. Il s'en trouve, assure-t-on, en Allemagne. Je le veux bien croire, puisque Mlle Krauss, qui nous a rendu ce rôle, vient d'Allemagne. Mais il nous étonnerait qu'il y en eût beaucoup qui pussent rivaliser avec elle. S'il en est, nous leur conseillons de venir à Paris; elles y trouveront bon accueil.

Ce n'est pas seulement un bon accueil qu'a reçu Mlle Krauss, ç'a été de l'enthousiasme qui l'a saluée diva. Depuis longtemps on n'avait vu le public un peu froid du Théâtre-Italien s'émanciper de la sorte et s'épancher ainsi en bravos et en applaudissements devant une œuvre sévère. Il a bien quelquefois de ces échappées quand il s'agit des surprises charmantes du chant italien, des vives et brillantes saillies d'une voix fraîche et caressante; quand l'oiseau chante, il trépigne souvent; mais quand il se trouve devant un art sérieux, devant une musique austère, en face d'une âme humaine qui vibre et s'abandonne, il est d'ordinaire plus réservé et semble toujours craindre d'être la dupe de ses émotions. Il faut que Mlle Krauss ait montré un bien grand talent pour que ce public ombrageux ait mis de côté sa vergogne et fait scandale jusqu'à la rappeler quatre fois, jusqu'à lui jeter toutes ses fleurs, jusqu'à frapper du pied le plancher, au risque de soulever, sur des toilettes immaculées, des torrents de poussière.

L'artiste mérite que le Théâtre-Italien sorte pour elle de ses habitudes; à elle seule elle est la pensée du maître et l'âme de toute cette partition. Le reste ne compte pas; même M. Fraschini, ce grand, ce parfait chanteur, disparaît pour ne plus laisser voir et entendre que Léonora. Mlle Krauss a chanté le bel air du premier acte comme Paris ne l'avait jamais entendu chanter, avec une maëstria qui n'est plus d'usage chez nos chanteurs modernes. Je ne sais s'il est vrai qu'elle se soit ménagée dans les morceaux d'ensemble et qu'elle n'y ait pas suffisamment mis sa personne en relief; mais je sais que c'est un défaut trop commnn chez les artistes de vouloir dominer ce qui les environne et par cela même de rompre l'harmonie d'une œuvre musicale. Avec la puissance de sa voix, il serait aisé à Mlle Krauss, pour peu qu'elle voulût se laisser aller, d'attirer à elle toute l'attention, mais ce serait aux dépens d'un ensemble qu'elle a sans doute à cœur de rendre le plus parfait possible. On peut bien voir dans le duo du troisième acte qu'elle ne songe pas à ménager sa voix quand il convient de lui lâcher les rênes. Elle lui laisse prendre tout son développement et en tire des effets d'une puissance qu'on ne lui soupçonnait pas, en faisant succéder aux mouvements de force des accents d'une tendresse infinie. Chez elle, les cordes hautes, un peu voilées, ressemblent à ces chaudes vapeurs d'été qui tempèrent l'éclat du soleil et adoucissent la crudité du paysage.

Depuis longtemps les dilettantes sérieux et les artistes dignes de ce nom avaient reconnu dans Mlle Krauss une cantatrice de haute lignée, un

Digitized by Google

talent de cantatrice dramatique du premier ordre, mais le gros du public, ébloui par les trilles de Mlle Patti, demeurait un peu trop rebelle à cette opinion, du moins ne se montrait-il pas empressé de s'y associer. Aujourd'hui l'y voilà venu. *Fidelio*, l'opéra le plus austère du répertoire, lui a doublement ouvert les oreilles et dessillé les yeux : l'œuvre a fait comprendre l'artiste et l'artiste a fait comprendre l'œuvre. Placée maintenant dans l'estime publique au premier rang des grandes cantatrices, il faudrait qu'on aidât Mlle Krauss à sortir du répertoire purement Italien, où ses grandes allures sont trop à l'étroit. On vient de voir jusqu'où elle peut s'élever dans la musique si ample, mais si difficile de Beethoven; on devrait maintenant la pousser dans le répertoire de haut style dramatique et lui demander de nous rendre les grandes partitions de Gluck, dont la génération actuelle est sevrée. *Alceste*, *Orphée*, *Iphigénie en Tauride*, ne sont pas encore sortis de nos souvenirs, bien qu'ils n'aient pas toujours rencontré des interprètes dignes d'un art aussi grandiose; mais *Armide*, *Armide*, le chef-d'œuvre que nul d'entre nous n'a jamais vu à la scène, pourquoi ne pas profiter de la présence d'une artiste si capable de donner à ce rôle toute sa puissance? On avait parlé d'une reprise de cet ouvrage à l'Opéra; que l'Opéra se hâte, si vraiment il est jaloux de montrer qu'en notre temps aussi et sous ce règne, on goûte encore le grand art et les nobles délassements de l'esprit.

A côté de Mlle Krauss, le Théâtre-Italien a donné, dans le *Trovatore*, ce que nos voisins d'outre-Manche appelleraient une « exhibition » d'un célèbre ténor allemand, M. Wachtel. Nous ne connaissons pas assez les richesses de nos voisins, et nous sommes en général trop enclins à penser que tout ce qu'il y a de beau au monde est à Paris ou doit s'y montrer. Il y a au fond de cette prétention une chose vraie, c'est que tous ou presque tous les artistes fameux finissent par venir à Paris; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'ils y viennent la plupart du temps usés, quand ils n'ont plus de voix ou qu'ils sont à leur déclin. Nous n'avons entendu ni Moriani, ni Mme Hezzolini, ni même M. Fraschini dans leurs meilleurs jours; il est vrai qu'à l'époque de leur plus vif éclat, ces artistes avaient ici mieux que leurs émules en Rubini, Mario, Mlle Grisi; il n'était pas nécessaire d'emprunter au loin ce que nous possédions chez nous. L'Italie d'ailleurs n'a jamais cessé d'enrichir nos grands théâtres lyriques. L'Allemagne elle-même, malgré les difficultés de la langue, nous a plus d'une fois envoyé ses meilleurs artistes, témoin, en ce moment, Mlle Krauss, et, dans un jour néfaste, M. Niemann. Cependant, elle avait jusqu'à présent gardé exclusivement pour elle son plus précieux ténor, et je ne sais à quelle occasion, M. Wachtel s'est enfin résolu, au retour de sa carrière, d'inspirer aux Parisiens le regret de ne l'avoir pas connu plus tôt. M. Wachtel a en Allemagne une réputation immensé. On sait son histoire; c'est celle de Chapelou, le postillon de Longjumeau. Il est né postillon, et, par une heureuse aventure, il est devenu chanteur. Sa voix plut à de nobles voyageurs qui le firent instruire dans l'art de Rubini, et il marqua son chemin d'une manière non moins bruyante que s'il avait continué de fouetter les chevaux de son père. Il a même trouvé le moyen d'unir son

Digitized by Google

ancienne profession à la nouvelle en jouant souvent et avec un très-grand succès ce rôle de postillon dans l'opéra d'Adolphe Adam, où nous avions cru Chollet inimitable. Nos voisins d'outre-Rhin ont pardonné à la légéreté de la musique en faveur de leur ténor de prédilection. M. Wachtel a inventé pour cet opéra un certain coup de fouet qui produit le plus grand effet sur les mélomanes rétifs. Combien il est regrettable que Paris n'ait pas entendu ce fameux coup de fouet ! M. Wachtel a voulu nous traiter en gens sérieux : il a choisi, pour se révéler à la capitale éblouie, l'opéra le plus sombre de tous les répertoires et la moins allemande de toutes les musiques, C'est sous les traits sanglants du Trovatore que l'aimable postillon a daigné apparaître aux Parisiens.

La voix de M. Wachtel n'est plus jeune et, comme presque toutes les voix des chanteurs allemands, elle est plate, mais elle a de la force, une rare étendue, une fermeté remarquable. Elle lance, sinon sans effort, du moins avec une solidité dont nos fragiles ténors ne peuvent donner une idée, l'*ut* aigu, le fameux *ut* de poitrine que Duprez rendit célèbre et que Tamberlick contribua puissamment à faire passer de mode. M. Wachtel a cru certainement faire grand plaisir aux Parisiens en leur jetant deux fois de suite à la volée cet *ut* traditionnel, et il faut croire qu'il y a réussi, puisqu'on le lui a fait répéter. M. Wachtel a su remettre en honneur ce tour de force et il l'a fait avec une telle bravoure que nous n'avons pas le courage de lui en savoir mauvais gré. Ce que nous lui pardonnons moins aisément, c'est d'altérer trop souvent le texte pour y substituer des compositions de sa façon, mal d'accord avec le style de l'opéra et avec la situation. Quelque réserve que l'on puisse faire sur la valeur musicale de l'œuvre de M. Verdi, il faut admettre pourtant qu'elle a un sens bien marqué une expression fortement caractérisée ; c'est lui enlever ce mérite que d'y introduire des ornements, si beaux qu'on les suppose : or, l'ornement que M. Wachtel ajoute au chant très-simple de la sérénade du 1er acte, n'est point beau et il vient fort mal à propos. M. Wachtel est à coup sûr un chanteur excellent, mais combien il serait supérieur à lui-même s'il visait moins à l'effet et s'il martelait moins la note ! Il met dans son chant une raideur singulière et il semble qu'il se soit étudié à y conformer son geste, qui manque également de sobriété et de souplesse. Ses bras se èvent et retombent en cadence, sa démarchs est rhythmée, saccadée. S'il martèle la note, il martèle aussi le plancher. Au demeurant, bon chanteur, physionomie heureuse, solidité à toute épreuve. Il nous faudrait son pareil au Grand-Opéra, plus jeune d'une quinzaine d'années. Ce qu'il faudrait encore à l'Opéra, c'est un bon contralto, qui lui manque. Nous ne lui conseillons pas de prendre, pour remplir le vide, le contralto du Théâtre-Italien, Mlle Morenzi. Il est difficile de chanter plus faux que cette dame. Combien n'est-il pas regrettable qu'une bonne éducation musicale n'ait pas mieux façonné le bel instrument que la nature a mis à sa disposition !

Une des plus charmantes œuvres de la musique française, *l'Eclair*, a été remise à la scène avec quelque honneur par le théâtre de l'Opéra-Comique. *L'Eclair* date de 1835 et passe auprès des connaisseurs pour l'ou-

Digitized by Google

vrage le plus parfait d'Halévy, celui où son talent s'est le mieux caractérisé. Nous aurions, pour notre part, quelque scrupule à nous associer sans réserve à ce jugement et nous voudrions tout au moins qu'on mît *la Juive* sur la même ligne. Si l'on nous fait cette concession, nous n'hésitons plus à reconnaître que l'âme tout entière d'Halévy a passé dans *l'Eclair*, que la forme mélancolique de son talent s'y est profondément empreinte et que cette partition marque un point particulier et fort original dans l'histoire de la musique française. La pièce, comme on sait, n'a que quatre personnages, à peu près d'égale importance, point de chœurs, et la donnée, bien que pathétique, est dénuée de toute intrigue. L'intérêt réside uniquement dans ces trois situations qui constituent les trois actes de l'ouvrage : un homme est frappé de cécité par un éclair ; il aime une jeune fille qui lui a sauvé la vie et qu'il n'a jamais vue; il revoit la lumière et, par une fatale erreur, il tombe aux pieds de la sœur de celle qu'il aime ; une ruse rappelle la femme aimée, l'erreur se dissipe et les amants s'épousent. Est-ce une donnée d'Opéra ? C'est à peine un prétexte, et pourtant la simplicité même de l'action a quelque chose de touchant qui attache. Enfin, la pièce est traversée par deux personnages qui répandent une douce gaieté sur le fonds sentimental : une jeune veuve, un peu folâtre, un jeune homme frais émoulu de l'Université d'Oxford. L'histoire est fort bien menée, adroitement soutenue ; les morceaux d'ensemble alternent fort heureusement avec les solos, les duos avec les trios et les quatuors ; en un mot, c'est un des opéras-comiques les mieux découpés que nous connaissions, et l'on peut dire qu'il est peu de partitions mieux appropriées au sujet. Elle a des chants d'une tendresse infinie et d'une grâce charmante, et quelques-uns s'élèvent, sans éclats, à une grande hauteur d'expression. M. Léon Achard, à qui est échu le rôle de Lionel, y apporte une certaine sensibilité ; Mlle Daniéle, la nouvelle cantatrice, déploie dans celui de miss Henriette un talent incontestable et une voix qui, pour manquer de légèreté, n'en montre pas moins d'assez brillantes qualités. Sa sœur coquette est bien sous les traits de Mlle Bélia ; mais le principal mérite, dans cette reprise, revient à un jeune artiste, M. Leroy, qui montre dans le rôle fort difficile de Georges un digne élève de M. Couder, comme comédien, et un chanteur des plus agréables. Il chante surtout fort joliment ses deux airs : *J'arrive auprès de vous*, *mes belles*, et *Car j'ai fait ma philosophie*, tout ce qu'Halévy s'est jamais permis de plus gai... dans sa gamme triste. M. Leroy nous paraît être un vrai chanteur d'opéra-comique, suivant l'ancien mode, qui était le bon.

Il est interdit au Théâtre-Italien, en vertu de la liberté, je suppose, d'empiéter sur le répertoire français, mais les théâtres de musique français ne se font pas faute d'incursion sur le répertoire Italien. Voilà le Théâtre-Lyrique qui vient de jouer *un Ballo in maschera*, de M. Verdi, sous le titre traduit de *Le Bal masqué*. Pourquoi pas *un Bal masqué* ? Nous avons eu l'heur de ne pas l'entendre, et l'on dit que nous pouvons nous en féliciter. Le Théâtre-Lyrique est en mauvais point. Après avoir jeté une vive lumière au temps de Mmes Carvalho et Nilsson, il suit maintenant une pente funeste : artistes de second ou de

Digitized by Google

troisième ordre, répertoire d'emprunt. L'étoile de M. Pasdeloup, pâlie au bord de la Seine, brille toujours sur le boulevard. Ses concerts populaires continuent leurs succès, et si Verdi n'est pas propice à son théâtre, Beethoven, Mozart et même Wagner le sont en revanche au Cirque, où il tient ses séances hebdomadaires. Ce que l'on appelait naguère « la musique classique » et qui est tout bonnement de la bonne musique, a trouvé un public nombreux, enthousiaste. L'Opéra s'est plié à ce goût, et une société y donne tous les quinze jours, sous la direction de M. Littolf, des concerts qui gagneraient en faveur s'ils étaient purement composés d'anciens ouvrages. On y introduit un peu trop de modernes, et c'est une faute qui nuit beaucoup à ces derniers. Le Théâtre-Italien va commettre à son tour la même erreur ; il va donner des concerts avec son personnel varié, ce qui lui permet d'aborder des œuvres interdites aux concerts de M. Littolf, et même à ceux du Conservatoire, mais il parle de faire conduire ces ouvrages par leurs auteurs, ce qui pousse à penser qu'ils sont vivants. Je n'en veux pas aux vivants, mais je ne les crois pas de taille à se mesurer avec les colosses de l'art. Le mélange des vivants et des morts est tout plein de dangers. Qu'on nous donne l'un ou l'autre, mais par tous les deux à la fois, sinon à de très-longs intervalles. Je voudrais, je l'avoue, puisque le Théâtre-Italien à la bonne pensée de nous offrir des séances de musique pure, qu'il fît connaître à Paris quelques-uns des grands ouvrages des vieux maîtres italiens, Stradella, Palestrina, Pergolèse, Il ferait une chose originale, attrayante, et ne sortirait pas de son cadre. En y ajoutant quelques maîtres allemands, Schumann, Haydn, et surtout Sébastien Bach, il introduirait un élément de variété qui manque à peu près aujourd'hui à toutes les sociétés de concerts, sans en excepter la Société du Conservatoire.

O. MERCIER.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 novembre 1869.

La date que nous venons d'inscrire marque la reprise des travaux législatifs. On sait dans quels termes le gouvernement et les représentants de la nation s'étaient séparés : la session extraordinaire consacrée à la vérification des pouvoirs d'une Assemblée nouvellement élue avait été troublée, dès les premières séances, par une motion du parti libéral constitutionnel. Pressé par cette manifestation qui, en peu de temps, avait pu rallier cent seize adhérents et qui chaque jour faisait de nouvelles recrues sur les bancs de la droite, le pouvoir exécutif avait pris le parti de devancer l'expression officielle de ces vœux en promettant les réformes qu'elle semblait désirer. Une lettre émanée de la personne du souverain annonça des modifications fondamentales dans la Constitution impériale, et presque aussitôt, sans aucun avertissement préalable et même sans trop de souci de certaines convenances parlementaires, le Corps législatif fut indéfiniment prorogé. On expliqua de diverses manières cet acte irréfléchi de la volonté souveraine ; de nombreuses protestations s'élevèrent dans les rangs de l'opposition et même parmi les députés de la droite. Ceux dont l'élection n'était pas encore validée, et que la prorogation laissait dans une situation indécise vis-à-vis leurs électeurs et vis-à-vis leurs collègues, firent entendre les plaintes les plus amères. D'autres, poussant à l'extrême leurs appréciations, prétendirent qu'une session si brusquement et si cavalièrement interrompue ne devait point compter ; ils la tinrent pour non avenue et mirent le gouvernement en demeure de ne point dépasser le délai de six mois fixé par la Constitution pour la

Digitized by Google

réunion d'une nouvelle Chambre. Tout cela faisait grand tapage dans le pays, et l'on peut dire que jamais le pouvoir ne fut en butte à un plus grand nombre d'attaques que le jour où il se résigna aux plus grandes concessions. En effet, pendant que s'accomplissait dans des formes si blessantes ce dernier acte du pouvoir personnel, le ministère était reconstitué. M. Rouher abandonnait le ministère d'Etat, et l'on introduisait dans le gouvernement quelques hommes nouveaux, pris dans le Corps législatif. Ils eurent pour mission de donner une forme plus régulière aux mesures dont le message impérial contenait le vague exposé; ils firent diligence et, dans l'espace d'un mois, nous avions un sénatus-consulte tout préparé, qui n'attendait plus que la sanction indispensable de la Chambre haute. Après une discussion qui ne prit guère plus d'une semaine, le sénatus-consulte était voté et promulgué. C'était le moment de rappeler bien vite les députés, dont le concours, nous le reconnaissons, aurait troublé, retardé peut-être l'élaboration des nouvelles réformes. Mais, après les décrets qui donnaient à ces réformes force de lois, comme il n'y avait plus de bonne raison de tenir éloignés les représentants du pays, on en trouva de mauvaises. La mise en demeure formulée par un député de la gauche eut alors un grand retentissement; elle reçut des adhésions de tous côtés; elle aurait pu amener de graves complications si elle avait été lancée par son auteur avec plus de prudence. Le gouvernement ne trouva d'autre moyen de détourner l'orage du 26 octobre que de fixer l'ouverture du Corps Législatif au 29 novembre. Ce furent de nouvelles rumeurs dans tous les rangs de l'opposition; on crut cependant pouvoir attendre un mois. Les membres de l'opposition radicale et irréconciliable, poussés par les colères grossissantes de la démagogie, en refusant de s'associer à des démonstrations anarchiques, donnèrent eux-mêmes l'exemple de la modération. Leur réserve dans cette mémorable journée du 26 octobre amena de telles scissions entre eux et leurs électeurs turbulents, que cette opposition si redoutable, partie des électeurs de mai et de juin, s'en est trouvée considérablement affaiblie. Le gouvernement a eu encore, de ce côté, la main assez heureuse. La faute de la prorogation indéfinie et la campagne du 26 octobre, en divisant ses adversaires, ont tourné à son avantage.

L'intervalle de quatre mois et demi a été mis à profit pour combler les vides du Corps Législatif. Ce n'était pas une petite affaire que de donner des successeurs aux quatre députés de Paris qui avaient opté pour des circonscriptions départementales. Nous avons dit avec quelle ardeur la campagne s'était engagée et sur quelles personnalités portait le débat électoral. Aujourd'hui, la bataille a été livrée et l'on en connaît l'issue. Paris ne s'est point déjugé; il a donné aux députés sortant des remplaçants dignes d'eux. Il faut distinguer cependant entre les élus du 23 novembre ceux de la 3e, de la 8e circonscription et celui de la 1re. La 4e circonscription, celle qui avait donné, en mai dernier, une imposante majorité à M. Picard, n'a pu donner à M. Glais-Bizoin une majorité suffisante; il y aura ballottage. Il ne faut donc s'occuper que des trois élections définitives. La plus intéressante des trois est, à coup sûr, celle de M. Henri Ro-

Digitized by Google

chefort; bien qu'elle se soit faite avec des majorités de beaucoup inférieures à celles qu'on espérait, et avec un enthousiasme très-refroidi; cette élection n'en conserve pas moins le caractère spécial que lui donnent les antécédents du candidat et la qualité de ses électeurs. C'est avec 18,000 voix que M. Rochefort est nommé; son concurrent de la dernière heure, M. Carnot, n'en a pas obtenu plus de 12,000. M. Gambetta, qui représentait, il y a six mois, dans cette même circonscription, toutes les passions et tous les mécontentements que M. Rochefort a pris à son compte, avait obtenu 22,000 voix. Ceux qui ont suivi de près les phases de cette candidature bizarre et passionnée peuvent affirmer que, dans les vingt jours de la période électorale, elle n'a fait que perdre du terrain, et qu'il ne fallait que huit jours de plus pour la compromettre tout à fait. L'exibition du candidat a été pour beaucoup, sans doute, dans ce refroidissement de l'ardeur populaire; il n'avait aucune des qualités extérieures avec lesquelles on enlève les masses. La faconde démocratique, dont se trouvent pourvus si abondamment les orateurs des réunions publiques, faisait absolument défaut à M. Rochefort. Il n'a pu maintenir son crédit aux yeux de la populace qu'en se pliant aux exigences et en subissant les humiliations du mandat impératif. Il avait pris le parti de tout promettre. L'excès même de cette soumission ayant donné à réfléchir, un certain nombre d'électeurs ont pensé que la démocratie n'avait pas grand'chose à attendre d'un homme aussi novice et aussi malléable; ils se sont dit aussi, sans doute, avec ce bon sens qui se retrouve toujours au fond des plus grandes ivresses politiques, que M. Rochefort aurait vraiment trop de peine à tenir tout ce qu'il promettait. Pour ne le point mettre dans cet embarras, ils ont voté pour M. Carnot, qui est un républicain beaucoup plus sage; ils ont donné plus de voix à M. Carnot, concurrent de M. Rochefort, qu'ils n'en avaient donné à M. Carnot, concurrent de M. Gambetta. La différence est à noter; elle a été acceptée par le parti de l'ordre comme l'indice d'une réaction salutaire, qui ne s'arrêtera point là. Elle se trouvera d'ailleurs favorisée par les difficultés sans nombre que M. Rochefort va rencontrer devant lui pour satisfaire ses électeurs; il est à la merci de gens qui n'entendent pas lui laisser la bride sur le cou, et qui, d'ailleurs, ont assez de loisirs pour le surveiller de près. Si résigné qu'il soit à leur être toujours agréable, le député de la première circonscription ne pourra pas faire l'impossible. C'est précisément l'impossible qu'on attend de lui. Il ne faudra pas beaucoup de temps à la populace que la loi du suffrage universel admet au droit électoral pour s'apercevoir qu'elle n'obtiendra point de M. Rochefort le soulagement de ses misères; elle prendra probablement le parti de ne plus s'occuper de son député et de lui retirer une admiration qui décidément était mieux placée sur M. Gambetta. Alors même que ce retour salutaire ne se ferait point sans quelque tressaillement furieux et sans quelque désordre, il faudrait le considérer comme la fin d'une crise inévitable, qui aurait pu durer bien plus longtemps et faire bien plus de ravages.

La démagogie avait caressé, dans les autres circonscriptions, l'espoir de succès bien autrement caractérisés que celui qu'elle a obtenu dans la

Digitized by Google

première ; quand on songe que nous étions, il y a quinze jours, sous la menace des députés « inassermentés », et que le paisible bourgeois de Paris vivait dans l'attente de M. Ledru-Rollin, de Barbès et de Félix Piat, il faut s'estimer heureux de n'avoir eu que M. Ad. Crémieux, dont l'ardeur démocratique n'a jamais été bien remuante ; M. Emmanuel Arago qui n'est point un conspirateur, avec M. Glais-Bizoin en perspective. Après de grands pourpalers et des sollicitations diverses, l'embauchage de M. Ledru-Rollin a été reconnu impossible ; on n'a pu le décider à venir renouveler son coup de main du 13 juin. En voyant qu'il n'y mettait pas plus de chaleur, M. Félix Pyat, qui avait pris la chose sur un ton très-dithyrambique, s'est refroidi tout à coup et a conseillé de voter pour un ouvrier plutôt que pour lui, dont les forces étaient à bout. Barbès a écrit de La Haye qu'il était fort malade et qu'il ne se dérangerait pas. Il n'a pas fallu plus de quinze jours à la liberté de parole et de plume, pour mettre la vieille phalange révolutionnaire en pleine retraite. Cette victoire a encore ceci de particulier, qu'elle a été obtenue sans le concours de l'élément conservateur proprement dit ; celui-ci s'est refusé jusqu'au dernier moment à vouloir entrer en lice avec le parti républicain. On peut mesurer par des chiffres l'étendue de nos abstentions : dans la première circonscription, 14,000 électeurs inscrits se sont abstenus ; dans la troisième, il y en a eu 12,000 ; dans la quatrième 13,000 et au delà ; dans la huitième on a compté, sur 49,000 électeurs, 19,000 abstentions. Tout cela fait un total de 57,000 électeurs inscrits qui se sont dispensés de voter. Si on les ajoute à ceux qui ont donné leur voix à des candidats conservateurs, tels que M. Terme ou M. Pouyer-Quertier, on arrive à trouver dans Paris plus de 70,000 électeurs, prêts à résister énergiquement à l'envahissement démagogique. Lorsqu'en regard de ces chiffres on place ceux que les candidats républicains ont obtenus, on est tout à fait rassuré ; ceux-ci en effet n'ont réuni sur la masse des votants, qui était de 163,533, que 69,743 voix. Les abstentionnistes, qui sont évidemment des conservateurs, en représentent 70,000. Il ne serait pas invraisemblable que parmi les voix accordées à M. Crémieux, à M. Glais-Bizoin et à M. Arago lui-même, quelques-unes ne fussent pas absolument républicaines. Elles sont allées à ces candidats ne trouvant pas à s'arrêter sur d'autres d'une nuance moins tranchée et uniquement pour faire échec à des prétentions dont le succès eût alarmé plus vivement les intérêts conservateurs. Il est donc regrettable que près de 60,000 électeurs Parisiens se soient fait un cas de conscience de ne point voter. Ils ont pensé qu'en donnant leurs suffrages à des candidats qui ne représentaient pas exactement leurs opinions, ils pourraient se compromettre et encourager des espérances qu'ils ne partagent point. Quelques journaux, d'ailleurs, en encourageant ces scrupules, ont eu le tort de ne point tenir assez compte des nécessités de l'heure présente. Le suffrage universel, pour avoir fait de grands progrès, n'est pas encore doué à un degré suffisant de l'esprit politique. Avec un peu plus d'expérience, les électeurs sauront qu'il y a deux manières de servir la cause dont on souhaite le triomphe ; on la sert en favorisant le succès des candidats qui lui sont dévoués, et en empêchant le succès des candidats

Digitized by Google

hostiles. Il n'est pas toujours facile d'obtenir le premier de ces résultats; souvent les circonstances, un certain entraînement d'idées, s'opposent à la réussite des moyens simples et primitifs; on n'est pas toujours assez fort pour terrasser soi-même ses ennemis, il n'en faut pas moins qu'ils soient terrassés. C'est alors le cas de venir en aide à ceux qui, pour n'être pas de votre camp, n'en sont pas moins acharnés à les combattre. Leur triomphe vous profite, et c'est en le favorisant que l'on affaiblit l'ennemi commun.

Cette tactique est employée avec avantage dans la guerre ; elle réussit dans la diplomatie, et, dans le monde, elle est mise en pratique tous les jours par les plus honnêtes gens. Les conservateurs ne seraient pas plus avancés si, dans la première circonscription, au lieu de s'abstenir, ils étaient venus bravement donner leurs voix à M. Carnot, si, dans la troisième, ils avaient voté pour M. Pouyer-Quertier, si, dans la quatrième, ils n'avaient point reculé devant le libéralisme un peu trop caractérisé de M. Allou ; si, dans la huitième, ils avaient favorisé davantage la candidature modeste de M. Hérold ou de tout autre moins enchaîné que M. Emmanuel Arago aux traditions républicaines? Les ennemis de l'ordre n'ont point de ces timidités; ils ne reculent point devant les transactions ; lorsque le flot ne les porte pas directement à leur but, ils savent louvoyer. Il ne faut pas se le dissimuler d'ailleurs, les voix qui viennent à un candidat par le détour que nous venons d'indiquer profitent toujours à l'opinion qui les lui donne; il ne peut ignorer à quel secours il doit son triomphe, et de quels intérêts, par la force des choses, il s'en trouve le représentant. De même que certains députés subissent un peu contre leur gré les conséquences d'un mandat révolutionnaire, de même, on en peut voir d'autres subir les conséquences d'un mandat obtenu par l'influence de l'élément conservateur. Un député est souvent ce que son élection le fait, et, s'il peut quelquefois être entraîné plus loin qu'il ne veut, il peut aussi ne pas aller aussi loin qu'il pourrait aller dans la voie de l'opposition.

Il ne faut pas croire néanmoins que les nombreuses abstentions qui ont été pratiquées dans les dernières élections de Paris n'aient point diminué les forces de l'armée révolutionnaire ; on voit bien que leur triomphe n'a pas été aussi franc que celui qu'elles ont obtenu aux dernières élections générales, et qu'il n'y a par le moindre espoir de faire arriver la république par les voies légales. L'émeute elle-même n'aurait, en ce moment, aucune chance de réussir; ceux qui la pourraient conduire ont fait connaître leur désistement, et, pour y résister, le gouvernement n'aurait pas seulement avec lui la force matérielle dont il dispose, il aurait le concours assuré que lui assure l'attitude des populations dans les dernières opérations électorales où l'empire vient de se retremper. C'est en quoi la position du gouvernement est loin d'être désespérée; il n'arrive pas devant les Chambres dans un tel état qu'il ne puisse retrouver la force de cohésion qui lui est indispensable pour dominer les événements. Il a pour lui les profits de la liberté dont ses adversaires les plus ardents n'ont que les pertes. Il lui reste, il est vrai, l'embarras d'un ministère qui ne se trouve pas en complète harmonie avec la nouvelle situation politique,

Digitized by Google

et que les nécessités parlementaires rendent tout à fait impossible. Le chef de l'Etat n'est pas sans reconnaître la nécessité d'accomplir sur les personnes des sacrifices analogues à ceux qu'il a courageusement accomplis sur les faits; des tentatives qu'on lui prête pour régulariser sur ce point la situation de son gouvernement devant les Chambres et devant le pays, il résulte que son désir eût été d'ouvrir la session avec un ministère nouveau, pris dans le parti constitutionnel libéral. Nous n'avons sur ce qui s'est passé à ce sujet dans les entretiens de Compiègne et dans les conciliabules de Paris, d'autres informations que celles dont les journaux ont été l'écho plus ou moins intéressé. D'un côté, on a pensé que le tiers parti se montrait trop rigoureux ; de l'autre, on a dit que, parmi les ministres actuellement en fonctions, quelques-uns ne se décidaient pas assez facilement à céder la place. Il se pourrait aussi que l'Empereur ait mis un peu de mollesse à congédier des serviteurs qu'il est exposé à ne plus voir reparaître dans ses conseils. Toujours est-il que l'on arrive jusqu'au jour de l'ouverture des Chambres avec un ministère qui ne semblait destiné qu'à préparer la transition entre le régime personnel et le régime parlementaire et que l'on voit s'égarer encore, au moment où ses pouvoirs expirent, dans des procédés dont il ne devrait plus rester de trace.

Ceci n'est point une allusion à la conduite de M. le ministre de l'intétérieur; il a laissé aux journaux, aux réunions électorales, une liberté d'autant plus méritoire qu'il avait sous la main tous les moyens de la modérer et même de l'étouffer. On serait injuste envers M. de Forcade La Roquette si on ne lui rendait point ce témoignage. Les difficultés de sa position viennent plutôt de la part qu'il a prise aux dernières élections et de l'appui qu'il a donné aux candidatures agréables. Il reste au pouvoir pour les défendre; ne les défendrait-il pas mieux en se retirant ? Un autre ministre vient d'aggraver singulièrement la position du cabinet actuel en usant d'un procédé qui, dans tout autre temps n'eût éveillé aucune plainte et qui aujourd'hui a paru de nature à blesser certaines convenances. En instituant une commission d'enquête administrative pour examiner les résultats du traité de commerce, M. Alfred Leroux a eu sans doute les meilleures intentions; mais pourquoi faut-il que la mesure ministérielle ait été prise à l'improviste, sans que les personnalités qu'elle mettait pour ainsi dire en réquisition aient été consultées ? Cet acte irréfléchi montre jusqu'à l'évidence la nécessité de ne point confier à des hommes de l'ancien régime la mise à exécution du régime nouveau. Ils n'ont pas la main aux pratiques constitutionnelles; ils font tourner à mal tout ce qu'ils touchent. M. Alfred Leroux, quoique nouveau venu dans le ministère, subit l'influence de ses souvenirs et d'une partie de son entourage. Il fait comme il a vu faire. Il n'en est pas moins vrai que les hommes qu'il avait cru flatter beaucoup en les faisant entrer dans sa commission lui ont répondu par des refus et que son projet est aujourd'hui à peu près tombé dans l'eau. Cette question d'une enquête destinée à contrôler et à compléter celle dont on avait chargé un fonctionnaire supérieur du ministère de l'agriculture, est cependant des plus graves; elle touche à des intérêts

Digitized by Google

que le gouvernement a toutes les raisons possibles de ménager. On sait combien les populations industrielles de l'Ouest et du Nord ont souffert de l'abaissement des tarifs sur quelques produits étrangers. Les délais fixés pour cette première expérience du libre-échange vont expirer ; il s'agit de maintenir les traités de commerce ou de les dénoncer. Il serait séant que le gouvernement fît éclater sur ce problème économique les plus vives lumières et profitât de cette occasion pour montrer qu'il veut perdre ses habitudes d'autorité, qui l'ont entraîné dans un si grand nombre de fautes. Il doit bien s'attendre, d'ailleurs, à ce qu'on engagera sur ce point, dans le Corps Législatif, un débat sévère ; il aura pour résultat infaillible de provoquer une enquête autrement sérieuse que celle dont M. le ministre du commerce a pris l'initiative ; nommée par le Corps législatif, la commission chargée de la faire aura une autorité incontestable, et le gouvernement sera bien à l'aise pour prendre vis-à-vis de l'Angleterre telle résolution que la volonté des Chambres lui suggèrera.

Ces embarras et d'autres tout aussi inévitables attendent le gouvernement à l'ouverture des Chambres ; il ne les peut conjurer qu'en prenant hardiment son parti du régime nouveau et en laissant au Corps Législatif la plus grande part possible de responsabilité. Cette résolution coûtera sans doute quelques sacrifices ; mais dans la phase critique où il se trouve, l'Empire ne doit plus regarder en arrière ; le jour où il a décrété la responsabilité ministérielle, il a rompu avec le passé.

Au moment où nous écrivions ces lignes, nous avons eu connaissance du discours du Trône : il nous montre l'Empire décidé à persévérer dans la voie du progrès, et c'est là le principal intérêt de la solennelle déclaration que le pays vient d'entendre. On y pourrait relever les préoccupations habituelles du gouvernement impérial, à propos des abus que l'on fait de la liberté et une expression qui, selon nous, ne répond pas exactement à l'attitude qu'il convenait à l'Empereur de prendre devant les grands corps de l'État. En parlant de la « longanimité » du gouvernement, l'Empereur semble dire que la liberté dont on a peur doit avoir un terme. Il serait étonnant que l'on eût de telles dispositions lorsque le souverain constate lui-même que « le bon sens public a réagi contre les exagérations coupables. » D'autre part, il annonce que « l'incertitude et le trouble qui existent dans les esprits ne sauraient durer. » On craint, après avoir lu cette phrase, de voir annoncer l'application de quelques-unes des lois rigoureuses dont le gouvernement a voulu rester armé. Mais on respire en entendant, aussitôt après, venir une déclaration qui ne manque ni de précision ni d'énergie : « la France veut la liberté, mais avec l'ordre. L'ordre, j'en réponds.» Le reste du discours impérial est tout entier consacré aux moyens de développer la liberté ; il n'y est nullement question de la manière de maintenir l'ordre ; ce qui laisse voir que la liberté est encore la préoccupation dominante du chef de l'État et qu'il n'est à aucun degré possédé du désir d'en restreindre la pratique. Il semble même que nous soyons déjà un peu plus avancés que nous ne l'étions il y a un mois : le discours du 29 novembre rappelle le message du 28 juin, sur lequel l'Empereur

Digitized by Google

revient en termes tout à fait consolants : « J'ai entendu, dit-il, inaugurer résolûment une ère nouvelle de conciliation et de progrès. »

A l'appui de cette profession de foi, le discours du trône énumère les améliorations que les ministres ont mission de proposer aux chambres ; nous y voyons figurer la réforme municipale étendue jusqu'à la ville de Paris. Dans tout le territoire de la France, même à Lyon, les maires seront choisis dans le conseil municipal et le conseil municipal sera élu par le suffrage universel. A Paris, il sera élu par le Corps législatif déjà investi du droit de régler le budget extraordinaire de la capitale. Il est question aussi d'instituer des conseils cantonaux et d'accorder de nouvelles prérogatives aux conseils généraux. Il y a là des tentatives de décentralisation qui ont bien leur prix ; elle seraient heureusement complétées par un autre mode de nomination des préfets, par une révision de la loi électorale et par la suppression du fameux article 75 de la Constitution de l'an VIII. Mais la prétention du discours impérial n'est pas de nous donner un ensemble complet des réformes auxquelles le pays peut aspirer. Il laisse entendre, au contraire, qu'il y en a d'autres en perspective. « D'autres questions importantes, dit-il, dont la solution n'est pas encore prête, ont été mises à l'étude. » Peut-être eût-il mieux valu que l'Empereur, puisqu'il ne pouvait tout dire, n'entrât point dans une énumération incomplète, et qu'il se bornât à une déclaration générale, qui n'aurait donné prise à aucune réclamation. La partie du discours qui traite de la politique extérieure est des plus pacifiques. On voit que la pensée du chef de l'Etat se concentre sur les améliorations à introduire dans les lois et dans les mœurs de la France, et qu'il est plutôt entraîné vers les conquêtes durables de la civilisation que vers les triomphes éphémères de la guerre.

Faut-il pas que nous soyons plongés dans nos affaires politiques pour ne prêter qu'une oreille distraite aux pieux débats qui s'engagent à la porte du Concile ? Il y a déjà des *in-folio* sortis des plumes théologiques; il y a des controverses engagées entre prélats. Le monde est, plus que jamais livré aux disputes ; Dieu le veut ainsi : *tradidit mundum disputationibus*. Si l'on se querelle de la sorte avant que les laïques ne s'en soient mêlés et lorsqu'on en est à peine aux préliminaires, qu'arrivera-t-il lorsque la polémique aura gagné les profanes, et lorsque l'inviolable assemblée aura pris le cours régulier de ses délibérations ? Nous avons toujours craint que la société sceptique et profondément indifférente dans laquelle nous vivons, ne prît pas grand intérêt à cette tentative catholique ; au fond, la question de l'infaillibilité des papes semble l'intéresser fort peu et toute la tradition romaine ne la touche guère. On comprend peu, dans notre siècle, certaines distinctions subtiles qui ont eu jadis le don de passionner, et que de nos jours les gens d'église seuls prennent au sérieux. L'épiscopat français semble vouloir réveiller la question du gallicanisme et de l'ultramontanisme ; ces querelles oubliées et vieillies, ont-elles encore pour nous l'intérêt qu'elles avaient du temps de Louis XIV, alors qu'elles avaient pour champions des hommes de la taille de Bossuet, et des docteurs aussi diserts que Fénelon ? Nous avons bien l'évêque de

Digitized by Google

Sura, le savant abbé Maret, qui représente l'autorité de l'antique Sorbonne, et qui a trouvé le temps et le courage d'établir deux volumes de sermons historiques et théologiques à l'appui des opinions qu'il espère faire prévaloir. D'autre part, l'évêque d'Orléans se colore lui aussi de doctrines gallicanes et fait éclater autour de sa personne de petits écrits préliminaires destinés à la mettre bien en lumière. D'autres prélats français inclinent vers le dogme de l'infaillibilité absolue et personnelle. Il en arrive à Rome des pays les plus lointains qui n'ont pas encore laissé voir leur opinion. Il ne serait nullement surprenant que, sur la question de l'infaillibilité papale, chaque membre du Concile apportât une manière de voir puisée dans le milieu politique et social où s'exerce son ministère. Les évêques des Etats-Unis, par exemple, auront de la peine à se faire à une doctrine qui est aussi peu républicaine que possible, et que d'ailleurs ils seraient bien empêchés de faire partager aux ouailles émancipées qu'ils ont à conduire. Personne encore ne peut dire ce qui sortira des délibérations qui vont s'ouvrir; il est possible qu'il en sorte de grands sujets d'étonnement pour le monde chrétien et de grandes satisfactions pour l'Eglise. Si toute liberté est laissée à chacun de formuler son opinion et de la défendre, il est certain que la pensée du XIXe siècle pénétrera dans le Concile et s'y fera une large place. Tel a été, du reste, le vœu de Pie IX; il a senti la nécessité de faire une sorte de travail de révision des dogmes catholiques et de les examiner dans leurs rapports avec les besoins et les tendances de l'époque présente. Une sainte ambition s'est emparée du vieux pontife ; il a vu, par sa propre expérience, que l'accord le plus parfait n'existait point entre le catholicisme et les intérêts séculiers, que souvent même ils se contrariaient mutuellement ; il a vu les doctrines politiques et sociales partout en opposition avec les croyances et les traditions catholiques, les sociétés ne plus marcher parallèlement avec la religion, et lui-même, sans avoir jamais voulu que le bien de tout le monde, il se voit atteint jusques dans les calmes solitudes de sa puissance temporelle et spirituelle. Pendant que, d'un côté, on lui prend, au nom du droit national, une partie de ses domaines, de l'autre on lui conteste, au nom du droit de la raison, un des plus notables apanages de son autorité spirituelle. De toutes parts, on entame cette grande et vénérable institution. Le Concile, qui va se réunir dans peu de jours, a pour mission d'en sauver les débris, de la reconstituer sur ses anciennes bases ou sur des bases nouvelles. Si l'on veut que l'opinion publique prenne quelque intérêt à ce qui va se faire, il faut lui donner les satisfactions auxquelles elle a droit et les marques de déférence qu'elle a coutume de recevoir de la part de tous les pouvoirs établis. Si le Concile n'entre point dans ces courants, il est à craindre qu'il fasse moins de bruit que le Corps législatif français ou le Parlement italien et que l'on n'aille à Rome voir le Concile comme on y va voir d'autres curiosités échappées aux ravages du temps.

On peut remarquer que c'est en Italie que l'on est le moins attentif au spectacle qui se prépare à Rome; les évêques d'Allemagne, de France et des Grandes-Indes y prennent intérêt; mais ceux d'Italie ne font pas beaucoup de bruit. Les populations y sont encore plus indifférentes. Ce

Digitized by Google

pays semble bien revenu sur les choses de la religion, qu'il a peut-être vues de trop près et dont il a trop souffert. Il sait que la liberté ne lui est jamais venue de ce côté et que c'est à la papauté qu'il doit ses plus longues et ses plus lourdes servitudes. Il a l'œil fixé sur Florence, et s'il regarde souvent vers Rome, c'est pour savoir s'il va pouvoir bientôt venir s'y établir. Il n'en est pas encore là ; pour l'instant, il est occupé des pourparlers entre M. Lanza et le roi Victor-Emmanuel à qui l'on donne pour sa convalescence les tracas d'une crise ministérielle. Cette crise d'ailleurs était prévue ; ceux d'entre nous qui suivent encore avec quelque attention les affaires d'Italie en avaient fixé la date. Le cabinet Menabrea devait tomber en même temps que les feuilles d'automne. Depuis longtemps, il avait perdu toute autorité dans le parlement ; il n'en avait jamais eu une bien grande dans le pays. Arrivé aux affaires en 1867 à la suite de la dernière tentative de Garibaldi sur Rome, il avait servi à calmer les mécontentements que cette nouvelle tentative trop favorisée par M. Rattazzi avaient causé au gouvernement français. Le comte Menabrea agit vigoureusement pour arrêter la marche des bandes garibaldiennes ; il fit prendre à l'armée italienne une attitude menaçante et procéda à l'arrestation des réfractaires échappés à la déroute de Mentana. Le cabinet Menabrea a, quoique souvent remanié, toujours porté la marque de son origine ; il a été surtout antipathique à la gauche dont M. Rattazzi au contraire s'est de plus en plus rapproché depuis cette époque. L'opposition constante dont il a été l'objet au sein du parlement ne s'est pas entretenue seulement des souvenirs de Mentana ; elle a trouvé d'autres griefs dans les fautes trop fréquentes du gouvernement, dans les sévérités exercées contre quelques journaux, dans les incidents de l'enquête sollicitée par un des chefs de la gauche sur des actes de vénalité et suivis du regrettable procès de M. Lobbia. D'un autre côté, l'état financier de l'Italie ne s'améliorait pas ; l'administration du royaume était toujours dans le même désordre. Rien ne relevait le cabinet de la défaveur qui s'attachait à ses débuts.

Il était dans cette situation précaire lorsque s'est ouverte, il y a peu de jours, la session parlementaire. La gauche a voulu trancher tout de suite la question ministérielle : elle a engagé la lutte sur l'élection présidentielle. Pour y avoir les meilleurs chances de succès, elle a choisi pour candidat un homme d'une opposition modérée, très-estimé et qui avait naguère occupé avec distinction des postes ministériels. C'était l'honorable M. Lanza. Le candidat ministériel était M. Mari que l'on avait déjà vu siéger au fauteuil présidentiel. M. Lanza a eu les voix de la gauche et celles du centre gauche. Il est donc arrivé avec une majorité très-honorable. Par le fait de cette élection, la question de cabinet était posée et résolue. C'est ainsi du moins que le comte Menabrea et ses collègues ont interprété l'élection de M. Lanza. Le roi n'a pas tardé à recevoir leur démission ; mais elle n'a été acceptée qu'avec certaines réserves. Il n'est pas bien aisé, en effet, pour le roi d'Italie, de trancher la difficulté politique que lui fait l'échec parlementaire de ses ministres ; d'une part, il doit montrer de la déférence aux règles constitutionnelles et, d'autre part, il craint qu'un ministère pris dans la gauche ne fasse surgir de nouvelles

Digitized by Google

complications extérieures. Il semble, en effet, que le retour aux affaires du parti qui a prodigué de secrets encouragements à la dernière expédition de Garibaldi ramènerait les mêmes incidents et les mêmes périls que ceux auxquels l'Italie a échappé jusqu'ici comme par miracle. Tout le monde sait que les relations personnelles du roi Victor-Emmanuel avec les souverains étrangers se sont beaucoup améliorées dans ces derniers temps; il éprouve comme un besoin de se ranger. Il y avait même une entrevue projetée avec l'empereur d'Autriche qui, à son retour d'Orient, devait relâcher à Brindisi et peut-être même pousser jusqu'à Florence. Une pareille visite aurait été, à coup sûr, pour les Italiens, un événement très-inattendu; peut-être même n'aurait-il pas été du goût de tout le monde de voir l'ancien oppresseur de l'Italie fêté dans le palais de Victor-Emmanuel. Quoi qu'il en soit des impressions qu'elle eût pu réveiller dans la péninsule, l'accolade projetée entre le vainqueur et le vaincu de Custozza montre dans quel courant d'idées conservatrices se trouve placée en ce moment la cour de Florence. Il ne serait pas impossible non plus que l'émotion du danger auquel vient d'échapper Victor-Emmanuel, suivie des joies que la naissance d'un nouveau prince a versées au sein de la famille royale, ait amélioré sensiblement les relations avec la cour de Rome. Dans tous les cas, le roi d'Italie aurait certainement peu de goût en ce moment à venir jeter le trouble au Vatican par une revendication inopportune et à se créer des difficultés avec les cabinets de l'Europe dont l'amitié lui est encore si nécessaire. L'Italie n'a-t-elle pas mieux à faire d'ailleurs qu'à se créer des embarras extérieurs? n'a-t-elle pas à s'occuper un peu plus sérieusement qu'elle ne l'a fait jusqu'ici des soins de son ménage?

On comprend que si la formation d'un nouveau ministère devait jeter l'Italie dans de nouvelles complications, le roi hésitât et préférât recourir au procédé constitutionnel d'une dissolution du Parlement. Cependant il résulte de nos renseignements personnels que M. Lanza, appelé par le roi à former un cabinet, lui a donné les meilleures assurances et que si un ministère est formé par les soins de cet homme d'Etat, l'Italie, sans renoncer à aucun de ses droits, saura prendre tous les ménagements que lui commande la situation de l'Europe et s'absorber dans les soins de ses affaires intérieures. Telle est la base des négociations engagées en ce moment entre M. Lanza et les personnages dont il a le désir de s'entourer. Il faut souhaiter qu'il réussisse et que l'Italie soit préservée des agitations qu'entraînerait nécessairement après elle une crise électorale. La Prusse lui donne un bon exemple; sans renoncer aux destinées que sans doute l'avenir réserve à l'Allemagne, et que la dernière manifestation électorale des Bavarois encourage, ses représentants savent se plier aux nécessités de l'heure présente. Ils s'occupent, du mieux qu'ils peuvent, de réformes administratives. La discussion du budget, qui se poursuit actuellement devant la chambre des députés de Berlin, est une occasion de passer en revue tous les détails d'organisation intérieure. Nous pourrions nous-même prendre modèle sur nos voisins d'outre-Rhin et mettre de côté des compétitions stériles qui ne profitent en rien à notre pays, pour chercher à introduire chez nous des usages

Digitized by Google

dont la Prusse a retiré les plus grands avantages; sans parler de l'excellente organisation financière depuis longtemps en vigueur en Prusse, et que l'expérience bien connue de M. Kamphausen ne peut qu'améliorer, ne pourrait-on pas importer en France le système en vigueur pour les nominations des préfets? Les préfets prussiens comme les préfets français, sont nommés par le roi; mais c'est sur la présentation de trois candidats faite par la diète du cercle. Des magistrats ainsi nommés n'auraient sans doute aucune ressemblance avec les fonctionnaires à qui le gouvernement impérial confie la direction d'un département; ils seraient plus indépendants du pouvoir exécutif et plus initiés aux besoins et à l'esprit des populations au milieu desquelles ils vivent. En un mot, c'est un moyen de décentralisation des plus efficaces et qui serait tout à fait dans l'esprit de nos institutions. En Prusse, ce mode de recrutement du personnel administratif a donné jusqu'à ce jour les meilleurs résultats, et il ne paraît pas que l'autorité du pouvoir central en ait été le moins du monde amoindrie.

Il est à remarquer que l'Autriche, moins heureuse que la Prusse, ne peut jouir d'un instant de repos. Là, le pouvoir central a toujours une lutte à soutenir. Quand ce ne sont point les Galliciens qui le tourmentent, ce sont les Bohêmes; maintenant, ce sont les insurgés du Cattaro. On s'est énergiquement défendu dans ce pays, on a tenu jusqu'à l'hiver. Maintenant, les insurgés ont un rude auxiliaire; on leur faisait espérer l'aide des Monténégrins; ils ont les pluies, les neiges, toutes les intempéries de l'air. Devant ces nouveaux adversaires, les généraux autrichiens battent en retraite. L'empereur François-Joseph aura un triste retour. Il est vrai qu'il s'est offert les agréments d'une promenade dans le pays des illusions; en emporte-il beaucoup de Constantinople et du Caire? Il a voyagé avec toute sa chancellerie, ce qui fait supposer que la politique de M. de Beust n'a point chômé durant le trajet, et que l'on a sans doute élaboré avec la Porte des projets dont l'avenir nous révèlera le mystère.

Nous ne savons pas si l'empereur d'Autriche et son chancelier se sont mêlés de la mauvaise affaire que le pacha d'Egypte s'est faite avec son suzerain. On a dit que des puissances européennes avaient prêché au sultan la modération, et retenu sa colère, prête à éclater. M. de Beust ne peut manquer d'avoir entraîné son gouvernement dans cette nouvelle faute. L'empereur François-Joseph, on ne l'a pas oublié, est un des souverains de l'Europe que le khédive est venu inviter à l'inauguration du canal de Suez, et le seul qui ait répondu à cette invitation irrégulière. Tout fait donc supposer qu'il a voulu, sinon prendre fait et cause pour le khédive, du moins atténuer les effets de la juste indignation que ce vassal rebelle a causée à son suzerain. Nous ne savons pas si la France a donné dans le même travers; la présence de l'Impératrice nous le ferait craindre, si nous ne savions que, dans notre pays, la politique n'est point laissée à la libre disposition d'une auguste voyageuse, si portée qu'elle soit d'ailleurs à prendre en main les rênes de l'Etat. L'intérêt français n'est point de favoriser les rébellions dans l'empire d'Orient; de quelque côté qu'elles éclatent, et quelque forme qu'elles affectent, elles sont une atteinte portée à l'esprit et à la lettre des traités de Paris. Ce n'est pas la France à qui

Digitized by Google

ces traités ont coûté tant de sacrifices, qui pourrait prêter la main à des tentatives dont le but réel est de les mettre à néant. Ils nous donnent le droit, et ils nous imposent le devoir de veiller à l'intégrité de l'empire Ottoman. Voilà pourquoi les petits projets du khédive n'ont aucun droit à la protection française; ils ne tendent à rien moins qu'à secouer le joug de la Porte et qu'à donner aux provinces de la Turquie d'Europe placées dans une position analogue, le plus funeste et le plus contagieux exemple. Les Anglais ne s'y trompent pas: ils sont fidèles à la pensée qui inspira la guerre d'Orient, et leur fit accepter notre alliance; ils savent qu'il faut se mêler le moins possible des affaires du sultan, et lui laisser le soin de maintenir, comme il entend, et avec les moyens dont il dispose, son autorité partout où elle est injustement contestée. Il aura aussitôt fait, si personne ne s'en mêle, de remettre le khédive à sa place, qu'il a pu remettre à la sienne le jeune roi des Hellènes, quand il s'est un peu trop vivement intéressé au sort des Crétois. Nous ne savons pas quelle destinée attend le khédive; mais si le sultan fait usage contre lui des droits que lui confèrent les traités de 1841, on peut assurer qu'elle s'éloignera beaucoup de celle qu'il avait rêvée. Les hommages qu'il a reçus pendant les fêtes de l'inauguration, ces visites souveraines ont pu lui donner un moment d'ivresse; il s'est cru peut-être déjà le maître dans ce riche pays que la grande œuvre de M. de Lesseps va rendre encore plus prospère. Maintenant, il faut revenir à la réalité, et régler ses comptes avec le Grand Seigneur qui vient d'envoyer au Caire un firman où sont consignés ses volontés les plus expresses. Ismaïl-Pacha est un prince fort sage qui ne voudra point lâcher la proie pour l'ombre, et qui, sans aucun doute, aimera mieux garder la position qui lui est faite que de courir les risques d'une rébellion ouverte que certainement l'Europe n'encouragera point.

Ce différend n'aura donc pas la gravité qu'on lui suppose; il finira vite et bien. Le gouvernement ottoman ne semble pas, d'ailleurs, s'en préoccuper outre mesure. Il continue de se fortifier et de s'occuper du développement de la richesse nationale. N'est-ce pas pour la favoriser qu'il fait en ce moment un nouvel appel au crédit? Les finances turques sont de celles qui reposent sur une richesse territoriale encore inexploitée et sur un fonds que les chemins de fer et les autres moyens de transport doivent rendre productif. Ce qui donne aux capitaux européens engagés dans les affaires de Turquie pleine sécurité, c'est la situation politique garantie par les traités. Les grandes puissances veillent à l'existence de l'empire Ottoman; elles veulent qu'il se relève et qu'il se consolide; c'est leur intérêt de le défendre s'il est menacé et de le soutenir contre les petits complots et les petites ambitions. La garantie de son intégrité est aussi la garantie de sa prospérité,

Nous avons sur la guerre du Paraguay de nouveaux renseignements. La baisse des eaux des diverses rivières qui se jettent dans le Rio-Paraguay avait forcé le comte d'Eu à quelques jours d'inaction. Il attendait des chevaux et des approvisionnements pour se mettre à la poursuite de Lopez. Il voulait en finir.

A la fin de septembre, le général brésilien Resin s'est emparé de San-

Digitized by Google

Joaquin, position importante occupée par les paraguayens. Le mouvement du prince Gaston d'Orléans a commencé le 8 octobre. Il s'est mis en marche avec le premier corps de l'armée, commandé par un vaillant officier, le vicomte de Herval (général Osorio). Le second corps ayant à sa tête le maréchal Victorino devait opérer de manière à couper la retraite de Lopez. Le bruit s'était répandu que celui-ci, après avoir fait exécuter quatre-vingts de ses officiers et de ses soldats impliqués, selon lui, dans une conspiration contre sa vie, s'était retiré dans les défilés les plus reculés de la grande Cordillère. Toutefois il avait laissé à San-Estanislao la plus forte partie de la garnison. Les cruautés du despote avaient provoqué de nouvelles désertions. Tous les officiers paraguayens, arrivés dernièrement dans le camp des alliés, dépeignaient la position du tyran comme désespérée.

D'après les renseignements les plus récents, on estime à trois cent mille âmes la population paraguayenne rencontrée au sud du Rio Manduvira. Tout ces infortunés ont été unanimes à acclamer les alliés comme leurs libérateurs; tous se sont empressés de reconnaître le nouveau gouvernement du Paraguay. Un journal vient de paraître avec le titre de « *Regeneracion Paraguaya.* » Cette feuille, organe du gouvernement provisoire, publie, dans son premier numéro, deux décrets importants. Le premier sur l'introduction du bétail par la côte du Rio Parana avec faculté aux importateurs d'y faire paître gratuitement leurs troupeaux. Ce droit, concédé pour un an, s'étend à deux années pour les jeunes animaux. Le second décret abolit le monopole, établi par Francia et maintenu par les deux Lopez, sur les bois et sur l'herbe maté, espèce de thé dont il se fait un très-grand usage dans toute cette partie de l'Amérique du Sud. Ces branches principales du commerce du Paraguay vont donc, désormais, être accessibles à tous. Du reste, le pays est moins ruiné qu'on ne le supposait d'abord. Comme Lopez II avait pris depuis longtemps l'habitude de s'emparer de tout, beaucoup de familles avaient enterré or et bijoux. Déjà la confiance est telle que les objets de valeur commencent à reparaître.

Le 15 octobre a eu lieu la clôture des chambres brésiliennes : S. M. I. Dom Pedro II s'est exprimée en ces termes : « A la suite des brillantes victoires remportées au Paraguay, au mois d'août, par notre bien-aimé et estimé gendre, le comte d'Eu, aidé par le concours loyal de nos alliés, l'ennemi n'occupe plus que l'extrême frontière du Paraguay. Toute la population du pays, libre du joug qui l'opprimait, manifeste la plus complète adhésion au nouveau gouvernement de l'Assomption. J'ai les espérances les mieux fondées que la guerre sera promptement terminée d'une manière digne du Brésil et que nous pourrons prochainement porter une attention toute spéciale sur nos affaires intérieures. J'espère donc que la prochaine session se signalera par des réformes qu'exige impérieusement (*urgentemente*) notre législation. » Cette dernière phrase n'indique-t elle pas clairement la pensée impériale sur l'abolition de l'esclavage?

La session du congrès argentin a été close le 12 octobre. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Sarmiento, président de la

Digitized by Google

République, donne un aperçu des rapides progrès réalisés, avec l'appui du congrès, pendant la première année de sa présidence. Il a été fait un recensement de la population pour la première fois dans toute l'étendue de la République ; des chemins de fer se sont ajoutés à ceux qui avaient été construits sous la précédente administration ; de nouvelles lignes télégraphiques ont été établies, d'autres votées ; le président Sarmiento a dit de ces lignes qu'elles relieront bientôt les deux océans. On navigue maintenant du Rio Vermejo jusqu'en Bolivie, et le Rio Salado est également rendu navigable. Des écoles primaires secondaires et supérieures ont été fondées dans la plupart des provinces ; on a créé de nouvelles chaires au collége national de Buénos-Aires, des écoles normales et une école militaire. Le gouvernement est autorisé à faire venir d'Europe vingt professeurs pour l'enseignement des sciences.

Telle est la marche progressive du pays sous la présidence actuelle. Mais il faut parler encore d'une Exposition pour laquelle le gouvernement fait appel à toutes les nations commerçantes et industrielles. Elle aura lieu à Cordova. L'ouverture en est fixée au 15 octobre 1870. Cette date est assez éloignée pour que les fabricants étrangers aient le temps d'envoyer leurs produits ; ceux-ci devront être expédiés au Rosario de Santa-Fé, où ils seront reçus libres de tous droits. Une commission est établie dans ce port pour recevoir tous les objets destinés à l'exposition de Cordova. Elle se charge de les faire transporter gratuitement par le chemin de fer. La Commission, présidée par M. Olivera, indique le 15 mars 1870 comme dernier délai pour la réception, à Cordova, de tout ce qui doit figurer dans ce grand concours international.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

L'attention publique est aujourd'hui tout entière fixée sur l'ouverture des Chambres, sur les termes et la portée du discours que va prononcer l'Empereur et sur l'attitude générale du Corps législatif à ses premières séances ; c'est sous le coup de ces divers faits importants que va se

Digitized by Google

faire la liquidation de la quinzaine qui vient de s'écouler; il serait donc difficile de prévoir ce qu'elle pourra être. Cependant, on peut constater, par les cours de la rente et des principales valeurs pendant cette période, que le marché de Paris supporte avec une certaine fermeté, une certaine confiance, le poids des préoccupations politiques; les élections de Paris, la crise ministérielle en Italie, les difficultés toujours pendantes entre le Sultan et le vice-roi d'Égypte, l'incertitude toujours plus grande du sort de l'Espagne, enfin l'imminence de ce grand fait de l'ouverture des Chambres n'ont pas sensiblement pesé sur les cours des diverses valeurs; notre cote et notre trois pour cent sont restés relativement très-fermes; seuls, les titres du Canal de Suez, fléchissant de plus en plus sous le poids d'une spéculation éhontée qui ne recule devant aucun moyen, devant aucun mensonge, se sont pour ainsi dire écroulés jusqu'aux plus bas cours, au moment même de l'ouverture du canal, au moment même où cent navires venus de tous les points du monde consacraient, par leur entrée dans ses eaux, l'œuvre dont la France, elle surtout, eût dû acclamer le persévérant créateur, au lieu de mêler à la gloire qu'elle lui verse l'amertume des dénigrements et des calomnies.

L'Italie était à peine sortie des inquiétudes causées par la maladie de son roi, qu'elle s'est trouvée jetée dans de nouvelles complications politiques; cependant malgré les préoccupations que peut toujours faire naître une crise ministérielle, la rente Italienne, après un léger recul, s'est maintenue avec assez de fermeté aux environs du cours de 53 50. Il est vrai que M. Lanza qui, dit-on, serait chargé de la formation du nouveau ministère, appartient à la gauche modérée et qu'il s'est empressé de faire les déclarations de nature à rassurer tous les intérêts; enfin il faut reconnaître que le nouveau ministère aura pour lui des circonstances favorables, puisqu'il arrive au moment où ses prédécesseurs viennent d'assurer, par les dernières opérations financières, le payement du prochain coupon et de mettre le trésor en possession de ressources suffisantes, — on doit l'espérer du moins — pour les besoins des six premiers mois de l'année 1870.

Les fonds ottomans se sont également assez fermement tenus pendant cette dernière quinzaine, malgré les efforts contraires de quelques spéculateurs écartés des combinaisons relatives à l'emprunt turc. Le 5 p. 100 a touché le cours de 45 francs et se maintient à 44 50; les obligations ottomanes, dont le tirage avait été reculé de sept jours, restent toujours au-dessus de 330 fr., celles de 1865 font même 332 fr. 50, et, symptôme à remarquer — sur le marché anglais lui-même, tous les fonds turcs, le consolidé comme les divers titres de la dette extérieure ont pris depuis quelques jours un mouvement de hausse très-prononcé; l'imminence du nouvel emprunt contracté par la Turquie, loin donc d'affecter les valeurs de cet Etat, semble, au contraire, leur donner une grande faveur! Quelque avantageuses que soient pour les souscripteurs les conditions d'émission de cet emprunt, le gouvernement ottoman y trouvera de tels éléments d'améliorations et de prospérité — si, comme il y semble résolu, il ne laisse pas ces ressources se détourner des affectations auxquelles elles sont promises — que, tant au point de vue des nou-

Digitized by Google

veaux souscripteurs, que des anciens porteurs de fonds turcs, on ne peut qu'apprécier favorablement cette opération financière. Elle aura pour résultat l'exécution de grands travaux d'une utilité générale, l'ouverture de voies de communications entre la Turquie et l'Europe, la création d'entreprises d'intérêt public, la mise en valeur de richesses jusqu'ici improductives. Enfin il sera le point de départ de la réorganisation du système financier annoncée par le ministre des finances Sadig-Pacha, qui semble poursuivre habilement le plan de réformes qu'il s'est tracé et que nous avons eu occasion d'indiquer sommairement dans un de nos précédents articles.

Quant aux conditions mêmes de l'emprunt, elles sont telles qu'on devait les attendre de l'intervention des maisons qui en ont accepté la souscription et l'émission : elles reposent, ainsi que nous le demandions nous mêmes dans l'article que nous venons de rappeler, sur des garanties sérieuses et spéciales, et, coïncidence heureuse, elles sont de nature à satisfaire également, dans une juste mesure, les intérêts des deux parties contractantes.

Aussi, nous croyons pouvoir, cette fois, sortir de notre réserve habituelle, et signaler à l'attention de nos lecteurs l'émission qui va se faire dans les premiers jours du mois de décembre, et dont voici les principales bases : l'emprunt est définitivement conclu pour une somme de 300 millions de francs, dont la moitié est prise ferme, et l'autre moitié à commission par le Comptoir d'escompte de Paris, et un syndicat formé des premières maisons de banque d'Europe que représente le Comptoir d'escompte, et parmi lesquelles on compte les maisons Cahen, d'Anvers, Bischoffsheim et de Hirsch, et la banque des Pays-Bas. — L'emprunt sera émis en obligations de 305 francs rapportant 30 francs d'intérêt par an, et remboursables à 500 francs par voie de tirage, en trente-deux années. — Il est garanti par 80 millions de revenus non hypothéqués, provenant, en majeure partie, de l'Anatolie, l'une des provinces les plus fécondes et les plus riches de l'empire Ottoman, qui offre, au point de vue agricole comme au point de vue industriel et commercial, des ressources considérables, et qui comprend, entre autres, ces trois grandes villes commerciales, Smyrne, Brousse, Trébizonde, c'est-à-dire : — le commerce international et maritime, — le commerce des productions locales des laines et des soies, — le commerce des caravanes avec la Perse et l'Asie, — les trois branches principales du commerce général de la Turquie.

Il y a donc, dans l'ensemble de ces conditions, des garanties et des avantages qui assurent au nouvel emprunt une souscription considérable et rapide, un classement certain dans les portefeuilles de l'épargne.

Nous avons déjà examiné, dans une de nos précédentes chroniques, les propositions émanées de l'initiative de M. le comte de Germiny, et qui vont être soumises, le 4 décembre prochain, aux délibérations de l'assemblée générale de la société du Crédit mobilier. Ces propositions, ainsi que toutes celles qui ont été présentées par différents groupes d'actionnaires, ont été analysées et discutées par la presse financière et par les intéressés ; l'opinion est faite, ou doit être faite, sur la valeur prati-

Digitized by Google

que de ces diverses combinaisons ; le moment est donc venu de parler sans ménagements et de prendre résolûment parti pour l'une ou l'autre des deux propositions qui se partagent seules aujourd'hui l'attention et les sympathies du public que ces questions intéressent directement : aussi dirons-nous nettement les raisons de notre préférence pour le projet attribué aux actionnaires lyonnais. Nous sommes convaincus de la valeur pratique de ce projet, de ses avantages réels, au point de vue de la reprise des affaires sociales qui seule peut rapidement relever la fortune des deux compagnies ainsi associées dans des proportions équitables aux nécessités du présent, aux chances de l'avenir. La proposition lyonnaise préparée, dit-on, sous les inspirations de M. Pereire, pose comme principe absolu l'abandon définitif de toute combinaison ayant pour base la liquidation de la Société immobilière. Le projet présenté par M. de Germiny, au nom du conseil d'administration de la compagnie immobilière, et de la société de Crédit mobilier, consacre de son côté le principe du danger de la liquidation judiciaire. Sur la question de réorganisation les deux projets sont également d'accord pour reconnaître la possibilité, les avantages et l'urgence d'une entente amiable entre les deux compagnies ; c'est aussi l'opinion unanime des actionnaires avec lesquels nous avons eu, nous-même, l'occasion de nous entretenir sur ces deux questions essentielles ; l'accord est donc complet, absolu. Cette situation est caractéristique et mérite qu'on s'y arrête un instant, pour constater le singulier et heureux revirement qui s'est produit dans les esprits. Il y a une année, on déclarait impossibles, irréalisables, tous projets de réorganisation, de fusion, d'entente amiable ; on considérait comme chimériques et comme à jamais ensevelies sous les ruines les espérances obstinées de quelques groupes d'actionnaires qui résistaient, sans jamais faiblir, aux railleries, aux procès sans cesse renaissants, aux attaques violentes de coalitions d'*irréconciliables* qui réclamaient la liquidation à tout prix, la destruction complète, comme hier encore les irréconciliables de la politique demandaient aux tribunes populaires des Folies-Belleville *la liquidation sociale.*

Mais tout semble bien changé maintenant; le monde financier, aussi bien que le monde politique, est las des agitations stériles, des discussions violentes; le calme se rétablit, les passions s'assoupissent et le bon sens public, reprenant enfin ses droits, force les opinions extrêmes à porter le débat sur le terrain de la conciliation et des concessions réciproques; il faut donc abandonner les rivalités vulgaires, renoncer aux luttes de personnes et se hâter d'adopter une transaction équitable, pratique, promptement réalisable, qui sera facilement acceptée, grâce aux dispositions générales des esprits.

Aujourd'hui, c'est à qui repoussera tout projet de liquidation, c'est à qui présentera son plan de réorganisation. Ainsi, après deux années d'une lutte acharnée, de procès ruineux, d'efforts opposés rendus stériles par l'antagonisme des personnes et des intérêts, administrateurs et actionnaires de la Compagnie immobilière et du Crédit mobilier se trouvent ramenés, par la force des choses, au point de départ : reconstitution de la

Digitized by Google

Société générale de crédit mobilier par une entente amiable avec la Compagnie immobilière, sur la base d'une fusion des intérêts des deux sociétés.

D'accord sur ces principes généraux et d'un intérêt commun, le droit des actionnaires est manifeste et leur ligne de conduite est toute tracée, qu'ils repoussent toutes suggestions, de quelque côté qu'elles viennent, et que, s'inspirant du seul sentiment de leurs intérêts, ils arrivent à l'assemblée du 4 décembre exclusivement préoccupés de reconnaître et de consacrer définitivement le principe du rejet absolu de toute proposition ayant directement ou indirectement pour but la liquidation de la Compagnie immobilière.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la question de la liquidation a été tranchée par un arrêt de la Cour impériale, qui en a même condamné le principe comme contraire aux intérêts des actionnaires et des obligataires; que, placée aujourd'hui sous la sauvegarde de la juridiction civile, la Société immobilière se trouve désormais à l'abri d'une surprise semblable à celle qui la jeta un jour à la merci des décisions sommaires du tribunal de commerce.

La liquidation judiciaire, ce danger de ruine certaine, étant ainsi, en droit, en fait, définitivement écartée, les actionnaires ont-ils un intérêt pressant à subir *telles quelles*, les combinaisons qui leur sont soumises? — doivent-ils au contraire les rejeter? — ou les modifier? — enfin laquelle de ces deux propositions auraient-ils intérêt à adopter ou à prendre pour base de leurs résolutions? Nous l'avons dit tout d'abord, nos préférences sont pour le projet émané du groupe des actionnaires lyonnais et voici pourquoi : Ce projet répond à toutes les nécessités du moment et aux légitimes espérances que les actionnaires peuvent de nouveau concevoir. — Il réorganise le Crédit Mobilier par une combinaison habile en même temps qu'équitable, qui se prête à toutes les modifications de forme que peuvent réclamer les susceptibilités les plus vives, même celles des administrateurs actuels, qui par état, semblent portés à diminuer toujours la valeur des éléments réels que renferme l'actif des deux sociétés et à méconnaître l'importance des ressources réalisables qui suffiraient cependant à reconstituer une situation puissante et largement réparatrice. Le projet a l'incontestable avantage de respecter l'existence légale de la Société immobilière — de lui assurer les ressources et les délais qui lui permettront d'arriver à la réduction des charges, à l'accroissement normal des revenus, à la réalisation des plus-values qu'on est fondé à attendre des terrains de Marseille, et qui seront considérables un jour, le jour où les travaux publics commandés par l'achèvement du canal de Suez s'exécuteront, où la compagnie de Lyon-Méditerranée se décidera à établir l'embranchement de l'Estaque, le jour où il faudra construire, sur les terrains de la Joliette, la gare prévue par la loi du 11 juin 1863. — Pour diminuer les charges d'intérêt, et faire cesser la situation précaire de la Compagnie vis à vis du Crédit foncier, le projet lyonnais comprend l'établissement d'une dette hypothécaire spéciale, qui permettrait le remboursement du Crédit foncier, créancier d'une somme de 60 millions de francs,

Digitized by Google

environ, qui grève la totalité de l'actif immobilier à Paris, et la plus grande partie de celui de Marseille — c'est-à-dire une valeur *quadruple* de l'importance du prêt. Au moyen de cette tranformation de la dette hypothécaire, on opérerait la conversion des obligations actuelles en obligations hypothécaires, et on obtiendrait un excédant qui viendrait accroître l'encaisse disponible du Crédit mobilier dans des proportions qui lui permettraient alors de rentrer dans les affaires en d'excellentes conditions.

Telles sont en résumé et dans leur esprit les propositions principales du groupe Lyonnais, telles sont également les causes de la préférence que nous donnerions à leur projet.

Nous devons reconnaître, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, que plusieurs de ces dispositions générales sont communes aux deux projets sur lesquels les actionnaires vont avoir à se prononcer, mais il y a entre eux quelques différences essentielles.

La différence la plus saillante entre les propositions de M. de Germiny et les propositions Lyonnaises consiste en ce que ces dernières stipulent d'une manière absolue la continuation de l'existence légale de la Société immobilière, sauf par elle à remettre au Crédit mobilier la gestion indépendante de toutes ses affaires. M. de Germiny demande au contraire que le Crédit mobilier soit chargé, à titre de liquidateur, de la direction de toutes les opérations qu'entraînerait sa liquidation.

Comme les auteurs du projet Lyonnais, M. de Germiny accepte le principe de l'absorption dans les rangs des actionnaires du Crédit mobilier, des actionnaires de l'Immobilière, mais il y a entre eux une divergence résultant de l'évaluation du futur capital social.

Cependant ces deux évaluations différentes gardent les mêmes proportions dans la répartition qu'elles en font aux deux parties; elles attribuent, en effet toutes deux aux actionnaires de l'Immobilière le quart de l'actif social, soit actuel, soit éventuel, que M. de Germiny offre de fixer à 60 millions, tandis que la proposition lyonnaise le fixait à 80 millions.

Il existe encore entre ces deux projets quelques autres points sur lesquels les deux propositions diffèrent et quelque peu nombreuses que soient ces divergences, nous croyons que les actionnaires ne sauraient examiner avec trop de soin les véritables conséquences de l'une et de l'autre proposition, tout en tenant bien compte que les différences que présentent les propositions de M. de Germiny avec le projet du groupe Lyonnais, peuvent, malgré les nombreux rapprochements des deux projets avoir une portée beaucoup plus grande, beaucoup plus dangereuse à notre avis qu'on ne pourrait supposer à première vue, et nous croyons fermement, nous le répétons, que leur véritable intérêt serait l'adoption pure et simple des propositions Lyonnaises, à moins qu'il se produisît encore en temps opportun quelque projet fusionnant heureusement les propositions de M. de Germiny avec ces propositions des actionnaires

Digitized by Google

Lyonnais, à la condition qu'elles fussent toujours basées sur l'abandon formel de toute idée de liquidation, qu'ils doivent non-seulement repousser plus que jamais, mais contre laquelle il faut, même encore à présent, se tenir en garde, pour éviter toute surprise, toute tentative subreptice quelqu'éphémères qu'en puissent être les conséquences.

D'ERMOND.

CORRESPONDANCE.

Ismaïlia, mercredi soir, 17 novembre.

Mon cher Directeur,

C'est merveilleux ! tel est le cri qui s'échappe de toutes les poitrines, qui sort de toutes les bouches. Ceci n'est point un compte rendu, c'est l'expression rapide d'émotions éprouvées ; n'attendez donc aujourd'hui aucun détail ; ce sera pour plus tard ; je n'ai voulu que transmettre aux lecteurs de la *Revue* et à vous la bonne nouvelle de notre arrivée dans le lac de Timsah et donner une esquisse vive de ce que nous avons vu.

Le voyage s'est effectué sans encombre de Marseille à Alexandrie, et, sauf un petit abordage, dans le phare de Messine, avec un brik italien, abordage qui eût pu avoir plus de gravité ; sans une mer un peu dure, au débouché de l'Adriatique, rien à noter. La *Guyenne*, honnête et sûr navire, à marche lente et sérieuse portait des illustrations de tous pays. Après un arrêt de quelques heures à Alexandrie, nous reprîmes la mer et arrivâmes devant Port-Saïd hier, mardi 16 novembre, vers neuf heures du matin. Là, spectacle grandiose ! De tous côtés arrivaient des navires à vapeur et de toutes nations qui, majestueusement, entraient et se rangeaient à droite et à gauche en cette rade et en cet avant-port immenses. Vous jugez bien que le canon tonnait, que les drapeaux, les pavillons, les flammes, caressés par la brise tiède et molle, flottaient gaiement. Et le ciel ? d'une pureté délicieuse. Vous dirai-je quelle émotion s'était emparée de tous à l'aspect de cette rade, de ce port, de cette ville improvisée sur une plage large à peine, il y a dix ans, d'un demi-kilomètre ? Ville aujourd'hui peuplée de dix mille habitants ; port contenant à *l'aise*

Digitized by Google

cent grands bateaux à vapeur ! L'*Aigle* venait d'arriver avec l'Impératrice ; l'empereur d'Autriche, le prince d'Orange, le prince de Prusse et une foule d'autres hôtes illustres étaient là. Et du canon, toujours ; ce sol, ce désert, pendant tant de siècles inviolés semblaient frémir d'aise.

A trois heures, bénédiction. Sur une triple estrade, les hôtes illustres, le clergé français, les musulmans ; l'Impératrice arrive au bras de l'empereur d'Autriche, suivis tous deux des princes ; le service musulman commence : une triple prière et c'est tout ! Puis le service catholique, plus pompeux. L'abbé Baaer prêche haut et ferme. Les fellahs tendent de larges oreilles et ouvrent de grands yeux ! La mer murmure, à côté, en caressant les grèves ! C'est vraiment imposant. Quant à M. de Lesseps, il est partout ; c'est l'hommep-rodige, c'est lui qni a fait ranger les chaises sur les estrades ! *Et il n'est pas fatigué.* Le soir, illumination de la ville des navires ; c'est féerique.

Mais j'ai hâte d'arriver au canal.

Ce matin, mercredi, à huit heures, le défilé commence, et ceci n'est pas seulement beau, c'est grand. Le yacht l'*Aigle*, ayant à bord l'Impératrice, ouvre la marche ; l'empereur d'Autriche suit sur son yacht. On pénètre dans le canal entre deux obélisques qui en marquent l'entrée. Le khédive était parti le matin.... Un troisième navire s'avance, puis un autre encore. Toutes les poitrines sont haletantes. On nous avait transbordés à bord du *Péluse* ; le *Péluse* passe le neuvième. Un triple hurrah salue l'entrée. On marche doucement, mais on marche. A droite, le lac Menzaleh, vaste nappe d'eau ruisselant au soleil ; à gauche, le désert, toujours le désert, blanchâtre, ondulé ; des effets de mirage qui font pousser des cris d'étonnement et d'admiration. Derrière nous, dix, quinze vapeurs s'avancent. Imagine-t-on ce concours magnifique ! A chaque chantier des cris d'enthousiasme, des bravos ; on salue ces travailleurs qui, là, en ce désert où pas un brin d'herbe ne pousse, sous un ciel en feu, ont accompli cette œuvre gigantesque !

Et où seulement on se peut rendre compte des difficultés, on songe à l'effort, au travail, à la souffrance, en voyant ces vivants, on songe à ceux qui sont morts et, pardonnez-moi ce mot, on est *empoigné*, on sent sa gorge se serrer et une larme gonfler la paupière.

On avance ; le lac Mensaleh est traversé, puis le lac Ballah ; nous voici au seuil d'El Guisr, nous passons. On entend le canon, l'Impératrice est arrivée. Il est six heures, voilà le lac Timsah ! Nous avons traversé vingt lieues de désert, contemplé ces horizons immenses, ces lumières jouant au coucher du soleil, sur ce sol ondulé, se teignant en vert et en rose, et nous voyons, au fond du lac Ismaïlia illuminé. La ville, sortie en un jour du désert étincelle aux clartés, et ce lac des crocodiles, abandonné à ses hôtes malfaisants pendant trente siècles, hanté par les hyènes, reflète les gerbes éclatantes d'un feu d'artifice. Brisé de fatigue et d'émotion, j'ai voulu néanmoins vous envoyer bien hâtivement ces lignes. Le canal, jusque-là est fait.

Digitized by Google

Ismaïlia, jeudi, 19 novembre.

Le courrier anglais ne part que ce soir, j'ai différé cette lettre. Je la complète en l'envoyant; néanmoins celle que je vous ai écrite hier à bord du *Péluz*. Vous rendre l'aspect d'Ismaïlia est impossible. Vingt mille Arabes et Egyptiens venus de la Haute Egypte campés sous leurs tentes, entre le lac Timsah et la ville, trois mille Européens, un nombre assez notable d'Européennes, tout cela, au milieu du désert, de ce désert qui, pendant tant de milliers d'années n'avait vu que de rares caravanes, tel est le spectacle qu'il nous est donné de contempler. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est l'aspect du lac. A cette heure, cinquante vapeurs de toutes les nations y ont jeté l'ancre. Dans ce lac, depuis quatre mille ans, à demi desséché, toutes les marines du monde sont représentées. C'est féerique et c'est émouvant ! Il n'y avait là que le silence et le hurlement des bêtes fauves ; il y a les cris d'allégresses d'une foule enthousiaste. Demain, on part pour les lacs Amers et Suez, et la procession des navires recommencera. Qu'on dise ce que l'on voudra, que les détracteurs intéressés jettent leurs cris discordants, qu'importe, croyez-moi : le canal est fait !

M. de Lesseps promène en ce moment l'Impératrice dans le désert, au seuil d'El-Guisr, en une petite voiture attelée de chameaux ! on veut faire voir à la souveraine des Français ces travaux de géants ! Combien de pauvres gens y ont péri ! Qu'importe, le pogrès est aussi un minotaure, il faut s'y résigner ; il dévore la chair humaine, mais l'humanité vit, grandit. Le canal est fait et vous me permettrez bien de me féliciter d'avoir été l'un des premiers qui, dans la *Revue*, aient fait, à ce sujet, acte, non-seulement d'espérance, mais de foi ! La foi, c'est la force, dit-on, et M. de Lesseps l'avait avant tout, de là son succès.

Il ne faut pas oublier ses coopérateurs ; tous rayonnent, et c'est justice. M. Lavalleg, le constructeur du canal, d'abord, l'homme de ces gigantesques travaux, puis M. Dussaud, M. Larousse, M. Gioja, M. Cotard. M. Voisin Bey prennent leur part de l'honneur comme ils ont eu leur part de fatigue. Un seul manque à l'appel, ce pauvre M. Borel, le collaborateur de M. Lavalley. La mort ne lui a pas permis de recueillir aujourd'hui la gloire qui lui était bien due.

Ce désert est charmant ; il y pousse des arbres, on s'y heurte ; les chants les plus étranges, les musiques les plus sauvages y éclatent ; les Arabes, dans leurs pittoresques costumes, y coudoient nos précieuses, qui sourient. C'est la fête des noces de l'occident avec l'orient, et le soleil y verse sa lumière, et c'est beau, et c'est grand ! à bientôt.

AMÉDÉE MARTEAU.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron 5. 0275

Digitized by Google

UN DERNIER MOT

SUR LE

MASQUE DE FER

Le Masque de fer devant la Critique moderne, par . Jules Loiseleur, article de la *Revue contemporaine* du 31 juillet 1867.—*L'Homme au Masque de fer*, par M. Marius Topin. Paris, Dentu et Didier, 1869.

Ce n'est pas sans raison que j'associe, dans le sommaire qui précède, deux ouvrages d'importance et de dimension fort inégales. Le premier, tout modeste qu'il soit, traite à fond la même question que le second et a évidemment servi de base et de point de départ aux arguments développés dans ce dernier. Mais là s'ar-

Digitized by Google

rête la ressemblance. L'un n'est qu'un article de revue, étayé presque uniquement sur des documents connus et n'arrivant qu'à un résultat négatif, à cette conclusion peu satisfaisante pour la curiosité publique, mais approuvée par tous les esprits sages et dont d'excellents critiques se sont déclarés satisfaits, que l'Homme au masque de fer était un personnage obscur, probablement un espion, et que c'est justement sa parfaite insignifiance qui est la cause du mystère dont son nom est entouré. L'autre ouvrage est un gros livre, rempli de pièces curieuses et inédites puisées dans les archives et dans les ministères, révélant une foule de faits intéressants, mais aboutissant, après de longs préambules et de nombreuses hésitations, à une conclusion déjà bien des fois présentée et toujours refutée avec avantage, à savoir que le mystérieux prisonnier, mort à la Bastille le 19 novembre 1703, n'était autre que le comte Matthioly, puni par Louis XIV de sa trahison dans l'affaire de la cession de Casal.

Cette conclusion est loin d'être fondée, comme on va le voir. M. Marius Topin a fourni lui-même une moitié de la démonstration en prouvant, par deux lettres précieuses et dont la découverte est la plus importante de toutes celles qu'il a faites, que Matthioly n'avait point été, en 1681, conduit par Saint-Mars de Pignerol à Exiles, et qu'il était encore à Pignerol à la date du 27 décembre 1693. Je vais fournir la seconde moitié de la preuve en établissant, non par des raisonnements, mais par un document officiel, qu'à la même époque, quand Matthioly résidait à Pignerol, un détenu mystérieux, sur qui dès lors l'imagination populaire bâtissait d'étranges romans, était, et depuis longtemps déjà, tant à Exiles qu'aux îles Sainte-Marguerite, soumis à la garde la plus vigilante de Saint-Mars; qu'en conséquence Matthioly et lui sont deux, et qu'ainsi le problème reste tout entier et toujours aussi impénétrable que jamais. Il ne se peut rien de plus clair que la question ainsi posée : la plus légère attention suffit pour la comprendre.

I

Un mot d'abord sur le livre de M. Topin.

L'auteur est un jeune homme d'un esprit ingénieux, élevé, consciencieux : il a beaucoup des qualités que réclame aujourd'hui

Digitized by Google

l'histoire : la sagacité, la patience, l'érudition. Et cela n'étonnera personne quand j'aurai dit qu'il est le petit-neveu de M. Mignet : on ne peut, comme on voit, être élevé à meilleure école. L'Académie française a couronné ses deux premiers ouvrages, qui sont pleins d'aperçus originaux et intéressants : l'un est *l'Eloge du cardinal de Retz*; l'autre un ouvrage plus étendu : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*. Pour composer son livre sur *l'Homme au masque de fer*, il n'a ménagé ni son temps ni sa peine : les archives de l'empire, celles des ministères, les collections de la Bibliothèque impériale, de l'Arsenal, de l'Hôtel-de-Ville, lui ont été ouvertes avec une complaisance empressée. Il a tout fouillé, tout interrogé; il a réuni tous les documents épars dans ces dépôts et qui sont relatifs à son sujet, excepté un pourtant, celui qui porte un coup terrible à son système. Et celui-là il l'avait sous la main : il a fallu une étrange fatalité pour que ce document lui échappât, car je n'admets pas qu'il l'ait connu et volontairement laissé de côté comme sapant son édifice par la base.

Au fond, le livre de M. Topin n'est pas précisément l'histoire du vrai Masque de fer; c'est plutôt celle des principaux personnages en qui l'on a vu ce prisonnier mystérieux, et cette histoire est des plus curieuses, quoiqu'elle soit à peu près inutile à la solution de la question qui fait l'objet principal de l'ouvrage. Quand on connaît le nom d'un criminel, quand on sait que ce nom est Guillaume, par exemple, et qu'on a les pièces établissant que c'est bien là son nom véritable, l'on ne perd pas son temps à démontrer qu'il n'est pas Pierre ou Paul ; on dit de suite comment il s'appelle ; on montre les pièces qui justifient son origine et son identité, et tout est fini. Ces preuves formelles, ces pièces décisives, M. Topin laissait, depuis longtemps, supposer qu'il les possédait. Avait-il, au début de son travail, été le jouet d'une illusion ? S'était-il persuadé qu'il avait enfin trouvé la clef du mystère, et n'est-ce que plus tard, après un examen plus approfondi, après avoir mûrement pesé, comme il le dit en maint endroit, mon travail sur le Masque de fer, qu'il s'est pris à douter, à examiner mes arguments et à se ranger enfin à mon opinion ? Ce qui est clair, c'est que cette opinion, il l'a partagée pendant quelque temps : lui-même le déclare. Ce sont bien là, à ce qu'il semble, les fluctuations par lesquelles son esprit a passé. Au début, les journaux annoncent que le mot de l'énigme est enfin trouvé : ils font grand bruit de la découverte ; ils vont même jusqu'à inventer une réclame piquante et à laquelle, j'en suis certain, M. Topin est demeuré étranger. Les pièces, disent-ils, ont été, pour plus de sûreté, mises sous un pli cacheté et déposées à l'Institut. Cependant, à mesure que les articles de M. Topin parais-

Digitized by Google

sent, on s'aperçoit qu'il hésite, qu'il n'est pas sûr de sa solution, qu'il n'en a peut-être même aucune, pas d'autre, du moins, que celle toute négative que j'ai produite.

Il le confesse même vers la fin : il termine son avant-dernier article, publié le 25 octobre 1869, par cet aveu significatif : « Pour » moi, après la lecture attentive du travail de M. Loiseleur, et sur- » tout après avoir trouvé les dépêches qui en confirment la partie » essentielle, je n'ai nullement été persuadé que Catinat ait enlevé, » en 1681, un espion dont rien ne permet d'établir ni l'arrestation, » ni même l'existence, *mais j'ai acquis cette conviction, que jamais* » *ce problème ne recevrait sa solution définitive, et qu'il était impos-* » *sible de dissiper l'ombre mystérieuse dont est enveloppé l'Homme* » *au masque de fer.* »

Tout semblait donc terminé : l'entreprise annoncée avec un peu trop de fracas au début, poursuivie avec tant de soins intelligents et de laborieuse persévérance, avait avorté. L'auteur reconnaissait, avec une louable bonne foi, que, malgré tous ses efforts, il aboutissait au même résultat que son modeste devancier et qu'il lui fallait renoncer à percer l'ombre mystérieuse dont est enveloppé l'*Homme au masque de fer.*

Comment s'est-il ravisé au dernier moment, quand déjà les cinq sixièmes de son étude avaient paru ? Lui a-t-on représenté qu'il ne pouvait ainsi se passer de conclusion, qu'il avait annoncé une solution et qu'il lui fallait en fournir une [1] ? Toujours est-il que M. Topin a fait tout à coup volte-face ; une révolution s'est opérée instantanément dans son esprit. Il venait, à sa page 307, de condamner l'opinion de Delort qui voulait absolument que le Masque de fer fût Matthioly. Il disait, en parlant de cet érudit : « Sa conviction était profonde et sa démonstration semblait, à plusieurs, irréfutable. Sur quelles bases reposait-elle, et comment un judicieux écrivain (c'est de l'auteur du présent article qu'il s'agit) les a-t-il de nos jours *entièrement renversées ?* » C'est après avoir tracé ces lignes si péremptoires que M. Topin revient tout à coup sur son opinion. Une subite illumination le frappe à la lecture d'une pièce qui lui paraît au premier abord bien insignifiante, mais où il découvre inopinément un sens inattendu, et il annonce ce revirement à ses lecteurs dans la phrase suivante, qu'on ne lit pas dans le *Correspondant*, mais qui figure dans l'ouvrage imprimé, après les lignes où l'auteur reconnaît le problème insoluble : « Telle était

1 C'est ce que lui disait, en effet, la *Revue bibliographique universelle*, dans son numéro de novembre 1869 : « Son dernier article *nous doit* une révélation, attendue avec impatience. »

Digitized by Google

ma conviction, lorsque, en étudiant plus attentivement une des dépêches que j'avais consultées, cet examen a imprimé à mes recherches une direction nouvelle et m'a conduit à un résultat qui va être exposé. »

Qu'on comprenne bien ma pensée : je ne fais point cet exposé pour mettre en suspicion la bonne foi de M. Topin, à laquelle, au contraire, je rends hommage ; je le fais uniquement pour montrer ses perplexités, ses indécisions, qui sont une preuve de conscience, mais qui, par avance, donnent lieu de croire que sa conviction n'est pas bien profonde : les conversions subites sont rarement solides.

Voyons donc quel a été le résultat de ces recherches *in extremis*, faites au moment où cinq articles sur six étaient publiés, le livre déjà presque composé en entier, et quand il n'était plus temps d'en effacer les adhésions du commencement, qui contredisent la conclusion.

M. Topin a trouvé, à la Bibliothèque impériale, une lettre adressée par Saint-Mars à l'abbé d'Estrades, le 25 juin 1681, et où il annonce son prochain départ de Pignerol et sa nomination au gouvernement d'Exiles. On y lit ce qui suit :

« J'ai reçu, hier seulement, mes provisions de gouverneur d'Exi-
» les avec deux mille livres d'appointements; l'on m'y conserve ma
» compagnie franche et deux de mes lieutenants, et j'aurai en
» garde deux merles que j'ai ici, lesquels n'ont point d'autres noms
» que messieurs de la tour d'en bas; Matthioli restera ici avec deux
» autres prisonniers. Un de mes lieutenants, nommé Villebois, les
» gardera, et il a un brevet pour commander en mon absence à la
» citadelle ou au donjon jusqu'à ce que M. de Rissan revienne, ou
» que Sa Majesté ait pourvu à cette lieutenance du Roi. »

Voilà un fait nouveau et considérable. Matthioly n'a point suivi Saint-Mars à Exiles : il est resté à Pignerol. Il n'est point mort au mois de janvier 1687, comme je l'avais pensé autrefois et comme M. Topin, lui-même, l'avait pensé et affirmé d'après moi.

A la fin du mois d'avril 1687, Saint-Mars passe d'Exiles au gouvernement des îles Honorat et Sainte-Marguerite. A cette époque, Matthioly est toujours à Pignerol. Il y est encore le 27 décembre 1693. C'est ce qui résulte d'une lettre non moins importante que la première, découverte aussi par M. Topin, et adressée, à cette date, par le ministre au sieur Laprade, qui depuis le 28 juillet 1692 (c'est du moins M. Topin qui dit cela), avait pris le commandement de Pignerol, laissé vacant par la mort du sieur de Villebois :

« Vous n'avez qu'à brusler ce qui vous reste des petits morceaux des poches sur lesquelles le nommé Matthioly et son homme ont

Digitized by Google

escrit, et que vous avez trouvés dans la doublure de leurs justaucorps où ils les avaient cachés. »

Dans une autre lettre, en date du 26 février 1694, le même ministre, Barbézieux, annonce à Saint-Mars l'envoi prochain, aux îles Sainte-Marguerite, de trois prisonniers d'Etat qui se trouvent dans le donjon de Pignerol. Il lui demande s'il a des lieux sûrs pour les enfermer, et il ajoute, dans une missive du 20 mars suivant : « Vous savez qu'ils sont de plus de conséquence, *au moins un*, que ceux qui sont présentement aux îles, et vous devez, préférablement à eux, les mettre dans les prisons les plus sûres. »

M. Topin conclut que, parmi ces trois prisonniers, se trouvait Matthioly et qu'il est celui qui est considéré comme étant de plus de conséquence que les autres inconnus alors captifs aux îles Sainte-Marguerite, celui qui est désigné par ces mots ; « *au moins un.* » C'est là une pure hypothèse, et M. Topin avait promis des documents officiels. Les preuves écrites lui font défaut juste au moment et sur le point où elles seraient le plus nécessaires : il y substitue des raisonnements basés sur des rapprochements et des vraisemblances, pareils en tout à ceux qui ont été déjà tant de fois produits et réfutés. En quoi cette lettre de Barbezieux, en quoi cet envoi de trois prisonniers qu'elle annonce prouvent-ils que, parmi eux, se trouvât l'homme que, plusieurs années après, en 1698, Saint-Mars conduira à la Bastille [1] ? En quoi cela montre-t-il que Matthioly soit cet homme ? M. Topin constate lui-même (p. 398) que, depuis la dépêche de 1693, concernant ce que cet Italien écrivait sur les poches de son justaucorps, on cesse de le nommer ; son nom disparaît pour toujours de la correspondance officielle : aveu important et dont il faut prendre acte, car il donne lieu de conclure à la mort de Matthioly.

Un fait seulement résulte avec certitude des missives qui viennent d'être citées : c'est qu'au 27 décembre 1693, Matthioly est encore à Pignerol. Si donc on démontre qu'à cette date, et depuis plusieurs années déjà, un prisonnier mystérieux, bien plus mystérieux que Matthioly, était avec Saint-Mars aux îles Sainte-Mar-

[1] La prétendue preuve résulte uniquement du rapprochement que voici : Dans sa lettre à l'abbé d'Estrades, Saint-Mars écrit : Matthioly restera à Pignerol *avec deux autres prisonniers.* Il écrivait cela en juin 1681. Plus tard, en 1694, trois prisonniers sont envoyés aux îles Sainte-Marguerite. M. Topin conclut que ce sont *les mêmes* qui avaient été laissés à Pignerol treize ans auparavant, et que Matthioly est un des trois. Mais en treize ans, que d'événements ont pu se passer, que de prisonniers inconnus être envoyés à Pignerol ! Qui peut affirmer que Matthioly n'y soit pas resté, et que le nombre trois, qui est toute la base de l'argumentation, n'ait pas été complété par l'adjonction à ses deux anciens compagnons d'un détenu envoyé au cours de ces treize années ?

Digitized by Google

guerite, l'on aura renversé tout l'échafaudage laborieusement construit par M. Topin.

Cette preuve, la voici. Elle résulte d'une lettre que cet écrivain ne semble pas avoir connue, lettre en date du 8 janvier 1688 et adressée par Saint-Mars à Louvois. Je la reproduis textuellement avec sa vicieuse orthographe.

Monseigneur,

Je me donneray lhonneur de vous dire comme j'ay mis mon prisonnier quy est toujours valtudinaire à son ordinaire dans l'unne des deux nouvelles prisons que j'ay fait faire suivant vos commandemant. Elles sont grandes, belles et claire, et pour leur bonté je ne croy pas qu'il y en ait de plus fortes ny de plus asseurés dans l'urope, et maismemant pour tout ce qui peut regarder les nouvelles de vive voix de prets et de loing, se quy ne se peut trouver dans tous les lieux ou j'ay esté à la garde de feu monsieur Fouquet depuis le moment quil fut aresté. Avec peu de précaution, lon peut maisme faire promener des prisonniers dans tout l'isle, sans crainte qu'ils se puissent sauver, n'y donner n'y resevoir auqunes nouvelles. Je prends la liberte, Monseigneur, de vous marquer en detail la bontté de se lieu, pour quand vous auriés des prisonniers à vouloir mettre en toute seureté avec un honneste liberté.

Dans toute sette province lon dit que le mien est monsieur de Baufort, et dautres dissent que cest le fils de feu Cronvel.

Voisy sy ioint un petit memoire de la depance que j'ay faite pour luy l'année dernière. Je ne le met pas en détail, pour que personne par qui il passe puisse pénétrer autre chose que ce quils croyent.

Jay fait excequter, monseigneur, les santances du conseil de guerre que le major d'isy c'est donne lhonneur de vous envoier.

Mon lieutenant nommé Laprade prend la liberté, monseigneur, de vous suplier très humblement, par sa lettre sy jointe, de luy vouloir accorder un congé de deux mois pour aller en *Gasconnie* vaquer à ces afferes, ou davoir la bonté de luy faire donner un *Commitimus*, pour faire venir les parties quil le plaides au parlement d'Aix, ce quy feroit quil sacomoderoient plutost que de passer de leurs province en sellesy. Je vous demande en grâce la permission de me dire avec tout le respect et la soumition possible,

Monseigneur,

Votre tres humble, tres obeissant et tres oblige serviteur,

DE SAINT-MARS.

Aux Isles, ce 8e janvier 1688.

Digitized by Google

Je le demande à tout lecteur de bonne foi : cette lettre n'est-elle pas décisive? Saint-Mars parle de son prisonnier comme s'il était l'unique, le prisonnier par excellence; il dit : *mon prisonnier*. On a fait faire de nouvelles prisons où on le loge. Elles sont grandes, belles et claires; il n'y en a pas de plus fortes en Europe. J'appelle surtout l'attention sur cette phrase : « Dans toute cette province, on dit que le mien (mon prisonnier) est M. de Beaufort, et d'autres disent que c'est le fils de feu Cromwell. » Et Saint-Mars ajoute qu'il envoie un petit mémoire de la dépense faite par ce prisonnier l'année précédente. Le mémoire est petit, ce qui montre bien que si le prisonnier est important à garder, il n'occupe pas un rang social fort élevé; mais le mystère qui l'entoure est tel, que le gouverneur n'ose pas mentionner le détail des dépenses, pour que ceux entre les mains de qui ce mémoire peut passer ne puissent soupçonner autre chose que ce qu'ils croient[1]. »

Voilà, certes, un prisonnier à la garde duquel le gouvernement tient autant, pour le moins, qu'à celle de Matthioly. C'est bien l'homme sur qui s'exerce déjà l'imagination populaire : c'est lui qui va devenir le héros de la légende qu'elle brodera plus tard. Saint-Mars s'ingénie à dérouter l'opinion, et à ne point la détourner de la voie fausse où elle se jette.

Si donc le mystérieux captif réside dès 1688 aux îles Sainte-Marguerite, il n'est pas le même que Matthioly qui (M. Topin le prouve) était encore à Pignerol au 27 décembre 1693, et qui n'y est arrivé qu'après le 20 mars 1694. La démonstration est tellement claire et irrésistible, qu'il est inutile d'insister. D'une part, peut-on dire à M. Topin, vous ne prouvez pas que Matthioly fût parmi les trois prisonniers transférés en 1694 de Pignerol aux îles; d'une autre, vous n'établissez pas autrement que par une argumentation dénuée de preuves écrites que l'un de ces prisonniers soit celui qui est venu mourir à la Bastille; enfin, et ceci est tout autrement grave, il y avait aux îles un inconnu bien plus mystérieux que Matthioly, et sur lequel la curiosité s'exerçait déjà quand ce dernier était encore à Pignerol.

[1] Remarquons de plus qu'à la date de la lettre, au 8 janvier 1688, Saint-Mars a pour lieutenant aux îles Sainte-Marguerite ce même Laprade que M. Topin dit avoir passé au commandement de Pignerol le 28 juillet 1692. Cela n'a rien d'impossible; mais il faut admettre alors qu'il avait, comme Saint-Mars, suivi le prisonnier inconnu à Sainte-Marguerite, et qu'il fut ensuite promu au commandement de Pignerol. *Il était lieutenant de Saint-Fouquet et autres*, p. Mars depuis janvier 1678. Voyez l'*Histoire de la Détention de F*... Delort, t. I, p. 212.

Digitized by Google

II

J'ai montré dans l'étude à laquelle je renvoie que ce prisonnier, l'abord renfermé à Pignerol, avait suivi Saint-Mars dans tous ses hangements de résidence. Il était arrivé aux îles Honorat et Sainte-Marguerite en même temps que son gardien, le 30 avril 1687, après un voyage de douze jours, pendant lequel le malheureux, déjà très-souffrant à son départ, avait toujours été malade par suite du défaut d'air : il voyageait enfermé dans une chaise de toile cirée. En donnant avis au ministre de cette arrivée, Saint-Mars ajoutait : « Je puis vous assurer, Monseigneur, que personne au monde ne l'a vu et que la manière dont je l'ai gardé et conduit *fait que chacun cherche à savoir qui peut être mon prisonnier.* » (Lettre du 3 mai 1687.)

On a vu, par la lettre du 8 janvier 1688, textuellement reproduite plus haut, que les commentaires continuèrent après l'arrivée du maladif et mystérieux personnage : on supposa qu'il n'était rien moins que le fils de Cromwell ou le duc de Beaufort. La curiosité déjà éveillée ne s'endormira plus ; la légende qui se précisera plus tard est déjà formée : l'on en saisit ici les premiers contours. En 1688, le prisonnier est *toujours valétudinaire*, ce sont les termes mêmes du gouverneur ; ce qui montre clairement que ce captif est bien celui qui est arrivé aux îles l'année précédente, déjà très-souffrant, et dont il est question dans la lettre du 3 mai 1687.

Cette dernière lettre au moins n'est point restée inconnue de M. Topin : je l'ai publiée dans mon étude sur le Masque de fer. Elle lui a appris que, quelques jours avant la date de cette dépêche, Saint-Mars avait amené un prisonnier mystérieux d'Exiles aux îles Sainte-Marguerite. Il a lu ces mots qui la terminent : « la manière dont je l'ai gardé et conduit fait que chacun cherche à savoir qui peut être mon prisonnier. » Comment donc peut-il imprimer, à sa page 353, que la curiosité des habitants de l'île ne commença de s'éveiller que vers 1697, longtemps après l'arrivée aux îles des trois prisonniers inconnus envoyés de Pignerol? « Rien de saillant, dit-il, dans le traitement du prisonnier amené d'Exiles, rien qui pût exciter la surprise, et, dans tous les cas, *certitude évidente que cette surprise se serait produite au moins dans les premières années de son séjour aux îles Sainte-Marguerite.* » On vient de voir que cette curiosité, et étonnement n'ont pas attendu dix ans pour se manifester,

Digitized by Google

comme le dit encore M. Topin, qu'ils ont éclaté dès le premier our, et la lettre si décisive du 8 janvier 1688 établit, avec la clart de l'évidence, qu'à cette date, et cinq ans avant l'arrivée aux îles des trois prisonniers de Pignerol, cette fièvre de curiosité touchait à son paroxysme et enfantait le récit légendaire auquel le temps n'a presque plus rien ajouté. Comme cette curiosité qui n'aurait éclaté que vers 1697, est l'un des principaux arguments de M. Topin en faveur de sa thèse improvisée, il avouera certainement, car il est de bonne foi, que cette thèse est maintenant singulièrement ébranlée : l'argument s'est retourné contre elle, car c'est le prisonnier de 1687 et non l'un des trois inconnus de 1694, qui a été l'objet de la curiosité générale et la source première de la légende.

Ici, M. Topin fera sans doute une objection. Il rappellera cette phrase de Barbezieux, qui se trouve dans la lettre du 20 mars 1694, où ce ministre annonce à Saint-Mars le prochain envoi aux îles de trois prisonniers d'Etat détenus à Pignerol : « Vous savez qu'ils sont de plus de conséquence, au moins un, que ceux qui sont présentement aux isles; vous devez, préférablement à eux, les mettre dans les prisons les plus sûres. »

Je l'ai lue avec soin, cette phrase, et j'ai même prié M. Topin, qui s'y est prêté avec le plus courtois empressement, de me communiquer le texte entier de la dépêche qui la contient. Je me plais à dire ici que la phrase dont il s'agit s'y trouve textuellement, et j'emprunte à la missive les autres détails que voici : Le ministre dispense Saint-Mars d'aller au-devant des trois prisonniers. Il devra seulement préparer les meubles et vaisselles nécessaires à leur usage et veiller à ce que les ouvrages qu'il jugera utiles ne manquent pas à leur arrivée. C'est, à peu de chose près, ce qui s'est passé pour le mystérieux prisonnier arrivé aux îles en 1687 ; seulement il semble que, pour lui, l'on ait fait faire une belle prison toute neuve : ici, il s'agit seulement de réparations et d'agrandissements.

Je le répète, la phrase est fidèlement reproduite. Hé bien ! que prouve-t-elle, cette phrase ? Une seule chose : que, parmi les trois prisonniers envoyés de Pignerol en 1694, il y en a un qui est de plus de conséquence, aux yeux du ministre, que ceux qui sont alors aux îles. En quoi cela prouve-t-il que le futur Masque de fer ne fût pas déjà parmi ces derniers ? M. Topin part toujours de cette fausse idée que ce malheureux doit nécessairement avoir été un personnage de marque, un prisonnier de haut rang, qu'il convenait de garder plus strictement et avec plus de déférence que les autres. J'ai assez démontré jadis qu'il n'en est rien. Egards respectueux, table princière, linge d'une finesse extraordinaire, soins donnés

Digitized by Google

directement par le gouverneur, visite d'un ministre au captif, j'ai fait justice de tous ces contes : tout cela est de pure invention, ou s'explique par les usages aujourd'hui connus de la Bastille.

Ce n'était pas le rang qu'un condamné avait occupé dans le monde, c'était principalement soit la nature de son crime, soit l'intérêt politique, religieux ou social attaché à sa réclusion qui déterminaient le degré de surveillance auquel il était assujetti. A la Bastille, comme dans la plupart des prisons d'Etat, il y avait plusieurs catégories de prisonniers soumis à des surveillances diverses. Ceux-ci recevaient des visites ; ceux-là jouissaient de ce qu'on appelait les libertés de la cour ; les uns étaient astreints au secret simple ; les autres, au secret absolu : il ne fallait pas moins qu'un ordre du roi pour faire promener ces derniers. Le 3 mars 1699, Louis XIV écrivait à Saint-Mars, alors à la Bastille : « Vous pouvez faire promener le sieur de Vic, ainsi que vous le proposez, en observant qu'il ne parle pas à d'autres prisonniers. » Sans doute les priviléges résultant du rang et de la naissance se faisaient jour dans les prisons d'Etat, comme partout ailleurs à cette époque. Le roi allouait des sommes plus ou moins fortes pour l'entretien des divers prisonniers, suivant leur position originelle dans la société. Le Masque de fer, le vrai, celui qui mourut à la Bastille, paraît avoir été meublé et entretenu comme les détenus de la condition la plus humble. Sa nourriture était abondante, trop abondante même, comme celle de tous les habitants de la Bastille, qui ne parvenaient pas sans peine à dépenser la somme allouée pour cet objet et dont un lieutenant du roi contrôlait l'emploi ; mais son mobilier était des plus misérables, à en juger par celui de son voisin de captivité, l'espion Constantin Renneville. L'un et l'autre étaient logés non dans ce qu'on appelait les appartements, mais dans une des tours réservées aux *pauvres diables*. J'emprunte ici à dessein l'expression dont se sert M. Ravaisson, qui a fort bien exposé le régime intérieur de la Bastille [1]. Ce mobilier était donc analogue à celui du prisonnier d'Exiles, mobilier qui ne fut, à son départ, vendu que treize écus [2], et cette vente, pour le dire en passant, montre que ce mobilier était sa propriété et non celle de l'Etat. Le roi généralement ne pourvoyait qu'à la nourriture ; les prisonniers se meublaient avec leurs ressources personnelles, quand ils en avaient.

Aux îles Sainte-Marguerite (c'est là un fait nouveau, sur lequel j'appelle toute l'attention du lecteur), le prisonnier venu d'Exiles

1 *Archives de la Bastille*. Introduction, p. 17.

2 « Le lit de mon prisonnier, écrit Saint-Mars à Louvois le 3 mai 1687, était si vieux et rompu, que tout ce dont il se servait, tant linge que meubles et tables, qu'il ne valait pas la peine d'apporter ici, l'on n'en a eu que treize écus. »

Digitized by Google

avait, en 1695, quatre compagnons d'infortune, tous soumis à une surveillance identique, tous traités absolument sur le même pied que lui, mais toutefois d'une façon moins grossière que les vulgaires criminels appartenant à la population ordinaire des prisons. Une dépêche de Pontchartrain, adressée à Saint-Mars, le 9 janvier 1695, nous apprend que la dépense annuelle de ces cinq prisonniers avait été réglée à 900 livres pour chacun, somme qui excédait celle qui était allouée aux prisonniers vulgaires détenus dans les châteaux forts autres que la Bastille, pour lesquels (c'est la lettre qui nous l'apprend) le roi ne dépensait alors que vingt sols par jour [1].

Ainsi donc, ce ne sont pas *trois*, mais *cinq* prisonniers d'une position sociale au-dessus de la plus infime, qui résident aux îles en 1695, neuf mois seulement après l'arrivée des trois dont parle M. Topin : tous sont traités de la même manière et sur un pied parfait d'égalité : cela résulte de la lettre de Pontchartrain, qui vient d'être citée, et d'une autre encore plus claire et plus démonstrative, que je produirai tout à l'heure. Que M. Topin choisisse maintenant et nous dise lequel des cinq sera plus tard le Masque de Fer. Quant à moi, je n'en sais rien, ni lui non plus probablement. Le prisonnier transporté d'Exiles, dans une chaise hermétiquement close, est au nombre de ces prisonniers; Matthioly se trouve aussi parmi eux, si toutefois, il a été un des trois inconnus envoyés de Pignerol neuf mois auparavant, si, encore, il n'est pas mort soit dans cette forteresse, soit aux îles, depuis la dernière lettre où l'on parle de lui : chose possible après tout, puisqu'à partir de 1693, son nom disparaît pour toujours de la correspondance officielle, tandis qu'il figure en toutes lettres dans nombre de dépêches antérieures. Enfin, outre ces deux prisonniers, il y a, en sus, trois autres détenus, tous soignés, traités, nourris, surveillés comme les deux premiers, tous aussi parfaitement inconnus. Lequel, parmi les cinq, est le Masque de fer?

C'est le plus ancien, répondra sans doute M. Topin; c'est celui que Barbezieux, dans une lettre du 17 novembre 1697, adressée à Saint-Mars, appelle « votre ancien prisonnier. » Je répliquerai que le plus ancien, c'est celui d'Exiles, celui qui figure dans la lettre si curieuse du 8 janvier 1688, qu'on a lue plus haut. A la rigueur même, je pourrais le prouver, car voici une autre missive de Barbezieux, écrite le 13 août 1691, quelques jours après la mort de Louvois, missive adressée aussi à Saint-Mars, alors aux îles, et quand Matthioly est encore certainement à Pignerol, puisque les trois prisonniers, parmi lesquels M. Topin le fait figurer, sans preuves

1 Cette lettre a été publiée par M. Depping dans la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. II, p. 276.

Digitized by Google

certaines, ne sont arrivés en Provence qu'au cours de l'année 1694. Dans cette dépêche, déjà publiée par Carra et par M. Paul Lacroix, on lit cette phrase, qui porte un nouveau coup, et des plus terribles, à la thèse de M. Topin :

« Lorsque vous aurez quelque chose à me mander du prisonnier qui est sous votre garde depuis *vingt ans*, je vous prie d'user des mêmes précautions que vous faisiez quand vous écriviez à M. de Louvois. »

Vingt ans! Cela nous reporte à l'année 1671 et Matthioly (cela est certain) n'a été arrêté et conduit à Pignerol qu'en 1679. Le prisonnier auquel cette lettre de Barbezieux s'applique n'était donc pas Matthioly : sa captivité était plus ancienne que celle de ce dernier. Je sais bien, et je l'ai déjà dit ailleurs, que Barbezieux n'a probablement pas pris la peine de vérifier et de rapprocher les dates, et qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre le chiffre rond qu'il assigne à la captivité du prisonnier inconnu. Mais enfin, quand il écrivait cette lettre de 1691, Matthioly était depuis onze ans seulement à Pignerol : le nouveau ministre s'écartait là d'une manière un peu trop forte de la vérité approximative; s'il voulait, en effet, user d'un nombre rond, c'était dix et non pas vingt ans qu'il aurait dû mentionner. Dans tous les cas, sa lettre, je le répète, s'applique évidemment au prisonnier d'Exiles, puisqu'en 1691, Matthioly était encore à Pignerol : et ce prisonnier est ancien puisqu'il est sous la garde de Saint-Mars depuis vingt ans : c'est donc lui et non Matthioly qui sera désigné plus tard par ces mots : « votre ancien prisonnier ». Comment M. Topin n'a-t-il pas senti qu'il y avait là encore une grosse pierre d'achoppement pour son système?

Il est vrai que, pour se tirer d'embarras, l'ingénieux et trop ingénieux écrivain donne à ces mots un sens tout neuf et qui, quoi qu'il en dise, n'est nullement grammatical. « Ils n'ont grammaticalement qu'un sens, dit-il, à savoir : le prisonnier que vous aviez autrefois sous votre garde et qui, *de nouveau*, vous a été confié[1]. » J'avais toujours cru, et tout le monde pensera avec moi, que le mot *ancien* n'a qu'un sens, le sens que lui donne le dictionnaire de l'Académie : *ce qui est, ce qui existe depuis longtemps*. L'ancien prisonnier, c'est celui qui est depuis longtemps prisonnier et non celui qui l'est de nouveau. Voilà le sens naturel et littéral. Ce dernier rempart où se réfugie le jeune auteur aux abois, pressé par les murmures de sa conscience d'historien, cette suprême et fragile palissade croule d'elle-même, et il n'est vraiment pas besoin de grosse artillerie pour la renverser.

[1] *L'Homme au Masque de fer*, p. 352.

Digitized by Google

Il reste pourtant à M. Topin un dernier refuge, bien peu solide encore : ce sont les termes de la lettre de Saint-Mars à l'abbé d'Estrades, au moment du départ de ce gouverneur pour Exiles: « J'aurai en garde deux merles que j'ai ici (à Pignerol), lesquels n'ont point d'autres noms que *messieurs de la tour d'en bas.* »

» Le mot *merle*, ainsi employé (c'est M. Topin qui parle), ne peut s'appliquer qu'à des personnes vulgaires, insignifiantes et ayant aussi peu de notoriété que d'importance. C'est pourtant parmi ces deux *merles* que jusqu'ici on a vu l'*Homme au Masque de fer.* Dira-t-on qu'une seule preuve ne suffit pas pour établir l'entière obscurité de ces deux prisonniers de Saint-Mars? Mais elle résulte aussi, et jusqu'à l'évidence, de tout ce que nous avons dit du traitement dont étaient l'objet les prisonniers de Saint-Mars à Pignerol *à l'exception de Fouquet, de Lauzun et de Matthioly.* »

Ceci est imprimé à la page 331 du volume. L'auteur oublie que quelques pages plus haut (page 309), il nous a appris que Matthioly, d'abord désigné sous le faux nom de Lestang, avait longtemps habité la tour dite *d'en bas*, avec un moine jacobin. Il était alors traité exactement comme ce moine, qui fut l'un des deux *merles* emmenés par Saint-Mars de Pignerol à Exiles. On les avait mis ensemble par économie, « afin, disait Louvois, d'éviter l'entretien de deux aumôniers [1] ». Le moine était à moitié fou; il montait tout nu sur son lit et y criait, à pleins poumons, « des choses sans rime ni raison. » Voilà l'explication la plus raisonnable du mot *merle*, employé par Saint-Mars. Du reste, Matthioly n'était pas beaucoup plus raisonnable que le moine : il donnait les signes d'un commencement d'aliénation mentale; il s'emportait contre son geôlier ; il l'invectivait. Le lieutenant Blainvilliers le menaçait d'une rude discipline « s'il n'était plus sage et modéré dans ses paroles », et Saint-Mars écrivait au ministre, qui approuvait ses procédés : « J'ai chargé Blainvilliers de lui dire, en lui faisant voir un gourdin, qu'avec cela on rendait les extravagants honnêtes, et que, s'il ne le devenait, l'on saurait bien le mettre à la raison [2]. »

Voilà les aimables procédés dont Matthioly fut l'objet à Pignerol. Loin que ce traitement fût exceptionnel, et semblable à celui dont on usait envers Fouquet et Lauzun, il fut au contraire très-gros-

[1] Louvois se ravisa plus tard et il donna l'ordre à Saint-Mars de séparer les deux prisonniers et de les mettre au secret le plus absolu. Le gouverneur répondit, par lettre du 11 mars 1682, qu'il les garderait à l'avenir aussi sévèrement et exactement qu'il avait fait autrefois pour Fouquet et pour Lauzun. Que M. Topin veuille bien réfléchir sur cette lettre. Elle lui prouvera que les deux merles n'étaient point des prisonniers insignifiants, comme il le dit, puisqu'on les gardait avec autant de soins qu'autrefois Fouquet et Lauzun.

[2] Lettre du 26 octobre 1680, datée de Pignerol.

Digitized by Google

sier, analogue de tous points à celui qu'on infligeait aux prisonniers ordinaires, aux *merles* condamnés au secret absolu, et qui se permettaient de troubler par leurs cris le repos de la citadelle. Si Matthioly fut en effet, ce que rien ne prouve, un des trois prisonniers transférés, en 1694, de Pignerol aux îles Sainte-Marguerite, l'on a pu voir que, dès l'année suivante, le régime auquel il était soumis ne différait en rien de celui de ses quatre compagnons d'infortune. Frais d'entretien, surveillance, nourriture, tout leur était commun : point de nuances entre eux sous tous ces rapports. La politesse dont on faisait preuve envers ces détenus, et dont, on l'a vu, Matthioly ne ressentit guère les effets pendant son séjour à Pignerol, prouverait même qu'il n'était pas du nombre de ces prisonniers.

Il faut insister sur cette complète parité de traitement, car elle contredit une opinion généralement acceptée sur la foi de Voltaire et reproduite par M. Topin. J'ai promis tout à l'heure d'en fournir encore une preuve décisive. On a lu plus haut la première qui est une dépêche de Pontchartrain. Voici la seconde; je la tire d'une pièce curieuse qui semble, comme la lettre si concluante de janvier 1688, avoir échappé à l'attention de M. Topin. L'une et l'autre proviennent d'une source que je ferai connaître tout à l'heure. C'est sur l'original même que je copie :

Monseigneur,

Vous me commandes de vous dire commant l'on en euze quand je suis apsent, ou malade, pour les visites et précautions qui se font iournellemant aux prisonniers qui sont commis à ma garde.

Mes deux lieutenant servent à manjer aux heures reglées, insy qu'ils me l'ont veu pratiquer, et que je fais encore très souvent lorsque ie me porte bien; et voisy commant, Monseigneur. Le premier venu de mes lieutenant quy prand les clefs de la prison de mon *ensien prisonnier* par ou lon commance, il ouvre les trois portes et entre dans la chambre du prisonnier quy luy remet honnestement les plats et assiettes qu'il a mis les unnes sur les autres, pour les donner entre les mains du lieutenant quy ne fait que de sortir deux portes pour les remettre à un de mes sergents qui les resoit pour les porter sur une table à deux pas de là, ou est le segond lieutenant quy visite tout ce quy entre et sort de la prison, et voir s'il n'y a rien d'écrit sur les vaisselles ; et après que lon luy a tout donné le nésésaire, l'on fait la visite dedant et desous son lit, et de là aux grilles des fenestres de sa chambre, et aux lieux, insy que par toute sa chambre, et fort souvent sur luy ; apres luy avoir demandé fort sivilement s'il na pas besoin d'autre chose, lon ferme les portes pour aller en faire tout autant aux autres prisonniers.

Digitized by Google

Deux fois la semaine, lon leurs fait changer de linge de table, insy que de chemises et linges dont ils se servent, que l'on leurs donne et retire par compte après les avoir tous bien visités.

Lon peut estre fort atrapé seur le linge qu'on sort et entre pour le service des prisonniers qui sont de considération, comme i'en ay eu qui ont vouleu corompre par argen les blanchiseuze qui m'ont avoué quels navoit peu faire ce que lon leurs avoit dit, atandeu que je fesois moullier tout leurs linge en sortant de leurs chambre, et lorsqu'il étoit blanc et a demy sec, la blansicheuse venoit le passer et detirer chez moy en présence d'un de mes lieutenant quy enfermoit les paniers dans un coffre ieusque a se que l'on le remit aux vallets de messieurs les prisonniers. Dans des bougies il y a beaucoup a se mefier; ien ay trouvé ou il avoit du papier au lieu de mèche en la rompant, ou quand lon s'en sert. J'en envoies (envoyais) ageter à Turin à des boutiques non affectée. Il est ausy tres dangereux de sortir du ruban de ches un prisonnier seur lequel il écrit comme seur du linge sans quon sen apersoive.

Feu monsieur Fouquet fesoit de beau et bon papier, seur lequel ie luy laisois ecrire, et apres jalois le prandre la nuit dans un petit sacchet qu'il avoit couseu au fond de son au de chose que j'envoies à feu monseigneur votre père.

(Le commencement de la seconde feuille a été déchiré par inadvertance; il ne reste que ce qui suit) :

en
l'hon
quy
il y a
quy a leurs
des prisons, dont je ne veux pas q...on entende une voix.

Pour dernière précausion, l'on visite de temps à autre les prisonniers de iour et de nuit à des eures non reglées, ou souvent l'on leurs trouve quil ont ecrit seur de mauvais linge quy ny a queux qui le saures lire, comme vous aves veu par ceux que ie eu lhonneur de vous adresser. — S'il faut que je face, Monseigneur, autre choze pour mieux remplir mon devoir, je feray gloire toute ma vie de vous obéir avec le maime respect et soumission que je suis,

Monseignenr,

Votre tres humble, tres obeissant et tres obligé serviteur.

DE SAINT-MARS.

Aux Isles, ce 6e janvier 1696.

Dans le haut de la lettre, une plume très-fine a tracé le sommaire de la réponse qui devait être faite à Saint-Mars :

Le Roy a esté bien aise de scavoir les mesures qu'il prend, auxquelles S. M. n'a pas jugé à propos de rien adjouter, et S. M. lui recommande de les faire observer.

Digitized by Google

Ce curieux document jette une pleine lumière sur la question qui s'agite en ce moment. Il montre clairement que les cinq captifs inconnus des îles Sainte-Marguerite recevaient du gouverneur un traitement, des soins, une nourriture absolument identiques; qu'ils étaient soumis à la même surveillance. On commençait la visite par « *l'ensien prisonnier;* » après quoi l'on fermait les portes de son cachot, « pour aller en faire tout autant aux autres. » Tous subissaient le sort des détenus condamnés au secret absolu, sans distinction entre eux, sans faveur exceptionnelle, sans régime particulier pour aucun, pas même pour le plus ancien en date.

III

On le voit, le mystère qui entoure la victime morte à la Bastille en 1703, n'est nullement percé. De sa qualité, de son nom, des motifs de sa réclusion, l'on ne sait absolument rien. Tout se réduit, en dernière analyse, à des hypothèses vingt fois émises déjà et vingt fois combattues avec succès. Un seul point nouveau est désormais acquis : c'est qu'il y avait aux îles Sainte-Marguerite, dès 1687, quand Matthioly était encore à Pignerol, un prisonnier, plus mystérieux que lui, captif depuis plus longtemps et dans lequel l'imagination populaire voyait déjà le fils de Cromwell ou le duc de Beaufort. Est-ce cet inconnu, est-ce Matthioly, est-ce un troisième captif qui fut, en 1698, transféré à la Bastille? Personne ne pourrait le dire. Le fil qui lie le Masque de fer mort en 1703, soit au prisonnier transporté d'Exiles aux îles Sainte-Marguerite en 1687, soit à l'un des prisonniers transférés de Pignerol dans ces îles au cours de 1694, ce fil se rompt pendant le séjour de l'un et l'autre en Provence, sans qu'il soit possible d'en rattacher les deux extrémités. Pour opérer la suture, on n'a plus d'autre lumière que ces mots employés par Barbezieux, dans ses lettres de 1697 et 1698 : « Votre ancien prisonnier, » mots qui s'appliquent aussi bien à l'un qu'à l'autre des deux captifs dont il vient d'être question, quoiqu'ils paraissent mieux convenir au captif venu d'Exiles qu'à Matthioly.

Ces mots vagues et élastiques, on les retrouve dans le journal de Dujonca, au moment de l'arrivée de Saint-Mars à la Bastille. Ce dernier amène alors, dans sa litière « un ensien prisonnier qu'il avait à Pignerol. »

A ce moment, le prisonnier porte un masque, fait qui a beaucoup exercé l'imagination des historiens, et qui pourtant ne prouve pas grand'chose. J'en ai déjà donné une explication naturelle et qui

Digitized by Google

plaiderait même en faveur de cette opinion, que le captif de la Bastille serait bien celui qu'on avait amené, en 1687, d'Exiles aux îles de Provence. On se rappelle que ce malheureux fit ce premier voyage dans une chaise de toile cirée, où il était hermétiquement enfermé et caché à tous les regards. Quand il fallut plus tard lui imposer le long voyage de Paris, on recula sans doute devant l'emploi d'un moyen de claustration si pénible. On préféra lui appliquer un masque et l'usage de ce masque fut continué à la Bastille, lorsqu'on lui faisait prendre l'air au dehors, soin que sa santé réclamait. Le masque n'aurait donc été qu'un palliatif destiné à concilier l'humanité avec les exigences réglementaires de la Bastille. Ce n'était pas là, ainsi que je l'ai dit ailleurs, un fait unique et sans précédents. Il est probable qu'il y a eu plusieurs masques de fer et que le dernier en date, celui qui mourut en 1703, hérita, par une synthèse qui s'opère aisément dans l'esprit public, de toutes les particularités propres à ses prédécesseurs. Ces sortes de synthèses ne sont pas rares dans l'histoire : c'est ainsi que s'est formée la légende de Guillaume Tell, dont l'origine a été retrouvée au troisième siècle.

Dans sa réponse au père Griffet, Sainte-Foix raconte ce qui suit : « Un chirurgien nommé Nélaton, (voilà un nom prédestiné !) qui allait tous les matins au café Procope, y a raconté plusieurs fois qu'étant premier garçon chez un chirurgien près de la porte Saint-Antoine, on vint un jour le chercher pour une saignée et qu'on le mena à la Bastille ; que le gouverneur l'introduisit dans la chambre d'un prisonnier qui avait la tête couverte d'une longue serviette nouée derrière le cou. » Voilà qui confirme bien ce que j'ai dit de l'usage de ne laisser voir par personne le visage des prisonniers de la Bastille, condamnés au secret absolu. Dans tous les cas où il fallait les exposer à être vus, soit pour leur faire prendre l'air, soit pour le soin de leur santé, on les masquait. Que ce fut au moyen d'une serviette ou d'un masque de velours, cela importe peu, et, au fond, c'est tout un.

Qu'on me permette, en terminant, de reproduire ici mes conclusions premières, que le livre de M. Topin n'a nullement infirmées. Après avoir clairement démontré que le prisonnier mort en 1703 n'était ni un fils d'Anne d'Autriche, ni le comte Matthioly, j'ajoutais ce qui suit :

« Son nom véritable, sa qualité, son crime, nous n'avons point à nous en expliquer. Les deux systèmes qui seuls aient cours encore aujourd'hui sur le Masque de fer sont également erronés : c'est là tout ce que nous avons entendu établir. Voici toutefois qui peut jeter quelque jour, non sur son identité, mais sur sa qualité et les motifs de sa détention. Les hôtes de la Bastille étaient répartis dans les

Digitized by Google

tours suivant la nature de leurs crimes. « On mettait ensemble, dit « M. Ravaisson, les espions avec les espions, les voleurs avec les « voleurs, les empoisonneurs avec les empoisonneurs. » Or, le Masque de fer était logé à la Bastille dans la tour qu'habita un instant, en même temps que lui, l'espion Constantin Renneville, et à l'étage immédiatement supérieur. On peut donc conjecturer, avec une grande vraisemblance, qu'il était puni pour fait d'espionnage. On peut admettre de plus qu'il était dépositaire de graves secrets intéressant le gouvernement français, soit qu'il les eût surpris, soit qu'on les lui eût confiés. Ainsi s'expliquerait le secret rigoureux auquel il fut soumis dans ses diverses prisons; mais il n'était certes ni plus important à garder, ni de plus haute extraction que le moine également inconnu qui habita, lui aussi, le donjon de Pignerol et qui, comme lui, fut, jusqu'à sa mort, soumis au secret absolu. C'est son obscurité même qui a épaissi les ténèbres qui couvrent son origine, son crime et son nom véritable. Les ministres successeurs de Louvois qui, sur les registres du secrétariat de la maison du Roi, l'appelaient tout simplement « *le prisonnier de Provence*, » auraient sans doute été bien empêchés de le désigner autrement. Cette ignorance des dépositaires de l'autorité était la même à l'égard de beaucoup d'autres prisonniers : on en peut juger par les demandes de renseignements sur leur compte que Louvois adressait à Saint-Mars, par celles que Colbert envoyait à M. de Besmaus. Dans les prisons d'Etat, mieux que partout ailleurs, le temps faisait vite son œuvre. La Bastille était placée sous la surveillance du ministre qui avait Paris dans son département; mais chaque secrétaire d'Etat pouvait y envoyer des coupables. Quand la détention se prolongeait, quand le ministre qui l'avait ordonnée venait à mourir, l'oubli s'étendait rapidement sur le condamné. Ce fut là le sort du Masque de fer. Louvois et Saint-Mars emportèrent probablement dans la tombe le secret des motifs de sa détention. Et quand, un demi-siècle après la mort de cet obscur criminel, l'imagination de Voltaire eut bâti le roman qu'on connaît, il n'y avait plus à la Bastille, ni ailleurs, personne qui fût en état de dire avec certitude ce qu'était l'inconnu mort en 1703, dans *la troisième Bertaudière*. Le mystère était d'autant plus impossible à percer qu'il n'y avait jamais eu de mystère, pas d'autre du moins que celui qui pesait indistinctement sur tous les autres prisonniers mis au secret absolu.

« On le voit, la solution à laquelle nous arrivons sur le problème historique qui fait l'objet de cette étude n'est pas de nature à satisfaire complétement la curiosité publique. Au personnage factice que l'on a baptisé du nom de Masque de fer, elle ne substitue point un être réel et dont la vie et les aventures soient nettement déter-

Digitized by Google

minées : elle n'a qu'un mérite, c'est d'être l'expression de la vérité; et la vérité est presque toujours moins attrayante que la fiction. Qu'y a-t-il, en effet, au fond de cette histoire? Un fait très-simple et très-vulgaire, sur lequel l'imagination populaire s'est plu à broder une légende. »

Je n'ai rien à ajouter à ces conclusions, si ce n'est qu'elles ont été généralement reconnues sages. Un très-bon juge en matière de critique historique, M. Baudry, esprit élevé et judicieux, m'a fait l'honneur d'imprimer à ce sujet, dans la *Revue de l'Instruction publique* du 25 juin 1868, les lignes suivantes que je demande la permission de reproduire, bien que trop flatteuses : « Les démon- » strations de M. Loiseleur, a-t-il dit, si claires, si lumineuses, si » péremptoires, ont épuisé la question, et, à moins de documents » nouveaux, les esprits sérieux n'y reviendront plus. » Ces documents nouveaux, M. Topin a cru les avoir rencontrés. On vient de voir qu'il s'est trompé et que ceux qu'il a cités plaident contre sa propre thèse.

Il me reste à dire d'où j'ai tiré les deux lettres que j'ai produites et que M. Topin n'a pas connues, celle si décisive du 8 janvier 1688 et celle du 6 janvier 1696.

Les originaux m'ont été confiés par M. Mauge-du-Bois-des-Entes, conseiller honoraire à la cour impériale d'Orléans, qui les tient de sa cousine, mademoiselle Mathilde de Thury. Le haut de la seconde feuille de la lettre de 1696 a été déchiré par inadvertance et probablement par un domestique qui, voyant ce papier sur le bureau de son maître et le jugeant sans importance, en a pris un morceau pour allumer une bougie : il n'y a pas d'autre mystère dans cette lacune.

Le 2 janvier 1830, M. Mauge communiqua ces pièces à son ami, M. de Monmerqué, qui les publia en 1834, dans une Revue intitulée: *Vieille France et jeune France*, tome premier, page 297. Mon érudit compatriote, M. Edouard Fournier, à qui rien de ce qui est curieux ne reste inconnu, en parle dans la troisième édition de son intéressant ouvrage : *L'esprit dans l'histoire*, page 297. Enfin, vers 1847, M. de Monmerqué fit connaître ces pièces à M. Champollion-Figeac, qui les réimprima au tome III, pages 645 et suivantes, des *documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la bibliothèque royale et des archives*, ouvrage qui fait partie de la grande *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, que tout le monde connaît. N'avais-je pas raison de dire en commençant que M. Topin avait sous la main les documents dont j'use aujourd'hui pour le combattre? Il a fallu une étrange fatalité pour

Digitized by Google

qu'il ne les découvrît pas, lui qui en a trouvé tant d'autres dont la rencontre était bien autrement difficile.

Qu'il se console toutefois. Son livre, il l'a dit avec raison, a un but plus élevé que celui de satisfaire une curiosité vulgaire, et de résoudre un problème qui, après tout, n'a qu'une importance historique fort secondaire. Si M. Topin n'a point pénétré le mystère qui entoure le Masque de fer, il a fourni les révélations les plus neuves sur tous les personnages à qui l'imagination populaire a successivement prêté ce surnom. Celles qui concernent le patriarche arménien Avedick sont du plus haut intérêt et ont donné lieu, entre lui et le R. P. Turgand, de la compagnie de Jésus, à une polémique aussi curieuse qu'instructive. Son livre restera, il peut en être assuré ; car, si l'on excepte la conclusion, les trois chapitres qui la précèdent et la préparent, et peut-être aussi ce qui concerne les faiblesses d'Anne d'Autriche, il est instructif et plein d'aperçus neufs et ingénieux. Sur le duc de Beaufort, le comte de Vermandois, Fouquet, Avedick, c'est une source de précieux et authentiques renseignements. Le succès de ce curieux volume ne recevra donc aucune atteinte de la réfutation qu'on vient de lire et qui s'adresse exclusivement à la solution trop peu réfléchie qu'il propose. M. Baudry l'a dit avec raison : c'est par des pièces seulement et des pièces décisives qu'on peut aujourd'hui reprendre la question, désormais épuisée. Que M. Topin continue donc ses investigations et qu'il cherche surtout dans les papiers de Catinat. Un secret pressentiment me dit que si la solution est quelque part, c'est là qu'on la rencontrera. Tous les dépôts, même les moins accessibles, lui sont ouverts, toutes les bienveillances acquises. Il est mieux que personne à même de faire la lumière, et, quoique jeune, il a déjà mis au jour assez de vérités historiques nouvelles, assez de faits curieux et inconnus pour ne pas avouer, sans vaine honte, qu'il s'est une fois payé d'illusions, si, comme j'ose l'espérer, mes preuves et mes arguments ont pu l'en convaincre. Je ne me suis pas contenté de lui opposer des documents officiels qu'il avait négligés et qui sapent sa thèse par la base ; je l'ai suivi sur son propre terrain, combattu avec ses propres armes, et je crois pouvoir conclure qu'à cette heure, comme avant son infructueuse tentative, le mystère reste entier, toujours aussi obscur, toujours aussi impénétrable qu'autrefois.

JULES LOISELEUR.

Digitized by Google

CHRYSEIS

DEUXIÈME PARTIE[1]

—

II

(*Suite*).

L'ILE

Le hardi voyage de Flavius et de Chryseïs, s'efforçant de reconquérir la patrie, fut d'abord merveilleusement favorisé. Pendant une semaine, le vent, assez vif, poussa la barque vers son but avec une constance et une rapidité que Flavius regardait déjà comme une faveur spéciale de ses dieux. A peine s'il eut besoin de se servir des rames; il gouvernait vers l'Orient et obliquait un peu vers le nord, se rappelant que Tharès répétait souvent, avec dépit, que les galères, malgré tous ses efforts, déviaient du côté du midi. Pas un coup de mer, pas une lame ne menaçait la barque; le vent chassait devant lui des nuages légers qui tempéraient l'ardeur du jour, et souvent, le matin, une fraîche bruine forçait Chryseïs d'abriter de son mieux ses deux enfants encore endormis.

Un jour que le petit Flavius (tout désœuvré après les premiers

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 30 novembre 1869.

Digitized by Google

moments de cette vie nouvelle) venait de s'assoupir, en gazouillant de plus en plus faiblement, comme les oiseaux au coucher du soleil, Chryseïs dit, en se penchant sur l'épaule de Flavius :

« Si nous arrivons dans ton pays, me garderas-tu toujours la même tendresse ? »

Flavius la regarda avec étonnement.

« Qu'importe ici ou là-bas ? dit-il ; est-ce qu'on aime moins dans la patrie que dans l'exil ?

— Et ton père et ta mère, comment recevront-ils une fille étrangère ? »

Flavius comprenait à peine les questions de la Lesbienne. Il voyait Chryseïs si parfaite, il trouvait son influence tellement irrésistible, qu'il ne pouvait pas même supposer qu'on la connût sans l'aimer. Il lui semblait que toutes les affections devaient se tourner vers elle, comme elle lui racontait que la paille courait s'attacher à l'ambre. Il ne put d'abord trouver aucune réponse.

« Je dirai qui tu es, reprit-il enfin, je raconterai ton histoire ; on te verra, on saura bientôt que tu es douce et chaste comme la meilleure fille de Rome, et plus savante que nos plus savants. Je t'épouserai selon nos rites, et tu verras comme Valensius et Terentia aimeront nos enfants, comme ma sœur Flavie les embrassera ! »

Chryseïs écoutait avidement ces protestations ; mais elle retombait, malgré elle, dans de longues et tristes rêveries.

Le dixième jour du voyage fut plus pénible que les précédents. Le vent tomba, et Flavius fut obligé de ramer de toutes ses forces pour que la barque ne restât pas tout à fait immobile à la même place. La nuit n'amena aucun changement dans la situation, nulle brise ne souffla ; l'air était d'une extrême douceur, les étoiles voilées et une pluie tiède et fine tombait presque incessamment. Flavius ne put se résigner à dormir, c'était perdre du temps, et le peu de vivres que portait sa barque ne lui permettait pas de rester plus de dix ou douze jours en mer. Cinq jours avaient suffi aux galères de Tharès pour aller des colonnes d'Hercule aux îles inconnues : la terre ne pouvait être loin, du moins si Flavius s'était bien orienté. Il rama donc toute la nuit, et, le matin, il s'attendait presque à distinguer à l'horizon la ligne sombre du continent ; mais le ciel et la mer n'offraient rien que deux vastes nappes grises, confondues ensemble par une couche de brouillard. Le soleil apparut terne et pâle à travers ce voile, et le calme continua. Flavius et Chryseïs devinrent silencieux : ils n'osaient se communiquer leur effroi, ou plutôt ils se comprenaient trop bien sans se parler. Flavius restait sombre en regardant les jeux de son fils, et ne touchait pas à sa part du frugal repas du matin.

Digitized by Google

Chryseïs lui pressa la main et lui dit avec une apparente sérénité ;

« Flavius, tu as besoin de tes forces pour ramer. »

Il se rendit à cette exhortation et retourna à ses rames, tandis que Chryseïs s'installait au gouvernail. Tout ce jour encore se passa dans un rude labeur. Flavius déployait plus de vigueur que trois esclaves réunis sur la galère de Tharès le Carthaginois. La barque n'avançait que lentement, et pas un souffle ne venait gonfler la voile, qui pendait inutile le long du mât. Cette nuit-là, il fallut pourtant que le Romain prît un peu de repos; son court sommeil fut tourmenté par d'horribles rêves, et quand il se réveilla, la réalité ne lui apporta ni consolation ni encouragement : le calme continuait : la terre n'apparaissait pas. Flavius reprit les rames avec une morne tenacité. Plus d'une fois, Chryseïs et lui, trompés par quelque vapeur grise, crurent apercevoir une côte éloignée, et plus d'une fois ils furent déçus, après une lueur d'espérance. Le douzième jour, le treizième se passèrent dans ces alternatives de fausse joie et de cruelle désillusion; les provisions étaient épuisées, l'eau manquait, et le petit Flavius se plaignait de la soif, Les mains gonflées de Flavius maniaient les rames avec peine; il s'était trop peu ménagé pendant les premiers moments de travail pour ne pas se trouver promptement épuisé. Quand, pour la quatorzième fois depuis le départ, le soleil s'abaissa sur les flots unis, muets et sans rivages, Flavius se laissa tomber au fond de la barque, en mordant de rage ses mains impuissantes. Chryseïs, qui berçait son fils sur ses genoux pour apaiser ses pleurs, se pencha vers le Romain, abattu comme un jeune et vigoureux chêne qui vient de recevoir le dernier coup de cognée.

« Courage, murmura-t-elle.

— Courage! reprit Flavius, suis-je un Dieu pour lutter avec les Dieux? Ne vois-tu pas que je suis puni d'avoir voulu fuir ma destinée? Le bonheur était dans cette île que nous ne reverrons plus.... Et j'ai osé sacrifier ta vie! j'ai tué mes enfants!

— Nous voguons depuis si longtemps! Dans quelques heures, peut-être, serons-nous sauvés. Essaye de dormir, et s'il te reste encore un peu de force à ton réveil, fais une dernière tentative, une dernière... pour moi, pour eux!

— Regarde mes mains; elles sont faibles comme celles d'un enfant, et je ne puis seulement me tenir debout. Il faut mourir, Chryseïs... Et c'est moi qui l'ai voulu!

— Ne t'accuse pas ainsi. J'ai, la première, songé au départ. Tu serais resté si j'avais dit : reste.

— Ma Chryseïs, dit le Romain en fixant sur elle des yeux égarés,

Digitized by Google

je ne pourrai supporter la vue de tes souffrances..., l'agonie de mes enfants. Il faudra nous jeter à la mer avec eux... Entends-tu comme Flavius pleure !

— Tais-toi. Il va s'endormir. Laisse-moi quelque répit ; jusqu'à demain ; encore jusqu'à demain. »

Flavius poussa un profond soupir, et ne prononça plus un mot. Il ne veillait ni ne sommeillait ; il souffrait d'une souffrance vague, que son esprit engourdi avait peine à comprendre. Deux ou trois fois pendant la nuit, il rouvrit les yeux, et crut voir une grande figure de femme qui se balançait au dessus de lui, tantôt lui cachant, comme un nuage qui passe, la lune pâlie, tantôt se penchant comme pour le saisir. Dans sa fièvre, il crut à l'apparition de quelque génie funèbre qui volait à ses côtés, guettant son dernier soupir. Cette effrayante vision n'était pourtant que la belle figure de Chryseïs. La jeune femme, à la vue des trois êtres qui gisaient au fond de la barque dans un si complet abandon, avait été saisie d'un accès d'énergie désespérée, et de ses deux mains délicates elle agitait les rames, elle luttait encore ! A peine si pendant le cours de cette triste nuit elle fit avancer la barque autant que Flavius l'aurait pu faire en deux heures, mais il lui semblait parfois qu'une brise faible soulevait ses cheveux, et cela suffisait pour la soutenir. A l'approche de l'aube, pourtant, elle s'étendit à son tour près de Flavius, et se résigna à son sort. Elle demeura ainsi engourdie jusqu'à ce qu'un vif rayon de soleil vint frapper ses paupières closes et lui fit rouvrir les yeux. Elle se souleva machinalement... Le cri qu'elle poussa arracha Flavius à sa torpeur.

« La terre ! la terre !

— C'est encore une erreur, » pensa le Romain, en se tournant indécis vers le point que lui indiquait le doigt de Chryseïs.

Il y a dans la ligne inflexible et nette des falaises quelque chose qu'on ne saurait confondre avec les nuages. Ces ondulations, ces caps aigus, ces bandes d'un vert bleuâtre qui s'étendent au nord, ce ne sont pas des vapeurs trompeuses ! Europe ou Afrique, île ou continent, voici le salut ! Et Flavius se retrouve debout comme par magie ; ses mains raidies reprennent de l'élasticité, il rame, les yeux fixés vers la côte ; il n'a plus faim, il n'a plus soif ; il ne pense plus qu'une rive puisse être inhospitalière, ni qu'un homme puisse être son ennemi.

Le sort, d'ailleurs, se montra clément envers la famille éprouvée, qu'une bouffée de vent ou le moindre coup de mer eût condamnée à une mort irrévocable. Flavius mit pied à terre sur la rive occidentale de la Bétique, à quelques lieues du temple de Junon, qu'il avait

Digitized by Google

entrevu déjà, lorsque, prisonnier, enchaîné au banc des rameurs, il franchissait le détroit de Gadès.

III

ROME

Le sable de la baie où Flavius fit entrer sa barque était couvert de filets de pêche, et d'humbles maisons s'élevaient à l'entour. Les voyageurs furent accueillis avec surprise, avec curiosité surtout, par la pauvre population du rivage; mais grande fut la difficulté pour se faire comprendre. Personne dans le pays ne parlait ni grec ni latin; il fallut avoir recours aux signes; le seul mot que parussent entendre les pêcheurs était le nom de Rome, mille fois répété par Flavius. Le doyen des habitants offrit aux étrangers sa demeure, dont la vue fit pousser des cris d'admiration au petit Flavius; pour lui, cette misérable hutte avait l'aspect d'un palais. L'enfant, d'abord stupéfait, presque épouvanté à la vue de tant d'hommes, lui qui ne connaissait au monde que son père et sa mère, fut bientôt familiarisé avec une demi-douzaine de petits pêcheurs, qui le comprenaient beaucoup mieux que leurs parents ne comprenaient Flavius. Celui-ci parvint cependant à faire entendre à son hôte qu'il venait de l'Occident, et qu'il désirait retourner à Rome. Un pêcheur se chargea de le conduire à Mellaria, chez son gendre, qui, lors de sa première course, le mena avec toute sa famille jusqu'à Sagonte, où il n'eut plus qu'à guetter le passage de quelqu'un de ces vaisseaux marchands qui sillonnaient la Méditerranée dans tous les sens. Toutefois, le Romain faillit mourir d'impatience avant de retrouver sa chère Italie. A Malacca, où il se sépara du pêcheur en lui laissant pour souvenir une de ses magnifiques perles, il lui fallut attendre plus d'un mois l'arrivée d'un vaisseau dont le patron voulût bien se charger de lui. A la vérité, plusieurs navires Carthaginois se présentèrent dans le port, mais Flavius n'eut garde de leur demander le passage. Ceux de l'Egypte et de Tyr craignaient d'aborder les rives de l'Italie; ce fut une galère de Massilia, prête à retourner au pays, qui inspira un peu de confiance au Romain. Il savait que de Massilia au port d'Ostie, les relations étaient fréquentes. Comme il s'y attendait, trois jours après son débarquement, il trouvait une occasion de passer en Italie, et il venait annoncer cette grande nouvelle à Chryseïs, avec un transport de

Digitized by Google

joie qui la gagnait en dépit de ses inquiétudes. Elle eut, toutefois, un serrement de cœur en voyant Flavius couper ses cheveux d'or qui depuis quatre ans ondoyaient en liberté, et tombaient sur ses épaules, semblables, disait Chryseïs, aux longs cheveux du jeune et beau dieu de Nysa. Pour rien au monde le Romain ne se fût présenté aux siens avec cette parure efféminée.

Une fois débarqué au port d'Ostie, Flavius fut violemment tenté de monter à cheval et de se diriger au galop vers Rome; cependant, comme il ne pouvait laisser en arrière ni Chryseïs ni ses enfants, il se maîtrisa et, moitié à cheval, moitié dans un char, dont la rudesse étonna quelque peu la jeune femme, la famille entière gagna la ville reine.

En apercevant les murailles sacrées, l'aqueduc d'Appius, Rome enfin, Rome, pour lui, le centre de l'univers, Flavius descendit précipitamment du char : il avait besoin de marcher sur le sol retrouvé après une si longue absence. Les troupeaux épars dans les champs, les arbres, les moissons, les bateaux glissant sur le Tibre avec leurs provisions de fruits et leurs gerbes de blé, les voix des passants qui jetaient dans l'air quelques mots latins, tout le plongeait dans une sorte d'extase, et il s'étonnait, lorsqu'il voulait hâter le pas, de se sentir étourdi comme un homme qui vient de s'enivrer. A la porte de la ville, les jambes lui manquèrent; il fut obligé de s'asseoir sur un banc de pierre pour reprendre haleine, et quelques passants, étonnés de son désordre et de la beauté singulière de Chryseïs, s'arrêtèrent pour les regarder. Ils furent bientôt écartés par un vieillard qui s'approcha de Flavius d'un air bienveillant, lui tendit la main et dit :

« Tu es étranger. Tu ne sais comment trouver ton chemin dans Rome. Veux-tu que je sois ton guide ou ton hôte? »

Les larmes de Flavius jaillirent à ces mots et il se jeta au cou du vieillard.

« Je ne suis pas un étranger. Je suis Flavius Valensius. Tu dois connaître mon père... dis-moi s'il est vivant.

— Flavius Valensius ! Toi qu'on croyait mort dans un naufrage ! Oui, ton père existe et ton retour va lui rendre sa joie, perdue depuis quatre années. Tu trouveras ta mère dans la tristesse et tu la rajeuniras en l'embrassant. »

Dès qu'il eut repris un peu de sang-froid, Flavius se hâta d'entrer dans la ville, portant son fils dans ses bras, tandis que Chryseïs marchait à ses côtés, en murmurant : Accueille-moi favorablement, ville chérie de Flavius ! Et, de temps en temps, le Romain lui disait :

Regarde ! Voilà le temple de Demeter... voilà le bois d'Égérie...

Digitized by Google

nous traversons la voie Sacrée. Là-bas à gauche, c'est le Forum. Cette colline, c'est le Capitole couronné par le temple de Jupiter, avec ses trois statues étrusques.

Chryseïs regardait avidement autour d'elle. Les murailles nues, les rues montueuses, les nombreux temples taillés dans le rude pépérin, à la teinte grise, et dont les colonnes massives ressemblaient si peu aux colonnes ioniques ou corinthiennes, les rares statues au travail grossier, aux formes anguleuses qui ornaient les places publiques; les figures sévères, étroitement serrées dans leurs vêtements, qui passaient près d'elle, fières et taciturnes; les matrones, dont la démarche pleine de dignité formait un tel contraste avec les ondulations voluptueuses qui distinguaient chaque mouvement des femmes grecques, jetaient sur l'étrangère comme un froid manteau qui la glaçait et l'oppressait. Involontairement, elle cherchait, comme à Mitylène, les jardins de lauriers roses, de palmiers, de vignes, et d'aloës, et elle ne rencontrait que de sombres bouquets d'yeuses et de chênes. Tout lui semblait à demi barbare, et cependant je ne sais quelle majesté, quel caractère de grandeur naissante l'enveloppait de toutes parts. En Grèce, où elle sortait rarement, toujours soigneusement voilée et portée dans une litière, elle eût rougi de rencontrer les regards des jeunes élégants qui se promenaient autour des boutiques pleines de bijoux, d'étoffes, de coupes, de statuettes, de parfums venus de Smyrne, de Milet, de Corinthe et d'Alexandrie; à Rome, nul ne s'étonnait de la voir marcher le visage découvert, à travers la ville; mais, plus d'une fois, un coup d'œil hautain lui apprit qu'on devinait en elle une étrangère, et qu'un Romain ne comptait parmi les femmes dignes de son respect que ses concitoyennes.

Tout à coup, Flavius, palpitant de joie, s'écria :

« Là-haut, Chryseïs, voici le sanctuaire de Quirinus! Cette maison, c'est la maison de mon père! »

Et, lui laissant la garde du petit Flavius, il s'élança dans le vestibule de la maison, à la grande surprise de quelques esclaves effarés, qui voulaient l'arrêter, tandis que d'autres, croyant reconnaître son visage, poussaient de bruyantes exclamations. Sans perdre une seconde avec eux, Flavius pénétra en courant dans l'atrium, et là, se trouva en face d'une belle fille de quatorze à quinze ans, blonde comme lui, qui resta immobile en l'apercevant, et jeta un cri, moitié de bonheur, moitié d'effroi.

« Flavie, Flavie! c'est moi, ma sœur!.... Je vis, je reviens, me voilà! balbutiait Flavius, en serrant la jeune fille dans ses bras et l'embrassant de toutes ses forces. »

Cependant, le maître du logis, attiré par le tumulte, entrait dans

Digitized by Google

l'atrium au même instant où Chryseïs y arrivait de son côté, fort oubliée dans ce premier moment d'effusion. Flavius courut se jeter aux pieds de son père, qui le releva, et, n'en pouvant croire ses yeux, le regarda quelque temps sans parler, puis le serra étroitement dans ses bras, et fut saisi d'une telle faiblesse que si on ne l'eût soutenu, il tombait de toute sa hauteur. Flavie avait couru chercher sa mère, et celle-ci, devenue presque aussi légère qu'une jeune fille, vint disputer Flavius aux baisers de son père. Elle ne pouvait prononcer que des paroles sans suite, étouffées par les larmes ; elle sanglottait sur l'épaule du jeune homme ; elle ne songeait même pas à demander par quel prodige il lui était rendu : elle le voyait, le touchait, reconnaissait sa voix. Qu'importait le reste !

Chryseïs, immobile sur le seuil, interrogeait avec anxiété les traits de ces deux êtres, arbitres de tout son avenir. Elle démêlait facilement sur le visage du vieillard une grande ressemblance avec Flavius ; mais l'âge ou la différence du caractère donnait au père de famille, même en ce moment où il s'abandonnait à un attendrissement joy ux, un air d'austérité et d'inflexible résolution qu'on ne retrouvait pas dans le regard et le sourire bienveillant de son fils. Les rides profondes qui creusaient son visage, ses yeux d'un gris clair, enfoncés dans leurs orbites et brillants d'un vif éclat, sous des sourcils touffus, déjà blancs comme la neige ; ses lèvres serrées, aux méplats accusés comme ceux d'une bouche de bronze ; son nez aquilin, aux ailes minces, aux narines mobiles et colères, annonçaient une verte vieillesse et surtout une indomptable volonté. On ne saurait se représenter Brutus, le juge de ses fils, sous un autre aspect que celui de ce fier Quirite, dont les ancêtres, descendus des montagnes de la Sabine, se regardaient presque, dans le Latium, comme des vainqueurs en pays conquis. Terentia, comme lui d'origine sabine, paraissait, au premier abord, sa sœur plutôt que sa femme, tant la communauté de race lui imprimait de ressemblance avec les Valensius. Jamais matrone romaine, au regard plus imposant, au front plus orgueilleux, ne présida aux sacrifices, dans le temple de la Pudeur patricienne.

Flavius, s'arrachant enfin aux étreintes de son père et de sa mère, alla prendre Chryseïs par la main, et l'amena devant Valensius. La belle grecque, tout émue, plia le genou devant le vieux Romain en lui présentant ses enfants, sa plus séduisante parure dans un tel moment et près d'un tel juge.

« Voici ma Chryseïs bien-aimée, dit Flavius, elle m'a sauvé deux fois du désespoir et de la mort. Elle mérite le droit de cité, et ses enfants sont les miens. »

Terentia, qui avait reculé d'un pas à la vue de l'étrangère,

Digitized by Google

abaissa sur elle un regard étonné, investigateur, et demeura muette, attendant que Valensius eût parlé.

Chryseïs, bien que ses yeux fussent baissés, devinait les regards qui pesaient sur elle, et comprenait instinctivement que toute sa grâce, tous ses charmes, toute sa tendresse allaient perdre leur prestige, et que ses efforts pour plaire seraient aussi inutiles que les battements d'ailes d'un oiseau qui voudrait percer un mur d'airain. Valensius se conduisit pourtant, sinon en père qui reçoit une fille, du moins en chef de famille qui reçoit une hôtesse. Il tendit la main droite à la Lesbienne.

« Sois la bien venue dans ma maison, dit-il, toi qui as secouru mon fils dans ses jours d'adversité. »

Et se baissant pour la relever, il rencontra le jeune et frais visage du petit Flavius, qui fixait sur lui deux grands yeux noirs un peu craintifs. Son cœur tressaillit : il prit l'enfant dans ses bras, et lui demanda, en le caressant, s'il se nommait Flavius comme son père, L'enfant comprenait quelque peu le latin, mais le grec lui était plus familier, grâce à son intarissable babil avec Chryseïs ; il répondit en grec. Valensius fronça le sourcil, et rendit son petit-fils à la Lesbienne.

« Sois la bienvenue, » dit à son tour Terentia, qui sembla se faire un devoir de répéter les paroles de son mari et d'accorder, comme lui, un baiser au petit Flavius. Mais s'il y eut de l'effusion dans le baiser donné à l'enfant, il n'y en eut point dans le salut adressé à la mère.

Flavie, qui n'osait élever la voix, se glissa, à petit bruit, du côté de la jeune Grecque. La haute taille de Chryseïs, sa pâleur, sa tristesse, sa beauté même, qui, dans cet instant où elle restait immobile, lui donnait l'aspect d'une admirable statue, imposaient un peu à Flavie. Elle ne trouvait pas une parole à lui adresser : avec un geste timide et familier en même temps, avec un franc regard qui rappelait celui de son frère, elle caressa la petite fille dans les bras de sa mère. Chryseïs rougit de plaisir et baisa les deux joues vermeilles de Flavie. De ce côté, la connaissance était faite.

Une voix aigre et stridente qui résonnait à deux pas d'elle, attira tout à coup l'attention de Chryseïs.

« Te voilà revenu, frère, disait cette voix. Salut et reprends la première place au foyer. Elle était restée vide en ton absence.

— Salut, frère, » répondit Flavius avec un singulier accent de froideur.

Chryseïs examina avec surprise ce nouveau venu que Flavius appelait son frère, et dont il ne lui avait jamais parlé. C'était un jeune homme, plus jeune que Flavius. Son visage blême, sa taille

Digitized by Google

déviée, ses jambes grêles, ses longs bras maigres eussent été autant d'arrêts de mort à Lacédemone. A Rome, on le laissait vivre, bien qu'on le regardât comme la honte des siens. Il devait à une chute terrible, faite par Terentia lorsqu'elle le portait, sa faiblesse et sa difformité; de quelque source que vînt l'opprobre, il n'en pesait pas moins lourdement sur la famille. Tiberinus ne pouvait prendre part aux exercices guerriers de ses concitoyens; nul père ne lui donnerait sa fille; il ne perpétuerait pas le nom de Valensius; il était pour tous un objet de risée et d'horreur; peu s'en fallait qu'on ne le regardât comme un châtiment infligé à Valensius et à Terentia, pour quelque faute inconnue. Etait-il né méchant et vicieux ? Peut-être non. Peut-être tant de mépris immérité, tant de reproches indirects des infirmités dont il souffrait si cruellement, tant de preuves de son exclusion du monde des heureux et des respectés avaient-elles versé goutte à goutte le fiel dans son cœur. Que ses penchants fussent naturellement mauvais ou qu'on les eût rendus tels, Tiberinus était lâche, Tiberinus était envieux. Ses dispositions haineuses ne s'éveillaient guère à propos de Flavie, jusqu'alors traitée comme une enfant, et fille d'ailleurs, c'est-à-dire vouée à l'obscurité et à la soumission, mais il n'avait jamais pu regarder sans une amère jalousie Flavius, le beau, le brave, le fils aîné, le fils chéri, l'orgueil des Valensius. Il le détestait mort presque autant que vivant, en écoutant les amers regrets qu'excitait sa perte, et en songeant à l'indifférence qui eût accompagné sa disparition, à lui, Tiberinus le disgracié. Si Flavius ne lui rendait point cette haine, s'il songeait à peine à lui, involontairement et d'instinct, il éprouvait à son approche, au contact de sa main, un mouvement de répulsion. Quelques tentatives pour lui témoigner une pitié affectueuse avaient toujours été repoussées par un mot acerbe ou un coup d'œil venimeux. Lorsqu'en rentrant dans la maison paternelle il fut obligé de subir l'étreinte des doigts noueux et humides de Tiberinus, il lui sembla qu'il affrontait un mauvais présage.

Quant à la Lesbienne, elle détourna vivement la tête lorsque Tiberinus, la montrant du doigt et questionnant son frère, attacha sur elle ses yeux sombres, où se trahissait une basse et hideuse pensée de luxure.

La soirée se passa au milieu d'un concours de parents et d'amis attirés par la grande nouvelle du retour de Flavius. Tous accouraient avec des félicitations, des présents, des questions sans fin. Flavius interrogeait de son côté.

« Quoi! celui-ci est mort! et celui-là ! L'un dans son lit, l'autre sur le champ de bataille. Fabia est mariée. Lucius est à la guerre.

Digitized by Google

Albinus a un fils ! Les Samnites se sont révoltés. Pyrrhus vient d'entrer pour la seconde fois en Italie, avec ses grands éléphants. Tarente, l'orgueilleuse, a relevé la tête et, dans huit jours, un nouveau corps d'armée ira rejoindre le consul Dentatus. »

Valensius et Terentia, bien que fiers de l'empressement de leur famille, éprouvaient quelques mouvements de jalousie contre ces visiteurs, qui leur dérobaient leur fils, le jour même de son retour. Flavius s'abandonnait à un véritable enivrement et Chryseïs, qu'on regardait avec une froide curiosité, se tenait, rêveuse, à l'écart. Elle n'était cependant pas tout à fait seule dans l'angle sombre qui lui servait de retraite. A quelques pas de son siége, Tiberinus se tenait immobile, les yeux toujours fixés sur elle, et cette assiduité causait à la jeune Grecque un insurmontable malaise, dont elle n'était distraite que par l'entretien de Flavie. La jeune fille lui parlait bas, mais avec animation. Elle lui demandait le récit de ses courses périlleuses avec Flavius; elle lui présentait le jeune Terentius, le neveu de sa mère, un orphelin de dix ans; elle jouait avec le petit Flavius; enfin, elle seule réconfortait le cœur de l'étrangère.

Quand la nuit devint noire, les visiteurs se retirèrent. Valensius congédia sa fille, Tiberinus s'éloigna de son côté, et Terentia, après avoir désigné à Chryseïs, dans l'appartement des femmes, une de ces étroites alcôves qui servaient alors de chambre à coucher, laissa Flavius en tête-à-tête avec son père.

Il tardait au jeune homme de parler de Chryseïs et de la faire aimer des siens. A travers sa préoccupation, il remarquait le délaissement de la pauvre Lesbienne, et se disait : « On ne la connaît pas encore. C'est à moi de raconter tout ce qu'elle vaut et tout ce que je lui dois. » Il se hâta donc de commencer l'éloge de sa bien-aimée. Depuis les soins qu'elle lui avait donnés sur la galère de Tharès jusqu'à la lutte terrible de la dernière nuit, passée sur l'Atlantique ; il n'omit aucun trait de courage et de bonté.

Le vieux Romain écoutait son fils avec une sorte de complaisance. Les aventures de Flavius l'intéressaient toutes, mais rien ne pouvait lui faire partager son enthousiasme pour Chryseïs. Le nom seul de Grecque donnerait à ses yeux une tache ineffaçable. Une Grecque ! Autant valait dire une ennemie, car il ne faisait pas de différence entre l'Epire, Tarente et Lesbos ! Une Grecque ! une fille soumise à un roi, suprême déshonneur aux yeux d'un Romain, trois siècles avant Tibère et Caligula. Une Grecque ! une descendante de ces efféminés qui s'amollissaient volontairement au milieu des délices, décernaient des couronnes de laurier à des poëtes, passaient leur vie au théâtre ou dans les écoles de philosophie, se paraient de roses dans leurs festins et n'excellaient que dans les subtilités d'esprit ou les

Digitized by Google

raffinements du plaisir ! Et cette Grecque avait été, pendant un an, esclave à Carthage ! Plus Flavius s'exaltait en parlant d'elle, plus l'orgueil de Valensius se révoltait à l'idée qu'une Lesbienne possédait un tel empire sur un citoyen romain. Il ne comprenait point la profonde reconnaissance de son fils pour quelques douces paroles et quelques soins affectueux. Quant à son amour, il s'en irritait presque. Cette ardeur, cette admiration pour un chant agréable, pour de beaux cheveux noirs et une souple démarche, lui paraissaient d'indignes faiblesses dans le cœur d'un homme. Il les eût réprouvées, même à propos de la plus belle des patriciennes, et il les entendait prodiguer à une captive, recueillie dans un naufrage, conquise par la victoire de Flavius sur un Carthaginois et ramenée en Europe par son nouveau maître.

Flavius, naturellement moins rigoureux et d'une fierté moins intraitable que son père, ne rougissait pas de son amour. D'ailleurs, quelle éloquente leçon que le séjour au désert ! Quatre années avaient ébranlé mille préjugés, déraciné mille habitudes, fait éclore une foule d'idées neuves. Il insistait donc aussi loyalement que maladroitement, et le front de Valensius, d'abord serein, s'assombrissait de plus en plus. Enfin, le vieillard se leva en disant d'une voix péremptoire :

« Pour faire adopter à la République une fille née dans la même patrie que Pyrrhus, il faudrait que cette fille eût sauvé Rome entière de quelque grand danger. Ce n'est pas de la beauté d'une femme et des plaisirs du lit conjugal qu'il nous sied de parler à cette heure. Dans dix jours, je pars avec nos légions pour rejoindre l'armée près de Bénévent. Tu as vécu quatre ans sans servir ton pays ; il faut réparer le temps perdu, et me suivre. Au retour, nous aurons le temps de songer à ta Chryseïs.

— Je suis prêt à combattre, répondit Flavius interdit ; mais, si je meurs, qui aura soin d'elle et de mes enfants ?

— Jamais une fille qui a partagé ton lit et des enfants nés de toi ne seront abandonnés tant qu'il restera un homme vivant de la famille Valensia. Va reposer, mon fils. Demain tu commenceras à préparer tes armes. »

En achevant ces mots, Valensius s'éloigna sans que son fils osât le retenir. Avant de sortir il s'arrêta un instant, et, d'un signe du doigt, indiqua à Flavius la place que son lit occupait autrefois dans la maison paternelle. Sous le toit du Romain, Flavius et Chryseïs cessaient d'être époux.

Dès le lendemain, obéissant à l'ordre de Valensius, Flavius commença ses préparatifs de guerre. Chryseïs échangeait avec lui de longs et tristes regards, mais elle n'osait ni l'embrasser ni lui serrer

Digitized by Google

la main. Elle allait vivre désormais dans une de ces austères demeures où les moindres familiarités entre les maris et les femmes comptaient pour des insultes à la pudeur et des délits punissables. Quel titre possédait-elle aux yeux de ses hôtes, pour justifier son abandon avec Flavius? Terentia, prévenue pendant la nuit, faisait d'héroïques efforts pour parler avec calme du prochain départ de ce fils, ressuscité pour elle depuis un seul jour. Les femmes de son pays et de son temps étaient toutes plus ou moins accoutumées à de perpétuelles séparations; leurs pères, leurs frères, leurs maris, leurs fils tombaient autour d'elles sans qu'on leur permît de dire tout haut que la gloire de Rome coûtait cher. Elles aussi travaillaient à s'endurcir le cœur; elles aussi se faisaient un devoir de tout sacrifier à l'orgueil patriotique, et d'étouffer des cris d'angoisses pour rester dignes de leur race. En cette occasion, toutefois, Terentia fut tout près de faiblir. Elle rentrait brusquement chez elle, et quand elle reparaissait, on devinait facilement à ses yeux rougis qu'elle venait de pleurer. Parfois, elle se tenait le plus près possible de Flavius et semblait, en le couvant des yeux, s'enivrer d'un plaisir qui devait durer si peu de jours. Quant à Flavie, elle pleurait avec si peu de retenue, que la réunion de famille lui était interdite. Retirée dans un coin obscur de la maison, avec son cousin Terentius, qu'on laissait encore, en grande partie, aux soins des femmes, elle se désolait, songeant beaucoup au départ de son frère et quelque peu aux sévères paroles que lui valaient ses épanchements. Valensius témoigna à sa manière la joie que lui causait le retour de son fils. Il sortit de bonne heure et rentra, suivi de deux esclaves qui déposèrent devant le jeune homme les armes les mieux forgées, les plus solides et les plus légères en même temps. Les consuls ne possédaient pas un plus précieux équipement militaire. Devant la porte, un troisième esclave amena un de ces chevaux robustes et trapus dont un descendant, coulé en bronze, figure encore sur la place du Capitole. Les harnais du cheval étaient aussi soigneusement choisis que les armes du soldat, et le patricien Valensius, qui brillait plus par l'antiquité de sa race et par son intrépidité que par ses richesses, avait dû vider ses coffres pour faire un tel présent à son fils.

Un éclair de plaisir jaillit des yeux de Flavius quand il mania ses armes et monta son cheval. Ce n'était pas impunément que le sang romain coulait dans ses veines et, pendant quelques instants, le désir de se voir en face de l'ennemi, avec cette bonne épée et ce coursier vigoureux, absorbèrent chez lui tout autre sentiment; mais cet accès de fièvre ne dura pas, et quand il retrouva dans la maison Chryseïs, toujours muette et pâle, il redevint triste comme elle.

Digitized by Google

Pendant les jours qui suivirent, il ne vit la jeune Grecque qu'à la dérobée ou devant Terentia. Il se dédommageait un peu de sa contrainte en jouant avec ses enfants; quand il tenait le petit Flavius sur ses genoux, il regardait Chryseïs à chaque baiser, comme pour lui dire : C'est à toi que je pense; reprends mes caresses aux joues de notre fils. Mais, au fond de l'âme, il se sentait accablé, et cette maison, son berceau, qu'il avait si ardemment souhaité de revoir, lui semblait, par moments, sombre et glaciale.

La veille de son départ, il tenta de plaider une seconde fois, devant son père, la cause de la Lesbienne. Ceci pouvait compter pour de l'audace, car la toute-puissance paternelle ne souffrait ni résistance, ni contrôle, ni conseils, ni même de sollicitations pressantes; et, sans sa profonde tendresse pour son fils, Valensius lui eût imposé silence de sa voix la plus terrible ; mais il se contenta de froncer le sourcil et de répondre qu'il ne voulait rien décider avant la fin de la campagne.

Flavius baissa la tête, et ni les gracieuses avances de sa sœur, ni les ébats de son fils, ni même les tendres paroles de sa mère ne purent lui arracher un sourire. La nuit venue, il emmena Chryseïs avec lui dans l'étroit jardin qui s'étendait derrière la maison, et ces deux êtres si séparés, bien qu'en apparence si près l'un de l'autre, furent réunis, du moins pour quelques heures. Flavius, malgré son dernier échec, gardait encore une espérance. S'il parvenait à se signaler pendant la campagne, s'il rendait son père plus fier de lui que jamais, il obtiendrait peut-être une grâce insigne. En son absence, Chryseïs pouvait gagner l'affection de Terentia. Flavie l'y aiderait, et l'habitude de voir ses petits enfants deviendrait pour la matrone un bonheur dont elle ne pourrait plus se passer. Elle avait grand crédit sur l'esprit de Valensius, bien qu'elle gardât toujours devant lui une attitude respectueuse, et ne lui répliquât jamais devant témoins. A tout prix, il fallait la séduire.

« Tu y parviendras, disait Flavius, tu sais si bien te faire chérir. »

Chryseïs secouait la tête sans répondre.

« Promets-moi qu'en mon absence tu essayeras de la vaincre, reprenait Flavius, nous travaillerons ensemble à notre bonheur ; nous combattrons tous deux : moi, contre les soldats de Pyrrhus, et je fléchirai mon père ; toi, contre l'éloignement que ton nom d'étrangère peut seul inspirer à Terentia, et tu seras victorieuse comme moi.

— Je ferai ce que tu veux, répondit Chryseïs, du même ton qu'elle eût dit : A quoi bon ? mes efforts seront inutiles. »

Les légions romaines partaient le lendemain matin. Les deux

Digitized by Google

amants échangèrent des adieux dans ce jardin où nul ne pouvait leur faire honte d'un accès de faiblesse. Ils savaient bien qu'à l'heure du départ, il ne leur serait plus permis de mêler ainsi leurs larmes : cœur contre cœur, lèvres contre lèvres. Ce fut à grand' peine qu'ils s'arrachèrent des bras l'un de l'autre, et ils ne dormirent pas une minute pendant la fin de cette nuit.

Dès le lever du jour, Chryseïs tressaillit au bruit des trompettes qui retentissait dans la vallée du Quirinal. Les apprêts des deux soldats ne furent pas longs. Ils prirent à la hâte un dernier repas en famille. Le petit nombre d'hommes de la gent Valensia, vieillards ou adolescents qui restaient dans Rome, attendaient sur le seuil la sortie de Valensius et de Flavius, pour les accompagner jusqu'à la porte Capène. Quant aux femmes, il fallait prendre congé d'elles dans l'intérieur de la maison.

Valensius fit un adieu solennel à sa femme et à sa fille, il accorda un signe de tête à Tiberinus qui, toujours et partout, allait, venait comme une ombre, sans adresser la parole à personne, et sans qu'on la lui adressât. Flavius rendit à Terentia et à Flavie leurs tendres étreintes, puis il couvrit ses enfants de baisers, et son dernier regard fut pour Chryseïs, dont il trouva moyen de serrer les mains en lui rendant sa petite fille.

Chryseïs essayait de prouver aux sévères spectateurs qui l'entouraient qu'une Lesbienne pouvait aussi maîtriser ses émotions. Elle vit sans faiblir le rideau retomber entre elle et Flavius; elle entendit s'éloigner les pas du jeune homme, puis ceux des chevaux, puis le son des trompettes alla décroissant, et finit par mourir dans l'air. Alors, elle sentit la solitude et l'abandon peser sur elle de tout leur poids, et elle s'enfuit dans son étroite cellule, tandis que Flavie, tout éplorée, suivait sa mère au fond de la maison.

Après le départ de Flavius, Chryseïs fit l'essai d'une vie toute nouvelle pour elle. Terentia ne sortait, en l'absence de son mari, que pour accomplir quelques rites religieux et pour voir une de ses parentes malades. Le reste de son temps se passait dans la partie la plus reculée de la maison à filer la laine, comme l'antique Lucrèce, avec sa fille et ses femmes. Chryseïs était d'un caractère souple et docile. Elle prit la quenouille et fit preuve d'habileté; toutefois les journées lui parurent bien longues, grâce à cette occupation monotone, que ne venaient égayer ni les chants, ni les causeries intimes. Si Terentia n'adressait jamais une parole dure à la Lesbienne, jamais non plus elle ne lui accordait un mot affectueux. Il est vrai qu'elle ne traitait guère plus tendrement Flavie, bien qu'elle en fût très-fière et l'aimât du fond de son âme. Mais le soin jaloux de sa dignité lui faisait toujours craindre de se montrer familière. Pleine

Digitized by Google

de soucis pour l'avenir, inquiète du sort de son mari et de celui de son fils, elle gardait le plus souvent un profond silence, et tout se taisait à son exemple.

A Mytilène, où Chryseïs, aidée de ses jeunes esclaves, exécutait souvent d'élégantes broderies et de riches tapisseries, le travail admettait mainte distraction. Parfois, Chrysès le philosophe venait s'asseoir près du métier de sa fille et lire quelque dialogue de Platon ou quelque volume nouveau de Théophraste; ou bien, une des jeunes filles chantait, en s'accompagnant sur un instrument favori, ou bien encore, c'étaient des récits, des contes venus de l'Orient, de joyeux babillages, des regards donnés aux fleurs du jardin et aux voiles qui émaillaient l'azur étincelant de la mer, puis venait l'heure du bain, le nard et les aromates; puis, les repas sur les tables de marbre, les corbeilles d'argent pleines de fruits délicieux, les coupes précieuses où brillait un vin limpide et doré. Dans l'île fertile où elle avait vécu pendant quatre ans, la Grecque ne s'était déshabituée de toutes les recherches du luxe que pour s'enivrer de liberté, d'amour et de visions magiques; nulle contrainte ne pesait sur elle et les magnificences de ses forêts vierges, de son Océan inconnu, la dédommageaient amplement des richesses artistiques de Lesbos. Dans la maison de Valensius, tout lui semblait deuil et menace. Térentia n'était pas disposée à écouter la voix d'une étrangère. Quelle honte si on eût entendu résonner dans sa demeure une de ces mélodies ioniennes qui, au dire de la renommée, énervaient les âmes les plus belliqueuses! Les voisins eussent pensé qu'elle abritait sous son toit une hétaire. Flavie, à la vérité, ne demandait pas mieux que de s'entretenir avec Chryseïs, mais celle-ci voyait trop bien que de tels entretiens causaient à la matrone une sorte d'inquiétude et qu'il fallait les abréger sous peine de déplaire. Elle s'abstenait aussi du plaisir qu'elle trouvait d'abord à échanger quelques paroles avec Myrto, l'une des plus adroites fileuses de Terentia. Cette femme, Cypriote de naissance, vendue à un riche marchand de Thurii, puis amenée à Rome, où elle élevait le jeune Terentius, était entrée avec cet enfant dans la famille Valensia. Elle seule connaissait la langue maternelle de Chryseïs, et cette circonstance semblait devoir rapprocher l'esclave de l'exilée; mais Terentia jetait un coup d'œil sévère à Myrto chaque fois qu'elle hasardait une phrase dans cette langue proscrite, et Chryseïs en était réduite à faire mille efforts pour déshabituer le petit Flavius lui-même du malheureux idiome dont il se servait obstinément. Elle s'épuisait aussi en ordres et en prières pour obliger l'enfant à se soumettre quand une querelle s'élevait entre lui et Terentius. La matrone regardait son neveu comme une partie d'elle-même; elle trouvait tout simple

Digitized by Google

qu'il tyrannisât le petit Grec, et ce dernier eût été un véritable souffre-douleur sans l'intervention de Flavie, qui adressait tout bas, ou en tête-à-tête, dans le jardin, d'énergiques reproches à son cousin, fort heureusement accoutumé à la regarder comme un oracle.

Bien qu'elle portât le costume des femmes romaines, depuis son arrivée chez Valensius, Chryseïs conservait encore sa coiffure grecque ; cette coiffure plaisait tant à Flavius ! Un réseau de fils de pourpre et deux bandelettes qui retenaient avec grâce ses beaux cheveux noirs, la paraient de telle sorte que Flavie, émerveillée, se glissait quelquefois le matin auprès d'elle pour la voir se coiffer. Chryseïs, voyant que, dans son innocente et enfantine coquetterie, elle jetait des yeux de convoitise sur le réseau, fut trop heureuse de le lui donner et de réunir avec art ses ondoyants cheveux d'or entre les mailles et les bandelettes de pourpre. Flavie battit des mains en se regardant dans un petit miroir de métal poli, où elle ne pouvait guère voir à la fois que la moitié de son visage, et, rose de plaisir, courut auprès de sa mère pour lui faire admirer sa nouvelle parure.

Terentia, qui se tenait déjà assise au milieu de ses femmes, et ne se levait ordinairement de son siége qu'avec la lenteur d'une prêtresse un jour de cérémonie, fut debout en moins d'une seconde. Ses yeux étincelaient de colère. D'une main, elle souffleta sa fille, tandis que, de l'autre, elle lui arrachait sans pitié le malheureux réseau.

« J'aimerais mieux, dit-elle, te voir la tête rasée qu'ornée du bandeau d'une Grecque ! »

Chryseïs entrait au moment où Terentia prononçait ces paroles ; elle subit l'injure sans se révolter, s'assit, pâle comme la mort, à sa place ordinaire, et commença à tourner son fuseau d'une main mal assurée. Dans le fond de son âme, elle se sentait irrévocablement condamnée, mais elle voulait revoir Flavius, et elle se taisait. Un supplice qu'elle était loin de prévoir vint bientôt se joindre à ses premières douleurs. Tiberinus, après s'être contenté d'abord de la suivre pas à pas et de l'entourer, en l'absence de Terentia, de ces attentions qui révèlent sinon la tendresse, du moins le désir, devenait de plus en plus audacieux à mesure qu'il la voyait plus délaissée. Pour être indigne d'obtenir la fille d'un patricien, pour avoir jusqu'alors redouté sa mère au point de ne pas oser tourmenter une de ses esclaves, Tiberinus ne se sentait pas moins torturé par la soif du plaisir, et jamais la vue d'une femme n'avait allumé son sang d'une fièvre plus ardente que celle de la brune Chryseïs. Il fallait tout l'aveuglement de Terentia, tout le dédain qui l'empêchait de jeter les yeux sur son second fils, pour qu'elle ne remarquât pas les

Digitized by Google

persécutions sans trêve dont il fatiguait la Lesbienne. Celle-ci n'osait demander protection contre un Valensius, si méprisé qu'il fût; elle ne songeait à se défendre que par sa froideur, son silence obstiné et la présence de Flavie ou de Myrto. Si triste que fût pour elle la chambre où Terentia travaillait avec ses femmes, elle s'y tenait assidûment plutôt que de s'exposer à la rencontre de Tiberinus.

Cependant, le soir de ce jour où la matrone l'avait si injurieusement traitée, elle se réfugia un moment dans le jardin, espérant n'être vue de personne et pouvoir pleurer en liberté. A peine eut-elle fait quelques pas hors de la maison, que ses yeux baissés et voilés de larmes rencontrèrent une ombre noire sur le sol, éclairé par la lune; elle tressaillit et releva la tête. Tiberinus était devant elle, souriant d'un mauvais sourire.

« Je me tenais à quelques pas de toi, dit-il, quand ma mère t'a fait outrage : j'ai entendu sa voix. Toute ta beauté ne t'empêche pas d'être traitée en esclave.

— Eloigne-toi de mon chemin, répondit Chryseïs d'une voix étouffée. Je n'ai pas besoin, pour souffrir, que tu retournes le poignard dans la blessure.

— Folle que tu es, écoute-moi un instant. Tu ne seras jamais la femme de mon frère. Notre père aimerait mieux laisser ton beau Flavius cloué à terre par une lance épirote que de subir la honte d'une pareille alliance. Flavius est un bon fils, qui obéira à son père. Terentia ne voudra pas d'une esclave orgueilleuse dans sa maison, et quelque jour une Appia ou une Fabia passera triomphalement le seuil de notre porte avec le titre d'épouse, tandis qu'on te chassera en te jetant un peu d'or pour prix de tes aimables caresses.

— On ne me chassera pas d'ici tant que Flavius sera vivant.

— Parce que tu as été sa favorite au bout du monde, lorsqu'il n'existait pour lui d'autre femme que toi, tu crois qu'à Rome, tu lui feras renier sa famille? Si tu voulais, Chryseïs, au lieu de me repousser si fièrement, tu associerais ta misère à la mienne. Je suis difforme, mais je suis libre. Rien ne m'attache à Rome... Ma mère serait trop heureuse de ne plus me voir à son foyer; elle rougit de moi, et je ne la regretterais pas. Nous fuirions où il te plairait : à Lesbos, si tu veux revoir ton pays, dans ton île lointaine si tu la préfères, à Massilia, en Afrique... peu m'importe.

— Va-t'en et ne serre pas ainsi mon bras, reprit Chryseïs en cherchant à se dégager de l'étreinte obstinée de Tiberinus; si tu me pousses à bout, j'appelle, je crie... et ta mère elle-même, si injuste qu'elle soit envers moi, me défendra de tes odieuses tentatives.

— Tu crois, dit Tiberinus, que la rage et la convoitise rendaient

Digitized by Google

presque fou, tu crois que je serais, aux yeux de Terentia, un grand criminel, pour m'être emparé du jouet de rebut de son fils aîné ; tu crois que Flavius, à son retour, demanderait encore à honorer du titre de citoyenne son ancienne esclave, marquée de mes baisers... Je suis aussi un Valensius, Chryseïs, un de tes maîtres, et ma volonté l'emportera sur tes caprices. »

En parlant ainsi, Tiberinus essayait d'étouffer la voix de Chryseïs, qui, sentant deux lèvres impures s'attacher à son cou, éprouva la même horreur qu'à l'attouchement de quelque reptile immonde. En dépit des efforts de Tiberinus, elle poussa un cri si déchirant, que plusieurs femmes l'entendirent de loin et accoururent, moitié curieuses, moitié effrayées. Flavie les suivait en les questionnant à haute voix; Tiberinus n'attendit pas sa sœur : il abandonna Chryseïs avec une sourde imprécation et se jeta derrière un bouquet d'arbres, avant que Myrto parût une torche à la main.

« Est-ce toi qui as crié? Qu'as-tu donc? demanda Myrto, en apercevant la Grecque toute palpitante de honte et d'effroi.

— Seule... la nuit, au milieu de ces grands arbres noirs, j'ai eu peur, balbutia Chryseïs ; je ne veux plus revenir au jardin. »

Elle tint parole et devint l'ombre de Terentia pendant le jour. La nuit même, sa défiance était si grande, qu'elle sortait de sa couche et se glissait à petit bruit auprès de Myrto. Le souvenir de Flavius, l'espoir de son retour, pouvaient seuls la soutenir; encore se disait-elle que Tiberinus avait raison, et que tout l'amour de Flavius se briserait contre le pouvoir respecté de son père.

Elle attendait avidement des nouvelles de la guerre, mais Terentia ne se croyait pas obligée de lui transmettre ces nouvelles plus tôt qu'à une autre ; encore moins de mettre en commun avec elle ses craintes, ses pressentiments ou ses espérances. Flavie s'échappait souvent pour lui dire quelques mots à la hâte.

« On n'a pas reçu de nouvelles au Forum, disait-elle une fois; ma mère offrira, demain matin, un sacrifice à Junon Sospita. »

Une autre fois : « Toutes les légions sont réunies ; Pyrrhus s'avance à leur rencontre. »

Ou bien : « La foudre est tombée cette nuit sur le temple de Jupiter Capitolin; c'est de bon augure. »

Et plus tard : « Notre armée est campée près de Bénévent; on dit que la bataille se donnera d'ici à deux ou trois jours. »

Un matin, enfin, Chryseïs fut réveillée par une grande rumeur au dehors et presque aussitôt Flavie vint se jeter à son cou en disant :

« Nous sommes vainqueurs à Bénévent ! Pyrrhus a pris la fuite... La guerre est finie !

Digitized by Google

— Et Flavius?... et ton père?

— Nous ne savons rien encore, répondit Flavie avec un soupir; mais il faut d'abord nous réjouir de la victoire. »

Ce jour-là, Terentia fut véritablement grande. Quoiqu'elle ignorât complétement si les siens étaient vivants ou morts, elle donna tous les signes de l'allégresse, fit parer sa maison, prit part aux actions de grâces solennelles, exempta de toute punition ses esclaves condamnés à quelque peine et ne permit pas à sa fille de trahir par un seul mot ses inquiétudes personnelles.

Au bout de deux grands jours seulement, un parent de Valensius revint en grande hâte du Forum pour annoncer à Terentia que son mari et son fils vivaient, et qu'on citait le dernier parmi les chevaliers dont un trait de bravoure extraordinaire méritait des éloges publics.

Dans un court espace de temps, on apprit à Rome la prise de Crotone, celle de Locres, le sac de Tarente, et bientôt il ne fut plus question que du retour de l'armée et du triomphe où le consul Dentatus allait étaler aux yeux de ses compatriotes les magnifiques dépouilles de la grande Grèce.

Flavie se faisait d'avance une grande fête de ce triomphe. Quand elle eut dit à Chryseïs que Flavius y figurerait parmi la brillante cohorte des chevaliers, la Grecque fut prise d'un vif désir de revoir son ami au milieu d'une telle pompe. Il lui semblait trop cruel de penser que les premiers regards de Flavius seraient pour une foule indifférente et non pour elle. Elle surmonta la timidité qui, jusqu'alors, l'empêchait de demander la moindre faveur à Terentia et sollicita la grâce d'accompagner la matrone sur le passage du cortége. Flavie intercéda pour elle et Terentia, après un moment d'hésitation, donna son consentement.

« Tu sauras ce que c'est que Rome, » dit-elle à Chryseïs avec un orgueilleux sourire.

La veille du grand jour, Chryseïs eut peine à s'endormir en songeant que Flavius était près d'elle, campé dans le Champ de Mars, avec ses compagnons d'armes, attendant le lever du jour pour rentrer dans Rome par la porte triomphale.

Dès l'aube, le son des trompettes mit sur pied toute la ville, et Terentia ne fut pas des dernières éveillées. Elle gagna, avec Flavie, Chryseïs et quelques esclaves chargés de lui ouvrir un chemin à travers la foule, la Voie Sacrée, déjà complétement interdite aux spectateurs. De temps en temps seulement, un flamine, un tribun ou une matrone respectée traversait rapidement la voie pour aller prendre place sur les marches d'un temple ou dans les galeries en bois dressées à droite et à gauche du Forum. jusqu'au pied du Pa-

Digitized by Google

latin et de la Velia. Terentia parvint, non sans peine, à l'une des galeries voisines du temple de Vesta et se plaça au premier rang, tandis que Flavie et Chryseïs se tenaient respectueusement derrière elle, Flavie cherchant à reconnaître aux alentours les amies de sa mère, Chryseïs, très-étourdie du tumulte et stupéfaite de la présence de tant de femmes au milieu d'une fête publique. A quelques pas d'elle, les portes ouvertes du temple de Vesta laissaient voir les prêtresses voilées autour d'un autel où brûlaient des parfums. En face, le temple de Jupiter Stator et celui des Pénates, tout grands ouverts, étalaient aussi leurs autels fumants et leurs longues files de prêtres. Patriciens et plébéïens étaient vêtus de blanc; édifices publics et maisons particulières cachaient leurs murailles grises sous une profusion de guirlandes de fleurs, seul luxe alors prodigué par les Romains. Un brillant rayon de soleil éclairait ce Forum où commençaient à s'agiter réellement les destinées du monde. Ce qui rendait le spectacle imposant entre tous, ce que la Lesbienne sentait planer au-dessus d'elle sans pouvoir le définir, c'était cette union de volonté qui faisait vibrer des milliers de cœurs, cette joie, cette fierté commune, cet indomptable amour du pays, ce besoin de domination que devait résumer plus tard la voix du poëte en ces mots : Toi, Romain, souviens-toi que tu es né pour commander à l'univers.

Il fallait se résigner à l'attente, car un long chemin s'étendait entre la porte triomphale et le Forum. Au moment où le consul arriva à l'entrée du Vélabre, une bouffée de cris, chassée par le vent à travers la vallée, parvint jusqu'à l'angle du Palatin, semblable au murmure éloigné de l'Océan, puis la clameur s'éteignit pour renaître plus formidable, lorsque la marche atteignit le grand cirque.

A mesure qu'on voyait avancer sur la Voie Sacrée les premiers sacrificateurs, les cris redoublaient, et il semblait à Chryseïs que le mince plancher de bois vacillait sous ses pieds comme à l'approche d'un tremblement de terre.

Les génisses blanches, la tête ornée de bandelettes, venaient d'abord, conduites par des adolescents couronnés de fleurs et vêtus de tuniques courtes. Derrière les victimes marchaient des soldats portant les dépouilles du téméraire Pyrrhus et les richesses pillées à Tarente. Casques au riche cimier, cuirasses, épées, lances, chevaux de bataille, grands boucliers couverts de figurines, patères d'or et d'argent, coupes d'onyx, tables de marbres précieux, vases de toutes les formes remplis de monnaies d'or, manteaux de pourpre, agrafes, colliers, camées, trépieds ornés de sculptures, tableaux où se jouaient des enfants et des femmes parmi des ornements d'une

Digitized by Google

grâce infinie, portraits de héros et de philosophes, statues d'ivoire, de bronze, de basalte, de Paros ou de Pentélique, défilaient lentement aux yeux éblouis de la multitude, qui voyait pour la première fois la conquête lui apporter les merveilles de l'art. Parmi ces merveilles, Chryseïs remarqua surtout une statue de marbre, un des nombreux Hermès, portant sur l'épaule Dyonisos enfant, que des copistes avaient éparpillés dans toute la Grèce, et qui reproduisaient, avec plus ou moins de perfection, le groupe de Praxitèle. Ce groupe charmant, Chryseïs le connaissait pour l'avoir vu dans la maison de son père. Le sage Lesbien possédait une des plus belles copies et ne passait jamais devant elle sans s'arrêter un instant pour la regarder avec complaisance. Chryseïs éprouva un serrement de cœur inattendu. Jusqu'alors, elle savait vaguement que les peuples de la Grande Grèce étaient presque ses compatriotes, sans s'attendrir beaucoup sur les infortunes de ces frères inconnus; leur nom seul arrivait jusqu'à elle; leurs lois différaient de celles de Lesbos; ils n'obéissaient pas au même maître; mais la vue de tous ces objets familiers, qui paraissaient enlevés de Mytilène, prouva éloquemment à Chryseïs que Rome triomphait ce jour-là de sa propre race, et il lui sembla qu'une voix murmurait à son oreille. : Un jour, Lesbos aura le sort de Tarente; un jour, ses chefs-d'œuvre et ses trésors lui seront ainsi arrachés, pour être entassées au Capitole, par les rudes mains des soldats. Ni les grands éléphants de Pyrrhus, avec leur drap d'écarlate et d'or et leurs tours orientales, ni l'approche de Curius Dentatus, debout sur son char attelé de chevaux blancs et levant, de la main droite, sa branche de laurier, tandis qu'on portait, suspendue au-dessus de sa tête, une couronne étrusque, dont les légères feuilles d'or tremblaient au moindre mouvement, ne purent la distraire un moment de ses prophétiques terreurs. Sa douleur devint plus poignante lorsqu'elle aperçut les captifs qui suivaient à pied le char de Curius. Tous ces visages lui paraissaient déjà connus. Ces beaux adolescents, dignes de servir de modèles à un second Phidias, ces hommes à la noble démarche qui, d'instinct, drapaient leurs manteaux comme s'ils eussent joué le rôle de quelque demi-dieu dans une tragédie de Sophocle; ces vieillards aux barbes soyeuses, aux cheveux argentés, qui semblaient autant d'Anacréons enchaînés, lui apparaissaient tour à tour comme des amis dont l'humiliation devenait la sienne. Un d'eux surtout, dont les yeux pensifs, l'expression grave et douce lui rappelèrent les traits de son père, lui arracha une faible exclamation; elle se rejeta en arrière pour échapper à ce navrant spectacle, et des flots de larmes inondèrent ses joues. Au mouvement brusque qu'elle ne put retenir, Terentia se retourna : elle vit ces larmes; elle ne l'

Digitized by Google

pardonna pas. La tête du cortége gravissait les pentes du Capitole et déjà une des légions victorieuses commençait à défiler devant le temple de Vesta que la Lesbienne, le visage caché dans ses deux mains, ne pouvait encore surmonter son accablement. Une parole de Flavie l'arracha à sa vision.

« Voici mon père, » disait la jeune fille rayonnante.

Chryseïs regarda machinalement. Valensius passait, en effet, au premier rang de sa légion. Si son front était soucieux, même dans un pareil jour, c'est qu'il déplaisait à cet intraitable patricien de prendre part au triomphe du plébéïen Curius. Il savait que sa femme et sa fille devaïent être là près du temple et guetter son passage, mais il ne tourna pas la tête de leur côté, de peur de s'entendre accuser d'une molle tendresse. Un quart d'heure environ après que Valensius eut disparu du côté du Forum, Flavie s'écria de nouveau :

« Les chevaliers ! les chevaliers ! Nous allons voir mon frère. Regarde, Chryseïs !... »

Cette recommandation était inutile. Chryseïs regardait de tous ses yeux et de toute son âme.

Flavius, moins impassible que son père, ne sut pas, même sous les armes, se contraindre au point de regarder toujours droit devant lui. Il chercha du regard les têtes aimées qu'il devinait parmi la foule, s'inclina en rencontrant un coup d'œil de sa mère, et sourit à Chryseïs. Son sourire fut un baume divin pour les blessures de cette âme endolorie. Elle reprit haleine comme si on lui enlevait de la poitrine un poids écrasant, et ne regarda plus aucun de ceux qui passaient.

Valensius et son fils furent de retour dans leurs maisons avant les femmes, qui ne purent quitter leur poste qu'à la fin de la cérémonie, et qui eurent mille peines à traverser les rues encombrées. La joie de Flavius, ses espérances (car il avait vu Valensius s'émouvoir en l'entendant louer hautement et en le serrant dans ses bras après la bataille) firent place à une sombre inquiétude, lorsqu'il retrouva Chryseïs si languissante, si abattue, qu'il crut d'abord qu'elle avait été dangereusement malade en son absence. Il brûlait du désir de l'interroger, et quand, à la nuit noire, Valensius et Terentia s'assirent l'un près de l'autre, sous la lumière de la lampe, Valensius racontant sa dernière campagne, Terentia l'écoutant avec une sorte de recueillement, Flavius fit signe à Chryseïs de le suivre, et la mena dans ce jardin, témoin de leurs adieux, où elle n'osait remettre le pied depuis sa rencontre avec Tiberinus. En un instant il lui adressa mille questions, et lui donna mille baisers. Chryseïs lui rendit ses caresses, mais à tout ce qu'il demanda elle répondit avec un profond

Digitized by Google

découragement. Flavius reconnaissait à peine cette femme vaillante qui relevait autrefois son courage, en lui donnant des exemples de persévérance. Il la sentait frissonner entre ses bras.

« Tu as froid, dit-il; l'humidité de la nuit te fait mal. Rentrons dans la maison.

— Non, non, dit-elle, la maison est plus glaciale encore que l'air de la nuit. Restons ici, Flavius, que je t'entende, que je te parle, que je te possède un moment avant de te quitter....

— Me quitter ! Perds-tu la raison ? Tu veux partir !

— Il le faut. Je le sais. Tu ne peux obliger ton père à m'accepter pour fille. Tu ignores ce que je souffre ici !... excepté ta sœur, tout me dédaigne ou m'outrage. Laisse-moi retourner dans mon pays, avec nos enfants... tu pourras peut-être me rejoindre quelque jour. Je t'ai attendu pour te dire adieu, et maintenant mes forces sont épuisées ; j'ai besoin de revoir la maison de mon père et de respirer l'air de Lesbos. »

Flavius demeurait attéré.

« Ma mère t'a repoussée ! dit-il enfin.

— Son froid mépris parle assez haut. Je ne suis pour elle que la fille d'une race ennemie, une prisonnière indigne du nom d'épouse. Obéis, séparons-nous.

— Ne répète pas ces paroles, dit Flavius avec une sorte d'emportement, tu m'es chère, tu m'appartiens et Valensius écoutera mes prières. Je vais lui parler ce soir même.... dans un instant. La journée de demain de s'écoulera pas sans que ton sort soit fixé. Attends-moi ; je te rapporterai bientôt une réponse. »

Flavius s'élançait déjà vers la maison, quand elle l'arrêta en disant avec un singulier accent de frayeur :

« Ne me laisse pas seule... je n'ose pas rester seule ici.

— De quoi donc as-tu peur, demanda Flavius, qui se rappelait combien, dans le désert, Chryseïs redoutait peu la nuit la plus noire.

— J'ai peur de Tiberinus, répondit-elle. »

Et dans un accès de faiblesse qui prouvait à quel point son énergie était brisée, elle avoua à Flavius, les lâches tentatives de son frère.

« Laisse-moi partir, répétait-elle toujours, il en est temps. Rome me tuerait. »

Flavius, pâle de colère, voulait chercher Tiberinus et le châtier sans merci, mais Tiberinus se tenait prudemment à l'écart ce soir-là, et Chryseïs, qui se repentait déjà d'avoir parlé, s'efforçait d calmer l'orage déchaîné par elle.

Digitized by Google

En la ramenant vers la maison, Flavius protestait toujours contre son projet de départ.

« Tiens-toi près de Flavie, dit-il, pendant que j'irai trouver mon père. »

La conférence de Valensius et de Terentia roulait justement sur le même sujet qui tourmentait Flavius et Chryseïs à quelques pas d'eux. Terentia rappelait à son mari que Chryseïs était Grecque dans l'âme, faite pour la société de Myrto et non pour la sienne, ennemie de la gloire romaine jusqu'à pleurer en face de ses triomphes. Valensius disait à Terentia que s'il se trouvait honoré par la bravoure de son fils, il rougissait en revanche de la perfection de son langage étranger, de sa pitié exagérée pour des vaincus, que l'amour de Chryseïs lui faisait sans doute regarder comme des alliés, de son goût pour les chants et les sculptures grecques, de ses raisonnements subtils sur l'existence des âmes ou la nature de l'univers; en un mot, de tous les penchants que Chryseïs était parvenue à lui faire adopter, et qui menaçaient de le rendre aussi efféminé qu'un courtisan de Pyrrhus.

Cette double accusation ne touchait pas encore à sa fin quand Flavius entra, le visage enflammé, respirant avec peine et faisant appel à tout ce qu'il possédait d'empire sur lui-même, pour parler à son père d'un ton soumis et repectueux.

« Père, dit-il, tu m'as défendu de songer à une femme avant la fin de la guerre. J'ai gardé le silence et j'ai exposé pour notre pays la vie que tu m'as donnée. Maintenant, je te demande de ratifier le serment que j'ai fait à Chryseïs de l'épouser comme une fille libre. Le veux-tu ? Réponds-moi.

— Ce n'est pas ainsi qu'un fils doit interroger son père, dit Valensius en se levant, mais je ne te refuserai pas une réponse. Tu la recevras demain. Dès que je serai debout, je t'attendrai, ainsi que la Lesbienne, en présence de ta mère, devant les images de nos ancêtres, et je te dirai quelle est ma volonté. A cette heure, retire-toi, ne trouble pas davantage notre entretien.

— Soit ! demain, » murmura Flavius en s'éloignant, dévoré d'inquiétude, car le ton de Valensius n'annonçait pas un arrêt favorable.

Avant d'aller prendre quelques heures de repos, il avertit Chryseïs de se tenir prête pour la réunion du lendemain, et, dès qu'il entendit quelque bruit dans la maison, il se jeta hors de son lit, en appelant la jeune Grecque. Chryseïs était déjà levée. Les deux amants se dirigèrent ensemble vers le tablinum, et, comme ils allaient en franchir le seuil, ils aperçurent Tiberinus qui les devançait rapidement, sûr que, devant son père, Flavius n'oserait céder à une

Digitized by Google

tentation de vengeance. L'idée de se trouver en face de Tiberinus fit reculer un moment Chryseïs, mais la circonstance n'admettait pas d'hésitation, et, soutenue par un mot de Flavius, la jeune femme entra d'un pas mal assuré.

Cette réunion avait la solennité d'une cérémonie religieuse. Debout près de son autel domestique, entouré des images de ses aïeux, le vieux Valensius ressemblait à un prêtre qui va prononcer un oracle. Les plis simples et sévères de son vêtement rappelaient les statues hiératiques de l'école d'Egine. Il ne connaissait pas, même de nom, les philosophes du Portique, et pourtant Zénon l'eût pris pour un de ses disciples, rien qu'à la manière dont il s'enveloppait de son manteau.

Terentia, rigide comme Valensius, se tenait assise près de l'autel, droite, les mains posées sur ses genoux, et portant haut son front voilé, déjà sillonné de rides profondes. Elle venait d'ordonner à Flavie de se retirer, et d'emmener les deux enfants. Flavie, après avoir obéi, était revenue inquiète et tremblante jusqu'à la porte du tablinum; n'osant pas entrer sans avoir été rappelée, elle se tenait dehors, appuyée contre un pilastre, retenant son souffle et regardant à travers une échappée que laissaient entre eux deux plis de rideaux. Terentius, effrayé dès qu'il la voyait inquiète, vint sur la pointe du pied lui demander ce qu'on allait faire, et de quoi elle avait peur. Sans répondre, Flavie mit un doigt sur ses lèvres, et Terentius, n'osant plus remuer, s'assit à terre auprès d'elle, l'oreille tendue, les yeux grands ouverts, tout épouvanté sans savoir pourquoi.

Flavius et Chryseïs se tenaient par la main; leur émotion n'osait se traduire en paroles; ils ne se regardaient même pas, mais Flavius était très-pâle, et l'on entendait, dans le profond silence, la respiration oppressée de Chryseïs. Quant à Tiberinus, il dissimulait, derrière sa mère, sa face blême, son regard sombre et indécis. Il ignorait la décision de Valensius, et pourtant il devinait, à l'angoisse de son frère et de la pauvre Grecque, une sorte de triomphe pour lui.

« Flavius, dit enfin le père d'une voix ferme et lente, tu es l'aîné de mes fils. J'ai été plus heureux le jour où tu es né, et le jour où tu as repris ta place à mon foyer, après l'avoir laissée vide si longtemps, que lorsque je suis rentré dans Rome, portant les dépouilles de dix Samnites. Je compte sur toi pour fermer mes yeux et pour remplir ici ma place, quand tu n'auras plus de moi qu'une image, comme je n'ai plus que l'image de mon père. Aujourd'hui, je suis encore le juge de tout ce qui touche à la gloire de notre famille, et je te déclare qu'une fille grecque ne peut être la femme d'un Va-

Digitized by Google

lensius. Elle ne peut s'asseoir entre ta mère et ta sœur ; elle ne peut prendre place parmi nos matrones, ni donner des citoyens à notre patrie. Je renverserais moi-même cet autel, je mettrais de ma main le feu à cette maison, plutôt que de consentir à une telle alliance. Viens ici, Chryseïs, ajouta le vieillard en prenant la main de la jeune femme et l'attirant auprès de lui, tu as aidé Flavius aux heures du danger, ton nom ne sera jamais oublié parmi nous, mais tu ne saurais être heureuse à Rome ; ton île natale, tes dieux, tes amis te réclament. Puisque tu es née libre, tu partiras libre, et tu reverras ce ciel si doux, après lequel tu sembles parfois soupirer. Je ne t'abandonnerai pas à la garde d'un mercenaire ; je te conduirai moi-même au port ; je monterai avec toi sur le vaisseau ; je ne te quitterai qu'après t'avoir vue rentrer paisiblement dans ta maison. Je n'ai pas autant d'or dans mes coffres qu'un marchand carthaginois, mais ce que je possède sera ta dot ; et si tes parents, te croyant morte, se sont emparés de l'héritage de ton père, je t'aiderai à le réclamer. Il faut partir, Chryseïs. Demain, nous nous mettrons en route pour Mitylène.

— Et mes enfants ! s'écria la jeune femme.

— Tes enfants sont aussi les enfants de Flavius; leur père saura les protéger.

— Mes enfants ! laisse-moi mes enfants ! répétait Chryseïs à travers ses sanglots ; je consens à partir. Emmène-moi, mais ne me sépare pas de mes enfants. Ils sont bien à moi; ils ont mes traits; ils auront mon âme et il te faut des fils qui n'aient dans les veines que du sang romain. »

Elle embrassait, en parlant ainsi, les genoux de Valensius, qui s'efforçait de la relever, mais sans donner le moindre signe d'attendrissement.

« Il faut obéir à ta destinée, reprit-il de cette voix tranchante et glaciale comme le fil d'une hache, qui retentissait souvent sur les champs de bataille; Flavius adoptera tes enfants; j'élèverai ta fille sur mes genoux. Montre au moins que tu as appris à Rome à supporter courageusement la douleur. »

Chryseïs restait obstinément aux genoux du vieillard. Flavius, tremblant de colère et de désespoir, la releva malgré elle et la serra avec force contre lui.

« Je n'aurai pas d'autre femme que celle-ci, dit-il, je l'ai juré. Tu m'offrirais la fille d'un Appius, avec tous ses trésors, que je lui préférerais Chryseïs. Elle ne sera séparée ni de moi ni de ses enfants. »

Valensius jeta sur son fils un regard où l'étonnement allait jusqu'à la stupeur. Ses lèvres devinrent blanches et s'agitèrent sans

Digitized by Google

pouvoir proférer une parole. Terentia se leva en frémissant, comme une femme qui entend éclater mille blasphêmes.

« Voilà donc, reprit le vieillard irrité, les fruits que tu recueilles des enseignements de la Lesbienne. Ton fol amour pour elle te fait oublier que tu es Romain et que Valensius est ton père.

— Romain !... s'écria Flavius hors de lui, vous me ferez tous maudire ce nom si vous l'invoquez sans cesse pour me déchirer le cœur. Père, ouvre ta maison à la pauvre étrangère ou bien c'est moi qui deviendrai un étranger pour les miens... si elle retourne à Lesbos, je pars avec elle ! »

Terentia s'élança vers son fils et lui posa la main sur la bouche.

« Tais-toi, dit-elle, que je n'entende pas le fils de mes entrailles renier sa mère et sa patrie !

— Femme, dit Valensius, de quelle offense sommes-nous coupables envers les dieux pour qu'ils nous maudissent dans notre premier-né !

— C'est en laissant cette femme passer le seuil de notre porte que nous avons attiré le malheur sur nous, » répondit Terentia.

Valensius, sans rien dire de plus, s'approcha de Chryseïs, dénoua ses bras, enlacés au cou de Flavius, et sépara la Grecque du jeune homme en étendant la main entre eux. Pour ressaisir sa bien-aimée, il fallait que Flavius luttât corps à corps avec son père. Il resta immobile.

« Tiberinus, dit le vieillard à demi-voix, conduis Chryseïs près des femmes de ta mère et qu'on la tienne enfermée jusqu'à ce que j'aille la chercher moi-même. Ce n'est pas demain que je pars, c'est dans une heure. »

Et il se retourna vers Flavius pour le contenir par un mot sévère: mais il venait, sans le savoir, de commettre une mortelle imprudence, en remettant Chryseïs aux mains de Tiberinus, Flavius ne redoutait pas une lutte avec celui-ci. Il bondit vers son frère et lui appuya si violemment la main sur l'épaule qu'il le fit fléchir comme une ramille sous un coup de vent.

« Laisse cette femme, dit-il, rends-la-moi..... elle m'appartient, et tes mains infâmes ne sont pas dignes de la toucher.

— J'obéis à notre père, murmura Tiberinus.

— Lui obéissais-tu quand tu voulais traiter comme une esclave et une courtisane l'hôtesse de cette maison, celle qui a partagé la couche de ton frère.... incestueux éhonté ! si tu n'étais aussi faible que tu es vil, je t'aurais déjà frappé....

— Ose-le donc, s'écria Tiberinus en proie à l'un de ces accès de

Digitized by Google

rage folle qui s'emparent de l'être le plus lâche quand il est poussé à bout et qui ressemblent plutôt au délire qu'au courage, celui qui insulte et brave son père peut bien porter la main sur son frère. »

En parlant ainsi, devenu hideux d'expression comme il était difforme de corps, Tiberinus lançait à son frère un regard haineux, puis se retournait vers Chryseïs avec des yeux où brillait une luxure si brutale et si furieuse, que le vieux Valensius en fut épouvanté.

Terentia se jeta entre ses deux fils; mais ceux-ci, aveuglés par la colère, n'écoutaient ni ses prières ni ses ordres; déjà ils se saisissaient corps à corps, au risque de fouler aux pieds leur mère, qui s'efforçait en vain de les séparer, lorsque la voix terrible de Valensius domina le tumulte.

Le vieux Romain s'était emparé une seconde fois de la Lesbienne, à demi-morte d'effroi; il la tenait défaillante et renversée sur son épaule.

« Dieux des quirites, disait-il, dieux qu'outragent ces impies, dieux de ma maison profanée, c'est à vous que j'offre ce sacrifice! »

Et, brillante et rapide comme l'éclair, l'épée du vieillard s'enfonça tout entière dans la poitrine de Chryseïs.

Un cri d'horreur remplit la maison.

Si Flavius n'oublia pas que le meurtrier de sa femme était son père, si son premier mouvement ne fut pas pour la venger, c'est qu'il se jeta éperdu sur son corps palpitant, et s'efforça de la rappeler à la vie; mais ni caresses, ni baisers, ni tendres appels n'eurent cette puissance: Chryseïs était bien morte.

Valensius regarda fixement, pendant quelques minutes, son fils absorbé par les soins inutiles qu'il prodiguait à ce corps adorable, semblable, eût dit un Grec, à celui de Polyxène, quand elle tomba chaste et grâcieuse encore aux pieds de Pyrrhus; puis il appela, d'un geste, Terentia, qui semblait métamorphosée en pierre et contemplait aussi, d'un œil hagard, le pâle visage de Chryseïs; il lui prit la main et l'emmena dans le fond de la maison. En soulevant le rideau qui fermait le tablinum, il trouva sur son passage Flavie, étendue à terre, presque aussi livide et aussi froide que la Lesbienne; mais, quoiqu'il posât le pied sur un pan de sa robe, Valensius ne vit point sa fille; il passa, farouche et silencieux, et alla s'asseoir dans l'appartement des femmes. C'était le lieu le plus solitaire de sa demeure. Nul autre que lui n'y pénétrait jamais.

Tiberinus, épouvanté, tremblant comme une feuille, s'enfuit dans la rue et de là dans la campagne, où il courut, comme un insensé, regardant parfois derrière lui si un fantôme ne le poursuivait pas.

Digitized by Google

Quand Flavius eut renoncé à arracher un soupir des lèvres glacées de Chryseïs, à rouvrir ses yeux fermés, quand il fut bien certain que son malheur était sans ressource, il s'affaissa au pied de l'autel et, couvrant sa tête de son manteau, il demeura immobile, comme frappé du même coup que sa chère Lesbienne. Rien ne put l'arracher à sa torpeur, pas même la voix des femmes qui venaient, sur l'ordre de Valensius, laver le pavé sanglant et emporter le corps de Chryseïs. Myrto accompagnait ces femmes : elle contenait ses plaintes ; elle étouffait les cris qui lui gonflaient la poitrine; pourtant, quand elle souleva la tête de la jeune Grecque, une pluie de larmes jaillit de ses yeux, la force lui manqua et elle fut obligée de céder sa place à l'une de ses compagnes. Nulle n'osa adresser un mot à Flavius.

Quelques heures se passèrent ainsi; à peine si on entendait un chuchotement ou un pas furtif, dans cette habitation morne et désolée. Enfin, Terentia reparut à l'entrée du tablinum, s'approcha de son fils et l'appela à voix basse. Flavius ne répondit pas.

« Flavius, reprit Terentia, la Grecque a-t-elle emporté dans la tombe le courage de mon fils? Avais-tu donc oublié dans ses bras le sein qui t'a nourri? Regarde-moi, parle-moi. Ne condamne pas ma vieillesse au désespoir... Tu te guériras de ton amour sur un champ de bataille, ou, si tu ne peux oublier, tu viendras me trouver secrètement, quand Valensius ne sera pas là, et tu pleureras auprès de moi... Je ne te reprocherai pas tes larmes. »

Terentia attendit encore vainement une réponse. Flavius garda un silence obstiné, et la mère se retira lentement, le front enseveli dans ses mains.

Sans doute, elle intercéda près de son mari, en lui conseillant une démarche semblable à la sienne, car, vers le coucher du soleil, à l'heure où la famille se réunissait ordinairement pour prendre son repas, Valensius vint à son tour parler à son fils.

« Je ne voudrais pas, dit le vieillard, qu'un de nos citoyens te vît ainsi, renversé et abattu par la perte d'une belle fille. Tant de regrets sont indignes de ton nom et de ton sang... Mais je suis père, je viens pour ranimer ta fermeté et non pour t'accabler de honte. Relève-toi, Flavius; tu seras un jour chef de famille et tu sauras qu'il faut quelquefois avoir une main et un cœur d'airain... Mon fils, je t'appelle; m'entends-tu? »

Flavius ne fit pas un mouvement, ne répondit pas une parole.

« N'ai-je donc plus de fils, reprit le Romain d'une voix altérée, l'un m'a été donné dans un jour de colère et l'autre, celui dont j'étais fier, celui que j'aimais, ne me connaît plus ! »

Il y eut encore un moment de silence, puis Valensius s'éloigna.

Digitized by Google

Avant de sortir, il se retourna une dernière fois vers son fils. On eût dit qu'une larme brillait dans ses yeux.

« Je te laisse la nuit, dit-il, pour pleurer celle que tu aimais plus que ton père et ta mère. Demain si tu viens à moi je t'ouvrirai les bras. »

L'étroite enceinte redevint silencieuse et fut bientôt envahie par l'ombre. Plus tard, quand la lune se leva, un vif rayon, pénétrant par la porte ouverte du péristyle, dessina sur les dalles un angle lumineux. Alors, une figure svelte et jeune apparut à son tour près du désespéré. C'était Flavie; elle s'agenouilla, écarta d'une main caressante le manteau qui couvrait le visage de Flavius, et commença bien bas :

« Frère, j'ai demandé à notre mère la permission de rendre des devoirs funèbres à ta chère Chryseïs; elle me l'a accordée. J'ai vendu mon collier et mes boucles d'oreilles à l'orfèvre Vigilius pour acheter l'urne et les parfums. Myrto a lavé le corps, et, cette nuit, nous achèverons la cérémonie. Moi aussi, j'aimais ta douce et belle Chryseïs; j'ai détaché de ses bras les bracelets que tu avais tant de plaisir à regarder, et les voilà, mon frère chéri. »

Cette voix tendre fut la seule qu'entendit Flavius. Il se souleva, prit dans ses deux mains la tête de Flavie, et son cœur brisé s'épancha tout à coup en pleurs et en cris déchirants. Il serrait sa sœur dans ses bras au point de lui faire mal; il se mordait les mains pour empêcher ses clameurs involontaires d'aller frapper d'autres oreilles que celles de la jeune fille. Ses éclats passionnés furent aussi violents et aussi rapides que ceux d'un orage. Flavius parvint à se maîtriser; reposant sa tête sur les genoux de sa sœur, il écouta comme une musique vague et douce qui le calmait, sans avoir un sens précis, les consolations que lui prodiguait la pauvre enfant. Ils passèrent ainsi tous deux une partie de la nuit. Vers le matin, l'invincible fatigue qui succède aux grandes crises s'empara de Flavius : il s'endormit d'un sommeil troublé, et la jeune fille profita de cette heure de trêve pour aller accomplir, avec Myrto, les rites funéraires. Quand parurent les premières lueurs du jour, Flavius, en rouvrant les yeux, vit à ses côtés sa sœur qui attendait son réveil. Elle tenait une petite urne de bronze et les bracelets d'or de Chryseïs. Une autre Chryseïs, la petite fille, jouait sur les dalles avec un hochet, Flavie s'attendait à une nouvelle explosion de douleur de la part de son frère. Elle fut étonnée de le voir plus calme. Ses traits contractés s'étaient détendus; il baisa religieusement l'urne et les bracelets, puis il attira l'enfant dans ses bras, la caressa, et demanda où était Flavius.

« Je n'ai pas osé te l'amener, répondit la jeune fille, parce qu'il

Digitized by Google

pleure en demandant sa mère, et que je crains qu'il ne redouble ta peine.

— Va le chercher, Flavie. J'ai besoin de mes deux orphelins. »

Flavie obéit, et, comme elle traversait le péristyle, tenant par la main le petit garçon, Valensius sortit de l'appartement des femmes. Sans interroger sa fille, il devina où elle conduisait l'enfant et voulut tenter un dernier effort sur l'âme révoltée de Flavius. Il traversa le tablinum en appelant un esclave, afin de bien signaler sa présence, mais, à son approche, Flavius détourna la tête en pâlissant et tressaillit de tous ses membres, comme s'il entendait le sifflement d'une vipère. Valensius sortit brusquement, en donnant l'ordre d'apprêter son cheval pour un voyage à sa maison des champs.

Flavie se hasarda à prier son frère de prendre un peu de nourriture. Il y consentit, à la condition qu'il n'irait pas s'asseoir à la table de famille, et Flavie se hâta d'aller chercher des provisions dans une corbeille et une coupe pleine de vin. Elle s'assit près de son frère, partageant son repas pour lui donner du cœur. Quand il eut vidé la coupe, Flavius dit à sa sœur :

« Réponds-moi avec franchise. Quand j'étais loin d'ici et qu'on me croyait mort, comment Valensius et Terentia se consolaient-ils, en songeant à leur nom près de s'éteindre ?

— Ils étaient toujours tristes et se parlaient à peine. Cependant, je me souviens qu'un jour ils me regardaient jouer avec Terentius et que mon père disait : Jamais nul ne voudra m'accorder sa fille pour Tiberinus, mais ton neveu Terentius épousera notre Flavie; il joindra notre nom au sien et notre race ne mourra pas entièrement.

— Que pensais-tu de ce projet de te marier avec Terentius ?

— J'étais une enfant. Je n'y réfléchissais pas. Depuis ton retour, mon père a dit que Terentius était trop jeune encore, que, dans un an, j'aurais un mari et que ce mari serait Marcius Lena.

— Marcius Lena ! mais il a trois fois ton âge.

— Oui, et son air sévère me fait peur. »

Flavius prit dans ses deux mains les mains de sa sœur, la regarda bien en face et lui demanda, de cette voix affectueuse qui épanouissait le cœur de la jeune fille, toujours glacé par l'austérité de ceux qui l'entouraient.

« M'aimes-tu beaucoup, petite Flavie ?

— Oh ! oui, beaucoup. Je voudrais t'avoir pour père.

— Si j'étais partie pour Lesbos avec Chryseïs (sa voix faiblit en prononçant ce nom) aurais-tu consenti à venir avec nous ?

— Sans doute; mais notre père ne l'aurait pas permis. »

Digitized by Google

Flavius se tut pendant quelques instants, puis il continua :

« As-tu d'autres bijoux que les boucles d'oreilles et le collier que tu as vendus à l'orfèvre ?

— Oui, j'ai ma parure de fête, qui est toute en or.

— Veux-tu me la donner ?

— Ma mère me punira quand elle verra que je ne l'ai plus.... qu'importe ? je vais te la chercher. »

Flavius prit, au chevet de son lit, un coffret où se trouvaient encore les plus belles perles ramassées par lui et par Chryseïs, pendant son exil, un cratère d'argent rapporté naguère d'Adria, un bouclier d'un beau travail tarentin et ses armes, si souvent enviées par ses compagnons. C'étaient là toutes ses richesses. Il les réunit, en chargea un esclave, et resta absent pendant toute la matinée. Quand il revint, Flavie, qui l'attendait avec anxiété, se jeta à son cou, en disant :

« Je croyais que tu ne reviendrais plus... J'étais bien malheureuse !... Ma mère veut que je retourne près d'elle. Ne m'abandonne pas, Flavius... Ici, tout m'épouvante.

— Obéis à Terentia, ma sœur. Va travailler près d'elle... écoute : Tu sais garder un secret, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui, j'ai appris à me taire.

— Eh bien ! à l'heure où tu es venue me trouver la nuit dernière, reviens cette nuit... Je t'attendrai dans l'atrium.

— Je viendrai, frère.

— Myrto est bonne, n'est-il pas vrai ? Elle a de l'attachement pour toi ?

— Oui, et elle chérit Terentius, qu'elle a élevé.

— Tu te feras accompagner de Myrto, tu lui diras de m'apporter Flavius, et tu te chargeras de Chryseïs. Prends bien garde qu'elle ne s'éveille et ne crie.

— Je la porterai si doucement, qu'elle ne se sentira pas passer de son berceau dans mes bras. Que veux-tu donc faire cette nuit, mon frère ?

— Je te le dirai quand tu viendras me rejoindre. Va, et envoie-moi Terentius ; je veux le garder avec moi ce soir. »

Le lendemain, quand Terentia se leva et appela Flavie, Flavie ne répondit pas. La mère, inquiète, courut au lit de sa fille ; le lit était vide. Elle appela ses femmes à grands cris ; toutes accoururent, excepté Myrto. L'alarme se répandit dans la maison. Les recherches les plus minutieuses servirent seulement à constater que Flavius, ses enfants, sa sœur, Terentius, Myrto, et le jeune esclave qui la veille accompagnait Flavius dans sa course du matin avaient disparu sans laisser aucune trace de leur fuite.

Digitized by Google

Terentia fit monter à cheval un courrier, pour avertir Valensius à sa maison de la Sabine, et le vieillard se hâta de revenir à Rome, mais ce retard, joint à la négligence que mit le préteur à poursuivre les fugitifs, donnait trop d'avance à Flavius pour qu'il fût possible de le rejoindre. Valensius partit lui-même pour Ostie. Quelques indices, recueillis à la porte de la ville, lui faisaient supposer que son fils avait suivi cette route. Il sut en effet, en interrogeant les gardiens du port, que Flavius s'était embarqué, le jour précédent, avec ceux qui l'accompagnaient. Il avait acheté d'un pêcheur une barque solide, et répondu à ceux qui l'interrogeaient qu'il se dirigerait vers Tarente. Ce fut tout ce que Valensius apprit jamais du sort de ses enfants. Des mariniers envoyés à la recherche de Flavius ne parvinrent pas à le rejoindre, et le vieux Quirite, en rentrant dans sa demeure, n'eut rien à répondre aux questions de Terentia, dont les cheveux gris étaient devenus blancs. Tiberinus restait désormais son seul héritier.

IV

Lorsque, en 1419, Tristan Vaz et Zarco abordèrent aux îles Madère, deux matelots, en visitant une grotte voisine de la mer, trouvèrent au fond d'une sorte de niche, recouverte par des plantes grimpantes, une urne en bronze et deux larges anneaux de métal, qui portaient encore des traces de ciselure. Sur les flancs de l'urne, courait une inscription à demi effacée. Les deux matelots arrachèrent, non sans peine, le couvercle du vase et le renversèrent pour s'assurer qu'il ne cachait pas un trésor, mais il n'en virent sortir qu'un peu de cendre. Ils gardèrent chacun un des anneaux, et, de retour en Europe, voulurent se renseigner sur la valeur du métal. Un orfèvre affirma que l'or était au meilleur titre, pesa la trouvaille, donna vingt ducats en échange du tout et fondit les anneaux pour fabriquer des bijoux neufs. Nul archéologue n'était là pour remarquer que la guirlande qui ornait ces bracelets était du plus beau travail grec, antérieur à l'empire.

PAULINE BEAUCHET.

Digitized by Google

DU GÉNIE GREC

ET DE SES AFFINITÉS AVEC LE GÉNIE FRANÇAIS

L'Hellénisme en France, leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature françaises, par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. 2 vol. in-8°, Paris, Didier. 1869.

I

Le livre que publie M. Egger n'est pas un plaidoyer en faveur d'une cause depuis longtemps gagnée. La prééminence de la littérature grecque et de l'art grec sur l'art et la littérature des autres peuples anciens ou modernes, ne fait plus question aujourd'hui : ce fait est si universellement reconnu, que le contester, c'est vouloir faire preuve d'ignorance, de mauvais goût, ou tout au moins d'amour du paradoxe. Le sujet de M. Egger est plus neuf. Ce qu'il veut montrer, c'est la perpétuité de l'influence qu'a exercée le génie grec sur le génie français. Nous n'avons pas l'intention de soumet-

Digitized by Google

tre à un exanbsolues, tail cet excellent ouvrage, qui, par la solidité du fond, par e et Racce et la pureté du style, défie l'examen le plus sévère. M. Egger est, on le sait, un des représentants les plus éminents de cette érudition française qu'il est de mode aujourd'hui de sacrifier à l'érudition d'outre-Rhin, et qui a du moins ce mérite, qu'on ne saurait guère lui contester, d'être claire et accessible à tous. M. Egger est à la fois un savant et un écrivain : la plupart de ses précédents ouvrages étaient destinés au public restreint des personnes qui s'occupent spécialement d'études grecques; celui qu'il publie aujourd'hui s'adresse à tous, aux hommes du monde comme aux amateurs d'érudition. Il offre à ceux-ci une science vaste et profonde, répandue dans le livre et dans les appendices qui l'accompagnent; les autres y trouveront une instruction qui n'est nullement dépourvue d'agrément. De plus, M. Egger est de ceux qui ne se bornent pas à apprendre des faits, mais qui provoquent leurs lecteurs à réfléchir et à penser. Il ne se contente pas de présenter l'histoire de l'influence du génie grec sur la littérature française, il en cherche les causes. C'est sur ces causes que nous nous proposons d'insister pour notre compte, parce qu'elles nous semblent porter avec elles, surtout aujourd'hui, un précieux enseignement.

Mais auparavant, il ne sera pas inutile de jeter un coup-d'œil sur la série des faits où se manifeste cette influence, et pour cela, nous ne saurions mieux faire que de prendre pour guide M. Egger, que de donner une rapide esquisse du vaste tableau qu'il a tracé.

L'hellénisme, c'est-à-dire le génie de la belle antiquité, représentée surtout par la Grèce, l'hellénisme pénètre sur notre sol dès le temps des Druides, bien avant la conquête romaine, au VIe siècle avant Jésus-Christ. Quelles que soient les fables qui environnent les origines de la colonie phocéenne de Marseille, il est certain qu'à l'époque d'Alexandre elle était devenue un foyer de civilisation ; elle produisait le hardi navigateur Pythéas, qui reconnut les côtes de l'Atlantique, et s'avança peut-être jusqu'à l'Islande ; elle publiait une édition d'Homère, et Aristote ne dédaignait pas, dans son grand recueil d'observations sur les constitutions des États, de donner une place à la Constitution de Marseille. La force expansive du génie grec ne se borna du reste pas à cette ville ; sous la domination romaine, l'hellénisme se répandit au centre et dans le nord de la Gaule romaine, puis il résista aux ravages de l'invasion barbare, et laissa d'assez nombreuses traces, soit sur les monuments, soit dans les langues du pays. Sans doute il subit, une éclipse assez longue pendant le moyen âge : car, à part de rares exceptions, il était de règle, même parmi les hommes de *clergie*, de dire : *græcum est*,

Digitized by Google

non legitur. Cependant Aristote était une autorité pour les scolastiques, qui l'entendaient assez mal sans doute, et qui avaient accommodé sa logique à leur usage ; et la littérature latine étant tout imprégnée d'hellénisme, la Grèce exerçait encore indirectement son empire sur les adeptes assez nombreux de cette littérature. En effet, on ne saurait trop le redire, avec le critique poëte que nous avons récemment perdu :

> La Muse des Latins, c'est de la Grèce encore ;
> Son miel est pris des fleurs que l'autre fit éclore [1].

C'est à partir de la Renaissance que l'hellénisme prend véritablement son essor en Occident, et que son influence devient en France plus directe et plus sensible. Qu'est-il besoin de rappeler ces grands hellénistes français du XVIe siècle, dont on voit défiler la glorieuse liste dans le premier volume de l'ouvrage de M. Egger, les Guillaume Budé, les Henri Estienne, les Joseph Scaliger, les Casaubon, les Saumaise ? Ne nous arrêtons pas aux hellénistes proprement dits, c'est-à-dire aux savants de profession. A cette époque, il n'est pas un écrivain, si l'on en excepte Montaigne, qui ne soit profondément versé dans la langue et la littérature grecques ; et Montaigne lui-même est, par les Latins, l'élève des Grecs. En même temps qu'il écrivait la *Merveilleuse Chronique de Gargantua*, Rabelais donnait en France la première édition grecque des *Aphorismes* d'Hippocrate (1532). Joachim Du Bellay organisait une sorte de croisade en faveur des lettres grecques et latines, des grecques surtout ; à sa suite marchaient Baïf et l'introducteur de la tragédie en France, Etienne Jodelle. Ronsard *pindarisait* avec un enthousiasme qui excluait toute mesure. La Boétie essayait, en traduisant Xénophon, la plume qui devait écrire le livre *De la Servitude volontaire*, et Amyot, par sa traduction de Plutarque, prenait place parmi nos premiers écrivains de ce temps. Enfin Ramus, en popularisant en France Platon, portait un coup au faux aristotélisme des scolastiques, et frayait la voie au père de la philosophie moderne, à Descartes.

Dans cette ferveur première de l'admiration suscitée parmi nous par les modèles de l'antiquité grecque, Ronsard n'était pas le seul sans doute qui tombât dans l'exagération. De même que la *Logique* d'Aristote avait pesé sur la scolastique, sa *Poétique* prit chez nous au XVIe siècle, et garda jusqu'aux premières années du XIXe une influence qui alla souvent jusqu'à la tyrannie. En interprétant ma ses préceptes, en les forçant, ou tout au moins en les faussant par une application servile à un théâtre placé dans d'autres conditions que le théâtre d'Athènes, on tira de cette *Poétique* des règles d'un-

[1] Sainte-Beuve, *Pensées d'Août*.

Digitized by Google

tiques trop absolues, et devant lesquelles s'inclinèrent non-seulement Corneille et Racine, mais Voltaire lui-même; ce libre esprit, qui acceptait si peu d'entraves, s'imposait sans murmurer celles des trois unités, et, peu disposé à reconnaître une autorité en philosophie, il subissait docilement, en fait d'art dramatique, l'autorité d'Aristote. Quoi qu'on puisse aujourd'hui penser et dire de la *Poétique*, il ne faut pas trop leur en vouloir. Elles n'ont pas empêché de produire des chefs-d'œuvre, et l'on peut même croire qu'elles y ont aidé; car, à intérêt égal, il est certain qu'un sujet resserré dans d'étroites limites a plus de chance à laisser saisir le spectateur, qu'un sujet éparpillé à travers l'espace et le temps : c'est une vérité que M. Hugo lui-même a reconnue dans la *Préface de Cromwell.*

Jamais l'influence de l'hellénisme ne fut plus marquée qu'au XVIIe siècle sur les grandes œuvres de la littérature française. Dans la querelle des anciens et des modernes, tous les grands écrivains sont pour les anciens : c'est qu'ils en étaient nourris. Les modèles grecs étaient familiers à Racine, qui, dans ses imitations, surpassait Euripide; à Boileau, qui traduisait le *Traité du sublime* de Longin; à La Bruyère, qui s'inspirait de Théophraste pour composer l'immortel livre des *Caractères*; à Bossuet, qui déclarait ne rien admirer plus au monde, après la Bible, que les poésies d'Homère, et qui renouvelait, d'après saint Grégoire de Nazianze et saint Jean-Chrysostome, le genre tout grec de l'*Oraison funèbre* ; à Fénelon enfin, qui faisait, pour son *Télémaque*, de si larges emprunts à l'*Odyssée* et aux tragiques grecs, et qui, dans ses dialogues, imitait le tour de Platon et la manière de Lucien. La Fontaine parlait du *bon Platon* en homme qui l'avait lu, et faisait revivre le genre de l'apologue. Ceux qui ne puisaient pas directement aux sources grecques, comme Molière et Regnard, s'adressaient à des Latins, comme Plaute et Térence, disciples de l'Athénien Ménandre. Mézeray écrivait l'histoire d'après les modèles de l'antiquité, sans en oublier les discours ou *Conciones*, comme avait fait de Thou, qui même était allé jusqu'à se servir de la langue latine, plutôt que de l'idiome de Commines et de Froissart. En même temps, les traditions de l'érudition française en matière d'histoire et de littérature grecques étaient noblement soutenues par les Bénédictins, par Ménage, Huet et Ducange, par l'Académie des inscriptions, par les écoles de Port-Royal, par les colléges de l'Université et des Jésuites.

L'influence hellénique s'affaiblit au XVIIIe siècle, sans toutefois disparaître. Les Voltaire, les Rousseau, les Montesquieu, les Buffon, les d'Alembert, les Diderot, très-versés dans la littérature latine,

Digitized by Google

connaissent moins bien l'antiquité grecque. Mais à côté d'eux prend place une génération d'humanistes, d'érudits et de critiques qui gardent avec amour le dépôt sacré pour le transmettre au XIXe siècle. Rollin, dans son *Traité des Études*, recommande chaleureusement l'enseignement du grec aux maîtres de la jeunesse. Chabanon, Vauvilliers, La Porte du Theil, Lefranc de Pompignan, Larcher, Clavier, Levesque, Belin de Ballu, les abbés Ricart et Auger traduisent les auteurs grecs pour les répandre parmi les lettrés. Fréret porte les lumières de la critique dans les plus obscures questions de l'histoire ancienne de la race hellénique. Chardon de la Rochette publie des *Mélanges*, qui sont un modèle de critique érudite. Brunck, Schweighœuser, Bast, d'Ansse de Villoison étudient les textes avec une sagacité pénétrante qui ouvre une ère nouvelle à la critique verbale. Enfin, Barthélemy, avec son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, trouve l'art de populariser parmi les gens du monde les résultats d'une immense et sûre érudition. Malgré les anachronismes inévitables de ton qui déparent ce bel ouvrage, il annonce un nouvel essor de l'hellénisme en France, que signalent bientôt André Chénier dans la poésie, Mme de Staël dans la critique.

C'est, d'ailleurs, le moment où se développe en France une science nouvelle, dont Barthélemy est lui-même un des promoteurs, l'archéologie de l'art. La France peut, à bon droit, revendiquer l'honneur d'avoir la première appelé l'attention des nations modernes sur les œuvres de l'art grec, du véritable art grec, trop souvent confondu avec l'art romain, qui en est sorti. Dès le règne de Louis XIV, M. de Nointel rapportait de son ambassade en Turquie non-seulement des marbres qui contiennent les plus anciennes inscriptions grecques du musée du Louvre, mais de précieuses esquisses des sculptures du Parthénon, sculptures encore presque intactes, car c'était avant le fatal siége de 1687[1]. Avant que Winckelmann écrivît, ou du moins publiât son *Histoire de l'Art*, ouvrage traduit en français dès son apparition (1764), le comte de Caylus, un de nos premiers antiquaires, formait une riche collection de monuments antiques, dont il donnait la description (7 vol. 8°, 1752 et suiv.). Peu après, M. de Choiseul-Gouffier faisait paraître son *Voyage en Grèce*; d'Ansse de Villoison amassait des notes encore inédites sur celui qu'il fit de 1785 à 1787; Visconti publiait son *Iconographie grecque*; plus tard, Millin, Emeric David, Quatremère de Quincy multipliaient, avec une remarquable ardeur, les études sur les monuments d'antiquité figurée que chaque jour faisait paraître à la lumière, frayant ainsi la voie à nos archéologues

[1] Voir une de ces esquisses dans l'intéressant livre de M. La Borde *Athènes, aux XVe XVIe et XVIIe siècles*.

Digitized by Google

contemporains, MM. de Clarac, Raoul Rochette, Charles Lenormant, de Witt, Heuzey, Gebhart, etc. Un tel mouvement, dont le principal centre était l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, devait nécessairement se propager plus loin. Cette étude des monuments authentiques de l'art grec, dans son architecture, sa sculpture, sa numismatique et sa glyptique, ne pouvait pas être perdue pour les artistes français. Guidés par nos érudits, ils se dégagèrent peu à peu de ces admirations pour un faux art grec, qui avait eu cours sous la Révolution et l'Empire ; et, grâce à la connaissance de modèles plus purs, ils s'élevèrent à la conception des belles lignes et des formes harmonieuses qui distinguent le véritable art hellénique : heureux quand ils demeurèrent fidèles à cette inspiration, quand ils ne cherchèrent point d'autres modèles et ne se prirent point de passion pour un autre idéal !

L'influence hellénique n'éclate pas moins dans toutes les grandes œuvres littéraires de la première moitié du XIXe siècle. Chateaubriand se pénètre de la lecture d'Homère pour écrire *Les Martyrs* : il a beau, dans son *Génie du Christianisme*, sacrifier systématiquement l'art païen à l'art chrétien; on sent partout, et même à travers ses restrictions, l'admirateur enthousiaste et l'élève assidu des auteurs grecs. Népomucène Lemercier s'inspire de l'*Agamemnon* d'Eschyle, dont il essaye de faire passer sur notre scène l'élévation et la simplicité grandioses. Ballanche imite l'*Antigone* de Sophocle, et renouvelle le sujet grec en le transformant au gré d'une imagination un peu mystique. Boissonade unit à l'érudition de l'helléniste le talent du critique littéraire, et, dans cette dernière voie, est encore dépassé par ses successeurs, MM. Villemain, Saint-Marc-Girardin, Patin, Sainte-Beuve et Egger, interprètes des œuvres grecques bien autrement compétents et convaincus que n'avait été La Harpe. Victor Cousin donne la première traduction française des œuvres complètes de Platon. Dans l'essor que prend, sous la Restauration, la poésie française, la muse grecque est la principale et la meilleure inspiratrice de Lamartine et de Victor Hugo; elle anime aussi au-dessous d'eux Casimir Delavigne, M. Le Brun et même Béranger, qui s'écrie dans une de ses chansons (*Le Voyage imaginaire*, 1824) :

En vain faut-il qu'on me traduise Homère,
Oui, je fus Grec, Pythagore a raison.
Sous Périclès, j'eus Athènes pour mère,
Je visitai Socrate en sa prison.
De Phidias j'encensai les merveilles;
De l'Ilissus j'ai vu les bords fleurir
J'ai sur l'Hymette éveillé les abeilles,
C'est là, c'est là que je voudrais mourir.

Digitized by Google

Cette universelle admiration pour le génie et les œuvres de la Grèce ancienne préparait merveilleusement les esprits à une sympathie active en faveur de l'insurrection grecque de 1821. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la France, de concert avec l'Angleterre, s'arma pour les modernes Hellènes contre cet Empire Ottoman qu'il était de son intérêt de ne pas affaiblir en face de la Russie. Ce n'était, du reste, pas la première fois que les sympathies de la France s'étaient portées du côté des Grecs, opprimés par une domination grossière et brutale. Richelieu et Louis XIII accueillaient, à deux reprises, les doléances qui leur étaient adressées en faveur des Grecs asservis [1]. En 1770, à l'occasion d'une guerre entre la Russie et la Turquie, une tentative de soulèvement eut lieu en Grèce, tentative bientôt réprimée, mais qui avait fait naître de généreuses espérances. Veut-on savoir quelles étaient les pensées de la France en présence de cette tentative prématurée, faite par le noble et malheureux peuple pour s'affranchir d'un joug intolérable? Qu'on parcoure la correspondance de Voltaire à cette époque [2]. Le vieux patriarche de Ferney en parle avec une chaleur toute juvénile. Il félicite Catherine II de ne pas laisser dans l'abandon ceux qu'il appelle *ses chers Grecs*, et il ne tarit pas en épigrammes contre *le Gros Mustapha*. « Ceux qui souhaiteraient des revers à Votre Majesté, lui dit-il, seront bien confondus. Et pourquoi lui souhaiteraient-ils des disgrâces dans le temps qu'elle venge l'Europe? Ce sont apparemment des gens qui ne veulent pas qu'on parle grec... La chute de l'Empire Ottoman serait célébrée en vers grecs... Tous les négociants de la mer Egée demanderaient des passe-ports grecs. La langue grecque deviendrait la langue universelle. » Les raisons qui provoquaient l'enthousiasme de Voltaire touchaient un peu moins Catherine, sans nul doute. Mais qu'on ne dise pas que ce ne sont là que des compliments à l'adresse de l'Impératrice de Russie. Voltaire est si plein de ses idées, si uniquement préoccupé du point de vue littéraire et humain, qu'après la ruine de ses espérances, il écrit à Frédéric II, bien moins capable que lui de prendre feu pour une semblable cause, et assez mal disposé en faveur des Grecs : « La Providence, pour rabattre mon orgueil, veut que les Turcs aient repris la Grèce. C'est un coup très-funeste pour moi. Ce n'est pas que j'aie un pouce de terre vers Athènes ou vers Corinthe; hélas ! je n'en ai que vers la Suisse. Mais vous ne savez pas quelle fête je me

[1] Voyez Egger, *L'Hellénisme en France*, t. II, p. 49 et 50.

[2] Cette partie de la *Correspondance* de Voltaire a été mise en lumière fort à propos par M. Gustave d'Eichthal, dans un très-intéressant article du journal le *Temps* (20 mars 1869).

Digitized by Google

faisais de voir les fils de Sophocle et de Démosthènes délivrés d'un ignorant bacha. » Il n'y a pas à en douter, un tel spectacle n'eût pas été une fête pour le seul Voltaire, c'en eût été une pour toute la France, comme plus tard Navarin l'a prouvé.

Qu'on ne croie pas que les sympathies de la France pour la Grèce soient diminuées aujourd'hui, parce que la France ne veut ni encourager ni suivre la Grèce dans la politique aventureuse où elle s'est lancée depuis ces vingt dernières années. On sait très-bien ici ce qu'il est difficile peut-être de comprendre à Athènes, à savoir qu'agir en ce moment contre la Turquie, ce ne serait pas travailler pour la Grèce, mais pour la Russie; le temps viendra, sans doute, où les Grecs sauront distinguer entre leurs vrais et leurs faux amis, et où ils comprendront que leur ennemi le plus redoutable, ce n'est pas le sultan, c'est le czar. Quels que soient, du reste, les dissentiments qui ont pu se manifester entre les Hellènes et nous, lors de la guerre de Crimée et lors du soulèvement des malheureux Crétois, l'attraction de l'hellénisme n'a pas un instant cessé de se faire sentir en France. Non-seulement, malgré des alarmes exagérées, l'enseignement de nos lycées n'a pas cessé de faire une large part à la langue et à la littérature grecques; non-seulement nos artistes s'inspirent plus que jamais de l'art hellénique; non-seulement la muse grecque est toujours honorée parmi nous, toujours vivace et souveraine, comme le prouvent les poésies de Leconte de Lisle, la représentation applaudie de l'*Œdipe Roi*, et jusqu'aux irrévérentes railleries dont l'Olympe et le monde homérique étaient récemment l'objet sur nos théâtres de vaudevilles; mais les traductions des ouvrages grecs se multiplient, les publications de textes se succèdent avec une activité qui ne paraît pas devoir se ralentir, les ouvrages sur les lettres et les antiquités grecques n'ont jamais été plus nombreux et n'ont jamais trouvé plus de lecteurs que dans ces derniers temps. On peut en croire M. Egger, lorsque, dans deux rapports qui servent d'appendices à son deuxième volume, il parle d'*une Renaissance nouvelle des Etudes grecques au dix-neuvième siècle*, et, en juge impartial, également éloigné d'un optimisme aveugle et d'un pessimisme de parti pris, se déclare satisfait, lui, helléniste, *de l'état des études de langue et de littérature grecques en France, dans les trente dernières années.* L'heureuse création de l'Ecole d'Athènes, par M. de Salvandy, n'a pas été sans contribuer à ces résultats; chaque année, de jeunes maîtres vont puiser le goût du beau comme à sa source, pour le répandre ensuite dans nos Facultés et dans nos Lycées.

Digitized by Google

Et il ne faut pas croire que cette tradition de l'hellénisme en France soit renfermée dans les étroites limites des écoles et du monde savant; un fait récent a prouvé le contraire. Il y a trois ans, quelques lettrés et quelques hommes du monde se sont réunis pour former, en dehors de l'Université, des Académies et de toute attache officielle, une *Association pour l'encouragement des études grecques en France*; immédiatement, les listes se sont remplies de noms d'adhérents aussi nombreux que divers par leur provenance, et cette jeune *Association* se trouve dès maintenant en mesure de faire face aux frais d'un intéressant *Annuaire*, et de deux prix annuels de mille francs. Sans doute, le patriotisme hellénique lui est venu en aide; mais c'est de chez nous qu'est partie l'impulsion première, et c'est parmi nous que se recrute la grande majorité des membres de l'association.

II

On le voit, en dépit d'attaques souvent renouvelées, malgré les épigrammes lancées par quelques adversaires et les mauvaises objections soulevées par d'autres, le culte de la littérature et de l'art grec s'est conservé chez nous avec une remarquable persistance. A quoi cela tient-il ? A la routine, disent les ignorants, les utilitaires et les partisans exclusifs des littératures modernes. Nous voudrions montrer que cette perpétuité d'influence tient à une cause bien autrement profonde, qui est une affinité de génie. C'est l'explication de M. Egger, et c'est, selon nous, la seule vraie. Elle nous paraît valoir la peine d'être reprise à part et traitée avec des développements que le plan tout historique du livre de M. Egger ne permettait pas de lui donner.

Lorsque Henri Estienne écrivait son traité de la *Conformité du langage français avec le grec*, il signalait une des raisons qui sont de nature à perpétuer en France l'étude de la langue hellénique. Il est certain, en effet, qu'il y a, dans le vocabulaire français, beaucoup d'emprunts faits au grec, soit directement, soit par l'intermédiaire de la langue latine; et, si peu disposé que l'on soit à prendre à la lettre tout ce que dit Henri Estienne dans ce traité, il est incontestable aussi qu'il y a des tours de phrase qui, étant propres au français comme au grec, sans l'être au latin, attestent une influence directe d'un idiome sur l'autre. Mais ce point de vue grammatical

Digitized by Google

n'est qu'un des côtés de la question, et ce n'en est que le petit côté. Si la France est aussi fidèle au culte de l'ancienne Grèce, ce n'est point parce qu'elle y trouve une partie des racines de sa langue (car, ces racines, il est possible de les apprendre autrement, et il ne manque pas de maîtres qui se flattent d'instruire sur ce point leurs élèves en les dispensant de l'étude du grec)[1]. C'est parce que nulle nation plus que la nation grecque ne lui offre une image aussi saisissante de son propre génie, parce que nulles œuvres, plus que les œuvres de la littérature et de l'art grec, ne sont capables de charmer son esprit et de satisfaire son goût. Aussi, quelque part qui doive être faite plus tard, dans l'instruction de la jeunesse à l'enseignement du grec, et en admettant qu'il doive un peu souffrir de la place faite aux autres connaissances, qui deviennent chaque jour un besoin plus impérieux, on peut être certain qu'il sera toujours protégé contre une suppression radicale, par l'affinité de génie et par l'affinité de goût qui unissent la nation française et la nation grecque.

Quand nous parlons de la nation grecque, il n'est pas inutile de faire observer que nous la considérons surtout dans sa plus vive et plus complète expression, le peuple athénien. Le caractère des Athéniens et des Français a fait l'objet de plus d'un parallèle. On a retenu celui qu'avait esquissé Chateaubriand dans son *Essai sur les révolutions*, qu'il a depuis retouché et en partie refait dans les chapitres du *Génie du Christianisme* qui traitent de l'histoire. C'est un brillant morceau et qui n'est pas dénué de vérité, mais où, comme presque toujours chez Chateaubriand, la recherche de l'effet est trop sensible. Celui de M. Egger, plus simple, est plus instructif. Le savant professeur cite (t. I, p. 12) le jugement porté, il y a deux mille ans, sur les Gaulois par le vieux Caton : *Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui;* et il n'a pas de peine à montrer que cet amour de la guerre et cette passion de l'éloquence étaient propres aux Grecs, comme aux Français. Il en est de même de l'amour de la gloire : est-ce des Français, est-ce des Grecs qu'on a pu dire, à plus juste titre, qu'ils sont avides de gloire plus que de toute autre chose, *præter laudem, nullius avaris?* (Horace, *Art poétique*, v. 323.) Et combien de fois n'est-il pas sorti d'une bouche française un cri d'orgueil semblable à celui de l'orateur Eschine : « Vraiment, nous autres Hellènes, nous avons vécu d'une vie plus qu'humaine, et le récit de nos actions fera l'éternel étonnement de la postérité. » (*Discours contre Ctésiphon*).

[1] Voir les livres publiés par M. Michel pour l'Ecole Turgot, le *Manuel des Racines françaises tirées du grec*, de M. Larousse, etc., etc.

Digitized by Google

L'analogie n'est pas moins frappante au point de vue politique. Même conception de l'égalité civile devant la loi ; ce qui permet, sans le moindre paradoxe, de rattacher aux doctrines des publicistes d'Athènes les principes qui ont présidé à la Révolution de 1789 et dicté la déclaration des droits de l'homme (Egger, *De l'Hellénisme*, I, p. 19 ; II, p. 386). Même attachement à la démocratie, poussé souvent, hélas ! jusqu'à l'oubli de la liberté. Même tendance à passer de la licence populaire à l'autorité d'un maître, de l'anarchie au despotisme. Même facilité à se créer des favoris, et à s'en lasser bientôt. Même esprit d'entreprise et de hardiesse, même amour des nouveautés et du changement. Mais, puisqu'on a cherché dans des textes anciens le sujet de rapprochements entre les Athéniens et les Français, pourquoi ne suivrions-nous pas cet exemple ? Qu'on lise le caractère des Athéniens, tel que Thucydide le fait tracer par les députés corinthiens ; et qu'on dise si presque tous les traits ne s'appliquent pas aussi bien aux Français : « Ils sont novateurs, prompts à concevoir, prompts à exécuter ce qu'ils ont conçu... Ils sont entreprenants au delà de leurs forces, audacieux jusqu'à l'irréflexion, pleins de confiance dans les périls.... Vainqueurs de leurs ennemis, ils poussent aussi loin que possible leurs avantages ; dans la défaite, ils se laissent abattre moins que personne. Ils font volontiers à la patrie le sacrifice de leur vie, et ils consacrent à son service toutes leurs pensées. Ne pas atteindre l'objet de leur poursuite, c'est, pour eux, être dépouillés d'un bien qui leur appartenait ; l'obtenir, c'est n'avoir rien fait en comparaison de ce qui reste à faire. Ont-ils échoué dans une entreprise, ils conçoivent de nouvelles espérances, et finissent par arriver à leur but. Ils sont le seul peuple pour lequel ce soit même chose d'espérer et d'obtenir ce qu'ils ont conçu, tant est rapide l'exécution de leurs desseins. Ainsi, leur vie tout entière se passe au milieu des labeurs, des fatigues et des dangers. C'est à peine s'ils jouissent de ce qu'ils ont acquis, parce qu'ils veulent acquérir sans cesse... Pour eux, le malheur, c'est bien plutôt une molle oisiveté qu'une activité laborieuse. Aussi pourrait-on parfaitement les peindre d'un seul trait : ils sont nés pour ne connaître aucun repos et pour n'en point laisser aux autres. » (*Guerre du Péloponèse*, livre I, ch. 7.)

Arrivons à ce qui fait pour nous le nœud de la question. On ne saurait trop se pénétrer de cette idée : ce qui explique le mieux cette influence de l'art grec en France, perpétuée jusqu'à nous, ce qui assure le mieux son maintien dans l'avenir, c'est l'affinité de goût entre les deux peuples. A nos yeux, elle est si étroite, que, malgré les deux mille ans qui nous séparent des œuvres de l'antiquité grecque, ces œuvres sont encore moins loin de nous que celles des

Digitized by Google

peuples modernes, nos voisins; nous exceptons, bien entendu, leurs imitations de l'antique. Nous sommes tout Latins et tout Grecs, plus Latins par la langue, plus Grecs par le goût; antipathiques, par conséquent, comme toutes les nations latines, au génie de la race saxonne et de la race germanique.

Il y a fort à rabattre de la peinture que M. Désiré Nisard a tracée de l'esprit français comparé à l'esprit ancien. Sans doute, l'éminent critique n'écrirait plus lui-même aujourd'hui ce qu'il avançait en 1844, à savoir que, à la différence du génie ancien, « l'esprit français est plus porté pour la discipline que pour la liberté. » (*Hist. de la Littérature française*, liv. I, ch. 1.) Il reste cependant vrai que, dans les choses littéraires, malgré toutes les audaces de quelques-uns de nos contemporains, il n'a pas cessé de faire à la discipline sa part. « En France, dit fort bien M. Nisard, l'écrivain est l'organe de tous, plutôt qu'une personne privilégiée, ayant des pensées qui n'appartiennent qu'à elle, et qu'elle impose en vertu d'un droit extraordinaire. L'homme de génie, en France, c'est celui qui dit ce que tout le monde sait. » Mais, s'il y a des réserves à faire sur la comparaison que M. Nisard fait de l'esprit français et de l'esprit ancien, il n'y a rien à retrancher, selon nous, à ses jugements, quand il détermine en quoi l'esprit français diffère de l'esprit des autres peuples modernes. Entre cet esprit et celui des autres nations latines, il n'y a que des nuances : mais, si on le compare aux races saxonne et germanique, les différences deviennent très-tranchées. Béranger, cet esprit si français, l'avait senti en quelque sorte d'instinct, lorsque, dès 1814, il disait aux partisans exagérés des littératures anglaise et allemande :

Redoutons l'anglomanie,
Elle a déjà gâté tout.
N'allons point en Germanie
Chercher des règles de goût.

Sans méconnaître ce qu'il y a de grand dans la littérature anglaise et dans la littérature allemande, il n'y a que justice à dire que leurs œuvres les plus éminentes ne sont ni selon notre tempérament ni selon notre goût. Quelques-unes sont peut-être plus originales que les nôtres, mais elles contiennent des singularités, des étrangetés auxquelles nous ne saurions nous faire. L'imagination y règne en souveraine, et cette *folle du logis*, comme nous disons en France, n'y a pas assez à craindre d'être inquiétée ou gênée par la raison. Assurément, on ne saurait trop vanter la puissance créatrice de Shakespeare, sa force, sa fécondité et cette abondance de

Digitized by Google

vie qui est partout répandue dans son œuvre. Mais, sans appeler son auteur un *sauvage ivre*, comme faisait Voltaire, ne faut-il pas reconnaître aussi dans cette œuvre vigoureuse une rudesse choquante, qui tient en partie au temps, en partie au pays, des trivialités nombreuses à l'adresse des matelots de la Tamise ou des bourgeois de la Cité, de l'obscurité, de l'affectation, et quelque mélange d'enflure et de bassesse? C'est à peine si, aujourd'hui, les pièces de Shakespeare se jouent, au moins dans leur forme première, sur la scène anglaise. Quand elles ont été essayées sur la nôtre, le succès ne leur a été acquis qu'au prix de sensibles changements. Nul, sans doute, plus que Shakespeare, n'a possédé le génie dramatique : mais, quoi qu'en disent ses fanatiques admirateurs, il n'a pas atteint, comme écrivain, cette perfection de l'art qui fait les œuvres complétement belles et qui n'exclut pas la vérité. Selon nous, Chateaubriand a eu raison de dire : « Racine, dans toute l'excellence de son art, est plus naturel que Shakespeare, comme l'Apollon, dans toute sa divinité, a plus les formes humaines qu'un colosse égyptien. » (*Essai sur la littérature anglaise.*)

Shakespeare n'est pas sans doute la littérature anglaise tout entière; mais elle procède de lui, comme la littérature grecque procède d'Homère; il est si profondément anglais et si varié, qu'il résume en quelque sorte en lui toutes les qualités et tous les défauts de cette littérature.

C'est avec l'Allemagne que la France est le moins en communauté de goût. Que n'a-t-on pas fait pour répandre en France le goût de la littérature allemande! Les esprits les plus brillants et les plus aimables s'y sont employés, depuis Mme de Staël jusqu'à M. Saint-Marc-Girardin! Eh bien! je le demande, en est-elle devenue et croit-on qu'elle en devienne jamais plus populaire en France? S'il ne s'agit que de reconnaître la profondeur de sa métaphysique, on le croit volontiers, sur parole; mais qui oserait soutenir que Kant et Hegel, même traduits, aient jamais en France autant de lecteurs que Platon? On ne fait pas non plus difficulté de rendre aux grands travaux de l'érudition allemande, en histoire et surtout en philologie, les hommages qui leur sont dus; mais on laisse les œuvres de ce genre aux érudits, qui seuls en peuvent avoir l'accès. Quant à la littérature proprement dite, on professe, et c'est justice, la plus vive admiration pour les grandes œuvres de Gœthe, de Schiller et de Klopstock. Mais il s'en faut qu'elles soient de notre pratique journalière : la preuve de ce fait, c'est la lenteur avec laquelle se produisent et s'écoulent, chez nous, les traductions de ces auteurs, tandis que les traductions des auteurs grecs se multiplient chaque

Digitized by Google

jour. Or, je ne pense pas qu'on prétende qu'en France la *Messiade* et le *Faust* soient beaucoup lus dans le texte.

Qu'on regrette que les langues modernes ne soient pas plus généralement cultivées en France, je le conçois ; mais c'est une question dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Nous nous trouvons en face d'un fait, et nous en cherchons les causes. Ce qui nuit chez nous à à la langue allemande, c'est la littérature allemande. Cette littérature ne pourrait jamais prendre en France de profondes racines : la race germanique n'a pas cette humeur joyeuse, cette facilité expansive, ce sentiment de la beauté harmonieuse qui nous attire et nous ravit dans la race hellénique. Elle a le goût des mœurs sérieuses et sévères qui commandent le respect, mais elle ne possède pas ce don de l'agrément et de l'élégance qui charme et qui éblouit. Elle est trop tournée vers les théories et les abstractions philosophiques. Tandis qu'un héros du drame grec, au moment de mourir, salue une dernière fois la lumière du jour, un héros du drame allemand s'écrie en mourant : « Adieu, douce vie, aimable habitude d'être et d'agir ! » Gœthe, *Egmont*, acte V). Cette littérature a aussi trop de penchant pour la rêverie, c'est-à-dire pour le vague, ce qu'il y a de plus antipathique au véritable génie français. Enfin elle n'est pas simple : quand elle veut être naïve et populaire, elle l'est laborieusement et péniblement : l'art ne parvient pas à cacher l'effort. Et qu'on ne s'étonne pas si nous n'entrons pas pleinement dans le génie germanique. Les Allemands ne nous comprennent pas mieux que nous ne les comprenons nous-mêmes. Parce que nous n'admettons pas les extravagances, même en poésie, ils nous reprochent gravement de n'avoir pas d'imagination, et c'est à peine s'ils nous reconnaissent un poëte. Lessing entreprend de prouver que La Fontaine n'entendait rien au genre de l'apologue ; Guillaume Schlegel traite en écoliers Racine et Molière. Un patriotisme mal entendu a pu sans doute pervertir le jugement de ces écrivains ; mais, qu'on le croie bien, la principale cause de semblables erreurs, c'est la différence de génie qui existe entre les deux peuples. Quand les Allemands nous jettent à la tête notre Boileau, ils ont raison : car, si les épigrammes ne lui ont pas été épargnées, même de ce côté du Rhin, en somme, la victoire lui est restée chez nous; non pas que nous voyions en lui un grand poëte, mais c'est pour nous un homme d'un goût délicat et un élève de la belle antiquité grecque.

Je sais bien qu'on annonce la mort de la littérature classique. J'entends parler de l'avénement d'une littérature nouvelle. Selon des théories qui ont récemment trouvé un écho inattendu dans la parole d'un Nestor de la critique, la littérature classique représentait l'ancienne société française ; la nouvelle société réclame un art nou-

Digitized by Google

veau, l'art démocratique. J'ignore si, en parlant ainsi, on croit plaire à la démocratie française, et surtout si l'on y réussit. Mais je doute que tel ou tel genre de littérature dépende de tel ou tel ordre social. Il ne serait pas difficile de citer des sociétés aristocratiques qui se sont accommodées de plaisirs intellectuels grossiers ou de mauvais goût; et les modèles classiques sont précisément sortis de cette ville d'Athènes, qui a donné au monde un des plus frappants et des plus tristes exemples d'une démocratie sans frein. Ce n'est pas du régime démocratique que l'art classique a le plus à craindre; c'est de l'influence exagérée des littératures étrangères. Ces littératures font en quelque sorte cause commune avec la littérature du moyen âge, et leurs partisans les plus enthousiastes sont les mêmes. Ils ont commencé par se lasser du beau, dont les Grecs sont les éternels promoteurs; ils ont mis l'idéal de l'art dans l'antithèse du beau et du laid, dans le contraste du grotesque et du sublime; et ç'a été la nouveauté du romantisme. Aujourd'hui, l'on va plus loin, on pose en principe que le beau n'a pas plus de droits que le laid à être reproduit par l'art; et, comme le laid est plus fréquent que le beau, on en fait plus volontiers l'objet de l'imitation poétique ou artistique : l'écueil de la littérature contemporaine, c'est le réalisme, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus contraire au génie grec, comme au véritable génie français.

Nous en avons la ferme confiance, l'erreur de quelques-uns ne deviendra jamais chez nous la doctrine de tous. Sans doute, en France comme ailleurs, le laid aura toujours ses partisans : il ne manquera pas de gens qui aimeront plus le vulgaire, le trivial et le grossier que le distingué, le fin et le délicat; qui, aux nobles représentations de la littérature et de l'art grec, préféreront les scènes de nos mélodrames et les sculptures grimaçantes étalées à la porte de nos cafés-concerts et de quelques-uns de nos théâtres; qui se pâmeront d'aise à la description ou au spectacle de toutes les difformités humaines; qui ne pourront se défendre d'une certaine tendresse pour les formes communes ou hideuses. C'est une dépravation de l'esprit dont il ne faut pas espérer guérir ceux qui en sont atteints; mais rien n'en saurait mieux préserver que la culture de l'art grec. L'hellénisme, qui a rendu tant de services à la France, lui rendra encore celui de ne pas la laisser ignorer et dénaturer elle-même son propre génie.

Qu'on ne s'y méprenne pas d'ailleurs : l'étude de l'antiquité grecque ne doit pas avoir pour but d'imiter éternellement ses œuvres, de reproduire sans cesse les sujets et la peinture des héros grecs.

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais! Rien de plus légitime

Digitized by Google

e cri d'impatience, et nous serions des premiers à engager nos s poëtes à ne le point provoquer. Mais est-ce une raison pour le déserter les voies de l'art grec? Ceux qui s'engageront sur res traces pourront, s'ils ont du talent, trouver d'heureux et nts détails, des touches vives, des effets d'un instant; il y peut-être dans leurs œuvres des parties remarquables; mais is ils n'atteindront ces qualités souveraines dont l'art grec a le et, l'harmonie dans les lignes, la mesure dans les moyens, la proportion des parties, la perfection de l'ensemble. Si jamais qualités cessaient de distinguer l'art français, si au lieu d'être des Racine, des Poussin et des Jean Goujon, il devenait je ne quel art nouveau, soi-disant démocratique, non-seulement il ait rompu avec les traditions de l'hellénisme, mais il aurait é d'être lui-même.

A. CHASSANG.

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE

SOUS LA

RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER EMPIRE

MARET, DUC DE BASSANO

SIXIÈME PARTIE[1]

I

Le ministre secrétaire d'Etat ne resta pas longtemps en arrière dans la campagne de 1805. Dès le 23 octobre, c'est-à-dire le surlendemain de la capitulation d'Ulm, l'ordre fut expédié à Maret de venir s'installer à Munich avec ses bureaux. En y arrivant, une rencontre inattendue lui remémora vivement sa captivité de Kufstein. Parmi les personnes qui s'étaient déjà présentées au logement préparé pour lui, se trouvait un baron de *Spaun*. On n'a pas oublié, peut-être, ce prisonnier mathématicien que nous avons vu s'associer aux conversations

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 août, des 15 et 30 septembre, 15 octobre et 30 novembre 1869.

Digitized by Google

échangeaient de leurs cellules Maret et Sémonville, au moyen de ries de coups frappés sur les murs, et dont ce compagnon d'infor- ne avait démêlé le sens. Spaun devait revenir le lendemain. « Comme ne l'avais jamais vu, dit Maret, quelque intrigant aurait pu abu- r d'un fait assez connu. Quand il vint, je tins la porte de ma cham- e fermée et je frappai ces mots : « Etes-vous le prisonnier de Kufstein ? » Sur la réponse qu'il me fit dans le même langage, ouvris et je l'embrassai. J'obtins pour lui, en Bavière, une place u bureau du cadastre. Il était fort capable de la bien remplir; mais ne captivité de dix ans avait rendu son caractère insociable. Le roi onsentit, à ma prière, de donner au baron de Spaun, au lieu de on emploi, une pension de 1200 florins, dont il a joui jusqu'à sa ort prématurée. »

Bientôt, Maret fut appelé à Vienne. Pendant son premier séjour ans cette capitale, l'ancien prisonnier de Kufstein, « convaincu u'il ne doit pas y avoir de rancunes personnelles chez un homme 'Etat, » adoucit de tout son pouvoir les rigueurs de l'occupation et ccueillit, avec une bienveillance toute spéciale, le principal auteur le sa captivité, l'ex-ministre Thugut. Certains rapports confiden- iels avaient donné à penser qu'on pouvait encore tirer quelque parti le ce vieux ministre pour neutraliser l'influence antifrançaise. Ma- et s'entremit, dit-on, pour lui faire restituer une pension dont il avait joui sous le règne de Louis XVI. Un certain Pellenc, Français l'origine, jouissait alors de toute la confiance de Thugut. Pellenc, personnage des plus subtils, ayant jadis travaillé avec Maret pour Mirabeau, s'était réfugié en Allemagne pendant la Révolution et avait trouvé moyen de se faire employer à la chancellerie impériale, où il ne nous fut pas inutile.... Lors de la négociation du mariage du vice-roi d'Italie avec une princesse de Bavière, Thugut fit dire à Maret, par l'intermédiaire de Pellenc, « que, s'il entrait dans les vues de l'Empereur de donner à sa famille le relief d'alliances avec d'an- ciennes dynasties, c'était sur un autre terrain qu'il fallait prendre racine. » Ce fut la première insinuation matrimoniale qui vint du côté de l'Autriche.

Pendant la guerre de Prusse, Maret accompagna ou suivit toujours de près l'Empereur dans les moments les plus décisifs, à Berlin, à Posen, à Varsovie, à Pultusk, à Finckenstein. Six semaines après l'ouverture des hostilités, la presque totalité du territoire prussien était au pouvoir des Français victorieux; la délivrance de la Pologne commençait. Maret fut, dès lors, auprès de l'Empereur l'apologiste infatigable de la nationalité polonaise; l'instigateur et la cheville ouvrière de tout ce qui fut tenté pour arriver à l'abolition de la grande iniquité du partage. Dans plus d'une occasion, il aurait

Digitized by Google

voulu que la France agît plus énergiquement en faveur de ces Français du Nord. De tous les hauts fonctionnaires que l'Empereur honorait de sa confiance, le ministre secrétaire d'Etat était le mieux disposé à servir les Polonais, parce qu'il les connaissait mieux que personne. Il était imbu des traditions de notre vieille école diplomatique, ennemie inconsolable du partage. On se souvient qu'au début de sa carrière, il avait appris de Dumouriez, témoin oculaire, bien des détails sur la lutte héroïque des confédérés de Bar. Celle de 1794 lui était également connue par les récits de Zayoushek, de Dombrowski et d'autres chefs intrépides, qui étaient venus chercher dans nos rangs, en attendant mieux, les consolations de la gloire. Pour les Polonais, qui n'avaient d'espoir que dans l'Empereur, c'était un motif puissant d'espérance, de trouver auprès de lui un ministre auquel les détails de leur triste et glorieuse histoire étaient aussi familiers qu'à eux-mêmes. Nous croyons ressaisir la trace de cette influence discrète, mais persévérante, dans la tentative faite par Napoléon, dès le mois de novembre 1806, pour obtenir l'assentiment de l'Autriche au rétablissement d'une grande partie de la Pologne, en proposant au cabinet de Vienne l'échange de la Gallicie contre la Silésie prussienne. On pouvait croire que l'Autriche serait séduite par l'idée de recouvrer une province qui lui avait appartenu pendant des siècles, et dont elle avait amèrement regretté la perte. Le ministre Stadion, plus anglais qu'autrichien, ayant décliné cette offre, Napoléon jugea prudent de limiter la première tentative de reconstitution d'un Etat polonais aux territoires qui avaient formé le lot de la Prusse. Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, l'Empereur, auquel on a tant reproché d'avoir trop osé, eut peut-être, au contraire, le tort de ne pas oser assez. Il s'en rapporta au ministre d'Etat pour le choix des membres du gouvernement provisoire installé à Varsovie. Maret y fit entrer plusieurs des patriotes les plus énergiques de 1794, comme Malachowski, qui avait été à cette époque grand-maréchal de la Diète, et Wibicki, homme intelligent et actif, qui fut, sur sa recommandation, nommé chambellan de l'Empereur.

A cette époque se rattache un trait intéressant de la vie du ministre secrétaire d'État. Depuis 1803, M. de Bourgoing, ancien ministre de Suède et l'un des vétérans de notre diplomatie, expiait par une disgrâce trop prolongée le tort d'avoir été plus franc qu'il n'est permis de l'être à un diplomate. Dans une occasion solennelle, il avait dit, à Stockholm, que la différence entre le gouvernement monarchique de Suède et le gouvernement consulaire de France n'était plus que nominale, et formulé un blâme inopportun contre les violences révolutionnaires. Ce discours, indiscrètement repro-

Digitized by Google

duit dans quelques journaux français, fut, dans le *Moniteur*, l'objet d'un désaveu dont l'amitié du secrétaire d'État tempéra néanmoins la vivacité, en admettant la supposition que les paroles du ministre de Suède avaient dû être dénaturées[1]. Mais cet incident n'en avait pas moins valu à M. de Bourgoing une mise à la retraite prématurée. Malgré les sollicitations réitérées de Talleyrand, de Maret, de l'Impératrice elle-même, le mécontentement du premier consul, devenu empereur, survivait aux circonstances qui l'avaient fait naître. Cependant, le fils aîné du ministre disgracié, M. Armand de Bourgoing, l'un des élèves les plus distingués de l'école militaire de Fontainebleau, transférée depuis à Saint-Cyr, avait figuré avec honneur dans la campagne d'Austerlitz; il allait faire celle de 1807 en Pologne. La veille de son départ de Varsovie, il alla prendre congé du secrétaire d'État, qui lui témoigna combien il était affecté de la défaveur persistante qui privait la France des services de son père. « Je le servirai, dit le jeune de Bourgoing, ou je périrai sur le champ de bataille. » Moins de huit jours après, il tint parole au combat de Golymin. Une quarantaine de cavaliers du 4e dragons, entraînés trop loin par leur ardeur, et enveloppés de toutes parts, se frayèrent héroïquement un passage parmi les masses ennemies, et reparurent, le sabre haut, alors qu'on les croyait morts ou prisonniers. A la tête de ce peloton de braves, la plupart blessés, figuraient le colonel Delamotte et le sous-lieutenant de Bourgoing.

Dans la soirée du 30 décembre 1806, l'Empereur travaillait avec son ministre d'État, au quartier général de Pultusk, quand on lui apporta le rapport du combat de Golymin. Il y remarqua le nom du jeune de Bourgoing, et lut attentivement, à haute voix, le passage qui le concernait.

« Sire, dit alors Maret, toujours prêt à saisir l'occasion de faire du bien, c'est la piété filiale qui a exalté le courage de ce digne jeune homme. Il me disait, il y a huit jours, à Varsovie : Je servirai mon père ou je périrai..... L'Empereur semblant ému, le ministre se hâta d'ajouter : On ne peut douter, Sire, ni du caractère ni du dévouement d'un homme qui élève ainsi ses enfants !

— Vous l'aimez donc tous, repartit l'Empereur, car tout le monde intercède pour lui.

— Oui, nous l'aimons tous, parce qu'il le mérite.

[1] Les relations de Maret avec M. de Bourgoing remontaient aux premières années de la Révolution. Ils se rencontraient habituellement chez Lehoc, ancien diplomate, intendant du duc d'Orléans à l'époque de la Constituante. Nous aurions dû citer cette maison parmi celles où Maret fit ses premières lectures du *Bulletin*. Lehoc, homme d'un vrai mérite, était partisan des réformes, mais ennemi des excès. Son salon, fermé pendant la Terreur, fut rouvert après le 9 thermidor. Parmi ses habitués figuraient plusieurs personnes déjà célèbres ou destinées à le devenir, Talleyrand, Maret, Thibaudeau, l'amiral Truguet, M. et Mme de Staël, le consul général de Suède Signeul, etc.

Digitized by Google

— Vous voulez donc que je le nomme ministre près du roi de Saxe ?
— Oui, sire; ce sera un acte de justice.
— Eh bien ! j'y consens.

Séance tenante, le décret de nomination fut rédigé, signé, et, le soir même, l'estafette emporta, avec les bulletins de Pultusk et de Golymin, la nomination de M. de Bourgoing, et une lettre particulière de Maret pour sa femme. Il voulait qu'elle eût sa part dans cette bonne fortune.

La lenteur relative des communications mettait alors à de cruelles épreuves le cœur des mères. Depuis quelques jours, madame de Bourgoing était sans nouvelles.

« Un soir, dit son second fils, le baron P. de Bourgoing, aux *Souvenirs* duquel nous empruntons cette scène, ma mère rentre chez elle : on lui dit qu'une dame jeune et belle est montée après avoir vivement insisté pour parler à ma sœur, malgré l'heure avancée et la porte défendue. Tremblante, pressentant quelque funeste message, ma mère se hâte de courir au-devant de la nouvelle qu'elle redoute. Elle entre dans le salon : elle y voit une dame assise devant le feu..... ma sœur, debout près de la cheminée, tout en larmes. « Mon fils est mort ! » s'écrie ma mère. — Non, non ! lui répond la comtesse Maret, qui s'est levée et se jette dans ses bras. Non ! il n'est pas mort, il s'est distingué, il s'est conduit comme le meilleur des fils..... Lisez cette lettre de mon mari.....[1]

Ce trait nous montre la véritable attitude de Maret en présence de l'Empereur. Ce n'était pas celle d'un simple commis, dépourvu d'initiative, mais celle d'un conseiller intime dont les avis étaient toujours écoutés, suivis parfois, qui pouvait tout entendre et tout dire, parce qu'on était sûr de sa discrétion, comme de sa fidélité.

Il rendit de grands service et fit de grands progrès dans la faveur de Napoléon, pendant l'hivernage de 1807. Secondé par lui, l'Empereur, des bords de la Vistule et de la Prégel, administrait la France aussi régulièrement qu'il l'eût fait de Saint-Cloud. Ce fut au quartier général de Finckenstein que, pour la première fois depuis le 18 brumaire, Maret remplit des fonctions diplomatiques, en négociant et signant un traité offensif et défensif avec l'ambassadeur persan. (Avril-mai 1807.) Ce traité fut préparé et conclu d'urgence, pendant que le ministre des relations extérieures se reposait de ses fatigues à Varsovie. On connaît les lamentations

[1] *Souvenirs d'histoire contemporaine*, par le baron P. de Bourgoing, ancien ambassadeur.

Digitized by Google

tragi-comiques de M. de Talleyrand pendant cette campagne ; il semble que la violence faite à sa paresse le disposait déjà à l'infidélité. Néanmoins il trouva mauvais que l'Empereur eût pu se passer de lui dans une telle circonstance, et cet incident ne contribua pas à rétablir la bonne harmonie, déjà fort compromise, entre les deux ministres. Un des articles stipulait l'envoi immédiat d'un ambassadeur français en Perse : cette mission fut confiée au général de Gardane, dont l'aïeul avait joué un rôle assez brillant, comme consul d'Orient dans les premières années du dix-huitième siècle[1].

Le traité de Finckenstein avait pour but, d'abord d'organiser une diversion sur les derrières des Russes, si la lutte entre les deux empires s'était prolongée ; et, dans le cas contraire, une étape et un puissant renfort de cavalerie pour une expédition franco-russe contre l'Inde anglaise. La prompte réconciliation des deux Empereurs d'une part, et de l'autre les intrigues anglaises et la vénalité des ministres persans, compromirent ce plan grandiose, dont le négociateur français du traité de Finckenstein avait eu la première confidence.

On a reproché à l'Empereur d'avoir manqué à Tilsitt la meilleure occasion de rétablir complétement la Pologne. De lui-même, il eût cédé peut-être aux conseils généreux qui l'y poussaient ; mais les considérations de sentiment et d'équité devaient fléchir, au moins en partie, devant les nécessités inexorables de la politique et de la guerre. Il songeait sans doute à la restauration polonaise, quand il écrivait de Posen à Joséphine, le 8 décembre 1806 : « Plus on est grand, moins on doit avoir de volonté ; l'on dépend des événements et des circonstances... Moi, je me déclare le plus esclave des hommes ; *mon maître n'a pas d'entrailles*, et ce maître, c'est la nature des choses. » Napoléon pensa que ce « maître sans

[1] Le négociateur persan, Mirra-Mehemed-Riza-Khan, était gouverneur de la province de Casbin. Maret en parle dans ses notes comme d'un homme « fort distingué, instruit et ayant les manières les plus nobles. » Après la capitulation de Danzig, ce grave personnage accompagna Napoléon dans la visite de cette place, et semblait profondément étonné qu'on n'eût pas coupé la tête à tous ceux qui avaient osé s'y défendre.

Gardane était, comme on sait, gouverneur des pages de l'Empereur à la grande satisfaction des mauvais plaisants, qui trouvaient son nom bien assorti à ses fonctions. Sa situation à Téhéran, d'abord gênante, devint bientôt insoutenable, grâce aux manœuvres des agents anglais. Il reparut en France vers la fin de 1808, ramenant un nouvel ambassadeur, chargé de réclamer, en vertu du traité de Finckenstein, la médiation française, médiation que le cabinet de Pétersbourg déclina, sous prétexte des obstacles insurmontables que « la position géographique » des trois puissances apporterait à cette médiation. C'était aussi au nom des convenances géographiques que la Russie demandait alors, d'une part, la Finlande, de l'autre, Constantinople. Les affaires d'Espagne, l'attitude hostile de l'Autriche obligeaient alors Napoléon à de grands ménagements envers la Russie ; les affaires de Perse s'en ressentirent. De ce traité de 1807, qui aurait pu exercer une grande influence sur les événements, il ne resta que deux décorations de l'ordre persan du Soleil, rapportées par Gardane, pour Maret et Talleyrand.

Digitized by Google

entrailles » lui interdisait, en 1807, de réclamer à la Russie, dont le territoire était intact, à l'Autriche, qui pouvait disposer de la plénitude de ses forces, la cession gratuite de plusieurs millions d'habitants. Il crut faire à Tilsitt, en faveur des Polonais, un usage aussi étendu que le permettait la prudence, de son pouvoir du moment, en retenant les provinces entrées dans le lot de la Prusse au temps du partage, pour en former un Etat ayant pour capitale Varsovie, et en donnant pour souverain à cet Etat le roi de Saxe, descendant de princes qui avaient régné sur la Pologne, et naguère appelé lui-même au trône par les vœux des Polonais.

D'après l'article 5 du traité, le duché de Varsovie devait être régi par un statut constitutionnel « qui, en assurant les privilèges et les libertés des peuples, se conciliât avec la tranquillité des Etats voisins, » précaution trop bien justifiée par les antécédents historiques. Ce statut, concerté avec la commission de gouvernement provisoire réunie à Dresde, fut rédigé par le ministre-secrétaire d'Etat. Il se fit spécialement aider dans cette tâche par un de ses secrétaires, Etienne, littérateur distingué, qui, comme lui, ne séparait pas, dans son dévouement, la France de l'Empereur. Précédemment, Etienne avait été chargé, par le secrétaire d'Etat, de la direction politique des journaux dans la Confédération du Rhin, et s'était acquitté de cette fonction délicate avec autant de dextérité que de zèle[1].

Dans ce statut polonais, Maret s'était efforcé de maintenir les anciennes institutions nationales, dans tout ce qui pouvait concorder avec les exigences de la situation et des temps nouveaux. Le roi de Saxe, grand-duc héréditaire de Varsovie, exerçait, dans leur plénitude, les fonctions du pouvoir exécutif; il avait l'initiative des lois, que préparait un Conseil d'Etat pareil à celui de l'Empire français. Ces lois étaient ensuite présentées à la Diète générale, formée de deux Chambres, celle du Sénat et celle des Nonces. Le Sénat se composait de dix-huit membres : six évêques, six palatins, six castellans ; l'autre Chambre, de soixante nonces nommés par les

[1] Ce fut au retour de cette campagne qu'Etienne, sur la recommandation de Maret, fut nommé rédacteur en chef du Journal de l'Empire (des *Débats*), dont l'Empereur voulait à la fois utiliser la vogue et neutraliser la sourde opposition. De 1807 à 1811, époque de l'injustifiable spoliation des frères Bertin, Etienne dépensa infiniment d'esprit et de tact à tenter une conciliation impossible. Dans plusieurs circonstances où sa surveillance avait été mise en défaut, la bienveillance du secrétaire d'Etat adoucit le mécontentement de l'Empereur, et tempéra, par des consolations amicales, l'amertume des admonestations officielles. C'est ce qui arriva notamment à l'époque des événements de Bayonne (juin 1808), ou Etienne avait laissé passer par mégarde la reproduction d'un journal allemand qui faisait pressentir prématurément la rupture avec l'Autriche.

Le dévouement d'Etienne n'avait d'ailleurs rien de servile, et, dans plus d'une circonstance, il osa résister à des insertions qu'il jugeait peu conformes au véritable intérêt du

Digitized by Google

Diétines ou assemblées des nobles, et de quarante députés des villes. Les Chambres nommaient des commissions pour examiner les projets de lois, dont la discussion était soutenue, pour le gouvernement, par des conseillers d'Etat délégués ; pour chaque Chambre, par des membres de ses commissions. Cette forme est précisément celle que Napoléon introduisit en France, à son retour de Dresde, quand il jugea à propos de supprimer tout à fait le Tribunat, comme un rouage inutile ou gênant. Sans doute, cette constitution polonaise était essentiellement aristocratique, puisque la noblesse composait à peu près exclusivement le Sénat, et se trouvait encore en majorité parmi les nonces. Mais cette disposition était inévitable dans un pays où quelques villes seulement offraient une très-faible partie de population analogue au tiers état français de 1789, et où la population des campagnes, affranchie par le statut, ne pouvait pas perdre en un jour les mœurs de la servitude. L'article qui proclamait l'abolition de l'esclavage, l'égalité des droits et plaçait l'état des personnes sous la sauvegarde des tribunaux, constituait déjà un progrès social important. Cette amélioration avait une portée d'autant plus grande, au point de vue de la nationalité polonaise, qu'elle était introduite dans un territoire confinant aux parties de l'ancienne Pologne possédées par l'Autriche et la Russie, et dans lesquelles le servage subsistait encore. A ces avantages, la nouvelle constitution polonaise ajoutait l'introduction de notre Code civil, la publicité des procédures, l'établissement des justices de paix. En tenant un compte exact de la situation particulière du duché, de l'état et des besoins réels de la population, on est amené à reconnaître qu'en fait d'institutions, on ne pouvait faire pour lui ni mieux ni davantage.

Les aspirations de l'ancien disciple de l'Assemblée nationale ne sont pas moins visibles dans la Constitution que rédigea Maret pour le nouveau royaume de Westphalie. Cette Constitution faisait, il est vrai, une large part à l'autorité royale. Mais, pour ces populations précédemment morcelées, soumises aux abus d'un régime féodal suranné, n'était-ce pas un bienfait immense qu'un statut

gouvernement impérial. C'est ainsi que, peu de temps après le nouveau mariage de Napoléon, il refusa courageusement d'insérer une diatribe impolitique, dictée *ab irato* par Napoléon lui-même contre l'ambassadeur d'Autriche Schwarzenberg, que l'Empereur croyait à tort (?) mêlé à des intrigues antifrançaises. Après d'inutiles objections, Maret avait dû fléchir devant la volonté persistante de Napoléon, et transmettre l'article. Mais le lendemain, au moment où ce terrible collaborateur cherchait vainement son article dans le journal du jour, le duc de Bassano, un peu ému, lui dit : « Sire, M. Etienne prétend que l'article n'est pas digne de Votre Majesté, et il a refusé de le publier. — Ah ! reprit vivement l'Empereur, M. Etienne a osé!... » Puis, après un moment de réflexion : « Eh bien, il a bien fait ! » Et, subitement calmé, il parla d'autre chose. Nous empruntons cette anecdote caractéristique à l'intéressante étude de M. Thiessé sur Etienne.

Digitized by Google

constitutionnel qui « conservait l'égalité de tous les sujets devant la loi ; » qui supprimait « tous priviléges de corporations, tous priviléges individuels, tout servage, sous quelque dénomination que ce fût ; » qui conservait, il est vrai, la noblesse, mais « sans qu'elle donnât ni droit exclusif à aucun emploi, ni exemption d'aucune charge publique. » On établissait également en Westphalie le Code civil français, notre système monétaire, celui des poids et mesures, la publicité des jugements, l'institution du jury. Les Etats, appelés à voter les impôts et les lois, devaient se composer de cent membres, dont soixante-dix propriétaires fonciers, quinze commerçants et quinze lettrés, nommés par les colléges de département. C'était une nouvelle application de l'adjonction des capacités, déjà pratiquée en Italie, application particulièrement convenable dans un pays où les Universités jouaient un rôle trop important pour n'être pas représentées dans les assemblées délibérantes. Cette disposition libérale sera reproduite également dans la Constitution espagnole. Comme on l'a dit avec raison, toutes ces réformes (abolition du servage, égalité devant la loi, suppression des priviléges, admissibilité de tous à tous les emplois), une fois établies par des constitutions, par des chartes même incomplétement exécutées, sont de précieuses semences, qui ne périssent jamais. On a pu les étouffer pour un temps, mais elles vivaient, elles fermentaient au fond des âmes. Les conseils des monarchies absolues ont mieux compris Napoléon sous ce rapport que les coryphées d'une certaine école libérale, quand ils ont vu en lui le représentant de la Révolution. Ce n'est pas non plus sans de justes motifs qu'ils ont enveloppé dans la même réprobation le serviteur dévoué qui avait été non-seulement l'exécuteur, mais l'instigateur constant de ces mesures d'amélioration sociale. [1]

A l'occasion de la retraite de M. de Talleyrand, qui eut lieu cette même année, on a prétendu que Maret avait toujours été jaloux de lui, qu'il n'avait laissé échapper aucune occasion de lui nuire, de déterminer son remplacement par un ministre de transition. Maret était incapable de ces trames hypocrites. On sait que, par égard pour ses services passés, Talleyrand fut autorisé à donner pour

[1] Il ne faut pas oublier non plus que les gouvernements absolus eux-mêmes furent entraînés, par le cours naturel des choses, à employer des mesures analogues. Dès 1807, le premier ministre prussien, baron de Stein, reproduisait en Prusse plusieurs des réformes réalisées par la Constituante en 1789, et que le gouvernement impérial venait d'introduire en Westphalie et dans le nouveau duché de Varsovie. Un édit autorisait les bourgeois à acquérir certains biens-fonds jusque-là réservés aux nobles. Ceux-ci étaient autorisés à s'occuper d'industrie, de commerce ; une époque était fixée pour l'abolition de la corvée et du rachat de la glèbe, etc. Ainsi, on était forcé d'imiter la France pour pouvoir utilement conspirer contre elle.

Digitized by Google

motif ostensible de sa démission la nécessité d'opter entre le ministère et la position de vice-grand électeur. En réalité, ce commencement de disgrâce avait été provoqué par des circonstances absolument personnelles. Maret, à cette époque, n'ambitionnait aucunement son héritage, d'abord parce qu'il avait, sur la stabilité de l'alliance russe, des idées peu conformes à celles qui prévalaient alors, ensuite, parce qu'il savait mieux que personne combien il serait difficile et dangereux de remplacer un homme aussi capable, et qui avait quitté son poste trop à regret pour ne pas saisir toutes les occasions de nuire à son successeur. L'Empereur était fort éloigné de prévoir, en 1807, le grave incident qui fut, comme on le verra en son lieu, la principale cause de l'avénement du duc de Bassano aux relations extérieures en 1811.

II

Le ministre secrétaire d'Etat accompagna l'Empereur dans sa promenade triomphale en Italie (novembre 1807), puis dans le voyage de Bayonne (mai 1807). Fit-il quelques efforts pour empêcher l'Empereur d'adopter la résolution qui devait lui être si funeste? Maret est resté, sur ce point, fidèle à ses habitudes de discrétion impénétrable. Il a mieux aimé encourir le soupçon d'une docilité, d'une confiance aveugles, que de se laisser attribuer, avec raison peut-être, le mérite de quelque sage observation. Cette abnégation présente un contraste frappant avec la conduite de M. Talleyrand, accréditant par des demi-mots et des sourires l'opinion que sa disgrâce avait été occasionnée par le refus de prendre part aux négociations de Bayonne. M. de Talleyrand n'était déjà plus ministre à une époque où Napoléon n'avait encore aucun parti arrêté relativement à l'Espagne; et sa retraite avait été déterminée par d'autres motifs. Il est même démontré aujourd'hui qu'antérieurement aux événements d'Aranjuez, ce personnage avait, non pas seulement approuvé, mais conseillé une intervention armée; qu'obéissant aux ordres de l'Empereur sans aucune apparence de scrupule, il se faisait, auprès d'un envoyé du prince de la Paix à Paris, l'organe de propositions qui tendaient à une dislocation de la monarchie espagnole [1]. Ce ne fut qu'après la catastrophe de Baylen

[1] V. notamment Bignon, VII, 218.

Digitized by Google

que Talleyrand et bien d'autres commencèrent à manifester leur improbation.

Nous reproduisons, à titre de renseignement historique, les explications données par Maret dans ses notes sur les événements de Bayonne.

Ferdinand a été conduit à Bayonne par les deux mobiles qui dirigent les hommes: la crainte et l'espoir. Tous ses conseillers, tous les ennemis de Godoï, le pressaient de faire une démarche éclatante pour concilier à son usurpation le souverain duquel pouvait dépendre le destin de l'Espagne. Un seul, d'Urquijo... s'efforça de le rappeler au sentiment de sa dignité, il ne fut point écouté.

Charles IV, roi détrôné, père outragé..... a été conduit à Bayonne par le sentiment de sa propre sûreté, par le besoin de la protection de son puissant allié, par le désir, conçu au milieu des derniers orages de sa vie royale, de trouver un asile où finir doucement ses jours..... Il y porta aussi le désir de la vengeance, et la conviction profonde que Ferdinand était incapable, indigne de régner. Cette opinion a-t-elle été démentie par les faits, depuis 1814 ?..... Un roi, un père, usant des droits qu'il n'avait pu perdre, abandonna le trône et crut faire le bien de ses anciens sujets en remettant son royaume aux mains de l'étranger. Le coupable et faible Ferdinand s'abandonna lui-même, et la plupart de ses amis passèrent du côté où était la fortune. De ce concours inouï de circonstances sortit la fatalité qui entraîna Napoléon. Que pouvait-il faire ? Forcer Charles IV à régner ? Quiconque a vu Charles à Bayonne sait que cela eût été impossible. Renvoyer Ferdinand à Madrid, et livrer l'Espagne à l'Angleterre et aux factions ennemies de la France ? Reportez-vous au temps ; ne jugez pas d'après les événements, et dites de bonne foi si vous l'auriez conseillé !

Cette fois, Maret n'a pas su, ou n'a pas voulu dire, toute la vérité. Son rôle, dans cette circonstance si fatale à la fortune et à la gloire de l'Empereur, se réduisit à préparer le projet de constitution qui devait être présenté à la junte. Il crut de bonne foi travailler à la régénération de l'Espagne, et ne craignit pas d'introduire, en plein pays ennemi, quelques-uns des principes de 1789. Cette constitution peut sembler aujourd'hui bien timide. Elle était trop hardie peut-être, en proclamant dans l'Espagne de 1808 l'admissibilité à tous les emplois sans aucune condition de noblesse ; en soumettant les nobles aux mêmes obligations et aux mêmes charges que le reste de la population ; en créant une représentation nationale permanente. L'organisation de ces Cortès napoléoniennes offrait certaines réminiscences de nos Etats généraux, appropriés à l'état politique et social de l'Espagne. On y voyait le banc de la noblesse et celui du clergé, composés chacun de vingt-cinq députés ; celui du

Digitized by Google

peuple où figuraient soixante députés des provinces, trente des villes, quinze du commerce, enfin, quinze des universités, choisis, comme les *dotti* italiens, parmi les hommes distingués dans les sciences et dans les arts, et, comme eux, n'ayant pas besoin de payer d'impôts pour être éligibles. Les deux premiers bancs devaient être nommés par le roi, le troisième par les provinces. Les Cortès délibéraient sur les finances, sur les codes, sur les impositions ; les comptes annuels des recettes et des dépenses leur étaient soumis. Elles pouvaient demander la mise en accusation des ministres. L'Espagne entière devait être régie par un même Code civil, par un système unique d'impositions. La Constitution stipulait encore l'établissement d'une Cour des comptes, attribuait à l'ancien conseil de Castille les fonctions de Cour de cassation, stipulait l'inviolabilité du domicile pendant la nuit, la nécessité d'un ordre légal écrit pour l'arrestation. La torture, l'inquisition étaient supprimées ; la liberté de la presse devait être établie au bout de deux ans.....

Le secrétaire d'État fut naturellement délégué auprès des députés espagnols, convoqués pour examiner et accepter son projet de constitution et reconnaître le nouveau roi. Sur ce dernier point, l'exigence du maître fut pressante, immédiate. Il n'en fut pas de même en ce qui concernait la Constitution. Le projet fut remis à M. d'Azanza, désigné pour remplir les fonctions de président de la Junte; son étude fut confiée à deux commissions préparatoires, chargées de proposer les changements qu'elles jugeraient convenables. Parmi les hommes investis plus ou moins volontairement de cette mission, figuraient plusieurs des conspirateurs d'Aranjuez, les ducs de l'Infantado, del Parque, Cavallos, qui repassèrent ensuite dans le parti de Ferdinand, mais seulement après la catastrophe de Baylen. La junte consacra douze séances à l'examen de la constitution proposée, et y introduisit plusieurs modifications qui lui parurent utiles. « Les députés eurent la plus entière liberté d'émettre leurs opinions et leurs votes [1]. » Le rédacteur de cette constitution semblait s'être proposé l'exemple de Solon, quand il disait aux Athéniens en leur offrant son code : « Je ne vous donne pas les meilleures lois, mais les meilleures que vous puissiez supporter. » Son œuvre était conforme aux aspirations des hommes les plus sages, si bien qu'entre le parti français et le « bord éclairé » du parti national, il n'y avait de différent que la personne du monarque. Maret s'était donc efforcé, dans sa

1 *Mémoire d'Azanza* et *d'O.-Farrill*, p. 104. (Publié en 1814.)

Digitized by Google

sphère d'action, d'atténuer les conséquences d'une mesure violente qu'il n'avait pas conseillée [1].

L'expiation allait bientôt commencer. L'Empereur, en quittant Bayonne, avait voulu visiter les départements de l'Ouest; la nouvelle du désastre de Baylen vint le surprendre à Bordeaux. Jamais Maret ne le vit plus douloureusement ému, même dans les plus tristes moments des dernières années. « Je voudrais, lui disait Napoléon, effacer cette honte de mon sang!... »

Maret accompagna l'Empereur à Erfurt, revint avec lui à Paris, et le suivit en Espagne à quelques heures de distance. Il le rejoignit au milieu du feu à Somo-Sierra. « On ne peut donc pas tirer un coup de canon que vous ne vouliez en avoir votre part, » lui dit en riant Napoléon. Plus d'une fois, dans la suite, Maret évoqua au secours de la Pologne le souvenir de ce fait d'armes, l'un des plus merveilleux de l'épopée impériale. Il était resté à Madrid, tandis que l'Empereur manœuvrait contre sir John Moore. On sait que des nouvelles arrivées de Paris, le 6 janvier 1809, arrachèrent l'Empereur à la poursuite de cette armée. « Il reçut à Astorga, dit Maret dans ses notes, la confirmation des mouvements préparés par l'Autriche, et d'une trame ourdie dans la capitale par les mêmes mains qui l'ont accomplie en 1814. » M. de Talleyrand, en effet, ne s'était pas borné à blâmer les résolutions adoptées à Bayonne. On soupçonnait qu'une conférence secrète avait eu lieu chez lui entre les agents de Ferdinand et les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse. Ce fait, qui ne put être prouvé à cette époque, a été positivement articulé, après la chute de l'Empire, par l'un de ses agents espagnols, le chanoine Escoïquitz [2].

[1] « On a remarqué que ce ministre, décoré des ordres de presque toutes les puissances de l'Europe, n'en a jamais reçu d'aucun des frères de Napoléon, qui tous en ont institué, et n'en étaient pas avares. » (Notes de Maret.) Ceci semble indiquer que le ministre secrétaire d'État n'avait pas approuvé que l'Empereur fît des rois de ses frères. Si, comme nous le pensons, il avait combattu dans le secret du cabinet la détermination arrêtée en 1808, il était généreux à lui de chercher à l'excuser après la chute de l'Empire. Mais Napoléon lui-même a reconnu que le renversement de la dynastie espagnole avait été un des actes les plus funestes de son règne. C'est en vain qu'on dirait que Napoléon avait bien jugé Ferdinand; que, dans leur propre intérêt, les Espagnols auraient mieux fait de se soumettre. Quand un des petits souverains de l'Asie mineure, Archelaüs de Cappadoce, fut attiré à Rome par de flatteuses promesses, et retenu prisonnier, ses États, réduits en province romaine, furent mieux gouvernés qu'ils ne l'avaient jamais été. Cette considération n'absout pas la politique de Tibère...

Disons pourtant que de tels artifices n'auraient pas été employés ou n'auraient pas réussi avec un prince plus digne du trône, de même que certains moyens de séduction ne réussissent qu'auprès des femmes déjà perdues.

[2] *Mémoires d'Escoïquitz*. Talleyrand et Fouché, brouillés depuis longtemps, avaient choisi, pour se raccommoder, le moment où l'Empereur était en Espagne. Il y avait lieu de penser que la prévision d'un *accident*, possible en pareille circonstance, n'avait pas été étrangère à ce rapprochement. Fouché, accusé de graves indiscrétions dont il était fort capable, en fut pourtant quitte, cette fois, pour une vive réprimande; mais Talleyrand perdit sa place de grand chambellan.

Digitized by Google

Maret était rentré à Paris dans les derniers jours de janvier 1809. Au mois de mai suivant, il se trouvait, pour la seconde fois, installé dans la capitale de l'empire autrichien! Pendant la période la plus critique de cette guerre, entre la journée d'Essling et celle de Wagram, Maret travaillait à Schœnbrunn avec la même régularité qu'aux Tuileries. Les portefeuilles des autres ministres lui étaient transmis chaque semaine, suivant l'usage, par un auditeur au conseil d'État, envoyé de Paris. Lors de la reprise des opérations, il accompagna l'Empereur dans l'île Lobau, puis sur l'autre rive du Danube, dans les rangs des soldats qui allaient prendre sur les Autrichiens une terrible revanche de l'échec d'Essling. Ce fut dans ce moment que le célèbre général de cavalerie Lassalle l'y arrêta au passage pour lui remettre une lettre adressée à l'Empereur. Cet officier, brave entre les plus braves, avait été réveillé dans la nuit par un de ces pressentiments distincts d'une fin prochaine, dont on rencontre plus d'un exemple dans l'histoire militaire. Il avait voulu, en conséquence, recommander sa famille à celui pour lequel il pensait bientôt mourir. Ce fut à Maret qu'il confia le placet qu'il n'avait pas osé présenter lui-même. « C'est la première fois que je lui demande quelque chose, et probablement aussi la dernière, dit-il au secrétaire d'État. Donnez-lui ce papier s'il m'arrive malheur. » Le soir même, Maret dut remettre ce testament de mort. La bataille était gagnée quand Lassalle, chargeant encore la droite des Autrichiens en pleine retraite, fut atteint mortellement au front par une des dernières balles parties des rangs ennemis.

Le secrétaire d'État fut l'un de ceux que l'Empereur consulta à Znaim sur la proposition d'armistice apportée, comme en 1805, par le prince de Lichtenstein. Bien que, pendant la première période de la campagne, Napoléon eût paru incliner aux résolutions extrêmes [1], Maret était trop au courant des difficultés de la situation pour ne

1 Avant la bataille d'Essling, Napoléon avait eu un moment l'idée de démembrer la monarchie autrichienne. Cette intention ressort évidemment du terme de son huitième bulletin (16 mai). La *catastrophe* de la maison de Lorraine y est formellement annoncée. « Thugut, Maufredini avaient vainement prédit à l'Empereur François que cette guerre entraînerait la ruine de sa maison. » Le prince de Ligne disait : « Je croyais être assez vieux pour ne pas survivre à la monarchie autrichienne. » Le vieux comte Wallis, voyant l'Empereur partir pour l'armée, s'est écrié : « C'est Darius qui court au-devant « d'Alexandre. » Cette opinion était partagée par le prince de Zinzendorf, ministre de l'intérieur, et d'autres hommes politiques, notamment par le comte Louis de Cobentzel, l'un des principaux promoteurs de la guerre précédente, mort en janvier 1809. On affirmait que ce personnage, la veille de sa mort, avait adressé à l'Empereur une lettre forte et pathétique pour le conjurer de renoncer à cette guerre, qui ne pouvait que lui être fatale, etc. Depuis 1805, Louis de Cobentzel entretenait des relations suivies avec Maret, et la plupart des renseignements contenus dans ce bulletin avaient été transmis au secrétaire d'État de Napoléon par son ancien ami Pellenc, dont nous avons déjà parlé, et auquel le gouvernement autrichien avait naïvement conservé sa place à la chancellerie. Après la conclusion du nouveau traité de paix, Pellenc rentra en France, où l'attendait un emploi lucratif.

Digitized by Google

pas opiner en faveur d'une mesure qui pouvait amener la paix. L'Empereur adopta ce sentiment, et termina la discussion par ces mots célèbres : « Il y a eu assez de sang de versé ! »

III

Maret prit une part importante aux négociations de la paix de Schœnbrunn. Ces négociations se divisent, comme on sait, en deux périodes bien tranchées : les conférences stériles d'Altenbourg et celles de Vienne, courtes et décisives. Ce fut à ces dernières que concourut le ministre secrétaire d'Etat.

A Altenbourg, M. de Metternich, principal plénipotentiaire autrichien, s'était attaché à remplir des séances entières de doléances sur les charges de l'occupation ; à multiplier les ajournements en prenant *ad referendum* toutes les propositions françaises, en se plaignant longuement et à tout propos, de ce que la négociation ne marchait pas, soit-disant, par notre faute. Ce système de piétinement était conforme aux vues du parti, dont le ministre Stadion était alors le chef. Ce parti ne songeait qu'à gagner du temps pour recommencer les hostilités dans des conditions meilleures. Il comptait sur les diversions anglaises en Belgique et dans la Péninsule, sur une levée de boucliers dans l'Allemagne du nord, sur l'insurrection persistante du Tyrol, enfin sur un changement radical dans les dispositions de la Russie.

On atteignit ainsi les premiers jours de septembre. Dans cet intervalle, les événements avaient marché, mais non au gré de nos ennemis. Déjà il n'y avait plus moyen d'ignorer que la victoire de Talavéra avait été suivie d'une retraite précipitée ; que, malgré la prise de Flessingue, l'entreprise sur Anvers était grandement compromise. Les espérances qu'avait autorisées l'attitude équivoque du corps auxiliaire russe pendant la guerre, furent anéanties par la réponse du Czar à une démarche personnelle du souverain de l'Autriche. L'assentiment donné forcément par Napoléon, après la journée indécise d'Essling, aux projets russes sur la Finlande, et ensuite la victoire de Wagram, avaient raffermi la fidélité d'Alexandre à l'alliance française. Il refusait d'intervenir dans les négociations entre Napoléon et François II, et conseillait à ce dernier d'acheter la paix par de prompts sacrifices. M. de Stadion, fort troublé, autorisa immédiatement les plénipotentiaires d'Altenbourg à faire un pas en avant, en offrant la cession de Saltzburg et d'une partie de la Gallicie. C'était galement sur l'ancien territoire polonais qu'ils devaient offrir des

Digitized by Google

compensations aux sacrifices exigés ailleurs, parce que c'était là que la destination à donner au pays cédé pouvait amener des difficultés entre Napoléon et Alexandre.

Mais l'impression produite par l'abandon de la Russie tendait à faire prévaloir des conseils plus sincèrement pacifiques auprès du souverain de l'Autriche. Ce prince se décida à faire une démarche directe auprès du vainqueur, pour en obtenir des conditions moins dures que celles qui avaient été d'abord articulées à Altenbourg. M. de Bubna fut envoyé à Vienne; et, de ce jour, la véritable négociation commença.

Depuis la conclusion de l'armistice, l'Empereur Napoléon désirait finir promptement les affaires d'Autriche. Il ne pouvait donc qu'être mécontent de ce qui se passait à Altenbourg où, après un mois de conversations et dix longues séances avec protocoles, on était moins avancé que le premier jour. La mission de Bubna était le premier indice sérieux des dispositions pacifiques de l'Autriche. L'Empereur reçut donc fort bien cet envoyé et lui parla à cœur ouvert. Il n'exigeait plus qu'un sacrifice de territoire à peu près pareil à celui que l'Autriche avait déjà dû faire en 1805. Il promettait même de n'en exiger aucun si l'empereur François, qu'on disait las de régner, se décidait à abdiquer en faveur de son frère, l'ex grand-duc de Toscane, devenu duc de Würtzbourg, dont le caractère plus ferme et les sentiments personnels, éprouvés dès 1796 par le général Bonaparte, inspiraient plus de confiance à l'Empereur Napoléon. Il paraîtrait que cette deuxième combinaison lui avait été suggérée, dès l'époque de son entrée à Vienne, sinon auparavant, par quelques hauts personnages hostiles à l'influence anglaise, et dont Maret était l'intermédiaire. On s'était assuré de l'assentiment du prince. Le ministre secrétaire d'État poussait à cet arrangement de tout son pouvoir, et pourtant l'homme dont il voulait faire un empereur était ce même archiduc Ferdinand qui avait transmis à Milan, en 1793, l'ordre d'arrêter Maret et Sémonville. [1]

[1] Il faut bien distinguer le prince dont il s'agit ici, et qui était le propre frère de l'empereur François, d'un autre archiduc du même nom, leur cousin germain, et fort hostile à la France, comme l'impératrice sa sœur. Cet homonyme de l'ancien grand-duc de Toscane est celui qu'on avait vu figurer dans l'armée autrichienne battue à Hohenlinden, dans celle de Mack en 1805, et qui commandait, en 1809, le corps d'armée destiné à envahir le duché de Varsovie. A son entrée en campagne, il avait lancé une proclamation outrageante contre Napoléon, qui la fit reproduire dans un de ses Bulletins (n° 9), comme un document propre à justifier ses sévérités pour la maison de Lorraine. A la même époque, l'autre Ferdinand, le nôtre, « déclarait qu'il était prêt à se retirer au delà du Rhin, si les Autrichiens avançaient sur ses États. » (Bulletin n° 2.) M. Thiers paraît avoir attribué ces actes profondément contradictoires à une seule et même personne, et cette confusion a été reproduite et mise en évidence, d'une manière fâcheuse, par le rédacteur de la Table analytique récemment publiée. (Thiers, XXI, 215, art. *Archiduc Ferdinand.*)

Digitized by Google

Dans ce premier entretien, Napoléon avait énoncé sommairement son ultimatum, et renvoyé pour les détails au ministre secrétaire d'État, qui avait toute sa pensée. Il y eut, du 10 au 15, plusieurs conférences entre Bubna et Maret. « C'étaient deux hommes habiles et, ce qui vaut mieux encore, deux hommes de bien. » (Pelet, IV, 368.) Bubna, bien renseigné, repartit le 15 pour le château de Dotis, où résidait l'empereur François. Les exigences françaises soulevèrent d'abord une vive répugnance, et M. de Bubna fut renvoyé à Schœnbrunn avec une longue lettre que l'on avait fait écrire par l'empereur François. On avait fait croire à ce prince, très-novice en statistique, que Napoléon, malgré ses belles paroles, ne faisait en réalité aucune concession ; qu'il demandait, en dernier lieu, sur les frontières de l'Inn et d'Italie, un chiffre de population qu'on ne pourrait lui fournir qu'au moyen de la cession intégrale des territoires primitivement exigés. Suivant l'expression sévère, mais juste, de Napoléon, cette assertion était basée sur une fausseté, c'est-à-dire sur une évaluation sciemment inexacte du chiffre réel de la population de ces territoires. Dans un premier mouvement, Napoléon avait dicté un projet de réponse très-vif, et expédié, le même jour (23 septembre), des ordres qui semblaient annoncer la prévision d'une reprise d'hostilités prochaine. Néanmoins, toute réflexion faite, et cédant peut-être à de sages conseils, il engagea seulement l'empereur François à s'en rapporter aux explications qui lui seraient transmises verbalement par Bubna [1].

Les conférences qui eurent lieu entre Maret et ce personnage, pendant son dernier séjour à Schœnbrunn, exercèrent une influence décisive sur les déterminations de l'Autriche. Le négociateur français s'était aperçu que l'opiniâtreté de cette puissance tenait principalement aux illusions qu'on se faisait encore à Dotis sur la force réelle des armées françaises en Allemagne. Tout ce qui aurait pu être allégué directement pour combattre cette illusion n'aurait servi qu'à la fortifier. Maret usa de ruse, dans l'intérêt des deux parties. « Il fit tomber sous les yeux de Bubna un état des troupes en marche, ou qui avaient rejoint l'armée depuis la conclusion de l'armistice. Lorsqu'il se fut assuré de l'effet produit sur le général autrichien par les notions que celui-ci croyait devoir au hasard, il lui montra des documents qui ne pouvaient lui laisser aucun doute sur le désastre complet de l'expédition de lord Chatham, et parvint à le convaincre

[1] Lettre de Napoléon à l'empereur François et à Maret, *Correspondance*, 16367. La lettre à Maret est curieuse. Bien que fort irrité de l'obstination de François, Napoléon abandonne son projet de réponse détaillée. Il n'est pas de sa dignité de prouver à ce prince *qu'il ne sait ce qu'il dit*. Son intention est de ne plus donner à cette majesté le titre *d'apostolique*. « Je suis aussi bon chrétien que lui, » écrivait Napoléon, oubliant qui il tenait prisonnier à Savone.

Digitized by Google

que l'Empereur, dont les forces étaient considérablement accrues se préparait sérieusement à rentrer en campagne. Le point de départ étant Vienne, les résultats pouvaient être si prompts, si décisifs, que bientôt l'Autriche ne se trouverait plus en mesure d'obtenir aucune condition de paix. Bubna, sérieusement effrayé, ne s'occupa plus que de découvrir quelles étaient les conditions dont la France ne consentirait point à se départir. En deux jours, la négociation marcha plus rapidement que dans les deux mois précédents[1]. »

M. de Bubna revint à Dotis le 25. Les nouvelles qu'il rapportait y répandirent la consternation. Comme on comprenait enfin que le système suivi depuis la conclusion de l'armistice n'avait fait qu'empirer la situation, on se déchaîna contre le plénipotentiaire d'Altenbourg, dont les lenteurs calculées avaient irrité Napoléon. Ce ressentiment était injuste, car Metternich, en traînant les choses en longueur, avait agi conformément à ses instructions. L'empereur François jugea avec raison que le plus sage parti était de donner suite sans retard à la négociation directe entamée par Bubna. Il le fit repartir, dès le lendemain 26, pour Schœnbrunn, en lui adjoignant le prince de Lichtenstein. Les deux nouveaux négociateurs, en passant par Altenbourg, transmirent aux plénipotentiaires autrichiens l'ordre de clore des conférences désormais plus qu'inutiles, en déclarant que « l'empereur, leur maître, n'espérant plus, d'après la tournure de ces conférences, que la paix pût en sortir, avait pris le parti d'envoyer près de l'Empereur des Français le prince de Lichtenstein, avec une mission spéciale, qui paraissait devoir être plus satisfaisante. » Cette déclaration fut textuellement insérée, le même jour, au protocole de la dernière séance, par M. de Metternich, *stupéfait et désolé*. Il venait d'avoir à cette occasion une scène tellement vive avec le prince, que celui-ci refusa de venir dîner avec lui chez le plénipotentiaire français, où ils étaient invités tous deux. Metternich y arriva encore tout ému; « il fit connaître à M. de Champagny l'anarchie qui régnait à la cour autrichienne, où l'Empereur était tiraillé successivement par le parti militaire et celui des *hommes d'affaires*. » Il allait partir pour Dotis et espérait en rapporter sinon l'autorisation de reprendre les conférences, du moins celle de se rendre lui-même à Vienne, car son caractère de plénipotentiaire n'était pas annulé par l'intervention des nouveaux négociateurs, qui avaient mission de discuter les conditions de la paix, *mais non les pouvoirs nécessaires pour la conclure*[2].

[1] Pelet, *Guerre de* 1809, IV, 368, 69.

[2] Champagny, 26 et 27 septembre.

Il paraît que Metternich raconte les choses fort différemment dans ses Mémoires inédits. Suivant sa version, reproduite par M. Thiers (XI, 280-84), il aurait été au contraire enchanté de se trouver dispensé de signer une paix nécessairement désastreuse. Il pré-

Digitized by Google

Napoléon ne songeait pas, avant l'arrivée du prince de Lichtenstein, à déplacer la négociation, bien qu'il ne fût satisfait ni de Metternich ni même de son propre ministre. Il trouvait que celui-ci jouait, sans s'en douter, le jeu des plénipotentiaires autrichiens, se laissant entraîner à de vaines discussions, pendant lesquelles s'écoulait un temps précieux. « Il faut, lui écrivait-il, leur laisser le rabâchage et les sottises.[1] » Toutefois, il rendait justice à la loyauté de Champagny, et voulait lui laisser l'honneur de signer la paix. Aussi il l'avait tenu au courant des ouvertures faites directement par Bubna, et lui avait communiqué les réponses que ce négociateur avait reçues, réponses que le secrétaire d'Etat avait soin de rédiger sous forme de déclarations, de manière que le ministre n'eût plus qu'à les insérer au protocole d'Altenbourg.

Toutefois, cette double négociation, suivie à vingt-cinq lieues de distance, offrait de graves inconvénients. Aussi, le prince de Lichtenstein ne fut pas plutôt arrivé, que l'Empereur envoya à Champagny l'ordre de partir pour Schœnbrunn « *dans le délai d'une heure*[2]. » Le ministre n'était pas encore revenu de l'étonnement que lui avait causé le passage des nouveaux négociateurs à Altenbourg et la suspension des conférences, quand ce brusque rappel vint le plonger dans une stupéfaction encore plus profonde. Le 28 septembre au soir, l'Empereur, le voyant paraître avec une contenance assez embarrassée, lui demanda en riant « s'il n'avait pas été étonné du repos dans lequel on l'avait laissé à Altenbourg ? » — J'avoue, sire, répondit-il, qu'en ma qualité de ministre des relations extérieures de Votre Majesté, j'étais loin de me douter de ce qui se passait ici.[3] »

« Il existe très-peu de documents écrits sur la seconde partie de la négociation, soit par la raison qu'on a traité verbalement la plus grande partie des affaires, soit parce que l'Empereur, étant sur les lieux, put donner ses ordres de vive voix.[4] » En fait, les conditions

tend aussi que le prince de Lichtenstein, découragé, parlait de s'en retourner à Dotis, et que ce fut lui, Metternich, qui l'encouragea à poursuivre. L'autorité de ce récit, rédigé longtemps après, n'est pas comparable, pour plus d'un motif, à celle des dépêches de M. de Champagny qui rendait compte des faits immédiatement, et n'avait aucun intérêt d'amour-propre à altérer la vérité.

[1] Voy. *Correspondance*, 15816, 15832.

[2] *Correspondance*, 15872. Cette lettre du 27 septembre fut expédiée immédiatement après le premier entretien des nouveaux négociateurs avec Maret.

[3] Ce propos significatif, rapporté par un témoin oculaire et auriculaire, M. de Bausset, préfet du palais impérial, donna lieu à une réclamation de M. de Champagny. (Lettre du 8 juillet 1827.) Mais cette réclamation ne portait que sur une confusion de dates. M. de Bausset, écrivant de mémoire, avait placé cette conversation après la signature du traité de paix, tandis qu'elle avait eu lieu, de l'aveu du ministre, à l'époque où nous la plaçons, c'est-à-dire immédiatement après son rappel à Schœnbrunn.

[4] Notes sur la paix de Vienne, par le duc de Cadore. Ces notes, qu'il avait remises à M. Bignon, contiennent l'analyse des pièces officielles de la négociation.

Digitized by Google

générales de la paix avaient été arrêtées entre les envoyés autrichiens et Maret, avant l'arrivée de son collègue. Quelques points de détail, encore indécis au moment du retour de M. de Champagny, furent aussi réglés en dehors de lui par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat. Ce fut seulement le 30 septembre que le ministre des relations extérieures fut introduit en quelque sorte dans la négociation par une longue lettre de l'Empereur. (*Correspondance*, 15882.) Cette lettre *apprenait* à M. de Champagny que les négociateurs autrichiens venaient d'être appelés auprès de l'Empereur, qui leur avait dit son dernier mot, quant aux cessions de territoire. Napoléon entrait à ce sujet dans de grands détails, indispensables pour mettre M. de Champagny au courant de la situation. Il lui apprenait encore « qu'il avait été convenu avec les négociateurs qu'ils finiraient dans la journée du lendemain, c'est-à-dire *qu'ils se mettraient en règle avec M. de Champagny* ; que M. de Bubna partirait pour Dotis et serait de retour dans quarante-huit heures, *et que rien ne serait changé.* » Ces expressions définissent bien le rôle purement officiel attribué au ministre. A cette date, la paix est faite et parfaite dans la pensée de l'Empereur ; il ne reste qu'à en rédiger l'acte, l'instrument diplomatique. Pour procéder à cette rédaction, les négociateurs autrichiens ont à « se mettre en règle », car jusque-là ils n'y étaient pas autorisés, bien que plusieurs historiens aient dit le contraire, et notamment M. Thiers (XI, 280). Jusque-là, comme nous l'avons déjà fait observer, le plénipotentiaire d'Altenbourg, M. de Metternich, n'était pas dessaisi de son caractère. Ce fut seulement le 5 octobre, au retour du dernier voyage de M. de Bubna à Dotis, que le prince de Lichtenstein notifia « que l'accélération de la paix était le vœu principal de l'Empereur son maître, qu'en conséquence ce prince venait de lui envoyer des pleins pouvoirs pour la conclure définitivement, *sans le concours de M. de Metternich, qui était rappelé* [1]. »

Cette détermination avait été prise à la suite des dernières communications verbales transmises par Bubna. Il était naturel que Napoléon préférât traiter avec deux hommes qui avaient improuvé la guerre, plutôt qu'avec un diplomate dont il n'avait eu à se louer ni à Paris, ni à Altenbourg. Mais Metternich, qui savait à quoi s'en tenir sur l'importance du rôle de Maret, crut que c'était lui qui l'avait fait exclure de la négociation...

« Satisfait d'avoir amené des résultats que son souverain appréciait, Maret ne se montra pas jaloux de signer une paix à laquelle son collègue devait mettre son nom. » (Pelet, IV, 370.) La conclusion traîna encore huit jours, par suite de l'honorable résistance du

[1] Note à M. de Champagny, du 5 octobre.

Digitized by Google

prince de Lichtenstein, qui n'avait pas la tête si faible que l'ont dit MM. de Metternich et Thiers. Trois objets restaient en litige : 1° Lichtenstein réclamait quelques changements à la nouvelle ligne de démarcation du côté de la Bavière, parce qu'elle laissait la frontière autrichienne désarmée ; sur ce point, et précisément pour la même raison, Napoléon fut inflexible ; 2° il disputait, en Gallicie, les célèbres salines de Wieliczka, que l'ultimatum français attribuait au duché de Varsovie. « Par égard particulier pour le plénipotentiaire autrichien, » Napoléon consentit à partager le différend par la moitié. Enfin, un débat sur le chiffre de la contribution de guerre retardait encore la signature, quand une tentative de meurtre, témoignage non équivoque de l'état des esprits (12 octobre) décida l'Empereur à faire une dernière concession pour en finir. Au lieu des cent millions d'abord exigés, il avait autorisé M. de Champagny à se contenter de soixante-quinze. Les plénipotentiaires autrichiens se laissèrent arracher dix millions de plus. Ce succès, si c'en était un, fut dû à l'insistance personnelle du ministre, qui, au dernier moment, voulut absolument mettre quelque chose du sien dans le traité [1]. Il ne lui en a pas fallu davantage pour se dire, peut-être même, pour se croire le principal auteur de la paix.

Les conditions de la paix étaient déjà assez rigoureuses sans cette aggravation; suivant l'expression de Maret lui-même, « les négociateurs autrichiens cédèrent *avec douleur*, *avec désespoir*. » En souscrivant une paix si onéreuse, ils dépassaient leurs pouvoirs, se tenaient pour assurés d'une disgrâce personnelle, et craignaient d'être désavoués. Napoléon pesa fort habilement sur la détermination finale, en faisant annoncer la conclusion de la paix le jour même de la signature ; après quoi il alla attendre la ratification à Munich. Il avait quitté, pour la dernière fois, le 17 octobre, ce palais de Schœnbrunn, — où son fils devait mourir prisonnier !

L'Empereur eût mieux fait peut-être d'insister davantage sur la première solution qu'il avait proposée, celle d'un pardon complet, sans exigences territoriales ni pécuniaires, mais sous la condition que l'empereur François abdiquerait en faveur de son frère. Mais le ministre secrétaire d'Etat, qui s'était donné beaucoup de peine pour préparer cette solution et la faire agréer à l'Empereur, ne fut pas autorisé à la remettre sérieusement sur le tapis, au moment le plus favorable, à la fin de septembre, alors que l'Autriche, à bout de forces et d'espérances, *s'abandonnait à elle-même*. Dans

[1] Sur ce point, Champagny et Maret sont pleinement d'accord. C'est donc à tort que M. Thiers (XI, 288) attribue ce résultat à l'influence personnelle et directe de Napoléon. L'Empereur n'eut aucune part à cette dernière discussion, qui commença dans la soirée du 13, et dura une grande partie de la nuit. (Notes du duc de Cadore.)

Digitized by Google

cette circonstance, les nécessités financières de la guerre d'Espagne ont fatalement pesé sur les déterminations de Napoléon.

On a souvent blâmé l'extrême rigueur des conditions imposées à l'Autriche en 1809. Nous ferons seulement remarquer, à l'honneur de Maret, que tous les adoucissements aux premières exigences avaient été obtenus par son entremise, et que l'aggravation de la contribution de guerre est le seul article sur lequel il n'eût pas été consulté. Dans la répartition des provinces cédées, les princes de la Confédération du Rhin trouvaient une large rémunération de leur fidélité. Un grand pas était fait vers la reconstitution de la Pologne, par l'attribution au duché de plus des trois quarts du territoire cédé par l'Autriche en Gallicie. Maret avait eu la plus grande part à cet arrangement, qui contraria vivement le czar. Après avoir combattu l'idée d'une augmentation quelconque du duché, Alexandre s'était réduit à exprimer le vœu qu'au moins la plus grande part lui fût attribuée dans les cessions de l'Autriche en Gallicie. Maret avait représenté que l'acquisition des 400,000 âmes du district de Bialystok était déjà une assez belle récompense pour l'équivoque secours que la France avait reçu des Russes dans cette campagne; secours déjà chèrement payé, d'ailleurs, par ce qu'on leur laissait prendre du côté de la Suède et du Danube. Il fit valoir énergiquement, en faveur des Polonais, le contraste récent de leur conduite avec celle des Russes, qualifiée de *traîtresse* par l'Empereur lui-même. En apprenant, quelques jours après la journée d'Essling, comment ces prétendus alliés se conduisaient sur la Vistule, l'Empereur avait fait écrire à son ambassadeur à Pétersbourg (le duc de Vicence), « qu'il importait que l'Europe crût encore à l'alliance russe; mais que pour lui, *il n'y croyait plus.* » Les affirmations réitérées de la sincérité d'Alexandre, transmises par Caulaincourt, avaient amorti cette première impression chez l'Empereur ; elle subsistait intacte chez Maret.

Par une coïncidence qu'on ne saurait envisager comme fortuite, les lettres patentes qui autorisaient Maret à prendre le titre de duc de Bassano furent expédiées le 14 octobre, c'est-à-dire le jour même de la signature du traité dont il avait été en réalité le principal négociateur[1].

[1] Nous avons dû appuyer fortement sur cette circonstance importante de la vie de Maret, parce qu'elle eut une grande influence sur la suite de sa carrière politique, et aussi parce que les négociations de la paix de Vienne ont été inexactement rapportées par divers historiens. M. Thiers ne prononce pas même le nom de Maret; M. Bignon, gêné par des considérations personnelles, attribue aux deux ministres une égale importance dans la négociation. La lettre de M. de Cadore, que nous avons indiquée ci-dessus, prouve que dix-huit ans plus tard, il en voulait encore à Maret d'avoir empiété sur ses attributions, et, en même temps, par une contradiction singulière, il prétendait revendiquer tout l'honneur du traité.

Digitized by Google

IV

Le premier acte dans lequel on retrouve, postérieurement à la paix de 1809, une trace visible de l'influence du duc de Bassano, est le divorce, dont la nécessité politique était pressentie autour de Napoléon depuis la proclamation de l'Empire héréditaire. Nous avons vu que, dès 1805, des insinuations avaient été faites auprès d'un ministre secrétaire d'Etat pour un mariage autrichien. Ce fut précisément au retour de cette campagne que l'Empereur laissa pour la première fois entrevoir à Joséphine la nécessité éventuelle d'un sacrifice « que tout le monde conseillait.» Mais le vainqueur d'Austerlitz, vaincu par les larmes d'une compagne aimante et aimée, imposa, cette fois, silence à « tout le monde.» On se tut, mais sans être converti, et ce rejet emporté de toute idée de divorce fut attribué, tout bas, moins à la tendresse qu'à la pitié, sentiment bien faible, à la longue, contre la raison d'Etat.

Deux années s'écoulèrent ainsi. Au retour de Tilsitt, l'Empereur eut avec un de ses ministres plusieurs conférences mystérieuses, dont ses collègues cherchaient en vain à deviner le sujet. Maret seul en savait quelque chose et ne disait rien, suivant son habitude. Le ministre de la police, toujours le premier en quête parmi les choses obscures, s'imagina qu'il s'agissait de nouveau du divorce, et de savoir qui, de l'Empereur lui-même ou de M. de Talleyrand, parlerait cette fois le premier à l'Impératrice. « Ils sont bien embarrassés, dit Fouché à quelqu'un ; eh bien ! moi, je vais les tirer de là. » Prenant donc son air le plus lugubre et le plus solennel, il parle et reparle à l'Impératrice du grand sacrifice que la France attend d'elle, des hésitations affectueuses de l'Empereur, de la gloire qu'il y aurait pour elle à prendre l'initiative. Il va même jusqu'à rédiger un modèle de lettre qu'elle devrait écrire au Sénat. Il s'exprimait avec une telle assurance, que l'Impératrice n'eut pas un moment l'idée qu'il pût tenir un semblable langage sans y avoir été secrètement autorisé. Elle n'osait ni faire la démarche qu'il conseillait, ni s'expliquer avec l'Empereur, et dévorait ses larmes. Au bout de quelques jours, elle se laissa arracher son secret par l'une de ses dames d'honneur, dont l'énergie égalait le dévouement. Madame de Rémusat comprit et adopta immédiatement le parti presque toujours le meilleur dans les circonstances difficiles, celui de la franchise. Un soir, elle entra presque de force chez l'Empereur, lui raconta ce qui se passait, et vit bien de suite, à son air de surprise indignée, qu'il avait tout ignoré. En réalité, il ne s'agissait pas du tout de divorce dans

Digitized by Google

ces conversations secrètes qui avaient intrigué Fouché, mais d'affaires politiques, et un peu aussi de certaines affaires particulières de l'autre ministre [1]. Fouché reçut à cette occasion une vive réprimande, mais il ne laissa pas de s'imaginer encore que l'Empereur n'était pas si mécontent au fond qu'il voulait le paraître, et lui savait quelque gré de son indiscrétion. Aussi, pendant son voyage en Italie, l'Empereur apprit que des bruits de divorce, évidemment accrédités par la police, circulaient encore à Paris. Cette fois, il se fâcha sérieusement, et fit écrire à Fouché par le duc de Bassano qu'il y allait de sa place si ces bruits ne cessaient immédiatement [2].

Malgré cette résistance, l'affaire du divorce n'était plus qu'une question de temps pour les conseillers intimes de Napoléon. Lui-même recommença à en admettre vaguement la possibilité vers la fin de 1808. Ses vues se portaient alors, de préférence, du côté de la Russie. C'était l'époque où l'empereur Alexandre lui avait donné un témoignage non équivoque d'attachement, de confiance dans sa fortune, en expédiant à M. de Strogonof, ambassadeur de Russie en Espagne, l'ordre de reconnaître immédiatement le roi Joseph, au moment où la nouvelle de la catastrophe de Baylen venait d'arriver à Saint-Pétersbourg [3].

Ce fut sous l'impression de ce procédé chevaleresque que le duc de Vicence entretint l'empereur Alexandre, à Pétersbourg et ensuite à Erfurt, « du désir qu'avaient les véritables amis de Napoléon de voir sa dynastie établie par des enfants. » Alexandre dut penser que l'ambassadeur français n'aurait pas abordé de lui-même un pareil sujet de conversation, et l'aborda à son tour avec Napoléon. On n'a jamais bien su ce qui se passa dans cet entretien. Il paraît seulement certain qu'on ne s'en tint pas aux généralités, que le nom de la princesse Anne, l'aînée des sœurs d'Alexandre qui restaient à marier, fut prononcé, selon toute apparence, par Alexandre lui-même, bien qu'il ait dit le contraire plus tard. Mais, « soit que Napoléon ne s'attendît pas à être mis si promptement en demeure, soit pour tout

[1] Maret n'avait rien fait pour nuire à ce personnage, mais il ne pouvait s'empêcher de savoir bien des choses, et fut fort étonné de le voir sortir du cabinet de l'Empereur avec sa même physionomie imperturbablement souriante, un jour où il aurait dû être écrasé par la révélation inattendue d'un fait dont l'Empereur avait en main la preuve matérielle. Quelques moments après, l'Empereur dit à Maret qu'il avait mieux aimé dissimuler cette preuve que d'être obligé de sévir contre un homme qui lui avait rendu antérieurement de grands services.

[2] Conversation du duc de Bassano, recueillie par M. Bignon. Les faits relatifs à Fouché sont pleinement confirmés par les lettres de Napoléon à ce ministre.

[3] Admis dans l'intimité du tzar, Caulaincourt lui avait suggéré l'idée de donner à Napoléon cette preuve d'affection qui devait être sensiblement appréciée en raison des circonstances. Ce prince était alors, ou paraissait être « devenu Français, » suivant l'expression de Caulaincourt. Mais cette transformation ne fut pas de longue durée; Alexandre redevint Anglais longtemps avant que l'ambassadeur de Napoléon s'en aperçût.

Digitized by Google

autre motif, il ne répondit que vaguement à cette ouverture, et les choses en restèrent là pour le moment. » (Bignon) La vérité est qu'à cette époque, Napoléon n'avait pas encore pris son parti sur la question fondamentale, celle de la dissolution du premier mariage. « Ce ne fut qu'à l'époque des négociations de la paix de Vienne, et lorsque Corvisart, pendant le voyage qu'il fit à Schœnbrunn, eut déclaré que le plus léger espoir de voir l'Impératrice redevenir mère serait de la folie, que l'Empereur arrêta positivement sa pensée sur la nécessité du divorce [1]. »

La plupart des historiens de l'Empire ont dit que le mariage russe manqua par suite des hésitations naturelles ou calculées de l'Impératrice mère, que l'empereur Alexandre ne sut pas vaincre en temps utile, et de l'amour-propre impatient et déjà froissé de Napoléon [2]. Ils supposent qu'on voulait seulement se donner à Pétersbourg la petite satisfaction de faire un peu attendre le puissant Empereur des Français. Cette interprétation, généralement admise jusqu'ici, est contraire à l'opinion de Napoléon, consignée dans une note importante du duc de Bassano.

L'Empereur n'avait pas dans la bonne foi d'Alexandre la même confiance que M. de Vicence, et soupçonnait une comédie jouée par des acteurs plus habiles que son ambassadeur. Alexandre était fort à son aise pour dire, comme il l'a fait dès le premier jour : « Quant à moi, je n'y vois pas de difficulté; » puisque, si la proposition ne lui plaisait pas, il avait à mettre en scène sa mère et même son ministre. Si Romanzoff n'avait pas cru les dispositions d'Alexandre incertaines, il ne lui aurait pas opposé des considérations vulgaires. En bon courtisan, il devait être sûr de ne pas déplaire à son maître, en même temps qu'il évitait de déplaire à l'Impératrice mère, dont l'éloignement pour Napoléon et pour la France était tellement connu, que le cabinet savait bien sa résistance invincible. L'empereur Napoléon a trouvé qu'on avait bien joué à Saint-Pétersbourg pour *filer un refus*. Ce sont ses propres expressions dont je pris note. Il était trop fier et trop fin pour laisser aller la scène jusqu'au bout.

Napoléon, il est vrai, était d'autant plus disposé à prendre en mauvaise part les atermoiements russes, qu'il avait acquis, dans l'intervalle, la certitude qu'une proposition de même nature serait accueillie de suite et avec le plus vif empressement à Vienne. Cette certitude lui était venue, peu de temps après l'ouverture de la négociation russe, par le rapport que lui avait fait le duc de Bassano

[1] Notes du duc de Bassano.

[2] Pour les détails de cette négociation, voir notamment Bignon, IX, 64-75.

Digitized by Google

d'une conversation intime qui avait eu lieu aux Tuileries, entre le sénateur Sémonville et le chevalier de Floret, secrétaire de la légation autrichienne à Paris. Voici ce qui s'était passé :

Un soir, il y avait cercle aux Tuileries. L'Impératrice Joséphine, déjà instruite de son sort, y représentait avec cette tristesse qui ajoutait encore à sa grâce naturelle. En sortant, Floret marchait de front avec Sémonville en traversant les appartements. Ils s'étaient beaucoup connus en Hollande, à l'époque où Sémonville y était ambassadeur. « Eh bien ! dit Floret à demi voix et sans se tourner vers son interlocuteur, voilà donc qui est décidé ! dans quelques jours nous en aurons la notification officielle ! — Il paraît, répondit sur le même ton Semonville, l'affaire est faite, puisque vous n'avez pas voulu la faire vous-même. — Qui vous l'a dit? — Ma foi, on le croit ainsi. Est-ce qu'il en serait autrement? — Pourquoi pas?...» Ici, les interlocuteurs sont interrompus par un huissier qui annonce le prince archichancelier. Ils se séparent, laissent passer le prince, et ensuite se rapprochent, toujours marchant côte à côte sans se regarder. « Serait-il vrai que vous fussiez disposés à donner une de vos archiduchesses?. — Oui. — Qui? vous, à la bonne heure; mais votre ambassadeur? — J'en réponds. — Et M. de Metternich? — Sans difficulté. — Et l'Empereur? — Pas davantage. — Et la belle-mère, qui nous déteste? — Vous ne la connaissez pas; c'est une femme ambitieuse, on la déterminera quand et comme on voudra...» Nouvelle interruption. L'huissier annonce S. A. I. la princesse Pauline. Elle passe avec sa suite entre les interlocuteurs, qui ne se rejoignent que sur l'escalier. Sémonville reprend : «Puis-je regarder comme certain ce que vous venez de me dire? Vous le pouvez. — Parole d'ami? — Parole d'ami. » La foule arrive et chacun monte dans sa voiture. Sémonville se fait conduire à l'instant chez Maret. Il trouve son ancien compagnon de captivité travaillant avec ses secrétaires. « Ah! bonsoir, lui dit Maret. Comment, il est près de minuit et vous n'êtes pas encore couché? — Non; avant de me coucher, j'ai quelque chose à vous dire. — Je n'ai pas le temps. — Il le faut. — Quoi donc? (à voix basse) Est-ce une conspiration? — Mieux que cela; renvoyez vos secrétaires, et écoutez quelque chose de plus important que votre travail. » Les secrétaires partis, Sémonville raconte la conversation qu'il vient d'avoir. « Vous n'ignorez pas, ajoute-t-il, que Floret a toute la confiance de sa cour. — En effet, voyons, répétez et écrivons mot à mot cette conversation. » Cela fut fait, et Maret en rendit compte le lendemain matin à l'Empereur[1].

Ce récit fit une certaine impression sur Napoléon. La considération qui parut le frapper le plus vivement fut la possibilité d'exercer, comme gendre de l'empereur d'Autriche, une plus grande influence sur les déterminations du cabinet de Vienne, qu'il n'en

1 Ce récit est la reproduction intégrale d'une longue note autographe de M. Daru, qui tenait directement de Sémonville les détails de cet incident

Digitized by Google

eût exercé sur celles de Pétersbourg en devenant le beau-frère de l'empereur Alexandre. Toutefois, on a eu tort de dire que l'incident Floret-Sémonville amena un changement brusque et complet dans les résolutions de Napoléon, et qu'à partir de ce moment il ne fut plus occupé que de chercher des prétextes pour rompre le projet russe. Cette communication le rendit seulement plus susceptible, plus soupçonneux vis-à-vis de la Russie.

Les notes du duc de Bassano nous fournissent l'indication précise du moment où l'ordre de négocier pour le mariage autrichien fut donné par l'Empereur.

Ce fut le jour même de la dissolution du mariage. L'Empereur ne devait plus habiter sous le même toit que Joséphine. Il fut donc coucher, le 16 décembre, à Trianon, et y manda le duc de Bassano, avec lequel il avait pris l'habitude de s'entretenir en se mettant au lit. Ce fut alors qu'il le chargea de faire faire, au moyen d'un intermédiaire, des ouvertures au prince de Schwarzenberg. Toutefois, comme on était encore dans les limites du délai fixé au duc de Vicence pour obtenir une réponse positive, l'intention de l'Empereur était de demeurer libre jusqu'au dernier moment. « Il faut, dit-il à Maret, engager l'ambassadeur sans m'engager. » Pour répondre à ces vues, on comprend que le duc de Bassano ne pouvait pas agir personnellement. Il ne pouvait pas faire faire des *ouvertures*, dans le sens qu'on attache d'ordinaire à ce mot. Il fallait sonder les dispositions de l'ambassadeur, et s'y prendre de manière que les ouvertures vinssent de lui. Le ministre de Napoléon choisit un intermédiaire parmi les personnes qui avaient des relations intimes avec l'ambassadeur. Son choix tomba sur le comte Alexandre de Laborde, autrefois attaché à l'état-major en Autriche, sous les ordres de Schwarzenberg. La conversation pouvait être amenée facilement sur un objet qui préoccupait tous les cercles diplomatiques à Paris. Un soir, chez l'ambassadeur (le 19 décembre, quatre jours après le divorce), chacun faisait ses conjectures; M. de Laborde fit la sienne. Elle fut relevée de manière à donner à penser que Schwarzenberg, bien qu'il n'exprimât qu'un désir personnel, connaissait les dispositions de sa cour, et ne tarderait pas à demander des instructions pour être en mesure de répondre catégoriquement au besoin. Dès le commencement du mois de janvier, on vit qu'il les avait reçues, et, dès le 16, il fut convenu que, s'il arrivait qu'une démarche officielle fût faite auprès de lui, il y accéderait à l'instant. On le maintint journellement dans cette disposition jusqu'au moment décisif.

Quelques écrivains ont parlé d'une démarche indirecte que l'Empereur aurait fait faire à Vienne par M. de Narbonne, pour sonder les dispositions personnelles de l'empereur d'Autriche. Le duc de Bassano contredit cette assertion.

L'Empereur, dit-il, ne traitait pas ainsi les affaires délicates. Quelle utilité y avait-il à éparpiller ainsi les négociations?... Avant que Narbonne

Digitized by Google

fût à Vienne, tout était convenu. Employer d'autres intermédiaires que Schwarzenberg, c'eût été s'engager avec sa cour, et se préparer de grands embarras dans le cas où les vues de Napoléon se seraient définitivement portées ailleurs. Si jamais négociation a exigé un profond secret, c'est celle-là. Il y avait à Berlin et à Londres trop d'intérêt à la contre-carrer [1].

Tout resta ainsi en suspens jusqu'au 6 février, époque où l'arrivée de la dépêche de Caulaincourt fit pencher définitivement la balance du côté de l'*Autrichienne*. D'après toutes les précautions prises par Napoléon pour engager l'Autriche sans être engagé lui-même, il est évident que le mariage russe aurait eu lieu, si Caulaincourt avait transmis, à cette date, un consentement immédiat. Mais la demande d'un nouveau délai confirma Napoléon dans l'opinion qu'il avait déjà exprimée à Maret, que son ambassadeur était joué. Il est probable d'ailleurs qu'étant désormais assuré de l'adhésion empressée de l'Autriche, il se serait pareillement dégagé de l'autre côté, même s'il avait eu la certitnde qu'on était seulement bien aise de le faire un peu attendre ; qu'on *filait*, non un refus, mais un simple ajournement.

La sûreté de mémoire et la véracité incontestable du duc de Bassano donnent un grand intérêt aux détails que fournissent ses notes sur le fameux conseil consultatif tenu le 7 février. Elles complètent et rectifient sur plusieurs points les récits des historiens :

Plusieurs membres du conseil parlèrent d'abord de l'alliance avec la Saxe [2]. De fait, il n'y avait en question que la Saxe et l'Autriche. M. de Champagny venait de lire la dépêche du duc de Vicence, et on voyait assez que l'Empereur n'était ni d'humeur, ni en position d'attendre le jour où l'Impératrice mère jugerait à propos de consentir. Quelques princes de la famille dirent aussi quelques paroles sur la Saxe. En général, ils prirent très-peu de part à la discussion. Mais il n'est pas vrai qu'on ait tiré un argument de la présence du chef de la maison de Saxe à Paris. Le roi de Saxe n'arriva que le lendemain ; son voyage avait été annoncé et arrangé avant qu'il fût question des négociations du mariage. On peut même en conclure qu'aucune ouverture sérieuse n'avait été faite à la Saxe, car on n'aurait pas fait venir le vieux roi à Paris pour être témoin de la préférence donnée à une autre maison.

Il est également faux que l'initiative pour le mariage avec une princesse autrichienne ait été prise par M. de Talleyrand. Ce personnage, qui

1 Il paraît cependant que, dans un entretien confidentiel, l'Empereur François exprima spontanément à M. de Narbonne le désir d'une alliance de famille. Ce fait est attesté par M. Villemain, qui le tenait de Narbonne lui-même.

2 Je vois, dans une autre note de Maret, que des insinuations avaient pareillement été faites à Dresde; « qu'on y devait être et qu'on y fut certain, dès le premier moment, des dispositions favorables de cette cour. »

Digitized by Google

n'avait pas pénétré le sentiment de l'Empereur, n'aurait voulu parler qu'après l'avoir deviné. Pressé, avec une sorte de malice, de s'expliquer, il se montra tour à tour favorable à la Russie et à la Saxe, sans conclure dans des termes précis..... Ce fut moi qui pris l'initiative pour l'alliance autrichienne. Les considérations que je fis valoir se rapportaient à la paix intérieure et à la paix extérieure. Au dedans, cette alliance effaçait un douloureux souvenir, qui pesait encore sur la conscience d'hommes encore vivants, dont quelques-uns n'étaient pas étrangers aux affaires. Au dehors, la défiance de l'Autriche sur nos intentions à son égard, qui la tenait toujours disposée à prêter l'oreille aux suggestions de nos ennemis, serait détruite par un acte qui deviendrait pour elle la plus éclatante des garanties. Cette alliance paraissait un gage assuré de la paix du continent. Ce dernier motif fut accueilli favorablement par la plupart des membres du conseil. Le premier était à l'adresse de plusieurs des personnes présentes, et notamment de Fouché, qui était assis à côté de moi, et dont l'approbation se manifesta à mon oreille. Après que j'eus parlé sans avoir soulevé aucune objection, l'Empereur se prononça pour l'alliance autrichienne.

Immédiatement après le conseil, le prince Eugène se rendit, à six heures du soir, chez le prince Schwartzenberg pour faire la demande de l'archiduchesse, et annoncer, ainsi que nous en étions convenus d'avance, que le contrat de mariage serait signé le lendemain, dans les termes de celui de Marie-Antoinette. Pendant ce temps, l'Empereur dictait à M. de Champagny la première lettre pour Pétersbourg (contenant l'indication des différents motifs qui devaient faire pressentir la renonciation à l'alliance russe). Il entendait qu'elle fût censée écrite avant la résolution qui venait d'être prise, et datée du 6. Le même soir, après son dîner, il renvoya un billet à M. de Champagny, pour lui faire bien comprendre qu'il ne devait parler du conseil du 7 et du parti adopté que dans une seconde lettre qu'il ferait partir par un autre courrier.

L'attitude décidée de Maret avait produit d'autant plus d'impression au sein du conseil, qu'il s'abstenait ordinairement de prendre la parole dans des réunions de ce genre. Tous les assistants pensèrent que le ministre n'avait parlé ainsi qu'avec l'autorisation, sinon par l'ordre de l'Empereur. Aucun d'eux n'eut sûrement l'idée bizarre, émise par un célèbre historien, que le duc de Bassano avait opiné *par hasard* en faveur du mariage autrichien.

La nouvelle de cette brusque évolution consterna le duc de Vicence, qui se croyait de bonne foi maître du terrain. Quant à l'Empereur Alexandre, il fit d'abord bonne contenance, mais on peut juger de l'impression qu'il ressentit par un mot qui lui échappa moins de quinze jours après : *Si l'on vient me chercher, je me défendrai* !

Le divorce et le choix d'une archiduchesse autrichienne ont souvent été comptés parmi les fautes les plus graves et les plus funestes

Digitized by Google

de Napoléon. Sur ces deux points, il y aurait beaucoup à dire, mais nous n'avons à en parler qu'au point de vue de la responsabilité particulière du duc de Bassano. Cette responsabilité est nulle quant au divorce ; à tort ou à raison, tout le monde poussait l'Empereur à cette résolution depuis 1805. Il n'en est pas de même en ce qui concerne le choix de la nouvelle épouse. Maret était peu sympathique à l'alliance russe, et, par conséquent, au mariage. Il exerça incontestablement une certaine influence sur la détermination finale de l'Empereur, en lui communiquant à propos la conversation de Floret et de Sémonville. Il est certain que l'abandon si brusque du projet d'union avec la sœur d'Alexandre fut surtout imputé à Maret par le duc de Vicence, et ce fut là l'origine du long et regrettable dissentiment qui les sépara jusqu'à la chute de l'Empire.

Bien que l'événement ait condamné la détermination que Maret avait contribué à faire prévaloir, il est juste de reconnaître que les motifs allégués par lui en faveur du mariage autrichien ne manquaient pas de gravité. Ancien prisonnier de l'Autriche, il se montrait généreux en plaidant la cause de cette puissance. Il avait surtout rétorqué fort habilement l'objection principale, soulevée, contre le projet autrichien, le souvenir de Marie-Antoinette, en soutenant que l'union de l'héritier de la Révolution avec une nouvelle archiduchesse serait, au contraire, la plus éclatante réhabilitation du passé ; qu'elle absoudrait la France, aux yeux de l'Europe, de ce qui n'avait été que l'œuvre d'une faction.....

Napoléon aurait-il mieux fait de prendre une princesse russe ou saxonne, ou simplement une Française, comme le lui conseillait M. Daru ? n'aurait-il pas mieux fait encore de s'abstenir du divorce ? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Mais imputer, comme on l'a fait, à la confiance inspirée par le mariage autrichien l'expédition de Russie et les malheurs qui suivirent, c'est aller bien vite et bien loin, sans tenir compte de circonstances, de résolutions intermédiaires, qui ont exercé une influence décisive sur la marche des événements. Nous aurons à relever, dans la suite de cette Etude, plusieurs de ces résolutions ; les unes vainement combattues par le duc de Bassano, d'autres repoussées ou prises trop tard, malgré ses instances; mais il demeure incontestable que le mariage autrichien et la naissance du Roi de Rome furent considérés, par les ennemis de Napoléon aussi bien que par ses amis, comme des gages de stabilité. Ce dernier événement surtout avait produit une sensation immense ; quoi qu'on en ait dit plus tard, la chute de l'Empire était aussi difficile à prévoir en 1811 que son rétablissement en 1848.

Digitized by Google

V

Depuis la paix de Vienne jusqu'au mois d'avril 1811, époque de son entrée au ministère des relations extérieures, le duc de Bassano ne quitta pas l'Empereur. Aussi, la *Correspondance* ne contient, dans cet intervalle, qu'un très-petit nombre de lettres adressées au ministre secrétaire d'Etat[1].

Parmi les sénatus-consultes de l'année 1810, nous devons mentionner spécialement celui du 30 janvier, dont certaines dispositions (art. 20 à 30), relatives à la création du domaine extraordinaire, furent non-seulement rédigées, mais suggérées par Maret. On sait quelle était la destination de ce domaine; composé de biens acquis par le Souverain, en vertu de conquêtes ou de traités, il offrait des moyens honorables de rémunération pour les services exceptionnels, tant civils que militaires. Ces dotations conférées publiquement par des décrets, devaient remplacer des commissions, des prélèvements clandestins, dont un récent abus avait fait grand scandale dans le monde politique. Une pensée de haute moralité avait inspiré ces dispositions, qui ont valu au duc de Bassano le suffrage d'un écrivain peu prodigue d'éloges, l'historien Montgaillard.

Maret accompagna, au printemps de 1810, l'Empereur et la nouvelle Impératrice dans le nord de l'Empire. Quelques écrivains ont prétendu que le but principal de cette excursion avait été d'ajouter à l'humiliation de l'Autriche, en exhibant dans la capitale d'un Etat jadis autrichien, la princesse que cette puissance n'avait osé refuser au vainqueur de Wagram. Le duc de Bassano, dans ses notes, démontre facilement l'absurdité de cette invention.

Ce fut pendant ce voyage que Napoléon, instruit des intrigues de Fouché, en Angleterre, prit la résolution de lui ôter le portefeuille de la police, résolution qu'il exécuta dès le lendemain de son retour. Le duc de Rovigo, qui fut le successeur de Fouché, insinua que cette disgrâce était l'œuvre du duc de Bas-

[1] Une de ces lettres, du 15 décembre 1810, prescrivait au duc de Bassano de donner au *Moniteur* le canevas d'un article sur les malversations financières « propre à opérer une secousse chez tous les receveurs. » Une autre le chargeait de préparer un décret pour le rétablissement de la Trappe. Napoléon y indiquait, dans quelques lignes magistrales, les considérations qui dictaient cette mesure : « offrir un refuge dans la vie contemplative aux hommes qui veulent fuir la société, soit parce qu'elle leur est importune, soit parce qu'elle leur rappelle des fautes ou des pertes dont on ne se console point. » N'y a-t-il pas une sorte d'instinct prophétique dans cette pensée que Napoléon, du point culminant de sa fortune, accorde aux malheurs extrêmes, irréparables, tel que sera bientôt le

Digitized by Google

sano, et de son ancien compagnon de captivité, le sénateur Sémonville; que le premier, ambitionnant le ministère des affaires étrangères, et voulant se débarrasser d'un rival dangereux, s'entendait avec le second qui convoitait la police, etc. D'abord, et pour plus d'un motif, Fouché était à jamais impossible aux relations extérieures. Ensuite, sa conduite, depuis 1808, autorisait une surveillance active, et Maret n'aurait pu, sans manquer à ses devoirs, dissimuler les informations qui lui parvenaient, sur les rapports clandestins d'un ministre français avec un gouvernement en guerre avec la France.

Il y avait eu deux négociations différentes conduites, l'une par un sieur Fagan, ex-officier de l'armée de Condé, trop réconcilié avec le régime impérial; l'autre par le fameux Ouvrard. Fagan, qui fit deux voyages à Londres pendant l'hiver de 1810, avait eu plusieurs entretiens avec le chef du *Foreign Office*. Quant à Ouvrard, il avait été accrédité par Fouché auprès de Labouchère, banquier d'Amsterdam, précédemment chargé par les ministres du roi de Hollande d'une démarche confidentielle à Londres. Cette première démarche, approuvée par l'Empereur, avait pour but de savoir si les ministres anglais seraient disposés à traiter de la paix, pour empêcher la réunion de cet Etat à l'Empire. Leur réponse ayant été peu satisfaisante, ces communications restaient suspendues quand Fouché, qui en avait eu connaissance, s'avisa de les reprendre de son chef, par l'intermédiaire d'Ouvrard, laissant croire à celui-ci (qui naturellement fit partager cette croyance à Labouchère), que cette reprise était autorisée par Napoléon. A ce premier tort, le duc d'Otrante en ajouta un bien plus grave encore, celui de dénaturer de la façon la plus compromettante la politique de l'Empereur, en lui laissant attribuer des intentions tout à fait opposées aux siennes, par exemple celle d'une expédition anglo-française contre les Etats-Unis au moment où l'Empereur s'efforçait, au contraire, de les associer à sa querelle contre l'Angleterre.

Il y avait là de quoi irriter un souverain plus patient que Napoléon. « Ce n'est pas assez pour cet homme, dit-il à Maret, de s'être mêlé de mes affaires de famille sans mon autorisation; il faut encore qu'il gouverne et fasse la paix sans moi. » Ces paroles résumaient tous les motifs de mécontentement accumulés depuis 1807. Dans les premiers moments, l'Empereur avait nommé gouverneur de Rome le ministre destitué. Quinze jours plus tard, cette indemnité lui fut retirée; il y eut progrès dans la disgrâce, par suite des révélations de Fagan et d'Ouvrard, et surtout de la conduite étrange du duc d'Otrante lui-même. Le 5 juin, deux jours après sa destitution, l'Empereur lui faisait demander par Maret *toutes* les pièces relatives

Digitized by Google

aux négociations avec l'Angleterre. Le 16, ayant acquis dans l'intervalle la certitude que l'ex-ministre a retenu les plus importantes (notamment une réponse de Wellesley rapportée par Fagan), Napoléon lui ordonne de remettre ces documents. (*Corr.* n° 16567.) Le lendemain, ne voyant rien venir du château de Ferrières, il y envoie l'un des secrétaires du cabinet, qui doit attendre et rapporter le dossier (*Corr.* n° 16568). Acculé dans ses derniers retranchements, l'ex-ministre avoue seulement alors qu'il a brûlé ces derniers papiers, *comme insignifiants* (ou trop significatifs?). Suivant un illustre historien qui s'en rapporte sur ce point au témoignage de Talleyrand, Fouché avait agi dans tout cela d'une façon un peu inconséquente, mais avec une parfaite innocence. Son unique arrière pensée était de faire quelque jour une aimable surprise à l'Empereur, « en lui annonçant une paix à demi-faite. » Celui-ci, moins optimiste, supposa que l'on avait voulu plutôt savoir à quelles conditions la paix serait immédiatement possible avec l'Angleterre, si, d'une façon quelconque, lui-même venait à disparaître. Il se trompait, sans doute; comment douter de l'*innocence* de Fouché, garantie par Talleyrand? [1]

Le duc de Bassano avait proposé, pour le ministère de la police, Sémonville, qui, tenant sa nomination pour certaine, accourut, dans l'après-midi du 3 juin, à Saint-Cloud. Il eut ainsi la satisfaction d'apprendre l'un des premiers que l'élu était Savary. Celui-ci, dans ses *Mémoires*, s'est malignement étendu sur la déconvenue de Sémonville, qu'il avait vu arriver tout rayonnant dans la voiture de Maret, ayant en perspective, sur le coussin de devant, le portefeuille de la police, que le secrétaire d'Etat venait de redemander à Fouché. Cet écrin reposait sur l'uniforme de sénateur, soigneusement empaqueté, dont Sémonville s'était muni à tout événement. Savary

[1] Le récit de Savary contient une circonstance caractéristique sur laquelle il n'a pu se tromper. Ce fut dans le premier conseil tenu à Saint-Cloud dès le lendemain de son retour (2 juin), que l'Empereur interpella vivement Fouché sur la négociation Ouvrard. Il fut tout de suite facile de voir, à la contenance du ministre de la police, que l'on ne saurait rien si Ouvrard n'était arrêté de suite, et qu'il serait introuvable si l'ordre d'arrestation était confié à Fouché. En conséquence, et pendant que le conseil était encore rassemblé, le duc de Bassano écrivit l'ordre, et alla lui-même le remettre à Savary dans le salon des aides de camp. Savary ignorait le domicile d'Ouvrard, mais il savait celui de Mme H..., une ex-merveilleuse du Directoire, que le célèbre fournisseur continuait d'admirer. Il prit si bien ses mesures, que, deux heures après, Ouvrard était arrêté chez cette dame, où, par un hasard étrange, si c'était un hasard, *se trouvait aussi Talleyrand.*

On consultera utilement sur cet épisode, qui a donné lieu à tant de conjectures absurdes, les lettres de Napoléon à Fouché et à Maret, des 3, 5, 16 et 17 juin 1810, et les *Mémoires de Savary* (IV, 302-338). Le récit de M. Thiers atténue à l'excès les torts de Fouché, et contient plusieurs autres erreurs. Il dit, par exemple, que Labouchère avait été choisi, dans le principe, pour intermédiaire, sur la recommandation de Fouché. Labouchère était personnellement et honorablement connu de Napoléon.

Digitized by Google

vit d'autant mieux ce manége, qu'étant alors dans les meilleurs termes avec Maret, il était allé lui demander à dîner à la secrétairerie d'Etat, installée en face du pont de Sèvres. Maret, en définitive, n'était pas si coupable d'avoir pensé à Sémonville dans cette circonstance. Ce n'était pas la finesse qui manquait au futur grand référendaire de la Chambre des Pairs; il l'avait prouvé, du reste, en surprenant quelques-uns des secrets de Fouché. Il avait, de plus, l'avantage de n'avoir figuré ni dans l'affaire du duc d'Enghien, ni dans celles de Bayonne, et de connaître à fond M. de Talleyrand. Quoi qu'il en soit, par une singulière inconséquence, Savary, qui, de son propre aveu, était loin de penser que l'Empereur pût songer à lui pour ce portefeuille, n'a jamais pardonné à Maret d'avoir proposé un autre candidat[1].

Un mois plus tard, l'Empereur donna à Maret une compensation, en nommant préfet de police l'un de ses protégés. Le duc de Bassano se portait garant de la capacité et du dévouement de M. Pasquier; la suite des événements a prouvé qu'il ne se trompait pas, au moins sur le premier de ces deux points. Mais il n'y aurait pas de gouvernement possible, s'il fallait écarter tous les agents dévoués, avant tout, à leur propre fortune.

BARON ERNOUF.

(La suite prochainement.)

[1] Maret, dans ses notes, affirme à diverses reprises que le ministère de la police, cette institution si reprochée à Napoléon, n'avait jamais été dans sa pensée qu'un expédient transitoire, qu'il se réservait de supprimer si l'Angleterre avait fait la paix. Il est certain que l'établissement du ministère de la police remontait à l'époque du Directoire, et qu'il avait été momentanément supprimé sous le Consulat.

Digitized by Google

LA

MARINE FRANÇAISE

SOUS LA CONVENTION

PREMIÈRE PARTIE

—

I

Je n'aborde pas les événements maritimes de la République avec l'intention de faire le récit détaillé de nos combats. Je suppose cette histoire connue. Mon but est de mettre en lumière la direction générale imprimée à la marine pendant cette longue guerre, et l'état des flottes ou bâtiments que nous envoyions combattre l'ennemi. Cette étude a l'avantage de faire ressortir, par l'effet du contraste, les conditions auxquelles la marine doit être soumise pour être prospère. Il convient donc que je présente successivement les principales opérations maritimes, en laissant de côté les combats isolés, de telle sorte qu'il soit facile de bien voir ce que l'on a demandé à la marine, les moyens mis à sa disposition et ce qu'elle a fait. Ce sont là, il nous

Digitized by Google

semble, les points les plus instructifs et les leçons les meilleures que nous ait légués le passé. Dans une guerre maritime, deux actions principales apparaissent; tout d'abord on voit la main du gouvernement, qui seul a qualité pour tracer les plans de campagne, approuver les projets qui lui sont soumis. Vient ensuite la marine, dont l'action spéciale se subdivise en deux parties bien distinctes : d'une part, la préparation dans nos ports des forces navales, et, d'autre part, la conduite à la mer des marins de tous grades. C'est à ces divers points de vue qu'il est nécessaire d'étudier les faits maritimes lorsqu'on veut les juger d'une manière équitable et en tirer d'utiles enseignements. On conçoit qu'en dehors de la conduite des amiraux, des capitaines, le jour d'une bataille, il existe des questions d'une importance capitale: par exemple, la nature des opérations imposées à la marine, et l'état des bâtiments avec lesquels amiraux et capitaines doivent combattre. La fortune d'une flotte bien armée, au double point de vue du matériel et du personnel, est soumise aux chances de la guerre, mais on peut dire qu'elle dépend surtout du savoir de son chef. Avec une flotte mal armée, l'amiral le plus habile est le plus souvent impuissant à conjurer les désastres. La plupart des historiens de cette époque féconde en événements extraordinaires, qui commence à 1793 et qui finit à 1815, lorsqu'ils ont eu à parler des affaires de guerre maritime survenues pendant cette période, ont accusé les hommes de mer, officiers et équipages, de nos insuccès. La désorganisation des cadres de l'état-major de la flotte et l'inexpérience des équipages figurent parmi les causes générales auxquelles ils attribuent nos revers. Mais la conduite des amiraux et des capitaines reste le point sur lequel porte principalement le débat. Ces écrivains n'ont entrevu qu'une partie de la vérité.

C'est dans le domaine des idées qu'il faut chercher l'explication la plus vraie et en même temps la plus utile de cette succession de désastres. L'Angleterre et les Etats-Unis, pays maritimes par excellence, n'ont pas seuls l'heureux privilége, comme on le croit généralement, de posséder de bons marins. Toutes les puissances dites maritimes, la Suède. la Norwége, le Danemark, toutes les contrées de l'Allemagne que baigne la mer, la Hollande, la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, ont d'excellents matelots. Cette population, habituée à la mer, est partout la base sur laquelle repose l'édifice de la marine militaire. Mais, ce que les divers pays que nous venons d'énumérer ne possèdent pas au même degré, ce sont les fortes institutions, seules capables de donner à la puissance maritime de chacun toute la valeur qu'elle est susceptible d'acquérir. On comprend qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, où la

Digitized by Google

marine joue le rôle principal, on arrive aisément à formuler les règles les plus favorables au développement de la marine militaire. Il n'en est pas de même des autres pays, où l'on ne trouve pas une connaissance aussi générale des choses maritimes. Il est rare que chez ces derniers les lois organiques sur la marine contiennent un mécanisme à la fois simple et sûr, dont le fonctionnement donne à l'ensemble a solidité sans laquelle, lorsque la guerre survient, les chefs les plus capables ne peuvent rien. Tel est le secret de la puissance sur mer, et les efforts continuels des nations qui ne sont pas exclusivement maritimes doivent tendre à remplir cette condition indispensable. C'est seulement ainsi qu'elles peuvent échapper aux déceptions qui attendent inévitablement, au jour de la lutte, celles dont les institutions ne sont pas depuis longtemps en harmonie parfaite avec le but qu'elles se proposent. Quoique ces temps soient déjà loin de nous, et malgré la transformation radicale opérée dans le matériel depuis cette époque, l'étude des événements maritimes de la République et de l'Empire continue à offrir un grand intérêt. Les détails relatifs aux combats et aux manœuvres de la marine à voiles ont aujourd'hui une valeur relativement moindre qu'autrefois, mais certaines questions ont conservé toute leur importance, et elles s'imposeraient demain à notre pays si nous avions la guerre, comme elles se sont imposées à la France à cette époque. Il y a dans toutes les guerres des points communs et des principes généraux qui demeurent invariables.

Le faiblesse du personnel pendant cette période est de toute évidence, et, sur ce point, tous les écrivains sont d'accord. Cependant ces mêmes historiens, en maintes circonstances, ainsi que nous le montrerons, cessent de la mettre en lumière, alors qu'elle constitue la justification des fautes reprochées aux amiraux et aux capitaines, ou lorsqu'elle en atténue la portée. Il ne suffit pas d'ailleurs de constater cette inexpérience de nos équipages, nous devons rechercher si, à l'aide de mesures intelligentes, nous ne serions pas parvenus à remettre le drapeau de la France à des hommes, sinon plus braves, du moins plus capables de le défendre. Nous n'énumérerons pas la série des décrets qui se succèdent de 1791 à 1793, non pour apporter une pierre à l'édifice, mais pour le renverser. La révolution, dans sa course furieuse, disperse, sans aucun souci du lendemain, le corps des officiers de la marine qui avait fait la guerre d'Amérique. S'il est vrai que l'émigration porta un coup fatal à l'organisation des corps de la marine, il est non moins exact de dire que ce mal, qui n'était pas sans remède, devient irréparable par suite des persécutions violentes et injustes dont ceux qui restent sont l'objet. A ces officiers suspects de sentiments hostiles envers

Digitized by Google

le nouvel état de choses, il eût suffi peut-être de montrer les vaisseaux de l'Angleterre prêts à se jeter sur cette marine désorganisée pour les retenir, et ils eussent été fidèles au drapeau sous lequel ils auraient combattu. Les hommes alors aux affaires s'inspiraient de doctrines inflexibles, qui ne leur permettaient pas de tenter cette expérience. Ils méconnurent certainement la portée de la faute qu'ils commettaient. Le passage suivant d'une lettre de l'amiral Truguet, adressée au ministre de la marine, et insérée dans le *Moniteur officiel*, à la date du 28 juillet 1793, montre ce que les gens du métier pensaient de la disparition de l'ancien état-major de la flotte.

« Je sais que l'administration est forcée de redouter ses propres opinions sur les commandements qu'elle serait portée à confier aux anciens officiers du corps de la marine : mais s'il est essentiel de s'assurer de leurs principes, faut-il dédaigner leurs talents ? et, parce qu'il est rare de les voir aujourd'hui réunis, faut-il préjuger les principes, précisément parce que l'on a trouvé les talents ? Je suis bien loin de reprocher cette espèce de sollicitude que je ne craindrai jamais pour moi-même ; mais pourquoi punir le hasard dans l'homme libre qui renaît pour l'égalité ? Etudions la conduite, suivons les liaisons, interrogeons son âme, et ne repoussons pas l'expérience, sans être bien assurés que nous ne commettons point une injustice, car cette injustice retomberait sur nous-mêmes. Sans doute, le patriotisme est la première des vertus, il n'en existe pas d'autre sans elle; mais la justice serait aussi une vertu républicaine, si elle n'était pas plus particulièrement un devoir.

Plusieurs officiers de l'ancienne marine, inébranlables aux séductions, ont renoncé aux affections les plus chères de l'âme, aux habitudes les plus douces et les plus anciennes pour se vouer à la défense de la liberté. Eh bien ! ils sont persécutés, destitués arbitrairement et traînés dans des cachots....., et cependant rien ne prouve qu'ils n'ont pas abjuré de bonne foi des préjugés qu'ils ont détruits eux-mêmes avec la tyrannie. Aucune inconduite ne dépose contre leurs services militaires; aucune action n'accuse leur civisme républicain. Combien de fois n'ai-je pas moi-même employé utilement au succès de la discipline l'amour et le respect qu'ils inspiraient aux marins qu'ils commandaient ! Citoyens, ne souffrez pas que l'on préfère à la prospérité de la patrie le triste et malheureux plaisir d'humilier de bons et braves officiers.

J'invoque pour mes camarades et pour moi tous les yeux de la surveillance, toute la sévérité de la censure; mais je mériterais le mépris de mes concitoyens si je craignais d'en appeler de leur défiance à leur impartialité. Oh ! combien il serait injuste celui qui chercherait dans mes expressions un autre sentiment que celui qui les a dictées ! Si l'on affectait de s'y méprendre en confondant l'amour de la patrie avec l'amour de commander; c'est alors qu'il me serait facile de distinguer l'un de l'autre; c'est par ma subordination au chef qui me serait préféré que je prouverais

Digitized by Google

tout mon zèle. On reconnaîtrait bientôt que tous mes efforts pour obtenir des lois répressives et réglementaires sont le résultat de la conviction intime où je suis que la discipline est le complément du vrai courage et le seul garant des succès.

Cette lettre indique la situation faite aux officiers de l'ancienne marine qui demandaient à servir loyalement la République. La presque totalité d'entre eux étaient systématiquement repoussés. Heureux étaient ceux qui réussissaient à échapper à la prison et souvent à un sort plus funeste. Les commotions populaires ne peuvent ni tout expliquer ni tout excuser. Le comité de Salut Public avait, comme on le sait, un pouvoir absolu; on peut donc être convaincu que, s'il eût voulu conserver ces officiers, il les aurait facilement imposés à l'opinion publique. Pourquoi ce vœu de l'amiral Truguet, de l'amiral Villaret-Joyeuse et de tant d'autres officiers n'est-il pas exaucé? Parce que, dès le début, nous voyons la direction de la marine abandonnée à des mains qui ne sont pas faites pour l'exercer. Le comité de la marine, à Paris, et les représentants en mission dans les ports ou sur les flottes, tranchent souverainement toutes les questions relatives à un service qu'une longue expérience permet seule de bien connaître. Peut-on s'étonner, dès lors, que les solutions aient un caractère en désaccord avec le but à atteindre? Nous allons avoir une nouvelle preuve de la profonde inexpérience des membres de la Convention auxquels cette assemblée avait confié, avec une autorité absolue, le service de la marine. Après avoir perdu les états-majors braves et instruits de la guerre d'Amérique et de la guerre de l'Inde, nous enlevons au service de la flotte, avec une légèreté sans exemple et sans aucune raison politique sérieuse, les soldats canonniers appelés à faire le service de l'artillerie sur nos bâtiments. Ce corps, quoique de nouvelle formation, était composé d'hommes aguerris, qui avaient appartenu aux anciens régiments d'infanterie et d'artillerie de marine. Regardés comme suspects d'attachement au régime qui s'écroulait, ces soldats canonniers sont envoyés dans l'intérieur et remplacés sur les vaisseaux par des recrues. Le ministre de la marine, qui comprenait toute l'importance de l'institution, demandait avec instance que l'ensemble des régiments d'infanterie et d'artillerie de marine fût porté à 15,000 hommes, ainsi qu'on va le voir par le passage du discours prononcé par Monge à la séance de la Convention du 12 janvier 1794, c'est-à-dire vingt-six jours avant la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre et à la Hollande.

Pour le service des garnisons, des vaisseaux, des frégates de la République, armés en guerre, il faut une force de 15,000 hommes.

Digitized by Google

La marine, pour y satisfaire, n'a que quatre régiments d'iufanterie et deux d'artillerie de nouvelle formation, mais composés de soldats aguerris, des débris de l'ancien corps d'infanterie et d'artillerie de la marine. Ces régiments ont de la peine à se recruter, parce que la loi paraît y avoir déterminé les engagements à huit ans, tandis que, dans les autres corps, la plus longue durée est de quatre ans. Je supplie la Convention d'assimiler la durée des engagements dans les troupes de la marine à celle de l'armée de terre, et de rendre applicables à ces régiments les lois rendues pour cette dernière; c'est alors que nous aurons l'espoir de les recruter et de les compléter rapidement; mais cette mesure serait insuffisante, si la Convention n'ordonnait pas que la force des compagnies sera portée à cent trente hommes, avec une augmentation de deux sergents et quatre caporaux par compagnie. Il n'est pas besoin d'augmenter le nombre des officiers, par la raison que les troupes, étant destinées à être embarquées, trouvent à bord des vaisseaux d'autres officiers pour la tenue du service.

Le 30 janvier 1793, alors que nous sommes à la veille de déclarer la guerre à l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, la Convention décide la suppression de ces régiments. Ce décret, qui fut plus fatal à la marine qu'une grande bataille navale perdue, est voté sans discussion, après un discours très-bref, prononcé par le représentant Jean-Bon Saint-André. Nous croyons devoir donner ce discours et le décret tel qu'il est adopté. L'un et l'autre peuvent certainement être considérés comme un des documents les plus curieux de cette époque.

Jean-Bon Saint-André, au nom du comité de Salut Public : La base essentielle de notre institution sociale est l'égalité; vous devez y ramener toutes les parties du gouvernement, le militaire comme le civil.

Dans la marine, il existe un abus dont le comité du Salut Public vous demande la destruction par mon organe. Il y a dans la marine des troupes qui portent le nom de régiments de marine. Est-ce que ce corps de troupes aurait le privilége exclusif de défendre la République sur la mer? Ne sommes-nous pas tous appelés à combattre pour la liberté? Pourquoi les vainqueurs de Landau, de Toulon, ne pourraient-ils pas aller sur nos flottes montrer leur courage aux esclaves de Pitt, et faire baisser le pavillon de Georges? On ne peut leur contester ce droit; ils le réclameraient eux-mêmes si leurs bras ne servaient ailleurs la patrie. Puisqu'ils ne peuvent en jouir, il faut du moins leur laisser la perspective qu'ils pourront en user. Les régiments de la marine sont des corps particuliers, qui ont une organisation à eux; elle est telle, qu'on ne peut les dire troupes de terre ni de mer; ce sont des hermaphrodites qui ne peuvent subsister sous un régime qui veut l'unité dans tout.

Voici en conséquence le projet de décret que je suis chargé de vous présenter :

Saint-André lit un projet de décret qui est adopté en ces termes :

Digitized by Google

La Convention nationale, après avoir entendu le comité de Salut Public, décrète :

ARTICLE Ier. — Les régiments de la marine sont supprimés et les corps qui en ont porté le nom jusqu'à présent seront à l'avenir sur le même pied et sous le même régime que les autres bataillons de volontaires nationaux.

ART. II. — Les garnisons des places maritimes ne seront plus permanentes ; le ministre de la guerre est autorisé à les changer aussi souvent que les circonstances l'exigent.

ART. III. — Il sera pris dans les bataillons de volontaires nationaux indistinctement, d'après une délibération du conseil exécutif, les détachements nécessaires pour former la garnison des vaisseaux, conformément à l'usage établi à cet égard.

ART. IV. — Les détachements embarqués à bord des vaisseaux seront exercés au canonnage et rempliront pendant la campagne les fonctions de canonniers.

C'est en vain que les gens du métier, aussi effrayés que surpris de cette série de mesures inintelligentes, dont l'unique résultat est de nous affaiblir, appellent l'attention du gouvernement sur la désorganisation croissante de notre marine ; on ne les écoute pas. Je ne crois pas m'écarter de la vérité en disant que, dans notre pays, il a trop souvent paru, je ne dirai pas indispensable, mais utile de ne pas connaître la marine pour avoir le droit de s'en occuper et surtout de diriger ses opérations. Quoi qu'il en soit, ces fautes ne pouvaient rester impunies. La France, qui les laisse commettre, a dû plus tard les expier. Il est manifeste que, si la marine française avait balancé sur les mers la fortune de l'Angleterre, bien des malheurs eussent été évités à notre pays. Que l'on soit bien convaincu que cette marine, ménagée comme elle eût dû l'être, alors même que son personnel eût subi les transformations conformes au véritable esprit de la révolution, pouvait prendre une part honorable à la lutte et peser dans la balance des événements. Les revers éprouvés ont eu pour résultat de laisser dans l'opinion une trace profonde, et aujourd'hui tout le monde sait et répète que le personnel maritime ne s'improvise pas. La France n'aurait point suffisamment profité des leçons de l'adversité si cette vérité restait seule acquise ; nous devons aussi nous rappeler l'importance considérable que joue, dans une guerre maritime la direction donnée aux opérations navales et être bien décidés à ne l'abandonner jamais qu'à des mains capables de l'exercer. L'influence d'une direction intelligente devient décisive, lorsqu'il s'agit de la lutte du petit nombre contre le grand nombre, du faible contre le fort. Dans cette

Digitized by Google

situation, il ne suffit pas d'avoir de bonnes flottes en état de lutter avec l'ennemi, si tant est qu'on les possède, il faut aussi une direction maritime capable d'organiser la victoire. Enfin, il convient de ne pas oublier que les institutions maritimes solides font seules les marines sérieuses. Là où elles n'existeraient pas, une marine, grâce au savoir de ses officiers, à l'intrépidité de ses équipages, pourrait jeter quelque éclat, mais, la guerre durant, le vice originel se révélerait et les succès seraient suivis de prompts revers. On a trop souvent, lorsqu'on examine les faits maritimes de 1793 à 1815, l'occasion de vérifier la justesse de ces assertions. On cesse alors de faire peser sur l'ignorance et l'inexpérience de notre personnel toute la responsabilité de nos désastres. On reconnaît bien vite qu'il revient à ceux qui dirigeaient les opérations maritimes une part de cette même responsabilité qu'il est juste de leur restituer. A la distance où nous sommes placés de ces événements, nul ne songera à faire le procès des personnes, mais il serait souverainement regrettable de ne point dégager de ce passé les résultats d'une expérience qui a coûté si cher à la France.

Le 20 avril 1792, l'Assemblée législative, d'accord avec le roi, déclare la guerre à l'Autriche. Deux mois plus tard, la Prusse s'allie à cette puissance et forme avec elle la première coalition dirigée contre nous. Vers la fin de cette même année, nos troupes ayant envahi le Piémont, la marine est appelée à tirer du canon pour la première fois depuis le commencement de cette guerre.

L'amiral Truguet sort de Toulon en septembre 1792, avec une escadre composée de cinq vaisseaux, deux frégates et trois corvettes. Il s'établit en croisière devant Nice et contribue à la reddition de cette place, qui se trouve, peu après l'arrivée de nos bâtiments, attaquée du côté de la terre par les troupes françaises. Le 26 octobre, l'escadre se porte devant Oneille, petit port situé sur la côte de Gênes, d'où partaient un grand nombre de corsaires qui faisaient beaucoup de mal au commerce français. Cette ville est canonnée et enlevée par les troupes de débarquement placées sur l'escadre. L'année 1793 débute par une expédition maritime et militaire dirigée contre la Sardaigne. L'amiral Truguet, à la tête d'une escadre de quatre vaisseaux et de quelques frégates, s'empare, au commencement de janvier, des îles Saint-Pierre et Saint-Antioche, et paraît, le 23 du même mois, devant Cagliari. Un des canots de son escadre envoyé en parlementaire ayant été accueilli à coups de canon, l'amiral, sans attendre le convoi chargé de troupes qui doit le rejoindre, embosse sa flotte devant la ville et commence le bombardement. Nous tirons pendant vingt-quatre heures contre une ville d'une grande étendue, bâtie en amphithéâtre, à peine défen-

Digitized by Google

due par des ouvrages sans importance, et notre feu ne cause à l'ennemi que des dommages insignifiants. Latouche-Tréville, qui commandait en second l'escadre de la Méditerranée, avait été envoyé, à la fin d'octobre 1792, dans la baie de Naples, afin d'exiger du gouvernement des Deux-Siciles la réparation d'une insulte faite à un de nos agents diplomatiques, Le commandant Latouche-Téville, car il était alors capitaine de vaisseau, avait avec lui dix vaisseaux et deux frégates. Après avoir accompli la mission dont il était chargé, il rallie l'amiral Truguet dans les premiers jours de février. Le convoi portant les troupes, qui avait été dispersé par un coup de vent, ayant mouillé peu de jours après sur la rade de Cagliari, la marine opère le débarquement. Une panique difficile à comprendre et encore plus difficile à excuser s'empare des troupes, qui réembarquent dans le plus grand désordre. Le corps de débarquement était insuffisant au point de vue du nombre et plus encore au point de vue de la qualité. Sur les cinq mille hommes débarqués, le 14 février, mille à peine appartenaient à l'armée régulière, le reste était composé de volontaires méridionaux, qui n'avaient encore figuré que dans les agitations politiques de nos grandes villes. C'était une horde sans bravoure et sans discipline, qui n'était pas digne de figurer dans les rangs de notre armée. Le gouvernement pensait sans doute que nos troupes seraient accueillies par les Sardes comme des libérateurs et que nous n'aurions à combattre que les soldats piémontais. Ceux-ci étaient en très-petit nombre, leur gouvernement ayant fort à faire sur le continent pour se défendre contre l'invasion française. Nous nous trompions sur les sentiments de la population de l'île, qui se leva presque tout entière pour nous résister. Par suite du défaut de renseignements certains sur la situation véritable de la Sardaigne, les moyens donnés pour l'attaque ne se trouvèrent pas proportionnés aux forces dont disposait la défense. Nous livrons aux flammes le vaisseau de 80 canons, *le Léopard*, et deux transports jetés à la côte par un coup de vent, des frégates ont coupé leur mâture et la plupart des bâtiments ont perdu leurs embarcatons. Tels sont les résultats de cette expédition, mal conçue et mal préparée. L'amiral laisse 700 hommes dans l'île Saint-Pierre et dans la presqu'île de Saint-Antioche, sous la protection de deux frégates [1], et il fait route pour Toulon. C'est à peine si, au moment de son dé-

[1] Tout ce qui touchait à cette expédition devait avoir une fin malheureuse. A la fin du mois de mai 1793, une escadre espagnole, forte de vingt-quatre vaisseaux et de six frégates, parut dans la baie de Palmas. Cette escadre enlève une des frégates et force la garnison à se rendre. Le commandant de la seconde frégate étant dans l'impossibilité de combattre ou de fuir, brûle son bâtiment, et se réunit, avec son équipage, à la garnison, dont il partage le sort.

Digitized by Google

part il reste aux bâtiments de son escadre les vivres nécessaires pour faire cette traversée. Cet épisode peu important de nos guerres maritimes mériterait à peine d'être mentionné si, dès le début, il ne convenait de saisir toute occasion de se rendre compte de la valeur de nos bâtiments et des services qu'on leur demandait. On a remarqué que, pendant vingt-quatre heures, le feu des batteries de nos vaisseaux avait été sans aucune efficacité. Si on en croit les témoignages du temps, la discipline[1] des équipages était à la hauteur de l'habileté des canonniers. L'amiral Truguet fut incarcéré à la suite de cette expédition. Je ne crois pas qu'il ait été pris d'autres mesures pour réorganiser une escadre aussi mauvaise.

Pendant le cours de cette expédition, de graves événements se passaient en Europe. Le 1er février 1793, la France déclarait la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, et le 7 mars, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne et les Deux-Siciles entraient dans la coalition dirigée contre la République. C'était presque toute l'Europe liguée contre nous. L'enthousiasme avec lequel la population courait aux armes eût permis peut-être d'envisager ce péril sans crainte, si la guerre civile n'avait pas éclaté dans les provinces de l'ouest et du midi. Là était le danger le plus grand. Toulon faisait partie des grandes villes du Midi qui, à l'exemple de Lyon, s'étaient soulevées contre la Convention. Après la défaite de l'insurrection, Toulon ouvre ses portes aux débris de l'armée marseillaise, et appelle les flottes de l'Angleterre, de l'Espagne et de Naples. Le 28 août, l'amiral Hood entre en rade de Toulon, où vient mouiller, quelques heures après, une escadre espagnole. Lorsque les bâtiments ennemis, fuyant le feu des batteries républicaines, quittent la rade de Toulon, le 18 décembre 1793, les Anglais et les Espagnols emmènent quatre vaisseaux, quinze frégates, corvettes ou bricks. Le capitaine de vaisseau Sidney Smith, chargé par l'amiral Hood de brûler nos bâtiments et de détruire l'arsenal, ne peut accomplir complétement la triste mission qu'il a acceptée, et il ne parvient à incendier que neuf vaisseaux et six frégates. La marine ressentit d'une manière particulière les funestes effets de l'occupation de Toulon par les Anglais. La perte de ce matériel n'est pas le seul

[1] Voici comment s'exprime une lettre écrite d'Ajaccio à la date du 31 décembre 1792, et insérée au *Moniteur* de 1793, n° 27 : « Il n'y a pas assez de discipline à bord des équipages; on a manqué un de ces jours de pendre un homme qui, le lendemain, a été reconnu très-innocent de ce dont les agitateurs l'accusaient. Cette leçon n'a cependant pas été perdue pour les matelots, car, voyant en quels faux pas quelques pendeurs de profession les entraînent, ils en ont dénoncé un qui sera chassé de la flotte. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas une justice plus sévère pour ces pendeurs, qui se font un jeu d'assassiner, et un honneur de s'en vanter. On peut juger des mauvais effets qu'une telle conduite produirait en pays étranger. »

Digitized by Google

mal dont nous ayons eu à souffrir. Au début de l'insurrection, nous avions sur la rade de Toulon dix-huit vaisseaux et neuf frégates armés ; la dispersion de tous ces équipages atteint plus profondément la marine que la perte de nos vaisseaux. Un grand nombre de marins, suivant l'exemple du contre-amiral Saint-Jullien, abandonnent leurs navires, et fuient à travers les terres aussitôt que la la flotte anglaise apparaît à la hauteur du cap Sepet. Cinq à six mille matelots, dont la présence inspire de l'inquiétude aux Anglais et aux autorités de la ville de Toulon, expédiés pour les ports anglais sur des vaisseaux sans artillerie, arrivent fort heureusement pour nous à Brest et à Lorient ; enfin quelques bâtiments portant le pavillon blanc et montés par des équipages français, suivent l'escadre anglaise. L'occupation momentanée de Toulon par les Anglais constitue pour la marine le fait capital de l'année 1793. Dans le Nord, les mouvements des Anglais et des Français sur nos côtes n'amènent pas de rencontre entre les escadres des deux nations. Les quelques vaisseaux armés qui se trouvent en rade de Brest, au moment de la déclaration de guerre, sont envoyé dans la baie de Quiberon, afin d'empêcher les Anglais de se mettre en communication avec les insurgés du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Quelques mois plus tard, cette escadre, portée au nombre de dix-neuf vaisseaux et de treize frégates, croise sur les côtes du Morbihan, sous le commandement du vice-amiral Morard de Galles. Le 1er août, la flotte anglaise et la nôtre fortes toutes deux, à ce moment, de dix-sept vaisseaux, sont en vue à très-grande distance. Le mauvais temps nous oblige à faire route sur Belle Isle, où nous mouillons le 4 août. Peu après, l'amiral ramène à Brest cette escadre, dont les équipages sont mutinés. L'administration complétement désorganisée laissait ses bâtiments dans un dénûment absolu. Les équipages étaient sans chaussures ni vêtements. Depuis leur sortie de Brest, les matelots n'avaient pas cessé d'être au régime de la viande salée, quoique l'escadre comptât un grand nombre d'hommes atteints du scorbut. Nous nous tenions constamment près de la côte, mais toute communication avec la terre était sévèrement interdite par le gouvernement. Ces équipages, qui ne savent plus obéir et qui croient avoir conquis le droit, avec la révolution, d'imposer leur volonté, se refusent à supporter plus longtemps ces privations, et ils enjoignent à leurs chefs, sous peine de mort, de les ramener à Brest. Depuis plusieurs années l'insurrection était en permanence sur nos bâtiments, et toute révolte restait impunie. Les réclamations des amiraux et des capitaines contre un état de choses qui menaçait notre marine d'une désorganisation complète, étaient jusqu'ici demeurées sans effet. Et aujourd'hui, en présence de l'ennemi, nos matelots,

Digitized by Google

égarés par cette tolérance fatale qui accueillait avec indifférence les plaintes de leurs chefs, exigeaient qu'on les ramenât au port. On était arrivé à l'impuissance. L'escadre est à peine à Brest que, conformément aux précédents en usage en pareil cas, l'amiral Morard de Galles, ainsi que plusieurs de ses capitaines, sont destitués et emprisonnés. L'amiral Morard de Galles, qui avait été fait capitaine de vaisseau après le combat de la Praya, sur la proposition du bailli de Suffren, avec lequel il avait continué à servir dans l'Inde, était un officier très-honorablement connu. Il n'avait d'autre tort que de commander en chef dans un temps où ces périlleuses fonctions, alors qu'elles faisaient peser sur la tête de celui qui en était chargé une responsabilité sans limite, ne lui donnaient aucun des droits nécessaires pour se faire obéir. Jusque-là, les séditions qui avaient éclaté sur nos bâtiments n'avaient été considérées, à Paris, où on fermait systématiquement les yeux, que comme une légitime revendication des droits du peuple. En présence du tort fait à la chose publique par ces matelots révoltés qui contraignent leurs chefs à abandonner le poste qui leur est confié, le gouvernement révolutionnaire comprend enfin la nécessité de la discipline, et nous allons le voir intervenir ! Mais ce n'est pas impunément que le désordre règne pendant plusieurs années dans un corps militaire. Le mal laisse des traces profondes que la volonté la plus ferme ne réussit pas à faire disparaître en un jour.

II

Le 21 octobre 1791, le ministre de la marine, rendant compte à l'Assemblée nationale de l'état de nos forces navales, déclarait que nous possédions 86 vaisseaux, 78 frégates, 80,000 marins inscrits et des magasins bien approvisionnés. Au commencement de l'année 1793, nous retrouvons des chiffres à peu près semblables quant au nombre des bâtiments, mais là s'arrêtent les points de ressemblance entre les deux situations. Les magasins sont vides, et, au milieu du désordre qui règne dans toutes les branches du service, les marins qui servent sur les navires de l'Etat désertent, tandis que ceux de l'inscription maritime parviennent à se soustraire à toutes les recherches. Un grand nombre d'entre eux, privés des moyens de gagner leur existence par suite de la détresse du commerce national, passent à l'étranger. La ruine de la marine française est consommée, et il n'est donné à personne, en ce moment, de rendre

Digitized by Google

à la France la marine de Louis XVI. De plus, il faut se hâter de prendre les mesures les plus propres à rendre quelque vigueur aux débris de cette marine, si nous voulons les utiliser dans la grande lutte qui commence. Nous avons contre nous les marins de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Espagne et des Deux-Siciles. L'Angleterre entre dans la lutte avec 158 vaisseaux et 115 frégates. L'Espagne a une marine à peu près égale en nombre à la nôtre. Le royaume des Deux-Siciles est un ennemi de peu d'importance, mais les forces navales de la Hollande s'élèvent à 119 bâtiments de tous rangs.

L'Angleterre armait depuis le commencement de l'année 1792; en conséquence, la déclaration de guerre ne l'a pas prise au dépourvu. Néanmoins, elle a été obligée de consacrer ses premiers soins à assurer la protection de son commerce, la défense de ses colonies et le service de ses stations lointaines. Au commencement d'avril 1793, les premiers détachements qui doivent former la flotte de lord Hood, celle qui a opéré à Toulon, partent pour la Méditerranée, et c'est seulement le 14 juillet que l'escadre destinée à agir sur nos côtes, dans la Manche et dans l'Océan, quitte l'Angleterre. Pendant les quelques mois qui ont suivi la déclaration de guerre, l'Angleterre a été tout entière à ses préparatifs; mais, ce temps écoulé, on la trouve prête sur tous les points pour l'attaque et pour la défense. Dans la préparation de la lutte, on reconnaît déjà la supériorité de direction imprimée à la marine anglaise. Nous, qu'avons-nous fait? Nous avons envoyé l'escadre de Brest, qui est toute notre force disponible, dans la baie de Quiberon, où elle n'est point à l'abri des attaques de l'ennemi. Si elle veut battre en retraite devant une flotte plus forte, elle a peu de chances de réussir dans cette tentative. Le port le plus proche, Lorient, qui, d'ailleurs, ne peut recevoir qu'un petit nombre de vaisseaux de ligne, n'est accessible, pour les grands bâtiments, qu'à certaines heures de la marée. Nous pouvions donc être attaqués à ce mouillage par des forces supérieures, et, si nous étions détruits, cette partie du littoral français se trouvait à la merci de l'ennemi, ce que nous avions eu la prétention d'empêcher en envoyant notre escadre à Quiberon. Nous ne faisons aucun effort pour profiter des embarras où la déclaration de guerre jette tout d'abord l'Angleterre. Nous avons montré que celle-ci, quoique disposant de grandes forces, n'est pas immédiatement en mesure de faire face à toutes les difficultés qui lui incombent. Nous ne tentons rien ni contre ses colonies, ni contre son commerce, ce point faible de l'Angleterre, et qu'en temps de guerre, avec cette puissance, on doit avoir constamment en vue. Une vie plus active, quelques rencontres heureuses, des parts de prises eussent probablement mo-

Digitized by Google

difié, dans un sens favorable à la discipline, l'esprit de désordre et de révolte qui régnait parmi nos équipages. Soit ignorance de la part de ceux qui dirigeaient la marine, soit que, comme cela ne s'est que trop souvent présenté, on se serve d'elle en la sacrifiant à des intérêts qui lui sont étrangers, nous maintenons presque toutes nos forces dans une position défensive mal choisie, et dans une inactivité regrettable à tous égards.

C'est ainsi que nous arrivons à la fin de 1793. Il est facile de mesurer le terrain que nous avons déjà perdu. Notre force principale, l'escadre de Brest, quoique n'ayant pas rencontré l'ennemi, a une valeur militaire moindre qu'au début de la guerre. Nous avons perdu Tabago, nos établissements dans l'Inde et les îles Saint-Pierre et Miquelon. Les Anglais ont réussi à mettre le pied dans l'île de Saint-Domingue. Des troupes anglaises occupent Jérémie en vertu d'une convention faite avec les habitants qui réclament la protection du roi d'Angleterre pour échapper aux fureurs des noirs contre lesquels nous ne les défendons pas. On voit par ce qui précède combien il importe de séparer les trois éléments de toute guerre maritime, savoir : la direction imprimée aux opérations, la valeur des bâtiments et la conduite de ceux qui les montent.

Paris s'était ému, comme nous l'avons dit, de cette rébellion de l'escadre, qui ne s'adressait pas aux choses du passé, mais au gouvernement nouveau. Des représentants du peuple, revêtus de pouvoirs illimités, arrivent à Brest, et prennent immédiatement la direction souveraine de la rade et du port.

Les rigueurs inutiles qui signalent la présence des commissaires de la Convention apportent de nouvelles et regrettables perturbations dans les états-majors. De bons officiers de cette flotte, la plupart appartenant depuis logtemps à la marine militaire, sont destitués, emprisonnés ou traduits devant le tribunal révolutionnaire. On paraît croire à une conspiration faite dans le but de livrer Brest aux Anglais. Cette fable, inventée par les meneurs de l'escadre pour donner une apparence patriotique à leur sédition, ne mérite pas qu'on s'y arrête. De sérieux efforts sont faits par les conventionnels pour rétablir la discipline dont ils comprennent, maintenant qu'ils sont en présence du mal, et aussi parce qu'ils sont au pouvoir, l'indispensable nécessité. On déploie dans le port l'activité la plus grande pour armer de nouveaux vaisseaux, et nous trouvons au commencement de l'année 1794 cette même escadre, forte de 26 vaisseaux et de 8 frégates, prête à prendre la mer. Elle est placée sous le commandement de l'amiral Villaret-Joyeuse, que les représentants ont donné pour successeur à l'amiral Morard de Galles. S'il est juste de reconnaître que c'est à l'ardeur commu-

Digitized by Google

nicative des représentants du peuple, à leur zèle et à leur énergie que sont dus les nouveaux armements, il est non moins légitime de faire retomber sur eux la responsabilité de la situation de nos bâtiments au double point de vue militaire et maritime. Non-seulement il n'a été rien fait dans le but de l'améliorer, mais les mesures qui ont été prises ont compromis ce qui existait. C'est d'ailleurs une conséquence bien naturelle de ce singulier choix fait par la Convention d'hommes absolument étrangers à la marine, envoyés dans les ports pour la diriger avec une autorité illimitée, à laquelle le ministre lui-même est très-humblement soumis. Toutes les résolutions leur sont déférées et ils tranchent dictatorialement des questions absolument spéciales, soit à la manœuvre, soit à l'artillerie, soit à la construction. C'est sur la proposition du représentant Jean-Bon Saint-André, en mission à Brest, que le comité de Salut Public présente le projet de décret voté par la Convention séance tenante dont nous avons donné la teneur un peu plus haut. *La Convention décide que des hommes spécialement chargés de tenir garnison sur les flottes ou de servir l'artillerie de nos vaisseaux sont des privilégiés.* Elle les supprime et les remplace par des bataillons de gardes nationaux volontaires. Il restait à organiser le service de l'artillerie; les rédacteurs du décret ne paraissent éprouver à cet égard aucun embarras. La question est résolue par les quelques lignes de l'article 4 que nous rappelons :

« *Les détachements embarqués à bord des vaisseaux seront exercés au canonnage, et rempliront pendant la campagne les fonctions de canonniers.* On voit jusqu'où peut aller la déraison d'hommes, capables d'ailleurs, dans le sens général du mot, chargés de tout faire, prenant leur rôle au sérieux et tranchant des questions spéciales sans consulter, ce qu'ordonnait la sagesse la plus vulgaire, les hommes du métier.

Ce décret, qui affaiblit nos forces dans un moment où nous sommes en guerre avec l'Europe, est voté par la Convention sans que, du sein de cette assemblée, il s'élève une voix, je ne dirai pas pour l'attaquer, mais pour demander quelques explications sur une mesure dont l'importance aurait dû frapper quelques esprits. On savait pourquoi la Convention, ou plutôt le comité de Salut Public, envoyait aux armées ou sur nos flottes des commissaires extraordinaires. Défiants envers tous, les membres qui la composaient auraient cru la patrie, ou peut-être leur pouvoir, en danger s'ils n'avaient pas placé, auprès des chefs de nos armées ou de nos flottes, un agent à eux, animé de leur esprit, imbu de leurs idées, ayant le droit, toutes les fois qu'il le jugeait convenable, de prononcer, au nom du terrible comité, un jugement définitif, sans appel. Mais,

Digitized by Google

même en se plaçant au point de vue qui avait inspiré cette mesure, on doit regretter que ces représentants n'aient pas compris la nécessité, dans l'intérêt de la cause qu'ils servaient, de laisser à des gens compétents le soin de décider les questions à propos desquelles rien ne peut prévaloir contre l'expérience.

Le moment approchait où le gouvernement allait faire un appel pressant au dévouement de la flotte de Brest. La famine désolait nos départements et soulevait, parmi les classes laborieuses, un mécontentement profond contre l'ordre de choses établi. Cette situation, si elle se prolongeait, menaçait la République de troubles intérieurs qui eussent compromis sa sécurité. La souffrance eût arrêté l'élan de la population qui se portait avec enthousiasme aux frontières. L'intérêt du pays exigeait donc que l'on fît les plus grands efforts pour améliorer cet état de choses. Mais on va voir, d'autre part, combien la Convention avait rendu difficile, par un décret irréfléchi, l'arrivée des subsistances en France. *Le 9 mai 1793, la Convention avait adopté un décret autorisant d'arrêter et d'amener dans les ports de la République les navires neutres chargés de marchandises quelconques, même de vivres, et destinés pour des ports ennemis. Le 8 juin de la même année, l'Angleterre, en représailles du décret du 9 mai, déclare tous les ports de France en état de blocus, et prononce la confiscation des bâtiments neutres destinés à y porter des vivres.* Le gouvernement avait donné, à la fin de l'année 1793, l'ordre à notre agent diplomatique, aux Etats-Unis, d'expédier en France de grandes quantités de farine sur des navires de commerce naviguant sous l'escorte de bâtiments de de guerre expédiés de Brest. Soit que les instructions adressées à notre chargé d'affaires, n'aient point la netteté nécessaire, soit négligence de la part de ce fonctionnaire, soit enfin que des difficultés imprévues se soient présentées, l'envoi de ces navires subit de nombreux retards. C'est seulement dans les premiers jours d'avril qu'un convoi, comprenant cent dix-sept bâtiments de commerce, quitte les côtes des Etats-Unis sous l'escorte d'une division, composée de deux vaisseaux et de quatre frégates, sous les ordres du contre-amiral Van Stabel. Cette affaire n'avait point été conduite avec une célérité suffisante pour rester ignorée de nos ennemis. En effet, ceux-ci, au courant de notre situation intérieure et connaissant bien l'étendue du mal qu'ils nous feraient s'ils réussissaient à s'emparer du convoi, manœuvraient, pour se trouver sur son passage, avec des forces supérieures à l'escorte. Il importait de faire les plus grands efforts pour conjurer une perte qui eût été un malheur national, et le gouvernement décide que la flotte de Brest se porterait au-devant de l'amiral Van Stabel. L'amiral

Digitized by Google

Villaret-Joyeuse croiserait dans les parages qui seraient indiqués, jusqu'à l'arrivée du convoi, qu'il conduirait à Brest sous l'escorte de toute sa flotte. S'il rencontrait l'ennemi, tous ses efforts devaient tendre à assurer la rentrée du précieux convoi. L'exécution des ordres du comité de Salut Public était placée sous la haute surveillance du représentant du peuple Jean-Bon Saint-André, embarqué sur la *Montagne*, vaisseau à trois ponts, à bord duquel flottait le pavillon de commandement de l'amiral Villaret. L'ardeur des équipages était extrême, et si l'enthousiasme eut suffi à assurer la victoire, on pouvait prédire de faciles triomphes à notre escadre. Mais la bonne volonté la plus énergique devient impuissante sur mer, lorsqu'elle n'a pas pour base l'ordre, la discipline et le savoir. Les bâtiments ne sont rien s'ils n'ont pas des marins pour manœuvrer les voiles, gouverner, sonder, pour faire, en un mot, tout ce qui concerne le métier de matelot, et des artilleurs exercés pour servir les canons. Il faut aussi que ceux qui les commandent, amiraux, capitaines et officiers, possèdent l'instruction à la fois maritime et militaire sans laquelle ils ne peuvent pas remplir utilement pour le pays les fonctions dont ils sont chargés. Or, sur la flotte républicaine, prête à prendre la mer et exposée à rencontrer l'ennemi quelques jours après sa sortie du port, plus de la moitié des équipages est composé d'hommes qui n'ont jamais été à la mer. C'est à peine si ces débutants, arrivés depuis peu de mois sur nos vaisseaux, ont fait quelques exercices en rade. Ce sont ces mêmes hommes qui, par un étrange aveuglement de la part des représentants, sont chargés de remplacer les artilleurs de la marine envoyés en Vendée quelques mois auparavant.

Enfin, la plupart des officiers, voire même des capitaines, naviguent en escadre pour la première fois. Telle est la situation véritable de cette escadre, qui constitue notre force maritime principale. Le 16 mai, l'amiral Villaret appareille et se dirige vers le point de croisière, placé environ à cent lieues de nos côtes, où il doit attendre le convoi. Le 21 mai, l'amiral Howe, sorti de Porstmouth le 2 mai, ayant eu connaissance par quelques navires marchands visités par ses frégates des parages où la flotte française se tient en croisière, fait route pour la rencontrer. Le 28, au point du jour, les deux armées sont en vue l'une de l'autre. Elles ont toutes deux le même nombre de vaisseaux, mais notre flotte n'a que quatre vaisseaux à trois ponts, tandis que les Anglais comptent sept bâtiments de ce rang. L'amiral Villaret-Joyeuse fait serrer le vent à son escadre et manœuvre pour éloigner les Anglais du point où il se trouve, c'est-à-dire de la route présumée du convoi. Le même jour, l'amiral Howe fait attaquer notre arrière-garde par une division légère, com-

Digitized by Google

posée de ses meilleures marcheurs. Les Anglais réussissent à désemparer un de nos vaisseaux, *le Révolutionnaire*, qui laisse arriver pendant la nuit et court avec les vents, qui sont au S.-O., vers la côte de France. Un vaisseau ennemi, qui a reçu de graves avaries dans ce combat d'arrière-garde, *l'Audacious*, est contraint de son côté de gagner un port anglais. Le lendemain 29 a lieu, entre les deux flottes, un nouvel engagement qui n'amène pas de résultat décisif. Le feu commence à neuf heures du matin et ne cesse qu'à cinq heures du soir. Dans cette affaire, à laquelle notre avant-garde prend la part principale, nous avons quelques vaisseaux très-maltraités et trois se séparent de l'armée pendant la nuit. Le vide qu'ils laissent est heureusement comblé par l'arrivée de l'amiral Nielly, avec quatre vaisseaux à deux ponts. Le 1er juin, le combat recommence, et, malgré la belle conduite de plusieurs de nos vaisseaux, nous en perdons sept, dont un, le *Vengeur*, qui s'est battu avec acharnement, coule peu de temps après avoir cessé son feu. Voici en quels termes l'amiral Villaret-Joyeuse rend compte à la commission de marine de ces événements. Nous ne donnons que des extraits du premier rapport, mais nous reproduisons en entier celui qui est relatif à la bataille du 1er juin 1794.

Rapport du contre-amiral Villaret-Joyeuse à la Commission de Marine sur le combat des 9 et 10 prairial an II (28 et 29 mai 1794).

Citoyens,

Le temps ni les circonstances ne me permettent pas de vous faire l'historique de ma conduite, depuis le 9 de ce mois, que l'armée de la République, courant au N. N. O. avec des vents S. O. eut connaissance, vers les huit heures du matin, de l'armée anglaise dans l'O. N. O., faisant route au N. O. Mon premier soin, après avoir reconnu sa force, consistant en trente vaisseaux de ligne, parmi lesquels on en distinguait quatre à trois ponts, fut de former l'ordre de bataille sur la ligne le plus près du vent, babord amures. L'ennemi en fit autant.

L'amiral Howe, comptant sans doute, sur la supériorité que semblaient lui promettre cinq vaisseaux de plus[1], manœuvre d'après ma nouvelle disposition. Je ne balançai pas, dès ce moment, à faire le signal à mon avant-garde de serrer l'ennemi au feu et de commencer le combat. Le *Montagnard*, vaisseau de tête, envoya sa première volée à dix heures du matin. L'engagement devint alors si vif entre les deux avant-gardes, que l'ennemi plia et laissa arriver. L'amiral anglais, s'apercevant que son avant-garde était maltraitée, et qu'un de mes trois ponts, qui était d'arrière-garde, venait de démâter de son petit mât de hune dans un tangage, fit virer par la contre-marche pour reprendre sa revanche sur mon arrière-garde, qu'il croyait affaiblie par le fâcheux accident du *Terrible*. Ce mouvement de

[1] L'amiral commettait une erreur qu'il est difficile de croire involontaire.

Digitized by Google

l'ennemi me fit arriver sur ces vaisseaux virés. La *Montagne* soutint son nom, et jamais volcan ne vomit un torrent de feu comme ce vaisseau. Le centre et l'arrière-garde combattirent avec la même valeur que les vaisseaux de tête. L'*Indomptable* et le *Tyrannicide* furent désemparés. L'avant-garde, à qui depuis plus d'une heure je faisais le signal de virer de bord, n'obéissant point à cet ordre et cette inexécution m'engageant fort loin, l'ennemi crut que je lui abandonnais ces deux vaisseaux et n'observa plus d'ordre. Toute cette armée entoura mes deux malheureux bâtiments, qui faisaient un feu des deux bords qui doit immortaliser Dardelin et La Mesle. N'attribuant l'inexécution de l'ordre que je donnais à l'avant-garde d'arriver lof pour lof qu'à l'inaperçu des pavillons, je virai moi-même en ordonnant la ligne de vitesse, sans observer de rang. C'est avec le plus grand plaisir que je rends justice à tous les capitaines de l'armée. La célérité et la précision avec lesquelles cet ordre fut exécuté me font oublier les fautes qu'ont faites quelques-uns d'entre eux. Ce mouvement inattendu fut décisif pour cette journée. Les armes de la République triomphèrent sur mer et sur terre, Je dégageai mes vaisseaux,

VILLARET-JOYEUSE.

P. S. Le général Nielly, qui m'a rallié ce matin avec sa division, m'a dit avoir détaché l'*Audacieux* avec deux frégates pour chasser un gros vaisseau désemparé dont il avait eu connaissance ; je ne doute pas que ce soit l'*Audacious*.

Rapport du contre-amiral Villaret-Joyeuse à la Commission de Marine, sur le combat du 13 prairial an II (1er juin 1794).

Citoyens,

La fortune de l'armée navale française a bien changé depuis ma lettre du 11. L'ennemi, à qui j'avais été obligé de céder le vent dans la journée du 10, pour dégager l'*Indomptable* et le *Tyrannicide*, m'a constamment observé jusqu'à la fatale journée d'hier. Je ne doutai pas, d'après les dispositions qu'il avait faites la veille, d'être attaqué dans la matinée ; et je formai en conséquence l'ordre de bataille, babord amures, les vents au sud. Jamais ligne ne fut mieux formée que celle de la République, et jamais je n'eus plus d'espoir, d'après l'ardeur des équipages, de triompher de la tyrannie coalisée. Le combat commença à neuf heures du matin jusqu'à trois. Le *Jacobin*, qui était mon matelot de l'arrière, perdit son poste. Le vaisseau amiral, qui me combattait, profita de cette faute. Il coupa la ligne, quoiqu'il ne fût pas suivi, et, si le matelot d'arrière du *Jacobin* avait fait voile, Howe ne s'en serait jamais tiré. Cet amiral, malgré la position avantageuse qu'il avait prise, me battant sous la hanche au vent ne put résister au feu de *la Montagne*. Je l'obligeai, par quelques volées, à rallier le vent, et j'eus la consolation, enfin, de voir tomber son mât de misaine. Cet événement m'attira sur le corps six vaisseaux que je combattis seul pendant une heure. Ces bâtiments m'ayant enfin aban-

Digitized by Google

donné, j'eus la douleur, quand le tourbillon de fumée fut dissipé, de ne voir aucun vaisseau français devant moi. Toute l'avant-garde avait plié. Le *Terrible* seul avait gardé son poste jusqu'au moment où son grand mât et son mât d'artimon tombèrent. Forcé de laisser arriver pour rallier mon avant-garde qui était à près de deux lieues sous le vent, je fis virer sept à huit vaisseaux qui étaient devant moi, pour revenir à la charge et rejoindre l'arrière-garde, dont je n'avais nulle connaissance. Le mouvement fut exécuté. Mais quelle fut ma surprise de voir tous les bâtiments qui formaient cette partie de l'armée démâtés, pêle-mêle avec les Anglais! Ne pouvant pas assez gagner le vent pour les couvrir, je mis en panne par leur travers, pour donner la facilité à ceux qui avaient déjà regréé quelques gaules d'arriver sur moi. J'eus le bonheur d'en sauver cinq, parmi lequels est le *Républicain*, où, par ordre du représentant, Nielly avait arboré le pavillon le jour de son arrivée. Les frégates et corvettes, à qui j'avais donné l'ordre de louvoyer, afin de s'élever jusqu'à ceux qui étaient le plus au vent, pour leur donner des remorques, m'assurèrent que tous ceux que je voyais démâtés étaient ennemis. Je ne me dissimule cependant pas qu'il est resté, dans cette malheureuse affaire, quelques-uns des bâtiments français, parce que j'en avais remarqué un totalement démâté par le travers d'un Anglais dans le même état et coulant bas; car sa première batterie était déjà noyée, et le capitaine de la *Proserpine* m'a assuré l'avoir vu disparaître avec son pavillon Saint-Georges. Si l'avant-garde n'avait pas plié, et que je n'eusse pas été obligé d'arriver plus d'une lieue pour la rallier, je me serais trouvé dans mon virement de bord au vent de l'arrière-garde; et non-seulement je n'aurais pas perdu de vaisseaux, mais j'eusse eu, au contraire, les honneurs de la journée. Ne pouvant louvoyer jusqu'aux vaisseaux désemparés, et pas un des bâtiments qui me suivaient ne pouvant exécuter l'ordre que je donnais d'aller jeter les remorques, je restai deux heures en panne sous le vent de l'ennemi; pendant lequel temps mes frégates et corvettes cherchaient des Français parmi les dix-sept vaisseaux rasés comme des pontons. Mais cinq seulement, comme je vous l'ai fait observer, se déchargèrent avec leur civadière, sans aucun obstacle. Pas un Anglais ne laissa arriver d'une encablure. Je fis servir enfin, à huit heures du soir, avec dix-neuf vaisseaux de vingt-six que j'avais au commencement du combat. Les capitaines de frégate m'assurèrent en avoir vu trois de l'avant-garde démâtés d'un ou deux de leurs mâts majeurs, laisser arriver vent arrière et s'éloigner beaucoup pendant l'action. Ainsi je ne connais pas au vrai ma perte. J'entraîne cinq totalement démâtés, et j'en ai laissé douze à treize dans le même état sur le champ de bataille. L'ennemi n'a certainement pas dans ce moment-ci six vaisseaux en état de combattre. Le vent seul lui a donné l'avantage.

Voilà, citoyens, le récit le plus vrai de cette malheureuse journée. Je crois avoir fait mon devoir comme général et comme soldat. Je ne me reproche pas la plus légère faute. Le feu de *la Montagne* et le nombre de morts et de blessés, parmi lesquels je déplore la perte de mon capitaine de pavillon, de l'agent comptable maritime et de la moitié de mes offi-

Digitized by Google

ciers, et trois cents hommes enfin de mon équipage, tant tués que blessés, prouveront à la République entière que les événements seuls ont causé le résultat malheureux de cette journée.

J'ai donné ordre ce matin à *la Précieuse* d'aller encore croiser pendant huit jours dans les parages où j'attendais Van Stabel.

VILLARET-JOYEUSE.

La flotte anglaise, après avoir réparé ses principales avaries, fait route pour l'Angleterre, pendant que l'amiral Villaret, avec dix-neuf vaisseaux, dont cinq sont remorqués, se dirige sur la rade de Berthaume, où notre escadre mouille le 14 juin. Le lendemain, l'amiral Van Stabel apparaît avec le convoi si impatiemment attendu ; il a traversé quelques jours auparavant le champ de bataille du 1er juin, encore couvert de débris des deux armées.

Nous avons déjà dit que notre intention n'était pas de faire le récit de nos batailles navales ; c'est pourquoi nous nous sommes abstenus d'entrer dans des détails circonstanciées purement techniques sur les combats des 28 et 29 mai et 1er juin 1794. Néanmoins, après avoir établi les faits généraux, nous croyons utile de présenter quelques observations sur ces engagements et particulièrement sur le dernier. La bataille navale du 1er juin est une des affaires maritimes les plus importantes de cette longue guerre. C'est la première rencontre de la marine républicaine avec la marine anglaise ; ses conséquences ont exercé sur les événements maritimes ultérieurs une influence considérable ; enfin, elle a été très-diversement jugée dans notre pays, mal renseigné d'abord par les pièces officielles et, plus tard, par le récit, presque de pure fantaisie que l'on trouve dans les histoires générales de cette grande époque. Le rapport de l'amiral contient, sur la bataille du 1er juin, des inexactitudes que le simple exposé des événement de la journée fait très-nettement ressortir. La rédaction calculée de cette pièce officielle n'a évidemment d'autre but que de sauvegarder le représentant, peut-être l'amiral, qui jouait sa tête, quoiqu'il eût fait son devoir, et de prouver, conformément à la doctrine bien connue du Comité de salut public, que, sur terre et sur mer, nous ne pouvions être vaincus, que lorsqu'il se trouvait dans nos rangs des *lâches* et des *perfides*, pour me servir des expressions consacrées. La France traversait une crise dont il est impossible de méconnaître les difficultés. Toutefois, le résultat le plus clair de ce procédé sans cesse employé à cette époque, c'est d'exciter partout la défiance et de mettre le gouvernement et les représentants en mission dans une situation parfaite vis-à-vis du pays. En s'emparant, après tout événement, du rôle facile d'accusateur, le comité de Salut public

Digitized by Google

et ses délégués se placent à une hauteur où nul ne peut songer à les atteindre. Ils déconcertent ainsi la critique et échappent à toute responsabilité. Qu'on voie avec quelle aisance le représentant Prieur (de la Marne), qui n'a pas assisté à la bataille du 1er juin, parle dans une lettre que nous citons plus loin « de capitaines qui se sont montrés indignes du poste qui leur est confié.... et de la lâcheté de l'avant-garde, sans laquelle, loin de perdre des vaisseaux, nous aurions enlevé ceux des Anglais qui étaient démâtés. Qui oserait, après cela, demander à ces conventionnels compte des mesures qu'ils ont prises depuis qu'ils ont la charge de la marine, pour mettre notre flotte en état de lutter avec celle de l'Angleterre ? Quoi qu'il en soit, l'amiral dut regretter d'avoir dit dans son rapport[1]... « Toute l'avant-garde avait plié. Le *Terrible* seul avait gardé son poste jusqu'au moment où son grand mât et son mât d'artimon tombèrent. » Cette accusation, répétée avec plus de force et de violence par les représentants, paraît complétement imméritée.

En effet, au moment où le tourbillon de fumée qui enveloppe les deux armées se dissipe, et où cesse cette obscurité qui vient de livrer pendant près de deux heures chaque capitaine anglais ou français à ses propres inspirations, voici qu'elle est la position de notre escadre[2]. Deux vaisseaux, le *Téméraire* et le *Terrible*, sont à leur poste sur l'avant de la *Montagne*, tandis que l'*Entreprenant*, le *Neptune* et le *Scipion* se trouvent derrière l'Amiral et dans ses eaux, Le *Trente-et-un-mai* et le *Républicain* sont un peu en arrière et au vent de ces derniers. On aperçoit sous le vent et un peu de l'avant, à une distance moins grande que ne le mentionne l'amiral dans son rapport, quatre vaisseaux parmi lesquels le *Tyrannicide*, démâté de tous mâts depuis la journée du 29 mai, remorqué par le *Trajan*, et un peu plus de l'arrière, le *Jacobin* (matelot d'arrière de l'amiral) et le *Patriote*. Enfin, trois vaisseaux, la *Convention*, le *Gasparin* et le *le Pelletier*, qui ont viré de bord pendant le combat, sont

[1] Les deux escadres sont rangées dans l'ordre suivant : Français. — *Convention* (1); *Gasparin* (2); *America* (3); *Téméraire* (4); *Terrible* (5); *Impétueux* (6); *Mucius* (7); *Ecole* (8); *Tourville* (9); *Trajan* (10); *Tyrannicide* (11); *Juste* (12); MONTAGNE (13); *Jacobin* (14); *Achille* (15); *Vengeur* (16); *Northumberland* (17); *Patriote* (18); *Entreprenant* (19); *Neptune* (20); *Jemmapes* (21); *Trente-et-un-Mai* (22); RÉPUBLICAIN (23); *Sans-Pareil* (24); *Scipion* (25); *le Pelletier* (26).

Anglais. — *Cæsar* (1); *Bellerophon* (2); *Leviathan* (3); *Russel* (4); ROYAL-SOVEREIGN (5); *Marlborough* (6); *Defence* (7); IMPREGNABLE (8); *Tremendous* (9); BARFLEUR (10); *Invincible* (11); *Culloden* (12); *Gibraltar* (13); QUEEN-CHARLOTTE (14); *Brunswick* (15); *Valiant* (16); *Orion* (17); QUEEN (18); *Ramillies* (19); *Alfred* (20); *Montagu* (21); ROYAL-GEORGES (22); *Majestic* (23); GLORY (24); *Thunderer* (25).

Nous avons 23 vaisseaux, et les Anglais 25; mais ceux-ci en comptent 7 à trois ponts, tandis que nous n'en avons que 3. Les noms des bâtiments qui sont en majuscules indiquent les trois ponts.

[2] Plan dressé par le major général de l'armée lorsque la fumée se dissipe. *Batailles navales*, Troude.

Digitized by Google

en ce moment au vent de l'arrière-garde anglaise. Un fait assez singulier c'est que ces trois bâtiments sont le premier, le second et le dernier de la ligne. Nous allons résumer ce qui précède, en désignant, pour plus de clarté, chaque vaisseau par le numéro indiquant le rang qu'il occupe dans la ligne de bataille[1]. Au moment où il devient possible de reconnaître la situation exacte des deux flottes, les vaisseaux ci-après sont en ligne avec le vaisseau-amiral : 4, 5, 19, 20 et 25, 22 et 23 sont un peu au vent et en arrière de cette ligne. Les vaisseaux 1, 2 et 26 qui ont viré pendant le combat sont assez loin derrière nous et au vent de l'arrière-garde anglaise. Nous avons sous le vent et un peu de l'avant les vaisseaux 8, 9, 10 et 11, et également sous le vent et un peu en arrière de ceux-ci 14 et 12. Nous venons d'indiquer où se trouvent placés dix-sept de nos vaisseaux, les neuf derniers qui occupent dans la ligne les postes indiqués par les numéros 3, 6, 7, 12, 15, 16, 17, 21 et 24 sont ceux que l'amiral aperçoit demâtés et pêle-mêle avec les Anglais[2]. Si nous nous rappelons que la *Montagne* est le treizième vaisseau à partir de l'avant, nous pouvons dire que quatre vaisseaux sur les douze que précèdent l'amiral et cinq sur les treize qui le suivent sont au nombre de ceux qui prennent la part la plus vigoureuse à la bataille. Enfin, après le mouvement offensif de l'amiral qui parvient à dégager deux de ces neuf vaisseaux et trois autres, parmi lesquels le *Républicain*, placés sous le vent des premiers et, par conséquent, plus près de nous, sept de nos vaisseaux restent entre les mains de l'ennemi. Ce sont l'*America*, l'*Impétueux*, le *Juste*, l'*Achille*, le *Vengeur*, le *Northumberland* et le *Sans-Pareil*. Or ces bâtiments occupent les numéros 2, 6, 11, 15, 16, 17 et 24 dans la ligne de bataille. Ainsi, aussi bien à l'avant-garde qu'au centre et à l'arrière-garde, nous avons des vaisseaux qui se battent avec un héroïsme admirable comme nous en aurons la preuve un peu plus loin, quand nous indiquerons les pertes qu'ils éprouvent. De même, plusieurs de nos vaisseaux, quel que soit, d'ailleurs, le poste qu'ils occupent dans la ligne, sont mal manœuvrés. Doit-on s'étonner de ce résultat quand on se rappelle comment sont faites les nominations aux différents grades? Quelques capitaines, inhabiles à diriger les vaisseaux qui leur sont confiés, flottent indécis sur ce champ de bataille. Transportés tout à coup au milieu d'incidents auxquels nulle éducation maritime antérieure ne les a préparés, ils ne savent pas concevoir et exécuter les manœuvres que commande la situation à bord de presque tous nos bâtiments. Il règne un désordre facile à compren-

[1] Le n° 1 désigne le premier bâtiment de l'avant-garde. La *Montagne* a le n° 13.
[2] Ce sont les expressions du Rapport de l'amiral.

Digitized by Google

dre quand on songe aux éléments qui entrent dans la composition des équipages, dont quelques capitaines subissent l'influence. Les vaisseaux qui forment ce groupe sous le vent, dont parle l'amiral dans son rapport, sont ceux qui ont continué à courir de l'avant et fait quelques arrivées pour doubler les vaisseaux démâtés, en totalité ou en partie, qu'ils rencontrent sur leur route.

En un mot, *les capitaines qui ne sont pas attaqués très-franchement dès le début de l'action ne parviennent pas pour la plupart, aussitôt que la fumée leur dérobe l'amiral et l'ensemble du champ de bataille, à prendre une part intelligente et suffisamment active au combat.* Quoique les vaisseaux ennemis soient, en général, mieux manœuvrés que les nôtres pendant cette journée, plusieurs capitaines méritent le même reproche, ainsi que nous le verrons plus loin; peut-être convient-il d'ajouter qu'il est rare de rencontrer, soit chez les marins, soit chez les soldats, au commencement des hostilités, l'aplomb et le sang-froid que l'on n'acquiert qu'après avoir fait quelque temps la guerre. Nous croyons que la vérité suffit à expliquer honorablement pour nos armes notre défaite, et, si nous nous rappelons le tableau que nous avons tracé plus haut de l'escadre de Brest, les résultats de la bataille du 1er juin n'ont rien qui doive nous surprendre. Nous avons voulu naviguer sans marins et tirer du canon sans artilleurs, est-il extraordinaire que le succès n'ait pas répondu à notre attente?

Après le combat du 29, lorsque le feu cesse, deux vaisseaux français. l'*Indomptable* et le *Tyrannicide* n'ont plus que leurs bas mâts, et l'amiral est obligé de renvoyer le premier qui a également beaucoup souffert dans sa coque, remorqué par une frégate et sous l'escorte du *Mont-Blanc;* le *Montagnard*, qui ne peut pas virer de bord lorsque le signal en est fait, à cause des avaries de sa mâture, continue à courir aux amures opposées, et, une nuit brumeuse survenant, il se sépare de l'armée. En conséquence, à la suite de cet engagement du 29, qui n'est pas très-sérieux, notre flotte se trouve affaiblie de trois vaisseaux. Le même jour, quatre vaisseaux anglais ont été particulièrement exposés à notre feu; cependant, pas un d'eux ne s'éloigne, et ces mêmes vaisseaux nous combattent le 1er juin. Avec de meilleurs canonniers, il est permis de penser que nous aurions réussi à désemparer quelques-uns de ces vaisseaux; enfin, ne doit-on pas croire que plusieurs des nôtres, avec de meilleurs équipages, réparaient leurs avaries sur le lieu du combat, et rentraient à leur poste. Il en serait résulté que, dans l'engagement général du 1er juin, nous aurions eu quelques vaisseaux de plus et l'ennemi quelques vaisseaux de moins, ce qui pouvait changer la face des choses. Les allures de l'escadre anglaise sont d'abord

Digitized by Google

très-circonspectes, et c'est seulement le 1er juin que l'amiral Howe, qui a agi jusque-là avec une très-grande prudence, nous attaque avec résolution. Les journées qui ont précédé le 1er juin lui ont donné la conscience de sa force et la mesure de notre faiblesse. Il n'a plus devant lui les flottes françaises de la guerre d'Amérique, et il voit ce qu'il peut oser.

Les signaux que l'amiral anglais adresse à son armée au moment où celle-ci, qui a l'avantage du vent, laisse porter sur la nôtre, nous font connaître la pensée du commandant en chef de la flotte ennemie. Chaque vaisseau anglais doit couper notre ligne en passant sur l'arrière du vaisseau qui lui correspond dans la ligne française, puis lofer et combattre ce même vaisseau en se plaçant sous le vent à lui. L'intention de livrer une bataille décisive est manifeste, mais il n'y a là aucune combinaison tendant à porter sur une partie quelconque de notre ligne des forces supérieures qui puissent l'écraser avant qu'elle ne soit secourue, comme l'ont écrit plusieurs historiens. Ce qui prouve, d'ailleurs, que l'amiral Howe ne compte que sur un combat de vaisseaux à vaisseaux, c'est le soin qu'il prend de disposer les siens de telle sorte que des vaisseaux à trois ponts aient dans la ligne anglaise la position que les vaisseaux du même rang occupent dans la nôtre[1]. Les ordres de l'amiral sont mal compris[2] par la plupart de ses capitaines. Presque tous les vaisseaux conservent pour nous combattre la position du vent. Quelques-uns traversent notre ligne; d'autres tentent cette manœuvre sans parvenir à l'exécuter. Les premiers coups de canon sont tirés vers neuf heures du matin par le *Cæsar*, chef de file de la ligne anglaise, qui attaque la *Convention*, occupant le même poste dans notre ligne. Derrière le *Cæsar* viennent le *Bellerophon*, le *Léviathan*, le *Russel*, le *Royal-Sovereign*, le *Marlborough* et le *Défence*, qui engagent successivement le *Gasparin*, l'*America*, le *Téméraire*, le *Terrible*, l'*Impétueux* et le *Mutin*, qui marchent derrière notre chef de file dans l'ordre que nous venons d'indiquer. Puis viennent dans la ligne fran-

1 Extrait du *Naval-Chronicle*. (Toulongeon, *Histoire de France*. Paris, 1802.)

. . . . . Enfin, parut le jour mémorable. . . . . à sept heures, étant à la distance de trois milles de l'ennemi, l'escadre anglaise serra le vent. Lord Howe fit, peu après, le signal de laisser porter sur l'ennemi et d'engager le combat, au vent, chaque vaisseau de notre escadre gouvernant de manière à combattre le vaisseau qui lui était directement opposé dans la ligne ennemie. La *Reine Charlotte* suspendit quelque temps son feu, ne pouvant atteindre la *Montagne*. . . . . .

. . . . . .

2 Le signal dont se sert l'amiral Howe implique dans sa pensée l'ordre formel de couper la ligne. Mais l'expression de ce signal n'avait pas, il paraît, toute la clarté désirable, car un paragraphe placé à la fin de cet article de la tactique laissait à celui auquel il était adressé la liberté d'exécuter ou de ne pas exécuter l'ordre, suivant qu'il le jugerait convenable. Il y eut, au retour de l'escadre en Angleterre, des discussions très-vives à ce sujet.

Digitized by Google

çaise l'*Eole*, le *Tourville* et le *Trajan* remorquant le *Tyrannicide*. Le premier de ces vaisseaux combat un moment le *Défence*; après quoi il continue sa route, échangeant quelques boulets avec les vaisseaux anglais placés sur l'avant-garde de ce même *Défence*, et il s'éloigne en doublant, sous le vent, le groupe que forment le *Mucius* et son adversaire. L'*Eole* n'est que trop bien suivi par ses matelots d'arrière désignés ci-dessus. Le rôle des vaisseaux anglais *Impregnable*, *Tremendons*, *Barfleur*, *Invincible*[2], *Culloden* et *Gibraltar*, qui suivent le *Défence* n'est pas très-accentué. Le *Juste*, qui a le numéro 12 dans notre ligne est combattu tour à tour par l'*Invincible*, le *Barfleur* et, plus tard, par un formidable adversaire, *Queen-Charlotte*, quand ce trois-ponts, qui porte le pavillon de l'amiral Howe, se trouve séparé du vaisseau à trois ponts la *Montagne*, l'adversaire qu'il a choisi dans notre ligne. L'*Achille*, qui prend derrière la *Montagne* la place que le *Jacobin* laisse vide, par son mouvement d'arrivée, échange d'abord quelques boulets avec le *Brunswick* et combat ensuite le *Valiant*. Le *Brunswick*, qui a inutilement essayé de couper notre ligne, est rejeté au vent par la manœuvre du *Vengeur* qui force de voiles et suit de très-près son matelot de l'avant. Le *Brunswick* engage le *Vengeur* à petite portée; le premier de ces vaisseaux, promptement dégréé, tombe sur le second, et une lutte acharnée commence entre ces deux vaillants adversaires. Lorsqu'après plusieurs heures d'un combat sanglant, ils parviennent à se séparer, un vaisseau anglais qui a à peine tiré jusque-là, le *Ramillies*, vient porter les derniers coups au *Vengeur*. On remarquera que les navires anglais, prenant successivement leur poste en commençant par le chef de file, il devient difficile, pour les derniers de l'armée, d'exécuter ponctuellement les ordres de l'amiral Howe et d'engager les vaisseaux correspondants dans la ligne française. Aussi, à partir du *Brunswick*, chacun des vaiseaux anglais, à mesure qu'il arrive à portée du canon, engage le vaisseau qu'il réussit à découvrir au milieu de la fumée. On se rappelle qu'avant le combat l'armée anglaise était au vent à nous, sur une ligne de plus près, parallèle à la nôtre, les amures à babord. Lorsque l'amiral Howe, qui est au vent, et qui a, par conséquent, le choix du moment où il laissera porter sur l'armée française, se décide à livrer bataille, il court sur nous avec ses bâtiments placés sur une ligne de relèvement.

Ce mode d'attaque doit nécessairement amener quelque peu de confusion dans la ligne ennemie : le *Patriote*, qui a le n° 18 dans no-

1 Ce vaisseau était démâté de tous ses mâts. Il avait pris la part la plus brillante au combat du 29 mai. L'amiral Villaret dit dans un rapport que la conduite pendant cette journée des capitaines Dordelin et Lamel, commandant le *Tyrannicide* et l'*Indomptable*, doit immortaliser leurs noms.

2 L'*Invincible* avait vigoureusement combattu le 29 mai.

Digitized by Google

tre ligne, combat l'*Orion*, qui a le nº 17 chez les Anglais, tandis que l'*Entreprenant*, qui a le nº 19, engage l'*Alfred*, qui a le nº 20. *Le Républicain* a pour adversaire principal le *Royal Georges*, et le *Sans Pareil* est d'abord combattu par le *Glory*, qui lui correspond dans la ligne anglaise. On ne voit pas que l'*Entreprenant*, le *Jacobin*, le *Patriote* [1], le *Neptune* et le *Pelletier*, vaisseaux qui appartiennent au centre ou à l'arrière-garde de l'armée, prennent une grande part à la bataille. Il en est de même chez nos adversaires, et l'opinion publique en Angleterre, blâmera la conduite et les manœuvres du *Ramillies*, du *Montagu*, de l'*Alfred*, du *Majestic* et du *Thunderer*.

Nous n'entrons pas dans de plus grands détails sur les diverses péripéties de la lutte et sur les engagements particuliers qui ont eu lieu entre les vaisseaux des deux armées. Nous pensons en avoir dit assez pour établir clairement que la bataille du 1er juin 1794 est au nombre des affaires maritimes dans lesquelles l'action individuelle de chaque capitaine et la valeur des bâtiments pèsent de tout leur poids. Ont voit quelle erreur ont commise la plupart de nos historiens en prêtant à l'amiral Howe des combinaisons auxquelles il n'a probablement pas songé, et, dans tous les cas, qu'il n'a pas employées [2].

Lorsque le feu commence, il éclate avec une telle furie qu'il couvre le champ de bataille de fumée et enlève ainsi aux amiraux la direction de leur armée, puisque les signaux sont devenus inutiles. Il en résulte une mêlée générale, dans laquelle la victoire doit appartenir aux capitaines les plus habiles et aux meilleurs bâtiments. Nous avons signalé l'infériorité de notre flotte sous ce rapport, et les événements de la journée la mettent en évidence. Nous avons déjà dit que quelques-uns des capitaines de notre escadre n'apportent point à leurs compagnons d'armes tout le

[1] Ce vaisseau avait un grand nombre de malades.

[2] Victoires et conquêtes. 1817. . . . . « Si l'amiral anglais eût dirigé son attaque de manière que chacun de ses vaisseaux eût à combattre un des nôtres, nous nous en serions tirés avec plus d'avantage; mais il avait ordonné à son avant-garde d'aller former l'arrière-garde; de sorte que son corps de bataille, qu'il commandait en personne, se trouva former son avant-garde, et il vint lui-même avec ce corps attaquer notre centre; notre avant-garde se trouva donc sans ennemi, tandis que notre corps de bataille, et, plus encore, notre arrière-garde, se trouvèrent écrasés, parce que les vaisseaux de l'arrière-garde ennemie débordaient la nôtre de six vaisseaux, de sorte que plus nos vaisseaux se trouvèrent de l'arrière, plus ils eurent à souffrir. . . . . .

. . . . . .

Révolution française. Thiers, 1825. . . . . .

. . . . . Le 13, la brume se dissipa; un soleil éclatant éclaira les deux flottes. Les Français n'avaient plus que vingt-six vaisseaux, tandis que leurs ennemis en avaient trente-six; ils demandaient de nouveau le combat, et il convenait de céder à leur ardeur pour occuper les Anglais et les éloigner

Digitized by Google

concours qu'ils leurs doivent, tandis que la plupart des autres vaisseaux se battent avec un courage qui mérite l'admiration. Nous ne reviendrons donc pas sur la question de la manœuvre et nous nous efforcerons de nous rendre compte des effets de l'artillerie. Pour y parvenir, nous consulterons d'abord les deux tableaux que nous reproduisons ici et que nous empruntons à l'*Histoire maritime de la Grande-Bretagne*, de James. Le premier représente les pertes de l'escadre anglaise, pendant ces trois journées, et le second, celles des six vaisseaux français, restés entre les mains de l'ennemi.

On remarque tout d'abord que, sur les six vaisseaux français, nous avons plus de morts que sur toute la flotte anglaise. Il est vrai que le chiffre des morts du second tableau, surtout lorsqu'on le rapproche de celui des blessés, cause quelque étonnement. Peut-être une erreur a-t-elle été commise et convient-il d'additionner les nombres portés dans les deux colonnes, pour avoir le total des hommes mis hors de combat sur chacun de ces bâtiments. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que les pertes de ces vaisseaux, après une telle lutte, n'aient été énormes. Nous savons déjà que la *Montagne* a eu 300 hommes hors de combat. Le *Scipion*, après avoir vigoureusement combattu plusieurs vaisseaux de l'arrière-garde anglaise, parvient, quoique démâté de tous mâts, à laisser porter et à rallier l'armée ; il a 64 tués et 150 blessés. Dans le procès-verbal relatant la catastrophe du *Vengeur*, le capitaine Renaudin évalue à 250 le nombre des tués et des blessés. La perte totale de notre armée, que nous n'avons trouvée nulle part indiquée avec une parfaite précision et par bâtiment, est évaluée à plus de 3,000 hommes tués ou gravement blessés[1], tandis que celle de l'ennemi est seulement de 1175 officiers, marins et soldats mis hors de combat.

de la route du convoi qui devait passer sur le champ de bataille du 10. Ce combat, l'un des plus mémorables dont l'Océan ait été le témoin, commença à neuf heures du matin. L'amiral Howe s'avança pour couper notre ligne. Une fausse manœuvre du vaisseau la *Montagne* lui permit d'y pénétrer, d'isoler notre aile gauche, et de l'accabler de toutes ses forces. Notre droite et notre avant-garde restèrent isolées ; l'amiral voulait les rallier à lui pour se reporter sur l'escadre anglaise, mais il avait perdu l'avantage du vent, et resta cinq heures sans pouvoir se rapprocher du champ de bataille. Pendant ce temps, les vaisseaux engagés se battaient avec un héroïsme extraordinaire. Les Anglais, supérieurs dans la manœuvre, perdaient leurs avantages de vaisseau à vaisseau, trouvaient des feux terribles et des abordages formidables. C'est au milieu de cette action acharnée que le vaisseau le *Vengeur*, démâté, à moitié détruit, et prêt à couler, refusa d'amener son pavillon, au risque de s'abîmer sous les eaux. Les Anglais cessèrent les premiers le feu, et se retirèrent, étonnés d'une pareille résistance. Ils avaient six de nos vaisseaux. Le lendemain, Villaret-Joyeuse ayant réuni son avant-garde et sa droite, voulait fondre sur eux, et leur enlever leur proie. Les Anglais, fort endommagés, nous auraient peut-être cédé la victoire. Jean-Bon Saint-André s'opposa à un nouveau combat, malgré l'enthousiasme des équipages,

[1] Victoires et conquêtes.

Digitized by Google

NOMS DES BATIMENTS [1]	28 MAI		29 MAI		1er JUIN		TOTAL	
	tués	blessés	tués	blessés	tués	blessés	tués	blessés
Cæsar	...	...	3	19	15	52	18	71
Bellérophon	...	...	...	...	4	27	4	27
Leviathan	...	...	...	...	10	33	10	33
Russel	...	...	...	...	8	26	8	26
Royal Sovereign	...	...	8	22	6	22	14	44
Malborough	...	...	...	...	29	90	29	90
Defence	...	...	1	3	17	36	18	39
Impregnable	...	...	...	...	7	24	7	24
Tremendous	...	...	...	...	3	8	3	8
Barfleur	...	...	...	...	9	25	9	25
Invincible	...	...	...	...	14	31	14	31
Cumberland	...	...	...	...	2	5	2	5
Gibraltar	...	...	...	...	2	12	2	12
Queen Charlotte	...	...	1	...	13	29	14	29
Brunswick	...	...	...	...	44	114	44	114
Valiant	...	...	...	...	2	9	2	9
Orion	...	...	3	...	2	24	5	24
Queen	...	...	22	27	14	40	36	67
Ramillies	...	...	3	...	2	7	5	7
Alfred	...	...	...	...	...	8	...	8
Montagu	...	...	...	...	4	13	4	13
Royal Georges	...	...	15	23	5	49	20	72
Majestic	...	...	1	13	2	5	3	18
Glory	...	...	...	...	13	39	13	39
Thunderer	...	...	...	...	...	...	...	...
Audacious [2]	6	16	...	...	...	...	6	16
Phaëton frégate	..	...	...	..	3	4	3	4
	6	16	57	107	230	732	320	855

VAISSEAUX [3]	tués	blessés
3 América	134	110
6 Impétueux	100	75
12 Juste	100	145
15 Achille	36	30
17 Northumberland	60	100
24 Sans-Pareil	260	120
	690	580

1 Les vaisseaux sont rangés dans l'ordre qu'ils occupaient le 1er juin.
2 Ce vaisseau n'est point présent à la bataille du 1er juin.
3 Les numéros indiquent le rang que chacun de ces vaisseaux occupait le 1er juin dans notre ligne.

Digitized by Google

Si le feu de l'ennemi fait de tels ravages, parmi nos équipages, on conçoit les désordres proportionnels qu'il cause dans la coque et dans la mâture de nos bâtiments. Il résulte de cette différence dans le service de l'artillerie à bord des deux flottes qu'un vaisseau français est réduit à l'impuissance alors que le bâtiment avec lequel il combat, n'a que de légères avaries, et compte à peine quelques hommes tués ou blessés. Ce dernier peut alors se porter au secours de ses compagnons s'ils sont attaqués, ou se réunir à eux pour accabler ceux de nos vaisseaux dont la résistance est plus prolongée. Nous allons prendre des exemples dans les incidents de la journée du 1er juin, et montrer par des faits que c'est ainsi que les choses se passent. Les premiers coups de canon sont à peine tirés, que le *Queen-Charlotte*, vaisseau à trois ponts, portant le pavillon de l'amiral Howe, gouverne sur la *Montagne*, vaisseau amiral français. Ce vaisseau manœuvre pour passer entre la *Montagne* et son matelot d'arrière, le *Jacobin*, vaisseau de quatre-vingts canons. Le *Queen-Charlotte*, qui précède les bâtiments placés près de lui dans la ligne, est exposé aux bordées de ceux qui forment notre centre, et particulièrement au feu du *Juste*, de la *Montagne* et du *Jacobin*, jusqu'au moment où il range l'arrière du premier[1]. Le *Queen-Charlotte*, après avoir coupé la ligne, lofe afin de se mettre aux mêmes amures que la *Montagne*, et combattre ce vaisseau par son travers; il se trouve alors entre ce dernier et le *Jacobin*. Suivant James, l'amiral anglais, dans cette position, ne pouvait échapper à l'alternative d'amener son pavillon ou de voir son vaisseau couler sous ses pieds. Il n'en est rien. Séparé peu après de la *Montagne* et du *Jacobin*, le *Queen-Charlotte* combat tour à tour plusieurs de nos vaisseaux et, à la fin de la journée, il a... quarante-deux hommes hors de combat ! Le vaisseau amiral français, qui n'a pas joué un rôle plus actif, a trois cents hommes tués ou blessés. L'*America*, troisième vaisseau de la ligne française, attaqué par le *Leviathan*, qui occupe le même rang dans la ligne anglaise, succombe après une défense héroïque. Le *Leviathan* a dix tués et trente-trois blessés, tandis que le vaisseau français compte deux cent quarante-quatre hommes hors de combat. Ce dernier est démâté de tous mâts, et le premier n'a que des avaries insignifiantes dans sa mâture. Aussitôt l'*America* hors de combat, le *Leviathan* dirige son feu sur

[1] Le capitaine Basire crut pouvoir empêcher le *Queen Charlotte* de couper la ligne en mettant son grand hunier et son perroquet de fougue sur le mât. De son côté le capitaine Gossin, du *Jacobin*, matelot d'arrière du vaisseau amiral, dans le but aussi d'empêcher le *Queen Charlotte* de passer devant lui, força de voiles en même temps que le vaisseau amiral en diminua. Il en résulte que les deux vaisseaux se trouvèrent tout à coup l'unsur l'autre, et pour éviter un abordage, le capitaine Gossin dut faire une légère arrivée et sortir de la ligne. Troude, *Batailles navales*.

Digitized by Google

un nouvel adversaire. Le *Royal-Sovereign*, portant le pavillon du contre-amiral Graves, ayant le numéro cinq dans la ligne anglaise, attaque le *Terrible*, vaisseau à trois ponts qui occupe le même rang dans notre ligne. Le pavillon du contre-amiral Bouvet flotte à bord de ce dernier bâtiment. La lutte est acharnée : après un engagement d'une heure, le *Terrible*, démâté de son grand mât et de son mât d'artimon, laisse porter. Le *Royal-Sovereign* gouverne pour suivre son adversaire, mais il est arrêté par le vaisseau la *Montagne*, avec lequel il combat de près pendant quelque temps. Ainsi, le *Royal-Sovereign* neutralise un vaisseau de sa force, puisqu'il l'oblige à se retirer du feu ; après quoi, il est encore en mesure de combattre la *Montagne* et d'envoyer des bordées à quelques autres de nos vaisseaux. Le trois-ponts anglais, dont la mâture a peu d'avaries, a, le 1er juin, six hommes tués et vingt-deux blessés. Si nous ajoutons les pertes éprouvées, le 29 mai par le *Royal-Sovereign*, un des quatre vaisseaux qui souffrent le plus ce jour-là dans l'armée anglaise, nous arrivons à un total de quatorze tués et de quarante-quatre blessés. Si on en juge par l'ensemble des pertes de notre flotte, le *Terrible* a certainement plusieurs centaines d'hommes tués ou blessés. La manœuvre n'a aucune part dans la lutte du *Terrible* et du *Royal-Sovereing* ; le canon seul y joue le rôle que nous venons d'indiquer. Nous pourrions facilement multiplier les faits de cette nature, car toute la bataille est là. Ces chiffres ont une éloquence significative, et, lorsqu'on les rapproche du décret de la Convention supprimant, sur la proposition des représentants en mission à Brest, le corps spécial chargé de servir l'artillerie de nos vaisseaux, la clarté se fait sur les événements que nous rappelons. On comprend combien la lutte est difficile pour nos marins, dans les conditions déplorables où les place une administration aussi inintelligente, et on voit clairement que nous sommes vaincus par nous-mêmes avant de l'être par l'ennemi.

EDOUARD CHEVALIER.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

SAINTE-BEUVE

ÉTUDE DE BIOGRAPHIE MORALE

DEUXIÈME PARTIE[1]

LA MÉTHODE DU CRITIQUE

II

Dans les *Pensées*, qui suivent les *Poésies* de Joseph Delorme, *Pensées* auxquelles le biographe, désireux de connaître Sainte-Beuve sous sa forme primitive et peut-être la plus strictement personnelle, est sans cesse ramené, se trouvent sur l'*Esprit critique* une dizaine de lignes fort significatives, où le goût d'une extrême indépendance d'allures ne se fait pas sentir moins vivement que les immenses ambitionsd'une curiosité insatiable. On devine en les lisant que la tradition des La Harpe, des Geoffroy est à la veille d'être, sinon tout à fait brisée, du moins violemment et radicalement modifiée.

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 novembre 1869.

Digitized by Google

« L'esprit critique, écrit le rêveur solitaire qui mesure d'un hardi coup-d'œil la carrière ouverte devant lui, est de sa nature facile, insinuant, mobile et compréhensif. C'est une grande et limpide rivière, qui serpente et se déroule autour des œuvres et des monuments de la poésie, comme autour des rochers, des forteresses, des coteaux tapissés de vignobles et des vallées touffues qui bordent ses rives. Tandis que chacun de ces objets du paysage reste fixe en son lieu et s'inquiète peu des autres, que la tour féodale dédaigne le vallon, et que le vallon ignore le coteau, la rivière va de l'un à l'autre, les baigne sans les déchirer, les embrasse d'une eau vive et courante, les *comprend*, les réfléchit ; et, lorsque le voyageur est curieux de connaître et de visiter ces sites variés, elle le prend dans une barque, elle le porte sans secousse, et lui développe successivement tout le spectacle changeant de son cours. »

Schlegel, Mme de Staël, et même M. Villemain ont passé par là, cela est évident ; l'immobilité routinière est désormais impuissante à retenir, à comprimer sous sa lourde férule de jeunes et ardents esprits, avides d'excursions et de conquêtes intellectuelles. Il ne faudrait pas toutefois torturer ce fragment, en tirer plus que réellement il ne contient. Certes, cette image d'une *rivière-miroir* est une indication précieuse ; il y a là un germe qui ne fera que croître et se développer. Mais à côté, grâce à une légère incohérence, très-pardonnable d'ailleurs, l'élément actif se révèle et s'affirme. La rivière prend le voyageur dans une barque et le met à même, en le dirigeant avec un certain art (pour être sous-entendue, la chose n'en est pas moins claire), de contempler les sites les plus pittoresques, d'admirer les plus beaux points de vue. Plus tard, si l'on veut me permettre d'appuyer sur ces nuances, nous verrons augmenter l'élément-*miroir* et diminuer l'élément-*barque*. Il y aura même un moment où la rivière, devenue un vaste et limpide étang, se contentera de refléter ce qui passe sur ses bords, sans plus s'inquiéter des beautés étrangères et des spectacles lointains.

N'anticipons pas. Nous sommes au commencement de la carrière du critique, et l'on sait que, dans l'art comme dans la vie, personne ne débute par la passivité, le scepticisme, la pure et indifférente contemplation. C'est une loi dont Sainte-Beuve n'a pas été plus exempt qu'un autre. Il a eu ses heures d'illusion, ses fièvres d'enthousiasme, son dogmatisme et ses idolâtries. Les *Portraits littéraires* sont là pour attester qu'il a rompu des lances contre certaines conventions ou superstitions traditionnelles, et les *Portraits contemporains*, pour prouver qu'il s'est vaillamment consacré au service des idées nouvelles, qu'il a été l'auxiliaire passionné de ceux qui les manifestaient et les incarnaient dans leurs œuvres.

Digitized by Google

Il en a du reste été toujours ainsi. On ne met le pic et la pioche dans les antiques idoles que lorsqu'on croit avoir des dieux plus puissants, plus vivants à leur substituer ; et tout travail de négation, destiné à réussir dans un temps donné, se complique d'un côté affirmatif, où les individualités éminentes qu'on produit au jour et sur lesquelles on s'appuie tiennent une place aussi large, plus large quelquefois, que les assertions et les révélations doctrinales.

La partie agressive et dogmatique du romantisme, telle qu'on la trouve exprimée, formulée dans les *Pensées* de Joseph Delorme, ainsi que dans quelques-uns des *Portraits littéraires*, n'a rien de choquant, mais rien non plus d'extraordinaire ni de particulièrement lumineux. On voulait avant tout réagir, principalement en poésie, contre le style incolore, abstrait, métaphysique, *condillacien*, en quelque sorte, si en faveur à la fin du XVIIIe siècle, contre le Saint-Lambert, le Bernis, le Thomas, dont la stérile et fausse élégance, religieusement imitée sous l'Empire par Delille, Esménard, Luce de Lancival, Parseval-Grandmaison, Castel, semblait menacer, en s'éternisant, de dessécher, de tarir les sources du langage poétique. La substitution du concret à l'abstrait, de l'image prise sur le vif, reproduite d'après la réalité, au symbolisme convenu, à la fade et froide allégorie, tel était le premier article de la charte revendiquée par le romantisme.

Aujourd'hui que, sur ce point, la bataille est complétement gagnée, nous sommes portés à trouver excessives ces préoccupations techniques, ces discussions de forme, touchant presque à la subtilité grammaticale : nous avons peine à comprendre la vivacité de ton, l'âpreté d'accent, l'ardeur belliqueuse avec laquelle on réclamait la sincérité absolue de la métaphore et la rigoureuse exactitude de toutes ses parties. En cela, comme en bien d'autres choses, les avantages dont nous jouissons nous rendent quelque peu ingrats et injustes pour nos devanciers. Ils ont accompli une tâche qui, malgré et à cause même de l'apparente puérilité des détails, avait ses difficultés épineuses, sa périlleuse gravité, sa nécessité surtout.

Lorsque nous lisons, au tome Ier des *Portraits littéraires*, l'article si judicieux et si spirituel sur Jean-Baptiste Rousseau, nous remarquons avec quelque surprise que Sainte-Beuve s'y est montré, contre son habitude, fort raide et fort cassant, mais notre étonnement ne va pas plus loin et nous n'attachons pas beaucoup d'importance à notre remarque. Eh bien ! cet article fut, à son époque, un événement. Il a porté coup, déterminé un progrès ; il a même laissé des traces et des souvenirs. Quelque temps après, Sainte-Beuve ayant été présenté à Royer-Collard et à Chateaubriand, l'un et l'autre lui parlèrent tout d'abord de son attaque contre Jean-Baptiste :

Digitized by Google

Chateaubriand pour l'en blâmer, Royer-Collard pour l'en féliciter. Ce n'était pas alors une petite affaire, on le voit, de réduire à leur juste valeur la cantate de *Circé* et l'Ode au comte du Luc.

Il est vrai que Jean-Baptiste Rousseau, au moins par ses débuts, appartenait au siècle de Louis XIV, et que l'on s'était peu à peu accoutumé à le considérer comme faisant partie de l'inviolable phalange classique. On se fût beaucoup moins ému de la plus violente diatribe contre le lyrique Le Brun, bien supérieur cependant à son prédécesseur trop vanté. Mais toucher à Jean-Baptiste, une gloire acceptée, consacrée, cela paraissait une audace inouïe, presque un sacrilége! Sous couleur de faire la guerre aux versificateurs du XVIIIe siècle, n'allait-on pas en arriver insensiblement à prendre à partie les maîtres du XVIIe et à les critiquer comme de simples, de faillibles mortels?

L'écueil était là en effet. Le XVIIIe siècle, si hardi en fait de religion, de philosophie, de politique, n'avait été dans l'ordre purement littéraire et très-spécialement en poésie, que le continuateur timide, languissant, décoloré, de l'époque précédente. Lors donc que des poëtes de l'Empire on remontait à leurs maîtres à peu près immédiats, lorsque de Baour-Lormian, d'Arnault, de de Jouy on allait à Lemierre, à Chabanon, à Guimond de la Touche, à du Belloy, on ne pouvait manquer, à un certain moment, de rencontrer derrière ce second rang le bataillon sacré des vieux classiques, Racine et Boileau en tête. On n'avait plus à choisir alors qu'entre une retraite qui avait ses inconvénients, ses ridicules, et une insistance qui, aux gens d'un goût méticuleux et timoré, pouvait paraître irrévérente, scandaleuse, impie.

Sainte-Beuve sut toujours garder une juste mesure. Il ne s'abandonna jamais à ces plaisanteries de mauvais goût, à ces violences de langage qui ont jeté sur le romantisme une défaveur durable. Ce n'est pas lui qui aurait traité Boileau de *perruque* et Racine de *polisson*. Il était non-seulement trop bien élevé, mais encore trop véritablement lettré pour cela. J'ai voulu relire dans les *Portraits littéraires* les chapitres où le critique, dans la fougue et la verdeur de la jeunesse, a étudié de près les œuvres du satirique consciencieux, du tragique élégant, éloquent, et j'avoue que je n'ai pu y découvrir les traits, les malices qui chatouillaient si désagréablement, il y a une quarantaine d'années, l'épiderme des puritains classiques. Avec le temps, les flèches se sont-elles émoussées? Les susceptibilités se sont-elles engourdies? Je ne sais. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on aurait tort de considérer Sainte-Beuve comme un iconoclaste pour avoir écrit ces intéressantes et innocentes esquisses. Il n'a cependant pas été lui-même sans en concevoir quel-

Digitized by Google

que regret, et dans *Port-Royal*, dans les *Causeries*, chaque fois que l'occasion s'est offerte, il a fait amende honorable, multiplié les rectifications et les excuses. C'est vraiment trop, et l'on pourrait lui appliquer le joli vers de Voltaire :

Gresset se trompe : il n'est pas si coupable.

L'intention d'ailleurs était excellente, et les quelques observations risquées par le critique, portant principalement sur le style, n'avaient d'autre objet que de légitimer, par comparaison et contraste, les innovations de la jeune école, d'en faire sentir la nécessité pressante. On ne rudoyait un peu le passé que quand il barrait trop obstinément le passage à l'avenir. On ne se révoltait pas précisément contre lui, mais on le maintenait assez fermement à l'écart et l'on cherchait, dans un passé plus reculé, moins gênant, moins opprimant, les premiers anneaux de la chaîne poétique française, qu'on avait la haute et noble prétention de renouer, de prolonger.

Quelques-uns, parmi les poëtes en train de s'émanciper, allaient volontiers plus loin dans leurs tendances. Ils n'admettaient pas que la tradition nationale fût tout, et qu'en dehors d'elle, de ses lieux communs, de ses préjugés, on ne pût être tenu pour homme de goût, de mérite. Leur raison se refusait plus énergiquement encore à concevoir qu'un seul siècle eût eu l'exorbitant privilége de voir naître et se produire tous les écrivains-types, tous les modèles dont on devait suivre les exemples, imiter les procédés sous peine d'être rangé au nombre des mauvais sujets et des hérétiques. De semblables exigences les indisposaient, les blessaient à tel point, que leurs regards se tournaient involontairement vers les nations voisines, vers les littératures étrangères, pour y chercher des enseignements moins étroits, des sources plus abondantes et plus généreuses. L'Orient même, si peu connu qu'il fût alors, commençait à miroiter devant des esprits fatigués de pédantesques disciplines et s'offrait à eux avec mille séductions, avec mille prestiges. Sainte-Beuve, d'humeur essentiellement casanière, et que les longs voyages effrayaient, ne se hasarda point à si grande distance ; mais, sans quitter le sol natal, il ne négligea rien pour élargir la tradition, et, lorsqu'elle lui paraissait trop résistante, pour la déplacer, pour en créer une nouvelle à côté.

Il avait pris à tâche de trouver des parrains, de donner des ancêtres aux romantiques. Tantôt il les rattachait à André Chénier ; tantôt il s'aventurait jusque sous les Valois et s'efforçait d'établir quelques rapports, quelques liens entre la Pléiade et le Cénacle. Nous ne discuterons pas ces tentatives en elles-mêmes ; le temps en

Digitized by Google

a fait justice. Ce qu'elles présentaient de spécieux ne dissimule plus aujourd'hui ce qu'elles avaient de factice et d'artificiel. Nous ne saurions toutefois regretter ces pérégrinations du critique dans les régions alors inexplorées de notre histoire littéraire, puisqu'il en a rapporté un livre charmant et instructif, le *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.* J'aime beaucoup cet ouvrage, surtout sous sa dernière forme, plus svelte, plus dégagée, plus rapide, moins hérissée de préoccupations et de rapprochements. Peu de lectures sont plus agréables, plus profitables. Que de renseignements curieux, de précieuses indications, de citations heureusement choisies! Même après tout ce qu'on a écrit d'excellent à propos de Rabelais depuis quelques années, le chapitre sur l'auteur du *Gargantua* demeure amusant à lire et utile à consulter.

Singulière destinée que celle de ce livre, conçu dans une intention dogmatique, instrument plus ou moins direct de polémique, de propagande, et devenu peu à peu, sous l'action obstinée du public, qui n'a pas voulu y voir autre chose, un ouvrage d'aimable et saine érudition! Nous nous y prenons à de gracieux et piquants détails, qui ont été introduits depuis ou qui n'étaient que des accessoires, servant simplement à parer, à orner le petit temple élevé à Ronsard. Aujourd'hui le temple réduit ou dégénéré en chapelle ne nous occupe et ne nous retient qu'un instant; mais à l'origine il était le point principal et comme le centre du livre. Rien de plus naturel, étant donné le but réel de l'écrivain. Tout ce qu'il disait de Ronsard s'appliquait à Victor Hugo. L'éloge des hardiesses et des beautés qui se rencontrent chez l'auteur de la *Franciade* n'était là, en grande partie, que pour masquer, légitimer et autoriser les innovations délibérément pratiquées par le poëte des *Odes et Ballades.*

Ceci n'est pas un accident, un hasard, c'est, chez Sainte-Beuve, une règle sans exception. Ses théories littéraires recouvrent, abritent toujours des noms propres. Il est l'homme des individus, non celui des idées. Les doctrines générales par elles-mêmes le rebutent, quand elles ne l'épouvantent pas; mais s'il faut inventer une formule pour expliquer, rendre accessible et populaire le talent de telle individualité éminente, sous le charme de laquelle il est momentanément, on le verra trouver avec une rare décision, exposer avec une lucidité merveilleuse tout un système, appuyé au besoin sur les raisonnements les plus abstraits. C'est la poétique du Cénacle, celle d'Emile et d'Antony Deschamps, de Vigny, de Victor Hugo, qu'au début il a soutenue, propagée, formulée beaucoup plus que la sienne propre; j'entends celle vers laquelle le portaient ses instincts. Toute sa vie, mais plus expressément pendant sa jeunesse, sa poétique, son esthétique a été celle de ses relations et de ses amitiés.

Digitized by Google

Il s'inféodait à ses amis ; il ne les embrassait pas seulement, c'eût été trop peu, il les épousait, eux, leur talent, leurs convictions, leurs théories et leurs erreurs. Il ne voyait, ne jurait, ne vivait que par eux.

C'est cette disposition particulière qui a donné, qui donne encore tant de charme aux *Portraits contemporains*. Ils sont peints avec les délicatesses, les raffinements, les ferveurs de la passion. Tout y est en lumière ou, pour mieux parler, en gloire, en nimbe, en auréole. Ces portraits, on ne saurait le nier, n'ont pas peu contribué à rendre le public favorable aux poëtes de l'école romantique. On les lui présentait sous de si séduisantes couleurs, d'une façon si engageante, avec tant de caresses et d'harmonieuses modulations dans la voix, qu'il n'y avait vraiment pas moyen de résister. Les bizarreries, les aspérités, les lacunes, les contradictions, les côtés anguleux, Sainte-Beuve excellait à pallier, à dissimuler tout cela.

Assurément, c'est une rare bonne fortune pour un groupe littéraire que de rencontrer un critique si intelligent, si compréhensif, si ardent, si dévoué, si passionnément ami et même complice. Les productions qu'on admire depuis trente, quarante ans, n'auraient peut-être été appréciées que beaucoup plus tard, auraient peut-être mis un temps infini à faire leur chemin et à conquérir leur autorité, s'il ne s'était trouvé juste à point, par la plus heureuse des rencontres, quelqu'un capable de les sentir et fait pour les rendre accessibles à tous. La dette de l'école romantique à l'égard de Sainte-Beuve est donc réelle et fort grande. Mais la médaille a son revers ; et l'on se demande, quand on relit les *Portraits contemporains* dans les dernières éditions criblées d'avertissements, de post-scriptum, d'appendices et de notes qui chicanent, qui amoindrissent le texte et parfois le détruisent, on se demande si en vérité Sainte-Beuve par ses retours de sévérité, de cruauté, n'a pas repris plus qu'il n'avait donné, n'a pas dispensé de reconnaissance ceux qui pouvaient et devaient, dans une large mesure, se croire ses obligés.

Sans doute, le critique est absolument libre de ses impressions ; il n'est pas enchaîné à ses jugements ni rivé à ses admirations premières. Si l'écrivain dont il a loué le début se dément et faiblit, si même son point de vue, à lui critique, vient à se modifier, il est de son devoir de ne point s'immobiliser par vain amour-propre ou indolence d'esprit. Tel est le principe, telle la loi qui doit le diriger, Mais dans ces questions de conscience, de délicatesse morale, il importe de ne pas s'en tenir aux généralités et d'entrer dans le détail : tout est affaire de mesure et de précision. Avant de prononcer sur la manière d'agir de Sainte-Beuve, il faut nous rendre compte bien exactement de son caractère, de sa nature ; il ne sera pas mauvais

Digitized by Google

non plus de vérifier si, parmi les modèles, les originaux de ses portraits, quelques-uns, dans leurs évolutions et variations, n'auraient point provoqué, justifié les rigueurs du critique.

On a pu croire tout à l'heure, quand je parlais des ardents, des incroyables enthousiasmes de Sainte-Beuve, que j'exagérais à plaisir; je tiens à prévenir tout reproche à cet égard. Pour se faire une idée de l'exaltation, de l'humilité, de l'extraordinaire piété avec laquelle il entrait dans le Cénacle, il est indispensable de relire quelques-unes des pièces des *Consolations* et la préface adressée à Victor Hugo. Parmi les pièces auxquelles je fais allusion, il en est une dédiée à de Vigny, dans le but expressément avoué de le consoler de je ne sais quel échec au théâtre. Dans cette épître les qualifications élogieuses abondent sans discrétion et sans proportion. L'auteur d'*Eloa*, de *Moïse*, y est appelé *chantre élu*, *ange*, *séraphin*, *apôtre*. Toutes les bénédictions imaginables, les prophéties rassurantes et flatteuses lui sont prodiguées, tandis qu'on taxe de jalousie et de rage ceux qui n'ont pas suffisamment compris, applaudi la traduction d'*Othello*. Ce n'est rien encore : arrivé presque au terme de son épître, le poëte ébloui, renversé, prosterné, pâmé, se tourne vers le *frère des célestes hôtes* et lui dit très-sérieusement :

Et puis, un jour, — bientôt, — tous ces maux finiront,
Vous rentrerez au ciel, une couronne au front,
Et vous me trouverez, moi, sur votre passage,
Sur le seuil, à genoux, pèlerin sans message,
Car c'est assez pour moi de mon âme à porter,
Et, faible, j'ai besoin de ne pas m'écarter.
Vous me trouverez donc en larmes, en prière;
Adorant du dehors l'éclat du sanctuaire,
Et, pour tâcher de voir, épiant le moment
Où chaque hôte divin remonte au firmament.
Et si, vers ce temps-là, mon heure est révolue,
Si le signe certain marque ma face élue,
Devant moi roulera la porte aux gonds dorés,
Vous me prendrez la main, et vous m'introduirez.

Je ne m'arrête pas à cette singulière idée de transformer Alfred de Vigny en archange d'outre-tombe, en maître des cérémonies *in extremis*. Je ne veux que faire remarquer le ton général. Est-il assez respectueux, assez enthousiaste, assez idolâtre? S'il est question de Lamartine l'accent est le même. Quant à M. Hugo, il n'est jamais appelé que *notre grand Victor*, et ses admirateurs actuels seraient en peine d'inventer une flatterie qui ne lui ait pas été adressée dans *les Consolations*. Ainsi voilà qui semble entendu. Nous sommes, ou du moins nous nous croyons, en présence d'un fa-

Digitized by Google

natique prêt à tourner au sectaire et qui, même en rabattant avec l'âge de ses adorations primitives, restera un caudataire passionné, le disciple par excellence, un Naigeon, un Damilaville, un Brossette. Mais nous avons compté sans les contradictions de la nature humaine. Dans ce fanatique, il y a un sceptique; dans ce disciple, un juge; dans ce caudataire, un indépendant, qui ne se forge des liens que pour les briser.

Dans *Joseph Delorme*, ce livre âpre et sincère où le vrai Sainte-Beuve se décèle, apparaît à chaque page, je trouve le sonnet suivant, qui exprime à merveille cette disposition à la révolte intérieure, à une énergique revendication de la personnalité un instant abandonnée et aliénée. A la vérité, dans ce sonnet, il s'agit d'amour et non d'amitié, mais il est très-légitime de conclure du plus au moins, surtout lorsqu'on sent derrière soi vingt exemples qui confirment la véracité du témoignage invoqué :

Osons tout et disons nos sentiments divers :
Nul moment n'est plus doux au cœur mâle et sauvage
Que lorsqu'après des mois d'un trop ingrat servage,
Un matin, par bonheur, il a brisé ses fers.

La flèche le perçait et pénétrait ses chairs
Et le suivait partout : de bocage en bocage
Il errait. Mais le trait tout d'un coup se dégage :
Il le rejette au loin, tout sanglant, dans les airs.

O joie! ô cri d'orgueil! ô liberté rendue!
Espace retrouvé, courses dans l'étendue!
Que les ardents soleils l'inondent maintenant!

Comme un guerrier mûri, que l'épreuve rassure,
A mainte cicatrice ajoutant sa blessure,
Il porte haut la tête et triomphe en saignant.

C'est parler net, j'espère, et se découvrir avec une sorte de fière ingénuité. Faisons-en notre profit. Ces indications empruntées à des productions qui datent de la jeunesse de Sainte-Beuve marquent clairement les deux extrémités, les deux pôles de sa nature. Il est indépendant et pourtant aisément séduit, entraînable, mais incapable de fixité, de fidélité. Ce serait le meilleur des soldats s'il ne désertait constamment; le type du réfractaire si, chaque jour, il ne s'engageait sous de nouveaux drapeaux. D'instinct et de verve, nul n'a mieux pratiqué la maxime du prudent Montaigne, qu'il faut se prêter à tout le monde, et finalement se garder pour soi. Sainte-Beuve a passé sa vie à se prendre et à se déprendre, à se livrer et à se ressaisir. Incessamment, il a flotté entre l'engouement et le désenchantement. Son œuvre critique pourrait porter pour épigraphe :

Digitized by Google

Enthousiasme et repentir. Moins évidente, moins accusée, moins en dehors, à mesure que l'expérience et l'âge se faisaient sentir, cette disposition a persisté chez lui jusqu'à la fin. Il était facile, et quelquefois assez divertissant, d'en constater, d'en suivre les effets jusque dans les moindres détails de la vie intime.

Un de nos modernes romanciers, pour le talent duquel Sainte-Beuve s'était pris d'un goût très-vif, et dont il avait lancé le premier livre par un de ses plus brillants articles, accourt, un jour, rue Montparnasse, dans tout le feu de la reconnaissance, force la consigne, fait invasion dans le cabinet de travail, apportant sous son bras, devinez quoi ? — son portrait. — Cher ami, dit le maître, quelle excellente idée vous avez eue là ! je vous remercie de cette délicate attention. Voilà un cadre qui va désormais me tenir compagnie. — Le romancier s'en va joyeux, enchanté, aux anges. On accroche le portrait entre les deux fenêtres, à la place d'honneur, tout près de la table. Au bout de quelque temps, l'homme au portrait écrit un second livre moins réussi que le premier. Les objections, les plaisanteries pleuvent de toutes parts sur le malheureux auteur. Le portrait, du coup, descend au rez-de-chaussée. Au troisième roman, il était, si je m'en souviens bien, dans une chambre d'ami. On m'a dit, et la chose est probable, qu'on l'avait retrouvé, en dernier lieu, dans quelque endroit près duquel le grenier serait un séjour aristocratique.

J'ai posé la contradiction dans ce qu'elle offre d'incontestable et en quelque façon d'irréductible. Le procédé de Sainte-Beuve se révèle à nous après cette première analyse, comme une conséquence de sa nature. Sous le rapport de l'équité, il a été, en définitive, un critique complet, mais il n'est arrivé à cette intégrité, dans toute la force du mot, que successivement, après bien des fluctuations, des expériences et des désaveux. Il a d'abord très-bien vu et très-bien montré le beau côté, puis certains défauts l'ont frappé. Il les a notés et mis au jour avec une fidélité non moins grande. Seulement, que voulez-vous, le portrait était fait, la peinture avait séché, la couleur avait pris un certain ton. Les retouches, quand on a essayé d'en faire, ont juré avec l'ensemble, détonné. Elles ont paru violentes et criardes. On a tenté une autre méthode ; on a fait courir le long du cadre de petits médaillons ; les caissons, remplis et surchargés, ont dû servir de supplément et de correctif à la toile principale. Tout cela, j'en conviens, n'est pas de nature à donner une impression bien nette, bien franche, pleinement et largement satisfaisante, mais, en somme, on a la diversité des observations et des jugements sous les yeux, les documents et les pièces du procès dans les mains ; et une information si bien faite, si rigoureuse, si

Digitized by Google

consciencieuse n'est certes pas à dédaigner. Si elle ne donne pas le dernier mot sur chaque écrivain, elle aide à dégager, à trouver ce mot caractéristique en opposant vivement les unes aux autres les beautés et les imperfections de l'œuvre.

Il est équitable aussi de remarquer que ce désaccord dont nous sommes frappés, ce perpétuel tiraillement entre l'éloge et le blâme, entre la pleine admiration et les restrictions ultra-sévères qui, à la lecture des *Portraits contemporains*, nous fatiguent et, par moments, nous irritent, ne se sont pas produits dans la réalité avec cette soudaineté déconcertante. A la même page, à la même minute, nous avons le *oui* et le *non* sous les yeux, mais ce *non*, il importe de ne pas l'oublier, a mis bien des années à venir, à se formuler; il ne s'est accentué que peu à peu, sous le coup des impressions successives, sous le poids déterminant des circonstances. Ajoutons que l'écart a été réciproque, et que, si le peintre a beaucoup appelé de ses enthousiasmes, les modèles, de leur côté, n'ont pas été très-fidèles aux principes qui avaient dirigé et inspiré leurs débuts. Plusieurs même, si je m'en rapporte à l'allégation positive d'un témoin bien informé, plusieurs, enivrés par le succès, éblouis par une popularité rapide, se sont promptement détachés, éloignés du critique bienveillant auquel ils devaient une bonne part de cette popularité, de ce succès.

Parmi les désintéressements littéraires, je n'en sais pas de plus éclatant que celui de Sainte-Beuve, affirmait résolument Gustave Planche, vers 1840. Depuis dix ans, il n'a pas écrit une page qui ne rende témoignage pour lui et malheureusement aussi contre bien d'autres. Il a tendu à bien des grandeurs chancelantes une main fraternelle, dont l'étreinte s'est relâchée sans qu'il y eût de sa faute. Il a secouru bien des naufragés qui ont oublié le nom de leur sauveur en touchant le rivage. Il a couvert de la pourpre impériale bien des soldats obscurs avant son acclamation, et qui se sont éloignés de lui en disant comme un des Césars à son lit de mort : « Je sens que je deviens Dieu. »

On voit que, chez un certain nombre d'écrivains, l'ingratitude, ou du moins l'oubli, l'abandon, avait précédé la sévérité du critique. Je ne pense pas qu'à elles seules ces défections aient été de nature à la provoquer. Sainte-Beuve sentait comme un autre, quelquefois même plus douloureusement qu'un autre, les blessures d'amour-propre et l'outrage des mauvais procédés, mais il a toujours su tenir son goût au-dessus de ses mécomptes et de ses passions.

Sa biographie, rapprochée de celle de ses principaux contemporains, nous fournit une explication plus haute à la fois et plus simple du changement qui s'opéra progressivement dans sa manière de voir et d'apprécier les œuvres marquantes de la littérature moderne.

Digitized by Google

A partir de 1835, il y eut entre lui et ses principaux amis romantiques un commencement de séparation qui alla toujours s'aggravant, se prononçant davantage. Cette séparation était motivée, beaucoup moins par des froissements de vanité ou des dissentiments purement littéraires, que par la très-réelle différence des chemins où chacun s'engageait. Le Cénacle, radicalement modifié et transformé, tournait au libéralisme dans la personne de ses plus illustres membres. Une politique embarrassée encore dans ses formules, incertaine dans son expression, parfois contradictoire dans ses actes, mais aventureuse, émancipatrice, humanitaire déjà dans ses allures et ses tendances, se mêlait de plus en plus chez Lamartine, chez Hugo et même chez Alfred de Vigny à la littérature proprement dite. Sans faire précisément partie de l'opposition, ils entraient à voiles déployées dans le courant du progrès et de l'avenir ; ils concevaient de vastes et généreuses espérances ; ils se jetaient dans le mouvement et ils le redoublaient.

Les dispositions de Sainte-Beuve étaient tout autres. La curiosité, en ce qu'elle a de plus éclectique s'emparait, de lui, à mesure qu'il se vouait à l'étude et qu'il approfondissait les choses. Tout ce qui comportait ou supposait de la passion, de l'entraînement, une détermination très-arrêtée, lui devenait aisément importun et même odieux. Il a pris soin de manifester cet état de son âme et de son esprit dans un très-curieux travail publié en 1835, sous ce titre : *Du génie critique et de Bayle*. Dans ce morceau, considérable par son étendue et par les idées qu'il contient, Sainte-Beuve explique avec beaucoup de franchise, avec une insistance particulière, à quelle conception, en ce moment de sa vie, il en est arrivé relativement à la fonction du critique. Ce travail est d'autant plus intéressant à consulter que nous nous trouvons pour la première fois en présence d'une expression nette et mûrement réfléchie de la méthode qui, après bien des expériences et des modifications, avec des additions et des élargissements de toutes sortes, deviendra la méthode définitive du maître. Nous la voyons poindre ici, et mieux que poindre. Nous sommes déjà loin de ces manifestes belliqueux, de ces proclamations enthousiastes, de ces transparentes et triomphantes allusions qui ouvraient, comme par un coup de trompette, les articles sur Pierre Corneille, André Chénier et Victor Hugo. Le critique n'est plus un prophète, un précurseur, un éclaireur ; à la passion, souvent injuste, il entend désormais substituer la curiosité impartiale ; à l'ardente recherche, le pur *amusement de l'esprit* ; à l'enthousiasme, une sereine indifférence.

Cette indifférence du fond, écrit-il, en définissant autant son propre

Digitized by Google

procédé que celui de Bayle, cette tolérance prompte, facile, aiguisée de plaisir, *est une des conditions essentielles du génie critique*, dont le propre, quand il est complet, consiste à courir au premier signe sur le terrain d'un chacun, à s'y trouver à l'aise, à s'y jouer en maître et à connaître de toutes choses. Bayle avertit en un endroit son frère cadet, qu'il lui parle des livres sans aucun égard à la bonté ou à l'utilité qu'on en peut tirer : « Et ce qui me détermine à vous en faire mention est uniquement « qu'ils sont nouveaux, ou que je les ai lus, ou que j'en ai ouï parler. »

Les conséquences d'une pareille doctrine ne sont pas difficiles à déduire. Si tout mérite une égale attention, c'est qu'au fond tout se vaut. Pourquoi accepter ceci, rejeter cela, établir des distinctions, énoncer des préférences? Il n'y a point de production, pour insipide et insignifiante qu'elle soit, qui ne puisse réclamer le jugement et la publicité de la critique, par cela seul qu'elle est. Croyez-vous que de telles conséquences aient échappé à Sainte-Beuve, ou qu'il ait reculé devant elles? Vous vous tromperiez. Il ne peut, à la vérité, s'empêcher de sourire des mélanges et associations bizarres que fait Bayle, mettant le ballet de *Psyché* au niveau des *Femmes savantes*; applaudissant l'*Hippolyte* de M. Racine et celui de M. Pradon, *qui sont deux tragédies très-achevées*; plaçant Bossuet côte à côte avec le *Comte de Gabalis*, vantant l'*Iphigénie* et sa préface, qu'il aime presque autant que la pièce, à l'égal de *Circé*, opéra à machines ; et pour comble, trouvant que « M. Boileau est d'un mérite si distingué, qu'il eût été difficile à messieurs de l'Académie de remplir aussi avantageusement qu'ils ont fait la place de M. de Bezons. » Mais réprimant vite ce demi-sourire, Sainte-Beuve ajoute fort sérieusement :

On le voit, Bayle est un véritable républicain en littérature. Cet idéal de tolérance universelle, d'anarchie paisible, et en quelque sorte harmonieuse, dans un Etat divisé en dix religions comme dans une cité partagée en diverses classes d'artisans, cette belle page de son *Commentaire philosophique*, il la réalise dans sa république des livres, et, quoiqu'il soit plus aisé de faire *s'entresupporter* mutuellement les livres que les hommes, c'est une belle gloire pour lui, comme critique, d'en avoir su tant concilier et tant goûter.

Il m'est impossible, je l'avoue, de voir ce qu'il y a d'honorable pour Bayle à concilier le bon et le mauvais, à goûter avec une égale satisfaction l'exquis et l'exécrable. Une pareille tolérance me semble tout justement le contraire du goût, du discernement littéraire, la parfaite et absolue négation de l'esprit critique. Mais il n'est pas temps encore de discuter. J'expose en ce moment, et je résume. On ne niera point, je pense, après ces citations décisives, que Sainte-

Digitized by Google

Beuve ne s'accommode du procédé de Bayle jusqu'en ses plus extrêmes conséquences. Tout l'article sur le *Génie critique* n'est que le développement et l'éloge de ce procédé. Sainte-Beuve s'y complaît, il y insiste, il y revient à plus d'une reprise. « Ce génie, dit-il, dans son idéal complet... prend tout en considération, fait tout valoir et se laisse d'abord aller, sauf à revenir bientôt... Il ne craint pas de se mésallier ; il va partout, le long des rues, s'informant, accostant ; la curiosité l'allèche, et il ne s'épargne pas les régals qui se présentent. » Enfin, dernier aveu précieux à noter, le critique ne peut se tenir de confesser que « l'infidélité est un trait de ces esprits divers et intelligents... Ils ne se font pas faute de se réfuter eux-mêmes et de retourner la tablature. »

Avais-je tort de dire que cet article sur Bayle est d'une importance capitale ? Nous y saisissons, nous y constatons ce qu'on pourrait appeler la seconde étape de Sainte-Beuve. D'une part, il se cantonne dans une curiosité désintéressée et universelle qui est la forme active, décente de l'indifférence; de l'autre, prévoyant qu'il pourra bien être amené, dans un temps plus ou moins prochain, à modifier ses premiers jugements, à les tempérer en y introduisant discrètement des réserves et des correctifs, il se ménage un alibi et prend ses précautions en faisant l'éloge de ce génie critique, *qui se laisse aller pour revenir bientôt*, et en présentant l'infidélité comme une condition presque aussi essentielle que l'indifférence. Ainsi que je le disais au début de ce chapitre, la fougueuse rivière est devenue un paisible étang; on peut plier la voile et tirer la barque sur le bord. Ce n'est plus une barque qu'il faut au critique, c'est un bon fauteuil placé sur une colline moyennement haute (les cimes ont leurs éblouissements !), d'où il puisse apercevoir à son aise plus d'un spectacle, et assister au défilé ininterrompu de la caravane littéraire. Le dogmatique, le révolutionnaire ne sont plus; le chercheur même au sens élevé de ce terme a, dès à présent, donné sa démission; il ne reste qu'un spectateur au regard pénétrant, un contemplateur attentif, mais immobile et qui se fait une étrange illusion en préférant l'acuité de la vue à l'agilité des jambes, à l'élasticité des jarrets.

S'il ne tournait pas précisément le dos à ses anciens compagnons et amis, Sainte-Beuve, on doit commencer à en être convaincu, était loin de s'associer à leurs efforts, de partager leurs espérances, de se sentir entraîné dans leur direction. Il choisissait pour s'asseoir à mi-côte, juste le moment où les vaillants pèlerins redoublaient d'activité, de résolution, pour gravir les plus périlleux sommets. Désormais, dans les jugements qu'il portera sur eux, il se mêlera inévitablement un grain de cette humeur narquoise, familière à l'homme

Digitized by Google

assis qui, de loin, moitié content de son bien-être, moitié jaloux de leur audace, suit de l'œil les grimpeurs sur la montagne. Pour que la différence fût complète et comme si l'on avait tenu de part et d'autre à rendre le contraste bien saillant, tandis que Hugo par *Notre-Dame de Paris*, Lamartine par *Jocelyn*, George Sand par *Lélia*, s'affranchissent ou vont s'affranchir au point de vue religieux, Sainte-Beuve, biaisant avec l'esprit nouveau, incline vers une poétique dévotion, s'inquiète des séminaires et des cloîtres, écrit *Volupté*, prépare et compose *Port-Royal*.

Ceux qui ont lu attentivement ces deux ouvrages, qui en ont bien saisi le sens et la portée, ne seront pas surpris si je rapproche le roman de l'histoire, si je considère la fiction comme inséparable, sous certains rapports, du grave et substantiel récit. Quelque scabreux que soient et son titre et nombre des détails qu'il renferme, le roman de *Volupté* est, dans l'œuvre de Sainte-Beuve, la plus naturelle introduction à *Port-Royal*.

Volupté est sorti de la même inspiration arbitraire, du même mouvement factice que *les Consolations*. J'ai suffisamment qualifié et caractérisé dans le précédent chapitre cette veine particulière et malencontreuse de la production de Sainte-Beuve pour n'avoir point à y revenir ici. Je dirai seulement que *Volupté* est de beaucoup supérieur aux *Consolations*, parce que, dans ce roman, à côté du ton dévotieux, agaçant par sa fausseté, il y a une réalité psychologique, vivante, saignante, palpitante, qui est décrite et analysée avec un admirable talent. Quand Amaury se perd dans les subtilités mystiques et les oraisons jaculatoires, il est simplement ennuyeux, mais lorsqu'il nous entretient dans un langage délicat, flexible, ondoyant, savamment nuancé, de ses angoisses, de ses luttes intérieures, de ses aspirations et de ses efforts vers le bien, il nous touche, nous émeut ; ses paroles trouvent le chemin de notre cœur et se gravent dans notre mémoire.

Il y a d'ailleurs dans *Volupté* un réel talent de romancier. Le marquis et la marquise de Couaën, madame R., les enfants sont des figures très-vivantes. L'action est faible et peu mouvementée. Quelques endroits cependant sont du plus beau dramatique. La marquise de Couaën priant, au lit de mort, Amaury, devenu prêtre, d'entendre sa confession, de l'assister et de la bénir en ce suprême passage, est une invention heureuse et qui a de la grandeur morale. Lamartine, dans *Jocelyn*, a visiblement imité cette situation. La confession de Laurence est assurément un morceau fort remarquable ; elle n'a pourtant point fait oublier la scène finale de *Volupté* à ceux qui avaient lu le roman de Sainte-Beuve. Ce livre a toujours eu sa clientèle d'admirateurs et de fidèles. Le nombre en serait plus

Digitized by Google

grand si ce placage dévotieux, auquel Sainte-Beuve attachait tant d'importance et de prix, n'écartait les esprits droits qui ont horreur des mélanges, des compromis.

De là vient aussi la prévention qui a longtemps pesé sur *Port-Royal*. Cela se comprend. A ne juger que par le ton et le style, les premiers volumes de cette histoire se confondent presque avec les dernières pages de *Volupté*. Les ressemblances, les analogies sont frappantes. Comment en serait-il autrement? Pendant que Sainte-Beuve écrivait son roman, il amassait des matériaux pour composer *Port-Royal*, et il portait dans la préparation et l'exécution de ces deux ouvrages la même préoccupation mystique. Du reste, comme effet définitif, comme impression durable, *Port-Royal*, tout en participant de *Volupté*, aura certainement un plus heureux et plus glorieux sort. La réalité historique est, pour la narration en six volumes, ce qu'est pour le roman la vérité psychologique, avec cette différence, en faveur du livre d'histoire, que la réalité y va toujours croissant, qu'elle échauffe, qu'elle enlève l'historien aussi bien que le lecteur, tandis que dans *Volupté* le côté humain ne parvient pas à se dégager complétement de la religiosité parasite qui le voile et l'étouffe.

Cet ouvrage de *Port-Royal*, qui a pris vingt ans et plus de la vie de Sainte-Beuve, et auquel, pour bien dire, il n'a jamais cessé de travailler, permettrait à lui seul, si tous les autres livres de l'éminent écrivain venaient à se perdre, de reconstituer sa physionomie morale, d'en suivre les variations, les accroissements, les défaillances, les altérations. Commencé dans un accès de piétisme, poursuivi par amour de l'étude, par goût de l'exactitude historique, ce liivre a été terminé au milieu d'un découragement, d'un détachement absolu du sujet, dont les pages qu'on peut lire à la fin du stxième volume donnent une idée assez juste, quoique bien affaiblie encore.

Je n'oublierai jamais la pénible impression que j'éprouvai lorsqu'un matin du mois d'août 1857, avant de nous mettre à la tâche quotidienne, Sainte-Beuve me lut cet éloquent et désolant post-scriptum de son œuvre. Familiarisé avec ce sujet, je m'en étais épris, j'en avais le respect, l'enthousiasme ; je me sentis comme frappé dans mon culte intime, dans ma religion de famille. Mon premier mouvement fut de prier Sainte-Beuve, non pas de supprimer ces pages, mais de les communiquer seulement à quelques amis. Il me semblait que publiées, mises en lumières, elles allaient faire crouler le monument, ou que du moins personne ne songerait à s'aventurer dans un édifice dont l'architecte était le premier à proclamer la fragilité. Sainte-Beuve tint compte d'abord de mes obser-

Digitized by Google

vations, et le post-scriptum dût n'être joint qu'à un petit nombre d'exemplaires. Mais les pages étaient trop réussies, trop vibrantes, trop belles, pour que l'artiste pût se résigner à les garder ainsi longtemps dans le demi-jour. Depuis, elles ont couru le monde, et elles ont moins scandalisé que je ne le croyais. Le public a fait comme l'auteur, il a été sensible à la forme, et il a tout pardonné à cause de cela. Ce document n'appartient point à la phase de la vie de Sainte-Beuve dont nous parlons en ce moment, et j'ai involontairement anticipé. Je désirais seulement résumer en quelques mots l'échelle de sentiments et d'idées suivie dans cette vaste composition par l'historien philosophe.

Le premier volume de *Port-Royal* est le seul où l'on trouve dans sa pureté originelle, et presque sans mélange de scepticisme ou de simple curiosité littéraire, l'inspiration mystique et poétique qui a présidé à la conception de l'ouvrage. Ce volume, publié en 1840, représente toute l'élaboration antérieure, six ou sept années de patiente et persévérante gestation. Il est l'expression d'un mouvement intérieur arrivé à sa dernière limite. Par une étrange ironie des circonstances, le début d'une œuvre si considérable devait marquer le terme et coïncider, en quelque sorte, avec l'évanouissement de l'esprit qu'elle était, dans la pensée primitive de l'auteur, destinée à répandre et à glorifier. En cette année 1840, une évolution décisive s'accomplit dans l'intelligence et dans l'âme de Sainte-Beuve. Les velléités de croyance et de piété disparurent sans retour ; le doute prit leur place. Il n'était pas difficile à quiconque a suivi attentivement l'itinéraire intellectuel et moral de Sainte-Beuve d'indiquer approximativement cette date. Aujourd'hui, nous pouvons l'assigner avec pleine certitude sur la foi même de sa déclaration formelle. Voici ce que nous lisons à la fin d'une étude sur La Rochefoucauld, recueillie et comprise un peu capricieusement parmi les *Portraits de Femmes*.

Cet article sur La Rochefoucauld (s'il m'est permis de le faire remarquer aujourd'hui) indique une date et un *temps*, un retour décisif dans ma vie intellectuelle. Ma première jeunesse, du moment que j'avais commencé à réfléchir, avait été toute philosophique, et d'une philosophie positive, en accord avec les études physiologiques et médicales auxquelles je me destinais. Mais une grave affection morale, un grand trouble de sensibilité était intervenu vers 1829, et avait produit une vraie déviation dans l'ordre de mes idées. Mon recueil de poésies, *les Consolations*, et d'autres écrits qui suivirent, notamment *Volupté* et les premiers volumes de *Port-Royal*, témoignaient assez de cette disposition inquiète et émue qui admettait une part notable de mysticisme. L'étude sur La Rochefoucauld annonce la gué-

Digitized by Google

rison et marque la fin de cette crise, le retour à des idées plus saines, dans lesquelles les années et la réflexion n'ont fait que m'affermir (1869).

Cette date est à remarquer. La dernière édition des *Portraits de Femmes*, qui porte même, par anticipation, le millésime de 1870, a été revue de très-près et soigneusement annotée par l'auteur peu de mois avant sa mort. Nous avons donc ici la vraie pensée de Sainte-Beuve, son jugement final en même temps que sa déclaration expresse sur cette phase particulièrement importante de son existence spirituelle. Ce franc et complet aveu est tout à fait d'accord avec nos observations et nos inductions; il les confirme entièrement. J'aurais bien à faire quelques petites chicanes de détail : par exemple, je n'étends pas aux trois premiers volumes de *Port-Royal* le reproche de religiosité que leur adresse indirectement Sainte-Beuve. Dès le tome second, l'émancipation au point de vue philosophique est sensible. Les mots *guérison* et *idées plus saines*, employés pour signifier le passage du mysticisme au scepticisme, me semblent d'une justesse contestable et je fais mes réserves. S'il y eut d'une part éclaircissement et délivrance, il y eut aussi de l'autre aggravation et endurcissement notables. La guérison ne fut que très-relative et consista, au rebours de la locution populaire, à changer un cheval aveugle contre un cheval borgne.

Mais enfin, sans tant épiloguer ni discuter, bornons-nous à retenir l'aveu en lui-même. Le 15 janvier 1840, par son article sur La Rochefoucauld, Sainte-Beuve rompait, au moins intérieurement, avec les préoccupations et les errements des dix années précédentes. Il s'éloignait décidément d'un piétisme flottant et vague pour entrer, après mûre réflexion, dans la franchise et la liberté du doute. La scission avec son passé était plus profonde, plus radicale qu'il ne le pensait. Sa foi littéraire n'était pas moins atteinte que ses aspirations religieuses, et il allait pouvoir vérifier sur lui-même la vérité de cet axiome souvent répété : On ne fait pas au scepticisme sa part [1].

Il ne faudrait point s'imaginer qu'en se désintéressant de son sujet Sainte-Beuve se sentît disposé ou autorisé à le traiter avec moins d'exactitude et d'étendue, à s'y consacrer avec moins de zèle. Ce serait se faire de cette nature essentiellement consciencieuse une bien fausse idée. Les défaillances momentanées du poëte, du philosophe, de l'homme public, n'altéraient, ne ralentis-

[1] Le rapprochement n'est pas gratuit. L'article intitulé : *Dix ans après en littérature*, dans lequel Sainte-Beuve essayait de discipliner et de régulariser l'ancien groupe romantique, ainsi que d'autres écrivains venus depuis, cet article désabusé, plein de sous-entendus restrictifs, et où perce le mécontentement, est du 1er mars 1840. On voit que, pour Sainte-Beuve, cette année fut, dans les divers ordres de sentiments et d'idées, réellement climatérique.

Digitized by Google

saient point l'infatigable activité du travailleur. Ne dût-on considérer et apprécier *Port-Royal* que sous ce point de vue, je dirais que ce livre mérite de rester comme un modèle de précision incomparable dans les détails, d'inattaquable rigueur dans les assertions. Il n'y a pas une date, un nom propre, un prénom qui n'aient été vérifiés avec l'attention la plus scrupuleuse. Sainte-Beuve avait le mépris et l'horreur de l'à-peu-près. Il ne consentait à marcher, à s'avancer que sur un terrain ferme, suffisamment déblayé, où l'on vît clair devant soi à une certaine distance, où l'on ne fût pas obligé de s'en rapporter à des théories controversables ou à de nuageuses hypothèses.

De chaque situation, de chaque individu, de chaque doctrine, il voulait tout connaître, tout pénétrer. Ne reculant devant aucune recherche, ne négligeant aucun indice, saisissant, avec une promptitude et une sagacité surprenantes, les rapports, les affinités, les parentés, les filiations, les influences morales et sociales ; il donnait la vie à son sujet, non-seulement par la multiplicité des détails, mais aussi par son habileté réellement extraordinaire à les distribuer, à les classer.

On cherchera vainement dans *Port-Royal* un endroit qui sonne creux, une allégation hasardée, un trait faux ou du moins grossi, exagéré. Je ne connais point de livre qui inspire davantage au lecteur le sentiment de la sécurité. C'est un des rares ouvrages de seconde main dont on puisse affirmer, sans craindre d'en faire un trop grand éloge, qu'ils dispensent de l'étude des documents originaux. Tout ce qu'il y avait de suc, de substance et de vie dans les mémoires, dans les relations, dans les correspondances, dans le *Nécrologe*, il l'a subtilement et scrupuleusement extrait, n'en laissant point une parcelle. Si vous voulez bien comprendre et vivement sentir l'immense différence qui sépare l'historien penseur et artiste du compilateur, essayez de lire sur le même sujet les prolixes récits de Besoigne, de Gerberon, de Clémencet, vous n'en pourrez pas venir à bout. Avant la cinquantième page, un invincible ennui vous saisira. La part de l'exécution littéraire, du talent déployé est très-considérable dans *Port-Royal*; et ce que je trouve de singulièrement honorable pour l'écrivain, c'est que ce talent n'est jamais de pur ornement ni, comme on dit, de parade. Il fait corps avec la méthode; il l'épouse et la sert avec une dextérité merveilleuse.

La méthode même de constante analyse individuelle, appliquée pour la première fois dans ce livre avec étendue, avec suite, et dans de très-favorables conditions, a tout d'abord atteint à des résultats qui semblaient de nature à en légitimer, à en conseiller l'emploi. On doit avouer que la matière y prêtait et que pour l'application de ce

Digitized by Google

procédé minutieux, parcellaire, *isolant*, le sujet ne pouvait être mieux choisi, s'offrir disposé plus à souhait. Port-Royal, lieu de réunion ou centre moral d'une foule d'individus distingués, de quelques personnalités éminentes, formait naturellement galerie et appelait un peintre de portraits. Le livre se présente à nous en effet comme une collection de physionomies admirablement reproduites et fort ressemblantes. Les différences et particularités individuelles sont marquées avec beaucoup de soin, de loyauté ; mais, comme entre ces divers personnages, il y avait communauté de doctrines, de sentiments, de vie morale, un air de famille se répand sur le tout, efface ou adoucit les contrastes, atténue les contradictions et communique à l'ensemble une apparence d'unité.

Si, dès cette époque, ainsi qu'il est permis de le croire, Sainte-Beuve avait déjà conçu l'idée de sa fameuse botanique des esprits, un tel début, par les facilités qu'il y rencontrait, était bien propre à l'encourager, à lui souffler l'audace et la persévérance, mais aussi à l'égarer en lui faisant illusion sur les conditions ordinaires d'un pareille étude. Les classifications s'opèrent aisément quand on se borne à examiner les variétés d'une famille concentrées dans la même plate-bande ou, si l'on veut, dans le même jardin. Il n'en est pas de même aussitôt qu'on s'aventure dans l'abondante végétation de la plaine ou parmi les plantes sauvages de la montagne, avec la ferme résolution de ne point recourir aux théories générales et de n'employer qu'une méthode fragmentaire. On se condamne à d'incessantes descriptions, à de perpétuelles monographies et l'on demeure impuissant à rattacher les êtres les uns aux autres, en vertu des seules analogies extérieures.

En permettant à Sainte-Beuve d'exercer, de satisfaire à loisir sa curiosité insatiable, immense, en l'invitant à mettre en œuvre ses délicates aptitudes, ses infinies ressources de portraitiste, ce sujet de *Port-Royal*, si attirant et si engageant, l'a de plus en plus accoutumé à s'arrêter en critique à la biographie pure et simple. Peut-être le livre lui-même, si exact, si lumineux, si définitif dans les détails, si solide quant aux faits et aux récits, souffre-t-il un peu de ce manque d'unité dans l'esprit de son historien. L'enchaînement dramatique de cette navrante histoire est nettement indiqué, fidèlement suivi dans la narration de Sainte-Beuve. Chacune des crises décisives est traitée, exposée avec tous les développements nécessaires. Malheureusement trop de parenthèses s'ouvrent, trop de digressions se produisent. On perd de vue le monastère, les religieuses, les solitaires, le jansénisme, Louis XIV lui-même, et l'on finit, qu'on me passe le mot, par flâner délicieusement dans les innom-

Digitized by Google

brables sentiers du grand siècle, sans trop se souvenir du point de départ ni beaucoup se soucier du terme de la route.

Le même défaut se remarque, accompagné d'ailleurs des mêmes qualités incontestables, dans les *Portraits contemporains* qui datent de cette époque (ceux de Daunou, de Fauriel, de Benjamin Constant, etc.). La masse des documents produits, des renseignements fournis est si considérable, la multiplicité des échappées et des perspectives est telle, l'embarras des richesses est si grand, qu'on se sent à la fois ravi, accablé et désorienté. Le mieux est d'en prendre bravement son parti, de camper, de fourrager dans ce délicieux et opulent fouillis à la Montaigne, d'y faire son butin, d'y glaner sa gerbe. Et, soyez-en sûr, il y a toujours des épis à ramasser. Les *Portraits contemporains* comme *Port-Royal* sont de ces livres bourrés, variés, copieux, où l'on peut entrer à toute heure, par tous les côtés et par tous les bouts, sans jamais s'y ennuyer et avec la certitude qu'on y trouvera quelque chose, anecdote ou maxime, épigramme ou information, à recueillir, à grapiller. On les lit, comme Sainte-Beuve nous apprend lui-même, dans un fragment tout récemment publié de son journal intime, qu'il aimait à lire le livre de la vie :

J'en suis venu, dit-il dans cette page curieuse, peut-être par excuse secrète pour ma paresse, peut-être par le sentiment plus approfondi du principe, que *tout revient au même*, à considérer que, quoi que je fasse ou ne fasse pas, travaillant dans le cabinet à un ouvrage suivi, m'éparpillant aux articles, me dispersant au monde, laissant manger mes heures aux fâcheux, aux nécessiteux, aux rendez-vous, à la rue, n'importe à qui et à quoi, je ne cesse de faire une seule et même chose, de lire un seul et même livre, livre infini, perpétuel, du monde et de la vie, que nul n'achève, que les plus sages déchiffrent à plus de pages ; je le lis donc à toutes les pages qui se présentent, à bâtons rompus, au rebours, qu'importe ! Je ne cesse de le continuer. Plus la bigarrure est grande et l'interruption fréquente, plus aussi j'avance dans ce livre dans lequel on n'est jamais qu'au milieu ; mais le profit, c'est de l'avoir lu ouvert à toutes sortes de lieux différents (1844).

Comment nier, après cela, l'étroit, l'indissoluble rapport qui existe entre l'homme et l'écrivain ! A celui qui vient de nous confesser si naïvement son goût pour l'étude continuelle, mais *à bâtons rompus*, irons-nous demander avec une insistance maussade des généralisations ambitieuses, des œuvres rigoureusement coordonnées et dans lesquelles l'unité domine ? Ce serait donner une éclatante preuve d'inintelligence. Ajoutons que ce serait aussi nous montrer

Digitized by Google

ennemis de nos plus délicats plaisirs, car si nous condamnons cet esprit actif, remuant, ailé, variable, à porter de lourds fardeaux et à piétiner sur place dans une immobilité dogmatique qui répugne à sa nature, nous n'obtiendrons de lui que des productions languissantes, décolorées, sans accent et sans saveur; tandis que si nous le sollicitons dans le sens de son secret et invincible penchant, si nous le mettons à même de nous faire profiter de son expérience, de son acquisition scientifique, de la prodigieuse variété de ses connaissances, il se répandra en fines causeries et nous donnera le mot de plus d'une énigme, la clé de plus d'une porte qui, sans lui, demeurerait obstinément fermée devant nous.

L'inimitable et intarissable causeur qu'il y avait en Sainte-Beuve se serait-il dégagé et révélé sous la forme courante, brève, séduisante et presque unanimement applaudie, qui a fait connaître son nom, aimer son talent à des milliers de lecteurs, si le choc passablement brutal des circonstances politiques ne l'avait tout à coup transporté de la paisible atmosphère des revues dans le monde affairé, fiévreux des journaux? On peut en douter. Il avait pris de douces, de molles habitudes et s'abandonnait à la pente de sa fantaisie. Raffinements et développements, retouches infinies et digressions interminables le tentaient incessamment; il n'avait pas la force de se résister. C'est sans doute à cette époque qu'un brillant diplomate anglais disait de lui : « M. Sainte-Beuve n'écrit pas comme on pend dans mon pays, haut et court. » Plus tard des juges, tels que MM. Guizot et Littré, s'y reportaient également lorsqu'ils louaient les premiers articles du *Constitutionnel*, par ces mots équitables et d'une sévérité rétrospective : « Ils sont d'autant meilleurs qu'il n'a pas le temps de les gâter. »

Quoi qu'il en soit, vers 1848-1849, personne n'était mieux préparé que lui pour venir parler au public de tous les sujets ayant trait à l'histoire littéraire. Ce qui pouvait déplaire en lui aux esprits justement exigeants : — son absence de dogmatisme, son extrême promptitude à s'enthousiasmer, sa tranchante façon de se retourner contre ses anciennes admirations et de les passer par les verges, l'indifférente curiosité qui le promenait de Mme du Deffand à Firdousi, et des *Mémoires d'Outre tombe* à *Gil-Blas* — était justement ce qui devait charmer la foule et lui gagner le cœur. Parler littérature tous les huit jours à un public intelligent, mais modérément initié, au milieu d'inquiétudes et d'agitations politiques de toutes sortes; en parler avec agrément, piquant, nouveauté, sans se fatiguer, se répéter ni se dégoûter, était une gageure que seul, parmi les hommes de lettres de son temps, Sainte-Beuve se trouvait en état de tenir victorieusement.

Digitized by Google

Je n'ai point besoin de rappeler pour quelles raisons. Les pages qui précèdent n'ont pas eu d'autre but que de nous amener, en nous y préparant, et pour que nous fussions exempts de toute surprise, à ce moment décisif de la vie du critique. Avec tout cela, j'en conviens, sans l'occasion pressante, sans la nécessité, cette dure et souveraine accoucheuse, comme a dit un ancien, peut-être Sainte-Beuve aurait-il somnolé indéfiniment dans les délices de l'érudition minutieusement chercheuse, et d'une littérature fort goûtée au faubourg Saint-Honoré. Les événements le jetèrent brusquemen dans le fleuve bouillonnant de la publicité militante. Vingt autres à sa place, s'y seraient noyés; il s'en tira, fit peau neuve par un énergique effort, et nous eûmes les *Causeries du lundi*.

(*La suite prochainement.*

JULES LEVALLOIS

Digitized by Google

LES PARTIS

DANS

LA NOUVELLE CHAMBRE

LEURS PAROLES ET LEURS ACTES

I

Le Corps législatif, tel qu'il est sorti des dernières élections, verra-t-il se former dans son sein une majorité stable ? Cette majorité, si elle se forme, aura-t-elle le caractère libéral que paraissait devoir lui donner au début de la session l'interpellation des 116 ? ou bien reprendra-t-elle, en opposition avec les sentiments du pays, la vieille ornière du pouvoir personnel et des pratiques de soumission auxquelles l'ancienne majorité s'était accoutumée ? ou bien ne parviendra-t-elle à former qu'une majorité flottante et indécise, changeant d'opinion suivant les circonstances et le jeu des passions, donnant des votes contradictoires et offrant l'affligeant spectacle d'une assemblée sans consistance, sans principes et, par suite, sans autorité et sans crédit ? Ces questions se posent en ce moment à tous les esprits politiques. Elles ont une importance qui n'échappera à personne, car de leur solution dépendent à la fois l'avenir de la liberté en France et l'existence même de l'Empire.

Pour bien faire comprendre notre pensée dans la suite de cet

Digitized by Google

exposé, il convient de distinguer entre les actes et les paroles. L'interpellation des 116 était un acte, un acte qui n'est pas arrivé jusqu'à sa complète manifestation, mais qui a suffi pour déterminer une résolution importante du gouvernement. Les programmes qui ont été rédigés en ces derniers temps par les diverses fractions libérales de la Chambre ne sont que des paroles et resteront tels tant qu'ils n'auront pas pris une forme définitive, soit dans des interpellations, soit dans des projets de loi suivis de vote. Au contraire, les scrutins qui ont eu lieu sur les opérations de quelques élections fortement contestées sont des actes qui ont eu pour effet de montrer quels sont les antagonistes de la liberté électorale. A leur tour, les déclarations ministérielles en l'honneur des libertés et des pratiques honnêtes du suffrage universel, les protestations les plus ronflantes formulées par le pouvoir contre ses propres abus d'autorité, ne seront que de vains mots, *verba et voces*, tant qu'il ne leur aura pas donné la sanction de quelque bon projet de loi, tant qu'il n'aura pas éloigné de l'administration les fonctionnaires qui ont le plus ouvertement altéré par leurs manœuvres la sincérité des élections, tant qu'il n'aura pas pris des mesures efficaces pour rendre ces procédés impossibles dans l'avenir. Il eût même fallu, si le gouvernement voulait entraîner nos convictions, qu'il flétrît énergiquement ces manœuvres et conclût lui-même au renvoi, devant leurs électeurs affranchis, des députés qui ne devaient leurs majorités qu'à la pression administrative.

Le projet d'interpellation qui avait, au mois de juillet dernier, réuni 116 signatures était un acte qui avait paru constituer dans la nouvelle Chambre une majorité libérale ; libérale dans une certaine mesure, mais suffisante pour condamner les candidatures officielles et préparer l'avénement d'une loi électorale dont les bases seraient : l'augmentation du nombre des députés, la fixation par le pouvoir législatif des circonscriptions électorales, la liberté complète des électeurs, et, en vue d'assurer cette liberté, une réforme de la loi municipale tendant à rendre à la commune son autonomie et le droit d'élire ses magistrats. Ce n'était pas tout le programme, mais tels étaient les points essentiels qui paraissaient ressortir du projet d'interpellation si l'on voulait inaugurer, comme il le demandait, « le gouvernement du pays par le pays. » Depuis lors, un sénatus-consulte qui a élargi les droits de la Chambre et donné satisfaction en partie à l'interpellation des 116, était venu prêter à cette fraction importante de la Chambre une force considérable et semblait de nature à lui communiquer une grande cohésion, qui en aurait fait un parti puissant, en possession du pouvoir et capable de diriger la Chambre dans les voies tracées par la manifestation de juillet.

Digitized by Google

Malheureusement, en même temps que le pouvoir personnel se résignait en théorie aux concessions parlementaires, il s'efforçait d'en atténuer le plus possible les résultats dans la pratique, et il prorogeait l'Assemblée au delà de tous les délais raisonnables, prenant ainsi le temps de désagréger la majorité en germe et d'introduire, en conservant un ministère des vieux jours, des éléments de désaccord et même de rupture. Cette longue prorogation a été une des fautes les plus graves du gouvernement : s'il voulait sincèrement la liberté, il s'est par là privé du moyen naturel et sûr de la fonder ; s'il voulait n'en donner que l'apparence, il se méprenait encore en s'imaginant qu'il pouvait retenir d'une main ce qu'il abandonnait de l'autre, sans que le pays s'en aperçût. Il était clair que les députés, issus de la candidature officielle, qui avaient apposé leur nom au bas de l'interpellation des 116, ne l'avaient fait qu'entraînés par le courant ou par dévotion envers le pouvoir personnel, qui se déclarait prêt à combler les vœux du pays. Si ces députés pouvaient ensuite supposer qu'ils étaient allés trop loin, ou du moins qu'ils se conformeraient bien mieux à la pensée secrète du pouvoir en limitant leur libéralisme aux paroles, faut-il s'étonner qu'ils aient vu dans la tardive convocation du Corps législatif et dans le maintien au pouvoir des hommes qui avaient abusé de la pression administrative, un avertissement à ne point maintenir l'union qu'ils avaient contractée avec le centre gauche, et à ne point faire passer dans leurs actes les principes auxquels ils avaient adhéré de la plume ?

Cette manière de voir put se croire parfaitement justifiée par le discours du Trône, où le Souverain, en demandant aux députés de l'aider à sauver la liberté — qui n'existait pas encore, — ne laissait pas de faire entrevoir qu'il la comprenait avec des restrictions considérables, et où se reflétait une pensée de résistance qui prenait son appui dans l'évocation peu sérieuse du spectre rouge. Pour des esprits éclairés et familiers aux choses de la politique, une pareille évocation ne pouvait avoir sa raison d'être que dans une pensée sinon tout à fait de réaction, du moins dans un désir formel que les libertés ne s'étendissent pas plus loin que les limites du dernier Sénatus-Consulte et des projets qu'il plairait au gouvernement de soumettre à la Chambre. Il se peut enfin que la polémique de certains journaux, les discours de certains orateurs dans les réunions publiques, et même le succès aux élections complémentaires de candidats irréconciliables, aient exercé une fâcheuse influence sur des esprits timorés, et leur aient fait voir le péril de la dynastie dans ce qui serait précisément son salut. Quoi qu'il en soit, le désaccord ne tarda pas à se manifester dans ce groupe formidable des 116, et la rupture parut complète lorsque M. Emile Ollivier, dans un mou-

Digitized by Google

vement qui montre chez lui une loyauté, une bonne foi, une honnêteté politique dignes de louanges, mais qui par malheur supposaient les mêmes qualités chez ses anciens adversaires, fit un pas vers la droite, et la convia à chercher, de concert avec le centre gauche la solution du fameux problème de l'empire libéral. Les malins du centre gauche virent aussitôt qu'ils allaient devenir les ratons de ces bertrands irréconciliables de la liberté, et les anciens 116, déjà réduits par quelques défections, se divisèrent en deux groupes, l'un appelé centre gauche, composé aujourd'hui de 47 membres environ, l'autre centre droit, qui, avec quelques recrues, invraisemblables si elles n'étaient douteuses, monte aujourd'hui, en apparence du moins, au chiffre de 130 adhérents. De ces deux groupes sont sortis deux programmes que nous examinerons tout à l'heure, en même temps que le programme de la gauche. Celle-ci, de son côté, formait un groupe à part de 38 membres, qui aura toujours 40 voix à sa disposition, en y comprenant son avant-garde, composée de MM. Raspail et Rochefort.

Cependant l'alliance momentanée et scellée du bout des lèvres, entre le centre droit et la droite, avait porté quelques fruits dans l'élection du président et des vice-présidents. La droite, qui voulait s'assurer deux siéges à la vice-présidence, avait feint l'accord le plus parfait sur les principes avec les anciens 116, mais en recevant l'appui du centre droit, elle lui refusait le sien au scrutin, et l'on voyait le candidat agréé pour la présidence, M. Schneider, réunir à peine le chiffre nécessaire pour son élection, 151 voix; la droite s'était dérobée au pacte, et, contente d'avoir appelé les suffrages du groupe de M. Ollivier sur ses benjamins, MM. du Miral et Jérôme David, les plus grands ennemis de la liberté qu'il y ait à la Chambre, elle faussait compagnie dès le premier scrutin. Elle a repris complétement sa place depuis dans tous les scrutins successifs et même dans les discussions sur les manœuvres électorales. Le naturel chassé est revenu au galop. On dit maintenant que ce groupe va formuler à son tour un programme. C'est peine inutile; son programme, nous le connaissons bien : ceux qui ont admis la validité d'élections évidemment entachées de pression administrative, de fraude et de corruption, ne sauraient vouloir qu'on fasse disparaître de nos lois les causes de corruption, de fraude et de pression, dont ils sont sujets à profiter. Pour eux, les députés ne doivent pas être élus, mais confirmés sur présentation par les suffrages ; l'élection n'est qu'une formalité ; pour eux, il ne peut pas exister de gouvernement parlementaire, et le pays ne doit pas être gouverné par le pays, mais par eux. On peut déduire les conséquences. Et d'ailleurs convient-il bien à la droite, ardente et soumise au

Digitized by Google

pouvoir personnel, de tracer un programme, quel qu'il soit? N'est-ce pas empiéter sur les prérogatives du Souverain? Quel autre programme, si elle est conséquente, peut-elle avoir, que celui qu'il plaira au pouvoir de lui imposer?

Nous nous trouvons donc en ce moment en face de quatre groupes et de trois programmes : la gauche, phalange petite mais solide, de 40 membres; le centre gauche, qui compte 50 membres environ, parmi lesquels des esprits très-distingués; le centre droit qui peut, suivant les occasions, varier de 80 à 110, contrée mal délimitée, population un peu flottante qui, réunie en grande partie au centre gauche, pourrait former avec la gauche une majorité compacte de 150 voix au moins dans toutes les questions de liberté; la droite enfin, composée de 120 membres, dont quelques-uns errent sur les confins du centre droit, parti en dissolution, qui sera libéral si le maître le commande, réactionnaire à outrance si le maître le veut; qui ne représente aucune idée, aucun principe, à moins qu'on ne prenne pour tel le désir de rester en place, et par conséquent de se garantir contre les menaces de la liberté et contre l'indépendance des électeurs.

Tels sont les groupes qui divisent le Corps législatif. Il n'en est aucun qui puisse à lui seul former une majorité, mais on aperçoit bien qu'ils en pourraient former une si deux d'entre eux parvenaient à s'entendre sur des points communs, et c'est précisément ce qui a été tenté dans les programmes du centre droit et du centre gauche.

II

Si nous prenons les trois programmes dans leur ensemble, nous verrons d'un premier coup-d'œil qu'ils ne s'éloignent qu'en un ou deux points essentiels et qu'ils sont d'accord sur bien d'autres qui ne sont pas les moins importants.

Dans la politique extérieure, tout le monde paraît d'accord : la paix, disent les deux centres; la paix, dit la gauche, mais pour la bien assurer, ajoute celle-ci, il faut que le droit de paix et de guerre soit confié au Corps législatif. C'est d'un bond franchir toutes les limites du pouvoir parlementaire. Il est certain que le pays a le droit d'intervenir dans cette grave question de paix et de guerre, d'où dépendent ses intérêts les plus chers, sa vie et son honneur. Mais est-il besoin, pour atteindre ce but, que le droit de paix et de guerre soit absolument enlevé au pouvoir exécutif? Ne suffit-il pas

Digitized by Google

que celui-ci ne puisse engager la nation dans aucun grand acte sans que le pouvoir législatif intervienne, et n'intervient-il pas nécessairement, bien que d'une manière détournée, lorsqu'un ministère responsable est toujours l'expression de la majorité d'un corps électif issu des suffrages libres d'une nation libre? Tel est le spectacle que nous offre l'Angleterre, et, bien que le droit de paix et de guerre y appartienne au souverain, serait-il possible à celui-ci d'exercer ce droit contre le sentiment du pays? Disons donc avec la gauche qu'il est juste et bon que la nation soit nantie de ce droit, mais n'ajoutons pas avec elle qu'il doit être un des attributs directs du Corps législatif; non, il suffit que les institutions lui confèrent d'une façon sérieuse le pouvoir de diriger toute la politique : le droit de paix et de guerre ne sera pas dans les mots, il résidera dans les choses.

Si la droite parvient à mettre au monde un programme, nous la verrons peut-être revendiquer un droit d'influence sur la paix et la guerre, mais on peut parier d'avance que ce ne sera pas dans l'intérêt de la paix.

L'abrogation de la loi de sûreté générale s'est imposée à presque tous les candidats aux dernières élections; nous la retrouvons inscrite dans les trois programmes. Sur ce point, l'accord est parfait. La droite pourrait-elle s'y opposer? Elle ne l'oserait pas.

Il n'est pas question du cumul des gros traitements dans le programme de la gauche, par une raison très-simple sans doute, c'est qu'elle n'admet pas les gros traitements eux-mêmes. Qui songerait à l'en blâmer? L'abus des gros traitements a entraîné à sa suite un luxe exagéré, qui a contribué fortement au relâchement des mœurs, corrompu la nation et creusé des gouffres profonds. Si, à mesure que les chapitres du budget passeront sous les yeux de la Chambre, la gauche opérait sur les gros traitements des réductions raisonnables, les deux centres ne lui prêteraient-ils pas leur appui?

A leur tour, les deux centres ont prononcé le mot de décentralisation, et la gauche n'en a rien dit; mais n'est-il pas évident qu'elle se ralliera toujours aux projets de décentralisation qui n'auront pas pour effet de détruire l'unité politique de la France? Or, nous ne croyons pas que ce danger soit à craindre. Le parti libéral à la Chambre n'a pas développé sa pensée sur la décentralisation; celle-ci, à elle seule, exigerait un long programme; nous croyons qu'elle s'étendrait surtout à l'indépendance de la commune et du département, au droit pour les conseils généraux de formuler des vœux politiques et de décider souverainement toutes les questions d'administration locale, à la suppression des sous-préfectures, à la nomination d'une commission permanente auprès du préfet. Nous estimons, pour notre part, que c'est trop peu et qu'il faudrait, pour que la décentralisa-

Digitized by Google

tion fût sérieuse et portât ses meilleurs fruits, qu'on opérât surtout une décentralisation financière, qu'on laissât au département, avec la majeure partie de l'impôt, le droit d'en disposer. Ainsi serait tarie une des sources principales de la corruption électorale et paralysé l'instrument le plus actif de la pression administrative. Enfin, ne serait-il pas désirable qu'à la place de fonctionnaires nomades et presque exclusivement politiques, comme le sont aujourd'hui les préfets, ceux-ci, échangeant leur titre romain contre le titre plus français de directeur ou de président, fussent choisis sur place, parmi les hommes les plus capables et les plus honorables de la contrée et sur la présentation par le conseil général d'une liste de candidats ? Les choses se passent ainsi en Prusse ; les populations s'en félicitent et le gouvernement ne s'en plaint pas, parce qu'il n'a pas la pensée de faire d'un administrateur un agent politique.

La gauche et le centre gauche veulent que les maires soient soumis à l'élection ; ils ont raison : mais, pour la première, l'élection devrait avoir lieu par le suffrage universel, tandis que le second demande l'élection par le conseil municipal. Nous pencherions volontiers à ce dernier avis, et nous ne croyons pas que la question soit de nature à creuser un abîme entre les deux camps. Quant au centre droit, il se contente à peu près de ce qui existe aujourd'hui, de la nomination des maires par le pouvoir exécutif, mais à la condition de les choisir toujours dans le Conseil municipal. Ce n'est pas se montrer bien téméraire. Il semble que si une fonction peut être élective sans danger pour l'État et pour la dynastie, c'est bien la fonction de maire. Dès lors, pourquoi le centre droit n'accepterait-il pas sur ce point le programme du centre gauche ? Pourquoi ? le scrutin nous le dirait, si nous pouvions l'interroger. Nous verrions tous les députés du centre qui ont été candidats officiels voter contre le système électif, parce que les maires sont fort souvent les agents les plus utiles de la candidature officielle. Il ne faut donc pas s'attendre, si la question se présente, à trouver dans cette Chambre une majorité en faveur de l'élection des maires. Vous rendriez plus facilement éligibles les préfets. Aussi n'espérons-nous pas voir sortir de cette législature une loi électorale, si jamais elle en sort, bien libérale et faite de façon à rendre impossibles les manœuvres, la corruption et la fraude.

C'est pourtant cette question de la réforme électorale qui domine en ce moment tout le débat politique. Les trois groupes l'ont mise à leur ordre du jour, le centre droit avec timidité, avec l'intention évidente de donner, sur ce point, de libertés aussi peu que possible ; la gauche, en appuyant au contraire sur les conditions principales qu'elle voudrait introduire dans la loi : abolition du serment, un

Digitized by Google

jour de vote au canton, un député par 80,000 habitants, le scrutin de liste. Le centre gauche proclame la nécessité d'une réforme, mais il n'en dessine pas les contours. Il y a lieu de supposer seulement qu'il voudrait une augmentation sensible du nombre des représentants, l'arrondissement pris pour base de la circonscription électorale, en attribuant un nombre de représentants proportionnel au nombre des électeurs, et enfin des garanties sérieuses contre la corruption et l'abus des influences. On peut croire que, sur ces divers points, un assez grand nombre de membres du centre droit se rallieraient au programme de leurs collègues, mais je doute que celui de la gauche parvînt à se faire accepter. Nous aurons occasion de traiter prochainement cette question de la loi électorale; aussi ne voulons-nous pas nous arrêter aujourd'hui à ce sujet, fort complexe et fort étendu par lui-même. Mais nous pouvons, sans nous engager prématurément dans le débat, faire remarquer que le vote au canton et le scrutin de liste par département ne constituent pas des pratiques heureuses ni bien justes du suffrage universel. Je sais tout ce que les esprits éclairés et libéraux peuvent reprocher au suffrage universel, et il nous ménage pour l'avenir des tours de sa façon, qui pourraient bien le compromettre, mais l'instrument est là, on ne songe pas à le supprimer ni même à le diminuer; il faut s'appliquer à en rendre l'exercice aussi loyal, aussi complet que possible. C'est le meilleur moyen d'en faire l'éducation. Est-ce bien le but qu'on atteindrait si l'on concentrait le vote au chef-lieu de canton et si l'on votait par scrutin de liste? Ce système a déjà été employé et l'on n'a pas oublié qu'il a donné en mainte occasion des résultats peu faits pour le mettre en honneur.

La gauche veut supprimer l'article 75 de la Constitution de l'an VIII; les deux centres admettent sa modification. Si cette modification doit consister dans sa suppression complète en matière d'élections et dans son atténuation sensible en toute autre matière, c'est un pas en avant; mais il vaudrait mieux, suivant nous, en arriver tout de suite à sa suppression complète. Il n'y a guère qu'en France qu'on ait cru devoir édicter des lois de cette nature, qui rendent les fonctionnaires des êtres sacro-saints, placés au-dessus des lois et bravant la vindicte publique. L'abus qu'on a fait en ces derniers temps de cette loi a si bien démontré ses dangers, qu'on est à peu près unanime à la condamner. Ce n'est donc pas se montrer trop hardi que de compter sur une assez forte majorité contre ce débris des lois de la Rome impériale.

« Le jury pour la presse. » Ici, les trois camps offrent le spectacle d'une parfaite harmonie. Mieux vaudrait pourtant n'user de la répression que dans des cas de très-sérieuse gravité, comme en An-

Digitized by Google

gleterre. La liberté est, à nos yeux, l'exemple le prouve, le meilleur et le plus fort de tous les instruments de répression,

« Suppression du timbre pour la presse. » Unanimité. La gauche ajoute : suppression du cautionnement. Soit. Mais pourquoi les deux centres veulent-ils compenser en partie l'exemption du timbre par l'augmentation des droits de poste ? Pourquoi faire peser ce nouvel impôt sur le lecteur des départements ? — Est-ce pour diminuer les pertes que le Trésor aurait à subir par suite de la suppression du timbre ? On atteindrait mieux le but en prohibant le cumul, en exonérant l'Etat des dotations sénatoriales, en diminuant les gros traitements, en restreignant les contingents militaires. Les droits de poste aujourd'hui payés pour les imprimés sont plus élevés que dans aucun pays civilisé de l'Europe, et ils sont certainement suffisants pour constituer à l'administration un beau bénéfice. Etendrait-on d'ailleurs cette augmentation à tous les imprimés périodiques, même à ceux qui, en raison de leur nombre de feuilles, ne sont pas en ce moment soumis au timbre ? Ce serait imposer des charges nouvelles à ceux des écrits périodiques dont le caractère est le plus élevé et qui font le plus d'honneur à la presse. Nous avons la ferme conviction que, sur ce sujet, tous les esprits éclairés du Corps législatif, à quelque parti qu'ils appartiennent, se rangeraient à l'opinion la plus libérale.

Un des corollaires de la liberté de la presse, c'est la suppression du droit conféré aux préfets d'attribuer à un journal plutôt qu'à un autre les annonces judiciaires. Les trois camps, sur ce point, sont d'accord. Il paraît même complétement inutile qu'une autorité quelconque ait le droit exorbitant de décider que tel journal est meilleur, et tel autre moins bon. Tous les journaux doivent être égaux devant la loi, et c'est faire violence à la justice, à l'esprit de nos lois, que de conférer à des journalistes un privilége d'annonces, comme on conférait autrefois le privilége des chaises à porteurs. Ajoutons que, si les trois programmes gardent le silence sur le droit de vendre les journaux sur la voie publique, c'est sans doute qu'ils l'ont considéré comme un autre corollaire indispensable de la liberté de la presse. A cet ordre d'idées appartient également la liberté de l'imprimerie et de la librairie, dont le programme de la gauche fait seul mention, mais qui est assurée de ne rencontrer guère d'adversaires chez les membres de l'ancienne majorité, puisque le gouvernement y est lui-même favorable. Quand le ministre aura prononcé son *sit pro ratione voluntas*, je voudrais bien voir qu'un seul candidat officiel osât élever la voix ! A moins qu'il ne soit imprimeur...

La liberté de l'enseignement supérieur est encore une de ces questions qui ont figuré dans presque toutes les professions de foi

Digitized by Google

des candidats conservateurs aux dernières élections. Elle s'imposait d'elle même en raison du sentiment religieux qui inspire la grande majorité des électeurs de province. La gauche ne l'a pas inscrite dans son programme ; mais pourrait-elle ne pas l'admettre, elle qui prétend n'exclure aucune liberté? Cette liberté de l'enseignement supérieur n'existerait-elle pas d'ailleurs pour tous, et ne permettrait-elle pas de fonder, ainsi qu'en Belgique, auprès des universités catholiques, des universités libres, comme à Bruxelles? Les plus savants et les plus éloquents réuniraient sans doute le plus grand nombre d'adeptes autour de leurs chaires. C'est donc avec raison que les deux fractions du centre libéral réclament cette liberté de l'enseignement supérieur, et nuls que les membres de la droite ne seraient disposés à la leur disputer.

On en peut dire autant de l'enquête parlementaire qui est réclamée à propos des traités de commerce. Après l'avortement du projet d'enquête administrative si légèrement improvisée par M. le ministre du commerce, il n'y a plus d'issue que l'enquête parlementaire. La droite résistera, parce qu'elle est portée, par son origine officielle, à résister à tout ce qui a le caractère d'un acte de *self-government*. Mais ses cent vingt voix seront, il faut l'espérer pour l'honneur et l'indépendance du Corps législatif, noyées dans la majorité imposante de toutes les fractions libérales réunies.

Un sujet sur lequel les trois programmes diffèrent est l'un de ceux qui tiennent pourtant le plus au cœur de la nation ; je veux parler de l'armée. La gauche veut l'abrogation de la nouvelle loi militaire, et elle a raison, car cette loi est détestable. Nous l'avons combattue de notre mieux quand elle était en discussion ; nous avons signalé ses principaux défauts, et ils apparaissent aujourd'hui successivement à tous les yeux, à ce point, que plusieurs de ses dispositions sont déjà négligées et à la veille d'être complétement abandonnées. Nous verrions donc avec satisfaction que cette loi fût abrogée, mais il serait nécessaire d'y substituer quelque chose, et, dans ce moment, au milieu des transformations qui s'accomplissent, il y a des travaux plus urgents à entreprendre, et pour lesquels, d'ailleurs, les esprits sont mieux préparés. Mais, s'il faut respecter pour un temps la loi militaire que nous a donnée la dernière Chambre, il est une chose que la Chambre nouvelle peut changer sans difficulté, c'est le chiffre du contingent. Sur ce point, la réunion du centre gauche se prononce nettement, et plus d'un membre du centre droit se ralliera, il faut l'espérer, à cette pensée, lorsqu'elle se traduira en proposition devant le Corps législatif. C'est là un des vœux les plus chers du pays, et jamais il n'a été plus facile au gou-

Digitized by Google

vernement d'y souscrire, puisqu'il proclame hautement lui-même son désir de la paix et son intention de la maintenir.

La gauche et le centre gauche ont inscrit les réformes financières dans leurs programmes. Le silence du centre droit sur cette question ne saurait être considéré comme une fin de non-recevoir. On ne trouvera peut-être point parmi ses membres une grande ardeur à tailler dans le vif; mais ce serait aller trop loin que de prétendre qu'on y rencontrerait une opposition systématique à des réformes modérées; nous sommes même assuré que des hommes comme MM. Segris et Louvet, qui occupent une place prépondérante dans ce parti, ne seraient pas les derniers à les réclamer, si la gauche négligeait de les apporter dans la discussion du budget. On peut croire qu'il en serait de même de l'instruction gratuite, bien qu'elle n'apparaisse dans aucun programme ; le gouvernement d'ailleurs semble disposé à en prendre l'initiative, ce qui lui assure l'accueil empressé des députés officiels.

La gauche, qui a réservé sans doute pour une autre occasion la question de l'instruction obligatoire, croit devoir demander dès à présent l'abrogation de la loi sur les associations et le droit commun pour les colonies. On nous permettra de laisser ces questions au second plan. Si le pays parvient à conquérir la liberté et à se faire librement représenter au Corps législatif, il obtiendra facilement satisfaction sur tous les points secondaires de la politique intérieure. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette partie du manifeste du centre droit qui réclame « l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre. » Ce sont là des déclarations banales qui sont dans l'esprit et dans la pensée de tous et qui ne sont pas de nature à rencontrer d'obstacle quand elles se résoudront en actes. Il nous semble, toutefois, que la première condition pour contribuer à l'amélioration morale du peuple serait de repousser énergiquement les procédés employés trop souvent par l'administration pour faire triompher les candidatures officielles, et d'en flétrir le scandale en renvoyant devant les électeurs les députés dont l'élection n'a été obtenue que par des manœuvres qui en altèrent la sincérité. Rien n'est plus propre à démoraliser une nation que ces pratiques dont la Chambre retentit depuis quinze jours, et l'on n'a pas le droit de se poser en réformateur des mœurs publiques quand on valide des élections aussi profondément viciées que celles de MM. Du Miral, Justin Durand, Dréolle, Chaix-d'Est-Ange.

A son programme, la gauche a cru devoir ajouter un acte de nature à bien marquer ses prétentions : elle a déposé un projet de loi tendant à faire passer dans les attributions du Corps législatif le pouvoir constituant aujourd'hui exclusivement confié à l'Empereur

Digitized by Google

et au Sénat. Dans un gouvernement réellement parlementaire, on ne saurait refuser à la représentation nationale une part dans le pouvoir constituant, mais ce serait une faute, suivant nous, de le lui remettre en entier. L'Assemblée des députés, si elle est librement composée, si elle sait maintenir, par son intelligence politique et son attitude, l'autorité qu'elle puise dans l'origine de son mandat, saura toujours introduire dans le pacte constitutionnnel les réformes qui sont commandées par l'opinion. Nous ne croyons donc pas qu'il soit nécessaire de lui conférer expressément un droit qu'elle possède en fait et qu'elle pourra, à l'occasion, faire triompher. On l'a vu lors du projet d'interpellation des 116. Il a suffi de cette démonstration pour amener le gouvernement à des concessions qui paraissaient exorbitantes, lorsque nous les réclamions ici même en février dernier. Que si, par malheur, le gouvernement résistait aux avertissements légitimes de la Représentation nationale, il resterait à celle-ci des moyens légaux de faire prévaloir la volonté du pays, les ordres du jour motivés, le droit d'amendement, le droit d'initiative et finalement le vote des impôts et du budget. Quel gouvernement, si personnel qu'on le suppose, oserait, en France, se mettre ainsi en opposition avec les représentants de la nation ?

III

Nous avons analysé les manifestes rédigés par les trois groupes actifs de la Chambre ; nous avons constaté que, sur bien des points très-importants, ils offraient une remarquable unité de vues. Il semble dès lors qu'une majorité très-forte et très-sûre va s'appliquer à faire triompher des principes si hautement proclamés, et en particulier dans les élections, la liberté et la sincérité des suffrages, qui entraîneraient après elles la condamnation des candidatures officielles, des pratiques qui en sont la conséquence, du droit pour l'administration de remanier à son gré les circonscriptions électorales, de l'emploi des fonds de l'Etat et de tous les moyens de corruption dont elle fait un si regrettable usage aujourd'hui. On pouvait même attendre du gouvernement, après le message du 11 juillet, et le sénatus-consulte du 8 septembre, qu'il ferait acte de sagesse en se plaçant de lui-même au milieu du courant auquel il avait cédé, et en abandonnant, avec les procédés anciens, celles des élections qu'ils avaient compromises devant la morale publique. Le gouvernement n'a montré ni cette franchise ni ce tact politique : il a voulu une dernière fois défendre ce qui paraissait condamné,

Digitized by Google

et, tout en blâmant les manœuvres de ses agents, il a essayé de les justifier. Sans qu'il soit besoin d'examiner la valeur des arguments qu'il a fait valoir, il demeure donc démontré que le gouvernement n'entend nullement se dessaisir du droit qu'il a pris d'imposer aux électeurs ses créatures, et de mettre à leur service, comme par le passé, toutes les forces de l'État et l'armée entière des fonctionnaires. Si c'est là ce que M. le Ministre de l'Intérieur appelle « fonder la liberté », nous croyons qu'il eût mieux fait de garder le silence, car rien n'est plus propre à légitimer la méfiance du pays que ces affirmations contradictoires.

Mais ce n'est pas M. le Ministre de l'Intérieur seulement qui nous offre le spectacle de ces inconséquences ; elles ne sont pas moins flagrantes chez le plus grand nombre des signataires du manifeste du centre droit, et, au moment même où nous croyions entrevoir qu'une forte majorité allait se former autour des principes libéraux sous l'empire desquels les dernières élections se sont accomplies, nous la voyons soudain s'évanouir. Tous ces beaux principes d'indépendance et de liberté auxquels on a apposé sa signature, cette réforme électorale dont on a proclamé la nécessité, tout cela n'était que vaines paroles : quand on en vient aux actes, c'est-à-dire au scrutin, on donne son acquiescement, non pas seulement à la candidature officielle, mais à la candidature imposée, subrepticement enlevée par des procédés que la plus vulgaire probité condamne, par le mensonge et la calomnie affichés sur les murs, répandus par des circulaires, comme dans la Gironde et dans les Côtes-du-Nord, ou par l'emploi des fonds de l'Etat comme dans le Puy-de-Dôme, ou par les menaces et l'intervention de la gendarmerie, comme dans les Basses-Pyrénées. Si ce sont là des pratiques que l'on puisse absoudre, il ne fallait pas nous parler de réforme, il ne fallait pas signer le programme où figure le mot de liberté. Ceux qui l'ont signé pour le démentir aussitôt, n'ont sans doute pas donné à leur signature plus de valeur que M. Rochefort n'en donne lui-même à son serment.

L'inconséquence de cette conduite n'a pas laissé d'être aperçue par ceux-là mêmes qui en ont donné le triste exemple, et l'un d'eux a voulu se justifier en essayant d'établir une distinction entre le scrutin, qui a pour objet de valider les élections contestées, et le vote qui serait donné sur les questions de principes. A l'en croire, ces débats sur la validation des pouvoirs n'auraient point un caractère politique ; il s'agirait tout simplement de porter des jugements sur des faits, et d'en apprécier la valeur, indépendamment du système qui les a produits. La Chambre a entendu sans sourciller l'exposé de ce sophisme ; elle a par conséquent adhéré en majorité

Digitized by Google

à cette théorie singulière qui avait pour but de mettre d'une part le gouvernement en dehors des manœuvres qui ont si fortement entachéles dernières élections, d'autre part de pallier l'inconséquence des signataires du manifeste centre droit qui votaient pour la pression préfectorale et les remaniements trop ingénieux des circonscriptions, en validant les deux élections contestées de la Gironde; pour la corruption par les deniers de l'Etat, en validant les pouvoirs de M. Du Miral; pour la légitimité des mesures comminatoires et des festins électoraux, en approuvant l'élection de M. Justin Durand; pour le système des candidatures officielles partout où ils auraient dû le condamner, si à leurs yeux, il était réellement condamnable.

Comment! la politique était étrangère à ces débats, lorsque s'agitait, à propos de faits patents, le principe même de tous les droits que le pays revendique pour la Chambre! Comment! ce n'est point une question politique que celle de savoir si le gouvernement a le droit d'attribuer 85,000 francs de subvention aux édifices religieux d'un seul département, et cela pour en faire honneur au candidat patronné, pendant que sur tant de points de la France les églises tombent en ruines! Comment! ce n'est pas une question politique que cette intervention de tous les chefs de services par leurs circulaires, de tous les maires, de tous les juges de paix, pour obliger souvent à élire un inconnu, un candidat qui leur est envoyé du ministère de l'intérieur, et qui, réduit à ses propres forces, n'aurait obtenu que 93 voix! Ce n'est pas une question politique que ces manœuvres de la dernière heure pratiquées par les préfets pour intimider les populations et les détourner de leurs préférences! Ce n'est pas une question politique!... Pour ces élections entachées de fraude, quels noms trouvons-nous infailliblement dans les urnes du scrutin? Ceux de la droite, ceux des partisans de la candidature officielle, et les vôtres, hommes du centre droit, qui venez donner votre appoint au pouvoir personnel, à la fraude administrative, à la pression, à la violence des proconsuls. La question est si bien politique, que, sur l'élection contestée de tel membre du centre gauche, la droite a montré de tout autres sentiments et de tout autres scrupules; elle s'est acharnée contre elle, a fait valoir les faits les plus insignifiants, inventé des griefs ridicules, et fait un crime au candidat de s'être défendu contre la pression administrative, en dérobant autant que possible aux regards indiscrets des maires le secret du scrutin. Elle a mis en avant sa conscience, cette conscience que rien ne trouble quand il s'agit des actes de l'administration, mais que tout alarme si la majorité est acquise à un candidat indépendant. Si ce n'est pas là une question politique, c'est donc une question per-

Digitized by Google

sonnelle, et, dès lors, quels sont ces juges prévaricateurs qui scrutent l'opinion du justiciable avant de le condamner? Et ce premier vote de surprise contre l'élection de M. Girault (du Cher), de quel nom faut-il l'appeler si ce n'est un acte de l'esprit de parti, que dis-je, de passion politique ? Quoi, interroger la conscience du député, le condamner sur la profession de foi qui lui a valu les suffrages de ses électeurs, vous appelez cela de la justice, vous dites que ce n'est pas faire acte de politique? De quel droit prétendez-vous courber le suffrage universel sous la loi de votre opinion ?

Il est inutile de le nier, et tous les sophismes du monde ne parviendront pas à donner le change, c'est bien d'une question politique qu'il s'agit dans la vérification des pouvoirs; c'est de l'acquiescement à la politique du gouvernement dans les élections ou de sa condamnation. Si nos mœurs politiques étaient plus avancées, si le Corps législatif lui-même avait une éducation faite en ces matières, il ne serait pas nécessaire de le démontrer, tout le monde le comprendrait et tous le reconnaîtraient. Ecartant les subtilités sous lesquelles on a voulu dissimuler la vérité, nous sommes obligé de constater que, dans leurs actes, la plupart des membres du centre droit se sont placés en contradiction avec leurs paroles et ont par là détruit cette majorité que nous espérions voir se grouper autour de leur programme. Ils y reviendront, nous dit-on; je le souhaite sans l'espérer beaucoup. Et, s'ils y reviennent, rapporteront-ils avec eux l'autorité compromise, la confiance qui s'est éloignée d'eux? Attendons, je le veux bien, avant de les condamner tout à fait; attendons les projets de loi qu'on nous annonce, et sur lesquels les partis auront à se prononcer sans équivoque, et nous verrons alors si le centre droit, tel qu'il paraît constitué aujourd'hui, mérite qu'on le soutienne ou qu'on le combatte. Que si, par malheur, le discours prononcé par M. le ministre de l'intérieur dans la séance du 8 décembre avait eu la vertu qu'on lui attribue, de reconstituer sur ses vieilles bases l'ancienne majorité, alors il faudrait encore une fois gémir sur l'aveuglement des hommes, et, en particulier, des hommes qui ont la prétention de gouverner les autres; il faudrait encore une fois interroger l'histoire et montrer que les majorités ont plus souvent précipité les gouvernements vers l'abîme qu'elles ne les ont sauvés quand elles ne se trouvaient plus en parfait accord avec le pays; que, dès lors, il est urgent de renvoyer devant les électeurs une chambre dont l'origine a été viciée par l'abus des candidatures officielles, et qui a bien plus l'air d'une réunion de fonctionnaires que d'une assemblée de députés.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Les Naufragés ou vingt mois sur un récif des îles Auckland, par M. E. RAYNAL. — *Perdus dans les glaces*, par M. Isaac HAYES. — *L'Enfant du naufrage*, par sir Samuel BAKER. — *Les Pierres* par M. L. SIMONIN. — *Les Chasseurs de girafes*, par le capitaine MAYNE-REID, etc., etc. — Librairie Hachette et Cᵉ.

Des livres ! des livres ! des livres ! s'écrie-t-on d'une commune voix à la fin de chaque année, habitué que l'on est à entendre, en ce moment, redoubler les gémissements des presses et à voir resplendir, derrière les vitrines des libraires, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. *Words ! Words ! Words !* se sentent portés à répondre, en bon français, les éditeurs fatigués déjà des avalanches d'écrits plus ou moins attiques dont ils se sont constitués les trop prodigues initiateurs. Des mots, soit.... Mais avec des mots, on fait des phrases ; avec des phrases, des volumes. — C'est précisément ce que l'on demande. Et les éditeurs de s'évertuer et de chercher par tous les moyens à satisfaire les multiples fantaisies de la clientèle.

Dans cette course au clocher qu'accomplissent périodiquement les éditeurs parisiens, la maison Hachette arrive en général première ; son succès tient moins au nombre des ouvrages qu'elle lance annuellement dans la circulation, qu'à la valeur intrinsèque de ces ouvrages à la façon dont elle en entend et en poursuit la publication. MM. Hachette, vulgarisateurs par excellence, savent découvrir, parmi les écrivains spéciaux, ceux qui sont le plus propres à rendre la science, même la plus

Digitized by Google

abstraite, attrayante, et à répandre parmi les masses le goût des connaissances utiles. Tous leurs livres, sans exception, peuvent être abandonnés sur les tables par le père de famille, ce qui n'est pas un mince mérite, et la façon dont ils sont illustrés les fait rechercher davantage encore; ils fortifient l'esprit, récréent les yeux; ils sont à la portée de tous les âges, de toutes les intelligences, de toutes les fortunes. Que peut-on demander de plus? L'année 1869 est, à cet égard, l'une des plus fécondes. J'en ai les preuves sous les yeux et je vais les fournir aussi rapidement que possible. L'amateur m'en saura certainement gré, et ce sera, en même temps, un acte de justice envers les éditeurs.

Naturellement, je commence par les livres destinés au premier âge. *In tenui labor*; *at tenuis non gloria....* Car c'est une entreprise ardue et délicate que d'instruire les petits en les amusant. En cela, les Anglais sont passés maîtres. MM. Hachette les ont suivis dans cette voie et ont réussi à populariser en France ces premières lectures, *first readings*, comme disent les Américains. L'œil de l'enfant est attiré, tout d'abord, par de belles et grandes images en chromo-lithographie, aux couleurs éclatantes; en regard, se développe un texte en gros caractères, toujours attrayant, comprenant souvent des notions élémentaires de morale et de sociabilité. L'utile se confond avec l'agréable dans des proportions rationnelles; le bébé lit, non-seulement sans fatigue, mais avec plaisir, et le but est atteint. Les féeries de Perrault et de Mme d'Aulnoy se publient en même temps qu'un Robinson, fort habilement réduit, des traductions de contes pétillants d'humour britannique, et des traités de morale et d'économie domestique, comme *la Petite maîtresse de maison*, *les Animaux de la ferme*, etc. Dans le même courant d'idées, se rangent les contes contemporains, *le Capitaine Castagnette*, *Marie sans soin*, publiés sous forme d'albums et accompagnés, en guise de glose, de dessins dus au crayon de MM. Gustave Doré et de Bertall. MM. Hachette offrent, cette année, à leur jeune clientèle, *la Princesse éblouissante*, avec 53 vignettes de Bertall.

Gravissons quelques degrés de l'échelle des âges. Voici *La Bibliothèque Rose*, destinée à l'adolescence, et dont j'ai déjà, ici même, indiqué le but et la portée. Quatre volumes viennent d'y être adjoints : *La Maison roulante*, par Mme de Stoltz; *L'École Buissonnière*, par Mme Jeanne Marcel; *Les Enfants de la Ferme*, par Mme Julie Gouraud; et *Les Chasseurs de Girafes*, l'un des plus attrayants récits du capitaine Mayne-Reid, et qui transporte le lecteur dans les forêts vierges et les déserts de l'Afrique équatoriale. — Tout à côté de *La Bibliothèque Rose*, se place *La Bibliothèque des Merveilles*, une vulgarisation au premier chef, présentant, d'une façon claire, nette et parfaitement compréhensible, les diverses découvertes de la science, de l'art et de l'industrie. Cette collection s'est enrichie de quelques volumes nouveaux : *Les Évasions célèbres*, par Bernard; *Les Forces physiques*, par Cazin; *Les Merveilles de la Gravure*, par Duplessis; *Les Merveilles de la Céramique*, par Jacquemard; *La Houille*, par Tissandier; *Les Merveilles de la Peinture* (2e partie), par Viardot.

Tous les ouvrages que je viens de signaler appartiennent à des séries

Digitized by Google

inaugurées depuis quelques années, et la modicité de leur prix en permet à tous, si elle n'en commande pas l'acquisition. *Majora canamus.* Je dois parler, maintenant, des publications spéciales et exceptionnelles qui font l'honneur de la maison Hachette ; son orgueil aussi, et ce n'est que justice, car il est impossible d'apporter des soins plus délicats aux moindres détails de ces belles éditions. Je cite au hasard : *Les Naufragés*, ou *Vingt mois sur un récif des îles Auckland*, groupe situé au sud de la Nouvelle-Zélande, et complétement désert. Les tribulations, les douleurs de ce long internement sont racontées, avec une simplicité navrante, par M. F.-E. Raynal, l'un des naufragés du *Grafton*. Quarante gravures sur bois, de A. de Neuville.—*Perdus dans les glaces*, par Isaac J. Hayes, qui a découvert la mer libre du pôle, et a voulu prouver que les régions boréales sont moins épouvantables qu'on ne se les représente, et communiquer à autrui un peu du charme sauvage qu'il a éprouvé au féerique pays des neiges. Traduction de M. Léon Renard. Cinquante-huit gravures sur bois. — *L'Enfant du naufrage*, par sir Samuel Baker. L'inventeur de *l'Albert-Nyanza*, mêlant la fable à la vérité, promène le lecteur à travers les régions qu'il a visitées au cours de ses longs voyages de découvertes. Traduction de Mme Pauline Fernand. Onze gravures sur bois. — *Voyages aériens*, de MM. Glaisher, Flammarion, de Fonvielle et G. Tissandier. Inutile d'insister sur l'intérêt que ne peuvent manquer d'exciter ces explorations de l'espace. Innombrables gravures sur bois, d'après Eug. Cicéri, A. Marie et A. Tissandier. — *Les Pierres*, par L. Simonin. Il ne faut pas s'effrayer du titre abstrait de ce livre, dont la science *pure* a été sévèrement bannie, et qui reste scrupuleusement fidèle à son sous-titre : *Esquisses minéralogiques.* Origine des minéraux, rôle qu'ils jouent dans le monde ; histoire de quelques pierres. C'est tout, avec quatre-vingt onze gravures sur bois, six chromolithographies et quinze cartes tirées en couleur. — *L'Homme primitif*, couronnement de l'édifice, de M. Louis Figuier ; gros titre, qui ne tient pas tout ce qu'il promet, livre présentant des hérésies scientifiques que l'on relèvera, gardez-vous d'en douter, mais... mais qui renferme deux cent trente-deux figures reproduisant les objets usuels du premier âge de l'humanité. Ces planches ne constitueraient-elles pas la plus grande *attraction* de l'ouvrage? — *Énide*, quatrième et dernière partie des *Idylles du Roi*, d'Alfred Tennyson, le poëte-lauréat de la Grande-Bretagne, traduites par M. Francisque Michel. Le succès de ces romans de chevalerie est dû, en grande partie, à la façon dont M. Gustave Doré en a interprété les épisodes. Enfin, une merveille de typographie et de gravure, *Les Femmes de Gœthe*, collection de grandes planches in-folio, exécutées d'après les compositions de maîtres allemands, avec une finesse et une délicatesse de burin véritablement incroyables, et paraphrasées par M. Paul de Saint-Victor.

J'ai dû me borner aujourd'hui à une aride nomenclature. Plusieurs des ouvrages que je viens de citer, sinon tous, méritent une analyse spéciale. J'y reviendrai.

HIPPOLYTE VATTEMARE.

Digitized by Google

Les Chefs-d'œuvre de la Peinture italienne, texte par M. Paul MANTZ, gravures et lithochromies par M. KELLERHOVEN, d'après les tableaux des maîtres; 1 vol. in-folio. Paris, librairie Firmin-Didot.

L'an dernier, la maison Firmin-Didot avait publié un livre, fort bien fait, très-intéressant, enrichi de nombreuses gravures et de lithochromies, qui représentaient des meubles, des costumes, des figures, et même, avec une perfection remarquable, quelques-unes des plus belles miniatures de nos fameux missels et livres d'heures. Cet ouvrage était intitulé : *les Arts au moyen âge et à l'époque de la renaissance;* le texte était de M. Paul Lacroix, l'un de nos meilleurs bibliophiles, et les enluminures de M. Kellerhoven. Le livre eut un si grand succès qu'il fut très-difficile pendant un temps de s'en procurer des exemplaires. Je crois qu'ils ont pris aujourd'hui une valeur plus grande que l'ancien prix d'achat.

Alléchés par ce succès, MM. Didot, qui comptent dans leur famille l'un des plus grands et des plus savants amateurs de beaux livres qui existent, qui sont tous hommes de goût et de savoir, ont publié, cette année, un livre, je ne dirai pas analogue, mais conçu dans une même pensée, un de ces ouvrages qui sont l'honneur d'une librairie, et qui ne peuvent être exécutés qu'avec des capitaux considérables, un soin méticuleux, une sévérité extrême et des collaborateurs excellents. Ce livre a pour objet de montrer, dans un cadre relativement restreint, toute la peinture italienne. Il faut que le lecteur qui l'aura lu sorte de cette lecture muni d'une connaissance suffisante, exacte, des écoles italiennes, ou, pour parler plus juste, comme le fait très-bien observer l'auteur du texte, M. Paul Mantz, de l'école italienne; il faut qu'il ait puisé dans ce texte, non pas seulement des notions fugitives, des noms propres, des dates, des titres de tableaux, mais qu'il ait compris la valeur de chaque chose, le caractère, le style individuel ou collectif de chaque peintre et de chaque groupe de peintres. Les descriptions les mieux faites et les plus détaillées y eussent été impuissantes ; il fallait montrer, pour ainsi dire, l'objet en discussion, et l'on ne pouvait y parvenir que par des reproductions fidèles des œuvres capitales des maîtres dont on voulait faire ressortir le mérite, et, à côté du mérite, même les défauts. La gravure seule n'aurait pas suffi, on dut avoir recours à des procédés d'impression qui permissent de reproduire la coloration des peintres. Ce procédé, auquel M. Kellerhoven a apporté de sensibles perfectionnements, est tout simplement la chromolithographie ou, comme d'autres l'appellent, la lithochromie. On ne saurait se dissimuler combien un procédé de coloration mécanique doit être impuissant à reproduire la peinture, et particulièrement celle des coloristes, le but peut être atteint quand il s'agit de Fiesole et même du Pérugin, mais il est impossible de se servir utilement du procédé quand on l'applique aux Vénitiens, et particulièrement au Titien. Une bonne gravure vaudra toujours mieux pour les faire comprendre que la meilleure des lithochro-

Digitized by Google

mies. Il faut donc féliciter les éditeurs de s'être montrés très-sobres de ces reproductions coloriées. Mais à côté de ces peintures, le livre nous montre une série de belles gravures exécutées avec un soin infini d'après des dessins excellents. La plupart traduisent très-fidèlement le style du maître ; nous n'en citerons qu'une, mais elle est parfaite : elle reproduit la *Judith* de Mantegna, qui est au Louvre. Mantegna est un peintre peu connu en France, où il n'occupe pas, dans l'estime publique, la place qui lui est due. Mantegna est le plus Grec des artistes de la renaissance italienne, et la *Judith* est précisément un de ses ouvrages qui peuvent le plus exactement le démontrer. Le galbe de la belle figure de Judith se rattache de fort près à la belle école des bas-reliefs athéniens. Toutefois, pour bien connaître Mantegna, il faut le voir en Italie, et surtout en Angleterre. Nous regrettons que les éditeurs des *Chefs-d'œuvre de la peinture italienne* n'aient pas songé à reproduire, en une ou plusieurs planches, le beau carton d'Hampton Court , le *Triomphe de César*. Ils feront bien, je crois, de l'ajouter à leur deuxième édition.

Nous voudrions parler du texte, mais il mériterait une étude complète. M. Mantz y a réuni les plus récentes notions acquises sur l'école italienne; il en a, en fort bons termes et très-exactement, exposé les origines ; il a tracé, de chaque peintre, une monographie rapide, claire, pleine de sens et de savoir, et qui, ce n'est pas un petit mérite, réussi à se dégager en plus d'une occasion des admirations vulgaires et traditionnelles.

Les chefs-d'œuvre de la peinture italienne forment un livre de bibliothèque des plus beaux et des meilleurs, et nous espérons bien qu'une seconde édition fournira l'occasion d'y ajouter quelques gravures de morceaux importants qui ne sont pas assez connus ici. Il y a tels tableaux de Véronèse à Venise ou à Vérone qui sont plus réellement des chefs-d'œuvres que le plafond du Louvre, dont l'ouvrage de M. Mantz a donné une gravure. Parmi les meilleurs morceaux, citons encore la *Descente de Croix*, de Daniel de Volterre, et le *Miracle de saint Marc*, du Tintoret, le plus beau tableau du maître.

A. DE C.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtre-Français : *Lions et Renards*, comédie en cinq actes, de M. Émile Augier. — **Ambigu-Comique** : L'*Héritage fatal*, drame en cinq actes, de MM. Jules Dornay et Maurice Coste.

La critique doit-elle avertir un talent qui s'égare, ou fermer les yeux sur les premiers symptômes de défaillance et dire : Bravo ! là où il faudrait crier : Prenez garde ! Il nous semble, malgré l'épidémie d'indulgence qui sévit sur la critique contemporaine, que la question est depuis longtemps résolue ; il faut dire la vérité, courtoisement sans doute, mais il faut la dire surtout aux princes ; et pourtant, c'est à eux qu'on la cache le plus souvent. On se rappelle l'aventure de Gil Blas avec l'archevêque de Grenade, et on ne veut point se brouiller avec les puissants du jour. On a tort ; un bon esprit ne peut que gagner à la sévérité ou plutôt à la justice de la critique ; prévenez-le qu'il baisse, il se relève. C'est, ou à peu près, ce que disait Boileau à son ami Racine :

> Et ta plume peut-être, aux censeurs de Pyrrhus
> Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Nous ne savons ce que M. Emile Augier devra aux censeurs de *Lions et Renards*, mais nous croyons qu'il doit au public et à lui-même une éclatante revanche de la soirée du 6 décembre. Cela dit, abordons la nouvelle pièce.

Digitized by Google

Catherine de Birague a été pauvre, et personne ne l'a recherchée; un héritage imprévu l'a rendue riche, et tout le monde demande sa main. Blessée dans son orgueil, la jeune fille « coiffera sa patronne » plutôt que de se donner à un coureur de dots. Mais il n'est point si commode de rester fille quand on a neuf millions; les prétendants sont aussi nombreux que ceux de Pénélope et plus acharnés, car il n'y a point d'Ulysse à craindre. Un des plus dangereux est ce baron d'Estrigaud qui disparaissait, à la fin de la *Contagion*, après bon nombre d'escroqueries. Le baron s'est refait une virginité en province; il revient à Paris et paye ses différences de Bourse avec l'argent d'un héritage; ce beau trait lui vaut la sympathie publique et le voilà en passe de devenir honnête homme. Catherine ne s'y trompe point; elle veut à tout prix se débarrasser du baron qui la circonvient habilement; elle l'amènera à se déclarer et le congédiera. D'Estrigaud donne dans le piége avec la naïveté d'un débutant et reçoit un congé en bonne forme; mais tout à coup il se ravise; il partage, dit-il, les idées de Catherine sur le mariage, et s'il lui a fait la cour, ce n'est oint pour le « bon motif ». Cela est tout simplement odieux et, qui pis est, maladroit; d'Estrigaud, un des *renards* de la pièce, s'est enferré; on ne se fait point aimer d'une femme en l'insultant. Eh bien! malgré tout, il sort en triomphateur et disant à demi-voix : Échec à la reine. Voilà le premier renard de M. Augier.

L'autre n'est guère plus roué; c'est pourtant M. de Sainte-Agathe, le précepteur du jeune d'Outreville, un des meilleurs personnages du *Fils de Giboyer*. M. de Sainte-Agathe a fait un nouvel élève, le vicomte de Valtravers, cousin de Catherine. Il faut que Valtravers épouse les neuf millions; on l'en délivrera ensuite, au profit d'une pieuse compagnie dont M. de Sainte-Agathe est le Machiavel. On sait, depuis le *Fils de Giboyer*, quelle horreur les Jésuites en robe courte inspirent à M. Augier; comme on dit familièrement, il mange du clérical. Le malheur est que les cléricaux ne peuvent pas lui répondre; la censure, si clémente aux attaques de M. Augier, serait moins tolérante pour leurs ripostes; autrement ils auraient beau jeu peut-être et trouveraient sans doute plus d'un sujet de comédie, plus d'un type original dans un monde qui est plus familier à M. Augier que le faubourg Saint-Germain. Nous ne voulons point insister longtemps sur cette question délicate; mais ces attaques contre tout un parti nous ont toujours paru d'un goût douteux. En vain M. Augier, qui veut descendre d'Aristophane, nous dirait-il que son ancêtre ne se faisait aucun crupule de mêler la politique à la comédie. Il y avait alors quelque bravoure à le faire, et, à Athènes, tout le monde avait le droit de réponse; c'est une des nombreuses différences entre l'Athènes ancienne et la moderne. Qu'on imagine qu'un de « ces messieurs », comme les appelle M. Augier, las de son persiflage, riposte en jetant quelques pierres dans le camp ennemi, en prenant, par exemple, pour sujet de comédie, les candidatures officielles; le sujet serait piquant, et il y a nombre de scènes toutes faites; mais jouerait-on la chose au Théâtre-Français?

Le mieux est donc de ne point provoquer qui ne peut relever le gant. Au reste, cette fois, M. Augier n'a point été bien terrible, et ces messieurs

Digitized by Google

d'Uzès auront de la peine à se reconnaître dans M. de Sainte-Agathe. Le pauvre homme! tout le monde le joue; Valtravers a deviné ses ténébreuses intrigues, et n'a feint de s'y prêter que pour venir à Paris. Il dévoile le tout à sa cousine; qu'elle se rassure; il n'est prétendant qu'en apparence; il ne lui semble pas *propre* d'épouser une femme pour son argent, et puis, il faut que jeunesse se passe. Cette scène, sauf un peu d'argot parisien tout à fait déplacé, est très-gaie, très-vive, et jouée à merveille par M. Coquelin. Elle termine heureusement le premier acte, et rien encore n'annonce la déconvenue finale.

Les choses se gâtent dès le second acte. Nous sommes encore à l'hôtel de Birague, chez le tuteur de Catherine, le comte de Prevenquière, une ganache un peu dépaysée au Théâtre-Français, et qui semble regretter le Palais-Royal. Sa femme est du parti de d'Estrigaud; elle a connu le noble escroc au temps de son premier mari, un agent de change; le mari était vieux et laid, le baron jeune et beau; c'était le premier qui payait les différences. Tout cela est raconté au spectateur avec une crudité de style, une affectation de rusticité gauloise, que le Théâtre-Français ne permet qu'à M. Augier, et dont celui-ci ne craint pas d'abuser; sans doute il a sous les yeux des modèles qui autorisent cette désinvolture de langage. M. de Sainte-Agathe veut enlever au baron l'appui de la comtesse, et la mettre dans les intérêts de Valtravers; à ce prix, il lui ouvrira un salon du faubourg qui jusqu'ici est resté impitoyablement fermé pour elle; si elle refuse, il révélera à M. de Prévenquière tous les détails de son ancienne liaison avec d'Estrigaud. La comtesse promet au moins la neutralité. Enfin arrive le troisième larron, l'épouseur désintéressé, Pierre Champlion, géographe, explorateur, un émule des Speke, des Livingstone, des Baker. Il est présenté dans le salon de la comtesse par M. de Prévenquière, qui, au lieu de surveiller sa pupille, protége la géographie. Champlion revient du Wadaï; naturellement, on le prie de parler un peu de son voyage; il se défend et finit par céder. Catherine est là, brodant et écoutant. L'infatigable M. de Sainte-Agathe survient; il a entendu une conférence du jeune voyageur: il y a, dans le Wadaï (qui l'eût cru?) des mines aurifères; d'intrépides capitalistes promettent leur concours pour une seconde expédition; il faut à Champlion quatre cent mille francs; il les aura; mais les bailleurs de fonds, et cela nous paraît assez juste, demandent une part dans la direction de l'entreprise. Champlion refuse; il ne retourne en Afrique que pour délivrer Jacques, un sien ami, resté aux mains des sauvages. Peu lui importent les résultats matériels de l'exploration; sauver Jacques est son but unique, et il entend rester seul maître de son itinéraire. Sainte-Agathe retire son offre; Champlion aura recours à une souscription publique. Catherine, silencieuse jusque-là, se lève tout à coup et promet au voyageur de donner ce qui manquera pour compléter les quatre cent mille francs. Ce petit coup de théâtres qui clôt le second acte, le relève un peu et laisse dans l'esprit des spectateurs une impression encore assez favorable.

Que ne peut l'amour? Voilà mademoiselle de Birague étudiant la géographie, cherchant le Wadaï sur la carte, se demandant où peut bien

Digitized by Google

être le malheureux Jacques, lisant Barthe et Baker. Il n'en faut plus douter :

Champlion a trouvé le chemin de son cœur.

Elle ne rêve, ne parle que de lui avec madame Hélier, sa confidente. La bonne dame a entendu dire que Champlion a étranglé un nègre : « Qui le croirait! s'écrie-t-elle. Etrangler un nègre ! Lui, si poli ! » — « L'acier aussi est poli, » murmure Catherine. On nous dit que M. Augier a sacrifié ce piteux jeu de mots dès la seconde représentation ; il a bien fait. Valtravers vient annoncer la visite du lion africain ; il s'est pris pour lui d'une amitié soudaine, qu'il lui a prouvée en l'emmenant, la veille, souper avec des drôlesses (M. de Sainte-Agathe, où étiez-vous ?). Champlion paraît; il remercie mademoiselle de Birague de son offre généreuse ; la souscription marche à merveille, et bientôt il pourra partir à la recherche de ce Jacques dont on parle beaucoup trop. Valtravers s'est retiré discrètement ; Catherine et Champlion restent seuls, lorsqu'on annonce qui ? d'Estrigaud ! Il a trouvé les portes toutes grandes ouvertes; il entre comme chez lui. Dans quel monde sommes-nous ? Le baron est, du reste, repentant et humble; il demande au voyageur une place dans sa petite armée; il veut se faire oublier, se faire tuer; il a eu le malheur d'offenser une femme aimée. Champlion écoute avec un intérêt surprenant toute cette histoire qui ne le regarde pas; il s'étonne que le baron n'ait pu obtenir son pardon; peut-être celle qu'il aime le retiendrait-elle si elle savait son repentir. « Eh bien! dites-le-lui donc », s'écrie d'Estrigaud. Enfin, Mlle de Birague s'indigne, un peu tard, de toutes ces vilenies, et se retire, juste à point pour laisser au géographe le temps de provoquer d'Estrigaud. Catherine revient et obtient de Champlion qu'il ne se battra pas; il vivra pour sauver Jacques (toujours Jacques !).

Pendant que se passent tous ces événements si vraisemblables, que devient ce bon M. de Sainte-Agathe? Hélas! il a bien de la peine. Décidément Valtravers a mal tourné ; il a joué et croqué en quelques jours cinquante mille francs; il doit encore quinze mille francs à d'Estrigaud. Sainte-Agathe pardonnerait si le vicomte voulait épouser sa cousine; mais Valtravers ne veut pas; il épousera malgré lui. C'est ici que commence la merveilleuse intrigue imaginée par le jésuite en robe courte, pour amener ce mariage que les deux futurs repoussent d'un si parfait accord. D'Estrigaud a été mandé par M. de Sainte-Agathe, et voilà les deux renards aux prises. Le baron a mené en province une vie aussi peu honorable que mystérieuse; ces huit cent mille francs qu'il a rapportés à Paris pour payer ses dettes sont le prix de sa liaison avec une vieille marquise. En mourant, la marquise a laissé toute sa fortune à « ces messieurs », qui ont trouvé dans la succession, entre autres papiers, huit cent mille francs de lettres de change souscrites par d'Estrigaud, et une correspondance compromettante. Le baron met bas les armes; il servira aveuglément M. de Sainte-Agathe ; il l'aidera à mener à la mairie le vicomte et Catherine. Mais d'Estrigaud veut savoir, et le spectateur partage sa curiosité, à

Digitized by Google

quel mobile obéit son complice. Ce n'est point à l'amour de l'argent ; Sainte-Agathe n'a pas de besoins; ni à la vanité, il se cache. A quoi donc ? Enfin nous allons connaître le grand secret. M. de Sainte-Agathe est dévoré de la soif du commandement ; il a la passion de l'impériosité. Ne pouvant la satisfaire seul, par lui-même, il s'est mis aux ordres d'une compagnie puissante ; il obéit pour dominer, il s'abaisse pour se redresser terrible et triomphant. D'Estrigaud admire et reconnaît son maître. Tout le monde a lu la fameuse scène du *Juif-Errant*, entre Rodin et d'Aigrigny; ceux-là ne sont pas des jésuites pour rire, et malgré le style ampoulé qu'Eugène Sue prête volontiers à tous ses personnages, on frissonne un peu quand Rodin relève la tête et écrase d'Aigrigny. M. Augier semble avoir voulu donner un pendant à cette scène ; il va lui-même au-devant du reproche d'une imitation trop fidèle. «Me prenez-vous pour un Rodin ?» dit Sainte-Agathe quelque part. Que M. Augier se rassure ; si son personnage évoque le souvenir de Rodin, on ne confondra jamais l'un avec l'autre, ce jésuite bénin, naïf avec la plus virile création d'Eugène Sue.

Les nouveaux alliés arrêtent un plan de bataille, et, autant que nous avons pu comprendre leur machination compliquée, voici leur chef-d'œuvre. M. de Sainte-Agathe empruntera à Catherine les quinze mille francs que le vicomte doit à d'Estrigaud. Catherine lui donnera un bon sur son banquier; le bon sera remis au baron et Mlle de Birague compromise pour son cousin, dont elle aura payé la dette, et, partant. forcée de l'épouser. Quant à Champlion, un petit journal de scandale, le *Moustique*, se chargera de le perdre dans l'esprit de Catherine; on racontera je ne sais quelle histoire de cheval blanc et de Rosa, de coupé et de courtisane, et l'explorateur du Wadaï ne s'en relèvera pas. Ce beau plan réussit à souhait; le *Moustique* donne, Champlion est accusé d'avoir dissipé les fonds de la souscription en prodigalités immorales, et un jury d'honneur (où siége-t-il) ? défend à d'Estrigaud de se battre avec lui. Par bonheur, Valtravers veille sur la réputation de son ami; il obtient du tribunal d'honneur la révocation de son arrêt; Champlion est réhabilité. Sainte-Agathe compte encore sur l'épée du baron; mais d'Estrigaud est fatigué à bon droit de toute cette intrigue; il renonce à Paris et à ses pompes ; il ira terminer sa carrière dans la maison-mère d'Uzès. Est-il bien sûr d'y être reçu? Catherine épousera Champlion, et tous les deux partiront avec Valtravers pour le Wadaï. Ah ! pourvu qu'ils ramènent Jacques !

Il est inutile, croyons-nous, d'insister sur les faiblesses capitales d'une action si mal conduite. Un premier acte très-joli, un second passable, et les trois autres tout à fait manqués; un seul personnage, celui de Valtravers, bien soutenu ; de l'esprit çà et là, et parfois un peu tiré; un profond mépris des vraisemblances les plus vulgaires, enfin, un dénoûment des plus primitifs, telle nous semble, en somme, la nouvelle œuvre de M. Augier. Notre jugement paraîtra sévère, surtout au milieu du concert d'éloges ou de critiques très atténuées qui accueille *Lions et Renards;* mais nous croirions manquer d'égards envers M. Augier en le traitant avec une indulgence qu'il convient de réserver pour les débutants. L'auteur a fait certaines coupures qui, nous dit-on, ont allégé la pièce et peuvent

Digitized by Google

lui assurer quelque durée; ces opérations difficiles, avec quelque habileté qu'on les pratique, ont rarement d'heureux résultats; une comédie est bien ou mal venue, elle est née viable ou non, et la chirurgie n'y peut rien.

L'*Héritage fatal*, à l'Ambigu-Comique, c'est la folie; on est fou de père en fils dans la famille de Sparre, et Philippe ne saurait manquer à la tradition. Dès qu'il a appris l'horrible vérité, il ordonne à un de ses amis de le tuer à l'apparition du premier symptôme de folie; l'ami exécute cet ordre avec un calme stoïcisme, et, partout ailleurs qu'à l'Ambigu, Philippe de Sparre, cette malheureuse victime du mandat impératif, serait bien et dûment mort; il ressuscite pourtant, se venge du traître, se marie, et, pour comble de bonheur, il échappera à l'héritage fatal. « Rassurez-vous, lui dit un brave docteur, vous ne serez jamais fou; si vous aviez dû l'être, ce serait déjà fait. » On le serait à moins. Encore un échec, et nous le regrettons sincèrement; l'Ambigu est un des rares théâtres de Paris qui soient restés fidèles au drame. La Gaîté, le Châtelet se laissent envahir par les féeries et les pièces à décors; l'Ambigu résiste, et il faut lui en savoir gré. Malheureusement, les anciens maîtres du drame, MM. d'Ennery, Anicet-Bourgeois, Dugué semblent avoir tari leur veine, et ne sont point remplacés. La comédie dramatique fleurit au Gymnase, au Vaudeville et même au Théâtre-Français; mais le drame pur, le vrai, le bon vieux drame du boulevard s'en va. Qui nous le rendra?

E. DELAPLACE.

REVUE MUSICALE

Encore *Fidelio* : Fraschini, Mlle Krauss. — Le *Paradis et la Péri*, de Robert Schumann
Concerts populaires : l'ouverture des *Maîtres chanteurs*.

Pour la première fois, *Fidelio* obtient à Paris un véritable succès. On commence à se familiariser avec cette œuvre virile et on lui pardonne de ne pas être coulée dans le moule habituel de l'opéra; on veut bien l'admettre à titre de drame lyrique et lui accorder une place honorable parmi les ouvrages qu'il faut avoir entendus et auxquels il est séant d'applau-

Digitized by Google

dir. C'est quelque chose déjà, et nous sommes assurés que ceux qui ont déjà été l'entendre par bienséance y retourneront par plaisir. Il est juste de reconnaître que cette œuvre n'avait jamais été représentée ici dans des conditions meilleures. D'abord on s'est appris depuis quelque temps à aimer la musique de Beethoven, par l'audition fréquente de ses œuvres symphoniques, et il est juste d'en attribuer en partie l'honneur à l'excellente idée qu'à eue M. Pasdeloup de fonder les Concerts populaires. Il faut reconnaître ensuite que si Mme Schrœder-Devrient fit ici une vive impression quand elle chanta le rôle de Leonora avec la troupe allemande, il y a si longtemps de cela, qu'il n'en est resté que des souvenirs très-rares et bien effacés. Depuis cette époque, ce rôle n'avait plus rencontré d'interprète digne de lui. Il a fallu que Mlle Krauss, élevée dans le culte et la familiarité de cette grande œuvre, et qui en comprend si bien toutes les beautés, vînt nous les montrer et les mettre en relief pour que la fâcheuse renommée d'ennui qui planait sur la partition du maître s'en écartât. Qui n'a entendu Mlle Krauss dans son air du premier acte, et surtout dans les deux duos du troisième, ne peut avoir une idée de la grandeur musicale de *Fidelio*; qui n'a entendu M. Fraschini dans l'un de ces duos et dans son air de la prison, ne sait pas à quelle puissance d'expression peut s'élever la musique quand elle est chantée dans la perfection, sans éclats, sans tour de force, sans charlatanisme. Si le goût sérieux de l'art musical était chez nous plus répandu, si surtout il était plus épuré, le Théâtre-Italien, toutes les fois qu'on y joue *Fidelio*, serait plein et sa saison ne suffirait pas pour épuiser l'attrait. Pour notre part, nous avons été l'entendre trois fois de suite et nous comptons bien y retourner encore, comme nous allons entendre la symphonie en *ut mineur* lorsque nous avons l'espoir de rencontrer une exécution passable. Il en est des grandes œuvres de l'art comme des grands spectacles de la nature, on peut les revoir toujours sans s'en fatiguer jamais; elles ont même ceci de particulier que plus on les contemple, plus on les aime.

Nous ne croyons pas que, malgré les vraies beautés qu'elle renferme, l'œuvre de Robert Schumann, par laquelle le Théâtre-Italien a inauguré ses concerts du lundi, parvienne à se faire aimer parmi nous. Le *Paradis et la Péri* est un ouvrage remarquable, digne d'intérêt, très-supérieur, et de beaucoup, à tout ce que l'école française a produit d'analogue; mais c'est un ouvrage monotone, où le ton plaintif domine trop, et qui devient fatigant à l'excès lorsqu'il n'est pas relevé par une exécution irréprochable. On ne saurait dire que l'exécution soit telle, malgré les parties excellemment tenues par Mlle Krauss, et même par M. Nicolini, dont la voix est toujours charmante. Le *Paradis et la Péri*, dont le sujet, comme on sait, est emprunté au poëme de Thomas Moore, *Lalla Rookh*, est une sorte de symphonie mêlée de morceaux de chant et de chœurs. Quelques-uns de ces morceaux ont un beau caractère; la mélodie plaintive s'y déroule à travers un accompagnement symphonique qui affecte toujours de reproduire le sens du poëme. Les chœurs surtout sont très-beaux — quand ils sont bien chantés, — et le finale de la première partie est une pièce hors ligne. Un bon juge en ces matières, qui a eu l'honneur d'appeler le

Digitized by Google

premier l'attention des dilettantes français sur Schumann, disait ici même, à propos de ce finale : « Cet élan d'un lyrisme exalté vise et atteint au sublime. Des répliques, où l'enthousiasme et l'allégresse prennent des proportions formidables, s'échangent, se multiplient entre les voix du ciel et de la terre qui, finalement, se confondent dans un ensemble d'une vigueur, d'une richesse incroyables. Jamais peut-être le génie n'a fait un usage plus puissant, plus heureux de toutes les ressources de la science que dans ces pages, les plus belles que Schumann ait produites, et qui marqueront dans les fastes de l'art[1]. » L'auteur de ce jugement s'étonnait que Paris, à cette époque (1864), n'eût pas encore entendu cette œuvre, l'une des plus importantes de Schumann, et il disait : « Il est inconcevable et presque honteux qu'un pareil ouvrage n'ait pas été exécuté encore à Paris. » Le vœu de notre collaborateur a été exaucé il y a huit jours, le 6 décembre 1869, mais si celui qui le formulait avait assisté à cette soirée, combien n'aurait-il pas trouvé plus honteux encore, je ne dirai pas l'exécution, elle n'était que médiocre, mais l'attitude du public, sa froideur et, au sortir, les réflexions impertinentes et sottes dont il enrichissait ses réflexions. L'Allemagne ne les a pas entendues, il ne faut pas les lui redire.

Nous aurons peine à lui dissimuler pourtant les sifflets qui ont salué hier (12) la première exécution à Paris de l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*, l'ouvrage nouveau de M. Richard Wagner. On n'était pas encore à la fin que les clameurs avaient déjà éclaté, à ce point que cette fin n'a point été entendue, ce qui est injuste. Il faut, quand il s'agit d'essais, avoir un peu de patience, et, pour se donner le droit de les siffler ensuite, les écouter jusqu'au bout. Même quand on veut exécuter les gens, c'est bien le moins qu'on les écoute. Je ne dis pas qu'il ne faille pas quelquefois de la résignation, mais, après tout, quand on vient d'entendre une symphonie de Beethoven, un fragment de Mozart, et quand on se dispose à écouter le *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn, on peut bien laisser jouer à la traverse quelque morceau de M. Wagner. Il est regrettable toutefois que ces morceaux-là ne soient pas joués en sourdine. Certes, cette nouvelle ouverture est fort désagréable à entendre, et il vaudrait bien mieux, puisqu'il y a des gens que cette musique amuse, composer de temps en temps un concert exclusivement avec de la musique de M. Wagner. Les wagnéristes seuls iraient l'entendre, et les amateurs de bonne musique, de vraie musique, s'abstiendraient ce jour-là. C'est un compromis que nous croyons très-acceptable, et nous en recommandons la pratique au rédacteur des programmes des Concerts populaires.

Avez-vous assisté, samedi 11, à la séance du Corps législatif? Ce fut d'abord un bruit de réclamations à l'unisson, faites sur un ton sonore et dans un rhythme mesuré ; puis une harangue pompeuse et vide, bientôt suivie de rapports entrecoupés de votes rapides ; puis une surprise éclatante accompagnée aussitôt d'un tumulte indescriptible ; les interpellations lancées d'un bout à l'autre de la salle, renvoyées en échos, accompagnées

[1] Robert Schumann, sa vie, ses œuvres, par M. le baron Ernouf. *Revue contemporaine* 2e série, tome XXXVII, p. 415 (31 janvier 1864).

Digitized by Google

de la trépidation des couteaux à papier, des sons inarticulés, des clameurs violentes, des grincements, des cris, un mélange confus de toutes les notes de la gamme, un tumulte assourdissant, ne se calmant à certains moments que pour prendre une intensité nouvelle ou laisser percer le son grêle d'une voix de fausset, le tout rehaussé des coups de sonnette du président et des murmures des spectateurs. Eh bien, qui a pu assister à ce spectacle n'a pas besoin d'entendre l'ouverture des *Maîtres chanteurs*, qui a entendu l'ouverture des *Maîtres chanteurs* peut se faire une idée exacte de la séance de samedi. Avec cette perspicacité du génie, M. Wagner a prévu et deviné la scène du 11, et il s'est étudié à en rendre aussi scrupuleusement que possible, au moyen d'instruments de musique vulgaires et connus, les effets inouïs, le vacarme scandaleux, les bruits étranges et confus. Tout s'y trouve, depuis le mélange incohérent des sons et des cris, jusqu'à la voix aigrelette de l'orateur de la droite, représentée par le hautbois, depuis la cloche du président, remplacée par le triangle, jusqu'au murmure de l'auditoire, jusqu'aux sifflets du public.

De son côté, M. Pasdeloup, avec ce tact et ce goût qui le distinguent, s'était hâté de placer la copie à côté de l'original et de faire entendre l'imitation le lendemain du jour où le modèle s'était produit. Cette allusion délicate, paraît-il, n'a pas été bien saisie de l'auditoire, et, à la fin, le chef d'orchestre a cru devoir dire galamment au public qu'il n'avait rien compris à l'œuvre de Wagner, mais qu'il la ferait entendre une seconde fois, afin qu'il ne restât aucun doute dans les esprits sur le talent prodigieux du maître à reproduire par l'orchestre les scènes tumultueuses de notre Corps législatif. A travers le tapage qui se faisait dans la salle, il ne nous a pas été possible de saisir dans toutes ses nuances la harangue de M. Pasdeloup, mais nous osons dire que nous en traduisons fidèlement le sens, car comment supposer qu'un chef d'orchestre vienne dire à son auditoire qu'il ne comprend pas ce qu'on lui fait entendre? M. Pasdeloup est un homme trop bien élevé pour traiter son public d'imbécile. Non, M. Pasdeloup avait négligé de donner la clef à l'auditoire. Maintenant que celui-ci la possède, il en usera.

Une grande, une bonne, une agréable, une charmante, une ravissante, une délicieuse, une alléchante, une séduisante nouvelle : Mlle Marie Roze, à qui toutes les épithètes qui précèdent pourraient justement s'appliquer, Mlle Marie Roze est engagée à l'Opéra. Pour qui est resté sur le souvenir de la très-gracieuse cantatrice de l'Opéra-Comique et de l'air des *Djinns*, cette nouvelle a de quoi surprendre. Eh quoi! Mlle Marie Roze à l'Opéra! Rien n'est plus naturel pourtant, depuis que la voix de la belle actrice a pris, sous une direction habile et par un travail assidu, l'ampleur et le style que commande la grande scène de l'Opéra. Vous figurez-vous Mlle Marie Roze dans le rôle de Marguerite. Qui ne signerait pour être Faust un bon pacte avec le diable?

O. MERCIER.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 décembre 1869.

A la période électorale succède la période législative. La première se prouve close par le dernier tour de scrutin qui a donné M. Glais-Bizoin à la quatrième circonscription de Paris. Cette crise violente ne pouvait avoir un dénoûment plus vulgaire. Ce n'est pas que le concurrent de M. Allou et du farouche Barbès n'ait un libéralisme très-accentué ; mais, quelque soin qu'il ait pris, en vue du mandat qu'il sollicitait, de tremper son petit drapeau frétillant dans des programmes du rouge le plus vif, M. Glais-Bizoin ne sera jamais pour les révolutionnaires un représentant de la trempe de M. Gambetta ou de M. Rochefort. Du reste, on a voté pour lui avec un relâchement visible d'ardeur; il a passé par la force des choses et un peu de guerre lasse. Il y a une heure où les nerfs les plus irrités se détendent; faut-il s'étonner si, après huit mois d'un effort continu, l'opinion publique demande un peu de trêve ? Il est vrai qu'à peine sortie d'une lutte, elle est entraînée dans une autre. En effet, pour les esprits qu'échauffe la passion politique, l'ouverture du Corps législatif ne marque point l'heure du repos. Le rideau à peine baissé se relève ; la seule différence, entre l'acte qui finit et l'acte qui commence, c'est que, dans le premier, le pays tout entier était acteur, tandis que, dans le second, il n'es plus que spectateur. Il n'a donc plus que des émotions secondaires, mais encore assez vives cependant pour être tenu en haleine et ne point retomber dans l'indifférence, où l'absence complète de toute liberté et de toute initiative l'a tenu plongé pendant quinze ans.

Digitized by Google

Il y avait encore un intérêt assez palpitant à voir comment se traduiraient dans le Corps législatif les passions que le mouvement électoral avait mises en éveil ; ces programmes audacieux, ces haines, ces engagements pris, ces obligations étroitement contractées par certains candidats, sous quelle forme allaient-ils se produire ? On pouvait être curieux aussi de savoir quelle serait l'attitude de certains hommes précipités dans la vie politique par un tourbillon populaire, quelles innovations hardies ils allaient introduire dans les mœurs et dans la langue parlementaire et dans quelle mesure on allait pouvoir modérer leur ardeur. Tel était le principal intérêt des premières séances du Corps législatif. Dès le commencement, il a été facile de constater une fois de plus que les milieux font les hommes, et que tel qui se pliait docilement aux façons débraillées des réunions publiques, obligé de paraître devant des gens de bonne compagnie, s'accommode un maintien en rapport avec son nouvel entourage. Tout le monde en effet a pu constater que, pour faire son entrée dans l'enceinte législative, M. Rochefort avait mis des gants. Il a donné aussi à ses pensées un cours plus raisonnable, et, s'il n'a pas encore complétement épuré son langage, on voit qu'il a des tendances à le rendre plus choisi. Elu par les faubourgs pour tout renverser et pour faire éclore au plus vite l'âge d'or de la République démocratique et sociale, l'honorable M. Rochefort débute par des motions anodines ; il demande que la garde nationale remplace la troupe de ligne aux portes du Corps législatif. Un autre jour, il adhère à une motion de M. Raspail, avec lequel il siége au point culminant de la montagne ; cette motion, qui nous reporte au temps des républiques idéales, loin de soulever des orages, obtient la souriante adhésion de l'Assemblée. On laisse M. Rochefort et son inévitable compagnon payer leur tribut et s'acquitter à leur aise des engagements contractés vis-à-vis de leurs électeurs. Les députés de la gauche ont eu les mêmes facilités. Jaloux de montrer à une démocratie soupçonneuse qu'ils voulaient rester à la hauteur de leur mandat, ces représentants ont eu hâte de donner une forme légale et parlementaire aux promesses de leur manifeste. A peine assis à leur banc, ils ont accumulé sur le bureau du président des demandes d'interpellation fortifiées d'un projet de loi vigoureusement motivé. Ainsi soulagés, les membres de la gauche ont accepté de fort bonne grâce les délais qui leur ont été imposés par la majorité, et l'on a pu voir à quels minces incidents peuvent aboutir les turbulences électorales, lorsqu'entre les mains d'hommes experts, elles sont condensées en une formule politique. On n'est pas quitte assurément avec la révolution ; il y aura beaucoup de lances à rompre contre elle, et tout ne doit pas se borner à de simples escarmouches. On s'attend à des batailles rangées. Il est au moins permis de constater dès aujourd'hui que les revendications de la démocratie prennent, dans le Corps législatif, une forme bien différente de celle que leur donnaient les tribuns des Folies-Belleville, et que l'opposition sait déjà par expérience que le pays est ennemi des violences et de l'anarchie. Les idées qu'ils représentent n'ont rien gagné à la facilité qu'elles ont eue de se produire ; pour les rendre plus acceptables, il faut absolument se conformer aux lois établies et montrer de la patience,

Digitized by Google

Les réformes déjà réalisées, en assurant à tous les progrès raisonnables un développement certain, rendraient tout à fait impopulaires les procédés rapides et violents que l'on a quelquefois employés dans notre pays pour hâter le règne de la liberté.

Ce ne sont point les programmes qui nous ont manqué; depuis la reprise des travaux législatifs, nous en avons vu paraître un certain nombre qui ne diffèrent pas beaucoup les uns des autres. Ces ébauches politiques sont le préliminaire obligé du nouveau mode de gouvernement dont on semble tout à fait résolu à renouveler l'essai. Les dernières élections n'ont pas suffisamment classé les représentants du pays ; les candidatures officielles pratiquées encore par les ministres du pouvoir personnel ont empêché les candidats favorisés de la protection préfectorale de bien accuser leurs nuances ; pour ne pas courir le risque d'être mis de côté ou d'être trop vivement combattus, ceux-ci ont attendu pour se prononcer d'avoir pris place dans l'enceinte législative. Là, chacun d'eux a été sollicité de déclarer comment il entendait pratiquer l'alliance de l'Empire et de la liberté. Un premier recensement pratiqué pendant la rapide session de juin dernier avait groupé 116 députés désireux de voir l'empire entrer dans les pratiques parlementaires C'est à cette première manifestation que nous sommes redevables du dernier sénatus-consulte et des profonds changements qui se sont accomplis depuis six mois. Aujourd'hui on a voulu savoir (nous dirons tantôt quels hommes et quels principes étaient intéressés à cette recherche) si la mise en pratique du sénatus-consulte ne provoquerait point quelques défections ou n'attirerait point de nouvelles adhésions au groupe des 116. Ne pouvait-on pas espérer, en effet, que les amis les plus dévoués et les plus dociles, qui n'avaient point osé se prononcer avant l'Empereur, viendraient acquiescer à ce nouveau fait accompli? Il y avait intérêt d'ailleurs à renforcer le groupe des 116 : puisque le Corps législatif devenait le dépositaire de l'autorité ministérielle, il fallait bien savoir où résidait la majorité. On aurait pu attendre que les premiers votes la fissent se dessiner ; on a mieux aimé devancer l'heure du premier scrutin, afin de savoir d'avance s'il n'était pas opportun de remplacer les ministres avant de laisser s'engager les débats législatifs. Cette précipitation, qui pouvait avoir sa raison d'être, a eu aussi ses inconvénients Il a été facile d'établir un accord entre le groupe des 116 et les députés qui n'avaient point pris l'initiative des réformes parlementaires; mais, pour y arriver, il a fallu sous-entendre des points essentiels sur lesquels on pouvait craindre d'être divisé. La fusion a eu lieu de confiance et uniquement pour rendre plus commode la formation du bureau de la Chambre. Le tiers parti, en effet, a obtenu la présidence dans la personne de M. Schneider, et deux fauteuils pour la vice-présidence. Ceux-ci ont été donnés au marquis de Talhouet et à M. Chevandier de Valdrome, qui sont, comme on sait, deux personnalités saillantes du tiers parti et les plus zélés meneurs de la manifestation des 116. D'un autre côté, la droite a eu ses satisfactions par la double nomination de M. du Miral et de M. Jérome David. Ces deux honorables députés représentent non-seulement l'adhésion tardive au programme politique du mois de juin

Digitized by Google

dernier, mais encore la résistance aux idées dont il était l'expression. Le compromis avec le tiers-parti les replace à la vice-présidence qu'ils occupaient déjà sous le régime de la nomination officielle. Toutefois, ces arrangements laissaient encore, à l'extrême droite et dans le voisinage de la gauche, des groupes sur l'adhésion desquels il ne paraissait guère possible de compter. Une rupture regrettable paraissait près d'éclater dans le tiers parti, qui déjà commençait à se partager en centre droit et en centre gauche. La faible majorité obtenue par le président, et le chiffre de voix rigoureusement suffisant donné à l'un des vice-présidents, montraient le peu de consistance d'une combinaison qui, en voulant trop unir, n'aboutissait qu'à tout diviser. On disait aussi que la liberté pouvait courir de grands risques, et l'on parlait avec effroi d'une combinaison ministérielle qui aurait ramené au pouvoir les hommes, qui jusqu'à présent, ont été regardés comme ses plus dangereux ennemis.

C'est à ce péril que l'on a voulu échapper par des programmes. L'homme qui a joué le rôle le plus actif dans ces négociations compliquées est précisément celui à qui le pays est redevable, en grande partie, des transformations que le gouvernement impérial a subies; il ne devait donc pas être suspect aux libéraux. Il n'en est pas moins vrai que sa stratégie a paru funeste, et que lui-même a compris qu'il fallait faire cesser des équivoques capables de tout compromettre. C'est alors que M. Émile Ollivier a réuni ses adhérents chez M. Josseau, et a proposé d'arrêter un programme politique dans lequel nous retrouvons, avec tous ses développements logiques, la motion des 116. Pendant ce temps, le petit groupe des dissidents (ils étaient quarante environ), sous la présidence de l'honorable marquis d'Andelarre, tenait aussi sa réunion et arrêtait son programme. Ce n'est que lorsque ces deux programmes ont vu le jour, que l'on a pu renouer le faisceau un moment disjoint de ce parti, qui avait mis tant de temps à se former, et qui était devenu, à la longue, l'expression rigoureusement exacte de la volonté du pays. Un désir louable de conciliation, un besoin d'entente passagère, une illusion dangereuse ont failli compromettre en un jour le fruit de ses longs et persévérants efforts. C'est une leçon dont il profitera, et, puisqu'il a pu arrêter un programme, il n'a qu'à s'y tenir fidèle. Sa force est là, et non dans des alliances qui se sont montrées trop empressées pour être bien sincères. Que, si l'on pouvait admettre que l'attrait d'un portefeuille fut pour quelque chose dans les combinaisons qui viennent d'être essayées, il faudrait que les hommes à qui cette perspective sourit comprissent que l'on ne commence point une carrière politique par ce que les Italiens, ironiques envers eux-mêmes, ont appelé le *connubio*; on s'affirme d'abord, on attend son heure et on reste entier. Quelle base fragile, d'ailleurs, aurait eue un pouvoir ministériel fondé sur le compromis le plus aléatoire qui ait jamais existé, et qui ne devait pas résister à la première tentative de M. de Forcade la Roquette?

Il y avait peut-être pour le tiers parti un autre moyen de s'affirmer, d'augmenter la popularité dont il jouit dans le pays, et de servir l'Empereur. Il aurait pu, en s'unissant à la gauche, former une majorité suffi-

Digitized by Google

sante pour invalider les élections trop entachées de protection préfectorale. Cette démonstration aurait mieux valu qu'un programme, et l'aurait mieux posé. On aurait pu appliquer à tel député des Pyrénées-Orientales, à tel député du Puy-de-Dôme, à tel député de la Haute-Saône et de la Gironde la mesure sévère dont le marquis de Sainte-Hermine a été victime. C'était protester contre le passé, non par des mots, mais par des actes, et montrer que l'on ne recueillerait le pouvoir des mains de ceux qui le tiennent, que lorsque le Corps législatif serait complétement épuré, et que de nouvelles élections partielles auraient envoyé sur les bancs de la Chambre des députés libres de tout patronage administratif. Tel paraissait être d'abord le plan du parti libéral constitutionnel; un esprit de conciliation fort mal entendu a changé ces dispositions. En épargnant au gouvernement les petits embarras que lui aurait causés la réélection d'un certain nombre de députés, il a cru faire acte de bonne politique; il n'a fait que créer une situation des plus fausses, et se compromettre un peu lui-même en acceptant, par le fait de sa tolérance, une part de responsabilité dans les procédés électoraux que le gouvernement personnel a mis en œuvre. Dans ce travail de révision, c'est avec la gauche et non avec la droite qu'il convenait de s'allier. Comment, avec les éléments que le système des candidatures officielles a réunis dans la Chambre, le tiers parti peut-il espérer pouvoir fonder une majorité solide? Quel concours efficace doit-il attendre de députés qui sont beaucoup moins les élus d'une circonscription que les créatures d'un préfet ou d'un ministre?

La vérification des pouvoirs nous a révélé des faits qui nous reportent aux plus beaux jours de la pression administrative et des mœurs électorales, qui ne sont pas, il s'en faut, celles d'un peuple libre. Dans les récits qui ont tour à tour égayé et passionné la chambre, ce qui nous a le plus frappé, ce ne sont point les petites irrégularités commises dans certaines communes mal outillées encore, après dix-huit ans de pratique, des plus indispensables instruments de vote; ce ne sont point les prodigalités culinaires de certains candidats un peu plus attentifs à remplir les estomacs de leurs électeurs qu'à éclairer leurs consciences. Que l'urne soit figurée par une soupière et déposée dans la cuisine de M. le maire, c'est un procédé patriarcal sujet à de nombreux abus, mais qui n'implique pas absolument la fraude électorale; que, dans une circonscription limitrophe de l'Espagne, l'on célèbre le jour de l'élection par des ripailles pantagruéliques, et que les gais viveurs du Roussillon soient menés au scrutin au son des violons et des tambourins, il n'y a pas trop à s'indigner contre ces fantaisies locales; elles laissent encore bien loin celles qui se pratiquent en Angleterre. On n'empêchera jamais que le suffrage universel ne porte en certains pays la marque des mœurs, du climat et des tempéraments. Nous ne voyons pas bien, d'ailleurs, ce que l'on gagnerait à lui donner partout des allures uniformes et à lui interdire le pittoresque. Il faut l'empêcher de se laisser corrompre ou intimider par les agents du pouvoir; il faut que le candidat soit livré à lui-même et qu'il fasse sa propagande seul ou avec le concours de ses amis.

Ce n'est pas ainsi que l'entendent les préfets; ils mettent un amour-

Digitized by Google

propre immodéré à vouloir imposer aux populations le candidat qui leur est recommandé; pour eux, ce n'est pas seulement une question d'avancement, c'est un point d'honneur. C'est ainsi que l'on a vu des préfets dépasser de beaucoup les instructions du gouvernement, s'écarter de l'esprit des circulaires ministérielles, et prodiguer au candidat agréable une protection excessive, outrageante pour le suffrage universel. Le cas s'est présenté dans deux circonscriptions du département de la Gironde, où deux candidats, après avoir employé de leur côté des procédés que la droite eût certainement condamnés si des élus du tiers parti ou de la gauche s'en étaient servis, s'attribuant l'honneur des décisions du conseil général, assistant, sans droit aucun, aux tournées du conseil de révision, se donnant à tous comme la source des faveurs, ont vu de plus le préfet leur prêter l'appui de ses circulaires et de ses menaces. Pour effrayer les populations, il a inventé des bandes de brigands parcourant la campagne, il a rattaché l'existence de ces bandes imaginaires à de prétendues manœuvres électorales, et n'a voulu, en un mot, rien négliger de ce qui peut entacher une élection et compromettre moralement un candidat. Soumise aux appréciations de la chambre, la conduite du préfet de la Gironde a été sévèrement critiquée par un membre de la gauche; il y a relevé tous les faits qui constituent l'abus et qui sont de nature à vicier le principe d'une élection. La faute de cet orateur a été de trop insister sur des points de politique générale qu'il eût été plus habile d'écarter du débat. En effet, si une bonne partie de la Chambre était disposée à se prononcer contre le système de la candidature officielle, elle était bien éloignée de donner son approbation à des récriminations inutiles et cent fois renouvelées sur l'origine même du gouvernement. Pour y répondre et pour s'expliquer en même temps au sujet de sa conduite dans les dernières élections, le ministre de l'intérieur a rompu le silence qu'il gardait depuis l'ouverture de la session. L'objet du débat, c'est-à-dire l'élection de la quatrième circonscription de la Gironde, n'a été que le prétexte d'un discours-ministre dans lequel il n'a guère été question que de ceux qui veulent maintenir le gouvernement et de ceux qui veulent le renverser. M. de Forcade la Roquette a puisé, dans les angoisses de sa position menacée, l'ardeur d'une des plus belles défenses qui aient été portées depuis longtemps à la tribune du Corps législatif. Avec une habileté dont aucun de ses prédécesseurs, sans en excepter M. Rouher, n'avait encore fait preuve, il s'est bien gardé de répudier la liberté, dont il ne voulait point décourager les partisans; il a poussé le zèle de la conciliation jusqu'à oublier certaines déclarations énergiques qu'il avait faites naguère dans une autre enceinte. Subjugués par ce chaleureux discours, où la fougue méridionale de l'orateur contrastait si avantageusement avec la froide dissertation de M. Jules Ferry, les modérés et l'extrémité droite de la Chambre n'ont plus vu bien exactement ce dont il était question; ceux qui auraient invalidé l'élection de la Gironde n'ont eu d'autre moyen de prouver au ministre l'adhésion qu'ils donnaient à ses paroles que de voter selon son désir. M. Jules Favre lui-même n'a pu détourner ce courant; le vieux sang de la candidature officielle bouillonnait dans les veines de la majorité. Il est monté à la tri-

Digitized by Google

bune après le ministre, mais c'est en vain qu'il a demandé à la Chambre de condamner le système des candidatures officielles en condamnant les pratiques qui en sont le cortége obligé.

Son éloquente improvisation n'a pas empêché, deux jours après, cette même majorité, si tolérante pour les élections de la Gironde, de se laisser aller à un procédé des plus blâmables et des plus contraires au régime parlementaire. Elle avait à se prononcer sur l'élection de M. Girault, député démocrate du département du Cher. Les conclusions du bureau étant favorables à M. Girault, et personne n'ayant demandé la parole pour les combattre, les membres de la gauche, sans inquiétude sur le vote, sont descendus de leurs bancs et se sont répandus dans l'hémicyle et dans les couloirs. Pendant ce temps, la droite se levait comme un seul homme pour invalider une élection contre laquelle aucune protestation sérieuse ne s'était élevée. Une telle conduite a été sévèrement flétrie. Au milieu d'un orage, la gauche a fait entendre les paroles les plus sévères. Il a fallu revenir sur un vote que rien ne justifiait et qui se produisait dans les conditions les plus anormales. M. Girault a voulu lui-même plaider sa cause ; il a fait le tableau d'une vie de travail et de dévouement. Sa parole a eu de tels éclairs de probité que son élection a été validée par les opposants de la veille à la presque unanimité. Cet incident est la condamnation de la majorité parlementaire ; il montre quel fond il est permis de faire sur son impartialité ; elle n'a pas même su garder, devant un député qui a toutes sortes de droits à son estime et qui ne peut que lui faire honneur, le plus vulgaire sentiment des convenances.

Désormais, on chercherait vainement les vestiges de cette majorité que l'on croyait avoir constituée. La droite et les centres sont confondus ; on voit des députés siégeant dans le voisinage de la gauche voter pour la validation et, dans le groupe désigné sous le nom de centre droit, des membres s'abstenir ; d'autres mêler leurs bulletins bleus à ceux de la gauche. Le jour de l'exclusion du pauvre marquis de Sainte-Hermine, immolé en holocauste comme gage de la fusion des partis, on avait voté avec quelque discipline ; mais bientôt les uns cédant à des influences personnelles, les autres entraînés par l'habitude ou remués par les périodes émues tombées sur eux de la tribune, tous les rangs se sont débandés, et l'on aurait eu de la peine à retrouver les groupes que les combinaisons étayées de programmes politiques avaient vaguement ébauchés. A partir de ce moment, il semble que tout le travail du tiers parti ait été remis en question. Des plans ministériels, que l'on croyait sur le point d'aboutir, se sont tout-à-coup écroulés ; parce qu'un des ministres les plus menacés s'est trouvé un jour en veine d'éloquence, on est obligé de reprendre en sous-œuvre le travail commencé, pour y faire entrer des éléments nouveaux, peut-être même pour y maintenir quelques-uns des anciens. Ce n'est pas avec cette incertitude et ces tâtonnements que l'on procède dans les gouvernements parlementaires ; d'où il faudrait conclure que, chez nous, le gouvernement parlementaire, existant de droit, n'existe pas encore de fait. Il serait inutile de chercher plus longtemps le moyen de l'établir, si d'un côté on n'obtient pas une vraie majorité dans les Cham-

Digitized by Google

bres, et si, d'un autre côté, on ne se décide pas à sacrifier des hommes dont la présence sera toujours un obstacle à la constitution de cette majorité. On tourne dans un cercle vicieux ; nos hommes d'Etat semblent ne plus savoir où ils en sont; les choses nouvelles qui les entourent leur troublent la cervelle. Le souverain lui-même, qui ne manquait point de résolution lorsqu'il était seul dépositaire du pouvoir, laisse s'accomplir autour de lui un incessant va-et-vient, une sorte de gravitation déréglée de toutes les forces politiques, comme s'il avait déjà dans le système nouveau assez de confiance pour croire que tout ira de soi, sans qu'une volonté supérieure donne une première et vigoureuse impulsion à la machine parlementaire. Il serait dispensé d'intervenir si le Corps législatif était composé d'autres éléments, s'il y avait là une force motrice bien fixe, bien déterminée. Voilà précisément ce qui manque et ce qui ne pourra être obtenu qu'avec une dissolution de la Chambre.

La dissolution, c'est justement ce dont il ne faut point parler. Des gens qui viennent d'échapper aux périls d'un incendie n'aiment plus à jouer avec le feu. Il faudra pourtant se résigner à cette nouvelle épreuve. Nous savons que le moment n'est guère favorable, que le pays est encore tout ébranlé des secousses qu'il vient de recevoir, et que, d'ailleurs, il n'y aurait pas grand'chose à attendre d'un nouveau mouvement électoral, s'il devait être conduit comme celui d'où nous sortons. Ce qu'il faut d'abord, c'est une loi électorale qui modifie le fonctionnement du suffrage universel, et qui lui enlève les tutelles sans lesquelles, jusqu'à présent, on ne lui a pas permis de marcher. Il faut qu'il soit tout à fait libre ; il faut que les circonscriptions territoriales soient refaites, que la population soit mieux répartie, que les préfets n'aient plus à se faire les champions de certains candidats et les adversaires passionnés de quelques autres. Il ne faut plus qu'il leur soit permis de se constituer les juges des opinions, d'accuser de défection celui-ci, de trahison celui-là, et de compromettre leur dignité et le prestige du gouvernement qu'ils représentent dans des manœuvres équivoques. Il ne faut pas espérer que de pareils résultats pourront être obtenus avec la législation que l'Empire a mise en vigueur. On est aussi arrêté par la difficulté de mettre au jour une nouvelle loi électorale avec le concours d'une Assemblée qui se trouve être précisément le produit de la loi qu'il est question d'abolir. Et pourtant, il n'y a pas d'autre moyen d'en venir à bout. Ce ne serait pas, du reste, un spectacle nouveau dans l'histoire que celui d'une assemblée modifiant elle-même, par un acte spontané, les conditions de son existence, et se détruisant pour se reformer sur de meilleures bases. Le ministère qui arrivera muni de ce programme sera certainement le plus digne de la confiance du pays. Après avoir expédié les affaires les plus urgentes, réglé le budget de 1871 et répondu à toutes les interpellations, il ne devra point différer de présenter ce projet de loi électorale, qui devra être immédiatement suivi d'une dissolution de la Chambre. Il ne nous appartient guère d'indiquer ici les bases d'une pareille réforme, qui est le complément nécessaire de celles que le pays a obtenues ; on peut cependant, sans trop de témérité, signaler, comme se rattachant directement à la liberté du suf-

Digitized by Google

frage, la nécessité de diminuer le pouvoir trop étendu des préfets. L'institution est à remanier de fond en comble. C'est un lambeau de la pourpre impériale que le premier empire a laissé traîner jusqu'à nous. Puisque l'élection est la base de notre nouvel établissement politique, et que la tendance est à décentraliser, pourquoi ne pas prendre le chef du département dans le Conseil général, comme il est question de prendre le maire dans le Conseil municipal? Ce titre de préfet pourrait disparaître; ce serait un président, un commissaire, un directeur, mais, dans tous les cas, un homme qui aurait la connaissance des intérêts qu'il représente, et qui ne serait point tenu, pour conserver son poste ou pour obtenir de l'avancement, de se prêter aux volontés souvent arbitraires du pouvoir central. Il nous paraît qu'on ne peut édicter une bonne loi électorale en laissant aux préfets les attributions dont ils jouissent. En toutes choses, il faut rompre avec le passé; le passé est sans intérêt pour nous désormais, et nous ne voulons jeter qu'un œil distrait sur cette publication officielle que l'on nous présente sous une couverture bleue, et dans laquelle, depuis quelques années déjà, nous avons à relever plus de fautes commises que de succès obtenus. Le *Livre bleu* est toujours satisfait; il est satisfait du budget, satisfait de l'armée, satisfait des élections, satisfait de tout. Il faudrait donc ne rien changer à ce qui existe. On comprend que le pays ne fasse point du *Livre bleu* son Evangile, et qu'il soit plus attentif en ce moment à ce que l'on dit dans les Chambres et dans les journaux, qu'à ce que le gouvernement fait imprimer avec luxe dans ce recueil toujours agréable.

Un autre livre dont la stérilité est frappante, c'est le *Livre jaune*. Il est loin le temps où le *Livre jaune* était attendu avec une fiévreuse impatience. Il tenait toujours en réserve quelque pièce ignorée dont la publication éclairait d'une lumière habilement ménagée la scène diplomatique. On se rappelle encore les vives émotions que l'on éprouva vers 1856, lorsque le *Livre jaune* livra au commentaire des journaux les pièces relatives à la guerre d'Orient; en 1857, il eut les documents relatifs à l'affaire de Neufchâtel; en 1858, nous eûmes connaissance de notes aigres-douces envoyées à l'Angleterre, à la suite de l'attentat Orsini; une année plus tard, arrivaient les premières négociations relatives à la guerre d'Italie. Puis, trois ou quatre années durant, ce sujet fut inépuisable; il le serait encore si d'autres préoccupations n'étaient venues nous imposer de nouveaux événements diplomatiques. Nous avons eu, en 1863, les dépêches échangées avec le prince Gortschakoff au sujet de la Pologne; puis est venu, à propos de l'entreprise du Mexique, le dialogue entre les trois cabinets de Paris, de Londres et de Madrid, et le conflit avec les États-Unis. Du Mexique, le *Livre jaune* n'a pas tardé à nous transporter en Allemagne, où la diplomatie a répandu des flots d'encre bientôt suivis de flots de sang. En 1867, il contenait les préliminaires de Mentana et l'incident du grand-duché de Luxembourg; en 1868, les affaires de Candie et le conflit de la Grèce avec la Porte ottomane. L'intérêt allait déjà s'amoindrissant, comme si notre politique commençait à perdre un peu de son prestige ou comme si elle suivait déjà d'autres courants. Cette année,

Digitized by Google

nous ouvrons le *Livre jaune* et nous voyons que ce qu'on y lit de plus palpitant a trait au Concile œcuménique;encore le cabinet des Tuileries n'a-t-il consacré qu'une seule dépêche a un événement qui ne semble pas tenir beaucoup de place dans ses préoccupations. Les autres documents du *Livre jaune* ont trait à la loi sur la nationalité ottomane, aux capitulations en Egypte, à la Commission européenne du Danube, aux affaires de Tunis et au Japon. La décroissance de l'action de notre politique au dehors est visible. Il n'en faudrait pas seulement rechercher la cause dans les fautes commises ; sans doute, notre diplomatie n'a plus le droit de parler aujourd'hui comme elle parlait il y a dix ans ; mais elle pourrait trouver encore une voix assez retentissante pour se faire écouter et pour soulever en Europe des questions fort palpitantes. Ce qui empêche la politique française de se maintenir dans cette voie, c'est la nécessité où elle s'est trouvée de porter ses efforts et son attention sur des soins plus pressants. Nous avions vécu dix-huit ans sur la politique étrangère; il fallait bien finir par nous occuper un peu de nous-mêmes et nous appliquer à réformer nos institutions plutôt que de songer à corriger la carte de l'Europe. Aux yeux des peuples étrangers, nous avions parfois mauvaise grâce de vouloir faire hors de chez nous une propagande libérale que nous ne pouvions pratiquer dans notre pays ; on trouvait étonnant que nous eussions le désir d'affranchir les autres avant de songer à nous affranchir nous-mêmes. On comprend fort bien que l'élan de notre politique étrangère ait été arrêté par les imperfections de notre politique intérieure ; que notre intervention dans les affaires européennes ait inspiré quelque méfiance aux Etats, et que nous n'ayons point trouvé chez les peuples les sympathiques attractions que l'Empire eût certainement rencontrées s'il eût commencé par donner l'exemple des pratiques libérales. Toujours est-il que l'ère diplomatique du règne paraît finie et que, devant le réveil de la liberté, les conflits internationaux semblent vouloir s'endormir.

En ce qui touche les affaires du Concile, nous ne pouvons qu'approuver l'attitude prise par le gouvernement impérial, telle qu'elle ressort de la dépêche du 8 septembre 1869. Dans ce document, le prince de la Tour-d'Auvergne insiste spécialement sur les raisons qui doivent empêcher le cabinet des Tuileries de se faire représenter au Concile, et il a le bonheur de se rencontrer sur ce terrain de l'abstention, non-seulement avec les autres puissances catholiques, sans en excepter l'Espagne, l'Autriche, la Bavière et l' talie, mais avec la cour de Rome elle-même. Celle-ci reconnaît en effet que cette attitude est parfaitement raisonnable, qu'elle est motivée par les circonstances du temps présent et tout à fait conforme à ses vœux. Il ne faut pas avoir une bien grande habitude des conversations diplomatiques pour s'apercevoir que, dans les pourparlers auxquels a donné lieu l'ouverture du Concile, il excite un sentiment de méfiance réciproque entre la cour de Rome et le cabinet des Tuileries. Ce dernier est sur ses gardes ; on le sent armé contre des décisions qui seraient de nature à porter atteinte aux droits du gouvernement et à heurter les lois établies. Le prince de la Tour-d'Auvergne appuie avec une énergie caressante sur ces points délicats ; il montre, sous les aménités de sa dépêche,

Digitized by Google

la pointe menaçante des lois organiques : son attitude, sans être hostile, est de celles qui donnent le pressentiment de conflits ultérieurs. Ces réserves diplomatiques ne paraissent pas avoir troublé la sérénité du chef de l'Eglise. Il est, à l'heure présente, dans la béatitude de son âme, et pour peu qu'il cède aux enchantements qu'il a sous les yeux, il croira l'Eglise régénérée et la papauté maîtresse du monde. Il serait difficile de se faire l'idée d'un spectacle plus imposant que celui qui se déploie sous les voutes de la basilique romaine. Il y a là des légions d'évêques accourus de tous les points du globe; des fondateurs d'église et des civilisateurs de peuples; ils arrivent d'Amérique, d'Afrique, d'Asie. Le pasteur a fait un signe, les brebis s'empressent autour de lui. C'est toujours la discipline des premiers temps chrétiens; ce lien du moins ne s'est point relâché; on doit y voir la preuve d'une grande vitalité dans l'Eglise et d'une force que l'on peut encore utiliser pour le bonheur des peuples. On a procédé à l'ouverture du Concile selon les vieux rites; on y a débité des homélies en latin. Les prélats mitrés se sont assis majestueusement sur les gradins d'un vaste hémicycle, au sommet duquel Pie IX, radieux, répandait des bénédictions. Les premiers enthousiasmes calmés, le Concile va entreprendre l'examen des questions ardues et abstraites qui lui sont soumises. On s'accorde généralement à dire que l'assemblée des cardinaux et des évêques nous réserve des solutions imprévues et que les plus désagréablement surpris seront peut-être les ultramontains. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la société laïque attend avec un calme voisin de l'indifférence les arrêts du Vatican et que, s'ils sont en opposition avec l'esprit moderne, elle n'y prendra aucun intérêt.

En Italie seulement, où les sentiments patriotiques sont encore plus vivaces que les sentiments religieux, on a essayé d'organiser une protestation publique contre le concile; mais cette entreprise a échoué à la suite de démonstrations d'un caractère essentiellement profane. « L'anti-concile » de Naples a réalisé ce que, dans la langue de ce pays, on appelle un *fiasco*. Au demeurant, les Italiens ont autre chose à faire en ce moment que de comploter de petites manifestations politico-religieuses. Les embarras que l'on éprouve à Florence pour constituer un gouvernement leur disent assez que, pour eux, la plus urgente besogne n'est pas de combattre les tentatives religieuses dont Rome est le théâtre, mais les défaillances politiques que l'on voit à Florence. Depuis que le ministre Menabrea a offert au roi sa démission, il n'a pas été possible de former un cabinet; on y a tour à tour convié M. Lanza, le général Cialdini; il n'a été possible à aucun de ces personnages de composer un gouvernement qui eût quelques chances de durée. En dernier lieu, le roi s'est adressé à M. Sella, qui a déjà tenu, non sans éclat, le portefeuille des finances dans deux ministères; on dit que M. Sella a des chances meilleures, et que déjà il a obtenu des adhésions qui lui présagent le succès. Il est impossible de ne pas voir dans ces tâtonnements l'indice d'une dérogation aux règles du gouvernement parlementaire; il n'est pas naturel de rencontrer tant de répugnance pour les fonctions ministérielles, en Italie surtout, où il semble que l'exercice du pouvoir ait plus d'attrait que dans d'autres pays.

Digitized by Google

Tout fait supposer que les recherches auxquelles on s'est livré jusqu'à présent n'ont pas été dirigées dans le sens de la majorité parlementaire, et qu'il y a sous roche le germe d'un antagonisme entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Rien n'eût été plus facile au roi Victor-Emmanuel, s'il avait voulu ne pas voir s'éterniser les négociations qui, depuis un mois, tiennent l'Italie en suspens, que de faire appeler un homme qui lui a déjà donné des preuves de son dévouement et de ses aptitudes politiques. A ne considérer que les convenances parlementaires, M. Rattazzi était évidemment l'homme de la situation ; par ses alliances avec la gauche, il dispose dans le parlement d'une suffisante majorité, et il n'eût pas manqué de trouver des collègues capables de mener d'une main vigoureuse les affaires de l'État. Mais il est de l'essence de tous les gouvernements de redouter le centre gauche. En Italie aussi bien qu'en France, aussi longtemps qu'on le peut, on évite d'y avoir recours. Pour le roi Victor-Emmanuel, cette fraction du parlement italien représente une politique d'action dont le programme, à l'heure qu'il est, ne se trouve guère applicable. Le moment paraîtrait mal choisi de renouveler une tentative sur Rome, et il n'y aurait aucun espoir d'ouvrir une autre issue à l'ardeur patriotique des Italiens. Il faut aussi tenir compte des difficultés matérielles que rencontrerait le gouvernement pour mettre à exécution des projets qui exigeraient l'emploi de certaines forces militaires. On sait que le Trésor est encore pour longtemps aux prises avec de gros déficits, et que l'organisation administrative du pays, toujours retardée par quelque incident, est grandement en souffrance. Ces raisons assurément sont de celles dont un souverain est tenu de se préoccuper ; mais il est probable qu'elles préoccupent aussi les hommes politiques qui siégent à gauche du parlement aussi bien que ceux qui siégent à droite. Ces derniers n'ont jamais eu le monopole du patriotisme ni de l'intelligence. Ce qu'il faut avant tout à l'Italie, c'est un gouvernement fort, un ministère de durée, qui puisse poser les bases d'une politique nationale et en suivre le développement. Ce ministère ne se trouvera que dans la majorité parlementaire, ou, si l'on aime mieux, dans le sentiment général du pays. Si l'on croit en Italie que le parlement actuel n'est plus l'expression exacte de la volonté nationale, qu'on le dissolve, et que la nation soit appelée une bonne fois à faire cesser des malentendus et des atermoiements dont elle est en réalité la première et la seule intéressante victime.

Une résolution qui fait le plus grand honneur à la sagesse politique de la cour de Florence, c'est le refus persistant qu'elle a opposé à toutes les offres dont le jeune duc de Gênes a été l'objet de la part des Espagnols. Il est décidé aujourd'hui que ce prince ne quittera point ses professeurs pour venir gouverner un peuple dont il a peut-être encore besoin d'apprendre la géographie. Ce n'est pas un grand malheur pour l'Espagne de ne pouvoir être gouvernée par un prince italien, mais pour le prince c'est une véritable fortune d'échapper aux vicissitudes d'une pareille royauté. L'histoire de la Péninsule a montré quelle dure existence ce peuple indiscipliné fait parfois aux personnes régnantes et de quels soupçons injurieux il les poursuit jusque dans leur exil. On vient de faire récemment

Digitized by Google

dans les Cortès un scandale à propos de diamants que l'on n'a point retrouvés dans leurs écrins; ils n'avaient pourtant pas été proscrits en même temps que la dynastie dont ces joyaux relevaient l'éclat. On ne parle plus de l'anarchie espagnole; elle est passée à l'état normal et permanent. On a fait cesser les lois d'exception provoquées par les dernières insurrections républicaines; mais déjà la crainte de quelques nouveaux coups de main tient les Espagnols en suspens. Le contre-coup de ces crises se fait ressentir en Portugal, où le ministère du marquis de Loulé est en pleine dislocation. Lisbonne est en émoi, et la question de l'unité ibérique ne semble pas étrangère aux agitations qui troublent en ce moment la capitale du Portugal.

Pendant que le Sud de l'Europe est livré à ces crises, on a des nouvelles pacifiques de l'Orient. Le khédive se soumet; il adhère aux stipulations qui lui sont signifiées de Constantinople, c'est-à-dire qu'il renonce à équiper des soldats et à armer des vaisseaux, à jouer au petit potentat et même à contracter des emprunts sans l'assentiment de son suzerain. Il va même bientôt faire sa soumission à Constantinople. Après ce petit débordement d'indépendance, Ismaïl, pareil au fleuve qui féconde son pachalick, rentre paisiblement dans ses rives. On nous assure que l'influence de l'Angleterre ne serait point étrangère à ce résultat; lord Elliot resté au Caire après le départ des hotes du khédive a fait entendre des conseils auxquels, nous aimons à le croire, notre diplomatie s'est associée. Il ne faudrait point cependant que l'on se payât à Constantinople de vaines paroles; avec les hommes qui inspirent la politique du khédive, il est prudent de recevoir des gages; le sultan connaît trop bien son vassal pour ne pas lui en demander de très-sérieux. Il ferait sagement de rapporter le firman d'hérédité qui a fait monter au cerveau du vice-roi le rêve d'une folle ambition. Il s'est enivré de ce firman, comme de la fumée d'un narguilé. Il y a, dans cette crise, une leçon pour les grandes puissances, qui ne doivent jamais se mettre en tiers dans les différends du Grand Seigneur avec ses vassaux; il y a une leçon pour le khédive, qui ne doit pas avoir des ambitions au-dessus de ses forces et contraires à son droit. Si nos fabulistes jouissaient à la cour du Caire de la même faveur que nos comédiennes, nous lui recommanderions la lecture de certain apologue qui se termine par ce sage avis :

L'exemple est un dangereux leurre.
Tous les mangeurs de gens ne sont pas grands seigneurs.
Où la guêpe a passé le moucheron demeure.

Ce n'est pas la première fois, hélas! que nous annonçons la fin de la terrible guerre entre le Brésil et le Paraguay. Les nouvelles que nous apportent les derniers paquebots semblent indiquer que les fugitifs sont à bout et que le dénouement est proche. Le 13 octobre, l'avant-garde de l'armée alliée était entrée sans coup férir à San Estanislao. Les quelques habitants restés dans cette place fortifiée par Lopez ont déclaré que, depuis vingt jours, l'ex-dictateur s'était retiré avec deux ou trois mille hommes. Il avait pris la direction des Grandes-Cordillères et de Caa-

Digitized by Google

guazu, et s'était avancé jusqu'aux montagnes de Maracaju. Cette position fait partie du territoire en litige entre le Brésil et le Paraguay : on peut donc dire dès à présent que Lopez a quitté pour toujours le sol paraguayen. Toutefois, malgré les difficultés sans nombre que présente la poursuite du vaincu, le comte d'Eu n'avait pas renoncé à l'atteindre ; il était bien décidé à continuer sa marche. Les mesures étaient prises pour empêcher l'ennemi de s'échapper du côté de la Bolivie. A San Estanislao, les alliés ont trouvé un certain nombre de cadavres laissés sans sépulture ; ce sont ceux de jeunes Paraguayens égorgés par ordre de Lopez ; leur crime était d'appartenir aux meilleures familles du pays. Enfin, le paquebot anglais a apporté à Lisbonne, le 11 décembre, la nouvelle que Fagualy et Curuguatiz étaient pris ; 380 Paraguayens étaient hors de combat et 900 familles délivrées. Le comte d'Eu marchait sur Igatemy, dernier poste de Lopez sur la frontière du Brésil.

Le gouvernement provisoire de l'Assomption résout le problème difficile de gouverner avec un trésor épuisé. Aussi s'est-il trouvé dans la nécessité de renvoyer dans leurs départements un grand nombre de familles échappées aux griffes de Lopez. Ce gouvernement fait les plus louables efforts pour établir une administration fondée sur l'ordre et sur les institutions libres. Il vient de rendre un décret qui lui fait honneur ; ce décret abolit l'esclavage. « L'esclavage, y est-il dit, est incompatible avec les principes de liberté, d'égalité et de justice que le gouvernement proclame. L'esclavage, institution antichrétienne et criminelle, est un triste legs des temps passés, qu'une tyrannie barbare a pu seule perpétuer, en la faisant peser sur ce malheureux peuple. » La dynastie des Lopez avait donc maintenu l'esclavage ; ce n'est pas ce que nous disaient les journaux qui s'étaient faits les avocats de ce chef de république. Après les combats on avait trouvé dans le butin bon nombre de femmes esclaves attachées au service personnel de Lopez II.

A l'occasion de l'exposition de Cordova, dont nous avons annoncé l'ouverture pour le 15 octobre prochain, les journaux de Paris qui soutiennent encore au Paraguay la moins républicaine des républiques, ont prétendu que nos fabricants seraient bien mal inspirés s'ils envoyaient leurs produits dans un pays exposé aux invasions ; Lopez, hélas ! ne peut plus envahir : il est à mille lieues de Cordova ; entre cette ville et le despote il existe tout le territoire du Paraguay et du Grand-Chaco, habité par les tribus indiennes, c'est-à dire une étendue au moins aussi grande que la moitié du continent européen ! N'avons-nous pas, dans ce pays, une nombreuse population européenne, dans laquelle il faut compter 80,000 Français ? Notre commerce et notre population ne rencontrent-ils pas aide et protection de la part d'un gouvernement éclairé et progressif ? Aussi sommes-nous parvenus à primer le commerce anglais, qui nous avait devancés dans ces parages. Depuis déjà six années, nous occupons le premier rang pour les exportations et les importations.

Nos fabricants ont plus que jamais intérêt à pénétrer jusqu'à l'intérieur de la république Argentine. Cordova, par sa position centrale, les mettra en contact avec les autres provinces. Cette ville se trouve reliée au port

Digitized by Google

de Rosario de Santa-Fé par une voie ferrée de trois cents kilomètres. Beaucoup d'industriels anglais et nord-américains se proposent d'envoyer une assez grande variété d'instruments destinés à l'agriculture, au travail des mines et des diverses fabriques qui s'établissent dans ces contrées. Au surplus, le gouvernement Argentin qui, en cette occasion, s'est adressé à tout le corps diplomatique résidant à Buénos-Ayres, a reçu une réponse favorable de chacun de ses membres. Les ministres de France, d'Angleterre, des États-Unis, de la confédération de l'Allemagne du Nord, d'Espagne et du Portugal ont témoigné tout l'intérêt qu'ils portaient à ce projet; ils ont promis en même temps de faire tout ce qu'ils pourraient pour en assurer le succès.

Le président Sarmiento devra se rendre très-prochainement à Cordova pour donner de l'impulsion aux préparatifs de cette grande œuvre. De tous les progrès qui signalent déjà la présidence de M. Sarmiento, cette exposition ne sera pas la moins féconde pour la prospérité de ce riche pays. Personne plus que lui ne comprend tous les bienfaits que doivent amener des encouragements donnés aux industries européennes. Deux cents vingt prix leur sont réservés dans ce concours international. La France voudra répondre à cet appel et elle y sera dignement représentée.

Dans les faits importants de ces derniers jours, se place le discours d'ouverture du Reichrath autrichien. L'Empereur François-Joseph arrête son attention sur divers sujets, sans en excepter l'inauguration du canal de Suez auquel il vient d'assister. Mais ce qui nous semble le plus digne de remarque, dans ce discours où éclate la pensée de M. de Beust, c'est qu'il est cette année le seul document de cette nature où le mot de paix ne soit pas une seule fois prononcé.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

La rente française poursuit sa course à la hausse, marquant les étapes de sa marche victorieuse par des hécatombes de spéculateurs à la baisse, et le cours de 73 francs est à peine consolidé que déjà on se prépare à tenter de nouveaux exploits. Où s'arrêtera-t-on? On ne s'arrêtera pas avant d'avoir atteint le prix fantastique de 75 francs, disent les prophètes à la hausse, gens de quelque crédit mais de grande témérité et de fol enthousiasme. Peut-être, cependant, sont-ils dans le vrai; peut-être allons nous assister à un mouvement de reprise générale des affaires, à un déplacement caractérisé dans le taux de capitalisation des valeurs: ce qu'on ne peut nier, c'est qu'il se rencontre, dans les dispositions actuelles du

Digitized by Google

public et du monde des affaires, des éléments favorables pour la continuation de la hausse et même pour une consolidation des cours élevés.

Indifférent aux débats où s'agitent pourtant, sous une forme trop souvent personnelle, les questions les plus graves pour la liberté du pays, le monde financier assiste sans préoccupations aux luttes du Corps législatif, et il ne tient compte que de l'apparente sécurité du moment : il lui semble qu'au dehors comme à l'intérieur la tranquillité est assurée et qu'une longue période de paix, d'ordre, de liberté et de prospérité peut naître de la situation actuelle : les déclarations libérales de l'Empereur, l'évolution en apparence effectuée par son gouvernement dans le sens des aspirations nouvelles, la formation probable, aux yeux des optimistes, d'une majorité assez intelligente et assez compacte pour produire et soutenir une combinaison ministérielle moins précaire qu'aujourd'hui, quand viendra le moment où elle pourra se réaliser, autrement que comme un expédient de situation, l'amélioration de notre état financier qui, malgré le ralentissement des affaires et les préoccupations politiques de cette année, se traduit au budget par un excédant de recette, enfin l'apaisement de tous les litiges importants de la politique étrangère, l'entente de toutes les puissances, chaque jour plus complète, plus générale, sur toutes les questions d'un intérêt international, telles sont les causes de confiance, telles sont les raisons, bonnes ou mauvaises, par lesquelles on explique la progression constante des cours des fonds publics de l'Europe, qui subit aujourd'hui plus que jamais l'impulsion que lui imprime le marché français.

Cette situation, vraie à beaucoup d'égards, les raisonnements, les déductions qu'on en tire nous semblent mériter une certaine attention, et nous constatons volontiers les heureux symptômes qui paraissent annoncer le réveil de l'esprit d'entreprise et une activité nouvelle dans les affaires industrielles et financières. Nous admettons même que l'épargne, encouragée par l'exemple de la grande spéculation en France et à l'étranger, stimulée par l'élévation continue des cours, finira par entrer plus résolument dans le mouvement qui chaque jour se généralise et prend plus d'énergie.

Toutefois, nous ne partageons pas d'une manière absolue cet optimisme qui tend à s'imposer, et nous ferons remarquer qu'il convient en ces appréciations de faire une large part à la pression puissante qu'a dû exercer et qu'exerce encore sur le marché de la Rente l'intervention des achats incessants des caisses publiques; il suffit, pour le reconnaître, de parcourir le compte rendu que publie le *Journal officiel* des opérations de la Caisse d'amortissement et de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le troisième trimestre de 1869. Voici ce que nous y remarquons : Du 1er juillet au 30 septembre, il a été apporté sur le marché de la Rente :

Par la Caisse d'Amortissement.	5,903,000 f.
La Caisse des Retraites.	2,218,000
La Caisse des Dépôts et Consignations (pour compte des Caisses d'épargne).	43,400,000
Total.	51,521,000 f.

Digitized by Google

Ces chiffres jettent quelque lumière sur le mouvement ascensionnel de la Rente, expliquent et justifient mieux, jusqu'à un certain point, les ardeurs de la spéculation.

Ces achats, qui se font sous la direction du ministère des finances, devant se continuer pendant tout le mois de décembre, nous atteindrons le mois de janvier avec des cours probablement plus élevés encore; à ce moment, si la confiance s'est consolidée, les ressources de l'épargne grossie par le payement des coupons, qui représente une somme colossale pour l'échéance de janvier, viendront se jeter sur la rente et les valeurs, imprimant une nouvelle impulsion à la hausse, un nouvel et décisif élan aux transactions; c'est alors que l'on pourra plus sûrement apprécier la réalité et l'importance du revirement favorable qui semble en voie de s'opérer dans les dispositions du public détenteur de l'épargne.

Parmi les valeurs les plus recherchées et dont les mouvements intéressent vivement le marché français, comme les divers marchés de l'Allemagne, celles de la Compagnie des chemins de fer autrichiens, toujours si justement en faveur, méritent, en ce moment surtout, de fixer particulièrement l'attention; la hausse importante qui s'est produite sur les actions de cette compagnie pendant ces derniers jours, indique que la spéculation, toujours plus promptement renseignée que les capitaux de placement, prend déjà position pour profiter des résultats qu'une situation vraiment exceptionnelle fait prévoir. Ces premiers mouvements de hausse ne sont donc, pensons-nous, que le début d'une nouvelle progression de ses cours, et nous croyons qu'à cet égard notre appréciation d'aujourd'hui sera aussi complètement justifiée que celle qui nous fit annoncer en 1867 — les premiers alors et malgré tant d'avis contraires — que, quittant les prix de 400 fr. et dépassant toutes les prévisions, la Société autrichienne allait de nouveau prendre rang parmi les valeurs les plus haut cotées.

Depuis cette époque, les bénéfices de la Compagnie ont suivi une marche constamment ascendante, et ses conditions de prospérité n'ont pas cessé de s'accroître et de se consolider. Mais la situation actuelle revèle un état de prospérité plus complet encore, que la régularité du trafic, pendant l'année 1869, doit faire considérer comme normal et définitif, bien plus que les exercices antérieurs.

En effet, le développement général des recettes de la ligne n'est pas dû cette année, comme pendant les années précédentes, à des mouvements d'exportation, à certains effets de causes fortuites et passagères, telles, par exemple, que la quasi disette des années 1867 et 1868, et le mouvement du trafic sur les chemins de la Société autrichienne présente ce résultat significatif que, malgré la disparition du transit exceptionnel des grains de Hongrie, qui avaient élevé si considérablement les recettes de la Compagnie pendant les deux années précédentes, le chiffre de ces recettes a été, pendant l'année courante, presque constamment égal et souvent supérieur à celui des recettes de ces années fructueuses. La nature de ces résultats et l'ensemble des conditions dans lesquelles ils sont obtenus démontrent que cet accroissement des recettes est dû au développement considérable du trafic local et non seulement au courant régulier des mar-

Digitized by Google

chandises, mais encore à une augmentation très-sensible du mouvement des voyageurs. Enfin l'exercice 1869 présente encore ce fait intéressant que le domaine de la Société autrichienne, forêts, mines, usines, etc., dont les produits n'avaient pas jusqu'ici dépassé sensiblement les frais de sa mise en valeur, donne enfin des résultats d'une certaine importance, et que la récapitulation générale des bénéfices de cette année comprendra un article spécial dû à cette nouvelle source de revenus.

A tous égards donc, l'exercice courant sera supérieur aux exercices précédents, et exceptionnel en ceci que, malgré cette supériorité, on doit le considérer comme représentant les conditions régulières, normales, de l'exploitation des chemins de fer autrichiens.

Une situation si évidemment prospère, de tels résultats amenaient nécessairement les intéressés à se demander de combien le revenu total des actions dépasserait, pour 1869, celui du dernier exercice, et on a pensé qu'il devrait être supérieur à 60 francs. Le conseil d'administration, tout en reconnaissant que ce chiffre même pourrait être dépassé, et tout en décidant en principe que la répartition des bénéfices de l'année courante serait d'au moins 60 fr. — au lieu de 52,50 montant du dernier exercice — n'a pas voulu cependant prendre sur lui de fixer l'à-compte à distribuer en janvier prochain à un chiffre supérieur à 12,50, afin de rester dans les termes de l'art. 45 des statuts. Mais en présence d'une situation qui comprend une réserve statutaire complète de 2,000,080 florins, et une réserve complémentaire de 8,807,733 florins, provenant des exercices antérieurs — soit une réserve totale de 21 millions de francs — et qui permet à la société, après avoir soldé les intérêts et l'amortissement de son capital, de distribuer pour cet exercice 1869, 14 millions de florins à titre de dividende, seulement, tout en augmentant encore le fonds de la réserve extraordinaire, il a été également décidé, qu'en raison même de l'exagération de ce fonds de réserve, l'assemblée générale serait appelée à se prononcer sur la modification de cet art. 45 et sur la faculté qu'aurait alors le conseil de distribuer, au mois de janvier de chaque année, un à-compte pouvant s'élever jusqu'à 25 fr., au lieu de 12,50, toutes les fois que la situation de la Compagnie le comporterait comme pour le présent exercice.

Les Chemins autrichiens n'ont pas été seuls en favenr sur le marché pendant cette quinzaine ; la plupart de nos Chemins français, toujours fermement tenus par les demandes de l'Espagne, ont dépassé leurs cours habituels, et les grandes sociétés de crédit elles-mêmes ont participé au mouvement général de reprise que nous signalions tout à l'heure.

Le Crédit foncier a enfin publié son premier *bilan mensuel*, depuis si longtemps attendu ; cette publication, quoique tardive, a été la bienvenue, si on en juge par la progression subite des cours de cette valeur, qui, tombée un instant à 1590 fr., se traite aujourd'hui à 1685 fr. ; on dit également que la validation de l'élection de M. de Soubeyran n'a pas été sans influence sur cette reprise.

Les actionnaires du Crédit mobilier et de l'Immobilière vont se retrouver en présence, le 20 décembre, pour prononcer sur les propositions

Digitized by Google

diverses qui leur sont déjà connues, et sur lesquelles leur opinion est certainement faite ; nous ne reviendrons donc plus sur les trois projets que nous avons déjà examinés que pour faire remarquer encore que de l'adoption ou du rejet dépendent désormais le salut ou la ruine : le projet de M. Vallud, c'est la liquidation judiciaire ; la liquidation judiciaire, c'est toujours la liquidation à tout prix ; cette liquidation, ce serait la ruine de l'Immobilière, l'anéantissement de la valeur des actions, l'avilissement des obligations, la dépréciation du gage immobilier. Qui pourrait le contester, qui oserait affirmer qu'au prix même de tant de ruines, le recouvrement de la créance du Crédit mobilier deviendrait plus certain, plus rapide? Nous le répétons, la liquidation judiciaire, c'est la ruine pour l'Immobilière, comme elle a été la ruine pour toutes les entreprises qui l'ont subie. La fin du monde sera annoncée par la venue d'une nuée de liquidateurs judiciaires. Le projet de M. de Germiny, c'est le *statu quo*, c'est la résignation, c'est l'immobilité, c'est, au fond, l'aveu que le salut est possible, sans le courage de le tenter. Le projet Lyonnais, c'est une reconstruction hardie qui rend à la vie sociale, à l'activité, le Crédit mobilier ; qui lui permet d'utiliser ses ressources, de reprendre les affaires avec un capital important, et qui donne à la Compagnie immobilière le temps nécessaire pour voir disparaître les charges hypothécaires qui l'écrasent, voir grandir la plus-value que le temps lui-même peut seul donner à ses immeubles. Il nous semble donc qu'il n'y a ni doutes ni hésitations possibles.

Nous avons étudié dans plusieurs de nos précédents articles la situation présente et l'avenir de la Turquie, au point de vue financier, agricole et commercial, et si nous avons dû faire un rapide historique des conséquences de l'administration déplorable qui, pendant tant d'années, a tenu la Turquie dans un état continuel de crise, nous avons aussi constaté les grands résultats obtenus, depuis quelques années, dans toutes les branches des services de l'État, et dans toutes les sphères de l'autorité publique, par une administration active, intelligente, préoccupée des intérêts vrais du pays, impatiente d'une transformation rapide, et résolue à imprimer une vigoureuse impulsion à tous les progrès matériels et sociaux. Après avoir longuement et scrupuleusement examiné le dernier exposé financier de Mohamed-Sadiq, où rien n'est dissimulé ni exagéré des charges du passé, ni des difficultés du présent, ni des espérances de l'avenir, nous n'avons pas hésité à recommander comme un placement avantageux toute participation à un nouvel emprunt turc qui se présenterait entouré de larges garanties que le capital, si rudement éprouvé depuis quelques années, doit aujourd'hui rechercher dans ses placements en valeurs étrangères.

L'émission de l'Emprunt conclu par le gouvernement impérial ottoman, et dans lequel sont intéressées les maisons de banque les plus importantes de l'Europe, est confié, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, au Comptoir d'escompte de Paris. Nous avons fait connaître précédemment les conditions générales de cette opération, mais il nous semble utile aujourd'hui de revenir sur la nature et l'importance des garanties spéciales affectées

Digitized by Google

par le gouvernement turc au service des annuités. L'Emprunt turc est de 300 millions de francs effectifs, divisé en onze cent mille cent onze obligations au porteur, rapportant 30 fr. d'intérêts annuels, payables par semestre, les 1er et 15 octobre, remboursables à 500 fr. en trente-trois ans, par tirages semestriels.

Les coupons d'intérêts et les obligations sorties aux tirages sont payables en or, à Paris, Londres et Constantinople, et *affranchis de tout impôt, taxe ou charge de toute espèce, dans le présent et dans l'avenir.*

Ces obligations sont émises à 305 francs, avec jouissance du 1er octobre 1860, payables en cinq mois ; avec les bonifications d'escompte et de coupons, elles ressortent à 290 francs, et représentent un revenu net de 13 1/3 0/0, l'an.

Les intérêts et l'amortissement sont garantis d'une manière générale par l'ensemble des revenus de l'Empire, et spécialement par une délégation hypothécaire sur des impôts d'une rentrée réputée certaine et facile — deux conditions essentielles — savoir : 1° Dîmes des provinces d'Alep et Adana ; — de Brousse ; — de Trébizonde ; — d'Aidin ; — de Menteche ; — de Koniah ; — de Bagdad ; — de Janina ; de Bosnie (moins le district de Yéni-Bazar) ; — des îles de l'archipel Jéni, estimées ensemble 46,500,000 fr. ; — 2° L'impôt sur les moutons dans les provinces où ce produit n'a pas été déjà engagé, environ 13,500,000 fr.

Le montant total de ces hypothèques représente une somme presque double de celle nécessaire pour le service de l'emprunt.

Nous avons déjà eu occasion de faire ressortir l'importance, pour le budget ottoman, des deux impôts de la dîme et de la taxe sur les moutons. Ces impôts, actuellement perçus par des compagnies fermières, seront versés directement entre les mains des délégués des contractants. Les dîmes affectées à la garantie du nouvel emprunt dans les provinces de la Syrie et de l'Asie-Mineure sont d'une perception d'autant plus facile, que la prospérité de ces provinces est plus réelle et plus rapide. Le sol, d'une rare fertilité, se prête aux cultures les plus variées. La culture du coton, notamment, s'y est accrue dans de telles proportions, qu'il a fallu augmenter de plus d'un tiers les terrains qui y étaient consacrés.

Lorsque les communications seront plus sûres, les routes plus nombreuses, mieux entretenues, la production agricole et l'activité industrielle et commerciale se développeront avec rapidité, là comme dans toutes les autres provinces de l'empire Ottoman, les revenus publics s'accroîtront, et, sans avoir à songer à des augmentations de dîmes ou à l'établissement de nouvelles taxes, le gouvernement Ottoman trouvera dans la prospérité du peuple, dans le développement des forces vives et des ressources économiques du pays, la garantie la plus sûre de la fortune et du crédit de l'Etat.

J. D'ESMOND.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron 5.

Digitized by Google

SAINTE-BEUVE

ÉTUDE DE BIOGRAPHIE MORALE

DEUXIÈME PARTIE[1]

LA MÉTHODE DU CRITIQUE

(*Suite*)

III

C'est surtout par cette œuvre, poursuivie pendant vingt ans, avec peu de relâches, d'intervalles, et qui compte, je crois, vingt-six volumes, que les générations actuelles connaissent Sainte-Beuve. Elles prennent les *Causeries* en bloc comme ouvrage de bibliothèque, sans trop y entendre malice, sans distinguer les époques, les nuances et, en un sens, elles ont raison. L'individualité persistante qui s'est traduite et affirmée en dernier lieu, dans une méthode que nous allons exposer et discuter, donne à cette collection assez d'unité, pour qu'à distance surtout, on soit peu sensible aux diffé-

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 novembre et du 15 décembre 1869.

Digitized by Google

rences, aux inégalités de ton. Mais nous qui, sans être précisément un Nestor, avons vu cette brillante et utile entreprise commencer, se continuer en jetant des lueurs plus ou moins vives, en courant des fortunes diverses et ne recevant pas toujours du public le même accueil, il nous est bien loisible d'évoquer quelques souvenirs et d'établir quelques distinctions.

Le succès fut d'abord très-vif. Talonné par le Dr Véron qui, avec son instinct, son flair de directeur de journal, savait comment il faut s'y prendre pour exciter, captiver l'attention de la foule, Sainte-Beuve ne s'accorda aucune de ces lenteurs, de ces écoles buissonnières où l'entraînait quelquefois la diversité de ses connaissances et de ses aptitudes. De malicieux articles sur Chateaubriand, sur Béranger, qui contenaient un certain nombre de considérations judicieuses, mais qui avaient le tort d'être empreints de trop d'acrimonie et parfois d'amertume sous la plume d'un admirateur jadis fanatique, furent très-remarqués. Cependant on leur préférait généralement, et non sans raison, des esquisses légères, charmantes, tout à fait enlevées, sur la *Petite Fadette*, sur Hamilton, sur les femmes du XVIIIe siècle. Il entrait de la magie, de la féerie dans la prestesse et la souplesse avec lesquelles le gracieux, le disert écrivain nous offrait chaque lundi un plat nouveau, nous *servait* en quelque sorte à l'improviste Mme d'Epinay ou Bettina d'Arnim, Mme du Chatelet ou Sophie d'Houdetot.

Il y eut une éclipse ou du moins une notable diminution de faveur lorsqu'en 1852 le critique entra au *Moniteur universel*. Ce n'était pas qu'on fût fatigué, mais sa manière changeait sensiblement. Il se croyait obligé à plus de tenue, de gravité, à quelque solennité même; il faisait ou voulait faire de la *littérature d'État*. Dans la ferveur non encore amortie de son enthousiasme officiel, il côtoyait l'ennui par crainte de ne pas être à la hauteur de son rôle et des circonstances. La place aussi dont il disposait, les longues colonnes blanches comme des steppes, qu'il avait à remplir chaque semaine, le ramenaient à son ancienne abondance, à ses développements agréables, instructifs, mais difficiles à suivre, et moins intéressants que dans une revue, à cause des interruptions hebdomadaires. Enfin l'intempestif et blessant article des *Regrets*, publié avant son départ du *Constitutionnel*, avait aliéné déjà de Sainte-Beuve une partie de son public, indisposé jusqu'aux indifférents, refroidi et choqué tout le monde. Avec son exquise finesse, il eut bien vite le sentiment de cette diminution de crédit. C'est alors qu'il songea au Collége de France.

Dans la dernière partie de ce travail, spécialement consacrée à sa vie publique, je reviendrai sur cette époque, sur le mauvais accueil

Digitized by Google

que Sainte-Beuve, professeur, reçut des étudiants, auxquels s'étaient probablement mêlés d'anciens et implacables antagonistes littéraires ; je toucherai aussi quelques mots de la partie polémique et agressive des *Lundis*. En ce moment, je me borne à constater qu'après cette tentative manquée, le critique, saisissant de nouveau sa plume, retourna non sans empressement à ses *Causeries*, et que le public fut tout heureux de les lui voir reprendre. Ces entretiens littéraires rompaient agréablement le morne, l'effrayant silence qui a marqué d'un signe distinctif les sombres commencements du second Empire. Dès lors, à l'*Athenæum français*, à la *Revue contemporaine*, au *Moniteur*, au *Constitutionnel*, puis encore au *Moniteur* et, tout à la fin, au *Temps*, Sainte-Beuve n'a guère cessé, même pendant ses quatre années de professorat à l'école normale (1858-1862), de tenir à jour, de diversifier et renouveler cet autre cours assidûment suivi par un nombreux auditoire. Son public définitif lui était acquis, l'accompagnait dans ses pérégrinations et ne devait plus l'abandonner.

A partir de 1857, les articles sur MM. Gustave Flaubert, Feydeau, Taine, Scherer, Renan signalèrent de sa part un redoublement d'activité et comme une reprise de possession en tant que critique jugeur et justicier. Il fut des premiers à saluer un mouvement intellectuel à la renaissance duquel il n'était pas étranger. On put voir clairement alors de quel côté, dans la mêlée littéraire qui recommençait, seraient ses sympathies et ses attaches. Le réalisme dans son expression forte et crue, le vitalisme avec son appareil scientifique, l'émancipation religieuse sous la forme du dilettantisme, trouvaient en lui un conseiller bienveillant, un arbitre attentif, un habile auxiliaire. A coup sûr, il était difficile d'être plus loin de l'Abbaye au Bois, de l'abbé Carron, de Hamon, de Singlin, de Du Guet. En revanche, Sainte-Beuve revenait par certains côtés à son point de départ et renouait avec les doctrines de Joseph Delorme, avec quelques-unes des vues exprimées dans la collaboration au *Globe*. Plus il avançait dans cette voie, plus il se sentait en communion avec l'opinion en train de s'émanciper et porté par elle. Ses derniers articles au *Temps*, son équitable et beau travail sur Proudhon, publié ici même, montrent dans quelle direction s'engageait vaillamment cet esprit alerte, sagace, toujours ouvert, toujours éducable.

Cette analyse, où j'aurais pu m'étendre et spécifier davantage, suffit telle qu'elle est pour faire voir que, dans les *Causeries du Lundi* comme dans le reste de l'œuvre de Sainte-Beuve, il y a eu des phases diverses, des alternatives de progrès et de stagnation, d'hésitation et d'audace, et que si le monument, considéré de loin et dans son achèvement, présente un satisfaisant ensemble, il est

Digitized by Google

entré dans cette construction bien des pierres de provenance et de couleur différentes. C'est ce que ne peuvent oublier, ce que doivent dire une fois pour toutes ceux qui ont vu s'élever, se superposer les étages de l'édifice. Cela n'empêche pas, je le répète, qu'un secret procédé ou un persistant instinct n'ait présidé à l'économie de cette construction, n'en ait réglé et discipliné les détails. En se plaçant à ce point de vue, on trouve dans les *Causeries* une certaine unité ; on y peut reconnaître des intentions et des velléités de méthode, résultat nécessaire et tardivement conscient du jeu d'une individualité éminente.

Il y a quelques années, Sainte-Beuve, piqué par je ne sais quel contradicteur, s'est mis à raisonner ses procédés instinctifs. Il a voulu en déduire les éléments d'une méthode identique, ou, peu s'en faut, à celles qu'on emploie dans les sciences naturelles. Il a dépensé beaucoup d'esprit, de talent, pour soutenir et développer cette prétention. C'est une bonne fortune pour nous que ce Protée, qui s'est dissimulé sous tant de déguisements, qui a eu tant d'incarnations, ait tenu expressément à se montrer un jour sous sa forme absolument individuelle et, selon lui, essentielle. En agissant ainsi, l'illustre critique a resserré le champ de l'enquête et fixé le terrain de la discussion. Sa méthode est condensée, formulée, construite de toutes pièces ; elle attend et provoque l'examen, la controverse. Il est temps d'y venir.

C'est en 1862, et dans un article sur le caractère intime de Chateaubriand, apprécié par Joubert, que Sainte-Beuve, ouvrant une parenthèse au moment le plus inattendu, déclara de la façon la plus nette qu'il allait exposer quelques-uns des principes, quelques-unes des habitudes de méthode qui le dirigeaient depuis des années dans ses études sur les personnages littéraires. Et ne trouvez-vous pas qu'à elle seule, cette manière de procéder est déja un signe révélateur, caractéristique ? Sainte-Beuve est si peu doctrinaire, que lorsque, par grand hasard, il dogmatise, c'est sous forme incidente, par échappée, par boutade et parce qu'il rencontre une bonne, une convenable occasion de s'expliquer. Ecoutez plutôt son début ! Voyez comme il est ému, comme il plaide avec feu, *pro domo sua !*

J'ai souvent, dit-il, entendu reprocher à la critique moderne, à la mienne en particulier, de n'avoir point de théorie, d'être tout historique, tout individuelle. Ceux qui me traitent avec le plus de faveur ont bien voulu dire que j'étais un assez bon juge, mais qui n'avait pas de Code. J'ai une méthode pourtant, et quoiqu'elle n'ait point préexisté et ne se soit point produite d'abord à l'état de théorie, elle s'est formée chez moi de

Digitized by Google

la pratique même, et une longue suite d'applications n'a fait que la confirmer à mes yeux.

Eh bien ! c'est cette méthode, ou plutôt cette pratique, qui m'a été de bonne heure comme naturelle et que j'ai instinctivement trouvée dès mes premiers essais de critique, que je n'ai cessé de suivre et de varier selon les sujets durant des années ; dont je n'ai jamais songé, d'ailleurs, à faire un secret ni une découverte ; qui se rapporte sans doute par quelques points à la méthode de M. Taine, mais qui en diffère à d'autres égards ; qui a été constamment méconnue dans mes écrits par des contradicteurs qui me traitaient comme le plus sceptique et le plus indécis des critiques et en simple amuseur, que jamais ni les Génin ni les Rigault, ni aucun de ceux qui me faisaient l'honneur de me sacrifier à M. Villemain et aux autres maîtres antérieurs n'ont daigné soupçonner, c'est cet ensemble d'observations et de directions positives que je vais tâcher d'indiquer brièvement. Il vient un moment dans la vie où il faut éviter autant que possible aux autres l'embarras de tâtonner à notre sujet, et où c'est l'heure ou jamais de se développer tout entier.

Suit un long chapitre. Je ne puis le transcrire. Il faut que l'on me permette de l'analyser et de le résumer. L'entrée en matière est insinuante et en apparence d'une innocuité sans seconde. L'auteur énonce si modestement sa proposition initiale, qu'on n'en sent pas d'abord toute la gravité.

La littérature, la production littéraire n'est point pour moi distincte ou du moins séparable du reste de l'homme et de l'organisation ; je puis goûter une œuvre, mais il m'est difficile de la juger indépendamment de la connaissance de l'homme même ; et je dirais volontiers : tel arbre, tel fruit. L'étude littéraire me mène ainsi tout naturellement à l'étude morale.

Cette rigoureuse équation entre l'homme et le talent se fonde-t-elle sur l'expérience ? Est-elle confirmée par l'observation quotidienne ? Pour ma part, je n'hésite pas à répondre *non*. C'est bien plutôt le contraire qui est vrai. Très-souvent le talent va d'un côté, l'homme va de l'autre. Tel philosophe vit en ascète et écrit en matérialiste. Tel écrivain spiritualiste, en revanche, mène la vie d'un épicurien. Souvent le talent vaut mieux que l'homme ; parfois l'homme console et dédommage de sa littérature. L'écart, la disproportion, la contradiction sont la règle ; l'accord est l'exception.

Je ne fais pas ici d'humour, Dieu m'en garde ! et très-sérieusement, m'appuyant sur mon expérience personnelle, si j'avais à m'adresser aux jeunes critiques, aux futurs historiens littéraires, je dirais, tout au rebours de l'opinion émise par Sainte-Beuve : Cherchez

Digitized by Google

à connaître les écrivains de talent et de génie dans leurs livres et non dans l'intimité, sur le papier, non dans leur salle à manger ou leur alcôve. Ce qu'il y a de durable, de solide, de vraiment et largement humain en eux, c'est justement cette splendide faculté de parler à tous et de s'en faire comprendre. Le reste : mœurs, habitudes, caractère, est souvent inconsistant, vulgaire, fragile ; dans tous les cas, destiné à périr, à être oublié, tandis que l'œuvre subsiste et traverse les siècles. Tant mieux si le caractère est à la hauteur du talent, tant pis s'il est au-dessous; mais qu'en aucune façon cela n'influe sur votre jugement littéraire. Bernardin de Saint-Pierre était hypocondriaque et avare ; Mirabeau n'était pas inaccessible à la corruption ; Benjamin Constant était joueur et libertin. Cela empêche-t-il *Paul et Virginie* d'être un livre d'une pureté céleste? Cela enlève-t-il quelque force ou quelque lumière aux judicieuses dissertations de Constant, aux admirables discours de Mirabeau ? Ne serait-ce pas une dureté bien gratuite, une barbarie insigne, quand l'homme déploie son énergie pour s'élever au-dessus de lui-même, de ne pas tenir compte d'une exaltation noble entre toutes, et, par un amour mal entendu du vrai, de descendre obstinément dans les obscurités et les petitesses de son âme juste à l'heure où il la purifie et la clarifie ?

Mais peut-être j'interprète mal la pensée de Sainte-Beuve ? Sa remarque ne porte, me dira-t-on, que sur l'étroite relation qui existe entre le tempérament et le talent. Alors pourquoi ces mots, *Etude morale*, qui terminent le paragraphe ? Je ne les trouve pas justifiés. S'il s'agit de tempérament, parlez-moi physiologie. Probablement, nous ne serons pas plus d'accord que tout à l'heure ; au moins nous ne discuterons pas dans les ténèbres. Mais, pour Dieu ! laissez la morale tranquille ; elle n'a rien à voir où n'est point le libre arbitre.

A mesure, en effet, que j'avance dans le chapitre en question, je trouve nombre d'indications et de recommandations physiologiques, excellentes en elles-mêmes, sauf une ou deux, et très-propres, je l'admets sans peine, à nous faire pénétrer fort avant dans la connaissance des individus. Ainsi, lorsque Sainte-Beuve engage le critique à prendre l'écrivain supérieur ou distingué dans son pays natal, dans sa race ; lorsqu'il dit que cet homme supérieur, on le reconnaît, on le retrouve à coup sûr, au moins en partie, dans ses parents, dans sa mère surtout, cette parente la plus directe et la plus certaine; dans ses sœurs aussi, dans ses frères, dans ses enfants même, il a raison, il voit juste et nous guide à merveille. Les exemples qu'il cite à l'appui de sa thèse, habilement choisis, ingénieusement développés, sont concluants, presque sur tous les points.

Digitized by Google

Cela n'a rien qui doive étonner. Sainte-Beuve est là sur son terrain. Il a constamment employé son talent, consumé sa vie à connaître et à décrire les individus. Passé maître dans ce difficile exercice, il nous met de bonne grâce au courant de ses moyens d'investigation. C'est pur profit pour nous, et dans cet ordre de recherches, nous devons écouter avec attention, avec déférence, ce qu'il nous conseille. Mais dans tout cela je n'aperçois pas la moindre méthode de critique, je ne découvre rien de ce qui constitue ou de ce qui caractérise la science morale. Critiquer, ce n'est pas seulement observer, constater, c'est aussi juger, prononcer, avoir un avis, se dire d'abord : ceci est bien, ceci est mal, puis le dire aux autres. De même l'idée de science est inséparable de l'idée de généralisation. Des faits isolés, fussent-ils étudiés avec le soin le plus rigoureux et en aussi grande quantité qu'on voudra, sont matière à science, mais ne sauraient en constituer une.

Il est vrai que Sainte-Beuve, qui n'était pas sans soupçonner les côtés faibles de son argumentation, a pris ses précautions et posé ses réserves avec beaucoup de prudence. Pour son compte, il le déclare en toute humilité, il a fait de simples monographies, amassé des observations de détail, mais il « entrevoit des liens, des rapports, et un esprit plus étendu, plus lumineux et resté fin dans le détail, pourra découvrir un jour les grandes divisions naturelles qui répondent aux familles d'esprits. » Selon lui, la science du moraliste en est aujourd'hui au point où la botanique en était avant Jussieu, et l'anatomie comparée avant Cuvier, à l'état pour ainsi dire anecdotique ; mais il imagine qu'avec le temps on finira par la constituer plus largement.

Ces restrictions, ces formes dubitatives ne changent rien au fond des choses. Il est clair qu'en admettant qu'elle ne donne pas à présent tous les résultats désirables et qu'elle contient virtuellement, Sainte-Beuve a confiance dans sa méthode. Tôt ou tard, d'après son pronostic, l'avenir lui appartiendra. Elle n'est pas encore la science mais elle en est la base et le germe. Qu'il en convienne ou non, il attache à l'emploi de cette méthode une valeur scientifique. Cette prétention se heurte contre un écueil infranchissable : l'impossibilité de généraliser. De plus, en supposant que par le procédé d'investigation naturelle, on parvînt à faire rentrer dans les faits de physiologie pure les phénomènes que l'on a rangés jusqu'à présent dans l'ordre psychologique, on n'en serait pas plus avancé pour cela au point de vue de la science morale. Elle serait en ce cas plus près d'être supprimée que constituée, car les actes intellectuels étant considérés comme la conséquence de forces aveugles et fatales, il n'y aurait plus lieu à s'occuper de ce qu'on appelle « moralité. »

Digitized by Google

La critique proprement dite périrait du même coup. A quoi bon des experts, des juges, quand il n'y a ni bien ni mal, ni beau ni laid ?

Ne tardons pas davantage à poser l'objection capitale. Ce qui empêche et empêchera toujours de créer, d'organiser une histoire naturelle des esprits, ce qui rend fausses les comparaisons, les assimilations indirectes avec la botanique et l'anatomie comparée, c'est cet élément insaisissable, indisciplinable qui déjoue tous les calculs et se rit des formules, le libre arbitre. Sainte-Beuve est contraint d'en faire l'aveu. Il s'y résigne loyalement, non toutefois sans essayer de réduire et de tourner la difficulté. « Pour l'homme, sans doute, dit-il, on ne pourra jamais faire exactement comme pour les animaux ou pour les plantes ; l'homme moral est plus complexe, il a ce qu'on nomme *liberté* et qui, dans tous les cas, suppose une grande mobilité de combinaisons possibles. » La fin de cette phrase est embrouillée, et *dans tous les cas* a l'air passablement insidieux. *Combinaisons* est un mot qui appartient au dictionnaire de la science, au vocabulaire du fatalisme, mais qui ne trouve guère sa place dans le langage d'une philosophie libérale. L'individualité maîtresse d'elle-même se révèle par des actes, des décisions, des manifestations, non par des combinaisons : elle les laisse à la chimie.

Mais, ne chicanons pas sur les termes. Telle qu'elle est, la déclaration de l'éminent écrivain nous suffit. Il le reconnait avec autant de franchise que de contrariété, les fatalités physiques ne sont pas tout dans l'homme. Le tempérament seul ne fait pas le talent ; une autre force s'y joint, évidente dans ses effets, mystérieuse dans sa source. Sur cette force portent la discussion, le jugement. Sans cela, pourquoi prendrait-on une peine aussi stérile qu'elle serait absurde ? A-t-on jamais reproché à un reptile son venin ? Se fâche-t-on contre la pierre qu'on heurte et qui vous blesse ? Blâme-t-on un pommier de ne point donner des prunes, ou un figuier de n'être point chargé d'oranges ? Agirait-on autrement avec le talent, s'il était réellement la résultante, l'effet immédiat et fatal des énergies naturelles ?

Nous voyons que, dans la pratique et la réalité, on n'a pas cette indulgence, cette indifférence. Qu'aurait dit Sainte-Beuve, qui s'est mis si souvent en colère contre Balzac et Vigny, qui a si vertement si rudement tancé MM. Veuillot, de Laprade, de Pontmartin, si ses adversaires, pénétrant ses tendances et lui empruntant ses théories, avaient répondu : « Que voulez-vous, nous sommes ainsi faits. Notre littérature est l'expression de notre tempérament. A ce titre, d'après votre propre formule, elle est absolument légitime. Elle

Digitized by Google

agace vos nerfs, elle échauffe votre bile ; nous n'y pouvons rien. Ce que nous sommes, nous le sommes par droit de nature. Vous êtes maître de jeter nos livres au rebut, mais non pas de les juger ni de les condamner. » — Il aurait eu mauvaise grâce à se plaindre de la riposte.

« Je suis bien loin de blâmer et d'exclure les jugements de goût, les impressions immédiates et vives ; je ne renonce pas à Quintilien, je le circonscris. » dit finement le critique. Par Quintilien, il entend l'esthétique appliquée, les raisonneurs, les esprits tranchants et résolus qui, après avoir pesé, balancé le pour et le contre, rendent à haute voix un arrêt motivé. A cela, je ne vois qu'un inconvénient. C'est que, ponr circonscrire Quintilien, il faut se placer sur son terrain, adopter son principe ; or, ce principe est intolérant et exclusif, comme toutes les vérités. Il n'admet ni la limitation ni le partage. Ainsi, pas de compromis possible entre le goût qui exerce librement son choix, inflige des blâmes, décerne des récompenses et la méthode naturelle qui constate, enregistre et collectionne. Il en est du trop de tolérance dans le goût comme du trop de largeur dans la conscience et du trop d'étendue dans l'esprit. Cela mène droit à l'indifférence et à la paralysie. Pour rendre des services et rester une fonction, la faculté critique exige une étroitesse virile.

Jetons un coup d'œil sur les étapes que Sainte-Beuve a parcourues. Rappelons-nous tout au début, en 1829, la critique assimilée à une transparente rivière, mobile et complaisant miroir ; en 1835, la profonde admiration pour les indigestes lectures et les incohérentes approbations de Bayle ; en 1844, la secrète pensée, *tout revient au même*, consignée dans une page de journal intime ; nous arrivons ainsi, sans secousse, par un développement normal et ininterrompu, aux théories de 1862 sur l'histoire naturelle des esprits et la classification des talents d'après les tempéraments. Avec ce fil d'Ariane, nous pouvons circuler tranquillement dans les replis, dans les détours de cet ondoyant et vaste esprit, sinueux comme un labyrinthe ; nous n'avons pas à craindre de nous y égarer.

Incompatible avec l'exercice de la critique, parce que dans sa manière de concevoir et de pratiquer l'observation, elle n'atteint qu'une partie de l'homme, la méthode physiologique l'exposerait aux plus graves erreurs si demain elle réussissait à la diriger? Qui le croirait, cette méthode, uniquement fondée, d'après son propre témoignage, sur la sincérité, la précision de l'expérience, subit des conceptions *à priori* dont le voile épais s'étend entre elle et la réalité. Par exemple, comme il est d'éternelle notoriété que l'âge mûr succède à la jeunesse et qu'un vieillard est moins robuste qu'un

Digitized by Google

homme de trente ans, le critique physiologiste qui conclut du visible à l'invisible, du corps à l'esprit, est amené à prétendre « qu'il vient toujours un moment où l'âge qu'on a au dedans se trahit au dehors. » A son avis et d'après son assertion, le cours d'une existence normale, au lieu d'épurer, de fortifier, de perfectionner le talent, le déforme et le corrompt.

Dans la plupart des vies littéraires qui nous sont soumises, écrit Sainte-Beuve sans la moindre hésitation, il est un moment où la maturité qu'on espérait est manquée, ou bien, si elle est atteinte, est dépassée, et où l'excès même de la qualité devient le défaut ; où les uns se roidissent et se dessèchent, les autres se lâchent et s'abandonnent, les autres s'endurcissent, s'alourdissent, quelques-uns s'aigrissent ; où le sourire devient une ride... on a vu par exception des esprits, des talents, longtemps incomplets ou épars, paraître valoir mieux dans leur vieillesse et n'avoir jamais été plus à leur avantage : ainsi cet aimable Voltaire suisse, Bonstetten, ainsi ce quart d'homme de génie, Ducis. Ces exemples ne font pas loi.

C'est vraiment pousser trop loin la fidélité à la théorie médicale et ne pas tenir suffisamment compte des faits moraux. Comment le plus exact et le mieux informé des historiens littéraires a-t-il pu oublier tant de vieillesses actives, fécondes, tant de talents qui n'ont produit leur fruit savoureux, révélé leur vraie puissance, leur vraie grandeur, que vers la seconde moitié de leur vie, vers cette époque où il nous montre l'écrivain déjà gâté, affaissé, au-dessous de lui-même ? Jean-Jacques Rousseau, La Fontaine, n'ont donné leur mesure que passé quarante ans. Bossuet, Voltaire, Gœthe, ont rayonné dans leur vieillesse. Et parmi nos contemporains, combien par leur accroissement ininterrompu démentent cette loi, s'inscrivent en faux contre elle ! Jamais la production de Michelet, de George Sand, de Hugo, n'a été plus riche, plus facile, plus haute, plus chaudement colorée ! Sainte-Beuve lui-même pouvait-il se dissimuler qu'il était une éclatante exception à sa propre règle. « Quinze ans d'ordinaire, dit-il, font une carrière. » A ce compte, la sienne eût été terminée en 1845, au milieu de *Port-Royal*, avant le *Virgile*, le *Chateaubriand*, le *Proudhon*, avant son œuvre la plus populaire, son monument définitif, les *Causeries du lundi*. Succombait-il sous l'âge et la maladie, quand il écrivait au *Temps* ses beaux articles sur Jomini, quand il prononçait ses fermes et généreux discours au Sénat, quand il s'inquiétait, se préoccupait chaque jour davantage de l'état des jeunes esprits, des épreuves et des traverses de la libre pensée, de l'avenir politique et social ? Ses dernières années ont été l'involontaire et très-éloquente réfutation de sa théo-

Digitized by Google

rie. Il est mort en plein développement, en plein progrès, en pleine ascension.

A la vérité ses paroles subsistent, et les partisans de sa doctrine auront toujours le droit d'en user avec lui comme il en usait tout à l'heure avec les autres, c'est-à-dire de le ranger parmi les exceptions. Aussi, non content d'avoir fait appel aux illustres exemples qui tout d'abord sont tombés dans ma mémoire, et d'avoir mis ses actes en une bien honorable contradiction avec sa philosophie, je veux opposer à son témoignage des déclarations formelles, invoquer l'autorité de quelques-uns des maîtres de la vie morale, dont les cheveux ont pu blanchir sans que leur âme connût la fatigue ni le découragement. — On demandait devant Channing à quel âge il fallait placer la période la plus heureuse de la vie ; il sourit et répondit que c'était à *environ soixante ans.* Il avait cet âge alors.

La vie, disait-il, me paraît un don qui acquiert chaque jour une plus grande valeur. Je n'ai pas trouvé que ce fût une coupe écumeuse et pétillante à la surface, mais devenant insipide à mesure qu'on l'épuise. En vérité, je déteste cette comparaison surannée... La vie est une bénédiction pour nous. Si je pouvais voir les autres aussi heureux que je le suis moi-même, quel monde serait le nôtre ! Mais ce monde est bon, malgré l'obscurité qui l'entoure. Plus je vis, plus je vois la lumière percer à travers les nuages. Je suis sûr que le soleil est au-dessus.

Dans le nouveau livre de M. Michelet, *Nos fils*, je trouve une page admirable qui, avec la verve du Gaulois accoutumé à braver, à dédaigner le néant, exprime le même sentiment, en le creusant et l'accentuant davantage :

Celui qui se concentre et ramasse sa force, qui suit de près sa voie, qui ne s'est pas jeté aux quatre vents, et qui a profité du monde sans se donner à lui, celui-là dit au temps, sans colère, avec dignité :

Tu m'uses, mais de cette usure même je sais tirer parti, augmenter mon savoir pratique, croître d'expérience et souvent de facilité.

Tu m'uses et tu me limes au bord. Cela n'empêche pas que, dans certaine enceinte où tu n'arrives point, je ne sente qu'en perdant l'on gagne, atteignant dans l'idée telle sphère inaccessible aux essais du jeune âge, même à l'âge moyen, trop absorbé encore au combat de la vie.

Je dis encore au temps : « Que tu le veuilles ou non, moqueur, respecte-moi. Car avec ces années où tu veux qu'on descende, je vais bâtir l'échelle des degrés ascendants, des puissances plus hautes que je sais me créer. La mort couronnera. Cela n'y gâte rien. »

Est-il possible d'admirer, d'accepter en grande partie l'œuvre de Sainte-Beuve et de blâmer, de condamner la méthode qu'il a employée ? N'y a-t-il pas là une choquante contradiction ? Entre

Digitized by Google

l'œuvre et la méthode il existe un rapport nécessaire. Comment se dérober à cette inévitable conséquence? — Ces questions sont légitimes : j'y vais répondre.

D'abord je suis loin de condamner, d'une manière absolue et en elle-même, la méthode d'observation de Sainte-Beuve. Je la définis, je la caractérise, et, pour me servir d'une expression du maître, je la circonscris : voilà tout. « Connaître et bien connaître un homme de plus, a-t-il dit, surtout si cet homme est un individu marquant et célèbre, c'est une grande chose et qui ne saurait être à dédaigner. » C'est tout à fait mon sentiment, et je suis de ceux qui pensent que, dans l'accomplissement de cette tâche éminemment utile, personne n'a égalé l'auteur des *Causeries du Lundi*. Il est, jusqu'à présent, le plus ingénieux, le plus consciencieux, le plus satisfaisant de nos explorateurs littéraires. Quiconque désormais voudra s'occuper de l'histoire de notre littérature rencontrera l'œuvre de Sainte-Beuve, et sera dans la nécessité d'y recourir fréquemment. Par l'immense quantité de matériaux qu'il a su amasser, il s'est rendu indispensable. C'est là son vrai titre, son lot devant la postérité ; ce sera sa gloire. Sa méthode a été en parfait rapport avec l'œuvre accomplie et, à ce point de vue, je la considère comme excellente, comme inattaquable. Je ne récuse son autorité, je ne lui barre le chemin que lorsqu'elle déserte le champ de l'observation individuelle pour s'appliquer à la critique ou faire invasion dans la science morale. Là, je me permets de l'arrêter, trouvant ses prétentions mal fondées et regardant son intrusion comme dangereuse.

Je me méfie des imitateurs et des disciples. Voilà pourquoi, dès à présent, je fais mes réserves, pourquoi je les pousse aussi loin que possible. Sans doute, en face de la critique niaisement traditionnelle et sèchement dogmatique, qui traite les écrivains, tantôt comme des écoliers, tantôt comme de purs esprits, il était bon, il était nécessaire que l'on complétât les éléments d'appréciation. La sensation jouant son rôle dans l'individu à côté du sentiment et de l'intelligence, on a bien fait de la rétablir à sa place, de lui rendre littérairement son rang dans l'économie humaine. De même l'introduction, la description, l'analyse d'une foule de personnalités intéressantes, les unes inconnues, les autres incomplétement étudiées jusqu'alors, en renouvelant les types, en déplaçant et rafraîchissant le sentiment de l'admiration, ont forcé les plus timorés et les plus rigides, parmi les censeurs, à s'occuper un peu plus de l'originalité individuelle et un peu moins des règles abstraites. Tout cela, je n'y saurais trop insister, est excellent, et l'honneur de cette initiative revient assurément à Sainte-Beuve. Il importe, qu'en ce sens

Digitized by Google

et dans cette mesure, sa méthode soit respectée, ses travaux repris, poursuivis. Mais gare aux fanatiques, aux enthousiastes et surtout aux maladroits ! Si l'on n'y prend garde, si l'on ne maintient la distinction que j'indique, réalistes, matérialistes, dilettantes fausseront à chaque instant la méthode en lui demandant ce qu'elle ne doit ni ne peut donner. Sainte-Beuve sentait bien les difficultés, de la tâche à remplir, les périls et les excès possibles, quand il terminait l'exposé de ses vues et de ses principes en écrivant :

Même quand la science des esprits serait organisée comme on peut de loin le concevoir, elle serait toujours si délicate et si mobile qu'elle n'existerait que pour ceux qui ont une vocation naturelle et un talent d'observer : ce serait toujours un *art* qui demanderait un artiste habile, comme la médecine exige le tact médical dans celui qui l'exerce, comme la philosophie devrait exiger le tact philosophique chez ceux qui se prétendent philosophes, comme la poésie ne veut être touchée que par un poëte.

La délicatesse du tact, maîtresse qualité du critique, Sainte-Beuve la possédait au suprême degré. Cela lui permettait de parer aux inconvénients de sa méthode, d'en atténuer et d'en sauver les conséquences. Cette qualité ne sera pas moins nécessaire à ceux qui entreprendront de marcher dans la route qu'il a ouverte et de continuer son œuvre. Si elle venait à leur faire défaut, ils ne parviendraient, avec la meilleure volonté du monde, qu'à tout compromettre et à tout brouiller.

TROISIÈME PARTIE

L'HOMME PUBLIC

IV

Sainte-Beuve n'a été que bien tard, et pendant bien peu de temps, ce qu'on peut appeler, au sens littéral, un homme public; mais je ne crains pas d'étendre la signification de ces mots. Est-ce qu'on n'a point droit à cette qualification, lorsque, par son exemple, ses en-

Digitized by Google

seignements de toutes sortes, l'étendue et l'activité de ses relations, beaucoup plus que dans l'étroite sphère des fonctions purement officielles, on agit sur la foule, tantôt l'attirant, tantôt la blessant, soulevant aujourd'hui des contradictions violentes, excitant demain des sympathies passionnées? N'est-on pas enfin l'homme du public, quand on a travaillé pour lui toute la vie, qu'on est parvenu à s'en faire connaître, et que l'on a été assez heureux, assez fort pour ne pas cesser un seul instant d'être en communication avec lui?

Je ne pouvais, le jour des funérailles, en voyant plusieurs milliers de personnes réunies autour de l'humble maison, dans une pensée de regret respectueux, de deuil intellectuel et littéraire, m'empêcher de penser à une autre journée, celle du 9 mars 1855, où Sainte-Beuve, succombant sous les clameurs, sous les menaces de ses adversaires politiques et de ses ennemis littéraires, avait dû renoncer à se faire entendre dans la chaire de poésie latine au collége de France. Sans doute, comme on l'a souvent répété, quatorze ans sont un long espace dans une existence aussi courte que celle de l'homme; en quatorze ans les colères ont le temps de se calmer, les haines de s'émousser; cependant, le changement dont j'étais témoin, et qui avait déjà commencé à s'opérer trois ou quatre ans avant la mort du célèbre critique, était trop considérable, trop radical, pour ne pas appeler la méditation. Pourquoi la foule avait-elle si mal accueilli Sainte-Beuve au début de sa carrière publique? pourquoi, depuis quelque temps, était-elle revenue vers lui? pourquoi honorait-elle de son concours, de son approbation, un dernier acte de volonté, de virilité (car cette inhumation civile était un acte), et décernait-elle à l'écrivain, jadis si âprement combattu, cette large, cette durable absolution populaire dont plus d'une mémoire fameuse a dû se passer? Ces questions valent la peine d'être agitées à fond, examinées de près. Leur solution est peut-être de nature à jeter quelque lumière sur l'histoire morale de notre époque.

Dans la popularité comme dans l'impopularité d'un homme, entre des éléments étrangement divers, qui veulent être démêlés et pesés soigneusement, qui exigent le plus rigoureux triage. Les personnages publics ne sont pas toujours applaudis pour ce qu'ils font de mieux, ni sifflés pour ce qu'ils font de pire, et la passion générale, quand elle se manifeste avec impétuosité à leur égard, en quelque sens que ce soit, ne doit pas apparaître aux esprits réfléchis et fermes avec ce caractère d'infaillibilité souveraine qu'on lui attribue trop volontiers. Nous ne sommes pas de ceux qui disent impertinemment comme Chamfort : « Combien faut-il de sots pour faire un public? » mais nous nous sommes souvent demandé : combien entre-t-il de passions particulières dans ce sentiment, si difficile à définir et à contrô-

Digitized by Google

ler, qu'on nomme l'approbation ou la réprobation générale? On ne sera donc pas surpris si, dans la dernière partie de cette étude, je cherche aussi souvent la cause, je discute aussi sérieusement la légitimité des fluctuations de l'opinion que le mobile des résolutions, la raison déterminante de la conduite de Sainte-Beuve. La galerie était dans son droit en distribuant le blâme et l'éloge : c'est un fait certain; mais les reproches et les bravos se sont-ils toujours produits avec opportunité, avec justesse? partaient-ils constamment d'une source bien haute et bien pure? l'équité scrupuleuse peut-elle s'accommoder de décisions peu mesurées et qui se sont fréquemment démenties? C'est ce qui nous reste à voir.

Si Sainte-Beuve, au lieu d'aborder la chaire de poésie latine en 1855, y fût monté en 1847, l'accueil eût peut-être été moins orageux, mais il n'aurait pas été moins hostile. La vivacité de la passion politique, du moins en ce qui le touchait personnellement, ne se fût pas manifestée avec autant d'énergie, ne pouvant, comme elle le fit plus tard, invoquer de trop sérieux griefs. En revanche, les rancunes littéraires, les haines d'auteurs passés sous silence, contestés, discutés ou condamnés, se seraient donné pleine carrière. On n'a pas été critique pendant vingt ans, on n'a pas eu affaire aux amours-propres les plus irritables, les plus exigeants, les plus maladivement raffinés, sans s'être fait une légion d'ennemis. Ils ne se connaissent pas tous, mais ils sont unis dans un même esprit de ressentiment, dans un même désir de représailles, désir que des flots d'encre dépensés en polémique, et les récriminations les plus amères répandues à profusion, ne satisfont qu'imparfaitement. Que le critique se produise au grand jour, qu'on sache qu'à telle heure, en un lieu déterminé, il paraîtra devant le public, et les probabilités seront grandes en faveur d'une cabale, d'une protestation aigre, tumultueuse. Je ne prétends pas, bien entendu, poser une règle sans exception; les exemples, toutefois, ne me manqueraient pas, s'il était nécessaire de justifier ce que j'avance.

Pour demeurer dans notre sujet, il est certain que dans le monde littéraire le mauvais vouloir contre Sainte-Beuve, croissant d'année en année, était déjà, vers 1847, arrivé à un degré d'exaspération qui ne demandait qu'à se faire jour et à s'exhaler par une explosion violente. Ce serait accorder trop d'importance aux articles enfiellés, aux diatribes sarcastiques et outrageantes qu'on écrivit sur son compte de 1840 à 1848, que de les rappeler ici. Il est, cependant, une de ces attaques enragées à laquelle on a fait une certaine célébrité, dont on rencontre à chaque instant les bribes dans quelque coin de journal, et que nous apprécierons à sa juste valeur puis-

Digitized by Google

qu'elle se rencontre sur notre chemin. On aurait peine d'ailleurs à trouver un document plus propre à faire sentir ce qu'il y a de petitesse et d'acuité méchante dans les haines littéraires, que l'article publié sur Balzac, dans la *Revue parisienne*, sur le premier volume de *Port-Royal*.

Les plaisanteries plus ou moins spirituelles, les épigrammes plus ou moins mordantes que contenait cet article, ont été relevées avec soin, colportées avec religion par les ennemis du critique; elles traînent partout ; et si, dans leur nouveauté, elles ont eu quelque sel, il est aujourd'hui complétement, définitivement évaporé. Quant au simulacre d'appréciation et de discussion auquel s'est essayé Balzac, rien n'est plus médiocre, plus faible, plus misérablement puéril. Une ignorance prodigieuse, rendue plus éclatante et plus ridicule encore par d'immenses prétentions à la science, s'y étale avec une naïveté grotesque. Assurément, on n'est pas forcé de savoir l'histoire de Port-Royal; on peut être un fort galant homme, et même un homme solidement instruit, sans être obligé de connaître par le menu la biographie de M. Hamon ou de la mère Angélique-de-Saint-Jean ; mais il n'est que sage, il est surtout de la plus élémentaire délicatesse, quand on ne sait pas le premier mot d'un sujet, d'une question, de garder le silence qui convient à l'incompétence absolue, et de ne point prendre la plume pour insulter, dénigrer, railler à contre sens et hors de saison, quelqu'un qui a étudié pendant dix ans ce qui n'a pas fixé votre attention pendant une demi-heure.

Du reste, ce n'est pas seulement sur cette matière restreinte et nettement délimitée de Port-Royal que Balzac, dans cet article qui restera fâcheux, honteux pour lui, s'est fourvoyé avec une étourderie, une présomption, et, je le répète, une ignorance incroyables. S'il est permis de ne pas être au courant des faits et gestes de la secte janséniste, il devrait être défendu, surtout à un écrivain qui s'est toujours présenté comme étant une encyclopédie vivante, d'accumuler en deux ou trois pages tant d'erreurs grossières, d'assertions gratuites et de théories baroques sur l'histoire de France. Balzac a voulu faire rire aux dépens de Sainte-Beuve, et il a trouvé très-drôle de l'appeler *Sainte-Bévue*; eh bien ! avant peu, et selon le mot du comique, par un juste retour des choses d'ici-bas, tout le monde tombera d'accord qu'il n'y a, dans ce fatras satirique, d'autres bévues que les énormités historiques et théologiques jetées en quelque sorte à poignée par le romancier furieux.

Car, remarquez-le bien, ce beau zèle de rectification historique, ce luxe d'érudition fantaisiste, semée de coq-à-l'âne et de calembredaines indignes d'un écrivain qui a le respect de son talent;

Digitized by Google

tout cela vient d'un accès de vanité blessée, d'une rage d'orgueil déçu. Au moment où paraissait *la Recherche de l'Absolu*, Sainte-Beuve avait publié un portrait de Balzac très-favorable, aimable même de ton, quelque peu flatté dans l'ensemble, mais qui ne laissait pas que de renfermer des objections et des réserves. Bien qu'elles fussent présentées avec une rare modération, avec une sorte de déférence, elles semblèrent excessives et insupportables au plus chatouilleux des amours-propres. Ce qu'il y a de plaisant, et ce qu'on sait par le récit de M. Jules Sandeau, qui était alors auprès de Balzac, c'est que le romancier, qui s'attendait à un article tout laudatif, se mit, en le recevant, à le lire tout haut. Les premières pages ne le choquèrent pas trop, et il continuait d'assez bonne humeur sa lecture. Mais bientôt son visage se rembrunit : il jeta le malencontreux portrait, et s'écria, dans sa colère : « Il me le paiera! je lui passerai ma plume au travers du corps ! » Ceci se passait en 1834, et l'article de la *Revue parisienne* sur *Port-Royal*, qui n'est que l'acquit de cette dette, le solde de cet arriéré de vengeance, date de 1840. On voit combien est opiniâtre et enracinée la rancune d'un littérateur qui se considère comme injustement apprécié.

Or, le critique comptait parmi ses anciens justiciables plus d'un auteur qui, n'ayant pas comme Balzac une *Revue* à sa disposition pour riposter à un jugement par une insulte, avait cependant comme lui sa revanche à prendre, son cœur gros de vanité ulcérée à dégonfler, son coup de sifflet à donner. L'opposition que Sainte-Beuve, professeur en 1847, eût rencontrée, tout en se réduisant à peu près exclusivement au monde littéraire, aurait donc été persistante, systématique, implacable. Elle eût suffi à triompher de lui. En 1855, malgré l'apaisement en quelque sorte matériel qui résulte d'un long temps écoulé, la tribu des auteurs mécontents, suivie de la docile cohorte des disciples qui aiment et haïssent sur parole, n'a pas peu contribué à donner de la suite, du sérieux, une amertume particulière à un mouvement de pure effervescence, et qui, sans cela, se fût promptement dissipé. La passion littéraire a ce double et bizarre inconvénient d'être à la fois très-tenace et très-emportée. Elle arrive plus aisément qu'aucune autre, plus rapidement même que la passion politique ou religieuse, à l'état de fièvre, de surexcitation aiguë, à un paroxysme dont souvent la violence n'est nullement en rapport avec la cause première de l'accès. J'ai indiqué précédemment les raisons qui avaient amené une séparation entre les membres du Cénacle et Sainte-Beuve. On a pu voir qu'en cette circonstance mes préférences n'étaient pas de son côté ; que je n'hésitais pas à le blâmer de s'immobiliser dans son scepticisme et de bouder l'avenir. J'ai eu soin également de ne pas laisser douteuse ma

Digitized by Google

façon de penser relativement aux continuels engouements de Sainte-Beuve, aboutissant, avec une régularité déplorable, avec une sorte de périodicité, à de non moins continuels désenchantements. Sur ce point, il y a eu lieu, il y aura lieu encore de notre part, à de justes sévérités ; mais le blâme que nous pourrons exprimer semblera bien pâle auprès des duretés mortifiantes, écrasantes de la passion. Voici ce qu'écrivait en 1845, à propos de la réception de Sainte-Beuve à l'Académie française, une femme d'esprit et de grand talent qui a eu ses moments de générosité, ses heures d'équité, mais qui, ce jour-là se faisait bien légèrement l'écho de ressentiments et de rancunes venus de sources très-différentes et momentanément alliées:

On se querelle, on se bat pour aller jeudi à l'Académie. La réunion sera des plus complètes : il y aura là toutes les admiratrices de M. Victor Hugo ; il y aura là toutes les protectrices de M. Sainte-Beuve, c'est-à-dire toutes les *lettrées* du parti classique. Qui nous expliquera ce mystère ? Comment se fait-il que M. Sainte-Beuve, dont nous apprécions le talent incontestable, mais que tout le monde a connu jadis républicain et romantique forcené, soit aujourd'hui le favori de tous les salons ultrà-monarchiques et *classiquissimes*, et de toutes les spirituelles femmes qui règnent dans ces salons ? On répond à cela : « Il a abjuré !... » Belle raison ! Est-ce que les femmes doivent jamais venir en aide à ceux qui abjurent ? La véritable mission des femmes, au contraire, est de secourir ceux qui luttent seuls et désespérément ; leur devoir, d'assister les héroïsmes en détresse. Il ne leur est permis de courir qu'après les persécutés ; qu'elles jettent leurs plus doux regards, leurs rubans, leurs bouquets, au chevalier blessé dans l'arène, mais qu'elles refusent même un applaudissement au vainqueur félon qui doit son triomphe à la ruse. Oh ! le présage est funeste ! Ceci n'a l'air de rien, eh bien ! c'est très-grave : tout est perdu, tout est fini dans un pays où les renégats sont protégés par les femmes ; car il n'y a au monde que les femmes qui puissent encore maintenir dans le cœur des hommes, éprouvé par toutes les tentations de l'égoïsme, cette sublime démence qu'on appelle le courage, cette divine niaiserie qu'on nomme la loyauté.

Est-il besoin de faire observer qu'il y a peu de justesse et encore moins de mesure dans ces quelques lignes de Mme Émile de Girardin ? L'épithète de *forcené* n'a jamais pu convenir ni s'appliquer à Sainte-Beuve. Elle jure d'une façon par trop criarde avec ses habitudes d'esprit et de caractère. Nous reviendrons tout-à-l'heure sur ce qui a trait au républicanisme. Quant au romantisme, je demande en toute sincérité si un changement d'opinion littéraire, fût-il aussi complet, aussi soudain que possible, peut jamais paraître assez grave pour attirer au nouveau converti l'appellation flétrissante de

Digitized by Google

renégat? Il y a des mots qu'il ne faut pas prononcer, même en badinant; car l'esprit de rivalité, de dénigrement, de secte ou de parti, s'en empare, et s'en fait une arme empoisonnée dont il ne cessera plus de se servir.

Une idée de séduction intéressée, de corruption, s'attache à cette qualification de renégat : et voilà pourquoi nous la repoussons nettement, même lorsque nous la rencontrons sous une forme demi-plaisante. Sainte-Beuve a beaucoup varié. Il a successivement embrassé, quitté et attaqué l'école romantique, le groupe républicain du *National*, le saint-simonisme, le catholicisme mystique, le parti conservateur orléaniste, et, dans les deux années qui ont précédé sa mort, il semblait incliner vers une nouvelle évolution ; il se détachait visiblement de la forme gouvernementale purement autoritaire, qu'il avait, au début, acceptée avec enthousiasme et chaleureusement préconisée. Dans ces fréquentes variations, il n'a jamais été déterminé par un rêve de gloriole ou une pensée de cupidité.

Une place de conservateur à la bibliothèque Mazarine, sous Louis-Philippe, une chaire de littérature française à l'École normale, sous le second empire, ne sauraient pas plus, j'ose le croire, être regardées comme des tentations que comme des récompenses. Grâce à son petit patrimoine, à la facilité, à l'abondance de son travail, à la simplicité de ses goûts, Sainte-Beuve a toujours pu sauvegarder l'indépendance un peu sauvage qui faisait le fond de son humeur encore plus que de son caractère, et qui s'unissait chez lui à un grand besoin de plaire, aux bouffées d'une affectuosité ardente, à de vifs élans de sociabilité. Quant à la situation considérable à laquelle il était arrivé en dernier lieu, il est impossible de la considérer autrement que comme le couronnement bien naturel d'une brillante et laborieuse carrière. Ceux qui ont vécu dans l'intimité de Sainte-Beuve, avant et après sa nomination au Sénat, savent de science certaine qu'il n'a jamais fait de son entrée dans cette assemblée la condition des services qu'il rendait, et que, dans son élévation au rang de sénateur, il a vu, non le prix de tels ou tels articles, le dédommagement de telles relations perdues, la récompense d'une attitude prise avec décision et soutenue avec fermeté, mais un honneur, accordé en sa personne, aux lettres françaises, à la partie pauvre, travailleuse et militante de notre littérature. J'ai eu de sa manière de sentir à cet égard des preuves décisives et qui ne m'ont laissé aucun doute.

Ainsi nous écartons, une fois pour toutes, cette vilaine et fausse idée de reniement. Nous n'en serons que plus à notre aise pour condamner ce qu'il y eut de réellement blâmable dans les variations et les mobilités de Sainte-Beuve. Ce n'est pas sur le fait même

Digitized by Google

d'avoir varié que porteront nos reproches. Les mystiques disent : « L'esprit souffle où il lui plaît. » Pourquoi nous autres, sectateurs du libre arbitre et de la réflexion, ne dirions-nous pas franchement : L'esprit va où il veut. Indépendant par essence, il ne peut s'inféoder à une croyance, à une opinion, à une idée, à une forme. Maître de tout, hors de s'enchaîner, il a le droit de changer, de chercher indéfiniment, pourvu que, dans ces changements, l'intérêt personnel n'entre pour rien. Mais ce n'est pas tout que d'être désintéressé, il faut aussi se montrer humain et modeste. Ces croyances qu'on délaisse, ces idées qu'on abandonne, ces formes politiques dont on se détache, on les a partagées, cultivées, défendues, servies avec d'autres hommes. Parce que la lumière s'est faite en vous, parce qu'une vérité plus haute et plus large, à votre gré, a pénétré votre intelligence, irez-vous du jour au lendemain, par une volte-face dont la soudaineté prendra aux yeux de tous des airs de traîtrise, fusiller à bout portant vos anciens compagnons d'armes, les frapper comme des ennemis mortels ? Il y a des situations, on le comprend, qui commandent la réserve, la discrétion, la pudeur. Exalter ce qu'on regarde comme une notion supérieure du juste, du vrai, déplorer d'anciennes erreurs, les attaquer même et les réfuter avec vivacité, avec passion, tout cela, selon les circonstances et les tempéraments, peut être plus ou moins convenable, plus ou moins mesuré quant au langage, aux allures de la polémique, mais demeure en somme parfaitement licite. Dès que l'on touche aux individus, dès que l'on s'attache avec insistance à des personnalités, on excède son droit, et, selon une locution familière aux écoliers, on se met hors du jeu.

C'est ce qui est arrivé trop souvent à Sainte-Beuve. Sensible seulement aux qualités, aux mérites de ses amis et coreligionnaires tant qu'il combattait dans leurs rangs, il ne s'est plus souvenu, aussitôt après les avoir quittés, que de leurs imperfections et de leurs défauts. Voltaire avait coutume de dire que sur nos affections, déçues ou rompues, nous devons, ne fût-ce que par respect pour notre dignité, garder un silence absolu. Il est malheureux que Sainte-Beuve, qui connaissait cette maxime, ne l'ait pas mise en pratique. L'autorité de sa critique souffre autant que sa considération morale de sa versatilité de cœur. Ce qu'il peut y avoir de piquant, de plausible, de sensé, de judicieux dans ses articles sur Alfred de Vigny, Béranger, Auguste Barbier, Lamennais, dans ses deux gros volumes sur Chateaubriand, ne porte pas coup et persuade peu, parce qu'on sent trop chez le critique une préoccupation constante de revenir sur d'anciens éloges, de les atténuer, d'en ressaisir en quelque sorte le plus possible. Le retour agressif de Sainte-Beuve

Digitized by Google

contre les écrivains qui avaient excité ses premières et ses plus vives admirations décèle une irritation sourde, une mauvaise humeur difficilement contenue, et — j'indique à regret cette nuance, mais elle ne frappe que trop l'observateur attentif — un singulier dépit d'avoir été pris pour dupe.

L'auteur des *Causeries* excellait, comme n'eût pas manqué de lui dire son maître Montaigne, à *se piper* lui-même. Il se jetait (intellectuellement parlant) à la tête des gens, découvrait chez eux des talents, des vertus, des charmes de toute espèce, se faisait bon compagnon, hospitalier, prévenant, et, sans la solliciter, par sa naturelle et insinuante expansion, obtenait la confiance. On ne posait point devant lui : on se livrait, on était soi. Puis, un jour, l'éblouissement venant à cesser, il apercevait au beau milieu du visage du modèle une verrue qui, dès la première minute, aurait dû lui sauter aux yeux et que, dans le feu de son enthousiasme, il n'avait eu garde de remarquer, par conséquent de reproduire. Furieux de son erreur, mais n'en convenant même pas vis-à-vis de sa conscience, il accusait le modèle de l'avoir trompé, et se dédommageait en traçant un contre-portrait où la verrue, surmontée d'une houppe de poils follets, s'étalait dans toute sa splendeur. Les indifférents pouvaient quelquefois se divertir de ces exécutions, menées avec infiniment de verve et de malice ; mais on avouera que la délicatesse morale n'y trouvait guère son compte, et il est certain que le sentiment d'estime générale, qui, en définitive, constitue la seule force du critique, ne s'en accroissait pas.

Les sévérités de Sainte-Beuve avaient cela de particulièrement blessant pour ceux qui en étaient l'objet qu'elles impliquaient presque nécessairement une épreuve subie, une déchéance prononcée, une indignité constatée. Sous la diversité des formes et avec une courtoisie relative, ses articles de révision ou de repentir pourraient se ramener à la formule suivante : J'aimais un tel, parce qu'il avait du talent ; je l'ai loué en toute sincérité. Il a cessé d'en avoir, ou bien je m'étais trompé à son avantage en lui en attribuant trop. Ses défauts m'ont frappé : je me suis éloigné de lui ; et, comme vous voyez, malgré notre ancienne amitié, je ne me gêne pas pour proclamer ma nouvelle opinion sur son compte. — L'inconvénient était d'abord que la nouvelle opinion n'avait souvent ni la justesse, ni l'équité de la première ; ensuite que les traits d'une critique essentiellement individualiste, en paraissant ne viser que le talent, atteignaient le caractère, et, sous couleur de rectification, rapetissaient l'homme.

Avec les partis, les groupes, les salons, les gouvernements, même conduite, même procédé et, ce qui était inévitable, même

Digitized by Google

résultat. Sans avoir été précisément, comme Mme de Girardin l'avançait un peu à la légère, un républicain forcené, Sainte-Beuve s'était montré, de 1830 à 1834, des plus vifs et des plus décidés contre ce qu'on nommait alors *l'établissement de Juillet*. Il n'appartenait pas corps et âme, esprit et cœur, ainsi qu'on l'a prétendu plus tard avec animosité, avec acrimonie, à la rédaction du *National*, et dès lors son activité se portait de préférence vers les recueils purement littéraires. Cependant, il donnait de temps en temps des articles au journal de Carrel. Ses instincts, plutôt que des convictions arrêtées et mûrement réfléchies, le poussaient vers cette forme de l'esprit démocratique qui n'exclut pas certaines tendances autoritaires, vers le jacobinisme, en grand honneur, comme on sait, au *National*. La circonstance qui lui fit quitter cette feuille et l'éloigna du parti républicain est trop caractéristique pour ne pas être indiquée au moins brièvement.

Sainte-Beuve avait publié en septembre 1834, dans une *Revue*, un essai approfondi et impartial sur Ballanche. Pour apprécier le doux et innocent mystique, le critique, appliquant déjà sa méthode, était entré, selon une locution usitée aujourd'hui en fait d'art théâtral, dans la peau du personnage. Il avait tenu compte, sans toutefois les adopter, des sentiments royalistes de Ballanche. La colère fut grande au *National* quand on y connut cet article, et les purs l'accusèrent de trahison. La première occasion qui se présenta de lui être désagréable fut saisie avec empressement. Un M. Coëssin, incidemment qualifié de sectaire dans l'étude sur Ballanche, ou plutôt son disciple, le chevalier de Beauterne, espèce de cerveau brûlé, alliant, dans un singulier mélange le jacobinisme, le mysticisme et le catholicisme, eut l'idée de se plaindre à quelques-unes des notabilités du parti républicain, et, ce qui est plus bizarre encore, sa plainte trouva de l'écho chez deux des principaux chefs du mouvement d'alors. Ils écrivirent à Sainte-Beuve une lettre dans laquelle il lui était signifié que tous les *hommes de cœur* avaient vu avec étonnement et indignation cet article sur Ballanche. Le démêlé n'eut pas, du reste, d'autres suites.

Mais, écrit très-justement Sainte-Beuve, qui raconte lui-même la chose au tome II des *Portraits contemporains*, le sérieux et l'odieux de l'affaire était dans cette sorte de main-forte que des hommes politiques n'avaient pas craint de prêter à des intrigants mystiques ou à des extravagants. J'acquis, dans cette circonstance, des lumières qui me furent très-utiles sur l'esprit de parti, sur le peu de profit que tirent les vrais littérateurs et les esprits critiques, à se mêler à des groupes politiques, toujours plus

Digitized by Google

ou moins intolérants ; car il faut, d'un côté ou d'un autre, se fermer des vues, et consentir absolument à condamner des jours à son intelligence. L'attitude d'Armand Carrel, pris perpétuellement à témoin et invoqué pour arbitre par mes adversaires, son silence obstiné (je m'étais, il est vrai, abstenu soigneusement de le voir; mais M. Buloz l'avait vu et avait essayé de le faire parler), ses refus calculés de prononcer une seule parole qui donnât tort aux violents, m'apprirent qu'il n'avait lui-même qu'à un assez faible degré, nonobstant son renom de générosité, le sens spontané de la justice. Je me délial et cherchai plus que jamais mon refuge dans l'étude et dans la poésie intérieure, charme et consolation de ma jeunesse.

A-t-on remarqué ces trois mots : *je me déliai*, si négligemment jetés, et qui n'ont l'air de rien? Tout Sainte-Beuve est là. Les gens de son parti lui font une injustice, il se fâche, prend son chapeau et s'en va. Cette conduite lui semble ce qu'il y a de plus naturel au monde. Il s'en faut, cependant.

Qu'on ne soit d'aucun parti, qu'on s'enferme dans une abstention dédaigneuse comme Montaigne, ou qu'on réserve sa liberté d'action comme Rousseau, comme Proudhon, cela se comprend. C'est une résolution qui, pour être accomplie et soutenue jusqu'au bout, demande une rare fermeté d'âme; mais dans la situation exceptionnelle où l'on se place ainsi, on ne doit de comptes qu'à sa conscience et à sa raison. Quand, au contraire, on s'est enrôlé, à quelque degré que ce soit, dans un parti, on se trouve avoir contracté, à l'égard des hommes qui le composent et surtout des principes dont ce groupe poursuit la réalisation, des engagements qu'il n'est pas permis de rompre à la légère, par un coup de tête, à propos d'un passe-droit ou d'une sotte algarade. A coup-sûr, dans cette affaire de l'article Ballanche, Sainte-Beuve avait cent fois raison, et Béranger n'était que juste en lui écrivant, au sujet de cette querelle d'Allemand, que prendre son parti en cette occasion, c'était prendre celui du bon sens contre l'absurdité, de la liberté de la pensée contre la tyrannie des fanatiques. Mais, enfin, la chose n'était pas si révoltante au fond, ni si énorme, qu'il fût absolument nécessaire de se délier. Cette facilité à rompre donne idée que le fil était bien ténu ou bien lâche, et qu'il n'y a pas eu grand effort à faire pour le briser.

Est-ce s'excuser suffisamment que de nous adresser une petite morale sur le peu de profit que tirent les littérateurs et les esprits critiques à se mêler à des groupes politiques? Est-ce répondre victorieusement au reproche d'indifférence et de scepticisme, que de nous dire : « Mes lecteurs ne sauront jamais ce qu'il m'en a coûté et ce que j'ai eu secrètement à souffrir pour avoir porté dès l'abord

Digitized by Google

toute ma sincérité et ma tendresse d'âme dans mes relations politiques et littéraires? » Pour moi, je ne me tiens pas satisfait à si bon marché. Quand les hommes s'unissent pour propager et réaliser certains principes qu'ils croient bons, salutaires, indispensables, il importe fort peu que les esprits critiques n'aient point de profit à tirer, ou que les sentiments élégiaques des vrais littérateurs soient froissés. Si les littérateurs sont des sensitives et les critiques d'égoïstes observateurs, ils feront bien de ne pas entrer dans les partis; mais ils auraient tort de se figurer qu'une fois engagés, il leur est loisible, à la moindre contrariété, de rompre le pacte, de renier une solidarité qu'ils trouvent gênante. Sainte-Beuve s'attendait-il à ne rencontrer que des sages et des anges chez les républicains? C'eût été bien puéril de la part d'un précoce moraliste. Dans tous les cas, les lumières acquises en cette circonstance ne lui furent pas si utiles qu'il nous l'assure; car, depuis cette époque, il s'est mêlé à bien des coteries, et, sur le déclin de l'âge, il a servi pendant trop longtemps un parti où, pour employer ses propres expresssions, il fallait de toute nécessité *se fermer des vues* et *condamner des jours à son intelligence.*

Le salon de Mme Récamier, plus tard ceux de la duchesse de Broglie, de la duchesse de Rauzan, du comte Molé, reçurent le jeune mécontent, et le consolèrent de sa mésaventure. L'auteur de *Port-Royal* et des *Portraits de femmes* était là dans son vrai milieu. Par certains côtés de son caractère, par quelques-uns de ses goûts, il tenait assez des abbés du XVIIIe siècle. Il aimait à vivre près des dames, et même des grandes dames, à en être écouté, choyé, caressé. La société polie, avec ses délicatesses, ses élégances, ses raffinements, l'attirait, le captivait. On l'y recevait d'ailleurs à merveille; son mérite y était apprécié, et si sa réputation littéraire n'y prenait pas un grand essor, elle s'y consolidait. Au point de vue politique, éloigné des doctrinaires qu'il n'a jamais pu souffrir, trop peu guerroyant pour suivre M. Thiers dans ses campagnes aventureuses, le monde de M. Molé lui convenait parfaitement. On s'y montrait conservateur sans pédantisme, libéral à l'occasion; surtout, on y faisait cas des lettres et des lettrés.

Les années qui s'écoulèrent de 1838 à 1848 sont peut-être celles où Sainte-Beuve approcha le plus du bonheur, où du moins sa vie fut arrangée le plus à son gré, selon son rêve. La matinée était donnée au travail courant, l'après-midi à quelque lecture de choix ou à quelque flânerie poétique; le soir, il allait dans les salons, causait avec esprit, avec feu, observait, et rentré chez lui, notait dans son journal intime mille souvenirs intéressants, des anecdotes curieuses, de fines remarques morales. L'été, il passait ses vacances

Digitized by Google

à Précy, au Thil, au Marais, à Champlâtreux. Sa santé alors était excellente. Il travaillait à ses heures. La publicité ne lui manquait pas et sa notoriété allait croissant de jour en jour. Conservateur à la bibliothèque Mazarine, membre de l'Académie française, que fallait-il pour que sa situation devînt tout-à-fait solide et se trouvât pleinement indépendante? Simplement l'arrivée de M. Molé au ministère. Sainte-Beuve s'asseyait comme pair de France à côté de Victor Hugo, et il n'avait plus qu'à poursuivre, avec autant de dignité que de sécurité, sa carrière d'homme de lettres, de critique influent.

La révolution de Février vint briser ses espérances et il put croire un moment que, dans sa vie littéraire, tout allait être à recommencer. Quelques soupçons sottement injurieux, quelques tracasseries inintelligentes l'exaspérèrent. Aussi, lorsque M. Véron fit du *Constitionnel* l'avant-garde de la réaction, Sainte-Beuve, irrité, agacé, se jeta l'un des premiers dans la mêlée, et ne fut pas un des moins actifs parmi les étranges sauveurs de la société qui, à ce moment-là, sortaient de dessous terre.

J'ai souvent pensé que si, en 1849, à son retour de Liége, il était entré au *Journal des Débats*, au lieu de s'associer, avec sa fougue habituelle, à M. Véron, ç'aurait été pour lui un grand bonheur. Il aurait combattu avec ses anciens amis et patrons. Décembre eût interrompu et non pas brisé sa nouvelle existence. Reprenant la plume au bout de quelques années, il eût été salué, accueilli, honoré de tous. Cela aurait mieux valu pour son honneur, pour sa mémoire, que d'écrire l'article intitulé *Les Regrets* et quelques autres du même genre. Là, Sainte-Beuve s'est donné le tort d'appliquer dans la sphère politique, sur le vif, sans ménagement aucun, le procédé de volte-face dont il a tant usé et abusé en littérature. Ajoutez cette circonstance aggravante que, libre de ses mouvements, soutenu par une force alors formidable, il frappait des gens à terre, vaincus, bâillonnés, et qui, s'ils avaient répondu un peu vivement, s'ils avaient énergiquement regimbé sous l'aiguillon, auraient payé cher leur impatience. N'oubliez pas que, dans ces salons qu'il attaquait avec tant d'amertume et de dédain, il avait été reçu en ami de la maison, et qu'à ce monde orléaniste qui lui paraissait maintenant si ridicule, si haïssable, il devait sa réputation, sa situation, son autorité. Il n'y a point de passion politique, d'entraînement, de dévouement à un gouvernement quelconque, qui puisse excuser un pareil article. C'est le plus déplorable, le plus malheureux des actes. Sainte-Beuve badinant avec sa faute et s'en félicitant, ce qui lui est arrivé quelquefois, a constaté dans une note, en réimprimant les *Causeries du Lundi*, que le coup avait porté en plein dans l'état-major des salons. Il se trompe. Le coup

Digitized by Google

a porté plus loin. C'est la conscience publique qui a été profondément blessée par l'article des *Regrets*. Que d'amis inconnus il a contristés amèrement ce jour-là !

On voit à présent de quels éléments, le jour de la tumultueuse leçon du Collége de France, se composait l'impopularité du professeur. Il y en avait, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'inégale qualité, d'inégale intensité. Parmi les auditeurs hostiles, accourus de toutes parts, les plus rudement frappés n'étaient pas les plus furieux. Tel, pour un ressentiment politique, si grave qu'il fût, s'agitait, se courrouçait moins que tel autre pour une piqûre d'épingle reçue vingt ans auparavant.

J'ai caractérisé et jugé assez sévèrement quelques-unes des variations de Sainte-Beuve, pour avoir le droit de blâmer cette revanche brutale que prenaient à loisir, impunément, des rancunes coalisées et inégalement légitimes. Outre qu'on ne doit pas se faire justice soi-même, l'occasion et le lieu étaient singulièrement mal choisis pour une réclamation, une protestation. Qu'y avait-il de commun entre un enseignement sur Virgile et la polémique de l'ancien rédacteur du *Constitutionnel* ? Sainte-Beuve avait fait acte de légèreté, d'inconsistance, d'ingratitude même : soit. Cela lui enlevait-il le droit d'entretenir le public, en termes excellents, des *Bucoliques* ou de l'*Enéide* ? Et c'étaient ses ennemis qui, juges et parties, appliquant d'une façon sauvage la loi de Lynch, prononçaient sa déchéance et lui fermaient la bouche ! Il faut avoir assisté à cette scène de violence, avoir entendu ces exclamations confuses, ces reproches hors de saison et surtout hors de propos, ces questions saugrenues et outrageantes, pour se faire une idée de la manie qui nous pousse, dans ce pays, à mêler ce qui doit être distinct. Si l'on prétendait faire expier à Sainte-Beuve des torts nombreux, graves, et que je n'ai point dissimulés, on doit avouer que la forme donnée à cette exécution sommaire était aussi maladroite, aussi révoltante, aussi peu légitime que possible. Du reste, l'excès même de la violence dans l'attaque tourna au profit de celui qu'on s'était flatté d'anéantir, de pulvériser sur place. Mal soutenu (heureusement pour lui) par le monde officiel, il trouva de l'appui auprès du public impartial et raisonnable, qui se refusait à comprendre et ne voulait pas admettre ces vengeances directes, féroces, acharnées. Dès lors, chez beaucoup d'esprits, il y eut tendance à une réaction en sa faveur.

Digitized by Google

V

Le meilleur moyen de ne pas être abandonné des autres, c'est de ne point s'abandonner soi-même. Quand on voit un homme que l'on croyait perdu, abîmé, écrasé, se remettre à l'œuvre, comme s'il ne lui était rien arrivé, conserver son sang-froid, sa sérénité, sa lucidité d'esprit, on se prend pour lui d'intérêt, de sympathie ; on se sent porté à lui pardonner des torts que d'autres lui ont fait expier cruellement et dont le souvenir s'efface de jour en jour ; son énergie et sa solidité lui valent quasi un brevet d'innocence. Il en a été précisément ainsi pour Sainte-Beuve. Si, après l'échauffourée du Collége de France, il eût disparu du journalisme, brisé sa plume, fait le mort, l'opinion générale aurait probablement tourné contre lui, ou du moins il serait tombé en un tel dédain, qu'il lui aurait été plus tard fort difficile de se relever. En travaillant et produisant de plus belle, après une si rude bourrasque, il prouva qu'il ne manquait point de ressort et fit sentir qu'il n'acceptait point comme définitive une sentence rendue *ab irato*. Durer, en ce monde, est la grande affaire. Celui qui dure le plus a presque toujours raison. Il épuise les mauvaises chances et donne aux circonstances favorables le temps de naître, de venir à maturité. « Si Mme de Maintenon avait fait la sottise de se laisser mourir à vingt ans, me disait un jour un éminent historien, elle n'aurait pas été reine de France. » Si, de dépit ou de douleur, Sainte-Beuve avait déserté la critique active en 1855, il n'aurait pas été le parrain et le guide du mouvement littéraire des douze dernières années.

Quelle que soit l'opinion qu'on professe sur les tendances et la portée de la littérature du second Empire, il est un fait que l'analyste consciencieux ne saurait se dispenser d'enregistrer. Depuis 1856 ou 1857, presque tous les écrivains qui ont jeté de l'éclat, obtenu du succès, exercé de l'influence, ont été devinés, lancés, soutenus par Sainte-Beuve. Il a fait connaître et goûter au grand public MM. Feydeau, Flaubert, Taine, Renan, Scherer, de Goncourt. Il a supprimé pour eux les lenteurs et les déboires du stage littéraire. Leurs œuvres, souvent remarquables, mais quelquefois si compliquées, conçues d'après des systèmes particuliers, exécutées

Digitized by Google

par des procédés spéciaux, ont trouvé en lui le plus complaisant, le plus infatigable, le plus éclairé, le plus subtil des interprètes. Que la génération ainsi accueillie et guidée par le maître lui ait été, lui soit encore reconnaissante de sa bienveillante pénétration, de son ferme et décisif appui, qu'elle lui ait rendu en popularité ce qu'elle recevait de lui en notoriété retentissante, il n'y a pas lieu de s'en étonner. C'est à la fois naturel et juste. Quant à la manière dont cette popularité s'est répandue en dehors de la famille littéraire, au développement considérable qu'elle a pris, j'ose dire que rien ne fait plus d'honneur à la sagacité de notre nation, à sa finesse de tact, à sa promptitude de coup d'œil.

L'éclosion d'une littérature brillante, riche, variée était-elle possible dans les conditions où se trouvait la France depuis 1852? On pouvait en douter. Quelques œuvres de premier ordre, les *Poëmes antiques*, de M. Leconte de Lisle; *Terre et Ciel*, de Jean Reynaud avaient, à de longs intervalles, rompu le morne silence, éclairé d'une vive lueur la nuit sinistre des premières années du second Empire; mais de mouvement proprement dit, de cycle littéraire, de groupe aux aspirations décidées et manifestes, il n'y en avait pas. Ce qui était en germe n'osait se montrer. Et si quelque chose d'original, de nouveau, de hardi venait à paraître! si des individualités inconnues s'essayaient à la publicité! si un ensemble de talents se dessinait à l'horizon! qui serait capable de constater l'originalité, d'apprécier les inconnus, de les mettre en lumière, de distinguer cet ensemble vague encore et de lui donner confiance? Il semblait difficile que, sur cette terre de France si féconde en esprits distingués, des talents, malgré le régime de la compression à outrance et de l'écrasement systématique, ne se révélassent point tôt ou tard. Mais seraient-ils compris et dirigés convenablement? La critique serait-elle à la hauteur de son devoir? Telle était la question qu'on se posait. Cette douloureuse incertitude cessa aussitôt après les articles de Sainte-Beuve sur *Fanny*, *Madame Bovary*, les *Essais* de M. Taine. La littérature nouvelle avait trouvé son juge et son guide. Sous ce rapport, il n'y avait plus à craindre pour elle.

Si l'on était tenté de croire que j'arrange à ma fantaisie une histoire idéale, on n'aura qu'à se rappeler quelle influence presque souveraine exerçait, surtout depuis quelques années, en matière littéraire, l'opinion de l'éminent critique. Ce n'était autour de lui qu'empressement flatteur, concours assidu des intelligences, noble émulation, adhésions respectueuses et chaleureuses. Un article de lui faisait loi, et ses éloges fondaient une réputation. Le public eût-il ainsi continué à se montrer déférent, docile, obstinément fidèle, s'il n'avait senti la justesse des indications et des décisions du maître?

Digitized by Google

On lui savait profondément gré d'avoir, en interrogeant la veine avec une dextérité sans pareille, facilité, hâté la naissance de plus d'une œuvre remarquable. Les délicats, parmi les producteurs, se sont écriés en apprenant sa mort : Qui nous lira désormais ? par qui serons-nous sûrs d'être appréciés et encouragés ? Et, de leur côté, les lecteurs ont dit : Qui nous conseillera, qui nous renseignera ? Un écrivain qui manque à tant de personnes et qui laisse un tel vide ne jouissait-il pas d'une vraie autorité ? n'était-il pas populaire dans son ordre ? S'il y avait eu en France un ministère de l'esprit et de la littérature, nul autre que lui n'y eût été porté par les libres suffrages des amis des lettres.

L'illustre critique n'avait pas besoin du titre pour remplir la fonction. Il sentait l'utilité, la grandeur de son rôle, et aurait voulu que ceux qui ont la haute main sur les ressorts administratifs en fussent aussi persuadés que lui. Dans un projet de discours inséré au journal *Le Temps*, sorte de testament politique et littéraire où sa pensée se découvre avec une entière franchise, il a esquissé quelques aperçus, jeté quelques vues sur la manière dont il avait conçu l'attitude de l'Etat à l'égard de la littérature et de la philosophie. Nous n'avons pas à discuter ici ces vues en détail. Ce qui nous importe et ce que nous constaterons simplement, c'est que Sainte-Beuve n'admettait pas que, pour le gouvernement d'une nation essentiellement intelligente, l'esprit fût comme non avenu. Il ne pouvait se résigner au dédain, à l'hostilité, à l'aveugle éloignement des puissants de la terre pour cette force invisible et déliée qui a toujours le dernier mot.

Après avoir appelé, servi, préconisé l'absolutisme, il était forcé, par l'invincible logique des choses, de reconnaître qu'en dehors d'une pleine et entière liberté, la haute littérature, celle qui est vraiment digne de ce nom, est condamnée à végéter, à s'éteindre. On sait comment il vint se heurter, se briser contre l'immobilisme du gouvernement et la résistance froidement calculée d'un parti peu intelligent. Tout le monde se souvient encore de ses efforts et de ses luttes pour faire entendre au Sénat le langage de la tolérance, de la raison, de l'humanité. Une explosion de ricanements et de colères répondit seule à son généreux appel. Il dut s'avouer vaincu, au moins dans la sphère officielle et quant au débat légal. Mais l'opinion publique ne l'abandonna pas un seul instant, et l'on peut affirmer que, depuis le jour où le Sénat s'avisa en quelque sorte de le déclarer indigne, sa popularité ne fit que croître et s'étendre. Les classes laborieuses, qui jusqu'alors le connaissaient peu, furent touchées de sa croisade contre l'ignorance, et commencèrent à le compter parmi leurs défenseurs.

Des typographes fondateurs de la *Bibliothèque nationale* lui ayant

Digitized by Google

adressé cette intéressante collection avec quelques lignes de remercîment, à la suite de son beau discours sur les bibliothèques populaires, il leur répondit :

Aucun remercîment ne pouvait m'aller plus au cœur que le vôtre. Vous êtes le corps d'élite des travailleurs. Vous faites le trait-d'union avec les écrivains proprement dits. Vous savez les choses des uns et des autres. Vous êtes à même de juger quelles productions de la pensée peuvent avoir le plus de bonne influence dans une éducation populaire, mâle et saine. La précieuse Bibliothèque que vous m'offrez porte témoignage, dans ses choix, de la virilité de l'intelligence, et de l'étendue variée que cette fermeté n'exclut pas. Une nation qui aurait franchement adopté cette Bibliothèque comme sienne serait à la fois lettrée et solide. Les sottises n'y mordraient pas.

La première phrase de cette remarquable lettre n'est pas une banale formule de politesse. Sainte-Beuve, qui ne se rendait pas très-bien compte des conditions de la liberté politique, qui sacrifiait trop au culte de la discipline, du bon ordre extérieur, aimait très-réellement, très-sérieusement, les hommes de labeur manuel, ceux qui, selon la vieille expression, peinent et tracassent pour vivre. Il respectait le prolétariat, et chaque fois que ses études le lui ont permis, il s'est occupé avec chaleur, avec sympathie, de la question du paupérisme. En ce sens, son magnifique travail sur Proudhon, noble couronnement de sa carrière, est à lire tout entier[1]. Sur quelques points, des objections se présentent; mais à prendre l'ensemble, et si l'on s'en tient à ce qu'on peut appeler le sentiment général, il est impossible de ne pas reconnaître chez le peintre un tendre respect, une profonde admiration pour le modèle. Sans jamais tomber dans la déclamation ni dans l'emphase, Sainte-Beuve était humain, activement charitable, d'une bonté positive et effective. Par sa manière d'être, très-particulière à cet égard, comme par ses doctrines philosophiques, il se rattachait étroitement aux habitudes morales du XVIIIe siècle.

La résolution, qu'on doit, à son point de vue, considérer comme loyale et honorable, la résolution à laquelle il s'est arrêté, de ne point passer, après sa mort, par une Église dont il rejetait les dogmes, avait attiré à son convoi un grand nombre de personnes que les pompes religieuses eussent peut-être écartées. Aux littéra-

1. Ce travail, on le sait, a été publié dans la *Revue contemporaine* et n'en est point sorti sous forme de livre.

Digitized by Google

teurs, aux étudiants, aux prolétaires sont venus se joindre — et ils avaient raison — les libres-penseurs. Il n'y a jamais d'hommages trop nombreux ni trop éclatants pour la bonne foi. Assurément, à ce point de vue, rien ne manquait à ces sévères funérailles. Mais le libre-croyant y sentait, à je ne sais quel vide, que l'espérance et la foi n'accompagnaient pas le cercueil de celui dont elles n'avaient point consolé la vie. Sainte-Beuve n'a jamais pu croire. Il n'a même jamais pu espérer. C'est ce qui a paralysé en plus d'une circonstance l'essor de son talent et ce qui, parmi les esprits supérieurs, ne permet de le placer qu'au second rang, au-dessous de Voltaire et de Goëthe, dans le groupe glorieux encore de Montaigne, de Saint-Evremond, de Bayle, d'Érasme et de Fontenelle.

JULES LEVALLOIS

Digitized by Google

LA

MARINE FRANÇAISE

SOUS LA CONVENTION

DEUXIÈME PARTIE[1]

III

Quelques historiens reprochent à l'amiral Villaret de ne pas avoir dégagé les vaisseaux démâtés qui se trouvaient au milieu de la flotte anglaise. D'autres disent que le conventionnel Jean-Bon Saint-André a opposé son *veto* tout-puissant à la volonté formellement exprimée par l'amiral de se porter au secours des vaisseaux français qui restaient au vent de notre armée. Examinons en quoi cette accusation peut être fondée. Lorsque vers dix heures et demie du matin, pendant une éclaircie, l'amiral n'aperçoit que quelques-uns des nôtres en ligne avec son vaisseau, il ordonne de laisser porter et fait gouverner sur un groupe de vaisseaux qu'on voit sous le vent, et qu'il suppose être l'escadre française tout entière. Peu après, la fumée s'étant com-

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 décembre 1869.

Digitized by Google

plétement dissipée, on peut, de la dunette de la *Montagne*, saisir l'ensemble du champ de bataille, et reconnaître la véritable position des deux flottes. Des vaisseaux français, presque tous complétement démâtés, sont au vent de la *Montagne*. L'amiral signale immédiatement à son armée de virer de bord et, exécutant lui-même cette manœuvre, il court les amures à tribord, suivi de quelques vaisseaux. Ce mouvement offensif a pour résultat de dégager le *Mucius*, le *Jemmapes*, le *Scipion* et le *Républicain*. Ceux-ci réussissent à gréer quelques voiles, et à courir vent arrière; mais sept vaisseaux placés plus au vent se trouvent encore au milieu de la flotte anglaise. Pour les secourir, il est nécessaire de s'élever au vent, et l'amiral Villaret dit expressément dans son rapport que, dans l'état où était son escadre, il ne pouvait louvoyer jusqu'aux bâtiments désemparés. Nous avons signalé plusieurs inexactitudes dans le rapport de l'amiral, mais il ne nous semble pas qu'il soit aussi facile de contester cette dernière assertion. Que quelques-uns de nos vaisseaux, dont la mâture est en bon état, puissent se porter rapidement sur l'armée anglaise, cela n'est pas douteux. Ces vaisseaux ne devront pas louvoyer longtemps pour atteindre un groupe de navires démâtés, entraînés sous le vent par la mer et la brise. Mais là n'est certainement pas la question. Il s'agit de savoir si l'amiral Villaret peut amener des forces suffisantes pour couvrir les vaisseaux désormais incapables, par suite de leurs glorieuses avaries, de prendre aucune part à un nouvel engagement. Nous avons dit que le feu avait commencé vers neuf heures du matin ; à une heure il n'est plus général, et à deux heures il cesse complètement. A ce moment, les vaisseaux anglais, obéissant aux ordres de l'amiral Howe, manœuvrent pour se tenir auprès des bâtiments désemparés ou des prises, car quelques-uns des nôtres ont amené leurs couleurs. Sur les dix-neuf vaisseaux qui restent sous le pavillon de l'amiral Villaret, le *Mucius*, le *Jemmapes* et le *Scipion* n'ont plus de mâtures ; le *Terrible* et le *Républicain* n'ont plus qu'un seul de leurs bas mâts, et le *Tyrannicide*, démâté le 29 mai, est depuis ce jour remorqué par un autre vaisseau. Enfin, parmi les autres bâtiments, quelques-uns comme le *Trente-un-Mai* et la *Montagne*, sont loin d'être dans de bonnes conditions pour louvoyer. Ce dernier vaisseau a son gouvernail à peu près hors de service. Ainsi, à ce moment de la journée, l'amiral peut tout au plus compter sur douze ou treize vaisseaux, dans le cas où il tenterait quelque chose contre l'escadre ennemie. Examinons maintenant la situation de nos adversaires. Sur les vingt-cinq vaisseaux composant l'armée anglaise, quatorze ont leur mâture intacte, quelques-uns n'ont perdu que leurs mâts de perroquet. Le *Queen-Charlotte* et le *Bellerophon* ont eu leur grand et leur petit

Digitized by Google

mât de hune coupés par les boulets. Deux vaisseaux anglais n'ont plus de bas mâts, et trois n'en conservent plus qu'un seul. Voilà pour le matériel.

Quant au personnel, il suffit de jeter un coup-d'œil sur le tableau indiquant les pertes de l'armée anglaise, pour voir que plus de la moitié de ses vaisseaux ont à peine donné, et qu'ils peuvent recommencer la lutte immédiatement. Les autres, à l'exception du *Brunswick*, du *Marlborough*, du *Queen*, du *Defence* et du *Royal-Georges* les adversaires du *Vengeur*, de l'*Impétueux*, du *Républicain*, du *Mucius* et du *Jemmapes*, sont en état de combattre. Cinq trois-ponts anglais peuvent se mettre en ligne, tandis que nous ne disposons plus que d'un seul troispont [1] la *Montagne*, dont la mâture n'a pas beaucoup souffert, mais qui a cependant été déjà très-éprouvée pendant ces trois journées, puisqu'il compte trois cents hommes tués ou blessés. Il est donc difficile de croire, comme cela a été écrit [2], qu'il suffise à l'amiral Villaret de faire un bord avec ceux de ses navires qui sont en état de le suivre, pour empêcher les vaisseaux désemparés de tomber entre les mains de l'ennemi. A moins d'imaginer que la flotte anglaise va rester immobile, à moins de penser que des vaisseaux qui ont à peine tiré du canon n'apporteront aucun obstacle à notre tentative, il faut bien reconnaître que nous ne pouvons arriver à ce résultat qu'en livrant une nouvelle bataille dans les conditions que nous venons d'indiquer. L'amiral Villaret juge-t-il qu'il n'a point de chances de succès suffisantes pour tenter encore une fois le sort des armes ? On doit le croire. Dans tous les cas, on ne peut douter que ce ne soit à des conditions de cette nature qu'il cède, lorsqu'il se résigne au cruel sacrifice de laisser sept vaisseaux entre les mains de l'ennemi. Toutefois, s'il regarde comme impraticable de se porter sur l'armée anglaise, il reste sur le champ de bataille prêt à recevoir l'ennemi, si celui-ci veut continuer le combat. Notre situation, en cas d'attaque de la part de nos adversaires, serait évidemment meilleure, puisque plusieurs de nos vaisseaux qui sont dans l'impossibilité de louvoyer, peuvent encore tirer du canon.

[1] Nous venons de faire connaître que le *Républicain* et le *Terrible* n'ont plus qu'un bas mât. Le *Révolutionnaire* a quitté l'armée dans la nuit du 28 au 29 mai. On sait, d'ailleurs, puisque nous avons donné la composition des deux flottes, que, le 1er juin, nous ne comptons que trois trois-ponts, tandis que les Anglais en ont sept.

[2] Cependant, six gros vaisseaux de ligne étaient toujours aux prises avec les Anglais, qui avaient porté de ce côté tous leurs efforts. Six vaisseaux, serrés de près par l'escadre entière de l'amiral Howe, étaient dans l'impuissance de se défendre. Il suffisait, de M. de Kerguelin, pour rallier ces six vaisseaux et prendre deux vaisseaux anglais démâtés, de virer simplement de bord. *Victoires et conquêtes*, Paris, 1817. Il est difficile de croire qu'on puisse délivrer aussi facilement des vaisseaux que l'auteur déclare entourés par l'armée tout entière.

Digitized by Google

Nous restons en panne jusque vers huit heures du soir, sans que l'ennemi placé au vent ne nous laisse porter pour continuer le combat.

La conduite de nos adversaires est loin d'être exempte de critique. Les Anglais eux-mêmes ont censuré la conduite et les manœuvres de plusieurs de leurs capitaines, et, l'un d'eux, le capitaine du *César*, perd plus tard le commandement de son bâtiment par décision d'un conseil de guerre. L'amiral Howe doit signaler, au commencement de l'action, à plusieurs bâtiments qui mettent en travers, à grande distance de nos vaisseaux, de faire de la toile pour se rapprocher. Un vaisseau anglais, qui ne perd ni un homme ni une vergue, le *Thunderer*, est aperçu, à onze heures du matin, au vent et à grande distance du champ de bataille, par un des navires amiraux qui lui fait le signal de se porter au feu. N'a-t-on pas le droit de s'étonner que la flotte anglaise, qui compte un assez grand nombre de vaisseaux frais, ne tente pas d'empêcher l'amiral Villaret et les quelques navires qui l'accompagnent de dégager le *Scipion*, le *Mucius*, le *Jemmapes* et le *Républicain* ? Enfin, ne semble-t-il pas surprenant que l'ennemi auquel les chances de la journée ont été jusque-là aussi favorables, ne fasse rien pour poursuivre ses succès, et reste depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à la fin du jour en présence de notre escadre, sans rien entreprendre ? L'étude des engagements des 28 et 29 mai, et de l'action générale du 1er juin, montre les chances heureuses réservées à notre escadre, si elle eût été plus solidement organisée, et fait regretter davantage l'ignorance qui a présidé à l'armement de nos vaisseaux. La France apprend le résultat de la rencontre des deux flottes par le rapport de Barrère, lu à la séance du 17 juin 1794, et par les lettres des représentants Jean-Bon Saint-André et Prieur de la Marne, insérées au *Moniteur* du 5 juillet 1794, et que nous reproduisons.

17 juin 1794.

Le gouvernement de Georges avait senti le besoin pressant d'intercepter notre convoi ; les relations furtives et secrètes dans l'Amérique septentrionale, les espionnages multipliés en France, les vents, les mers, tout semblait favoriser cet horrible complot de nous affamer une seconde fois.

Ainsi, il a réuni toutes les forces navales, la mer a été couverte de ses vaisseaux de ligne ; il n'y avait plus de matelots à Londres pour descendre sur nos côtes ou pour favoriser la Vendée. C'est le grain de la République, c'est la subsistance d'un peuple libre que ces marins étaient acharnés à brigander ; jamais la mer ne vit tant de citadelles flottantes !

Qu'avons-nous fait ? A peine instruits que la flotte marchande approchait de l'Europe, quoique la navigation fût lente et pénible, nous avons fait

Digitized by Google

préparer nos forces maritimes. Le représentant du peuple est monté sur le vaisseau allégorique de la révolution républicaine sur la *Montagne*. Le pavillon tricolore y était cloué par les mains de la liberté, et les ordres les plus précis ont été donnés pour que la flotte française ne combattît que pour sauver la flotte, et allât s'interposer entre les bâtiments utiles de l'Amérique et les vaisseaux rapaces de l'Angleterre. Si notre marine était inférieure de quatorze vaisseaux de ligne à la marine anglaise, le courage des républicains devait suppléer le déficit des vaisseaux et balancer ainsi la somme des forces.

Ce que nous avions prévu est arrivé ; la direction donnée à l'escadre anglaise était si habilement prise, que notre flotte marchande ne pouvait pas manquer de tomber entre les mains des voleurs anglais. Il s'est réalisé le vœu du comité : la flotte française s'est interposée entre le convoi américain et les vaisseaux de l'Angleterre, le combat est devenu indispensable. La haine du nom anglais est à son comble dans la flotte française, et la mer était témoin de leur cruelle avarice ; il a bien fallu la réprimer. Le plus sanglant et le plus opiniâtre combat dont les annales de la marine fassent mention a été livré.

Notre flotte, *quoique inférieure de quatorze vaisseaux*, quoique placée sous le vent de l'ennemi, n'a pu oublier quelle était française, et que, pour des républicains, combattre des Anglais, c'est doubler les moyens et centupler le courage. La haine du nom anglais et le salut de la flotte marchande ont livré le combat. Si plusieurs de nos vaisseaux ont été démâtés, *un plus grand nombre de vaisseaux anglais a subi le même sort, et trois vaisseaux anglais ont été coulés bas* (on applaudit). Si sept de nos vaisseaux démâtés ne sont pas rentrés, et s'il y a lieu de craindre que l'Anglais ne s'en soit emparé, du moins les pertes de la marine seront senties à l'amirauté de Londres, et l'objet du comité a été rempli. La flotte nourricière est sauvée, nos bâtiments et nos subsistances sont entrés dans nos ports, et l'Anglais a commencé à sentir ce que vaut le courage d'une marine républicaine.

Que l'honorable ministre qui rive avec tant de succès et de loyauté les fers des Anglais, aille vanter cette victoire à ses marchands de Londres, à ses manipulateurs de commerce, à ses banquiers, et qu'il leur dise, en célébrant la valeur de son esclave, que tous les bâtiments marchands sont arrivés en France, et il verra comment cette nation boutiquière appréciera ses promenades navales.

Si le gouvernement anglais veut encore augmenter la joie publique à la Bourse de Londres, qu'il leur dise aussi qu'une division de notre marine vient de s'emparer d'une frégate et de quinze bâtiments hollandais chargés d'huile, de subsistances et de matières de premier besoin. Que les gazettes anglaises répètent aussi dans les tavernes et dans le palais de Westminster qu'environ trente nouvelles prises anglaises sont annoncées au commissaire de la marine, et affluent dans nos ports.

Citoyens, voilà le premier essai de la marine républicaine, de la marine régénérée et dépouillée de ces traîtres nobles, de ces marins aristo-

Digitized by Google

crates qui n'ont laissé à notre marine, l'année dernière, que la honte et les dangers de l'inertie à Quiberon.

Votre intention est sans doute de récompenser avec la monnaie républicaine, celle de l'opinion nationale, le courage et les succès de l'armée navale ; mais nous ne connaissons pas encore les détails de cette affaire ; nous en ferons un rapport particulier. Nous nous ferons un devoir de consacrer à la reconnaissance publique les belles actions, et les noms des vaisseaux qui ont concouru à ce combat.

Suite de la séance du 28 prairial.

Thuriot occupe le fauteuil.

Suite du rapport de Barrère.

Barrère : Voici les nouvelles officielles.

Copie de la lettre du représentant du peuple dans les départements maritimes de la République, à son collègue Prieur à Brest, le 21 prairial, l'an II de la République française, une et indivisible.

Le combat le plus terrible, le plus sanglant dont l'histoire de la marine fasse mention, a eu lieu hier entre les deux armées. Les dispositions étaient bien prises ; tout nous présageait un beau succès [1]. Le capitaine du *Jacobin* a tout dérangé. On s'est battu avec tout le courage du républicanisme. On a fait aux Anglais un mal affreux. Au moins huit vaisseaux ont été démâtés dans chacune des deux armées ; mais, étant sous le vent, nous avons eu le malheur de ne pouvoir rallier les nôtres. Nous en amenons cinq à la remorque ; les autres sont tombés au pouvoir de l'ennemi, moins par son courage que par la fatalité des circonstances. A bord de la *Montagne*, nous avons conservé nos mâts, mais nous avons eu trois cents hommes tués ou dangereusement blessés. Tous les vaisseaux anglais nous en voulaient, et nous en avons eu sur nous jusqu'à six en même temps. Le général a parfaitement bien rempli son devoir ; nous avons perdu le brave capitaine Bazire ; il est mort en faisant des vœux pour le triomphe de la République. Une foule de braves gens ont succombé ; j'envie leur sort ; j'en ai vu périr à côté de moi, sur moi, et la part qui m'était réservée n'a pas rempli mes désirs. L'armée anglaise est encore plus maltraitée que la nôtre. Ce n'était pas du courage que l'on mettait, mais de la fureur ; c'était à la lettre Rome et Carthage. Nous travaillons à ramener à Brest nos vaisseaux délabrés.

J'embrasse tous mes amis ; tu peux leur dire que nous sommes dignes d'eux.

Signé, JEAN-BON SAINT-ANDRÉ.

Pour copie conforme :

Signé, PRIEUR (de la Marne).

[1] On lit dans le rapport original : « Un malheureux provençal fait capitaine du *Jacobin* a tout dérangé. Il a été cause, par son ineptie et sa poltronnerie, que la ligne a été coupée derrière la *Montagne*.

Digitized by Google

Lettre du représentant du peuple dans les départements maritimes de la République, datée de Brest, le 23 prairial, l'an II de la République française, une et indivisible, au Comité de Salut public.

Hier dans l'après-midi, citoyens collègues, dix-neuf vaisseaux de notre flotte ont été signalés vers Ouessant. Je suis parti aussitôt pour les rejoindre, et je suis arrivé ce matin à quatre heures sur la *Montagne*. J'y ai trouvé notre collègue Jean-Bon Saint-André et le contre-amiral Villaret. J'ai parcouru ce vaisseau, et j'y ai trouvé partout des traces parlantes de bravoure de son équipage, et de l'acharnement que les Anglais ont mis à le combattre. Le procès-verbal des charpentiers porte qu'il y a dans la coque du bâtiment deux cent trente boulets, sans compter ceux qui ont porté dans la dunette, qui est percée de toutes parts, et dans les agrès et les voiles, qui sont criblés. Aussi, cet équipage est un de ceux qui ont le plus souffert. On y compte trois cents morts ou blessés, et de dix-huit officiers, cinq seulement ont pu rester à leur poste jusqu'à la fin du combat. Notre collègue en a été quitte pour une contusion qu'un éclat de bois lui a faite à la main; il était sur la galerie, lors de la première bordée de l'amiral anglais; c'est un miracle qu'il n'ait pas été criblé. Il y a encore beaucoup d'autres vaisseaux qui ont bien rempli leur devoir; vous en trouverez la preuve dans le journal que notre collègue vous fera passer incessamment; *mais il en est aussi dont les capitaines se sont montrés indignes du poste qui leur était confié; il n'y a surtout qu'un cri contre le capitaine du* Jacobin. *Il est destitué et arrêté, ainsi que quelques autres, dont la conduite sera examinée par le tribunal révolutionnaire.* J'ai vu nos braves marins qui ont reçu des blessures; ils sont dignes de leurs frères qui combattent sur les frontières; comme eux, ils font retentir, pendant le combat, le cri de *Vive la République!* comme eux, ils ne se plaignent que d'être hors d'état de continuer sur-le-champ leurs services; comme eux, enfin, ils brûlent de donner à la patrie de nouvelles preuves de leur dévouement. D'après le rapport de notre collègue, témoin oculaire, Villaret, Nielly et Bouvet ont bien rempli leur devoir; il paraît que Villaret a montré la plus grande intrépidité et le plus grand sangfroid dans le combat; *et que, sans la lâcheté de l'avant-garde, loin de perdre des vaisseaux, nous aurions enlevé ceux des Anglais qui étaient démâtés.* Nous avons de grandes inquiétudes sur le sort de sept des nôtres, qui sont restés sur le champ de bataille; cependant, nous espérons que quelques-uns auront pu échapper soit en se remâtant, soit en étant remorqués par quelques frégates restées dans les environs. Il est constant que trois vaisseaux anglais, dont un à trois ponts, ont coulé bas pendant le combat.

Salut et fraternité.

PRIEUR (de la Marne).

J'ajoute deux mots, citoyens collègues, à la lettre de Prieur; j'ai peu de temps pour vous faire des détails; quoique harassé de fatigue, je m'occupe de toutes les mesures nécessaires pour remettre la flotte en état de

Digitized by Google

tenir la mer. Suivant le rapport d'un neutre, visité par le courrier, la flotte anglaise a été vue dans le canal dans le plus mauvais état.

Signé, JEAN-BON SAINT-ANDRÉ.

Lettre du représentant du peuple dans les départements maritimes de la République, au Comité de Salut public, datée de Brest, le 25 prairial, l'an II de la République française, une et indivisible.

Nous avons rempli notre objet, citoyens collègues, la suite de notre combat a été le salut du convoi; et c'est en entraînant les ennemis à l'Ouest que nous avons débarrassé le point sur lequel il devait passer. La lettre que je reçois du commandant en chef de l'armée navale vous apprendra que Van Stabel et son convoi sont mouillés sous Saint-Mathieu. Il entrera probablement aujourd'hui dans la rade; mais le voilà en sûreté, et les espérances de Pitt, qui voulait affamer le peuple français, sont encore une fois trompées. Nos frégates ont amené dans nos ports, pendant l'hiver, les subsistances qu'il envoyait à ses infâmes associés; et nous avons recueilli, malgré lui, celles que vous avez achetées pour le compte de la République.

Salut, amitié et fraternité.

JEAN-BON SAINT-ANDRÉ.

Si on n'avait pas d'autres documents à consulter, on éprouverait un très-grand embarras après les avoir lus, et on se demanderait où est la vérité. A en croire le rapport emphatique de Barrère, il n'y a plus qu'à montrer au capitole pour rendre grâces aux dieux. Suivant l'un des représentants, l'escadre s'est battue avec acharnement, et le vaisseau le *Jacobin* seul est signalé comme ayant fait une manœuvre compromettante pour l'armée. La lettre de Prieur de la Marne, attribue la perte de la bataille non-seulement au *Jacobin*, mais à la lâcheté de l'avant-garde et elle promet le prompt châtiment des coupables. Il importe de signaler ces excès de langage, ces inexactitudes calculées et de remplacer la déclamation vaine par la vérité. Les officiers et les équipages de cette flotte étaient animés du même enthousiasme qui faisait voler toute la population aux frontières. Aucun d'eux ne doit être soupçonné d'avoir reculé au moment du danger. Ce qui est vrai, c'est que des fautes que nous avons déjà signalées sont commises par plusieurs des capitaines de cette escadre. Peu après l'arrivée de la flotte à Brest, six capitaines de vaisseaux sont destitués et le capitaine du *Jacobin* est incarcéré [1]. On se rap-

[1] Après une détention préventive de vingt-deux mois, le capitaine de ce vaisseau est condamné à trois mois de suspension sans solde.

Digitized by Google

pelle le vaisseau le *Révolutionnaire*, qui s'était séparé de l'armée, dans la nuit du 28 au 29 mai, après avoir soutenu un combat d'arrière-garde contre plusieurs vaisseaux anglais. Il avait eu soixante-deux tués et quatre-vingt-six blessés, le capitaine et deux officiers étaient au nombre des morts, et la plupart des officiers étaient blessés. Toute la mâture était venue en bas, et le vaisseau faisait route vers la côte de France, vent arrière, avec une voile établie sur un tronçon de bas-mât. Rencontré en cet état par la division du contre-amiral Nielly, ce vaisseau avait été pris à la remorque et conduit à Rochefort par l'*Audacieux*. Quelques jours après, les officiers et les maîtres de ce vaisseau sont emprisonnés. L'étonnement que manifeste l'amiral, lorsqu'il annonce dans son rapport la disparition du *Révolutionnaire*, pendant la nuit du 28 au 29 mai, est assez étrange. Ce vaisseau, serre-file de notre ligne, avait eu à supporter le choc de la division légère formée par l'amiral Howe, pour harceler notre arrière-garde. Le combat avait commencé plusieurs heures avant la fin du jour, et l'amiral ne pouvait l'ignorer. A ce moment, la flotte française forçait de toile dans le but d'éloigner les Anglais du passage présumé du convoi. Il est probable que le représentant et l'amiral jugèrent plus conforme à l'esprit de leurs instructions de sacrifier ce vaisseau plutôt que de courir le risque d'un engagement général dans les parages où nous nous trouvions. L'amiral pouvait avoir d'excellentes raisons pour en agir ainsi, mais au moins ne fallait-il pas mettre ces braves gens en prison. Forts de leur conscience, certains d'avoir fait leur devoir, ils demandent des juges, et, après être restés cinq mois détenus, ils sont rendus à la liberté sans qu'aucune satisfaction leur soit donnée.

Le rapport de Barrère est lu à la séance de la Convention du 17 juin, les lettres des représentants paraissent au *Moniteur* du 18 juin, et le 20, sur la proposition de Jean-Bon Saint-André, la Convention adopte le décret qu'on va lire.

Barrère... Jean-Bon Saint-André a fait un règlement pour réprimer des abus qui se sont glissés parmi les officiers et les administrateurs de la marine. Il est à remarquer qu'il n'a point eu besoin de s'occuper des soldats. Comme un des articles de ce règlement regarde la législation, en ce qu'il porte la peine de mort contre le capitaine de vaisseau qui aura laissé couper sa ligne, le Comité m'a chargé de le soumettre à la Convention. Si le capitaine qui commandait le *Jacobin* n'eût pas laissé couper sa ligne, six vaisseaux ne se seraient pas portés contre *la Montagne*, et nous aurions eu de plus grands succès.

Barrère lit un projet de décret que la Convention adopte en ces termes :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de

Digitized by Google

Salut public, décrète qu'aucun capitaine de vaisseau ne souffrira que la ligne ne soit coupée. Si l'ennemi manœuvrait pour la couper devant ou derrière lui, il manœuvrera pour l'empêcher, et il le laissera plutôt aborder que de le souffrir. Le commandant d'un vaisseau au poste duquel la ligne se trouverait coupée sera puni de mort.

La Convention nationale renvoie au comité de Salut public pour les mesures et règlements à prendre sur les devoirs respectifs des généraux, commandants et officiers des escadres de la République.

La sévérité, on le voit, n'est pas seulement dans les paroles, elle est dans les actes. Les violences du langage officiel, le récit mensonger des événements, les dispositions du décret du 20 juin que rien ne justifie, se sont, par une conséquence bien naturelle, retournés contre Jean-Bon Saint-André. Aux reproches amers et injustes de ce représentant, aux mesures injurieuses et désorganisatrices adoptées par la Convention, sur sa proposition, ses contemporains ont répondent par un acte d'accusation déshonorant. On a dit qu'il avait manqué de courage dans la terrible journée du 1er juin, et qu'il s'était rendu coupable du désastre de notre flotte en ordonnant impérieusement la retraite, alors que l'amiral Villaret voulait reconquérir les vaisseaux démâtés qui étaient au milieu des Anglais[1]. Nous avons déjà traité cette question en ce qui concerne l'amiral; nous allons examiner maintenant ce qu'il peut y avoir de fondé dans l'attaque dirigée contre le représentant. On connaît la mort honorable de Jean-Bon Saint-André, devenu préfet de l'empire, enlevé en 1813, au milieu d'une épidémie qui désoloit la ville de Mayenne. C'est en parcourant les hôpitaux qui contiennent plusieurs milliers de soldats malades, c'est en se prodiguant pour organiser les secours et relever le moral des habitants, qu'il contracte les germes de la maladie qui l'emporte. Mais dans la vie la mieux remplie, il peut y avoir un jour de défaillance. Nous n'invoquerons donc pas cet argument, et nous nous en tiendrons à la question précise de la conduite du représentant pendant le combat du 1er juin. Nous ne voyons aucune preuve sérieuse, aucun document authentique sur lesquels on

1 *Victoires et conquêtes*. Paris, 1817. L'amiral français s'était empressé de signaler à cette arrière-garde qu'il allait voler à son secours. Déjà l'avant-garde, qui avait paru voguer jusque-là à pleines voiles, se préparait à revirer pour combattre; six vaisseaux français pouvaient être ravis aux Anglais, qui semblaient eux-mêmes s'étonner qu'on leur abandonnât une si riche proie; mais Jean-Bon Saint-André sortit de la première batterie, où il s'était réfugié pendant le combat de la *Montagne* contre l'amiral Howe. Il est pénible de rappeler cet acte de faiblesse de la part d'un représentant du peuple, dont le devoir était de chercher à ranimer les marins s'ils eussent été capables de manquer de cœur; il n'en coûte pas moins de parler de la défense positive que Jean-Bon Saint-André fit à l'amiral Villaret de retourne au combat.

Digitized by Google

puisse légitimement baser cette accusation. Lorsque l'amiral Villaret croit devoir s'abstenir de renouveler la tentative qu'il a faite et qui a eu pour résultat de sauver quatre de nos vaisseaux désemparés, en un mot, lorsqu'il renonce à attaquer tout en restant sur le champ de bataille et en vue de l'ennemi, il est de toute évidence qu'il ne prend pas cette décision sans en conférer avec le représentant. Il est difficile de savoir ce qui a pu être dit entre le chef politique et le chef militaire de notre flotte.

Peut-être le représentant rappelle-t-il que les ordres du gouvernement prescrivent d'éviter toute rencontre avec l'ennemi, excepté dans le cas où il serait nécessaire de livrer bataille pour assurer le passage du convoi d'Amérique. Comme nous n'avons jusqu'ici aucune nouvelle de l'amiral van Stabel, cette considération est évidemment un des éléments de la question qui se débat à ce moment décisif, ou renoncer à une nouvelle attaque, c'est déclarer la partie perdue. Mais il semble hors de doute que cette grave décision, basée ainsi que nous l'avons déjà dit, sur des raisons purement maritimes, est prise par l'amiral et le représentant, tous deux parfaitement d'accord sur ce point. En effet, nous ne trouvons aucun témoignage digne de foi nous montrant l'amiral obéissant à l'injonction impérieuse de Jean-Bon Saint-André, qui ordonne la retraite de l'armée. Nous n'apercevons pas la trace d'un dissentiment se produisant entre le conventionnel et l'amiral. Nous pensons même que jamais l'entente n'est plus grande que pendant ces journées entre ces deux hommes profondément séparés par leurs sentiments politiques. C'est ce que semblent indiquer les rapports de l'amiral, dont les termes sont en parfaite concordance avec le langage du représentant. Peut-être convient-il d'ajouter qu'à cette époque peu de chefs d'armée osaient dire ce qu'ils pensaient et parler autrement que les conventionnels placés auprès d'eux, sinon au-dessus. Quelques auteurs racontent que le lendemain (d'autres disent le 4 juin) l'amiral voulait retourner sur le champ de bataille, dans l'espérance d'y retrouver quelques-uns de nos vaisseaux, ce à quoi le représentant s'opposa énergiquement. Il paraît inutile de discuter cette assertion, qui ne repose sur aucune preuve, et qui se confond évidemment avec l'accusation, bien autrement grave dont nous venons de parler. Celle-ci doit être repoussée, comme doivent être vouées à l'oubli les erreurs volontaires de pièces officielles et les accusations violentes et injustes qu'elles contiennent contre les personnes. Jusqu'ici, quand il s'est agi, je ne dis pas de Jean-Bon Saint-André seulement, mais des personnages ayant joué un rôle à cette époque, le débat est resté sur des hauteurs inaccessibles à la vérité. Il existe une école qui ne permet pas qu'on parle autrement qu'avec respect des actes des con-

Digitized by Google

ventionnels, et une autre école, non moins absolue, qui ne veut pas admettre que ceux-ci aient fait quoi que ce soit qui mérite d'être loué. Il semble que le moment soit venu de parler en toute liberté des hommes et des choses de ce temps, et de remplacer la légende par l'histoire. Nous laissons de côté la question purement politique, nous n'examinons pas s'il n'eût pas été possible d'éviter la guerre avec les Anglais, et surtout avec les Espagnols et les Hollandais, nos alliés naturels. Nous prenons la question telle qu'elle se présente le jour de la déclaration de guerre à ces puissances, alors que le premier et le plus impérieux devoir du gouvernement est de prendre toutes les mesures que commande la situation de la France menacée sur terre et sur mer. Alors même que nous admettrions l'utilité d'envoyer aux armées et sur nos flottes des délégués du pouvoir central, nous serions en droit d'examiner la conduite de ces envoyés et de leur demander compte de l'usage qu'ils ont fait de cette autorité illimitée dont ils n'étaient revêtus que dans l'intérêt du pays. Jean-Bon Saint-André avait navigué dans la marine marchande comme lieutenant et comme capitaine ; après deux naufrages successifs qui lui font perdre ce qu'il possède, il abandonne cette carrière pour devenir pasteur protestant, quelques dix ans avant la révolution. Tels sont les antécédents maritimes qui le désignent au choix de la Convention pour être spécialement chargé des affaires de la marine ! Il arrive à Brest avec l'intention de faire prévaloir les idées qu'il a maintes fois développées à la tribune de la Convention.

Ce qu'il ne sait pas, le maniement des affaires dans un grand port ne le lui apprend pas. Ce conventionnel, qui sera plus tard un préfet remarquable et regretté d'un département français, découpé dans un pays allemand, par conséquent difficile à administrer, ne montre aucune supériorité dans l'exercice de la haute mission qui lui est confiée. Quoiqu'il se trouve en contact journalier avec des hommes capables de l'éclairer, les causes de la faiblesse de la marine française lui échappent complétement. Au lieu de servir la révolution en homme d'État, il déploie une consciencieuse activité à faire triompher de petites idées et des préjugés que la foule pouvait partager, mais qu'un homme de son intelligence avait le devoir de repousser. En ce qui concerne les états-majors de la flotte, c'est toujours l'orateur qui s'exprimait ainsi qu'il suit à la séance de la Convention du 6 février 1793 :

Jean-Bon Saint-André. — Il est impossible de dissimuler que l'organisation de la marine, telle qu'elle a été décrétée par l'Assemblée constituante, ne soit infiniment défectueuse. Nous étions alors trop voisins encore de l'existence des priviléges, et le corps de la marine appelée royale

Digitized by Google

en imposait peut-être par cet orgueil insolent qui l'avait rendu redoutable au gouvernement lui-même. On chercha sinon à sauver le corps, du moins à ménager les individus : on crut qu'il était utile de conserver à la patrie des hommes dont la valeur, quelquefois brillante, pourrait rendre des services. De là vinrent ces tempéraments, ces demi-mesures, dont l'effet était d'ouvrir et de fermer à la fois aux navigateurs marchands l'entrée de la marine de l'État, et de conserver un corps privilégié une marine réellement distincte et séparée de celle du commerce.

Heureusement pour la chose publique, la vanité des officiers de marine ne pouvait pas s'accommoder des modifications qu'on avait voulu apporter à leur manière d'être. Ils abandonnèrent leur patrie, et cette émigration délivra la France de la présence des plus irréconciliables ennemis de l'égalité. Le petit nombre de ceux qui ont continué à servir sur les vaisseaux de l'État a prouvé ce que nous aurions dû attendre de la fidélité des autres. L'insurrection des îles du Vent, et le décret que vous avez été obligés de rendre contre les officiers de marine révoltés, sont la critique la plus amère et la plus juste en même temps de l'organisation décrétée par l'Assemblée constituante. Telle est même, citoyens, cette organisation qu'elle a dû dégoûter, et qu'elle a, en effet, dégoûté plusieurs marins estimables de se consacrer à la défense de la patrie. Si, dans la liste des officiers au service de la République, on compte des Duval et d'autres hommes dignes de toute votre confiance, il n'en faut pas moins reconnaître que la faveur, qui suit toujours les privilégiés a peut-être fait recevoir des hommes dont le civisme et les talents pourront être légitimement contestés. C'est dans la marine du commerce seulement que vous trouverez des marins dignes de compléter ce corps. Je sais qu'on regrette que plusieurs de ces officiers n'aient pas toutes les connaissances mathématiques qu'une longue étude dans les écoles nationales offre aux officiers de la marine et de la République les moyens d'acquérir. Je suis loin de déprécier l'utilité de ces connaissances, mais je dois observer d'abord qu'elles ne sont pas aussi rares parmi nos marins marchands que se plaisent à le dire les détracteurs de notre liberté. J'ajoute que la guerre que vous allez faire sur mer doit être différente de toutes les autres. Le courage et l'audace, voilà ce qui doit animer nos marins, voilà sinon les seules, au moins les premières qualités qui doivent les distinguer. Il faut qu'ils renouvellent les temps de Jean-Bart et de Dugay-Trouin, qui, certes n'étaient pas de grands géomètres, mais qui avaient cette chaleur de l'âme, ce coup-d'œil rapide, qui est le vrai talent du marin, et qui seul commande la victoire ; qu'ils mettent à profit l'impétuosité française, l'enthousiasme de la liberté pour triompher de leurs ennemis. Dédaignant, par esprit de réflexion et de calcul, des évolutions savantes, peut-être jugeront-ils plus convenable et plus utile à tenter ces combats à l'abordage où le Français fut toujours vainqueur, et d'étonner ainsi l'Europe par des nouveaux prodiges d'intrépidité?

Mais pour vous assurer que vous n'aurez que des hommes capables de déployer une si grande valeur, il faut consulter les navigateurs eux-

Digitized by Google

mêmes, et les intéresser par le mobile de l'honneur, toujours si puissant sur les âmes libres.

Vous avez donné aux bataillons de gardes nationaux la faculté de nommer leurs officiers. Des militaires ont cru voir des inconvénients dans cette méthode ; mais le principe n'en est pas moins bon ; c'est aussi une élection que je vous propose. Elle n'aura pas les désavantages de celle des bataillons de volontaires ; elle ne sera pas faite par les équipages des vaisseaux que ces officiers devront commander, mais par les assemblées des marins de chaque arrondissement des classes, réunis dans le chef-lieu de la classe. Ces assemblées n'auront que le droit de désigner le nombre des sujets qui leur seront demandés, et le ministre de la marine jugera s'ils remplissent les conditions prescrites par la loi, et ne pourra leur délivrer des brevets qu'autant que ces conditions seront remplies.

On doit lui savoir gré de placer à la tête de la flotte qu'il organise ou désorganise, d'après ses propres idées, le capitaine de vaisseau de l'ancienne marine, Villaret-Joyeuse, qu'il fait nommer contre-amiral. Peut-être veut-il bien admettre qu'un peu d'apprentissage n'est pas inutile avant d'être appelé à exercer les fonctions de commandant en chef dans la marine militaire. Relativement aux équipages, il estime que les conscrits, avec du zèle et du courage, peuvent remplacer les matelots de profession. Plus que personne cependant, puisqu'il avait navigué, il aurait dû admettre l'impossibilité, pour un capitaine, d'aller à la mer, sans avoir, dans l'ensemble de son équipage, une proportion suffisante de véritables marins. En vertu de cette doctrine funeste, qui rencontre encore quelques adhérents, les réquisitionnaires affluent sur les vaisseaux de l'escadre de Brest.

Il est également d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des hommes spéciaux pour servir l'artillerie de la flotte, et d'un trait de plume il les supprime.

Nous avons donné plus haut le décret tel qu'il fut adopté, et le discours préliminaire prononcé par Jean-Bon Saint-André, pour porter dans l'esprit de ses collègues la conviction dont il est animé. Jean-Bon Saint-André maintient l'amiral Villaret-Joyeuse dans le commandement de l'escadre malgré les observations de plusieurs de ses collègues, qui reprochent au nouveau commandant en chef d'avoir des principes contraires à la Révolution. Cette accusation plus que suffisante, au commencement de 1794, pour conduire à l'échafaud celui contre lequel elle est dirigée, ne peut prévaloir contre la volonté du représentant, qui a la confiance du Comité de salut public pour les affaires de la marine. En persistant dans ce choix, il obéit à sa conscience. Il fait ce qu'il croit devoir être le plus profitable

Digitized by Google

aux opérations maritimes. Pourquoi alors ne conserve-t-il pas un certain nombre d'autres officiers, dont la position bien plus effacée n'aurait pas attiré l'attention ? Pourquoi envoyer les canonniers de la marine dans la Vendée et faire décréter que les bataillons de volontaires les remplaceront ? Ce décret, il faut le dire, est un monument du genre, une preuve de l'infatuation singulière qui s'empare à cette époque de certains personnages. Ceux-ci paraissent sérieusement convaincus qu'il leur suffit de consentir à diriger une branche quelconque des services publics, à laquelle ils sont demeurés, jusque-là, absolument étrangers, pour que la lumière se fasse sur le champ sur cette partie des affaires de l'Etat. En vain voudrait-on alléguer que, dans ces temps difficiles, les représentants eux-mêmes, sous l'œil soupçonneux du Comité de salut public, du Club des Jacobins, ne sont pas maîtres de faire ce qu'ils jugent le plus conforme aux intérêts du pays. Cette raison ne peut-être invoquée en cette circonstance. Se préoccupe-t-on à Paris, de savoir qui fera le service dans les hunes ou dans les batteries des vaisseaux ? Est-ce que ces questions ont le privilége de passionner la Convention, le Comité de salut public ou le Club des Jacobins ? En aucune façon. Elles ne sont point de celles qui attirent la foudre sur la tête de l'imprudent qui va les soulever. Nous ne disons rien qui ne soit appuyé sur des faits certains, officiels. Nous n'attribuons au représentant Jean-Bon Saint-André aucune opinion, aucune mesure, sans placer, à côté de l'assertion, la preuve la meilleure que l'on puisse invoquer, sa parole à la tribune de la Convention ou ses écrits.

Il nous semble donc facile de porter un jugement sur l'administration de Jean-Bon Saint-André. Ce représentant est au-dessous de la mission qui lui est confiée, et sa participation aux affaires maritimes porte un coup funeste à la cause qu'il veut servir. Les actes de Jean-Bon Saint-André et les mesures qu'il fait adopter par la Convention le constituent l'auteur principal du désastre essuyé par la flotte française le 1er juin 1794.

IV

Parmi les Conventionnels, on trouve des hommes comme Carnot, Prieur de la Côte-d'Or et Dubois Crancé, qui ont une aptitude particulière pour la conduite des affaires militaires. La marine n'a pas l'heureuse fortune de rencontrer parmi ceux qu'on place, ou qui se

Digitized by Google

placent d'eux-mêmes à sa tête, des hommes capables de la diriger. Nous allons montrer, d'ailleurs, à quelles erreurs sont exposés des gens d'un mérite incontestable, lorsque, placés sur un terrain qu'ils ne connaissent pas, ils veulent trancher toutes les questions.

Le lettre suivante, est écrite au nom du Comité de salut public, en réponse à la dépêche du représentant Jean Bon-Saint-André, annonçant l'arrivée, sous Saint-Mathieu, du convoi de grains si impatiemment attendu.

Du 19 juin. Le Comité de salut public au représentant Jean-Bon Saint-André. « La nouvelle de l'entrée du convoi a produit une vive sensation dans la Convention nationale, si vous aviez eu des grils à rougir les boulets, comme nous le désirions, il est à présumer que l'escadre anglaise aurait été complétement détruite, et que nous serions maîtres de l'Océan. Le seul appareil d'un boulet rouge, dans la division qui est armée au port de la Montagne, a fait fuir un plus grand nombre de vaisseaux anglais. Cet objet important mérite aujourd'hui une exécution d'autant plus prompte, que c'est le seul moyen de remplir le déficit de nos forces navales. Courage, cher collègue, soutiens les travaux et la marche du Comité. Nous sommes solitaires et nous nous en reposons sur ton patriotisme et ton dévouement à la République.

A l'instant, nous apprenons la prise d'Ypres.

Signé : CARNOT, BILLAUD-VARENNE. »

Ainsi, l'illustre Carnot lui-même n'hésite pas à décider, sans qu'aucune expérience préalable soit venue confirmer son opinion, qu'en plaçant des grils à rougir les boulets à bord de nos bâtiments, les flottes anglaises seront détruites et la domination de la France sur mer assurée.

Cette idée était sans aucune valeur pratique, ainsi qu'on ne tarda pas à s'en apercevoir sur la flotte ; mais le terrible Comité a parlé, et les appareils pour faire usage des boulets rouges sont placés sur nos vaisseaux [1].

Nous verrons les amiraux Villaret-Joyeuse et Martin ne point oublier dans les rapports qu'ils adresseront, l'année suivante, au Comité de salut public, de mentionner qu'ils ont donné l'ordre de se servir des boulets rouges. Cette mesure a pour résultat, de rendre encore un peu moins efficace le tir de nos vaisseaux, qui n'est cependant pas très-dangereux pour l'ennemi, ainsi qu'on a pu le voir par

[1] . . . . . Mais les premiers combats dans lesquels ont fit usage des nouveaux projectiles eurent bientôt fixé l'opinion sur les effets qu'on en pouvait attendre, et convaincu l'ennemi, désormais rassuré, que ces créations du génie révolutionnaire étaient encore moins diaboliques que puériles (*Guerres maritimes*, v. a. Jurien de la Gravière).

Digitized by Google

l'état des pertes des Anglais, dans le combat du 1er juin. Cette décision est prise par Carnot; qu'on se figure ce que pouvaient être les ordres émanés de ses collègues, la plupart aussi étrangers à l'armée qu'à la marine ! La bataille du 1er juin 1794 a pour conséquence heureuse de protéger la rentrée du convoi composé de 116 bâtiments chargés de grains ou de farine, venant d'Amérique, sous l'escorte de l'amiral van Stabel.

La situation de la flotte que l'amiral Villaret ramène au port est connue et nous n'avons pas à insister sur ce point. Quel doit donc être le souci de ceux entre les mains desquels la direction de la marine est remise? On ne doit perdre ni un jour ni une heure pour procéder à la réorganisation de cette escadre. Il faut réparer les bâtiments, attirer les matelots, ceux que les recrues ne remplacent pas, combler les vides des équipages, les exercer ; en un mot, il s'agit de travailler sans relâche à refaire une flotte, puisque nous venons d'acquérir chèrement la preuve que nous n'en possédons pas. Telles ne sont pas les préoccupations de l'administration supérieure. Une seule pensée anime les représentants et les membres du Comité de salut public, chargés des affaires de la marine ; renvoyer cette escadre à la mer. Dès le mois d'octobre, plusieurs officiers généraux et un certain nombre de capitaines de vaisseaux sont appelés, à Paris, et interrogés sur l'état de la flotte de Brest. Ils repoussent énergiquement toute idée de nouvelle sortie. Leur avis, le seul qui vaut quelque chose, puisque ce sont des marins parmi lesquels on peut citer quelques hommes connus par leur savoir et leur expérience, n'est point écouté, et l'ordre impératif est donné à l'escadre, d'appareiller. On va voir ce qui résulte de cette décision, prise malgré les observations répétées des hommes compétents. Dans quel état est cette escadre que la volonté de gens ignorants des choses de la mer envoie, en décembre, croiser dans le golfe de Gascogne ? La pénurie et le désordre qui règne dans nos arsenaux sont tels, que les avaries provenant du combat du 13 prairial ne sont point, ou ne sont qu'imparfaitement réparées. Les gréements sont en mauvais état, des vaisseaux ont des mâts jumelés et d'autres font de l'eau d'une manière inquiétante. Ce n'est pas tout, à l'exception des 6 vaisseaux du contre-amiral Renaudin, qui a l'ordre de se séparer en mer du reste de la flotte et de rallier Toulon, la plupart des navires n'ont des vivres que pour 15 jours[1]. C'est dans cette situation pour le matériel, et avec des équipages inexpérimentés, que cette escadre est mise dehors. La leçon, une leçon méritée,

[1] En mer, l'amiral fût obligé de faire prendre des vivres à bord des vaisseaux de l'amiral Renaudin pour en donner à ceux qui en manquaient.

Digitized by Google

ne se fait pas attendre. Un mois après, cette escadre rentre à Brest désemparée. Trois vaisseaux ont coulé en pleine mer, le *Neuf Thermidor*, le *Scipion* et le *Superbe*, un autre vaisseau, le *Neptune*, s'est perdu entre Bréhat et Morlaix. Le *Téméraire* et la *Convention* sont très-heureux d'arriver, le premier à Saint-Malo et le second à Lorient. Voici en quels termes Marec rend compte à la Couvention des résultats de cette sortie.

Marec, au nom du Comité de salut public : « Citoyens, des motifs d'un intérêt majeur avaient déterminé votre Comité de salut public à ordonner la sortie de votre armée navale de l'Océan. Cette armée, partie de Brest le 10 nivôse dernier, vient d'y rentrer le 14 du présent mois, après une croisière de trente-quatre jours.

« Cette croisière a été marquée par des succès et des avaries. *D'un côté, nous avons réduit à l'impuissance et retenu oisive dans ses ports cette grande armée de l'amiral Howe*, sur laquelle la coalition fondait tant et de si chimériques espérances ; nous avons également arrêté le départ de toutes les divisions destinées par l'amirauté de Londres à escorter les forces et les munitions qu'elle se proposait d'envoyer, tant dans le continent d'Europe qu'aux Antilles. Nous avons aussi continué à mettre à contribution le commerce maritime de nos ennemis, en faisant de nombreuses prises dans toute l'étendue de la croisière. Quelques-uns de nos vaisseaux, les frégates et les corvettes, se sont emparés d'environ 50 bâtiments montés de douze à quinze cents prisonniers.

« Enfin, nous avons plus fait : la France, en déployant sur l'Océan une armée navale de trente-quatre vaisseaux de ligne, au fort de l'hiver, et après les événements de l'été dernier, a prouvé qu'elle est toujours en mesure de balancer la puissance maritime de l'Angleterre ; que ses ressources à cet égard sont aussi inépuisables que celles qu'elle déploie avec tant de gloire dans le recrutement et l'entretien de ses invincibles armées de terre, et que bientôt l'orgueil britannique devra s'humilier devant le pavillon tricolore, comme il s'abaisse depuis si longtemps devant le drapeau qui mène à des victoires toujours nouvelles les braves enfants de la Liberté.

D'un autre côté, comme je l'ai annoncé, notre armée navale a éprouvé des avaries. Les lettres de nos collègues à Brest et du général de cette armée nous apprennent que, dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, trois vaisseaux, dont on a sauvé tous les équipages et les objets d'un transport facile, ont coulé en pleine mer. Ces vaisseaux sont le *Scipion*, le *Superbe* et le *Neuf Thermidor*; ils *étaient vieux et hors d'état de faire désormais une seconde campagne, sans être totalement refondus ; cette perte sera très-facilement réparée.* Les nombreux vaisseaux que nous avons en ce moment sur les chantiers de tous nos ports auront bientôt *fait oublier la privation de trois carcasses qui n'ont pu résister* aux temps affreux qui ont régné pendant toute la croisière, et qui ont participé de l'hiver extraordinaire qui s'est fait sentir dans toute l'Europe. Trois autres vaisseaux

Digitized by Google

de l'armée ont essuyé des avaries, ce sont : le *Téméraire*, forcé d'entrer à Port-Malo, le *Fougueux*, relâché à l'île de Groix, près Lorient et le *Neptune*, échoué dans l'anse de Perras. Les dommages que ces vaisseaux ont soufferts seront aisément réparés : les deux premiers sont déjà en sûreté, le troisième est en ce moment entouré de tous les secours qui peuvent faire espérer un prompt sauvetage. La perte se réduit donc *à trois vaisseaux*, *usés*, *cassés*, qui auraient pu résister à des temps ordinaires, mais qui, assaillis tout à coup par une tourmente qui s'est prolongée pendant presque toute la croisière, ont succombé sous les coups des vents et des flots conjurés.

Quoi qu'il en soit, cette croisière, outre le but politique et militaire qu'elle a rempli, a été pour nos marins un cours d'instruction navale, telle que toutes les leçons de la plus sublime théorie, ou le simulacre des manœuvres les plus habiles, n'auraient pu y suppléer. Le général nous mande que si la République a perdu quelques vaisseaux, elle a, d'un autre côté, acquis un grand nombre de marins, car jamais campagne ne fut plus propre à instruire des officiers, à former des matelots, et à amariner les réquisitions.

Cette vérité sera sentie de tous les marins, de tous les esprits accoutumés à réfléchir. Il vous reste, citoyens, à prendre une mesure digne de vous, digne de la nation que vous représentez.

Nous n'ajouterons rien dans la crainte d'affaiblir l'impression que doit faire naître la lecture de ce discours. Nous pensons qu'après en avoir pris connaissance, on admettra l'indispensable nécessité de joindre certaines pièces officielles au récit des événements que nous rapportons. Si nous nous contentions d'indiquer leur contenu, nous serions sans nul doute accusé d'exagérer et peut-être se refuserait-on à nous croire.

V

Sommes-nous plus heureux dans la Méditerranée, et nos succès dans cette mer nous donnent-ils le droit de penser que nos flottes sont en mesure de tout entreprendre et qu'il est légitime d'en disposer pour toute opération. Suffit-il, en un mot, comme on paraît le croire, de stimuler le zèle des amiraux et des capitaines? Les faits vont nous répondre. En mars 1793, une escadre composée de quinze vaisseaux, dont un à trois-ponts, six frégates, de plusieurs corvettes, aux ordres du contre-amiral Martin, sort de Toulon et se

Digitized by Google

dirige sur la Corse, où elle doit débarquer des troupes. Quelques jours après son appareillage, notre escadre, réduite à treize vaisseaux par suite de la séparation du *Mercure* et du *Sans-Culotte*, rencontre la flotte de l'amiral Hotham, forte de quatorze vaisseaux, dont quatre à trois ponts. Deux des nôtres, le *Ça-Ira* et le *Censeur*, tombés sous le vent de notre ligne, sont enveloppés par une partie de la flotte anglaise, et réduits à amener leur pavillon après une très-belle résistance. C'est en vain, comme on va le voir dans les extraits du rapport du représentant Letourneur, de la Manche, que l'amiral Martin signale la manœuvre nécessaire pour dégager les deux vaisseaux sous-ventés. Il ne peut parvenir à faire exécuter ses ordres ; six vaisseaux français, en comptant le *Censeur* et le *Ça-Ira*, prennent part à cette affaire, dans laquelle tous les vaisseaux de la flotte anglaise tirent du canon. La perte de l'ennemi qui porte sur nous ses bâtiments, est de soixante-quatorze tués et deux cent soixante-dix blessés. Les vaisseaux anglais qui souffrent le plus sont l'*Illustrious* et le *Courageux*, qui ont à supporter le feu de six vaisseaux français, le premier a vingt tués et soixante-dix blessés, et le second quinze tués et trente-trois blessés. Il est difficile de comprendre que deux vaisseaux anglais, le *Captain* et le *Bedfort*, qui combattent seuls, pendant un temps assez long, le *Censeur* et le *Ça-Ira*, n'aient le premier que trois tués et dix-neuf blessés, et le second sept tués et dix-huit blessés. D'autre part, chacun de ces vaisseaux, après un engagement qui dure euviron une heure, est obligé de se retirer du feu, désemparé de ses mâts et de ses vergues, Ce résultat est-il dû au hasard qui fait porter dans la mâture les coups que nos canonniers inhabiles dirigent dans la coque, ou n'est-ce pas plutôt par ordre de leurs officiers, que les chefs des pièces du *Censeur* et du *Ça-Ira* pointent les canons dans la mâture et dans la voilure des vaisseaux ennemis. Il n'est pas facile de se procurer des renseignements précis sur la partie militaire de nos combats, et nous ne savons pas de quelle nature sont les instructions données par les capitaines du *Censeur* et du *Ça-Ira* aux officiers commandant les batteries. Mais il y a lieu de penser que nous assistons aux premières conséquences de cette doctrine funeste, qui comptera bientôt un grand nombre de prosélytes. Dégréer l'ennemi, tel sera désormais l'objet principal que nous nous efforcerons d'atteindre, bien convaincus que la victoire ne peut être obtenue qu'à ce prix. Notre tir est mauvais parce que nous n'avons pas de canonniers exercés. En leur indiquant un but que d'habiles chefs de pièces ne peuvent atteindre que difficilement, nous allons le rendre complétement inefficace. La défense du *Censeur* et du *Ça-*

Digitized by Google

Ira[1] peut être regardée comme un des plus beaux exemples du courage militaire. Mais quel résultat différent nous eussions obtenu si la capacité des équipages eût été à la hauteur de leur intrépidité, et combien on doit regretter la folie de ceux qui faisaient verser tant de sang inutilement. La perte totale de l'escadre française ne nous est pas connue ; celle du *Ça-Ira* est de six cents[2] hommes atteints par le feu de l'ennemi. La France, après l'occupation de Toulon par les Anglais, la destruction de son arsenal et la dispersion de ses équipages, pouvait être réduite à n'avoir que quelques vaisseaux, bien armés, dans la Méditerranée, mais aucun marin ne peut admettre ces armements, qui ne visent qu'à la quantité qui est sans valeur, au lieu de ne songer qu'à la qualité qui est tout. Quoique les extraits que nous citons soient empruntés au rapport du représentant Letourneur, nous pouvons nous considérer comme ayant la pensée de l'amiral, c'est celui-ci, évidemment qui a fourni au représentant tous les détails techniques sur la bataille.

Aux représentants du peuple composant le Comité de Salut public.

Citoyens collègues,

Autant j'ai eu de plaisir à vous annoncer un premier succès[3], par ma dernière dépêche qui vous sera remise avec celle-ci, autant j'ai le cœur navré en vous faisant part de l'échec qu'à éprouvé l'armée navale de la République dans le combat du 24 ventôse, où, par une suite d'événements les plus fâcheux et une fatalité sans exemple, nous avons été obligés, après un combat de sept heures, d'abandonner à l'ennemi les vaisseaux le *Ça-Ira* et le *Censeur*. Le premier, qui a constamment compromis l'armée par de fausses manœuvres, après un abordage dans lequel il a perdu ses deux mâts de hune, s'est trouvé engagé le 23, et l'ordre fut donné à la *Vestale* de lui donner la remorque pour le tirer de dessous le feu de l'ennemi..... Les fausses manœuvres constamment faites, depuis la sortie du port la Montagne, par le vaisseau le *Ça-Ira*, sans cesse

[1] Dans ce magnifique combat, l'équipage du *Ça-Ira* se composait de 187 matelots et 488 soldats ; le reste de l'effectif étant formé par l'état-major, les officiers mariniers, les novices et les mousses. (*Guerres maritimes*. Voir A. Jurien de La Gravière.)

[2] L'élévation des pertes de ce vaisseau m'a déterminé à en donner le chiffre, que j'ai pris dans le rapport officiel. (*Batailles navales*, O. Troude.)

[3] Allusion à la prise du vaisseau anglais de 74 le *Berwick* par l'escadre de l'amiral Martin, le 8 mars, en vue de la Corse. Ce vaisseau amène ses couleurs devant des forces auxquelles il est évidemment impossible qu'il résiste. Cependant il est bien peu de nos bâtiments qui, dans les mêmes circonstances, ne combattent pas plus longtemps que le *Berwick* ; ce vaisseau n'a que quatre blessés et un tué ; il est vrai que ce dernier est son capitaine et il n'est attaqué que par des frégates quand il se rend. Le capitaine d'une de nos frégates, l'*Alceste*, se distingue dans cette affaire ; parvenu le premier à portée du canon du vaisseau, il l'attaque résolûment.

Digitized by Google

signalé, mais en vain, pour se tenir à son poste ; son abordage avec la *Victoire*, qui l'a fait démâter de ses mâts de hune ; le mal entendu de la remorque du *Censeur* ; la faute du vaisseau le *Du Quesne*, qui tenait la tête de l'avant-garde et qui aurait pu dégager les vaisseaux ; et, plus encore, la fatalité du calme qui empêchait les autres vaisseaux d'agir, telles sont les causes du désastre que j'ai bien du regret à vous annoncer..... Les équipages se sont conduits avec une intrépidité peu commune, et je suis convaincu que ce revers, dont ils ont été eux-mêmes à portée d'apprécier les causes, ne fera qu'ajouter à leur énergie. Il y a beaucoup de bonne volonté parmi les officiers, mais je ne puis vous dissimuler qu'elle n'est soutenue ni par l'expérience ni par une capacité suffisante, au moins pour la plupart. . . . . .

. . . . . .

Ce qui suit est encore la pensée de l'amiral ; mais il a réussi à en pénétrer le représentant, qui dit dans ce même rapport :

. . . . . .

Une connaissance plus exacte de tous les dangers de la navigation dans cette saison, et l'impossibilité d'effectuer raisonnablement un débarquement à l'île de Corse, au risque de nous faire enlever le convoi par des forces supérieures, en supposant même qu'il puisse s'effectuer; être forcé d'abandonner des troupes à elles-mêms, sans assurer leurs subsistances, sont autant de considérations qui vous feront penser, sans doute, qu'il est indispensable d'abandonner ce projet, qui prive l'armée d'Italie de l'élite de ses défenseurs. La sagesse oblige de faire le sacrifice des dépenses qu'il a occasionnées plutôt que de s'exposer à échouer par une obstination mal entendue . . . . . .

Ainsi il a fallu les connaissances maritimes acquises par le représentant dans une campagne de quinze jours pour former les convictions du département de la marine et du gouvernement. En vérité, il eût mieux valu consulter purement et simplement des marins. L'amiral Martin, qui n'avait pas eu besoin de naviguer pendant ces quinze jours pour savoir ce que valait la flotte placée sous son commandement, écrivait ce qui suit au commissaire de la marine à la date du 26 février 1795. . . . . .

L'escadre de la Méditerranée, au nombre de quinze vaisseaux, quatre frégates et trois corvettes, est au moment de son départ. Le représentant Letourneur vient de me donner l'ordre de mettre sous voiles dès que le vent le permettra.....

Nos équipages ont été complétés par deux mille quatre cents hommes pris dans le bataillon de la Corrèze, dans la 104e demi-brigade et la 18e. Il n'est pas possible d'avoir des vaisseaux plus mal armés en

[1] *Guerres maritimes.* Voir A. Jurien de La Gravière.

Digitized by Google

marins que ceux du port la Montagne (Toulon). Le nombre de militaires, et de novices qui n'ont pas été à la mer s'élève à 7,500 hommes, sur une totalité de 12,000 hommes qui forment l'armement des quinze vaisseaux. En diminuant, sur la totalité 1,300 hommes, officiers ou officiers mariniers, il reste à peu près 2,274 matelots répartis sur tous les vaisseaux..... Nous avons plusieurs vaisseaux qui ne peuvent avoir, à leurs canons de 36, que deux marins canonniers, c'est-à-dire le chef et le chargeur.

Il est évident que l'amiral Martin ne se fait aucune illusion sur son escadre; il sait que, pour se battre, il faut des vaisseaux en bon état, des matelots pour les manœuvrer, des canonniers pour servir les pièces et des états-majors habitués à l'ordre, aux dispositions militaires et aux évolutions. Rien de tout cela n'existe sur ses bâtiments. Aussi se montre-t-il très-prudent, et il est heureux pour nos intérêts qu'il parvienne à éviter un engagement général, dans lequel nous courions le risque d'être détruits. Cette pénible tâche lui est rendue plus facile par l'extrême circonspection que montre l'amiral Hotham; celui-ci n'est probablement pas fait aux flottes improvisées de la République; peut-être aussi les souvenirs de la guerre d'Amérique protégent-ils nos escadres? Quelques mois après le combat qui nous fait perdre le *Censeur* et le *Cà-Ira*, l'amiral Martin reprend la mer. Son escadre, renforcée par les vaisseaux de l'amiral Renaudin, compte dix-sept vaisseaux, dont un à trois ponts, et six frégates, lorsque, le 13 juillet 1795, elle se trouve en vue de la flotte anglaise forte de vingt-trois vaisseaux, dont six à trois ponts, et sept frégates ou bâtiments légers. Nous prenons chasse devant une escadre aussi supérieure en nombre, et l'amiral Martin, ne pouvant atteindre le golfe Juan, se réfugie dans la baie de Fréjus, ouverte et sans défense. L'amiral Hotham, malgré les forces dont il dispose, ne vient pas l'attaquer. Dans un engagement d'arrière-garde, le feu se déclare à bord d'un vaisseau français l'*Alcide*, qui saute une heure et demie après le commencement de l'incendie, ayant à son bord une partie de son équipage. Deux de nos frégates, qui reçoivent l'ordre de faire route sur ce vaisseau échouent dans cette tentative. L'une d'elles l'*Alceste*, se fait remarquer par sa belle manœuvre et la rare intrépidité de son capitaine et de son équipage. Cinq vaisseaux français et six vaisseaux anglais prennent part à cette canonnade entre notre arrière-garde et l'avant-garde ennemie. La perte totale des Anglais n'est que de onze tués et de vingt-sept blessés. Le *Culloden* reste plusieurs heures exposé au feu de ce vaisseau, a deux tués et quatre blessés, et le *Cumberland*, qui combat encore lorsque son amiral a ait le signal impératif de ralliement, n'a pas un homme atteint.

Digitized by Google

IV

Nous allons revenir dans l'Océan, où nous retrouverons l'escadre de Brest moralement et matériellement affaiblie. L'amiral Villaret, toujours placé à la tête de cette escadre, sort de Brest le 11 juin, et opère quelques jours après sa jonction avec la division du contre-amiral Vence, ce qui porte les forces qu'il commande à douze vaisseaux et dix-huit frégates ou corvettes. Le 16 juin, l'amiral aperçoit l'escadre du vice-amiral Cornwallis, forte de cinq vaisseaux et de deux frégates, qui prend aussitôt chasse devant nous. Le 17, à neuf heures du matin, l'escadre anglaise naviguant en ligne de bataille, le feu commence entre le *Mars*, serre-file de la ligne anglaise, et celui de nos vaisseaux, le *Zélé*, qui s'en trouve le plus rapproché. Cinq vaisseaux français suivent le *Zélé*, à petite distance, tandis que le reste de notre escadre force de voiles pour rejoindre l'ennemi. Le feu cesse vers six heures vingt minutes du soir, l'amiral Villaret ayant fait à ses vaisseaux le signal de ralliement. Pendant cet intervalle, notre canonnade, à laquelle prennent part six vaisseaux français, n'a d'autre résultat que de blesser treize hommes à bord du *Mars*. Le *Triumph*, qui supporte longtemps notre feu, n'a pas un homme atteint. On pourrait croire que nous n'avons d'autre intention que de dégréer l'ennemi, de manière à retarder sa marche et à permettre au gros de nos forces d'arriver sur le champ de bataille. Si tel est notre projet, il faut reconnaître que nous ne sommes pas heureux dans l'exécution, car nous ne parvenons pas à jeter un mât en bas. Un moment, le *Mars*, qui a quelques manœuvres coupées et des voiles déchirées, tombe sous le vent de la ligne; mais une légère arrivée du vaisseau à trois ponts que monte l'amiral auglais le couvre et, après avoir réparé quelques avaries sans importance, ce vaisseau reprend sa route dans les eaux de son matelot de l'avant. La présence de l'amiral Villaret à bord d'un des vaisseaux qui prennent part au feu aurait pu modifier les événements de cette journée dans un sens favorable à notre escadre. Mais, conformément à un arrêté de juin 1794, l'amiral avait son pavillon sur une frégate. Il faut, d'ailleurs, ajouter que, s'il avait conservé son pavillon sur le *Peuple*, il n'en serait pas moins resté étranger à l'action, ce vaisseau étant alors, à grande distance, en arrière. On doit regretter que le pavillon d'un officier général n'ait pas flotté sur un des six

Digitized by Google

vaisseaux avancés, afin d'imprimer à l'attaque plus d'ensemble et, par conséquent, plus de force. L'amiral Villaret se plaignit vivement du capitaine du *Zélé*, qui s'était retiré du feu après un engagement de peu de durée, et s'était presque constamment tenu loin de portée du canon pendant le reste de la journée. On ne doit point s'étonner de trouver parmi les officiers qui commandent nos vaisseaux à cette époque des capitaines qui donnent de légitimes motifs de plainte. Disons cependant que ce capitaine allégua, pour expliquer sa conduite, l'insuffisance de son équipage et la crainte qu'il avait de perdre sa mâture compromise par des avaries antérieures à sa sortie et par les boulets qu'il venait de recevoir. Il est, au reste, très-vrai que les vaisseaux de l'amiral Villaret ont quitté Brest avec des mâtures en mauvais état et des équipages incomplets. La retraite de l'ennemi, qu'on considère en Angleterre comme miraculeuse, fait le plus grand honneur à l'amiral Cornwallis. Cet amiral manœuvre avec beaucoup de calme et de sang-froid, et sa conduite, pendant la journée du 17 juin, paraît indiquer qu'il livrera un combat général plutôt que d'abandonner un de ses vaisseaux. Mais, en vérité, les résultats de notre poursuite ne sont pas de nature à l'ébranler dans sa résolution. Si le *Zélé* prend peu de part au feu, le *Tigre*, capitaine Bedout, et les *Droits de l'Homme*, commandé par un officier que l'amiral Villaret, dans un document rendu public, qualifie d'officier très-instruit, combattent pendant plusieurs heures avec une grande vigueur. Trois autres vaisseaux français, parmi lesquels le *Formidable*, capitaine Durand Linois, et le *Jean-Bart*, capitaine Legouarduan, tirent également du canon. Le capitaine Bergeret, qui commande une frégate, la *Virginie*, se distingue par ses belles manœuvres et son intrépidité; il se place, dès le début de l'action, par la hanche du *Mars* et le canonne avec audace. Les résultats que nous avons indiqués demeurent donc acquis, et ils constatent l'impuissance complète, absolue de notre artillerie. Après avoir levé la chasse, l'amiral force de voiles pour atteindre Brest, afin d'éviter la seconde escadre anglaise, plus forte que celle de l'amiral Cornwallis qui croise sur nos côtes. A l'attérage, un coup de vent du nord très-violent rejette notre escadre au large, et, le 22 juin, elle se trouve en vue, au point du jour, des quatorze vaisseaux de l'amiral Bridport, dont huit à trois ponts, et des trois vaisseaux du commodore Warren, qui escorte le convoi chargé de troupes et de munitions destiné à la funeste expédition de Quiberon. Malgré tous les efforts de l'amiral Villaret, nous sommes joints par l'ennemi, avant d'avoir réussi à atteindre le mouillage de Groix, et nous perdons trois de nos vaisseaux l'*Alexandre*, le *Tigre* et le *Formidable*. La défense de ces vaisseaux est héroïque : sur deux mille cent cinq

Digitized by Google

hommes formant la totalité de leurs équipages, nous avons six cent soixante-dix hommes hors de combat. Faisons-nous payer cher notre défaite à l'ennemi? On va en juger : nous lui tuons trente et un hommes, nous en blessons cent treize et nous ne jetons pas un seul mât de hune en bas, comme le dit l'amiral Villaret dans son rapport, A la séance du 4 juillet 1795, le député Doulcet rend compte en ces termes des événements survenus depuis la sortie de notre escadre de Brest jusqu'au moment où elle mouille sous Groix.

Doulcet au nom du Comité de salut public : Représentants du peuple, encore un effort de l'Angleterre pour renverser notre révolution et donner des fers à tous les citoyens français; encore un effet déplorable du système de désorganisation porté dans notre marine, et suivi avec tant de persévérance par l'ancien gouvernement ; *encore des actes d'insubordination, de lâcheté, peut-être même de perfidie, commis dans les rangs des républicains; encore des tentatives de la part des émigrés pour faire succéder leur règne de dévastation et de carnage au règne de sang et de crimes des Robespierre et des Billaud;* c'est-à-dire encore une occasion offerte aux républicains français de déjouer les complots britanniques, de déployer toute leur énergie, de sauver leur pays de nouvelles horreurs, de faire mordre la poussière aux soldats de la tyrannie, de prouver que cinq années de combats et de victoires ne peuvent être perdues pour l'affermissement de la République et de la Liberté.

Représentants, vous êtes dignes d'entendre la vérité tout entière ; le Comité de salut public ne vous la dissimulera jamais ; il faut que les revers soient bien connus pour être bien réparés. L'escadre de la République, sortie de Brest le 23 du mois dernier, par ordre des représentants du peuple en mission à Brest, pour débloquer la division du contre-amiral Vence, et dégager Belle-Isle, cernée par les Anglais, a débloqué la division et dégagé Belle-Isle.

Une lettre de notre collègue Topsent, à bord du vaisseau le *Peuple*, à notre collègue Champeaux, en mission à Brest, et une autre de celui-ci à votre Comité de salut public, en date du 8 messidor, reçue la nuit dernière par un courrier extraordinaire, nous annoncent que l'escadre française revenant ensuite à Brest, donna la chasse à une division anglaise qu'elle rencontra, et que l'insubordination et l'impéritie de quelques capitaines l'empêchèrent de s'emparer de trois vaisseaux ennemis qu'elle avait déjà vaincus. Ces mêmes lettres ajoutent qu'après ces première affaires, notre escadre, continuant sa route et près d'entrer dans la baie d'Audierne, fut assaillie par une violente tempête, qui dura 36 heures, et l'éloigna de nos côtes de 20 à 30 lieues. Le 5 messidor, elle fut rencontrée par une escadre anglaise qui lui barrait le passage et la contraignit au combat le plus inégal et le plus désavantageux. L'engagement commença par le vaisseau *l'Alexandre*, qui, fort endommagé par le coup de vent, était remorqué par une frégate et ne pouvait marcher aussi bien que le

Digitized by Google

reste de l'escadre. Le feu ayant pris à bord du *Formidable*, par une de ces fatalités qui ne peuvent se concevoir, disent nos collègues, et se propageant avec violence, ce vaisseau se jeta parmi les Anglais pour sauver son équipage. Cette manœuvre dérangea l'ordre de retraite. Le vide laissé dans la ligne fut à l'instant rempli par un vaisseau anglais à trois ponts qui coupa le *Tigre*, qui combattait en héros contre trois autres vaisseaux à trois ponts. Le signal donné au vaisseau du vent de secourir le *Tigre*, ne fut point exécuté, et quatre ou cinq vaisseaux abandonnèrent celui qu'il était possible et même facile de sauver, puisqu'on n'était alors qu'à un quart de lieue de la Pointe-de-Groix. Le reste de l'escadre est rentré dans la rade du port de la Liberté. Tels sont les faits dont je suis chargé de vous rendre compte. Le Comité n'a point encore reçu le journal de l'amiral. Il vous transmettra avec exactitude les détails qu'il contiendra, aussitôt qu'ils lui parviendront..... .....
.....Votre Comité de salut public a donné des ordres pour que les capitaines et les officiers qui n'ont pas obéi aux signaux soient à l'instant démontés et mis en jugement. Une trop longue impunité enhardit ces hommes ignorants et présomptueux, qui envahissent des places importantes, qu'ils n'ont ni courage le ni le talent de remplir.....
.....

Nous reproduisons ce discours, de même que nous avons indiqué les pièces officielles relatives au combat du 1er juin 1794 et à la croisière du grand hiver. Nous pensons que, pour rétablir la vérité, il est indispensable de placer à côté des faits les documents qui ont servi à égarer l'opinion publique sur les événements maritimes de cette époque. L'orateur, quoiqu'il appartienne à la fraction de la Convention qui a triomphé en thermidor, emploie, en parlant des affaires de la marine, les mêmes procédés que Barrère et Jean-Bon Saint-André. C'est le même air avec de très-légères variantes, auxquelles, l'intérêt de la marine n'a aucune part. Lorsque Barrère et Jean-Bon Saint-André avaient à apprendre à la Convention quelque mauvaise nouvelle maritime, ils préludaient par une attaque vigoureuse dirigée contre le gouvernement monarchique, qu'ils accusaient d'avoir désorganisé la marine; après quoi, l'un et l'autre se trouvaient en règle vis-à-vis de la nation et dispensés de parler de la conduite des représentants en mission sur nos flottes ou des mesures prises par le Comité de salut public, depuis le jour où eux-mêmes exerçaient la dictature. Cette fois, l'anathème, réservé jusqu'ici au gouvernement de Louis XVI, est lancé avec non moins de vigueur contre les vaincus de thermidor. La même immunité protége les représentants en mission. Ceux-ci, imitant l'exemple de leurs prédécesseurs, se tirent de toutes les difficultés en accusant le personnel embarqué. Les grands

Digitized by Google

mots de lâcheté et de trahison continuent à être à l'ordre du jour et, comme par le passé, ils suffisent à tout expliquer. L'orateur qui porte la parole au nom du Comité de salut public, fidèle, lui aussi, à la tradition, en même temps qu'il apprend à la Convention l'issue défavorable de cette sortie, maintient parfaitement intacts les droits du gouvernement à la reconnaissance de la nation. Peut-on s'étonner, alors que de tels documents figurent dans les colonnes du *Moniteur*, que la plupart de nos historiens aient commis des erreurs en parlant des événements maritimes? La Convention entend sans sourciller et sans y reprendre un mot, ces phrases creuses et cette vaine déclamation. Soit ignorance des choses de la marine, soit que la Convention n'ait point encore, en août 1795, secoué le joug de la rude discipline à laquelle le régime de la Terreur l'a assujettie, aucune voix ne s'élève pour protester contre ce langage. Personne ne demande ce que les délégués du Comité de salut public font sur nos flottes et quelles sont les mesures qui ont été prises depuis le retour de notre escadre, après la fatale croisière du grand hiver, pour l'instruction des équipages et la réparation des coques, des mâts et des voiles. Que signifie, d'ailleurs, cette dernière sortie faite, sur l'ordre du représentant Topsent, pour débloquer, dit-on, les trois vaisseaux du contre amiral Vence, mouillés sous Belle-Isle ? Ne savait-on pas que cette division, en choisissant un moment favorable, pouvait facilement gagner un de nos ports ? Ce qui le prouve, c'est la jonction opérée en mer, entre l'escadre sortie de Brest et cette division. Pourquoi donc compromettre inutilement les quelques vaisseaux qui nous restent ? On se plaint sans cesse des officiers, mais le gouvernement actuel est aux affaires depuis la fin de juillet 1794 : a-t-il pris quelques mesures pour modifier un état de choses qu'il dénonce lui-même et auquel il attribue nos revers ? Malgré l'indifférence, ou, pour parler plus exactement, malgré l'ignorance de la Convention, à propos des questions maritimes, les plaintes des amiraux sont si vives, le mal est si manifeste, qu'il faut enfin songer à faire quelque chose pour tirer la marine de la situation déplorable dans laquelle elle est tombée. Le comité de la marine réunissait, depuis plusieurs mois déjà, les matériaux nécessaires pour procéder à la réorganisation des services de cette partie importante de la défense nationale et une commission consultative fonctionnait sous sa direction. Le comité hâta ses travaux et présenta à la Convention onze projets de lois comprenant l'ensemble de la nouvelle législation, qui furent votés les 2 et 3 brumaire an III, c'est-à-dire les 24 et 25 octobre 1799. Le lendemain, 26 octobre, le rôle de cette assemblée fameuse était terminé.

Digitized by Google

VII

Ainsi se trouve close la période de la lutte qui s'écoule sous le régime conventionnel. Nous avons indiqué les événements maritimes les plus importants survenus pendant cette époque, en nous efforçant de placer sous leur vrai jour les causes de nos revers. En première ligne, sans nul doute, se présente l'infériorité de l'état-major de la flotte. Un trop grand nombre d'officiers, nommés au moment de la ferveur révolutionnaire, sont incapables d'exercer les fonctions des grades qu'on leur a conférés. Nous avons prouvé que, sous ce rapport, le gouvernement avait les plus graves reproches à se faire. L'administration avait procédé, sans mesure et sans aucun souci des grands intérêts qui lui étaient confiés, à ces organisations successives, faites pour remplacer le corps des officiers de la marine, disparu dans la tourmente politique. N'était-il pas facile d'éviter certains choix que rien ne justifiait? Tout cela est hors de doute. Je laisse de côté cette question bien connue. J'admets les difficultés qui s'opposaient au milieu du bouleversement général auquel la France était en proie au commencement de la Révolution, à toute organisation régulière, dans quelque branche que ce fût, des services publics. Je prends les états-majors tels qu'ils étaient, et la marine telle que l'avaient faite les événements. Dès le début de la guerre, l'inexpérience du personnel est dénoncée par la voix publique, les rapports des amiraux et les faits tristement éloquents qui se produisent lors de nos premières rencontres avec l'ennemi. Il est donc de la plus stricte justice, lorsqu'on prend pour point de départ 1793, de ne point signaler seulement les fautes commises par les officiers, et le mauvais état des bâtiments envoyés à la mer, mais encore et surtout les combinaisons regrettables qui, ne tenant aucun compte des éléments existants et de la force réelle de la marine, ont causé un aussi grand préjudice à notre pays. On doit approuver la sortie de l'escadre de l'Océan, qui a abouti au combat du 1er juin 1794, quoique celui-ci ait été malheureux pour nos armes. Il s'agissait d'un intérêt général important. La France affamée attendait des bâtiments chargés de blé, et il suffisait que nous réussissions à mettre l'escadre ennemie hors d'état de tenir la mer pour permettre à ce convoi si ardemment désiré d'entrer dans nos ports. Cette sortie était évidemment commandée par les circonstances. Mais quels services rendait cette flotte qu'on envoyait faire la croi-

Digitized by Google

sière dite du grand hiver? Comment! après la journée du 13 prairial, nous parvenons à avoir, sur la rade de Brest, trente-cinq vaisseaux de ligne, treize vaisseaux et seize corvettes, et, sans tenir compte des difficultés de la saison, des observations répétées des marins, nous envoyons cette escadre lutter, pendant trente-cinq jours, contre les tempêtes du golfe de Gascogne! Nous jouons avec cette légèreté toute notre fortune maritime! Evidemment, le patriotisme des hommes qui prennent des décisions aussi contraires aux intérêts de la France ne doit pas être suspecté, mais comment n'ont-ils pas conscience de leur inexpérience et peuvent-ils trancher avec cette assurance toutes les questions relatives à l'emploi des forces navales, non-seulement sans consulter les marins, mais en agissant le plus souvent contrairement à leur opinion? On va voir ce que valent les combinaisons maritimes et combien il importe qu'une marine, et principalement une marine numériquement inférieure à son adversaire, soit dirigée avec intelligence et avec connaissance des choses de la mer. Cette escadre, importante par le nombre, réunie après beaucoup d'efforts sur la rade de Brest, les marins demandent qu'elle soit réparée, réorganisée, et ils s'opposent énergiquement à toute sortie dans l'état où elle est. Ce sage avis est méconnu, et on impose à notre escadre cette funeste sortie. Au jeu terrible, mais intelligent, de la guerre, on ne commet pas de fautes impunément. La situation du personnel et du matériel était mauvaise; après cette croisière, le mal est plus grand. Ce n'est pas en vain que des équipages composés presque entièrement d'hommes étrangers la veille au métier de mer voient couler des vaisseaux au milieu de l'Océan, et subissent, dans des conditions déplorables, les rigueurs de cette rude campagne. Partis pleins de confiance, ils rentrent découragés. Quels services en attendre désormais, puisque la bonne volonté, qui était leur seule force, a disparu! La poursuite des vaisseaux de l'amiral Cornwallis et le combat de l'île de Groix sont les premières rencontres de cette escadre avec l'ennemi. Nous avons indiqué la physionomie que présentent nos vaisseaux dans ces deux affaires, avec des mâtures et des coques avariées, des équipages incomplets; nous les avons montrés tirant inutilement du canon contre les navires ennemis. Le 1er juin 1794, vingt-six vaisseaux français étaient en ligne devant l'armée anglaise. Le 23 juin 1795, l'amiral Villaret n'a que douze vaisseaux sous son pavillon, et ces douze vaisseaux représentent toute la flotte de Brest. Quoique treize mois se soient écoulés, nous n'avons rien fait pour remédier à l'incapacité bien constatée des équipages pendant cette fatale journée. Les vaisseaux qui combattent sous Groix n'ont donc rien acquis sous ce rapport, et ils ont perdu l'enthousiasme qui animait les premiers. Les incidents

Digitized by Google

de ce dernier engagement ne permettent pas de douter que le moral de cette escadre ne soit profondément atteint. Et cependant ce serait une erreur de croire que tous ces vaisseaux sont mal commandés. La défense de l'*Alexandre* est très-belle ; le capitaine du *Formidable*, c'est Linois, le futur vainqueur d'Algésiras, et le capitaine du *Tigre*, Bedout, dont la défense excite l'admiration des Français et des Anglais. Dans une lettre particulière adressée à l'amiral Nielly, après le combat, l'amiral Villaret, s'exprime ainsi en parlant du capitaine du *Tigre*: « C'est un des plus braves et des meilleurs manœuvriers, je ne dis point de la marine de la République, mais de toutes les marines... Bedout est mon héros... » Fox, à la tribune de la Chambre des communes, prononça ces paroles : *Le capitaine du vaisseau le* Tigre *a rivalisé avec les héros de la Grèce et de Rome, il a été pris mais couvert de gloire et de blessures.* Le *Redoutable*, qui rentre le dernier dans les coureaux, ainsi que le dit le rapport de l'amiral, a quatre-vingts hommes tués ou blessés. Il est commandé par le capitaine Moncousu, qui se fera tuer glorieusement, sur son banc de quart, au combat d'Algésiras. Le capitaine Moncousu reçoit de l'amiral Villaret, à l'occasion du combat de l'île de Groix. une lettre très-flatteuse, que nous reproduisons ici :

« Je suis chargé par la commission de la marine, disait-il, d'un devoir qu'il m'est bien doux de remplir : J'ai à vous féliciter, mon cher Moncousu, de la conduite que vous avez tenue dans l'affaire du 5 messidor, ainsi que votre équipage. Je serais déjà allé à bord du *Redoutable*, annoncer la satisfaction du gouvernement, sans ma jambe qui me retient (un malheureux abordage m'a causé une inflammation à la jambe). Vous jugez aisément du plaisir que j'éprouve à rendre justice aux braves. Il me serait bien agréable de n'avoir à me livrer qu'à ce sentiment, mais malheureusement l'armée navale n'est pas toute composée d'hommes comme vous. »

L'amiral signale quelques autres vaisseaux comme s'étant bien conduits. Nous avons déjà dit que la sortie des neuf vaisseaux, commandés par l'amiral Villaret, faite sur l'ordre des représentants en mission à Brest, était inutile pour le but qu'on se proposait, et compromettante pour notre escadre à cause des forces supérieures que les Anglais entretenaient sur nos côtes. C'était une nouvelle faute à ajouter à toutes celles déjà commises dans l'emploi de nos forces navales. Dans la Méditerranée, nos opérations ne sont pas mieux dirigées. L'irréflexion et l'absence la plus complète de la connaissance des choses maritimes président, comme dans l'Océan, à nos décisions. A peine avons-nous réussi à chasser de Toulon les Anglais et les Espagnols que nous armons hâtivement

Digitized by Google

les vaisseaux que la torche incendiaire de Sydney-Smith n'a pas atteints. Nous n'avons pas d'équipages; n'importe, on y pourvoit en embarquant des soldats. Ces préparatifs, si tant est qu'on puisse appeler ce que nous venons de dire des préparatifs, ne sont pas terminés que déjà l'*escadre* est à la mer, avec ordre de jeter des troupes en Corse. Les Anglais occupent l'île et nous ne voulons pas la leur laisser. Le but est évidemment excellent, mais encore conviendrait-il de savoir si nous possédons les moyens de l'atteindre. On n'aperçoit aucune trace de cette préoccupation. Quelle chance cependant peut avoir l'amiral de remplir sa mission en présence d'une escadre supérieure en nombre et composée de navires qui ne peuvent pas ne pas être meilleurs que les nôtres? Le commandant en chef n'a à cet égard aucune illusion, et il ne saurait en avoir, après avoir écrit, à Paris, que, sur douze mille hommes formant la totalité des équipages de ses vaisseaux, sept mille cinq cents, qu'on veuille bien remarquer ce chiffre, sont des soldats ou novices, n'ayant jamais été à la mer. Le représentant lui-même, quoique placé auprès de l'amiral pour le contraindre à exécuter les décisions d'une autorité inflexible, reconnaît l'impossibilité d'obéir aux ordres que Paris a donnés aussi légèrement. N'eût-il pas mieux valu rester au port que de courir au-devant d'une défaite? Nous aurions conservé le *Censeur*, le *Ça-Ira* et l'*Alcide*. Etait-ce dans de semblables entreprises que nous devions chercher une revanche, et était-il possible de faire des forces navales un plus mauvais emploi? Nous terminerons par ces quelques mots : la guerre maritime, si difficile contre un ennemi supérieur en nombre, nous la faisons du 1er février 1793 au 26 octobre 1795, sans réflexion, sans système, sans aucune combinaison. Aussi, dès le lendemain de la bataille du 1er juin, c'est-à-dire aussitôt après que nous avons navigué et combattu et, par conséquent, fait des avaries, est-il facile de constater le délabrement du matériel qui va sans cesse en augmentant. Coque, mâture, voilure, tout est dans un état pitoyable sur la plupart des vaisseaux. Hors les officiers de la marine, tout le monde commande dans nos arsenaux. Le Comité de salut public, aussi bien que les représentants en mission sur nos flottes, veulent ardemment la victoire et ils sont fermement convaincus de l'excellence des moyens qu'ils emploient. Cependant leur administration n'a d'autre résultat que de consommer la ruine définitive des restes de l'ancien édifice maritime encore debout au début de la guerre. Dans ces conditions, pouvions-nous lutter contre la marine anglaise, dirigée, dans les conseils comme sur les champs de bataille, par ses chefs les plus illustres?

EDOUARD CHEVALIER.

Digitized by Google

LA

COMÉDIE AU COLLÉGE

PREMIÈRE PARTIE

I

L'usage des représentations dramatiques dans les colléges remonte à une époque qu'il n'est pas possible de préciser exactement. Du Boulay, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, dit que c'était une coutume très-ancienne [1]. On peut conjecturer qu'elle est à peu près contemporaine de l'époque où les écoliers commencèrent à former une corporation, et où l'Université se constitua d'une manière en quelque sorte officielle, c'est-à-dire au commencement du XIIIe siècle.

Les écoliers avaient dans l'année quatre grandes fêtes qui étaient pour eux une occasion de réjouissances. C'étaient la Saint-Nicolas,

[1] Vetustissima consuetudo.

Digitized by Google

la Sainte-Catherine, la Saint-Martin, et l'Epiphanie ou fête des Rois. En outre, chaque province ayant ses fêtes locales, les écoliers qui en étaient originaires n'avaient garde d'en négliger l'observance. Il y avait là de nombreuses occasions de dissipation qui durent, dès l'origine, appeler l'attention de l'Université. Et en effet, comme on le verra, pendant plusieurs siècles, elle ne cessa de lutter, soit pour diminuer le nombre de ces fêtes, soit pour empêcher les désordres qui en étaient trop souvent la conséquence.

Quelles étaient alors les réjouissances des écoliers, et en quoi avaient-elles un caractère dramatique? Aucun document ne nous est resté qui puisse nous éclairer sur ce point pendant le XIIIe siècle. Il y avait certainement des danses, des chansons, des repas, suivis de promenades turbulentes dans la ville, de rixes avec les bourgeois et avec les archers du guet. Mais ce ne sont pas là des divertissements qui touchent beaucoup au théâtre. Peut-être y ajoutait-on de ces disputes si chères aux écoliers de cette époque, et auxquelles on donnait une certaine solennité?

Nous trouvons dans le siècle suivant un document qui jette quelque jour sur ces jeux, que nous connaîtrons surtout et pendant plusieurs siècles, par la prohibition dont ils étaient l'objet. Ce sont des statuts promulgués par la Faculté des arts, le 5 décembre 1275, et qui contiennent des dispositions relatives aux fêtes « qui se multipliaient, et dont la sainteté était souvent déshonorée par des danses, par des débauches, par des jeux de hasard, qui s'exerçaient dans l'église même, et jusque sur l'autel. » [1] La Faculté défendit qu'aucune nation eût plus d'une fête qui lui fût propre, non compris celles de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine, qui étaient de fondation les patron et patronne des écoliers en général. Nous voyons par ces statuts que les maîtres étaient quelquefois complices des désordres de leurs élèves.

Le cardinal Simon de Brie, légat du Pape, rendit, l'année suivante, une nouvelle ordonnance contre ces abus qui n'avaient point cessé à la première sommation, et qui ne devaient cesser de longtemps.

Il ne s'agit pas encore ici de pièces de théâtre proprement dites. Cependant les écoliers n'étaient pas, déjà à cette époque, sans avoir quelque idée de divertissements ayant un caractère dramatique. Il y a des pièces dialoguées qui sont du XIIIe siècle, et on a conservé le *Jeu et complainte de Pierre de la Brice*, espèce de satire dramatique contre ce favori de Philippe III. Les écoliers pouvaient connaître ces essais, s'en emparer et les imiter. Sous le règne suivant,

[1] *Histoire de l'Université de Paris*, par Crevier, 1761.

Digitized by Google

nous les voyons associés aux clercs de la Basoche dans la *Procession du Renart*. C'était une sorte de farce en pantomime que Philippe-le-Bel inspira ou du moins encouragea pendant ses démêlés avec Boniface VIII. Le principal personnage de cette procession était un homme vêtu de la peau d'un renard, sur laquelle il mettait un surplis. Ensuite il paraissait avec une mitre, et enfin avec une tiare. Il courait après des poules qu'il dévorait, allusion aux prétentions absorbantes du saint-siége. Ce spectacle se déroulait dans les rues de Paris, et les écoliers, dont il flattait les goûts bruyants et frondeurs, en étaient, avec la jeunesse du palais, les principaux acteurs.

Il est donc permis de penser que, dès le commencement du XIVe siècle, des représentations satiriques étaient données par les écoliers. Les statuts du collége de Navarre, qui sont de 1315, leur défendent de se livrer à des jeux déshonnêtes à l'occasion des fêtes de saint Nicolas et de sainte Catherine[1]. Le texte latin porte : *Ludum inhonestum*. Le mot *ludus* a été souvent employé pour signifier des jeux de théâtre. Nous sommes tentés de lui attribuer ici cette signification, et un document que nous allons citer vient à l'appui de cette opinion. Ce sont les lettres de Charles VI, confirmant les statuts faits pour l'Université d'Angers par une commission royale. Elles sont de 1398.

L'article 47, applicable en général aux docteurs, aux licenciés, aux bacheliers et aux écoliers, leur prescrit, aux fêtes de leur pays, de s'abstenir de libations exagérées, de chants, de mascarades et de pantomimes. (*Potationibus, coreis, robis ac mimis quas tollimus ac removemus.*)

Ce texte nous semble assez explicite, et l'on peut trouver dans ces trois mots, *coreis, robis, ac mimis*, tous les traits applicables à des représentations dramatiques, c'est-à-dire le chant (*coreis*), le costume (*robis*), et le geste (*mimis.*)

Le préambule de ces lettres se réfère à des statuts analogues accordés à d'autres universités à des époques antérieures. Il est permis de croire qu'ils contenaient des prescriptions semblables et que c'était ce qu'on peut appeler une clause de style.

La ville d'Angers paraît, du reste, avoir été initiée de bonne heure aux plaisirs du théâtre. On lit dans des lettres de grâce de 1392, citées par Du Cange[2] « Jehan le Bègue et cinq ou six aultres escoliers, ses compaignons, s'en allèrent jouer par la ville d'Angiers, desguiziez, à un jeu que l'on dit *Robin et Marion*, ainsi qu'il est

[1] In festis sancti Nicolai et beatæ Catharinæ nullum ludum inhonestum faciant. (Du Boulay. *Hist. univ. paris.*)

[2] T. V, p. 784, col. 1.

Digitized by Google

accoustumé de faire chascun an, les foiriez de Penthecouste..... par les genz du pays, tant par les escoliers et filz de bourgois, comme aultres. » Ce jeu de *Robin et Marion* est une pastorale, un mélange de dialogue et de chant, une sorte d'opéra-comique primitif. Adam de la Halle le composa en Italie sur le déclin de sa vie, à la fin du treizième siècle.

II

Les pièces de théâtre jouées dans les colléges prirent probablement une forme plus régulière dans le courant du quatorzième siècle, alors que les premiers mystères furent représentés. Il est certain que ce genre dut être mis à contribution pour les fêtes des écoliers. La vie des saints, dont ils célébraient les fêtes, particulièrement celles de saint Nicolas et de sainte Catherine, fournissait des sujets pour ces pièces. Ce n'est là qu'une conjecture; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que les écoliers, après avoir suivi la mode en jouant des mystères, la suivirent encore, et, sans doute avec beaucoup plus de goût et d'entraînement, en jouant des farces et des moralités dont les clercs de la Basoche leur donnaient l'exemple. Il y avait entre ces deux corporations bien des points de contact : la jeunesse, le voisinage, l'amour commun du plaisir, le goût de la critique et de la satire. Le quinzième siècle fut l'époque où le genre nouveau brilla d'un vif éclat et se donna pleine carrière. Avec les clercs de la Basoche, le règne de Charles VI vit s'établir la société des Enfants sans Souci, dont les jeux dramatiques durent aussi servir de modèles aux écoliers.

Nous trouvons à cette époque des traces nombreuses des désordres causés par les jeux universitaires, si on peut les appeler ainsi, et des efforts qu'on fit pour les réprimer. Charles VII, débarrassé des Anglais et s'occupant de rétablir l'ordre dans son royaume, put remarquer que la discipline s'était singulièrement relâchée dans l'Université, et que les écoliers avaient profité, pour se donner toute licence, de la période d'anarchie que le pays venait de traverser. Sur sa demande, « la Faculté des Arts défendit et abolit les réjouissances folles par lesquelles on déshonorait plutôt qu'on ne célébrait les fêtes des saints patrons des différentes nations. Elle ordonna que ses défenses seraient publiées dans tous les colléges et dans toutes les pédagogies et pensions.[1] » Il n'est pas douteux que les farces ne jouassent

[1] *Histoire de l'Université de Paris*. Crevier.

Digitized by Google

un grand rôle parmi ces « réjouissances folles. » D'ailleurs, des prohibitions ultérieures ne nous laissent aucun doute à ce sujet.

Nous les trouvons à la date du 24 novembre 1462. L'Université assemblée proscrivit les comédies et autres représentations théâtrales « peu conformes à la bienséance des mœurs et qui, d'ailleurs, blessaient le respect dû aux puissances[1]. » Elle enjoignit aux maîtres des colléges d'y veiller et les rendit responsables des abus qui pourraient se produire. On voit, par cette prohibition, que la comédie satirique était alors en pleine activité sur les théâtres des colléges. Les écoliers ne respectaient, comme nous le montrerons plus tard, ni le souverain ni leurs propres maîtres.

Une distraction chère à la jeunesse des écoles, et qui était certainement une des plus anciennes, était la fête des Fous, qu'ils célébraient à l'imitation des diacres et des sous-diacres de Notre-Dame. C'était ordinairement la veille de la Saint-Nicolas que cette cérémonie dérisoire avait lieu. Les écoliers élisaient un évêque et, revêtus d'habillements ecclésiastiques, parcouraient la ville, la nuit, à la lueur de torches, en chantant et en dansant. Il en résultait de nombreux désordres et des rixes souvent sanglantes. En 1365, le 5 décembre, les archers du guet arrêtèrent plusieurs de ces écoliers tapageurs et les conduisirent au Châtelet. Ils en poursuivirent d'autres et les maltraitèrent jusque dans l'enceinte de leur collége. Cela fit une grosse affaire. L'Université, plus soucieuse de ses priviléges que de la tranquillité des rues, invoqua l'ordonnance de Philippe-Auguste qui, en 1200, avait soustrait les écoliers à la juridiction séculière en matière criminelle. Elle eut gain de cause. Le prévôt de Paris et quatre sergents du Châtelet durent faire amende honorable.

Ce n'était pas là un bon moyen d'inspirer aux écoliers des idées d'ordre et de tranquillité. Ils devaient, au contraire, trouver dans cette sorte d'impunité un encouragement à continuer leurs excursions. Ils n'y manquèrent pas, et les choses prirent de telles proportions que, le 5 janvier 1470, la Faculté des Arts fit un décret pour abolir la fête et l'élection du Roi des Fous. Il est inutile de dire que ce décret dut être renouvelé plusieurs fois avant de produire son effet.

Le désordre allant toujours croissant, il fallut aviser à y porter remède de la façon la plus sévère. La Faculté des Arts y pourvut par un règlement du 4 novembre 1488. L'historien de l'Université que nous avons déjà cité nous montre combien, à la fin du quinzième siècle, la discipline était relâchée. « Les comédies, les danses, les chansons, les vêtements somptueux pour la représentation des grands

[1] *Histoire de l'Université de Paris.* Crevier.

Digitized by Google

rôles dans les pièces, l'indécence de l'habillement mondain substitué à la modestie cléricale et académique, — on se croyait tout permis, et dans ces jours de dissipation, les colléges, les pédagogies devenaient des lieux de tumulte, de violence et de désordre. Ces jeux licencieux se répétaient plusieurs fois l'année et profanaient les fêtes de saint Martin, de saint Nicolas, de sainte Catherine et de l'Epiphanie. » La Faculté des Arts ne crut pas pouvoir supprimer absolument ces fêtes, elle les réglementa; « elle composa avec un mal trop enraciné. »

Les divertissements extraordinaires, au nombre desquels il faut compter la comédie, furent interdits à la Saint-Martin, à la Saint-Nicolas et à la Sainte-Catherine. Ils furent permis à l'Epiphanie, mais sous certaines conditions. Ils ne devaient commencer que la veille au soir, ou, le jour même, seulement après vêpres, pour que l'office divin ne fût pas interrompu. Le lendemain, tout devait être terminé et les travaux ordinaires devaient reprendre leur cours.

Quant aux comédies, elles n'étaient point défendues, mais elles devaient être examinées par le principal « afin qu'il n'y reste ni trait mordant ni satirique, ni rien de déshonnête, qui puisse offenser un homme de bien. » Enfin, les écoliers devaient se renfermer, pour ces divertissements, chacun dans son propre collége.

Des pénalités vraiment barbares étaient décrétées pour les infractions à ces statuts. L'écolier coupable devait être battu de verges dans la cour du collége, par quatre régents, en présence de tous ses camarades rassemblés, au son de la cloche et sous les yeux du recteur et de quatre procureurs. Si l'écolier se dérobait au châtiment par la fuite, il était rayé de l'Université et déchu à tout jamais de tous ses droits académiques. Les maîtres, complices du désordre, étaient suspendus pendant deux ans au moins.

Cette législation draconienne était, par sa sévérité même, condamnée à n'être pas longtemps obéie. Il est possible qu'elle l'ait été dans le premier moment, et l'on peut le conjecturer en voyant, deux ans après, les écoliers en demander l'abrogation. Elle ne fut pas accordée. On se résigna donc à vivre avec cet ennemi. Sans doute, les désordres de la rue disparurent ; mais la licence des réjouissances intérieures ne diminua pas et ne tarda pas à motiver de nouvelles mesures répressives.

Digitized by Google

III

Nous sommes arrivés d'ailleurs à une époque qui peut être considérée comme l'âge d'or du théâtre au moyen âge. Louis XII[1] traita avec la plus grande indulgence les trois corporations dramatiques qui existaient alors à Paris, les confrères de la Passion, les clercs de la Basoche et les Enfants sans Soucy. « Grâce à cette haute protection, le théâtre se trouva un moment investi, comme dans l'ancienne Grèce, d'une mission officielle, politique et sociale. Les tréteaux devinrent une sorte de tribunal populaire où se débattaient à la fois les petites querelles et les scandales quotidiens des ménages bourgeois, mêlés aux questions les plus sérieuses, aux scandales les plus retentissants de l'Eglise et de l'Etat[2]. » Le roi, qui tolérait qu'on le raillât personnellement, ne trouvait point mauvais que les nobles, les gens d'église fussent tournés en ridicule sur le théâtre des Halles. Bien plus, il se servit de cet instrument nouveau pour se concilier le peuple dans sa querelle avec le pape Jules II, que Gringoire montra sur la scène comme un véritable matamore, l'œil ardent, la face enluminée, avec une longue barbe et criant :

Regardez-moy, je suis l'homme obstiné

Les écoliers ne pouvaient manquer de profiter des dispositions bienveillantes du roi, et il est probable que, sous son règne, on se préoccupa peu des sévères règlements de 1488. Nous voyons d'ailleurs, dans certaines circonstances, les écoliers associés aux clercs de la Basoche dans des représentations satiriques données, non pas dans les colléges, mais en pleine place publique. On a conservé une sottie de Jean Bouchet, qui a pour titre le *Nouveau Monde*, et qui fut représentée par les écoliers, sur la place Saint-Etienne, le 11 juin,

Mil cinq cens huit, sous la teste
De l'Université plaisante.

L'Université elle-même était un des personnages de la pièce, qui roulait sur l'affaire de la Pragmatique. Au *Jeu du Prince des sots*, dont nous avons parlé, et qui fut représenté aux Halles, le Mardi-

[1] 1498-1515.
[2] Lenient. *La Satire en France, au moyen âge.*

Digitized by Google

Gras de l'année 1511, on voyait, sur des estrades réservées, les membres de l'Université assis à côté de ceux du Parlement. Les écoliers étaient dans la foule et quelques-uns probablement sur le théâtre. On comprend aisément ce qui devait se passer dans l'intérieur des colléges, dans ce temps de pleine et entière liberté théâtrale. Les représentations du jour des Rois ne devaient manquer ni de personnalités ni d'allusions politiques.

François Ier fut beaucoup moins accommodant que son prédécesseur. Il n'était pas d'humeur à recevoir les conseils de la muse comique de la Basoche, non plus que ses critiques. On put bientôt s'en apercevoir. Dès le mois de janvier 1516, quelques mois après l'avénement du nouveau roi, le Parlement mandait les principaux de plusieurs colléges et leur intimait la défense de laisser jouer, à l'avenir, dans leurs maisons, des comédies ou farces attaquant l'honneur du roi, des princes et des grands. Il est probable que le souverain avait reçu quelques-unes de ces piqûres dont s'accommodait si volontiers Louis XII, et qu'il voulait y mettre bon ordre.

Les écoliers s'attaquaient aussi à leur propre gouvernement, c'est-à-dire aux premiers personnages de l'Université. Nous voyons, en effet, le 5 décembre 1521, Noël Beda, syndic de la Faculté de théologie, porter plainte, devant l'Université assemblée, d'un excès de ce genre dont il avait été victime. On l'avait mis en scène, au collége de Plessis, dans la pièce jouée le jour des Rois, et on l'avait violemment attaqué et tourné en dérision.

L'Université assemblée se composait des quatre Facultés de théologie, de droits, de médecine et des arts. Ayant à statuer sur la plainte de Noël Beda, les trois premières Facultés furent d'avis que l'on abolît les jeux de la fête des Rois. La Faculté des arts opina dans un autre sens, et déclara s'en rapporter aux principaux des colléges. Il y avait là une question de privilége, qui la sépara des trois autres Facultés. Elle considérait l'affaire comme de sa compétence particulière, puisqu'elle intéressait la discipline des colléges, et elle avait vu avec un certain dépit la plainte du syndic portée devant l'Université tout entière. Et, de fait, cette année même, la nation de France autorisa la célébration de la fête des Rois avec ses accessoires ordinaires, à condition qu'on n'y manquât point au respect dû à la personne du Roi et des Princes du sang royal. C'était dire qu'on pouvait dauber sur les syndics.

Les injonctions du parlement avaient probablement ralenti pendant quelque temps la verve satirique des écoliers, mais, les circonstances politiques aidant, on la vit se ranimer bientôt. Pendant la captivité de François Ier en Espagne, des amis du désordre — et ce n'est pas faire injure aux écoliers que de les comprendre sous

Digitized by Google

cette dénomination — crurent pouvoir se donner leurs coudées franches. Les comédies aristophanesques recommencèrent et provoquèrent de nouveau l'intervention du Parlement. Le 8 décembre 1523, il défendit qu'à la fête prochaine des Rois, il se jouât dans les colléges de l'université « aucunes farces, momeries ou sotties, » et il enjoignit au recteur, au chancelier de l'Université et aux principaux des colléges d'y tenir la main. Nouvelle injonction dans le même sens le 4 janvier 1528.

Toutes ces défenses montrent à quel point était enraciné le mal que l'on voulait détruire. On s'explique difficilement leur complète inefficacité. Elle ne peut se comprendre qu'en admettant la complicité des principaux des colléges, qui ne voulaient pas, sans doute, renoncer à une solennité qui attirait du monde chez eux et jetait un certain éclat sur leurs établissements. Aussi les abus si souvent attaqués continuaient-ils. Nous venons de voir que le collége de Plessis avait bafoué le syndic de la Faculté de théologie, grave et docte personnage assurément. Nous allons voir le collége de Navarre s'attaquer à plus haut encore. Marguerite de Valois, la sœur chérie de François Ier, qui inclinait vers la Réforme, avait composé un livre intitulé : *le Miroir de l'âme pécheresse*, qui fut imprimé en 1533. « Les choses qu'il contenoit, dit Th. de Bèze[1], irritèrent extrêmement la Sorbonne, et notamment Beda et autres de son humeur, de sorte qu'ils ne pouvoient tenir de luy bailler des atteintes en leurs sermons. Et, notamment, fut jouée au collége de Navarre une comédie en laquelle on la transformoit en furie de l'enfer. De quoy s'estant plainte au Roy, son frère, quelques-uns des écoliers furent emprisonnés. »

Cette période fut, en général, peu favorable pour les gens du théâtre, que l'autorité royale entrava de toutes manières. On interdit les masques et les écriteaux dont on se servait pour désigner les personnages. Enfin, en 1540, les représentations des basochiens furent complétement suspendues sous peine *de la hart*. Devant la potence, il n'y avait d'autre parti à prendre que celui du silence.

Les écoliers, protégés par les murs de leurs colléges, se rendirent moins facilement, et les autorités universitaires durent renouveler leurs défenses à plusieurs reprises jusqu'à la fin du siècle. En 1538, en 1546, les divertissements de la fête des Rois sont de nouveau proscrits. Ils le sont encore une fois, et pour la dernière, il nous semble, en décembre 1559. « Cette fête, dit Crevier, fut entièrement rayée des fastes académiques. »

Les mœurs allaient, d'ailleurs, venir en aide aux prescriptions de

[1] *Histoire ecclésiastique*, liv. I.

l'autorité. La culture plus grande des esprits, le goût toujours croissant des choses littéraires, devaient amener naturellement les écoliers à abandonner les réjouissances grossières de la fête des Rois. Quant au théâtre en lui-même, il allait se transformer. Les mystères, les farces, les sotties, allaient disparaître peu à peu; cette littérature tout indigène allait être remplacée par une littérature d'imitation, d'abord sèche et servile, mais qui devait, cent ans plus tard, produire des œuvres magnifiques, qui seront l'éternelle gloire des lettres françaises.

IV

On sait que les premières pièces de théâtre ayant la forme régulière d'une tragédie ou d'une comédie sont dues à Etienne Jodelle, qui naquit en 1532. *Cléopâtre captive*, tragédie, et *Eugène* ou *la Rencontre*, comédie, furent ses essais dans le genre nouveau. Ces deux pièces, après avoir été représentées à l'hôtel de Rheims, devant Henri II et sa cour, furent jouées au collége de Boncourt « où, dit Pasquier, toutes les fenêtres étaient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'escoliers, que les portes du collége regorgeaient. Je le dis, continue Pasquier, comme celui qui y estoit présent avec le grand Turnebus en une mesme chambre; et les entreparleurs estoient touts hommes de nom, car mesme Remi Belleau et Jean de la Peruse jouaient les principaux rollets, tant estoit en réputation Jodelle. »

Cette représentation, qui eut lieu en 1553, est un événement littéraire important. La jeunesse des colléges, témoin du succès de ces pièces, ne pouvait manquer de remarquer en quoi elles différaient des farces grossières dont elle avait depuis si longtemps fait ses délices. Ce n'est pas que ces premiers rudiments du théâtre régulier ne soient encore bien informes. La comédie, notamment, n'avait pas encore dépouillé la licence ancienne, et l'*Eugène* de Jodelle est un abbé qui joue un rôle très-peu édifiant. Mais il n'y en avait pas moins, dans la forme, une véritable révolution accomplie, tout un monde nouveau, sinon découvert, du moins entrevu et montré à l'imagination de la jeunesse.

Ce premier essai tragique et comique fut bientôt suivi d'autres du même genre, qui eurent encore les colléges pour théâtre. Il était naturel que les auteurs les choisissent pour la représentation de leurs œuvres. Ils trouvaient là un vaste emplacement, un matériel, des

Digitized by Google

acteurs, et un public intelligent, sensible aux beautés littéraires que la foule n'eût point comprises. Jean de la Péruse, un des acteurs de la *Cléopâtre* et de l'*Eugène*, fit une tragédie de *Médée*, imitée de celle de Sénèque. Il est probable qu'elle fut aussi représentée en 1554 ou en 1555, sur le théâtre du collége de Boncourt.

Quelques années plus tard, Jacques Grévin, qui réunissait

La docte médecine et les vers tout ensemble [1],

faisait représenter au collége de Beauvais, le 5 février 1558, une comédie intitulée *la Trésorière*. « Je me contente, dit-il dans la préface de son théâtre, de donner aux François la comédie en telle pureté qu'anciennement l'ont baillée Aristophane aux Grecs, Plaute et Térence aux Romains. » Deux ans après, le 16 février 1560, Grévin donnait sur le même théâtre, et dans la même journée, une tragédie et une comédie, *la mort de César* et *les Esbahis*. Il y a dans la tragédie une certaine vigueur et une élévation de pensées qui devaient alors paraître nouvelles. Voici quelques vers du rôle de Brutus :

Et quand on parlera de César et de Rome,
Qu'on se souvienne aussi qu'il a esté un homme,
Un Brute, le vengeur de toute cruauté,
Qui aura d'un seul coup gagné la liberté.
Quand on dira : « César fut maître de l'Empire, »
Qu'on dise quant et quant : « Brute le sut occire. »
Quand on dira « « César fut premier Empereur, »
Qu'on dise quant et quant : « Brute en fut le vengeur. »

La comédie contient des enseignements beaucoup moins élevés et que l'on pourrait s'étonner de voir présenter à la jeunesse, si l'on ne considérait qu'ils étaient en eux-mêmes un grand progrès sur ceux du passé.

Parmi ces premiers essais de la muse tragique, il convient de citer encore un *Alexandre*, qui fut représenté au collége d'Harcourt, le 24 décembre 1563, et qui a pour auteur Nicolas Filleul, de Rouen.

Les écoliers, malgré ces exemples, n'avaient pas encore absolument renoncé à leurs anciennes farces, que nous voyons réunies aux tragédies et aux comédies dans la même représentation. *La Trésorière* de Jacques Grévin fut, d'après son titre, « mise en jeu

[1] Ronsard.

Digitized by Google

à Paris, au collége de Beauvais, après la satyre qu'on appelle communément *les Veaulx.* » De même, sa comédie des *Esbahis*, fut « mise en jeu après la tragédie de *Jules César*, et les jeux satyriques appelés communément *les Veaulx.* » La dénomination de ce genre de pièce indique assez qu'elles n'étaient point d'un genre très-relevé. C'était une espèce de prologue qui ouvrait la représentation et où la fantaisie satirique des écoliers se donnait sans doute carrière. Les plaisanteries qu'on y débitait étaient-elles improvisées ou récitées ? C'est ce que nous ne savons pas. Il est probable qu'il y avait un canevas sur lequel on brodait et qui se prêtait à toutes les railleries, à toutes les allusions que comportait la circonstance.

Le collége de Plessis, dont nous avons déjà signalé quelques écarts, fit encore parler de lui en 1579. « Il s'était joué à ce collége, dit Crevier, des farces où l'on avait pris la licence de déchirer la réputation des gens. Les auteurs de ces pièces furent cités le 13 avril par le recteur, pour rendre compte de leur conduite. » Qu'en résulta-t-il ? L'historien reste muet sur ce point. Toutefois, le fait montre combien étaient invétérés l'habitude et le goût de la satire dramatique dans la jeunesse des colléges.

Avant d'arriver au XVIIe siècle, nous avons à signaler, sans grands détails, car ils font complétement défaut, quelques pièces jouées dans les colléges dans les dernières années du XVIe siècle. En 1574, Guy de Saint-Paul, docteur en théologie et recteur de l'Université, fit représenter une tragédie intitulée *Néron*, au collége du Plessis. Le fait a son importance en ce qu'il montre que les maîtres commençaient à fournir eux-mêmes un aliment sain et raisonnable à la passion des élèves pour le théâtre. Dans les provinces nous remarquons au collége de Tournon, en 1583, une pièce dramatique à quatorze personnages, intitulée l'*Epithalame pudique*. Cette pièce, qui est de d'Urfé, l'auteur de l'*Astrée*, fut composée pour célébrer l'entrée de monsieur et madame de Tournon dans leur bonne ville. Les quatorze personnages étaient les dieux et les déesses de l'Olympe, qui chantaient les louanges de madame de Tournon. Il y eut à Rouen un régent du collége des Bons-Enfants, nommé Jean Béhourt, dont on a conservé quelques pièces qu'il faisait jouer à ses écoliers. Ce sont *Hypsicrate* ou *la Magnanimité*, tragédie, jouée en 1597, et *Esaü* ou *le Chasseur*, tragi-comédie, jouée le 7 août 1598, sans doute à l'occasion de la distribution des prix. Il est à remarquer que, dans cette dernière pièce, l'auteur s'écarte du texte biblique d'une manière qui sent un peu l'hérésie. Le plat de lentilles que nous connaissons est écarté, sans doute, comme une compen-

Digitized by Google

sation bien insuffisante du droit d'aînesse d'Ésaü. Citons quelques vers :

ÉSAÜ.

Donnez-moi donc, de grâce,
Un peu de bon potage et de bonne chair grasse,
Pour me remettre un peu.

JACOB.

Qu'il ne tienne à cela
Que je ne vous secourre : Avancez, en voilà.
Mais sous conditions que sans dol ni finesse
Vous me viendrez céder tout votre droit d'aînesse.

ÉSAÜ.

Je vais bientôt mourir, que me servira-t-il ?
Je vous cède le tout.

Les pièces de Jean Behourt sont dédiées à la duchesse de Montpensier.

C'est aussi au XVIe siècle qu'il faut, selon toute apparence, faire remonter l'origine de la tragédie latine, qui fut si longtemps en honneur dans l'Université. Du moins n'en avons-nous trouvé aucune mention à une époque antérieure. Elle florissait au collége de Bordeaux vers 1550, comme en témoigne un intéressant passage de Montaigne qui, tout en louant cet usage, montre qu'il a gardé un souvenir agréable de ses succès de comédien de collége. « J'ai soutenu, dit-il, les premiers personnages ès tragédies latines de Bucanan, de Guérante et de Muret, qui se représentèrent à notre collége de Guyenne, avec dignité. Et m'en tenoit-on maistre ouvrier. C'est un exercice que je ne mesloue point aux jeunes enfants de maison, et ay vu nos princes s'y adonner en personne, à l'exemple d'aucuns anciens, honnestement et louablement. » Muret a laissé, en effet, dans ses *Juvenilia*, une tragédie de *César*. Quant à Bucanan, qui fut réputé pour un des plus élégants poëtes de son temps, il a composé deux tragédies : *Jephté* et *St-Jean-Baptiste*. Ce fut sans doute dans ces pièces que Montaigne déploya ses talents et se montra « maistre ouvrier. » Dans le même passage, il examine la question du théâtre et des comédiens à un point de vue général, et, comme on dirait aujourd'hui, dans un sens très-libéral. « Il est loisible même, continue-t-il, d'en faire mestier aux gens d'honneur. J'ai toujours accusé d'impertinence ceux qui condamnent ces ébatemens, et d'injustice ceux qui empêchent l'entrée de nos bonnes

Digitized by Google

villes aux comédiens, et envient au peuple ces plaisirs publics.... » Il ajoute enfin : « Je trouverais raisonnable que le prince, à ses dépens, en gratifiast quelquefois la commune, et qu'aux villes populenses il y eust des lieux destinés et disposés pour ces spectacles. » Montaigne pressentait le système des subventions.

Un autre comédien de collége et de province, non moins brillant que Montaigne, mais qui n'arriva pas à la même célébrité, fut Claude Bernard, surnommé plus tard « le pauvre prêtre. » Il naquit à Dijon en 1588 et fut élevé à Dôle dans un collége de Jésuites, où il se fit remarquer dans les déclamations et les tragédies. Il y apportait un goût particulier et de véritables aptitudes de comédien. Il avait un esprit vif et enjoué qui le portait, sans doute, plus volontiers vers la comédie. Sorti du collége, il retourna à Dijon, où sa gaîté et son esprit le firent rechercher et où il continua de jouer la comédie sur les théâtres de société. Cette vie dissipée ne l'empêcha pas de faire la fin la plus édifiante. Il se fit prêtre et vint à Paris, où il fut attaché à l'Hôtel-Dieu. Il y demeura pendant vingt ans, consacrant tous ses soins aux malades. Son esprit original et tourné vers la plaisanterie ne l'avait pas abandonné dans sa nouvelle carrière et ne le faisait pas moins rechercher qu'autrefois par les plus grands personnages de son temps. Il en profitait pour récolter d'abondantes aumônes au profit de ses pauvres malades. Il mourut en 1641, au retour d'une exécution où il avait exhorté un condamné à bien mourir. Pour l'homme qui avait été un brillant comédien de salon, c'est une fin assurément inattendue[1].

Si nous jetons, à cette même époque, un coup-d'œil sur les pays voisins, nous y voyons aussi la comédie installée dans les colléges. M. E. du Méril a, dans les notes savantes de ses *Origines latines du théâtre moderne*, reproduit quelques textes qui en font mention, notamment un passage des anciennes coutumes de l'Université d'Oxford. Nous y lisons qu'à l'époque de la fête de Saint-André, les écoliers nommaient une sorte de directeur de théâtre (*ludi magister*), qui choisissait les pièces de comédie que l'on représentait en public (*populo spectante*). Ces pièces, ordinairement en latin, étaient quelquefois aussi en anglais (*anglico sermone contextas fabulas*). La *Retrospective Review*, signale une pièce grecque et latine tirée du livre des *Juges*, que John Christopherson fit jouer à l'Université de Cambridge, le jour de Noël 1446. Ainsi les deux grands établissements d'instruction en Angleterre se livraient régulièrement à des exercices dramatiques qui ne paraissent pas avoir eu les mêmes inconvénients, ni provoqué les mêmes répressions que dans notre pays.

[1] Moreri.

Digitized by Google

Shakespeare y fait une allusion intéressante à relever dans son *Hamlet*. Hamlet dit à Polonius : Vous avez, dites-vous, joué autrefois la comédie à l'Université ? — Oui, mylord, et j'étais même considéré comme un bon acteur. — Et quel rôle avez-vous joué ? — J'ai représenté Jules César ; j'ai été tué au Capitole par Brutus. » Il n'est pas de sujet qui ait été plus exploité, pour les théâtres des colléges, que cette mort de César, et l'on pourrait dire de ce grand capitaine, ce que le satirique latin disait d'Annibal :

> I nunc. . . . . .
> Ut pueris placeas et declamatio fias.

En Allemagne, on joue la comédie dans les couvents, dès le XIIIe siècle. A Heresbourg, en 1264, les élèves du séminaire (*juniores fratres*) représentent une pièce ayant pour sujet les aventures de Joseph (*De Josepho vendito et exaltato*). Il y avait toutefois, dans ces aventures, un passage dont la mise en scène eût été assez scabreuse, et qui était probablement supprimé. M. E. du Méril a publié dans le volume auquel nous empruntons ces indications, une *Passion*, de Francfort, en latin et en allemand. « Ce mystère, dit-il, fut probablement représenté à Francfort-sur-le-Mein, à l'école ecclésiastique de Saint-Barthélemi, dans les dernières années du XVe siècle, et repris au commencement du XVIe. Au moins on sait qu'une pièce sur ce sujet y fut jouée, en 1467, en 1498, et en 1506. »

Bayle raconte qu'Antoine Schorus, qui vivait au commencement du XVIe siècle, grammairien distingué, et professeur à Heidelberg, fut très-vivement molesté pour une comédie qu'il avait fait représenter à ses élèves. Le bruit de cette représentation coupable parvint jusqu'à l'Empereur qui mit l'électeur Palatin Frédéric II en demeure de sévir contre Schorus. Celui-ci put heureusement quitter la ville. Quelques-uns des écoliers, qui avaient pris part à la représentation, furent seulement mis en prison temporaire par le Recteur.

Cette persécution, à dire vrai, paraît avoir été provoquée plutôt par le sujet de la pièce que par le fait même de sa représentation. « En effet, dit Bayle, elle introduisait la Religion qui demandait à être logée chez les grands. Ils lui fermèrent la porte ; elle s'adressa à des personnes de la lie du peuple et trouva un domicile. » Le sujet était, comme on le voit, inspiré par un esprit assez novateur, et l'on comprend que l'Empereur se soit écrié dans sa lettre à l'électeur Palatin : « Que pensera-t-on des grands, s'il est permis de les décrier sur le théâtre, comme les persécuteurs de la religion ! » Schorus mourut à Lausanne en 1552.

Digitized by Google

Les représentations dans les colléges paraissent avoir été, en Allemagne, l'objet de quelques controverses. Un certain Nicolas Harres publia à Francfort, en 1691, un traité pour combattre cette coutume[1].

Terminons ces indications sommaires sur le théâtre scolaire à l'étranger en signalant une comédie latine de Juan de Malara, intitulée *Locusta*, représentée en 1548 par les étudiants de l'Université de Salamanque.

V

Au seuil du XVIIe siècle, nous trouvons la comédie de collége combattue ou condamnée par les autorités les plus graves. En 1583, le collége de Clermont, qui devint plus tard le collége Louis-le-Grand, et qui était dirigé par les jésuites, reçut de Rome un plan d'éducation et d'études connu sous le nom de *Ratio studiorum*. Ce plan avait été préparé et rédigé par six pères jésuites de différentes nations. Il y est question du théâtre. Les jésuites, qui cherchaient à concilier la religion et la morale avec les mœurs de leur temps, et qui ne croyaient pas qu'un rigorisme exagéré servît beaucoup les intérêts du Ciel, ne proscrivirent pas le théâtre dans les colléges. Toutefois, ils entreprirent de le réglementer. Le *Ratio studiorum* veut que ces représentations de tragédies et de comédies soient très-rares ; que les pièces soient toujours en latin ; que le sujet en soit sacré ou au moins pieux ; qu'il n'y ait entre les actes aucun intermède inconvenant et qui ne soit pas en latin ; enfin, qu'on n'introduise sur le théâtre aucun personnage, et même aucun costume féminin[2]. Nous verrons plus tard jusqu'à quel point ces prescriptions furent observées.

Le collége de Clermont était indépendant de l'Université, malgré lui, il est vrai, car il avait à plusieurs reprises cherché à s'y faire admettre. Le *Ratio studiorum* lui était exclusivement destiné. Mais l'Université avait, elle aussi, ses statuts, datant de 1215, qui furent renouvelés sous Henri IV, en 1598, après une longue élaboration. Ces statuts sont beaucoup moins indulgents pour la comédie de

[1] Nic. Harres libellus de Comœdiis et Tragœdiis... in quo duæ questiones de ludorum scænicorum apud christianos et in scholis utilitate et noxâ.

[2] Tragœdiarum et comœdiarum quas nonnisi latinas ac rarissimas esse oportet, argumentum sacrum ac pium, neque quicquam actibus interponatur, quod non latinum sit et decorum, nec persona ulla muliebris vel habitus introducatur.

Digitized by Google

collége que ceux des jésuites. Ils contiennent une condamnation formelle, une prohibition absolue. Ils enjoignent aux principaux des collèges d'interdire dans leurs établissements les satires, les déclamations, les tragédies, les comédies, les fables et tous autres jeux, soit en latin, soit en français, qu'ils considèrent comme dangereux pour les mœurs[1].

Ce n'est pas tout encore. La ville de Paris, centre des plaisirs, offrait à la jeunesse des séductions exceptionnelles. Il fallait prendre, pour la garantir, des précautions exceptionnelles. C'est à quoi pourvoit l'article 29 des statuts. « Afin, dit cet article, d'ôter aux écoliers toutes les occasions qui pourraient les détourner de leurs études et les porter au mal, que tous bateleurs et comédiens soient éloignés du quartier de l'Université et qu'ils soient relégués au delà des ponts[2]. » Nous ne savons jusqu'à quel point cette prescription fut observée. En tout cas, n'empêcha-t-elle point, en 1688, les comédiens français de bâtir la salle dont on voit encore les vestiges rue de l'Ancienne-Comédie.

C'était, à vrai dire, une mesure sévère, et nous ne poussons pas aujourd'hui si loin le rigorisme. Tout ce qu'une administration vigilante a pu faire de nos jours pour corriger les mauvaises impressions que la jeunesse des écoles peut recevoir des représentations dramatiques sur les théâtres de la rive gauche, a été de prescrire à l'Odéon de jouer, une fois par semaine, des pièces de l'ancien répertoire. La rareté des spectateurs à ces soirées classiques nous donne à penser que le palliatif est insuffisant.

Au nombre des adversaires de la comédie de collége à cette époque, il faut compter le garde des sceaux Du Vair. Il disait qu'on n'envoie pas les enfants aux écoles pour en faire des comédiens, raison mauvaise en elle-même, et qui nous conduirait à dire que nous voulons faire de nos enfants des clowns, parce que nous leur donnons des leçons de gymnastique. Toutefois Du Vair, étant garde des sceaux en 1566, aurait rappelé les principaux des collèges à l'observation de leurs statuts, et aurait demandé qu'on remplaçât les comédies et les tragédies par des exercices littéraires et oratoires. C'est encore là un de ces nombreux avertissements qui restaient à l'état de lettre morte ou qui, s'ils produisaient un effet momentané, ne tardaient pas à être méconnus et oubliés.

Il n'est pas sans intérêt de connaître quelle était, sur cette matière, l'opinion des protestants. On doit penser que leur religion, qui prétendait nous ramener aux mœurs austères des premiers

[1] Quibus lascivia, petulantia, procacitas excitentur.
[2] Ab Academiæ ædibus migrent, et ultra pontes ablegentur.

Digitized by Google

temps du christianisme ne s'accommodait pas de l'éclat mondain de ces représentations. Et, en effet, *la discipline des protestants de France*, sans se prononcer absolument contre cet usage, y fait cependant une réserve importante. « Et si, dans un collége, il était trouvé utile à la jeunesse de représenter quelque histoire, on ne pourra la tolérer qu'à condition qu'elle ne sera pas tirée de l'Ecriture sainte, qui n'est pas baillée pour être jouée, mais pour être purement prêchée. » C'est l'opinion diamétralement opposée à celle des jésuites, qui, dans leur *Ratio studiorum*, n'admettaient les pièces de théâtre qu'à condition que le sujet en fût sacré et pieux (*argumentum sacrum et pium*).

Quoi qu'il en soit, et en dépit de ces prohibitions, les représentations dramatiques suivaient leur cours régulier, il n'y avait de changé que la date. C'était désormais à l'occasion de la distribution des prix qu'elles avaient lieu à Paris et dans les provinces. Les premiers personnages de l'Université ne craignaient pas de collaborer à ces plaisirs, au moins comme auteurs. Nous voyons que Adrien d'Amboise, qui fut successivement grand-maître du collége de Navarre, recteur de l'Université et évêque de Tréguier, fit une tragédie latine intitulée *Holopherne*, qui fut probablement représentée au collége de Navarre. D'autres fois, on faisait appel aux talents d'un auteur laïque. C'est ainsi que Nicolas de Péchantré, connu par quelques succès tragiques et notamment par un *Geta*, qui fut bien accueilli, composa, pour le collége d'Harcourt, un *Joseph vendu par ses frères* et un *Sacrifice d'Abraham*. Péchantré, né en 1638, mourut en 1708.

A Marseille, à Lyon, la comédie de collége jetait un certain éclat. Le père Féau, de l'Oratoire de Marseille, avait acquis dans ce genre une véritable célébrité. Ses comédies se jouaient dans les colléges et dans les bastides avec tant de succès que l'archevêque d'Aix venait régulièrement tous les ans à Marseille pour les entendre.

Le père Feau cultivait la muse provençale, et on lui doit un recueil intitulé *Lou jardin deys musos provençalos*, imprimé à Marseille en 1665. Au collége des jésuites de Lyon florissait le père Colonia, qui a laissé plusieurs tragédies : *Germanicus*, *Annibal*, *Juba* et *Jovien*, et quelques ballets : *les Préludes de la Paix* et *la Foire d'Ausbourg* ou *la France mise à l'encan*. Toutes ces pièces ont été imprimées à Lyon en 1693 et 1695. « Tout le monde sait que c'est à Ausbourg, dit l'auteur dans le préambule de ce dernier ballet, que se tint la fameuse assemblée où l'on fit, il y a quelques années, le plan d'une conspiration générale contre Louis le Grand. Ce fut dans cette ville que tous ces souverains ligués partagèrent entre eux la France, dont ils regardèrent la conquête comme chose infaillible.

C'est ce que nous représentons dans ce ballet sous des allégories continuelles. » Parmi les personnages figurent les gazetiers de Berne et de Hollande. On s'en prenait déjà aux journalistes.

A Toulouse, le père Dumoret, de la doctrine chrétienne, professeur d'humanité, donnait son *Sacrifice d'Abraham*, imprimé en 1699. C'est un centon dont Racine a fait tous les frais, et où la part de l'auteur se réduit à bien peu de chose. Du reste, les écoliers ne pouvaient que gagner au change. Nous avons déjà montré, au siècle précédent, le collége de Rouen en plein exercice dramatique. Nous rencontrons encore un grand nombre de pièces qui y furent représentés au XVIIe siècle : *La Piété polonaise*, ou *Vanda, reine de Pologne qui se consacre à ses dieux*, tragédie (1639); *L'Espée fatale* ou *le fléau d'Attila*, tragédie (1644). *Diocletian vaincu par Jésus-Christ*, tragédie (1653). Nous ne rapportons que quelques titres. Il faut y joindre une tragédie intitulée : *Iezabel divinæ ultionis atrocissimum exemplum*, tragédie en 5 actes, jouée au collége de Rouen, et imprimée avec des gravures d'Abraham Bosse. « Cette tragédie, dit le savant rédacteur du catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne, fut sans doute composée par Thomas Corneille, qui jouait le rôle de Thémis dans les intermèdes. » Des villes moins importantes avaient aussi leurs comédiens et leurs auteurs de collége. A Issoudun on représentait, en 1660, *le pieux Ezéchias*, drame sacré en cinq actes, par Michel Tessard, régent du collége. On donnait, à Reims, en 1696, un ballet : *le triomphe du Christianisme*, sujet qui paraît au fond peu prêter à la danse.

VI

C'était surtout au collége de Clermont que le théâtre brillait dans tout son lustre. Fondé en 1563 par les jésuites, ce collége comptait, au commencement du XVIIe siècle, quatre cents élèves et trois cents maîtres ou professeurs. C'était le collége aristocratique par excellence, et tous les grands noms de France figurent dans ses annales. On y distinguait la grande et la petite comédie. La petite comédie était la comédie en français; la grande était la tragédie latine. Chacune avait son théâtre particulier. « La petite comédie, rapporte M. Emond dans son *Histoire du collége Louis-le-Grand*, était représentée dans la cour du Mans neuf. Le bâtiment de Harlay, abattu aujourd'hui, s'arrêtait à quarante pas environ de celui qui sépare du Plessis la cour du bassin. On élevait un mur de toile entre ce

Digitized by Google

vide et le théâtre qui se trouvait ainsi renfermé dans une partie du Mans neuf, le Mans vieux et la bibliothèque, en face de laquelle s'ouvrait la scène. » Ces détails topographiques seront surtout intelligibles pour ceux qui ont hanté les classes de Louis-le-Grand. Pour la grande comédie, « la scène adossée à la classe de rhétorique, dans la cour d'entrée, s'avançait jusqu'aux grilles du bâtiment de la chapelle et de celui du réfectoire, qui sont en face l'un de l'autre. » Il y avait, pour les spectateurs, trois amphithéâtres, et toutes les fenêtres donnant sur la cour leur étaient réservées. La cour elle-même était couverte par un velum immense. Quant aux tentures et aux décorations, elles étalent d'une richesse extrême.

Ce fut une de ces représentations qui valut au collége de Clermont son titre de collége Louis-le-Grand. En 1650, un profès de l'ordre, le P. Jourdain, fit jouer une tragédie latine intitulée *Suzanna*. Il ne s'agissait nullement, comme on peut le penser, de la Suzanne biblique et de ses deux vieillards libertins. Cette Suzanne était une princesse de la famille impériale, que Galérien, nommé César par Dioclétien, voulait épouser. Galérien, qui avait juré d'exterminer les chrétiens, découvrait que sa fiancée appartenait à la secte proscrite. On devine par ce simple aperçu l'intrigue de la pièce qui se terminait par le martyre de Suzanne.

Cette tragédie, qui n'était pas assurément meilleure que beaucoup d'autres, eut un certain retentissement. Louis XIV, alors âgé de douze ans, vint, pour l'entendre, au collége avec Anne d'Autriche, Charles II, roi d'Angleterre et le duc d'Yorck. Il parut charmé de la pièce, dont il ne devait pas cependant comprendre un traître mot. Les jésuites, toutefois, n'oublièrent pas cette visite, et, en 1674, ils invitèrent le roi à assister à la distribution des prix et à la représentation qui l'accompagnait. Avant la tragédie latine, un élève lut un prologue où le roi était naturellement comparé au soleil. Après il y eut un ballet. Tout marcha à merveille, et, comme un des courtisans disait à côté du roi : « En vérité, tout ici est admirable. — Je le crois bien, s'écria Louis XIV ; c'est mon collége ! » Le mot ne fut pas perdu, et le lendemain, au lieu de *Collegium Claromontanum societatis Jesu*, on lut sur la porte de la maison : *Collegium Ludovici magni*.

Le collége Louis-le-Grand eut le bonheur de réunir, vers la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, un grand nombre de professeurs éminents qui élevèrent l'enseignement des humanités à une hauteur qu'il n'a pas retrouvée depuis. Comme nous l'avons dit, toute la noblesse y faisait élever ses enfants. La discipline se prêtait aux exigences de ces jeunes gens ; chacun d'eux avait son valet de chambre et sans doute aussi son appartement.

Digitized by Google

On peut se faire une idée de l'éclat des représentations qui avaient lieu tous les ans à l'occasion de la distribution des prix, et dont les parents de ces jeunes gens formaient le principal auditoire. Les Jésuites ne négligeaient rien pour donner à ces solennités toutes les splendeurs possibles, et les professeurs ne dédaignaient pas ces occasions de faire briller leur élégante latinité et les ressources de leur imagination. Il n'est pas douteux d'ailleurs que ces fêtes, en mettant de côté les inconvénients qu'elles pouvaient avoir au point de vue de la discipline et peut-être de la morale, n'aient été un vif stimulant pour les études littéraires.

La plupart des professeurs d'humanités de Louis-le-Grand firent des pièces de théâtre pour ces représentations. Les plus célèbres sont les PP. La Rue, Ducerceau et Porée. On a du Père La Rue deux tragédies : un *Agathocle* et un *Sylla*, dont le mérite est assez grand pour qu'on l'ait attribué à Pierre Corneille. On représentait cette tragédie vers 1670. Le P. La Rue est également auteur d'une comédie en trois actes intitulée *Tyndaride*. Comme il avait conservé des relations amicales avec le célèbre comédien Baron, qui avait été son élève, on lui attribua quelques-unes des pièces de ce dernier, et particulièrement *l'Andrienne* et *les Adelphes*, comédies imitées de Térence. L'attribution, si elle n'est pas vraie, est au moins vraisemblable, et l'on pouvait croire, en effet, que le P. La Rue était plus familier avec Térence que le comédien Baron.

Il avait eu également pour élève Dancourt, qu'il aurait désiré, paraît-il, attacher à la Société. La voie que suivit Dancourt fut bien différente et montra suffisamment son peu de vocation pour la robe. Il devint, sinon un grand acteur, du moins un acteur distingué dans le genre comique et un auteur dramatique des plus féconds. *Les Anecdotes dramatiques* rapportent, à propos de Dancourt et du Père La Rue, une conversation très-probablement apocryphe : Le jésuite sermonait son ancien disciple sur ce qu'il s'était fait comédien. « Ma foi, mon Père, lui dit Dancourt, je ne vois point que » vous deviez tant blâmer l'état que j'ai pris. Je suis comédien du » roi, vous êtes comédien du pape. Il n'y a pas tant de différence de » votre état au mien. » Cette réponse sent un peu trop son libre penseur pour l'époque.

Le P. Porée a laissé un bagage dramatique plus considérable. Il chaussait avec un égal succès le cothurne et le brodequin. Comme auteur tragique, il a laissé six tragédies latines dont nous ne mentionnerons que les titres : *Brutus*, *Hermenegildus martyr*,

* Né en 1643, mort en 1725.

Mauricius imperator, *Sennacherib*, *Sephœbus Myrsa* et *Agapitus martyr*. Quelques-unes de ces tragédies ont des prologues et des intermèdes en vers français. C'est Campra qui fit la musique des intermèdes d'*Agapitus*. Ce théâtre tragique a été publié à Paris en 1745.

Les comédies du P. Porée ont été également publiées en 1749. Elles sont assez nombreuses, et les titres ne manquent pas de bizarrerie. Nous trouvons dans ce volume. *Paezophilus sive Aleator* (le joueur), *Pater amore vel odio ergo liberos excæcatus* (ce qu'on peut traduire librement par l'École des Pères), *Misoponus sive Otiosus* (le paresseux,) *Liberi in deligendo vitæ instituto coacti* (le choix d'un état), *Philedonus sive Juvenis Voluptuarius a libertore vita revocatus*, (la conversion de Philédonus). On peut ajouter à ce bagage *Nebulones* (les petits maîtres) et *Hypocritis* (le Tartufe). M. Jules Janin n'a point dédaigné de traduire le *Misoponus* dans le *théâtre Européen*, vaste collection publiée en 1835. Le P. Porée a enfin écrit une tragédie française intitulée *Don Ramire* (1720).

Voltaire, dont il avait été le professeur, lui fit hommage de son *Œdipe*; il lui offrit également Mérope, « à cause, lui dit-il, de son amour pour l'antiquité et la pureté du théâtre. »

Le P. Porée paraît donc avoir été particulièrement occupé des choses dramatiques et nous n'oserions dire qu'il n'ait pas éprouvé certains scrupules de conscience en écrivant des comédies et en les faisant jouer. On a de lui un discours latin sur le théâtre, *Oratio de Theatro*, qu'on peut considérer comme le résultat et l'expression de ces scrupules. Ce ne sera pas sortir de notre sujet que de nous y arrêter un instant.

Dans ce discours, qui est de 1733, le P. Porée essaye de démontrer que le théâtre par sa nature pourrait être capable de former les mœurs, mais qu'il ne l'est point par notre faute. [1] Il fait remarquer que beaucoup d'auteurs dramatiques se reconnaissent complices de la corruption du théâtre. « Plût à Dieu, s'écrie-t-il, que la même pensée entrât dans l'esprit des acteurs qui sont d'autant plus redoutables qu'ils ont plus de talent. Rien n'est pire, en effet, qu'un excellent artiste dans un art mauvais. Est-ce que les tragédies et les comédies ne sont pas entre les mains des acteurs ce que sont dans les mains d'un habile archer l'arc et les flèches ? Ils ne forgent pas eux-mêmes les traits mortels de la passion, mais ils les lancent avec toute l'adresse et toute la force dont ils sont

[1] Theatrum schola informandis moribus idonea natura sua esse potest; sed culpa nostra non est.

Digitized by Google

capables[1]. » Le P. Porée se demanda ce qu'il faudrait faire pour que ces traits devinssent inoffensifs. « Puisque les acteurs sont les maîtres de la scène, qu'ils acceptent ou rejettent à leur gré les ouvrages qui leur sont présentés par les auteurs, eh bien ! qu'ils n'en admettent aucun qui ne soit parfaitement moral.»[2] Il a, toutefois, la franchise de reconnaître que c'est là un projet dificile à mettre à exécution. Du temps du P. Porée comme du nôtre, toutes les préférences des comédiens étaient pour les pièces qui leur paraissaient propres à attirer le public, et, par conséquent, à leur procurer de gros bénéfices. Or, les pièces trop morales, le P. Porée ne se le dissimule pas, ne sont pas de nature à remplir une salle. « Elles ne plairaient pas aux spectateurs dont la plupart n'approuve pas ce qui est honnête et sain, et goûte, au contraire, ce qui est malhonnête et malsain. »[3] C'est donc un cercle vicieux dans lequel le digne professeur est douloureusement enfermé. Sa conclusion n'en est pas une, car elle se contente de montrer le but à atteindre sans les moyens d'y parvenir. « S'il est vrai, dit-il, qu'il faille tolérer des théâtres dans les Etats chrétiens, rendez donc ces spectacles dignes du bon citoyen et du chrétien. ![4] Sans doute, mais c'est là précisément ce qu'il fallait nous enseigner.

Avant de quitter le discours du P. Porée, nous y relèverons deux particularités relatives à ces auteurs dramatiques qui ont détesté en vieillissant les erreurs de leur jeunesse. On connaît les repentirs de Corneille, traduisant l'*Imitation*, et de Racine, renonçant au théâtre dans toute la force de l'âge et du talent. A ces illustres pénitents, il faudrait ajouter Quinault qui aurait, selon le P. Porée, baigné de pleurs les lauriers qu'il devait plus au génie qu'au travail[5]. Il faudrait y ajouter aussi Houdart de la Motte, qui n'a pas cependant amusé ou passionné outre mesure ses contemporains. Et cependant Houdart de la Motte, aurait gémi sur ses travaux dramatiques et déclaré — le père Porcé l'affirme *de auditu*, — que les maximes de ces sortes d'ouvrages étaient diamétralement opposées

[1] Utinam idem intelligerent actores, qui tanto pejores sunt quanto meliores; quia optimo nequitiæ artifice nihil pejus; nonne id omnino sunt in actorum manibus tragediæ et comœdiæ, quod in perita sagittarii manu arcus et sagittæ? Non fabricant ipsi quidem tela cupidinis lethifera, sed illa intendunt incerto, dirigunt oculo, ac toto adnixi corpore jaculantur.

[2] At quoniam dominantur in theatro, et poemata ab autoribus oblata suscipiunt arbitratu suo, vel respuunt, nullum certe admittant poema nisi bene moratum.

[3] Sed non placerent spectatoribus quorum plerisque non id probatur maxime quod probum et sanum est, sed id vulgo sapit quod improbum et insalubre.

[4] Si quod in republica christiana habendum est theatri spectaculum, illud et bono cive et homine christiano dignum habeamus.

[5] Partas sine sudore lauros suis per modum fletibus irrigasse.

Digitized by Google

aux doctrines du christianisme [1]. Quelle conquête pour la bonne cause que celle de Houdart de la Motte et combien le P. Porée a raison de la célébrer et de s'en réjouir !

Mais revenons à la comédie de collége ; le père Ducerceau en est un des plus fameux représentants. Il est contemporain de La Rue et de Porée, qu'il égala s'il ne les dépassa pas en fécondité, son théâtre a été édité plusieurs fois ; il a même eu l'honneur de plusieurs éditions posthumes, en 1785, en 1807, et enfin en 1828. Ces diverses éditions contiennent : *l'Enfant prodigue*, comédie, *les Inconvénients de la grandeur*, comédie héroïque, *le Destin du nouveau siècle*, opéra, et *le Ballet de la conquête de la Toison d'or*. Mais ce n'est pas là, à beaucoup près, tout le bagage dramatique du P. Ducerceau. Il faut y joindre : *Esope au collége*, *Euloge ou le Danger des Richesses*, *le Point d'honneur*, *le Riche imaginaire*, *la Défaite du Solécisme*, et *le Philosophe à la Mode*, comédies qui n'ont pas, croyons-nous, été imprimées, mais qui ont, pendant de longues années, fait partie du répertoire de Louis-le-Grand. Il n'en faut pas d'ailleurs trop déplorer la perte. Le P. Ducerceau ne brille ni par l'élévation de la pensée, ni par l'élégance de la forme, ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir de très-brillants succès. Il en était du théâtre de Louis-le-Grand comme des autres, où une certaine médiocrité, accessible à tous les esprits, est une condition presque infaillible de réussite.

Les Inconvénients de la Grandeur paraissent avoir été le grand triomphe de Ducerceau. La pièce, jouée à Louis-le-Grand, le 8 mai 1721, fut ensuite représentée devant le Roi, aux Tuileries, dans la galerie des ambassadeurs. Le duc de la Trémille et MM. de Mortemart et de Charost étaient au nombre des acteurs.

Le sujet n'était pas de l'invention du P. Ducerceau. Il était connu et peut-être avait-il été déjà mis au théâtre, sous le nom de l'*Aventure du duc de Bourgogne*. Il s'agit d'un archer que Philippe le Bon trouve endormi dans les rues de Bruges, qu'il fait transporter dans son palais et coucher dans son lit. Le lendemain on le traite comme un prince et on lui en fait remplir toutes les fonctions à son grand étonnement. Le soir venu, on l'enivre et on le reporte à l'endroit où on l'avait pris. Il se réveille le matin croyant avoir rêvé. Ce n'est pas une donnée dépourvue d'intérêt. Dominique Romagnesi et Lélio, la reprirent pour le théâtre italien et en firent une pièce intitulée *Arlequin toujours Arlequin*, qui fut jouée en 1726.

[1] Audivimus cum ejuraret opera theatri lyrica quod eorum doctrinam doctrinæ christi adversa fronte repugnare intelligeret.

Digitized by Google

Quelques vers de cette pièce feront juger du style du père Ducerceau :

Un prince à qui le ciel destine un diadème
Doit commencer, mon fils, par régner sur lui-même.
Comment à ses sujets donnera-t-il la loi,
S'il ne sait pas lui-même être maître de soi ?
Mon fils, je vous l'ai dit, les sujets sont à plaindre
Lorsque le souverain ne sait pas se contraindre.
Et quand, à ses fureurs du esclave livré,
Il suit un vain orgueil dont il est enivré,
Il faut toujours qu'un prince ait la raison pour guide,
Qu'à tous ses mouvements la justice préside ;
Et si, dans ce haut rang, il peut tout ce qu'il veut,
Il ne doit pas toujours vouloir tout ce qu'il peut.

L'intention est excellente, mais les vers sont assez plats !

Dans le même temps, la scène de Louis-le-Grand avait d'autres fournisseurs. M. de Soleinne avait réuni une nombreuse collection de pièces de ce genre, la plupart anonymes. Il est inutile d'en transcrire ici les titres, il y a cependant quelques noms d'auteurs, mais ce sont surtout les auteurs des ballets. C'étaient des maîtres de ballet de l'Opéra, Beauchamps, Pécourt, Bloudy, Malter aîné et Dupré, sur lequel on fit ce quatrain :

Ah ! je vois Dupré qui s'avance,
Comme il développe les bras !
Que de mains dans ses pas,
C'est, ma foi ! le dieu de la danse !

Les pères jésuites, ne craignaient pas, comme on voit, pour ajouter à l'éclat de leurs fêtes, de faire appel aux célébrités chorégraphiques de l'Académie royale de musique.

Parmi les auteurs tragiques, ou comiques, nous ajouterons à ceux que nous avons cité, les pères Brumoy, Buffier, le Jay, du Rivet, de la Sante de la Porte, et Fabiot-Aunillon.

Le père Brumoy, né en 1688, surtout connu par son *théâtre des Grecs*, a cultivé pour son compte l'art dramatique ; il a fait en tragédies *Isaac*, *Jonathas* et *le Couronnement du jeune David*, en comédies *la Boîte de Pandore* et *Pluton*, « toutes pièces, disait Voltaire, qui font voir qu'il est plus aisé de traduire les anciens que de les imiter. » Le P. Buffier (1661-1737) n'a laissé qu'une tragédie intitulée *Damocle ou le Philosophe Roi*. Le Jay est l'auteur d'une sorte de trilogie dont Joseph est le héros, et d'une pastorale intitulée *Timandre*, représentée en l'honneur de Philippe de France, duc d'Anjou, en 1701. *Daniel* et *Abdolonimus*, deux tragédies, lui appartiennent également (1702). Du Rivet s'est signalé dans le genre comique par le *Dissipateur* (1746), et l'*École des Jeunes militaires* (1748). De la Sante a fait une comédie, *le Fils indocile*. Il a réuni en outre dans un volume intitulé *Muse Rhétorique*, des pièces de vers

Digitized by Google

latines dues à ses élèves, et dans lesquels figurent encore un *Sacrifice d'Abraham*, et une sorte d'opéra, le *Concert des Muses* (1745). Il nous a conservé les noms des auteurs, Moignard de la Grange, Le Duc, de Barbentane, Chabanon et Peilhon. Quelques années auparavant, d'autres élèves, parmi lesquels on retrouve encore des noms historiques, Victor de Breteuil, Tresigni, Louis Chauvelin, Louis d'Esespoisses de Villeflix, Michel de Pomereu et Réné de Tessé avaient composé et représenté des scènes dramatiques en l'honneur de la Vierge.

On a du P. de la Porte *l'Enfant Gâté*, et *l'Antiquaire*, comédies, et un *Saint-Symphorien*, tragédie. Le P. Fabiot-Aunillon est l'auteur d'un *Tigrane*, tragédie latine, et d'*Isaac*, tragédie française (1784). Citons encore, pour terminer ces détails sur les auteurs dramatiques de Louis-le-Grand, une comédie, les *Talents Inutiles*, de l'abbé Radonvillers, de l'Académie française, et du père Geoffroy un *Misanthrope* (1752), « totalement différent de celui de Molière » dit un biographe. Nous le croyons sans peine, et nous ne pouvons qu'en plaindre le père Geoffroy.

La plupart de ces pièces étaient accompagnées d'intermèdes en musique qui en faisaient de véritables opéras. Parmi les compositeurs qui ont travaillé pour Louis-le-Grand, nous rencontrons Campra, Clérambault père, La Chapelle, Blainville, Duché et Charpentier. Quelques-uns de ces noms sont restés célèbres. Campra compte de nombreux succès à l'Opéra. Charpentier, maître de la musique de la Sainte-Chapelle, a laissé la réputation d'un compositeur savant. Il est l'auteur de la musique du *Malade imaginaire*.

Nous nous sommes un peu longuement étendu sur le répertoire du collége des Jésuites. Il doit, en effet, tenir, dans une étude de ce genre, la place que tiendrait le répertoire du Théâtre Français dans une histoire générale de notre théâtre.

Les autres collèges de Paris et ceux des départements marchaient sur les traces de Louis-le-Grand. Le collége d'Harcourt jouait, le premier, la *mort de César*, de Voltaire. En mai 1735, Voltaire écrivait à l'abbé Asselin, proviseur de ce collége : « En me parlant de tragédie, monsieur, vous réveillez en moi une idée que j'ai depuis longtemps de vous présenter *la mort de César*, pièce de ma façon, toute propre pour un collége où l'on n'admet pas de femmes sur le théâtre. La pièce n'a que trois actes, et c'est de tous mes ouvrages celui dont j'ai le plus travaillé la versification. Il y a une dernière scène à refondre, et sans cela, il y a longtemps que je vous aurais fait la proposition. En un mot, César, Brutus, Cassius et Antoine, sont à votre service quand vous voudrez. » On comprend qu'une pareille proposition n'était pas de nature à être

refusée. La tragédie de Voltaire réussit probablement mieux au collége d'Harcourt qu'au Théâtre-Français, où elle fut représentée, en 1743, avec un très-médiocre succès. Elle avait été jouée l'année précédente au collége Mazarin.

Le collége d'Harcourt joua aussi *Polyeucte*, (1680) après un ballet qui avait pour sujet *Combat de l'amour divin et de l'amour profane.* Il fallait une certaine imagination pour trouver là des motifs de danse. Dans le répertoire de ce collége, on rencontre quelques sujets modernes, un *Thomas Morus* (1684) et une *Marie Stuard* (1689).

Au collége des Grassins, on joua un *Abrahamus in spem contra spem* par Guillaume Marcel. Imprimée en 1645, cette pièce (*drama sacrum*) est partie en vers et prose latins, partie en vers français. Elle est dédiée à Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux. Isaac, sur son bûcher, s'exprime en termes qui sentent bien leur hôtel de Rambouillet :

> Trop heureux condamné, qu'une rigueur propice
> Fait dessus un autel rencontrer un tombeau;
> Je rends grâces au ciel qui m'offre un sort si beau,
> Et meurs en adorant l'arrêt de mon supplice.

Un professeur de ce collége, Charles de Lignières, a laissé trois tragédies latines, *Cœcilia virgo et martyr. Agatha virgo et martyr* et *Alexius.* (1657-1665).

Au collége de Navarre le *Cinna*, de Corneille, retouché et mis en latin, apparaît sous le titre de la *Clémence d'Auguste.* On joue, au collége de la Marche, le *Triomphe de la Religion chrétienne* sous la double forme d'une tragédie et d'un ballet. C'est un triomphe complet. Au collége du Cardinal-Lemoine, au collége Montaigu, au collége de Plessis-Sorbonne, les mêmes exercices dramatiques sont en usages pendant les XVIIe et XVIIIe siècles et il en est resté quelques traces.

Il y avait aussi des pièces appropriées aux couvents de religieuses. On a imprimé, en 1729, une pastorale, *la Naissance de Jésus à Bethléem*, destinée à cet usage. L'auteur est un certain Claude Macey, sur lequel nous n'avons trouvé aucun renseignement biographique. Sa pastorale était mêlée de chant. Une autre, sur le même sujet, intitulée *Jésus naissant adoré par les bergers*, de l'abbé Bonvallet des Brosses, fut représentée par les demoiselles de l'Enfant-Jésus, en 1744. Au collége des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève-de-Nanterre, on joua l'*Athalie*, de Racine, sous le titre de *Joas*, et la *Métromanie* de Piron (1757). Piron chez les chanoines de Nanterre ! Le rapprochement est au moins singulier.

ERNEST BOYSSE.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE

SOUS LA

RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER EMPIRE

MARET, DUC DE BASSANO

SEPTIÈME PARTIE [1]

I

Les circonstances de la nomination du duc de Bassano au ministère des affaires étrangères ont été longuement racontées dans l'histoire la plus considérable de l'Empire qui ait paru jusqu'à ce jour. Ayant d'importantes réserves à faire valoir au sujet de ce récit, dans lequel M. Thiers a résumé la tradition hostile au duc de Bassano, nous en reproduisons d'abord les traits principaux. Suivant l'illustre historien, Napoléon, qui avait eu déjà le tort de remplacer M. de Talleyrand par le duc de Cadore, se compromit encore davantage en

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 août, des 15 et 30 septembre, 15 octobre, 30 novembre et 15 décembre 1869.

Digitized by Google

substituant à celui-ci le duc de Bassano, lequel « soupirait après ce rôle... » Du moins M. de Champagny était encore « un homme sage et tempéré, ne retranchant rien des volontés de Napoléon, mais n'y ajoutant rien, ou plutôt les amortissant par la modération de son caractère. » Il faisait de bons rapports, mais, suivant l'expression de Napoléon lui-même, il *manquait de conversation*. « Autant ce ministre était modeste, timide même, autant M. de Bassano l'était peu. » Ici viennent se placer les imputations traditionnelles et obligées du dévouement *fatal*, du fétichisme, etc. Puis M. Thiers raconte que, le 17 avril, Napoléon fit appeler l'archichancelier Cambacérès, « lui exposa ce qu'il reprochait à M. de Cadore, et sa résolution de le remplacer par M. de Bassano. Cambacérès dit quelques mots en faveur de M. de Cadore, se tut sur M. de Bassano, et prit la plume pour rédiger le décret. Puis l'archichancelier et Maret allèrent ensemble redemander le portefeuille à M. de Cadore. Celui-ci, profondément surpris, *car il n'avait pas deviné en quoi il déplaisait à son maître*, remet son portefeuille avec un chagrin dissimulé, mais visible, et M. de Bassano le reçoit *avec l'aveugle joie de l'ambition satisfaite*, ne se doutant guère, etc... »

L'illustre historien supprime un détail important, qui suffit pour donner à ce changement de ministère une toute autre physionomie. M. de Cadore fut officiellement instruit qu'il était appelé à d'autres fonctions par une lettre de l'Empereur que lui remit l'archichancelier. Tout en rendant justice au zèle et au dévouement de son ministre, il l'avisait « que néanmoins les affaires étaient *dans une telle circonstance*, qu'il avait cru nécessaire de le placer ailleurs (*Correspondance*, XXIII, 83), » et M. de Cadore, ainsi consolé, remplaça, comme intendant des bâtiments de la Couronne, le comte Daru, nommé ministre secrétaire d'État au lieu de Maret. Nous dirons tout à l'heure quelle « circonstance » avait plus particulièrement influé sur cette résolution de l'Empereur.

Le successeur immédiat de M. de Talleyrand était un homme laborieux et d'une probité au-dessus de tout soupçon. Ces deux qualités, la dernière surtout, dont quelques incidents récents faisaient plus particulièrement apprécier le mérite dans ce poste, avaient porté l'attention de l'Empereur sur M. de Champagny. Mais, bien qu'il fût loin de manquer de capacité, il avait joué de malheur dans plusieurs circonstances importantes, notamment dans les négociations de la paix de Vienne, dont nous avons suffisamment parlé précédemment, puis à propos des affaires de Pologne, et lors de l'élection de Bernadotte. Relativement à la Pologne, l'Empereur avait été peu satisfait d'une dépêche de M. de Champagny, adressée de Vienne à M. de Romanzof le 20 octobre 1809, c'est-à-dire à

Digitized by Google

une époque où le ministre des relations extérieures se trouvait séparé de Napoléon, qui était allé attendre à Munich la ratification de la paix. Le cabinet de Pétersbourg était alors fort mécontent de l'attribution qui venait d'être faite d'une partie considérable de la Galicie au duché de Varsovie. Le duc de Vicence, dont l'influence sur le ministre était considérable, insistait pour qu'on rassurât cette puissance, avec autant de chaleur que si son concours eût été pleinement satisfaisant dans la précédente guerre. D'un autre côté, car il faut tenir compte de tout, Napoléon, admettant alors comme possible un mariage avec une sœur d'Alexandre, avait recommandé à M. de Champagny de ne rien négliger pour apaiser ce prince. Ce fut sous cette double impulsion que M. de Champagny se laissa entraîner à dire « que tout ce qui pourrait tranquilliser la Russie aurait l'assentiment de Napoléon; qu'il était disposé à concourir à l'abolition de tous leurs anciens souvenirs, *qu'il approuvait que le nom de Pologne et de Polonais disparût, non-seulement de toute transaction politique, mais de l'histoire.* » « Nous ignorons, dit à ce sujet M. Bignon (VIII, 390), si l'Empereur avait tenu un langage pareil, mais nous croyons que, dans ce cas même, son ministre aurait dû adoucir les termes. » Ce qui est certain, c'est que le cabinet de Pétersbourg, trop satisfait de ce langage, s'en autorisa pour proposer le fameux projet de convention dont le premier article stipulait que « *le royaume de Pologne ne serait jamais rétabli.* » Ce cabinet insista pour l'adoption de cette forme absolue d'engagement. Il y revint avec d'autant plus d'aigreur, que, dans l'intervalle, le mariage russe avait manqué, tandis que Napoléon n'en mettait que plus de vivacité dans ses refus. Il ne voulait s'engager qu'à ne pas contribuer au rétablissement de la Pologne, et le cabinet russe voyait dans cette restriction une arrière-pensée[1]. Ce fut ainsi que commença la querelle. L'Empereur estima que Champagny avait montré plus de zèle que de dextérité dans cette circonstance, en encourageant par un langage trop positif les exigences du cabinet russe; et en lui donnant lieu de croire, à tort ou à raison, qu'il y avait eu quelque secret revirement dans les conseils français, relativement à la Pologne.

Il s'était passé encore quelque chose d'assez désagréable lors de l'élection du prince royal de Suède. Le duc de Cadore avait contribué innocemment à faire nommer Bernadotte, en délivrant un passe-port de courrier à l'ex-consul de Gothembourg, Fournier, qui

[1] « Je ne veux pas rétablir la Pologne, disait Napoléon; mais je ne veut pas flétrir ma mémoire en mettant le sceau à cet acte d'une politique machiavélique, car c'est plus qu'avouer le partage de la Pologne que de déclarer qu'elle ne sera jamais rétablie. (Juillet 1810.)

lui avait été présenté comme propre à remplir un rôle d'observation pour la France, pendant la diète d'Œrebro. Fournier se prévalut de ce passe-port, rempli en entier de la main du ministre, pour faire croire à un grand nombre de députés qu'il avait mission de recommander officieusement le prince de Ponte-Corvo ; que ce choix serait conforme aux intentions secrètes de Napoléon. Peu de jours après que cet homme eut quitté Paris, ses relations avec Bernadotte furent signalées à l'Empereur, qui fit écrire par le duc de Cadore une lettre de désaveu, mais elle arriva trop tard [1].

Ces incidents, et quelques autres qu'il est inutile de rappeler, avaient rendu la position du duc de Cadore assez difficile. Elle l'était devenue davantage encore depuis que des faits non équivoques, témoignant des mauvaises dispositions de la Russie, avaient déterminé le rappel du duc de Vicence. Mais la « circonstance » capitale qui décida l'avénement immédiat du nouveau ministre, et à laquelle fait allusion la lettre de congé adressée au duc de Cadore, était l'appréhension très-sérieuse d'une brusque invasion des Russes en Allemagne et dans le duché de Varsovie. Ainsi qu'on le verra tout à l'heure, le changement de ministère coïncide avec l'époque où les informations sur ces projets hostiles affluaient à Paris. Nous reviendrons bientôt sur ces antécédents de la guerre de Russie, attestés par les documents contemporains, par l'aveu des Russes eux-mêmes, et dont quelques historiens affectent de ne pas tenir compte, afin de pouvoir rejeter plus à l'aise sur le gouvernement d'alors toute la responsabilité de ce conflit et de ses conséquences.

En présence de cette éventualité d'une seconde guerre de Pologne, devenue probable du fait des Russes, il était naturel, inévitable que l'Empereur confiât la direction de sa politique étrangère à celui de ses ministres auquel lui-même a rendu spécialement ce témoignage, « qu'il avait le cœur polonais. » A diverses reprises, notamment en 1792, en 1797, et plus récemment en 1809, Maret avait donné des garanties non équivoques d'habileté diplomatique. Il avait sur son prédécesseur immédiat l'avantage d'avoir longtemps appartenu au département des relations extérieures. Moins subtil peut-être que Talleyrand, il était infiniment plus laborieux, plus loyal, plus discret. A ces aptitudes essentielles, il joignait des avantages extérieurs qui ne sont pas indifférents dans cette position. Un écrivain allemand contemporain, peu favorable aux Français, et qui avait vu de près le duc de Bassano dans les moments les plus difficiles, a dit de lui : « qu'il joignait la finesse à l'amabilité des

[1] On trouvera des détails curieux et peu connus sur cette affaire dans l'analyse des Mémoires de Suremain, que nous avons récemment publiés. (*Revue Contemporaine*, 31 mars 1868.)

Digitized by Google

anciens Français, qu'il avait l'air à la fois d'un homme d'État et d'un homme de cour[1]. » Causeur facile et brillant, il savait aussi faire parler les autres et les écouter. Enfin, quoique très-simple dans ses habitudes particulières, il avait, de l'aveu de M. Thiers, « le goût et le talent de la représentation. »

Quant au reproche de déférence aveugle, on a déjà vu, l'on verra encore ce que l'on doit en penser. Si tous les hauts fonctionnaires avaient servi comme Maret, bien des malheurs auraient été épargnés à la France, et la dynastie napoléonienne n'aurait pas subi une interruption de trente-cinq années.

II

Le duc de Vicence avait joué le rôle principal dans la direction de notre politique extérieure, tant qu'il avait été possible de se fier à la sincérité d'Alexandre. Il était alors, suivant sa propre expression, « le vice-roi de Napoléon à Pétersbourg. » On connaît les incidents graves et multipliés qui modifièrent du tout au tout cette situation, à partir du mariage de Napoléon. L'affection personnelle du duc de Vicence pour le czar, survivant à son influence sur ce prince, devenait un danger. Napoléon reprochait à son ambassadeur d'avoir « épousé la Russie, » de s'être laissé abuser par des protestations qui avaient déjà cessé d'être sincères. Malade, découragé, le duc de Vicence avait demandé et obtenu de quitter Pétersbourg. Il y était encore quand des renseignements dont il essayait en vain d'atténuer la portée signalèrent à Paris les dispositions agressives du cabinet russe.

L'empereur Napoléon avait tout intérêt à demeurer en paix avec la Russie, au moins jusqu'à la pacification de la Péninsule. C'est la Russie qui, par son attitude plus qu'équivoque depuis la fin de 1810, l'a entraîné à se précipiter sur elle. Sur ce point, nous avons aujourd'hui mieux que des présomptions, nous avons l'aveu des Russes eux-mêmes. C'est un aide de camp d'Alexandre qui, dans un livre écrit sous les yeux de ce prince, s'est chargé de nous apprendre « que, *dès la fin de* 1810, il s'était appliqué à organiser *sourdement* ses moyens.... ; qu'il sentait trop bien que les griefs avoués ne portaient que sur des accessoires..., mais qu'en en obtenant le redressement, on n'eût pas obtenu grand'chose, car la question principale, celle du pouvoir dictatorial de la France, n'é-

[1] D'Odeleben, *Campagne de* 1813.

Digitized by Google

tait susceptible d'être résolue *que par la voie des armes.*[1] » Mais puisqu'on paraît considérer ce témoignage comme non avenu, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler, au moins sommairement, les indices qui ont autorisé la méfiance et les armements de Napoléon.

Dès le commencement de décembre 1810, antérieurement à la publication de l'oukase hostile au commerce français, le duc de Vicence avait reçu l'ordre d'avoir les yeux ouverts sur les travaux militaires qui s'exécutaient sur la Dwina. Le ministre, ou plutôt l'Empereur, ajoutait : « Après avoir fait avec la Porte cette paix dont ils ont l'espérance, les Russes voudraient-ils la faire avec l'Angleterre ? » (7 décembre). Ces ouvrages de campagne, qui éveillaient l'attention de l'Empereur, avaient été commencés avant cette réunion d'Oldenbourg, faute réelle dont la Russie fit ensuite tant de bruit[2]. C'était une contrefaçon maladroite des lignes alors si fameuses de Torrès-Vedras, contre lesquelles Masséna venait d'échouer en Portugal. Bientôt après, tandis qu'Alexandre affirmait encore au duc de Vicence que la Russie « demeurait loyale et pure dans l'alliance française *comme une vierge*, » l'empereur Napoléon acquérait, par diverses voies, la certitude qu'il avait existé, que selon toute apparence il existait encore, des projets d'invasion en Allemagne et dans le duché de Varsovie. Les premières indications qui lui parvinrent à ce sujet, dans le commencement de mars, venaient du prince Poniatowski. Bientôt des renseignements analogues affluèrent de toutes parts : de Stockholm, où l'envoyé russe Suchtelen annonçait publiquement une prochaine rupture; de Vienne, où la coterie antifrançaise, au commencement d'avril, annonçait comme un fait accompli l'entrée des Russes à Varsovie. Ces premières données furent bientôt développées et précisées par les dépêches du nouveau résident de France à Varsovie, le baron Bignon, sentinelle avancée et très-vigilante de l'Empire français. Bignon venait précisément d'être envoyé à Varsovie sur la recommandation de Maret, avec lequel il avait des relations amicales, remontant aux premiers temps du Consulat.

Voici ce qu'écrivait Bignon, le 29 mars 1811.

Le prince Joseph Poniatowski convient de l'exagération que ses compatriotes se plaisent à mettre dans le dénombrement des troupes russes..., de ce zèle indiscret qui grossit le danger pour accélérer le secours, mais il

[1] Boutourlin, *Guerre de Russie*, ch. 1er.

[2] Cette mesure était antérieure à l'entrée du duc de Bassano au ministère des relations extérieures. Il reconnaît dans ses notes que ce fut un acte regrettable à tous les points de vue.

Digitized by Google

avance, de son côté, des faits dont il garantit l'exactitude... Selon lui, le projet d'une rupture a incontestablement existé... la détermination a été prise et les moyens combinés... Le prince en a la même certitude qu'il aurait, ce sont ses termes, par rapport aux intentions de S. M. l'empereur Napoléon, s'il avait lu les lettres de Sa Majesté... Dans ce projet qui a dû exister, qui peut exister encore, voici quelles étaient les dispositions... En se bornant à se tenir sur la défensive contre les Turcs, on ne devait laisser pour cette guerre que 50,000 hommes. Une armée de 120 à 130,000 hommes serait entrée dans le duché de Varsovie... L'exécution de ce plan devait être fixée au printemps; mais elle se liait encore à d'autres idées... L'un des calculs du cabinet de Pétersbourg portait sur le mécontentement contre la France que ce cabinet *prétend* exister dans l'Europe entière, et sur l'espoir qu'il avait de trouver une grande faveur d'opinion, même dans le duché... Dans ces calculs, la Prusse était appelée aussi à figurer, sinon peut-être du consentement du roi, au moins par l'ascendant non réprimé de l'égarement de l'armée et des peuples de ce royaume. Quant à la position actuelle de l'armée russe, les dernières nouvelles sont le retour de *trois* divisions de l'armée de Moldavie et l'envoi *d'une* division qui les remplace[1].

D'après des indications plus détaillées et plus précises, relatées dans les dépêches ultérieures de M. Bignon, le prince Poniatowski avait acquis l'entière certitude que trois projets avaient successivement existé. Le premier, purement et simplement agressif, est celui qui se trouve déjà expliqué dans la lettre précédente. « La seconde pensée avait été de faire concourir le duché comme de lui-même à cette invasion. Trompée par ses correspondants..., la cour de Russie avait pensé qu'il serait plus avantageux pour elle d'offrir le rétablissement de la Pologne sous le gouvernement d'un prince impérial, et s'était livrée à l'espoir d'obtenir, même dans le duché, l'appui d'un certain nombre de familles distinguées... Ce second projet était essentiellement distinct du premier, mais le prince avait une égale certitude que l'un et l'autre avaient successivement existé. « C'était, disait-il, par une sorte de miracle que la chose était tombée sous ses yeux, mais pour lui c'était l'évidence. » Il existait un troisième projet, qui semblait être celui du moment. Dans celui-là, on se bornait à opérer des rassemblements imposants sur la frontière, pour déclarer ensuite que ces mesures étaient de pure précaution, qu'elles n'avaient pour objet que la sécurité de la Russie et celle de la Prusse, qu'on voulait la paix et une neutralité parfaite, même avec l'Angleterre. » (3 avril.) Il suffit de comparer ces indications avec l'ultimatum russe signifié l'année suivante au duc de Bassano, pour voir que Poniatowski était bien informé. Ce n'était

[1] Ces mouvements militaires ont été avoués, après 1814, par les écrivains militaires russes les plus autorisés.

Digitized by Google

pas sans raison qu'il disait que « l'existence au moins des deux premiers projets lui était démontrée au même point que si l'aveu lui en avait été fait par Alexandre lui-même. » Il n'y avait entre eux qu'un intermédiaire, dont la loyauté était au-dessus de tout soupçon, le jeune prince Adam Czartoryski. Cet illustre Polonais faisait des vœux sincères pour la renaissance de sa patrie, mais des antécédents tout à fait exceptionnels avaient fait de lui, dans d'autres temps, le compagnon d'enfance du czar, et ensuite son ministre. Il était resté son ami particulier, et plus excusable que personne d'ajouter foi à l'intérêt que ce prince affectait alors de prendre aux Polonais. C'était de la bouche même d'Alexandre que le prince Adam avait recueilli des détails sur ces premiers projets d'invasion russe. Il les avait consignés dans une lettre confidentielle adressée à une personne de sa famille; lettre qui, par suite de circonstances très-particulières, avait été communiquée à Poniatowski[1].

Poniatowski, mandé d'urgence à Paris sous prétexte d'une mission d'apparat, était venu confirmer de vive voix les renseignements transmis par le résident de Varsovie. L'impression de Napoléon fut vive et profonde. Bien que, d'après les dernières informations parvenues au prince, ce projet d'attaque parût ajourné, l'Empereur considéra d'abord cette apparence d'ajournement comme une ruse; il envoya aussitôt Poniatowski, et ordonna en même temps de vastes armements. Ainsi s'expliquent les ordres pressants, multipliés, adressés, ce jour-là même, à Lacuée, à Clarke, à Davout, au vice-roi d'Italie, etc. (17 avril)[2]. Ce même jour encore, le duc de Bassano, dirigeant déjà en fait les relations extérieures, écrivait au ministre de France en Saxe, au résident de Varsovie, « qu'ils eussent à tenir la main à ce que, *dans les vingt-quatre heures*, les ordres fussent donnés pour la concentration de l'armée varsovienne sur la Vistule; qu'on se pénétrât du principe que tout était bien, pourvu qu'on ne perdît rien, quand même les Russes viendraient à Varsovie. » Enfin, c'est sous l'impression immédiate de ce revirement politique que, *le lendemain*, le duc de Bassano reçoit le portefeuille des affaires étrangères. Les événements prenaient, en effet, une tournure de plus en plus conformes aux prévisions de l'homme qui avait « épousé » non la Russie, mais la Pologne.

« Le duc de Bassano, dit de Pradt dans un pamphlet jadis fa-

[1] Sur la position toute particulière du prince Adam, voir Bignon, XI. Les actes ultérieurs de ce personnage, que la France a vu supporter héroïquement pendant près d'un demi-siècle la torture de l'exil, ont prouvé combien les motifs de sa neutralité étaient nobles et désintéressés. Napoléon y voyait, à tort, un doute sur l'infaillibilité de son triomphe : le duc de Bassano lui rendait plus de justice.

[2] *Correspondance*, XXIII, 85 et suiv.

Digitized by Google

meux, s'était déclaré le patron des Polonais. On l'eût pris plutôt pour un descendant des Jagellons que pour le fils d'un Esculape de Dijon. » De telles railleries ne sont accablantes que pour ceux qui se les permettent contre des vaincus devant lesquels ils rampaient autrefois. La Pologne, en effet, n'eut jamais auprès de Napoléon de défenseur plus persévérant, plus convaincu que le duc de Bassano, et ce dévouement désintéressé à une cause aussi juste que malheureuse, est un des souvenirs qui honorent le plus sa mémoire. Souvent il avait à combattre les défiances de Napoléon, quand celui-ci disait que « les Polonais n'étaient bons qu'à meubler les champs de bataille. » Maret, auquel leur histoire était familière, prouvait que leurs funestes discordes avaient été presque toujours provoquées par les intrigues des grandes puissances spoliatrices. La reconstitution de cette France du Nord était, suivant lui, un miracle digne la France impériale. Il revenait, surtou tfréquemment depuis la paix de Vienne, au contraste significatif de la conduite des Polonais avec celle de leurs oppresseurs, pendant la dernière guerre. La remise du portefeuille des relations extérieures à ce ministre « au cœur polonais, » prouvait que le temps était passé des illusions sentimentales sur l'innocence et la fidélité russes.

Le jour même de sa nomination, le duc de Bassano adressait à Bignon la dépêche suivante :

Monsieur le baron... Ce qui se passe sur les frontières de Russie a fait désirer à S. M. que le roi ordonnât dans le duché de certaines mesures[1]. M. le baron de Bourgoing, qui a été chargé de les provoquer, l'a été aussi de vous les faire connaître, et de vous inviter à veiller à ce qu'elles soient exécutées *très-secrètement*. Ce sont des mesures de pure précaution et de simple prudence ; c'est ainsi que vous les devez présenter. Votre langage doit être tout pacifique : vous direz que la guerre *n'aura pas lieu*, mais qu'il faut aller au-devant des chances mêmes qui ne sont que possibles, se mettre à l'abri de toute surprise... En général, vous devez apporter tous vos soins à tempérer la chaleur polonaise, pour qu'on n'offre ni motif, ni prétexte à ceux qui peut-être voudraient précipiter l'empereur Alexandre dans des entreprises hostiles. M. de Bourgoing vous aura adressé ces recommandations. Je l'en avais chargé par ordre de l'Empereur, et je vous les réitère ici moi-même. Vous sentez, au reste, que les circonstances exigent que vous redoubliez de zèle pour être informé de tout ce qui se passe, et de promptitude à m'en instruire.

Cette dépêche restitue à la situation son véritable caractère. Deux autres, non moins significatives, furent envoyées le même jour à

1 Le roi de Saxe, duc de Varsovie.

Digitized by Google

Pétersbourg. La première, encore signée du duc de Cadore pour ménager la susceptibilité de Caulaincourt, lui apprenait ce dont il aurait dû nous instruire le premier, que « tout s'ébranlait dans l'empire russe au moment où l'empereur Alexandre assurait qu'il ne faisait aucun mouvement militaire. » La seconde était du duc de Bassano. Raisonnant dans la supposition que ces préparatifs seraient ou moins avancés ou seulement comminatoires, il réclamait des explications, pour gagner au moins du temps, si la guerre devenait inévitable. « La cour de Russie, écrivait-il, paraît occupée de deux griefs : Oldenbourg et la Pologne. Que faut-il faire pour la rassurer? Si ce que les Russes désirent est faisable, j'ai ordre de vous le dire, cela sera fait. »

Bien d'autres faits attestent que cette appréhension d'une attaque immédiate contre le duché de Varsovie fut sincère, et fondée sur de sérieuses apparences. Ainsi, parmi les précautions indiquées d'urgence au mois d'avril, on voit figurer l'ordre de détruire les fortifications inachevées de Zamosc, place située sur la rive droite de la Vistule, en flèche du côté de l'ennemi. Il est vrai que, sur les représentations du ministre de France, cette disposition fut contremandée par le courrier suivant, mais sous la condition de travailler de suite à l'armement ou à l'approvisionnement de cette place, avec défense rigoureuse de toucher aux provisions *tant qu'elle ne serait pas entièrement investie.* « Mieux vaudrait la détruire, ajoutait le ministre, que de ne pas prendre, sans perdre un moment, les dispositions sans lesquelles elle serait, si la guerre avait lieu, un avantage marqué pour l'ennemi (21 mai). Il annonçait en même temps la remise des *plans* pour les forteresses de Thorn et de Modlin. On peut juger par ces détails de la sincérité d'Alexandre, qui, vers la même époque, affirmait au nouvel ambassadeur Lauriston que « les armements « du duché avaient précédé et commandé les siens. » (12 mai.) Ce qui ne l'empêchait pas de laisser échapper, quelques jours plus tard, cet aveu significatif : « Si j'eusse voulu attaquer, qui aurait pu m'en empêcher? qui m'en empêche encore? *Je suis prêt depuis deux mois.* » (1er juin.) Le duc de Bassano écrivait à ce sujet à l'ambassadeur : « Vous auriez dû répondre que, s'il était prêt depuis deux mois, ce qui, pour un si vaste empire, suppose des ordres donnés au moins depuis quatre, il ne devait pas trouver mauvais qu'on se préparât aussi en France... Il est impossible, ajoutait le ministre, de croire que la Russie n'ait pas eu des projets qu'elle n'a point avoués, et qu'elle n'avouera peut-être pas. Les circonstances qui ont depuis motivé ses plaintes n'en ont été que le prétexte. Elle les a saisies avant que ces circonstances se présentassent. » Le duc de Bassano recommandait à Lauriston de s'appliquer à décou-

Digitized by Google

vrir les intentions passées, à bien connaître les intentions présentes. (1er juin.) En effet, dans cet intervalle de deux mois, « le vent avait changé. » Le commencement d'exécution des mesures de défense prescrites par le Duché semblait avoir été le signal d'un mouvement rétrograde précipité des troupes russes. Il parut même un ukase défendant, sous peine de prison, de parler d'une guerre prochaine. Néanmoins, l'empereur Napoléon et son ministre demeurèrent convaincus qu'il avait existé un projet d'irruption, pour lequel on avait compté sur le concours de la Prusse, sur celui même d'une partie de la population du duché de Varsovie, où, vers la même époque, des agents russes s'efforçaient de donner le change aux espérances nationales en accréditant le bruit du rétablissement, par la Russie, d'un grand et vrai royaume de Pologne[1]. Enfin, Napoléon resta persuadé que ce projet avait été contremandé, non par suite d'une convention pacifique, mais parce qu'on le sut éventé, et qu'on craignit d'éprouver le sort de l'Autriche en 1809. Cette opinion reposait sur des présomptions graves, qui n'ont pas été réfutées; elle a exercé une grande influence sur les déterminations ultérieures de Napoléon. C'est à partir du jour où la vraisemblance du projet d'attaque atteint son *maximum*, que nous voyons apparaître, et, pour ainsi dire, défiler sans relâche dans la Correspondance les mesures d'organisation militaire, prescrites, développées, suivies avec une activité dévorante. Il semble que ce soit la grande armée elle-même qui sous nos yeux se forme, puis s'achemine rapidement et en silence vers les profondeurs sinistres qui en restitueront à peine quelques débris.

III

On connaît la vive et impolitique allocution adressée le 15 août 1811 par l'Empereur au prince Kourakin. Napoléon avait malheureusement, et d'ancienne date, l'habitude de semblables éclats; ces

[1] Le principal de ces agents était M. d'Anstett, personnage subalterne à cette époque, mais destiné à grandir rapidement par sa participation active aux intrigues anti-françaises. Il était pourtant lui-même Français d'origine, et marié à une Polonaise dont la famille habitait Varsovie, ce qui lui fournissait constamment un prétexte plausible pour venir en congé dans cette ville; seulement, ces congés semblaient un peu longs. A l'en croire, aucun patriote n'était plus affligé du partage de la Pologne que le czar lui-même. Le duc de Bassano recommandait au résident de Varsovie « de faire ressortir le néant de ces prétendus projets de reconstitution de la Pologne par la Russie, » qui, pourtant, abusaient quelques hommes sincères, comme le prince Czartoryski. Les événements ultérieurs ont trop bien justifié cette appréciation.

Digitized by Google

répétitions énergiques et publiques de griefs plus ou moins légitimes, n'étaient propres qu'à envenimer les querelles. Alexandre affecta de comparer cette boutade avec celle qu'avait essuyée Metternich peu de temps avant la dernière guerre, rapprochement assez maladroit, puisqu'à cette époque c'était l'Autriche qui avait attaqué. Vivement contrarié de cette scène imprévue, le duc de Bassano fit tout son possible pour en amortir l'effet, en se hâtant de communiquer à ses agents un compte rendu exact et même *expurgé*, pour les mettre en mesure de rectifier les versions exagérées qui ne pouvaient manquer de circuler bientôt en Europe. Il avait pris une précaution semblable, quelques mois auparavant, à propos d'un discours adressé le 25 mars à une députation de notables commerçants, sous l'impression des premières nouvelles venues de Pologne. Le duc de Bassano avait fait insérer dans les journaux allemands du parti français un résumé prudemment atténué de cette vive improvisation. Malheureusement, en pareille circonstance, l'opinion est toujours plutôt disposée à aller au delà qu'à rester en deçà de la vérité.

Le lendemain du jour où l'ambassadeur d'Alexandre avait reçu cette objurgation, Napoléon revit à fond la question russe avec son ministre. Ils repassèrent ensemble toutes les pièces de la correspondance depuis l'entrevue d'Erfurt. Le résultat de cet examen fut un résumé sous forme de rapport, rédigé par le duc de Bassano. C'est dans ce document, et non dans de vagues inductions, qu'il faut chercher, sinon toute la pensée du souverain, du moins ce qu'il lui convenait d'en laisser voir à son ministre.

Celui-ci s'attachait d'abord à démontrer qu'une guerre dans le Nord *était à éviter*, aussi longtemps, du moins, que durerait celle d'Espagne. A l'appui de cette proposition, il présentait les mêmes motifs qu'on a fait valoir après l'événement, pour prouver la folie de l'entreprise. Dans ce rapport du 16 août 1811, le duc de Bassano, qu'on a tant accusé d'avoir poussé à cette guerre, insistait, au contraire, « sur la nécessité d'employer nos meilleures forces contre les Anglais, devenus enfin partie principale dans une guerre de terre, sur les inconvénients d'une diversion coûteuse qui entraînerait l'Empereur à de grandes distances, etc. Donc... sa volonté était de maintenir... la paix. » On voit que l'Empereur et surtout son ministre ne s'aveuglaient pas d'avance sur les dangers d'une double guerre, et qu'au mois d'août 1811 Napoléon aurait *voulu le maintien de la paix* avec la Russie, et non pas seulement, comme on l'a tant répété, l'ajournement de la guerre à un an. On peut suspecter la sincérité de ce vœu dans des communications officielles, mais non dans un document intime tel que celui-là.

Digitized by Google

Par quelle étrange fantaisie l'Empereur se mentirait-il à lui-même ?

Après avoir démontré combien la paix serait préférable, le duc de Bassano abordait une autre question intimement liée à la première : « Les difficultés élevées entre la France et la Russie peuvent-elles se terminer par une transaction ? » Il récapitulait tout ce qui s'était passé entre les deux puissances depuis Tilsitt ; les avantages que la Russie avait obtenus ; sa conduite équivoque lors de la dernière guerre avec l'Autriche. Il prouvait que cette conduite avait été la cause des embarras actuels. Si la Russie avait pris tout d'abord une attitude énergique dans le sens de l'alliance, la guerre n'aurait pas eu lieu, et par conséquent le duché de Varsovie n'aurait pas reçu cette augmentation de territoire qui aujourd'hui donnait tant d'inquiétudes au cabinet de Pétersbourg. Le ministre rappelait ensuite l'obstination de ce cabinet dans l'affaire de la convention polonaise, le rejet de la proposition d'indemnité pour Oldenbourg, à laquelle il avait répondu par une protestation. L'offre de la principauté d'Erfurth avait été déclinée parce que ce pays n'était pas « contigu à la Russie » : l'on aurait voulu se faire proposer, comme indemnité, quelque lambeau du duché de Varsovie ; l'insinuation en avait été faite, d'une façon non équivoque, à notre ambassadeur [1]. Là, Maret ne se borne pas à son rôle d'annotateur fidèle : ses sympathies pour la Pologne débordent celles de Napoléon. « Tout porte à croire que la paix pourrait être maintenue, si l'on voulait céder cinq à six cent mille âmes du duché de Varsovie... S'il existait dans le duché une nation à part, de cinq à six cent mille âmes, dont l'Empereur pût disposer, cette cession serait préférable à la guerre ; mais il n'en est pas ainsi. Toutes les parties du duché appartiennent au même peuple, qui, quoique partagé, existe dans ses droits... Ce qui tendrait à diviser le duché tendrait à le détruire... Si la Russie parvenait à lui faire faire un mouvement rétrograde, on n'en resterait pas là... » Le danger d'un démembrement partiel qui, tôt ou tard, amènerait ou la destruction complète du duché, ou bien cette guerre même que l'on voulait prévenir, conduisait le ministre à envisager la question de plus haut. Il la for-

[1] Ici encore, les documents ont le tort d'être en contradiction formelle avec M. Thiers. Suivant lui, l'empereur Alexandre aurait toujours affirmé qu'il refuserait toute indemnité prise sur le duché. Deux dépêches de Lauriston, des 1er juin et 16 juillet, prouvent que des insinuations contraires avaient été faites et réitérées, tant à Paris qu'à Pétersbourg, depuis le départ du duc de Vicence. Ce fut seulement après que Napoléon eût déclaré publiquement à l'ambassadeur russe, le 15 août, qu'il ferait la guerre plutôt que de céder un seul village du duché, qu'Alexandre, piqué au vif, déclara à son tour « qu'il s'en tenait à Oldenbourg et que, quand même on lui offrirait Danzig, où une partie du duché, il refuserait. » (Lauriston, 6 septembre.)

Digitized by Google

mulait ainsi : « Convient-il à la France d'agrandir la Russie par l'acquisition du duché de Varsovie tout entier ? Cet agrandissement porterait les frontières russes sur l'Oder. La Russie entrerait avec l'Europe dans des rapports qu'une saine politique ne peut admettre..... Par l'annexion du duché de Varsovie, venant s'ajouter à celle de la Finlande et des Principautés turques, il y aurait pour la Russie un accroissement de forces qui détruiraient toute proportion entre elle et les plus grandes puissances. Ainsi se préparerait une révolution qui menacerait tous les Etats du Midi, que l'Europe entière n'a jamais prévue sans effroi, et que la génération qui s'élève verrait peut-être accomplir. » Donc, « l'intérêt de la France, celui de l'Allemagne, celui de l'Europe, exigeaient le maintien de l'intégralité du duché de Varsovie. » Par tout ce qui s'est passé depuis 1815, on peut juger si le cabinet impérial s'abusait alors sur les tendances russes et sur leurs conséquences.

Le duc de Bassano était loin de conclure à une résolution extrême. Après avoir fait ressortir tout ce que les derniers règlements de douanes russes, contraires aux stipulations de Tilsitt, renfermaient d'hostile et même d'injurieux pour la France, il déclarait que tous ces griefs ne pouvaient être néanmoins considérés comme des motifs suffisants de guerre. Mais, en raison des incertitudes de l'avenir, il y avait lieu d'entamer des négociations éventuelles avec les cours de Vienne et de Berlin, afin que, « si d'ici à six mois la Russie persistait encore dans son système ironique de se plaindre sans cesse et de ne s'expliquer sur rien, la France fût en mesure d'établir un nouveau système d'alliance par des traités qui ne seraient signés qu'à ce terme. En attendant, ses armées allaient être mises sur le pied de guerre, afin qu'*au mois de juin suivant*, époque où la saison devient favorable dans les pays où l'Empereur aurait à porter ses armes, il fût en mesure, s'*il était forcé à la guerre*, de venger la foi des traités, de défendre le duché de Varsovie, et de le consolider en ajoutant à son étendue et à sa puissance. Si au contraire cette attitude imposante ramenait la Russie à l'alliance, « l'Empereur s'attendait à retirer au moins, des sacrifices qu'il allait faire, l'avantage de revenir sur la concession qui assurait à l'empereur Alexandre la possession de la Moldavie et de la Valachie. Cette condition était essentielle à obtenir ; elle importait à l'Autriche, et devait figurer dans le traité à négocier avec cette puissance. »

Ce programme politique, rédigé pour l'usage personnel de l'Empereur, a été suivi de point en point. Nous nous demandons comment les écrivains qui ont attribué à Napoléon des intentions absolument différentes ont pu laisser échapper un tel document, ou, le

Digitized by Google

connaissant, n'en pas tenir compte [1]. Il donne la seule explication plausible, la seule vraie de la politique française dans cette grave circonstance.

La personnalité bizarre, presque ridicule, de l'ambassadeur russe, était un obstacle à toute explication sérieuse, et un sujet perpétuel d'impatience pour Napoléon. Usé au moral et au physique, aussi gauche d'esprit que de tournure, le prince Kourakin semblait avoir été trié tout exprès pour offrir aux Parisiens, par anticipation, un échantillon du type Kalmouk dans sa désagréable pureté. Cette laideur exceptionnelle était mise en relief par un habit de drap d'or, constellé de tous les ordres européens. Suivant la chronique intime du temps, ces décorations étaient devenues l'une des nécessités de l'existence du prince, à tel point qu'il en portait dès le matin un autre exemplaire complet cousu à sa robe de chambre. Cet ambassadeur russe conservait un souvenir personnellement désagréable du mariage de Napoléon : il avait été grièvement brûlé à la fête tristement célèbre du prince de Schwarzenberg, et en resta estropié toute sa vie. Son principal mérite était sa fortune, qui lui permettait de faire grande figure à Paris. En 1810 et 1811, notamment, les bals les plus brillants de la saison d'hiver furent ceux de l'hôtel Thélusson, qu'occupait alors l'ambassade russe. C'était ordinairement à la duchesse de Bassano que le prince, en galant ennemi, offrait la main pour la *Polonaise*, sorte de défilé par lequel la fête commençait.

Un tel personnage pouvait être curieux, mais non sérieux, et le véritable directeur des affaires de la légation était un jeune secrétaire, célèbre depuis, M. de Nesselrode. Au printemps de 1811, celui-ci avait obtenu un congé qui se prolongeait : l'Empereur n'avait pas manqué de trouver étrange qu'on eût choisi, pour retirer ce diplomate de Paris, le moment où sa présence y devenait le plus nécessaire. Il s'en était nettement expliqué dans sa conversation du 15 août avec Kourakin. Quinze jours plus tard, le duc de Bassano se plaignait aussi de l'inopportunité de ce congé, donné au seul homme « en état de traiter. » Lauriston s'était aperçu que le retour de Nesselrode à Paris contrariait le ministre Roumanzof, jaloux de la faveur dont jouissait le jeune diplomate. Au mois de novembre, cependant, notre ambassadeur put annoncer ce retour comme certain. Nesselrode allait être autorisé à traiter, soit l'affaire d'Oldenbourg à part, soit toutes les affaires ensemble ou séparément. Il avait toute la pensée de son maître, qui préparait lui-même ses

[1] Cette négligence est surtout inexcusable dans les histoires de Napoléon qui ont paru en Russie ou ailleurs depuis 1838, époque où M. Bignon publia pour la première fois une analyse de ce rapport, d'après l'original conservé aux Archives. (X, 89 et suiv.)

Digitized by Google

instructions. (Novembre et décembre.) Cependant, *le 27 décembre*, comme Nesselrode, toujours sur son départ, continuait à ne pas partir, Lauriston ne peut s'empêcher de parler du mauvais effet que ces ajournements doivent produire à Paris. « Il partira, répond le czar ; mais je ne veux pas qu'on puisse dire que c'est par peur que je désire un arrangement. J'attends donc un événement qui me mette dans le cas de prouver que ce n'est pas par de telles raisons que j'agis. « Il s'agissait de la signature des préliminaires de paix avec la Turquie, dont on attendait de jour en jour la nouvelle. — Et si cette paix ne se fait pas ? dit Lauriston, Nesselrode ne partira donc pas ? — Que les événements de Turquie soient favorables ou non, son voyage aura lieu. » Tout le mois de janvier s'écoule ainsi; le 30, arrive une dépêche alarmante du prince Kourakin. La guerre lui apparaît inévitable, prochaine, car l'Empereur lui adresse à peine la parole dans les réceptions. Aussitôt le czar et son ministre de s'écrier, à l'envi, que, puisqu'il en est ainsi, l'envoi de Nesselrode devient inutile. Pour la première fois, Alexandre prétend savoir « que Napoléon s'est expliqué sur cette mission de manière à faire penser qu'elle ne lui convenait pas. » Il en a, dit-il, la certitude par des lettres d'Autriche et de Prusse, et se refuse à toute autre explication.

Il n'avait, en réalité, qu'un seul prétexte pour affecter de croire à cette mauvaise volonté. Ce prétexte résultait d'une fausse interprétation donnée à un mot de Napoléon. Celui-ci, dans un entretien avec l'ambassadeur prussien Krusemark, avait dit, à propos du retour de Nesselrode, considéré alors comme prochain, qu'*une mission d'éclat serait une faute.* On s'était hâté d'en conclure à Berlin que Napoléon improuvait ce retour, et cette explication avait été promptement transmise à Pétersbourg. Mais il existe un document qui prouve sans réplique combien Napoléon avait été mal compris. C'est une dépêche de Krusemark lui-même à sa cour, qui fut communiquée au duc de Bassano sur sa demande, lors de la signature du traité d'alliance. L'ambassadeur prussien y explique que les bruits qui ont couru au sujet de la prétendue désapprobation donnée par l'Empereur Napoléon à la mission Nesselrode sont le résultat d'un malentendu ; qu'on a tronqué ses paroles et dénaturé leur sens. « Il avait bien dit, en effet, qu'une mission d'éclat serait une faute, parce que des démarches de ce genre blessent toujours l'amour-propre. Mais il avait ajouté, « *que c'était précisément pour cela qu'il voyait avec plaisir que M. de Nesselrode fût chargé de la négociation.* » En effet, M. de Nesselrode, secrétaire de cabinet, était hiérarchiquement bien inférieur à Kourakin, ancien ministre des affaires étrangères et ambassadeur. L'envoi d'un tel négociateur

Digitized by Google

ne pouvait donc être réputé « mission d'éclat, » comme l'eût été par exemple, une mission confiée à Roumanzof, ministre en exercice. Au fond, il n'y avait eu de trompés, dans cet incident, que ceux qui avaient bien voulu l'être, tant à Berlin qu'à Pétersbourg.

C'est pourtant sur cette base étroite et fragile, sur un contresens inspiré par la malveillance, que M. Thiers a échafaudé tout un réquisitoire contre Napoléon et son ministre. L'illustre historien voit chez eux la résolution d'attaquer, d'envahir l'inoffensive Russie, irrévocablement arrêtée plus de dix-huit mois d'avance. Pour lui, les demandes d'explications, les protestations pacifiques ne sont plus désormais que des artifices dilatoires. Le cabinet des Tuileries abuse sans scrupule de la bonne foi de son propre ambassadeur; c'est pour arriver plus sûrement à la guerre qu'on feint de se donner quelque mouvement pour la paix. Mais où sont les preuves de cette politique astucieuse? Les préparatifs, commencés en avril 1811, n'étaient qu'une réplique provoquée par ceux de l'adversaire, qui, de son propre aveu, « était prêt dès le mois de mars. » Ils n'impliquent donc nullement l'intention de se dérober à une tentative sérieuse d'arrangement, tout en affectant jusqu'au bout le désir de la paix. Pour donner quelque vraisemblance à ce soupçon d'arrière-pensée, on en est réduit à arguer d'une désapprobation indirecte, donnée à cette mission Nesselrode, que Napoléon, son ministre et son ambassadeur, n'ont cessé de réclamer ouvertement pendant plus de six mois. Mais cette désapprobation n'est elle-même qu'une hypothèse hasardée d'après deux indices plus suspects. L'un est le froid accueil fait au prince Kourakin, accueil qui s'expliquerait mieux par l'impatience de voir arriver enfin un négociateur sérieux ; l'autre, c'est l'interprétation de quelques mots de Napoléon à l'envoyé prussien : interprétation apocryphe, vieille calomnie russe démentie par M. de Krusemarck lui-même, et qui ne méritait pas de revivre sous une plume française.

En résumé, des documents incontestables prouvent que, du côté de la Russie, le point de partage entre les alliances française et anglaise remonte au-delà du mois de décembre 1810. Du côté de la France, la correspondance de Napoléon et celle du duc de Bassano montrent que les préparatifs sérieux de guerre n'ont commencé qu'à partir du mois d'avril suivant; et, pendant plus d'une année encore, le cabinet des Tuileries ne cessera de réclamer des explications amiables, auxquelles celui de Pétersbourg ne cessera de se dérober[1].

[1] Nous trouvons encore dans les pièces diplomatiques relatives à la Prusse un autre argument contre cette prétendue désapprobation de la mission Nesselrode. Au moment où les négociations pour le traité d'alliance entre la Prusse et la France touchaient à leur fin, le roi de Prusse fit partir pour Pétersbourg un de ses aides de camp, le colo-

Digitized by Google

IV

Le programme du 16 août 1811 était suivi fidèlement. Tout en s'efforcant d'amener un revirement pacifique dans les conseils de la Russie, le duc de Bassano avait commencé à préparer des traités d'alliance avec les différents États qu'on ne pouvait se dispenser d'associer à la guerre, si elle devait éclater. Ces traités, on s'en souvient, devaient être conclus dans un délai de six mois, si dans cet intervalle la Russie n'avait pas changé de politique. Ce terme, que l'Empereur s'était en quelque sorte fixé à lui-même, fut atteint et dépassé; car le traité avec la Prusse ne fut signé que le 24 février, celui avec l'Autriche, que le 14 mars suivant.

Il avait été plus difficile de différer la première de ces alliances que de la conclure. Pendant toute l'année 1811, le duc de Bassano avait dû résister aux instances du cabinet prussien, et tempérer, par de sages avis, son empressement à prendre, en attendant, des « mesures éventuelles » dont la France avait lieu de se défier. Les détails de cette négociation appartiennent à l'histoire générale de l'Empire. Nous n'avons garde de justifier le système d'inflexible rigueur dont le traité du 24 février était la conséquence logique. « Alliance bizarre, dit avec raison un historien, où l'allié puissant, mesurant au faible la portion de forces dont il l'autorise à faire usage, ne lui permet de le servir que d'une main, et tient l'autre enchaînée dans la crainte que, libres toutes deux, elles ne se tournent contre lui! » C'était à propos de l'alliance de 1812, qu'un

nel Knesebeck. Sa mission fut présentée à l'ambassadeur de France comme une dernière tentative pacifique auprès d'Alexandre; mais cette explication, donnée seulement *après le départ*, parut un peu suspecte à Paris, et le duc de Bassano écrivit à Lauriston de faire surveiller les démarches de M. de Knesebeck pendant son séjour en Russie. Au retour de cet envoyé, la cour de Berlin s'empressa de nous communiquer son rapport. M. de Knesebeck, homme fort intelligent, et très au courant de la situation, avait eu deux longs entretiens avec Alexandre; il lui parla de l'impression fâcheuse qu'avait produite à Paris cet ajournement indéfini de la mission Nessebrode, sur laquelle on comptait. Le czar lui répondit d'abord, comme à Lauriston, « qu'il avait lieu de croire que cette mission déplaisait; » mais Knesebeck *l'ayant assuré du contraire*, le czar se rejeta « sur ce qu'une pareille démarche aurait désormais d'inconciliable avec sa dignité, Napoléon ayant pris, dans l'intervalle, une position plus menaçante; *sur la situation économique de la Russie, pour laquelle l'interdiction du commerce des neutres serait un fléau pire que la guerre elle-même*, etc. » Nous sommes loin de prétendre et de croire que tout ce qui a pu se dire de part et d'autre, en pareille circonstance, ait été consigné dans un rapport destiné à être communiqué à Paris; mais, par la même raison, on n'y verrait pas figurer l'assurance relative à la mission Nesselrode, si le cabinet de Berlin avait eu le moindre doute sur ce point.

Digitized by Google

agent diplomatique prussien disait, dans une lettre qui fut interceptée et transmise à Paris : « Il fallait en passer par là, ou par la fenêtre[1] ! »

On a prétendu que le duc de Bassano avait aggravé ces ressentiments, en transmettant les volontés de Napoléon sous la forme la plus impérieuse. Cette allégation, répétée de confiance par quelques historiens français, sur la parole intéressée des organisateurs de la dernière coalition, est formellement contredite par les documents. Au mois d'avril 1811, le prince d'Eckmühl, sentinelle plus clairvoyante que notre ambassadeur à Berlin, dénonçait les armements clandestins de la Prusse, coïncidant d'une façon significative avec les mouvements russes sur la frontière du duché de Varsovie. Napoléon, irrité, prescrivait au duc de Bassano de faire signifier à Berlin qu'il considérait ces mesures comme dirigées contre la France ; que si elles ne cessaient pas de suite, il allait faire occuper le territoire prussien. En conséquence, le ministre recommandait à l'ambassadeur de faire sentir au ministre de Prusse l'inconvénient de ces armements anticipés, qui pourraient altérer *les bonnes dispositions* de Sa Majesté, détruire sa confiance (18 mai, 5 septembre). Il était difficile, on en conviendra, de transmettre cette communication menaçante sous une forme plus amortie. Un peu après, une démarche personnelle du roi de Prusse (lettre du 12 septembre) ayant diminué quelque peu la méfiance de l'Empereur, le duc de Bassano s'empressait d'écrire à M. de Saint-Marsan que « cette lettre devait modifier les démarches vives qu'il avait reçu ordre de faire (18 septembre). » Enfin, il maintenait à Berlin cet ambassadeur que l'Empereur jugeait trop crédule, et voulait remplacer par un militaire. En ceci, les événements de 1813 donneront raison à l'Empereur ; mais si cette fois son ministre mérite un reproche, ce n'est pas apparemment celui d'avoir exagéré les défiances et les rigueurs du souverain.

L'attitude de la Prusse pendant l'année 1811, ses démarches pressantes pour hâter la conclusion du traité, la précipitation, le développement de ses préparatifs militaires, tenaient en partie à un motif longtemps dissimulé, qui ne fut révélé au cabinet français qu'à l'époque de la signature de l'alliance. Un homme de beaucoup d'esprit et de peu de moralité, chef de bureau, journaliste, censeur, et quelque peu poëte, E..., avait vendu, en 1810, à l'ambassadeur prussien, un prétendu rapport secret du duc de Cadore, encore ministre à cette époque, concluant à l'entière destruction de la mo-

[1] Sur les relations de la France et de la Prusse, en 1811 et 1812, voir Bignon. (x, 130-147, 387-399.)

Digitized by Google

narchie prussienne. Ce rapport avait été véritablement rédigé sur des communications surprises dans les bureaux des relations extérieures ; la conclusion seule était apocryphe, et le tout assez habilement coordonné pour que le cabinet prussien s'y trompât. Pendant plusieurs mois, il attribua à une résolution meurtrière de Napoléon les retards que le cabinet français apportait à la conclusion de l'alliance, sans autre arrière-pensée que celle de prolonger autant que possible les ménagements envers la Russie.

Dès le mois d'août 1811, l'éventualité probable d'une rupture avec cette puissance faisait vivement sentir à l'Empereur la nécessité d'un arrangement des affaires de la Péninsule. Le duc de Bassano transmettait à Madrid, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Laforest, un conseil qui semblait inspiré par les souvenirs de la Constituante: celui d'une convocation de Cortès napoléoniennes. Plus tard, quand cette guerre du Nord dût être considérée comme inévitable, le ministre fut autorisé à suggérer une idée bien autrement libérale, mais bien trop tardive : celle d'une tentative de rapprochement avec les représentants de l'insurrection espagnole ; d'une acceptation, par le roi Joseph, de la constitution démocratique qu'ils venaient de rédiger. Tel fut le sujet d'une longue et curieuse dépêche du ministre des relations extérieures, en date du 15 mars, dont nous reproduisons les passages principaux. Il ne faut pas perdre de vue, pour en apprécier la valeur, qu'à cette date nous étions maîtres de la plus grande partie de l'Espagne ; que beaucoup d'Espagnols étaient fatigués de la lutte, fatigués surtout des Anglais.

Le roi doit avoir des moyens de communiquer avec la nouvelle régence de Cadix. La haine pour la France est balancée par la haine pour l'Angleterre...: donc, un arrangement est possible. La base en serait simple... Pour les Cortès, l'impossibilité de vaincre est démontrée. La résistance a été longtemps soutenue, et l'amour-propre est satisfait. Les Cortès peuvent eux mêmes proposer au roi l'acceptation de la Constitution qu'ils ont rédigée, et reconnaître la nouvelle dynastie. Le roi peut, de son côté, accepter cette Constitution, qui est celle de Bayonne, à l'exception de quelques *spéculations idéologiques* contraires aux mœurs du pays. Il n'y aurait probablement, au sujet de cette Constitution, aucune difficulté importante. Si un tel arrangement avait lieu, S. M. ne ferait pas difficulté de reconnaître l'*intégrité de l'Espagne*, et de retirer ses troupes *en totalité*, du moment où la tranquillité serait rétablie.

Le duc de Bassano, ou, si l'on veut, l'Empereur rappelait ensuite au roi l'autre moyen d'arriver au but, en convoquant lui-même ses Cortès, comme on le lui avait conseillé au mois d'août précédent. Depuis la conquête de Valence, la situation générale était devenue

Digitized by Google

plus favorable que jamais pour une telle tentative, le roi pouvant réunir les députés des deux tiers de l'Espagne. Ces Cortès pourraient adopter la Constitution de celles de Cadix, plus ou moins modifiée; faire un appel à la réunion,

Quand on verra d'un côté huit cents députés, les armées impériales, les places fortes, et, de l'autre, les Anglais acharnés à ruiner l'Espagne, et chez elle, et par l'insurrection de ses colonies, le choix sera bientôt fait... Si le gouvernement avait eu une marche suivie et énergique, il disposerait dès à présent du meilleur instrument dont il puisse se servir: d'une assemblée délibérant, discutant, éclaircissant toutes les questions, et portant la lumière dans les provinces par ses discours, ses adresses et ses députations. Les ministres ont voulu entourer le roi de troupes espagnoles avant d'avoir gagné l'opinion. Contre-sens manifeste!... Le mal que font les troupes françaises est moindre, de l'aveu de Blake et des autres généraux prisonniers, que celui que font les troupes anglaises et les guérillas[1]... Que le roi réunisse donc les Cortès; après quinze jours ou un mois, lorsqu'ils auront fait un grand nombre de rapports, de discours, une Constitution même, puisque *telle est la manie des Espagnols*, lorsqu'ils auront envoyé dans les provinces des députations solennelles, pourquoi n'en enverraient-ils pas aussi à Cadix, en Galice, à Alicante, dans tous les pays où l'insurrection existe encore, et où le besoin de voir arriver le terme d'une lutte si prolongée est le vœu secret de tout le monde?... Vous pourrez prendre l'engagement que l'Empereur ratifiera tout ce que fera le roi, si le roi déclare que les troupes se retireront...

Enfin le ministre, indiquant « tout ce qu'on pouvait faire, tout ce qu'on aurait déjà dû faire, » suggérait l'idée de « faire adresser préalablement des pétitions au roi pour la convocation des Cortès, en indiquant rapidement les idées qui devaient en former la base. »

Point d'injures contre la France, mais exposer que la nation périt, qu'on ne peut éviter son extermination et la perte des Indes qu'en se ralliant au trône sous la protection d'une Constitution librement consentie. Des pétitions semblables seront présentées par les archevêques et les évêques... Le roi répondra que l'*intégrité* et l'*indépendance* de l'Espagne seront assurées; que les troupes françaises se retireront lorsqu'on posera les armes. Si ces diverses tentatives ne réussissaient pas, elles auraient du moins produit un grand ébranlement dans l'opinion...

Cette dépêche, curieuse à plus d'un titre, a dû être en partie dictée par l'Empereur, ou transcrite de mémoire à la suite d'une

[1] Ceci a été pleinement confirmé par les écrivains espagnols, notamment par Toreno, Llorente, etc. Les généraux dont il s'agit ici sont ceux que Suchet avait pris à Valence, et dont la régence de Cadix avait refusé l'échange.

Digitized by Google

conférence sur les affaires d'Espagne. Il semble que ce plan de conquête constitutionnelle, avec la retraite entière des troupes françaises et l'intégrité de la monarchie espagnole en perspective, était fait pour plaire à un prince si affecté de son état de nullité, des maux de l'occupation française, de l'appréhension d'un démembrement. Pourtant on voit, par la réponse de l'ambassadeur, que Joseph ne fut nullement satisfait de cette communication. « Il prenait pour des reproches directs tout ce qui portait sur ses ministres. » Comme il était question dans la dépêche du duc de Bassano de propos tenus par les généraux pris à Valence, Joseph leur attribuait la première idée de cette combinaison. Il se plaignait de ces officiers, qui auraient pu, suivant lui, rendre un grand service à leur pays en se ralliant à *leur souverain*... Il s'offusquait de la facilité avec laquelle l'Empereur inclinait à sacrifier la Constitution de Bayonne à l'œuvre *démagogique* de Cadix. « C'était, disait-il, risquer de mettre le désordre constitutionnel à la place de l'anarchie insurrectionnelle, que d'endosser la robe faite pour accabler la royauté dans la personne et sous le nom de Ferdinand VII. » Enfin, il supposait « que Napoléon voulait seulement faire faire une démonstration propre à occuper toutes les têtes en Espagne, jusqu'à ce que la situation politique de l'Europe lui permît de couper le nœud gordien. Cependant on allait s'occuper d'ouvrir des communications, de faire rédiger des adresses, etc. » Tout cela n'annonçait pas un zèle très-ardent : aussi, bien que les intentions de l'Empereur fussent connues à Madrid depuis le 6 avril, la correspondance de l'ambassadeur atteste que deux mois après il n'y avait rien de fait, ou presque rien, dans ce sens. Laforêt écrivait, le 15 mai : « Le roi dit que c'est lui qui est obligé de presser les ministres ; ceux-ci, qu'ils ne peuvent arracher de décisions au roi. Il parle beaucoup, parle à merveille, mais laisse languir toutes les mesures, etc. » L'irrésolution politique et militaire du roi était vivement relevée dans une nouvelle dépêche du duc de Bassano, expédiée à Dresde. « Le roi, en différant de donner des ordres, depuis que l'Empereur lui a conféré le commandement général, compromet les intérêts de la France et les siens[1]... Il gêne et n'agit pas. Un vice-roi aurait une conduite plus décidée. Il faut agir cependant... Si l'Empereur est dans le Nord, occupé d'une grande entreprise, il faut qu'il soit secondé énergiquement dans les affaires d'Espagne. Si l'Empereur n'est pas allé en Espagne, *c'est qu'il en a été empêché par les armements de la Russie*. L'entreprise du Nord terminée, si le roi, par son indolence, ne gâte pas trop les affaires, l'Empereur

[1] Par la dépêche du duc de Bassano du 15 mars, et par celle du prince de Neufchâtel du 16, arrivées en même temps, le roi Joseph se trouvait investi des pouvoirs civils et militaires les plus étendus.

Digitized by Google

aura bientôt fait raison, etc. » (23 mai.) Nous n'avons pas à discuter ici la validité des reproches militaires adressés incidemment à Joseph. Mais on peut s'étonner de lui voir montrer tant de tiédeur, ou plutôt d'aversion, pour les mesures politiques suggérées par le duc de Bassano, et traiter de « robe de Nessus » cette Constitution de Cadix, que Napoléon juge acceptable en principe. Ces susceptibilités monarchiques étaient incurables chez le roi Joseph, ou plutôt chez ses ministres. Après les nombreuses et tristes péripéties de la campagne de 1812, à peine rentrés à Madrid, ils s'empressaient de faire insérer dans la Gazette officielle un article contre « les dogmes révolutionnaires et jacobiniques que l'assemblée de Cadix prêchait à une nation qui s'était fait connaître dans l'univers par ses principes monarchiques et religieux. » (2 novembre, Laforêt.) Ainsi, par une anomalie étrange, l'ancien ambassadeur de la République française à Rome, devenu roi d'Espagne, proclame, malgré Napoléon, des tendances absolutistes, et ce sont des défenseurs de la légitimité qui propagent nos principes révolutionnaires. Voilà comment Joseph comprenait les intérêts de son frère, les siens propres, ceux de ses deux patries[1].

V

On connaît depuis longtemps les stipulations secrètes des traités conclus par le duc de Bassano avec le Danemark et l'Autriche, en vue d'une lutte prochaine avec la Russie. On voit par la correspondance politique de Vienne que, pendant la préparation du traité autrichien, notre austère et vigilant ambassadeur, M. Otto, transmettait des informations confidentielles, dont on ne se préoccupa peut-être pas assez à Paris, sur les grands embarras de fortune d'un des principaux ministres de cette puissance, et sur ses habitudes intimes avec nos ennemis politiques des deux sexes[2]. Il appelait

[1] Le roi Joseph était un honnête homme et même un homme d'esprit, mais il manquait de décision et de jugement dans les circonstances difficiles; et il n'eut guère que de celles-là pendant son malheureux règne. En admettant même que l'Empereur n'eût voulu qu'opérer une diversion dans les esprits, cette diversion était conforme aux nécessités de la situation, entre la prise de Badajoz et l'entreprise de Wellington sur Salamanque. (Avril-juillet.) Ce ne fut que vers la fin de juin que les excitations continuelles de l'ambassadeur déterminèrent les ministres de Joseph à faire auprès de quelques députés de Cadix des insinuations dont la malheureuse journée des Arapiles (juillet) détruisit toute fruit.

[2] On trouvera à ce sujet, dans l'ouvrage de Bignon (X, 122-126), des détails qui peuvent servir de correctif au portrait beaucoup trop flatté qu'a fait M. Thiers du ministre dont il s'agit ici. Nous recommandons aux personnes qui désireraient de plus amples renseignements sur ce sujet délicat la dépêche inédite d'Otto du 26 juin 1811. (*Archives des affaires étrangères.*)

Digitized by Google

cela *travailler à la fusion;* mais on aurait dû prévoir que cette fusion pourrait bien s'opérer en sens inverse, si nous éprouvions des revers. Metternich et Schwarzenberg furent les seuls conseillers autrichiens qui opinèrent nettement pour l'alliance; tous les autres avaient été d'avis de ne prendre part à la guerre « que s'il n'y avait pas moyen de demeurer neutre. » (Otto, 7 décembre 1811). Parmi les résultats probables du nouveau conflit entre la France et la Russie, il en était un qui intéressait particulièrement l'Autriche : l'annulation des engagements pris à Erfurth, relativement aux Provinces danubiennes; ce fut la principale condition que fit valoir le duc de Bassano pour déterminer le cabinet de Vienne à faire cause commune avec nous.

Napoléon tenait essentiellement à se réserver la faculté d'échanger la Gallicie autrichienne contre l'Illyrie, dans l'hypothèse du rétablissement de la Pologne. Sur ce point, Schwarzenberg résista longtemps. Il représentait que les districts de la Gallicie étaient affectés au recrutement des meilleurs régiments autrichiens. Il insistait avec plus de force sur ce que la cession de cette province, dont la frontière n'est qu'à quelques marches de la capitale, compromettait bien plus la sûreté de la monarchie autrichienne que la possession lointaine de l'Illyrie ne pouvait lui offrir d'avantage. On ne parvint à s'accorder qu'en bornant la cession future à une partie de la Gallicie à déterminer ultérieurement, de manière à laisser une bonne frontière à l'Autriche (*Notes du duc de B.*)[1].

L'empereur Alexandre était bien servi par ses correspondants secrets de Paris ou de Vienne, car ce fut lui qui apprit, dit-on, la signature du traité au comte de Saint-Julien, ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg. Il lui en montra une copie avant que ce diplomate eût reçu aucun avis de sa cour à ce sujet. Alexandre ressentit ou affecta une surprise pénible, de la colère même. « Dans ce moment, dit-il, où des *efforts extraordinaires* me donnaient l'espoir de sortir avec succès de cette lutte terrible, lorsque je vais combattre pour la cause générale, il faut que mon ancien allié se ligue avec mon adversaire; il faut que l'empereur François me force à entrer en négociation avec Napoléon! » Il ajouta « qu'il emploierait à regret les moyens que lui fourniraient les mécontents en Hongrie; que, comme il ne voulait pas avoir l'Europe sur les bras, il se verrait obligé de s'arranger avec la France, et qu'il ne croyait pas que

[1] On a signalé, avec raison, comme ayant exercé une influence funeste sur les derniers événements de la campagne, la clause du traité du 14 mars, qui stipulait que « le contingent auxiliaire autrichien formerait un corps distinct et séparé. » Mais il est juste d'ajouter que, dans le plan primitif de l'Empereur, ce corps devait être employé directement sous ses ordres. On verra, dans un des chapitres suivants, par suite de quelles circonstances il fut malheureusement entraîné à modifier ce plan.

Digitized by Google

cet arrangement, *très-facile et qui tenait à bien peu de chose, tournât à l'avantage de l'Autriche.* » Ces paroles significatives d'Alexandre sont consignées dans un rapport de l'ambassadeur en date du 12 avril, rapport qui fut communiqué par le cabinet de Vienne à celui de Paris. La conduite ultérieure de l'Autriche a été telle, qu'on craint toujours de ne pas faire remonter assez haut le commencement de ses intelligences secrètes avec nos ennemis. Il nous paraît incroyable que les informations clandestines du czar aient devancé de si loin celles de l'ambassadeur ; d'un autre côté, il est acquis aujourd'hui à l'histoire que l'empereur Alexandre, avant son départ pour Wilna, c'est-à-dire avant le 21 avril, reçut du cabinet autrichien des communications très-rassurantes [1]. Ceci nous porterait à croire que M. de Saint-Julien, comme l'envoyé prussien Knesebeck, connaissait d'avance la destination de son rapport et l'aura rédigé en conséquence, le cabinet de Vienne ayant tout intérêt à ce que Napoléon fût convaincu de sa discrétion. Les altérations, toutefois, n'ont dû porter que sur les explications de l'ambassadeur ; et c'est avec raison qu'on a cherché dans ce document une nouvelle preuve que « c'était Alexandre qui voulait la guerre, ou du moins qu'il la voulait aussi, » puisque, de son propre aveu, « l'arrangement eût été facile, qu'il tenait à fort peu de chose ! »

Parmi les fautes qui ont influé sur le sort de la campagne, il faut mettre en première ligne l'ouverture beaucoup trop tardive des négociations avec la Porte ottomane. Le duc de Bassano ne fut autorisé à agir de ce côté qu'au mois de février 1812. L'Empereur tenait à pouvoir dire, jusqu'au dernier moment, que lui du moins était resté fidèle aux engagements de Tilsitt. Cette loyauté imprudente avait laissé le champ libre aux manœuvres des agents anglais, qui, depuis six mois et plus, s'efforçaient d'amener, par des « arguments irrésistibles, » un accommodement entre les Russes et les Turcs. « L'Angleterre, dit Maret dans ses notes, était ouvertement l'alliée de la Russie aux conférences de Bucharest, avant que la Russie fût en guerre avec la France, et lorsque la France négociait encore pour la paix. » Dès le mois de septembre 1811, l'Anglais Liston recevait à Constantinople un puissant renfort : le Corse Pozzo di Borgo, toujours acharné à sa *vendetta ;* — si Wellington était l'épée, la forte et loyale épée de l'Angleterre, Pozzo en était le stylet ! — C'était lui qui faisait parvenir à Pétersbourg les comptes rendus de conversations belliqueuses et jusqu'à des copies de prétendues

[1] Ceci est démontré par une lettre autographe de l'empereur Alexandre à l'amiral Tschitchakov, lettre qui a passé sous les yeux de M. Thiers. (V. Thiers, XIII, 497.)

Digitized by Google

notes de notre chargé d'affaires à Constantinople. (Novembre, décembre.) A chaque courrier, le duc de Bassano était obligé de démentir ces assertions, de réitérer l'assurance trop véridique que la France restait, en tout ce qui concernait les affaires turques, dans les limites de la neutralité promise à Tilsitt et à Erfurth!

Le 5 mars 1812, notre chargé d'affaires avait reçu l'autorisation d'offrir au sultan, *mais seulement de vive voix*, pour prix d'une alliance offensive et défensive, la garantie de l'intégralité des Provinces danubiennes, plus la promesse du recouvrement de la Crimée. Enfin, après la découverte des intrigues de Czernichiff à Paris (voy. chap. suivant), le duc de Bassano obtint l'autorisation d'envoyer à Constantinople les pleins pouvoirs nécessaires pour conclure; ils arrivèrent le 21 mars. A cette date, rien n'était terminé du côté de la Russie ; le duc de Bassano en acquit la certitude dans le courant d'avril ; il dut croire que, dès lors, le plus grand péril était passé, que la Turquie, n'ayant pas cédé quand elle se voyait délaissée, céderait encore bien moins quand on venait à son secours [1]. Ce raisonnement, qui eût été infaillible vis-à-vis d'une nation civilisée, se trouva faux par rapport à la Turquie. Malgré notre changement d'attitude, le parti de la paix prévalut, grâce aux intrigues des frères Morousi, interprètes de la Porte, deux Grecs de l'extrême décadence. Ils affirmèrent et persuadèrent aux Turcs que la ruine de la Russie entraînerait la leur; qu'elle était désormais le seul obstacle qui les protégeât contre l'ambition française ; que la paix étant désormais leur unique moyen de salut, il fallait s'y résigner, *même au prix de quelques sacrifices*. Cependant le sultan, par bon sens naturel et par orgueil, se refusait à toute cession ; les Russes, de leur côté, avaient de bonnes raisons pour hésiter à se montrer trop exigeants : mais les Morousi les encouragèrent à demander, contraignirent le sultan à céder. Chacun de ses refus produisait, au camp du grand-visir, une sédition et de violents murmures à Constantinople. La lutte devint très-sérieuse au printemps ; à l'époque où la paix fut signée, les troupes russes, que les instigateurs du traité *payaient pour déserter*, étaient réduites à dix ou douze mille

[1] Le duc de Bassano, causant ce jour-là même avec M. de Narbonne, qui venait prendre ses instruction pour une mission conciliante qu'il allait remplir à Berlin, lui parla, avec une vive émotion, de l'heureuse nouvelle, impatiemment attendue, qu'il venait de recevoir de Constantinople. En sortant de chez le ministre, M. de Narbonne raconta cet incident à un jeune homme qui l'attendait dans sa voiture ; tout en partageant la satisfaction du duc de Bassano, il regrettait comme lui que la volonté de l'Empereur eût si longtemps ajourné l'ouverture de la négociation. Il voyait, avec un sentiment instinctif d'inquiétude et de tristesse, que les déterminations de ces Turcs faibles et perfides exerceraient fatalement une grande influence sur les événements. L'interlocuteur du comte de Narbonne était M. Villemain, qui a reproduit cet entretien dans ses *Souvenirs*.

Digitized by Google

hommes [1]. Tout cela n'eût pas suffi peut-être; une note curieuse du duc de Bassano nous apprend que, « la paix de Bucharest fut due à l'emploi d'une pièce fausse qu'on fit parvenir à la connaissance du grand-visir. C'était une prétendue lettre de Napoléon à Alexandre, proposant, pour les arrangements de la paix, le partage de l'Empire ottoman [2]. Consulté par Galib-Effendi, un interprète notoirement et depuis longtemps pensionné par l'Angleterre, Joseph *Fanfan* attesta la vérité du document. Le fait matériel de la présence du comte de Narbonne à Wilna acheva de porter la conviction dans l'esprit des Turcs. » D'une part, comme nous le verrons bientôt, on manœuvra pour abréger le séjour de cet envoyé extraordinaire, en abusant Alexandre sur le but vérirable de sa mission; de l'autre, on persuada aux Turcs que l'objet de cette mission était de donner suite à cette proposition apocryphe de partage. On peut remarquer, en effet, que le sultan ne donna sa ratification que le 14 juillet, c'est-à-dire six semaines après la signature de la paix, et sous l'impression immédiate de l'arrivée du comte de Narbonne à Wilna. Au lieu de s'évertuer à chercher dans la correspondance de Napoléon et de son ministre les indices d'une préméditation orgueilleuse et machiavélique de la guerre, qui n'exista jamais, on ferait mieux de suivre la trace très-réelle des intrigues anti-françaises qui, depuis 1810, exploitaient les appréhensions d'Alexandre pour sa sûreté personnelle, ses rancunes politiques et privées, et réussirent à creuser un abîme infranchissable entre les deux souverains.

L'Empereur Napoléon n'avait donc voulu accréditer d'ambassadeur à Constantinople qu'après la rupture définitive des relations diplomatiques entre la France et la Russie. Pour comble de malheur, car il semble que déjà la fortune s'essayait à accabler le dominateur de l'Europe, les communications avec Constantinople étaient alors interrompues par suite de la peste, qui faisait d'affreux ravages dans cette capitale. Notre ambassadeur, Andréossy, ne put se mettre en relation avec le gouvernement turc que dans les premiers jours d'août, et les ratifications du traité avec la Russie avaient été échangées le 14 juillet. « C'était la destinée! » disait gravement le Reiss Effendi. La destinée avait eu pour auxiliaire la vénalité de ce ministre, du plénipotentiaire turc et des interprètes. Andréossy n'eut pas de peine à prouver au sultan qu'on l'avait indignement joué en lui faisant payer du sacrifice d'une

[1] Notes de Latour-Maubourg. (*Manuscrit.*) Voir aussi Bignon, XI, 82-5, et XIV, 115-121.

[2] Ce qui donnait plus de vraisemblance à cette fable, c'est qu'on n'ignorait pas à Constantinople que l'objet véritable de la mission de M. de Roumanzof à Paris, en 1809, était la proposition du partage de l'Empire ottoman. Les notes remises au duc de Cadore sur cet objet ont été rendues à l'empereur Alexandre, sur sa demande, en 1816. (Maret.)

Digitized by Google

province (la Bessarabie) une paix dont la Russie avait un si pressant besoin. Les Morousi payèrent de leur vie cette trahison ; mais le mal n'en était pas moins irréparable. Tel fut le résultat des ménagements que Napoléon nous semble avoir eus envers la Russie, ménagements qui ne peuvent s'expliquer que par des sentiments tout opposés à ceux que lui prêtent quelques-uns de ses historiens.

VI

La neutralité de la Turquie était un malheur ; l'inimitié de la Suède, qu'il eût été possible d'éviter, en fut peut-être un plus grand encore. Sur ce point, nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans quelques détails. C'est une des rares circonstances dans lesquelles la discrétion du duc de Bassano n'a pu dissimuler tout à fait sa tendance personnelle. Il aurait voulu qu'on ménageât davantage Bernadotte, et il avait raison. Nous ne prétendons ni justifier, ni excuser la conduite du prince de Suède ; mais nous croyons que sa défection a été surtout décidée par les procédés violents de l'ambassadeur Alquier et par ceux du prince d'Eckmühl.

Alquier, conventionnel régicide, était un homme de mérite, mais atrabilaire et d'un jugement faux. Il passait pour avoir le mauvais œil en politique, comme Marmont et Reynier à la guerre : il avait été, en effet, le dernier ministre de Napoléon auprès des Bourbons de Naples et de Pie VII. L'Empereur l'ayant trouvé *mou* dans cette dernière mission, Alquier s'appliquait à ne plus mériter un semblable reproche. Il s'ingéniait systématiquement à présenter sous la forme la plus impérieuse, la plus blessante, les communications souvent peu agréables dont il était chargé. S'il est un diplomate de la période impériale qui ait pleinement mérité le reproche « d'arrogance et d'aveuglement, » si mal à propos adressé au duc de Bassano, c'est bien certainement celui-là.

Il mettait aussi un empressement regrettable à consigner dans ses dépêches toutes les excentricités de langage du prince royal, et même des propos d'une authenticité douteuse [1]. Enfin, il ne se lassait pas de transmettre, sans contrôle, toutes les dénonciations qui

[1] Ainsi, dès les premiers temps du séjour de Bernadotte en Suède, Alquier s'empressait d'écrire, sur la foi de lettres *venues de Copenhague*, que le prince royal, à son passage dans cette ville, avait parlé de l'oppression de l'Empereur ; que sa femme y avait manifesté des sentiments *très-peu français*, etc. Alquier aurait dû tenir pour non avenues ces délations danoises, n'ignorant pas que l'élection de Bernadotte avait dû être particulièrement désagréable dans ce pays.

Digitized by Google

lui parvenaient sur les infractions au blocus continental, commises ou tolérées par le gouvernement suédois. Sur ce dernier point, il y avait émulation entre Alquier et le prince d'Eckmühl. Il existait, entre Bernadotte et Davout, une antipathie qui datait de la République, et que les événements de 1806 et de 1809 avaient singulièrement envenimée. En se voyant devancé sur la route de la fortune par un rival auquel il s'estimait fort supérieur, Davout ressentait une irritation profonde, qu'il ne savait même pas dissimuler en public.

Malgré ces éléments de discorde et les cajoleries intéressées de la Russie, nos relations avec la Suède reprirent tout à coup une allure plus satisfaisante, à l'époque de l'entrée du duc de Bassano au ministère. Momentanément investi du pouvoir royal pendant une maladie de son père adoptif, Bernadotte montra, de l'aveu même d'Alquier, les meilleures dispositions. C'était le moment où l'on ne parlait que de la concentration menaçante des Russes sur la frontière du duché. M. d'Engestrom disait à Alquier : « Nous serons Français si l'Empereur le veut, » et ce dernier reconnaissait que, dans de telles circonstances, « l'alliance de la Suède n'était pas à dédaigner. » Alquier recevait l'ordre de témoigner au prince royal combien on était satisfait de son attitude, depuis qu'il avait pris en main l'administration de l'Etat; de lui faire espérer, si cette conduite était soutenue, l'appui constant de l'Empereur, *tant pour ce qui était personnel* au prince que pour les intérêts de son royaume. Il devait en même temps démentir l'insinuation, faite par l'envoyé russe Suchtelen, que c'était la France qui avait jadis encouragé la Russie à s'emparer des îles d'Aland, dont l'occupation mettait l'ennemi aux portes de Stockholm. L'Empereur avait vu, au contraire, cette cession avec peine, et, s'il ne s'y était pas opposé, c'est qu'alors la politique et les engagements généraux ne le permettaient pas (15 avril). Dans la sage bienveillance de ce langage, on reconnaît déjà l'influence du duc de Bassano. Quelques jours après, il prescrivait à l'ambassadeur « de mettre le prince royal dans le cas de s'expliquer sur ce que ferait la Suède dans l'hypothèse d'une rupture entre la Russie et la France. D'après les dernières nouvelles des mouvements de troupes dans l'intérieur de la Russie, il devait rester à peine 20,000 hommes pour garder la Finlande. En cas de guerre, il y aurait là une belle occasion pour la Suède, etc. (4 mai). Là était le nœud de la difficulté. L'Empereur ne voulait s'engager que par rapport à la Finlande, tandis que Bernadotte avait précédemment parlé de la Norwége, ajoutant, avec son imprudence ordinaire, qu'on devait lui savoir gré de la demander à la France, qu'il ne tiendrait qu'à lui de l'ob-

Digitized by Google

tenir *des Anglais*. Un peu plus tard, il est vrai, le prince avait réduit de lui-même sa demande à l'évêché de Drontheim, qui avait formé autrefois la frontière de la Suède. » En même temps, les insinuations pour une alliance étaient accueillies avec une satisfaction visible. Le prince royal protestait « qu'il ne tirerait jamais l'épée que contre les ennemis de l'Empereur ! » Un fait positif, contemporain de cette période de raccommodement, donne à penser que les dispositions du prince royal et du ministre suédois étaient sincères. C'est le rappel spontané de l'ambassadeur de Suède à Paris, Lagerbielke. On avait acquis la preuve « que ce personnage était livré aux Russes, qu'il leur communiquait les lettres du ministre, qu'il avait une correspondance secrète avec d'Armfeld, officier suédois passé au service de l'empereur Alexandre, et un grand crédit auprès de lui ; que Lagerbielke avait un chiffre particulier, dont il se servait pour donner à sa famille toute sorte de détails envenimés sur l'Empereur ; » et c'était Bernadotte lui-même qui racontait tout cela à l'ambassadeur français [1] (mai). Les promesses d'appui « pour ce qui lui était personnel » avaient visiblement exercé une certaine influence sur son esprit. Obligé d'être très-libéral à son arrivée en Suède, il avait vu promptement la fin du million que l'Empereur lui avait fait remettre lors de son départ. N'ayant plus rien, il n'en avait promis que davantage, suivant une vieille habitude gasconne qui remontait au temps de ses premières campagnes [2]. Il se trouvait donc fort mal dans ses finances au moment où lui parvinrent les assurances bienveillantes de l'Empereur. Attribuant avec raison ce retour de faveur à l'influence du nouveau ministre des relations extérieures, il s'empressa de le remercier, et de réclamer son intervention officieuse auprès de l'Empereur pour obtenir une indemnité en échange de la dotation de maréchal et de prince de Ponte-Corvo, à laquelle il avait dû renoncer. Il espérait dans la « magnanimité » de Napoléon. » Mon élévation actuelle, disait-il, n'étant *qu'une suite des*

[1] Lagerbielke devait être remplacé par M. de Cederhyelm, homme estimable, et de sentiments très-français ; mais l'incident de Stralsund, dont nous allons parler, fit suspendre indéfiniment le départ du nouvel ambassadeur.

[2] Voici, à ce sujet, une anecdote inédite dont nous garantissons l'authenticité. Dans la campagne de l'an IV, au moment de la retraite sur le Rhin, le général de division Bernadotte avait une communication importante et des plus pressées à faire parvenir au quartier général. « Crevez votre cheval, dit-il à celui de ses officiers d'état-major qu'il savait le mieux monté ; vous serez indemnisé de suite, j'en fais mon affaire ! » Quelques heures après, Bernadotte voit revenir l'officier, ayant scrupuleusement accompli sa mission, compris le trépas de sa monture. Il rappelle respectueusement au général sa récente promesse. « Comment donc ! mon cher ami, tout de suite ! » s'écrie Bernadotte avec un accent cette fois bien de circonstance. Il appelle son chef d'état-major : « G..., vingt louis sur-le-champ, à ce brave ! — Mais, général, répond le chef d'état-major, vous savez bien qu'il n'y a rien en caisse ! — Vous voyez, mon ami, il n'y a pas de ma faute ! » dit Bernadotte, qui toutefois semblait médiocrement surpris de cette nouvelle. Et l'officier, qui depuis est devenu général, n'entendit plus jamais parler d'indemnité.

Digitized by Google

hautes destinées de la France, il serait trop malheureux pour moi qu'*après les privations que j'ai éprouvées et les sacrifices que j'ai faits*, je perdisse la récompense de *trente* années de bons services *et de gloire militaire*[1]. » C'était *vingt* ans qu'il aurait fallu dire. Il n'est pas facile de deviner en quoi consistait cette gloire avant 1789, époque à laquelle Bernadotte était simple sergent, ni surtout ce qu'il entendait par ses privations et ses sacrifices.

Quoi qu'il en soit, au mois de juin 1811, les relations entre la France et la Suède étaient encore des plus satisfaisantes. Bernadotte envoyait sa femme en France, pour accélérer l'arrangement de leurs affaires financières[2]. De son côté l'Empereur, sur la demande du duc de Bassano, autorisait le gouvernement suédois à lever le séquestre sur les denrées coloniales qu'il avait saisies en exécution du traité de 1810, et à percevoir pour son compte les droits du tarif continental que ces denrées devaient acquitter. (Rapport du 25 juin.)

Telle était la situation, quand la bonne intelligence entre les deux Etats fut profondément troublée par la nouvelle de violences exercées en Poméranie contre les équipages de deux corsaires français. Les jeunes miliciens auxquels on imputait ces voies de fait avaient d'abord été arrêtés par ordre du gouverneur Mœrner, puis relaxés par les autorités locales. Cet incident fâcheux fut encore aggravé par un long et acrimonieux rapport de Davout (14 août), et par la correspondance d'Alquier, qui prit tout-à-coup un caractère d'animosité extrême. Suivant lui, les relations commerciales n'avaient jamais été aussi actives entre l'Angleterre et la Suède que depuis que ces puissances étaient censées en guerre. Alquier reproduisait de confiance les rapports de deux hommes qui l'avaient séduit par de grandes protestations de dévouement aux intérêts français. L'un était un individu assez mal famé, qui s'était fait nommer récemment par surprise consul de France à Gothembourg : il se vengeait, par des délations, de ceux qui n'avaient pas voulu payer assez cher son silence[3]. L'autre autorité d'Alquier était un officier suédois, qui

[1] Lettre du prince royal au duc de Bassano, 12 mai.

[2] A propos de ce voyage, Alquier écrivait le 2 juin : « On explique le départ de la princesse royale par l'ennui très-légitime qu'elle éprouve ici... » A cette époque-là, l'usage des veillées, où les dames figuraient avec le rouet et la quenouille, comme du temps des premiers Vasa, était encore en pleine vigueur à la cour et chez les personnes les plus qualifiées de Stockholm. Le politique Bernadotte exigeait que sa femme fît souvent et longuement acte de présence dans ces assemblées, qui contrastaient un peu avec celles de Paris. Bernadotte se trouvait à cette époque bien moins riche que quand il était maréchal français. La liste civile du nouveau prince royal et de sa femme avait été fixée par la diète de 1810 à 86,000 rixdalers, chiffre qui représentait à peine 200,000 fr. en numéraire, le papier suédois perdant à cette époque plus de 40 0/0.

[3] Suivant le rapport confidentiel d'un agent du ministère des relations extérieures, qu

Digitized by Google

faisait l'office de confident double entre l'ambassadeur et le prince royal, reportant à l'un les propos de l'autre. C'était sur la foi de cet équivoque personnage, qu'Alquier prétendait que Bernadotte « était devenu très-peu militaire, qu'il ne savait plus faire manœuvrer des troupes, etc. » (Juillet.)

Aux premières nouvelles venues de Stralsund, l'Empereur avait failli envoyer l'ordre d'envahir la Poméranie; il était revenu ensuite au projet d'une occupation concertée avec les troupes régulières suédoises. (Rapport du 4 juillet.) L'exécution d'une telle mesure, confiée surtout au prince d'Eckmühl, présentait encore bien des inconvénients. Le duc de Bassano obtint qu'elle serait ajournée jusqu'à plus ample informé. Il demanda des explications au chargé d'affaires suédois à Paris[1]; il chargea Alquier d'en demander à Stockholm. « L'Empereur, lui écrivait-il, désire réparation pour le passé et garantie pour l'avenir. Faites comprendre que ces faits-là sont très-sérieux. » En cette circonstance, l'ambassadeur commit une faute dont les conséquences devaient être bien funestes. Au lieu de se borner à une demande verbale d'explications, il remit une note signée; note menaçante, grossière même, dans laquelle il articulait, comme des faits irrécusables, toutes les dénonciations qui lui avaient été adressées, tant sur l'affaire de Stralsund que sur les infractions du blocus. Cette note était conçue dans des termes tels, que M. d'Engestrom, tout en y répondant, la renvoya déclarant qu'il ne pouvait la mettre sous les yeux du roi. Dans sa réponse, ce ministre faisait un grand éloge de Napoléon, n'accusant que l'ambassadeur qui « le servait mal. » Cette réplique fit perdre à celui-ci le peu de sang-froid qui lui restait; il adressa directement sa note au prince royal, déclarant qu'il ne voulait plus avoir de communications avec le ministre. Ceci se passait le 25 août. Ce fut le lendemain qu'eut lieu, entre le prince royal et M. Alquier, cette fameuse conversation trop fidèlement transmise à Paris par l'ambassadeur, et dont MM. Bignon et Thiers ont reproduit les traits les plus saillants[2]. Nous admettons, comme eux, l'authenticité des propos attribués à Bernadotte; il y a d'ailleurs des choses qui ne s'inventent pas. Mais on aurait dû ajouter qu'il relevait de maladie; qu'il était, comme on vient de le voir, sous l'impression immédiate de la démarche violente d'Alquier, démarche qu'il devait croire commandée par l'Empereur, bien qu'elle

se trouvait à Gothembourg vers la fin de 1810, les négociants de cette ville s'arrangeaient avec le précédent consul moyennant 5 0/0 de remise sur chaque affaire. Il paraît que le sieur R... avait eu de plus hautes prétentions, et qu'on n'avait pu s'entendre.

[1] D'Ohsson, chargé de l'*intérim* depuis le départ de Lagerbielke.

[2] Bignon, X, 176-180; Thiers, XIII, 216-219.

Digitized by Google

ne le fût pas ; enfin, qu'il était encore surexcité par le langage et l'attitude de l'ambassadeur. Quand Bernadotte, à la fin de cette conférence, se laissait aller à mettre les soldats suédois au-dessus des soldats français, quand il parlait de se placer sur un baril de poudre et de se faire sauter, plutôt que de subir le partage de la Suède entre le Danemark et la Russie, projet concerté à Erfurth et dont il avait eu connaissance *par des femmes*, etc. ; il est évident qu'il n'était plus maître de ses expressions ni de ses pensées. Alquier lui-même avoue que le prince « avait l'air d'un homme en démence, » et M. Thiers, ordinairement plus que sévère pour Bernadotte ; dit fort sagement que « l'ambassadeur eût été plus utile à son souverain en taisant cette scène. » Quelques jours après, Alquier, perdant la tête à son tour, n'hésitait pas à signaler la défection de la Suède comme consommée, « grâce à l'inepte fatuité du prince et à la *corruption* de son ministre. » Il prétendait que Bernadotte, depuis son arrivée en Suède, s'entendait avec l'Angleterre et la Russie ; qu'à l'époque où il nous demandait l'évêché de Drontheim, il avait proposé de se déclarer contre nous, si on lui garantissait la Norwége entière ; et que, cette offre ayant été acceptée, il était résolu de s'attacher aux ennemis de la France ; qu'il l'avait dit à T... (l'officier dont il a été question ci-dessus). Suivant toute apparence, Bernadotte avait dit à cet homme et à bien d'autres ce qu'il avait écrit à l'Empereur, et répété à Alquier en toute occasion : que la Suède ne pourrait, sans subsides, supporter une guerre qui tarissait le produit de ses douanes ; qu'on lui avait offert la Norwége pour prix de son alliance ou seulement de sa neutralité. Mais Alquier se trompait dangereusement quand il dénonçait, au commencement de septembre 1811, comme un fait accompli, une alliance qui ne fut signée que plus de six mois après, à la suite d'un acte hostile de la France. Il s'abusait surtout sur les sentiments de M. d'Engestrom, qui resta plus longtemps Français que le prince royal.

Le duc de Bassano ne put atténuer complétement l'effet produit par les rapports de Davout et d'Alquier. Mais il obtint le remplacement immédiat de ce dernier, preuve de modération assez méritoire après les violences de langage du prince royal. Cet ambassadeur reçut l'ordre « de faire connaître qu'il avait obtenu un congé, de partir aussitôt sans voir ni le roi, ni le prince royal, ni le ministre, et de se rendre à Copenhague, où il recevrait de nouveaux ordres. » (Lettre du 14 octobre.) En lui adressant ses nouvelles lettres de créance, le ministre lui manda que « l'Empereur n'avait pas approuvé sa conduite dans ces derniers temps ; qu'il l'aurait même désavoué si la réponse suédoise avait été moins

Digitized by Google

vive ; qu'il n'avait pas gardé la mesure convenable dans ses rapports personnels et officiels, et n'avait pas répondu à ce qu'on devait attendre de son expérience. » Témoin d'infractions au traité, il devait se plaindre, mais en conversation, ou seulement en laissant une note *verbale* pour mémoire, mais non remettre, sans autorisation, une note *signée*, énonçant des faits qui n'étaient pas appuyés de preuves suffisantes, et dans des termes dont quelques-uns étaient de nature à blesser le gouvernement suédois. « Cela seul était une grande faute, ajoutait M. de Bassano, de vous avancer au point de rendre votre rappel nécessaire et de forcer la main à votre gouvernement... Vous avez pris sur vous la responsabilité des conséquences, et « *malheureusement, elles ont été très-graves*[1]. »

Par suite du départ d'Alquier, il ne restait en Suède qu'un secrétaire de légation, faisant les fonctions de chargé d'affaires, auquel il fut recommandé d'apporter la plus grande réserve dans ses relations avec le gouvernement et le prince royal, « de se borner à observer et à se mettre en état de donner des informations » (14 octobre). Cette recommandation fut réitérée au mois de décembre, bien que, dans cet intervalle, le prince royal et le ministre eussent fait, à diverses reprises, au chargé d'affaires des avances marquées, témoignant le plus vif désir de donner suite aux insinuations faites par Alquier avant l'incident de Stralsund. Le 14 novembre, M. d'Engestrom affirmait encore « qu'il tenait au vieux système basé sur l'alliance de la Suède avec la France, la Turquie, la Pologne et la Prusse. » Cette affectation de ne laisser à Stockholm qu'un chargé d'affaires muet contrastait d'une manière fâcheuse avec les démarches et les cajoleries des agents anglais et russes, et faisait reperdre insensiblement à la France le terrain qu'elle avait regagné par le rappel judicieux d'Alquier. L'Empereur était loin pourtant de méconnaître l'intérêt stratégique de l'alliance suédoise ; mais il était agacé des boutades gasconnes du prince royal, irrité des nouvelles infractions au blocus continental, que le chargé d'affaires, et surtout le prince d'Eckmühl, ne se lassaient pas de dénoncer. Aussi, de toutes les puissances qu'il était intéressé à faire entrer dans un système de confédération contre la Russie, la Suède était celle dont il se méfiait le plus, pour laquelle il voulait faire le moins. Ne voulant s'expliquer avec elle qu'au dernier moment, s'assurer son alliance qu'au meilleur marché possible, peut-être n'était-il pas fâché de voir s'accumuler une masse de griefs, dont on aurait pu faire entrer la rémission en ligne de compte dans l'arrangement final. C'était

[1] A la suite de ce déplorable incident, le ministre adressa à ses agents principaux une circulaire pour leur rappeler « qu'ils ne devaient jamais remettre de notes *écrites* sans un ordre formel (29 décembre).

Digitized by Google

un calcul analogue à celui de ce grand seigneur du temps de Louis XV, qui réglait annuellement avec son intendant en lui faisant cadeau de ce qu'il avait dérobé.

En attendant la conclusion des traités, l'Empereur, était revenu, au commencement de janvier 1812, à la tentation de faire occuper la Poméranie. Il entendait que cette opération, si elle avait lieu, fût précédée ou accompagné de la remise, par le duc de Bassano, d'une note au ministre de Suède. Cette note devait être, suivant l'expression de l'Empereur lui-même, « une sorte de dissertation sur les aveux du prince royal, et sur la conduite de la Suède, comparés avec les obligations qui résultaient pour elle du droit des gens. » (10 janvier.) [1] Le duc, qui redoutait sagement l'effet d'une telle mesure, exécutée avant la conclusion de l'alliance, et surtout par le prince d'Eckmühl, avait imaginé, pour gagner du temps, de faire un projet de note tellement vif, que l'Empereur le lui renvoya, avec recommandation de refaire « quelque chose de plus calme, de plus conciliant, où il n'y eût point de fièvre (19 janvier). »

Malheureusement, ce même jour, arrivait à Paris une nouvelle lettre du prince d'Eckmühl signalant la prise du *Saint-Jean*, bâtiment suédois, sur lequel on avait trouvé deux grandes caisses, pesant plus de douze quintaux, remplies de libelles contre l'Empereur et la France. A cette nouvelle, Napoléon, qui n'aimait pas la presse, s'emporta, et écrivit directement à Davout la lettre, fatale entre toutes, qui commence ainsi : « *Aussitôt que vous serez assuré de saisir une grande quantité de marchandises coloniales dans la Poméranie suédoise*, vous ferez prendre possession de cette province. »

L'Empereur avait oublié cette lettre, quand il disait à Sainte-Hélène que Davout avait envahi sans ordre la Poméranie; c'est sans ordre *immédiat et positif* qu'il aurait fallu dire. Il est évident que Davout se trouvait investi, à cet égard, d'un pouvoir discrétionnaire; car l'Empereur, dans cette même lettre, allait jusqu'à désigner la division qui irait au besoin en Poméranie. Mais il est évident aussi qu'un général plus circonspect, moins hostile personnellement à Bernadotte, aurait réclamé un ordre spécial et formel. Au contraire, entre la réception de la lettre portant autorisation éventuelle et la mesure elle-même, il n'y eut que l'intervalle strictement nécessaire pour la mise en mouvement des troupes, et l'occupation était consommée quand la nouvelle en parvint à Paris. Davout avait usé avec une funeste précipitation de son pouvoir discrétionnaire.

[1] Dans le *compte rendu* présenté au roi de Suède, le prince royal avait parlé de l'ordre donné aux bâtiments de guerre de repousser les attaques des corsaires français et danois contre les contrebandiers suédois, et plusieurs faits, signalés par Davout, Alquier et de Cabre, prouvaient l'exécution de ces ordres.

Digitized by Google

Napoléon, quoique vivement contrarié, jugea que les circonstances ne permettaient ni de revenir sur cette mesure, ni même de l'improuver ouvertement. Ce ne fut que plus d'un mois après l'occupation de la Poméranie qu'il autorisa le duc de Bassano à proposer à la Suède un traité d'alliance. En attendant, le ministre s'efforçait de tirer parti à Pétersbourg de cet incident si fâcheux pour nous à Stockholm. Il écrivait à Lauriston : « Si on voulait la guerre avec la Russie, *on aurait un intérêt évident à ménager la Suède* (18 février). » Or, la guerre était déjà plus que probable à cette époque; personne ne le savait mieux que lui; c'est là une des rares circonstances où l'on pénètre jusqu'à l'opinion intime du ministre. Il ne se dissimulait pas non plus combien les seules propositions qu'il fût autorisé à faire étaient insuffisantes et tardives, après des mesures aussi profondément irritantes que l'occupation de la Poméranie et le désarmement des troupes suédoises. On sait que des deux choses incessamment sollicitées par Bernadotte depuis son arrivée en Suède, l'Empereur n'en accordait aucune. Au lieu de vingt millions de subsides, il offrait l'entrée en franchise ou l'achat de denrées coloniales pour une pareille somme ; au lieu de la Norwége, il promettait la restitution de la Finlande. Ces propositions, communiquées directement par le duc de Bassano à la princesse royale, qui se trouvait encore en France, arrivèrent à Stockholm le 19 mars. Le ministre espérait, ou affectait d'espérer, que ces informations remettraient Bernadotte *dans la bonne voie*. Mais, depuis plus d'un mois, le prince royal, irrité des procédés de Davout et du silence de Napoléon, avait cherché et trouvé *ailleurs* la certitude d'obtenir ce qu'il avait vainement sollicité à Paris. Après avoir pris connaissance des dernières propositions françaises, il expédia l'ordre de signer le traité préparé à Pétersbourg (5 avril).

Cette résolution n'était pas irrévocable. L'engagement de coopérer à une diversion en Allemagne était subordonné au concours préalable de la Russie et de l'Angleterre à la réunion de la Norwége. Tandis que les ministres anglais traînaient imprudemment la négociation en longueur, marchandaient les subsides, le prince royal offrait de repasser du côté de la France. Pendant les mois d'avril et de mai 1812, un échange actif de communications eut lieu entre Bernadotte et Maret, par l'intermédiaire du consul Signeul, qui fit deux fois le voyage du continent. Le 30 mai, il rejoignit le duc de Bassano à Dresde, eut avec lui une longue explication, et lui remit une note autographe du prince royal, contenant son *ultimatum*. L'agent suédois avouait ou plutôt rappelait (car Bernadotte avait déjà dit la même chose à de Cabre dès les premiers jours d'avril) que des rapports s'étaient établis entre Stockholm et Pé-

Digitized by Google

tersbourg, à la suite de l'invasion de la Poméranie ; que l'empereur Alexandre avait promis la Finlande, à condition que l'on viendrait à son secours si les armées russes étaient rejetées avec perte au delà de la Wilia. Se trouvant ainsi assurée de la restitution de la Finlande, dans l'hypothèse de la défaite des Russes, la Suède n'était pas intéressée à prendre des engagements avec la France, pour parvenir à ce seul résultat. Mais *elle romprait avec tous les ennemis de la France*, si l'Empereur Napoléon consentait à l'annexion de la Norwége. A ce prix, le prince royal devenait son lieutenant dans le Nord ; il était prêt à faire marcher immédiatement contre la Russie non pas seulement les trente mille hommes stipulés dans le projet de traité communiqué précédemment par le duc de Bassano à la princesse royale, mais cinquante mille. Dans la note autographe remise par Signeul, Bernadotte proposait la cession de la Poméranie et le payement d'une soulte de douze millions au Danemark, en échange de la Norwége ; puis, à la suite de la signature de ces conditions, un échange de traité d'alliance sur des bases avantageuses aux deux pays. Signeul alla jusqu'à insinuer verbalement qu'il ne serait pas impossible d'utiliser les bords de la Norwége pour jeter sur les côtes d'Ecosse une expédition franco-suédoise.

On a dit que cette démarche n'avait d'autre but que de s'assurer la Norwége dans toutes les éventualités ; qu'on aurait toujours trouvé le moyen de voir venir les événements, et de se mettre du parti du plus fort. Cependant une considération bien simple nous porte à croire qu'au moins ces dernières propositions étaient sincères. Pour forcer le Danemarck, *malgré nous*, à céder la Norwége, Bernadotte avait besoin de l'assistance anglaise et russe. Dans l'hypothèse inverse, cette annexion s'opérant pacifiquement, l'armée suédoise devenait immédiatement disponible contre la Russie. Bernadotte n'aurait eu aucun prétexte plausible de retard ; il ne s'en ménageait aucun, car Signeul était autorisé à signer de suite « *tout* ce qui serait dans ce système. » (Lettre du duc de Bassano à l'Empereur, du 30 mai.) Obtenant de nous la Norwége à l'amiable, il se serait aisément débarrassé de son traité conditionnel du 5 avril en profitant du prétexte que lui fournissaient les lenteurs de l'Angleterre. Une lettre écrite à l'empereur Alexandre, au moment où Bernadotte attendait une réponse aux propositions portés à Dresde par Signeul, se termine ainsi : « Je dois, quoique avec peine, dire à Votre Majesté que, sans ce préalable (la conclusion des traités anglais), *il est possible que nos opérations soient contrariées* [1]. »

C'est aussi pendant cette période d'attente que M. d'Engestrom adressait au chargé d'affaires suédois à Paris une dépêche qui jette

[1] Lettre du 26 mai 1812.

Digitized by Google

un grand jour sur les véritables préférences de la Suède à cette date. Il y était longuement question de ce général suédois T..., l'un des hommes qui avaient naguère donné à Alquier les informations les plus irritantes contre le prince royal. Cet officier avait présenté à son gouvernement des explications peu satisfaisantes sur les rapports vrais ou faux qu'il avait faits à Alquier. Le ministre ajoutait : « Il est triste de penser que c'est sur la parole d'un misérable comme T..., sur celle de quelqu'un qui ne vaut pas beaucoup mieux que lui, sur les assurances d'un sieur Ranchoup (le consul français à Gothembourg), autrefois au service de Suède, et qui en est sorti Dieu sait comment ; enfin sur les rapports d'un homme aussi prévenu et aussi atrabilaire que le baron Alquier, que sont fondés les malentendus entre les deux cours, malentendus dont les malheureuses suites sont réellement incalculables [1]... »

Le duc de Bassano n'avait pas perdu une heure pour transmettre les propositions suédoises à l'Empereur. Celui-ci lui répondit immédiatement de Posen. Cette lettre a été perdue, comme plusieurs autres adressées à Maret, pendant cette période ; mais le ministre, plus de vingt ans après, s'en rappelait exactement le contenu. L'Empereur s'exprimait avec une sévérité extrême sur le prince de Suède. La demande de la Norwége, celle d'un subside, l'offensaient également. Bernadotte devait plutôt songer à Pétersbourg, qu'il pouvait avoir à sa discrétion. Maret avait retenu cette conclusion, d'allure tout à fait napoléonienne : « Qu'il marche, quand ses deux patries le lui ordonnent ! S'il hésite, qu'on ne me parle plus de cet homme ! » Finalement, il donnait l'ordre de répondre à Signeul « qu'on n'achèterait point un allié douteux aux dépens d'un allié fidèle. » Le duc de Bassano, qu'on a représenté comme si présomptueux à cette époque, si follement confiant dans l'avenir, comprenait les inconvénients de l'hostilité déclarée, ou même de la neutralité hostile de la Suède. Il les comprenait si bien, que, recevant cette fâcheuse réponse au moment où lui-même partait pour rejoindre le quartier-général, il s'abstint de la communiquer à l'agent suédois, espérant que, dans l'intervalle, la réflexion aurait calmé l'Empereur, et quelque peu modifié ses résolutions. Mais il le trouva (à Thorn) irrévocablement prévenu contre Bernadotte, et résolu à lui opposer « l'indignation du silence. » Le dernier mot de Napoléon fut une défense formelle de faire aucune réponse. Il existe aux Archives des affaires étrangères deux lettres de Signeul au duc de Bassano, datées de Dresde et de Tœplitz (9 et 10 juin), réclamant une ~~solution. Il se rendit~~ ensuite à Paris, d'après

1 Lettre du 20 mai à d'Ohsson, transcrite par M. Bignon. En marge il a écrit : « Remarque très-juste, très-vraie, où je reconnais le bon et très-Français d'Engestrom. »

Digitized by Google

le conseil du ministre, qui s'efforçait toujours de gagner du temps. Ce fut seulement le 17 août, c'est-à-dire à l'époque de l'échange des ratifications du traité entre la Suède et l'Angleterre, que Signeul réclama ses passeports. Le duc de Bassano transmit de Wilna cette demande à l'Empereur, alors en marche sur Moscou. Les termes de sa lettre trahissaient une vive contrariété ; « il était impossible de différer davantage la remise de ces passeports, *puisque l'Empereur jugeait convenable que cet envoyé quittât Paris.* » Néanmoins, les deux chargés d'affaires, de Cabre et d'Ohsson, restèrent à leurs postes respectifs, et la Suède ne prit que l'année suivante une part active à la coalition. Mais sa seule neutralité nous avait déjà été bien funeste dans la campagne de 1812, en laissant aux Russes la libre disposition de l'armée de Finlande.

Cette détermination de l'Empereur, « détermination fort honnête, » dit M. Thiers, était néanmoins très-regrettable. Elle paraît avoir été inspirée par le ressentiment d'anciens griefs, et par celui des infractions au blocus, infractions dont on avait exagéré la gravité. Napoléon se crut assez fort pour se passer de la Suède, ou pour l'avoir impunément contre lui; cette résolution a été fatale au Danemark aussi bien qu'à la France. Nous croyons qu'il aurait pu, sans déshonneur, déterminer son allié à céder la Norwége, en ajoutant quelque chose à l'indemnité offerte par la Suède. Peut-être même n'eût-il pas été impossible de ramener la Suède à se contenter de l'évêché de Drontheim. En étudiant avec soin les documents contemporains, on arrive à la triste conviction que, des deux côtés, les rancunes et l'antipathie personnelles ont joué un grand rôle dans cette rupture. Un prince d'origine suédoise aurait été plus modéré dans ses demandes, plus mesuré surtout dans son langage, que ne le fut Bernadotte ; il aurait probablement obtenu davantage. Quoi qu'il en soit, nous avons dû constater que, dans cette question si grave, il a existé entre Napoléon et son ministre une divergence marquée, divergence qui fait honneur à la perspicacité du duc de Bassano, et dont nous avons pu, malgré sa discrétion loyale, ressaisir assez facilement la trace.

BARON ERNOUF.

La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE

CANAL DE SUEZ

SON EXPLOITATION COMMERCIALE.

Il y a dix-huit mois environ[1], nous avons publié, à cette même place, une étude longue et consciencieuse de l'entreprise dont M. Ferdinand de Lesseps s'est fait le promoteur. Nous avons examiné la question au point de vue historique et diplomatique; nous avons rendu compte des nécessités et des difficultés; nous avons dit la situation des travaux, leur état d'avancement, à cette même époque; décrit les machines; et nous n'avons marchandé nos éloges ni aux administrateurs de la Compagnie, ni à leurs collaborateurs. Alors, pourtant, bien des doutes subsistaient encore, bien des incrédulités se manifestaient, bien des hostilités aussi. L'un des premiers, abordant la question bien en face, après une étude approfondie, nous avons crié : Confiance! et indiqué en quels motifs nous puisions cette confiance. Pourtant, sur soixante-quinze millions de mètres cubes de terres à extraire pour creuser le lit du canal, trente-cinq millions à peine étaient déplacés, et quarante millions restaient encore à remuer; les seuils de Sérapéum, de Chalouf, n'étaient point coupés, les lacs Amers n'étaient point remplis; pourtant l'emprunt de cent millions de francs n'était pas souscrit : le public, à la première émission, avait été tiède. Mais nous sommes

[1] Voir la *Revue contemporaine*, livraisons des 15 et 31 mars 1868, tome LXII.

Digitized by Google

de ceux qui aiment à entendre crier : *En avant !* et qui, à moins d'impossibilité radicale, ne ménagent aux hommes forts et entreprenants ni sympathie, ni encouragement, ni aide.

Depuis lors, des faits considérables se sont produits, qui ont prouvé que nous avions eu raison d'avoir pleine et entière confiance dans le succès matériel de l'œuvre. Il nous a été donné d'assister à l'inauguration du canal de Suez ; nous avons traversé, de Port-Saïd à la mer Rouge, en bateau à vapeur, ce désert, ou plutôt cet Isthme qui fut autrefois le désert, et qui, en ce moment même, présente une extraordinaire animation ; nous avons contemplé, avec une émotion indicible, ce détroit artificiel créé par la puissance et le génie humain ; nous l'avons suivi, sur une longueur de cent soixante kilomètres, à travers ces immenses plaines nues où le mirage se joue de la vue, où la lumière éclate, où l'imagination se perd en rêves. Nous avons traversé le lac Timsah, les lacs Amers, naguère desséchés, remplis aujourd'hui, miroitant au grand soleil de l'Orient, et souriant en leurs rives nues et sablonneuses, sévères, grandioses et imposantes ; nous avons vu en quarante-huit heures — car nous ne saurions compter les deux jours d'arrêt et de fêtes à Ismaïlia — cinquante des plus grands bâtiments à vapeur de la marine européenne passer d'une mer dans l'autre, et nous avons pu dire : Le canal est fait !

Le problème est résolu : le canal est fait ; non encore fini, peut-être, mais assurément on peut dire : Le canal est fait, et désormais la communication entre l'Occident et l'Orient est établie.

Un autre jour, sans doute, nous essaierons de raconter les émotions et les péripéties de ce voyage. Pour le moment, venant au plus pressé, nous voulons, répondant à la préoccupation générale, examiner l'œuvre, non en ce qui concerne les travaux, la question est entendue, — du temps encore et quelques millions, et tout ira pour le mieux, — mais en ses résultats pratiques pour le bien des nations, et en son avenir comme affaire industrielle.

Nous avons pu, pendant notre séjour dans l'Isthme, causer avec les hommes les plus compétents et les mieux placés, examiner la question à fond avec eux sur les lieux même, et nous pouvons dire que l'opinion que nous allons exprimer dans la suite de ces études est en tous points conforme à celle qu'ont émises ces personnes, qui ont, au point de vue du commerce, des travaux, de la marine, de la politique même, une incontestable autorité.

Nous allons, tout d'abord, examiner quelle est la situation des différentes marines européennes, au double point de vue matériel et commercial : les conclusions viendront ensuite plus aisément, ou plutôt se présenteront d'elles-mêmes.

Digitized by Google

Dans notre deuxième article, à la date du 31 mars 1868, nous disions déjà que le rôle de la Compagnie ne pouvait être passif dans le mouvement qui se prépare ; qu'en présence du prix fixé par le firman de concession, prix unique, et, à notre avis, prix maximum à percevoir sur la jauge du navire lors du transit, il ne se pouvait pas que des mesures ne fussent point prises pour dégrever les navires vides, et ne les point frapper d'un droit de péage fort élevé, droit qui irait grever lourdement la marchandise de retour. Nous exprimions cet espoir que la Compagnie favoriserait de la sorte, par des mesures libérales, le commerce le plus intéressant pour elle, c'est-à-dire celui des nations qui entourent le bassin de la Méditerranée ; commerce qui ne peut guère lui échapper sans doute, mais qu'elle peut développer dans des proportions considérables, comme nous le démontrerons plus loin.

Nous étions fortifié dans notre espoir par ce qu'avait dit M. de Lesseps en terminant son rapport aux actionnaires dans l'assemblée générale du 2 août dernier : « Tous nos efforts devront tendre à favoriser le mouvement qui se prépare. Nous considérons que nous aurons seulement accompli la moitié de notre tâche au moment où le premier grand navire franchira le passage que vous avez ouvert au monde, etc. »

Rien de plus exact : la période de travail à peu près finie, on se trouve en face d'une autre période d'exploitation difficile et délicate, ce qui exige, à notre avis, de grands efforts pratiques pour rendre aux nations maritimes les services qu'on leur a promis. Cependant, le numéro du 15-18 août dernier du journal l'*Isthme de Suez* porte en tête de ses colonnes, sous la signature du président-directeur, le règlement de navigation du canal, qui n'est que la mise en pratique du firman de concession quant au prix, sans aucune réserve ni restriction pour les navires vides ou partiellement chargés. La Compagnie s'est imaginé sans doute que, la voie ouverte, tout le commerce maritime de l'Europe allait nécessairement y passer ; que rien, qu'aucun navire ne pouvait en être détourné. Et cette confiance s'affirme en ces citations, que les administrateurs font, à plusieurs reprises, des chemins de fer, qui se sont emparés du trafic entier dans les continents, et l'ont développé d'une merveilleuse façon.

Sans doute, tel est le résultat obtenu ; mais il ne faut pas perdre de vue ce qu'ont fait en tous pays les Compagnies de chemins de fer pour y arriver.

Digitized by Google

Pour ne parler que de la France, nous dirons que les cahiers des charges autorisaient les Compagnies à ranger en trois classes les marchandises, et à percevoir 16 centimes pour la première, 14 pour la seconde, et 10 pour la troisième. Or, imagine-t-on que les chemins de fer auraient pu, en grevant les transports de ces prix, d'ailleurs entièrement légaux, développer les relations commerciales au point où nous les voyons, et avoir, par conséquent, elles-mêmes, des jours de prospérité? Non, assurément. Si le mouvement du trafic de la France a pu atteindre au chiffre énorme de 35 millions de tonnes par an, pour la petite vitesse seulement, cela tient à ce que les Compagnies ont fait fléchir les tarifs concédés, et transportent les marchandises lourdes à un prix moyen qui n'est pas supérieur à 4 ou 5 centimes. Sans ce sacrifice, plus apparent que réel, et dont elles recueillent les bénéfices, les Compagnies de chemin de fer n'eussent pas contribué au développement de l'industrie, et se fussent elles-mêmes ruinées du haut de leurs tarifs légaux.

Eh bien! il y a ici identité, nous dirons plus : la situation est plus délicate pour la Compagnie du canal de Suez, sa responsabilité plus grande: et il est facile de le démontrer. Nous qui avons applaudi si vivement à cette œuvre, nous nous croyons plus que personne en droit de signaler l'écueil où, à l'abri du tarif qu'elle vient de promulguer, elle va voir se heurter sa prospérité et les intérêts des nations méditerranéennes, et surtout de celle qui nous intéresse le plus, la France.

Il ne faut pas l'oublier, outre l'intérêt patriotique qui nous porte à songer avant tout aux intérêts maritimes français, déjà si fort compromis, il y a l'intérêt financier. C'est, en dehors de la souscription du vice-roi d'Egypte, avec des capitaux français, fournis par des souscripteurs français, que le canal a pu être creusé, malgré la violente et énergique opposition de l'Angleterre, opposition que nous avons racontée tout au long. Il serait vraiment trop amer de voir que, le canal terminé, la seule nation appelée à en profiter sérieusement fût encore l'Angleterre, dont l'Italie, l'Espagne et la France du Sud, deviendraient, plus qu'elles ne le sont déjà, tributaires dans la Méditerranée, et cela grâce aux tarifs établis. La Compagnie du canal de Suez n'a sans doute pas songé à ce résultat, elle ne l'a point entrevu : sans cela elle se fût efforcée de l'éviter.

II

Le canal de Suez, qui rapproche si incontestablement l'Europe de l'Inde, et en général de l'extrême Orient, dessert des groupes de nations bien distincts : les pays méditerranéens, tels que l'Espa-

Digitized by Google

gne, l'Italie, la France méridionale, l'Autriche, la Grèce, la Turquie, et le bassin de la mer Noire avec les côtes de l'Asie Mineure. De l'autre côté du détroit de Gibraltar se trouvent l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la France de l'Ouest et la Russie du Nord. Examinons donc ce que sont, d'après les documents les plus récents, les marines marchandes, à voile et à vapeur, de ces puissances ainsi classées, et où les portent leurs intérêts.

La France compte 15,260 navires à voiles; mais sur ce nombre il n'y en a pas plus de 1,450 jaugeant plus de 300 tonneaux, c'est-à-dire, propres à la navigation au long cours : le reste est employé au petit et au grand cabotage. Or, en attribuant aux ports du littoral de la Méditerranée le tiers de ces 1,450 navires, nous aurons, pour la part de la navigation française au départ de ces côtes, environ 500 navires à voiles. Notre pays possède 407 bateaux à vapeur. Tous ne sont point propres à la grande navigation; mais ici nous ne voulons pas faire de distinction, et nous attribuerons aux ports du Sud la moitié de ces 400 vapeurs, attendu que la plupart des ports de la côte nord sont desservis, comme Calais, Boulogne, Dieppe, le Havre, Honfleur, Cherbourg et Saint-Malo, par des steamers anglais. Donc, on peut dire que la part de la France, dans la navigation au long cours de la Méditerranée, est représentée par 500 navires à voiles et 200 bateaux à vapeur.

Le tableau ci-dessous donne l'effectif total des marines marchandes des nations qui entourent la Méditerranée :

NOM DES NATIONS.	NOMBRE DE NAVIRES AU LONG COURS			TONNAGE TOTAL (environ).	TONNAGE MOYEN par navire.
	à voiles.	à vapeur.	total.		
France.	500	200	700	200000	285
Espagne.	1370	56	1426	375000	264
Italie.	1890 [1]	194	1084	385000	282
Autriche.	510	60	570	225000	394
Grèce [2].	800	»	800	200000	250
TOTAUX.	4980	414	5394	1385000	260

[1] Sur ce chiffre il n'y a que 800 navires qui jaugent plus de 300 tonneaux.

[2] Nous n'avons pu avoir le chiffre des bateaux à vapeur pour la Grèce. Quant à la Turquie, aucun renseignement certain ne peut être obtenu; mais nous ne pensons pas que le nombre assez réduit de ces navires modifie beaucoup les chiffres ci-dessus.

Digitized by Google

Voici, maintenant, l'effectif de la marine marchande, à voile et à vapeur, des nations du Nord et du Nord-Ouest de l'Europe :

NOM DES NATIONS.	NOMBRE DE NAVIRES AU LONG COURS.			TONNAGE TOTAL (environ).	TONNAGE MOYEN par navire.
	à voiles.	à vapeur	total.		
Angleterre.	7000	2000	9000	3380000	400
France.	1000	200	1200	300000	300
Prusse et Hanovre.	1980	37	2017	495000	245
Hambourg.	457	26	483	242000	500
Hollande.	1130	»	1130	320000	283
Divers[1].	1000	»	1000	250000	250
TOTAUX.	12587	2263	14830	5267000	360

Telle est donc, à peu de chose près, la situation respective de chaque groupe. Du côté de la Méditerranée, pour tous les pays qui forment le littoral de cette mer, 5,400 navires environ, dont à peine 400 bateaux à vapeur. Et encore, qu'on le remarque bien, le tonnage moyen est inférieur de 100 tonneaux par navires à celui que présentent les marines du groupe situé au-delà du détroit de Gibraltar, et dont l'intérêt, en ce qui concerne les navires à voiles, est bien moindre à passer par le canal de Suez. En effet, si on veut bien se reporter à notre précédent travail, on verra qu'en certaines saisons, en prenant pour point de départ commun le cap Lizard, les voiliers, grâce aux vents régnant sur la Méditerranée et aux moussons de l'Océan Indien, ne gagnent que fort peu de jours à transiter par Suez. Les vapeurs seuls ne subissent pas cet inconvénient; mais il s'agit présentement des voiliers, qui, comme on peut le constater par les tableaux ci-dessus, sont encore en immense majorité. Sans doute cette écart diminuera, on construira plus de vapeurs et de navires mixtes; mais ce qu'il faut examiner, ce n'est pas la situation telle qu'elle pourra être dans dix ans, mais telle qu'elle se présente à l'heure où nous sommes : et il est incontestable que la voile domine. Il convient donc d'étudier la navigation à travers l'Isthme au point de vue immédiat de la voile.

Les puissances du Nord, et notamment l'Angleterre, mettent en ligne un puissant bataillon de navires; on doit remarquer, tout d'abord, que si le nombre des navires est plus élevé, le tonnage moyen est

[1] Norwège, Suède, Brême, Belgique et Danemark. Nous n'avons pu obtenir de renseignements précis pour la Russie, non plus que pour la Turquie.

Digitized by Google

aussi bien supérieur. Cela tient à ce fait que la moyenne du tonnage pour les 15,000 navires de la France n'est que de 70 tonneaux par bâtiment, tandis qu'en Angleterre cette moyenne est de 200 tonneaux, c'est-à-dire trois fois plus forte ; que sur les 1,300 navires français que nous avons relevés comme pouvant faire la navigation au long cours, il y en a plus des deux tiers qui jaugent moins de 300 tonnes, tandis qu'en Angleterre sur les 28,000 navires marchands, le plus grand nombre, à l'exception des barques employées au cabotage des côtes, a une jauge supérieure à 300 tonneaux.

Enfin, ce qu'il faut aussi remarquer, c'est le nombre considérable des bateaux à vapeurs anglais. Le total de ces bâtiments est, aujourd'hui, de près de 3,000, et leur tonnage moyen est supérieur à 300 tonneaux.

Nous allons présentement, et pour entrer plus au vif de la question, étudier spécialement la situation de la marine française par rapport à la marine anglaise, ainsi que le commerce des deux nations. Pour cet objet, nous nous servirons d'un livre précieux, où l'un des collaborateurs de M. F. de Lesseps, M. Marius Fontanes [1], a, à côté de considérations personnelles sur le commerce de l'Europe avec l'extrême Orient, et la nécessité, l'urgence même de la transformation de la marine à voiles en marine mixte, publié des tableaux statistiques d'un haut intérêt, et qui parlent avec une lamentable éloquence contre notre pays.

III

Le chiffre total des navires français consacrés au commerce maritime, long cours et cabotage, était en 1865 de 14,875 voiliers, jaugeant environ 1,000,000 de tonneaux ; pour les bateaux à vapeur, ils atteignaient, à la fin de 1867 [2], à 407 navires, jaugeant 127,000 tonneaux : cela fait, comme nous l'avons déjà dit, une moyenne par navire inférieure à 70 tonneaux.

La flotte anglaise, en 1867, comptait 28,970 navires à voiles, jaugeant 5,780,000 tonneaux [3], et 2,831 vapeurs, jaugeant ensemble 875,000 tonneaux... En dehors de tous ces chiffres, déjà considérables, les colonies anglaises possèdent 12,000 navires, jaugeant

1 *De la marine marchande, à propos du percement de l'Isthme de Suez*, par M. Marius Fontanes. Guillaumin et Cie, Paris.
2 *Almanach de Paris.*
3 *Almanach de Paris.*

Digitized by Google

1,500,000 tonneaux : ce qui porte l'effectif total de la marine britannique et de ses colonies, au chiffre de 43,709 navires, offrant une capacité totale de 8,155,000 tonneaux, soit une moyenne par navire de près de 200 tonneaux.

Le mouvement total de la France, comme navigation, a été en 1865 de 10,500,000 tonneaux, dont 8,580,000 tonneaux chargés. Le vide de nos navires est donc de 2,000,000 de tonneaux, c'est-à-dire que nous avons utilisé à peu près les quatre cinquièmes de la capacité offerte.

Le mouvement anglais, pour cette même année, a été de 28,897,000 tonneaux, dont 24,981,695 tonneaux chargés utilement. Le vide est donc représenté par 3,000,000 de tonneaux environ, c'est-à-dire que pendant que, sur 10 millions de tonneaux de capacité offerte à notre commerce, il n'utilisait que les quatre cinquièmes de cette capacité, le commerce anglais, auquel une capacité presque trois fois plus grande était offerte, en utilisait les sept huitièmes à peu près.

Nous serons encore plus vivement frappés de cet état de chose, si nous recherchons quelle est la part des pavillons pour chacune des puissances. Nous avons dit que le mouvement commercial maritime de la France est de 8,580,000 tonneaux. Or, sur ce nombre ses propres navires ne transportent que 3,631,000 tonneaux ; le surplus, soit 4,949,000 tonneaux, sont acquis aux marines étrangères, à la marine anglaise surtout.

L'Angleterre, sur les 24,081,000 tonneaux qui constituent son mouvement commercial, en fait par ses propres navires 17,402,000, et 7,577,000 seulement lui sont fournis par les marines étrangères. Ainsi, tandis que nous n'effectuons que 45 p. 0/0 à peine de notre trafic maritime, l'Angleterre fait environ 70 0/0 du sien. Voilà des chiffres dont l'éloquence ne pourra être déniée, et qui frapperont tristement quiconque a à cœur la prospérité de notre pays. Ajoutons que la situation nouvelle que créent à la navigation française les lois récemment promulguées portant abrogation de la surtaxe des pavillons, et plus tard, en 1871, de la surtaxe d'entrepôt, n'est pas faite pour donner une grande impulsion à notre marine marchande, qui, nous le craignons bien, au lieu de prospérer, ne peut que perdre de plus en plus.

Et c'est pour cela même, qu'à propos de l'ouverture du canal de Suez, voyant un nouveau danger pour elle dans l'inégalité que lui créée la perception des droits, nous avons élevé la voix pour dire : Prenez garde ! on acclame en France, et avec raison, cette œuvre grande et civilisatrice que des capitalistes français ont aidé à fonder, mais on n'a pas encore considéré que, dans l'état présent de notre

Digitized by Google

matériel naval, nous allons être plus que jamais livrés à nos rivaux, qui, eux, se sont mis et se mettent en demeure de profiter de la voie nouvelle.

Pourquoi, dira-t-on, n'avons-nous pas fait comme eux ? Pourquoi ? Nous allons le dire bientôt. En attendant, constatons ce qui est. L'Angleterre, voyant qu'elle n'avait pu s'opposer au percement de l'Isthme; voyant qu'en dépit des obstacles de toute nature, politiques, diplomatiques, financiers, qu'elle avait suscités ; voyant qu'en dépit des railleries, des pronostics sinistres, l'œuvre s'achevait avec l'argent français, l'Angleterre s'est préparée à l'événement. Sachant très-bien que, par suite de sa situation géographique, ses voiliers n'auraient pas en toute saison le même avantage à traverser le canal, comprenant aussi qu'elle en enverra encore le plus grand nombre par le Cap, ou du moins que beaucoup iront par une voie et reviendront par l'autre, l'Angleterre s'est mise à construire des vapeurs qui, eux, pourront passer par ce Canal en tout temps, en toute saison, en dépit des vents réguliers et des moussons. Sans négliger sa marine à voiles, elle a poussé vivement la construction de navires à vapeur : et maintenant, la voici prête.

La position de l'Angleterre est bien différente de la nôtre, et son avantage se peut résumer en un seul mot : l'Angleterre a des frets de sortie, et la France n'en a point; l'Italie, ni l'Espagne, ni la Grèce, ni l'Autriche non plus ; l'Angleterre seule en a : ce sont ses charbons, ses métaux bruts ou travaillés, ses machines, et surtout ses tissus, qu'elle exporte dans l'Inde par quantités énormes. Tout est là, dans ce fret de sortie. Nous allons le démontrer.

IV

Point de fret de sortie, avons-nous dit. Nous possédons du fret de sortie en France, mais nous l'expédions dans les deux Amériques, dans les mers du Sud, pas du tout dans l'Inde, la Chine, ni l'Australie. Les marchés, dans tout l'extrême Orient, ont, dès longtemps, été envahis, accaparés, monopolisés presque, par les Anglais, et on ne peut en approcher. Ils les inondent de leurs tissus. La fabrique française a essayé de lutter ; mais, soit mauvaise entente des grandes affaires, soit manque d'énergie pour établir des débouchés à l'aide de compromis, le peu d'efforts qu'on a tentés sont demeurés infructueux. En ce moment même, croyons-nous, la Chambre syndicale des tissus s'occupe, à Paris, de cette question ; mais on procède à l'aide de commissions, on tâtonne, on hésite, personne ne

Digitized by Google

veut rien risquer : et finalement on échouera encore ; tandis que les Anglais vendront là-bas leurs produits similaires, moins beaux et moins bons, nous garderons les nôtres, et nos fabricants se plaindront que les affaires ne marchent point. Il faut bien avouer que, trop souvent, c'est parce qu'ils ne savent pas les faire prospérer par d'intelligentes et énergiques initiatives.

C'est donc du côté de l'Occident que se dirigent principalement nos navires au long cours : les Etats-Unis, le Mexique, les Antilles, le Brésil et les mers du Sud, consomment en quantités considérables nos produits d'exportation. Pour ces parages, le fret de sortie des navires, quoique médiocrement abondant, ne manque pas ; et comme il consiste surtout en objets ayant une valeur sérieuse, la rémunération est bonne. Du côté de l'Inde, de l'Australie et de la Chine, rien, ou presque rien. Le peu de trafic d'échange que nous faisons s'effectue par des steamers de grande vitesse, à de hauts prix ; mais rien pour le voilier, ni même pour le bâtiment mixte.

Voici, au reste, ce que nous révèle encore le livre de M. Fontanes : La France, en 1865, a eu avec l'extrême Orient un mouvement de 460 navires, tant à l'aller qu'au retour ; le tonnage a été de 204,328 tonneaux[1], soit environ 445 tonneaux par navire. Ce mouvement pour l'Angleterre, pendant cette même année, a été de 3,220 navires, représentant 2,605,340 tonneaux, soit 825 tonneaux par navire. On saisit de suite la différence, en raison du nombre et de la capacité des bâtiments : notre trafic, dans ces contrées, n'arrive pas au dixième du trafic anglais. Avec l'Inde même, notre navigation n'a été que de 80 bâtiments à peine ; avec l'Australie, de 16 ; et avec le Japon, de 2 seulement. Notre possession de Saïgon elle-même n'a vu que 29 de nos navires. Quant à la Chine, presque rien ; et pourtant que de sacrifices ne nous sommes-nous pas imposés pour nous faire ouvrir les ports de l'empire chinois ? combien d'hommes et de millions n'y avons-nous pas dépensés ? Et quel résultat ? Nul, ou à peu près ; l'Angleterre, cependant, fait dans les mers de la Chine un trafic représenté par environ 350 navires et 240,000 tonneaux, sans compter les relations d'intercourse entre la Chine et l'Inde : et on sait quel rôle actif joue l'opium en cette navigation. C'est donc encore, ici, l'Angleterre qui récolte. Elle envoie en Australie plus de 250 bâtiments, indépendamment du mouvement spécial effectué par la marine propre à cette colonie. Enfin, son mouvement avec l'Inde est de 1,600 navires et environ 2,000,000 de tonnes par an.

[1] Voir le tableau AH et AJ à la fin du volume. Nous avons cru devoir en retrancher le mouvement de navigation de l'Angleterre et de la France avec les ports de l'Egypte, en deçà du canal, comme étranger au sujet que nous traitons.

Digitized by Google

Voilà quels sont, mis en parallèle, les intérêts du commerce maritime de la France et de l'Angleterre dans l'extrême Orient. Lorsque, pour la première fois, on parla du percement de l'isthme de Suez, une immense acclamation accueillit en France la proposition de M. de Lesseps; en Angleterre, au contraire, on sait ce qu'il advint. Peu à peu, en y réfléchissant de plus près, les Anglais comprirent quel parti ils pouvaient tirer de ce travail; et pendant que les Français, selon leur habitude, s'endormaient dans leur enthousiasme et dans une fausse sécurité, les Anglais travaillèrent. Ils sentaient fort bien qu'avec la navigation à voiles leurs chances diminueraient, et qu'ils ne demeureraient les maîtres des marchés européens que grâce à la vapeur. Il y a dix-huit mois que nous, le premier peut-être, nous adressant à nos armateurs d'un côté, et à la Compagnie de l'autre, nous avons poussé le cri d'alarme. Personne n'a écouté, personne n'a entendu. Aujourd'hui le danger s'impose : il faut donc l'examiner, et, au nom des intérêts français et méditerranéens, le conjurer, s'il se peut. Nous le disions dès lors, c'est par la Méditerranée, et à l'aide de mesures intelligentes et libérales, que la Compagnie de Suez, prenant sa revanche d'une guerre à outrance, vaincra l'Angleterre !

Nous savons bien qu'on dit : Mais il faut des bateaux à vapeur ou mixtes ! Sans doute ; mais on n'improvise pas une marine. L'Angleterre, si exceptionnellement placée, ayant à bas prix les matières premières, le fer, la houille, a bien pu construire, en grand nombre, des steamers; mais est-il possible que les nations du Sud la suivent aussi promptement en cette voie ? Il faut laisser le temps à toute chose de se transformer.

Et qu'on ne croie pas que nous nous plaçions ici au seul point de vue des intérêts des nations engagées vis-à-vis de l'Angleterre : non ; il s'agit parallèlement, comme nous le prouverons, de l'intérêt de la Compagnie de Suez ; mais nous insistons particulièrement sur les intérêts français, non par un étroit sentiment de patriotique jalousie, mais parce que nos intérêts commerciaux et notre prospérité maritime sont profondément engagés dans la question. Et ce que nous dirons à cet égard n'est plus un mystère : en Angleterre on ne s'en cache pas. On se servira juste assez du canal pour maintenir la prépondérance anglaise dans la Méditerranée, mais point assez pour laisser à la Compagnie de grands bénéfices ; on envahira les ports méditerranéens, les actions ne pourront arriver à de hauts cours, on en acquerra la plus grande partie, et de la sorte, les Anglais deviendront, en assez grande proportion, propriétaires du canal, pour faire la loi, ou plutôt, maintenir la loi qui vient d'être édictée par la Compagnie, qui leur

Digitized by Google

est si favorable, et qui pèse si lourdement sur le commerce du Midi de l'Europe.

Ce ne sera pas, certes, le gouvernement anglais qui agira de la sorte: le grand adversaire du canal, lord Palmerston, est mort; ce seront les armateurs anglais, poussés par le sentiment de leurs intérêts commerciaux qui doit les porter à se rendre maîtres du canal. Que leur importera qu'il donne des bénéfices ou non, pourvu qu'ils en profitent seuls par des tarifs protecteurs, et assurent ainsi leur prépondérance maritime en empêchant le développement des marines étrangères?

V

Nous avons dit que l'avantage absolu de la marine anglaise tient à ce que ses navires quittent, en général, les ports de la Grande-Bretagne avec un fret de sortie. Ce fret peut, d'après nos renseignements, être évalué à la moitié environ du tonnage total, comme capacité. Ceci dit, examinons comment naviguera, partant de l'un des ports de la Grande-Bretagne, un navire à destination de l'Inde. Prenons pour type, si l'on veut, un navire de 1000 tonneaux de jauge. Voici comment se décomposera sa dépense. Nous admettrons la même dépense mensuelle pour un navire français, espagnol ou italien, du même tonnage:

Navire à voile de 1,000 *tonneaux coûtant* 350,000 fr.

Nourriture et gages de l'équipage, par mois	3.000 fr.
Intérêts à 5 0/0 l'an. . . . . id.	1.650
Dépréciation 8 0/0 l'an . . . . . id.	2.650
Assurances.	2.000
Entretien, pilotage, ancrage, etc.	1.000
Total.	10.300 fr.

Soit, en chiffres ronds, 10,000 francs par mois.

Un navire de cette capacité met environ six mois pour effectuer son voyage, aller et retour, de l'un des ports d'Angleterre à un port quelconque de l'Inde; par le Cap, le voyage est généralement plus long; mais admettons que par Suez il effectuera sa double traversée en six mois avec de bonnes conditions de vents et de moussons. Sa dépense aura donc été de 60,000 francs. A ce chiffre, il faudra ajouter le péage du double passage du Canal, qui se décompte comme suit, d'après le tarif récemment publié:

Digitized by Google

Droit de passage, 10 francs par tonne, soit par voyage simple 10,000 fr., et avec le retour.	20,000 fr.
Droit de remorquage, 2 fr. par tonne.	4,000
Droit de pilotage, etc. (supposant que le navire cale 6 mètres.	1,500
Total.	25,500 fr.
Chiffre auquel il convient d'ajouter les dépenses)	60,000
Ce qui constitue une dépense totale de.	85,500 fr.

pour un navire de 1,000 tonneaux, par voyage aller et retour d'Angleterre dans l'Inde, en passant par Suez et durant six mois.

Examinons maintenant quel sera le produit : Nous avons dit que les navires anglais sortent avec un demi-chargement de marchandises ordinaires, fers, tissus, cotons, etc., ou avec un plein chargement de charbon. En supposant que le bâtiment du type de celui dont nous nous occupons emporte 500 tonneaux de marchandises, au fret moyen de 60 francs, cela constituera, à l'aller, une recette de 30,000 francs. Au retour, il rapportera 1,500 tonneaux de marchandises lourdes, jutes, riz, lins, cafés, sucres, cotons, etc., au prix moyens de 50 francs, ce qui lui fera un fret de 75,000 francs, soit, en tout, pour l'aller et retour 105,000 francs. Son bénéfice, ou l'intérêt légal porté à la dépense, sera encore de 20,000 francs pour ses six mois de navigation. La condition est donc excellente. Mais cette situation sera bien meilleure encore si, selon la saison, à l'aller et au retour, ne voulant et ne pouvant pas lutter contre les moussons, il passe par le Cap. Il économisera ainsi, sans perdre beaucoup de temps, environ 13,000 francs, qui seront à ajouter à ses bénéfices [1]. Et qu'on tienne pour certain que cette économie sera faite ; que les Anglais, mus par le sentiment que nous exprimions plus haut, feront passer leur bâtiments à voiles par le Cap autant qu'il le pourront ; surtout quand ils seront chargés de charbon, ou qu'ils seront insuffisamment chargés et que les vents les favoriseront. Ceci est indubitable : le détroit de Gibraltar et la mer Rouge sont deux épouvantails pour les navires à voiles de l'ouest de l'Europe.

Quel sera, de son côté, le bénéfice d'un navire français du même tonnage, effectuant le même voyage ? Nous ne ferons pas partir ce navire du Havre : sa situation, évidemment, serait trop défavorable, car il mettrait le même laps de temps à effectuer son aller et retour,

[1] Si ce navire part d'Angleterre avec 1,500 tonneaux de charbon au prix moyen de 30 francs, cela lui fera un frêt de sortie de 45,000 francs. Son bénéfice sera supérieur encore à celui que nous venons de voir.

Digitized by Google

avec les mêmes frais. On dira : Pourquoi ne va-t-il pas prendre du fret, du charbon en Angleterre? Parce que, d'abord, les Anglais ont chez eux des prix assez bas pour défier la concurrence, et ensuite parce que c'est la perte d'un mois, perte que le prix du fret peut à peine combler. Nous prendrons un navire de Marseille, de 1,000 tonneaux également, et dépensant 10,000 francs par mois. Ce navire mettra un mois de moins que le bâtiment anglais à effectuer son voyage d'aller et retour : son absence donc durera cinq mois seulement, et sa dépense sera de 50,000 francs. A ce chiffre, il faut ajouter 25,000 francs pour la double traversée du canal : les cinq mois de navigation représentent donc une dépense totale de 75,500 francs.

Voyons la recette : Ainsi que nous l'avons dit, ce navire n'emportera rien, il sortira sur lest, ou du moins il ne sera chargé que fort insuffisamment : de sorte que son produit, au départ, peut être considéré comme à peu près nul. Au retour, il rapportera, comme le navire anglais, 1,500 tonnes de marchandises lourdes, jutes, riz, blés, au même prix ; car il est impossible d'imaginer que si le fret de l'Inde sur l'Angleterre est au prix moyen de 50 francs par tonneau pour les navires à voiles, il sera plus cher pour la Méditerranée, lieu de passage. Or, 1,500 tonneaux à 50 francs le tonneau présentent une recette de 75,000 francs, égale à la dépense. Nous le demandons de bonne foi, quel amateur voudra courir les chances de cette navigation pour arriver à ce résultat négatif, qui ne présente pour tout bénéfice que l'intérêt du navire compris dans la dépense? Ceci est bien grave ; il faut qu'on y réfléchisse, *surtout quand on considère que le tiers de la dépense en bâtiment a été absorbé par le droit de péage du canal de Suez.*

Ce que nous établissons pour un navire à voile de 1,000 tonneaux est bien plus saisissant encore quand on calcule sur un plus petit bâtiment, et on a vu que le tonnage moyen des navires de la Méditerranée est de beaucoup inférieur à celui des bâtiments anglais. Ainsi la dépense ne diminue pas en raison absolue de la capacité : un navire jaugeant 500 tonneaux ne dépense pas nécessairement la moitié moins qu'un bâtiment de 1000 tonneaux ; et l'on peut dire, à cet égard, que si ce dernier coûte 10,000 fr. par mois pour frais de navigation, le navire de 500 tonneaux dépensera au moins 6,000 fr. Il en résultera, dans ce cas, une perte plus grande pour l'armateur français. De sorte que, tandis que l'Anglais sera assuré d'un bénéfice qu'il pourra accroître encore en effectuant un de ses voyages par le Cap, le navire du littoral méditerranéen, qui n'aura pas cette ressource, se verra fermer les mers de l'extrême Orient par le canal même qui devait les lui ouvrir; ou si, à tous risques, il s'y aventure,

Digitized by Google

son chargement sera grevé d'un fret plus lourd que le chargement anglais.

En effet, les 12,750 francs perçus au premier passage du canal, sur le navire vide, pèseront nécessairement sur la cargaison de retour; or en admettant que cette cargaison se compose de 1,500 tonneaux, ce sera un droit réel de péage de 17 francs par tonneau utile. Le navire anglais, au contraire, qui aura navigué avec 2,000 tonnes, répartira ce droit de péage sur sa double cargaison : ce qui ne fait que 12 fr. 75 par tonneau. Cela revient à dire que la marchandise française, italienne, autrichienne, espagnole et grecque, en un mot, celle qui sera portée par des bâtiments provenant de la Méditerranée, paiera 4 francs de plus par tonneau que celle transportée par des navires anglais.

Aperçoit-on bien les conséquences de cette situation ? Les voici : C'est que l'Angleterre va s'emparer du commerce méditerranéen, et que, faisant son propre trafic avec ses bateaux à voiles par le Cap, elle fera celui du littoral de la Méditerranée avec ses grands vapeurs. En effet, un navire partira chargé d'Angleterre, traversera l'Isthme, et reviendra chargé de sucre, de café, de textiles, de riz, pour un point quelconque de la Méditerranée, y déposera sa cargaison, et retournera se charger à nouveau dans un port anglais ; et il pourra établir son fret à un prix tel, que l'armateur du pays même ne saurait en présenter un qui soit inférieur. Et nous défions bien, un armateur quelconque, tant que les choses resteront en l'état où on les place, de lutter sérieusement contre cette concurrence. Nous croyons avoir démontré l'impossibilité de cette lutte. Ainsi, là encore, les Anglais seront maîtres, et jusqu'à ce que Italiens, Français, Espagnols, etc., aient construit des navires mixtes, naviguant à bon marché, toutes leurs places de commerce seront, plus encore que par le passé, tributaires de l'Angleterre.

Et le Canal ? Grâce à cette combinaison, il verra faire par l'Angleterre le trafic de toutes les nations méditerranéennes, pendant que, pour affaiblir la valeur de ses titres, elle s'efforcera de faire, autant qu'elle le pourra, par le Cap, son propre trafic. Est-ce que cela n'a pas été déclaré, écrit en propres termes par la commission hollandaise en son rapport au roi ? Est-ce qu'elle n'a pas dit qu'en bien des cas les vaisseaux à voiles, partant du cap Lizard, auraient avantage, selon les saisons à passer encore par le Cap ? Dans la meilleure situation donnée, c'est-à-dire quand un navire part de façon à trouver dans la Méditerranée les vents de Nord-Ouest, dans la mer des Indes les moussons du Nord ou du Sud-Ouest, il gagne, ainsi que nous l'avons dit, 60 jours sur le voyage de Ceylan. Mais au retour, à moins qu'il n'attende les changements de vents, il ne béné-

Digitized by Google

ficiera, au passage par Suez, que d'une dizaine de jours, cela fait sur le voyage, aller et retour, une moyenne de 70 jours, en admettant la traversée du Canal facile et immédiate. Or, aperçoit-on que les 25.500 francs payés pour le droit de transit par le Canal représentent *deux mois et demi de navigation, soit 75 jours de mer*, plus par conséquent que ne gagnera le navire? Ainsi, il n'aura aucun bénéfice pécuniaire à emprunter cette voie. Mais, dit-on, il y a l'intérêt de la cargaison. Soit; mais étant admis que notre navire français fera un voyage à vide, l'intérêt ne pourra porter que sur la cargaison de retour; il ne faut donc faire entrer en compte que le temps gagné au retour. Or, ce temps, s'il est, dans la bonne saison, de quarante ou cinquante jours, est réduit, dans l'autre, à dix jours, de sorte que l'avantage à passer par Suez se paie très-cher; d'autant plus que les marchandises de retour n'ont point en général une grande valeur, à l'exception de celles qui seront apportées par les vapeurs de grande vitesse. Il est donc juste de dire que, ici encore, le navire anglais, chargé à l'aller et au retour, ayant intérêt à aller vite, pourra emprunter le Canal toutes les fois que les vents le favoriseront, sans se grever d'une trop lourde charge, et que les navires méditerranéens ne le pourront pas; que le temps qu'ils gagneront n'équivaudra que rarement à 75 jours de navigation, c'est-à-dire aux 25.500 francs qu'ils paieront pour le transit. Les anglais, donc, avec leurs vapeurs mixtes, desserviront le bassin de la Méditerranée, et, en prenant les conditions de vents les plus favorables, feront, par leurs voiliers, leur propre trafic par Suez ou le Cap, selon les saisons. Quand à la Hollande, il est certain qu'en ces conditions, la plupart de ses navires pour Batavia et la Sonde passeront par le Cap, surtout à l'aller, et reviendront chargés par Suez, pour économiser quelques jours sur le retour.

Dans nos précédentes études nous avions dit : c'est par la Méditerranée que la Compagnie de Suez régnera et forcera l'Angleterre au transit absolu. Et nous l'expliquions en disant qu'il fallait que chaque puissance fût mise à même de faire, par ses propres moyens, son trafic, et par conséquent pût reformer, augmenter sa marine, la transformer peu à peu. On est parti de ce point de vue inexact : *tout bâtiment doit être mixte; la voile est condamnée!* Eh! sans doute, pour cette navigation, nous l'accordons, la voile est condamnée, mais elle n'est pas encore exécutée, et il eût peut-être fallu plus compter avec elle.

La Compagnie a pensé qu'il suffisait d'ouvrir le Canal pour que tout navire et toute marchandise passât. C'est une erreur. Outre que les navires du Nord y passeront le moins qu'ils pourront, les nations maritimes du Sud, peu encouragées par les tarifs exorbi-

tants qu'on vient d'édicter, se trouveront paralysées, et au lieu de créer des navires, resteront stationnaires et laisseront faire l'Angleterre qui les exploitera à sa guise. Même pour les bateaux à vapeur destinés au transport des grosses marchandises, pense-t-on que la situation sera égale? Non, toutes fois qu'il faudra payer pour le navire vide comme pour le navire plein, l'avantage restera à la seule nation qui a des frets de sortie et le charbon à bon marché.

Ne ressort-il pas, en effet, de ce que nous avons dit, que le droit de péage sur le vide absorbe tout le bénéfice du navire de 1,000 tonneaux? Or, si le Canal le lui prend, que lui restera-t-il? En ces conditions le transit n'est possible que pour les bateaux à vapeur à grande vitesse, portant des passagers et des marchandises d'un prix élevé, dont le fret peut atteindre à 100 francs par tonneau. Mais pour des navires chargés de marchandises à bon marché, au fret moyen de 50 à 60 francs, est-il possible qu'ils supportent, dans son entier, ce droit? Et encore il existe pour les steamers un autre avantage sur les voiliers, c'est qu'ils portent avec eux leur moteur, tandis que les voiliers sont tenus de se faire remorquer. C'est, à raison de 2 francs par tonne, une économie de 4,000 francs par bateau à vapeur de 1,000 tonneaux, pour le double passage à travers le Canal.

VI

Donc, difficulté extrême, en raison des tarifs et surtout en raison des vents, pour les bateaux à voiles, à user de la nouvelle voie; infériorité des marines à vapeur du littoral méditerranéen sur la marine à vapeur anglaise, voilà ce qui nous semble ressortir de ce qui précède, et, par dessus tout, situation délicate, sinon mauvaise, pour le canal de Suez. Mais la conclusion? dira-t-on, la conclusion? Elle ne peut se donner en quelques lignes; il faut l'exposer avec réserve, et surtout l'appuyer de raisons aussi irréfutables que possible; c'est ce que nous essayerons de faire dans une prochaine étude.

AMÉDÉE MARTEAU.

Digitized by Google

POÉSIE

NAPLES[1]

I.

LES VOYAGES

C'est la tristesse des voyages
De n'y distraire que ses yeux ;
Les choses que l'on sent le mieux
Sont encor les vieux paysages.

Cependant les autres longtemps
Ont tenté l'âpreté du rêve ;
Quand leur pure image se lève,
Le désir dit : « Je les attends ;

[1] Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1869, *Venise*, poésie, du même auteur.

Digitized by Google

» Voici le ciel, voici les arbres,
» Les doux souffles, les tons légers,
» Les grands palais pleins d'orangers
» Avec leurs faces de vieux marbres. »

Mais l'homme qui passe là-bas
Ne détournera pas la tête ;
Les songes dont sa vie est faite
Mon esprit ne les sauva pas.

Charmante de l'automne en flamme,
Bien qu'elle prenne un air de sœur,
La terre, malgré sa douceur,
Me cache-t-elle aussi son âme ?

II

SEPTEMBRE

C'est vers ce mois qu'il faut aller en Italie,
Pour trouver l'air plus tiède et la terre embellie
De ses fabuleux bois d'Hespérides pleins d'or ;
Pour connaître la paix du beau, pour voir encor,
Sur le chemin qui va de Misène à Pouzzoles,
Les filles, leur sein nu gonflant les camisoles ;
Et les enfants, quittant l'ombre étroite des murs,
Le ventre gros encor, les traits charmants et purs,
Courir, puis s'arrêter devant vous sans chemise ;
Car il semble que là ce soit chose permise
De laisser grandir l'homme à la clarté du ciel
Sans rien de convenu ni d'artificiel,
Comme l'arbre des bois grandit à pleines branches.
Pêle-mêle, en riant, toutes ces pousses franches,
Ces enfants dont les cris ébauchent des chansons,
Les fillettes parmi tous les petits garçons,
Sur le vieux sol qui sent tressaillir ses entrailles,
Joyeux, fêtent la vie en jeunes fiançailles.

Digitized by Google

III

LE MENDIANT

La misère est un mal affreux sous les ciels gris.
Le pâle mendiant qu'on rencontre à Paris
A les poumons blessés des longs hivers; il tousse;
L'été n'a pas pour lui d'asile, on le repousse...,
S'il pose sur un banc sa tête pour dormir,
La haine de ses yeux pourrait faire frémir,
Mais on ne prend pas garde à ce vice, la haine.
Ses habits, il en faut, sont de mauvaise laine
Ou de toile, et la toile abrite peu du froid.
Sans gîte, on le prendrait; il a le bouge étroit
Où l'air est vicié par des êtres phthisiques.
Dans les endroits où l'on tolère des musiques
Il râcle un violon, farouche, l'œil hagard,
Ou, si l'espoir lui vient d'échapper au regard;
Furtif, va se chauffer dans les bibliothèques.

Ici, la tête à l'ombre, il mange des pastèques.

IV

COUCHER DE SOLEIL SUR LE COLIZE.

Le soleil, sans hâte à descendre,
Sur le Pausilippe, le soir,
Comme un dieu fauve vient s'asseoir,
Semant d'or rouge le ciel tendre.

Il pâlit, glisse. L'on voit mieux,
Quand l'éblouissement recule,
A la lyre du crépuscule
Les rayons, fils harmonieux.

Sur l'autre rive transparente
Et mélodieuse qui n'a
Que des noms comme Résina
Pour ses murs roses, ou Sorrente;

Au flanc droit du petit sentier,
L'ombre en tridents, aux bras de l'arbre,
Comme des acanthes de marbre
Sculpte les feuilles de figuier.

Elle le troue en découpures
Immobiles de bleu foncé.
Tout le paysage est tracé
En lignes attiquement pures.

Ces traits nets sont l'effet voulu
De la lumière saine et forte,
Sans artifice qui la sorte
De l'extrême et de l'absolu.

Le détail luit dans la distance;
L'ensemble, tout épars qu'il est,
Sur le Vésuve violet
Se résume en azur intense.

V

LES ANES

Leur poil est le poil gris qui sied aux philosophes.
Ce vêtement, pareil aux solides étoffes,
Luit convenablement sans tirer le regard.
Comme on les traite bien, ils n'ont pas l'air hagard
Des nôtres, malheureux et las, rendus cyniques:
Leurs grands yeux doux sont pleins de choses ironiques:
Mais après tout, ils sont des ânes, et leur dos
Doit porter le labeur honnête des fardeaux.
Seulement ce n'est pas l'herbe ni la farine
Dont l'odeur vaine excite et tente la narine
Mais les figues, les fruits délicats et miellaux,
Les limons doux, l'amas des raisins merveilleux

Digitized by Google

Dont les coteaux soufrés cuisent la chair exquise.
La balance du bât est ajustée et mise
De sorte qu'elle soit pour eux un berceement.
Comme un pavillon d'or brille joyeusement,
Faisant prisme et saillie entre les deux oreilles,
Le haut collier de cuivre aux teintes sans pareilles ;
Et, de chaque côté du front pensif et gai
Qui penche à peine à terre et n'est pas fatigué,
Verts, et d'un doux accord rhythmés au pas agile,
Tremblent des rameaux pris au laurier de Virgile.

VI

LES FRUITS DE NAPLES

Les fruits, trésor exquis de la maturité
De la saison nubile et devenue été,
Luisent au long des murs, pendus en girandoles.
Ils protégent le seuil ainsi que des idoles
Rustiques, qui seraient propices aux repas :
Les pastèques, d'un vert limpide, qui n'ont pas
De parfum, mais dont l'eau provoque à boire,
La pomme d'or auprès de l'aubergine noire,
Les piments longs, pareils à des doigts de corail ;
Et, parmi ces tons mats et ces luisants d'émail,
Entre les blonds maïs et les courges énormes,
Les citrons façonnés en mamelles difformes.

En bas, les voici tous sur la place, mêlés
Aux figues, aux raisins par le plein air hâlés,
Comme des paysans de taille et de carrure.
Le marchand sait, ainsi qu'on règle une parure,
Les ordonner selon un style de couleur.
Les rouges près des blancs sont d'un effet meilleur,
Car la nature a mis quelque goût chez ces hommes.
Cependant que Paris triste mange des pommes,
Il fait étinceler les chatoiements jumeaux
Des oranges et des citrons dans des rameaux
Verts de la sève encor fraîche qui les arrose.
Les figues des nopals ouvrent leur pulpe rose

Digitized by Google

Sous son couteau léger, délicat et cruel.
A l'autre bout, gaîté d'un coin spirituel,
La grenade en filets de sang pourpre s'égoutte.
Etalages charmants où l'Italie est toute,
Sur qui chante l'accord du parler musical !
L'été, par les beaux soirs et dans le souffle égal
Du vent qui n'est jamais à Naples que la brise,
Tout s'allume : c'est un caprice, une surprise
De théâtre, de longs prestiges de décor
Où se mêlent les jeux de la flamme et de l'or.

VII

LE GOLFE

Ce golfe, sans flux ni marée,
Est un oisif. Le plus souvent,
Malgré la caresse du vent,
La barque demeure amarrée.

Le flot sur le sable vermeil
Dont la mollesse l'environne,
A des langueurs de lazzarone
Qui se chaufferait au soleil.

Il remue à peine, il se couche,
Il chante des airs somnolents ;
En murmures doux et tremblants
Les soupirs montent à sa bouche.

Tout azur est harmonieux :
Mais cette mer molle et sans râle
Ne connaît pas le courroux mâle
Des océans laborieux.

Quand elle n'a souci de plaire,
C'est une femme avec des cris,
Qui garde à ses amants surpris
Ses raffinements de colère.

Digitized by Google

Elle les marque sans remords
De la morsure de ses vagues;
Et dans ses rêves bleus et vagues
Elle pourrait compter ses morts.

VIII

LA MUSIQUE

Peut-être les douceurs et les mélancolies
Tombent-elles plutôt des ciels voilés du Nord,
Comme perlent aux yeux des femmes moins jolies
Les désirs contenus que la raison endort.

Les demi-teintes sont encor de la lumière,
Mais la vie est plus chaude à la flamme du jour.
Naples, luxuriante et forte, aima l'amour,
C'est pourquoi la chanson lui devint coutumière.

Elle chanta si bien et chanta si longtemps
Que le monde charmé redit ses tarentelles,
Sur le rhythme posant ainsi que des dentelles
Le délicat frisson des trilles irritants.

Elle eut des airs divins, aussi bleus que ses îles,
Qui disent que la vie est la fleur du soleil;
Et de sa lèvre rouge, où bout le sang vermeil,
Le soir on les entend glisser en flots agiles.

Tant que Capri sera belle comme le ciel,
Que les étés feront fleurir les lauriers roses,
Les bouches des chanteurs ne seront jamais closes,
Et laisseront couler la musique, leur miel.

Digitized by Google

IX

PULCINELLA

Polichinelle est vil et son visage est laid,
Pulcinella plaisant sous le bec de poulet
Du masque : d'où son nom ! Ces choses-là sont dites
Dans les livres écrits par les mains érudites.
En France il est bossu deux fois mais n'est pas sot,
A Naples il est droit, et ressemble à Pierrot,
A part le haut bonnet fait d'un rouleau de toile,
L'habit blanc n'étreint pas les formes, il les voile,
Et ses reins sont serrés d'une ceinture en cuir,
Ce qui soutient la rate et rend léger pour fuir :
Car le drôle est poltron, vantard et ridicule.
Il avance bien moins souvent qu'il ne recule.
C'est un provincial à l'accent calabrais,
Grotesque malgré lui toujours, souvent exprès.
Le marinier du môle ou la marchande d'herbes
L'apostrophe de mots et de gestes superbes.
Quand il est amoureux, chacun lui rit au nez;
Il prend alors des airs noblement étonnés,
Et reçoit les soufflets d'une façon civile.
Au fond il sait très-bien ce qu'on dit par la ville,
Fait des allusions aux faits du jour, pourrait
Parler de tous les riens, du journal qui paraît
Depuis la veille, ou du scandale d'une dame.
Son verbiage aussi bavard qu'une réclame,
Est plein de demi-mots qui font rire aux éclats.
Etant un personnage, il ne conviendrait pas,
Car après tout la ville entière l'idolâtre,
Qu'il n'eût pas d'auditoire et qu'il fût sans théâtre;
Et comme on sait sa langue habile aux longs discours,
On lui change parfois son rôle tous les jours.

Digitized by Google

X

LES BRONZES ANCIENS

Sous les lauriers, les divins arbres,
Le sculpteur, rêvant aux dieux nus,
Gardait, pour faire les Vénus,
La délicatesse des marbres.

Le bronze aurait blessé ces chairs
Pures comme la mer Egée :
A peine leur grâce outragée
Souffrait-elle les Paros clairs.

Mais il faisait les jeunes hommes
De bronze sur leur piédestal,
L'antique fondeur de métal,
Plus habile que nous ne sommes.

Il honorait les corps si beaux
Qu'avait proclamés Olympie,
Tels que la terre fut impie
D'en rendre l'image en lambeaux.

La face des dieux n'est obscure
Que dans l'ombre des cieux abstraits ;
Athénien, il sut les traits
De Jupiter et de Mercure.

Il n'avait plus qu'à façonner
Une vision définie
En ces figures de génie,
Qui vivent pour nous étonner.

XI

LE CHEMIN DE LA FÊTE

C'était fête, non pas fête nationale,
Mais populaire. Ainsi, point de pompe banale ;

Digitized by Google

Dans la rue, où chacun circule librement,
Pas de sergents de ville et pas un régiment.
Pas de gaz allumé sur le moindre édifice,
Pas d'heure pour les jeux et le feu d'artifice,
La liberté de vivre et de faire du bruit,
Et même de rester dehors toute la nuit,
Comme cela se peut malgré la politique.
Un souvenir vivant de la coutume antique
Perçait dans la cadence et le rhythme joyeux
De ces groupes faisant cortéges, dont les yeux,
Mâles de la beauté que la liberté donne,
Ayant perdu Vénus, adorent la Madone.

Ils allaient. La plupart étaient des jeunes gens,
Beaux comme des danseurs antiques. A seize ans,
Ils sont hommes. D'un air de grâce peu commune,
Le bonnet de pêcheur, en laine épaisse et brune,
Coiffait parfois la tête ardente aux noirs cheveux.
D'aventure un vieillard, à tous ces pas nerveux,
Mêlait le sien, moins sûr d'aller, solide encore.
Grossi d'enfants, montait le grand troupeau sonore,
Et quand ils rencontraient une fille parfois,
La castagnette leur tintant au bout des doigts,
C'étaient en plein chemin des tarentelles folles.
Comme la marche sied assez mal aux paroles,
Leur voix juste chantait les airs napolitains,
Rhythmés violemment aux accords incertains
D'un instrument qui semble un tambour en détresse,
Et du triangle en bois qui leur vient de la Grèce.
Afin de colorer cette chaleur, le feu
Des lanternes piquait le vague du soir bleu.
Ce beau peuple, qu'en vain l'habitude agenouille,
Semblait redevenu païen sous la dépouille
Des jardins, à ses mains pendante en raisins mûrs,
En figues, que le ciel cuit au chaud des grands murs,
Et qu'il portait ainsi qu'on porte des prémices.
A chaque instant un groupe, âpre aux mêmes délices,
Lumineux et bruyant de ses cris coutumiers,
Débouchait d'une rue et croisait les premiers,
Sans s'y mêler, jaloux d'être une République.

Cela dura longtemps; le ciel mélancolique
De France, par l'effet d'une comparaison,

Me faisait étranger dans ce clair horizon,
Où la rue est toujours débordante de vie;
Et ma fierté songeait à la chair asservie,
Mais féconde pourtant, dans la cité du Nord
Qui préfère aux chansons la pensée et l'effort.

XII

POMPÉI

Voisine de Pœstum et de la grande Grèce,
La ville heureuse était belle de la caresse
De ce double rayon, le grand golfe et le ciel.
Une colline où les abeilles font leur miel,
Et qui, plus haute un peu, serait presque l'Hymette,
Lui sert de base, assez large pour que l'on mette
Dessus la ville, et puis encore les faubourgs,
Petite, malgré tout, pour y faire les jours
Moins longs et délicats, tissés de vie intime.
Le scribe ou le foulon ne faisait pas un crime
A Pansa de laisser les fleurs s'épanouir,
Et de n'avoir de soins qu'aimer et que jouir.
Le Vésuve, d'ailleurs, était là, quand la brise
Lui venait d'Orient, plus rude et moins exquise;
Pour la boutique étroite et l'ombre des celliers
Il donnait le trésor des grappes par milliers,
Et la distance était de longs coteaux fermée
De la ville à son blanc panache de fumée.

Elle ne songeait pas et vivait. Le marchand,
Attendant les coups d'œil qu'on jette ou les cherchant,
Vendait, ami du seuil, l'huile de ses olives.
En tunique de laine, aux larges franges vives
De pourpre, le patron, lorsque venait le soir,
S'en allait au Forum, ou bien allait s'asseoir,
Vers ses clients, plus bas que l'esclave ou le pâtre,
Sur les gradins marqués pour sa place au théâtre.

La rue, assez étroite, écartait le regard
Du soleil, conservant l'espace pour un char.
A tous les carrefours chantait l'eau des fontaines :
Comme des flots cachés et des sources lointaines
Dont on entend le bruit sans qu'on sache leur cours,
La piscine pleurait sculptée au fond des cours.
L'azur veillait la nuit sur les chambres des femmes.
Les lares, le foyer, le plus souvent sans flammes,
Étaient chers, les murs peints des chefs-d'œuvre connus ;
Et la déesse bonne et douce était Vénus.

La mort, qui connaît bien quelle poudre nous sommes,
Rend au sol primitif les villes et les hommes,
Gardant à peine mieux les marbres que les os.
Son silence au-dessus met un ciel sans oiseaux,
Car la mort ténébreuse importune la vie.
Quelquefois son embûche est longtemps poursuivie,
Ou bien elle vous tue, atroce, d'un seul coup.
Les chaînes, les doux bras que vous avez au cou,
Ne la détournent pas des routes qu'elle creuse.
Le livide néant guette la vie heureuse.

XIII

LES SOUVENIRS

Ainsi, loin du soleil et blessé du ciel froid,
Le souvenir, divin oiseau du nid étroit,
Qui se plaît à baigner ses ailes de lumière,
Fuit vers le bleu, revoit Venise la première,
De peur d'y demeurer fermant presque les yeux ;
Franchit Florence, belle au fond d'un pli joyeux
Des montagnes ; sur Rome au souffle qui l'emporte
Dit : « Va, nous reviendrons, j'ai peur de cette morte ! »
Et, de loin, entendant la mer aux doux sanglots,
Vers Naples rouge va s'abattre au bord des flots.

Digitized by Google

Parfois une lueur perce le pur ensemble :
C'est un détail, un rien limpide, qui me semble
Tout, car je le sais bien, personne ne l'a vu.
Peut-être que, sans moi, le ciel aurait perdu,
Éclairant ce palmier un soir à pleines branches,
Son effet d'orient sur les deux maisons blanches.
J'ai retenu, rêvant d'un bonheur innocent,
La grâce qu'exhalait une femme en passant ;
Je me souviens d'un mot entendu, d'un sourire
Qu'un autre ne vit point et ne pourra pas dire.
Il m'arriva d'aimer Sorrente tout un soir :
Les rives se voilant m'invitaient à m'asseoir,
Attirantes avec de bleus regards de vierges.
Un fond de nef grandie à la lueur des cierges
Brille à côté d'un rêve éteint, près d'un désir.
Voir seulement me fit comprendre le plaisir
D'oublier tout, dans la langueur, hormis de vivre.
C'est que le bleu fait l'air si doux qu'il vous enivre,
Et que la loi de l'homme est la loi du bonheur.
Sans ordre, sans raison rappelant la couleur,
Ma mémoire toujours retrouve devant elle
Une fille aux seins bruns dansant la tarentelle,
Pendant qu'une autre femme, âpre et vieille déjà
Que la misère moins que la vie outragea,
Rhythme de sa voix rauque et du tambour sonore
Ces pas dont la beauté n'est pas perdue encore.

ALBERT MÉRAT.

Digitized by Google

LES

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL

ET

L'ÉPARGNE PUBLIQUE

Il ne s'agit plus aujourd'hui de défendre la cause des chemins de fer : tout autre est la mission qui incombe à l'écrivain consciencieux, dont la pensée, comme celle de l'homme politique ou de l'homme d'Etat, doit s'appliquer sans cesse à prévoir les embarras de l'avenir.

L'épargne publique nous semble en effet menacée, à l'occasion des chemins de fer, d'une véritable crise. De nombreux symptômes en révèlent l'imminence, mais nous croyons qu'il suffit, quant à présent, d'en signaler les plus graves, à savoir : la fausse interprétation des principes de la loi du 12 juillet 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local, et les imprudentes tentatives d'un développement trop rapide de ces voies secondaires.

Bien que l'objet de notre étude ne touche qu'indirecte-

Digitized by Google

ment au réseau principal, c'est-à-dire à l'ensemble des voies qui forment l'apanage des grandes compagnies, il convient néanmoins de rappeler quelques faits et d'exposer quelques considérations générales en ce qui le concerne. Là, sans doute, tout est réglé, arrêté, défini de manière à restreindre autant que possible l'imprévu, et nous pouvons dire que l'expérience sanctionne heureusement les dispositions législatives qui ont été adoptées. Chaque année, le réseau s'étend, le nombre des voyageurs augmente dans des proportions sensibles; quant aux transports de marchandises, des abaissements successifs de tarifs en ont réduit le prix de moitié environ depuis une vingtaine d'années. Enfin, les six milliards et demi de capitaux engagés dans l'établissement trouvent une rémunération légitime; aussi, nous avons la satisfaction de voir le crédit des grandes compagnies justement apprécié et leurs titres recherchés par les capitalistes les plus éclairés et les plus prudents.

Mais il ne faut pas se faire illusion sur les résultats obtenus; si les compagnies peuvent aujourd'hui satisfaire sans embarras les justes exigences de leurs obligataires et de leurs actionnaires, il faut en reporter le mérite bien plus au système des conventions conclues avec l'Etat, qu'aux forces vives de l'industrie des chemins de fer. N'oublions pas que l'avenir est enserré dans une sorte d'étau dont les deux parois sont : les demandes incessantes de nouvelles lignes et les réclamations concernant les abaissements de tarifs. Quelle est, en effet, la contrée qui n'a pas demandé son chemin de fer? et quelle est la représentation d'un intérêt général, chambre de commerce, conseil d'arrondissement, conseil général, chambre consultative de manufactures, etc., qui n'a pas sollicité un abaissement des tarifs existants?

Il faudrait cependant que l'opinion publique sût à quoi s'en tenir sur ces demandes, qui généralement sont faites d'une façon très-inconsidérée et trop souvent en vue de quêter une popularité de mauvais aloi. L'industrie des chemins de fer est-elle donc une mine féconde, dont les riches filons attendent encore la pioche de l'exploitant? Nous allons donner quelques chiffres qui pourront éclairer à ce sujet. On verra notamment, ce qui semble généralement ignoré, que le *revenu kilométrique moyen du réseau exploité va sans cesse diminuant*. Il faut donc en conclure que plus on multipliera les voies ferrées, plus il faudra s'attendre à voir baisser le revenu kilométrique. Et cela s'explique aisément. Quand un chemin de fer est établi dans une contrée, il y trouve une certaine quantité de transports; ces transports, il les absorbera en grande partie, plus ou moins rapidement, et il en déterminera même, avec

Digitized by Google

le temps, de nouveaux; mais si à côté et dans un rayon peu distant on crée, au bout de quelques années, un autre chemin de fer, le champ d'action du premier et conséquemment ses ressources comme produits se trouveront d'autant plus diminuées que la nouvelle voie se rapprochera davantage du premier chemin construit. Croit-on que là où une ligne suffisait à tous les besoins, la concurrence de deux lignes développera une masse de nouveaux transports, soit à cause des plus grandes facilités qui seront données, soit par suite d'une certaine diminution du prix des transports? C'est là une complète illusion. La masse des transports dans une contrée, dans un département si l'on veut, ne croît que très-lentement. On a pu dire que, dans les savanes de l'Amérique, quand on créait un chemin de fer, on était sûr de voir le pays se transformer rapidement, les transports se multiplier comme par enchantement. Mais quand il s'agit de pays civilisés les choses ne se passent point ainsi, et il faut rayer tout de suite le mot enchantement en ce qui concerne la multiplication des transports.

Que se passe-t il, en effet, lorsqu'un chemin de fer commence à fonctionner dans une contrée? La concurrence s'établit entre la nouvelle voie et les anciens moyens de transports, à savoir les routes et les canaux. L'élément voyageur va assez vite en chemin de fer, surtout le voyageur à grande distance ; mais on peut affirmer que, dans un certain rayon, dès les premières années, le chemin de fer a absorbé complétement cet élément et que le développement ne se fera plus qu'avec la plus grande lenteur, par exemple, en raison de l'accroissement de la prospérité générale, si toutefois le pays s'enrichit réellement. Pour les marchandises, la lutte est plus dure, bien que le champ d'action soit plus fécond, plus inépuisable si l'on veut. Contre les canaux, la concurrence des chemins de fer n'est possible que pour certaines marchandises ; ainsi, il semble prouvé par l'expérience que les matières encombrantes doivent rester l'objet spécial des transports de la batellerie. Le chemin de fer n'enlève donc tout d'abord que les marchandises qui étaient transportées entièrement par le roulage; plus tard, d'autres marchandises ou des produits locaux qui n'étaient pas transportés prennent le chemin de la voie ferrée qui les emporte là où ces produits se vendent plus cher; mais c'est là une conquête des plus difficiles et qui exige même des travaux incessants, des efforts prodigieux, une recherche constante et attentive des besoins de la localité desservie par le chemin de fer.

Mais nous avons promis des chiffres à l'appui de notre opinion, concernant la lenteur du développement des transports ; nous en avons les mains pleines et nos lecteurs peuvent croire que si nous

Digitized by Google

nous montrons réservés à cet égard, c'est que nous tenons à ne pas joindre l'aridité des chiffres à l'aridité forcée de notre étude.

En 1868, le revenu kilométrique moyen du réseau français a été de 41,938 fr. pour une étendue totale exploitée de 16,191 kil.; en 1867, l'on avait obtenu 43,760 fr. avec 15,669 kil., pour longueur totale exploitée; en 1866, 43,429 fr. avec 14,530 kil.; en 1865, 42,296 fr., avec 13,557 kil.; en 1864, 42,475 fr., avec 13,052 kil. Ainsi, après une période de cinq ans, nous trouvons que le revenu kilométrique du réseau français, non-seulement n'a pas augmenté, mais même a diminué. Et cependant, le développement de l'exploitation a été bien modéré; le réseau exploité s'est allongé de 4,174 kil. en cinq ans, soit 835 kil. par année. Veut-on maintenant la preuve que cette période est une période tout à fait normale, que les choses se sont passées pendant ces cinq années comme elles se sont toujours passées, et qu'en d'autres termes les résultats qui y sont accusés sont ceux de tous les temps? Il nous suffira de faire connaître les chiffres des cinq années précédentes : En 1863, le revenu kilométrique moyen du réseau français a été de 43,190 fr., pour une étendue totale exploitée de 12,017 kil.; en 1862, l'on avait obtenu 45,376 fr., avec 11,074 kil.; en 1861, 47,943 fr., avec 10,081 kil.; en 1860, 43,954 fr., avec 9,413 kil.; en 1859, 43,782 fr., avec 9,076 kil. Cette période est en définitive plus favorable encore à notre affirmation; en effet, elle montre que le produit kilométrique moyen que nous avons vu à 41,938 en 1868, et à 42,475 en 1864, s'élevait en 1859 à 43,782 fr. Quant au développement de l'exploitation pendant cette seconde période quinquennale, il a été, à peu de chose près, le même que celui de la période suivante : en nombre rond, il donne 4,000 kil., soit 800 kil. pour chaque année.

Ainsi, nous pouvons hardiment conclure que le revenu kilométrique moyen du réseau français ne se soutient au chiffre de 42,000 fr. qu'à la condition que le développement de l'exploitation par année ne dépasse pas 1,000 kil.

Et que l'on n'oublie pas que ce revenu kilométrique est le véritable thermomètre de l'industrie ferrée; c'est là en effet, que l'on voit exactement sa vitalité; l'existence d'une industrie n'est assurée qu'à la condition qu'elle rémunère légitimement les capitaux qu'elle a employés. Or, ce chiffre de 42,000 fr. nous semble être à peu près le minimum du revenu nécessaire des lignes d'intérêt général.

Que représente un revenu kilométrique de 42,000 francs? Exactement l'intérêt à 5 0/0 du capital engagé dans la construction du réseau d'intérêt général; en effet, le revenu de 42,000 fr. est un revenu brut, il y a lieu d'en déduire les frais d'exploitation; ces

Digitized by Google

frais d'exploitation sont d'environ 45 0/0, soit 19,000 fr.; reste donc, pour produit net, 23,000 fr. qui peuvent rémunérer à 5 0/0 un capital de 460,000 fr. par kil. Or, ce chiffre est, à dix ou quinze mille francs près, le chiffre même du coût kilométrique du réseau français.

De tout ceci, il résulte clairement qu'il a fallu de grands ménagements pour maintenir aux capitaux engagés dans la construction des chemins de fer d'intérêt général un revenu rémunérateur, et que l'on n'y est arrivé qu'en développant, avec une très-grande réserve, la création des nouvelles lignes. Or, il y a là une expérience qui ne saurait être perdue ; elle doit être la règle à suivre dans l'organisation des chemins de fer d'intérêt local, et c'est précisément parce que l'on tend à s'en affranchir en ce moment, que l'on risque de compromettre de la façon la plus fâcheuse l'épargne publique. En outre, au lieu de prendre les chemins de fer d'intérêt local pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire le développement dans une nouvelle forme et par une réalisation plus économique de la transformation par la vapeur des anciens moyens de transport, on veut en faire une œuvre de concurrence contre les lignes préexistantes; c'est là nne autre er reur non moins fatale à tous les intérêts.

Nous allons parler d'abord de ce premier symptôme de la crise que nous signalions en commençant.

Les principes posés dans la loi de 1865 sont bien connus ; nous les avons rappelés dans la *Revue Contemporaine* (livraison du 15 octobre 1869), et il faut y mettre un singulier esprit ou une puissance extraordinaire de faux jugement pour trouver que cette loi a été rendue dans le but d'organiser la lutte contre les grandes compagnies. Il serait facile de montrer par de nombreux extraits et de l'exposé des motifs et de la discussion même de la loi devant le Corps législatif, que le sens et la portée de la loi de 1865 ne peuvent faire l'objet d'un doute. Nous préférons citer quelques fragments de la circulaire que M. Behic, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, adressa, dans le courant du mois d'août 1864, aux préfets, pour leur donner les éclaircissements propres à faciliter l'application du nouveau système.

Citons textuellement : « Sans doute, les grandes lignes exécutées ne sont pas les seules auxquelles on doive assigner le caractère d'intérêt général. Quelques nouveaux chemins devront y être ajoutés pour combler les lacunes que présente encore le réseau des voies ferrées, mais les nouvelles lignes auxquelles on doit reconnaître un caractère incontestable d'intérêt public sont aujourd'hui peu nombreuses. Ce qui reste aujourd'hui à entreprendre, c'est l'établissement de lignes secondaires, qui doivent desservir des relations locales

Digitized by Google

et rattacher successivement aux grandes artères les divers centres de population placés en dehors de nos voies magistrales. Cette lacune ne saurait incomber au gouvernement seul et semble naturellement dévolue aux départements et aux communes, avec le concours de l'Etat. C'est à eux qu'il appartient, par un sage emploi de leurs ressources, par un usage fécond du droit d'initiative et de la liberté d'action que les pouvoirs publics sont disposés à leur conférer, de compléter la grande œuvre dont le gouvernement de l'Empereur a doté le pays.... Quant à la destination de ces chemins de fer, la dénomination même qui leur a été donnée indique suffisamment le rôle spécial que la loi a entendu leur assigner. Ces chemins devront avoir pour objet *de relier les localités secondaires entre elles ou avec les grandes lignes actuellement décrétées*, en suivant soit une vallée, soit un plateau, mais en évitant de traverser les grandes vallées ou les faîtes de montagnes, points sur lesquels se trouvent généralement accumulés les ouvrages les plus dispendieux. Ce n'est qu'en se renfermant dans ces limites qu'il sera possible de réaliser, dans la construction de ces nouvelles voies, les conditions économiques qui seules permettront aux départements d'en supporter les charges et que l'on ne verra pas se substituer *à des chemins d'un intérêt réellement local des voies ferrées qui, au lieu de former les affluents des grandes lignes, viendraient détruire l'équilibre des réseaux créés par l'Etat*..... D'accord avec le ministre de l'intérieur, je m'efforcerai en toute circonstance d'encourager et de faciliter l'application *d'une loi qui, sagement comprise et appliquée avec prudence*, doit exercer l'influence la plus heureuse sur le développement de la richesse industrielle et agricole du pays. »

Si donc on demande : qu'est-ce qu'un chemin de fer d'intérêt local? Il est facile de répondre en se servant des termes mêmes du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui fut le promoteur de la loi : « C'est un chemin qui doit desservir des relations locales et rattacher aux grandes artères les divers centres de populations placés en dehors des voies magistrales, mais sans détruire l'équilibre des réseaux créés par l'Etat. »

Tel est bien l'esprit de la loi de 1865, loi d'une importance considérable, puisqu'elle investit les départements du droit de créer des chemins de fer sous la seule restriction d'une déclaration d'utilité par l'Etat. Nous devons dire d'ailleurs que presque toutes les concessions demandées et obtenues jusqu'ici n'ont pas soulevé d'objections ; elles venaient pourvoir à des besoins non satisfaits ; elles ne créaient aucun double emploi ; elles affectaient bien le caractère d'affluent, que la loi de 1865 a envisagé, et ne révélaient aucun esprit de concurrence.

Digitized by Google

Mais on ne s'en est pas tenu là : quelques spéculateurs, en quête d'entreprises fructueuses, ont trouvé que la création des chemins de fer d'intérêt local, dans les conditions de la loi de 1865, était une œuvre ingrate et difficile et ne pouvait satisfaire leurs désirs ; et ils ont essayé d'obtenir, sous prétexte d'intérêt local à desservir, des concessions de lignes juxtaposées à des lignes à grand trafic existantes, pour s'emparer de tout ou partie du revenu de ces dernières.

Deux tentatives de cette nature se sont produites jusqu'ici : l'une contre la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, l'autre contre la Compagnie du Nord ; et, comme elles ont eu un grand retentissement et que le dernier mot n'en semble pas encore dit, il nous faut entrer dans quelques détails pour montrer comment on peut, à l'aide d'une fausse interprétation, dénaturer le sens et la portée de la meilleure disposition légale.

C'est la Compagnie de Lyon, qui a été visée de la façon la plus directe par les postulants en concession de fausses lignes d'intérêt local, et nous avons le regret de dire que l'attaque a été menée par une des plus hautes personnalités du régime impérial, M. le duc de Persigny, sénateur et membre du conseil privé. Vers la fin de janvier 1869, deux projets de concession de chemin de fer d'intérêt local étaient soumis par les préfets du Rhône et de la Loire aux conseils généraux de ces deux départements. L'un de ces chemins allait de Saint-Etienne à Givors, l'autre de Givors à Lyon ; ces deux chemins réunis devaient former une seconde ligne de Lyon à Saint-Etienne, parallèle à celle concédée et exploitée depuis tantôt vingt ans par la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Les deux demandes de concession étaient motivées exclusivement sur l'insuffisance de la ligne existante. La question était donc posée sans ambage ; on voulait, en se fondant sur la loi de 1865, opposer un chemin de fer d'intérêt local à un chemin de fer d'intérêt général, créer parallèlement à une ligne existante une autre ligne ayant exactement le même objet.

Pour tout esprit impartial, il est difficile de comprendre comment on a pu traiter avec autant d'égards une demande qui ne tendait à rien moins qu'à une violation flagrante de tous les principes de justice et de loyauté. L'Etat ayant concédé à la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée un chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, pouvait-il concéder ou laisser concéder un second chemin de fer entre les mêmes points et parallèlement l'un à l'autre ? La loi de 1865, dans son texte, dans son esprit, dans le but pour lequel elle a été créée, dans les explications de toute sorte qui ont été données par ses auteurs et promoteurs, ne protestait-elle pas contre une semblable doctrine ? Par un acte de faiblesse que nous ne

Digitized by Google

pouvons comprendre, on a laissé les administrations locales persister dans leur apparente bonne foi, et ce qui, à notre sens, aurait dû être arrêté dès le premier jour comme une violation formelle de la loi, a subi l'épreuve à laquelle ont droit les projets ordinaires de concession de chemins de fer d'intérêt local dans le but d'obtenir la déclaration d'utilité publique. Quatre autorités compétentes, suivant la jurisprudence administrative, ont été appelées à se prononcer sur cette question ; savoir : la commission consultative des chemins de fer, le conseil général des ponts et chaussées, la section des travaux publics du conseil d'Etat, enfin l'assemblée générale du conseil d'Etat. Toutes, à une énorme majorité et plusieurs à l'unanimité, ont repoussé l'approbation de la décision préfectorale, déclarant que le chemin en question ne devait pas être concédé et n'était pas d'utilité publique.

Malgré toutes ces décisions, il y a plus de quatre mois que l'arrêté du conseil d'Etat est intervenu, et, dit-on, le décret impérial qui doit lui donner sa sanction légale n'est pas encore rendu. Les promoteurs du fameux projet se flattent d'obtenir personnellement de l'Empereur une décision favorable. Nous n'avons pu lire sans tristesse une lettre publiée il y a quelques jours dans les journaux et signée de M. le duc de Persigny, lettre dans laquelle on trouve cette phrase : « En présence de l'*avis singulier* du conseil d'Etat qu'il n'y a pas là utilité publique, nous avons donc le droit de demander à l'Empereur de *passer outre* et de ne pas laisser sacrifier l'intérêt de toute une vaste région de la France. » Or, cet intérêt a été étudié, apprécié, jugé par l'autorité compétente : il n'y a donc plus qu'à s'incliner devant la volonté souveraine. Mais, quelle que soit sa décision dans ce cas spécial, nous dirons que l'interprétation que l'on a donnée à la loi de 1865, dans cette circonstance, est abusive, et que la première faute dans toute cette affaire a été de ne pas déclarer tout de suite qu'une ligne de chemin de fer juxtaposée à une ligne préexistante ne pouvait dans aucun cas être une ligne d'intérêt local.

Contre la Compagnie du Nord on a procédé d'une autre façon, mais le but que l'on poursuit est le même ; on veut, à l'aide de diverses concessions de chemins de fer dits d'intérêt local, arriver à établir une ligne directe allant de Paris à la frontière belge, en concurrence avec les lignes actuelles de Paris à Tourcoing ou de Paris à la mer, concédées et exploitées par la Compagnie du Nord. Ici, l'honneur de l'attaque revient du moins à des étrangers ; ce sont des spéculateurs belges qui ont entrepris la lutte. Il y a environ deux ans, un premier projet de concession d'une ligne directe, allant de Paris dans la direction de Bruxelles, fut lancé

Digitized by Google

assez discrètement; l'accueil qu'il reçut dans l'opinion publique et auprès des autorités compétentes n'ayant pas semblé favorable, on le retira bien vite et on lui substitua une demande de concession de diverses petites lignes dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne. La Compagnie du Nord venait de signer une convention avec l'Etat pour la construction de diverses lignes d'intérêt général dans toute la région du Nord. Le Corps législatif fut séduit par les propositions en apparence plus avantageuses des spéculateurs belges. Ils avaient eu le soin de prendre pour manteau une Compagnie dans laquelle figurait un élément français des plus honorables, mais absolument étranger à l'industrie des chemins de fer. Le Corps législatif a cru bien faire en concédant à cette compagnie nouvelle, qui a pris le nom de *Compagnie du Nord-Est français*, comme pour mieux afficher ses prétentions, 300 kilomètres de tronçons de lignes enchevêtrées dans le réseau du Nord. Nous avons fait voir précédemment que les prétendus avantages de cette concession sont absolument illusoires et que les populations intéressées payeront la peine de cette erreur législative comme il est déjà arrivé dans la même région à propos de la concession faite du chemin d'Arras à Etaples en 1864, à des conditions que l'on croyait si avantageuses. Mais nous n'avons point à revenir sur cette question, qui est définitivement jugée; nous avons à parler de faits plus nouveaux et non moins intéressants.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, la Compagnie du Nord-Est français a été créée dans le but spécial d'essayer de faire la concurrrence à la Compagnie du Nord. Si l'on en doutait, il n'y aurait, pour se convaincre à cet égard, qu'à suivre les premiers agissements de cette Compagnie. Il y a tantôt six mois que le Nord-Est est organisé; or, croit-on qu'il s'est occupé sérieusement de ses études préparatoires, de l'établissement de ses chantiers? Nous n'avons rien appris de pareil, et nous avons, au contraire, lu divers procès-verbaux des conseils généraux des départements intéressés, où se révèlent des inquiétudes positives sur l'inaction de la Compagnie. Ces plaintes ne sont peut-être pas justes à tous égards, car nous voyons la Compagnie du Nord-Est déployer une activité extraordinaire, au moins pour obtenir de nouvelles concessions? A tout prix il lui faut des lignes qui lui permettent de se rapprocher de Paris et d'établir la grande artère concurrente des lignes du chemin de fer du Nord, que ses premiers promoteurs avaient rêvée.

Depuis quelques mois, les départements de l'Oise et de la Somme s'occupent activement de créer des chemins de fer d'intérêt local;

Digitized by Google

l'occasion s'est présentée ainsi d'elle-même pour satisfaire les idées d'agrandissement et de concurrence de la compagnie du Nord-Est. Il s'est trouvé, il est vrai, que le préfet de l'Oise, recevant de la grande compagnie du Nord des offres éminemment favorables pour la construction de diverses lignes, s'est empressé de traiter avec cette compagnie et de lui accorder la concession de trois petites lignes, moyennant une subvention de 35,000 francs par kilomètre. Qu'a fait la compagnie du Nord-Est? Elle a déposé tout de suite une demande de concession non pas de 3 lignes seulement, mais de 6, prenant en outre l'engagement de construire à deux voies là où le Nord n'a promis qu'une seule voie (ce qui, soit dit en passant, doit être largement suffisant) et de réduire la subvention de 35,000 fr. à 30,000 francs, de manière à exonérer les communes de la part contributive mise à à leur charge dans la subvention accordée au chemin de fer du Nord. Mais on sait que, en matière de chemins de fer d'intérêt local, tout est volontaire ; la part mise à la charge des communes doit donc être librement consentie par elles. Or les conseils municipaux, lors de leur réunion dernière, se sont trouvés dans cette singulière situation : d'un côté le préfet de l'Oise les invitait à voter les mesures nécessaires pour payer en temps leur part dans la subvention kilométrique accordée au chemin de fer du Nord, et, de l'autre côté, des agents officieux de la compagnie du Nord-Est disaient : «Ne votez pas, notre compagnie s'engage à faire non-seulement tout ce que fait le Nord, mais bien plus encore, et elle ne vous demande, à vous commune, *pas un sol!* » Qu'est-il arrivé? Les conseils municipaux, mal éclairés sur leurs véritables intérêts, ont ajourné leurs décisions. Et c'est ainsi que la question des chemins de fer d'intérêt local dans l'Oise va se trouver ajournée, au grand détriment des populations.

Il est possible que l'autorité départementale de l'Oise, pour arriver à une solution, insiste auprès de la compagnie du Nord, concessionnaire de trois lignes, comme nous l'avons dit plus haut, pour la faire consentir à une réduction de la subvention accordée. Ce serait peine perdue; nous sommes persuadés qu'immédiatement après l'acceptation de la compagnie du Nord, le Nord-Est offrira encore et toujours de plus grands avantages. N'oublions pas que la compagnie du Nord-Est n'en est encore qu'à l'offre aux communes de payer leur part dans la subvention, or nous ne voyons pas pourquoi cette compagnie ne ferait pas une rente aux communes qui l'aideraient à obtenir de nouvelles concessions! Et qu'on ne se récrie pas, le fait que nous indiquons s'est déjà présenté précisément dans l'affaire du second chemin de fer de St-Etienne à Lyon. Les concessionnaires de cette fameuse voie indispensable au pays, au lieu d'être

Digitized by Google

subventionnés, se sont engagés à verser 2,000,000 francs dans les caisses des départements intéressés.

Voilà donc où a conduit la fausse interprétation de la loi de 1865 ; on a voulu s'en faire une arme pour démolir les grands réseaux sur lesquels repose l'épargne publique et qui sont la plus belle part de la fortune de l'Etat. Voit-on, si cette doctrine était admise, les assauts que subiraient les autorités départementales tout le long des cinq ou six voies qui résument les grands courants de la circulation ! S'il suffisait pour réussir de traiter les localités avec générosité, de leur offrir des subventions, comme on a fait dans la Loire et dans l'Oise, en quelques années, tous les départements qui séparent Paris de Lille, de Strasbourg, de Bordeaux, de Brest ou de Marseille, seraient pourvus de chemins de fer dits d'intérêt local, qui viendraient confisquer le trafic appartenant aux grandes compagnies. Les milliards engagés par les citoyens et par l'Etat seraient ainsi compromis. Mais cela ne doit pas être et cela ne sera pas ; l'Etat ne peut abandonner ses propres intérêts et laisser dépouiller les millions de citoyens qui, sur la foi de ses engagements, sont venus apporter leurs capitaux à la grande industrie des chemins de fer.

II

Mais l'épargne est encore menacée d'un autre côté ; il y a un danger non moins grand pour elle dans les imprudentes tentatives que nous voyons faire pour développer avec une extrême rapidité les chemins de fer d'intérêt local. Nous sommes, pour notre part, grands partisans de la création de ces chemins de fer; mais, comme nous avons étudié depuis longtemps, et que nous étudions chaque jour cette matière, nous savons qu'elle comporte un difficile problème, et que ce problème exigera beaucoup de prudence, beaucoup de ménagements et une grande attention pour être résolu d'une manière conforme aux véritables intérêts du pays.

Dans le grand mouvement des esprits qui se fait depuis quelque temps en faveur des chemins de fer d'intérêt local, nous devons dire d'ailleurs que nous ne trouvons rien de bien sérieux. Nous voyons une véritable *furia* pour l'obtention de concessions de chemins de fer, pour l'exploitation financière de ces actes de concession, mais rien de plus. Les autorités départementales nous semblent en butte aux mêmes obsessions qui se manifestaient, il y a dix ans, autour du gouvernement espagnol, lors de la fantastique création

Digitized by Google

des chemins de fer de la péninsule. Cette fois, tout se passe plus près de nous et l'illusion devrait être moins permise. Cependant l'épargne publique ne semble guère plus prudente ni plus avisée.

N'est-il pas singulier qu'un pays se réveille ainsi du jour au lendemain avec la révélation d'une multitude de besoins qui doivent être immédiatement satisfaits? La loi de 1865 a déjà quatre années d'existence, et, pendant cette période, il a été à peine concédé 1,000 kilomètres de chemins de fer d'intérêt local, sur lesquels 100 kilomètres au plus sont construits. Or, nous mettons en fait que si toutes les lignes demandées depuis quelques mois étaient concédées, le réseau d'intérêt local atteindrait près de 10,000 kilomètres. Mais où est le mal? dira-t-on. Laissez donc faire; ce qu'il y aura de fait sera autant de gagné! Et d'abord, que l'on ne se fasse pas d'illusion, il n'y aura rien de fait, ou du moins rien de bien fait; la spéculation, qui court si ardemment après des concessions de chemins de fer d'intérêt local, ne s'occupe guère de travaux à effectuer; ce qu'elle cherche, ce qu'elle veut, ce sont des capitaux à manipuler, des bénéfices à encaisser. Une concession de chemin de fer, si petite qu'elle soit, est en ce moment, pour un spéculateur, une véritable mine à exploiter. Il y a d'abord, pour le concessionnaire, l'occasion de former une société : Chemin de fer d'intérêt local de... à X est une enseigne des plus heureuses. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'épargne publique, rendue défiante depuis longtemps par les malheurs de quelques emprunts étrangers et de plusieurs sociétés financières, boude toutes les entreprises, à l'exception des chemins de fer. La prospérité relative du grand réseau justifie d'ailleurs cette faveur, mais, hélas! quelle prospérité attend les nouvelles lignes à construire! L'on a de plus remarqué que les petits capitaux recherchaient particulièrement les obligations de chemins de fer, et cela encore s'explique parfaitement pour les obligations des grandes compagnies, qui ont à la fois la garantie de l'Etat et celle des recettes d'un énorme trafic. Dès lors, on n'émet plus même de capital-actions; on envoie planter sur la ligne quelques milliers de jalons, on bouleverse quelques terrains légers, et l'on offre au public une première série d'obligations garanties : 1° par un capital *qui n'est pas libéré;* 2° par une ou plusieurs subventions *qui ne sont pas versées;* 3° par un minimum de recettes kilométriques fixé à 15 ou 16 mille francs, on ne sait trop pourquoi, mais qui ne seront jamais réalisées!

Tout cela, bien entendu, ne se fait pas sans qu'il y ait de nombreuses commissions perçues tant d'un côté que de l'autre. On peut remarquer encore que, sur la plupart des prospectus de nouvelles sociétés de chemins de fer d'intérêt local, il est dit, *en gros caractères*,

Digitized by Google

que les concessionnaires ont fait gratuitement apport de la concession ; c'est presque toujours vrai ; mais que l'on prenne la peine de lire les statuts, et l'on trouvera quelque petit article relatant que les frais d'étude sont supportés par la Société ; cela n'a l'air de rien, assurément ; eh bien, nous pourrions citer de toutes petites compagnies qui, à leur origine, se sont vues grevées de frais d'étude de 1,200,000 francs, alors que les études faites n'avaient pas coûté, ou plutôt n'auraient pas dû coûter 20,000 francs.

Mais ce n'est là que la première classe dans le peuple nombreux qui se livre à l'assaut des concessions de chemins de fer ; il en est une autre tout aussi dangereuse au point de vue de l'intérêt général, bien que ses intentions soient des plus honorables. Elle se compose surtout d'hommes restés jusqu'alors en dehors du grand mouvement économique. Un jour, par fantaisie, ils se prennent à examiner une carte de chemins de fer, et ils voient tout de suite, sans grande peine d'ailleurs, que le réseau n'est pas complet, que telle ou telle grande voie n'est pas tout à fait la ligne la plus courte allant d'un point à un autre, que leur département enfin, leur cher département, n'a encore que deux ou trois voies ferrées. Vite un projet est formulé, la carte de la guerre est mise à contribution pour les plans, quelques documents sont rassemblés dans le but d'établir que le pays a une population très-nombreuse, que l'industrie y est prospère, mais manque de débouchés, qu'enfin la ligne ferrée dont on projette la création pourra, à l'occasion, empêcher M. de Bismark de conquérir la France, et une demande en concession est déposée. Pour faire voir jusqu'où peut aller l'extravagance en matière de demande de concessions de chemins de fer, nous allons examiner un projet qui se produit en ce moment, projet de chemin direct de Calais à la Méditerranée, qui nous semble le *nec plus ultra* du genre. Ce projet est soumis en ce moment à l'enquête prescrite par la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique dans les départements intéressés. Ce sera notre manière à nous de répondre, par un contingent d'observations, à la demande de l'autorité compétente.

Et d'abord qu'il nous soit permis d'observer que le titre de chemin direct de Calais à la Méditerranée, pris par le projet en question, donne une idée très-inexacte de l'entreprise. Les villes de Calais et Marseille sont depuis longtemps reliées directement par une ligne non interrompue de chemin de fer, il s'agit donc tout simplement d'économiser un certain parcours sur la ligne actuelle, à savoir de Dijon à Amiens ; le projet en question ne touche par conséquent ni Calais ni la Méditerranée, et nous ne voyons pas pourquoi les promoteurs du projet n'ont pas pris pour titre : Chemin de fer direct

Digitized by Google

de Londres à Calcutta; c'eût été tout aussi logique et l'effet sur le public eût été encore bien plus grand.

Sachons donc gré aux promoteurs de leur modestie relative, et voyons quels avantages le chemin direct de Calais à la Méditerranée, ou, pour parler plus correctement, d'Amiens à Dijon, peut donner sous le rapport de l'économie dans le parcours entre ces deux villes. Le nouveau chemin accuse un développement de 405 kilomètres, dont 79 sont empruntés aux lignes de Montereau à Troyes et de Troyes à Bar-sur-Seine et à Châtillon. Mais la distance d'Amiens à Dijon, par les lignes actuelles du Nord et de la Méditerranée, n'est que de 446 kilomètres. L'économie du projet est donc simplement de 41 kilomètres. Ainsi voilà des hommes, très-honorables assurément, qui viennent proposer de faire 405 kilomètres de nouveaux chemins de fer pour économiser, quoi? un parcours de 41 kilomètres. Et sait-on quelle est la somme qu'il faudrait dépenser pour la construction de ces 405 kilomètres? Le projet, qui certainement doit se montrer aussi réservé qu'il est possible, demande simplement 116,000,000 francs! Maintenant supposons que le chemin en question soit fait, croit-on que l'économie des 41 kilomètres signifie quelque chose soit pour le transport des voyageurs, soit pour le transport des marchandises? Rien, absolument rien, car jamais on ne pourra, sur un chemin de fer construit à 355,000 francs le kilomètre (et c'est le chiffre fixé par le projet), obtenir des vitesses de 72 et 80 kilomètres à l'heure, comme cela se pratique quotidiennement sur les lignes du Nord et de la Méditerranée. Quant aux transports de marchandises, il suffira de faire remarquer que les colis chargés de Calais à la Méditerranée subiront, par la nouvelle voie, quatre transmissions, savoir : la première à Amiens, la seconde à Paris, la troisième à Châtillon et la quatrième à Dijon, tandis que, par les lignes actuelles du Nord et de la Méditerranée, ils n'en subissent que deux, l'une du chemin du Nord au chemin de Ceinture, l'autre, du chemin de Ceinture au chemin de Paris à la Méditerranée. La vérité est donc que la nouvelle voie serait de beaucoup inférieure aux anciennes, malgré son fameux raccourcissement de 41 kil.

Mais poursuivons : nous ne devons point passer sous silence les évaluations du trafic, elles sont des plus curieuses. Le principal élément de ce trafic est le transit des voyageurs et des marchandises allant d'Angleterre, de Belgique, de Hollande et d'une partie du nord de l'Europe vers Marseille et réciproquement. Le projet en question évalue ce chiffre, pour les voyageurs, à 200,000, donnant un produit de 6,520,000 fr., et pour les marchandises, à 2,000,000 de tonnes, donnant un produit de 26,080,000 fr. D'abord, il suffit

Digitized by Google

de jeter les yeux sur une carte de chemins de fer de l'Europe pour voir que jamais les produits de la Belgique, de la Hollande et des autres provinces du Nord allant vers l'Orient, ne viendront prendre le chemin d'Amiens à Dijon; il existe pour le transit de ces marchandises des voies bien plus courtes. Il ne reste donc que les provenances d'Angleterre. Or, veut-on avoir un aperçu de ce que donne actuellement ce pays comme transit direct vers Marseille? Nous avons pris des renseignements à ce sujet, et voici ce que nous pouvons affirmer. On délivre à Londres des billets directs de voyageurs pour Marseille, et il existe un tarif combiné entre les diverses compagnies pour le transit des marchandises. Pendant l'année 1868, il a été délivré, tant dans un sens que dans l'autre, 1,550 billets directs en totalité, et il a été expédié en transit, par les trois ports de Calais, Boulogne et Dunkerque vers Marseille et réciproquement, 1,761 tonnes de marchandises. Supposons ce chiffre décuplé par l'ouverture du canal de Suez, et c'est beaucoup dire, ils n'en resteront pas moins cent fois au-dessous des évaluations du projet. En ce qui concerne le trafic local, il nous est moins facile de contrôler les chiffres du projet. Cependant ils sont, comme ceux du transit, évidemment exagérés, car s'ils étaient tels qu'on les présente, ils dépasseraient de beaucoup les résultats les plus favorables atteints comme trafic local sur les meilleures lignes du réseau français.

Enfin, le projet se termine par une inconséquence des plus singulières : d'un côté il est dit que les produits nets du chemin de fer d'Amiens à Dijon atteindront *trente pour cent* environ, soit 148 fr. par action de 500 fr., produit net que l'on réduit, il est vrai, à 17 0/0 ou 85 fr. par action, en forçant démesurément les frais d'exploitation, et d'autre part les promoteurs de l'entreprise insistent sur la nécessité d'obtenir *une subvention du gouvernement, subvention qui devrait être payée à courte échéance*, afin de permettre l'abaissement des tarifs!

Tout n'est-il pas phénoménal dans ce projet, et cependant nous n'avons fait qu'effleurer le sujet. Ce que nous ne devons pas omettre de mentionner, par exemple, c'est que des vœux favorables à la construction du chemin de fer direct de Calais à la Méditerranée, ont été exprimés par 6 conseils généraux, 9 conseils d'arrondissement, 4 chambres de commerce, 330 conseils municipaux, par des réunions publiques, et enfin par une pétition couverte d'environ 6,000 signatures. Bien plus, dit le projet : « les populations ont compris l'importance et la grandeur de l'entreprise, elles ont voulu s'y associer directement et intimement, en ouvrant des souscriptions publiques qui grossissent chaque jour et s'élèvent en ce moment

Digitized by Google

à 50,000 fr. » Ainsi il ne reste plus à obtenir que 115,950,000 fr.! Arrêtons-nous ; nous craindrions de perdre la gravité qui convient à la *Revue*. Mais il fallait bien entrer dans ces détails pour montrer la pente qui nous mène tout droit à une crise que nous voudrions conjurer.

Maintenant nous allons rechercher quel peut être le revenu des capitaux qui s'engagent, à l'heure présente, dans la construction des chemins de fer d'intérêt local. Au commencement de notre travail, on a pu voir par les chiffres officiels que nous avons donnés, que c'est à grand'peine si la moyenne du produit des lignes d'intérêt général atteint 5 à 6 0/0. Peut-on attendre plus des chemins de fer d'intérêt local, en admettant, bien entendu, que l'on arrive à construire ces chemins dans de bonnes conditions et à des prix ne dépassant pas 150,000 fr. par kilomètre ? Ce sont encore des documents officiels qui nous donneront une réponse sur ce point.

On sait que, de 1859 à 1864, il a été construit en Alsace 91 kilom. de chemins de fer d'intérêt local, dont la dépense en moyenne n'a pas dépassé 117,300 francs par kilomètre. Cette dépense a été supportée par les départements intéressés, les communes, l'Etat et la Compagnie des chemins de fer de l'Est — qui s'est chargée de l'exploitation — dans les proportions suivantes :

Département : 18 p. 100 ; communes : 19 p. 100 ; État (subvention) : 16 p. 100 ; Compagnie de l'est : 46 p. 100. C'était là une première expérience, et l'on comprend que les illusions fussent grandes à cette époque ; cependant elles n'étaient pas partagées par tout le monde ; les personnes qui connaissaient bien l'industrie des chemins de fer savaient parfaitement que l'avenir ne justifierait point les espérances conçues, et, dans le haut personnel de la Compagnie des chemins fer de l'Est, on avait très-exactement apprécié l'entreprise.

Dans son rapport adressé aux actionnaires pour l'exercice 1864, le conseil d'administration de cette compagnie s'exprimait ainsi, relativement à ces nouvelles voies : « Les chemins de fer du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont été ouverts dans les trois derniers mois de 1864. Le trafic des voyageurs paraît devoir prendre une certaine activité sur l'un d'eux, celui de Strasbourg à Barr. Nous ne pensons pas néanmoins que la recette brute kilométrique y soit supérieure à 10,000 fr. L'exploitation de ces chemins dissipera sans doute la plupart des illusions qui se rattachent aux lignes dites vicinales ou départementales. Bien peu de localités offrent un ensemble de circonstances aussi favorables que celles qui se sont rencontrées en Alsace, et pourtant nous ne prévoyons pas que les produits des lignes du Haut et du Bas-Rhin soient jamais en rapport avec

Digitized by Google

les dépenses faites par l'Etat, les communes, les départements et notre Compagnie. »

Nous avons à présent une expérience de quatre années; en voici les résultats : Chemin de Strasbourg à Barr, Mutzig et Vasselonne, longueur : 49 kilomètres; produit brut 1865, 7,966 fr.; 1866, 8,333 fr.; 1867, 8,865 fr.; 1868, 9,907 fr. Chemin de Hagueneau à Niederbronn, 20 kilomètres, produit brut : 1865, 6,528 fr. 1866, 7,317 fr.; 1867, 7,043 fr.; 1868, 8,050 fr.; Schélestad à Sainte-Marie-aux-Mines, 21 kilomètres, produit brut : 1865, 5,585 fr.; 1866, 6,235 fr.; 1867, 6,110 fr.; 1868, 7003 fr.

Faisons maintenant le compte du produit net, et prenons les chiffres de 1868, ce sont les plus favorables à l'expérience, car on doit remarquer que presque toujours il y a eu d'année en année une petite augmentation dans les recettes brutes. L'exploitation de ces petits chemins peut être comptée hardiment à 50 pour 100 de la recette brute, surtout si l'on tient compte de l'usure et du renouvellement du matériel et des réparations de la voie ; il reste donc un produit net, pour Strasbourg à Barr, de 4,952 fr.; pour Haguenau à Niederbronn, de 4,025 fr.; pour Schélestad à Sainte-Marie-aux-Mines, de 3,502 fr. Or, si l'on se rappelle que la dépense totale, malgré des conditions entièrement favorables, a atteint 117,300 fr. par kilomètre, on voit que pas un de ces chemins ne *rapporte* 5 *pour cent du capital dépensé*; la moyenne du produit net n'est guère que *trois et demi pour cent.*

Le chemin de Vitré à Fougères, construit d'après les principes de la loi de 1865 et exploité sur une longueur de 37 kilomètres depuis le 1er octobre 1867, a donné un produit brut de 4,669 fr. par kilomètre pour l'année 1868. On nous assure, il est vrai, que deux petites lignes d'intérêt local, situées dans le département de l'Eure, celles de Glos-sur-Risle à Pont-Audemer, 15 kilomètres, et Pont-de-l'Arche à Gisors, 53 kilomètres, donnent un produit net de 5 pour 100 de leur capital d'établissement. Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer les documents officiels constatant ces résultats, il nous eût été facile de faire voir que, si l'on arrive à un résultat aussi avantageux, c'est que le décompte du produit net n'est pas établi en conformité des principes qui sont pris pour règle dans les grandes Compagnies, dont la comptabilité, comme on sait, est soumise à la surveillance de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, il nous est permis de nous étonner quand nous voyons les jeunes compagnies de chemins de fer d'intérêt local et les spéculateurs en concession prendre pour base de leurs calculs un revenu probable de 15,000 fr. de recettes et souvent de 20,000 fr. Nous croyons pouvoir affirmer que pas un seul chemin de fer d'in-

Digitized by Google

térêt local ne donnera un semblable résultat. D'où cette conclusion, que tous les capitaux qui s'engagent dans des entreprises de chemins de fer d'intérêt local basées sur des recettes de 15,000 fr. par kilomètre sont des capitaux certainement voués à l'improductivité, sinon à la ruine.

III

Arrivé au terme de cette étude, nous voudrions pouvoir indiquer quelque moyen pratique d'enrayer la crise qui menace l'épargne publique. A notre sens, on ne saurait mieux faire que d'en appeler à la sagesse des autorités départementales, des préfets, des conseils généraux, des conseils municipaux et de multiplier les publications qui doivent éclairer sur les résultats vrais de l'industrie des chemins de fer. Nous avons grand besoin de ménager le crédit public pour trouver les capitaux nécessaires à l'achèvement du réseau d'intérêt général et à la construction de ceux des chemins de fer d'intérêt local qui peuvent être réellement nécessaires. Or, tout capital gaspillé est d'abord une perte réelle et de plus une cause d'éloignement dans l'avenir pour cette partie de l'épargne publique qui se consacrerait volontiers au développement de l'industrie des chemins de fer. En signalant les dangers du présent, nous avons surtout pour objectif la défense ou plutôt la sécurité de l'avenir.

Au reste, l'entraînement que nous subissons en ce moment n'est point une nouveauté dans l'histoire financière ; il nous serait facile de citer des dates où les mêmes phénomènes se sont produits. Les pays voisins ont eu aussi, à leur heure, des accès de même nature. En Angleterre, on liquide encore la grande *mania* des chemins de fer dont le point extrême a été le triste *black friday* ou *vendredi noir* de 1866. Depuis cette époque, le nombre des bills soumis au Parlement pour la création de nouvelles lignes a constamment diminué. En 1866, 450 bills étaient présentés au Parlement; en 1867 il n'y en avait plus que 171; en 1868, on en trouvait seulement 109; en 1869, 78 et pour la prochaine session, les demandes s'élèvent à 129. On pourrait croire que ce dernier chiffre annonce un nouveau retour de la confiance publique. Il n'en est rien, car de ces 129 bills, il y en a 18 qui ont pour objet l'abandon de lignes précédemment autorisées, et sur les 111 autres nous en trouvons 39 pour une prolongation de durée d'autorisation antérieure ou pour le complément de travaux commencés. Il en reste donc 72 qui constituent à

Digitized by Google

proprement parler la création de nouvelles lignes ; toutefois, nous devons faire observer que, sur ce chiffre, il y a 19 demandes de tramways ou chemins de fer à ornières et dont la construction est très-économique, de sorte que le nombre des nouveaux chemins de fer demandés est sensiblement moins considérable qu'à la session de 1869.

L'opinion publique, en Angleterre, semble assurément bien fixée en ce qui concerne les dangers de l'extension trop rapide des chemins de fer même bien dirigés. Dans le *Times* du 7 décembre, un article très-important est consacré à l'examen des nouveaux bills, et nous trouvons là des déclarations que nous croyons devoir mettre sous les yeux du public français : « Il fut un temps, dit l'organe de la Cité, où l'on pensait qu'une ligne pouvait être rémunératrice, du moment où la dépense de ses travaux restait dans de certaines limites, mais l'expérience des compagnies du Great-Eastern et du Brighton et les sérieuses déductions de lord Salisbury et de M. Laing ont rendu cette affirmation discutable. M. Laing dit actuellement à ses commettants *que, s'ils avaient jeté leurs banknotes dans le feu au lieu de les employer à l'extension de leur propriété, c'eût été pour eux une meilleure affaire.* Lord Salisbury a exprimé le doute — et même quelque chose de plus que le doute — que les embranchements pussent, comme règle et dans les districts ordinaires même, donner un profit sur leurs prix de revient. Il semble donc que non-seulement nous sommes au bout de notre confiance, mais prêts d'être au bout de l'opportunité. Les districts qui demandent des lignes sont déjà occupés; les grandes lignes de communication sont complètes, et la contrée éloignée qui dit avoir besoin de voies de fer nouvelles peut à peine fournir du trafic pour en payer les frais. » Et plus loin nous lisons encore : « Un nouveau chemin de fer, pour trouver de la faveur, doit se recommander par sa propre valeur intrinsèque et non par l'esprit de concurrence entre compagnies rivales. La moitié des prolongements de nos grandes lignes n'aurait jamais dû être faite, car elles se trouvent dans des conditions propres à détruire la productivité de n'importe quelle ligne. Les compagnies rivales ont lutté jusqu'à la fin pour l'obtention du privilége d'une dépense stérile, et elles ont ainsi ajouté les frais du litige aux charges onéreuses de la construction, etc., etc. »

Et remarquons bien que c'est dans le pays de la libre concurrence que l'on parle ainsi. Comment se fait-il donc que l'on veuille nous ramener, sous prétexte de progrès, à un système qui est jugé si sévèrement par ceux qui le pratiquent depuis plus de trente ans? Ah! si la loi de 1865 avait été créée dans le but d'organiser des concurrences au réseau actuel, nous le dirions hautement, cette loi serait

Digitized by Google

un fléau; mais heureusement il n'en est rien, et nous croyons l'avoir démontré assez longuement pour n'avoir pas à y revenir.

En résumé, développons notre grand réseau de chemins de fer, mais avec une sage modération, qui assure un revenu raisonnable aux capitaux engagés dans leur établissement; organisons nos chemins d'intérêt local, mais n'oublions pas que l'expérience impose une grande prudence si l'on ne veut éprouver de terribles mécomptes. Nous l'avons déjà dit dans une précédente étude, et plus nous étudions cette matière, plus notre croyance s'affermit : il n'y a guère à compter sûrement pour l'établissement des nouvaux chemins de fer, qu'il s'agisse de lignes d'intérêt général ou d'intérêt local, que sur le concours des grandes compagnies. Elles seules ont l'expérience nécessaire, elles seules ont les moyens de construire, d'installer et d'exploiter à bon marché. Nous estimons donc que, dans l'intérêt des populations toute demande de concession nouvelle faite par l'une des grandes compagnies devrait toujours être accueillie par préférence, et nous avons l'intime conviction que le moyen le plus pratique de hâter le développement des chemins de fer d'intérêt local, si tant est que le besoin en soit aussi pressant qu'on veut bien le dire, serait de mettre toutes les compagnies en mesure de prendre le plus possible de nouvelles concessions sans nuire à leurs justes intérêts.

CHARLES ROPIQUET

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Nos Fils, par M. J. Michelet, 1 volume. Librairie internationale.

La lecture d'un livre de M. Michelet laisse l'esprit sous des impressions diverses, qui tiennent à la fois du plaisir et de la fatigue ; le plaisir vient du style, tandis que la fatigue vient de l'obscurité et du mélange mal fondu des idées. M. Michelet, avec qui il faut toujours compter sur n'importe quel terrain, en histoire comme en botanique, est, avant tout, un pamphlétaire ardent, plus chaleureux, plus apparemment convaincu qu'on ne l'est d'ordinaire, mais pamphlétaire néanmoins. Ce tempérament, que n'ont pas atteint les glaces de l'âge, donne à la majeure partie des ouvrages du célèbre historien un relief littéraire fort saisissant et un éclat qui défie les stylistes les plus expérimentés. Il n'y arrive pas, ainsi que M. Victor Hugo, par l'apprêt des mots, la recherche obstinée plus qu'heureuse de l'effet ; non, M. Michelet va devant lui, imperturbablement, suivant son idée jusqu'aux hauteurs parfois inaccessibles, nuageuses où l'asseoit sa fantaisie, et pliant la langue à toutes les difficultés du chemin. Il ne se préoccupe qu'à demi de la voie droite et des règles ; sans être grammaticalement subversif, il ne se soucie en réalité que d'exprimer son idée, telle qu'il l'entrevoit, dût-il jusque-là s'être montré tour à tour descriptif, pictural, violent, injuste, paradoxal. Aussi, M. Michelet, à travers ces éléments d'ordre composite, s'il atteint sans peine au pittoresque, a plus d'une fois, dans le même moment, provoqué le rire par ses conclusions étranges. Nous ne voudrions pas, à l'appui de cette remarque, abuser des citations ; signalons cependant tel chapitre de *Nos Fils*, où il est curieux de noter par quelle suite de déductions l'auteur en est venu à exiger que l'enfant naisse « comme le vrai héros, en riant d'abord ».

Entraîné de la sorte, fasciné qu'il est par les attachantes séductions des

Digitized by Google

phrases, le lecteur, averti soudain par une sentimentalité aussi idéale, se demande dès lors, en revenant sur ses pas, à l'aide de quels procédés M. Michelet produit cet éblouissement momentané dont il a été victime. L'étude approfondie de quelques pages démontre bientôt que l'on a eu affaire à une imagination excessive, ouverte à tous courants d'impressions, venus d'en haut, d'en bas, de partout, courants qu'elle subit, du reste, avec une souplesse remarquable, les mettant à profit sans les endurer, et gardant, sous ces souffles multiples, la résistance dans la mobilité. D'où il suit qu'en la plupart des livres de notre auteur, principalement l'*Insecte* ou *la Mer*, le style de l'écrivain interprète, traduit ou chante les beautés physiques d'un monde fantastique, éclos en secret au feu imaginaire dont M. Michelet est spirituellement dévoré. La sphère humaine a disparu pour lui, et, dans le naufrage des proportions naturelles, où l'a constamment poussé l'abusive contemplation des microcosmes, l'esprit de M. Michelet, dédaigneux de l'univers que nous connaissons tous, lui en a substitué un autre qu'il voit seul.

On s'explique maintenant les rayonnements et les fantasmagories de tous genres que reflète forcément le style d'un homme dont la vie intellectuelle s'est passée à l'écart des mouvements de la nature auxquels président l'ordre et le bon sens. M. Michelet vise trop haut pour n'être que romanesque; moins physiologiste, on le croirait utopiste, et plus froid, sceptique. Il n'écrit donc pas en romancier, ni en fouriériste, ni en spinosiste. Impossible de le rattacher à nul homme, à aucun système. A peine si nous voudrions essayer de voir en lui un autre Richard Wagner, n'aboutissant, ainsi que ce compositeur, aux résultats les plus merveilleux de son art qu'en se servant des formules les plus usuelles. Ce qui revient à dire que M. Michelet écrivain, et M. Wagner musicien ne sont peut-être tous deux des hommes de génie qu'à l'heure où ils oublient, celui-ci ses théories antiharmoniques, celui-là ses invraisemblables conceptions.

Après cela, il serait imprudent de croire que M. Michelet échappe en esprit à la vie commune, dans le but spiritualiste de s'élever plus haut qu'elle, aspirant à se transformer en utilitaire là où nous n'avons encore rencontré que des contemplatifs. Ce n'est pas que M. Michelet n'espère, de bonne foi, que ses idées soient contagieuses et de taille à subjuguer, à convertir. Il y compte bien, encore que le succès réponde faiblement à un semblable espoir. Mais nous sommes persuadé que, non-seulement l'existence morale et physique dont ses livres sont les catéchismes bizarres, n'offre rien de miraculeusement progressif, mais encore qu'elle n'est pas supérieure à la nôtre, à celle de tous, et qu'elle lui est parallèle. Ni plus haut, ni plus bas, voilà ce que trahissent les doctrines sociales de M. Michelet, et il ne nous déplace que pour nous immobiliser plus sûrement dans nos imperfections.

Historien ou poëte en prose, qu'il raconte les actes des hommes, ou se fasse le complaisant narrateur des agissements instinctifs des bêtes, l'auteur de la *Régence* et de l'*Amour* ignore tout *sursum corda*. Il se rive de parti-pris au sujet qu'il traite, pousse à bout l'enquête physiologique

Digitized by Google

à laquelle le voue d'avance chaque être qui pose devant son infinitésimale observation, et finalement ne nous offre comme résultat de ses travaux, dont l'importance accordée au détail gâte l'ensemble, qu'un insecte, un oiseau, une montagne, une femme même! disproportionnés, sortis on ne sait pourquoi de leur cadre naturel. C'est qu'en tout, sur la femme et sur la religion, M. Michelet professe des idées qui lui sont restées personnelles. Tout ce qu'il a écrit est pour la femme contre l'homme et contre la religion pour le genre humain.

L'histoire, qu'il a beaucoup pratiquée, et au moins autant recomposée, témoigne largement de ces deux excès. Il n'est guère d'événement qu'il n'explique de l'une ou l'autre manière : il bâtit les caractères des personnages sur leurs vices, et les pires encore, ou sur leurs pratiques dévotieuses. Ce labeur ne le trouve pas calme; ses peintures, les scènes qu'il échafaude débordent de passion, le mouvement est emporté, le style fiévreux et l'impartialité, la plus fière vertu des Hérodotes, n'a qu'à se voiler la face. Ainsi s'explique l'intérêt qu'inspire l'histoire de France selon M. Michelet. Il n'est pas admissible, à moins d'aborder ces récits avec le scepticisme indolent de Montaigne, que l'on ne prenne parti pour ou contre l'historien. Il se dépense tant, il ménage si peu ses préférences et pousse si loin le dédain que l'on ne prodigue pas d'avance aux lecteurs, juges ordinaires, mais volontiers sensés en masse, que ces derniers n'hésitent pas, dès le principe, à se sentir convaincus si la passion de l'écrivain concorde avec les leurs, ou à protester de même contre elle, dès l'instant qu'elle choque les traditions dont ils ont été nourris.

Bien que nous ne songions pas à contester absolument l'étonnante malléabilité d'âme à laquelle les doctrines en tous genres de M. Michelet doivent amener ses admirateurs, il nous convient d'estimer qu'ils ne partagent pas sans restriction le plus pur de ses dogmes, celui qu'il n'a pas cessé de proclamer, en mettant en œuvre les richesses de sa pensée et les exquises miévreries de son style, c'est-à-dire son respect timoré pour la femme, si menu qu'il l'outrage, si puéril qu'il la rapetisse. Personne n'égalera M. Michelet dans les mille et une rhapsodies que la femme lui a inspirées. Où que ce soit, il revient à elle, on sent qu'elle est la secrète inconnue de tous les problèmes qu'il se soumet à lui-même, et qu'au total, il ne s'est tracé une hémisphère peuplée et vivante d'après lui, que parce qu'il ne pouvait que là placer à l'aise la femme dont il nous entretient si souvent. Qu'a-t-il fait d'elle? un être exsangue, appauvri, nerveux, si faible, si délicat, que l'homme, loin de compter sur une force qui double et remplace au besoin sa force, doive, au contraire, se dévouer pendant sa vie à une misère de plus. L'*Amour* tiendrait dans ces quelques mots. Qu'en fait-il encore dans *Nos Fils*, dont il lui consacre les deux premiers livres? Une manière de sainte, aussi distante du paradis que de la pauvre humanité. Et pourquoi M. Michelet sanctifie-t-il à ce point la femme? C'est parce qu'elle sera mère. L'enfant qui d'elle recevra le jour est un miracle : « Elle couve son Dieu! Ce sera un saint, le saint de l'action, du travail fort et patient! — Un héros de généreuse et magnanime volonté! — Plus qu'un héros, plus qu'un saint, un créateur, qui est le nom de l'homme

Digitized by Google

aujourd'hui. » Et du coup, voilà M. Michelet remonté dans son empyrée ! Il y reste pendant deux cents pages.

Nous trouvons au second livre un ou deux chapitres relatifs à la surprenante théorie de l'unité conjugale, à l'aide de laquelle M. Michelet, qui ne s'oublie pas, prétend que le mariage est physiquement immuable et indélébile. Un romancier contemporain, M. Zola, croyons-nous, a défendu la même thèse dans le roman presque notoire de *Thérèse Raquin*. Il s'est rencontré des physiologistes qui ont probablement inspiré MM. Zola et Michelet, dont les assertions scientifiques portent affirmativement sur le même objet. L'auteur de *Nos Fils* part de là pour battre en brèche en passant l'article de notre loi qui décide de la séparation de corps entre époux ; « mieux vaut cent fois le divorce, » ajoute-t-il, et le sentiment moderne est d'accord avec lui. Mais l'enfant naît ; l'éducation par la mère commence : toute physique, toute magnétique. Pas de séparation entre l'un et l'autre. La mère est tout pour lui. Puis il grandit, veut savoir, veut créer. Le devoir des parents est de deviner ses aptitudes par ses penchants : la mère sent qu'il lui échappe ; d'où le danger.

Le père intervient, l'enfant ira à l'école. Son absence produit un vide dans la maison, vide qui peut devenir fatal aux meilleures vertus du ménage, si la mère ne se résout à rejeter sa propre ignorance, en s'instruisant à part, supérieurement, auprès du père, de manière à suivre non-seulement son enfant, mais à le pousser, avec l'autorité de sa tendresse, sur le chemin du progrès intellectuel. Nous sommes ici tout à fait de l'avis de l'auteur : il n'y a qu'une femme pour savoir rendre ses idées émouvantes, ineffaçables, chez l'enfant. C'est par elle seule encore que celui-ci arrivera à voir dans le père « la justice exacte, la loi en action, énergique et austère, l'héroïque bonté rectiligne. Dans la mère : la douce justice des circonstances atténuantes, des ménagements équitables que conseille le cœur et qu'autorise la raison. »

On jugera, par ces quelques extraits, du ton général de l'œuvre. Elle porte sur l'éducation de l'enfant *ab ovo*, jusqu'à l'âge où commence l'instruction secondaire. Avant d'y pénétrer avec M. Michelet, nous nous devons de constater que les trois premiers livres de *Nos Fils* reflètent le défaut capital de l'auteur, l'accident dont son intelligence est victime, savoir : l'abus de l'observation purement physiologique appliquée à la femme malgré tout. On se demande, en dehors, bien entendu, de la triste contension d'esprit à laquelle oblige la pratique obstinée d'un pareil système, s'il n'y a pas lieu de réserver l'entière sévérité de la critique à d'aussi fâcheuses tendances. A quoi reviennent justement les innombrables recommandations que M. Michelet adresse à l'homme touchant la femme, et le détail, quelquefois cru, des précautions à l'observance desquelles il attribue la conservation de sa santé, et en sauvegarde sa morale ? A faire de la femme ni plus ni moins qu'un individu hybride, venu au monde marqué du sceau de la souffrance prédestinée, un être dont l'âme n'apparaît jamais à l'extérieur (existe-t-elle seulement ?) malade enfin d'une invincible consomption, qui saute aux yeux entre les fleurs de style sous lesquelles M. Michelet tente de la dissimuler. Est-ce là la

Digitized by Google

vérité? Est-ce là le critérium infaillible. Qui nous expliquera désormais le *varium et mutabile semper femina* de Virgile? Pour nous, nous ne l'acceptons à aucun degré, et quelles que soient en réalité les richesses de mouvement qui servent de décor à l'organisme féminin, elles ne seront jamais révélatrices des secrets mobiles de l'âme de la femme. Ces mystères, on le devine, ont peut-être passionné M. Michelet; peut-être également s'est-il promis de les scruter, de les percer à jour. Son imagination, prompte à s'échauffer, à l'égarer lui-même en des contemplations matérialistes, affecte péniblement l'esprit sérieux; elle procède en ligne directe du troisième péché capital et de la sénilité, et rappelle la phrase des *Nouveaux Lundis*: « Vous qui connaissez à fond l'art et même la caricature antique, avez-vous donc jamais vu un tel groupe: un faune rieur qui regarde par-dessus l'épaule et jusque dans le sein de Clio? » A la justesse de ce profil, il n'est sans doute personne qui ne reconnaisse la plume ironique de Sainte-Beuve et les traits les plus saillants de M. Michelet.

Nous ne pénétrerons pas dans la partie plus sincèrement didactique de *Nos Fils* ayant trait aux différentes méthodes de tout temps suivies à l'effet d'instruire la jeunesse, avant d'avoir expliqué le reproche indirect de pamphlet, auquel chaque ouvrage de M. Michelet donne lieu. Il se tire des ardeurs de polémique, ou plutôt du radicalisme de négation avec lesquels l'auteur du *Prêtre*, de *la Femme* et de *la Famille* aborde partout les questions religieuses. Au début de *Nos Fils*, il repousse, non sans mépris, le dogme chrétien du péché originel et les conséquences morales qui en découlent. « L'homme naît bon, dit-il, ne le châtiez pas, car il est innocent. » Plus loin, la première communion, et le catéchisme qu'il appelle l'entorse du cerveau, et enfin les écoles des frères, l'enseignement des jésuites sont tout aussi maltraités. Il y emploie volontiers l'accent comminatoire, ce qui réduit, plus qu'il ne le pense, l'autorité de ses assertions. En tout état de cause, les croyances chrétiennes gênent le naturalisme pornocratique de M. Michelet; on sent qu'il combat pour lui hors de la règle, de la mesure, et la libre pensée n'a pas à se réjouir de ses estocades. L'emportement qu'il y met gâte la bonté de sa cause, et nuit à celle-ci comme à lui-même auprès des esprits les plus libéraux.

Cela dit, nous en voulons à l'auteur de *Nos Fils* de l'embarras confus où il nous abandonne pendant ses derniers chapitres. Il y apprécie subtilement toutes les méthodes d'enseignement, de l'éducation encyclopédique de Gargantua au magnétisme du panthéiste Fraebel. Ces considérations se terminent par une proposition de réformes qui atteindraient l'Université; elles ne nous ont pas semblé de nature à inquiéter le ministère de l'instruction publique. En général, M. Michelet n'entend qu'inférieurement la pratique. L'exubérance de son imagination gêne en lui le sens commun; il détruit sans rebâtir. La destruction! voilà bien, sociale ment parlant, le plus malheureux travers de ce grand talent. La preuve en est que, supprimant de l'éducation tout enseignement religieux, il ne le remplace pas. Rien ne le satisfait, ni Rousseau, ni Pestalozzi, ni l'Université, ni lui-même; puis, l instant venu d'extraire de tant de travaux

Digitized by Google

différents un plan nouveau, homogène, la marque, enfin, du réformateur, M. Michelet s'esquive, ou reste bonnement universitaire, à moins qu'il ne nous vante l'éducation par les fêtes.

Le succès de ce livre sera, disons-le, très-modéré ; la clarté y fait trop défaut, il ne répond pas précisément à un besoin du moment, quoique M. Michelet soit convaincu qu'il était nécessaire de l'écrire. Ne lui retirons pas cette conviction.

A. VALFREY.

Le Japon illustré, par M. AIMÉ HUMBERT, ancien ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse. Deux vol. in-quarto; 476 vues, scènes, types, monuments et paysages, une carte et cinq plans. Paris, Hachette et Ce.

M. Aimé Humbert a été l'un de ces diplomates qui ont reçu mission, il y a quelques années, de la part des États civilisés, d'ouvrir le Japon au commerce du monde. On sait que, depuis longtemps, ce commerce se faisait exclusivement par l'intermédiaire des Hollandais, auxquels les anciens traités attribuaient la possession de l'île de Decima, dans la rade de Nagasaki. C'est par ce point unique que la civilisation occidentale touchait à cette contrée féconde, industrieuse, mais strictement fermée de l'empire du Soleil levant. Les États-Unis d'Amérique qui avaient, après la guerre de Chine, noué avec ce dernier pays des relations commerciales très-suivies, rencontraient sur leur route, de San-Francisco à Shangaï, cette terre inhospitalière, qui ne se refusait pas seulement à l'échange des produits, au ravitaillement des navires, mais les repoussait encore de ses côtes, même quand ils étaient en péril de naufrage. Le gouvernement américain crut, et non sans raison, que, si chaque peuple est maître chez lui, il ne peut échapper cependant à la solidarité qui lie entre eux tous les membres de la grande famille humaine, et qu'il ne peut, sans violer une loi supérieure, se soustraire absolument aux convenances, aux nécessités du monde entier. Cette persistance du Japon à vivre dans l'isolement était d'autant moins fondée qu'il devenait, par suite des progrès de la navigation à la vapeur, un des anneaux de la grande chaîne qui relie l'extrême Asie à l'Amérique et à l'Europe, et que sa population intelligente et ingénieuse devait rencontrer dans le commerce des nations occidentales de nouveaux éléments de prospérité et de civilisation.

Ce fut sous les auspices de cette pensée qu'en 1853 le commodore Perry fut envoyé avec une forte escadre pour conquérir pacifiquement, s'il se pouvait, l'ouverture d'un certain nombre de ports qu'on avait refusée jusque-là à la patiente obstination des Hollandais. Il ne fallait pas moins, je le suppose, que cette démonstration amicale pour vaincre la volonté de l'ancien taïcoun, alors souverain tout-puissant, sinon incontesté, de l'empire japonais. Le commodore Perry, après avoir remis ses lettres aux envoyés du taïcoun à l'entrée du golfe de Yédo, reparut quelques mois après, le 11 février 1854, à la tête de neuf bâtiments de

Digitized by Google

guerre, qui vinrent jeter l'ancre à 20 kilomètres de la capitale, dans la rade, devenue célèbre depuis lors, de Yokohama. En présence de ces arguments irrésistibles, la résistance du taïcoun céda et, en dépit des lenteurs coutumières de la diplomatie japonaise, le premier traité d'alliance fut conclu le 31 mars suivant. A peine la digue rompue, toutes les nations du globe se ruèrent comme un flot sur la brèche que les États-Unis avaient ouverte. L'Angleterre, la France, la Russie, la Prusse, la Hollande, l'Autriche, tous les États européens, et la Suisse avec eux, accoururent et firent, avec l'empereur militaire du Japon, des traités qui devaient rencontrer, dans l'exécution, plus d'un obstacle de la part de l'empereur nominal et sacré, le mikado, et de la part surtout des grands feudataires, princes souverains dans leurs provinces, les daïmios. Ce fut même l'occasion d'un soulèvement de ces derniers, qui devait aboutir à l'anéantissement de l'autorité taïcounale et au rétablissement, dans une certaine mesure, du pouvoir effectif du mikado. Quelles que soient les restrictions que les traités imposent encore au commerce et aux relations des Occidentaux avec le Japon, on peut affirmer que, dès aujourd'hui, ce pays, si longtemps mystérieux, nous est ouvert et qu'il ne tardera pas à entrer tout entier dans le courant de la civilisation moderne. Ce n'est plus qu'une affaire de temps, et de nos jours les années valent des siècles.

M. Aimé Humbert en sa qualité de ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse, a joui de toutes les prérogatives attachées à son titre et, comme il appartenait à un pays libre, où le titre de diplomate n'atténue par l'initiative du citoyen, il a pu, avec son esprit judicieux, sa curiosité utilement indiscrète, faire une ample collection d'observations, de faits, de documents dont l'ensemble constitue le livre que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. M. Humbert n'est pas seulement un esprit investigateur, scrupuleux historien quand il le faut, grave moraliste à l'occasion, c'est aussi un homme d'imagination, ce qui ne laisse pas de prêter un charme infini à son ouvrage. Mais ce qui lui communique surtout une valeur et une saveur particulières, c'est le nombre considérable de dessins, pris sur nature, ou copiés d'après les tableaux indigènes, qui l'accompagnent. Par la suite des temps, et à mesure que nous pénétrerons davantage dans ce monde peu connu, nous recueillerons des notions plus justes peut-être, plus certaines, plus étendues, mais il restera toujours cette collection de dessins comme l'une des plus intéressantes qui puissent être offertes à un public lettré. A l'aide du crayon et de la plume, M. Humbert nous fait pénétrer dans les mœurs intimes du peuple, et surtout de cette bourgeoisie, classe nouvelle, qui n'existait point naguère au Japon et qui tend à se former par suite du développement des relations avec les Occidentaux, particulièrement dans les ports ouverts au commerce. Il semble que désormais l'avenir du pays doive de plus en plus dépendre de cette classe intelligente, au grand dommage de l'autorité despotique de la féodalité militaire. Ils en sont encore là-bas à attendre la formation et l'affranchissement des communes, mais les temps de servage seront finis du jour où la classe bourgeoise, enrichie par le négoce,

Digitized by Google

pourra faire tête à ces hauts barons, à ces daïmios dont quelques-uns ont jusqu'à 8 et 10 millions de revenu. C'est à eux que tout le sol appartient; c'est pour eux que le peuple travaille et ils n'ont d'autres devoirs que de le protéger contre l'envahissement de l'étranger.

On s'accorde généralement à dire que le Japon et les Japonais diffèrent beaucoup de nos contrées et de nous-mêmes. M. Humbert partage cette opinion. Nous croyons que, sur ce point, on exagère singulièrement. Les Japonais sont des hommes comme nous, et ils le montrent bien. Si nous voulions établir un parallèle entre leurs mœurs, leurs habitudes, leurs qualités, leurs vices, d'une part et les nôtres, nous finirions par découvrir qu'ils ne diffèrent pas tant de nous qu'on le suppose. Leurs campagnes rappellent, suivant M. Humbert lui-même, les campagnes du Jura. Les montagnes sont couvertes de forêts; les coteaux et les plaines sont cultivés avec soin; dans la vallée ombreuse, le ruisseau murmure et le moulin tourne comme chez nous. Aux carrefours des chemins se dressent de petites chapelles, des arbres vénérés où sont suspendus des emblèmes sacrés: on se croirait dans la Bretagne ou dans la Savoie. Les villes sont tracées au cordeau, et les rues se coupent à angle droit; elles sont, pour la plupart, moins larges et moins belles que les nôtres, cependant on rencontre des boulevards comme à Paris, avec une ligne d'arbres de chaque côté. Si les maisons n'ont pas la même architecture, si elles sont moins élevées et moins solides, c'est qu'il a fallu les construire en bois, parce que le sol est sujet aux convulsions.

Hors cela, tout ce qui constitue une cité moderne et européenne s'y retrouve. Vous y voyez des casernes, qui dominent les cités comme elles dominent nos villes; des postes de police, des escouades de soldats, et, le soir, quand les lanternes s'allument, vous voyez circuler sur les trottoirs de ces ombres plus ou moins élégantes, plus ou moins gracieuses, dont notre capitale n'est pas absolument dépourvue; il y a même des endroits de promenade réservés où l'on est assuré de les rencontrer à toute heure et dans tous leurs atours, ni plus ni moins qu'au bois de Boulogne et aux Champs-Élysées. C'est là-bas une sorte d'institution d'État, et, s'il y a une différence entre les deux pays, elle me paraît être tout à l'avantage du Japon, car les quartiers qui leur sont réservés sont clos de hautes murailles, et nul n'y pénètre qu'à bon escient. Du reste, mêmes procédés et mêmes fins: dépouiller le fils de famille pour étaler un luxe fabuleux.

Les femmes japonaises construisent des édifices énormes sur leurs têtes: en quoi cela diffère-t-il de ce que l'on voit chez nous? Les petits fonctionnaires pressurent le peuple et sont pressurés eux-mêmes par leurs supérieurs; les hauts fonctionnaires exigent qu'on leur rende hommage et qu'on se courbe devant eux: c'est comme en France, et, toujours comme en France, ils sont à l'abri de toutes poursuites de la part de leurs administrés; il y a aussi un article 75 qui les couvre.

On retrouve au Japon tout ce qui fait le charme de notre civilisation: la femme poëte, les combats de coqs, les processions du carnaval, les travestissements, les masques, les arrestations nocturnes. Le ballet y est en honneur, et la cour du Mikado a ses danseuses attitrées, aussi bien

Digitized by Google

que les daïmios, aussi bien que le peuple lui-même qui les applaudit dans ses cabarets et aux théâtres. Dans toutes les bonnes villes de l'empire, il y a des hôtelleries, des restaurants, des maisons de thé, qui remplacent nos cafés ; il en existe pour tous les goûts et toutes les bourses. Les villes ont comme nous leurs cimetières, mais ils sont plus beaux et plus vastes que les nôtres. On les voit s'élever sur les collines, au-dessus des grandes cités, et développer leurs monuments en amphithéâtre.

Il existe au Japon des lois protectrices des forêts, absolument comme chez nous ; mais il paraît qu'elles sont mieux exécutées que chez nous, car toutes les montagnes sont couvertes de bois, et l'on y trouve des arbres d'un développement extraordinaire. Il est vrai que, jusqu'ici, le Japon ne possède point le suffrage universel ; il n'a pas de représentation nationale. Il n'a donc pas été nécessaire de faire plier la loi aux nécessités de la candidature officielle. Espérons qu'à notre contact, cette infériorité qu'il a sur nous disparaîtra. Nous pourrons, à notre tour, lui emprunter quelques bons exemples.

On raconte qu'à la cour d'un des anciens mikados vivaient en même temps deux hauts chefs militaires, l'un, jeune et plein de capacité, l'autre, vieux et dénué de tout mérite. Il en eut un cependant, celui de savoir se juger. Une étoile nouvelle étant venue à paraître, l'astronome de la cour en étudia les caractères, et il apprit qu'elle annonçait au monde que l'un des deux hauts fonctionnaires périrait dans l'année. Le jeune chef, informé du pronostic, s'empressa de conjurer les effets de la prophétie par des sacrifices aux dieux et des présents aux prêtres. Et comme ceux-ci manifestaient au vieux chef leur étonnement de ce qu'il n'en usât pas de même, il leur répondit tout simplement : « Je suis vieux, et mon collègue est jeune ; il est donc naturel que je meure avant lui. Mais quand même je pourrais empêcher ma destinée de s'accomplir, je ne le ferais pas, parce que mon collègue est plus capable que moi et peut plus longtemps rendre au pays de meilleurs services. » Cette histoire, à notre avis, devrait être gravée en lettres d'or dans les hôtels de tous nos ministères et dans la salle du Corps législatif. Que de gens, sans qu'aucune étoile intervînt, pourraient apprendre par là qu'il est des heures où l'incapacité et la caducité doivent faire place au mérite et à la virilité !

A. DE C.

La Religion progressive, études de Philosophie sociale, par J.-E. ALAUX.
1 vol, in-18, Germer-Baillière.

Il n'est pas de problème plus grave que celui qui fait l'objet du nouvel ouvrage de M. Alaux. Le catholicisme et l'esprit moderne sont-ils deux ennemis irréconciliables, ou pourront-ils un jour se rencontrer dans une pacifique et bienfaisante harmonie ? Si l'état de guerre continue à rester

Digitized by Google

en quelque sorte pour eux l'état de nature, il faut bien prévoir une issue à la lutte : quel que soit le vainqueur, la victoire creusera d'un côté ou d'un autre un vide presque également effrayant, car l'homme n'est uniquement ni un cœur ni un cerveau, il est à la fois un cerveau et un cœur, et il ne survivrait pas plus à l'anéantissement de la foi qu'à celui de la raison.

La question est de savoir si, le catholicisme mort, les besoins religieux de la nature humaine ne sauraient plus trouver satisfaction. M. Alaux le pense : « Il y aura toujours, n'en doutons point, — dit-il, — des hommes en possession d'une solution du problème de la destinée humaine ; ils auront des doctrines particulières. La société aura-t-elle une commune doctrine ? ou bien ils ne seront, au milieu d'un siècle impie, que de faibles individus de plus en plus méconnus, de plus en plus rares et isolés, à mesure que la société favorisera moins leur vie spirituelle ; et nul autre esprit alors ne règnera dans le monde que l'indifférence morale, que le culte sacrilége du plaisir, avec l'abjecte adoration de la richesse qui le procure. Ou bien la société ne sera pas sans une commune doctrine. Mais qu'est-ce qu'une commune doctrine, sinon une religion, une tradition, une croyance à la parole d'une Eglise établie pour en transmettre d'âge en âge l'inaltérable dépôt ? Il ne s'agit donc plus, à ce point de vue, de savoir si le catholicisme est vrai ou s'il est faux. Il est nécessaire. »

Et cependant la société, « qui lui doit sa vie spirituelle, qui ne peut que la perdre en le perdant, et mourir de sa mort, » la société le repousse de son sein. A qui la faute ? A lui-même, qui « s'est fait lui-même son ennemi, » en se mettant « en lutte avec les saintes aspirations d'un siècle qui marche et qui livre bataille pour la conquête du droit. » Le catholicisme, tel que le représentent des défenseurs mal avisés, « n'est pas le catholicisme, mais l'absolutisme religieux. » Pour qu'il vive, pour qu'il soit la religion de l'avenir comme il est chez nous celle du présent, il faut qu'il se transforme, c'est-à-dire qu'il reconnaisse et respecte la liberté des consciences hors de l'Eglise, et dans l'Eglise celle des intelligences ; qu'il se désintéresse de toute question comme de tout soutien politique ; qu'il transporte son autorité même spirituelle du dogme à la morale ; qu'il réduise la doctrine à une simple exposition de faits mystérieux et divins ; qu'enfin, grâce à lui, la véritable Eglise chrétienne soit une société d'êtres libres, égaux devant la justice et frères.

Plus d'un se demandera si le catholicisme ainsi entendu est encore le catholicisme. M. Alaux estime qu'il peut sans se déjuger, autrement dit sans périr, accepter ces nouvelles conditions que lui font les temps nouveaux. « Il y a, dit-il, dans le catholicisme comme dans tout ce qui est du monde, ou qui, sans être du monde, touche au monde, un élément variable, quelque immuable qu'il puisse être, d'ailleurs, en sa divine essence ; il a varié, il s'est modifié, l'histoire en témoigne. Jamais il ne l'a fait aussi radicalement, sans doute ; mais si, dans le cours ordinaire de la vie, l'être se modifie sans cesse d'une manière insensible, n'y a-t-il pas des époques où il traverse des crises qui sont des modifications très-graves, radicales même, sans être la mort ? » Assurément ; mais il n'en est

Digitized by Google

pas moins vrai qu'une religion qui transporte son autorité du dogme à la morale n'est plus guère qu'une doctrine philosophique. Qu'un philosophe m'impose ou s'efforce de m'imposer des règles morales au nom de la raison, je le conçois; mais un prêtre ne peut m'en imposer qu'au nom du dogme même en vertu duquel il parle, sous peine de n'être plus un prêtre, pas plus un prêtre catholique qu'un prêtre protestant, ou juif, ou mahométan. Une religion ainsi modifiée ne serait que la religion naturelle, moins la métaphysique de la religion naturelle.

Je ne soumets pas cette objection à l'auteur dans le but de porter atteinte à l'édifice de son livre, dont j'apprécie la pensée et dont j'estime l'inspiration généreuse, mais simplement pour arriver à conclure, avec M. Alaux lui-même, que la solution proposée à la question religieuse contemporaine est plus désirable qu'elle n'est probable. Quoi qu'il en soit, ces pages, dont je viens d'indiquer l'esprit, ne sont pas indignes de l'attention des lecteurs qui s'intéressent aux choses sérieuses; et quoi de plus sérieux que celle-là?

PAUL ROUSSELOT.

Prairies et Plantes fourragères, par M. Ed. VIANNE. 1 vol. grand in-8o, orné de 170 gravures sur bois. Paris, J. Rothschild, éditeur.

Nous devons déjà à la librairie intelligente et savante de la Société botanique de France un certain nombre de monographies très-bien faites, quelques-unes éditées avec un grand luxe de typographie et de figures; telles sont : *les Fougères*, *les Plantes à feuillage coloré*, et, dans un genre plus pratique, l'excellent volume intitulé *la Vigne dans le Bordelais* par M. Petit-Lafitte. Un nouvel ouvrage vient d'être ajouté à cette collection. *Les Prairies et Plantes fourragères* forment un livre d'une utilité incontestable et d'une exécution remarquable. Le titre seul peut faire augurer de son importance, mais ce qu'il est nécessaire de dire, c'est que ce livre est le plus complet, le plus sûr et le plus pratique qui ait été écrit sur cette riche matière. Quand on songe que c'est aux prairies que l'homme civilisé doit la meilleure partie de sa nourriture : la viande, le lait, le beurre, et que c'est à elles qu'il doit aussi en partie de pouvoir régénérer le sol qui produit les céréales, on ne sera pas étonné si nous attribuons tant d'importance à cet ouvrage.

L'auteur s'est proposé de stimuler le zèle, beaucoup trop endormi en France, des propriétaires de prairies, et de leur enseigner par quels moyens ils peuvent, en améliorant leur fonds et en augmentant leurs revenus, accroître dans une proportion considérable les éléments d'alimentation et par suite la richesse publique. M. Vianne a été frappé de l'infériorité où est restée chez nous la culture des prairies. Il s'en plaint vivement et montre par quels moyens on pourrait augmenter et améliorer les produits. Les prairies naturelles sont généralement abandonnées aux soins exclusifs de la nature. L'homme ne doit-il pas intervenir utilement pour aider son travail et surtout pour leur restituer les emprunts qu'il leur fait?

Digitized by Google

Chaque année il leur enlève une ou deux coupes de sept à dix mille kilos de produits secs; que leur rend-il en retour ? quelquefois un peu d'eau par l'irrigation, le plus souvent rien. C'est demi-mal encore pour les prairies livrées au paturage comme dans les Alpes ou dans les riches vallées du Nivernais, du Languedoc, de la Normandie, de la Flandre ; les bestiaux qui s'y nourrissent y entretiennent naturellement la fertilité, d'une manière insuffisante il est vrai, car l'azote que leur enlève la nutrition des animaux ne leur est que bien parcimonieusement rendu par l'air atmosphérique; et quant aux prairies où l'on récolte les foins, on croit leur faire assez d'honneur en leur enlevant chaque année leurs dépouilles opimes sans leur rien restituer.

Que faut-il pour modifier ce fâcheux état de choses et pour obtenir de la terre le produit qu'elle peut donner ? Trois conditions sont à remplir : préparer le sol, lui confier les plantes qui lui conviennent, renouveler par l'entretien et l'engrais ce que lui ravit la faulx ou la dent des animaux. M. Vianne ouvre son livre par une monographie de la famille des graminées; il fait connaitre en détail chacun des genres et chacune des espèces, les décrit, énumère leurs caractères génériques et spécifiques, leurs mérites et leurs défauts, étudie les terrains et les climats qu'elles préfèrent, détermine scientifiquement leur composition et le rôle qu'elles doivent jouer dans les prairies et dans l'alimentation du bétail; enfin, il les montre au naturel, dans des gravures fidèlement reproduites d'après des dessins très-justes et fort bien faits. Il en fait autant pour les plantes complémentaires qui peuvent entrer dans la composition des prairies, de concert avec les graminées; il enseigne ensuite la régénération des prairies par leur assainissement, la destruction des plantes nuisibles ou inutiles; donne sur leur entretien et leur irrigation des renseignements étendus, et consacre enfin une partie du livre à la création des prairies permanentes et des pelouses, au choix des graines, au semis, à la fenaison, à la conservation des fourrages. Le travail est complet; lorsqu'on l'a lu avec attention, on sait ce que sont les prairies, ce qu'elles valent, ce qu'elles peuvent donner et le rôle qu'elles doivent prendre dans notre culture nationale. La nature est si généreuse qu'elle a créé des graminées pour tous les sols, pour tous les climats. C'est à l'homme de puiser dans ce trésor inépuisable les richesses qu'il contient. M. Vianne lui en donne la clé.

A. DE C.

Juvénal et ses Satires; études littéraires et morales, par M. AUGUSTE WIDAL, professeur à la Faculté des lettres de Besançon (Paris, Didier, 1869).

M. Auguste Widal a à sa disposition des ressources fort variées : il a professé tour à tour la littérature ancienne et la littérature étrangère. Autrefois il a traduit plusieurs romans de l'allemand Kompert, où la condition des juifs en Autriche et en Bohême était dépeinte de la façon la plus pittoresque et la plus expressive, et il a, en son propre nom, écrit un

Digitized by Google

volume très-agréable et très-curieux, sur la vie des israélites d'Alsace. Dans un tout autre genre, il avait publié une substantielle étude, sur l'*Iliade*, d'Homère, et il en annonce une pareille sur l'*Odyssée*. En ce moment, il offre au public un ouvrage consciencieux et développé, sur les satires de Juvénal; et, si le temps et la place nous manquent pour en tirer, comme il le mériterait, une sorte de commentaire raisonné, du moins nous ne voulons pas différer les rapides observations qu'il nous inspire. On a fait remarquer avec raison qu'il y a des modes en critique, ainsi que dans tout le reste, et que les livres (cela s'est dit mille fois) ont leurs destinées. Juvénal a été longtemps discuté; Boileau n'en approuvait qu'à demi la *mordante hyperbole* : les juges de l'école de Voltaire et de La Harpe l'avaient en médiocre estime. Au contraire, de nos jours, l'érudition allemande et le goût français se sont tournés également vers lui. Par une introduction d'une soixantaine de pages, M. Widal nous a indiqué précisément la plupart des publications dont son auteur a été l'objet, et les appréciations générales qui lui ont été consacrées. Ensuite, il prend en détail ces satires vives et acérées, souvent déclamatoires, il est vrai, parfois un peu obscures, et où percent déjà les signes de la décadence du style, mais où se rencontrent la vigueur constamment, l'esprit çà et là, et plus d'une fois l'éloquence. Surtout, loin de les fuir, il a recherché, il a saisi les rapprochements perpétuels que ces invectives satiriques et morales nous autorisent à faire, toutes différences gardées, entre la société romaine de l'Empire et notre société actuelle. Embarras de la grande ville, remplie de désœuvrés et d'intrigants, de poétereaux en quête d'auditeurs et de parasites pourchassant un dîner; coureurs d'héritages, enlaçant les vieillards des deux sexes dans les liens de leur tendresse intéressée et les accablant de leurs caresses comme pour les en étouffer; corruption scandaleuse des hommes et même des femmes, des souverains et même des princesses, affichant le vice et prodiguant l'adultère; prêtres sans conviction et sans foi, célébrant de ténébreux mystères, où la débauche trouvait son compte; insolence des maîtres qui gouvernaient, et servilité du peuple avili; la bassesse de la plèbe gagnant le sénat; le luxe de la table arrivant à des proportions prodigieusement ridicules; les classes lettrées souffrant de la misère la plus pénible à endurer, la misère en toge blanche et en brodequins de pourpre : quel tableau nous a crayonné d'une main agitée et nerveuse Juvénal, ce pessimiste trop convaincu, ce moraliste qui ne pouvait flétrir les désordres de son temps sans les représenter au naturel! Aussi ne lui a-t-on pas épargné les reproches, et sa franchise a été taxée d'impudeur, sa liberté de violence. M. Auguste Widal a le sens trop droit pour être tombé dans une pareille erreur, et il fait voir sans peine qu'il n'y aurait plus d'histoire ni d'art possibles s'il était défendu de peindre le laid et de traduire le mal, de peur de paraître audacieux et inconvenant. La pruderie n'est pas la vertu, et l'on n'est pas vicieux parce qu'on a démasqué le vice sans crainte et sans pitié.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Digitized by Google

Les Plantes à feuillage coloré. T. II. Rothschild.

Nous avons déjà signalé, dans son temps, le premier volume de cette attrayante et utile publication. Celui-ci se compose pareillement de soixante belles planches chromo-typographiques, et d'autant de notices contenant les détails pratiques sur la nature, le mode de traitement et de culture de chaque plante. Nous avons remarqué, dans ce nouveau recueil, un progrès notable dans l'exécution des vignettes sur bois placées en tête de chaque notice, et représentant la tige entière, et par conséquent l'aspect général des plantes dont les planches en couleur ne donnent souvent qu'une branche ou seulement une feuille, pour en faire mieux ressortir les détails. Cette deuxième collection nous offre plusieurs types remarquables qui n'avaient pu trouver place dans la première, d'autres dont l'horticulture s'est récemment enrichie, grâce à MM. Weitch, Wallis, Baraquin, Fortune, et autres intrépides explorateurs. Parmi les plus beaux spécimens, nous signalerons : l'Anthème, couleur de feu ou fleur d'amour (*Eranthemum Igneum*), qui pare les fissures des hautes Cordillères, et sa rivale, l'*Eranthemum Sanguinolenta* de Madagascar; la *Teleianthera Versicolor*, charmante petite plante tropicale dont les feuilles varient, suivant leur âge, du grenat au rose tendre; le *Coleus*, si en vogue aujourd'hui; le *Begonia Dædalea*, dont le réseau très-serré offre en effet un véritable *dedale* de nervures d'un beau brun, couvant des feuilles d'un vert clair et luisant, et une autre variété peut-être encore plus charmante, le *Begonia Falcifolia*, dont la feuille, en forme de faux, est d'un vert ponctué de blanc ou de lilas en dessus et tout à fait lilas en dessous; le *Maranta* à veines et revers roses, trouvé récemment sur les rives des grands cours d'eau de l'Amérique du Sud; la *Centaurea Candidissima*, d'un effet si heureux en bordures; la *Bertholonia*, plante brésilienne à feuille ponctuée de rose; l'*Alternanthera Sessilis*, aux feuilles capricieusement panachées de vert, de violet, de jaune, de brun; l'*Achyrantes Verschaffeltii* et la *Dichorisandra Mosaica*, trouvées, l'une à l'embouchure, l'autre vers la source de l'Amazone. S'il fallait décerner un prix parmi les plantes contenues dans ce recueil, nous l'accorderions à la *Phalænopsis*, magnifique orchidée des Philippines, qui serait une des plus belles du monde si, à la beauté de ses fleurs et de ses feuilles, elle joignait l'attrait du parfum.

Mais, parmi toutes ces belles étrangères, filles du soleil, et dont la plupart ne daignent végéter dans nos serres qu'aux prix de soins assidus, nous aimons à retrouver quelques-unes de ces plantes dites *rustiques*, dont les charmes vigoureux bravent nos plus rudes gelées. Telles sont : les diverses variétés de choux de la Chine panachés (*Brassica*), notamment celui à feuilles crispées, superbe de forme et de couleur; une nouvelle et charmante variété d'érable *Negundo* panaché, dont les pousses nouvelles ont la teinte du carmin; la *Saxifrage* japonaise de Fortune à feuilles tricolores; enfin, le chèvrefeuille à réseau d'or (*Lonicera Aureoreticulata*), également originaire du Japon, et qui s'acclimate à merveille dans le nord de la France.

Baron ERNOUF.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Un rêve d'amour, opéra-comique de MM. DENNERY et CORMON, musique de M. AUBER
Théâtre-Italien, — *Les grands concerts*.

M. Marcel, paysan bien élevé et de bonne éducation, tout plein de sentiments généreux et poétiques, la fleur des pois des paysans, en un mot, M. Marcel rencontre un soir, en rentrant chez lui, une belle jeune fille étendue sur un banc de gazon. Il s'arrête auprès d'elle, s'agenouille pour la mieux contempler, approche son visage du sien, à ce point que ses lèvres rencontrent les joues de la belle endormie, qui se réveille et s'enfuit aussitôt. L'audacieux et timide Marcel n'oubliera plus ce visage qu'il a côtoyé de si près. L'ange en s'envolant lui a donné un coup d'aile et le cœur de Marcel en a été profondément atteint. Il en rêvera sans cesse et soutenu par l'espérance de revoir un jour la belle inconnue, il appliquera toutes les forces de son être à se rendre digne d'elle par l'instruction et les bonnes manières. Il apprend donc à lire et probablement aussi à danser. N'oublions pas, pour l'intelligence de cette berquinade, que la scène se passe, s'il faut en croire les costumes, avant que Jean-Jacques Rousseau eût corrompu le monde et enseigné que Saint-Preux pouvait être aimé de Julie. Marcel n'est pas encore de force à faire un précepteur, mais il est très capable de jouer le rôle d'amoureux. Il est d'ailleurs fort aimé des filles, ce beau Marcel, et sa cousine Denise le prendrait volontiers pour époux s'il y consentait. Elle le lui fait dire discrètement par son amie Marion, et M. Marcel daigne enfin demander sa main. Mais au moment où l'on va sceller le contrat, voilà que la belle demoiselle reparaît à l'horizon, et soudain l'objet du rêve reprend son empire, et la réalité avec la raison s'évanouit.

Marcel cède au charme qui l'attire ; il suit Mlle la marquise Henriette de La Roche-Villers jusque dans les jardins du château. Ces jardins, qui sont empruntés à un tableau de Boucher bien plus qu'à la nature, sont ceux, paraît-il, d'une duchesse de Penthièvre, et les belles demoiselles

Digitized by Google

qu'on nous montre jouant au colin-maillard sont les demoiselles d'honneur de la duchesse. Ce colin-maillard a des conséquences inattendues. Le bandeau sur les yeux, Mlle Henriette a saisi la main de Marcel qui se cachait comme Actéon dans un bosquet ; mais il sera puni moins sévèrement qu'Actéon, bien qu'il se montre bien plus audacieux que lui. Il a l'audace, ce paysan, de chanter son amour aux oreilles de toute la cour assemblée, et la nouvelle Diane ne paraît pas insensible à cette déclaration de haut goût. Que s'est-il donc passé dans l'âme hautaine de l'héritière des La Roche-Villers ? On lui a conté tout simplement une anecdote. Le chevalier de Bois Fleuri, qui poursuit Mlle Henriette de ses ardeurs matrimoniales, est dépositaire d'un secret dont il a la preuve écrite de la main du marquis. Un jour, le marquis, passant par le grand chemin, apperçut une pauvre femme accompagnée de trois petites filles et d'un garçon, et comme la pauvre femme était bien malheureuse et le marquis bien généreux, il emmena, avec le consentement de la pauvre femme, deux des petites filles, dont l'une était sa fille et l'autre sa nièce. Le marquis n'avait pas d'enfants ; il adopta les deux fillettes. L'une d'elles mourut, l'autre survécut et devint la belle Mlle Henriette de La Roche-Villers. Cette histoire est si extraordinaire, elle paraît si invraisemblable à Mlle Henriette, que celle-ci n'en veut pas croire un mot ; elle ne se rend qu'à l'évidence, mais elle n'en tiendra pas moins rigueur au chevalier et entendra plus volontiers aux naïves confidences du paysan. Elle l'encouragera dans ses espérances et lui montrera elle-même la voie qu'il doit suivre pour arriver jusqu'à elle. Il paraît que, dans ce temps-là, si l'on en croit les annales de l'Opéra-Comique, les paysans devenaient plus vite capitaines qu'on ne le croit généralement et qu'ils ne le deviennent même aujourd'hui. En moins de deux ans, Marcel a eu le temps de prendre un drapeau à l'ennemi, de gagner les épaulettes de capitaine et de se faire gentilhomme accompli, maniant l'épée comme Saint-Georges.

Dieu ! que l'amour est forte chose,

a dit Clément Marot, et, comme le poëte a raison ! Il n'y a que l'amour pour faire de ces métamorphoses, pour donner de tels coups de pieds à l'histoire et culbuter la raison.

Mais le plus admirable en tout ceci, c'est que Marcel ne doit cette haute fortune et cette belle éducation qu'à son rival, M. le chevalier de Bois-Fleuri. Le parfait gentilhomme, chevaleresque jusqu'au sublime, n'a formé ce digne élève que pour l'élever jusqu'à lui et lui faire l'honneur de le tuer délicatement. On a bien raison de dire que l'esprit chevaleresque s'efface de nos mœurs : on ne trouverait plus aujourd'hui un adversaire généreux à ce point de vous donner des leçons d'escrime avant de vous expédier dans l'autre monde. M. Marcel, qui s'y connaît, trouve à ce trait une beauté extraordinaire, et il n'a point tort. Il faudra se battre cependant, car il aime encore plus Mlle Henriette qu'il n'admire le chevalier. Qu'on se rassure, il ne coulera pas une goutte de sang. La providence de l'Opéra-Comique y a pourvu ; Henriette est la sœur de Denise ;

Digitized by Google

elle achète toute la contrée, château, fermes, bois et plaines ; elle donne la plaine et la ferme à son père, ne gardant modestement pour elle que les bois et le château ; puis elle cessera d'être sœur de Denise pour devenir sa cousine aussi bien que de cette autre fille que le marquis emmena et qui est morte ; alors, ne pouvant plus épouser Marcel puisqu'elle est sa sœur, elle épousera M. de Bois-Fleury, qui n'est ni sa sœur ni son frère. Et après ?...

Après ! il y a la musique de M. Auber, qui est toujours jeune, fraîche, gracieuse, qui vous enveloppe et vous caresse, et qui, sur un détestable canevas, trouve moyen de broder les mille fleurs d'une imagination intarissable. L'ouverture est une de ces aimables pages d'harmonie comme M. Auber a l'habitude de les écrire, douces, coulantes, avec des mélodies fines et délicates, qu'une plus forte contexture du texte ferait disparaître ; c'est toujours cet art infini pour marier entre eux les timbres et surtout les instruments à vent. Peu d'harmonistes, même parmi les plus grands, possèdent cet art au même degré que M. Auber. Le premier acte n'est pas le meilleur. On peut y distinguer néanmoins ce chant : *A l'ombre de nos bois*, que chante de la manière la plus affectée et la plus désagréable M. Capoul. Ce jeune artiste, s'il n'y prend garde, deviendra le plus intolérable des chanteurs. Notons encore un joli duo : *Qu'ils sont charmants les courts instants*, chanté par Mlle Priola et M. Gailhard. Mlle Priola vient du Théâtre Lyrique, qu'elle n'a fait que traverser ; mais elle a déjà, quoique bien jeune, la solidité et l'essor d'une artiste. Sa voix est fort juste, d'un timbre agréable, et elle chante mieux qu'on ne le fait d'ordinaire à l'Opéra-Comique ; elle a même une sûreté qui étonne venant d'une personne aussi jeune. Elle contribue puissamment, par la grâce qu'elle communique à son rôle, à sauver un ouvrage fort compromis par l'absurdité du sujet. Près d'elle a débuté une toute jeune fille, Mlle Nau, qui a de forts beaux yeux et une très-mauvaise voix, sauvée par une méthode excellente, celle, je le présume, que lui a enseignée sa mère, qui brilla naguère d'un éclat tempéré sur la grande scène de l'Opéra. Il est vraiment regrettable qu'un si vrai talent et une si vaillante jeunesse soient paralysés par un défaut de nature comme cette voix aigre et grinçante. Nous croyons le mal sans remède.

Au deuxième acte, on applaudit beaucoup une villanelle pour voix de basse, chantée en dépit du bon sens par M. Gailhard. M. Gailhard, dont la voix est bonne et qui ne manque pas de talent, fait tourner ce morceau au mélodrame, lorsqu'il devrait lui conserver une allure sentimentale et un peu ironique. Le meilleur morceau de la partition est un trio au troisième acte. Il a la grâce aimable et fine qui caractérise les meilleures pages du maître. Nous craignons bien que ce nouvel opéra dont le titre, *Rêve d'amour*, promettait tant de choses charmantes, n'ait pas une longue existence. La musique de M. Auber n'est pas assez robuste pour porter le poids d'un aussi détestable poëme.

Le théâtre Italien a fait entendre une seconde fois le *Paradis et la Péri*, de Robert Schumann. Cette seconde audition a rencontré dans le public parisien plus de sympathies que la première. Il est vrai que

Digitized by Google

l'exécution était meilleure; les chœurs montraient plus de fermeté et variaient mieux les nuances; l'orchestre mariait mieux avec eux ses accords; l'ensemble néanmoins manquait de cette chaleur communicative sans laquelle il ne faut point espérer de succès durable à Paris. Au surplus, ces concerts du Théâtre Italien, dont nous nous promettions merveille, ne nous paraissent pas destinés à poursuivre l'heureuse carrière que nous leur souhaitions. Nous n'avons pas en France un assez grand nombre d'œuvres symphoniques et dramatiques en dehors du théâtre pour satisfaire aux conditions d'un programme tel que l'entendait le directeur, M. Bagler. Il n'y a guère que MM. Gounod et Félicien David qui aient écrit des ouvrages de cette nature, et l'on a vu que l'Opéra n'était point parvenu à fixer sur eux les faveurs du public. Il était donc nécessaire que la direction du Théâtre-Italien empruntât à l'étranger ce que le répertoire français ne pouvait lui fournir. Certes, il ne manque pas en Allemagne de symphonies mêlées de chœurs, de cantates, de poëmes mis en musique, et l'on aurait pu y prendre au hasard parmi cent chefs-d'œuvre les éléments d'une longue série de concerts. Mais, outre que nous sommes portés à la défiance vis-à-vis des compositeurs étrangers qui ne sont point encore entrés dans notre familiarité, nous les rendons trop souvent responsables des imperfections d'une exécution boiteuse ou maladroite. Nous changeons les mouvements, nous modifions le caractère, nous brouillons les notes, nous étouffons les mélodies, nous altérons le sentiment, et puis nous voulons que l'œuvre soit goûtée; si elle déplaît, nous la condamnons, ce serait le cas de dire, sans l'avoir entendue.

Ce n'est point faute d'avoir entendu l'ouverture des *Maîtres chanteurs* que nous l'avons sifflée; car il faut bien le reconnaître : elle a été sifflée. Deux fois exécutée, deux fois sifflée. La première exécution avait été médiocre; la seconde, sans être parfaite, a été aussi bonne que possible. M. Pasdeloup avait annoncé à l'auditoire des Concerts populaires qu'il lui fournirait une seconde fois l'occasion d'apprécier comme elle le mérite l'œuvre du maître. « Vous n'y avez rien compris, leur avait-il dit, mais vous verrez la seconde fois, comme c'est beau! » Le public ne s'est pas tenu pour convaincu. Lui qui applaudit avec enthousiasme Haydn, Beethoven, Mozart, Weber, Mendelssohn, et aussi, à ses heures, Robert Schumann, lui qui a même des applaudissements chaleureux pour la marche du *Tannhauser*, il se montre décidément rebelle à la musique des *Maîtres chanteurs*. Comme la première fois, il s'est impatienté à cette cacophonie instrumentale. On n'était pas encore arrivé au milieu de l'ouverture, que déjà les murmures se faisaient entendre, ou plutôt se laissaient deviner; car la bruyante sonorité de l'orchestre couvrirait même le bruit du tonnerre. Cependant, vers la fin, les voix humaines ont fini par triompher des timbales et des trombones; la contrebasse a été doublée par un piétinement qui n'avait rien d'harmonieux, et la petite flûte a trouvé un rival vainqueur sous les lèvres des auditeurs. Il y avait bien çà et là quelques protestations, quelques applaudissements et quelques bravos désespérés, mais le flot de l'opposition avait rompu toutes les digues. La musique de M. Wagner était submergée : elle ne reviendra pas

Digitized by Google

de ce naufrage. Il ne faudrait pas s'imaginer, du reste, que les partisans de M. Wagner soient très-convaincus, et j'ai la certitude que, s'ils étaient condamnés pendant trois heures à subir cette musique, qu'ils qualifient de sublime, ils demanderaient bientôt grâce et concéderaient tout pour échapper au supplice. Ils croient se distinguer, et ils se distinguent en effet du vulgaire en se posant en admirateurs d'une musique à laquelle l'oreille et le bon sens sont également récalcitrants; ils se donnent par là des airs de science que ne justifient nullement la hauteur de leur génie et le sérieux de leurs études. Il est à remarquer que ce sont les plus médiocres parmi les critiques, pour ne pas dire les plus nuls, ceux dont l'esprit est le plus bas placé sur l'échelle intellectuelle, qui se constituent les défenseurs de cette cause perdue. L'homme de goût, le vrai connaisseur, le musicien sérieux rendent volontiers justice au talent de M. Wagner, mais ils s'accordent aussi à reconnaître qu'il fait parfois tous ses efforts pour se dispenser de le montrer. Il y a chez ce compositeur une sorte de parti pris analogue à celui de ses sectateurs; il veut à toute force se rendre original, et emploie la violence sans parvenir, hélas! à faire céder la muse.

Il y a quinze jours nous annoncions l'engagement de Mlle Marie Roze à l'Opéra; aujourd'hui nous annonçons son début, qui a eu lieu avec une certaine solennité, hier 29, dans le rôle de Marguerite de *Faust*. Ce personnage de Marguerite s'est incarné longtemps pour nous en Mme Miolan-Carvalho, à ce point que lorsque Mlle Nilsson a voulu le reprendre à l'Opéra, elle nous y a paru très-défectueuse. Il faut avoir le courage de le dire, Mme Miolan, qui est une cantatrice de premier ordre et par moments une artiste consommée, n'a jamais été une Marguerite allemande, une vraie Marguerite de Gœthe; elle n'a jamais été qu'une Marguerite française, disons-mieux, parisienne, par conséquent factice et minaudière; elle n'a jamais saisi ce rôle dans son vrai sens et ne lui a jamais imprimé le caractère qui lui est propre, et peut-être son erreur n'a-t-elle pas été étrangère à son succès. Mlle Nilsson, entraînée par l'exemple, ne s'est pas beaucoup plus rapprochée du type. Tout récemment une autre pensionnaire de l'Opéra, Mlle Hisson, malgré une nature beaucoup moins éthérée, n'a pu restituer au personnage sa physionomie véritable. Il manque d'ailleurs à cette personne, qui n'est dépourvue ni de beauté, ni de voix, ni même de talent, une qualité sans laquelle toutes les autres ne sont rien; il lui manque le charme. C'est le charme que possède au plus haut degré Mlle Marie Roze, et elle a de plus une beauté rare, une voix très-pure dont l'étendue et la force se sont beaucoup développées depuis un an d'études intelligentes et assidues. De toutes les artistes qui ont essayé de faire vivre chez nous la figure poétique, mais en même temps parfaitement matérielle, de la Marguerite allemande, Mlle Marie Roze nous a paru se rapprocher le plus du type original. On ne saurait dire justement qu'elle soit encore une cantatrice comme Mme Miolan, et vraiment il faut le talent incomparable de cette éminente artiste pour donner le change sur cette partition et en faire sortir quelque chose qui ressemble à des idées musicales; il faut cet art

Digitized by Google

de plaisir que personne aujourd'hui ne possède au même degré ; et toutefois la nouvelle Marguerite est supérieure à ses devancières par un point : elle est naturelle. Le naturel, qualité rare et précieuse, qui disparaît de plus en plus et dont la Comédie française est aujourd'hui l'antipode.

Nous nous créons volontiers, en France, des traditions fausses, dont nous nous faisons ensuite les esclaves. Ainsi cette tunique blanche sous laquelle on nous représente toujours Marguerite, ce vêtement disgracieux et froid, qui fut adopté au début, par respect pour l'invention d'un peintre qui ne savait rien des secrets de la palette, et qui avait habillé l'héroïne de Gœthe en figure de plâtre, ne sachant pas lui communiquer la chaleur et la vie, cette tunique n'appartient ni au temps, ni au lieu, ni au personnage, Marguerite était une simple petite bourgeoise, mais ce n'était ni une sainte, ni même une statue : l'histoire l'a bien prouvé. Pourquoi ne pas habiller Marguerite comme tout le monde l'était dans ce temps-là, et dans le pays où le drame est placé ? Il serait digne de l'Opéra de rompre avec cette fausse tradition, de quitter la donnée d'Ary Scheffer pour rentrer dans celle de Gœthe.

Ce début de Mlle Marie Roze à l'Opéra fait le plus grand honneur à la jeune artiste. Elle devra travailler encore beaucoup sa voix, dont l'émission avait été naguère gâtée par une mauvaise méthode, mais dès aujourd'hui on peut lui prédire une place distinguée dans un genre que l'Opéra a trop négligé pour les grandes machines ; je veux parler de l'opéra de demi-caractère, l'opéra naturel et gracieux, dont il existe d'excellents modèles dans le répertoire, le *Comte Ory*, le *Philtre*, le *Dieu et la Bayadère*. Nos jeunes compositeurs veulent tous écrire de grandes partitions, où ils échouent ; ne feraient-ils pas mieux de réussir en un ou deux actes ? On prétend que le goût du public n'est plus qu'aux grandes compositions, aux mélodrames de longue haleine ; on se trompe ; le public n'est pas à ce point épris de la fatigue et ennemi des doux plaisirs. S'il s'est déshabitué d'applaudir des ouvrages du genre gracieux à l'Opéra, ne serait-ce pas par cette simple raison qu'on ne lui en joue plus ou qu'on ne lui en joue que de médiocres ? Cinq heures de drame chanté m'ont toujours paru un supplice raffiné de la civilisation moderne, quelque chose qui ressemble à la torture par l'eau, dont on usait au moyen âge, avec cette différence, toutefois, que l'eau est ici remplacée trop souvent par du vitriol. Un peu de bon vin ferait bien mieux notre affaire, surtout si c'est Mlle Marie Roze qui nous tend la coupe.

O. Mercier.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 décembre 1869.

La page d'histoire que la nation française écrit en ce moment sera peut-être difficile à débrouiller; mais elle sera des plus curieuses et des plus instructives. On nous y verra pour la première fois acharnés à vouloir faire une révolution pacifique et ne pouvant guère y réussir; on y verra combien il en coûte à un gouvernement de rompre avec de vieilles habitudes, et de quelle manière il essaye de retenir d'une main ce qu'il donne de l'autre. Il se décide un beau jour à opérer sa transformation; sa brusque résolution surprend ses amis et déconcerte ses adversaires. Mais, tout à coup, il paraît lui-même le plus surpris et le plus déconcerté; il a comme un trouble qui l'empêche de voir, comme une épouvante qui l'empêche de marcher. Cette hésitation se produit au moment de faire entrer dans la pratique les principes que l'on a introduits dans les lois. Il n'a fallu qu'un jour pour écrire la lettre fameuse qui a été le signal de nos derniers bouleversements, mais il a fallu plus de six mois pour sortir du domaine des promesses et nous avancer de quelques pas vers les réalités. On dit cependant que nous y touchons et, qu'avec les derniers jours de l'année 1869, vont disparaître, dans le gouffre du temps, les derniers vestiges du pouvoir autoritaire. C'est le moment où l'ancien personnel gouvernemental va prendre une retraite définitive et bien méritée; depuis quelques jours, on annonce la prochaine arrivée aux affaires d'hommes nouveaux, de ceux qui ont eu le mérite de saisir les premiers signes de ce réveil d'opinion qui s'est produit en France, dans ces dernières années, et qui ont su le condenser, le formuler en des termes précis et modérés. Il est certain que les portefeuilles leur reviennent de droit et que même l'on a beaucoup tardé à les leur confier. Mais ne fallait-il pas que l'Empire prît le temps de se détacher de ses anciennes affections? ne fallait-il pas qu'il se disposât, par toutes sortes de préparatifs, à cette amputation douloureuse qu'il avait résolu de pratiquer sur lui-même? Si la politique avait connu les mêmes ressources que la médecine, il aurait eu volontiers recours, pour ménager sa sensibilité, à quelque procédé somnifère. Ces terreurs mal dissimulées n'ont pas échappé à l'attention publique; elles y ont produit un sentiment de défiance qui s'est beaucoup accru par l'attitude du gouvernement dans la vérification des pou-

Digitized by Google

noire. C'est là qu'on a pu mesurer le bond énorme que l'Empire devait faire pour atteindre le régime auquel il prétend. Si on devait juger des dispositions du gouvernement impérial par les procédés qui ont caractérisé le mouvement électoral de 1869, on aurait de la peine à les croire libérales. Il est bien visible que, si un salutaire retour s'était fait dans les idées, il était encore bien loin de s'accomplir dans les actes. Ce sont toujours les façons d'un pouvoir qui veut beaucoup moins obéir à l'opinion publique que lui commander; il est plein de méfiances, de détours; il ne se sent pas le courage de laisser les électeurs se diriger eux-mêmes; il veut toujours canaliser le suffrage universel. C'était bon au lendemain des commotions révolutionnaires, alors que le pays, placé sous une tutelle dictatoriale, n'avait pas l'expérience de la réforme politique qui fut la seule conquête efficace de 1848; mais depuis que les réformes du 19 janvier ont admis en principe notre émancipation, on ne peut, sans blesser profondément le corps électoral, lui montrer de ces défiances et faire peser sur lui une semblable oppression.

Ce travail de la vérification des pouvoirs a occupé toute la session extraordinaire; commencé le 23 juin, interrompu par le message du 12 juillet, repris le 29 novembre, il ne s'est terminé, après de grandes vicissitudes, que le 27 décembre. Si longue et si uniforme qu'ait été cette enquête, elle n'en a pas moins servi à faire ressortir avec une plus grande force les inconvénients d'un système qui a fait son temps, et à faire juger une Chambre dont la plupart des membres doivent leur élection à des influences administratives. Elle aurait pu racheter les défauts de son origine par une justice plus sévère à l'égard des procédés électoraux, pratiqués dans un certain nombre de circonscriptions; elle aurait pu prendre en plus sérieuse considération les protestations qui se sont élevées contre les actes administratifs relatifs aux élections, et se montrer moins stoïque devant des ruses, des mensonges, des illégalités, dont l'exposé a causé quelque rumeur dans le pays. Mais le Corps législatif a pratiqué une jurisprudence des plus accommodantes; tantôt il ne voulait pas admettre qu'une manœuvre ait pu déplacer assez de voix pour enlever à un candidat la majorité qu'il avait obtenue, tantôt il n'admettait point que les abus de l'administration pussent être imputés à ses protégés. Cette thèse était aussi celle du ministre de l'intérieur, qui volontiers accusait ses agents d'un excès de zèle et les livrait aux critiques de l'opposition, mais qui n'en demandait pas moins que les succès obtenus par ces moyens illicites fussent ratifiés par la Chambre. M. de Forcade La Roquette s'est distingué par la chaleur qu'il a mise à plaider pour ses hommes les circonstances atténuantes; il n'a pas cru qu'après avoir favorisé un système d'élection, il lui fût possible d'abandonner les agents qui l'avaient pratiqué et les candidats qui en avaient tiré profit. On ne saurait blâmer le ministre de l'intérieur d'avoir défendu son œuvre, mais on peut regretter que le gouvernement n'ait pas compris qu'en renvoyant un certain nombre de députés devant leurs électeurs, il eût donné au Corps législatif plus d'autorité et lui aurait assuré une plus longue existence. La majorité du moins aurait pu le comprendre. Elle n'avait pas les mêmes raisons que les

Digitized by Google

ministres, de ne pas faire supporter à quelques-uns de ses membres les conséquences des fautes commises dans leur intérêt. On a beau dire qu'un candidat est étranger aux irrégularités qui assurent son élection, il n'en est pas moins vrai qu'il en profite et que le suffrage universel est outragé dans sa personne. Il serait encore plus innocent qu'il n'en serait pas moins favorisé par des procédés reconnus blâmables et qui ne sont pas suffisamment punis par un désaveu public. La disgrâce d'un fonctionnaire ou la destitution de quelque agent subalterne seraient d'ailleurs insuffisantes pour réparer les torts causés à la liberté électorale; la première réparation à donner doit être l'invalidation d'une élection dont le principe est vicieux. Ce n'est qu'en soumettant le candidat à une nouvelle épreuve qu'on apprécie la mesure de l'influence que les manœuvres signalées par ses concurrents ont exercée sur son succès. Que ne doit-on pas penser si les préfets eux-mêmes, reconnus coupables de trop de zèle ne subissent d'autre châtiment que le désaveu public qui leur est infligé et si, au contraire, ils sont récompensés par de secrètes félicitations?

Il serait trop long de relater ici les traits principaux que la vérification des pouvoirs a mis en lumière, et de remettre sur la sellette des députés qui ont traversé la douloureuse épreuve d'une investigation parlementaire. Il doit nous suffire de prendre acte des enseignements qui se dégagent des élections de la Gironde, des Hautes-Alpes, de Saône-et-Loire, de l'Aube, de la Haute-Garonne et de l'Aude. C'est là que l'action gouvernementale s'est accusée sans aucune retenue, sans même chercher à sauver les apparences. Quand ce n'est pas un préfet qui se met en avant, c'est un magistrat; on ne préserve pas même des souillures électorales les juges de paix que les populations s'étaient habituées à respecter comme les agents intègres de la justice. On ne saurait trop regretter que la magistrature ait été mêlée à ces débats, et que l'on ait fait planer sur elle des accusations mal réfutées par les orateurs qui ont pris sa défense. La magistrature ne devrait pas même être soupçonnée. Qu'un maire dérange l'horloge de sa commune, qu'il fasse à l'urne du scrutin les honneurs de son alcôve, que dans cette urne mal gardée quarante électeurs n'aient point retrouvé leurs bulletins, ce sont des abus ordinaires et qui ne peuvent nuire qu'à la réputation de celui qui les commet, et n'entacher que l'honneur d'un agent quelconque de l'administration. On peut même, sans trop de douleur, admettre qu'un instituteur d'Auxis-sur-Loire s'introduise nuitamment jusqu'à l'urne inviolable, et se livre sur elle aux pratiques les plus criminelles. Que si un adjoint prévoyant fait une brèche à la muraille de la maison de ville pour avoir un plus facile accès auprès de la boîte dépositaire des votes de la commune, on ne s'indigne pas outre mesure; il n'y a pas, pour ce fait, à désespérer de la morale publique. Nous admettons même les fausses clés et autres instruments suspects. Ce qui est grave, c'est de mêler les parquets et les juges à des manœuvres qu'ils seraient tenus de condamner sévèrement si elles étaient portées devant leur tribunal. M. Thiers, qui avait écouté de sang-froid les faits relatifs à l'élection de la Gironde et de beaucoup d'autres départements, n'a pas retenu un cri d'indignation devant les actes qui ont assuré, dans

Digitized by Google

le département de la Haute-Garonne, le succès de M. de Campaigno. Les paroles que M. Thiers a laissé tomber, à ce propos, au sein de la Représentation nationale méritent d'être recueillies; ce ne sont pas, il s'en faut, les paroles d'un ennemi du gouvernement, mais celles d'un homme qui pense que, pour conserver son autorité et prolonger son existence, un régime doit répudier des actes qui blessent la conscience publique. Si le système des candidatures officielles, l'intimidation, la corruption, la fraude n'avaient pas fait leur temps, M. Thiers leur aurait porté le coup de grâce. Il ne connaissait pas encore, lorsqu'il a pris la parole, le dossier de M. Isaac Pereire. Plus chargé même que celui de M. de Campaigno, il contenait à lui seul à peu près tous les cas de corruption, de fraude, de pression que la vérification des pouvoirs a fait connaître. Les rastels de M. Durand, les bancs d'huîtres de M. Rouxin, les urnes d'Auxis-sur-Loire, avec additions de fausses clés, le bétail de M. Calvet-Rogniat remplacé par des bêtes d'un ordre inférieur, toutes les petites et grandes prévarications, l'intervention des sous-préfets, des maires, des percepteurs, des instituteurs, les promesses faites, les erreurs propagées, un juge de paix agent de mensonge et de corruption, rien n'a manqué. Comme il avait trempé lui-même dans les vices de son élection, et qu'on ne pouvait, en bonne conscience, en faire supporter l'entière responsabilité aux agents administratifs, M. Isaac Pereire a été renvoyé devant ses électeurs. M. de Sainte-Hermine avait ouvert la marche, M. Pereire vient le dernier. Entre ces deux victimes, on voit défiler mélancoliquement M. Gourgaud, M. Rouxin et M. Marion; en tout, cinq députés invalidés, cinq élections à refaire, sans y comprendre l'élection du député qui doit remplacer dans le Lot-et-Garonne le vicomte de Richemont, promu à la dignité de sénateur. Le Corps législatif aurait pu, sans se montrer cruel, faire meilleure justice; il n'y aurait pas manqué si, à côté des considérations politiques qui l'ont poussé à ne pas trop déplaire au gouvernement, il n'avait cédé à quelques considérations particulières. En invalidant une élection défectueuse, on pouvait quelquefois blesser quelque haute susceptibilité; tantôt on tenait compte des qualités personnelles de l'homme, tantôt de son âge vénérable, tantôt de ses relations. La vérification des pouvoirs a été pour la majorité une série de transactions et de complaisances. Pour la gauche, elle a été moins funeste. Aux députés qui siégent de ce côté de la Chambre, il faut rendre cette justice, qu'ils ont noblement et courageusement défendu les droits de la vérité et de la raison; qu'ils ont, dans leurs paroles indignées, vengé les droits du suffrage universel, et qu'ils nous laissent l'espoir que, lorsqu'ils arriveront eux-mêmes au pouvoir — ce qui n'est plus impossible avec le roulement parlementaire, — ils auront d'autres procédés.

Il ne suffit pas, cependant, que ces vilaines affaires excitent la répugnance et soient condamnées en principe, il faut que des mesures soient prises pour en prévenir le retour. Le pays, témoin des faits que la vérification des pouvoirs lui a révélés, a compris qu'il ne verrait pas finir le gouvernement personnel avant que le système des élections ne fût changé. Il n'importe pas seulement que l'on prenne la résolution de laisser toute

Digitized by Google

liberté au suffrage universel, il faut encore que sa prérogative souveraine soit placée au-dessus des atteintes du pouvoir exécutif, et qu'il soit pris de sages mesures pour prévenir le retour des scandales et des abus dont il a été l'objet. Il y a maintenant une nouvelle question à l'ordre du jour, question des plus urgentes s'il en fut, c'est la question électorale. C'est la seule arme vraiment efficace qui reste entre les mains de l'opposition ; il importe de la lui enlever. Pour atteindre ce but, il y a tout un remaniement à faire dans notre organisation politique ; il faut, avant tout, décentraliser. Lorsque le gouvernement n'aura plus à sa disposition les subsides à accorder aux communes pour chemins, bâtiments communaux, travaux publics, il ne sera plus tenté de faire coïncider ces subsides avec la période électorale. Voilà pourquoi il importe que désormais les conseils généraux décident eux-mêmes de l'opportunité ou de la convenance des subventions. De plus, il faudrait que le pouvoir attribué aux préfets reçût de notables modifications ; ces fonctionnaires ne seraient pas à la merci du gouvernement si, au lieu d'être nommés par lui, ils étaient nommés par l'élection, ou tout au moins sur la présentation du conseil général. Avec ces modifications dans le système administratif, la candidature officielle n'est plus praticable ; si elles n'ont pas lieu, il est à craindre qu'elle soit toujours pratiquée. Sous un gouvernement plus libéral, elle pourra changer de nom : elle s'appellera peut-être la candidature ministérielle ; mais les procédés resteront les mêmes, et on n'arrivera jamais qu'à de fausses manifestations de l'opinion publique et à des majorités législatives complaisantes, dont l'unique souci sera de condescendre à tous les désirs des ministres qui l'auront formée. La candidature ministérielle était en honneur sous le gouvernement parlementaire, auquel on revient ; mais elle eût été sans doute répudiée par le gouvernement de Juillet si, comme le nôtre, il eût été assis sur le suffrage universel. Le suffrage restreint est accessible à l'action gouvernementale ; on peut, jusqu'à un certain point, le diriger, et l'on admet sans peine qu'une majorité législative soit l'expression exacte du corps électoral réduit aux proportions exiguës du régime censitaire. Il n'en sera jamais de même avec le suffrage universel ; on n'en pourra jamais tirer que des majorités factices ; les vraies majorités, restant à l'état latent, seront un continuel sujet de troubles dans le pays. Il s'élèvera de leur sein une perpétuelle protestation et une de ces oppositions énergiques pareille à celle qui a forcé le gouvernement impérial à pratiquer des réformes constitutionnelles. S'il avait pu croire un instant que la majorité législative qu'il devait au zèle et à l'intelligence de ses préfets représentait fidèlement le suffrage universel, l'Empire n'aurait eu aucune raison de se transformer ; s'il s'est résigné à se dépouiller de son autorité dictatoriale, malgré l'approbation que tous ses actes rencontraient dans les chambres, c'est parce qu'il savait bien que, derrière les députés qui ne réclamaient aucune réforme, il y avait une imposante majorité qui réclamait toutes celles qu'il a faites et d'autres encore qu'il ne pourra différer longtemps.

Les esprits sérieux sont un peu plus préoccupés de la réalisation de ces

Digitized by Google

indispensables modifications à introduire dans nos coutumes politiques, que de l'avénement au pouvoir de certaines personnalités dont les noms, depuis quelques jours, sont dans toutes les bouches. Il est certain que des réformes politiques aussi radicales que celles qui se sont accomplies et qui sont encore à accomplir exigent des hommes nouveaux, et qu'il faut se préoccuper de ceux qui vont venir. Cette attente, du reste, ne saurait être bien longue, et tout nous fait penser que, lorsque ces lignes seront publiées, la curiosité publique sera satisfaite. On sait déjà, par une importante communication qui a paru, sous une forme inusitée, dans le *Journal officiel*, que les ministres sont démissionnaires et que M. Émile Ollivier, considéré par l'Empereur comme le chef de la majorité législative, est chargé de composer un nouveau cabinet. On a remarqué les circonlocutions employées par le chef de l'Etat pour exprimer une chose aussi simple, et, dans ces détours, on a vu encore la préoccupation de ne pas abandonner les apparences du pouvoir personnel. Au temps des pratiques parlementaires, le public était averti d'une crise de cabinet par une simple note annonçant que les ministres avaient donné leur démission et désignant le personnage à qui le chef de l'Etat s'en remettait du soin de former un nouveau ministère. L'Empire parlementaire semble vouloir procéder avec plus de solennité. A côté de l'avis qui fait connaître la démission des ministres, il y a une lettre du chef de l'Etat à M. Emile Ollivier aux termes de laquelle le député du Var est prié « de désigner les personnes qui peuvent former, avec lui, un cabinet homogène. » Dans ce rescrit, l'Empereur tient aussi à ce que ces personnes soient résolues à appliquer, dans sa lettre comme dans son esprit, le sénatus-consulte du 8 septembre. Il n'est pas probable que de pareilles formalités seront observées à l'égard de tous les personnages à qui le chef de l'Etat confiera désormais le soin de composer un ministère. Il importait, dans les circonstances présentes, que l'Empereur donnât une certaine solennité à la création du premier cabinet qui se constitue dans les formes parlementaires et qu'il précisât lui-même le programme politique auquel il doit se conformer. Quelles qu'aient pu être les résistances timides ou vaniteuses qu'il a pu rencontrer au début de ses recherches, il n'est pas douteux que M. Emile Ollivier ne réunisse tous les hommes qu'il lui faut pour constituer le gouvernement. Nous avons plus de souci des moyens qu'il emploiera pour fixer d'une manière définitive la liberté dans nos institutions. Nous connaissons le programme qu'il est chargé de mettre en pratique, c'est celui qui a été publié récemment à la suite de nombreux pourparlers et qui a obtenu l'adhésion de 128 membres de la Chambre. C'est le manifeste des 128. Il dit que la paix doit être maintenue à l'extérieur; qu'à l'intérieur, il faut abolir la loi de sûreté générale, supprimer le cumul des gros traitements et décentraliser. Il est aussi question d'une réforme électorale à opérer et d'une « modification » à apporter à l'article 75 de la constitution de l'an VIII. Aux termes du manifeste qui entre en voie d'exécution, les délits de presse seront attribués au jury, les journaux ne payeront plus de timbre; l'enseignement supérieur sera libre et l'on ne négligera rien pour améliorer la situation maté-

Digitized by Google

rale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre. Si ces projets n'étaient formulés que dans le programme d'un candidat à la députation, il ne faudrait pas s'abandonner à de trop souriantes illusions ; comme programme d'un ministère qui entre en possession du pouvoir, ils sont beaucoup plus sérieux. Il est certain que, lorsque nous serons entrés dans la pratique de ce beau manifeste, nous serons en droit de nous croire libres. C'est donc la joie dans l'âme que les amis de la liberté, ceux qui, comme nous, n'ont pas attendu qu'elle fût promise par l'Empereur pour la revendiquer avec énergie, voient luire le jour heureux où de si belles espérances se réaliseront. La confiance du souverain s'arrête précisément sur l'homme que, depuis plusieurs années déjà, nos sympathiques prévisions avaient désigné pour la mission qu'il remplit. M. Emile Ollivier accepte une grande et noble tâche ; s'il la remplit avec le courage persévérant et le talent qu'il a déployés pour préparer la situation où il arrive et où il nous fait arriver, il s'élèvera aisément à la hauteur des plus grands ministres qui aient honoré notre pays.

Il est à remarquer que depuis assez longtemps, nous sommes débarrassés des préoccupations guerrières qui étaient devenues presque notre état normal. Ce résultat est dû à l'initiative qu'a prise le gouvernement de s'occuper résolûment de développer nos libertés. Sur ce point-là, du moins, nos vœux ont été satisfaits, et si le pays n'a pas encore trouvé une entière satisfaction de ses aspirations politiques, il faut admettre qu'il a conquis un peu de sécurité. Il est heureux de voir que le programme du nouveau ministère reconnaît la nécessité de la paix au dehors, et que les intérêts matériels si longtemps en souffrance vont pouvoir reprendre leur développement normal. C'est grâce à ce calme des esprits et à ce besoin de paix, dont le gouvernement lui-même proclame la nécessité, que personne en France ne s'est ému de l'interprétation que certaines feuilles alarmistes ont donnée à un acte qui, par lui-même, n'a rien que d'inoffensif. L'envoi fait au roi de Prusse par le czar de la grand'croix de l'ordre de Saint-Georges a certainement une portée politique ; c'est plus qu'un acte de courtoisie. Cet ordre, par lui-même, a une signification guerrière ; il est d'usage, en Russie, de ne le conférer qu'à un souverain qui a conduit ses troupes à la victoire. Du reste, le czar a eu soin de bien préciser le sens et le caractère de la distinction qu'il offrait au roi de Prusse. « Je confère l'ordre de Saint-Georges au roi Guillaume, a-t-il dit solennellement, parce que je lui suis attaché non-seulement par les liens de la parenté, mais surtout par ceux de la profonde estime et d'une affection personnelle. » De son côté, le roi de Prusse a répondu à cet envoi par un toast sympathique et chaleureux. Il a expédié au czar, en échange de l'ordre de Saint-Georges, son ordre du Mérite. Ces témoignages d'entente cordiale ont réveillé entre les deux souverains les souvenirs de l'intime alliance qui les unissait à une autre époque et qui puisait sa force dans la communauté des périls que couraient alors toutes les monarchies. Ces souvenirs ont été patriotiquement évoqués. Ils ont l'inconvénient de n'être pas aussi agréables pour nous que pour les deux souverains du Nord qui viennent de se complimenter. Mais ce n'est

Digitized by Google

point par de telles réminiscences que l'on peut nous troubler ; du moment que les causes politiques qui ont amené la double invasion de 1812 et de 1815 ont disparu, les compagnons de la sainte alliance peuvent parler entre eux de leurs victoires passées, sans que cet inoffensif plaisir ait pour nous le caractère d'une menace. Il y a eu, en ces derniers temps, dans le nord de l'Europe, un mouvement qui a peut-être échappé à notre attention; des tentatives ont été faites pour semer la division entre la cour de Russie et la cour de Prusse. Nous-mêmes, sans le vouloir, n'avons-nous pas contribué à donner à ces tentatives une certaine consistance? Un général français est envoyé en ambassade auprès du czar, et l'on a pu dire dans quelques feuilles avancées de la Russie et de l'Allemagne que la France cherchait à Saint-Pétersbourg une alliance contre la Prusse. Les apparences étaient favorables à ces commentaires, et les populations aussi bien que les cours s'en étaient émues. Il n'en fallait pas davantage pour que le czar profitât de l'occasion qui lui était offerte par le centenaire de la création de son ordre militaire pour opposer à ces rumeurs dangereuses la manifestation sympathique qui doit les faire cesser.

Il y a d'autres raisons, et des meilleures, pour que nous ne soyons pas émus en France des allusions qui peuvent être faites à une époque néfaste. La sainte alliance avait une cause ; elle n'aurait jamais existé si l'Europe ne s'était sentie menacée dans son repos et dans son indépendance par la politique envahissante du premier empire. Tant que nous resterons chez nous, il n'y aura pas lieu de craindre les complots extérieurs. Ni le czar, ni le roi de Prusse n'auront intérêt à se liguer contre une nation pacifique, respectueuse de l'intégrité de ses voisins et bien résolue à ne tirer l'épée que pour la défense de son territoire. Que si, devant la menace d'une nouvelle invasion ou d'un sanglant outrage, nous volons à la frontière, ce sera notre droit; mais en dehors de ce malheur, qui n'est pas à prévoir, le rôle de la France, aujourd'hui plus que jamais, est de donner aux autres peuples l'exemple de la paix. On parlait naguère de désarmement; ce serait peut-être le cas de remettre ce projet en avant. Il n'y aurait pas de plus noble réponse à faire aux excitations qui nous viennent de quelques mauvais conseillers, que de saisir les cabinets de la proposition de se mettre tous sur le pied de paix. Une pareille initiative conviendrait aux ministres à qui l'on va confier la direction de notre politique; elle répondrait exactement à leur programme pacifique et contribuerait efficacement à populariser en Europe les noms encore inconnus de nos nouveaux hommes d'Etat. Un autre élément très-efficace de pacification, ce serait l'organisation définitive de l'Allemagne. Lorsqu'elle sera faite, il n'y aura plus de sérieux élément de discorde, et le cabinet des Tuileries ferait preuve d'une politique sage et prévoyante s'il travaillait à faire disparaître les derniers obstacles qui retiennent les Etats du Sud loin du centre politique qui les attire. Un malaise bien difficile à dissimuler accable les Etats allemands qui n'ont pas encore, pour une raison ou pour une autre, opéré leur accession à la Confédération du Nord. La Bavière, le Wurtemberg, la Hesse sont en proie à une sorte de consomption; ils auraient déjà imité l'Etat de Bade, si des considérations d'un ordre plus diplomatique que na-

Digitized by Google

tional ne les avaient retenus. Ces trois Etats sont comme des membres d'une famille que les rigueurs de la destinée auraient privés de leur part d'héritage ; ils souffrent dans leurs intérêts, dans leurs aspirations. Ils n'étaient pas faits pour mener au sein de l'Allemagne une vie isolée. Cette position irrégulière cesserait le jour où la Bavière, le Wurtemberg et la Hesse auraient trouvé le moyen légal de participer à la vie commune. Le traité de Prague les enchaîne ; ils se sentent liés et sollicités par de secrètes influences de ne rien entreprendre qui puisse ressembler à une dérogation aux prescriptions de ce rigoureux traité. La Prusse elle-même, qui veut rester fidèle à ses engagements, est la première à retenir les Etats du Sud loin du giron allemand. Si quelque ingénieux diplomate trouvait un moyen de concilier les tendances et les besoins des Etats du Sud avec les exigences du traité de Prague, il aurait écarté les dernières causes qui peuvent, à un moment donné, remettre en péril la paix de l'Europe. Ce n'est pas la France qui pourrait souffrir de l'achèvement de l'unité allemande ; il y a longtemps d'ailleurs qu'elle doit en avoir pris son parti. La France s'est trouvée entraînée par le concours des circonstances, et pour sauvegarder son amour-propre, à participer au traité de Prague ; elle a assisté comme témoin à ce contrat, qui n'intéresse en réalité que la Prusse victorieuse et l'Autriche vaincue. Elle s'est créé là une position fausse ; c'est une attitude menaçante qu'il a plu à notre diplomatie de garder vis-à-vis de la Prusse et comme un instrument de guerre qu'elle a voulu mettre en réserve. Ne serait-il pas mieux de nous désintéresser du traité de Prague et de laisser les Allemands s'accommoder à leur gré une patrie qui ne serait dangereuse pour nous que si nous voulions en arrêter le développement ?

L'Autriche elle-même n'a pas un intérêt aussi grand qu'on pourrait le croire à tenir strictement à l'existence du traité de Prague. A chaque instant, elle est menacée par quelque nouvelle crise intérieure de dangers beaucoup plus graves que ceux qu'elle pourrait courir si la Bavière, le Wurtemberg et la Hesse entraient dans la confédération du Nord. Le tort de l'Autriche c'est de vouloir toujours s'occuper des autres, lorsqu'elle a tant à faire de s'occuper d'elle-même. Depuis l'ouverture du Reichsrath signalée par le discours conciliant et pacifique de l'Empereur François-Joseph, le gouvernement austro-hongrois subit toutes sortes de déboires. Par la démission de M. Taffe, le ministère est en pleine dissolution ; les insurgés du Cattaro, malgré des soumissions partielles, ne sont pas entièrement domptés ; les nationalités mécontentes et jalouses de la Hongrie réclament des droits qui doivent les mener infailliblement à l'indépendance. Au milieu de ces embarras, la démagogie et le socialisme font une active propagande. L'empereur est contraint d'écouter les réclamations d'associations ouvrières, et ce n'est pas sans épouvante qu'il se trouve face à face avec le socialisme. Cet élément révolutionnaire, pris isolément, n'a pas plus d'avenir en Autriche que dans d'autres pays ; mais il s'unit à l'élément national, il lui apporte un secours et il en reçoit une certaine force. Il a, comme en France, des représentants dans l'assemblée législative où, de temps à autre, une motion criarde révèle sa

Digitized by Google

présence. Pour plus de ressemblance avec les socialistes de tous pays, ceux d'Autriche ont des discussions intestines et de violents retours de colère contre ceux qu'ils ont acclamés. Ils avaient dans M. de Schweitzer un chef reconnu et populaire, dans M. Tolke, un agent investi de leur confiance. Ces deux personnages sont en pleine disgrâce, et c'est un député du Reischsrath qui profite de l'absence de M. de Schweitzer pour s'emparer de ses pouvoirs. Au milieu de ces agitations, le malheureux comte de Beust ne sait plus à qui entendre, et il est navrant de le voir en proie à tant d'embarras intérieurs au moment où il pensait avoir réussi à rendre à l'Autriche un peu de tranquillité et un peu de cohésion. On n'a pas l'idée d'une situation plus précaire ; on ne comprend pas un état qui, au milieu des tiraillements incessants des Tchèques, des Polonais, des Croates et des Hongrois, ne sait pas se concentrer et pense peut-être encore à faire sortir d'une guerre extérieure le moyen de refaire le moule brisé de l'unité politique. La seule ressource du cabinet autrichien, s'il y reste encore une ressource, serait de rompre une bonne fois avec ses prétentions allemandes, de laisser les états de la Confédération s'arranger une existence à leur gré, et de chercher ailleurs que dans une influence, faible sur les cabinets, illusoire sur les populations, la base d'un nouveau système politique.

Pendant que les tendances de la Prusse semblent la porter vers le Nord, celles de l'Autriche la poussent vers le Midi ; ces tentatives d'alliance prennent la direction suivie jusqu'à présent par ses armées et tout fait supposer que, si l'empereur d'Autriche disposait du grand cordon de Saint-Georges, c'est au roi d'Italie qu'il en ferait présent. On se reprend à dire que les deux souverains doivent avoir une entrevue. On pense que déjà ils se seraient vus à Ancône si le roi d'Italie ne s'était trouvé malade juste au moment où l'empereur d'Autriche lui faisait espérer sa visite. Il est peu probable que la rencontre de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie soit très-populaire dans la péninsule ; dans tous les cas, on pourra dire avec raison que le chef du royaume d'Italie devrait avoir en ce moment d'autres soucis que d'échanger des politesses avec les anciens ennemis de son pays. Il appartient à cette catégorie de princes qui doivent concentrer leur attention et leurs soucis sur l'organisation intérieure, et que les choses du dehors ne peuvent que distraire de leurs véritables devoirs. Depuis que les ministres sont changés il ne paraît pas que l'Italie soit beaucoup plus voisine de la prospérité et beaucoup plus éloignée des difficultés financières. Il est vrai que le nouveau cabinet n'a pas eu le temps de s'affirmer autrement que par des déclarations verbales. Celles que M. Lanza est venu porter à la tribune accusent les meilleures intentions et une sérieuse intelligence de ce qui convient le mieux actuellement à l'Italie. Le président du conseil est pour la conciliation des partis et pour le travail en commun de la reconstruction administrative et financière. Il a paru surtout vouloir protester contre les discussions politiques qui semblaient vouloir se modeler sur certaines divisions régionales. M. Lanza a montré que, dans le ministère nouveau, il fallait voir des Italiens, et non des Piémontais et des Toscans. De son côté, M. Sella,

Digitized by Google

le ministre le plus important du cabinet, médite quelque ingénieuse combinaison pour résoudre l'éternel problème financier, un problème qui restera éternellement sans solution : lorsqu'il est près d'être résolu par un ministre, la direction des finances passe en d'autres mains. Tous ceux qui s'en vont affirment qu'ils auraient rétabli les finances si on les avait laissés au pouvoir. Ce fut l'opinion de M. Scialoja; ce fut celle de M. Sella lui-même lorsqu'il fit sa première apparition au pouvoir et dernièrement, on entendait, dans l'enceinte du Sénat, M. Cambrai-Digny exalter aussi l'efficacité des procédés que sa chute avait interrompus. C'est comme un supplice de Tantale. L'Italie voit défiler des sauveurs financiers qu'un accident imprévu précipite du pouvoir au moment où ils vont opérer le salut du trésor. M. Sella est un homme sur qui les Italiens peuvent fonder les plus solides espérances financières ; il serait à souhaiter qu'on fît pour lui une exception à l'usage, et qu'il fût consolidé au ministère des finances par un bail emphytéotique qui l'y maintiendrait au moins pendant dix ans. Mais où l'Italie peut-elle aboutir lorsque, tous les deux ans, arrive un réformateur nouveau, dont le premier soin est de détruire l'œuvre de son prédécesseur ou tout au moins d'en changer les bases? Les collègues de MM. Lanza et Sella ont peu de notoriété à l'étranger : ils ont cependant en Italie la réputation d'hommes fort distingués. Pour ne parler que de M. Gadda, il a joué un rôle public en 1867 ; c'est lui qui, préfet de Pérouse, fut chargé, après l'échec de Mentana, de rapatrier les bandes dispersées de Garibaldi. Ce n'était pas un mince travail ; il exigeait autant d'énergie que de tact, et M. Gadda s'en est tiré fort honorablement. Peu de temps après, il devenait secrétaire général du ministère de l'intérieur. C'est là qu'il a fait son surnumérariat ministériel. Il est, sans conteste, un des membres les plus distingués du cabinet actuel, et paraît destiné à un rôle plus important que celui qu'il peut jouer aujourd'hui, à côté de M. Lanza et de M. Sella, dans un ministère inférieur.

Ce qui préoccupe le moins les Italiens, c'est le concile ; ils semblent en ignorer l'existence. Le concile, du reste, fait tout ce qu'il faut pour n'inspirer aux populations que le plus médiocre intérêt ; il reste dans les inaccessibles hauteurs de l'infaillibilité, et tourne le dos à l'idée moderne. Ainsi compris, ainsi pratiqué, le concile n'est pas de notre temps. Du reste, il n'est pas même préservé des dissensions intérieures que la diversité des aperçus religieux ne pouvait manquer d'y faire naître ; malgré toutes les précautions que l'on a prises, quelques hommes éclairés se sont introduits dans l'enceinte sacrée, et, avant même qu'ils formulassent officiellement leur opinion sur le dogme de l'infaillibilité qui paraît être l'objet principal du débat, on s'est arrangé pour les exclure de tous les comités, et leur enlever toute influence. Il paraît qu'une des conditions essentielles de tout bon concile, c'est l'unanimité ; l'Esprit-Saint ne descend qu'à la condition que tout le monde soit d'accord. *Unum sint.* On comprend que le pape, pour ne pas priver l'assemblée de l'inspiration céleste, ait voulu étouffer autant qu'il était en lui les voix discordantes. C'est à ce titre qu'un certain nombre de prélats sont désignés d'avance sur une *liste d'opposition* qui est distribuée à la porte de Saint-

Digitized by Google

Pierre. Des évêques français, et le plus distingué de tous, Monseigneur Dupanloup, figurent sur cette liste, dont l'archevêque de Paris lui-même fait les honneurs. On suppose que certain cardinal français a mérité d'y être inscrit, mais qu'il s'est soustrait par une fuite intelligente et bien motivée aux embarras de sa situation. Quoi qu'il arrive, le chef de l'Eglise paraît résolu à faire proclamer à tout prix son infaillibilité personnelle. Il pense qu'il s'en trouvera mieux, et que l'Eglise en pourra retirer beaucoup de bien. Quoique nous ne voyions pas bien exactement l'action que peut avoir cet attribut illusoire sur l'avenir de la religion, il ne nous paraît pas qu'il en puisse résulter beaucoup de mal. Notre siècle incrédule et positiviste sait bien jusqu'où peut aller l'infaillibilité d'un homme, et les droits de la justice, de la raison prévaudront toujours, quoi qu'on fasse, sur le surnaturel, lorsqu'il ne saura pas se mettre d'accord avec les intérêts et les mœurs de la société moderne. Quant aux Etats, ils ont des lois à opposer aux priviléges de l'infaillibilité, s'ils deviennent envahissants, et les Etats paraissent fort calmes. Il y a cependant une crainte au fond des âmes; les catholiques sincères craignent que l'excessive tension exercée à Rome dans le sens de l'ultramontanisme ne provoque une rupture, et que l'on n'arrive, après s'être donné beaucoup de mal, qu'à un nouveau schisme d'Occident. Pie IX devrait se tenir en garde contre ce péril; il sait qu'il n'a pas la main heureuse; les Italiens, qui ont d'autres métaphores que nous, disent que c'est l'œil qui est mauvais. Avec les meilleures intentions du monde, il a vu Rome tomber aux mains des révolutionnaires et des mains des révolutionnaires dans celles des étrangers; il a vu son pouvoir temporel réduit, et son prestige moral ruiné dans cette Italie dont il avait rêvé l'indépendance. Il a été fatal à tout ce qu'il a voulu réformer, améliorer; il pourrait être fatal aussi à la religion.

Plus heureux est le président actuel des États-Unis : il est sûr de ne pas voir péricliter entre ses mains ni l'intégrité du territoire, ni les priviléges de la nation qui l'a placé à sa tête. Les intentions du général Grant se révèlent dans son message; on y voit le désir de faire disparaître au plus vite les traces de la guerre de sécession et de reprendre l'œuvre trop souvent contrariée de son prédécesseur immédiat. M. Jonhson, en effet, avait voulu *reconstruire* l'union, c'est-à-dire admettre dans le congrès les représentants des États qui avaient pris part à la guerre du Sud; pour cette raison, M. Johnson s'était créé de violentes inimitiés dans le parti républicain auquel appartenait d'ailleurs le général Grant. Il n'en est pas moins vrai que son idée conciliante a fini par s'imposer à ceux-là mêmes qui s'en déclaraient les plus ardents ennemis. Le message du général Grant est des plus satisfaisants pour l'amour-propre de la nation américaine; tout y est à souhait, le commerce, les finances, voire même les relations extérieures malgré l'insoluble incident de l'Alabama. Nous n'avons pas en Europe une existence aussi sereine. Il suffit de jeter un rapide regard sur l'année qui va finir pour se convaincre que nos gouvernements sont loin de pouvoir se congratuler à la manière du président de l'Union américaine; ils ont toutes sortes de traverses et ne savent jamais si l'année qui va venir ne sera pas plus funeste encore que celle qui s'en va. Ce

Digitized by Google

n'est pas la France cependant qui a le plus à se plaindre de l'année 1869 : le pas qu'elle a fait la rapproche tellement de la liberté qu'elle peut se croire à deux pas du bonheur.

Nous pensons faire de jolies étrennes aux lecteurs de cette chronique en leur annonçant la publication d'un livre d'un des plus illustres collaborateurs de la *Revue*. Ce livre très-attendu est de M. de Parieu le savant vice-président du conseil d'Etat. Le titre en indique le sens et la portée : *Principes de la science politique*. C'est la réunion d'une série de travaux qui ont été lus à l'Académie des sciences morales et politiques et qui constituent dans leur ensemble une théorie complète du gouvernement des hommes. Dans ce livre, où l'auteur traite successivement de la Monarchie, de l'Aristocratie, de la Démocratie, des Gouvernements mixtes, on sent circuler un esprit sain, viril et libéral. Nul ne s'en étonnera de ceux qui connaissent l'auteur et savent combien il a fallu que ses lumières fussent nécessaires au conseil d'Etat pour qu'on n'ait pas depuis longtemps écarté une si ferme raison unie à une si tenace indépendance.

L'année se termine par un deuil pour le gouvernement personnel. Un homme qui, après s'être fait une réputation au barreau et dans la magistrature sous le roi Louis-Philippe, désira servir l'Empire dans les fonctions politiques, passa par les plus hautes dignités, qui ne fut ni une grande lumière ni un grand caractère, qui finit par succéder à M. Dupin à la Cour suprême, M. Delangle est mort sans bruit et presque inaperçu. Les hommes des premiers jours de l'Empire sont aujourd'hui très-effacés; on n'a guère d'autre moyen de les tirer de l'obscurité où ils retombent que de donner leurs noms à des rues nouvelles.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

La Bourse aime beaucoup à lire et à commenter les lettres et les discours de l'Empereur, et cependant elle accueille rarement avec enthousiasme les manifestations de la pensée du chef de l'Etat. Aujourd'hui, il en a été autrement; la lettre à M. Emile Olivier a produit une impression générale, qui est restée excellente, et qui s'est traduite par une hausse très-vive. La Rente a ouvert à 73 francs. Si on tient compte du coupon détaché le 15 décembre, le 3 0/0 ressort actuellement à environ 73 75; c'est là un beau prix, un bon prix, et il n'est point surprenant que ce cours, conquis par la furie d'une spéculation impatiente et très-impressionnable, ait provoqué des offres nombreuses qui, en définitive, n'ont point déterminé une faiblesse inquiétante. Mais il n'y a pas à craindre que la réaction prenne une grande importance. Malgré la progression

Digitized by Google

considérable réalisée par la plupart des valeurs, la hausse peut encore fournir une nouvelle étape ; d'immenses intérêts restent engagés dans la consolidation des cours actuels, et en l'absence d'un événement de nature à inquiéter soudainement le marché, la liquidation de fin de mois se passsera sans encombre et marquera très-certainement le point de départ d'une nouvelle surélévation des prix de la pluport des valeurs.

Pour le moment, et jusqu'à ce que le nouveau ministère soit en fonctions, il faut rester sur la réserve et attendre que la marche régulière des affaires politiques justifie les enthousiasmes intéressés de la spéculation qui a organisé, lancé, et qui soutient encore la hausse à laquelle nous assistons depuis un mois.

La Rente italienne se rapproche résolûment du cours de 60 francs. Serait-il question d'un nouvel emprunt ? serait-il question d'une entente amicale entre M. Sella et la toujours toute-puissante maison Rothschild ? Les gens qui se disent bien informés, gens indiscrets par état, l'affirment et racontent mille choses encourageantes des grands projets du ministre des finances, de la parfaite homogénéité du ministère Lanza, — *un ministère d'affaires*, — qui se préoccupe activement des questions économiques, des réformes utiles, qui songe à rétablir, même au prix de nouveaux impôts, de mesures efficaces que ne désavouerait pas M. Haussmann, l'équilibre encore vacillant du budget italien.

La spéculation se donnant carrière sur les actions du Crédit foncier, elles varient de 25 à 50 francs par bourse ; la publication du bilan mensuel du Crédit Foncier doit, dit-on, servir d'explication et justifier l'ardeur de la spéculation. Il est de vulgaire prudence de s'abstenir de toucher, à des cours si élevés, à une valeur de premier ordre sans doute, mais à une valeur rendue dangereuse par les combinaisons d'une spéculation capable de produire des oscillations aussi larges et aussi vives. On assure que la hausse du Foncier n'a point encore dit son dernier mot ; cela est fort possible, et pourra facilement se montrer au moment où l'opération du dédoublement du capital sera complétement achevée, et où les actions anciennes disparaîtront définitivement pour faire place aux actions nouvelles ; la spéculation doit obtenir en pareil cas tous les succès possibles, ayant en main tous les éléments de hausse nécessaires. Mais en dehors de ces combinaisons organisées par des syndicats assez puissants pour tout tenter et tout faire réussir, il faut reconnaître que les cours actuels sont très-élevés, et ne pas surtout perdre de vue que le privilége du Crédit foncier n'a plus qu'une douzaine d'années d'existence assurée.

Le Comptoir d'escompte a donné lieu, cette quinzaine, à quelques affaires ; cela tient beaucoup à l'émission de l'emprunt turc, qui, quoi qu'en disent les détracteurs intéressés, a pleinement réussi. L'honneur de ce succès revient tout entier au Comptoir d'escompte, dont le puissant patronage suffisait seul pour assurer un brillant résultat. — L'honneur — c'est quelque chose ; — c'est beaucoup sans doute, — mais le profit fait mieux encore le compte des actionnaires ; si on croit les indiscrets, le profit est grand, et la joie est au camp de la légion des porteurs de titres du Comptoir. A la prochaine assemblée générale, M. Pinard aura de bonnes choses

Digitized by Google

à dire à ses actionnaires qui auront occasion de le féliciter de l'habileté qu'il montre dans la conduite des affaires sociales.

La Société générale est dans une excellente situation ; toutes les valeurs dont se compose son portefeuille sont en grande hausse ; il suffit, pour s'en convaincre, de consulter la cote du Turc, de l'Égyptien, de l'Italien, du Lombard ; les bénéfices réalisés sont considérables, et cependant les actions de la Société générale se traînent lourdement dans les cours de 585 à 590. La Société générale vaut mieux, et n'étaient certaines opérations de report faites, dit-on, sur ces valeurs, nous les verrions probablement cotées à des cours bien différents des prix actuels. Nous croyons que le mois de janvier ne s'écoulera pas sans que les actions de la Société générale reprennent sur la cote le prix qu'elles méritent, et ce n'est point s'aventurer que de prévoir une hausse prochaine de cinquante francs au moins sur les cours actuels.

Nous avons assez longuement parlé de la situation exceptionnellement prospère de la Société des chemins de fer autrichiens, pour n'avoir plus à y revenir aujourd'hui. La hausse persistante de cette valeur nous donne largement raison, et nous croyons que les présents cours ne tarderont pas à être trés-vivement dépassés, du 1er janvier 1870 au 1er janvier 1871.

Les actionnaires auront à recevoir :

1° En janvier 1870, un premier à-compte sur l'exercice courant de.....	12 fr. 50
2° En juillet, le dividende complémentaire.....	52 fr. 50
3° En janvier 1871, en raison de la modification des statuts, un à-compte normal de.....	25 fr. 00
Soit ensemble dans l'année.....	90 fr. 00

A 850 fr. l'Autrichien, avec ses énormes réserves, avec ses recettes chaque année plus considérables est donc un bon placement.

Le Mobilier espagnol a donné lieu à des transactions très-suivies et très-importantes ; il a touché un instant le cours de 400. Mais arrêté par des ventes précipitées, il a rétrogradé peu à peu pour revenir à 390 fr. C'est là un cours d'attente ; l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 27 février prochain, révèlera une situation très-brillante, et nous persistons à croire qu'à ce moment-là le cours de 500 fr. sera facilement atteint, et qui mieux est, largement justifié. Nous aurons à étudier la situation de cette société de crédit qui, avec son capital intégralement reconstitué, va, au premier jour, se trouver en mesure de rentrer dans la vie active des affaires avec des éléments de force incontestable.

En résumé, l'année 1869 finit bien pour la Bourse. Nous donnerons dans notre prochaine chronique un tableau comparatif des valeurs au 31 décembre 1868 et au 31 décembre 1869. Nous le ferons suivre d'une appréciation raisonnée sur la situation réelle des sociétés qui méritent le plus de fixer l'attention du capital et de la spéculation.

J. D'ESMOND.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU SOIXANTE-DOUZIÈME VOLUME

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1869. (18e année. — 2e série.)

Pages

UNE EXCURSION DANS LA MER NOIRE. — ODESSA ET SÉBASTOPOL (2e et dernière partie), par M. A. FILLEMIN 5

TROIS FEMMES CÉLÈBRES, par Mme ADÈLE HOMMAIRE DE HELL 50

L'ASSASSINAT DE RASTATT D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS, par M. P. RISTELHUBER 66

LA CRISE RELIGIEUSE, par M. JOSEPH KENENS 95

SAINTE-BEUVE, ÉTUDE DE BIOGRAPHIE MORALE. (1re partie). — L'ŒUVRE DU POETE, par M. JULES LEVALLOIS 126

QUE LES ESPRITS SE FORMENT A LA LIBERTÉ PAR L'USAGE, par M. A. DE CALONNE . . 149

VENISE (Poésie), par M. ALBERT MÉRAT 156

REVUE CRITIQUE : I. *La Révolution et l'Eglise*, de M. ARNAUD DE L'ARIÈGE, par M. B. AUBÉ. — II. *Origines des Basques de France et d'Espagne*, de M. GARAT, par M. H. VATTEMARE. — III. *Le Personnel administratif sous l'ancien régime*, de M. BOYER DE SAINTE-SUZANNE, par M. E. DE LYDEN 166

CHRONIQUE POLITIQUE : histoire de la quinzaine 177

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ESMOND DE POZAR 190

HOMMES D'ÉTAT ET JURISCONSULTES ANGLAIS. — LORD CAMDEN, par M. EDOUARD HERVÉ 193

CHRYSÉIS (1re partie), par Mlle PAULINE BEAUCHET 219

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE SOUS LA RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER EMPIRE. — MARET, DUC DE BASSANO (5e partie), par M. le baron ERNOUF 253

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE. — LES SOURCES DU NIL ET L'EXPÉDITION MILITAIRE ET SCIENTIFIQUE DIRIGÉE PAR SIR SAMUEL BAKER, par M. C. AMÉRO 284

BARBARES ET SAUVAGES. — NOTES DE VOYAGE, par M. le docteur TRIPIER 314

LES OISEAUX CHANTEURS, par MM. AD. et CH. MULLER 330

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. E. DELAPLACE 350

Digitized by Google

Pages.

REVUE MUSICALE, par M. O. MERCIER. 356

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 362

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. J. D'ESMOND. 376

CORRESPONDANCE : INAUGURATION DU CANAL DE SUEZ, par M. A. MARTEAU. 382

UN DERNIER MOT SUR LE MASQUE DE FER, par M. JULES LOISELEUR. 385

CHRYSÉIS (2e et dernière partie), par Mlle PAULINE BEAUCHET. 406

DU GÉNIE GRECET DE SES AFFINITÉS AVEC LE GÉNIE FRANÇAIS, par M. A. CHASSANG. 440

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE SOUS LA RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER EMPIRE. — MARET, DUC DE BASSANO (6e partie), par M. le baron ERNOUF. 456

LA MARINE FRANÇAISE SOUS LA CONVENTION (1re partie), par M. EDOUARD CHEVALIER, capitaine de frégate. 490

SAINTE-BEUVE, ÉTUDE DE BIOGRAPHIE MORALE. — LA MÉTHODE DU CRITIQUE (2e partie), par M. JULES LEVALLOIS. 521

LES PARTIS DANS LA NOUVELLE CHAMBRE. — LEURS PAROLES ET LEURS ACTES, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 544

REVUE CRITIQUE : I. *Les Naufragés, ou Vingt mois sur un récif des îles Auckland*, de M. RAYNAL, par M. H. VATTEMARE. — II. *Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, de M. P. MANTE, par M. A. DE C. 559

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : *LIONS ET RENARDS*, de M. E. AUGIER, par M. E. DELAPLACE. 564

REVUE MUSICALE, par M. O. MERCIER. 569

CHRONIQUE POLITIQUE : Histoire de la quinzaine. 573

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. J. D'ESMOND. 587

SAINTE-BEUVE, ÉTUDE DE BIOGRAPHIE MORALE. — LA MÉTHODE DU CRITIQUE (fin de la 2e partie); L'HOMME PUBLIC (3e partie), par M. JULES LEVALLOIS. 593

LA MARINE FRANÇAISE SOUS LA CONVENTION (2e et dernière partie), par M. EDOUARD CHEVALIER, capitaine de frégate. 624

LA COMÉDIE AU COLLÉGE (1re partie), par M. ERNEST BOYSSE. 656

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE SOUS LA RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER EMPIRE. — MARET, DUC DE BASSANO (7e partie), par M. le baron ERNOUF. 683

LE CANAL DE SUEZ. — SON EXPLOITATION COMMERCIALE, par M. AMÉDÉE MARTEAU. 722

NAPLES (Poésie), par M. ALBERT MÉRAT. 739

LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET L'ÉPARGNE PUBLIQUE, par M. CHARLES ROPIQUET. 752

REVUE CRITIQUE : I. *Nos Fils*, de M. MICHELET, par M. A. VALFREY. — II. *Le Japon illustré*, de M. A. HUMBERT, par M. A. DE C. — III. *La Religion progressive*, de M. J. ALAUX, par M. P. ROUSSELOT. — IV. *Prairies et Plantes fourragères*, de M. E. VIANNE, par M. A. DE C. — V. *Juvénal et ses satires*, de M. A. WIDAL, par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ. — VI. *Les Plantes à feuillage coloré*, par M. le baron ERNOUF. 772

REVUE MUSICALE, par M. O. MERCIER. 786

CHRONIQUE POLITIQUE : histoire de la quinzaine. 79

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. J. D'ESMOND. 804

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES TOMES LXVII, LXVIII, LXIX, LXX, LXXI ET LXXII

DE LA DEUXIÈME SÉRIE

(TOMES CII, CIII, CIV, CV, CVI ET CVII DE LA COLLECTION)

Du 15 janvier au 31 décembre 1869

Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes indiquent la page.

Agriculture, Agronomie.

La Société des agriculteurs et le gouvernement, par M. Alphonse de Calonne, LXVIII. 398.

Archéologie et Beaux-Arts.

L'Age de la pierre en Suède, par M. H. Vattemare, LXXI, 537.
L'Architecture de l'avenir; à propos de la Renaissance française, par M. César Daly, LXVII, 259, 422.
Concerts populaires, LXXII, 569.
Concerts du Théâtre-Italien, LXXII, 786.
Cours d'épigraphie assyrienne de M. Joachim Ménant, par M. E. Lambert, LXIX, 375.
La Messe de Rossini, LXVIII, 169; LXIX, 167.
Ouverture du Cours d'épigraphie assyrienne de M. Joachim Ménant, LXVII, 171.
Peintres et sculpteurs à l'Exposition de 1869, par M. Arthur Baignères, LXIX, 253.
Revues musicales, par M. Maurice Cristal, LXVII, 172, 555; LXVIII, 169, 569; par M. C. Ernouf, LXIX, 167, 559; LXX, 171, 746; par M. O. Mercier, LXXI, 558, 742; LXXII, 356, 569, 786.
Les Successeurs de Lulli jusqu'à Rameau, par M. François-Henri Lavoix, LXVIII, 269.

Bibliographie et Revue critique.

A travers les Espagnes, de l'auteur des *Horizons prochains*, LXXI, 548.— Abrégé de géographie, d'Adrien Balbi, LXX, 155. — L'Académie des sciences et les Académiciens, de M. J. Bertrand, LXVIII, 169.— L'Afrique nouvelle, de M. Alfred Jacobs, LXXII, 288. — L'Année philosophique, de M. J. Pillon, 1867-1868, LXXI, 363. — Appendice alla relazione intorno all' unità della lingua, da Al. Manzoni, LXXI, 175. — Arnaud de Brescia et les Hohenstaufen, de M. Georges Guibal, LXIX, 730. — Aus dem Leben des generals infanterie, H. von Brandt, LXVIII, 193. — Aus dem Tonleben unserer Zeit, de M. Ferdinand Hiller, LXVIII, 378. — Aus der Populare... Essais populaires sur l'Antiquité, de M. Otto Jahn, par M. Eugène Muntz, LXVII, 733.— Authentische Enthüllengen. Révélations sur les derniers événements de Mexico, de M. W. de Montlong, LXVIII, 382.
Batailles navales de la France, de M. O. Troude, LXVIII, 593; LXXI, 606. — Les Bénédictins de la congrégation de France, du R. P. dom Pierre-Marie-Raphaël des Piliers, LXXII, 95.— La Bible dans l'Inde, Vie de Jezeus Christna, de M. Louis Jacolliot, LXXI, 762. — Bourkard Zink et sa *Chronique d'Augsbourg*, de M. E. Fick, LXIX, 161.
Calendar of Letters, despatches and state papers, relating to the negotiations between England and Spain, LXVIII, 401. — — Calendar of the Carew mss., edited by S. Brewer, LXVII, 244.— Le Catholicon de Jehan Lagadeuc, publication de M. Le Men, LXX, 554. — Chants nationaux des deux mondes, de M. Jacques Foulc, LXIX, 557. — Les Chasseurs de girafes, du Capitaine Mayne-Reid, LXXII, 559. — Les Chats, de M. Champfleury, LVIII, 384. — Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne, de MM. Paul Mantz et Kellerhoven,

Digitized by Google

LXXII, 562. — Les Clavecinistes de 1637 à 1790, de M. A. Méreaux, LXVIII, 282. — Commentaire théorique et pratique de la loi sur la presse du 11 mai 1868, de M. Ant. Giboulot, LXIX, 542. — Du Concile général et de la paix de l'Eglise, de Mgr Maret, LXXII, 95. — Contes rémois, de M. de Chevigné, LXVIII, 161. — Court and cabinets of George III, by the duke of Buckingham, LXVII, 634.
Découverte de l'Albert N'yanza, de sir S. White Baker, LXXII, 289. — Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne, de M. Louis Vermesse, LXX, 363. — Le Droit de timbre sur les journaux en Hollande, de M. Maurice Van Lee, LXIX, 342.
Encyclopédie de famille, publication de MM. Didot frères, LXIX, 735. — L'Enfant du naufrage, de sir S. Baker, LXXII, 289. — Esquisse de l'histoire de l'harmonie considérée comme art et comme science systématique, de M. Fétis, LXVIII, 282. — Essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au XIXe siècle, de M. Louis Ferri, LXIX, 738. — Etudes sur la littérature allemande : Herder ; la Dramaturgie de Lessing, de M. H. Schmidt, LXXI, 177. — Etudes sur la Poésie latine, de M. Patin, LXIX, 362.
Les Femmes, les Eunuques et les Guerriers du Soudan, de M. le comte Raoul du Bisson, LXX, 159.
Le Gouvernement et la Constitution britannique au XVIIIe siècle, de M. Ch. Menche de Loisne, LXIX, 484. — Grammaire assyrienne, de M. Joachim Ménant, LXVIII, 338. — Grotti annales Belgicæ, LXIX, 481, 665. — La Guerre et l'Humanité au XIXe siècle, de M. Léonce Cazenove, LXXI, 551. — Gutenberg, de Mme L. Figuier, LXVIII, 789. — Gutenberg, de M. Ed. Fournier, LXVIII, 780. — Gwerzion Breiz Izel, chants populaires de la Basse-Bretagne, publication de M. Luzel, LXX, 554.
Hagiographie du diocèse d'Amiens, de M. l'abbé Corblet, LXIX, 732. — L'Hellénisme en France, de M. E. Egger, LXXII, 440. — Histoire d'Italie, de M. J. Zeller, LXVIII, 569. — Histoire de la Suède sous les princes de la maison de Wasa, de M. A. de Flaux, LXX, 162. — Histoire de la Terreur, de M. Mortimer-Ternaux, LXVII, 561. — Histoire de Léonard de Vinci, de M. Arsène Houssaye, LXX, 362. — Histoire des Camisards, de M. L. Bonnemère, LXIX, 61. — Histoire des Pays-Bas, de M. Meteren, LXIX, 481, 665. — Histoire des Plantes, de H. Baillon, LXXI, 367. — Histoire politique et littéraire de la Restauration, de M. Reynald, LXX, 559. — Histoire universelle, de J. de Thou, LXIX, 481, 665. — The History of England, by lord Stanhope, LXVII, 634. — L'Homme au masque de fer, de M. Marius Topin, LXXII, 385. — L'Homme qui rit, de M. Victor Hugo, LXX, 165.
Impressions of Spain in 1866, by lady Herbert, LXIX, 163. — Les Insurgés protestants sous Louis XIV, de M. G. Frosterus, LXIX, 64. — L'Interné, de M. Jules Janin, LXX, 562. — Introduction à la médecine expérimentale, LXVII, 65, 193. — Italie et Renaissance, de M. J. Zeller, LXVIII, 881.
Le Japon illustré, de M. Aimé Humbert, LXXII, 777. — Jean-Bart, de M. Badin, LXVIII, 593. — Journal de la découverte des sources du Nil, du capitaine Speke, LXXII, 286. — Juvénal et ses satires, de M. Auguste Widal, LXXII, 783.
Leçons sur la physiologie générale et comparée du système nerveux, de M. le docteur Vulpian, LXVII, 65, 193. — Lettres d'un Passant, de M. Arthur de Boissieu, LXIX, 350. — Lettres de Gœthe à F. A. Wolf, publication de Michel Bernays, LXVII, 742. — Lettres de Mendelssohn, LXVIII, 169. — Lettres écrites des régions polaires, de lord Dufferin, LXIX, 27. — Lettres et Souvenirs d'enseignement, d'Eugène Gandar, LXX, 560. — Lettres sur la Religion, de A. Gratry, LXVIII, 677. — The Life of William Pitt, by lord Stanhope, LXVII, 634. — La Lingua italiana, di Pietro Fanfani, LXVIII, 658. — Lives of the lord-chancellors of England, by John, lord Campbell, LXVII, 634. — Lucie, de M. L. Depret, LXXI, 178.
Le Mariage, la Séparation et le Divorce, de M. J. Tissot, LXVII, 353. — Marnix de Sainte-Aldegonde, de M. Quinet, LXIX, 481, 665. — Le Marquis de Seignelay, de M. P. Clément, LXVIII, 593. — Mémoires historiques de la ville de Bourg, publication de M. Jules Baux, LXIX, 740. — La Mer libre du pôle, de M. le docteur J.-J. Hayes, LXIX, 27. — La Mer polaire, de M. Ferd. de Lanoye, LXIX, 27. — Mes Souvenirs : les Compositeurs, les Virtuoses, de M. Léon Escudier, LXVII, 555. — De la Méthode en psychologie, de M. E. Littré, LXVII, 65, 193. — Milton, sa vie et ses œuvres, de M. E. de Guerle, LXIX, 353. — M. Drouyn de L'Huys et les Corsaires français, de M. Pointel, LXVIII, 565, 592.
Napoléon at Fontainebleau and Elba, LXVIII, 437. — Les Naufragés, ou Vingt mois sur un récif des îles Auckland, de M. E. Raynal, LXXII, 339. — Nos Mœurs politiques, de M. Fernand-Giraudeau, LXVII, 738. — Nos Fils, de M. J. Michelet, LXXII, 771. — Notice sur Luigi et Federico Ricci, de M. de Villars, LXVII, 555. — Notice sur Rossini, de M. Giacomelli, LXVIII, 169. — Nouvelles études sur le Spiritualisme, de M. le docteur Pidoux, LXX, 5. — Nouvelles recherches sur Pétrone, de M. Pétrequin, LXVIII, 385.
Œstreich und Deutschland im Revolutions Krieg, de H. de Sybel, LXVII, 745. — Origine des Basques de France et d'Espagne, de M. D.-J. Garat, LXXII, 172. — De l'Origine des espèces, de M. Ch. Darwin, LXVII, 65, 193.
Papiers de famille juifs; Lettres d'un missionnaire, publication de M. G. Meinhard, LXIX, 596. — Li Parpaïoun blu, de W. C. Bonaparte-Wyse, LXVII, 350. — Perchè la letteratura italiana non sia popolare in Italia, di Rug. Bonghi, LXVIII, 658. — Perdus dans les glaces, de M. Isaac Hayes, LXXII, 559. — Le Personnel administratif sous l'ancien régime, de M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, LXXII, 174. — Des Phénomènes psychologiques avant, pendant et après l'anesthésie, de M. le docteur Pidoux, LXX, 5. — Prairies et Plantes fourragères, de M. Ed. Vianne, LXXII, 782. — Les Plantes à feuillage coloré, LXXII, 785.
Philosophie du devoir, de M. Ferraz, LXVIII, 557. — Les Pierres, de M. L. Simonin, LXXII, 559. — Le Poème de Lucrèce, de M. Martha, LXIX, 632. — La Poésie, de M. Paul Albert, LXVIII, 224. — The Primitive inhabitants of Scandinavia, de Sven

Digitized by Google

Nilsson, LXXI, 537. — Das Princip der ministerverantwortlickeit in der constitutionellen Monarchie, von Dr A. Samuely, LXXI, 706.
La Question algérienne; les Arabes, l'armée, les colons, de M. Eug. Lunel, LXIX, 550.
Rabelais, Etude sur le XVIe siècle, de M. Alf. Mayrargues, LXVIII, 376. — Rapport sur le progrès et la marche de la Physiologie générale, de M. Claude Bernard, LXVII, 65, 193. — Der Rastatter Gesandtenmord, von F. von Reichlin-Meldegg, LXXII, 66. — Der Rastatter Gesandtenmord, von K. Mendelssohn-Bartholdy, LXXII, 66. — Der Rastatter Gesandtenmord, von Th. Zandt und E. Zandt, LXXII, 66. — Rayons perdus, poésies de Mlle Louisa Siefert, LXX, 158. — Recherches sur le système nerv. cérébr. spinal, de M. le Dr Luys, LXVII, 65, 193.
La Religion, de E. Vacherot, LXVIII, 5. — La Religion progressive. Etudes de philosophie sociale, de M. J.-E. Alaux, LXXII, 780. — La Révolution et l'Eglise, de M. Arnaud de l'Ariége, LXXII, 166. — Rienzi, de S. Edw. Bulwer, LXVIII, 569. — Le Rôle de Jésus et des Apôtres, de M. J.-M. Rabbinowicz, LXIX, 358. — Rosa Ferrucci, sa vie et ses lettres, LXX, 471.
Des Secours à domicile, de M. Dubois, LXIX, 738. — Le Sentiment religieux en Grèce, de M. Jules Girard, LXVIII, 562. — Les Soirées de l'orchestre, de H. Berlioz, LXVIII, 169. — Soulèvement des Pays-Bas, de Schiller, LXIX, 481, 665. — Les Sources du Nil, d'après le journal de Speke, LXXII, 286. — Sul vivente linguaggio della Toscana, Lettere di G. B. Giuliani, LXVIII, 658. — Sulla lingua italiana, scritti varii di Alessandro Manzoni, LXVIII, 658. — Syntaxe nouvelle de la langue chinoise, de M. Stanislas Julien, LXXI, 547.
Théâtre complet d'Emile Augier, LXXI, 193, 577. — Le Tour du Monde, 1865, LXIX, 27. — Traité théorique et pratique des valeurs mobilières, etc., de M. Ambr. Buchère, LXXI, 368. — Le Travail et ses lois, de M. Antonin Rondelet, LXIX, 165.
De la Variation des animaux et des plantes, de M. Ch. Darwin, LXVII, 65, 193. — Velléda, poème de Mme Aug. Penquer, LXX, 556. — Vie de Jean Cavalier, de Puaux, LXIX, 61. — Les Voyageurs au Pôle nord depuis les premières expéditions scandinaves, de M. A. Desprez, LXIX, 27. — Voyages dans les glaces du pôle arctique, de M. A. Hervé et Ferd. de Lanoye, LXIX, 27.
Voyez aussi CRITIQUE.

Biographies et Portraits.

La Diplomatie française sous la République et le premier empire : Maret, duc de Bassano, par M. le baron Ernouf, LXXI, 48, 274, 430; LXXII, 253, 456, 683.
Un Ecrivain humoriste au XVIIIe siècle. Le Cousin Jacques, par M. Jules Evrard, LXVII, 597.
Les Filles de Louis XV, Mesdames de France (1727-1800), d'après des documents inédits, par M. Honoré Bonhomme, LXX, 687; LXXI, 75, 317, 385, 644.
Le Général Grant, 18e président de sEtats-Unis d'Amérique, par M. Hippolyte Vattemare, LXX, 28.
Histoire de Jeanne la Folle, d'après de nouveaux documents, par M. P. Ristelhuber, LXVIII, 401.
Hommes d'Etat et Jurisconsultes anglais, par M. Edouard Hervé : Lord Camden, LXXII, 198; Lord Thurlow, LXVII, 634.
Hypatie la philosophe, par Mme Jeanne D..., LXIX, 198.
Montaigne, par M. Jules Levallois, LXX, 193.
Les Orateurs de la Restauration : le général Foy, par M. E.-F. Delofe, LXVIII, 519.
Les Poëtes nouveaux : Charles Baudelaire, par M. Georges Noël, LXX, 502.
Rosa Ferrucci, par M. Raoul Lecœur, LXX, 471.
Sainte-Beuve. Etude de biographie morale, par M. Jules Levallois, LXXII, 126, 521, 593.
Souvenir d'un soldat journaliste à Paris, par M. Joseph Tanski, LXVIII, 301.
Trois Femmes célèbres, par Mme Adèle Hommaire de Hell, LXXII, 50.

Commerce et Travaux publics.

Le Canal de Suez. Son exploitation, par M. Amédée Marteau, LXXII, 722.
Les Chemins de fer français : les petites compagnies et les chemins de fer d'intérêt local, par M. Charles Ropiquet, LXXI, 497; LXXII, 752.

Critique.

Chroniques littéraires, par M. Anat. Claveau, LXVII, 164; LXIX, 364; — par M. H. de Forest, LXX, 165; — par M. E. Delaplace, LXXII, 350, 564.
La Conscience moderne. Montaigne, par M. Jules Levallois, LXX, 193.
Un Dernier mot sur le Masque de fer (*L'Homme au masque de fer* de M. Marius Topin), par M. Jules Loiseleur, LXXII, 385.
Du Génie grec et de ses affinités avec le génie français, par M. A. Chassang, LXXII, 440.
La Liberté intellectuelle dans la critique sacrée, par M. B. Aubé, LXVIII, 677.
Les Mœurs et la Comédie contemporaines, I. M. Emile Augier, par M. A. Philibert-Soupé, LXXI, 193, 466, 577.
De la Polémique religieuse au XIXe siècle (*La Religion*, de M. Vacherot), par M. Joseph Kenens, LXVIII, 5.
Les Poëtes nouveaux : Charles Baudelaire, par M. Georges Noël, LXX, 502.
Sainte-Beuve. Etude de biographie morale, par M. Jules Levallois : L'œuvre du poëte, LXXII, 126; La méthode du critique, LXXII, 521, 593; L'homme public, LXXII, 605.
Voyez aussi BIBLIOGRAPHIE et THÉATRE.

Economie politique et sociale, Finances, Législation.

Le Capital : son origine, ses formes, ses effets, par M. Antonin Rondelet, LXVIII, 740.
Les Chemins de fer français : Les petites compagnies et les chemins de fer d'intérêt local, par M. Charles Ropiquet, LXXI, 497; LXXII, 752.
Chroniques financières, par M. Alfred Neymarck, LXVII, 190, 380, 573, 762; LXVIII,

Digitized by Google

189, 589; par M. Esmond de Pozar, LXVIII, 776; LXIX, 182, 378, 572, 762; LXX, 189, 379, 762; LXXI, 190, 570, 758; LXXII, 190, 376, 587, 804.
Le Droit des pauvres et l'administration de l'assistance publique, par M. Lucien Morel, LXIX, 834.
L'Economie politique au commencement du XVIIe siècle. Sully, par M. E. Bonnal, LXX, 298.
De la Législation des octrois, par M. Ed. Bonnal, LXIX, 523.
La Loi des aliénés, Nécessité d'une réforme, par M. E. Garsonnet, LXVIII, 56, 243.
La Monnaie internationale. Etat actuel de la question, par M. E. de Parieu, LXX, 343.
La Question monétaire et le Rapport de la commission, par M. Charles Le Touzé, LXVIII, 624.
L'Unité d'étalon et la démonétisation de l'argent, par M. Charles Le Touzé, LXVII, 229.

Géographie politique, Mœurs, Institutions, Ethnographie.

L'Afrique équatoriale, les sources du Nil et l'expédition militaire et scientifique dirigée par sir Samuel Baker, par M. Constant Améro, LXXII, 284.
Les Anglais et les Russes dans la Haute-Asie, par M. C. Lullier, LXIX, 296.
Les Antilles espagnoles et la politique des Etats-Unis, par M. Hippolyte Vattemare, LXVIII, 138.
Barbares et sauvages, Notes de voyage, par M. le d^r Tripier, LXXII, 314.
Cuba sous la domination espagnole, par M. V. de Rochas, LXX, 635; LXXI, 20.
Les Libertés politiques dans les colonies, LXVIII, 268.
Un Mariage en Arménie, par Mme Caroline Suchodolska, LXX, 453.
La Mer libre du Pôle nord, les récentes explorations dans les régions arctiques et les expéditions projetées, par M. Constant Améro, LXIX, 27.
La Nouvelle-Calédonie depuis sa découverte jusqu'à sa prise de possession par la France, le 29 septembre 1853, par M. Jules Garnier, LXX, 110.
Une rectification de la frontière franco-italienne, par M. Taddeo Casamonti, LXVII, 33.
Les Républiques de la Plata et la guerre du Paraguay, par M. John Le Long, LXVII, 511.
La Roumanie et le voyage du prince Charles, par M. de Lagénardière, LXXI, 350.
La Turquie; ses finances, ses emprunts, par M. J. d'Esmond, LXXI, 729.
Voyez aussi VOYAGES.

Histoire.

L'Allemagne du Nord pendant l'occupation française (1806-1807), d'après des documents contemporains, par M. X***, 2e partie, LXVII, 5, 449.
L'assassinat de Rastatt, d'après de nouveaux documents, par M. P. Ristelhuber, LXXII, 66.
La Bavière en 1812 et 1813. Souvenirs inédits de M. le comte de Mercy-Argenteau, LXIX, 5, 385.
Les Calvinistes français du XVIe au XVIIIe siècle. Les Camisards des Cévennes, par M. A. Philibert-Soupé, LXIX, 64.
Un Dernier mot sur le Masque de fer, par M. Jules Loiseleur, LXXII, 385.
La Diplomatie française sous la République et le premier Empire. Maret, duc de Bassano, par M. le baron Ernouf, LXX, 322, LXXI, 48, 274, 430; LXXII, 253, 456, 000.
Les Filles de Louis XV, Mesdames de France (1727-1800) d'après des documents inédits, par M. Honoré Bonhomme, LXX, 357; LXXI, 75, 317, 395, 644.
Histoire de Jeanne la Folle, d'après de nouveaux documents, par M. P. Ristelhuber, LXVIII, 401.
L'Irlande sous les Tudors, par M. Hippolyte Vattemare, LXVII, 214.
La Légende de Richard sans Peur. Chroniques normandes, par M. Octave Féré, LXVIII, 450.
Le Mémorial de l'île d'Elbe, par M. Hippolyte Vattemare, LXVIII, 437.
La Révolution des Pays-Bas et Guillaume d'Orange, par M. Louis Jezierski, LXIX, 481, 665.
Scènes de la vie militaire en Espagne (1808-1812). Souvenirs du général prussien H. de Brandt, par M. X..., LXVIII, 103 (2e partie: Scènes de la vie militaire en Russie (1812), LXIX, 193.

Histoire littéraire.

La Comédie au collége, par M. Ernest Beysse; 1re partie, LXXII, 656.
Un Ecrivain humoriste au XVIIIe siècle. — Le Cousin Jacques, par M. Jules Evrard, LXVII, 567.
Du Génie grec et de ses affinités avec le Génie français, par M. A. Chassang, LXXII, 440.
Montaigne, par M. Jules Levallois, LXX, 192.

Littérature française.

Chrysés, roman, par Mlle Pauline Beauchet, LXXII, 219, 406.
Lucile Germain, nouvelle, par M. Amédée Marteau, LXIX, 456, 577.
Don Mario. Histoire du XVIe siècle, par Mlle Pauline Beauchet, LXXI, 446.
Un musulman, s'il vous plaît? Nouvelle, par Mme S. Blandy, LXX, 655; LXXI, 106.

Littérature étrangère.

Félix Holt le radical, roman, par George Eliot (imité par M. Camille Lebrun), LXVII, 110, 315, 479, 659; LXVIII, 79, 398.
Une Révolution dans la ville de X..., par C. A. Vetterberg, traduit du Suédois, par Mme Eckerberg, LXXI, 523.
Voyez aussi CRITIQUE, BIOGRAPHIE ET PORTRAITS, HISTOIRE.

Marine et art militaire.

Batailles et aventures navales des Français, par M. E. de Forest: Depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, LXVIII, 593. Règnes de Louis XV et de Louis XVI, LXXI, 606.
De l'emploi des chemins de fer en temps de guerre, par M. Octave Mercier, LXX, 140.
La Marine française sous la Convention, par M. Edouard Chevalier, LXXII, 490, 634.

Digitized by Google

Les nouveaux engins de guerre de la marine impériale : La flotte cuirassée, par M. Amédée Marteau, LXVIII, 35, 469.
Le Sauvetage des naufragés en France. La Société centrale, par M. Jules David, LXVIII, 495.

Mélanges.

Comment on reste libre. Fragment philosophique, par M. Jules Levallois, LXXI, 5.
La Confession de l'Ermite, à un ami, par M. Jules Levallois, LXVIII, 699.
Discours de réception de M. Claude Bernard à l'Académie française, LXX, 5.
L'Inauguration du canal de Suez, par M. A. de Calonne, LXXI, 765; — Lettre de M. Amédée Marteau, LXXII, 382.
La Langue italienne, son état présent et son avenir, par M. Eugène Ritter, LXVIII, 658.
Lettre de M. Dormoy, LXVII, 766.
Lumen. Récit astronomique d'outre-terre, par M. Camille Flammarion, LXX, 417.
Le *Moniteur* et le *Journal officiel*, par M. Alph. de Calonne, LXVII, 151.
Le Parlement anglais sous l'empire de la nouvelle loi électorale, par M. E. Houghton, LXVII, 695.

Philosophie, Religion et Éducation.

Le Christianisme dans l'Empire romain. La Persécution sous Trajan, par M. B. Aubé, LXVII, 385.
Le Christianisme et ses origines. De la mort de Cicéron à celle de Sénèque, par M. Ernest Havet, LXX, 385, 597; LXXI, 186.
Comment on reste libre. Fragment philosophique; par M. Jules Levallois, LXXI, 5.
La Conscience moderne. Montaigne, par M. Jules Levallois, LXX, 193.
La Crise religieuse, par M. Joseph Kenens, LXXII, 95.
Des diverses manières de concevoir et d'expliquer la vie, par M. le docteur Debrou, LXVII, 65.
Les Doctrines morales au temps de Cicéron, par M. Félix Robiou, LXVIII, 425.
L'Éducation des femmes. Cours libres pour les jeunes filles, par M. B. Aubé, LXVIII, 224.
Hypatie la philosophe, par Mme Jeanne D..., LXIX, 138.
La Liberté intellectuelle dans la critique sacrée, par M. B. Aubé, LXVIII, 677.
La Morale de La Bruyère, par M. Louis Jezierski, LXX, 606.
La Pédagogie et l'Enseignement secondaire en Allemagne, par M. Albert Lefaivre, LXIX, 97.
La Philosophie à Rome : Lucrèce, par M. Paul Rousselot, LXIX, 632.
La Philosophie positive, ses prétentions, ses défaillances, par M. Henri Montucci, LXVII, 577.
La Physiologie et le Spiritualisme, par M. le docteur Debrou, LXX, 5.
De la Polémique religieuse au XIXe siècle, par M. Joseph Kenens, LXVIII, 5.

Poésie.

La Chasse du Radja, par M. Ch. Grandsard, LXIX, 720.
Le Comte de Paris, par M. Maurice de Podestat, LXVIII, 756.
La Conquête de la terre, par M. Charles Gransard, LXX, 547.
La Dernière Diva, par M. Maurice de Podestat, LXVIII, 155.
L'Éternelle histoire, par M. Maurice de Podestat, LXVIII, 159.
Un horizon, par M. Maurice de Podestat, LXVIII, 157.
Le Lazare, par M. Amédée Marteau, LXXI, 531.
La Légende de Bouddha, par M. Léon Gaudet, LXIX, 283.
La Maison de Salvator Rosa, par M. Charles Nô, LXVIII, 872.
Matinée d'Avril, par Maurice de Podestat, LXX, 136.
Naples, par M. Albert Mérat, LXXII, 739.
Les Noces de Myouk, par M. Ch. Gransard, LXIX, 725.
Pastorales, par M. Alexandre Massé, LXX, 745.
Pièces diverses, par M. Robinet-Bertrand, LXX, 739.
Le Printemps, par M. E. Dupont-Desaulty, LXX, 195.
Venise, par M. Albert Mérat, LXXII, 156.

Politique, Histoire contemporaine.

Les Anglais et les Russes dans la Haute-Asie, par M. C. Lullier, LXIX, 296.
Les Antilles espagnoles et la Politique des Etats-Unis, par M. Hippolyte Vattemare, LXVIII, 138.
Chroniques politiques, LXVII, 176, 368, 561, 750; LXVIII, 175, 386, 572, 761; LXIX, 172, 367, 562, 749; LXX, 177, 368, 594, 759; LXXI, 179, 371, 557, 745; LXXII, 177, 362, 573, 792.
Cuba sous la domination espagnole, par M. le docteur Victor de Rochas, LXX, 635; LXXI, 20.
Les Cubains et les Nord-Américains, par M. H. Vattemare, LXVIII, 584.
L'Esprit fédéral en Espagne, par M. A. Germond de Lavigne, LXVII, 100.
Le général Grant, 18e président des Etats-Unis d'Amérique, par M. Hippolyte Vattemare, LXX, 28.
Les leçons du suffrage universel de 1863 à 1869, LXVIII, 120.
Les Libertés politiques dans les Colonies, LXVIII, 268.
M. de Bismark et la Question des Chemins de fer belges, par M. Alphonse de Calonne, LXVII, 720.
Le Parlement anglais sous l'empire de la nouvelle loi électorale, par M. E. Houghton, LXVII, 695.
Les Partis dans la nouvelle chambre, leurs paroles et leurs actes, par Alphonse de Calonne, LXXII, 544.
La Politique de M. de Beust et ses dangers pour la paix de l'Europe, par M. Alphonse de Calonne, LXX, 712.
La Politique du Gouvernement dans les élections de 1869, par M. Alphonse de Calonne, LXIX, 507.
La Presse politique en Allemagne, par M. A. Levysohn. Allemagne du Nord. LXX, 82.
Qu'est-ce que discuter la Constitution, par M. Alphonse de Calonne, LXVII, 743.
Qu'il est urgent de discuter la Constitution, par M. Alphonse de Calonne, LXVII, 358.
Qu'il est urgent de réformer la Constitution, par M. Alphonse de Calonne, LXX, 140.

Digitized by Google

Que les esprits se forment à la liberté par l'usage, par M. Alphonse de Calonne, LXXII, 149.
La Question d'Irlande, par M. Ernest Duplessis, LXIX, 227, 412.
La Question d'Orient devant la Conférence de Paris : Roumanie, Grèce et Turquie, par M. Alphonse de Calonne, LXVII, 354.
Des Rapports entre l'esprit public et la Constitution en Angleterre, par M. S. Bouillon, LXIX, 434.
Une Rectification de la frontière franco-italienne, par M. Taddeo Casamonti, LXVII, 33.
Sur les Réformes projetées de 1869, par M. Alphonse de Calonne, LXX, 352.
Les Républiques de la Plata et la Guerre du Paraguay, par M. John Le Long, LXVII, 511.
De la Responsabilité ministérielle, par M. E. de Necanda-Trepka, LXXI, 706.
La Roumanie et le Voyage du prince Charles, par M. de Lagénardière, LXXI, 350.
De la Science politique, par M. E. de Parieu, LXX, 492.
La Situation de l'Espagne depuis la Révolution de septembre, par M. Adolphe d'Assier, LXIX, 602.

Sciences.

Barbares et Sauvages. Notes de voyage, par M. le docteur Tripier, LXXII, 314.
L'Éclairage par le gaz oxygène et hydrogène, par M. Alphonse de Calonne, LXIX, 741.
Des diverses manières de concevoir et d'expliquer la vie, par M. le docteur Debrou, LXVII, 65, 199.
Lumen, récit astronomique d'outre-terre, par M. Camille Flammarion, LXX, 417.
Les Oiseaux chanteurs, par MM. Ad. et Ch. Müller, LXXII, 330.
La Physiologie et le Spiritualisme à propos de deux manifestations récentes, (Discours de réception de M. Claude Bernard, Rapport et Études de M. le docteur Pidoux), par M. le docteur Debrou, LXX, 5.
Du rôle de l'estomac dans la digestion et la formation du sang, d'après les dernières découvertes de la science, par M. le docteur Louis de Séré, LXX, 265.
Des signes de la mort et de la vérification des décès, par M. le docteur Louis de Séré, LXVIII, 639.

Théâtres.

Reprise du Chevalier de Maison Rouge, LXXII, 350. — Les Faux Ménages, LXVII, 164. — La Fièvre du jour, LXXII, 350. — Le Filleul de Pompignac, LXIX, 364. — Froufrou, LXXII, 350. — La Grève des Forgerons, LXXII, 350. — L'Héritage fatal, LXXII, 564. — Julie, LXIX, 364. — Lions et Renards, LXXII, 564. — La Vie de château, LXXII, 350.
Théâtres lyriques. Le Dernier jour de Pompéi, LXXI, 553. — Don Quichotte, LXIX, 559. — L'Éclair, LXXII, 356. — Faust, LXIX, 559. — Fidelio, LXXII, 356, 569. — Une Folie à Rome, LXVII, 555. — La Fontaine de Berny, LXIX, 559. — Reprise de Guillaume-Tell, LXX, 746. — Reprise de Jaguarita, LXIX, 167. — Piccolino, LXVII, 172. — Le Paradis et la Péri, LXXII, 569. — La Petite Fadette, LXXI, 553. — Reprise du Prophète, LXX, 171. — Rêve d'amour, LXXII, 786. — Rienzi, LXVIII, 569; LXIX, 167. — Vert-Vert, LXVIII, 169.

Voyages.

Barbares et Sauvages. Notes de voyage, par M. le docteur Tripier, LXXII, 314.
Deux mois en Espagne, par M. Amédée Marteau (5e partie), LXVII, 282.
Dumbeska : Souvenirs d'un voyage dans la Russie Méridionale, par Mme Adèle Hommaire de Hell, LXX, 236.
Une Excursion dans la Mer Noire : Odessa et Sébastopol, de M. A. Fillemain, LXXI, 670; LXXII, 5.
Souvenirs d'un voyage en Syrie. Les ruines de Ba'bek, par M. A. Fillemin, LXXI, 234.
De Valparaiso à Buenos-Ayres à travers les Andes et les pampas, par M. Lucien-Napoléon Wyse, LXIX, 604; LXX, 56.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

ALBRESPY (André). Revue critique, LXIX, 780.
AMÉRO (Constant). L'Afrique équatoriale, les sources du Nil et l'expédition militaire et scientifique, dirigée par Sir Samuel Baker, LXXII, 284. — La Mer libre du pôle Nord, les récentes explorations dans les régions arctiques et les expéditions projetées, LXIX, 27. — Revue critique, LXIX, 735; LXXI, 518.
ASSIER (Adolphe d'). La Situation de l'Espagne depuis la révolution de septembre, LIX, 602.
La Ba(.). Le Christianisme dans l'empire dits. La persécution sous Trajan, LXIX, 985. — L'Education des femmes. Les Calvbres pour les jeunes fi les, LXVIII, 224. — La Liberté intellectuelle dans la critique sacrée, LXVIII, 677. — Revue critique, LXXII, 166.
BAIGNÈRES (Arthur). Peintres et sculpteurs à l'Exposition de 1869, LXIX, 253. — Revue critique, LXXI, 178.
BEAUCHET (Mlle Pauline). Chrysélis, roman, LXXII, 219, 406. — Don Mario. Histoire du XVIe siècle, LXXI, 411.
BLANDY (S.). Un Musulman, s'il vous plaît Nouvelle, LXX, 655; LXXI, 106.
BONHOMME (Honoré). Les Filles de Louis XV, Mesdames de France (1727-1800), d'après des documents inédits, LXX, 687; LXXI, 75, 317, 385, 644.
BONNAL (E.). L'Économie politique au commencement du XVIIe siècle, LXX, 298. — De la Législation des octrois, LXIX, 523.

Digitized by Google

BONNEVILLE DE MARSANGY (Louis). Revue critique, LXIX, 542.
BOUILLON (S.). Des rapports entre l'esprit public et la Constitution en Angleterre, LXIX, 434.
BOULET (Eugène). Revue critique, LXIX, 358; LXX, 562; LXXI, 551.
BOYSSE (Ernest). La Comédie au collége, 1re partie, LXXII, 656.
C. (E.). Revue critique, LXVIII, 565.
CALONNE (Alphonse de). L'Eclairage par le gaz oxygène et hydrogène, LXIX, 741. — L'Inauguration du Canal de Suez, LXXI, 765. — Le *Moniteur* et le *Journal officiel*, LXVII, 151. — M. de Bismark et la question des chemins de fer belges, LXVII, 720. — Les Partis dans la nouvelle Chambre; leur paroles et leurs actes, LXXII, 544. — La Politique de M. de Beust et ses dangers pour la paix de l'Europe, LXX, 711. — La Politique du gouvernement dans les élections de 1869, LXIX, 507. — Que les esprits se forment à la liberté par l'usage, LXXII, 149. — Qu'est-ce que discuter la Constitution? LXVII, 347. — Qu'il est urgent de discuter la Constitution, LXVII, 548. — Qu'il est urgent de réformer la Constitution, LXX, 440. — La question d'Orient devant la conférence de Paris: Roumanie, Grèce et Turquie, LXVII, 354. — La Société des agriculteurs et le gouvernement, LXVIII, 398. — Sur les réformes projetées de 1869, LXX, 352. — Revue critique, LXXI, 367; LXXII, 562, 777, 782.
CASAMONTI (Taddeo). Une rectification de la frontière franco-italienne, LXVII, 33.
CAZENOVE (Raoul de). Revue critique, LXX, 158.
CHASSANG (A.). Du génie grec et de ses affinités avec le génie français, LXXII, 440. — Revue critique, LXVIII, 381, 562; LXX, 560.
CHEVALIER (Edouard). La Marine française sous la Convention, LXXII, 490, 624.
CLAVEAU (Anatole). Chroniques littéraires, LXVII, 164; LXIX, 364.
CRISTAL (Maurice). Revues musicales, LXVII, 172, 555; LXVIII, 169, 569.
D... (Jeanne). Hypatie la philosophe, LXIX, 138.
DAVID (Jules). Le Sauvetage des naufragés en France. La Société centrale, LXVIII, 495.
DALY (César), L'architecture de l'avenir; à propos de la renaissance française, LXVII, 250, 422.
DEBROU (le Dr). Des diverses manières de concevoir et d'expliquer la vie, LXVII, 65, 193. — La Physiologie et le Spiritualisme, à propos de deux manifestations récentes, LXX, 5.
DELAPLACE (Ernest). Chroniques littéraires, LXXII, 350, 564; — Revue critique, LXVIII, 376.
DELORE (E.-F.). Les Orateurs de la Restauration : Le général Foy, LXVIII, 519. — Revue critique, LXVIII, 161.
DEROME (L.). Revue critique, LXVII, 788; LXXI, 363.
DONNODEVIE (Adrien). Revue critique, LXVII, 350.
DOUMOY (A.). Lettre, LXVII, 766.
DUPLESSIS (Ernest). La Question d'Irlande, LXIX, 227, 412.
DUPONT-DESAULTY (E.). Le Printemps, poésie, LXX 136.
ECKERBERG (Mme). Voyez Vetterberg.
ELIOT (George). Félix Holt le radical, roman imité par M. Camille Lebrun, LXVII, 110, 315, 479, 659; LXVIII, 79, 326.
ERNOUF (le baron). La Diplomatie française sous la République et le premier Empire : Maret, duc de Bassano, LXX, 522; LXXI, 48, 274, 430; LXXII, 253, 456. Revue critique, LXVIII, 384, 561; LXIX, 362; LXX, 362; LXXII, 725. — Revues musicales, LXIX, 167, 559; LXX, 171, 746.
ESMOND (J. d'). La Turquie : ses finances, ses emprunts, LXXI, 729.
ESMOND DE POZAR. Chroniques financières, LXVIII, 776; LXIX, 182, 378, 572, 762; LXX, 189, 379, 762; LXXI, 190, 570, 758; LXXII, 190, 376, 567.
EVRARD (Jules). Un écrivain humoriste au XVIIIe siècle. Le Cousin Jacques, LXVII, 597.
FÈRE (Octave). La Légende de Richard sans peur. Chroniques normandes, LXVIII, 450.
FILLEMIN (A.). Une Excursion dans la Mer noire : Odessa et Sébastopol, LXXI, 679; LXXII, 5. — Souvenirs d'un voyage en Syrie. Les ruines de Ba'lbek, LXXI, 234.
FLAMMARION (Camille) Lumen. Récit astronomique d'outre-terre, LXX, 417.
FOREST (E de). Batailles et aventures navales des Français depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XVI, LXVIII, 593; LXXI, 606. — Revue critique, LXVIII, 168, 382; LXIX, 161, 732, 738; LXX, 165, 559.
FOUCAUX (P. E.). Revue critique, LXXI, 547, 762.
GARNIER (Jules). La Nouvelle-Calédonie depuis sa découverte jusqu'à sa prise de possession par la France, le 29 septembre 1853, LXX, 110.
GARSONNET (E.). La Loi des aliénés. Nécessité d'une réforme, LXVIII, 58, 247.
GERMOND DE LAVIGNE. L'Esprit fédéral en Espagne, LXVII, 100.
GRANDET (Léon), La Légende de Bouddha, poëme, LXIX, 283.
GRANDSART (Charles). Poésies : La Chasse du radja; les Noces de Myouk, LXIX, 720; La Conquête de la terre, LXX, 547.
HAVET (Ernest). Le Christianisme et ses origines. De la mort de Cicéron à celle de Sénèque, LXX, 385, 577; LXXI, 136.
HERVÉ (Edouard). Hommes d'Etat et Jurisconsultes anglais : Lord Camden, LXXII, 400, Lord Thurlow, LXVII, 634.
HOMMAIRE DE HELL, (Mme Adèle) Dumbeska. Souvenirs d'un voyage dans la Russie méridionale, LXX, 236; Trois femmes célèbres, LXXII, 50.
HOUGHTON (E.). Le Parlement anglais sous l'empire de la nouvelle loi électorale, LXVII, 695.
JEZIERSKI (Louis). La Morale de La Bruyère LXX, 606. — La Révolution des Pays-Bas, et Guillaume d'Orange, LXIX, 481, 665.
KENENS (Joseph). La Crise religieuse, LXXII, 95. — De la Polémique religieuse au XIXe siècle, LXVIII, 5.
LAGÉNARDIÈRE (de). La Roumanie et le Voyage du prince Charles, LXXI, 350.
LAMBERT (E.). Cours d'épigraphie assyrienne, de M. Joachim Ménant, LXIX, 575.
LAVOIX (François-Henri). Les Successeurs de Lulli, jusqu'à Rameau, LXVIII, 283.
LEBRUN (Camille). *Voyez* ELIOT (George).
LECOEUR (Raoul). Rosa Ferrucci, LXX, 471.
LEFAIVRE (Albert). La Pédagogie et l'Enseignement secondaire en Allemagne, LXIX, 97.

Digitized by Google

Le Long (John). Les Républiques de la Plata et la Guerre du Paraguay, LXVII, 510.
Le Touzé (Charles). La Question monétaire et le Rapport de la Commission, LXVIII, 634. — L'Unité d'étalon et la Démonétisation de l'argent, LXVII, 229.
Levallois (Jules). Comment on reste libre. Fragment philosophique, LXXI, 5. — La Confession de l'Ermite, à un ami, LXVIII, 699. — La Conscience moderne. Montaigne, LXX, 193. — Sainte-Beuve : Etude de biographie morale, LXXII, 126; La Méthode du critique, LXXII, 521, 593; L'Homme public, LXXII, 605.
Lévysohn (A.). La Presse politique en Allemagne. Allemagne du Nord, LXX, 82.
Loiseleur (Jules). Un dernier mot sur le Masque de fer, LXXII, 385.
Lullier (C.). Les Anglais et les Russes dans la Haute-Asie, LXIX, 296.
Lyden (E.-M. de). Revue critique, LXVIII, 779; LXIX, 550; LXX, 363, 556; LXXII, 174.
M. (E.). Revue critique, LXVIII, 378; LXX, 554.
M. (H. de). Revue critique, LXIX, 165.
Marteau (Amédée). Le Canal de Suez. Son exploitation, LXXII, 722. Deux mois en Espagne. (5e partie), LXVII, 282. — Inauguration du Canal de Suez, LXXII, 382. — Le Lazare, poésie, LXXI, 531. — Lucile Germain. Nouvelle, LXIX, 456, 577. — Les Nouveaux engins de guerre de la marine impériale : La flotte cuirassée, LXVIII, 95, 469.
Massé (Alexandre). Poésies pastorales, LXX, 745.
Méliot (A.). Revue critique, LXIX, 353.
Mérat (Albert). Venise, poésie, LXXII, 186. — Naples, poésie, LXXII, 739.
Mercier (Octave). De l'Emploi des Chemins de fer en temps de guerre, LXX, 140. — Revues musicales, LXXI, 742; LXXII, 569, 000. — Revue critique, LXXI, 368.
Mercy-Argenteau (Le comte de). La Bavière en 1812 et 1813. Souvenirs inédits, LXIX, 5, 385.
Montucci (Henri). La Philosophie positive, ses prétentions, ses défaillances, LXVII, 577.
Morel (Lucien). Le Droit des Pauvres et l'Administration de l'Assistance publique, LXIX, 334.
Muller (Ad. et Ch.). Les Oiseaux chanteurs, LXXII, 330.
Muntz (Eugène). Revue critique, LXVII, 733, 742; LXVIII, 378; LXX, 554.
Necanda-Trepka (E. de). De la Responsabilité ministérielle, LXXI, 706.
Neymarck (Alfred). Chroniques financières, LXVII, 190, 380, 573, 762; LXVIII, 189, 588.
Nô (Charles). Poésie, LXVIII, 872.
Noël (Georges). Les Poètes nouveaux : Charles Baudelaire, LXX, 502.
Parieu (E. de). La Monnaie internationale. Etat actuel de la question, LXX, 843. — De la Science politique, LXX, 492.
Philibert-Soupé (A.). Les Calvinistes français du XVIe au XVIIIe siècle. Les Camisards des Cévennes, LXIX, 64. — Les Mœurs et la Comédie contemporaines, I. M. Emile Augier, LXXI, 193, 466, 577. — Revue critique, LXVIII, 385, 557; LXIX, 537, 738; LXXI, 177; LXXII, 783.
Picard (Pascal). Chroniques politiques LXVII, 176, 368, 561, 750; LXVIII, 175, 368, 572, 764; XLIX, 172, 367, 562, 749; LXX, 177, 366, 564, 750; LXXI, 179, 371, 557, 745; LXXII, 177, 362, 573. — Les Leçons du Suffrage universel de 1863 à 1869, LXVIII, 120. — Les Libertés politiques dans les Colonies, LXVIII, 268.
Podestat (Maurice de). Le Comte de Paris, Poésie, LXVIII, 756. — Matinée d'Avril, Poésie, LXX, 136.
R. (P.). Revue critique, LXVII, 353; LXX, 155.
Ristelhuber (P.). L'Assassinat de Rastatt, d'après de nouveaux documents, LXXII, 66. — Histoire de Jeanne la Folle, d'après de nouveaux documents, LXVIII, 401.
Ritter (Eugène). La Langue italienne, son état présent et son avenir, LXVIII, 656. — Revue critique, LXXI, 175.
Robinot-Bertrand. Poésies, LXX, 739.
Robiou (Félix). Les Doctrines morales au temps de Cicéron, LXVIII, 425. — Revue critique, LXVIII, 558.
Rochas (Victor de). Cuba sous la domination espagnole, LXX, 635; LXXI, 20.
Rondelet (Antonin). Le Capital : son origine, ses formes, ses effets, LXVIII, 746.
Ropiquet (Charles). Les Chemins de fer français : les petites compagnies et les chemins de fer d'intérêt local, LXXI, 497; LXXII, 752.
Rousselot (Paul). La Philosophie à Rome. Lucrèce, LXIX, 632. — Revue critique, LXXII, 780.
Séré (le Dr Louis de). Du Rôle de l'estomac dans la digestion et la formation du sang, d'après les dernières découvertes de la science, LXX, 265. — Des signes de la mort et de la vérification des décès, LXVIII, 639.
Suchodolska (Mme Caroline). Un Mariage en Arménie, LXX, 453.
Tanski (Joseph). Souvenirs d'un soldat journaliste à Paris, LXVIII, 301.
Tripier (le Dr). Barbares et sauvages. Notes de voyage. LXXII, 314.
Valfrey. Revue critique, LXXII, 771.
Vattemare (Hippolyte). L'Age de la pierre en Suède, LXXI, 537. — Les Antilles espagnoles et la politique des États-Unis, LXVIII, 138. — Les Cubains et les Nord-Américains, LXVIII, 584. — Le général Grant, dix-huitième président des Etats-Unis d'Amérique, LXX, 28. — L'Irlande sous les Tudors, LXVII, 244. — Le Mémorial de l'île d'Elbe, LXVIII, 437. — Revue critique, LXIX, 163, 350; LXX, 159, 162; LXXII, 172, 559.
Vetterberg (C.-A.). Une révolution dans la ville de X..., LXXI, 523.
Wyse (Lucien-Napoléon). De Valparaiso à Buenos-Ayres à travers les Andes et les Pampas, LXIX, 604; LXX, 56.
X*.** L'Allemagne du Nord pendant l'occupation française (1806-1807), d'après des documents contemporains, 2me partie, LXII, 5, 449. — Scènes de la vie militaire en Espagne (1808-1812). Souvenirs du général prussien H. de Brandt, LXVIII, 193. 2me partie. Scènes de la vie militaire en Russie (1812).
Z. (T.). Revue critique, LXVII, 745; LXIX, 546.

Paris. — Imprimerie Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google